

DOCUMENTS DE LA SESSION.

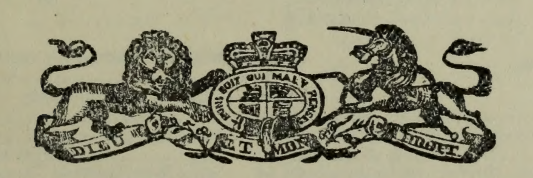
VOLUME 7.

QUATRIÈME SESSION DU QUATRIÈME PARLEMENT

DU

CANADA.

SESSION DE 1882.



Imprimerie MacLean, Roger et Cie, Rue Wellington, Ottawa.

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION

VOL. XV.—SESSION 1882.

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION.

CLASSÉS PAR ORDRE NUMÉRIQUE ET EN VOLUMES.

MATIÈRES DU VOLUME A.

A...... RECENSEMENT :—Rapport du recensement des provinces de l'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de l'Ile du Prince-Edouard, de la Colombie-Britannique, du Manitoba et des Territoires, fait au mois d'avril 1881 ; vol. I.

MATIÈRES DU VOLUME N° 1.

N° 1... COMMERCE ET NAVIGATION :—Tableaux du commerce et de la navigation du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881.

MATIÈRES DU VOLUME N° 2.

2.... COMPTES PUBLICS :—Pour l'exercice terminé le 30 juin 1881.

Budget du Canada, pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1883.

Budget supplémentaire des sommes nécessaires au service du Canada, pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1882.

Autre budget supplémentaire des sommes nécessaires au service du Canada, pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1882.

Budget supplémentaire des sommes nécessaires au service du Canada, pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1883.

Autre budget supplémentaire des sommes nécessaires au service du Canada, pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1883.

MATIÈRES DU VOLUME N° 3.

3.... REVENU DE L'INTÉRIEUR :—Rapports, états et statistique du revenu de l'intérieur du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881.

SUPPLÉMENT N° 1 :—Statistique des canaux, pour la fin de la saison de navigation de 1881.

SUPPLÉMENT N° 2 :—Poids et mesures, 1881.

SUPPLÉMENT N° 3 :—Falsification des substances alimentaires, pour 1882.

SUPPLÉMENT N° 3 :—Analyse de l'eau, 1882.

4.... DIRECTEUR GÉNÉRAL DES POSTES :—Rapport du directeur général des postes, pour l'année expirée le 30 juin 1881.

MATIÈRES DU VOLUME No 4.

No 5.... MARINE ET PÊCHERIES :—Rapport du ministre de la marine et des pêcheries, pour l'année expirée le 30 juin 1881.

SUPPLÉMENT No 1 :—Rapport du président du bureau d'inspection des bateaux à vapeur, etc., pour l'année terminée le 31 décembre 1881.

SUPPLÉMENT No 2 :—Rapport du commissaire des pêcheries, pour l'année terminée le 31 décembre 1881.

MATIÈRES DU VOLUME No 5.

6... AFFAIRES DES SAUVAGES :—Rapport annuel du département des affaires des sauvages, pour l'année expirée le 31 décembre 1881.

7... TRAVAUX PUBLICS :—Rapport annuel du min stre des travaux publics, pour l'exercice expiré le 30 juin 1881.

8... CHEMINS DE FER ET CANAUX :—Rapport annuel du ministre des chemins de fer et canaux, pour l'exercice expiré le 30 juin 1881.

8*a*... STATISTIQUE DES CHEMINS DE FER DU CANADA :—Capital, trafic et frais d'exploitation des chemins de fer du Canada, pour l'année expirée le 30 juin 1881.

MATIÈRES DU VOLUME No 6.

9... MILICE :—Rapport sur l'état de la milice du Canada, pour l'année 1881.

10... AUDITEUR GÉNÉRAL :—Rapport de l'auditeur général sur les comptes des crédits ouverts, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881.

MATIÈRES DU VOLUME No 7.

11... AGRICULTURE :—Rapport du département de l'agriculture, pour l'année 1881.

STATISTIQUE CRIMINELLE :—Annexe au rapport du ministre de l'agriculture, pour l'année 1881.

Rapport de la commission honoraire au sujet de l'exposition internationale de Melbourne, 1880-81.

Rapport de la commission honoraire au sujet de l'exposition internationale de Sydney, 1879.

12... PÉNITENCIERS :—Rapport du ministre de la justice au sujet des pénitenciers du Canada, pour l'année expirée le 30 juin 1881.

13... BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT :—Rapport du bibliothécaire.

MATIÈRES DU VOLUME No 8.

14... RELEVÉS ET ÉTATS DES ASSURANCES :—Relevé de 1881, et rapport du surintendant pour 1880.

14*a*. Relevé de l'assurance sur la vie au Canada, pour 1881.

15... DÉPENSES IMPRÉVUES :—Etat des paiements portés aux dépenses imprévues, en vertu d'arrêtés du conseil, depuis le 1er juillet 1881 jusqu'à date, conformément à l'acte 44 Vic., ch. 2, cédule B.

16... BUCHANAN, — :—Réponse à ordre; correspondance relative à l'indemnité aux amis de —Buchanan, tué à Sussex l'été dernier, par l'explosion d'un obus. (*Pas imprimée.*)

Nº 17.... SECRÉTAIRE D'ETAT DU CANADA :—Rapport du secrétaire d'Etat du Canada pour l'année expirée le 31 décembre 1881.

18.... INTÉRIEUR :—Rapport du département de l'intérieur, pour l'année expirée le 30 juin 1881.

19.... HAVRE DE PORT-STANLEY :—Réponse à ordre ; état des recettes et dépenses de la compagnie du chemin de fer Grand-Occidental au sujet du havre de Port-Stanley ; aussi correspondance relative à la perte du bateau remorqueur *Hall*, dans le havre de Port-Stanley en novembre dernier. (*Pas imprimée.*)

20.... CANAL WELLAND :—Conventions intervenues entre H. J. Beemer et Sa Majesté la reine Victoria, représentée par le ministre des chemins de fer et canaux, pour l'achèvement de la section nº 27 du canal Welland.

20*a*.. Réponse à adresse ; annonces demandant des soumissions pour l'exécution des travaux sur la section 27 du canal Welland, etc. ; aussi toute correspondance, etc., relative à la remise faite par MM. Murray, Hunter et Cie de leur contrat pour travaux sur le canal Welland.

20*b*.. Réponse à adresse ; copie de toutes soumissions reçues par le département des chemins de fer et canaux pour l'éclairage du canal Welland au moyen de la lumière électrique. (*Pas imprimée.*)

20*c*.. Réponse à ordre ; rapports faits par James Cowan, écr., arbitre du gouvernement, sur les demandes d'indemnités faites par les propriétaires riverains de la Grande Rivière, en amont de la retenue supérieure du canal Welland. (*Pas imprimée.*)

21.... BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES :—Etat général des baptêmes, mariages et sépultures, pour l'année 1881. (*Pas imprimée.*)

MATIÈRES DU VOLUME No 9.

22.... BANQUES :—Listes des actionnaires des diverses banques du Canada.

23.... BATEAUX PASSEURS, QUÉBEC ET LÉVIS :—Réponse à adresse ; correspondance entre le gouvernement et toute personne au sujet de l'établissement, entre Québec et Lévis, d'un système de bateaux-passeurs devant relier l'Intercolonial au chemin de fer Q., M., O. et O. (*Pas imprimée.*)

24.... SOREL, PROPRIÉTÉS DU GOUVERNEMENT VENDUES :—Réponse à ordre, état indiquant les propriétés vendues par le gouvernement dans la ville de Sorel et les paroisses voisines, depuis septembre 1878 jusqu'à date, le prix payé et les noms des acheteurs. (*Pas imprimée.*)

25.... DRAGAGE DE LA RIVIÈRE DU LOUP :—Réponse à ordre ; rapport de l'ingénieur nommé pour faire l'examen de l'embouchure de la rivière du Loup (*en haut*), afin de s'assurer quel serait le coût du dragage qui permettrait aux navires d'y entrer à la saison des basses eaux. (*Pas imprimée.*)

26.... SOREL, TERRAINS DU GOUVERNEMENT :—Réponse à ordre ; état indiquant les terrains que possède le gouvernement dans la ville de Sorel, leur étendue, et le revenu depuis le 1er juillet 1867. (*Pas imprimée.*)

27.... MISSION DE M. LANG AU MANITOBA :—Réponse à ordre ; document se rapportant à la mission de M. Lang, du département de l'intérieur, l'été dernier, au Manitoba, au sujet des terres non-patentées de cette province. (*Pas imprimée.*)

28.... RÉSERVE DES SAUVAGES, ANDERDON :—Réponse à ordre ; correspondance relative à la remise d'intérêt faite aux acquéreurs de terres sur la réserve des sauvages dans le canton d'Anderdon, comté d'Essex. (*Pas imprimée.*)

29.... PORT DE BELLE-CREEK, I.P.E :—Réponse à ordre ; correspondance, etc., relative aux améliorations au port de Belle-Creek, comté de Queen, Ile du Prince-Edouard. (*Pas imprimée.*)

30.... PAROISSE DE SAINT-PIERRE, PATENTES POUR TERRES :—Réponse à ordre ; correspondance relative à des demandes de patentes pour terres dans la paroisse de Saint-Pierre. (*Pas imprimée.*)

30*a*.. PERMIS DE COUPE DE BOIS, T.N.O :—Réponse à adresse ; état faisant connaître le nombre de permis de couper du bois sur les terres du gouvernement dans le Manitoba, Kewatin et les territoires du Nord-Ouest octroyés par le gouvernement depuis le 1er février 1882, les conditions auxquelles ils ont été concédés, etc.

N° 30b.. SQUATTERS SUR TERRES, T.N.O. :—Réponse à adresse ; arrêtés du conseil depuis le 1er janvier 1878, relatifs aux squatters fixés sur des terres dans les territoires du Nord-Ouest. (*Pas imprimée.*)

30c.. TERRES A PATURAGE :—Réponse à ordre; état indiquant le nombre total de demandes pour loyers de terrains à pâturage, et le nombre total d'acres demandés à cette fin. (*Pas imprimée.*)

30d.. FONDS D'AMÉLIORATION DES TERRES :—Réponse à adresse ; correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et ceux d'Ontario et de Québec, au sujet du compte non liquidé de dépôt et de fonds d'amélioration des terres.

30e.. RÉCLAMATIONS POUR TERRES JALONNÉES :—Réponse à adresse; rapport de la commission composée des juges Miller et Dubuc, chargée en vertu de l'acte du Manitoba de faire rapport sur certaines réclamations pour des terres jalonnées. (*P. imp.*)

30f... PERMIS POUR COUPES DE BOIS ET EXPLOITATION DE MINES :—Réponse à adresse; copie de tous permis pour la coupe du bois et l'exploitation des mines dans les limites du territoire en contestation à l'ouest du méridien de l'extrémité orientale de l'île Hunter ; aussi, le nombre d'acres de terre concédés chaque année.

30g.. SITUATION DES HOUILLÈRES ET TERRAINS MINIERS :—Réponse à adresse ; état faisant connaître la quantité et la situation des houillères, terrains miniers et à bois dans le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, vendus, loués, concédés ou dont il a été autrement disposé, depuis l'acquisition de cette région jusqu'au premier jour de février 1882.

30h.. TERRES PUBLIQUES, RÈGLEMENTS QUANT A LA VENTE :—Réponse à ordre; règlements promulgués de temps à autre par le département de l'intérieur concernant la vente et l'administration des terres publiques dans le Manitoba, le Kéwatin et le Territoire du Nord-Ouest; aussi, concernant la vente des terrains miniers, houillers et à bois.

30i... RÈGLEMENTS CONCERNANT LES TERRES :—Réponse à adresse; copie des règlements concernant les terres en vigueur le 16 octobre 1878, et de ceux qui ont été promulgués de temps à autre depuis cette date.

30j... ACTE DE HOMESTEAD :—Réponse à ordre ; état faisant connaître le nombre d'acres de terre pris par des colons dans le Manitoba, le Kéwatin et le Territoire du Nord-Ouest, en vertu de l'acte de homestead, pendant l'année 1881 ; aussi chaque année, avant 1881.

30k.. SOMMES D'ARGENT REÇUES :—Réponse à ordre; état faisant connaître le montant total des sommes d'argent reçues pour le compte des terres fédérales, pendant le cours de l'année civile 1881. (*Pas imprimée.*)

30l... PRÉEMPTIONS :—Réponse à ordre ; état indiquant le nombre d'arpents inscrits comme préemptions au Manitoba, dans le Kéwatin et les territoires du Nord-Ouest, pendant l'année 1881. Aussi, le nombre d'arpents inscrits comme préemptions, pendant chaque année antérieure à 1881.

30m.. DROITS MINIERS :—Réponse à adresse ; ordres en conseil et règlements qui n'ont pas encore été soumis, concernant les droits miniers. (*Pas imprimée.*)

30n.. RAPPORTS DES AGENTS DES TERRES :—Réponse à ordre; rapports faits par les agents des terres du gouvernement concernant le fonctionnement de l'acte des Terres Fédérales ou des règlements relatifs aux terres dans le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest. (*Pas imprimée.*)

30o.. SITUATION DES AGENCES DES TERRES :—Réponse à ordre ; état faisant connaître le nombre et la situation des agences des terres du gouvernement établies dans le Manitoba, le Kéwatin et les territoires du Nord-Ouest, le nombre des fonctionnaires employés, et le montant payé chaque année, à titre d'appointements.

30p.. CIE DE LA BAIE D'HUDSON, RÉCLAMATIONS :—Réponse à adresse; arrêtés du conseil et instructions du département de l'intérieur relatives aux terres réclamées par la Cie de la Baie d'Hudson dans la zone réservée pour la colonisation le long de l'établissement de la Rivière-Rouge.

31..... EXPLORATION DES RIVIÈRES DE LA PAIX ET SKEENA :—Réponse à ordre; état donnant le coût de chacune des expéditions faites dans le but d'explorer la contrée avoisinant la rivière de la Paix et la Skeena, et les routes nord, pour un chemin de fer allant à l'océan Pacifique. (*Pas imprimée.*)

32.... COMMISSION DU SERVICE CIVIL :—Second rapport de la commission du service civil, daté d'Otawa, le 28 juillet 1881.

32a.. Mémorandum de la minorité de la commission du service civil, signé par MM Taché et Tilton, membres de la dite commission.

33.... MISES A LA RETRAITE :—Etat de toutes les indemnités et gratifications octroyées depuis la date du dernier état, en vertu de l'acte 33 Vict., chap. 4, intitulé : "Acte pour mieux assurer l'efficacité du service civil du Canada, en "pourvoyant à la retraite, en certains cas particuliers, des personnes qui y sont employées."

N° 33*a*.. Réponse à ordre ; état indiquant la somme totale payée chaque année depuis le 30 juin 1873, jusqu'au 30 juin 1881, à titre d'indemnité ou de compensation aux personnes qui se sont retirées du service. (*Pas imprimée.*)

34.... MANDATS ÉMIS PAR LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL :—Etat des mandats spéciaux émis par le gouverneur général conformément à l'acte 41 Victoria, chapitre 7, section 32, pour l'exercice 1880-81 ;—et un état semblable pour l'exercice 1881-82.

35 ... DÉPENSES DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT :—Réponse à ordre; état indiquant les dépenses encourues par les divers membres du gouvernement, et toute autre personne ou personnes au service du gouvernement, qui ont été envoyées en Angleterre, ou ailleurs, depuis le 10 février 1880 jusqu'à date.

36.... MONNAIE D'ARGENT :—Réponse à ordre ; correspondance et documents relatifs au monnoyage d'un approvisionnement de monnaies d'argent suffisant pour satisfaire aux besoins du commerce et du public en Canada. (*Pas imprimée.*)

36*a*.. Réponse à adresse (*Sénat*) ; état indiquant la quantité de monnaie d'argent canadienne émise par le gouvernement du Canada, depuis le 1er juillet 1867 jusqu'au 1er mars 1881, indiquant aussi la quantité de chaque dénomination émise, etc. (*Pas imprimée.*)

37.... ARBITRAGE DES LIMITES :—Réponse à adresse ; correspondance échangée entre le gouvernement d'Ontario et les autorités fédérales au sujet de l'arbitrage des limites.

37*a*.. Réponse à adresse; correspondance qui n'a pas encore été soumise à cette Chambre, au sujet des limites nord et ouest d'Ontario.

37*b*.. Réponse à adresse ; correspondance échangée avec le lieutenant-gouverneur d'Ontario, depuis le 27 janvier dernier, concernant l'arbitrage des limites ; aussi toute correspondance, etc., relative à la nomination d'arbitres.

38.... RECENSEMENT :—Message transmettant copie du recensement numérique du Canada, fait en vertu de l'acte 42 Victoria, chapitre 21. (*Pas imprimé.*)

38*a*.. Rapport du ministre de l'agriculture, en ce qui concerne le recensement, etc., et les instructions adressées au officiers chargées du second recensement du Canada, 1881. (*Pas imprimé.*)

38*b*.. Réponse à ordre ; pour une description complète de la localité comprise dans chaque sous-district de recensement de *a* à *f*, inclusivement, du district de recensement n° 192 : "les territoires ;" aussi, la carte indiquant les limites de chacun de ces sous-districts. (*Pas imprimée.*)

38*c*.. Réponse à ordre ; pour un état indiquant les noms de tous les officiers et énumérateurs employés au recensement de 1881, dans le comté de Saint-Jean ; les sommes payées à chacun d'eux pour honoraires, etc (*Pas imprimée.*)

38*d*. Réponse à ordre ; état faisant connaître le nom des personnes qui ont fait le recensement de 1881 dans le comté de Rimouski et le montant que chacune d'elle a reçu pour ses honoraires, etc. (*Pas imprimée.*)

39.... TERRAINS HOUILLERS :—Copie des règlements concernant les terrains houillers.

40.... BILL DES CRIMINELS FUGITIFS :—Correspondance entre le gouvernement impérial et celui du Canada relative au bill projeté concernant les criminels fugitifs. (*Sénat.*)

41.... TÉLÉGRAPHE SOUS-MARIN :—Réponse à adresse (*Sénat*) ; correspondance, etc., relative au projet de Sandford Fleming, de correspondre avec l'Asie au moyen d'un câble sous-marin, ainsi que les documents s'y rattachant.

41*a*.. Réponse à adresse (*Sénat*) ; correspondance, depuis le 19 mars 1881, entre le gouvernement du Canada et M. Sandford Fleming, concernant un télégraphe sous-marin entre la côte occidentale du Canada et l'Asie.

42.... MOULINS ET FABRIQUES :—Rapport des commissaires chargés de faire une enquête sur le fonctionnement des moulins et fabriques du Canada, et sur la main-d'œuvre qui y est employée.

43.... CAISSE D'ÉPARGNE DU GOUVERNEMENT :—Réponse à ordre ; nombre de personnes qui ont déposé à la caisse d'épargne du gouvernement, pendant la dernière année financière, des sommes au-dessous de dix piastres.

N° 43*a*.. CAISSE D'ÉPARGNE DU GOUVERNEMENT :—
Coût des succursales :—
Réponse à ordre ; état indiquant le coût du maintien des caisses d'épargne du gouvernement du Canada pendant les exercices expirés le 30 juin 1879, 1880 et 1881, respectivement.

43*b*.. Instructions aux agents :—
Copie du rapport d'un comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur géneral en conseil le 24 mars 1881, touchant les instructions adressées à des agents pour la gestion des caisses d'épargne du gouvernement du Canada.

43*c*.. Argent expédié :—
Réponse à ordre ; état faisant connaître le montant d'argent expédié par mandats-poste, dans tous pays pendant l'année 1881, et le coût de ces mandats. (*Pas imprimée.*)

44.... INTÉRÊT SUR LA DETTE PUBLIQUE :—Réponse à adresse ; correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et MM. Glyn et Baring au sujet de toute modification dans les conventions intervenues pour le solde de l'intérêt sur la dette publique, etc.

45.... RECETTES ET DÉPENSES, FONDS CONSOLIDÉ :—Réponse à ordre ; recettes et dépenses imputables au fonds consolidé, du 1er juillet 1881 au 20 février 1882. (*Pas imprimée.*)

45*a*.. Réponse à ordre ; recettes et dépenses imputables au fonds consolidé, du 1er juillet au 1er février des exercices expirés le 30 juin 1874, 1875, 1876, 1877, 1878, 1879, 1880, 1881 et 1882, respectivement. (*Pas imprimée.*)

46.... ARGENT EN DÉPÔT :—Réponse à ordre ; état faisant connaître le montant d'argent déposé, en date du 1er février 1882, en Canada ou ailleurs, ainsi que les noms des banques où ces dépôts ont été faits, et le taux d'intérêt, etc.

46*a*.. Réponse à ordre ; état faisant connaître le montant total déposé dans des banques du Canada, dans les derniers jours de chaque mois de l'exercice 1880-81. (*Pas imprimée.*)

47.... RIVIÈRE RISTIGOUCHE :—Réponse à ordre ; rapports de H. F. Perley, écr, et de C. F. Roy, écr, au sujet du chenal de la traverse de la rivière Ristigouche. (*Pas imprimee.*)

48.... CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE :—Réponse à adresse ; copie des devis, soumissions, correspondance, etc., et de toutes autres pièces concernant l'adjudication des travaux du chemin de fer entre Emory's Bar et Port-Moody, C.A.

48*a*.. Ditto supplémentaire.

48*b*.. Convention intervenue entre John Paterson et Sa Majesté la reine Victoria, pour la construction de gares de section, etc., sur la ligne du Pacifique canadien entre Yale et le lac Kamloops, C.A. (*Pas imprimée.*)
Aussi, entre Andrew Onderdonk et Sa Majesté la reine Victoria, etc., etc., pour la construction de la section du chemin de fer du Pacifique canadien entre Emory's Bar et Port-Moody, C.A. (*Pas imprimée.*)
Aussi, entre Andrew Onderdonk et Sa Majesté la reine Victoria, etc., etc., pour la construction d'un pont en acier ou en fer sur la rivière Fraser, à Lytton, C.A. (*Pas imprimée.*)
Aussi, entre Walter Oliver et Sa Majesté la reine Victoria, etc., etc., pour la construction d'une gare à voyageurs et à marchandises au Portage-du-Rat, sur le chemin de fer du Pacifique canadien, pour la somme de $1,925,—et d'un appentis, pour la somme de $125,—total $2,050,—avant le 15 août 1881. (*Pas imprimée.*)
Aussi, le contrat conclu avec Robert Ferres, Peter Paul et George Millwar, entrepreneurs, pour le transport des approvisionnements des ingénieurs sur la ligne du Pacifique canadien, depuis l'extrémité de la section 15 jusqu'à la section 42. (*Pas imprimée.*)

48 .. Réponse à ordre ; lettres et rapports adressés par l'ingénieur en chef au ministre des chemins de fer, et par l'ingénieur du district de Manitoba à l'ingénieur en chef, au sujet de l'augmentation des quantités, dans le contrat n° 15 du chemin de fer du Pacifique. (*Pas imprimée.*)
Aussi, copie des instructions données à M. Haney, et aussi, un état indiquant quelles modifications ont été faites dans les rampes et les courbes depuis l'hiver 1879-80. (*Pas imprimée.*)

48*d*.. Réponse à ordre ; droits de péage à imposer sur le chemin de fer du Pacifique canadien.

Nº 48*e*.. CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE :—Réponse à adresse ; arrêté du conseil concernant la charte pour la construction du chemin de fer du Pacifique canadien, la charte elle-même ; le dépôt d'un million, et la définition du terme "capital."

48*f*... Réponse à adresse ; correspondance depuis le 22 décembre 1880, avec Smith, Ripley et Cie, relativement au contrat de l'embranchement de la Baie Georgienne du chemin de fer du Pacifique. *(Pas imprimée.)*

48*g*.. Réponse à adresse ; correspondance concernant le tarif du transport des voyageurs et des marchandises sur toute voie ferrée exploitée par la compagnie du chemin de fer du Pacifique, et tous rapports et ordres en conseil affectant ces tarifs ; et tous tarifs spéciaux.

48*h*.. Réponse à ordre ; correspondance au sujet de tout chemin de fer existant ou projeté que la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique prétend devoir porter atteinte aux droits que lui donne son contrat.

48*i*... Réponse à ordre ; relevés indiquant les quantités approximatives des diverses classes de travaux pour la construction du chemin de fer du Pacifique entre Port-Moody et Yale. *(Pas imprimée.)*

48*j*... Réponse à ordre ; copie du chèque déposé par Andrew Onderdonk en même temps que la soumission qu'il a présentée pour la construction du chemin de fer de Port-Moody à Emory's Bar, et qui a été accepté. *(Pas imprimée.)*

48*k*.. Réponse à ordre du 21 février 1881 ; copie de tout contrat passé entre un nommé Ham McMicken, agissant en son propre nom ou comme agent, et T. J. Lynskey, surintendant de la ligne du chemin de fer du Pacifique canadien, de Emerson à Saint-Boniface, concernant le transport et la livraison de marchandises à Winnipeg, etc. *(Pas imprimée.)*

48*l*... Réponse à ordre du 21 février 1881 ; lettres, documents, etc., se rapportant aux difficultés entre un nommé Ham McMicken, ou T. J. Lynskey et Robert Tait, au sujet de la traverse entre Saint-Boniface et Winnipeg. *(Pas imprimée.)*

48*m*.. Réponse à ordre du 11 février 1881 ; état donnant le coût des explorations et du tracé des seconds 100 milles du chemin de fer du Pacifique à l'ouest de la rivière Rouge, depuis le 1er janvier 1879 jusqu'au 1er février 1881. *(Pas imprimée.)*

48*n* . Réponse à adresse ; correspondance échangée avec la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien au sujet de la direction suivie par aucune partie du dit chemin de fer, y compris aucun de ses embranchements, et un état de la dépense faite par le gouvernement sur la ligne par lui construite à l'ouest de Winnipeg.

48*o*.. Réponse à adresse ; correspondance, etc., se rapportant à tous les paiements de deniers faits à la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, et un état détaillé de tous tels paiements. *(Pas imprimée.)*

48*p*.. Réponse à adresse ; correspondance se rapportant à l'acceptation des obligations hypothécaires de la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, par le gouvernement, pour toute fin publique.

48*q*.. Réponse à adresse ; correspondance relative à tous octrois de terres faits à la compagnie du chemin de fer du Pacifique. *(Pas imprimée.)*

48*r*.. Réponse à ordre ; correspondance échangée entre la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, concernant toutes réclamations faites pour la dite compagnie pour de la pierre, etc., employée. *(Pas imprimée.)*

48*s*... Réponse à ordre ; état détaillé de tous les dépôts en espèces faits par la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien entre les mains du gouvernement ; aussi, de toutes les acquisitions faites par la compagnie du gouvernement. *(Pas imprimée.)*

48*t*... Rapport de la commission royale sur le chemin de fer du Pacifique canadien, volumes 1 et 2 des témoignages donnés devant la commission. *(Pas ré-imprimé comme document de la session.)*

48*u*.. Réponse à ordre ; état détaillé des sommes déjà dépensées pour la commission du chemin de fer du Pacifique, et correspondance, etc., relative à l'impression de la preuve ou du rapport. *(Pas imprimée.)*

48*v*.. Réponse supplémentaire à adresse ; annonces, devis, etc., concernant l'adjudication des travaux du chemin de fer entre Emory's Bar et Port-Moody, Colombie anglaise.

MATIÈRES DU VOLUME N° 10.

No 59.... TABAC CANADIEN :—Réponse à ordre ; état constatant le montant détaillé, par comtés, des revenus produits par la taxe sur le tabac canadien, le montant détaillé de ce que la perception des droits sur le tabac canadien a coûté, et le montant produit par les amendes perçues entre le 1er janvier et le 31 décembre 1881.

59a.. Réponse à ordre ; état indiquant le montant des droits perçus sur le tabac canadien ; le montant des timbres émis, etc., et de toutes sommes payées à même le trésor. (*Pas imprimée.*)

59b.. Réponse à ordre ; état de tout le tabac de provenance canadienne saisi par les officiers du département du revenu de l'intérieur dans la province de Québec pendant les années 1875, 1876, 1877 et 1878. (*Pas imprimée.*)

59c.. Réponse à ordre ; listes des personnes nommées comme inspecteurs du tabac en vertu de 42 Vic., ch. 19. (*Pas imprimée.*)

59d.. Réponse à ordre ; liste donnant les noms des personnes du second district d'enregistrement du comté de Rimouski qui ont payé la taxe sur le tabac cultivé et vendu par elles. (*Pas imprimée.*)

60.... PORT DE KINGSVILLE :—Réponse à ordre ; rapports de H. P. Perley, écr., ingénieur en chef du département des travaux publics, concernant le port de Kingsville. (*Pas imprimée.*)

61.... AMENDES ET SAISIES :—Réponse à ordre ; état indiquant le nombre de saisies faites à chaque port d'entrée en Canada, pendant l'exercice expiré le 30 juin 1881 ; le montant des amendes imposées, et la manière dont il en a été disposé. (*Pas imprimée.*)

61a.. Réponse à ordre ; état indiquant le nombre, la nature et la cause des diverses saisies opérées dans les différents ports d'entrée du Canada, depuis le 30 juin 1881 jusqu'au 1er janvier 1882, et le montant des amendes imposées dans chaque cause entendue. (*Pas imprimée.*)

62.... INSPECTION DES BATEAUX À VAPEUR :—Réponse à ordre ; copie de toutes règles et règlements concernant l'inspection des bateaux à vapeur en vigueur pendant les années 1879 et 1880 ; aussi, copie de tout certificat d'inspection donné au steamer *Waubuno*, naviguant sur la baie Georgienne, lac Huron, en 1879. (*Pas imprimée.*)

63.... STEAMER NAPOLÉON III :—Réponse à ordre ; rapports relatifs à la condition de la machine et des chaudières du steamer du gouvernement *Napoléon III*, depuis le 1er janvier 1878 ; aussi, copie des soumissions pour la machine et les chaudières, etc. (*Pas imprimée.*)

64.... NAVIRES DES E.-U. ENREGISTRÉS AU CANADA :—Réponse à ordre ; état indiquant le nombre des navires à voiles ou à vapeur qui ont été construits aux Etats-Unis et enregistrés en Canada entre le 1er janvier 1878 et le 1er janvier 1880. (*Pas imprimée.*)

64a.. Réponse à ordre ; état faisant connaître le nom et le nombre de tous bâtiments ou navires à voiles qui ont péri dans les eaux de l'intérieur du Canada depuis 1870, ainsi que la valeur des cargaisons et le nombre de vies perdues, et les causes connues de la perte de ces navires. (*Pas imprimée.*)

64b.. Réponse à adresse ; correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et toutes autres personnes touchant la perte de navires dans les eaux de l'intérieur par suite de surcharge ou de déplacement de la cargaison. (*Pas imprimée.*)

65.... FONDS DES MARINS MALADES :—Réponse à ordre ; état donnant les montants annuels perçus sur les navires qui ont fréquenté la rivière Saguenay depuis le 1er juillet 1867 jusqu'au 1er juillet dernier, pour le fonds des marins malades. (*Pas imprimée.*)

66.... STEAMER DRUID :—Réponse à ordre ; copie de toutes soumissions expédiées au département de la marine et des pêcheries pour la construction de nouvelles roues à palettes, etc., à la machine du steamer du gouvernement le *Druid* ; aussi, des rapports des ingénieurs-mécaniciens, etc. (*Pas imprimée.*)

67.... DÉMISSION DE A. S. MCEDWARDS :—Réponse à ordre ; documents relatifs à la démission de A. S. McEdwards, ci-devant directeur de poste de Neustadt. (*Pas imprimée.*)

68.... QUAI À LA POINTE-AUX-TREMBLES :—Réponse à ordre ; rapport de l'ingénieur nommé par le gouvernement, sur la possibilité de la construction d'un quai à la Pointe-aux-Trembles, dans le comté de Portneuf ; aussi copie du plan, etc. (*Pas imprimée*)

69.... RAPPORTS DES CIES DE CHEMINS DE FER DE LA N.E. :—Rapports fournis par des compagnies de chemins de fer dans la Nouvelle-Ecosse, en conformité de l'acte 38 Vic., chap. 25. (*Pas imprimés.*)

N° 70.... Pont Louise:—Réponse à ordre; correspondance échangée entre le département des chemins de fer et le conseil de la ville de Winnipeg, au sujet du pont Louise. (*Pas imprimée.*)

71... Pêche à l'anguille, rivière Richelieu:—Réponse à adresse (*Sénat*); documents portant diverses dates entre janvier 1874 et le 18 mars 1881, en la possession du département de la marine et des pêcheries, relativement aux droits de Joseph Goyette, Pierre Dionne et Toussaint Huot, dans une pêche à l'anguille sur la rivière Richelieu. (*Pas imprimée.*)

72.... Université Laval:—Réponse à adresse; copie de l'acte passé par la législature de Québec à sa dernière session concernant l'université Laval, et de toutes requêtes demandant le désaveu de cet acte. (*Pas imprimée.*)

73.... Navires canadiens et produits français:—Réponse à adresse (*Sénat*); concernant la vente de navires de contruction canadienne en France aux mêmes termes que les navires de construction britannique; aussi, quant à l'admission de produits français en Canada à de meilleures conditions. (*Pas imprimée.*)

74.... Télégraphe du Cap Sable:—Réponse à ordre; correspondance échangée avec le ministère des travaux publics, demandant au gouvernement de pourvoir à l'établissement d'une communication télégraphique entre l'île du Cap Sable et la terre ferme, dans le comté de Shelburne. (*Pas imprimée.*)

75.... Acte concernant les mines, Québec:—Réponse à adresse; copie de l'acte passé par la législature de Québec, à la session de 1880, concernant les mines; de toutes requêtes demandant le désaveu du dit acte; du rapport du ministre de la justice. (*Pas imprimée.*)

76.... Arrérages dus aux sauvages:—Réponse à adresse; correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et celui d'Ontario au sujet des arrérages dus aux sauvages des lacs Huron et Supérieur, en vertu du traité Robinson.

77.... Quai de Saint-Michel:—Réponse à ordre; rapport concernant les améliorations, etc., à faire au quai de Saint-Michel, comté de Bellechasse. (*Pas imprimée.*)

78.... Jetée de la Cie de steamers de l'Acadie:—Réponse à ordre; correspondonce relative à la construction de la jetée de la Cie de steamers de l'Acadie, à Annapolis, et toutes évaluations du coût de la dite jetée. (*Pas imprimée.*)

79.... Communication d'hiver, I.P.E.:—Réponse à ordre; correspondance relative à l'amélioration de la communication d'hiver entre l'Ile du Prince-Edouard et la terre ferme.

79*a*.. Réponse supplémentaire " " "

80.... Approvisionnements de la police à cheval du Nord-Ouest:—Réponse à ordre; copie du contrat conclu en 1880 par le gouvernement avec J. G. Baker et Cie, de Fort-Benton, pour la fourniture d'approvisionnements à la police à cheval du Nord-Ouest.

81.... Chemin de fer Intercolonial:—Réponse à ordre; copie de tous les tarifs de transport des marchandises ou des voyageurs sur le chemin de fer Intercolonial et le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard, et un état de tous les tarifs spéciaux. (*Pas imprimée.*)

81*a*.. Réponse à ordre; état donnant les comptes des approvisionnements tirés des magasins du chemin de fer Intercolonial, à Moncton, pendant les années 1879 et 1880. (*Pas imprimée.*)

81*b*.. Réponse à ordre; état indiquant la moyenne du nombre de milles du chemin de fer Intercolonial mis en opération chaque année depuis qu'aucune partie de ce chemin a été ouverte au trafic; les frais d'exploitation du chemin, par mille; la quantité moyenne du fret transporté et la moyenne des recettes, par mille.

81*c*.. Réponse à ordre; état indiquant les frais d'exploitation et les recettes du chemin de fer Intercolonial pour chacune des années 1877, 1878, 1879, 1880 et 1881, le nombre des employés et leurs salaires, et le nombre de milles parcourus.

81*d*.. Réponse à ordre; état indiquant le nombre de locomotives, wagons, etc., appartenant au chemin de fer Intercolonial, qui subissent des réparations dans les différents ateliers du dit chemin de fer. (*Pas imprimée.*)

81*e*.. Réponse et réponse supplémentaire à ordre; soumissions, correspondance, etc., concernant l'achat de wagons à houille, de seconde main, de B. Burland ou par son entremise.

Nº 81*f*.. CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL :—Réponse à ordre ; copie de la plainte de Joseph St-Laurent au sujet d'un cheval tué par les wagons sur l'embranchement de l'Intercolonial à Rimouski, et le rapport de M. Rennie y annexé. (*Pas imprimée.*)

81*g*.. Réponse à ordre ; rapports faits par Frank Shanly sur des demandes d'indemnité présentées par des entrepreneurs ou autres, sur le chemin de fer Intercolonial.

81*h*.. Réponse à ordre ; état faisant connaître quels embranchements et voies d'évitement du chemin de fer Intercolonial ont été construits ou commencés pendant l'année expirée le 31 décembre 1881 ; l'étendue et le coût de chacun de ces travaux ; etc.

81*i*.. Réponse à ordre ; état détaillé des diverses sommes formant le montant de $24,372.54, cité dans le rapport du ministre des chemins de fer et canaux, annexe nº 3, comme ayant été dépensé pour l'achèvement de l'Intercolonial. (*Pas imprimée.*)

81*j*.. Réponse à ordre ; état faisant connaître le coût total, jusqu'à date, de la partie de l'Intercolonial entre la Rivière-du-Loup et le terminus de ce chemin à Hadlow ou Jonction de la Chaudière.

81*k*.. Etat comparatif des opérations du chemin de fer Intercolonial, depuis le 1er juillet 1876 jusqu'en 1880-81.

81*l*.. Compte du capital, chemin de fer Intercolonial, de la quantité de matériel roulant livré et à livrer, et de la dépense faite et à faire à ce sujet, du 1er juillet 1874 au 1er juillet 1883.

81*m*.. Mémoire sur le renouvellement des rails d'acier, chemin de fer Intercolonial, depuis les années 1874-75 jusqu'à 1878-79.

81*n*. Réponse à ordre ; état indiquant la quantité de houille de Spring-Hill livrée à St-Jean et aux stations intermédiaires, par l'Intercolonial, pendant l'année expirée le 31 décembre 1881 ; aussi, le tarif du transport, etc. (*Pas imprimée.*)

81*o*.. Réponse à ordre ; tous les documents se rapportant à la réclamation de Félix Caron et Henriette Chouinard, tous deux de St-Jean-Port-Joli, contre l'Intercolonial. (*Pas imprimée.*)

81*p*.. Réponse à ordre ; état faisant connaître combien de machines-locomotives, voitures à voyageurs, wagons à marchandises et à charbon et autre matériel roulant, ont été achetés ou donnés à l'entreprise, ou construits dans les ateliers du gouvernement, pendant l'année expirée le 31 décembre 1881.

81*q*.. Réponse à ordre ; rapport des hommes de section au sujet des dommages causés par le feu des locomotives à la propriété de M. Ferd. Bellavance. (*Pas imprimée.*)

81*r*.. Réponse à ordre ; annonces ou circulaires demandant des soumissions pour la fourniture du fer et du fer ouvré, etc., requis pour le chemin de fer Intercolonial pendant la période comprise entre le 30 juin 1881 et le 31 décembre 1881.

82.... FRONTIÈRES DU MANITOBA :—Réponse à adresse ; copie de la proclamation qui met en vigueur l'acte à l'effet d'étendre les limites de la province du Manitoba. (*Pas imprimée.*)

82*a*.. Réponse à adresse ; dépêches entre les gouvernements du Canada et du Manitoba concernant l'extension des limites du Manitoba, et aussi concernant les nouveaux octrois en argent à cette province.

83.... FABRIQUES, COMMISSAIRES :—Réponse à ordre ; instructions adressées aux commissaires chargés de faire une enquête sur les fabriques, et toute correspondance échangée avec eux, y compris les instructions et la correspondance relatives aux informations sur des sujets autres que ceux traités dans leur rapport déposé sur le bureau ; aussi les relevés détaillés en la possession du gouvernement, etc.

84.... COTONS CANADIENS ET ÉTRANGERS :—Réponse à ordre ; relevés, en la possession du gouvernement, indiquant le coût de certaines marques déterminées de cotons gris et blanc de fabrique canadienne ou étrangère de qualités semblables. (*Pas imprimée.*)

85.... SÉNATEUR FABRE :—Réponse à adresse (*Sénat*) ; correspondance entre le gouvernement et le sénateur Fabre au sujet de la compensation payée à ce dernier pour frais de voyages et autres. (*Pas imprimée.*)

N° 86.... Service météorologique :—Réponse à ordre; état détaillé indiquant les sommes payées pour le service météréologique du Canada, pendant les années 1877, 1878, 1879, 1880 et 1881. (*Pas imprimée.*)

87.... Cie Anglo-canadienne de prêt et de placements :—Liste des actionnaires, ainsi qu'un état de ses affaires. (*Pas imprimée.*)

88.... Bureau de poste de London :—Réponse partielle à adresse ; rapport fait par l'inspecteur des postes, Dewe, vers 1880, sur les défauts et irrégularités du bureau de poste de London. (*Pas imprimée.*)

88a.. Réponse supplémentaire à adresse; rapport fait par l'inspecteur des postes, Dewe, vers 1880, sur les défauts et irrégularités du bureau de poste de London. (*Pas imprimée.*)

88b.. Réponse à adresse ; correspondance, etc., concernant J. J. Ross et J. Gordon, ci-devant commis dans le bureau de poste de London, et leur mise à la retraite. (*Pas imprimée.*)

89.... Bureau télégraphique sur l'ile Vancouver :—Réponse à ordre: documents demandant de prolonger le réseau télégraphique sur la côte est de l'île Vancouver, de Nanaïmo à Comox. (*Pas imprimée.*)

90.... Remorqueur Annie Stewart :—Réponse à ordre; état faisant connaître les travaux exécutés pour le gouvernement par le bateau remorqueur *Annie Stewart*, pendant les trois dernières années; aussi copie de tous traités ou marchés conclus avec les propriétaires du dit bateau. (*Pas imprimée.*)

91.... Mouture en entrepôt :—Réponse à adresse ; correspondance, règlements, etc., concernant la mouture en entrepôt; un état de toutes obligations données en vertu des règlements, un exposé de la décision prise à leur sujet, et de l'état actuel des choses relativement à chaque obligation, etc. (*Pas imprimée.*)

92.... Farines de blé, d'avoine, etc., dans la Nouvelle-Ecosse :—Réponse à ordre; état détaillé de la farine de blé, farine d'avoine et du maïs importés pour la consommation dans les différents ports douaniers de tous les comtés de la province de la Nouvelle-Ecosse, du 15 mars 1879, au 30 septembre 1881.

93.... Importation, etc., au port de St-Hyacinthe :—Réponse à ordre; état des importations au port de St-Hyacinthe, du 1er juillet 1881 au 1er février 1882; aussi, un état des recettes et des dépenses au même port pendant la même période. (*Pas imprimée.*)

94.... Barils à fleur, etc. :—Réponse à ordre; correspondance en la possession du gouvernement, relativement à l'emploi de barils dans lesquels de la fleur avait été importée, dans le but d'exporter de la fleur du Canada pour éluder les règlements concernant le drawback. (*Pas imprimée.*)

95.... Mise a la retraite de James D. Dixon :—Réponse à ordre; correspondance relative à la mise à la retraite de James D. Dixon, percepteur des douanes à Sackville, et à la nomination de William C. Milner, son successeur. (*Pas imprimée.*)

96.... Liste des compagnies étrangères d'assurance sur la vie :—Réponse à ordre ; liste des noms des Cies étrangères d'assurance sur la vie qui ont fait des dépôts entre les mains du gouvernement pour le seul avantage des porteurs de polices canadiens. (*Pas imprimée.*)

97.... Communication postale, comté du Saguenay :—Réponse à ordre; requête et correspondance adressées au gouvernement, concernant les communications postales sur la partie de la côte nord du fleuve St-Laurent qui se trouve comprise dans le comté de Saguenay. (*Pas imprimée.*)

98.... Niveau d'eau dans le lac Manitoba :—Réponse à ordre; rapports faits par les ingénieurs et correspondance concernant l'abaissement du niveau de l'eau dans le lac Manitoba. (*Pas imprimée.*)

98a.. Réponse supplémentaire à ordre ; rapports faits par des ingénieurs et correspondance concernant l'abaissement du niveau de l'eau dans le lac Manitoba. (*Pas imprimée.*)

99.... Laine importée :—Réponse à ordre; état faisant connaître le nombre de livres de laine importée en Canada depuis le 30 juin 1881, et le montant des droits perçus. (*Pas imprimée.*)

100.. Dépense, ligne télégraphique de Selkirk :—Réponse à ordre; état des recettes et des dépenses se rattachant à l'entretien et au fonctionnement de la ligne télégraphique entre Selkirk et Edmonton, et de celle qui relie Selkirk à Winnipeg, séparément. (*Pas imprimée.*)

Nº 101.. STATIONS DE QUARANTAINE POUR BESTIAUX :—Réponse à ordre; liste des stations de quarantaine autorisées en conformité des règlements concernant l'importation du bétail pour fins de reproduction. (*Pas imprimée.*)

102.. JAMES ANDERSON, AGENT DES BOIS DE LA COURONNE, WINNIPEG :—Réponse à ordre; instructions adressées par Lindsay Russell, écr., sous-chef du département de l'intérieur, à James Anderson, agent des terres de la couronne à Winnipeg, relativement à la disposition des coupes de bois pour la fabrication du bois de service, des traverses de chemins de fer ou du bois de chauffage, depuis le 1er mars 1881. (*Pas imprimée.*)

103.. CHEMINS DE FER PROVINCIAUX :—Réponse à adresse; copie de toute résolution d'aucun corps législatif provincial transmise à Son Excellence au sujet de l'exercice, par le parlement du Canada, du pouvoir de déclarer d'utilité générale les chemins de fer provinciaux. (*Pas imprimée.*)

104.. NOMINATION DE THOMAS RYAN :—Réponse à ordre; correspondance au sujet de la nomination de M. Thomas Ryan comme ingénieur à la douane de Montréal, avec la date de telle nomination. (*Pas imprimée.*)

105.. CALE SÈCHE DE PICTOU :—Réponse à ordre; correspondance concernant la construction d'une cale sèche à Pictou. (*Pas imprimée.*)

106.. E. B. WOOD, JUGE EN CHEF, MANITOBA :—Réponse à adresse; réponse de l'honorable Edmund Burk Wood, juge en chef de la province du Manitoba, à la pétition de Henry J Clark, C.R., de Winnipeg, et autres, présentée à la chambre des Communes le 4 mars 1881.

107.. PASSAGES À NIVEAU, TORONTO :—Réponse à ordre; rapports des ingénieurs du gouvernement concernant les divers passages à niveau sur les rues Queen et Dufferin, dans la cité de Toronto. (*Pas imprimée.*)

108.. BANQUE DU HAUT-CANADA :—Mémoire concernant les biens de la ci-devant banque du Haut-Canada.

108*a*. Etat de la dette de la banque du Haut-Canada au gouvernement, s'élevant à $1,150,000, jusqu'à date.

109.. COLLÈGE MILITAIRE ROYAL :—Réponse à ordre; état faisant connaître les divers changements opérés dans l'organisation du collège militaire royal, depuis sa création jusqu'au 1er février 1882. (*Pas imprimée.*)

109*a* Réponse à ordre; liste complète des cadets nés aux Etats-Unis qui ont suivi ou qui suivent actuellement les cours du collège militaire royal. (*Pas imprimée.*)

109*b*. Réponse à ordre; état faisant connaître le nombre de cadets qui ont été admis au collège militaire royal depuis son ouverture; le nombre de ceux qui ont été gradués et de ceux qui ont quitté le collège sans être gradués; le nombre de ceux qui suivent actuellement les cours du collège. (*Pas imprimée.*)

109*c*. Réponse à ordre; noms des gradués ayant des commissions dans la milice qui ont assisté aux exercices des bataillons auxquels ils sont attachés depuis le mois de juillet 1880. (*Pas imprimée.*)

109*d*. Réponse à ordre; état faisant connaître le salaire payé au professeur Ferguson, le nombre de cadets qui fréquentent ses cours, et le nombre de lectures qu'il a données depuis le 1er novembre 1881 jusqu'au 1er février 1882. (*Pas imprimée.*)

109*e*. Réponse à ordre; noms des personnes qui composent l'état-major et des employés de toute classe du collège militaire Royal, les salaires et indemnités payés à chacun, ainsi que leurs attributions. (*Pas imprimée.*)

109*f*. Réponse à ordre; correspondance échangée entre le commandant du collège militaire royal et le département de la milice touchant la nomination d'un capitaine des cadets du collège en remplacement du major Ridout. (*Pas imprimée.*)

109*g*. Réponse à ordre; correspondance échangée entre le commandant du collège militaire royal de Kingston, le major général commandant la milice, et le ministre de la milice, au sujet de la destitution du major Ridout, qui faisait partie de l'état-major du dit collège. (*Pas imprimée.*)

110.. EXPÉDITION DE LA RIVIÈRE-ROUGE :—Réponse à adresse; état indiquant le nom des officiers qui ont pris part à l'expédition de la Rivière-Rouge, en 1870-71, tant ceux des carabiniers d'Ontario que des carabiniers de Québec. (*Pas imprimée.*)

N° 111.. LIEUT.-COLONEL FLETCHER :—Réponse à ordre ; correspondance échangée avec le ministère de la milice et de la défense au sujet de la mise à la retraite du lieutenant-colonel John Fletcher, ex-aide-adjudant général du district militaire n° 5, et du bonus qui lui a été accordé lors de sa mise à la retraite. (*Pas imprimée.*)

112.. COUR SUPRÊME :—Ordre général n° 80 de la cour suprême du Canada, conformément aux dispositions de la section 79 de l'acte de la cour suprême et de l'échiquier. (*Pas imprimée.*)

113.. DÉPENSES EN ANGLETERRE :—Réponse à ordre ; état indiquant les dépenses encourues par les différents membres du gouvernement et toute autre personne ou personnes au service du gouvernement qui ont été envoyés en Angleterre ou ailleurs, depuis le 10 février 1880 jusqu'à ce jour.

114.. SIR A. T. GALT :—Réponse à ordre ; état indiquant toutes les sommes payées à sir A. T. Galt à titre de haut commissaire ; aussi, les sommes payées pour le loyer et l'ameublement de sa résidence à Londres ; aussi, les sommes payées pour ses frais de voyage depuis le 1er juillet 1878.

115.. QUAI DE MATANE :—Réponse à ordre ; rapport de l'ingénieur touchant les réparations faites au quai de Matane et aux améliorations qu'il y aurait à faire au port dans cette localité. (*Pas imprimée.*)

116.. RIVIÈRE COURTNEY :—Réponse à ordre ; rapport des agents fédéraux sur la rivière Courtney, dans le district de Comox. (*Pas imprimée.*)

117.. DROITS PAYÉS SUR GRAIN, ETC. :—Réponse à ordre ; état indiquant la quantité et la valeur des articles suivants importés pour la consommation, et les droits perçus sur ces articles : Céréales et leurs produits, animaux, fruits et provisions, pour les années 1878-79, 1880-81.

118.. HOUILLE EXPORTÉE :—Réponse à ordre ; état indiquant la quantité de houille exportée des ports de la Nouvelle-Ecosse pendant les années 1877-78, 1878-79, 1879-80 et 1880-81, et les pays où elle a été exportée ; aussi, la quantité de houille transportée par la voie des canaux du Saint-Laurent, etc.

119.. CHALOUPIERS DE LA DOUANE, QUÉBEC :—Réponse à ordre ; copie de toute requête des chaloupiers de la douane, de la cité de Québec, demandant qu'un costume officiel leur soit fourni, et les réponses données à ces requêtes. (*Pas imprimée.*)

120.. MARCHANDISES MANUFACTURÉES À QUÉBEC :—Réponse à ordre ; état des marchandises qui ont été manufacturées dans la province de Québec et exportées à la Colombie-Anglaise du 1er janvier 1880 au 1er janvier 1882 ; aussi de leur valeur. (*Pas imprimée.*)

121.. MILICE :—Réponse à ordre ; état des dépenses encourues pour le service de la milice en Canada, du 1er juillet 1874 au 1er juillet 1879, et depuis le 1er juillet 1879 jusqu'à date. (*Pas imprimée.*)

121*a*. Réponse à ordre ; rapport du général Luard ou de tout autre officier ou de toute cour d'enquête concernant des affaires relatives au commandement du 27me bataillon de la milice volontaire ou à la discipline qui y est observée ; aussi, copie des plaintes de tout officier du dit bataillon. (*Pas imprimée.*)

122.. SON HONNEUR LE JUGE JETTÉ :—Réponse à ordre ; copie de l'opinion ou du jugement de Son Honneur je juge Jetté dans une cause récente affectant la validité du mariage dans la province de Québec, et dans laquelle certaines questions ont été déférées à l'autorité ecclésiastique. (*Pas imprimée.*)

123.. CAPITAINE ALLAN :—Réponse à adresse ; correspondance concernant la destitution ou la démission du capitaine Allan. (*Pas imprimée.*)

124.. RÉCLAMATIONS DE MINEURS MÉTIS :—Réponse à ordre ; réclamations faites en conformité de l'acte du Manitoba par des mineurs métis ou autres qui étaient absents temporairement à la date du 15 juillet 1880. (*Pas imprimée.*)

125.. BAIE GEORGIENNE :—Réponse à ordre ; correspondance relative au système adopté pour les permis accordés aux bateaux de pêche, et à son fonctionnement pour ce qui concerne la baie Georgienne, Ontario ; toutes demandes concernant la formation d'une compagnie dans le but de devenir seule permissionnaire pour la totalité ou la plus grande partie de ces fonds de pêche. (*Pas imprimée.*)

126.. PORT DE SOURIS, I.P.E. :—Réponse à ordre ; correspondance, etc., concernant les améliorations du port de Souris-Ouest, dans l'Ile du Prince-Edouard. (*Pas impr.*)

127.. DOUANES D'HAMILTON :—Réponse à ordre ; pétition présentée par les citoyens d'Hamilton pour l'achat d'un emplacement, en vue d'y construire une nouvelle maison de douane. (*Pas imprimée.*)

Nº 128.. Impressions publiques :—Réponse à ordre ; état indiquant le montant payé pour impressions, par ordre du gouvernement, à quelque personne ou personnes autres que l'entrepreneur des impressions du parlement.

129.. Annonces :—Réponse à ordre ; état faisant connaître le montant payé pour annonces dans les divers journaux, et une liste de ces journaux. (*Pas imprimée.*)

130.. Pont sur la rivière Saint-Jean :—Réponse à adresse (*Sénat*); correspondance entre le gouvernement et toutes personnes intéressées ou offrant de contruire un pont sur les chutes de la rivière Saint-Jean, N.-B.

131.. Chemin de fer de Windsor et Annapolis :—Réponse à ordre ; état donnant séparément les recettes brutes perçues pour le trafic local et d'entier parcours sur les voies ferrées exploitées par la Cie du chemin de fer de Windsor et Annapolis, et le mode adopté pour la repartition en vertu duquel on en est arrivé à parfaire la somme de $21,216 payable au gouvernement. (*Pas imprimée.*)

132.. Chemin de fer de l'Ile Vancouver :—Réponse à adresse ; correspondance, etc., relative à la construction d'un chemin de fer sur l'île Vancouver. (*Pas imprimée.*)

133.. Port de Cascumpèque :—Réponse à ordre ; correspondance échangée avec le ministère des travaux publics depuis le 1er juillet dernier, au sujet de l'amélioration du port de Cascumpèque, comté de Prince, I.P.E. (*Pas imprimée.*)

134.. Inspection du poisson :—Réponse à ordre : état faisant connaître la quantité de chaque espèce de poisson inspecté dans chaque district d'inspection pour lequel un inspecteur a été nommé ; l'honoraire exigé pour inspection dans chaque cas, et le montant brut des honoraires perçus en 1881. (*Pas imprimée.*)

134*a*. Réponse à ordre ; documents concernant l'importation du hareng salé de Terreneuve ou de la côte du Labrador, et l'inspection de tel poisson à Terreneuve, etc. (*Pas imprimée.*)

135.. Traverse entre le Canada et les Etats-Unis :—Réponse à adresse ; ordres en conseil concernant les bateaux traversiers faisant le service entre certains points du Canada et des Etats-Unis. (*Pas imprimee.*)

136.. Circulaires du département des douanes :—Réponse à ordre ; toutes circulaires, etc., adressées par le département des douanes, concernant la définition des diverses classes d'articles importés, et les droits à percevoir sur les dits articles en vertu du tarif, depuis le 1er janvier 1874 jusqu'au 14 mars 1879. (*Pas imprimee.*)

136*a*. Réponse à ordre ; toutes circulaires, etc., adressées par le département des douanes concernant la définition des diverses classes d'articles importés, et les droits à percevoir sur les dits articles en vertu du tarif, depuis le 14 mars 1879 jusqu'au 1er fevrier 1882. (*Pas imprimée.*)

137.. Démission de D. J. Morse :—Réponse à ordre ; correspondance relative à la destitution de D. J. Morse, sous-percepteur des douanes à Bear River, comté d'Annapolis. (*Pas imprimée.*)

138.. Droits sur les liqueurs de malt :—Réponse à ordre ; exposé des divers modes adoptés jusqu'à present pour recevoir les droits imposés sur le malt et les liqueurs de malt ; aussi, pour toute information concernant le mode en usage en Angleterre et aux Etats-Unis. (*Pas imprimée.*)

139.. Tramway aux grands rapides de la Saskatchewan :—Réponse à ordre ; documents concernant l'octroi d'une charte à la Cie de la Baie d'Hudson pour construire un tramway contournant la rive nord des grands rapides de la Saskatchewan.

140.. Jetées d'Arisaig et du Cap George, et brise-lames de Bayfield, N.-E. :—Réponse à ordre ; rapports d'ingénieurs et pétitions concernant les jetées d'Arisaig et du Cap George, et le brise-lames de Bayfield, N.-E., depuis le 30 septembre 1878. (*Pas imprimée.*)

141.. Actes des législatures provinciales :—Réponse à adresse ; liste de tous les actes provinciaux passés par les législatures locales des diverses provinces du Canada et désavoués par le gouvernement du Canada, depuis le 1er juillet 1867 ; aussi, de tous ceux qui, bien que n'ayant pas été désavoués, ont été modifiés conformément à la demande du gouvernement du Canada ; aussi, de tous ceux qui ont été déclarés *ultra vires* par le conseil privé de Sa Majesté, etc. (*Documents de la session seulement.*)

141*a*. Réponse à adresse ; correspondance concernant des actes ou des bills des législatures provinciales qui ont été réservés, et qui n'ont pas encore été demandés au moyen d'une adresse ou d'un ordre de cette Chambre. (*Documents de la session seulement.*)

Nº 141*b*. ACTES DES LÉGISLATURES PROVINCIALES :—Réponse à adresse (*Sénat*) ; correspondance, etc., concernant des actes des législatures provinciales passés depuis le 1er janvier 1880, ou réservés pour être sanctionnés par Sa Majesté. (*Doc. de la session seulement.*)

142.. EDIFICES PUBLICS, MANITOBA :—Rapport d'un comité de l'honorable conseil privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur général en conseil le 8 avril 1880, concernant un mémoire en date du 20 mars 1880, des délégués de la province du Manitoba chargés de conférer avec le conseil privé du Canada, touchant la construction d'édifices publics, etc. (*Pas imprimé.*)

143.. OFFICIERS DE SANTÉ, HALIFAX ET SAINT-JEAN :—Réponse à ordre ; circulaires et instructions adressées aux officiers de santé dans les ports d'Halifax et Saint-Jean, N.B., au sujet des navires qui fréquentent ces ports et qui ont à leur bord des passagers atteints de maladies contagieuses. (*Pas imprimée.*)

144.. PORT DE TORONTO :—Memorandum, accompagné du plan concernant l'état passé et présent du port de Toronto, province d'Ontario, préparé sous la direction de l'hon. sir Hector Langevin, C B., ministre des travaux publics,—et le rapport préparé par James B. Eads, I.C.

145. RIVIÈRE COWICHAN :—Réponse à ordre ; état indiquant l'argent dépensé pour la rivière Cowichan, et rapport de l'ingénieur faisant connaître si les travaux ont été complétés suivant les termes du contrat. (*Pas imprimé.*)

146.. CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD :—Réponse à ordre ; état donnant la liste des articles pour lesquels on a réduit les tarifs de transport sur le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard, depuis l'année 1878 ; aussi, correspondance relative à une nouvelle réduction, y compris le tarif que l'on exige pour le transport des voyageurs. (*Pas imprimée.*)

146*a*. Etat comparatif des opérations du chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard, du 30 juin 1875 au 30 juin 1881.

146*b*. Réponse à ordre ; correspondance, etc., relative à la construction d'un embranchement de chemin de fer entre Harmony Station, sur le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard, et East Point

147.. IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS :—Réponse à ordre ; relevé sommaire, pour les six mois expirés le 31 décembre 1881, de la quantité et de la valeur des exportations de chaque province et du Canada, comprenant les produits des mines, des pêcheries, des forêts, etc. ; aussi, un relevé sommaire pour chaque province et pour le Canada, de la quantité et de la valeur des importations comprenant ces mêmes articles, pendant la même période.

148.. DRAWBACK SUR MARCHANDISES :—Réponse à ordre ; état faisant connaître toutes les réclamations présentées pour drawbacks sur des articles fabriqués pour l'exportation, depuis le 22 janvier 1881, indiquant les noms des réclamants, etc. (*Pas imp.*)

149.. MCLAREN *vs.* CALDWELL, ET BILL RELATIFS AUX COURS D'EAU :—Réponse à adresse ; demandant copie du jugement de la cour de chancellerie et de la cour d'appel d'Ontario, dans la cause de McLaren *vs.* Caldwell *et al* ; aussi, copie de toute correspondance au sujet du désaveu du bill relatif au cours d'eau. (*Pas imp.*)

149*a*. Réponse à adresse ; correspondance, etc., se rapportant à un acte de la législature d'Ontario, intitulé : " Acte pour protéger les intérêts publics sur les rivières, cours d'eau et ruisseaux," désavoué par le gouverneur en conseil.

150.. THOMAS FLETCHER :—Réponse à adresse ; correspondance et autres documents pouvant se rattacher à la demande de mise en liberté de Thomas Fletcher, sentencié le 8 juin 1881, par la cour de session générale de la paix pour le district de Montréal. (*Pas imprimée.*)

151.. CONDAMNATIONS DANS LES COURS DE COMTÉ, NOUVEAU-BRUNSWICK :—Réponse à ordre ; état mentionnant les personnes condamnées dans les cours de circuit et de comté de la province du Nouveau-Brunswick pendant les trois dernières années, et la sentence prononcée ; et aussi, les prisonniers condamnés au pénitencier pendant les dites années par les magistrats de police de la cité de Saint-Jean et la ville de Portland. (*Pas imprimée.*)

152.. PERMIS DE PÊCHE, SAINT-VALIER :—Réponse à ordre ; rapports, etc., concernant les pêches et permis de pêche accordés à François Ruelland et Jean B. Langlois, de Saint-Valier, etc. (*Pas imprimés.*)

153.. COMPAGNIES DE VOLONTAIRES, ALGOMA :—Réponse à ordre ; demandes faites de la part des jeunes gens du district d'Algoma, au département de la milice et de la defense, pour qu'il leur soit permis de former des compagnies de milice volontaire dans ce district. (*Pas imprimée.*)

Nº 154.. ADMINISTRATION DE LA JUSTICE DANS LE MANITOBA :—Réponse à adresse ; correspondance relative à toute commission émanée par le gouvernement local du Manitoba sur le mode d'administrer la justice dans cette province. (*Pas imprimée.*)

155.. PROPRIÉTÉ DU JARDIN DU CHATEAU, QUÉBEC :—Réponse supplémentaire à ordre (20 décembre 1880) ; documents qui ont été de temps en temps fournis au gouvernement, au soutien des prétentions de Henry A. P. Holland à la propriété du jardin du Château, Québec. (*Pas imprimée.*)

156.. STATION DE CHEMIN DE FER, SAINT-ANACLET :—Réponse à ordre ; correspondance échangée entre le gouvernement et les intéressés de la paroisse de Saint-Anaclet et de la Pointe-aux-Pères, au sujet de la construction d'une station dans la paroisse de Saint-Anaclet. (*Pas imprimée.*)

157.. CHEMIN DE FER DE KINGSTON ET PEMBROKE ; Réponse à ordre ; correspondance, etc., concernant les plaintes formulées contre le tracé et le fonctionnement du chemin de fer de Kingston et Pembroke, dans la cité de Kingston. (*Pas imprimée.*)

158.. CHEMIN DE FER DE PEMBROKE ET DU CANADA CENTRAL :—Réponse à adresse ; copie d'une pétition présentée à Son Excellence le gouverneur général par la corporation de la ville de Pembroke, dans le comté de Renfrew, en date du 30 janvier 1879, demandant qu'il plaise à Son Excellence dégager la dite ville du paiement d'un bonus de $75,000.00 accordé à la compagnie du chemin de fer du Canada Central, en vue d'obtenir le prolongement de la dite voie ferrée. (*Pas imprimée.*)

159.. JUGE DE COURS DE COMTÉ :—Réponse à adresse ; correspondance concernant la tenure d'office des juges de cours de comté dans chacune des provinces. (*Pas imprimée.*)

160.. EXTRADITION :—Réponse à adresse ; correspondance au sujet de l'extradition et du dernier acte du Canada concernant l'extradition. (*Pas imprimée.*)

161.. POUVOIRS D'EAU DE LA RIVIÈRE LA PLUIE :—Réponse à ordre ; rapport et relevés hydrographiques de M. McLatchie, A.T.P., sur les pouvoirs d'eau de la rivière La Pluie, au Portage-du-Rat ou dans les environs. (*Pas imprimée.*)

162.. SAISIES DES DOUANES, BAIE D'HUDSON :—Réponse à ordre ; état faisant connaître toutes les saisies opérées par les autorités douanières aux ports de l'Orignal, York et Churchill et à tous les autres ports situés sur la Baie d'Hudson, pendant les sept dernières années. (*Pas imprimée.*)

163.. ACTE DE TEMPÉRANCE DU CANADA :—Réponse à ordre ; rapports annuels dressés par les pharmaciens patentés ou par les marchands de liqueurs, conformément à l'acte de tempérance du Canada de 1878, dans les divers comtés et cités où la loi a été adoptée. (*Pas imprimée.*)

164.. CHEMINS DE FER DANS LE MANITOBA :—Réponse à adresse ; correspondance concernant toutes compagnies de chemin de fer légalement constituées, soit par la législature du Manitoba ou pour le parlement du Canada, dans le Manitoba ou les territoires du Nord-Ouest, et se rapportant soit à des concessions ou réserves de terres, au tracé ou aux points extrêmes des lignes. (*Pas imprimée.*)

165.. DÉMISSION DE M. MAGEE :—Réponse à ordre ; correspondance, etc., concernant la destitution de William Magee, ci-devant directeur de poste à Greenwood, N.-E., et la nomination de Marsden Foster. (*Pas imprimée.*)

166.. CHEMIN DE FER DU SUD-EST DE WINNIPEG :—Réponse à adresse (*Sénat*) ; correspondance, etc., relative à un acte de la législature de la province du Manitoba, intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie de chemin de fer du Sud-Est de Winnipeg," désavoué par Son Excellence en conseil.

167.. NOMINATIONS JUDICIAIRES DANS QUÉBEC :—Réponse à adresse, représentations faites durant les derniers douze mois, par quelqu'une des sections du barreau de la province de Québec, au sujet des nominations judiciaires dans cette province. (*Pas imprimée.*)

168.. ETABLISSEMENTS DE PISCICULTURE :—Réponse à ordre ; état indiquant le nombre et la situation des établissements de pisciculture dans tout le Canada.

169.. VOL AU BUREAU DE POSTE D'ALMA, N.-B. :—Réponse à ordre ; correspondances, etc., concernant le vol commis au bureau de poste tenu par Nathan Cleveland, à Alma, comté Albert, N.-B. (*Pas imprimée.*)

170.. LICENCES DE MARIAGE, NOUVEAU-BRUNSWICK :—Réponse à adresse (*Sénat*) ; correspondance entre le gouvernement du Canada et celui du Nouveau-Brunswick, concernant certains actes passés par la législature du Nouveau-Brunswick, en 1869, relativement aux licences de mariage, la publication des bans, etc. (*Pas imprimée.*)

N° 171.. Droits sur importations, Manitoba et Montagnes-Rocheuses:—Réponse à ordre; relevé de tous droits perçus pour importation à ou près la frontière entre la province du Manitoba et les Montagnes-Rocheuses. *(Pas imprimée.)*

172.. Districts provisoires, T.N.O. :—Message transmettant copie d'un rapport du conseil privé du Canada, en date du 8 mai courant, au sujet de l'établissement de districts provisoires dans les territoires du Nord-Ouest. *(Pas imprimé.)*

173.. Cie du canal de navigation Huron et Ontario :—Réponse à ordre; documents et correspondances adressés au gouvernement ou à aucun département par la compagnie du canal de navigation Huron et Ontario, ou autres personnes, au sujet de la construction d'un canal de navigation devant faire communiquer les eaux de la baie Georgienne avec celles du lac Ontario. *(Pas imprimée.)*

174.. Portes d'écluse du canal Cornwall :—Réponse à ordre ; copie de toutes annonces et soumissions se rapportant à l'entreprise concédée l'été dernier pour de nouvelles portes d'écluse pour le canal de Cornwall. *(Pas imprimée.)*

175.. Péages sur bois de service, etc., canal Grenville :—Reponse à ordre; état faisant connaître le nombre de pieds (mesure de planche) de bois de toute espèce, et le nombre de mille bardeaux et lattes, qui ont été expediés par la voie du canal de Grenville, pendant les années 1879, 1880 et 1881, et pour lesquels des péages ont été perçus. *(Pas imprimée.)*

176.. Mécaniciens et chauffeurs, édifices publics :—Liste des noms, adresses et appointements des ingénieurs-mécaniciens et des chauffeurs employés dans les édifices publics du Canada; aussi, le montant requis pour les payer lorsqu'ils seront transférés au département des Travaux publics. *(Pas imprimée.)*

177.. Lieut.-colonel Walter Ross :—Réponse à adresse ; copie de toutes accusations portées contre le lieutenant-colonel Walter Ross, du 16ème bataillon de la milice volontaire, lorsqu'il commandait le camp de Picton. *(Pas imprimée.)*

178.. Bois expédié de Kingston, Brockville et Prescott :—Réponse à ordre ; état détaillé du nombre de pieds carrés de bois marchand de toute espèce expédié des ports de Kingston, Brockville et Prescott, pendant les années 1879, 1880 et 1881, et de la valeur totale de chaque espèce. *(Pas imprimée.)*

179.. Nomination d'un juge a Gaspé :—Réponse à ordre ; documents concernant la nomination d'un juge dans le comté de Gaspé et le système de décentralisation judiciaire dans le Canada. *(Pas imprimée.)*

180.. Thomas Potts, soustraction de lettres :—Correspondance échangée entre Thomas Potts, de Saint-Jean, N.-B., et l'honorable ministre des finances, l'honorable directeur général des postes et l'honorable ministre de l'agriculture, ou aucuns des employés de leur département, au sujet de la destruction ou de la soustraction de lettres qui lui ont été expédiées du département de l'agriculture. *(Pas imprimée.)*

181.. Bureau de poste de Hopewell Corner :—Réponse à ordre; correspondance, etc., adressée au gouvernement ou à quelqu'un des départements, concernant le changement de nom du bureau de poste de "Hopewell Corner" en celui de "Albert", dans le comté Albert, N.-B. *(Pas imprimée.)*

182.. M. C. Upper :—Documents relatifs au steamer "*M. C. Upper*," pour dommages subis dans le canal Welland par suite de la rupture des portes d'écluse.

183.. Actes concernant les maitres de port :—Réponse à ordre; correspondance échangée entre le département de la marine et des pêcheries et des personnes de Montréal relativement à la taxation et aux dépenses en vertu des actes concernant les maîtres de port. *(Pas imprimée.)*

184.. Commissaires du havre de Montréal :—Réponse à ordre ; derniers règlements de la commission du havre de Montréal, et requête des bateliers de Saint-François, etc., se plaignant de ces règlements. *(Pas imprimée.)*

RAPPORT

DU

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

DU

CANADA

POUR L'ANNÉE CIVILE

1881

Imprimé par ordre du Parlement.



OTTAWA
IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE, RUE WELLINGTON
1882

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ANNEXES.

RAPPORT

DU

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

POUR

L'ANNÉE CIVILE 1881.

A Son Excellence le Très honorable sir John Douglas Sutherland Campbell, (communément appelé le marquis de Lorne,) membre du Très honorable Conseil Privé de Sa Majesté, chevalier du Très ancien et Très noble ordre du Chardon, et chevalier grand'croix de l'ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-George, gouverneur général et vice-amiral du Canada, etc., etc.

PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

J'ai l'honneur de présenter le rapport du département de l'agriculture pour l'année civile 1881.

I.—OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Voici l'état numérique des lettres reçues et envoyées par le département pendant l'année 1881 :—

Mois.	Reçues.	Envoyées.
Janvier	2,778	3,590
Février	3,079	3,639
Mars	3,315	4,396
Avril	3,347	3,136
Mai	3,398	3,962
Juin	3,065	2,683
Juillet	3,005	3,138
Août	2,918	2,769
Septembre	2,255	3,295
Octobre	2,357	3,100
Novembre	2,686	2,846
Décembre	3,169	4,272
Total	35,372	40,826

Le tableau ci-dessous contient la statistique des opérations départementales depuis 1864 jusqu'à 1881 inclusivement:

Années.	Lettres reçues.	Lettres envoyées.	Nombre de brevets, de droits d'auteurs et de marques de commerce, etc.	Nombre total des immigrés et des passagers immigrants.
1864	5,422	5,152	181	40,649
1865	6,694	7,638	200	47,103
1866	7,435	8,250	337	51,794
1867	7,571	10,679	840	57,873
1868	8,696	10,299	643	71,448
1869	9,516	13,654	965	74,365
1870	11,442	20,078	1,110	69,019
1871	18,416	21,709	2,035	65,722
1872	20,271	30,261	2,215	89,186
1873	22,216	31,786	3,204	99,109
1874	17,970	22,673	3,072	80,022
1875	15,623	17,927	4,923	43,458
1876	16,562	18,512	4,389	36,549
1877	21,796	30,079	4,271	35,285
1878	19,815	28,429	4,159	40,032
1879	27.259	22,419	4,190	61,052
1880	24,210	30,988	4,474	85,850
1881	35,572	40,826	5,271	117,016

II.—ARTS ET AGRICULTURE.

COMMERCE DE BESTIAUX.

Importation.

Conformément à l'arrêté du conseil en date du 23 avril 1880, tous les bestiaux importés pendant l'année qui vient de finir ont été soumis à une quarantaine de 90 jours, qu'on a fait strictement observer. Les importateurs s'appliquent maintenant à faire venir des animaux de la meilleure race qu'il leur est possible de trouver, et l'on ne saurait attacher trop de valeur à cette importante entreprise, qui prépare ainsi l'amélioration du bétail en Canada.

Le nombre total des bestiaux importés et qui ont subi la quarantaine, se répartit comme suit:—

Bestiaux de race améliorée	620
Vaches à lait do	98
Veaux nés pendant la quarantaine	33
Ce qui donne un total de	751

Le nombre de moutons de race importés dans le même but pendant l'année, a été de 1,179, et 53 porcs de races choisies ont aussi été importés au Canada.

Les terrains de la quarantaine des bestiaux à la Pointe-Lévis ont été agrandis et renferment maintenant environ 50 acres de terre entourés d'une clôture en planches de six pieds de haut et divisés en enclos distincts qui serviront à séparer les différentes espèces d'animaux.

Les bâtiments sur ces terrains sont au nombre de 16 et peuvent abriter au moins 400 têtes de bétail. Nulle maladie contagieuse ne s'est déclarée parmi les bestiaux mis en quarantaine pendant l'année, et il n'est mort que deux vaches, deux veaux et quatre moutons, tous de maladies gastriques ou entériques.

Chose à remarquer, la quarantaine de la Pointe-Lévis a été trouvée si efficace, et les soins donnés aux bestiaux de prix qu'on lui confie sont si satifaisants, que les éleveurs américains des Etats de l'ouest en sont venus à choisir la route du Saint-Laurent, qui leur offre ces avantages, de préférence à celles des Etats-Unis, où ces avantages font défaut parce que le système y est moins bon. On peut ajouter que l'absence complète de maladies au Canada tend beaucoup à entretenir cette confiance.

Dans son rapport de 1880, l'honorable M. Leduc, commissaire de l'agriculture aux Etats-Unis, parlant des taux d'assurances sur les chargements de bestiaux expédiés des ports des Etats-Unis et du Canada respectivement, et voyant que la différence entre les taux d'assurance au Canada varient de 2½ à 3 pour cent, suivant la saison, tandis que les taux d'assurances du même genre aux Etats-Unis varient de 3 à 10 pour cent, suivant la saison et l'endroit d'où viennent les bestiaux, fait la remarque suivante:

“ Naturellement ces taux sont basés sur les résultats réels de l'expérience. En ce cas la question qui se présente immédiatement à l'esprit est celle-ci : quelle est la cause de cette différence dans l'expérience acquise aux Etats-Unis et au Canada ?

“ La vraie réponse à cette question est qu'une inspection faite à propos par un vétérinaire, sous l'autorité de lois raisonnables strictement mises en vigueur par le gouvernement canadien, produit ce résultat.”

Exportation.

Le commerce du bétail—tant bêtes à cornes que moutons—exporté des ports canadiens, a été moins considérable cette année qu'en 1880.

Le nombre total des bestiaux exportés des ports du Canada pendant la dernière année, a été de 45,535 bêtes à cornes et 62,401 moutons. Outre ces chiffres le professeur McEachran rapporte que l'exportation par les ports américains, cette année, a été de 7,955 bêtes à cornes et de 9,465 moutons, ce qui peut s'expliquer par les taux moins élevés qu'on y paie pour le transport.

Le professeur McEachran s'exprime ainsi : “ Malheureusement pour les exportateurs, une coterie formée parmi eux, avait retenu la plupart des navires des lignes régulières à un prix atteignant jusqu'à £6 par tête de bétail; tandis que les prix exigés par d'autres navires ne dépassaient guère la moitié de cette somme, et qu'à partir de Boston le transport était même réduit à £2 10s.”

Faisons remarquer au sujet des exportations des bestiaux canadiens qui ont eu lieu par Portland et Boston, qu'il n'y aurait aucune raison, s'il y avait égalité dans les prix de transport, de ne pas les faire par les ports du Canada, ce qui serait évidemment à l'avantage du pays.

Ainsi que dans mon rapport de l'année dernière, je ne saurais encore trop insister auprès de tous ceux qui engraissent et exportent des bestiaux sur la grande importance qu'il y a pour eux de n'envoyer que des animaux de premier choix. On a déjà fait beaucoup pour améliorer la race du bétail dans le pays, mais il reste encore beaucoup à faire sous ce rapport, car il est d'un grand intérêt pour nos exportateurs que leur bœuf occupe, par sa qualité, la première place sur les marchés européens. Voilà pourquoi on devrait n'exporter que des bestiaux dont la qualité supérieure frappe tout le monde.

Il est à propos aussi de faire remarquer que les anciennes provinces ainsi que les provinces maritimes possèdent des avantages spéciaux, sur l'ouest pour l'élevage et l'engraissage des bestiaux destinés à être exportés en Angleterre. Grâce au voisinage de leurs ports d'embarquement, elles évitent la longueur et les dangers souvent très sérieux du transport par chemin de fer. La traversée ne nuit pas aux bestiaux embarqués en parfaite condition ; quelquefois même elle leur est réellement favorable. Mais lorsque le bétail commence à maigrir, soit par suite des souffrances endurées dans les longs transports, ou pour d'autres raisons, alors il dépérit très vite. A son arrivée sur le marché anglais, il paraît très mal, et il en résulte une perte presque certaine pour l'exportateur. Le bétail ne devrait pas être offert lorsqu'il se trouve dans cet état de dépérissement.

Les anciennes provinces et les provinces maritimes sont particulièrement favorisées sous le rapport des bons pâturages et de l'eau, ainsi que par la facilité qu'elles ont de se procurer tout ce qui est nécessaire pour engraisser les bestiaux.

Un nombre considérable d'animaux de réserve ont été transportés à des ranchos établis dans le nord-ouest du Canada, près des montagnes Rocheuses ; il en a été de même d'un certain nombre de bêtes très choisies, importées dans le but d'améliorer les races.

Jusqu'à présent il y a lieu d'être satisfait des progrès de l'entreprise, et l'on s'attend à ce que, l'année prochaine, le nombre de ces animaux aura au moins quadruplé. Au lieu donc d'importer des Etats-Unis le bœuf nécessaire à la nourriture de la police à cheval et des sauvages du Nord-Ouest, on pourra dans un an se procurer ces provisions chez nous à des prix beaucoup plus modérés.

Outre les bêtes à cornes, un grand nombre de chevaux, et de nombreux troupeaux de moutons ont pris le chemin des districts à pâturages du Nord-Ouest, où il en sera encore transportés pendant la prochaine saison. *

* Depuis que le texte de ce rapport a été écrit, j'ai reçu de Washington, en date du 15 février, le sommaire suivant du rapport de la Commission chargée de faire une enquête sur les maladies de pleuro-pneumonie aux Etats-Unis:—" La contagion apparut dans ce pays en 1848, époque à laquelle une vache anglaise affectée de

Maladie du bétail, à Pictou, N.-E.

Des études ont été commencées dans le cours de la dernière année sur la nature d'une maladie du bétail à Pictou, N.E., maladie dont j'ai brièvement parlé dans mon rapport de 1880. Ces études ont eu pour but de découvrir, s'il était possible, la cause de cette maladie, et d'y trouver un remède. Le professeur McEachran a été chargé de ces recherches, et son rapport qui relate les faits d'une manière intéressante, renferme ceux d'autres hommes de l'art qui se sont occupés de la question de concert avec lui. Je suis heureux de dire que bien que la maladie existe depuis plus de vingt-cinq ans, elle s'est à peine propagée au delà des limites du comté où elle a pris naissance.

Les conclusions auxquelles on en est arrivé jusqu'à présent sont que la maladie est incurable, et que si elle continue à régner, et si elle se répand, cela est dû en grande partie à l'habitude qu'on a de jeter des corps d'animaux morts sur la grève ou de les laisser pourrir à l'air dans les communes. A Pictou la maladie a un caractère nouveau et particulier, mais elle n'a aucun rapport avec les maladies contagieuses que vise l'acte impérial "concernant les maladies contagieuses chez les animaux."

Comme moyens d'extirper complètement cette maladie, on recommande d'abattre les animaux atteints, et de brûler leurs corps, d'isoler les bestiaux qui ont été en contact avec des animaux atteints de la maladie ou qui se sont trouvés dans des endroits infectés; de déclarer "endroits infectés" les fermes ou districts où la maladie existe et les assujétir aux règlements de quarantaine. Il est de plus recommandé d'abattre tous les animaux atteints de la contagion, après avoir donné à leurs propriétaires l'indemnité dont on pourra être convenu,—ce qui entraînerait une dépense évaluée approximativement à $20,000.

maladie fut débarquée à Brooklyn; et elle se propagea ensuite jusqu'à quelque trois cents milles dans le sud. La commission dit que l'absence invariable de la maladie des poumons chez les animaux infectés, est une garantie certaine qu'on pourra extirper la contagion d'une manière permanente. Elle soutient que chaque fois que le pays l'a fait disparaître, aucun nouveau cas ne s'est présenté tant qu'il n'y a pas eu d'autre importation d'animaux infectés. Le long retard apporté à l'extirpation de la contagion dans les Etats-Unis signifie la propagation de la maladie jusque dans les grands pâturages libres et l'impossibité de l'arrêter, avec la perspective prochaine de voir l'infection se répandre partout et d'avoir à sacrifier annuellement des dizaines et des vingtaines de millions de piastres pour combler les vides incessants qu'elle fera, sans parler du malaise dont continuera à souffrir notre marché à l'étranger. Il serait presque criminel de retarder cette œuvre d'extirpation qu'il est aujourd'hui en notre pouvoir d'accomplir. La commission recommande l'adoption d'une loi ayant pour but d'établir ou régler les marchés du bétail dans les districts infectés, de prohiber tout déplacement des bestiaux dans ces districts, si ce n'est sous l'autorité d'un permis spécial, inspecter tous les bestiaux dans les districts suspects, et de faire abattre les animaux attaqués de la contagion, et même, dans certains cas exceptionnels, ceux qui ont été exposés à l'infection après avoir indemnisé libéralement leurs propriétaires; et d'empêcher qu'on mette au pacage plus d'un troupeau dans un même endroit, à moins d'en obtenir un permis spécial,—telle loi devant établir et mettre en vigueur les règlements secondaires que pourra exiger l'état particulier de certains districts. Pour donner suite à ces recommandations la commission demande au congrès un crédit libéral qui sera distribué par l'employé fédéral chargé de ce soin."

PHOSPHATE DE CHAUX.

La demande toujours croissante de cet engrais pour l'exportation a eu pour effet de développer considérablement sa production durant l'année dernière; les exportations se sont élevées à 15,601 tonnes valant $239,493, contre 12,000 tones pour l'année précédente.

Dans mon rapport de l'année dernière j'ai dit qu'on n'avait encore généralement pris aucune mesure pour convertir le phosphate brut en superphosphate prêt à être utilisé comme engrais. La proportion de pureté du phosphate canadien variant de 70 à 95 pour cent, devra engager fortement nos agriculteurs à s'en servir. Même à l'état brut, lorsqu'il est réduit en poudre, l'expérience a démontré qu'il donne des résultats précieux. La culture du blé et autres grains épuise les propriétés productrices du sol, et le seul moyen de contrebalancer cette action est de rendre à la terre, au moyen d'amendements, sa faculté végétative. Vu que le sol vierge labouré par les premiers colons a été épuisé d'année en année par des récoltes continuelles de céréales de toutes sortes, le temps est maintenant arrivé où il ne donnera plus de récoltes rénumératives sans qu'on ait recours aux engrais artificiels. Le professeur Hoffman, analyste de la commission géologique, considère que par sa forte proportion de pureté ordinaire le phosphate canadien peut être regardé comme un engrais " des plus désirables." La demande qu'on en fait en Angleterre est bien démontrée par le haut prix qu'il y commande, et le *Journal of Commerce* de Liverpool, d'une date récente, cite une vente de phosphate canadien à $25.50 la tonne dans ce port. On me dit que dans un township près d'ici, où l'on trouve de grands dépôts de phosphate, 250 attelages sont occupés journellement cet hiver à transporter le phosphate brut des mines au chemin de fer. Cela indique qu'il y aura une forte augmentation dans l'exportation de l'année prochaine, et ainsi que je l'ai fait dans mon dernier rapport, j'engagerais de nouveau fortement nos cultivateurs à employer ce produit du pays, dont une forte demande ferait nécessairement surgir des usines pour le fabriquer à nos propres portes. Non-seulement ces usines donneraient du travail à nos compatriotes, mais en produisant un engrais prêt à servir, elles réduiraient le volume du phosphate destiné à l'exportation et en augmenteraient considérablement la valeur commerciale.

Exposition Internationale de Sydney.

En 1879, j'ai fait rapport à Votre Excellence que par un arrêté du conseil rendu dans l'automne de cette année-là, sir John Hay, président du Conseil législatif de Sydney, Nouvelle-Galles du Sud, ainsi que MM. Roderick W. Cameron et Robert L. Tooth, avaient été nommés commissaires honoraires du Canada, à l'exposition internationale de Sydney, tenue en 1880. Ces messieurs ont envoyé au Canada un rapport important et soigneux qui est arrivé trop tard pour être publié dans mon rapport de 1880, et trop tard aussi pour me permettre d'en parler l'année dernière. Il se trouve comme annexe spéciale dans mon présent rapport, et en le consultant on verra que les exposants canadiens à Sydney ont occupé une position très favorable sur la liste des prix, surtout si l'on tient compte du nombre relatif des exposants.

M. Cameron, qui est de retour d'Australie, a transmis un autre rapport très soigné, également imprimé comme annexe ci-jointe, ayant pour but de donner tous les renseignements qui pourraient servir à activer des relations de commerce entre le Canada et l'Australie,—et particulièrement la Nouvelle-Galles du Sud. Il est à remarquer que la précédente exposition de Sydney à laquelle le Canada était représenté par un assez bon nombre d'exposants, a donné lieu à un commerce considérable de plusieurs des articles exposés ; et il y a lieu de croire que ce commerce pourra encore se développer.

Des remerciements sont dus à sir John Hay et à MM. Cameron et Tooth, pour leurs services précieux et la peine qu'ils se sont donnée dans le but de faire réussir l'exposition, tant au point de vue du Canada qu'à celui de la Nouvelle-Galles du Sud.

EXPOSITION DU CANADA.

Une exposition provinciale a été ouverte à Halifax, Nouvelle-Ecosse, dans l'automne ; et le parlement, en votant un crédit de $5,000 lors de la session précédente, lui a donné le caractère d'une exposition de toute la Confédération. Cette exposition a été couronnée de succès sous plusieurs rapports ; le nombre des entrées et des prix a été plus considérable que d'habitude, et plusieurs des produits exposés, tant industriels qu'agricoles, ainsi que les bestiaux, ont été dignes de remarque.

ARCHIVES.

Dans le cours de l'année j'ai pris des mesures pour connaître quels nouveaux documents il serait bon de faire copier pour servir à l'histoire du pays, vu que le travail de transcription des collections Haldimand et Bouquet tirait à sa fin. En même temps j'ai donné instruction d'étudier soigneusement, autant que le temps le permettrait, la manière dont sont conservées les archives publiques en Angleterre, afin de nous guider dans ce même travail ici. Le rapport (Annexe I) indiquera avec quel soin l'archiviste a rempli ces deux fonctions ; il a pris à peu près trois mois pour ce travail, à part le temps consacré à voyager.

Le catalogue qui se trouve à la fin de ce rapport, montre que l'ouvrage s'est fait d'une manière soutenue, et qu'on a déjà posé les fondements d'une collection très-précieuse.

III.—BREVETS D'INVENTION.

Le tableau suivant indique sommairement les opérations du bureau des brevets depuis 1855 jusqu'à 1881 inclusivement :—

Années.	Demandes de brevets.	Brevets accordés.	Caveats déposés.	Enregistrements de de cessions de brevets.	Honoraires, y compris les dessins de fabrique et les marques de commerce.
					$ cts.
1855	99	92	....	32	1,911 30
1856	120	108	....	52	2,370 50
1857	126	115	....	54	2,406 76
1858	116	98	....	35	2,105 00
1859	142	112	....	26	2,479 75
1860	170	150	....	47	2,644 07
1861	160	142	....	56	3,012 70
1862	180	160	....	72	3,650 90
1863	207	156	....	78	3,759 90
1864	170	145	....	74	3,267 95
1865	184	162	....	70	3,618 76
1866	274	263	....	126	6,132 78
1867	369	218	....	193	8,110 00
1868	570	546	....	337	11,052 00
1869	781	580	*60	470	14,214 14
1870	626	556	132	431	14,540 07
1871	279	509	151	445	14,097 00
1872	752	671	184	327	19,578 65
1873	1,124	1,026	171	547	29,830 14
1874	1,376	1,250	200	711	34,301 98
1875	1,418	1,323	194	791	34,555 82
1876	1,548	1,383	185	761	36,187 63
1877	1,445	1,352	168	841	35,388 00
1878	1,428	1,264	172	832	33,663 67
1879	1,358	1,238	203	728	33,303 60
1880	1,601	1,408	227	855	42,141 14
1881	1,955	1,732	226	907	52,856 65

* Il n'y a pas eu de caveats avant 1869.

Le tableau comparatif ci-dessus fait voir qu'il y a eu cette année comme en 1880, une forte augmentation dans les opérations du bureau des brevets, en proportion des années précédentes.

L'état suivant indique le nombre des brevets délivrés, renouvelés et en vigueur depuis la mise en opération de la loi, pour une durée de cinq, dix, et quinze années :

Annnée.	Brevets accordés pour 5 ans.	Brevets accordés pour 10 ans.	Brevets accordés pour 15 ans.	Brevets renouvelés pour 5 ans.	Brevets renouvelés pour 10 ans.	Brevets pour 5 ans expirés.	Brevets pour 5 ans en vigueur.	Brevets pour 10 ans en vigueur.	Brevets pour 15 ans en vigueur.
1869	204	....	....	....	....	....	204	....	....
1870	556	....	....	....	....	....	760	....	....
1871	509	....	....	....	....	....	1269	....	....
1872	624	19	28	....	....	....	1893	19	28
1873	873	47	96	4	3	3	2763	66	124
1874	1098	38	87	17	5	193	3668	104	211
1875	1173	33	60	35	11	520	4321	137	271
1876	1261	21	55	28	9	485	5097	158	326
1877	1211	17	49	47	14	570	5738	175	375
1878	1109	20	43	58	19	815	6032	195	418
1879	1072	9	56	73	14	1026	6078	204	474
1880	1144	20	88	110	23	1094	6128	224	562
1881	1350	23	137	138	42	1113	6365	247	699

On verra par le tableau ci-dessus que de 1869 à 1876, 6,298 brevets ont été délivrés pour cinq ans ; sur ce nombre 5,820—soit 92 pour cent—sont expirés sans avoir été renouvelés.

Les personnes qui ont obtenu des brevets durant les huit dernières années se répartissent entre les pays suivants :

Pays.	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.	1881.
Canada	530	521	575	533	452	478	490	558
Angleterre	43	44	51	46	32	51	50	69
Etats-Unis	665	748	736	757	771	695	843	1,070
France	3	3	8	2	1	2	5	15
Allemagne	....	2	3	5	5	5	7	8
Autres pays	8	2	9	10	3	6	11	12
Total	1,249	1,320	1,382	1,353	1,264	1,237	1,406	1,732

Les brevets canadiens se répartissent entre les provinces comme suit:—

Provinces.	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.	1881.
Ontario	344	348	380	340	315	308	334	361
Québec	147	134	152	132	100	133	122	143
Nouveau-Brunswick	19	24	19	22	16	16	15	19
Nouvelle-Ecosse	14	14	21	34	17	16	18	23
Ile du Prince-Edouard	4	....	....	2	3	2	....	2
Manitoba	1	....	1	....	....	2	1	4
Colombie-Britannique	1	1	2	3	1	1	....	6
Total	530	521	575	533	452	478	490	558

Quatre demandes de brevets se sont trouvées être concurrentes et ont été réglées par arbitrage.

Dans cinquante-trois cas on a refusé l'émission du brevet; mais, sur ce nombre neuf brevets ont été délivrés après modification des demandes.

Plusieurs brevetés se sont trouvés dans l'impossibilité de commencer à fabriquer en Canada dans le délai de deux ans assigné par la loi, après l'émission du brevet, et chaque fois que les raisons en ont paru suffisantes il leur a été accordé un délai ultérieur, en vertu de la section 28 de l'acte.

Dix-sept brevets ont été renouvelés.

La correspondance et l'ouvrage de la division des brevets continue d'augmenter.

Les chambres des modèles attirent chaque année un nombre de plus en plus considérable de visiteurs. Les signatures inscrites sur le livre des visiteurs donnent le chiffre de 4,225, mais on estime que le nombre de ceux qui ont négligé d'enregistrer leur noms est de plus du double.

Comme j'ai dit dans mes rapports précédents, les vitrines placées dans les chambres sont trop encombrées de modèles, et le besoin d'un plus grand espace se fait vivement sentir.

Le *Patent Record* de 1880, publié avec le *Scientific Canadian* par la compagnie lithographique Burland, est toujours d'une grande utilité pour les inventeurs, manufacturiers et autres personnes.

IV.—DROITS D'AUTEURS, MARQUES DE COMMERCE, DESSINS DE FABRIQUE ET MARQUES DE BOIS.

Le tableau suivant donne un état comparatif des affaires de cette division depuis 1868 jusqu'à 1881, inclusivement.

Années.	Lettres reçues.	Lettres envoyées.	Droits d'auteurs enregistrés.	Certificats de droits d'auteurs.	Marques de commerce enregistrées.	Certificats de marques de commerce.	Dessins de fabrique enregistrés.	Certificats de dessins de fabrique.	Marques de bois enregistrées.	Certificats de marques de bois.	Enregistrements de cessions.	Honoraires perçus.
												$ cts.
1868............	110	128	34	34	32	32	6	6	....	....	....	183 00
1869............	198	211	62	62	50	50	12	12	....	....	....	418 00
1870............	473	473	66	66	72	72	23	23	190	190	....	877 00
1871............	562	562	115	115	106	106	22	22	105	105	... .	1,092 00
1872............	523	523	87	33	103	103	17	17	64	64	11	927 00
1873............	418	549	122	38	95	95	30	30	69	96	20	940 50
1874............	1027	1027	134	55	163	163	30	30	41	41	19	1,339 50
1875............	943	986	131	50	149	149	31	31	21	21	15	1,175 00
1876............	1175	1240	178	57	238	238	47	47	17	17	33	1,758 25
1877............	1190	1246	138	37	227	227	50	50	18	18	31	1,732 70
1878............	1210	1285	193	61	223	223	40	40	10	10	14	1,671 25
1879............	1104	1127	184	69	154	154	41	41	13	13	24	2,434 82
1880............	1145	1292	185	93	113	113	40	40	19	19	28	3,806 15
1881............	1172	1307	225	94	156	156	38	38	30	30	22	4,772 70

Le nombre total des enregistrements de droits d'auteurs, de marques de commerce, de dessins de fabrique et de marques de bois, faits pendant l'année 1881, est de 451. Sur ce nombre, il y a eu 22 enregistrements de droits d'auteurs, outre 94 certificats; 15 enregistrements de droits temporaires d'auteurs, outre 3 certificats; 5 enregistrements de droits temporaires d'auteurs avec certificats; 156 enregistrements de marques de commerce; 38 enregistrements de dessins de fabriques, et 30 enregistrements de marques de bois.

Le nombre total des cessions relatives à ces différents droits qui ont été enregistrées est de 22. La correspondance de ce bureau comprend 1,172 lettres reçues et 1,007 envoyées.

Le montant des honoraires perçus pendant l'année est de $4,772.70.

DIVISION DES MARQUES DE COMMERCE ET DES DROITS D'AUTEUR.

ETAT comparatif des opérations de ce département, depuis 1868 jusqu'à 1881.

Sujets.	1868.	1869.	1870.	1871.	1872.	1873.	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.	1881.
Lettres—														
Reçues	110	198	473	562	523	418	1,027	943	1,175	1,190	1,210	1,104	1,145	1,172
Envoyées	128	211	473	562	523	549	1,027	983	1,240	1,246	1,285	1,127	1,292	1,307
Droits d'auteur—														
Enregistrements	34	62	66	115	87	122	134	131	178	138	193	184	179	225
Certificats	34	62	66	115	33	38	55	50	49	37	61	69	179	94
Marques de commerce—														
Enregistrements	32	50	72	106	103	95	163	149	238	227	223	154	112	156
Certificats	32	50	72	106	103	95	163	149	238	227	223	154	112	156
Dessins de fabrique—														
Enregistrements	6	12	23	22	17	30	30	31	47	50	40	41	39	38
Certificats	6	12	23	22	17	30	30	31	47	50	40	41	39	38
Marques de bois—														
Enregistrements	....	....	190	105	64	69	41	21	17	18	10	13	18	30
Certificats	....	....	190	105	64	69	41	21	17	18	10	13	18	30
Actions	382	657	1,648	1,820	1,557	1,515	2,711	2,509	3,240	3,201	3,295	2,900	3,104	3,246
Honorair. reçus. $	183.00	418.00	877.00	1,092.00	927.00	940.20	1,339.50	1,175.00	1,758.25	1,732.70	1,671.25	2,434.82	3,806.15	4,772.70

V.—QUARANTAINE.

GROSSE-ISLE.

Le médecin surintendant rapporte que deux navires seulement se présentèrent à cette station de quarantaine dans le cours de l'année, pour y subir l'inspection médicale. Ce furent le *Fylde*, venant de Bahia, et l'*Alice*, venant des Barbades ; la fièvre jaune sévissait dans ces deux ports lorsque ces navires y prenaient leur chargement. N'ayant pu obtenir de certificat de santé, ils dûrent en conséquence se présenter à la quarantaine.

Les dépenses de cette station, en 1881, on été de $8,488.97.

PORT DE QUÉBEC.

Le docteur Rowand, médecin-visiteur, rapporte qu'il n'y a pas eu de maladie sérieuse ni de maladie épidémique d'aucune sorte parmi les immigrants arrivés dans le cours de l'année. Une personne qui, en arrivant, relevait de variole bénigne, a été envoyée à l'hôpital de la marine et des émigrants ainsi qu'une autre personne attaquée de diphthérie. Les plus grandes précautions ont été prises et la maladie ne s'est pas propagée.

HALIFAX.

Le docteur Wickwire, médecin-visiteur, rapporte plusieurs cas de petite-vérole, qui tous furent traités à l'hôpital de la quarantaine ; et les navires sur lesquels ils s'étaient déclarés furent retenus, nettoyés et désinfectés. Il ne fait mention d'aucun autre cas de maladie. Les dépenses de cette station, en 1881, ont été de $2,766.

SAINT-JEAN.

Le docteur Harding, médecin-visiteur, ne fait mention que d'un seul navire retenu en quarantaine, le *Charles B. Kenny*, qui avait un cas de typhus à bord. On transporta le malade à l'hôpital, et toutes les précautions prises pour empêcher la maladie de se propager, furent couronnées de succès.

Les dépenses de cette station durant l'année se sont élevées à $1,906.15.

PICTOU.

Le docteur Kirkwood, médecin-visiteur, rapporte qu'aucune maladie n'a exigé l'application des règlements de quarantaine dans ce port pendant l'année. Les dépenses de cette station ont été de $958.97 pour l'exercice 1881.

CHARLOTTETOWN.

Le docteur Hobkirk, médecin-visiteur, rapporte un cas de diphthérie et un cas de fièvre. Ceux qui en étaient affectés furent admis à l'hopital de la quarantaine et renvoyés guéris. On prit les soins et les précautions ordinaires à l'égard de tous les navires qui arrivèrent dans ce port.

Les dépenses de cette station ont été de $849.23 pendant l'année 1881.

LAZARET DE TRACADIE.

Le docteur Smith, médecin-visiteur de cet établissement, rapporte qu'il n'y a maintenant dans le lazaret que 22 lépreux représentant toutes les phases de la maladie. Un décès est survenu pendant l'année, et sept nouveaux malades ont été admis. Le docteur rapporte que cette maladie diminue constamment, quoique lentement, et il ajoute qu'il y a lieu de croire qu'avant peu d'années cette horrible maladie aura disparu de nos bords."

Des réparations considérables et très nécessaires ont été faites aux bâtiments à même une somme de $1,500 votée par le gouvernement fédéral en 1870 ; et les sœurs chargées du soin des malades ont beaucoup fait pour améliorer le sort de ces malheureux. Les dépenses pour l'année 1881 se sont élevées à $2,893.13.

VI.—IMMIGRATION.

Afin de faciliter la comparaison les mêmes formes de tableaux employées par les années passées ont été conservées dans le présent rapport. En conséquence, voici d'abord un état du nombre total d'immigrants, tant colons que passagers, qui sont entrés dans le pays de 1873 à 1881 inclusivement.

—	1873.	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.	1881.
Viâ le Saint-Laurent	36,901	23,894	16,038	10,901	7,743	10,295	17,251	24,997	30,238
Viâ le Pont Suspendu et les ports de l'intérieur	50,578	39,904	18,322	13,203	13,040	15,814	30,071	47,296	*61,823
Ports des provinces maritimes, y compris Portland (348)	2,659	2,114	959	1,311	2,749	2,488	3,955	3,309	3,836
Colombie-Britannique	....	....	....	....	....	....	....	....	5,715
	90,138	65,992	35,319	25,415	23,532	28,597	51,277	75,602	101,612
Immigr. constatée par les déclar. en douane d'effets de colons	8,971	14,110	8,139	11,134	11,753	11,435	9,775	10,248	15,404
Total	99,109	80,022	43,458	36,549	35,285	40,032	61,052	85,850	117,016

* REMARQUE.—Il pourrait être utile d'expliquer que cet item de 61,823 se décompose comme suit :—Immigrants *viâ* le Pont Suspendu, 57,363 ; *viâ* Duluth et le chemin de fer Saint-Paul, Minneapolis et Manitoba, venant des Etats-Unis, 2,757 ; arrivés par les Etats-Unis, aux diverses agences, 703, et entrés par la frontière entre Emerson et Fort-Benton, 1,000.

Suit l'état numérique des immigrants des deux catégories arrivés par la voie du Saint-Laurent de 1854 à 1881 inclusivement.

1854	53,180
1855	21,274
1856	22,439
1857	32,097
1858	12,810
1859	8,778
1860	10,150
1861	19,923
1862	22,176
1863	19,419
1864	19,147
1865	21,355
1866	28,648
1867	30,757
1868	34,309
1869	43,114
1870	44,475
1871	37,020
1872	34,743
1873	36,901
1874	23,894
1875	16,038
1876	10,901
1877	7,743
1878	10,295
1879	17,251
1880	24,997
1881	30,238

Le nombre des immigrants arrivés dans les cinq dernières années et ayant manifesté l'intention, d'après le rapport des agents officiels, de se fixer en Canada, est comme suit:—

—	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.	1881.
Arrivés à Québec	7,063	4,201	5,804	11,017	14,359	15,614
" par le Pont Suspendu	5,696	6,453	7,022	7,565	5,770	5,466
" à Halifax, N.E	506	930	1,970	3,430	2,265	948
" à Saint-Jean, N.B	136	141	276	....	90	36
" à Portland, Maine	605	1,513	161	....	124	348
" au *Manitoba et au Nord-Ouest, immigrants venus par des ports autres que ceux déjà mentionnées et autres que ceux des anciennes provinces	493	2,084	3,139	7,905	4,936	3,757
Venant des Etats-Unis.						
Ottawa	....	....	....	....	....	291
Toronto	....	....	....	....	....	171
Kingston	....	....	....	....	....	56
London	....	....	....	....	....	185
Colombie-Britannique	....	....	....	....	....	5,715
	14,499	15,323	18,372	30,717	27,544	32,587
Ayant déclaré aux douanes des effets de colons	11,134	11,759	11,435	9,775	10,961	15,404
Totaux	25,633	27,082	29,807	40,492	38,505	47,991

* Le nombre total des immigrants dans la province du Manitoba et les territoires du Nord-Ouest durant l'année 1881 a été, en chiffres ronds, d'environ 28,600, comme suit:—Inscrits à Emerson, 27,212; immigrants de M. Grahame venant des Etats de l'Ouest, 399; entrés par la frontière entre Emerson et Fort-Benton, 1,000. Les pays d'origine étaient représentés comme suit:—Europe, 3,340; Canada, 21,513; Etats-Unis, 3,758. De ce nombre de 27,611, à part les 1,000 émigrants entrés par la frontière entre Emerson et Fort-Benton, il faut déduire 17 pour cent pour la population flottante, savoir: 5,610, ce qui donne un chiffre total de 22,001 colons établis dans le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest.

On verra que le nombre des immigrants placés par les différents agents excède les chiffres que je donne ci-dessus, mais cela est dû au mouvement des immigrants entre les diverses stations,—quelques-uns d'entre eux figurant nécessairement deux fois dans les rapports. Les chiffres ci-dessus sont ceux qui ont été fournis par les agents des différents endroits par où les immigrants entrent au Canada.

Il y a eu cette année une augmentation de 5,241 dans le nombre des arrivants à Québec, et de 10,067 au Pont Suspendu.

La valeur des effets mobiliers apportés par les immigrants qui ont déclaré aux douanes des effets de colons s'est élevée en 1881 à $437,425, contre $335,899 en 1880. Le tableau suivant indique le nombre des arrivants aux ports dénommés et la valeur des effets mobiliers qu'ils y ont fait inscrire en 1881.

ARRIVÉS A LA DOUANE.

Province.	Nationalités.	Nombre.	Total.	Valeur.
				$ cts.
Québec	Anglais	295		
	Irlandais	159		
	Ecossais	97		
	Allemands	79		
	Américains	437		
	Canadiens	5,849		
	Autres nationalités	284		
	Non déclarée	25		
			7,225	124,377 00
Nouveau-Brunswick	Anglais	70		
	Irlandais	4		
	Ecossais	11		
	Allemands	3		
	Américains	104		
	Canadiens	277		
	Autres nationalités	4		
			473	14,367 00
Nouvelle-Ecosse	Anglais	79		
	Irlandais	8		
	Ecossais	43		
	Allemands	6		
	Américains	58		
	Canadiens	165		
	Autres nationalités	7		
			366	15,063 00
Ontario	Anglais	1,002		
	Irlandais	360		
	Ecossais	373		
	Allemands	383		
	Américains	1,302		
	Canadiens	3,465		
	Autres nationalités	235		
			7,120	269,852 00
Manitoba	Anglais	18		
	Irlandais	....		
	Ecossais	4		
	Allemands	1		
	Américains	53		
	Canadiens	22		
	Autres nationalités	53		
			151	12,906 00
Ile du Prince-Edouard	Anglais	8		
	Irlandais	4		
	Ecossais	5		
	Américains	9		
	Canadiens	43		
			69	860 00
	Total	....	15,404	437,425 00

Il faut ajouter aux chiffres ci-dessus le montant des capitaux apportés par les nouveaux arrivants dans la province du Manitoba et les autres arrivages par mer en 1881 :—

Rapport des agences est de	$3,751,500 00
do douanes	437,425 00
Ensemble	$4,188,925 00

Il ressort de ces chiffres que la valeur en argent et en effets mobiliers apportés en ce pays par les émigrants durant l'année 1881 s'est élevée à plus de quatre millions de piastres, à part une somme très considérable de valeurs non constatées. A ce montant doivent être ajoutées les valeurs non constatées, mais sans doute très considérables, consistant en outils, instruments et effets que les immigrants ont apportés avec eux et dont il n'y a aucun moyen de déterminer la valeur.

L'état suivant indique le nombre d'immigrants qui ont passé par le Canada pour se rendre aux Etats-Unis, ainsi que le nombre de ceux qui se sont établis comme colons dans le pays à partir de l'année 1866 jusqu'à 1881 inclusivement, non compris les arrivants inscrits aux douanes, et les déclarations d'effets de colons, rapportées ailleurs :

Année.	Immigrants de passage se rendant aux Etats-Unis	Immigrants ou colons pour le Canada.
1866	41,704	10,091
1867	47,212	14,666
1868	58,683	12,765
1869	57,202	18,630
1870	44,313	24,706
1871	37,949	27,773
1872	52,608	36,578
1873	49,059	41,079
1874	40,649	25,263
1875	9,214	19,243
1876	10,916	14,499
1877	5,640	15,323
1878	11,226	18,372
1879	20,560	30,717
1880	47,112	27,544
1881	69,025	32,587

L'origine des immigrants arrivant dans le pays n'est constatée qu'au seul port de Québec. Voici un tableau des immigrations à ce port, avec indication du pays d'origine, de 1874 à 1881 :—

—	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.	1881.
Anglais	13,298	7,582	4,989	4,646	5,350	10,395	11,059	13,154
Irlandais	2,650	1,449	808	742	1,042	1,543	3,183	3,785
Ecossais	2,562	1,816	1,009	799	1,077	1,448	2,875	2,880
Allemands	462	176	104	84	238	349	307	530
Scandinaves	1,407	1,201	1,157	1,004	1,538	2,872	7,402	9,600
Français et Belges	1,632	534	289	150	155	149	27	104
Autres nationalités	....	....	20	74	154	33	3	45
Islandais	851	22	1,167	52	418	6	71	118
Mennonites	1,532	3,258	1,358	183	323	248	....	....
Russes	....	....	20	9	....	200	70	22
Totaux	23,894	16,038	10,901	7,743	10,295	17,251	24,997	30,238

Suit un relevé des métiers ou professions des passagers d'entrepont adultes débarqués à Québec, même période :

—	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.	1881.
Cultivateurs	1,763	1,188	510	209	283	340	589	310
Journaliers	4,259	3,863	2,796	1,393	2,839	7,136	10,184	13,890
Artisans	2,773	977	491	1,118	897	923	903	330
Commis et commerçants	32	7	13	30	26	12	54	12
Professions libérales	1	....	....	....	....	....	....	....
Total	8,828	6,035	3,810	2,740	4,045	8,411	11,730	14,542

Les agents du département se sont efforcés de recruter particulièrement des cultivateurs possédant des moyens pécuniaires, ainsi que des garçons de ferme et des servantes. Tous les garçons de ferme ont trouvé de l'occupation en arrivant. Pendant le printemps et l'été on n'a pas pu satisfaire à la demande de cette main-d'œuvre. Pendant toute la saison et même en hiver la demande a été bonne. C'est la demande des différents métiers qui a servi de guide à l'immigration des artisans, et le nombre de ces derniers qui sont venus a été bien loin de suffire, surtout dans les cités et les villes manufacturières de l'ouest, où l'on aurait pu facilement placer deux fois plus d'ouvriers.

A l'égard des facilités offertes aux immigrants qui s'établissent dans le Nord-Ouest canadien, je puis dire que le chemin de fer du Pacifique est déjà ouvert au trafic des voyageurs et des marchandises jusqu'à Brandon ; et, dans le cours de la saison prochaine, l'on se propose de construire cinq cents nouveaux milles de ce chemin à l'ouest de cette localité,—ce qui fera en tout près de sept cents milles de chemin de fer à l'ouest de la rivière Rouge. On a donc aujourd'hui des facilités de communication qu'on n'avait pas autrefois, et la conséquence prévue et presque immédiate sera l'affluence d'une nombreuse population. Le climat de cette contrée est aussi salubre qu'aucun autre climat du monde, tandis que le sol y est des plus riches et des meilleurs. Il est particulièrement propre à la culture du blé.

On a, de fait, cultivé ce grain pendant plusieurs années de suite sans se servir d'aucun engrais. C'est ce qui a été fait dans les limites restreintes de l'établissement primitif de Selkirk, où la vigueur du sol n'a jamais faibli depuis le commencement de la colonisation, il y a plus d'un demi siècle. Le blé qu'on y récolte a aussi une qualité distinctive, en ce qu'il est particulièrement propre à la production de la farine par le nouveau procédé breveté, ainsi qu'on l'appelle, et il commande sur les marchés de l'est un prix plus élevé d'au moins dix ou quinze pour cent que tous les blés récoltés plus à l'est ou plus au sud. La pesanteur de ce blé varie en moyenne de 63 à 65 lbs. par boisseau, et, outre la qualité et le poids, il donne le plus fort rendement, et peut être cultivé à meilleur marché que dans aucun autre pays du monde.

En l'absence de chiffres exacts, vu que les arpentages ne sont pas encore terminés, on peut dire généralement que ces terres à blé comprennent une étendue de cent cinquante à deux cents millions d'acres en superficie.

Les règlements fédéraux concernant les terres, ainsi que ceux établis par la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique (voir l'annexe ci-jointe), mettent ces terrains de prix à la portée des laboureurs du vieux monde ; et même les ouvriers de différentes classes ne doivent pas hésiter non plus à chercher à s'établir sur des terres dans le Nord-Ouest. Un grand nombre de ces gens ont déjà réussi, en s'aidant simplement d'une santé robuste et de leur énergie, à amasser des fortunes considérables par la culture du sol. Rien n'empêche que d'autres personnes fassent de même dans le Nord-Ouest ou dans les anciennes provinces du Canada.

Il est aussi à remarquer qu'outre l'avantage qu'ont les ouvriers et autres personnes de se procurer des terres pour s'y établir, à des conditions purement nominales, il y aura pour beaucoup d'années à venir une très forte demande d'ouvriers à des prix très élevés. La colonisation du Nord-Ouest aura de plus l'effet d'augmenter la demande de la main-d'œuvre dans les anciennes provinces. Déjà de grandes quantités d'articles fabriqués dans les anciennes provinces trouvent dans les territoires du Nord-Ouest, un débouché dont l'importance augmentera encore lorsque le chemin de fer canadien du Pacifique sera terminé. Ce futur trafic tiendra peut-être le chemin en pleine activité, tant pour le transport du blé depuis les plaines de l'ouest et du bétail des ranchos près des montagnes Rocheuses, jusqu'aux marchés de l'ancien monde, que pour apporter les approvisionnements nécessaires. Lorsque le chemin de fer du Pacifique sera terminé, l'immigrant pourra se rendre de Liverpool à Winnipeg en douze ou treize jours, et jusqu'aux montagnes Rocheuses en deux ou trois jours de plus. La colonisation du Nord-Ouest canadien, outre qu'elle donnera une patrie aux millions de personnes qui forment l'excédant de population du Royaume-Uni et de l'Europe, règlera la question de l'approvisionnement des céréales pour la mère-patrie en la rendant entièrement indépendante de l'étranger. *

* Note.—A l'appui de ce qui précède je citerai les extraits suivants d'une lettre d'un Américain distingué, l'honorable Horatio Seymour, ex-gouverneur de l'Etat de New-York : " J'affirme, sans crainte d'être contredit avec succès, que si l'Angleterre, pour faire un commerce avantageux et protéger ses propres industries, imposait par son tarif une taxe de dix ou vingt cents par boisseau sur les blés et autres grains américains, tout en permettant au blé et autres produits du Canada d'entrer dans ses ports francs de droits, elle pourrait ruiner les cultivateurs de notre Nord-Ouest. Elle peut, au moyen d'une distinction semblable quant au bœuf, au porc, au beurre, au fromage et aux autres produits de la ferme, paralyser, sinon ruiner, nos cultivateurs dans toute l'étendue du pays, car il est trop évident pour qu'il soit nécessaire de le prouver, qu'avec nos vastes réseaux de chemins de fer et les terres agricoles qu'ils développent, notre propre population ne peut consommer ce que nos cultivateurs produisent * * * * * * J'ai vu d'immenses champs de blé dont le rendement était, par acre, de 40 boisseaux d'un grain pesant 63 et 65 livres au boisseau ; et j'ai su, de source certaine, que sur la rivière La Paix, à 1,200 milles au nord-ouest de l'endroit où je me trouvais, on récoltait d'énormes quantités de blé aussi bon que celui que j'ai vu à Winnipeg, tandis que de grands troupeaux de bestiaux trouvaient leur nourriture sur des terres à pâturages aussi belles que n'importe quelles autres au monde. En un mot, entre notre frontière nord-ouest du 45ème degré et le 54ème degré 40 minutes (théâtre de la guerre faite par le général Cass), se trouve un pays appartenant aux Anglais, plus fertile en grains et plus abondant en pâturages que toutes les terres de la Baltique, de la mer Noire et la Méditerranée réunies. Les lois canadiennes concernant les

Une forte migration se porte actuellement des anciennes provinces du Canada, dans le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, ce qui fait que les immigrants nouvellement débarqués peuvent se procurer facilement des terres dans les parties du pays depuis longtemps colonisées. Il se trouve bien souvent que les Canadiens sont plus propres à la rude vie de pionniers que les nouveaux arrivés, auxquels les anciennes provinces offrent à peu près les mêmes conditions de vie que celles qu'ils ont laissées derrière eux.

J'ai fait faire d'autres recherches particulières sur la prétendue émigration des Canadiens aux Etats-Unis, et le résultat de ces études a démontré que les rapports publiés par les autorités américaines ont été évidemment exagérés. A ce propos, je renvoie au rapport du secrétaire du département, ainsi qu'à ceux de M. Johnson et de M. Kingsmill, ci-annexés. Je suis porté à croire que la reproduction, dans le Royaume-Uni et sur le continent européen, de statistiques erronées de l'émigration des Canadiens aux Etats-Unis, a eu pour effet de préjuger contre le Canada les classes émigrantes de ces contrées.

L'été dernier j'ai fait inviter quatre délégués des cultivateurs d'Allemagne et un de la Suisse, à visiter le Canada et à faire rapport sur ses ressources de la même manière que l'avaient fait les délégués anglais invités dans le cours des deux années précédentes.

Les délégués allemands étaient le Dr Wiedershiem, professeur d'agriculture au collège impérial de Hohenheim, Wurtemberg, et MM. Schreiner, Glock et Eberhard; M. Hauswirth représentait la Suisse. Ces messieurs ont trouvé que le Canada offrait un champ favorable à l'établissement de leurs concitoyens, et ils ont fait un rapport en ce sens.

Les prétentions du Canada au choix des immigrants anglais ont été exposées en ces derniers temps d'une manière plus frappante devant les classes émigrantes du Royaume-Uni; et à ce sujet il peut n'être pas mal à propos de faire remarquer que la récente visite faite par Votre Excellence au Nord-Ouest et dont les rapports détaillés ont été largement répandus au moyen de la presse, a créé une impression très favorable, et a produit un effet des plus marqués. Il y a de plus la publication très étendue des "Rapports des délégués des fermiers," en 1879-80, lesquels ont été reçus avec confiance par la classe des cultivateurs.

Ainsi que les agents en ont fait rapport, les immigrants qui nous sont arrivés, appartiennent à une classe très supérieure, ce que l'on peut sans aucun doute attribuer en grande partie à la nature des représentations dont je viens de parler.

Il convient de faire remarquer à ce sujet que les habiles services rendus par sir A. T. Galt, haut commissaire du Canada à Londres, ont été fort utiles à notre pays

terres sont aussi libérales que les nôtres quant aux droits d'établissement, de préemption et de concessions gratuites. La population s'y porte rapidement en foule, et les villes y surgissent comme par enchantement. Leur grand chemin de fer atteindra le Pacifique, au grand havre de Puget Sound, avant notre Northern Pacific, et il sera promptement prolongé vers l'est jusqu'à Montréal. La distance pour Liverpool sera de 600 milles plus courte que par aucune ligne américaine qui y transporterait le blé du Dakota."

Le voyage qu'il a entrepris l'automne dernier dans les territoires du Nord-Ouest lui a permis de parler avec une connaissance personnelle des ressources de cette vaste contrée, et partout ses paroles ainsi que ses écrits ont été honorés de la plus grande confiance.

Suit un tableau numérique des immigrants—enfants pour la plupart, qui ont été amenés au Canada sous les auspices et avec l'aide de sociétés de bienfaisance ou de particuliers charitables durant les cinq dernières années :—

—	1877.	1878.	1879.	1880.	1881.
Mlle Bilborough				132	97
Maison de réforme d'Acton, Essex	2				
Mlle Macpherson	127	79	101	128	98
M. Middlemore	87	89	60	44	61
Mlle Rye	99	42	94	33	117
Fonds d'émigration des familles de Londres Est de l'hon. Mme Hobart					39
Asile des enfants, Londres	26				
Rév. M. Nugent, Liverpool					35
Orphelinat des marins, Liverpool					
T. S. Fletcher, Dublin					
Union Dublin Sud				28	37
Rév. Mr. Stevenson			28	22	44
Comité catholique d'émigration	19				
Maison de réforme de Kingswood, Bristol				11	
Mme Birt	70	54	61	144	70
M. Quarrier, Glasgow		84	134		
Rév. M. Stephenson, asile des enfants, Hamilton		36			
Sœurs de la miséricorde, Loughrea				10	
Union Mulligan				39	
Union Ballyshanan				14	
Union du Vieux Château				7	9
Cardinal Manning, Dublin				51	88
Mlle Kennedy, Dublin				9	
Union Carrick Shannon					8
Ecole d'agriculture pour les garçons, Londres					6
Mission des amis, Dublin					6
M. Meredith, Londres					12
Totaux	430	384	478	672	727

Je ferai de nouveau remarquer que tous les immigrants qui arrivent au Canada par mer viennent maintenant sur des steamers, les avantages réellement supérieurs qu'offrent ces bâtiments sous le rapport de la vitesse, du confort et des commodités en général, ayant rendu la concurrence impossible aux voiliers pour le transport des passagers. La moyenne du temps qu'ont mis les paquebots-poste à faire la traversée à partir de Liverpool a été de 9¾ jours, et de Londonderry, de 8¾ jours; celle de la ligne Dominion, à partir de Liverpool, de 11¼ jours; celle des Temperleys, de Londres à Québec, 16½ jours et celle des steamers de Glasgow, 11½ jours; celle de la ligne Beaver, de Liverpool, 11 jours, et la ligne de Ross, de Londres, 14½ jours.

On a accordé pendant l'année des billets de passage à prix réduits, au taux de £5, stg. pour les journaliers et artisans de toute classe et de £4 pour les servantes.

En 1881 les agents du département dans le Royaume-Uni étaient les mêmes que l'année dernière, savoir :—Le haut commissaire du Canada, sir A. T. Galt, M. John

Dyke, à Liverpool; M. J. W. Down, à Bristol; M. Thomas Grahame, à Glasgow; M. Charles Foy, à Belfast, et M. Thomas Connolly, à Dublin.

Sur le continent européen le Dr Otto Hahn, de Wurtemburg, a rempli les fonctions d'agent pour l'Allemagne.

L'on trouvera dans les annexes les rapports des agents de la Grande-Bretagne. Ces rapports renferment beaucoup de renseignements précieux relativement à l'immigration et au commerce de bétail et de produits canadiens.

M. Stafford, agent à Québec, a préparé en détail les tableaux ordinaires indiquant le lieu de destination des immigrants, leurs occupations et autres informations, et l'on voit par son rapport qu'il y a eu une augmentation considérable dans le nombre d'immigrants venus par ce port.

M. Daley, agent à Montréal, rapporte qu'il est arrivé cette année beaucoup de capitaux et très peu d'immigrants pauvres; et que les résultats de l'année sont satisfaisants.

M. Wills, agent à Ottawa, rapporte que dans son district, grâce à l'amélioration du commerce et des affaires en général, il a pu placer facilement les immigrants. Un certain nombre d'Allemands s'y sont établis. Il mentionne de plus le fait qu'un grand nombre d'immigrants sont venus des Etats-Unis hors sa connaissance. La même remarque s'applique aussi à d'autres agences, car beaucoup de personnes ne se présentent pas du tout au bureau d'immigration.

M. Macpherson, agent à Kingston, a envoyé sous forme de tableaux, des détails bien complets des opérations de son agence pendant la saison, et il rapporte que l'immigration a été de 60 pour cent plus nombreuse que les années précédentes. Il dit de plus qu'il s'en faut de beaucoup qu'il ait pu satisfaire à la demande des garçons de ferme. L'industrie manufacturière de son district, est dans un état très florissant.

M. Donaldson, agent à Toronto, mentionne qu'il a immédiatement trouvé de l'emploi pour ceux qui en ont demandé. De plus, il constate que les capitalistes sont venus en plus grand nombre que pendant les années précédentes et que dix personnes à elles seules possédaient un capital de £70,000 sterling.

M. Smith, agent d'Hamilton, fait rapport que les immigrants venus dans son district étaient d'une classe supérieure à celle des années précédentes et que pour la plupart ils possédaient des sommes variant de $100 à $1,500, et même de $5,000 à $10,000. Il constate dans tous les genres de manufactures établies dans son district, une grande amélioration qui, jointe à la bonne récolte et à une activité générale, a fait éclore de nouveaux établissements, vu que les ateliers, les fabriques et les moulins avaient peine à exécuter leurs commandes. Il donne aussi d'intéressants détails au sujet du bétail.

M. Clay, agent à Halifax, rapporte que les immigrants ont été cette année d'une aussi bonne classe que ceux des années passées. Il constate de plus que la plupart de ceux qui nous sont arrivés avaient été engagés avant de quitter l'Europe.

M. Smyth, agent à London, Ont., transmet un tableau analytique de ses opérations et rapporte qu'il n'y a pas eu assez de garçons de ferme pour satisfaire à la demande.

M. Grahame, agent à Duluth, rapporte qu'il s'est appliqué à faire émigrer au Manitoba des personnes demeurant dans les Etats de l'ouest. Il dit que la visite des délégués des fermiers a grandement contribué à augmenter l'immigration européenne, et il espère que le rapport des délégués allemands produira aussi de bons résultats. On trouvera ses tableaux du commerce très utiles.

M. Têtu, agent à Emerson, rapporte que l'affluence des immigrants au Manitoba dépasse celle d'aucune des années précédentes. L'importation des animaux de race augmente beaucoup. Il dit que les gages sont très élevés et la prospérité générale.

M. Hespeler, agent à Winnipeg, constate le nombre des immigrants venus, à sa connaissance, à la maison des immigrants, et de plus, le nombre approximatif des arrivants à Winnipeg. Le flot de l'immigration, dit-il, a suivi les progrès des lignes de chemin de fer, et les établissements surgissent presque aussi vite que les lisses se posent. Parmi ces immigrants plusieurs possédaient des moyens pécuniaires considérables.

M. Lalime, agent à Worcester, Mass., rapporte qu'il a fait émigrer des Etats de l'est au Manitoba, 206 personnes qui n'étaient que l'avant-garde d'un nombre plus considérable qu'il espère faire partir l'année prochaine.

M. Shantz donne un état succinct des produits récoltés par les mennonites dans leur colonie de Pembina.

M. Gardner, agent à Saint-Jean, N.-B., fait un rapport sur les immigrants arrivés dans cette province, et donne un état détaillé des ressources de la contrée, de son commerce, de ses produits et de sa prospérité en général.

M. Trutch, de la Colombie-Britannique, transmet un état détaillé des immigrants arrivés dans la Colombie-Britannique en 1881.

Les demandes de brochures et de cartes tant de l'étranger que de nos propres provinces, ont été extraordinairement nombreuses, mais on y a promptement satisfait.

Le département a reçu par la poste, dans le cours de l'année, 4,333 lettres demandant des brochures, des cartes et des renseignements généraux sur le Manitoba et le Nord-Ouest. On a satisfait à chacune de ces demandes, et lorsqu'il s'est agi de renseignements spéciaux on y a répondu, ainsi qu'à un grand nombre d'autres questions faites verbalement ou par lettres se rapportant à d'autres sujets. On a aussi fourni à chaque agence un nombre considérable d'exemplaires de cartes et de brochures pour être distribués.

Un nombre considérable de petites cartes sur papier ont été transmises par le département à chaque directeur de poste dans la Confédération, avec prière de leur donner toute la publicité possible; et un grand nombre de ces cartes ont aussi été mises en circulation aux Etats-Unis.

Les résultats des opérations du département pour l'année, concernant l'immigration, peuvent se résumer comme suit :

Nombre total de colons établis en Canada (comprenant les immigrants inscrits aux douanes)........................... .	47,991
Montant total de l'argent et des effets qui ont été apportés par des immigrants durant l'année en tant qu'on a pu s'en assurer	$4,188,925 00
Dépense totale de l'immigration, comprenant les dépenses de tous les bureaux et autres établissements d'immigration du Canada, du Royaume-Uni, du continent européen et des Etats-Unis, ainsi que tous frais de propagande en faveur de l'immigration................. ..	$206,180 81
Dépense par tête pour 32,587 colons (non compris les émigrants inscrits aux douanes)............................	$6 32

En comparant ce qu'a coûté en moyenne chacun des colons arrivés pendant les six dernières années, on a le résultat suivant:

1875....................................	19,243	colons,	$14 00
1876....................................	14,490	do	19 60
1877....................................	15,323	do	12 00
1878....................................	18,372	do	9 63
1879....................................	30,717	do	5 74
1880....................................	27,544	do	6 59
1881....................................	32,587	do	6 32

Voici quelles ont été pour la période comprise entre 1871 et 1881 inclusivement, les sommes totales (extraites séparément des comptes généraux des agences) dépensées pour le transport des immigrants qui figurent dans le précédent tableau des dépenses de l'immigration :

1871..	$21,112 31
1872..	33,873 55
1873..	60,620 31
1874..	61,629 02
1875..	61,733 87
1876..	60,572 68
1877..	29,669 62
1878..	31,204 88
1879..	68,009 17
1880..	53,064 80
1881..	56,887 18

ETAT de la dépense totale faite par le ministère, par années de calendrier, pour le service

——	1874.	1875.
IMMIGRATION.	$ cts.	$ cts.
Agence de Québec	57,768 73	48,743 59
do Montréal	9,032 94	13,412 99
do Sherbrooke	1,375 31	1,141 41
do Ottawa	2,553 19	3,971 27
do Kingston	1,530 78	1,837 92
do Toronto	3,456 37	2,923 42
do Hamilton	1,631 00	1,721 59
do London, Ont.	1,442 59	1,700 47
do Halifax, N.E.	1,920 79	1,738 72
do Saint-Jean, N.B.	1,132 05	1,114 46
do Miramichi	233 00	Discontinued.
Agences du Nord-Ouest:—		
Winnipeg	2,638 35	3,568 04
Etablissement islandais	....	....
Dufferin (aujourd'hui Emerson)	....	....
Agents spéciaux chargés d'accompagner les immigrants sur les chemins de fer l'Intercolonial et le Grand-Tronc	....	....
Agence de Portland (discontinuée)	....	....
do Chicago do	....	....
do Détroit	....	....
do Saint-Paul	....	....
do Worcester	....	....
do Duluth	....	....
Chemin de colonisation, colonie islandaise	....	....
Prêt fait aux Islandais (pour provisions, etc.,) à titre remboursable, sur garanties hypothécaires, en vertu de l'acte relatif aux terres fédérales.	....	....
Rapatriement des Canadiens	....	....
Inspection spéciale des enfants amenés par Melle Rye	....	....
Frais de transport des Mennonites	22,485 86	46,234 37
Dépenses générales du service de l'immigration, y compris commissions et publications relatives à l'immigration	66,943 38	67,026 43
Agences anglaises, rétribution et dépenses	82,135 11	109,988 95
	256,279 45	305,123 63
* A déduire—remboursements de frais de transport, etc	5,185 70	8,430 72
Payé en 1879, mais appartenant à 1878	....	....
Dépense totale de l'immigration	251,120 75	296,692 91
Crédits votés par le parlement à titre d'aide aux provinces pour l'encouragement de l'immigration	....	....
QUARANTAINE.		
Quarantaine de la Grosse-Isle	12,901 74	12,353 22
do d'Halifax	3,748 91	3,403 25
do Saint-Jean, N.B.	2,915 34	2,916 15
Médecins-visiteurs, Québec	2,600 00	2,600 00
Quarantaine de Pictou	286 28	732 25
do Miramichi	891 47	1,093 39
Charlottetown, I.P.E.	245 89	803 70
Salubrité publique (y compris les quarantaines de bestiaux)	6,302 83	1,628 13
Lazaret de Tracadie	....	....
Totaux	30,292 46	25,530 09

* Ces items comprennent simplement les remboursements reçus par ce département.

de l'immigration et de la quarantaine, pendant la saison de 1874 à 1881, inclusivement.

1876.	1877.	1878.	1879.	1880.	1881.
$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
23,432 99	18,947 29	26,472 02	54,947 42	55,790 51	9,038 59
16,277 56	8,312 61	9,707 47	7,696 15	7,106 84	8,140 56
829 76	626 63	519 12	....	....	....
4,848 23	3,554 44	2,878 10	2,732 25	2,965 24	2,883 51
2,540 02	2,180 88	2,104 70	2,014 58	2,122 61	2,153 44
6,825 33	4,981 08	5,803 26	3,504 71	3,185 38	3,865 45
1,511 24	1,754 41	1,896 53	1,834 36	2,037 90	2,061 02
2,394 36	1,346 23	1,492 72	1,564 18	1,587 98	1,358 62
1,429 52	1,670 88	‡9,515 13	‡19,833 96	2,159 70	2,326 91
1,071 82	1,141 99	1,440 00	1,000 00	1,313 40	1,142 32
5,398 88	1,667 88	§2,846 93	3,253 38	2,889 73	2,811 45
*26,165 12	2,255 00	3,788 04	2,088 57	1,200 00	1,200 00
3,157 98	3,527 69	2,281 37	2,305 45	2,753 22	2,315 73
1,128 00	1,128 00	1,504 55	2,707 91	3,809 68	3,454 34
703 18	†2,876 58	....	....	....	....
1,839 08	900 00	....	....	400 00	801 65
2,664 00	2,074 04	2,712 35	460 00	....	....
....	....	....	....	1,441 00	....
3,147 18	3,282 01	3,099 07	2,164 37	3,056 56	2,608 16
....	886 81	2,893 52	4,737 20	5,066 34	4,974 39
5,000 00	....	....	....	....	....
....	30,717 40	14,601 10	....	....	....
3,713 50	9,062 00	934 67	2,124 75	2,712 84	4,068 57
2,592 00	....	....	....	....	....
20,719 00	3,496 60	6,015 87	641 73	117 00	....
67,933 54	18,311 70	34,582 50	53,978 08	80,500 40	**129,401 47
80,173 08	64,282 02	49,122 33	29,177 92	23,636 23	22,247 01
285,495 07	188,984 25	186,210 35	198,766 97	205,852 56	206,853 19
1,429 15	5,311 49	9,165 82	13,622 11	24,319 89	673 38
		177,044 53	185,144 86		
....	....	8,801 70	8,801 70	....	....
284,065 92	183,672 76	185,846 23	176,343 16	181,532 67	206,180 81
....	....	....	....	‖10,000 00	....
11,750 89	11,763 56	10,845 56	9,865 03	8,654 44	8,488 97
3,195 83	3,183 58	2,948 04	2,537 37	3,712 30	2,766 00
2,053 58	2,505 08	2,512 05	1,979 32	1,313 40	1,906 15
2,399 93	2,679 90	2,733 42	1,524 96	1,095 25	958 97
706 00	700 00	700 00	700 00	1,100 65	731 00
Discontinued.					
899 09	808 51	836 22	805 00	915 85	849 23
4,474 16	20,111 01	7,318 65	3,197 69	16,765 23	17,106 99
....	....	....	....	656 50	2,893 13
25,473 51	41,752 64	27,893 94	20,609 37	34,213 62	36,700 44

* Ceci comprend les avances faites aux Islandais à titre remboursable. † Y compris transport. ‡ Y compris le transport sur C.F.I. § Neuf mois seulement. ‖ Pour rembourser les dépenses d'immigration au N.B. ** Les frais de transport dans l'intérieur sont portés à ce compte, et non à celui de l'agence de Québec, comme autrefois.

On a fait les plus grands efforts pour réduire autant que possible les dépenses se rattachant à l'immigration. Il est à remarquer cependant que sur deux points, savoir : le transport des immigrants de Québec à Ontario et les repas qui leur ont été fournis dans certains cas,—les dépenses ont augmenté. Ceci est dû au fait que le gouvernement d'Ontario a rompu les relations qu'il entretenait avec le département depuis 1872, et a cessé de payer comme autrefois les deux tiers des frais de transport et de fournir les repas qu'il avait coutume de donner dans certains cas. J'ai pensé que quelle que fût la question de politique entre les gouvernements fédéral et d'Ontario, il était nécessaire, à cause de la publicité donnée en général à nos promesses, et afin de ne pas tromper les immigrants, de faire face à ces dépenses dans bien des cas. Il en est résulté à la fois une augmentation de frais pour le département, et une diminution dans le nombre des immigrants dont la province d'Ontario a beaucoup besoin,—ce dernier résultat surtout s'est fait sentir parce que la province de Québec, fidèle à l'arrangement dont je viens de parler, a continué de payer une partie des frais de transport des immigrants dans l'intérieur. J'espère, toutefois, vu l'impor tance toujours croissante de la chose, que le gouvernement d'Ontario trouvera le moyen de rembourser les avances que j'ai jugé nécessaire de faire pour lui, et aussi de reprendre l'arrangement en question. Cependant, malgré les augmentations de dépense dans les items dont je viens de parler, les frais par tête pour l'immigration entière de l'année, ont été moins élevées que l'année dernière.

VII.—RECENSEMENT ET STATISTIQUE.

Le recensement de 1880-81 a été fait sous l'autorité de l'acte concernant le recensement et la statistique, sanctionné le 15 mai 1879 (42 Vict. ch. 91).

Le dénombrement de la population, etc., est un état des faits tels qu'ils existaient le quatrième jour d'avril, jour fixé par la proclamation de Votre Excellence, en date du 2 décembre 1880, pour recueillir les données du recensement.

Le recensement de 1871 ne couvre que les quatre provinces composant en premier lieu la Confédération, savoir :—Québec, Ontario, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse. Celui de 1881 couvre de plus les provinces de l'Ile du Prince-Edouard, du Manitoba et de la Colombie-Britannique, ainsi que les territoires du Nord-Ouest, dans lesquels sont comprises la terre de Rupert, la zone arctique et la partie du Labrador qui n'appartient pas à la province de Terreneuve.

Toute la Confédération a été divisée en 192 districts de recensement correspondant aux collèges électoraux parlementaires partout où il en existait, et ces districts ont été subdivisés en sous-districts qu'on a fait généralement correspondre aux divisions locales de municipalité et de paroisse ; et afin de pouvoir dénombrer plus facilement encore, ces subdivisions ont été, dans bien des cas, partagées de nouveau en deux parties ou plus, selon que l'étendue de pays à parcourir, ou le nombre comparativement grand de la population pouvait l'exiger.

Quatorze officiers-chefs ont été nommés pour contrôler les commissaires et leur donner des instructions, savoir : quatre pour chacune des provinces d'Ontario et de

Québec, et un pour chacune de celles de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ile du Prince-Edouard, du Manitoba, et de la Colombie-Britannique, et un pour les territoires.

Ces messieurs une fois au fait de tous les détails, et ayant chacun reçu un certain groupe de districts à surveiller, communiquèrent immédiatement aux différents commissaires les renseignements et les instructions qui leur avaient été donnés. Les commissaires à leur tour instruisirent les énumérateurs placés sous leur contrôle immédiat, assurant ainsi l'uniformité, la fidélité et l'exactitude dans les opérations du recensement.

Tous les employés du recensement agirent sous serment, et tous reçurent ordre le plus formel d'éviter les exagérations et les omissions, et d'être exacts avant tout.

On distribua pour la gouverne de tous les employés un manuel d'instructions, ainsi qu'une série de formules offrant des exemples pratiques pour guider les énumérateurs dans leurs opérations.

On adopta une série de huit tableaux affectés chacun à une classe particulière, savoir :

Le 1er au dénombrement des vivants.

Le 2e au dénombrement des morts.

Le 3e aux établissements publics, propriétés foncières, et établissements industriels.

Le 4e aux terres cultivées, produits des champs, plantes, fruits, etc.

Le 5e aux animaux vivants, produits des animaux, étoffes indigènes et fourrures.

Le 6e aux produits des forêts.

Le 7e à la navigation et aux pêcheries.

Le 8e aux produits minéraux.

L'on a suivi pour ce recensement ainsi que pour celui qui l'a précédé, le système connu comme celui de la population "*de jure*", c'est-à-dire du dénombrement de la population légale ou domiciliée, vu que c'est le mieux approprié à une organisation fédérale de gouvernement et aux pays qui, avec un vaste territoire, ont une population en grande partie éparse.

Après que le dénombrement eût été fait suivant le système indiqué plus haut, les états transmis par les énumérateurs furent examinés par les commissaires, qui en attestèrent l'exactitude ; ils furent ensuite révisés, comparés et compilés par les officiers du département. La compilation des tableaux fut poussée avec la plus grande vigueur possible, et un état non révisé de la population fut publié par le département le 29 juillet 1881.

L analyse et la disposition en tableaux analytiques des résultats du recensement avancent avec rapidité, et le premier volume, qui a été livré à l'imprimeur depuis quelque temps déjà, sera, je l'espère, publié avant la fin de la prochaine session du parlement.

Les dépenses, occasionnées principalement par le travail des énumérateurs, se sont élevées à $333,015.30 dans le cours de l'année civile 1881. Le système adopté pour la rémunération des commissaires et des énumérateurs a été le même en principe que celui du dernier recensement, et était, par arrêté du conseil, basé sur une combinaison du nombre de familles énumérées et du nombre de milles nécessairement parcourus une fois, le tout supporté par le nombre de jours réellement et effectivement consacrés à l'ouvrage, conformément à l'acte du recensement.

Les dépenses pour le compte du recensement sous les divers principaux chefs, pendant l'année 1881, ont été comme suit :—

1881.		$ cts.	$ cts.
Janvier	Rémunération et frais de voyages des principaux officiers	300 00	
	do do officiers et employés	798 00	
	Impressions	1,467 90	
	Divers	23 32	
			2,589 22
Février	Rémunération et frais de voyages des principaux officiers	4,744 55	
	do do officiers et employés	879 75	
	Papeterie	139 17	
	Divers	135 77	
			5,899 24
Mars	Rémunération et frais de voyages des principaux officiers	2,262 93	
	do do officiers et employés	1,375 00	
	Papeterie	177 26	
	Divers	223 38	
			4,038 57
Avril	Rémunération et frais de voyages desprincipaux officiers	1,955 73	
	do do officiers et employés	1,133 25	
	Impressions	369 51	
	Papeterie	193 40	
	Divers	79 94	
			3,731 83
Mai	Rémunération et frais de voyages des principaux officiers	4,499 36	
	do do officiers et employés	1,815 25	
	Impressions	2,973 99	
	Papeterie	21 61	
	Divers	127 10	
			9,437 31
Juin	Rémunération et frais de voyages des principaux officiers	150 00	
	do do commissaires et énumérat.	88,550 34	
	do do officiers et employés	2,451 90	
	Impressions	269 26	
	Papeterie	85 74	
	Divers	49 79	
			91,557 03
Juillet	Rémunération et frais de voyages des principaux officiers	1,862 50	
	do do commissaires et énumérat.	127,755 80	
	do do officiers et employés	2,867 50	
	Impressions	3 75	
	Divers	31 72	
			132,521 27
Août	Rémunération et frais de voyages des principaux officiers	208 75	
	do do commissaires et énumérat.	44,568 20	
	do do officiers et employés	2,903 00	
	Divers	64 62	
			47,744 57

Dépense du recensement—*Fin.*

		$ cts.	$ cts.
Septembre...	Rémunération et frais de voyages des principaux officiers..........	234 00	
	do do commissaires et énumérateurs.	984 59	
	do do officiers et employés..............	3,051 50	
	Papeterie..	29 36	
	Divers	92 84	
			4,392 29
Octobre	Rémunération et frais de voyages des principaux officiers..........	268 50	
	do do commissaires et énumérateurs.	7,577 48	
	do do officiers et employés	3,270 75	
	Impressions	22 50	
	Papeterie..	82 15	
	Divers	20 71	
			11,242 09
Novembre...	Rémunération et frais de voyages des principaux officiers..........	1,220 93	
	do do commissaires et énumérateurs.	9,723 92	
	do do officiers et employés..............	3,154 50	
	Impressions...	54 76	
	Papeterie..	34 48	
	Divers..	38 58	
			14,227 17
Décembre....	Rémunération et frais de voyages des principaux officiers..........	233 50	
	do do commissaires et énumérateurs.	1,989 13	
	do do officiers et employés..............	3,380 75	
	Divers	31 33	
			5,634 71
	Total	....	333,015 30

RÉCAPITULATION.

	$ cts.
Rémunération et frais de voyages des principaux officiers..	17,940 75
do do commissaires et énumérateurs...	281,149 46
do do officiers et employés...	27,081 15
Impressions...	5,161 67
Papeterie...	763 17
Divers..	919 10
Grand total..	333,015 30

Les tableaux de statistique criminelle pour le dernier exercice formeront une annexe supplémentaire au présent volume.

Le tout respectueusement soumis,

J. H. POPE,

Ministre de l'agriculture.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,

OTTAWA, 31 décembre 1881.

RAPPORT SUR LA PRETENDUE EMIGRATION DES CANADIENS AUX ETATS-UNIS.

OTTAWA, 29 décembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre les résultats d'une nouvelle étude entreprise à votre demande, sur la prétendue importance de l'émigration des Canadiens aux Etats-Unis, surtout par notre frontière de l'ouest, à Port-Huron.

Je me suis procuré un exemplaire de l'état imprimé, fourni par le percepteur des douanes des Etats-Unis, à Port-Huron, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, état dans lequel on porte à 111,170 le nombre des émigrants qui sont passés du Canada aux Etats-Unis par ce port dans le cours de l'exercice financier.

Plus tard j'ai constaté que cet état avait été non-seulement fourni par le percepteur des douanes à Port-Huron, mais encore qu'il était publié officiellement par le Bureau des statistiques attaché au ministère des finances à Washington, sous la signature de M. Joseph Nimmo, jeune, chef de ce bureau.

Avant de commencer un examen particulier des chiffres du percepteur de Port-Huron, il vaut mieux donner un état de la prétendue émigration totale du Canada aux Etats-Unis, tel que publié dans le rapport du chef du bureau des statistiques des Etats-Unis, pour les quatre trimestres de l'exercice financier terminé le 30 juin 1881. Le voici :—

" Etat indiquant le nombre d'immigrants, par nationalité, arrivés aux Etats-Unis pendant l'exercice terminé le 30 juin 1881.

——	Hommes.	Femmes.	Total.
Québec et Ontario	62,033	40,889	102,922
Manitoba	674	405	1,079
Nouvelle-Ecosse	7,977	6,460	14,437
Nouveau-Brunswick	2,837	1,497	4,334
Ile du Prince-Edouard	617	916	1,533
Colombie-Britannique	640	138	778
Terreneuve	124	184	308
Totaux	74,902	50,489	125,391

On voit ainsi que les chiffres fournis par le percepteur des douanes de Port-Huron forment le gros de la prétendue émigration du Canada, car si nous déduisons 111,170 du total qui précède, il ne nous reste que 14,221 pour tous les autres ports sur les frontières des Etats-Unis, de l'Atlantique au Pacifique.

Je trouve qu'il est important, dans l'intérêt de cet examen, de puiser encore dans les rapports trimestriels du chef du Bureau des Statistiques des Etats-Unis, quelques-uns des détails relatifs à cette prétendue immigration des Canadiens par Port-Huron. Ces détails ont pour objet de donner, en sus des chiffres ronds, l'âge et le sexe des immigrants, et de plus, le nombre tant des hommes que des femmes réparti entre trois périodes de la vie :—

"Nombre, âge et sexe des immigrants arrivés aux Etats-Unis par Port-Huron, Michigan, pendant les trois mois expirés le 30 septembre 1880 :

Nombre total d'hommes	27,204
" de femmes	16,775
Nombre total d'immigrants des deux sexes	43,979

Ces émigrants se répartissent comme suit:

Au-dessous de 15 ans—	
Garçons	4,274
Filles	4,183
Total	8 457
De 15 ans et au-dessous de 40—	
Hommes	21,661
Femmes	11,798
Total	33,459
De 40 ans et au-dessus—	
Hommes	1,269
Femmes	794
Total	2,063
Total pour le trimestre.	43,979

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 1880, on donne les chiffres suivants :—

Nombre total d'hommes	18,341
" de femmes	10,760
Total	29,101
Au-dessous de 15 ans—	
Garçons	2,377
Filles	2,256
Total	4,633

15 ans et au-dessous de 40—	
Hommes	14,954
Femmes	7,830
Total	22,784
De 40 ans et au-dessus—	
Hommes	1,010
Femmes	674
Total	1,684
Total pour le trimestre	29,101
Pendant les 3 mois expirés le 31 mars 1881—	
Nombre total d'hommes	5,310
" de femmes	3,641
Total	8,951
Au-dessous de 15 ans—	
Garçons	867
Filles	847
Total	1,714
De 15 ans et au-dessous de 40—	
Hommes	4,108
Femmes	2,568
Total	6,677
De 40 ans et au-dessus—	
Hommes	335
Femmes	226
Total	561
Total pour le trimestre	8,951
Pendant les 3 mois expirés le 30 juin 1881—	
Nombre total d'hommes	16,265
" de femmes	12,874
Total	29,139
Au-dessous de 15 ans—	
Garçons	3,045
Filles	2,998
Total	6,043
De 15 ans et au-dessous de 40—	
Hommes	12,387
Femmes	9,350
Total	21,737

De 40 ans et au dessus—

Hommes	833
Femmes	526
Total	1,359
Total pour le trimestre	29,139 "

En récapitulant les quatre trimestres nous avons:

Trimestre de septembre	43,979
" décembre	29,101
" mars	8,951
" juin	29,139
Total pour l'exercice financier à Port-Huron	111,170

Cette immigration totale, telle que publiée pour les quatre trimestres de l'exercice financier, dans le rapport du chef du bureau, coïncide exactement avec les chiffres fournis pour l'année par le percepteur des douanes de Port-Huron.

Le rapport de M. Nimmo indique de plus que tous ces immigrants étaient des étrangers, aucun d'eux n'étant inscrit sous le titre de citoyens américains revenant aux Etats-Unis.

Dans le bulletin de M. Nimmo, concernant "l'immigration pendant le mois de juin 1881, et l'exercice terminé le 30 juin 1881," je trouve la remarque suivante imprimée en petit caractère :—" *Note*—Une partie de l'immigration du Canada aux Etats-Unis se composait d'immigrants d'Europe arrivés par steamer à Montréal et " partis de là en chemin de fer pour se rendre dans les ports américains situés sur les " lacs." Mais M. Nimmo ne dit pas quelle est cette " partie " et ne donne pas non plus de chiffres. Chose à remarquer, il n'est absolument fait aucune mention de ce genre dans les volumes parus de ses rapports définitifs. Le texte du bulletin ci-dessus donne également le nombre total des immigrants du Canada, pendant les 12 mois terminés le 30 juin 1881, comme étant de 118,664 ; mais dans son rapport final, M. Nimmo porte ce chiffre, ainsi que je l'ai déjà dit, à 125,391, pour ces mêmes douze mois ; et, comme on peut le voir, ces chiffres sont formels dans les deux cas, jusque dans leurs unités. Sans m'arrêter du tout, cependant, à cette petite excentricité, je dirai que je me suis permis de supposer que le rapport final donne tout simplement les chiffres que M. Nimmo veut bien faire connaître au monde.

La première remarque à faire au sujet de ces états statistiques détaillés est qu'on ne pouvait certainement pas les obtenir avec exactitude, ni même se les procurer du tout sans employer quelque mode d'enregistrement régulier, et formuler des questions. Et à ce sujet je dois dire que j'ai visité Port-Huron deux fois—la première au mois d'août dernier, et la seconde en novembre,—pour les fins de cette étude.

Je traversai la rivière en voyageur ordinaire, avec les convois express accoutumés du Grand-Tronc, sur lesquels il y avait des Canadiens se rendant dans le

Manitoba ; et je pris soigneusement garde à tout ce qui se passa. On ne me fit aucune question quelconque sur mon âge, et pas davantage sur mon intention d'entrer dans les Etats-Unis soit comme immigrant ou simple voyageur ; personne ne questionna non plus une seule des personnes se rendant au Manitoba, ou autres sur ces convois. De fait, ni moi ni aucun des voyageurs qu'un examen attentif me permit de reconnaître, ne fûmes soumis à aucune des formalités propres à obtenir les renseignements publiés par M. Nimmo, et les deux convois en question étaient remplis de voyageurs. Il était possible qu'il y eût parmi eûx des Canadiens émigrant aux Etats-Unis, mais je n'aurais pu m'en assurer qu'en questionnant les voyageurs, ce que je n'ai pas jugé à propos, ni ne me suis cru autorisé de faire, vu ma qualité de simple voyageur. Notre bagage fut simplement ouvert et examiné, dans un hangar, sur le côté américain de la rivière, comme on a l'habitude de le faire dans les autres maisons de douanes, et rien de plus. Je pris la peine de m'informer auprès des officiers du chemin de fer si ce dont j'avais été témoin était l'habitude, et il me fut répondu qu'on ne faisait jamais rien de plus.

Pour autres et plus amples détails sur ce qui a eu lieu à cet endroit entre les mois de janvier et avril 1881, je vous renvoie aux rapports de M. G. R. Kingsmill,* que vous avez placé là exprès pour veiller à ce qui s'y faisait et en faire rapport. Son témoignage est tout à fait positif, et il nous apprend que pendant les quatre mois qu'il a passés sur les lieux, on n'a pas même feint, à sa connaissance, de poser des questions, non plus que de compter le nombre de voyageurs et d'en tenir un registre.

A cause de l'espèce de contrainte qui règne depuis les révélations de l'année dernière, je n'ai pas jugé à propos d'interroger les employés, vu que je n'étais pas autorisé à le faire. On sait qu'un officier de Washington a ordonné de faire une enquête qui a eu lieu, mais son rapport n'a pas été publié.

Il reste le fait indubitable—publié dans mon rapport de l'an dernier au sujet de la manière de procéder sur les trains—qu'il ressort des déclarations faites à moi-même, dans une entrevue, par un officier de douane américain chargé de préparer cette prétendue statistique, "qu'on ne fait pas de questions aux gens parce qu'il serait " impossible de les poser et d'inscrire les réponses dans le temps disponible ; qu'il y " a des jours où .0 hommes ne pourraient suffire à cet ouvrage." "Qu'en jetant un " coup-d'œil dans la porte d'une voiture, il voit de suite ce que cette voiture ren- " ferme, quel est le nombre des voyageurs, et si ce sont des émigrants ou non ; et que " c'est après avoir ainsi examiné le convoi qu'il établit ses chiffres." "Qu'il ne peut pas " faire les questions exigées par le gouvernement, et qu'il lui faut obtenir les rensei- " gnements du mieux qu'il lui est possible." Je remarque que cette année le chef du bureau de la statistique ne donne pas le détail des "professions" des émigrants. Mais pourquoi insister sur un détail comme celui-ci, lorsqu'on nous donne tous ces détails d'âge et de sexe, lorsqu'il est décidé que tous les immigrants sont des étrangers, qu'aucuns d'eux ne sont des citoyens américains revenant de l'étranger, et lors-

* Annexe nº 39.

qu'on mentionne jusqu'au nom des provinces d'où l'on prétend que ces gens viennent; et tout cela sans leur avoir posé une seule question. Il est même douteux que chaque portière de voiture de chemin de fer soit ouverte par l'officier qui arrange les chiffres, ou qui, selon sa propre expression, "obtient les renseignements du mieux qu'il peut."

Il y a cependant un moyen facile et sûr de faire subir l'épreuve de la critique aux chiffres que sanctionnent officiellement le chef du Bureau de la Statistique. La masse des voyageurs allant à l'est et à l'ouest par Port-Huron, est transportée par le chemin de fer le Grand-Tronc. Il y a à Sarnia un embranchement du chemin du Grand-Occidental, mais on ne s'en sert pas beaucoup pour le transport des voyageurs d'entier parcours, vu que ces derniers prennent pour la plupart la ligne principale; et il y a pour faire le service entre Sarnia et Port-Huron un bateau-passeur par lequel, ainsi que je l'ai dit dans mon rapport de l'année dernière, un petit nombre d'immigrants peuvent traverser avec des attelages; mais le seul mouvement considérable possible se fait par les chemins de fer. Et, heureusement pour la vérité, le nombre total des voyageurs allant à l'est et à l'ouest par Port-Huron est enregistré d'une manière exacte et officielle.

Voici quel a été pour les douze mois expirés le 30 juin le nombre total des voyageurs, c'est-à-dire, des personnes (places de toutes sortes) qui ont traversé à ce point, de l'est à l'ouest, par le chemin de fer le Grand-Tronc:

Voyageurs ayant acheté des billets en Canada, à destination du Canada, *viâ* les Etats-Unis - - - -	5,658
Voyageurs allant du Canada aux Etats-Unis - - -	53,641
do des Etats-Unis au Canada (Nord-Ouest) - -	173
do des Etats-Unis aux Etats-Unis - - -	25,046
Total des voyageurs allant à l'ouest -	84,518

Ce total comprend toutes les personnes voyageant pour affaires ou pour leur plaisir, les immigrants d'Europe se servant des steamers et des chemins de fer canadiens pour se rendre dans les Etats de l'Ouest, les personnes passant des anciennes provinces du Canada au Nord-Ouest canadien, aussi que tous les voyageurs et personnes passant des Etats de l'est à ceux de l'ouest.

Les chiffres correspondants pour la même période, par l'embranchement de Sarnia du chemin de fer le Grand-Occidental, se répartissent comme suit:—

Du Canada à destination de l'ouest des Etats-Unis - -	1,345
De certains points des Etats-Unis de l'est à destination des Etats-Unis de l'ouest - - - - - - -	57
Total - - - - - - - - -	1,402
Ce qui donne pour tous les voyageurs allant à l'ouest par tous les chemins de fer, à ce point, un grand total de.	85,920

Cette prétendue immigration annoncée par le percepteur des douanes américaines, à Port-Huron, et publiée officiellement sous l'autorité du département de la trésorerie à Washington, par le chef du bureau de la statistique des Etats-Unis, est donc de 29.38 pour cent plus élevée que le trafic total des voyageurs à ce point. C'est comme si on exagérerait de près de 30 pour cent le nombre total des voyageurs qui entrent en France par les ports de Calais et de Boulogne, pour prétendre ensuite que c'est là le chiffre de l'immigration des Anglais en France.

Il est donc établi qu'une telle prétention est impossible et absurde, et la chose est encore plus frappante si on examine plus minutieusement les chiffres.

L'item de 53,641 voyageurs qui se sont procuré des billets en Canada à destination d'endroits situés dans les Etats-Unis de l'ouest, comprend 14,624 immigrants européens ayant pris leurs billets à Québec, et 491 immigrants européens s'étant procuré les leurs à Halifax pour des localités situées à l'ouest de Port-Huron, dans les Etats-Unis de l'ouest, et qui étaient par conséquent de simples voyageurs venant d'Europe (la plupart de la Scandinavie) et se servant des routes canadiennes. Il faut donc les retrancher. En conséquence, voici quelles sont les réductions à faire, savoir :—

Voyageurs d'Europe *viâ* Québec - - - - - -	14,624
Immigrants à Halifax, se procurant des billets pour des localités situées à l'ouest de Port-Huron - -	491
Voyageurs et personnes passant de l'est du Canada au Nord-Ouest canadien - - - - - -	5,658
Des Etats-Unis de l'est au Nord-Ouest canadien - -	173
Des Etats-Unis de l'est aux Etats-Unis de l'ouest - -	25,046
	45,992

En retranchant ces chiffres du grand total de tous les voyageurs allant à l'ouest *viâ* Port-Huron, lequel est de 85,920, il nous reste un total de 39,928 voyageurs de toutes sortes allant de localités situées en Canada à d'autres localités dans les Etats-Unis de l'ouest, ou, en d'autres termes, un peu plus d'un tiers du nombre des immigrants qu'on prétend être entrés aux Etats-Unis par Port-Huron.

Ces faits n'ont rapport qu'aux voyageurs en destination de l'ouest, et l'absurdité de la prétention devient encore bien plus évidente si on examine le relevé des voyageurs se dirigeant vers l'est.

Prenant d'abord le chemin de fer le Grand-Tronc, il y est passé :—

Du Nord-Ouest canadien à l'est du Canada, *viâ* les Etats Unis. - - - - - - - - - - - -	947
Du Nord-Ouest canadien aux Etats-Unis - - - - -	258
Des Etats-Unis de l'ouest au Canada - - - - -	34,267
Des Etats-Unis de l'ouest aux Etats-Unis de l'est -	20,835
Total des voyageurs allant à l'est par le Grand-Tronc.	56,307

Report par le Grand-Tronc - - - -	56,307
Par l'embranchement de Sarnia, chemin de fer le Grand-Occidental :	
Des Etats-Unis de l'ouest au Canada - - - -	681
Des Etats-Unis de l'ouest aux Etats-Unis de l'est - -	18
Total des voyageurs allant à l'est par les deux chemins de fer - - - - - - - - -	57,006

Le véritable chiffre de l'émigration se trouve naturellement dans la différence qu'il y a entre le nombre des voyageurs allant à l'est et celui des voyageurs allant à l'ouest. Il ressort donc des chiffres ci-dessus que les Etats-Unis de l'ouest ont gagné 4,211 personnes venues des Etats-Unis de l'Est par le Grand-Tronc, puisque le nombre des voyageurs à destination de l'ouest a été de 25,046, tandis que celui des voyageurs allant à l'est s'est élevé à 20,835. De leur côté les Etats-Unis de l'ouest ont gagné 39 personnes venues par l'embranchement de Sarnia du chemin de fer le Grand-Occidental, puisque le nombre des voyageurs allant à l'ouest a été de 57 contre 18 allant à l'est.

La différence entre le nombre des voyageurs allant du Canada aux Etats-Unis de l'ouest et celui des personnes venant de ces Etats en ce pays, est de 19,374, vu que le nombre total des voyageurs de cette classe allant à l'ouest est de 53,641, contre 34,267 allant à l'est. Mais il faut retrancher de cette différence les 14,624 immigrants européens qui se sont procuré des billets à Québec en débarquant des steamers, ainsi que les 491 immigrants arrivés à Halifax qui ont pris les leurs pour des localités à l'ouest de Port-Huron,—ce qui donne une différence nette de 4,259 contre les 111,170 réclamés à ce dernier endroit.

Et même cette différence de 4,259 est-elle censée comprendre tous les immigrants qu'on dit avoir profité des billets spéciaux à prix réduit entre le Royaume-Uni et le Canada, et qui après avoir séjourné quelque temps dans le pays sont allés dans les Etats de l'Ouest. Elle est censée comprendre de plus tous les immigrants européens qui ont débarqués à Portland et à Boston, et sont entrés au Canada *viâ* Montréal et Ogdensburg, pour se rendre ensuite dans les Etats de l'Ouest ; le nombre en est, je crois, considérable. Il n'y a en réalité aucune preuve d'une émigration canadienne de quelque importance aux Etats-Unis par Port-Huron.

On remarquera que cette prétendue émigration de 111,170 âmes réclamée par Port-Huron excède de beaucoup celle de l'année précédente, dont le chiffre était de $94,375, et ce malgré qu'on ait prouvé clairement qu'il était de toute impossibilité que ces chiffres fussent aussi élevés et qu'on en ait fourni la preuve à M. Nimmo, le chef du bureau de la statistique.

En supposant que l'on pût regarder comme sérieuse la statistique dont la publication a été autorisée par M. Nimmo, une émigration canadienne de 125,391 personnes par année, supposerait une perte d'environ un million et demi de population pour une période de dix ans, en tenant raisonnablement compte de l'augmentation naturelle, aux âges donnés par M. Nimmo. Il n'en faudrait pas davantage pour enlever presque toute la population de la grande province d'Ontario, et plus que celle de la province

de Québec toute entière, en supposant que, pour connaître la mesure de la prétendue émigration, l'on fasse cette comparaison avec le chiffre connu de la population de ces provinces.

Tout le monde sait que le Canada ne se dépeuple pas, mais qu'au contraire, les chiffres du recensement prouvent que l'augmentation des dix dernières années a été de 18 pour cent; et cette augmentation considérable est en sus de tous les émigrants partis du Canada pendant cette période. Nous avons ainsi, au moyen d'une autre règle, basée sur des faits bien établis, une nouvelle preuve de l'exagération grossièrement absurde de la prétendue statistique publiée par le chef du bureau de Washington.

Les relevés du recensement des Etats-Unis pour 1880, indiquant les pays d'origine, n'ont pas encore été publiés; mais l'on voit par le recensement de 1870 que la proportion des personnes nées en Canada était alors de 12 par mille âmes, tandis que d'un autre côté, le nombre des personnes nées aux Etats-Unis et résidant ici lors de notre recensement de 1871, était d'un peu plus de 18 par 1,000. Ci-suit un état comparatif de cette proportion pour les années 1871 et 1881 en Canada; les chiffres représentent le nombre de personnes nées aux Etats-Unis par mille âmes de la population des provinces nommées :—

	1871.	1881.
Ontario	26·7	23.6
Québec	12.3	14.3
Nouveau-Brunswick	14.3	15.9
Nouvelle-Ecosse	5.8	6.6

Après l'analyse que je viens de faire des 111,170 émigrants réclamés par M. Nimmo sur les prétendus 125,391 personnes venues du Canada, tout autre examen au sujet des 14,221 émigrants qui restent pour tous les autres ports situés sur la longue frontière canadienne manquerait certainement d'intérêt. Cependant le rapport de M. George Johnson * au sujet de recherches qu'il a faites à cet égard sur votre demande, indique que très peu de personnes ont quitté la Nouvelle-Ecosse, bien que M. Nimmo prétende que leur nombre se soit élevé à 14,437. Il est indubitable qu'on ne peut apporter aucune preuve satisfaisante à l'appui de ces chiffres comparativement élevés ; et il est impossible de lire le rapport de M. Johnson sans être convaincu que ces chiffres ne sont pas plus appuyés par les faits que ne le sont ceux de Port-Huron.

Quant à la province du Nouveau-Brunswick, quelques chiffres fournis par M. S. Gardner, agent d'immigration à Saint-Jean †, font voir la nature du mouvement de la population entre les Etats de l'Est et ce port. Ils n'indiquent aucun signe de départ en masse, ni même d'émigration considérable.

Il est néanmoins à remarquer, pour ce qui est des provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, qu'une partie considérable de la prétendue émigration de ces provinces, suivant M. Nimmo, se fait par Port-Huron, et j'ai prouvé que ce monsieur fait complètement erreur.

* Voir annexe n° 40.
† Voir annexe n° 44.

Je n'ai pas le chiffre de l'émigration ainsi que de l'immigration entre la province de Québec et les Etats de la Nouvelle-Angleterre, mais ce chiffre est, je crois, considérable dans les deux sens; je crois aussi qu'il y a un mouvement de la nature de celui décrit par M. Kingsmill dans son rapport, entre les forêts en exploitation du Michigan et autres localités de l'ouest, et les provinces de Québec et d'Ontario. Ses déclarations d'effets de colons faites aux douanes de la frontière pendant l'année 1881, font voir d'une manière précise et certaine que 15,404 personnes ont immigré des Etats-Unis au Canada. Sur ce nombre, 9,821 étaient des Canadiens rapatriés et 1,963 des citoyens américains. Il n'y a pas de doute qu'un très grand nombre d'autres personnes, soit artisans ou journaliers, sont entrés sans faire de déclarations " d'effets de colons," et par conséquent il n'en a pas été tenu compte. Entre deux parties d'un même continent, comme sont les Etats-Unis et le Canada, avec une frontière très étendue, il est naturel qu'il y ait toujours un va-et-vient considérable de population, suivant l'activité relative du commerce et des industries dans l'un ou l'autre pays, en suivant l'attrait qu'offrent des terres nouvellement ouvertes; mais c'est là un mouvement d'une nature bien différente de celle d'un départ en masse comme celui qu'indiquent les chiffres grossièrement erronés du rapport de M. Nimmo.

On fait un tort particulier et très grand à l'immigration en ce pays par la publication et la reproduction constante de ces chiffres dans les journaux du Royaume-Uni et du continent européen. M. Nimmo public des bulletins mensuels que l'on communique à la presse en général, et qui donnent mois par mois les chiffres cumulatifs. Ces bulletins sont constamment télégraphiés au *Times* de Londres, qui les publie ; et, de fait, ils circulent partout en Amérique et en Europe, sous l'autorité du département de la Trésorerie des Etats-Unis, qui, par l'entremise du bureau de la statistique à Washington, fournit des chiffres aux rédacteurs et correspondants de journaux. L'argument qu'on en tire et qu'on présente aux classes émigrantes est que si le Canada se dépeuple par le départ en masse de ses habitants, ce n'est pas là que doivent se diriger les émigrants de l'ancien monde. La mauvaise foi et l'injustice de ces représentations résident dans le fait que les états publiés ne peuvent soutenir aucun examen sérieux, et cependant on persiste à les réitérer.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN LOWE,
Secrétaire du ministère de l'agriculture.

L'honorable J. H. Pope,
Ministre de l'agriculture.

ANNEXE No 1.

RAPPORT SUR LES ARCHIVES PUBLIQUES.

(*Douglas Brymner, archiviste.*)

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel sur l'état actuel des archives confiées à ma garde et de la collection de documents ayant trait à l'histoire des provinces de l'Amérique Britannique du Nord qui forment aujourd'hui la Confédération du Canada.

L'expérience acquise pendant les neuf années qui se sont écoulées depuis la création de cette division du ministère, et les recherches récentes que j'avais reçu instructions de faire en Europe, m'engagent à vous demander la permission d'entrer plus en détail que par le passé dans l'examen des questions relatives à la collection, le classement et la garde des archives de la Confédération. Cet examen sera nécessairement un peu long, mais je m'efforcerai de le restreindre dans un cadre aussi petit que possible, sans nuire à la clarté parfaite de mon exposé.

L'histoire du Canada, comme Confédération, ne commence qu'au 1er juillet 1867, date à laquelle furent jetées les bases de l'union de toute l'Amérique Britannique du Nord sous un seul gouvernement. Il est donc évident que les annales de la Confédération ne peuvent comprendre que son histoire depuis le 1er juillet 1867. De même, il est évident que pour bien saisir l'état politique de la Confédération, l'histoire des différents territoires et provinces qui la composent et la marche des événements qui ont amené l'établissement de la constitution actuelle du Canada, l'historien doit avoir accès aux annales du passé, réunies dans une collection aussi complète que possible.

Le sujet se présente donc sous un double aspect:

1. Histoire des provinces de l'Amérique Britannique du Nord antérieurement à la Confédération canadienne; 2. Histoire de la Confédération canadienne depuis la date de son établissement, le 1er juillet 1867.

La teneur des instructions que j'eus l'honneur de recevoir, pour ma gouverne, en partant pour l'Europe, m'invitait à constater, autant que possible, la nature, le nombre, et, généralement parlant, la valeur historique des manuscrits que possèdent les dépôts publics, et, ensuite, de rechercher, autant que me le permettrait le temps mis à ma disposition, les moyens de collectionner, classer, conserver et rendre accessibles au public les renseignements qu'ils contiennent. Dans l'Acte qui crée le bureau des archives à Londres (1 et 2 Vic., chap. 94,) et auquel je devrai renvoyer plus loin, le mot "archives" est ainsi défini: "Tous rôles, renseignements, brefs, livres, minutes, décrets, testaments, mandats, comptes, papiers et documents quelconques, d'un caractère public, appartenant à Sa Majesté, ou alors déposés dans un des bureaux ou dépôts ci-dessus mentionnés." Toutefois, on a beaucoup généralisé cette définition, comme je le ferai voir ci-après.

Pour plus de commodité, j'examinerai d'abord la question sous son deuxième aspect, en retraçant les démarches successives qui ont amené la création d'un grand bureau des archives publiques. On verra combien des faits s'appliquent à la conservation de nos archives actuelles, et quelle bonne occasion se présente, presque à l'origine de notre histoire, de profiter des erreurs qu'ont commises des nations plus anciennes. Sans diviser formellement le sujet, j'en examinerai naturellement le second aspect, tout en étudiant le premier.

En indiquant le résultat de mes recherches, il vaudra mieux, je crois, réunir le tout dans un exposé sommaire, que de remplir trop d'espace en renvoyant sans cesse au bureau public où j'aurai obtenu tel ou tel renseignement.

BUREAU DES ARCHIVES PUBLIQUES.

En 1800, à la suite de certaines représentations, la Chambre des communes nomma un comité spécial chargé " d'étudier l'état actuel des archives publiques du royaume et de tels instruments publics, rôles, livres et mémoires qu'il jugerait à propos, et de faire rapport à la Chambre des communes de leur nature et état actuel, en recommandant ce qu'il y avait à faire pour les mieux classer, conserver et mettre à la disposition du public."

Le comité divisa son rapport en trois parties : 1. Mesures antérieures; 2. Travaux du comité; et 3. Mesures nouvelles recommandées.

1. Il appert du rapport du comité qu'à cette époque (1800) on conservait les archives publiques depuis plus de 700 ans, ce qui donnerait aujourd'hui (1881) environ 800, bien qu'un grand nombre eussent été perdues ou détruites sous les règnes de Etienne, Jean et Henri III, formant une période de 137 ans (de 1135 à 1272), et pendant les guerres entre les maisons d'York et Lancastre, connues dans l'histoire sous la désignation de Guerre des deux Roses (1455 à 1461).

Dans l'Acte 46, Edouard III, (1473), les archives publiques sont considérées comme le témoignage de la nation, et il est ordonné qu'elles seront accessibles à tous les sujets du roi.

Sous le règne d'Elizabeth (1559 à 1603), une enquête fut instituée au sujet des archives du Parlement.

Jacques VI-I (1617) eut l'idée de créer un bureau des papiers d'Etat et un bureau d'archives générales. Charles I nomma une commission chargée de rechercher toutes les archives appartenant à la Couronne. Les guerres civiles qui amenèrent le Protectorat, empêchèrent la mise à effet de cette mesure, ayant pour but de sauvegarder les archives publiques, et Charles II, après sa restauration, prit des moyens de remédier à cet état de choses, mais rien de pratique ne fut fait avant le règne de la reine Anne (1702 à 1714), époque à laquelle l'un des résultats des recherches ordonnées fut la publication des *Rymer's Fœdera*, compilation de papiers d'Etat et d'archives, ayant trait principalement aux relations extérieures du pays. Puis l'on institua une enquête relativement aux archives nationales, ayant trait aux lois et à l'administration du pays, à l'intérieur, enquête qui se continua, sans interruption, pendant les règnes d'Anne et de George I, jusqu'au commencement de George II (1727).

Des enquêtes semblent avoir été instituées simultanément par la Chambre des lords et la Chambre des communes, la première ayant fait, à ce sujet, un rapport couvrant la période de 1703 à 1728; mais en 1731, après l'incendie de la *Cottonian Library*, (bibliothèque fondée par sir J. Cotton), la Chambre des communes institua une enquête plus générale et plus fructueuse. En 1732, le comité, agissant d'après les instructions de la Chambre, fit rapport que, dans les principaux bureaux des archives, on avait dressé une table des archives du royaume, dans l'ordre chronologique, et indiquant les bibliothèques qui possédaient ces diverses archives. Le rapport ajoutait : " Cette table est la base d'un travail aussi important que nécessaire, qui sera d'un grand avantage pour les particuliers, qui honore la nation et fera connaître nombre de documents relatifs à l'histoire de ses origines, documents jusqu'àlors restés inconnus du public, parce qu'il ne pouvait y avoir facilement accès."

J'ai suivi ce rapport autant qu'il pouvait m'être utile. Mais en se renseignant à d'autres sources, il serait facile de remonter jusqu'au milieu du treizième siècle (vers 1250) pour faire une histoire complète—depuis cette époque jusqu'à nos jours—des mesures prises pour conserver les archives publiques. Mais j'ai pour objet, dans cette partie de mon rapport, de démontrer, par l'exemple de la Grande-Bretagne, quelle importance on attache aux documents de cette nature, puisque toutes les nations européennes ont entrepris et poursuivent encore la même tâche. Il est peut-être nécessaire d'expliquer, avec clarté et précision, à ceux qui s'occupent si activement de créer des matériaux pour servir à l'histoire de l'établissement et des débuts de la Confédération canadienne, qu'ils ne doivent point négliger de recueillir les archives ayant trait à cette importante période et de les conserver de manière à ce qu'elles ne puissent être dispersées ou détruites. Les détails que je me propose de donner sur l'œuvre accomplie ailleurs dans ce sens, forment, je crois, une étude historique non-

seulement intéressante, mais essentiellement utile pour guider le Canada dans un travail analogue, si l'on se décide à l'entreprendre.

2. (*a*) Les pouvoirs du comité de 1800 étaient plus étendus que ceux des comités antérieurs, en ce qu'ils comprenaient, parmi les objets de son enquête, les archives des cours maritimes et ecclésiastiques, celles des cathédrales et des universités, les collections constituant le *British museum*, enfin les dépôts d'archives publiques en Ecosse. On dressa donc une liste de tous les dépôts d'archives publiques, sans en exclure ceux qui avaient déjà été examinés. Ces dépôts sont indiqués en détail, mais j'ai cru qu'il valait mieux en donner simplement la classification pour montrer l'étendue des recherches faites par le comité.

Les dépôts étaient ainsi classés : dépôts d'archives générales, chambres du parlement, ministères, cours de justice, cathédrales et universités, cours d'inscription (*Inns of Court*, autrefois *Ecoles de droit*,) et bibliothèques publiques. Une liste analogue fut dressée pour l'Ecosse.

(*b*). Le comité fit des enquêtes minutieuses et envoya une série de questions aux gardiens de chaque dépôt. Ces questions comprenaient les renseignements qui suivent : contenu du dépôt; état de l'édifice sous le double rapport de la sécurité et de l'espace ; jusqu'à quel point ses catalogues, listes et index sont complets; le nombre, les fonctions et le traitement des fonctionnaires qui y sont employés ; distinction entre les dépôts ouverts de droit à tous les sujets de Sa Majesté et ceux qui ont été établis pour la sauvegarde des documents appartenant à quelque branche de l'administration ou à quelque institution particulière. Les questions ne s'étendaient pas à la nature et à l'état des documents et dossiers publics ayant trait aux affaires courantes des bureaux des grandes administrations, concernant le revenu ou la guerre, et le comité interdisait de rechercher s'il existait des documents publics dans les collections particulières.

Le comité qui fit rapport en 1732, avait reçu dix-huit réponses à cette série de questions. Le rapport fait en 1800, mentionne de 300 à 400 réponses. En faisant des recherches, j'en ai constaté le nombre exact, savoir :

Pour l'Angleterre	254
" l'Ecosse	49
Rapports spéciaux	8
	311

Ces derniers sont les plus précieux ; ils sont l'œuvre de personnes éminentes par leur habileté et leur expérience, et expliquent la meilleure méthode à suivre pour rédiger et conserver les archives, registres et documents publics dans tous les bureaux et dépôts, et donnent, en outre, des renseignements sur la structure et la distribution des édifices où l'on veut les conserver.

(*c*.) On fit aussi une visite personnelle des principaux dépôts à Londres, pour constater l'état des édifiees et des documents qui y sont déposés. Il fut fait rapport détaillé de cette visite, et bien qu'il soit surtout d'un intérêt local, son importance et ses résultats sont considérables, d'autant plus que les membres du comité y constatent des faits dont ils ont pu prendre connaissance personnelle.

3. L'observation relative à l'importance locale s'applique à une grande partie de la section intitulée : " Mesures nouvelles recommandées." Toutefois, la préparation de catalogues et index complets semble être la recommandation la plus importante. Il y a une autre recommandation que l'on pourrait mal interpréter peut-être, si l'on ne tenait pas compte de la manière dont les employés étaient payés à l'époque, car le mode de paiement n'est point mentionné dans le rapport, qui le suppose connu, et constituerait un fort mauvais précédent si on l'adoptait en Canada. Le comité recommande que les catalogues et index " qui appartiennent en propre aux employés, soient achetés pour le bureau et mis à la disposition du public." Il ne faut pas oublier que, jusqu'à une date assez récente, les employés ne recevaient que des honoraires ; quelques-uns avaient, en outre, *un faible traitement ;* qu'ils préparaient ces catalogues et index pour leur usage particulier, tant qu'ils conservaient leur emploi, afin de se guider dans les recherches qui leur valaient des honoraires, et que c'était un avantage pour eux-mêmes et un grand bienfait pour le public, quand ils pouvaient fournir de suite les renseignements qui leur étaient démandés. Je trouve dans le

rapport une seule allusion à ce système, sous le titre : " Etablissement et devoirs de cette charge." On y recommande que, dans les cas où l'employé n'a pas de traitement, mais ne reçoit que des honoraires, on devrait le rémunérer, partie au moyen d'un traitement et partie au moyen d'honoraires, le tout réglé d'après une échelle fixe et modérée, ce qui signifie, comme on peut le voir par le grand nombre des plaintes enregistrées, que ces honoraires étaient arbitraires, incertains, et dépendaient beaucoup du montant que l'employé pouvait extorquer.

Un rapport analogue fut fait pour les archives écossaises, mais beaucoup moins en détail.

Une nouvelle commission fut nommée au mois de mai 1806. Les archives de l'Irlande furent examinées par quelques-uns des sous-commissaires nommés, qui firent rapport au lord-lieutenant, et une commission spéciale pour l'Irlande fut nommée en 1810. Des commissions furent subséquemment nommées en juin 1817, juin 1821, avril 1825 et mars 1831. A dater de 1819, on cessa de soumettre des rapports annuels, en sorte qu'il est impossible de constater le résultat du travail fait pendant plusieurs années.

Le dernier comité fut nommé en 1837, et c'est d'après son rapport final que fut rédigé "l'Acte concernant les archives publiques" qui est encore en vigueur. Les commissions, qui existèrent trente-sept ans, se préoccupèrent surtout de faire imprimer les documents, et l'on ne prit, pour ainsi dire, aucun moyen de les conserver. Il paraît aussi que les dépenses de ces commissions excédaient les crédits votés par le parlement. De fait, le rapport du comité spécial sur les travaux de la commission, en 1836, et les témoignages qui l'accompagnent, signalent une absence totale de contrôle et d'économie qui semblerait incroyable, si les faits n'étaient clairement établis. Le rapport de 1837, provoqué en apparence par les conclusions de ce comité, donne les mesures à prendre pour atteindre les divers objets que l'on se proposait en nommant la commission.

On avait envoyé à trois catégories de personnes des questions plus détaillées que celles de 1880 :

I. Aux gardiens des archives publiques ;

II. Aux personnes ayant la garde de documents de la nature des archives, ou autres mémoires historiques.

III. Aux greffiers de cités ou autres officiers de corporations municipales.

Il sera peut-être utile de donner une liste des diverses institutions qui ont fourni des rapports.

Il se peut que des listes de questions aient été envoyées en Ecosse, mais les rapports n'en font pas mention.

Dépôt d'archives générales	7
Chambres du parlement	2
Ministères	8
(Le Conseil privé n'a pas envoyé de rapport.)	
Cours de justice	17
(4 n'ont pas envoyé de rapports.)	
Cour de l'échiquier	29
Cour de circuit	6
Grandes sessions de Galles	12
Comtés Palatins	7
Cinque Ports	2
Cours de Cornouailles (*Stannary Courts*)	2
Greffes de la paix	31
(23 n'ont pas envoyé de rapports.)	
Cours maritimes	0
Cours ecclésiastiques	9
(9 n'ont pas envoyé de rapports.)	
Bureaux d'enregistrement de comtés	4
Cathédrales	12
(15 n'ont pas envoyé de rapports.)	
Universités :	
Oxford	9
(15 dépôts n'ont pas envoyé de rapports.)	

Cambridge	1
Cours d'inscription. (1 n'a pas envoyé de rapport.)	3
Bibliothèques	12
Corporations municipales d'Angleterre et de la Principauté de Galles	118
Total	291

Un coup d'œil jeté sur cette liste fait clairement voir la nature de l'enquête et le vaste champ qu'elle couvrait. Les renseignements concernant l'état des dépôts publics sont, en grande partie, d'un intérêt local; mais la récapitulation des enquêtes faites sous ce chef, mérite d'être citée comme avertissement contre les dangers que l'on doit éviter en Canada: "Les édifices sont mal situés, mal adaptés à l'objet auquel on les emploie—quelques-uns sont beaucoup trop petits pour la quantité de documents qu'ils contiennent, ce qui rend très difficile l'accès des archives, et pas un seul n'est disposé convenablement; quelques-uns sont exposés aux risques du feu; dans d'autres, les archives peuvent être détruites par l'humidité; il y a des amas énormes de documents dans des dépôts que l'on avoue n'être que provisoires et qui, tôt ou tard, devront être remplacés par des locaux permanents."

Il est facile de voir comment on en est arrivé à cet état de choses:—

1. On fait usage d'édifices qui "n'ont pas été construits dans ce but, et il a été difficile, sinon impossible, de les adapter à l'objet spécial d'y conserver les archives nationales et d'y trouver place pour les appartements nécessaires aux travaux et recherches qui s'y rapportent."

2. L'augmentation rapide du nombre des documents importants et précieux "a nécessité une telle économie d'espace que les documents sont déposés dans des endroits difficiles d'accès et même où la lumière du jour ne pénètre jamais." L'usage de les déposer dans des voûtes ou souterrains sombres et humides est fortement condamné, et le rapport signale énergiquement les dangers du feu.

Une grande partie du rapport traite de la publication des catalogues, index et des documents mêmes; et de l'importante question de classer et de conserver les archives. A ce sujet, les commissaires s'expriment ainsi: "L'adoption d'un système uniforme pour classer et conserver les archives, semble, nous l'avouons, impossible dans l'état actuel des archives et des dépôts, et la nécessité d'adopter pareil système général nous semble une nouvelle et pressante raison d'adopter le plan que nous avons l'honneur de soumettre à Votre Majesté."

Ce plan est, en substance, celui qui existe aujourd'hui. Le rapport fut présenté à Guillaume IV, le 7 février 1837. Le roi mourut au mois de juin suivant; la question fut reprise dès la première année du règne de la reine Victoria, et le 14 août 1838, l'Acte (1 et 2 Vic., chap. 94) concernant la conservation des archives publiques, reçut la sanction royale.

Cet acte étant à la disposition de tous, je me bornerai à dire que le préambule déclare que les archives publiques étant confiées à la garde de plusieurs personnes et se trouvant dans des édifices mal adaptés à cet objet, il importe d'établir un bureau des archives et un meilleur système de conservation, et de permettre le libre accès des archives, en tant que leur sûreté et leur intégrité n'en souffriront pas, non plus que les intérêts généraux du royaume; et que les archives d'un grand nombre de bureaux, cours et autres institutions (dont l'acte contient une liste, en donnant pouvoir, par la deuxième clause, d'y ajouter d'autres établissements) seront sous la garde et surveillance du maître des rôles alors en charge. La 3ème clause règle le transfert à la garde du maître des rôles des documents qui s'accumulent dans les institutions mentionnées. Les autres clauses ont trait à l'établissement, au maintien et à la direction du bureau, à la nomination de gardiens adjoints, aides, etc. J'ai donné l'interprétation de la première clause.

Comme le titre de "Conservateur des archives" se présente souvent, il n'est peut-être pas inutile de signaler un malentendu qui semble exister à ce sujet. Ce titre ne s'applique pas à un commis ayant charge de la chambre des archives d'un ministère, pour la tenir propre et veiller à ce que les documents soient accessibles

fonctions qu'un messager intelligent remplit de la manière la plus satisfaisante, dans plusieurs ministères à Ottawa. Au contraire, il désigne une des charges publiques les plus importantes et les plus honorables—le maître ou gardien des rôles ou archives—charge dont le titulaire a préséance sur tous les dignitaires de la magistrature excepté deux, l'ordre de préséance étant comme suit : 1° Le lord chancelier ; 2° le lord juge en chef d'Angleterre ; 3° le maître des rôles. Pour ne parler que des derniers maîtres des rôles, cette charge a été occupée par lord Lyndhurst, lord Cottenham, lord Langdale, lord Romilly, et le gardien actuel, sir George Jessel. Les maîtres adjoints sont toujours des hommes de haute distinction, et plusieurs des aides ne le leur cèdent en rien ou presque rien sous le rapport de la distinction et des connaissances.

L'absolue nécessité de pareille loi est évidente, et comme nos propres archives pourraient bien, avec le temps, se trouver dans un état pareil, je prends la liberté de vous signaler certains faits mentionnés dans le rapport.

On découvrit que les archives de la chancellerie de l'Echiquier étaient entassées dans 600 sacs excessivement sales, et pour déterrer un document que l'on savait exister dans ces sacs, il fallait se livrer à un travail des plus répugnants. Le rapport du comité de la Chambre des communes, de 1836, donne le témoignage de M. Henry Cole, relativement à l'état des hangars formant dépendances des écuries du roi, qui contenaient ces archives. Voici ce qu'il dit : " Ces hangars contenaient, entassés, dans l'état le plus déplorable, 4,136 pieds cubes d'archives nationales. A part la poussière accumulée pendant plusieurs siècles, on trouva tous les documents excessivement humides, lorsque les opérations commencèrent. Quelques-uns étaient inséparablement collés aux murs de pierre. On pouvait voir de nombreux fragments qui avaient échappé aux complets ravages de la vermine, et plusieurs en étaient au dernier degré de putréfaction. La détérioration et l'humidité en avaient rendu un grand nombre si fragiles que l'on pouvait à peine les toucher; d'autres, particulièrement ceux qui étaient en forme de rouleaux, étaient tellement collés ensemble, qu'il était impossible de les dérouler. On y trouva empâtés cinq ou six squelettes de rats, et des os de cette vermine étaient distribués dans toute la masse ; c'était un véritable charnier, et lorsque l'on commença à remuer ces archives nationales, on employa un chien pour faire la chasse aux rats que l'on avait dérangés dans leurs retraites." Cet extrait, bien qu'un peu long, n'est qu'un exemple d'un grand nombre d'autres passages que je pourrais reproduire ici, et prouve, d'une manière frappante, le danger dont j'ai parlé précédemment.

La seule exception à cet " état déplorable " des documents, se trouve en Ecosse ; voici ce que le comité dit du bureau des archives de ce pays : " Réunies dans un édifice central, vaste, commode et sûr, à Edimbourg, placées sous la garde de conservateurs parfaitement habiles et responsables, elles semblent être classées dans un ordre parfait, et des catalogues et index également parfaits fournissent les renseignements les plus complets sur leur contenu."

Voilà dans quel état général le bureau nouvellement constitué trouva les choses, et M. Thomas, dans l'introduction de son précieux " Manuel des archives publiques " (*Handbook to the Public Records*), publié il y a trentre ans, expose très clairement les mesures à prendre pour faire le travail de classement, mais je crois qu'il suffira de renvoyer au manuel.

Les fondations du bureau actuel des archives ne furent jetées qu'en 1850. Il se trouve entre *Chancery Lane* et *Fetter Lane*, sur l'ancien jardin appartenant à la Maison des Rôles. La description et les plans que M. John Edwards, secrétaire, a eu l'obligeance de me passer, montrent que les plus grandes précautions ont été prises contre le feu et contre tous les accidents possibles. Non-seulement l'édifice est partout à l'épreuve du feu, mais il possède tous les appareils nécessaires en cas d'incendie, à l'intérieur et à l'extérieur ; il y a, dans l'édifice, des gardiens nuit et jour, en outre de la police qui fait constamment la patrouille. Les devoirs de tous les employés et serviteurs sont minutieusement spécifiés.

Dans le cours de mes recherches sur la manière dont les archives, papiers d'Etat, etc., avaient été transférés des cours de justice et des différents ministères (colonies, guerre, etc.) à la garde du conservateur des archives, M. William Hardy, conserva-

teur adjoint, me communiqua un mémoire de l'ancien conservateur adjoint, sir Thomas Duffus Hardy, approuvé par le maître des rôles et adressé à la Trésorerie, au sujet de l'accumulaion des archives. Le mémoire, qui porte la date du 20 novembre 1875, fait voir qu'en dépit de ses grandes dimensions, l'édifice est déjà encombré. Cela est dû à l'accumulation d'une grande masse de documents légaux et officiels "sans aucune utilité au point de vue légal, historique * * * ou officiel, et qui ne peuvent être d'aucun intérêt pour personne." On m'assure que le dépôt était déjà comble et que si l'on n'eût pris des mesures pour débarrasser le bureau de documents inutiles et volumineux, il se serait produit une confusion qu'il n'eût pas été facile de débrouiller. On nomma donc un comité composé de trois personnes, deux juristes et un employé du bureau. Ce comité fit une liste de 100,000 paquets, boîtes et volumes de documents qui devront être examinés en détail, outre plusieurs milliers d'autres documents qui sont seulement mentionnés, sans en spécifier le nombre.

Le rapport susmentionné eut pour résultat l'adoption de l'Acte 40 et 41 Vic., chap. 55, sanctionné le 14 août 1877, et amendant l'Acte concernant le bureau des archives publiques, de 1838. Cet acte étant publié et à la portée de tous, je me bornerai à faire observer que les dispositions montrent de quel soin jaloux on a entouré la permission de détruire tout document légal ou papier d'Etat, afin de prévenir le moindre risque que l'on emploie des influences indues pour faire disparaître un document dont l'existence pourrait être nuisible à quelqu'un.

Conformément à l'acte, les documents des cours d'archives sont remis à la garde du maître des rôles, sur son ordre écrit, les documents "devant avoir vingt années de date à compter de celle de leur rédaction," et aucun document de cette nature ne peut rester plus longtemps à la garde de la cour, sans un certificat du juge en chef du tribunal aux archives duquel il appartient.

D'autre part, les papiers d'Etat sont remis à des intervalles indéterminés, au gré des chefs de départements, à mesure qu'ils s'accumulent. Ils sont remis en grandes collections, et ni les documents des cours d'archives, ni les papiers d'Etat ne sont préalablement triés. Tous sont envoyés au dépôt, depuis le document le plus important jusqu'au fragment le plus inutile. Lorsque l'on doit faire un triage des documents inutiles, cette opération est surveillée par un employé du département auquel les documents appartiennent et un employé du bureau des archives. Les inconvénients dont on se plaint, étaient dus, en grande partie, à un système confus de transfert.

Comme palliatif, dans le cas des archives des tribunaux, on ne reçoit que les documents certifiés, par le juge en chef de chaque cour, appartenir à la catégorie de ceux dont la conservation doit être permanente; les documents d'une valeur temporaire sont laissés à la garde de la cour.

Quant aux ministères, je crois que la Trésorerie a suggéré un système qui améliorera l'état actuel des choses. Il est possible que des rapports des ministères à ce sujet soient préparés et soumis au parlement impérial dans le cours de sa prochaine session. Ces rapports mériteront grandement d'être consultés si l'on adopte, en Canada, un système général pour la conservation des papiers d'Etat.

Les papiers d'Etat déposés au bureau des archives, vont jusqu'aux dates suivantes :

Trésorerie, jusqu'à 1851.
Ministère de l'intérieur, jusqu'à 1840.
Ministère des affaires étrangères, jusqu'à 1835.
Bureau des colonies, jusqu'à 1849.
Ministère de la guerre, 1856.
Bureau de l'amirauté, jusqu'à 1839.
Bureau du commerce, jusqu'à 1830.
Bureau de l'audition, jusqu'à 1840.

Les règlements concernant les dates jusqu'auxquelles le public peut les examiner, fixent pour :

La Trésorerie, jusqu'à 1759.
Le ministère de l'intérieur, jusqu'à 1769.
Le ministère des affaires étrangères, jusqu'à 1760, ou 1802, sur demande préalable.
Le bureau des colonies, jusqu'à la fin du règne de George II (1760).

Le ministère de la guerre, jusqu'à la fin du règne de George III (1820), avec la faculté de tenir secrets tels documents que l'on jugera convenable.

Registre des lettres de l'amirauté, etc., jusqu'à la fin de 1800.

Bureau de l'audition, jusqu'à 1760.

Bureau du commerce, jusqu'à la fin du règne de George III (1820).

En ce qui concerne le bureau des archives publiques, ces règlements sont inflexibles, mais, dans la plupart des cas, une demande officielle suffit pour obtenir une exception à la règle. Grâces à l'intervention de lord Kimberly, j'obtins permission d'examiner les documents de dates plus récentes que ceux qui sont spécifiés dans les règlements, et il n'existe aucune difficulté à ce sujet, tant que semblable permission ne peut pas être préjudiciable à des intérêts publics ou particuliers.

Les devoirs de la charge de conservateur des archives ne se bornent pas à recevoir et garder les documents publics déposés en vue de les conserver. Le conservateur est sans cesse occupé de la recherche de documents ayant une valeur historique et que l'on transcrit pour les placer ensuite dans le dépôt accessible au public.

Le tableau suivant que j'ai dressé d'après les documents parlementaires annuels, montre combien ces recherches et les dépenses qu'elles entraînent, sont analogues aux recherches que nous faisons actuellement. Ces dépenses sont entièrement à part de celles du bureau, les recherches étant faites par des personnes spécialement nommées à cet effet.

—	1870.	1871.	1872.	1873.	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.	1881.
1. Pour former des volumes d'extraits de papiers d'Etat, y compris l'impression et les copies faites dans les bibliothèq. du continent..	1,514	1,514	1,514	1,564	1,627	1,727	1,727	1,727	1,630	1,480	1,480	1,280
2. Recherche de documents dans les archives de Simancas et impression	550	550	550	550	550	550	550	550	400	400	400	400
3. Recherche de documents dans les archives de Venise, impression et copies............	530	530	530	530	530	530	530	530	530	530	530	530
*4. Copies de manuscrits dans la bibliothèque Bodley............	750	750	750	750	750	750	750	750	750	750	750	750
*5. Publication des manuscrits Carew, de la bibliothèq. de Lambeth	397	397	397	....	400	400	400	400	400	400	400	400
6. Publication des documents relatifs à l'Histoire d'Angleterre	2,000	2,000	2,000	2,000	2,000	2,000	2,000	2,000	2,000	2,000	2,000	2,000
7. Résumé des *Rymer's Fœdera*.......	416	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Total............	6,157	5,741	5,741	5,394	5,857	5,957	5,957	5,957	5,710	5,560	5,560	5,360

* En 1874, et depuis lors, le travail indiqué sous les titres 4 et 5 a été modifié, et l'on a commencé à faire des recherches parmi les documents irlandais. A partir de cette date, ces deux titres doivent se lire comme suit:

4. Dresser la liste des documents irlandais du règne de Jacques I et Charles I, y compris les manuscrits de Philadelphie.

5. Liste des instruments et entrées qui existent dans le bureau des archives publiques relativement l'Irlande, depuis la période la plus reculée jusqu'à la fin du règne de Henri II.

Le travail fait sous le titre 1 comprend: l'impression des papiers d'Etat du Protectorat; l'impression des papiers d'Etat (intérieur et étranger du temps de Henri VIII, dont plusieurs étaient dispersés à l'intérieur et à l'étranger), transcriptions de documents déposés à Paris; transcriptions de documents déposés à Rome. Les autres titres s'expliquent d'eux-mêmes; mais je dois dire que les papiers d'Etat relatifs aux colonies, furent transférés de Simancas à Séville en 1829. Les papiers connus sous la désignation de "Manuscrits de Philadelphie" appartenaient autrefois à un bureau d'Etat de Dublin. Ils furent transportés en Amérique et ont été rendus à la nation anglaise par la compagnie de la bibliothèque de Philadelphie, en 1867.

J'ai pu examiner, dans tous ses détails, le fonctionnement du système adopté pour recevoir et mettre à la disposition du public les archives et papiers d'Etat remis au dépôt. Le conservateur adjoint me mit en rapport avec M. Kingston, qui consacra

un temps considérable à m'expliquer, par des exemples, chaque phase du procédé, et ses explications étaient toujours claires et complètes. J'ai conservé à part la plus grande partie des renseignements ainsi obtenus, parce qu'ils ne peuvent entrer dans ce rapport, mais sont de la plus grande importance pour diriger le travail d'un bureau d'archives. On peut voir le résultat du système des catalogues dans les volumes d'extraits des papiers d'Etat relatifs aux colonies, déposés aux archives. Relativement aux autres catalogues, je vous demanderai la permission de faire quelques observations, parce que la valeur des documents dont il s'agit, est relativement peu connue en Canada.

La publication des rôles de l'Echiquier, ou grands rouleaux de l'Echiquier (*Magnum rotulum Scacarii, vel Magnum Rotulum Pipæ*), montre quelle grande valeur on attachait même à des documents en apparence aussi arides que les comptes de la cour de l'Echiquier. Les rôles de la 31ème année du règne de Henri I, imprimés par le Rév. Joseph Hunter, M.S.A., fournissent une preuve du soin que l'on mettait à identifier ces documents, et l'usage que l'on en faisait. Une citation de la préface de l'éditeur fera mieux comprendre l'importance de ces documents au point de vue historique: " Ces rôles *** contiennent les comptes du revenu du Roi, d'année en année, à mesure qu'ils étaient faits par les officiers du Roi nommés pour ce service, par les shérifs de comtés qui agissaient comme baillis du Roi et par les autres fonctionnaires et débiteurs de la Couronne, et les paiements du Roi étant aussi faits souvent par l'intermédiaire des shérifs et autres fonctionnaires, dans les différents comtés, ces comptes nous donnent un aperçu d'une partie considérable des dépenses de la Cour pendant une longue période, ce qui jette une lumière précieuse sur bien des questions et parfois sur les plus importantes affaires du royaume." (Préface, page i.)

La vérification de la date de ce rôle spécial occupa l'attention des plus savants antiquaires, parce qu'il était unique dans son genre, sans précédent, et que nul autre ne le suivait, si ce n'est à un long intervalle. C'est le seul document qui fasse foi des affaires du genre de celles que mentionnent les rôles semblables, à dater de l'année 1131.

Dans l'introduction des rôles et archives des justiciers du roi, ou juges (*Rotuli Curiæ Regis*), sir Francis Palgrave, ancien conservateur des archives, donne une série d'esquisses historiques fort intéressantes, toutes empruntées à la série en apparence aride des plaidoyers inscrits sur les rôles des juges. En voici un extrait; " Dans l'histoire de la constitution anglaise, nos archives légales forment l'un des éléments les plus importants. La loi s'imposait au souverain, avant qu'il fût contrôlé par son Grand Conseil, et les plus importantes fonctions anciennement exercées par la Haute Cour du parlement, consistaient dans l'administration de la justice exercée, dans les cas ordinaires, par les juges auxquels le Roi déléguait son autorité et son pouvoir.

" Mais l'intérêt de ces archives légales n'est point purement local ou n'ayant trait qu'à ce pays en particulier. Elles sont la propriété non-seulement de l'Angleterre, mais des Anglais, n'importe où ils soient établis ou dispersés. Nous trouvons ici le germe et la base des lois qui régissent les Etats qui, ayant surgi au delà des mers, semblent destinés à conserver la langue et les institutions de l'Angleterre, sous d'autres climats, lorsque l'empire de la mère-patrie aura disparu comme un songe." (Introduction, vol. 1, page 3.)

J'ai mentionné ces volumes comme indiquant l'usage que l'on fait des archives. L'impression et la publication se continuent d'année en année, et comme on peut le voir par le tableau ci-dessus, un crédit annuel de £2,000 sterling est voté à cet effet.

COMMISSION DES MANUSCRITS HISTORIQUES.

Par le passé, comme on a pu le voir, les seuls documents dont on s'occupait étaient ceux d'une nature publique—archives des tribunaux et papiers d'Etat. Mais, en 1869, il fut résolu d'étendre les recherches, dans d'autres directions, aux documents concernant l'histoire du pays et ses relations extérieures. Le titre d' "Archives," généralisé déjà pour l'adoption de l'Acte de 1838, reçut une signification encore plus étendue. La commission constituée en 1869, sous la désignation de *Commission royale des manuscrits historiques*, et qui autorisait les commissaires à rechercher (avec le consentement des propriétaires) les documents déposés dans les bibliothèques privées,

[illegible] euve évidente de ce que je viens de dire. Après avoir nommé les membres de la commission, dont le président était lord Romilly, maître ou conservateur des rôles et archives, l'ordonnance royale continue : " On NOUS a représenté que plusieurs institutions et familles particulières possèdent des collections de manuscrits et documents d'un intérêt général et public, dont la connaissance serait d'une grande utilité pour expliquer l'histoire, le droit constitutionnel, la science, et la littérature générale, et que, dans certains cas, ces documents pourraient se perdre ou se détériorer, et attendu que l'on Nous informe que plusieurs des propriétaires de ces manuscrits consentiraient à y donner accès et à permettre que leur contenu soit rendu public, pourvu que rien d'un caractère intime ou relatif au titre des propriétaires ne soit divulgué, * * * * il y aurait avantage considérable pour le public à savoir généralement où ces documents et manuscrits sont déposés, et à ce que l'on publie le contenu de ceux qui peuvent servir à élucider l'histoire et le droit constitutionnels, la science et la littérature, Nous * * * * nommons * * * * Vous * * * * Nos commissaires pour rechercher les endroits où ces papiers et manuscrits sont déposés; * * * vous autorisons à demander l'aide et la coopération de tous les propriétaires de manuscrits et documents, les invitant à vous aider dans la réalisation de l'objet de la commission, et à leur donner pleine assurance que l'on ne recherche que les documents ayant trait aux affaires publiques, et qu'aucun fait ou renseignement que l'on pourra trouver dans leurs collections, ne sera rendu public sans leur entier consentement ou permission."

J'ai cité un peu longuement cette ordonnance, parce que les instructions qu'elle contient peuvent aider à définir l'étendue des recherches que l'on pourra subséquemment faire en Canada.

Il est impossible de résumer les rapports dans des limites raisonnables, pour donner même la plus légère idée de la nature des documents découverts et rendus disponibles. Dans le premier rapport, il est dit que la commission avait été pleinement appréciée et favorablement reçue ; qu'elle avait découvert plusieurs collections dont l'existence était inconnue ; que 180 particuliers et chefs d'institutions s'étaient montrés entièrement disposés à coopérer avec les commissaires ou à demander leur assistance pour faire connaître le contenu de leurs collections, de sorte que la commission dut se borner d'abord à un examen préliminaire. Deux inspecteurs furent nommés en premier lieu, et l'on constata bientôt qu'il était nécessaire d'en nommer deux de plus ; on publia une longue liste des collections examinées par eux et par les employés du bureau des archives publiques dont les services furent requis.

Le second rapport contient des listes des collections examinées subséquemment au premier, le rapport étant publié comme annexe. Je prends la liberté de citer les observations faites sur deux volumes relatifs aux manuscrits concernant l'Irlande, parce qu'elles viennent fortement à l'appui de l'opinion admise relativement à la direction que l'on devra donner aux recherches en Canada : " Aucun des deux volumes n'a particulièrement trait à l'histoire religieuse ou politique de cette période. Ils présentent exclusivement tous les deux, un intérêt social et économique, et les renseignements qu'ils donnent sur le caractère de la population, la tenure des terres, l'agriculture, les relations industrielles et économiques du pays et sur tout son état social, ne se trouvent point dans les documents imprimés relatifs à l'histoire de l'Irlande pendant le 18me siècle. Les lettres semblent bien mériter publication." (Second rapport, page xxi.)

Les observations suivantes s'appliquent si bien à l'état des choses en Canada, que je cite le paragraphe suivant de la conclusion du même rapport : " Vos commissaires sont portés à croire que la continuation de leurs efforts pourra fournir le moyen de prévenir les éventualités auxquelles de précieuses collections de manuscrits sont exposées pour diverses causes—éventualités qui proviennent souvent de changements dans les familles, du déplacement des manuscrits, et de l'ignorance des localités dans lesquelles ils ont été transférés. * * * * Aux personnes qui s'occupent de recherches biographiques, historiques ou politiques, on ne peut offrir de plus grand avantage que des renseignements bien authentiques sur l'endroit où l'on conserve les matériaux indispensables à la continuation de leurs recherches." (Idem, xxi.)

Depuis que les commissaire ont commencé leurs recherches, 500 collections ont été examinées. La première année, les frais de la commission s'élevèrent à £1,000, et, chaque année suivante, elle a dépensé £1,700 en recherches et examens.

BUREAU GÉNÉRAL D'ENREGISTREMENT DE SA MAJESTÉ, EDIMBOURG.

On me conseilla si vivement d'examiner le mode de conservation des archives en Ecosse, que bien que n'ayant pas d'instructions spéciales à ce sujet, je crus devoir retarder mon départ de quelques jours, plutôt que de laisser mon rapport incomplet. M. Hardy, conservateur adjoint des archives à Londres, me donna une lettre d'introduction pour M. William Fraser, conservateur adjoint en Ecosse. Guidé par ce monsieur et aidé de M. Stair Agnew, commis adjoint du registre et régistraire général de l'Ecosse, ainsi que des chefs des différentes divisions de ce service, je pus étudier d'une manière satisfaisante le système dans son fonctionnement.

Les observations déjà citées du rapport du comité de 1836 ne font que rendre justice à la régularité parfaite que l'on constate dans l'administration de cette division si importante du service public. Dans le bureau du régistraire sont réunies les archives concernant tous les grands intérêts de la nation écossaise, réparties en vingt-trois divisions—droit, histoire, tenure des terres, commerce, (y compris la faillite), statistiques vitales, etc. L'Ecosse possède, dans toutes ces divisions, un grand avantage sur l'Angleterre, du fait que son système a été inauguré à une époque bien antérieure et maintenu continuellement, même en temps de guerre et de révolte, parce qu'alors on a maintes fois mis les archives en sûreté dans le château d'Edimbourg, où elles étaient transférées avec ordre et replacées ensuite dans leurs dépôts ordinaires en tel état qu'il ne fallait que peu de temps pour les mettre en ordre comme précédemment. Dans l'historique des mesures prises relativement aux archives anglaises, on verra qu'en 1617, Jacques VI forma le projet d'un bureau d'Etat et d'un bureau d'archives générales pour l'Angleterre. Longtemps avant cela, le parlement d'Ecosse avait pris des dispositions, bien qu'imparfaites, pour le même objet, et, cette année-là (1617), ce qui n'était encore qu'un projet en Angleterre, devenait un fait en Ecosse, où l'on établissait le système actuel, confirmé subséquemment par les actes que le parlement Ecossais adopta en 1693 et 1696.

Sous notre constitution, avec la division particulière des pouvoirs entre les autorités fédérales et provinciales, sans parler des différences qui existent, par exemple, dans les lois concernant les terres, le travail d'un bureau d'archives, en Canada, doit être bien différent du même travail en Ecosse. Mais, à part les détails, un système fonctionnant bien, expéditif et inspirant la confiance dans l'authenticité des archives, mérite d'être étudié. Si l'on se décidait à créer un bureau des archives publiques en Canada, tel est le point qui mérite essentiellement l'attention. Dans la direction de pareil bureau, la question de système n'a pas trait autant aux choix des documents que l'on doit conserver qu'à la meilleure manière d'atteindre ce but et de les rendre accessibles.

Jusqu'à ces temps derniers et depuis une époque reculée, les registres d'Ecosse avaient été confiés à la garde du lord greffier du registre, ou, comme on le désigne dans les anciens statuts, le greffier du registre. C'était un des hauts fonctionnaires de l'Etat, comme le conservateur des archives en Angleterre, et jusqu'à l'époque de l'union des royaumes, il avait, en vertu de sa charge, le droit de siéger et de voter dans le parlement écossais. Il était surintendant et gardien officiel de tous les registres, et on lui avait conféré de grands pouvoirs. Il était premier greffier du Conseil privé, de la cour des sessions, de la cour de l'Echiquier, et de toute commission nommée par la Couronne ou le parlement, dont les archives étaient commises à sa garde, et, depuis l'union, il préside, comme officier-rapporteur, à l'élection des pairs écossais. Il avait d'autres devoirs importants, et faisait les nominations dans divers bureaux de la cour des sessions, du régistraire et d'autres divisions du service public dans tout le pays. Toutefois, ces pouvoirs ont été grandement restreints par des actes subséquents.

Un greffier adjoint du régistraire fut nommé en l'année 1806. Il était éminemment propre à remplir cette charge et en collaboration avec les lords greffiers successifs du régistraire, il fit, pendant sa longue tenure d'office, plusieurs améliora-

tions précieuses dans la manière de tenir les registres. Son successeur, M. Pitt Dundas, C.-B., occupa aussi, pendant nombre d'années, les charges de greffier adjoint du régistraire et de régistraire général des naissances, etc. Ces charges réunies sont maintenant occupées par M. Stair Agnew.

Le conservateur adjoint des archives est chargé de la garde immédiate et du classement de tous les registres permanemment déposés dans le bureau général; la surveillance de toutes les recherches, et d'autres fonctions. Cette charge est maintenant occupée par M. William Fraser, bien connu par ses précieuses histoires domestiques des anciennes familles d'Ecosse, et de la part qu'elles ont prises aux événements publics de ce royaume, fondées principalement sur les archives particulières de ces familles.

La méthode de conserver les archives, avec index, catalogues, etc., est d'une nature trop technique pour entrer dans ce rapport, mais on me permettra de citer comme exemple de la manière de donner publicité aux résultats des enquêtes publiques, l'index des décès dans le bureau du régistraire général. Dans cet index annuel, on peut trouver immédiatement le nom de tout homme, femme ou enfant qui meurt pendant l'année, tous les noms étant inscrits dans l'ordre alphabétique, avec indication des âges et renvois donnant des renseignements complets sur le défunt. M. David Winter, greffier en charge, m'a assuré que dans le cours d'une année on n'omet pas cinq noms, et ce sont les noms de personnes que l'on a pu identifier après décès. J'ai déposé parmi les archives les rapports imprimés concernant les registres, de 1807 à 1868, rapports rédigés par le greffier adjoint du bureau d'enregistrement, outre des documents parlementaires sur le même sujet, et les autres renseignements que j'ai recueillis seront utiles pour organiser le travail du bureau.

Les renseignements que j'ai obtenus à Paris seront également utiles pour le travail du bureau. Ayant profité du retard que le bureau des colonies m'occasionnait en différant de me mettre en communication avec les autres départements, je ne crus pas devoir rester longtemps à Paris, mais, pendant mon séjour, je pus constater que les frais nécessaires pour recueillir et conserver les archives, ne forment pas des comptes séparés, mais sont inclus dans le budget des différents ministères et des bibliothèques publiques.

BUREAU DES ARCHIVES À OTTAWA.

La collection des documents au bureau d'Ottawa, est précieuse, car elle contient les originaux de la correspondance militaire des officiers qui ont eu le commandement en Canada pendant un siècle, période durant une grande partie de laquelle l'autorité militaire et l'autorité civile étaient, jusqu'à un certain point, réunies dans les mêmes mains; les papiers Haldimand et Bouquet, immédiatement antérieurs et subséquents à la guerre de la révolution ; divers manuscrits et une collection considérable de documents et de volumes imprimés. Mais, bien que la collection soit précieuse, elle n'est encore que partielle, car il n'existe pas de série complète relative à une seule période. Par exemple, il existe une collection très précieuse de lettres originales relatives aux affaires militaires pendant la guerre de 1812-15, lettres portant les signatures de sir Gordon Drummond, sir Isaac Brock, des généraux Proctor, Sheaffe, sir John Cope Sherbrooke et autres officiers commandants ; mais seulement quelques lettres de D. Rottenburg, et un ou deux billets de D. Salaberry, dont les opérations militaires à Châteauguay sont à peine signalées, et que les rapports de sir George Prevost manquent totalement. Dans la collection Haldimand, il y a des renvois significatifs aux négociations avec le Vermont pendant la guerre de la révolution, mais la correspondance la plus importante ne s'y trouve pas. Dans le volume fort mal à propos intitulé : " Correspondance avec le général Haldimand, après sa nomination comme gouverneur de Québec," il existe une précieuse série de lettres du Dr Mabane, de M. Jenkyn Williams, procureur général, et d'autres personnages. En réalité, la correspondance eut lieu après que Haldimand eût cessé d'être gouverneur. Il était alors à Londres, perdu dans la masse de la population de cette grande ville, harassé par les procès que lui avaient intentés les hommes qu'il avait fait emprisonner sous le soupçon d'avoir entretenu des correspondances entachées de trahison; il assistait aux levers, commérait dans les clubs et perdait chaque nuit

quelques guinées à l'écarté. Les lettres de ses correspondants de Québec à cette époque sont pleines de commérages et dévoilent les animosités personnelles, les projets politiques et les jalousies des conseillers de lord Dorchester. Mais la correspondance du juge en chef Smith, du procureur général Monk et de leurs collègues, sont nécessaires pour compléter l'histoire et pour permettre de se former une idée du véritable état des affaires et des motifs qui portèrent à encourager ce que l'opposition appelait une "colonie américaine," encouragement qui, selon toute apparence, consistait à venir en aide aux Loyalistes de l'Empire Uni, qui souffraient alors.

J'ai mentionné ces deux cas comme exemples de la nécessité de conduire les travaux d'après un judicieux système, si l'on juge désirable de faire une collection de pareils documents. Les papiers relatifs aux colonies ne sont pas les seules sources où l'on pourrait puiser dans le bureau des archives publiques. On trouverait plusieurs papiers dans les séries domestiques, parmi les documents de la Trésorerie et ceux qui ont trait aux affaires étrangères. Il faudrait examiner tous les documents avec soin; ces recherches demanderaient nécessairement un temps considérable et un travail très consciencieux, qui—il est inutile de le dire—serait facilité de toutes les manières possibles par les employés des ministères et du bureau des archives. Sans un rapport complet sur les documents, il serait difficile, sinon impossible, d'arriver à un résultat positif.

Quant à l'histoire de la Confédération, c'est une question du plus haut intérêt. On ne pourra trouver de difficultés à recueillir les documents publics, tels que journaux du parlement, documents des sessions et autres matériaux semblables, et j'ai déjà pris soin de recueillir, pour les archives, des séries complètes depuis l'établissement de la Confédération, séries qui se trouvent actuellement dans le dépôt. La même observation s'applique aux papiers d'Etat des différents ministères, que l'on conserve et qui sont accessibles dans les différentes salles des archives. Mais il existe une catégorie de documents qu'il serait de la plus grande importance de se procurer et de conserver, non point pour les consulter immédiatement, mais plus tard.

Il doit exister, en la possession des personnes qui ont occupé des positions publiques, soit comme aviseurs responsables de la Couronne, soit en qualités d'hommes publics à différents titres, une correspondance très précieuse au point de vue historique, mais qui, avec le temps, sera perdue ou détruite. Ici, où les enfants des hommes du jour sont, politiquement parlant, les nullités du lendemain, ou sont allés s'établir dans d'autres localités que celles où leurs pères étaient connus, il est impossible que pareils documents se conservent comme les vieilles archives des familles de la Grande-Bretagne. Là, les recherches de la commission des documents historiques ont amené la découverte de papiers, lettres, chartes, etc., datant d'aussi loin que les sixième et septième siècles, et qui jettent un torrent de lumière sur les premières époques de l'histoire du pays. Il est bien connu que, chez-nous, des collections précieuses ont été détruites par des ménagères soigneuses qui n'y voyaient que des papiers à jeter au panier. Je prendrai la liberté de suggérer que si l'on pouvait obtenir semblables collections de nos hommes marquants, ou de leurs représentants, on devrait les placer dans des boîtes hermétiquement fermées sur lesquelles on inscrirait les noms des donataires, et que l'on tiendrait scellées pendant une certaine période, tout en les gardant en sûreté dans les voûtes affectées aux archives. Par ce moyen, on les conserverait pour l'époque où, sans manquer aux convenances, l'historien pourrait utiliser leur contenu.

Je demanderai encore la liberté de faire une autre recommandation: Ne serait-il pas désirable d'obtenir une coopération plus active du parlement à l'œuvre de conserver les archives des bureaux, les papiers d'Etat et les documents publics et particuliers, en demandant la nomination d'un comité conjoint des deux Chambres, chargé d'étudier toute la question. J'ai beaucoup hésité à faire cette recommandation, mais je suis persuadé que, par ce moyen, on intéresserait un plus grand nombre de personnes à la question de conserver des documents qui devront former la base d'une histoire authentique.

Quant à la conservation des archives des tribunaux, en attendant que l'on ait pris une décision au sujet de l'établissement d'un bureau des archives publiques, qui devra nécessairement être constitué tôt ou tard, je demanderai la permission de citer les dispositions suivantes d'un acte relatif à l'Irlande et qui s'applique bien à nos

cours de juridiction fédérale ou locale. C'est l'Acte 7 et 8 Vic., chap. 7, (1844), intitulé: " Acte réglant et réduisant les dépenses des bureaux des cours supérieures de justice en Irlande."

La clause 30 prescrit que: " Le juge en chef de ces cours, à l'ouverture des cours, le premier jour du terme, examinera l'état des archives et verra à ce qu'elles soient régulièrement conservées dans un lieu à l'abri de l'humidité, de manière à ce qu'elles soient en bon état, lisibles et classées avec renvois et indications qui permettent un accès facile à toutes les personnes qui voudront les consulter."

MANUSCRITS DU " BRITISH MUSEUM."

Dans tous les bureaux d'archives publiques, les documents relatifs au Canada sont classés sous la rubrique " Amérique," et comprennent ordinairement les archives des Antilles. Comme on n'a pas tenu de liste des documents déjà examinés et qui ne contenaient aucun renseignement utile pour les archives de la Confédération, chaque personne qui veut y faire des recherches, est obligée d'examiner toute la série. J'ai donc pensé qu'il était utile et même nécessaire de transcrire les titres et les chiffres distinctifs, non-seulement des documents que l'on peut utiliser, mais de ceux que bien que contenant en apparence des renseignements, en étaient réellement dépourvus, après vérification.

Cela évitera désormais des recherches inutiles dans des archives déjà examinées, et ce sera une économie de temps et, j'oserai dire, d'argent. J'ai examiné avec beaucoup de soin tous les manuscrits que l'on trouve au *British Museum*, et j'ai réussi, je pense, à en faire une liste complète jusqu'à la date à laquelle j'ai terminé mes recherches. Le temps dont je pouvais disposer ne m'a point permis de faire le même travail pour les autres dépôts. Il aurait fallu pour cela des années, et non pas des jours et des semaines. Le fait qu'entre la publication du premier et du second volume de la série des papiers d'Etat relatifs aux colonies, il s'est écoulé vingt ans, prouve suffisamment cette assertion et l'importance que le gouvernement anglais attache à la collection et au classement des archives. J'ai acheté pour les archives d'Ottawa les deux volumes contenant des extraits de documents relatifs à la période comprise entre 1574 et 1668 et préparés par le maître des rôles. Ils donnent des renseignements très complets sur le contenu des documents relatifs à cette période ; quelques documents sont reproduits presque *in extenso* et, partout, la substance des documents est si clairement indiquée, plus ou moins en détail, qu'il est impossible de se méprendre sur leur valeur. Cela est tellement vrai que, sauf quelques exceptions (s'il y en a), il devient peut-être inutile d'encourir des frais pour faire copier les documents les plus anciens, parce que tout ce qui a trait à cette période, tout ce qui est essentiel pour l'historien qui veut utiliser ces documents, se trouve probablement dans ces deux volumes, sous une forme utile.

Toutes les collections les plus anciennes sont remplies de documents ayant presque exclusivement trait aux provinces de la Nouvelle-Angleterre qui forment maintenant partie des Etats-Unis. Mais dans ces collections, il y a aussi des allusions, et en certains cas des détails sur les opérations des Français en Canada, en sorte qu'il es parfois difficile d'établir une ligne de démarcation entre ce qu'il faut copier pour nos archives et ce qu'il faut laisser de côté, parce que des extraits isolés ne donnent souvent qu'une idée imparfaite et assez souvent erronée de ces opérations.

Je me suis efforcé de choisir surtout, et en premier lieu, les documents de nature à jeter de la lumière sur l'histoire des provinces qui forment aujourd'hui la Confédération canadienne; je me suis ensuite occupé de ceux qui s'y rapportent indirectement. Bien que Terreneuve ne soit pas entré dans la Confédération, il existe de très importants documents ayant trait à son histoire, par exemple, aux différends et réclamations au sujet des pêcheries, aux droits concédés aux Français, et autres questions importantes qui toutes concernent l'Amérique Britannique du Nord. Je prends la liberté de dire qu'un bureau d'archives, à Ottawa, serait incomplet sans ces documents. Tous se rapportent directement à notre position, et l'on devrait, je crois, les ajouter à la collection des documents qui se rapportent d'une manière plus directe à la Confédération canadienne.

Je crois devoir ajouter que je ne m'en suis pas tenu aux renseignements fournis par

les catalogues. Ce sont des indicateurs précieux, mais qui n'ont pas d'autre objet, et l'archiviste qui s'en tiendrait à un index ressemblerait assez au voyageur qui se croirait au bout de sa route parce qu'on lui a indiqué son chemin. J'ai examiné avec soin chacun des documents mentionnés dans la liste suivante, souvent à diverses reprises, et les recommandations que j'ai faites dans ce rapport sont le résultat de recherches aborieuses et faites avec soin.

Voici la liste des documents examinés au *British Museum*, avec leurs titres et numéros respectifs :—

Documents relatifs aux Antilles, l'Amérique, etc.—Concessions, principalement de la compagnie de la Nouvelle-France, de terres et privilèges à diverses personnes. Arrêt en date du 6 mars 1645, approuvant le transfert, fait par une compagnie aux habitants, du commerce de fourrures de la Nouvelle-France. (Folio 29.) (F.) Add : 14,034.

Différents édits du roi. Représentations concernant l'Acadie. Ordonnance de Louis XIII fixant les limites des gouvernements de la Nouvelle-France, etc., adressée à M. Daunay Charnesay, daté de Saint-Germain-en-Laye, le 10 février 1638. (Folio 34.) (F.)

Concessions des Iles de la Madeleine au sieur Doublet, en 1663. (Folio 66.) (F.)

Capitulation de Port-Royal, en 1654. (F.)

Concessions de Cromwell, en 1656, à de la Tour, Temple et Crown. (A.)

Ces documents, qui commencent au folio 24 et se terminent au folio 91 b, seront encore mentionnés plus loin.

Rapport de l'invasion projetée de la région de la Susquehanna par les Canadiens, 7 mai 1758. (Folio 178.) (A.)

Ordre de payer Woodford, entrepreneur à Annapolis, pour fourniture de provisions aux recrues de la Nouvelle-Angleterre, 1749. (Folio 202.) (A.)

Rapport sur les réclamations de Richard Gridley, relativement à la concession des Iles de la Madeleine. (Folio 211.) (A.)

Mémoire de Lord Albemale, de l'amiral Keppel et autres, relativement à la concession de l'Ile Saint-Jean (Ile du Prince-Edouard). (Folio 213.) (A.)

Rapport sur la Constitution de Québec (1765), par les lords du Commerce et des Plantations. (Folio 221.) (A.)

Mémoire des Loyalistes du Cap-Breton, 1785. (Folio 369.) (A.)

Réponse au précédent, par le gouverneur Desbarres, et documents additionnels. (Folio 372.) (A.)

Lettre à lord Sydney, sur le même sujet, par le gouverneur Desbarres. (Folio 384.) (A.)

Documents relatifs au Canada.—Pétition des nouveaux sujets et des marchands anglais de Montréal et autres parties de la province ; aussi de négociants de Londres, ayant des intérêts en Canada et y faisant commerce, et exposant au long des plaintes contre le général Murray. (La pétition ne porte pas de date, mais nous la connaissons d'autres sources.) La pétition couvre neuf grandes pages. (A.) Add: 15,491.

Il y a aussi les dossiers de deux causes en appel, la première une poursuite intentée par Francis Noble Knipe et John LeQuesne, de Québec, contre le député quartier-maître général Christie, ce dernier étant l'appelant. La seconde, un appel d'Elzéar Lévy, de Montréal, contre Daniel Robertson, Robert Burton, exécuteurs testamentaires de feu sir Ralph Burton, et les autorités militaires dont les noms et grades sont indiqués au long. (A.)

Add: 15,491. Ces deux appels qui, par eux-mêmes, n'offrent aucun intérêt particulier, indiquent très clairement la façon dont s'exerçait l'autorité militaire immédiatement après la conquête, et la résistance que lui offraient les anciens sujets, c'est-à-dire les colons anglais. Ces dossiers couvrent 19 pages.

Bref ecclésiastique, B. IV, 8. *Bref*—Autorisation donnée aux évêques et au clergé d'Angleterre, de Galles et de la ville de Berwick-on-Tweed—de faire des collectes dans tous ces territoires, pour venir en aide aux victimes du grand incendie qui avait eu lieu à Montréal.

Le bref porte la date de la sixième année du règne de George III (1766), et est écrit sur parchemin. (A.)

Add: 24,323. *Lettres de sir Wm. Johnson, sir John Johnson et du colonel Guy Johnson.*—Les lettres les plus anciennes ont principalement trait à des questions d'argent et à un certain Roberts, ex-officier du département des Indiens. On y parle d'un nommé Klock, un Allemand, mentionné également dans les papiers Haldimand, comme ayant volé deux Indiens pour les emmener à Londres et s'en servir pour exploiter la curiosité publique. Les lettres contiennent d'autres détails sur ce fait et sur le susdit Klock, mais ils ne sont pas assez intéressants pour qu'on les copie. Au mois de septembre 1778, le colonel Guy Johnson—en route pour Québec où il n'arriva pas, et de Halifax, au mois de février 1779,—écrit des lettres qui ne contiennent rien d'important.

On pourrait copier une lettre datée de Montréal, le 8 novembre 1780, (folio 36), qui donne, sur l'expédition dans les provinces rebelles, des détails plus complets que tout ce que nous avons par ailleurs. Il suffirait de copier deux pages de cette lettre (jusqu'au bas de la page 36*b*). (A.)

Add: 24,322. *Lettres et documents relatifs aux affaires américaines.*—Mandat, en faveur du major Henry Caldwell, pour la somme de £500, comme récompense pour avoir apporté la nouvelle de la retraite des forces rebelles devant Québec, le 6 mai, 1776. (Folio 24.) (A).

Lettre au comte de Shelburne—probablement du lieutenant-gouverneur Hamilton, en date du 19 novembre 1784. (Folio 88.)

Avis affiché sur les murs de Québec, après le départ de Haldimand, et parlant de lui-même et de son administration dans les termes les plus amers.

Il n'y a pas de date, mais ce document est, sans aucun doute, de 1784. (Folio 93.)

Il y a aussi des lettres du colonel St. Leger (folio 94); Mongolfier (folio 104); James McGill (folio 106); Joseph Brant (folio 110), et une de E. Bridgeman, en 1790, relatives à la levée de troupes, (folio 131). (A).

On pourrait, je crois, copier les documents que je viens de mentionner, et l'on pourrait ajouter à cette collection la lettre du colonel Guy Johnson qui se trouve dans l'Add. 24,323, folio 36.

Add: 8,075. *Documents Puisaye*, 1799.—Le nom du comte Joseph de Puisaye est bien connu dans l'histoire de la Révolution française. Né en 1785 et destiné, par sa famille, à l'état ecclésiastique, il entra dans l'armée et devint colonel des Cent Suisses, qui formaient la garde royale. Plus tard, membre de l'Assemblée Constituante, il protesta contre les excès des Jacobins, servit sous de Wimpfen, comme chef de l'état-major dans l'expédition dirigée contre eux, et après la défaite, leva un formidable corps de Chouans, obtint des secours du gouvernement anglais et devint un des chefs du mouvement royaliste. En 1797, lorsque ce parti eut abandonné tout espoir, il obtint du gouvernement anglais un octroi de terres dans le Haut-Canada, où il se proposait d'établir des royalistes français, mais après la paix

d'Amiens, il retourna en Angleterre, où il se lança dans des controverses qui empoisonnèrent le reste de ses jours. La correspondance contenue dans ce volume a trait à la colonie susmentionnée, et l'on y trouve des lettres du duc de Kent, de l'évêque de Québec, de l'ambassadeur anglais, de différents fonctionnaires et de personnes qui voulaient émigrer en Canada. Dans la collection de documents militaires, les archives possèdent déjà une partie de la correspondance de De Puisaye, et les papiers ici mentionnés rendraient cette collection plus précieuse; ils couvrent 230 pages, format de papier à lettres. Toute la collection de Puisaye forme 117 volumes. (A.F.) Add: 8,075.

Territoires du Roy de France, du Roy d'Engleterre en Amérique. (F.) (Pas de date.) Add: 24,932.

Rapport adressé au ministre de la marine en France, au sujet des Antilles. Il y a, en outre, une traduction de partie des voyages de Purchas, des tables astronomiques, etc. C'est un vieux livre curieux, avec des cartes rares, mais qui ne conviendrait pas pour nos archives. Il a été évidemment écrit vers le commencement du 18ème siècle. (F.)

Documents divers, relatifs à l'Amérique.—Un seul document a trait au Canada et à son commerce, et il n'est pas de grande valeur. Add: 22,680.

Papiers de lord Halifax.—Proposition d'établir une colonie écossaise en Canada, à la Nouvelle-Ecosse et en Acadie, et faisant voir les avantages du projet pour le commerce et la défense du pays. Pas de date; c'est probablement 1707. (Folios 92 à 94). (A). Egerton, 929.

Mémoires établissant que les possessions françaises sur la rivière du Canada, appartiennent originairement et de droit à la couronne de la Grande-Bretagne, et, pour d'autres raisons importantes, devraient être rendues à la dite couronne par un traité de paix, en date de 1709, avec une lettre de l'auteur de la proposition, J. Dummer. Le mémoire donne d'intéressants détails et vaut bien la peine qu'on le copie. (Folios 119 et 122.) (A.)

Opinion du vice-amiral Warren sur l'effectif des troupes et le nombre de navires nécessaires pour défendre et coloniser la Nouvelle-Ecosse, et ses propositions à ce sujet, 1746–47. (Folios 168 à 172.) (A).

Les "Cœsar Papers."—Le seul document de cette collection relatif aux affaires des colonies, est une lettre en date du 15 décembre 1622, contenant une proposition de soumettre les Indiens, sans les détruire, par Thomas Martin. La lettre a principalement trait aux Indiens de la Virginie et, en général, à ceux des Etats du Sud. Ce document ne vaut pas la peine qu'on le copie. (A.) Add: 12,496.

Papiers relatifs à la Nouvelle-Angleterre.—Ces papiers ont principalement trait à Boston, quelques-uns à la Virginie et d'autres aux Iles-sous-le-Vent. Ils ne portent pas de date, mais leur contenu prouve qu'ils ont été écrits vers 1675. Aucun de ces papiers ne vaut la peine d'être copié. (A.) Add: 28,089.

Papiers des Lords Commissaires du commerce et des plantations.—Au Très honorable M. le secrétaire Vernon, le 17 février 1698-99. Lansdown, 849.

1. Copie d'une lettre des Lords Commissaires du commerce et des plantations, au sujet des empiétements des Français dans l'est de la Nouvelle-Angleterre, par terre et par mer; cette lettre porte la date du 29 décembre 1698.

C'est un important document sur les empiétements des Français dans les provinces au sud de Québec, avec un plan des colonies et des industries que l'on pourrait y établir, etc.

Bien que le rapport ait principalement trait à New-York, on devrait, je crois, le copier, parce qu'il concerne directement et clai-

Lansdown, 849. rement l'occupation du Canada par les Français et leurs relations extérieures (La lettre couvre 29 pages, environ 70 feuillets. (A.)

2. Extrait d'une lettre de Stoughton, lieutenant-gouverneur de la baie de Massachussetts, relative aux empiétements des Français sur les territoires anglais et le droit de pêche maritime, 24 octobre 1698. (Folio 24.) (A.)

3. Copie d'une lettre de M. de Villebon, gouverneur français de la Nouvelle-Ecosse, à M. Stoughton, lieutenant-gouverneur de la baie de Massachussetts, concernant les prétentions des Français au droit exclusif de pêche, etc., dans ces parages, le 5 septembre 1698. (F).

Cette lettre (folio 47) indique les frontières entre les territoires anglais et français.

5. Copie d'un mémoire de M. Crown concernant les droits des Anglais à Penobscot et autres territoires adjacents en Amérique, 4 janvier 1697–98. (A.)

Le mémoire (7 pages) commence au folio 51.

6. Copie du mémoire de M. Nelson, concernant ses droits à la Nouvelle-Ecosse. comme neveu de sir Thomas Temple, décédé le 13 avril 1697. (Folio 55.) (A.)

7. Copie du mémoire de M. Nelson, relatif à la Nouvelle-Ecosse et aux ports adjacents, 13 avril 1697. (Folio 57.) (A.)

8. Extrait d'un mémoire de M. Nelson, concernant la région à l ouest de la rivière Sainte-Croix, annexée au gouvernement de New-York 2 juillet 1697. (Folio 59.) (A.)

9. Copie du mémoire de M. Nelson, concernant les pêcheries sur les côtes de la Nouvelle-Ecosse et autres sujets que l'on ne devra pas perdre de vue en traitant avec les commissaires français aux termes du traité de Riswick, 2 novembre 1697. Ce document ne porte pas de date, mais celle que j'ai indiquée se trouve à l'endos. (Folio 61.) (A).

10. Copie d'une lettre de M. Nelson, datée de Paris, concernant les projets des Français d'étendre leurs frontières dans la région de l'est de la Nouvelle-Angleterre, 2–12 décembre 1697. (Folio 67.) (A.)

11. Copie d'une lettre de M. Nelson, datée de Boston, Nouvelle-Angleterre, concernant les prétentions des Français au droit exclusif de pêche, sur la côte de l'Acadie, 4 novembre 1698. (Folio 65.) (A.)

Ces lettres. mémoires et représentations de M. Nelson, bien que tous sur le même sujet, le présentent sous différents points de vue, et ont droit aux réclamations Stirling, mentionnées plus loin. Tous ces documents, au nombre de six, ne couvrent que 16 pages commençant au folio que je viens d'indiquer.

12. Extrait d'une lettre de M. Randolph, relative aux empiétements des Français sur les plantations anglaises et la nécessité d'y mettre un terme en fixant définitivement les frontières. Cette lettre est datée de New-York, le 16 mai 1698, et ne couvre qu'une page. (Folio 69.) (A.)

13. Copie d'un mémoire dressé par les Commissaires du commerce et des plantations, en juillet 1697, relativement à la frontière de New-York et au droit de Sa Majesté à la souveraineté du territoire des Cinq-Nations, qui est limitrophe. (A.)

Ce document, dont le titre est donné parmi ceux des papiers des Commissaires, ne se trouve pas dans la collection.

14. Copie de la déposition de William Teller, concernant le droit de la couronne d'Angleterre à la souveraineté des Cinq-Nations indiennes. New-York, 6 juillet 1698. (Folio 71.) (A.)

Outre le sujet mentionné dans le titre, la déposition contient des renseignements sur les mesures prises par les Français du Canada pour affirmer leurs droits sur les Indiens et leurs relations avec les tribus. La déposition couvre deux pages.

15. Copie d'un mémoire présenté au comte de Bellomont par le colonel Bayard et concernant le droit de la couronne d'Angleterre à la souveraineté des Cinq Nations indiennes. New-York, 6 juillet, 1698. (Folio 73.) (A.) Lansdown, 849.

Le mémoire mentionne les traités avec les indiens et donne d'autres renseignements. Il couvre deux pages.

Outre ces documents, dont les numéros sont indiqués dans une liste qui se trouve en tête, il y a une lettre du comte de Bellomont (folio 78) accompagnant une adresse des habitants du comté et de la cité d'Albany (folio 80), et un rapport des Commissaires du commerce et des plantations (folios 84–85). Ces documents représentent que la population de la province de New-York est incapable de supporter les frais des fortifications projetées, et donnent des informations sur le projet des Français du Canada d'envahir le pays et d'en prendre possession. La lettre de lord Bellomont et les papiers qui l'accompagnent, couvrent environ dix pages.

En outre, il y a des rapports des sachems des Cinq Nations, représentant que les Indiens alliés avec les Français font des massacres sur leur territoire; ces rapports sont datés du 30 juin 1700, (folio 88); puis un extrait d'une lettre du comte de Bellomont, (folio 90), en date du 31 juillet 1700, faisant rapport sur la mission de M. de Merricourt, du Père Breuyat, jésuite, et autres, chez les Onondagas.

Ces deux documents couvrent quatre pages.

Tous ces documents ont directement trait à l'histoire du Canada sous la domination française, et montrent clairement quelles étaient alors les relations du Canada avec ses voisins du Sud, au point de vue de ces derniers. Ce sont des fragments d'une grande importance, qu'on aurait tort, je crois, de négliger. (A.)

Rapport sur l'état des colonies américaines.—Rapport au Roi par les Commissaires du commerce et des plantations, exposant l'état des colonies et plantations de Sa Majesté sur le continent de l'Amérique du Nord, septembre 1721. King's, 205.

Ce rapport comprend la Nouvelle-Ecosse, le New-Hampshire, la baie du Massachusetts, Rhode-Island, New-York, Jersey, la Pennsylvanie, outre le Maryland, la Virginie et les Carolines. Les possessions espagnoles à la Floride sont aussi mentionnées. Un rapport détaillé du commerce complète cette partie du rapport. Dans une autre partie, sous le titre "Mississippi," il y a un rapport très intéressant sur les réclamations des Français. Le rapport sur l'alliance avec les Indiens donne la population des tribus. Le rapport se termine par des "Considérations sur les moyens d'assurer, améliorer et agrandir les possessions de Sa Majesté en Amérique." (A.)

Le tout représente environ 340 folios que l'on devrait copier *in extenso*, parce que presque tous les documents se rapportent d'une manière directe à l'histoire de nos provinces actuelles et aussi au Canada et à ses projets sous la domination française.

Adresse au Roi par sir William Keith, sur l'état actuel des colonies en Amérique, au point de vue des intérêts de la Grande Bretagne. (A.)

La principale valeur de ce document consiste dans le témoignage qu'il offre quant à l'état de l'opinion relativement à la manière dont les marchands et aventuriers de la mère-patrie exploitaient les colonies et en ce qu'il mentionne les nouvelles qui les poussèrent à la révolte. L'adresse couvre environ 63 folios.

Rapport du général Murray sur Québec, 1762. (A.)

La collection Haldimand contient le rapport lui-même, mais aucun

King's 205. des papiers qui l'accompagnaient ; on les trouve tous ici *in extenso* et ils compléteraient le rapport qui existe déjà dans les archives. En voici la liste :

1. Ordonnance du Roi, en date du 15 mars 1732, prescrivant que les terres concédées devront être colonisées dans une certaine période, sous peine de confiscation.

2. Tarif des droits sur les importations et exportations.

3. Liste des officiers du revenu en Canada, en l'année 1758, avec leurs traitements.

4. Emission autorisée en billets de 1*l* 10 *sous*, (environ 7½d. sterling).

5. Extrait d'une lettre du gouverneur Murray, donnant des renseignements sur le commerce de fourrures dans l'ouest.

6. Chiffre de la population du gouvernement de Québec, en 1761.

7. Quantité de fourrures exportées en 1754, avec les prix des différentes espèces à Québec.

8. Quantité de fourrures exportées en 1755, avec les prix des différentes espèces à Québec.

9. Importations et exportations en 1754.

Rapport sur les Trois-Rivières pour 1762, par sir Ralph Burton. Bien qu'offrant quelque analogie avec le rapport de 1763 qui se trouve dans la collection Haldimand, il en diffère sur plusieurs points, et on devrait le copier, ainsi que les tableaux qui l'accompagnent. Le rapport et les tableaux de cette collection ont tous trait à 1762.

Je prends la liberté de faire la même recommandation relativement au rapport sur le gouvernement de Montréal, par le général Gage, avec les tableaux qui l'accompagnent.

Deux rapports sur la Nouvelle-Ecosse, par Charles Morris, arpenteur en chef, datés de 1762 et 1764. Ces rapports sont presque entièrement topographiques.

Rapport sur Terreneuve par le gouverneur Hugh Palliser, en 1764, plein de détails sur les opérations des Français, les empiétements sur les pêcheries de la Nouvelle-Angleterre, etc. Le rapport, avec les renseignements qui s'y rattachent, s'étend du folio 658 au folio 792, mais il y existe un grand nombre de blancs.

Add : 8,949-50 *Voyages du capitaine Jonathan Carver*, depuis le mois de mai 1766, jusqu'à la fin de 1767 ; l'ouvrage est plus singulier qu'important. Le capitaine Carver voyagea de Détroit à Michillimackinak, la baie du Tonnerre, etc., et dans une partie des Territoires du Nord-Ouest ; il se rendit jusqu'au 108ème degré de longitude ouest. Il visita aussi le Mississippi.

Les deux chiffres à la marge ne représentent qu'un seul ouvrage qui existe en duplicata.

Journal de J. L., marchand de Québec.—Voyage de Londres à Boston, Rhode Island, New-York, Albany, la rivière Mohawk, Fort Stanwix, Fort Oswego, Erié, Détroit, et retour par le Saint-Laurent, jusqu'à Montréal, dans l'espace d'environ cinq mois et demi, en 1768. Ce journal, écrit au jour le jour, n'offre pas—sauf les rares exceptions de quelques entrées—le moindre intérêt pour qui que ce soit, sauf peut-être l'auteur en son vivant.

Add : 15,483. *Liste des Conseils en Amérique* et des personnes dont les nominations furent recommandées de 1703 à 1711. (A.)

Add : 15,484. *Description des ports, depuis la Nouvelle-Angleterre jusqu'à la Floride.* (A.)—Aucune de ces deux dernières collections n'offre rien qui intéresse la Confédération canadienne.

Add : 15,485. *Tableaux du commerce, des importations, exportations, etc.*, du 5 janvier 1768, au 4 janvier 1769. (A.)

Ces tableaux comprennent des rapports de Terreneuve, du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, la Nouvelle-Angleterre, les provinces du sud,

(aujourd'hui les Etats-Unis), jusqu'à la Floride; chaque rapport est détaillé et il y a aussi des rapports pour les Bahamas et les Antilles. Ces derniers spécifient les importations des diverses colonies et en indiquent les quantités et valeurs. Add: 15,485.

Les tableaux sont très complets et indiquent le commerce comparatif des différentes provinces à cette date. Ces renseignements seraient très précieux pour qui voudrait écrire une histoire du commerce. Je crois que l'on ne devrait pas hésiter à copier ces tableaux. Je puis ajouter qu'ils donnent un détail très minutieux des différentes espèces de produits exportés, des marchandises importées, etc.

Empiétements sur les prérogatives du Roi par la législature du Massachussetts. (A.)—Ces documents, qui vont de 1720 à 1723, sont très importants pour l'écrivain qui s'occupe de l'histoire d'Amérique, car ils ont trait aux relations tendues, pendant de si longues années, entre les colonies et la Nouvelle-Angleterre—surtout le Massachussetts—et la mère-patrie. Add: 15.486.

On trouve dans presque tous les documents relatifs au Massachussetts, la preuve que cette colonie ne supportait qu'avec impatience la moindre contrainte. Mais comme les documents dont il est question ici n'affectent point directement le Canada, je ne saurais recommander qu'on les ajoute à nos archives.

Se rapporte entièrement à des différends entre les provinces, aujourd'hui les Etats-Unis, relativement à leurs frontières, et n'est d'aucun intérêt spécial pour le Canada. Add: 15,487.

Différends entre la compagnie de Kennébec et les colonies de New Plymouth et de la baie de Massachusetts, relativement à leurs frontières, privilèges, etc., spécifiés par la concession de Québec. Tout le territoire compris dans la concession originaire et objet du différend, est situé entre les 40ème et 48ème degrés de latitude. Add: 15,488.

J'ai lu avec beaucoup de soin tous ces documents, qui contiennent les factums des parties, des copies des concessions, des titres des Indiens et autres documents. Ils sont très volumineux, mais ne pouvant bien comprendre, sans carte, les explications relatives aux frontières en litige, je renonçai à y trouver des éclaircissements sur les frontières fixées par le Traité d'Ashburton. Je remets à plus tard la question de savoir si ce volume doit être copié.

Papiers relatifs au New-Hampshire, Rhode Island, la Pensylvanie, etc.—Ces papiers ne concernent que les affaires des Etats mentionnés. Add: 15,489.

Papiers Mitchell.—Sir Andrew Mitchell fut ambassadeur à la cour de Prusse de 1755 à 1770. Ses dépêches, sa correspondance et autres papiers forment 69 gros volumes. Ils contiennent de fréquentes allusions aux événements qui se passaient alors dans l'Amérique Britannique du Nord, plus des indices nombreux de renseignements importants au sujet des affaires du pays qui forme aujourd'hui le Canada. Add; 6,804 to 6,872.

Ayant constaté par expérience que, dans de telles recherches, il faut tout examiner, j'ai vérifié toutes les nombreuses entrées avec le même résultat—sauf pour un volume—n'y ayant trouvé que des allusions à des événements mentionnés comme ayant eu lieu, et des renvois, pour les détails, à des gazettes reçues et non conservées. Toutefois, je ne crois point avoir perdu mon temps, car il est maintenant établi qu'il est presque inutile de consulter les papiers Mitchell pour y trouver des renseignements sérieux.

Dans le volume qui forme exception, comme je viens de le dire, se trouvent les propositions et contre-propositions des gouvernements français et anglais en 1755, relativement aux limites de l'Acadie, du Canada, des territoires situés sur l'Ohio et des îles en litige. Les documents sont courts et d'une grosse écriture; les diverses Add: 6,865.

Add: 6,865. réclamations sont inscrites dans des colonnes parallèles. Ils commencent au folio 97 et se terminent au folio 104.

Add: 27,856 to 27,858. " *L'Amérique*," par Francis Place (*Francis Place, America*).—Ces trois volumes contiennent une collection de fragments puisés à différentes sources, une correspondance, ou plutôt des réponses à des demandes de renseignements adressées à des personnes habitant les différentes parties du monde. Evidemment, M. Place se proposait d'écrire et de publier une histoire complète de l'Amérique du Nord, du Groënland, de l'Islande et d'autres contrées du nord, mais il semble s'être épuisé à recueillir des notes. Ce monsieur, autant que j'ai pu m'en assurer, écrivait des articles de revues et publiait des brochures, principalement sur des sujets d'un intérêt passager, et il est inscrit, dans le catalogue, sous la désignation de " Réformateur politique," pour le distinguer du Dr Francis Place.

Ces papiers contiennent une lettre de M. Robert Gourlay dont le nom était bien connu dans le Haut-Canada, il y a quelques années; je la reproduis ici. Cette lettre fut écrite à Londres:—

" 13, CLIFTON STREET, le 26 mai 1822.

" CHER MONSIEUR,—Je n'ai pu répondre qu'aujourd'hui à votre billet du 11 courant, ayant été absent pendant douze jours.

" Jusqu'à l'époque de la guerre américaine, le Haut-Canada fut colonisé presque entièrement par des émigrants des Etats-Unis. Lors de la déclaration de guerre, quelques colons retournèrent aux Etats; mais autrement, il n'y a jamais eu d'émigration du Canada vers ce pays.

" L'émigration des Etats-Unis dans le Bas-Canada n'a pas été considérable. Le sol y est bon, mais le climat trop froid et peu invitant.

" J'essaierai de me procurer une carte sur montures et j'irai vous la montrer à la première occasion.

" Bien à vous,

" ROBERT GOURLAY.

" M. F. PLACE."

La carte qui, dans la collection, précède immédiatement cette lettre, est, sans nul doute, celle dont il est fait mention ici. Elle a pour légende: " Carte du Haut-Canada, gravée pour le Rapport des Statistiques "; en marge, on y voit le plan des havres de Kingston et d'York et, au bas une " Esquisse du cours du grand canal commercial du Saint-Laurent et de ses embranchements." Pour le canal principal, trois tracés sont indiqués: Le tracé le plus au nord, du voisinage de Pointe-Fortune, vis à-vis Carillon, je suppose, car aucun nom n'est indiqué; le tracé principal, partant d'un point situé sur le lac des Deux Montagnes; le tracé du sud, partant de l'Ile Perrot et se continuant en ligne directe sur la rive nord du Saint-Laurent jusqu'à un point du township de Matilda, où il rejoint les deux autres embranchements dans un commun chenal, le tracé du milieu ayant déjà formé jonction sur la ligne de Contour—comme l'indique la carte—de Roxbourg et Cornwall, le terminus commun, sous le nom de Johnstown, en aval de Prescott. En outre, la carte indique un système inextricable de canaux d'alimentation. La carte fut publiée par Longmans en 1821. J'ai vainement essayé de me procurer un exemplaire de l'ouvrage dont la carte forme partie, mais je n'ai pu en trouver trace ni chez MM. Longmans, ni chez d'autres éditeurs. J'étais sûr, néanmoins, que ce devait être le " Rapport Statistique du Haut-Canada," dont un exemplaire existe à la bibliothèque du

parlement, comme je m'en suis assuré à mon retour. L'ouvrage s'y trouve, en deux volumes, avec la carte que je viens de décrire. Add: 27,856 to 27,858.

Dans ces trois gros volumes, ce sont les deux seuls documents canadiens de quelque intérêt.

"*Le Canada*," par Francis Place, (*Francis Place, Canada.*)— Papiers relatifs à la colonie du comte de Selkirk. (A.) Add: 27,859.

Ce titre est inexact. Ces papiers consistent simplement en deux lettres, l'une de John D. De Lacey, datée de Makisucki, le 9 décembre 1801, adressée à "Son Excellence William Augustus Bowles, directeur général de la nation Muscagee," et contenant les détails d'un projet de commerce avec la région indienne, et l'autre de Bowles, datée du même endroit, le 11, trois jours plus tard, mais sans adresse, recommandant le projet de De Lacey. Bowles était natif du Maryland; il avait appartenu à l'armée anglaise, d'où il fut renvoyé, se joignit à la nation des *Creeks*, où il prit femme; devint un de leurs chefs tant qu'ils demeurèrent les alliés des Anglais pendant la guerre de la Révolution. Après la prise de Pensacola par les Espagnols, en 1781, il remplit diverses charges, mais, subséquemment, s'étant adjoint de nouveau aux Indiens, ses attaques devinrent tellement désastreuses pour les Espagnols, qu'ils mirent sa tête à prix, et ses opérations, ainsi que le titre qu'il s'arrogea de gouverneur des indiens Muscogee, furent désavoués par le gouvernement anglais. Il fut pris deux fois par les Espagnols et c'est dans l'un de ses intervalles de liberté qu'il écrivit ces deux lettres (puisqu'il mourut à Moro, en 1804). Les propositions de De Lacey dénotent une connaissance parfaite du pays; elles contiennent des listes complètes des villes indiennes, avec le nombre des guerriers, etc.; des calculs des profits que donnera le commerce et nombre d'autres renseignements. Toutefois, je ne recommande point, pour le moment, de faire copier cette correspondance, car elle ne rentre pas strictement dans le cadre de la collection des archives.

Il en est autrement, je crois, des autres papiers que contient le volume. Ils ont tous trait à la concession de la Nouvelle-Ecosse et du Canada à sir William Alexander, comte de Stirling.

On me pardonnera de donner une courte esquisse historique de cette concession et des mesures prises par un prétendant, en vertu de ces dispositions, pour expliquer la recommandation que je fais relativement à ces papiers et à d'autres concernant la même affaire.

En 1621, le roi Jacques VI d'Ecosse et Jacques Ier d'Angleterre, transféra par charte, acte ou don, toute la Nouvelle-Ecosse, avec tous les pouvoirs d'un souverain presque absolu, à sir William Alexander, de Menstrie, plus tard comte de Stirling. Le roi mourut avant que le parlement d'Ecosse eût ratifié la charte, et, en 1625, Charles Ier renouvela le don, par une charte de *Novo damus*, et par une seconde charte, en 1628, étendit à tout le Canada les pouvoirs concédés par la première. Ces actes furent ratifiés par le parlement d'Ecosse en 1633. Dans l'intervalle, sir William avait essayé de coloniser cette région, mais sans succès, bien que le titre héréditaire de baronie de la Nouvelle-Ecosse fût offert à ceux qui entrepren-draient de coloniser le pays à certaines conditions, chaque baronet devant être mis en possession de 16,000 arpents de terre pour constituer sa baronie. Charles céda ce pays à la France en 1632, conformément à des instructions adressées à son ambassadeur en 1631 et citées en parlant de la bibliothèque Harley, 1760. Sir William se trouvant appauvri, vendit ses droits à MM. de la Tour en 1640. Cromwell reprit la province que Charles II rendit à la France et qui fut définitivement prise par les Anglais.

Add : 27,859. En 1761, un Américain nommé Alexander réclama les titres, mais sans succès, et les manuscrits du *Museum* mentionnent d'autres réclamations.

En 1815, Alexander Humphrys commença à s'occuper d'établir ses droits aux titres, possessions et à tous privilèges concédés par les premières chartes, mais c'est en 1831 seulement que ses projets furent complètement mûris. Toutefois, dans l'intervalle, il prit le titre de comte de Stirling, vota à l'élection des pairs d'Ecosse et prit part à d'autres affaires publiques. En 1831, il institua ostensiblement des procédures légales pour se faire mettre en possession des territoires en question, et, en 1838, adressa un protêt au gouvernement et au parlement contre la nomination de lord Durham comme gouverneur du Canada. En 1839, il fut mis en accusation pour faux, les papiers par lui produits furent déclarés contrefaits, mais comme il existait des doutes sur la question de savoir s'il les avait lui-même contrefaits et produits, le verdict de " sans preuve " fut rendu, en vertu de la loi écossaise.

Les papiers relatifs aux réclamations Stirling se trouvent disséminés dans divers ouvrages, mais en fragments, et sont, la plupart, inaccessibles aux personnes qui veulent les consulter pour l'histoire du Canada. Nombre de manuscrits déposés au *British Museum* et ayant trait au même sujet, n'ont jamais été publiés ; il y en a d'autres qui donnent des éclaircissements sur la question, bien qu'ils ne s'y rapportent pas directement, mais concernent l'histoire générale du pays. Je recommanderais, avec votre approbation, que tous ces papiers fussent réunis dans une collection unique, en ayant soin de ne faire copier aucun duplicata ou abrégé de ces mêmes documents.

Tout à fait en dehors du dossier Stirling, bien qu'en formant partie importante, les documents historiques dont je viens de parler, devraient se trouver dans nos archives, et le moyen que je propose augmenterait, selon moi, leur valeur.

Les documents contenus dans ce volume sont les suivants :

Pétition du Très honorable comte de Stirling (le réclamant) à la Chambre des communes. Pas de date (1831.) (A.)

Son adresse aux autorités publiques, colons, habitants et tous autres que la chose peut concerner, dans la colonie anglo-écossaise de la Nouvelle-Ecosse, y compris le Nouveau-Brunswick, et dans la seigneurie et territoire du Canada, laquelle adresse expose les droits et les mesures qu'il a prises pour les faire valoir. Londres, le 28 octobre 1831. (A.)

Copie de la réclamation et du protêt du comte de Stirling, adressés aux ministres de Sa Majesté et se terminant par une protestation contre toute la concession, etc., que l'on pourrait faire à qui que ce soit, sans son assentiment. Datés du 22 octobre 1831. Le volume contient deux copies de chacun des deux documents ci-dessus. (A.)

Copies et traductions des chartes royales (confirmées en parlement) par lesquelles les territoires de la Nouvelle-Ecosse et du Canada, avec les îles et mers adjacentes et les dignités de lieutenant général héréditaire, grand amiral, juge général, etc., furent concédés au Très honorable sir William Alexander, chevalier (subséquemment comte de Stirling, etc.,) conseiller privé et secrétaire d'Eta pour l'Ecosse. (A.)

Les chartes sont précédées de quelques observations, en forme de préface, par M. T. C. Banks, qui se donnait le titre de *Sir*, se prévalant du titre de baronnet de la Nouvelle-Ecosse à lui accordé par le réclamant. La préface est datée du 5 septembre 1831. (A.)

Les chartes, rédigées en latin, sont les suivantes :— Add: 27,859.

Charte, en faveur de sir William Alexander, chevalier, de la seigneurie et baronnie de la Nouvelle-Ecosse, en Amérique. Datée de Windsor, le 10 décembre 1621. (Jacques VI-I.)

Charte de *Novo damus*, en faveur de sir William Alexander, de Menstrie, chevalier, des terres, seigneurie et baronnie de la Nouvelle-Ecosse, en Amérique. Datée d'Otlands, le 12 juillet 1625. (Charles I.)

Ces chartes sont traduites en anglais, et une note explique que la différence de style, dans les traductions, provient de ce que l'une (celle de James) a été traduite par un monsieur de Londres, et l'autre, ainsi que la charte du Canada, en 1628, par un avocat écossais.

La dernière charte est intitulée: "Charte en faveur de sir William Alexander, de Menstrie, chevalier, de la seigneurie du Canada, etc." Elle est datée de Whythall (Whitehall), le 2 février 1628-29, et est accompagnée d'une traduction anglaise qui, dans ce cas, précède le texte latin.

Je suis parvenu à me procurer copies des rapports du procès de Humphrys, ou Alexander, pour faux (l'un par Swinton et l'autre par Turnbull), avec le factum du réclamant lui-même. Ils contiennent tous les documents que l'on trouve dans la collection Place, excepté la pétition à la Chambre des communes, mentionnée en tête de la liste.

Voici ce que je me propose d'ajouter à ces documents: Add: 14,034.

J'ai déjà fait rapport complet sur ce volume (14,034), mais une partie des documents qui s'y trouvent, ont été recueillis—j'en ai la conviction, après les avoir lus—pour répondre aux réclamations des familles Temple et Crown, qui faisaient valoir des prétentions basées sur les titres provenant de sir William Alexander, le premier concessionnaire. Ils comprennent tous les papiers de 24 à 91*b*, consistant en arrêts, instructions, concessions et ordonnances au sujet des territoires de la Nouvelle-Ecosse, du Canada, etc., la concession de Cromwell à de la Tour, Thomas Temple et William Crown, datée du 9 août 1656, dans laquelle les limites et frontières sont minutieusement indiquées. Dans un autre document (le titre de la couronne anglaise à la Nouvelle-Ecosse), on trouve un récit du transfert fait par sir William Alexander à de la Tour en 1630, plus d'autres documents qu'il est inutile de mentionner plus en détail. Les concessions faites par Frontenac, en 1676, et par Duchesneau, l'intendant, à la même date, sont des preuves importantes des réclamations alors faites et reconnues.

Je crois que l'on pourrait convenablement ajouter à cette collection projetée la réclamation de Richard Gridley au sujet des îles de la Madeleine (folio 211), et le mémoire de lord Albemarle, de l'amiral Keppel et autres, relativement à l'île Saint-Jean, ancien nom de l'Ile du Prince-Edouard.

Proposition de Samuel Waldo, de Boston, Nouvelle-Angleterre, à l'effet de coloniser la Nouvelle Ecosse. (A.)—L'auteur de cette proposition était probablement le Samuel Waldo, né à Boston en 1696, qui était présent au siège de Louisbourg et mourut en 1759, et passait pour un homme accompli, actif et entreprenant et un officier distingué. Add: 19,049

Dans sa proposition, Waldo établit son droit aux terres, depuis la première concession faite à sir William Alexander, en 1621, en suivant les différents changements de propriétaires, par vente et autrement, jusqu'en 1730, époque à laquelle elles furent acquises par lui de Nelson, héritier de sir Thomas Temple. Ce document est sans date (folio 1) et couvre quatre grande pages d'une grosse écriture.

Egerton, 2,395. Il existe, dans cette collection, une copie de la concession faite par sir William Alexander à de la Tour, en 1630, laquelle est mentionnée sous le numéro 14,034; la copie se trouve au folio 311-313, et la copie de celle de de la Tour à Thomas Temple et William Crown, en 1650, aux folios 313*b*–319; il y a enfin des réclamations des Français au sujet de la restitution d'Annapolis, réclamations faites par l'intermédiaire de leur ambassadeur (folios 319–323*b*), et des remontrances contre pareille mesure par les sujets britanniques de cette ville. (Folios 324 à 328*b*.)

Au folio 426, on trouve un rapport très court, mais très frappant, sur l'état de la société, en 1665, sur la rivière Kénébec, sur les terres comprises dans la charte concédant à sir Thomas Temple le territoire de la Nouvelle-Ecosse. D'après ce rapport, c'était, paraît-il, une sorte d'*Alsatia* dans laquelle, entre autres coutumes, la polyandrie était florissante.

Les prétentions de l'honorable George Kirke furent discutées à plusieurs réunions du Conseil du Roi, en 1661, et les mesures prises et les résolutions adoptées à ces réunions, couvrent quatre pages de grosse écriture. (Folio 340, 341*b*.)

En 1667, des instructions (formant trois petites pages) furent donnés de fixer les limites de l'Acadie, en vue de la restituer aux Français (folios 451 à 454), la date est indiquée par une minute d'une réunion du Conseil privé, inscrite sur une bande de papier où se trouvent les noms des conseillers qui étaient présents.

Dans cette collection, il y a aussi des papiers relatifs à Terreneuve. Ils forment partie des preuves établissant la manière imprudente dont on faisait des concessions des territoires immenses et inconnus pour la gloire de Dieu et les progrès du commerce—principalement pour cette dernière raison.

Madame Kirke fit valoir les droits de son défunt mari. Mais le document ne porte pas de date.

En 1660, M. Kirke fit aussi valoir une réclamation sur Terreneuve, Mais sa réclamation fut contestée (folios 258 à 266), et, en 1661, lord Baltimore fit valoir ses droits à la propriété de l'île, exposant sa cause relativement à Avalon, donnant un historique détaillé de la concession à lui faite, et racontant ses querelles avec le duc de Hamilton et autres, pour le droit de propriété. (Folios 308 à 310.)

Sloane, 170. Par une charte en date de la 1ère année du règne de Jacques I en Angleterre et de sa 56ème en Ecosse, sous le nom de Jacques VI (c'est-à-dire en 1624), l'Avalon fut concédé à sir George Calvert; on pourrait insérer cette charte ici.

Egerton, 2,395. En 1666, la population de Terreneuve fit des représentations sur sa position et les adressa à l'honorable George Kirke, commissaire des lords propriétaires de Terreneuve, lui demandant d'accepter la charge de gouverneur. Ces représentations ne couvrent qu'une seule page. (Folio 447.)

Enfin, dans cette collection de documents relatifs à Terreneuve, se trouve un historique de sa colonisation, portant la date de 1676 et couvrant sept pages. (Folio 560.)

Les autres documents contenus dans ce volume sont les suivants:

Au folio 199, une remontrance amère contre les empiétements du Massachussetts sur les droits des propriétaires de terres situées en dehors des limites de cette colonie. Ces documents ne nous concernent pas, mais, comme confirmant la preuve de l'impatience avec laquelle on supportait le contrôle de la Couronne, impatience dont j'ai déjà parlé, on ne peut s'empêcher de remarquer le nombre de plaintes disséminées dans les documents purement américains contre

ce que l'on qualifie d'empiétements et de procédés tyranniques du Massachussetts à l'égard de ses voisins plus faibles. (A.) Egerton, 2,395.

Une proposition, adressée au roi, mais sans date, par Louis le Page de l'Omesnil, de prendre possession de toute l'Amérique du Nord, donne d'intéressants détails sur ses découvertes depuis les sources du Saint-Laurent, en Canada, jusqu'au Michichipsi (Missis-sipi,) et des moyens par lesquels il assurerait la possession de tout le pays. Je puis mentionner que l'un de ces moyens était de s'emparer de l'île aux Coudres, de la fortifier et d'y mettre une garnison, en sorte qu'aucuns secours ne pourraient venir de France par la voie du Saint-Laurent. Je crois que l'on peut, avec certitude, fixer 1667 comme date de ce document, parce qu'au nombre des documents relatifs aux colonies qui se trouvent au bureau des archives, il y en a un de Louis le Page, sieur de l'Omesnil, adressé au roi et le priant de faire examiner par le Conseil le mémoire et les cartes qu'il avait préparés. Nul doute que c'est le mémoire en question. Les cartes y sont mentionnées, mais n'existent pas dans cette collection. La lettre au roi (Charles II) désigne assez clairement ce mémoire pour qu'il n'existe pas de doute sur son identité (folios 672 à 676). La lettre qui existe au bureau des archives et signale le mémoire, se trouve dans le volume XXI des documents relatifs aux colonies, pages 172, 173 ; la seconde pièce ou document, est une traduction anglaise de l'original. (A. F.)

Les documents relatifs à Terreneuve, à part ceux déjà mentionnés, ne sont pas très nombreux.

Etat de la colonie de Terreneuve, 1744.—Le rapports du commerce des pêcheries remontent jusqu'à 1615 ; ils forment un sommaire abrégé indiquant, pour 1677, le nombre de navires, marins, tonneaux, canons, bateaux, les espèces et la quantité de poisson. Les tableaux sont réunis, afin que l'on puisse établir des comparaisons. (A.) Add: 13,972.

Le recensement de 1677 donne des détails complets sur le chiffre de la population de chaque havre et établissement.

Il y a une carte du Golfe et des Iles de Terreneuve, etc., qui n'indique que la côte maritime, et que l'on pourrait copier et colorier à très peu de frais. Toute la collection ne forme que 54 grandes pages d'écriture grosse presque partout.

Copies de documents statistiques et politiques de 1667 à 1727. (A.) Egerton, 921.

Parmi les documents, on trouve un rapport sur le commerce de Terreneuve de 1705 à 1706 (y comprises, comme termes de comparaison, les années de 1698 à 1704), indiquant les lieux de pêche, le nombre de navires faisant ce commerce et donnant d'autres informations commerciales. Outre les tableaux, il y a des observations sur les relations qui existaient entre les Français et les Anglais et un exposé des embarras que les Français créaient au commerce. On y trouve aussi une liste des principaux ports de Terreneuve, avec les distances de l'un à l'autre. Le rapport couvre onze grandes pages. (De folio 3 au bas de folio 8.)

Je puis mentionner ce volume, parce qu'il se trouve ici dans l'ordre numérique,—seulement pour faire observer qu'il ne contient rien d'intéressant pour aucune partie de l'Amérique Britannique du Nord. Egerton, 922.

Lettres et papiers de John Carey. (A.)—John Carey était marchand à Bristol. Sa collection comprend des mémoires sur les questions politiques et sociales les plus graves, sur la manière de guérir les maladies humaines, sur celles de guérir un cheval dont les yeux sont malades, et nombre de chansons bachiques et de table, originales et choisies. Les papiers de ce volume de sa collection ayant trait à Terreneuve, se composent de lettres et autres documents relatifs à un Add: 5,540.

Add : 5,540. différend entre les marchands de Bristol ayant des comptoirs à Bristol, et les autorités de la douane, au sujet de l'interprétation d'un Acte du Parlement imposant des droits différentiels sur l'huile importée par des navires anglais en vertu de certains règlements de pêche, etc. Ces papiers indiquent quel était le système douanier à cette époque, mais, selon moi, ne valent pas la peine qu'on les copie. Ils commencent au folio 23.

Add : 15,492. *Papiers relatifs à Terreneuve et à l'expédition entreprise pour protéger les pêcheries contre les Français*, 1696-7. (A.)

Ces papiers comprennent :

Rapports des Lords du commerce sur l'expédition projetée pour prendre Terreneuve aux Français (2 numéros.)

Proposition lue au Conseil du Roi, à Kingston.

Lettres du Bureau de transport, relativement à l'expédition des navires, avec observations relatives à leur approvisionnement.

Lettre de l'Amirauté, avec la liste des navires et l'état des préparatifs.

Lettres du Bureau de transport, avec liste des navires nolisés, etc., (deux lettres), et une autre sur le même sujet, de six jours plus récents.

Lettre de l'Amirauté, concernant les navires et les conditions dans lesquelles ils se trouvent pour le transport des hommes.

Tous ces documents ne forment que 22 pages.

Add : 15,493. *Quelques faits recueillis et observations faites sur les pêcheries et le gouvernement de Terreneuve*, avec un exposé des nombreux avantages qu'obtiendrait le royaume en colonisant cette île, par le Dr Gardner, autrefois de Boston, Nouvelle-Angleterre.

Ce document n'a pas de date, mais il devient évident après lecture qu'il doit avoir été écrit en 1784. L'auteur est probablement le Dr Sylvester Gardiner, réfugié loyaliste qui, lors de l'évacuation de Boston, abandonna son immense fortune et toutes ses propriétés foncières qui furent confisquées et n'emporta qu'un peu moins de deux mille piastres. En 1785, il revint à Newport, Rhode Island, où il mourut l'année suivante. Avant la guerre de la révolution, non-seulement il était très riche, mais consacrait généreusement sa fortune à des entreprises industrielles et de bienveillance.

Le document forme 57 petites pages d'une très grosse écriture.

Add : 22,564. *Whitburn's Discourse of Canada.* (Récits du Canada.) (A.)—C'est un petit volume de peu de valeur à première vue, mais qui mérite une mention à cause de ce qu'il contient relativement à l'histoire de la colonisation.

Le nom de Whitburn (ou Whitbourne comme il est épelé dans ses ouvrages imprimés et les papiers qui le mentionnent) a échappé à l'attention des biographes, car on ne le trouve dans aucune des collections auxquelles j'ai pu avoir accès. Bien que ses propositions eussent été soumises aux lords du Conseil et qu'ils eussent fait un rapport favorable à leur sujet, le dernier jour de juin 1621, un autre rapport adopté par le Roi en Conseil et un ordre adopté le 12 avril 1622, et prescrivant d'écrire aux archevèques de Cantorbéry et d'York, leur recommandant de faire faire des quêtes dans toutes les paroisses de leurs provinces respectives au profit de Withburn et pour répandre ses propositions de coloniser Terreneuve, ces mesures officielles ne sont mentionnées ni dans la série des papiers d'Etat relatifs aux affaires coloniales ou de l'intérieur, à cette date. Whitburn était armateur, et posséda pendant plusieurs années des navires faisant le commerce de Terreneuve ; en raison de son expérience et de son habileté, l'amirauté l'envoya à Terreneuve pour maintenir l'ordre et réprimer certains abus parmi les pêcheurs et autres habitants de cette colonie.

Anspach, dans son *Histoire de Terreneuve*, publiée en 1819, dit quelques mots de Whitburne, et sir Richard Bonnycastle, dans son ouvrage intitulé : *Terreneuve en* 1822, lui emprunte de nombreux renseignements et dit que l'importance de son *Discourse* est manifeste et prime celle de tous les livres de Terreneuve. Add : 22,564.

Le manuscrit, de l'écriture particulière à cette période, est imparfait, mais ne forme évidemment que la préface et l'esquisse générale des matières développées dans la première édition du *Discourse and Discovery of Newfoundland*, publié en 1620. Chose assez singulière, les bibliographes ont perdu de vue cette édition qui, autant que j'ai pu m'en assurer, est mentionnée seulement dans deux ouvrages comme étant des guides à l'usage du commerce, savoir : *Lowndes' Bibliographer's Guide*, par Bohn, dans lequel il est dit que le *Discourse* s'est vendu £3 8s. 0d., cet ouvrage étant du format qui se vendait alors pour un chelin environ, et dans *Le trésor des livres rares et précieux*, par Graesse, où l'on dit qu'un exemplaire s'est vendu £4 4s. Il y en a trois éditions, l'une de 1620, et des reproductions en 1622 et 1623, avec addition, dans chacune, des lettres les plus récentes du capitaine Gwynne, le gouverneur, et d'autres personnes, avec les noms des colons, etc. Il s'y trouve, en outre, la "Loving invitation" (*L'invitation aimable*), publiée en 1622, qui, outre qu'elle a été publiée séparément, est reliée avec les éditions les plus récentes ; puis une brochure publiée à Dublin en 1623, dédiée à lord Falkland par T. C., compilateur du texte, et, enfin, les conditions proposées par lord Falkland aux personnes qui voudraient s'établir dans les Plantations. Ainsi se complète la bibliographie de cet ouvrage.

Un document sur les pêcheries de Terreneuve, au folio 41, parmi les papiers de la famille Hill, n'a pas d'importance. Add : 5,489.

Documents relatifs à l'Amérique, de 1698 *à* 1705. (A.) A 9,747.

Les documents contenus dans ce volume et relatifs à Terreneuve, sont de deux catégories, militaires et ecclésiastiques.

Les documents militaires sont les suivants :—

Commission du capitaine Graydon, le nommant commandant en chef des convois et commandant de la garnison durant sa présence Terreneuve, datée du 16 mars 1700-1. (Folio 23.)

Commission de John Powell (27 février 1700-1) le nommant capitaine, et une autre (du 1er mars) lui donnant instruction de prendre le commandement des convois pendant l'absence du commandant en chef. (Folios 30*b* et 31.)

Commission de deux lieutenants. (Folio 31).

Ces commissions spécifient simplement "Dans notre compagnie d'infanterie de Terreneuve," sans numéro ou autre indication.

Allocation à John Thurston, comme agent des comptes militaires à Terreneuve, accordée par la Reine en conseil, 1702. (Folio 40.)

Les autres documents se rapportent à l'Eglise ; le dernier est mixte ; c'est un calcul de ce que l'on pourrait prélever pour le clergé, en taxant la garnison.

Pétition des Planteurs de Terreneuve pour le clergé, 30 août 1699. (Folio 27.)

Commission datée du 27 mars 1701, nommant chapelain John Jackson, commis. (Folio 30.)

Déduction proposée sur la solde d'une compagnie de soldats pour l'entretien d'un ministre de la religion qui devait agir aussi comme chapelain. (Folios 32 à 37.)

Ce formidable nombre de folios représente environ dix-huit lignes ; ce ne sont que des calculs d'après divers points de départ.

Un petit volume contenant un vocabulaire de la langue des Add : 19,350.

Add: 19,350. Indiens de Terreneuve, et un récit d'une femme indienne, Mary Marsh (Waunathoake), qui l'a fourni elle-même, formerait une addition intéressante aux papiers concernant Terreneuve, si l'on se décidait à faire copier l'un et l'autre.

Les volumes de documents déposés au *Museum* et se rapportant exclusivement à la Nouvelle-Ecosse, ne sont pas nombreux. J'ai déjà parlé de ceux qui se trouvent mêlés à d'autres collections et de ceux qui ont trait aux réclamations Stirling.

Avant de donner les détails de la collection Brown, la plus complète sur le sujet, je puis mentionner les autres documents.

King's 208, 209. *Description générale de la Nouvelle-Ecosse.*—Le titre donné par l'auteur lui-même (le colonel Morse, I. R.) est textuellement comme suit:

" *A general description of the Province of Nova Scotia, and a report* " *of the present state of the defences, with observations leading to the* " *further growth and security of the colony, done by Lieutenant-Colonel* " *Morse, Royal Engineers, in America, upon a tour of the Province in* " *the autumn of the year* 1783, *and the summer of* 1784, *under the orders* " *and instructions of Sir Guy Carleton, General and Commander-in-Chief* " *of His Majesty's Forces in North America, given at Headquarters at* " *New-York, the* 28*th day of July*, 1783."

Pour expliquer la nature du rapport, je ne puis mieux faire que d'emprunter les expressions du colonel Morse lui-même. Voici comme il s'exprime: " La position géographique étant connue, ainsi que les révolutions politiques qui ont tellement augmenté l'importance de la province, je me bornerai à faire une description topographique des côtes, havres, rivières, et à indiquer la nature du pays, du sol et de ses produits, son étendue et ce qu'il contient, sa population et ses moyens actuels de défense."

Je n'ai pas besoin d'expliquer que par " Nouvelle-Ecosse," il faut entendre aussi le Nouveau-Brunswick, les deux provinces n'en ayant formé qu'une jusqu'en 1784.

Le rapport traite de la question des frontières et donne les renseignements qui suivent: Tracé convenable d'un canal entre la baie Verte et la baie de Fundy; statistiques générales de la population, des soldats licenciés et des loyalistes, donnant en détail le nombre des hommes, femmes et enfants dans ces deux catégories de colons, et indiquant les différentes parties de la province où ils s'établissaient; description de tous les ouvrages de défense existant alors, plans pour les étendre et ouvrir des communications dans tout le pays; tableaux des armes, munitions, casernes, etc. Le rapport forme 78 pages d'environ 225 mots chacune, outre les tableaux qui sont au nombre de quatre.

Le second volume contient des plans—précédés d'une grande carte gravée—des côtes de la Nouvelle-Ecosse, la Nouvelle-Angleterre, New-York, New-Jersey, le golfe et le fleuve Saint-Laurent, des îles de Terreneuve, du Cap-Breton, de Saint-Jean, Anticosti, Ile au Sable, etc., et des sondages à leurs approches, le tout publié pour l'usage de la marine de la Grande-Bretagne, avec l'autorisation des Très honorables les lords commissaires de l'Amirauté, par M. Joseph F. W. Desbarres, MDCCLXXVIII.

Les plans sont ceux qui suivent:—

1. Carte du havre de Roseway; la ville de Shelbourne y est indiquée.

2. Plan de la péninsule sur laquelle la ville de Halifax est située; il indique le havre, le chantier maritime et les diverses fortifications construites pour leur défense; échelle de 800 pieds au pouce.

3. Plan des fortifications sur la montagne de la citadelle ; 100 pieds au pouce. King's, 208, 209.
4. Plan du fort Needham ; 50 pieds au pouce.
5. Plan du fort Massey ; 50 pieds au pouce.
6. Plan de l'île George ; 100 pieds au pouce.
7. Plan de la batterie de l'Est ; 50 pieds au pouce.
8. Plan du chantier maritime de Halifax ; 60 pieds au pouce.
9. Plan de la rivière Annapolis, dressé en 1733 et corrigé en 1753 ; 1 mille au pouce.
10. Plan du fort Annapolis, en juin 1763, avec le dessin des altérations et réparations projetées, indiquant aussi jusqu'à quel point les fondations marquées sur le plan sont construites ; 100 pieds au pouce.
11. Plan du fort de Cumberland ; 60 pieds au pouce.
12. Plan du fort Windsor ; 40 pieds au pouce.
13. Plan du havre de Saint-Jean ; 1,650 pieds au pouce.

Pour compléter les renseignements concernant ces deux volumes, je me suis assuré que l'on pourrait faire copier et colorier les plans, comme dans l'original, moyennant £16, et sans couleur, pour £12. La carte gravée coûterait, en outre, de £5 à £6. J'ai demandé chez MM. Wild, éditeurs de cartes, Charing Cross, lesquels ont une vaste collection de cartes de l'Amérique du Nord, s'il serait possible de se procurer un exemplaire de cette carte gravée. Ces messieurs devaient faire des recherches dans leurs dépôts, mais, jusqu'à présent, je n'ai pas reçu leur réponse.

Ordres, etc., relatifs à Annapolis Royal, (A) 1711.—Réparations des fortifications, arrestations de déserteurs, levée de recrues. (Folios 1, 2.) Sloane, 3,607.

Traitements des chapelains et des chirurgiens. (Folio 26.)

Projet du gouverneur Vetch pour lever une garnison, afin de résister aux attaques des Indiens. (Folio 3.)

Récit d'une attaque par les Indiens. (Folio 3.)

Conseil de guerre :

Demande de renforts à la Nouvelle-Angleterre. (Folio 4.)

Exposé de ce qui a été fait et de ce que l'on doit faire pour la sécurité d'Annapolis Royal. (Folio 4*b*.)

Lettres du gouverneur Vetch, en route pour la Nouvelle-Angleterre, dans le but de prendre le commandement des troupes destinées à combattre le Canada, et au général Hill, au sujet de la garnison. (Folio 5*b*.)

Lettres concernant les difficultés au sujet des pilotes pour la navigation du Saint-Laurent ; Vetch espère prendre aisément Québec. (Folio 6.)

Instructions à sir Charles Holby, député-gouverneur d'Annapolis Royal. (Folio 7.)

Lettre du général Hill demandant des armes, etc., pour la nouvelle levée de troupes destinées à l'expédition de Québec.

Lettres de Boston faisant des recommandations au sujet de la garnison.

Lettres du lieutenant-gouverneur Cawfield, Annapolis Royal, relativement à l'entretien de la garnison. (Folio 7*b*.)

Journal d'une tentative infructueuse sur Québec, en juillet 1711, avec lettres sur le même sujet, adressées à lord Dartmouth et autres. (Folio 8*b*.)

1712. Correspondance concernant, en général, Annapolis ; sa détresse, faute de provisions ; plaintes relatives au manque d'attention dont fait preuve lord Dartmouth ; appels pressants au gouver-

Sloane, 3,607. neur en conseil, et mémoires des troupes demandant des provisions pour la garnison. (Folios 12 à 36.)

1713. Représentations au gouvernement français au sujet des prisonniers qu'il retient. (Folio 37.)

Ces documents forment à peu près quatre-vingts pages.

Le journal de sir Hovenden Walker—avec les documents qui l'accompagnent—donnant "un rapport complet de la récente expédition en Canada," et publié en 1720, se trouve à la bibliothèque du parlement. Les documents de cette collection et ceux des volumes imprimés sont tout-à-fait différents; sir Hovenden Walker ne mentionne aucunement les lettres ou le journal du colonel Vetch.

Add: 19,069 to 19,076. La *Collection Brown* forme huit gros volumes dont deux sont composés de notes, pour servir vraisemblablement à une histoire projetée de la Nouvelle-Ecosse; elles sont d'une écriture très fine et pleine de ratures, corrections, ajoutés et renvois. Ce livre n'a jamais été écrit, semble-t-il, et bien moins encore publié. Toutes les productions imprimées du Dr Andrew Brown, dont j'ai pu trouver traces, consistent en deux sermons prêchés à Halifax, l'un le jour de la Saint-André, devant la *North British Society*, imprimés par John Howe, Halifax, en 1791, et une brochure intitulée: *Family History*. Inutile de rien ajouter concernant les deux volumes de notes. On peut diviser les six autres volumes en deux catégories:—1. Copies (dans certains cas, originaux) de correspondances et de documents officiels; 2. Mémoires ou notes, fournis au Dr Brown par les hommes marquants de la province, pour l'aider dans la rédaction de son histoire projetée. La valeur de ces derniers documents dépend presque entièrement des occasions que leurs auteurs avaient eues de se familiariser avec les évènements, et les sujets dont ils parlent, de leur habileté à les décrire et de leur justice et impartialité en traitant des questions qui affectaient leurs intérêts, leurs préjugés ou leurs préventions qui ont pu influencer plus ou moins leurs jugements.

Avant d'indiquer le contenu de ces volumes, je mentionnerai le fait que le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse possède une collection très précieuse de documents relatifs à la période dont s'est occupé le Dr Brown en faisant sa collection. En 1869, ce gouvernement a fait publier un choix des documents qu'il possède; dans cette publication, sont mentionnés les sujets et dates qui suivent:—

Acadiens-français	1714–1755
Acadiens-français (déportation)	1755–1768
Empiétement des Français	1749–1754
Guerres de l'Amérique du Nord	1754–1761
Etablissement de Halifax	1749–1756
Assemblée des représentants	1755–1761

On ne saurait trop féliciter M. T. B. Akins du soin judicieux qu'il a mis à choisir les documents qui entrent dans cette publication; mais ce ne sont nécessairement que des fragments, et la valeur de l'ouvrage se trouve diminuée pour les personnes qui font des recherches historiques, du fait que les documents français ne sont pas originaux, mais traduits. Cette traduction était, sans doute, nécessaire à cause de l'objet que la législature avait en vue, mais elle augmentait de beaucoup le travail de l'éditeur, tout en facilitant, néanmoins, celui de la généralité des lecteurs. Cependant, il est à peine nécessaire d'observer que l'écrivain qui veut étudier des archives ne se contente jamais du témoignage des traductions, à moins que l'original ne soit pas accessible.

Je ferai encore observer que, d'après les citations données dans le premier volume, que j'ai soigneusement comparé avec le manuscrit de la collection, il semble incontestable que les dépêches sur le même sujet étaient adressées simultanément aux Commissaires du Commerce et des Plantations et au Secrétaire au département de la guerre; que les sujets concernant les uns et l'autre, étaient exposés dans des doubles des dépêches, avec de légers changements de mots, tandis qu'une seule dépêche était adressée quand le sujet concernait exclusivement le département ou les commissaires. Il semble également hors de doute que M. Akins a copié l'une des dépêches, et que l'autre est restée dans la collection actuelle. Les chiffres qui précèdent les sous-titres, dans la liste ci-dessous, sont ceux du volume et ne se trouvent pas dans l'ordre consécutif. Dans certains cas, j'ai cité le titre qui se trouve sous ces chiffres, mais cela ne m'a point empêché d'examiner le contenu de chaque document. Add: 19,069 à 19,076.

Papiers relatifs à la Nouvelle-Ecosse, 1710-17-27.—*Mascarene*—1. Articles de la reddition de Port-Royal (*Annapolis*), passés entre David Auger de Subercasse et le général Nicholson—en anglais et en français—1710. (4 pages.) Add: 19,069.

5. Ordres, consignes, etc., par le major Paul Mascarene, pendant qu'il commandait à Canso.

Ces documents indiquent les vices de l'armée et des habitants, et en les étudiant, on se fait une idée complète de ce qu'était Canso à cette époque—1735-36. (32 pages.)

9. Lettres, ordres, etc., du major Mascarene, gouverneur de la Nouvelle-Ecosse.

Récit d'une évasion de prisonniers, détails sur la vie au fort; navires faisant le service entre Annapolis et Louisbourg, 1745-46-48. (52 pages.)

34. Mémoire de la population de Halifax au gouvernement impérial, lui demandant de faire droit à ses plaintes et de lui donner un gouvernement, mission de son agent à Paris (*voir* 19,071). Pétition du comté de King, 1757. (8 pages.)

19. Exposé de la position relative des Français et des Anglais à la Nouvelle-Ecosse, transmis par l'arpenteur Morris au général Shirley, lors de son départ pour l'Angleterre, 1750-51. (5 pages.)

60. Lettres de De la Rochette (en français), datées du 18 mars (pas d'année), adressées à Anthony Kasthing, Langland Coffee House, St. Martin's Lane, signalant les ordres donnés de faire des listes et de les faire signer par tous les Acadiens désirant retourner en France. (1 page.)

2. Mémoire du capitaine Paul Mascarene: récit de faits arrivés à Annapolis Royal; instructions du colonel Vetch à Mascarene, 1713-14. (60 pages.) Add: 19,070.

3. Copie-lettres du major Mascarene à Annapolis, contenant toutes les lettres et dépêches au Bureau de l'Ordonnance. Ces lettres, dit l'auteur des sous-titres, forment une histoire des fortifications du fort, réparations, etc., des guerres avec les indiens et autres affaires de la province, de 1719 à 1725. (68 pages.)

11. Extraits des minutes du conseil de la Nouvelle-Ecosse et renseignements concernant les Acadiens, de janvier 1745-46 à 1746-47.

12. Extraits des minutes du conseil de la Nouvelle-Ecosse, du 30 juin au mois de septembre 1746.

Première nouvelle de la destination de la flotte de Brest; préparatifs pour la recevoir; dispositions pour recevoir des nouvelles de la baie de Fundy. (20 pages.)

Add: 19,070. 13. Mesures prises relativement à la flotte française ; lettres du gouverneur Shirley ; vive joie que cause sa retraite ; secours de la Nouvelle-Angleterre et expédition projetée ; mesures prises contre les Acadiens fugitifs et délinquants ; apparition des députés acadiens du district de Minas, 1746–47. (17 pages.)

Add: 19,071. 4. Journaux de Paul Mascarene, tenus régulièrement de jour en jour, de 1720 à 1725, contenant toutes les lettres par lui adressées à l'honorable Richard Philips, gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, avec les réponses, concernant l'état des fortifications d'Annapolis Royal, Placentia et Canso. Le gouverneur et les officiers du génie semblent avoir eu de grandes difficultés à trouver les moyens de mettre les fortifications en bon état, comme si le Bureau de l'artillerie n'eût pas été bien sûr de l'utilité de défendre le territoire, parcequ'il croyait très possible qu'il serait un jour rendu aux Français. Il y a aussi une correspondance acrimonieuse avec le lieutenant John Washington, 1720 à 1725. (67 pages.)

6. Copie—lettres et journal particuliers du major Paul Mascarene, alors gouverneur de la province de la Nouvelle-Ecosse. Ce sont des lettres généralement privées, mais qui touchent fréquemment aux affaires publiques ; 1742 à 1753. (56 pages.)

7. Minutes et autres procès-verbaux du conseil de la Nouvelle-Ecosse, avec rapport, *in extenso*, d'une conférence entre Mascarene, en sa qualité de général en chef, et quatre délégués des indiens de la rivière Saint-Jean ; mémoire du capitaine Home relativement à Canso, et procès-verbaux du conseil au même sujet ; lettres concernant le massacre de l'équipage d'un navire par les indiens, etc., 1744. (20 pages.)

Minutes du conseil d'Annapolis Royal, au sujet d'une bagatelle absurde, la distribution des effets d'un artilleur défunt, 1744.

10. Documents concernant les Acadiens.

Recommandation du gouverneur Shirley sur la manière de se procurer des secours pour déloger De Ramsay, 9 septembre 1746.

Dépêche de Townshend et Knowles au gouverneur Shirley, 11 septembre 1746 ; premières nouvelles de la flotte française. Lettre du gouverneur Shirley au gouverneur Wentworth, 25 octobre 1746. Do., do., 4 novembre 1746. Lettres d'Otho Hamilton et de Mascarene au gouverneur Cornwallis, 1749. Do., do., 1749 à 1751. Réparations à Annapolis, le gouverneur Philips à Mascarene, 1720-21.

(Tous les documents ci-dessus couvrent 26 pages.)

15. Le président Mascarene au capitaine Askew, à Howe, à Morris, etc. La première lettre à Askew mentionne le triste sort des Acadiens pendant la guerre ; ils avaient brûlé leurs bateaux et bâtiments pour les empêcher de tomber entre les mains de l'ennemi ; ordres subséquents à Charles Morris au même sujet, et instructions à lui adressées d'achever les plans et dessins du bassin de Minas et de la baie de Fundy, etc.

Lettres à René Leblanc, député de Grand Pré, 1748-49. (26 pages.)

Les affaires d'Etat n'empêchaient point le gouverneur Mascarene de se livrer à la littérature ; il avait commencé à écrire une pièce de théâtre dont il existe un fragment, et une critique de la revue du "Cato" d'Addison, par Denis ; ces deux écrits sont, tout au plus, bons à rester dans la collection.

20. Notes générales concernant les Acadiens de la Nouvelle-Ecosse.

Lettres de Mascarene et du lieutenant John Washington, Annapolis Royal, 15 août 1726.

Enumération des familles acadiennes résidant à la Nouvelle-Ecosse, d'après les renseignements fournis par le bureau du secrétaire, en 1771, (avec les noms des divers établissements et le chiffre de leur population). Le mémoire est daté de 1793, le relevé de la population, en 1771, est daté de 1790. Ce sont simplement des mémoires, et de même que les notes du juge Morris concernant le nombre, les professions ou métiers, etc., des habitants français, n'ont aucun caractère officiel. **Add: 19,071.**

21. Redevances payées par les Acadiens, dans les différents districts, en 1743, 1752, 1753. (1 page.)

25. Mémoire du comte de Raymond, concernant ses services. (4 pages.)

26. Redevances payées par les Acadiens en 1754-55. (Environ 4 pages.)

30. Lettres contenant les ordres donnés au lieutenant Pernette de remettre aux officiers commandants les instructions relatives à la déportation des Acadiens; datée du bureau du secrétaire, le 28 août 1755. (Cette lettre est courte.)

35. Pétition de Ferdinand John Paris, nommé par un comité de propriétaires fonciers de Halifax pour représenter les griefs de la province (*voir* document 34, dans le volume 19,069), datée du 4 février 1758, aussi les lettres adressées à Paris (sans signature), datées du 15 mars et du 2 avril 1757, au même sujet. (22 grandes et 10 petites pages.)

37. Traité de paix et d'amitié, conclu à Halifax, par sir Charles Lawrence, gouverneur, etc., pour la Nouvelle-Ecosse, avec Paul Laurent, chef des indiens de la Have, 1760. (15 pages.)

39. Description des différentes villes de cette province, des terrains compris dans les dites villes et de ceux qui les bordent. La compilation de la collection dit que cette description de la Nouvelle-Ecosse a été faite par ordre de l'honorable Jonathan Belcher, président du conseil, etc.; mais le titre ci-dessus est tout ce qui reste de ce document, qui ne porte ni date ni signature. On dit qu'il est de 1762-3. (28 pages.)

40. Trois lettres (en français) de Jacques Robin, et traduction d'une autre lettre par le gouverneur Wilmot. Ces lettres sont datées de Londres, en mai et juin 1763, et de Halifax, en juillet 1764. Elles ont trait à la colonisation du pays.

41. Pétition des Acadiens habitant les bords de la rivière Saint-Jean, au gouverneur Montague Wilmot, et ses observations blâmant cette lettre. (3 pages.)

Aucun de ces deux documents ne porte de date. A l'endos du second on lit : 31 janvier 1764.

43. Etat de la Nouvelle-Ecosse, avec tableaux des familles établies à Horton, Cornwallis, Falmouth et Newport, dans le comté de King, indiquant le nombre d'individus dans chaque famille et township, et contenant des tableaux du bétail, du grain et des tubercules, en 1763. (12 pages.)

44. Pétition des habitants du comté de King et de Windsor, accompagné d'un mémoire et demandant qu'on autorise les Acadiens à rester; 23 mars 17·5. (Environ 2 pages.)

45. Exposé, sans signature, daté de Halifax, N. E., le 18 avril 1769, de la situation des dissidents protestants à la Nouvelle-Ecosse, et pétition des Royalistes de l'Eglise d'Ecosse à Shelburne.

47–48. Copie de documents sur les fortifications, prétendus avoir trait aux places fortifiées à la Nouvelle-Ecosse. Toutefois, ces documents ont entièrement trait aux fortifications de New-York, Staten-

Add: 19,071. Island et Rhode-Island; ils sont accompagnés d'une note particulière, 1779. (15 pages.)

49. Esquisse de la Nouvelle-Ecosse, par le juge Deschamps, 1782. (10 pages.)

54. Histoire des Acadiens et de leurs traditions, par le rév. Hugh Graham; écrit en 1791. (15 pages.)

55. Les Acadiens et leur expulsion, récit par M. Brook Watson, 1791. (7 pages.)

56. Notes d'après la tradition, sur l'expulsion des Acadiens, recueillies par M. Fraser, de Miramichi, en 1815.

58. Histoire des Acadiens et des tribus indiennes de la Nouvelle-Ecosse, par Moses de le Dernier; pas de date. (8 pages.)

Des esquisses et notes, depuis le numéro 49, ne sont pas officielles, mais furent préparées pour aider le Dr Brown dans la rédaction de son histoire, et écrites par des hommes qui, généralement, ont pris part aux événements qu'ils relatent et connaissent bien les mœurs de la population dont ils parlent.

61. Copie du Serment de fidélité, et note signée de "Wm. Shaw," le 28 novembre 1764, disant que les Français ont refusé de faire le serment proposé, bien qu'ils comprissent parfaitement la détresse dans laquelle allait les jeter ce refus. (2 pages.)

C'est un volume petit format.

Add: 19,072. 14. Notes sur les Acadiens, par le juge Morris, recueillies en 1753, d'après ce que nous apprend le Dr Brown, parce que le document même ne porte ni date ni signature. Elles relatent des événements antérieurs à la fondation de Halifax. Une note finale, datée de 1791 et qui paraît être de l'écriture du Dr Brown, indique que les faits mentionnés dans ce document ont servi d'argument pour justifier l'expulsion des Acadiens. (8 pages.)

17. Extraits des papiers d'État de Whitehall et des minutes du conseil de la Nouvelle-Ecosse, au sujet de l'Acadie et des Acadiens, et de la colonie allemande de Lunenburg. Ces documents comprennent la période qui s'étend depuis 1750, époque où Cornwallis était gouverneur, jusqu'au départ du gouverneur Hopson (1755), et de là, jusqu'à 1762. (20 petites pages.)

22. Lettres du gouverneur Lawrence au Bureau de commerce, relativement aux habitants français, leur position, leurs mœurs, etc.; deux lettres respectivement datées du 5 décembre 1753, et du 4 août 1754. (16 pages.)

29. Tableaux de l'effectif et des forts, etc., à la Nouvelle-Ecosse, par le gouverneur Lawrence. Lettres au Bureau du commerce, sans date,—date supposée, 25 septembre 1754,—et observations sur l'état de l'isthme de Chignecto, également sans date, probablement 1755. (4 pages.)

31. Observations du juge Morris au sujet de l'expulsion des Acadiens.

A ce document, le Dr Brown a ajouté ces mots, écrits de sa propre main: "Difficultés que l'on doit appréhender et moyens d'y faire face." Le document est de 1775; il fut écrit dans le cours de l'été de cette année. (15 petites pages.)

Une note qui se trouve à la fin nous apprend que le document a été rédigé pour le conseil, qui avait consulté le juge Morris, et qu'on l'a trouvé parmi les papiers du conseil.

32. Mémoire, rédigé par le même, sur les causes de la guerre de 1756. (6 pages.)

33. Lettre des colons relativement à l'état des provinces, et ayant

pour but de soulever l'opinion publique en Angleterre. Point de date, si ce n'est l'indication approximative de 1757. Add: 19,072.

Il y a tout lieu de croire, après examen et comparaison du contenu de la lettre, qu'elle fut expédiée à M. Paris, agent des signataires et, dans ce cas la date approximative serait exacte. (*Voir* volume 19069, n° 34, mémoire daté de 1757, et vol. 19071, n° 35, pétition de Paris.) Le document actuel a 16 pages.

Le reste du volume est rempli par l'esquisse d'une partie de l'histoire projetée du Dr Brown.

16. Commission du gouverneur Cornwallis, accordée par George III, 1749. (13 pages.) Add : 19,073.

J'ai donné le titre qui se trouve dans la collection, mais il pourrait induire en erreur. George III ne monta sur le trône qu'en 1760, et la commission même prouve qu'elle fut accordée par George II.

18. Instructions du gouverneur Cornwallis au Major Lawrence lors de son départ pour Chignecto, 1750. (1 petite page.)

23. Journal d'Anthony Casteel, écrit pendant sa captivité chez les indiens, en mai et juin 1753. Le journal est précédé d'une lettre de l'arpenteur Morris à M. Cornwallis, à Londres. (Le tout forme 16½ pages.)

Les archives de la Nouvelle-Ecosse contiennent un résumé de la déposition de Casteel, sous ce titre : "*The most remarkable circumstances of this deposition transmitted to the Board of Trade.*" Toutefois, le journal donne les détails les plus minutieux et a de l'importance, surtout parce qu'il jette de la lumière sur les relations des Français avec les indiens.

24. Correspondance (en français) entre Pychon (Tyrel) et les officiers anglais, au sujet des mouvements des Français en Canada. Le capitaine Hussey a ajouté, en anglais, son opinion sur Pychon ; de 1753 à 1755. (15 pages.)

27 Ce document et le n° 28 contiennent des papiers relatifs à la déportation des Acadiens, et dont le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse a déjà publié, en substance, la plus grande partie dans le volume des archives que j'ai déjà mentionné. Je suis persuadé que l'on pourrait se procurer, *in extenso*, à Halifax, tous les papiers mentionnés dans ce volume, qui n'en contient que des extraits. J'ai cru, néanmoins, devoir en mentionner ici le contenu.

36. Première dépêche du juge en chef Belcher en sa qualité de président du conseil, 1760.

Mémoire d'Alexander McNeil, relatif à la position des colons, et adressé aux lords du Commerce.

38. Instructions au juge en chef Belcher, en sa qualité de président du conseil.

42. Dépêche du gouverneur Montague Wilmot, 10 décembre 1763.

46. Extraits des lettres écrites par le lieutenant de Diémar à Son Excellence monsieur le lieutenant-général Murray, pendant le temps qu'il fut envoyé pour des intelligences en France, 1777.

Ces lettres sont d'un fin observateur. Elles mentionnent : les négociations de Franklin à Paris ; la part que prit Beaumarchais dans l'envoi de navires aux Américains ; la répugnance du roi à déclarer la guerre, son mécontentement au sujet de Lafayette, la faveur témoignée au parti de la guerre par la reine, inspirée par le duc de Choiseul. L'état des finances, les probabilités pour et contre la guerre, et l'état de l'opinion publique en France y sont très clairement expliqués.

50 et 51. Documents relatifs à la nomination de l'évêque (angli-

Add: 19,073. can) de la Nouvelle-Ecosse, 1787. Ces documents contiennent des opinions sur les pouvoirs relatifs de l'Église et de l'État, les moyens que doit prendre l'Assemblée pour subventionner le clergé de l'Eglise d'Angleterre, etc.

52. Lettres et mémoires concernant les Acadiens, par le juge Deschamps.

Ces lettres ne sont que des notes dans lesquelles l'auteur promet des renseignements, ou s'excuse de ne pas en donner. On y trouve copie du serment exigé des Acadiens, lorsque le gouverneur Philips était gouverneur d'Annapolis, et un article de revue, sous le titre: "Exposé de l'affaire des Acadiens"; c'est une réplique au récit de l'Abbé Raynal. Les lettres sont de 1789 et 1790.

53. Notes de M. Gray sur les Acadiens, avec une description du pays, etc.

Ce document consiste, comme l'indique le titre, en quelques notes destinées à aider le Dr Brown dans son travail projeté. On trouve ailleurs tous les renseignements historiques qu'il contient.

57. Observations sur les progrès de l'agriculture, à la Nouvelle Ecosse et au Nouveau-Brunswick, avec notes sur les mœurs et coutumes des Acadiens, à l'appui d'un projet de M. Moses de le Dernier de créer un fonds pour faire venir des laboureurs dans la colonie.

Ce n'est qu'une brochure sur l'émigration, écrite pour activer la colonisation de la province, et contenant une esquisse des mœurs et coutumes des Acadiens, avec des calculs sur le montant requis par le colon. (Sans date.)

59. Lettre originale du Père Manach.

L'auteur est bien connu dans l'histoire de l'Acadie. La lettre, datée de Paris, au séminaire des Missions étrangères, le 4 mars 1763, n'a trait presque entièrement qu'à des affaires personnelles; mais le Père Manach y déclare qu'il n'a rien fait pour se rendre suspect et parle de la manière d'expédier les lettres en Amérique.

La personne qui a classé ces papiers l'appelle "une letre originale précieuse." Cela pouvait lui sembler ainsi; mais la lettre n'est précieuse que parce qu'elle est originale, et non point à cause de la nature de ce qu'elle contient.

62 Copie d'une charte de 1621, accordée à sir William Alexander. J'ai parlé dans une autre partie de ce rapport de tous les documents relatifs aux réclamations basées sur cette charte.

Add: 19,074. *Observations météorologiques prises à Halifax. Nouvelle-Ecosse.*—Les relevés ont été faits par deux personnes différentes. La première donne un relevé suivi de ses observations depuis le 1er janvier 1776 jusqu'au 31 décembre 1777; puis du 1er janvier 1786 au 31 août 1787, avec la direction du vent et les variations du thermomètre, deux fois par jour, une claire indication du temps, chaque jour, et parfois des notes sur les événements remarquables. L'autre observateur commence au 1er juin 1793, et continue jusqu'à la fin de novembre 1794. Il donne les variations du thermomètre, la direction du vent et l'état de la température, quatre fois par jour: à 8 heures a m., 1 heure, 5 heures et 10 p.m. Ces relevés sont faits méthodiquement.

Add: 19,075-19,076. Ce sont les deux volumes contenant le brouillon d'une esquisse d'une histoire projetée du Dr Brown.

Add: 30,372. *Résumés des commissions et instructions* antérieurement et maintenant données aux gouverneurs des plantations de Sa Majesté en Amérique, et renvois aux livres et documents indiquant les changements qui y ont été faits, ainsi que des observations sur les princi-

paux événements pendant chaque administration, particulièrement avant l'établissement de ce bureau en 1696. Ce document porte la date de MDCCXL. Add: 30,372.

Il contient des résumés de commissions (original, p. 24) et des résumés d'instructions (page 25) pour la Nouvelle-Ecosse, la même chose pour Terreneuve (pages 26 à 29), et des observations sur les plantations en général (pages 30 et 31). Les commissions portent des dates comprises entre 1719 et 1742, et certains exemplaires et notes remontent jusqu'à 1621; on y trouve enfin une liste des lords des Plantations depuis la date de la création du bureau, en 1696.

Cette collection de 58 pages—dont plusieurs ne contiennent que quelques lignes—donne une histoire complète des mesures prises pour conduire et régler le gouvernement des "plantations," depuis l'époque la plus reculée. Les résumés, renvois à des actes, règlements et minutes, ont été évidemment recueillis dans le but de former un guide de bureau pour préparer les commissions et instructions aux différents gouverneurs, lors de leur nomination dans les colonies, et pour décider les questions renvoyées à la décision des lords du commerce et des plantations. Cette collection est maintenant précieuse au point de vue historique.

Brochures diverses :

Mémoire du colonel Robert Quarrie, en date du 16 juin 1703. Add: 6,273.

Le mémoire est adressé au "Très honorable"; mais il n'y a pas de nom à la suite de ces mots.

A part la recommandation de chasser les Français du Canada, si l'on veut s'assurer alliance et paix avec les indiens, ce mémoire ne contient rien qui affecte nos intérêts. Le mémoire est daté de New-York et couvre 26 pages d'une écriture fine.

C'est un des volumes de choix, contenant des papiers spéciaux et précieux que l'on ne laisse point sortir de la salle des manuscrits. Harleian, 1,760. Il ne contient qu'une lettre ayant trait à notre histoire; ce sont les instructions de Charles I[er] à son ambassadeur en France (sir Isaac Wake), en date de 1631. La plus grande partie a trait aux négociations concernant la dot de la reine, et comme tout ce qui intéresse le Canada est résumé en quelques lignes, je les cite. Après avoir exposé les pouvoirs de l'envoyé français, Charles continue : "Et des vôtres (c'est-à-dire "de vos pouvoirs") dépendent la reddition de Québec et l'évacuation de Port-Royal, ce pourquoi Philip Boulamachy vous remettra des instructions formelles et solennelles sous notre seing et sceau." * * * "Encore une chose relativement au reste de la dot * * * et une autre concernant le retrait de nos sujets du Canada et de ces régions, savoir, que l'on devrait abolir tous les actes publiés en France contre eux, particulièrement les trois frères Kirke, employés en cette occasion, comme nous l'avons antérieurement demandé concernant le baron de la Tour et son fils, avec lesquels sir William Alexander avait un traité que les ministres du roi trouvaient raisonnable, et sur l'exécution duquel il faut encore insister."

La lettre est signée de la main du roi, au commencement. Elle couvre quatre pages d'écriture serrée.

Pour plus de commodité, je donne les numéros consécutifs des volumes qui contiennent des documents relatifs à l'Amérique Britannique du Nord, avec le titre de la collection. Dans les observations qui forment ce rapport je n'ai pas suivi l'ordre numérique des documents, mais j'ai essayé de grouper, autant que possible, ceux qui se rapportent aux mêmes sujets, sans toute-

fois m'écarter de l'ordre numérique de manière à trop subdiviser le contenu d'un même volume. C'est pour cela que je n'ai point mis de titres distinctifs. Ces titres sont fort utiles quand la nature du rapport permet de les employer; mais, dans le cas actuel, ils n'auraient eu pour effet que d'imposer au lecteur une restriction inutile. Pour les raisons déjà indiquées, je n'ai pas inscrit la collection "Sloane" dans la liste générale, mais je donne ici les numéros de renvoi, parce que c'était utile.

Sloane, 170, 3,607.
King's, 205, 208, 209.
Lansdowne, 819.
Egerton, 921,922, 929, 2,395.
Harleian, 1,760.
Additionnels, 5,849, 5,510, 6,273, 6,804 à 6,872, 8,075, 8,949, 8,950, 9,747, 12,496, 13,972, 14,034, 15,483 à 15,489, 15,421 à 15,493, 19,069 à 19,076, 19,350, 22,564, 22,680, 24,322, 24,323, 24,982, 27,856 à 27,859, 28,089, 28,605, 30,372.
Brefs ecclésiastiques, B VI 8.*

Le nombre total des volumes manuscrits déposés au *muséum* à la date où j'ai terminé mes recherches, était de 47,693, formant partie de diverses collections dont voici la liste.

Dates de l'acquisition.

	Volumes.
Cottonian, 1753	900
Harleian, 1753	7,639
Royal, 1753	1,950
Lansdowne, 1807	1,245
Hargrave 1813	499
Burney, 1817	524
King's, 1823	438
Egerton, 1829	2,568
Arundel, 1831	550
Additionnels	31,380
Total	47,693

La collection Sloane, acquise en 1753, vient ici sous le titre général: "Additionnels;" elle compte 4,000 volumes. Lorsqu'on fit l'acquisition de la collection Egerton, elle formait 1,613 volumes; cette collection et la collection additionnelle sont les seules dont le nombre de volumes a augmenté; les autres étaient complètes lors de l'acquisition. L'Additionnelle est formée d'un grand nombre de petites collections, et l'on ne formera une autre collection distincte que dans le cas où l'on ferait quelqne acquisition d'une importance plus qu'ordinaire. Les collections Harley et Lansdowne offrent deux exemples de ce genre de dépôts, car les administrateurs de la succession partagent avec ceux du musée, la responsabilité de leur sauvegarde.

Un instant de réflexion fera voir que, dans l'espace de temps que j'y ai consacré, il m'a été impossible d'examiner tous les volumes des collections mentionnées, puisqu'elles contiennent au moins,en chiffres ronds, 5,000,000 de documents. Je dois donc prévenir les objections

* Ces brefs furent présentés par M. John Stevenson Salt, en 1829. Après l'abrogation (8 George IV) de l'Acte réglant leur émission (4 Anne chap. 14) jusqu'à la date de l'abrogation (1828), le roi avait émis des brefs autorisant des quêtes, peu après la Réforme. La présente collection commence en 1754.

que l'on pourrait faire, à cet égard, en disant que le présent rapport ne contient point la liste de tous les documents déposés dans cette institution qui ont trait à l'Amérique Britannique du Nord.

On peut classer les volumes en trois catégories :—

1. Ceux qui contiennent des renseignements ou des mentions concernant une partie quelconque de l'Amérique Britannique du Nord.

2. Ceux qui, par leur nature même, peuvent contenir des renseignements du genre désiré.

3. Ceux qui, par leur nature même, ne peuvent contenir pareils renseignements.

La troisième catégorie contient une masse énorme de documents; les deux autres sont plus faciles à examiner. J'ai examiné avec soin la première catégorie, volume par volume, en prenant les notes qui pouvaient m'être utiles pour le présent rapport. Il est évident qu'entreprendre pareil travail pour la seconde catégorie, serait vouloir perdre son temps. J'ai lu avec soin les index qui donnent brièvement une idée du contenu de chaque document du volume, et quand j'y trouvais le moindre indice de renseignements, je me procurais le volume pour l'examiner. C'est ainsi que j'ai découvert les deux petits paragraphes—mentionnés dans le présent rapport—des instructions de Charles Ier à son ambassadeur, concernant la reddition absolue du Canada, de Port-Royal, etc., aux Français, la seule mention de ce sujet dans 7,639 volumes. Quant aux manuscrits de De Seguier et De Brienne, 156 volumes, pris en France, en 1722, dans la bibliothèque de l'évêque de Coutances, Charles François de Loménie, et subséquemment acquis par le *British Museum*, la liste des sujets indiqués par le catalogue, montre que les documents y contenus sont de nature très variée, politiques, religieux et particuliers, mais pas un seul ne contient la plus légère allusion aux colonies, autant que j'ai pu m'en assurer. Toutefois, le volume numéroté 4,551 n'a pas de table des matières, mais on y lit simplement cette note : " Ce volume offre un intérêt particulier pour ce pays, parce qu'il contient des lettres et dépêches relatives aux possessions britanniques."

Ces documents vont de 1643 à 1657, période pendant la plus grande partie de laquelle des conflits sérieux existaient entre les Français et les Anglais de l'Amérique du Nord. En examinant le volume, j'ai trouvé qu'il contenait des rapports envoyés à la Cour de France, par l'ambassadeur français à Londres et les envoyés français en Ecosse, au sujet de la lutte de Charles avec le parlement, l'élévation de Cromwell, les négociations avec l'Ecosse, les opinions d'Argyll, de Montrose et autres chefs, voire même une traduction de la Ligue et Convention solennelle, mais, dans les 1,348 pages de ce volume, il n'est pas fait mention une seule fois des affaires coloniales.

Les différentes collections contiennent, disséminés en nombre considérable, des manuscrits espagnols, dont quelques-uns, me dit-on, se rapportent à notre histoire. Don Pascual de Guyangos prépare actuellement un catalogue spécial de ces papiers, dont les commissaires du *Museum* ont déjà publié deux volumes. Cela m'a permis de m'assurer que dans la partie jusqu'à présent publiée de la liste, aucun manuscrit n'est probablement de nature à jeter de la lumière sur les origines de notre histoire.

On voit que j'ai soigneusement évité de charger ce rapport de listes de collections examinées et jugées sans intérêt pour nous, ou d'ouvrages imprimés, consultés pour la vérification des faits, dates et noms de personnes, ou détails nécessaires pour déterminer la valeur

de certains documents. En exposant d'une manière si complète la méthode que j'ai suivie dans mes recherches, je suis animé du désir de prouver, d'une façon concluante, que le rapport que j'ai l'honneur de présenter contient une liste complète des documents manuscrits relatifs à l'histoire de l'Amérique Britannique du Nord qui se trouvaient au *British Museum* à la fin d'octobre 1881. Je n'aurais pu arriver à ce résultat sans l'assistance des conservateurs du *Museum*. Je mentionnerai, en particulier, les services que m'a rendus M. Kensington, avec qui je me suis trouvé le plus immédiatement en rapport, et qui m'a puissamment aidé, grâce à sa connaissance approfondie des manuscrits et son empressement inaltérable à satisfaire des demandes que, parfois, je croyais moi-même indiscrètes. J'ajouterai que, grâce à l'obligeance de M. Richard Garnet, surintendant, j'ai pu étudier le service intérieur du *Museum* et me bien rendre compte de la méthode suivie pour assortir, classer et cataloguer les documents. Les renseignements ainsi obtenus seront d'une grande utilité.

ARCHIVES A OTTAWA.

Depuis mon dernier rapport, j'ai préparé un index analytique des volumes de la collection Haldimand qui se trouvaient au dépôt avant mon départ pour l'Angleterre, et l'on travaille à indexer les autres documents. On continue de faire des additions à la collection de documents imprimés et manuscrits. On a dressé un catalogue de tous les documents actuellement déposés dans les voûtes à l'épreuve du feu.

La copie des collections manuscrites de Haldimand et Bouquet, au *British Museum*, a été terminée depuis mon retour, et l'on m'informe que la collation des copies avec les originaux est presque achevée. Ces collections seront bientôt en la possession du département, qui s'empressera de dresser, pour les volumes qui restent, un index analytique semblable à celui des volumes précédemment reçus. Avant de quitter Londres, j'ai donné instructions de copier un volume contenant la correspondance du comté de Puisaye, relative à l'établissement projeté de loyalistes français dans le Haut-Canada, et des rapports et relations concernant Québec, Montréal et les Trois-Rivières, en 1762-3, par les généraux Murray, Gage et Burton; il est désirable d'avoir ces documents pour compléter les renseignements et la correspondance qui existent dans nos archives, mais qui sont incomplets.

On commence à apprécier graduellement la valeur de la collection, et la sagesse de la détermination prise d'avoir des copies complètes des collections choisies, se trouve pleinement justifiée par le témoignage des personnes qui, en faisant des recherches, ont trouvé de précieux renseignements historiques dans une collection dont bien des gens ne comprennent pas la valeur. Il est presque inutile d'ajouter que l'on a facilité, par tous les moyens, les recherches des personnes qui demandaient des renseignements ou l'accès aux papiers.

Dans le catalogue suivant, j'ai donné, en détail, les dates des documents publics antérieurs à la confédération. En cela, j'ai pour but de signaler aux résidants des diverses provinces les vides qui existent et qu'ils pourraient contribuer à remplir. La série la plus complète est celle de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick; la série des journaux de l'Assemblée est presque complète depuis sa première réunion en 1786—sauf deux lacunes, 1834 et 1835—jusqu'à 1859; les années 1860 et 1865 manquent aussi. Depuis la confédération, les journaux manquent, à partir de l'année 1873, inclusivement. Ces journaux et les documents sessionnels de toutes dates seraient d'une grande utilité. Pour le Conseil, la série des journaux est complète de 1786 à 1836, mais, aux dates plus récentes, on n'a que ceux de 1845, 1871 et 1872. On trouvera, dans le catalogue, ceux de la Nouvelle-Ecosse et ceux de l'ancienne province du Canada. Nous n'avons pas d'archives des provinces séparées du Canada Est et du Canada Ouest (le Haut et le Bas-Canada), pas plus que de l'Ile du Prince-Edouard et de la Colombie-Britannique; il serait utile de les avoir, ainsi que celle du Conseil de l'Assiniboia. Je recommande donc respectueusement que l'on signale à l'attention des représentants des diverses provinces l'importance de former une seule collection, non seu-

lement des papiers que j'ai mentionnés, mais de tous les documents relatifs à l'histoire des diverses provinces qui forment la Confédération. L'œuvre de collectionner n'est encore qu'à ses débuts, mais si on la continue activement, avec l'appui et la coopération des personnes qui sont le plus à même d'aider à ce travail, on formera, sans beaucoup de peine, le noyau d'un dépôt précieux, non seulement d'ouvrages imprimés, mais de manuscrits qui, sans cela, comme je l'ai déjà dit, seront probablement détruits avant longtemps.

Nombre des acquisitions les plus récentes ne sont pas encore reliées. J'ai indiqué le nombre des papiers non reliés, mais comme il sera avantageux de grouper en un volume ceux de la même nature, je n'ai pas détaillé le total, parce que, du moment où tous les documents seront ainsi reliés, comme on se le propose, leurs numéros ne correspondront pas à ceux du catalogue actuel. En consultant les précédents rapports, on verra néanmoins que le nombre des documents reliés et non reliés a considérablement augmenté. Comme on le verra, le catalogue est divisé en deux parties : manuscrits et documents imprimés.

DOCUMENTS MANUSCRITS.

Correspondance militaire.

Caisse militaire, de 1793 à 1845	24
(La caisse militaire fut transférée au commissariat, et sous ce dernier titre on trouvera le reste des documents à ce sujet)	
Armée ; documents divers, de 1792 à 1870	9
Réclamations pour pertes, 1812 à 1870	11
" " " Nouvelle-Ecosse, 1786 à 1839	3
Divers documents impériaux, 1793 à 1837	2
Allocations aux commandants, 1793 à 1844	3
Canaux, 1800 à 1 68	25
Guerre de 1812 ; événements qui l'ont précédée et réclamations qui en sont résultées, 1806 à 1834	20
Relations avec les Etats-Unis, 1790 à 1844	3
Guerre civile aux Etats-Unis, préparatifs militaires, racolage, etc., 1861 à 1866	4
Féniens, 1865 à 1870	3
Volontaires et milice, 1794 à 1870	33
" licenciements, des 1838, 1839	23
Troupes canadiennes, 1805 à 1841	3
"New Brunswick Troubles," 1793 à 1830	2
Régiment de Terreneuve, 1814 à 1834	1
Marine provinciale, 1790 à 1845	21
Régiment de Meuron, 1813 à 1818	1
Régiment de Watteville, 1813 à 1819	1
Aide militaire, en cas d'émeute, 1800 à 1870	4
"Queen's Rangers," 1799 à 1804	1
Vétérans royaux, 1807 à 1839	2
Carabiniers royaux canadiens, 1840 à 1870	19
Malles, 1797 à 1845	4
Service télégraphique, 1797 à 1844	1
Transports, 1790 à 1869	9
Marine, 1799 à 1843	1
Nord-Ouest, 1800 à 1870	3
Indiens, 1767 à 1845	25
Commissariat, 1788 à 1870	59
Tableau de l'état-major employé à Terreneuve, 1846 à 1864 ; à l'Ile du Prince-Edouard, 1794 à 1870 ; à la Nouvelle-Ecosse, 1859 à 1869 ; Nouveau-Brunswick, 1821 à 1869	1
Postes et casernes, 1801 à 1870	87
(*Voir* aussi sous le titre: Artillerie et Génie.)	

Régiments royaux :—

XXXIV. 1839 à 1853. XXXV. 1803 à 1862. XXXVI. 1841 à 1856 ... 1
XXXVII. 1814 à 1843 ... 9
XXXIX. 1814 à 1864 ... 2
XL. 1815 à 1842. XLI. 1799 à 1801 ... 1
XLI. 1802 à 1815 ... 6
XLI. 1816 à 1862. XLII. 1838 à 1855 ... 1
XLIII. 1838 à 1862 ... 2
XLIV. 1814 à 1820. XLV. 1842 à 1865. XLVI. 1847 à 1868 ... 1
XLVI. 1845 à 1846 ... 1
XLVII. 1787 à 1864 ... 3
XLVIII. 1863. XLIX. 1802 à 1803 ... 1
XLIX. 1804 à 1810 ... 1
XLIX. 1811 à 1860. L. 1856. LI. 1849 ... 1
LII. 1818 à 1846 ... 1
LII. 1847 à 1864. LIII. 1856 à 1869 ... 1
LIV. 1809 à 1858 ... 2
LVI. 1840 à 1854. LVII. 1815 à 1859. LVIII. 1814 à 1849 ... 1
LIX. 1814. LX. 1787 à 1796 ... 1
LX. 1797 à 1846, 1861 à 1868 ... 13
LX. 1869 à 1870. LXI. 1865 à 1870. LXII. 1814 à 1862 ... 1
LXIII. 1864 à 1866. LXIV. 1813 à 1866 ... 1
LXV. 1790 à 1841 ... 1
LXVI. 1827 à 1853 ... 9
LXVI. 1854 à 1860. LXVII. 1840 à 1855 ... 1
LXVIII. 1818 à 1830 ... 5
LXVIII. 1835 à 1845. LXIX. 1853 à 1870 ... 1
LXX. 1814 à 1843 ... 7
LXXI. 1824 à 1865 ... 7
LXXIII. 1809 à 1841 ... 1
LXXIV. 1818 à 1828 ... 1
LXXIV. 1841 à 1847. LXXV. 1865 ... 1
LXXVI. 1814 à 1857 ... 5
LXXVII. 1846 à 1855. LXXVIII. 1822 à 1869 ... 1
LXXIX. 1828 à 1851 ... 6
LXXX. 1814 à 1844. LXXXI. 1849 ... 1
LXXXI. 1844 à 1846 ... 1
LXXXI. 1846 à 1865. LXXXII. 1814 à 1843 ... 1
LXXXII. 1844 à 1867 ... 1
LXXXIII. 1803 à 1838 ... 1
LXXXIII. 1839 à 1840. LXXXIV. 1846 à 1870 ... 1
LXXXV. 1837 à 1844 ... 2
LXXXVI. 1845. LXXXVII. 1852. LXXXVIII. 1814 à 1867. LXXXIX. 1812 à 1815 ... 1
LXXXIX. 1816 à 1852 ... 1
XC. 1813 à 1847. XCI. 1811. XCII. 1820 à 1848. XCIII. 1814 à 1839 ... 1
XCIII. 1839 à 1860 ... 2
XCVI. 1810 à 1832. XCVII. 1795 à 1854. XCVIII. 1807 à 1848 ... 1
XCIX. 1811 à 1855 ... 4
C. 1805 à 1817, 1858 à 1868 ... 8
CI. 1808 à 1809. CII. 1814 à 1823. CIII. 1812 à 1814. 1

DOCUMENTS CIVILS ET MILITAIRES (MÉLANGE).

MANUSCRITS DIVERS.

Registre des baptêmes et sépultures à Fort Pont Chartrain du Détroit, 1703 1
Liste des officiers employés à ditto, de 1703 à 1744 1

COLLECTION HALDIMAND.

Correspondance avec sir Jeffrey Amherst, 1758 à 1777 1
" " le général Gage, 1758 à 1766 4
" " le brigadier Stanwix, le général Abercrombie, le général Murray et le colonel Robertson, 1756 à 1775 1
Rapport du général Murray sur Québec, 1762 1
Opérations du gouverneur Murray à Québec 1
Correspondance avec le brigadier Burton, 1760 à 1765 1
" " sir W. Johnson et documents relatifs aux affaires des indiens, 1765 à 1774 1
Correspondance avec le brigadier Taylor et autres, au sujet des affaires des indiens, 1765 à 1774 2
Correspondance avec les gouverneurs des provinces, 1765 à 1774. 1
Lettres et comptes relatifs aux affaires de l'artillerie à Pensacola, 1764 à 1775 1
Comptes de Pensacola, etc., 1767 à 1773 1
Ordres généraux et lettres concernant la garnison de Niagara, 1759 à 1774 1
Correspondance avec MM. Wallace Ross et Cie, 1765 à 1778 1
" " le major F. Hutcheson, 1766 à 1778 1
Documents relatifs au gouvernement des Trois-Rivières et aux forges qui s'y trouvent, 1760 à 1767 2
Documents relatifs aux cours martiales, etc., 1758, 1759 1
Ordres généraux et instructions, 1763 à 1777 1
Instructions concernant les officiers d'artillerie et les casernes de Québec, 1767 à 1771 1
Comptes et documents relatifs à Long Meadow, Maryland, 1766. 1
Journaux d'expéditions d'exploration, cartes et plans, 1750 à 1780. 1
Copies de lettres du général Haldimand, en sa qualité de commandant en chef, 1773 à 1774 1
Correspondance avec lord Dartmouth, 1773 à 1775 1
" " lord Barrington, secrétaire au département de la guerre, 1764 à 1777 1
Correspondance des ministres avec les généraux Amherst, Gage et Carleton, 1776 à 1778 1
Lettres de sir Guy Carleton, 1776 à 1778 2
Ordres et instructions au général Haldimand, 1778 1
Lettres du général Haldimand à lord George Germaine et à la Trésorerie, 1777 à 1779 1
Lettres de lord George Germaine, 1777 à 1779 1
" des ministres anglais, 1782 à 1784 1
" de la Trésorerie, 1777 à 1786 2
" des bureaux de l'amirauté et de l'artillerie, 1778 à 1785. 1
" de la Trésorerie, et correspondance avec le département de la guerre, 1778 à 1785 1
Lettres au ministère, 1778 à 1790 5
" à la Trésorerie, 1778 à 1785 1
" au secrétaire de la guerre, à l'artillerie, l'amirauté et le Bureau du commerce, 1778 à 1786 1
Lettres des secrétaires du général Haldimand, 1779 à 1784 1
" à diverses personnes, 1778 1

Lettres particulières, 1784 1
Lettres à diverses personnes, 1781 à 1791........................ 1
Lettres de diverses personnes, 1757 à 1777........................ 3
" au général Haldimand, en sa qualité de gouverneur de Québec, 1788 à 1791.. 6
Lettres au général Haldimand, après sa nomination comme gouverneur de Québec, 1788 à 1791 1
(En réalité, ces lettres furent écrites après que Haldimand eût cessé d'être gouverneur).
Minutes du Conseil de Québec, 1778 à 1784........................ 2
Lettres du Bureau de l'adjudant général à Québec, 1778 à 1783. 3
Ordres généraux, par sir Guy Carleton et le général Haldimand, 1776 à 1783.. 1
Ordres généraux, par le général Haldimand, 1783 à 1784...... 1
Registre des commissions militaires, 1778 à 1782................ 1
Registre des commissions navales et militaires, 1778 à 1 82.... 1
Mandats pour le service ordinaire de l'armée, 1778 à 1784....... 2
Relevé des mandats pour le service ordinaire de l'armée, 1778 à 1784.. 1
Registre des mandats pour services extraordinaires de l'armée, 1778 à 1784.. 6
Relevé des mandats pour services extraordinaires de l'armée, 1778 à 1784.. 1
Correspondance avec H.T. Cramahé et E. Hamilton, lieutenants-gouverneurs de Québec, 1778 à 1784........................ 1
Correspondance avec les officiers commandant à Michillimakinak et à Niagara, 1777 à 1783........................ 2
Correspondance avec les officiers commandant à Michillimakinak, 1778 à 1785.. 3
Correspondance avec les officiers commandant à Niagara, 1777 à 1778.. 1
Lettres au lieutenant-colonel Campbell et autres, 1778 à 1784.. 2
Correspondance avec le lieutenant-colonel D. Claus, 1778 à 1784. 1
Commission et instructions à sir J. Johnson, 1782 à 1783........ 1
Rapport sur les nations indiennes.. 1
Lettres d'officiers de la légion allemande........................ 2
Journal du colonel de la Balme, 1779.. 1
Documents relatifs à Pierre du Calvet et Boyer Pillon, 1776 à 1786.. 1
Dossiers des affaires relatives à Joseph Despins (1778) et au sloop parlementaire "Sally" 1778 à 1781........................ 1
Journal particulier du général Haldimand, 1786 à 1790............ 2
Mémoires relatifs à l'honorable J. Cochrane, 1778 à 1784........ 1
Correspondence avec l'honorable J. Cochrane et David Gordon, 1779 à 1784.. 1
Lettres du juge en chef Peter Livius, 1777 à 1778................ 1
Correspondance avec le directeur général des postes, Hugh Finlay, 1778 à 1784.. 2
Correspondance avec le colonel Cayler et autres, 1781 à 1784.. 1
Liste de plans.. 1
Portefeuille pris à un sergent rebelle.. 1
Arpentages, etc., en vue de l'établissement des loyalists, 1782 à 1784.. 1
Correspondance avec Conrad Gugy, relativement aux loyalistes, 1778 à 1784.. 1
Lettres du capitaine Sherwood et du Dr Smyth, 1777 à 1784.... 2
Lettres du capitaine Sherwood sur le service secret, 1780 à 1781 1

Lettres au capitaine Sherwood et au Dr Smyth, de 1780 à 1783.	1
Mandats émis par le général Haldimand pour dépenses imprévues et extraordinaires, de 1773 à 1774	1
Statistique du commerce de Québec, de 1768 à 1783	1
Correspondance avec le colonel de Tonnancour et autres, aux Trois-Rivières, de 1778 à 1784	1
Lettres aux officiers commandant au Fort Saint-Jean, de 1778 à 1784	1
Rapport de l'artillerie en Canada, 1779 à 1784	1
Grand-livre des mandats pour dépenses imprévues, de 1773 à 1774	1

COLLECTION BOUQUET.

Lettres au général Gage, de 1763 à 1765	1
Correspondance avec le comte de Loudoun et le brigadier Forbes, de 1757 à 1759	1
Instructions du gouvernement au général Amherst, 1763	1
Correspondance avec le capitaine Ourry, de 1758 à 1764	2
Correspondance avec le colonel Washington, 1758	1
Comptes et rapports divers, de 1758 to 1765	1
Livre de caisse, Caroline du Sud, de 1757 à 1758	1

DOCUMENTS IMPRIMÉS.

Nouveau-Brunswick.[3]

Journaux de l'Assemblée, 1786—1797, 1798—1817, 1817—1824, 1825—1830, 1830, 1831—1833, 1836, 1836—1837, 1837, 1837—1838, 1839, 1840, 1841, 1842, 1843, 1844, 1845, 1846, 1847, 1848, 1849, 1850, 1851, 1852—1855, 1853, 1854, 1856, 1856—1857, 1857—1858, 1859, 1866 à 1872.	59
Journaux du Conseil, 1786—1830, 1831—1836, 1845, 1871, 1872	6

Nouvelle-Ecosse.

Journaux de l'Assemblée, 1854—1855, 1856 à 1862, 1864 à 1866, 1868, 1870, 1871, 1881	17
Journaux du Conseil, 1880	1

Canada.

Journaux de la Chambre des Communes, 1867—1868, 1871, 1872. 1876, 1877 (et annexe), 1879, 1880 (et annexe)	12
Documents de la session :—	
1867—1868	9
1869	6
1870	6
1871	6
1872	7
1873	6
1874	6
1875	8
1876	8
1877	9
1878	11
1879	11
1880	11
1881	7

Avant la confédération.

1859. Annexe contenant un rapport de l'exploration de la région située entre le lac Supérieur et l'établissement de la Rivière-Rouge, et entre ce dernier et l'Assiniboine et la Saskatchewan, par S. J. Dawson,—et rapport de l'expédition d'exploration de l'Assiniboine et de la Saskatchewan, par Henry Youle Hind, avec cartes, etc.......... 1
Annexes 36 à 38 1
Journal de l'Assemblée:—
1860 1
1861 1
1862 1
1863 2
1865 2
1866 1
Documents de la session :—
1860 4
1861 3
1862 5
1863 6
1864 5
1865 5
1866 4
Journal du Sénat:—
1867—1868, 1871—1876, 1877, 1878, 1879 (duplicata pour chaque année) 12

Directeur général des postes.

1855...1856 à 1866.......... 7
1867 à 1880.......... 14
—— 21

Travaux publics.

1856—1859, 1860—1863, 1864, 1865, 1866.......... 6
1867 à 1876, 1878 à 1880 (1877 manque).......... 13
—— 19

Canaux et chemins de fer.

1879, 1880.......... 2
Édifices d'Ottawa, 1865 (A. et F.).......... 2
Chemin de fer Intercolonial et autres, 1855—1868.......... 1
" " F. 1864.......... 1
" " cartes, 1864 1
Rapports des commissaires du ch. de f. Intercolonial, 1871, 1872. 2
Charte du chemin de fer canadien du Pacifique (F.) 1873.......... 1
Message de lord Dufferin au sujet du serment, 1873 1
" " de la prorogation du parlement.......... 1
" de lord Kimberley 1
Chemin de fer canadien du Pacifique, Commission royale, 1873. 1
" " Rapports, 1872, 1874, 1877 à 1880. 6
" " Description du tracé, 1876.......... 1
" " " (Tassé).......... 1
Expédition de 1870 à la Rivière-Rouge, S. J. Dawson.......... 1
Compagnie de la Baie d'Hudson, comité spécial, Chambre des Communes d'Angleterre, 1857.......... 1
Colombie-Britannique (Langevin), 1872 (A. et F.).......... 2

Canal de la Baie Verte (S. Keefer), 1873		1
" (ingénieur en chef), 1873		2
Canal Welland " 1872		1
Agrandissement des canaux, 1876		1
Commission des canaux, 1871		1
Canaux, rapport général (ingénieur en chef), 1880		1
Navigation du Saint-Laurent ("), 1874		1
Statistique des chemins de fer, de 1875 à 1880		5

Comptes publics.

1852—1853 à 1866	9	
1868 à 1880	13	
(1867 manque.)	——	22

Auditeur général.

1879,1880		2
Budget, 1852—1865		1
Budget, renseignements divers. Rapport sur le commerce, de 1866 à 1868		1
Commission des finances, 1863, (F. et A.)		2

Commerce et navigation.

1851 à 1866	11	
1867 à 1880	14	
	——	25

Marine et pêcheries.

1856—1862, 1863—1867	2	
1868 à 1873 (enregistrement des navires, 1873)	7	
1874 (cinq suppléments)	6	
1875 (quatre ")	5	
1876 (trois " n° 3 manque)	4	
1877 (cinq ")	6	
1878 (trois ")	4	
1879 (deux ")	3	
1880 (deux " avec liste des phares et liste des navires)	5	
	——	42

Rapport des délibérations de la commission des pêcheries, Halifax		1
Relevés des résultats des observations magnétiques et météorologiques, à l'observatoire magnétique, Toronto, 1841—1871		1

Milice.

1856—1867	1	
1868 à 1880	13	
	——	14

Département de l'intérieur.

1875 à 1880		6
(1874 manque.)		
Extraits des rapports des arpenteurs des townships, au Manitoba et dans les Territoires de Kéwatin et du Nord-Ouest, 1879		1
The Land Prospector's Manual and Field Book		1

Revenu de l'intérieur.

1869, 1870, 1871, 1872, 1873	5	
Statistique des canaux et inspection du gaz, avec annexes, pour 1874	3	
1875 (deux suppléments)	3	
1876 (trois ")	4	
1877 (trois ")	4	
1878 (trois ")	4	
1879 (trois ")	4	
1880 (trois ")	4	
		31

(Le rapport de 1874 manque.)

Agriculture.

1854-63, 1864, 1865, 1866 (F. et A.), 1866-67 (F. et A.)	7	
1867 à 1880	14	
		21

Rapports du comité spécial de l'immigration et de la colonisation, 1873, 1875, 1877, 1878, 1881	5
Rapport d'un comité spécial du Sénat sur la terre de Rupert et la Rivière-Rouge, 1870	1
Rapports de l'Immigration, 1854-63	1
Brochures sur l'émigration	9
Volume contenant : *The contagious diseases of cattle* (Duncan), *La mouche des patâtes*, (Taché), *The Colorado potato beetle*, (traduction de la précédente brochure, Brymner)	1
Terres de la Couronne, 1856 à 1867, (avec cartes)	7
Travaux de colonization, 1854 à 1863	2
Subdivision du Bas-Canada en paroisses et townships, 1853	1
Colonisation du Bas-Canada, 1851 à 1861 (Drapeau)	1
Explorations et arpentages, 1858 à 1863	1
Brevets canadiens depuis 1824	4
Recensement du Canada, 1851-52	2
do do 1861-62	2
do do 1870-71, 1665-1871, 1608-1876	3
do do résumé, 1850-1860	1
Dictionnaire généalogique (Tanguay)	1
Les Canadiens de l'Ouest (Tassé), 2 vols. en 1	1
Dictionnaire et grammaire de la langue des Cris (Lacombe)	1
Indiens et Esquimaux Dènè—Dindjié (Pettitot, traduit par Brymner)	1
Partie du Nouveau Testament en langue Chippewa (Jones)	1
Inspecteurs d'asiles, 1859 à 1867	2
Ecole de Sainte-Anne, 1865	1
Cadastres abrégés des seigneuries de Montréal, 1860-61	3
" " " de Québec, 1858 à 1864	2
" " " des Trois-Rivières, 1861	1
" " " de la Couronne, 1864	1
Expositions, le Canada, et l'exposition, Paris, 1855 (F. et A)	2
" catalogue, Londres, 1862	1
" rapports, Vienne, 1873	4
" " Philadelphie, 1876	1
" prix, "	6
" rapport, Sydney, N.G.S., 1877	1
" Guide officiel, Paris, 1878	1
" rapports, " "	4

Rapport sur l'état du commerce entre les Etats-Unis et les possessions britanniques (Larned), 1871........................... 1
Télégraphie avec les îles, etc., sur le Saint-Laurent 1
Deux lettres sur le commerce, par W. J. Patterson, 1876.......... 2
Archives de la Nouvelle-Ecosse, 1869.................................. 1
Exploration géologique, 1853 à 1856. (F.)...................... 1
" " Rapport général, 1863. (F. et A.). 2
" " Cartes, 1863............................. 2
" " Rapports, 1863 à 1879................ 7
" " Ressources minérales, 1848 à 1868 1
" " Minéraux économiques, 1862....... 1
" " Pétrole à la Gaspésie (Sterry Hunt) 1865........................ 1
" " *Mines and Minerals of New Brunswick* (Bailey), 1864.......... .. 1
" " *Southern New Brunswick* (Bailey), 1865................................ 1
" " New Brunswick (Hind), 1865...... 1
—— 18

Procès politiques, 1838, 1839.. 2
Statuts refondus.. 1
Rapports de la Cour Suprême.. 3
Débats du Sénat, de 1878 à 1881 (F. et A.) 9
" de la Chambre des Communes, 1875 à 1881 (F. et A.).... 22
" sur la Confédération, 1865 (F. et A.).......................... 2
" de la législature de Québec.. 2
Parliamentary Companion 13
Lovell's Gazetteer.. 1
Are Legislatures Parliaments? (Fennings Taylor).................. 1
Travels in Canada (O'Leary).. 1
Documents relatifs aux possessions coloniales de Sa Majesté ... 8
Rapports des consuls de Sa Majesté.................................... 27
" secrétaires " 4
Rapport du régistraire général.. 10
Relevés statistiques du Royaume-Uni.................................. 2
Rapports des commissaires de l'immigration.......................... 5
Rapport des commissaires sur le traitement des immigrants à la Guiane anglaise.. 1
Documents relatifs au fonctionnement du scrutin dans les colonies australiennes.. 1
Bureau des archives publiques, Londres :—Règles et règlements du maître des rôles concernant l'usage des archives, etc... 1
Règlements à observer en faisant des copies officielles...... 1
Mémoire au sujet de la destruction des documents inutiles, 1876. 1
Amendement à l'acte concernant les archives publiques de 1838, 1877.. 1
Rapport sur la construction du bureau des archives publiques et les moyens adoptés pour le rendre à l'épreuve du feu 1
Catalogue de la bibliothèque........ 1
" des archives publiées... 1
Liste des livres et documents du bureau de la guerre, déposés au bureau des archives publiques.. 1
Bureau d'enregistrement d'Edimbourg :—
Rapports du registraire-adjoint d'Ecosse, de 1 à 14, 16 à 18, de 1807 à 1868.. 16
(Le rapport n° 15 manque, édition épuisée.)

Le tout respectueusement soumis.

DOUGLAS BRYMNER.

Ottawa, le 31 décembre 1881.

ERRATUM.

Page 8,—Nos 1, 2 et 3 du tableau,—lisez "collation," au lieu de: "impression."
N° 5 du tableau,—lisez "collation," au lieu de: "publication."
1ère et 2ème lignes du paragraphe qui suit immédiatement le tableau,—lisez "collation," au lieu de: "impression."
Page 9,—2ème ligne du sixième paragraphe,—lisez "collation," au lieu de: "impression."

No. 2.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION A QUÉBEC.

(M. L. STAFFORD.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,

QUÉBEC, 31 décembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre, pour votre information, mon rapport pour l'année 1881.

Ci-suit un état des passagers débarqués au port de Québec en 1881 :—

———	Passagers de cabine.	Passagers d'entrepont.	Totaux.
	3,538	26,710	30,248
Ajoutez—naissances pendant la traversée	.....	1	1
	3,538	26,711	30,249
Retranchez—décès pendant la traversée	1	10	11
	3,537	26,701	30,238

Ce tableau indique, comparativement à celui de 1880, une augmentation de 5,241 âmes.

TABLEAU COMPARATIF DE L'IMMIGRATION, 1880 ET 1881.

Pays d'origine.	1881.		1880.		Augmentation.	Diminution.
	Passagers de cabine.	Passagers d'entrepont.	Passagers de cabine.	Passagers d'entrepont.		
Angleterre	2,927	15,720	3,254	21,172	5,779	.....
Irlande	42	2,443	119	2,361	.....	5
Ecosse	173	2,672	164	2,697	16	.....
Total venant du Royaume-Uni	3,142	20,835	3,537	26,230	5,795	5
Venus par voie des Etats-Unis	.....	1,020	.....	471	.....	549
	.....	21,855	.....	26,701	5,795	549
Passagers de cabine	.....	3,142	.....	3,537		
Grand total	.....	24,997	.....	30,238	.....	.....

Indiquant une augmentation de 5,790 dans les chiffres de l'immigration partie du Royaume-Uni, et une diminution de 549 dans ceux de l'immigration venue par voie des Etats-Unis, etc.

Le nombre total des steamers entrés dans ce port avec passagers a été de 126.

La durée moyenne des traversées a été, par la ligne Allan: paquebots-poste, de Liverpool, 9¾ jours ; Londonderry, 8¾ jours ; steamers de Glasgow, 11½ jours ; ligne Dominion, de Liverpool, 11¼ jours ; Belfast, 10 jours ; ligne Beaver, de Liverpool, 11 jours ; ligne Temperley, de Londres, 16½ jours ; ligne Ross, de Londres, 14¾ jours.

Nombre de passagers de cabine et d'entrepont transportés par chaque ligne :—

	Cabine.	Entrepont.	Total.
Ligne Allan, paquebots-poste	2,686	15,838	18,524
do steamers de Glasgow	164	2,688	2,852
do do de Liverpool	2	2,658	2,660
do do de Queenstown	....	237	237
Ligne Dominion	548	3,942	4,490
do Beaver	87	314	401
do Temperley, de Londres	37	331	368
do Ross, de Londres	13	213	226
do Donaldson, de Glasgow	....	9	9
Par voie des Etats-Unis, etc	....	471	471
	3,537	26,701	30,238

Répartition des passagers, par pays:

Ligne.	Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Scandinaves.	Français.	Russes.	Islandais.	Italiens.	Autrichiens.	Total.
Ligne Allan, paquebots-poste, de Liverpool et Londonderry	9,321	2,500	....	188	6,284	65	22	118	26	...	18,524
Steamers de Glasgow, de Glasgow	....	....	2,852	......	....	......	...	......	...	..	2,852
do do Liverpool	620	41	....	124	1,861	......	...	......	...	14	2,660
do do Queenstown	....	237	....	......	....	......	...	......	...	...	237
Ligne Dominion	2,122	805	....	156	1,397	10	...	......	...	...	4,490
do Beaver	330	57	....	......	....	9	...	......	...	5	401
do Temperley, de Londres	368	....	....	......	....	......	...	......	...	...	368
do Ross, de Londres	226	....	....	......	....	......	...	......	...	...	226
do Donaldson	....	......	9	......	....	......	...	......	...	...	9
Par voie des Etats-Unis, etc	167	145	19	62	58	20	...	......	...	...	471
	13,154	3,785	2,880	530	9,600	104	22	118	26	19	30,238

Tableau comparatif de l'immigration des années 1880 et 1881, par pays :

	1880.	1881.
Anglais	11,059	13,154
Irlandais	3,183	3,785
Ecossais	2,875	2,880
Allemands	307	530
Scandinaves	7,402	9,600
Français et Belges	27	104
Suisses	3	....
Italiens	....	26
Islandais	71	118
Russes	70	22
Autrichiens	....	19
	24,997	30,238

Sur ce nombre il y avait 12,438 célibataires du sexe masculin, et 3,094 du sexe féminin.

Le tableau n° 2 indique le nombre de passagers venus en 1880 et 1881, ainsi que leur pays d'origine.

Les adultes du sexe masculin se répartissent comme suit, d'après les listes des passagers :

Cultivateurs	310
Ouvriers agricoles, journaliers	13,890
Ouvriers	330
Commis, etc	12
	14,542

Le tableau n° 3 indique le nombre des immigrants arrivés au port de Québec, de 1829 à 1881, inclusivement; le chiffre total étant de 1,456,080, et la moyenne annuelle de 27,662.

Le tableau suivant concerne les immigrants de 1881 qui ont reçu l'aide de quelque société pour faire la traversée :

Date.	Navires.	Par qui envoyés.	Sexes		Enfants.	Enfants au-dessous d'un an.	Total.
			Hommes.	Femmes.			
2 mai	Polynesian	Carrick Shannon Union, comté de Leitrim	....	8	....	......	8
8 do	Parisian	Old Castle Union, comté de Meath	8	1	....	......	9
9 do	Brooklyn	Rév. M. Stephenson, Hamilton	30	....	5	1	36
15 do	Sardinian	Mlle Macpherson	15	8	29	2	54
22 do	Moravian	Cardinal Manning	3	....	....	......	3
29 do	Severn	Ecole agricole de garçons, Londres	6	....	....	......	6
29 do	Sarmatian	Père Nugent, Liverpool	....	2	....	......	2
5 juin	Circassian	Mme Birt	3	18	41	8	70
5 do	do	Friends Mission, Dublin	....	6	....	......	6
6 do	Buenos Ayrean	Mme Bilborough	2	8	70	17	97
19 do	Parisian	M. Middlemore, Birmingham	7	2	49	3	61
26 do	Sardinian	Mlle Macpherson	19	3	22	......	44
26 do	do	Mme Meredith, Londres	....	4	8	......	12
3 juill.	Moravian	Union de Dublin-Sud	37	....	....	......	37
10 do	Sarmatian	Mlle Rye	....	14	49	3	66
10 do	do	Père Nugent, Liverpool	....	3	12	3	18
17 do	Circassian	Cardinal Manning	25	5	11	2	43
23 do	Polynesian	Lady Hobarts, Londres	9	10	10	10	39
14 août.	Moravian	Cardinal Manning	2	2	8	......	12
21 do	Sarmatian	Père Nugent, Liverpool	6	2	....	......	8
27 do	Circassian	do do	....	2	4	1	7
28 do	Montreal	Rév. M. Stephenson, Hamilton	8	....	....	......	8
4 sept.	Polynesian	Cardinal Manning	8	....	....	......	8
9 do	Parisian	do	9	....	....	......	9
17 do	Sardinian	Mlle Rye	1	13	37	......	51
6 nov.	Peruvian	Cardinal Manning	10	....	2	1	13
			208	111	357	51	727

Le bureau a payé le passage de 9,747, équivalant à 7,801½ adultes, y compris 1,601, équivalant à 1,336½ adultes, qui sont arrivés ici, *viâ* Halifax, etc., pendant l'hiver de 1880-81 :—

	Total.	Adultes.
Hommes	4,624	4,624
Femmes	2,383	2,383
Enfants	1,589	794½
Enfants au-dessous d'un an	1,151	
	9,747	7,801½

Pays d'origine :—

	Total.	Adultes.
Anglais	5,331	4,168½
Irlandais	2,464	2,134½
Ecosse	1,112	841
Allemands	419	307½
Scandinaves	324	265
Français et Belges	83	72½
Autrichiens	14	12½
	9,747	7,801½

Où expédiés :—

	Total.	Adultes.
Saguenay	25	25
Cantons de l'Est	1,208	1,088
Montréal	271	249½
Ottawa	683	594½
District du centre	1,698	1,339
Toronto	5,502	4,207
Ouest de Toronto	327	273
Nouveau-Brunswick	21	15½
Nouvelle-Ecosse	11	9
Liverpool, Angleterre	1	1
	9,747	7,801½

La destination générale des passagers d'entrepont, d'après les rapports du Grand-Tronc, était comme suit :—

	Adultes.	
Saguenay	25	
Cantons de l'Est	1,076½	
Montréal	2,409½	
Total pour la province de Québec		3,511

	Adultes.	
Cité d'Ottawa	579	
District d'Ottawa	185½	
Cité de Kingston	589	
District de Kingston	706½	
Toronto	4,301½	
Ouest de Toronto	1,087½	
Total pour la province d'Ontario		7,449

	Adultes.	
Nouvelle-Ecosse	15	
Nouveau-Brunswick	21½	
Manitoba	710½	
Colombie-Britannique	4	
		751
Nombre total des adultes		11,711
Ajoutez ⅓ de ce nombre pour les enfants de tous âges		3,903
Nombre total d'individus restés en Canada		15,614

	Adultes.
Etats de l'Est	523½
Etats de l'Ouest (pour la plupart Scandinaves)	8,083
Nombre total d'adultes	8,606½

Les dépenses de cette agence, à part les frais de déplacement pendant l'année expirée le 31 décembre 1880, se répartissent comme suit :

Immigration.

Repas, provisions et secours aux immigrants	$1,261 00	
Frais d'agence	1,104 52	
Appointements du personnel	4,225 00	
Réparations, etc	1,251 05	
Gages des gardiens, bâtiments de Lévis	1,041 25	
Transport des immigrants	155 77	
Immigration totale		$9,038 59

Quarantaine.

Traitement du médecin-visiteur	$900 00	
Médicaments, papeterie, etc	58 97	
		958 97
Total des dépenses de l'agence		$9,997 56

L'état sanitaire des immigrants était parfait à leur arrivée ; c'étaient principalement pour ceux du sexe masculin, des cultivateurs, des garçons de ferme et des terrassiers le nombre des artisans était moins considérable que d'habitude et celui des servantes au-dessus de la moyenne ; cependant, il n'était pas du tout suffisant pour répondre à la demande. On n'aurait aucune difficulté à placer le double du nombre des servantes si elles étaient bien choisies et au fait des travaux ordinaires du ménage.

Les immigrants de toutes classes, mais surtout les journaliers et ceux qui viennent ici avec leur famille, gagneraient beaucoup à arriver pendant les mois d'avril, de mai et de juin, alors que le travail est en abondance dans les districts ruraux. En arrivant de bonne heure au printemps, ils peuvent avoir de l'ouvrage pendant plusieurs mois, et, avec leurs économies de l'été, se procurer pour eux et leurs familles les vêtements convenables et le logement pour l'hiver ; et pour les riches fermiers ou personnes à l'aise qui ont l'intention d'acheter des terres ou fermes améliorées, ils peuvent se former une idée plus exacte de la valeur réelle d'une propriété en la visitant à l'époque des moissons.

Plusieurs fermiers et personnes à l'aise sont venus avec l'intention de voyager dans les anciennes provinces et d'y choisir une localité convenable pour fixer leur

résidence future ; et parmi ceux-là quelques-uns ont choisi les cantons de l'Est, et d'autres, en nombre plus considérable, ont acheté des terres améliorées dans Ontario.

Ceux qui se dirigeaient vers le Manitoba et le Nord-Ouest se composaient principalement de riches fermiers et de jeunes gens possédant quelques capitaux, dont le total devait être très considérable.

L'immigration scandinave vers les Etats de l'ouest *viâ* le Saint-Laurent se continue toujours, et presque tous les immigrants de cette catégorie qui arrivent ici possèdent des lettres de change pour payer leurs frais de passage sur les chemins de fer jusqu'à leur destination.

Ils préfèrent la voie du Saint-Laurent à cause de la bienveillance et de l'attention que leur portent, ainsi qu'à tous les autres émigrants, les lignes de steamers Allan et Dominion, et aussi du soin spécial avec lequel les officiers et le personnel du chemin de fer Grand-Tronc procurent à tous les immigrants le confort, la sûreté et la promptitude du voyage.

La prospérité générale des classes agricoles en Canada et l'augmentation annuelle de l'étendue de terres en exploitation nécessitent tous les ans un nombre encore plus considérable de laboureurs.

Le progrès constant et le grand nombre des nouvelles industries qui naissent dans ce pays, donneront sans aucun doute beaucoup de travail aux ouvriers.

Le chemin de fer canadien du Pacifique et les autres chemins de fer que l'on construit maintenant auront besoin d'un grand nombre de journaliers et d'ouvriers pour leur construction.

La perspective pour les immigrants qui doivent arriver en 1882, est donc très favorable, et ils obtiendront certainement du travail immédiat et de bons gages.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

L. STAFFORD,
Agent.

A l'honorable ministre
de l'agriculture,
Ottawa.

TABLEAU n° 1.—Relevé numérique des émigrants qui se sont embarqués pour le Canada; des naissances et des décès pendant la traversée et en quarantaine; des émigrants débarqués à Québec (par sexes et par adultes et enfants), avec indication des pays d'où ils venaient; et aussi, des arrivages des navires et de leur tonnage, et de la durée moyenne des traversées,—pendant la saison de 1881.

Pays de départ.	Classe de navires.	Nombre de navires.	Durée en moyenne du trajet.	Tonnage.	Nombre d'immigrants embarqués. — Passagers de cabine.	Nombre d'immigrants embarqués. — Adultes — Sexe masc.	Nombre d'immigrants embarqués. — Adultes — Sexe fémin.	Nombre d'immigrants embarqués. — Enfants de 1 à 12 ans — Sexe masc.	Nombre d'immigrants embarqués. — Enfants de 1 à 12 ans — Sexe fémin.	Nombre d'immigrants embarqués. — Au-dessous d'un an.	Nombre d'immigrants embarqués. — Passagers d'entrepont.	Naissances. — Sexe masc.	Naissances. — Sexe fémin.	Nombre total embarqué.	Décès durant la traversée. — Adultes. — Sexe masc.	Décès durant la traversée. — Adultes. — Sexe fémin.	Décès durant la traversée. — Enfants. — Sexe masc.	Décès durant la traversée. — Enfants. — Sexe fémin.	Décès durant la traversée. — Enfants.	Décès durant la traversée. — Total.
Angleterre	Vapeurs	101	12¾	194,958	3,255	11,818	4,370	2,245	1,751	997	21,181	1	......	24,437	3	1	1	2	4	11
	Voiliers	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	...	......
Irlande	Vapeurs	*	......	......	119	1,021	899	181	189	71	2,361	......	......	2,480	......	......	......	......	...	......
	Voiliers	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	...	......
Ecosse	Vapeurs	25	12½	51,133	164	1,444	566	322	275	90	2,697	......	......	2,861	......	......	......	......	...	......
	Voiliers	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	...	......
Allemagne	do	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	...	......
Suède et Norvège	do	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	...	......
Viâ Etats-Unis	Navir. div., etc.	......	......	......	......	259	105	38	37	32	471	......	......	471	......	......	......	......	...	......
Total	......	126	......	245,391	3,538	14,542	5,940	2,786	2,252	1,190	26,710	1	......	30,249	3	1	1	2	4	11

* Les steamers relâchant à des ports d'Irlande sont compris avec ceux d'Angleterre.

TABLEAU n° 1—*Fin.*

Pays de départ.	Classe de navires.	Décès en quarantaine. Adultes. Sexe masc.	Décès en quarantaine. Adultes. Sexe fémin.	Décès en quarantaine. Enfants. Sexe masc.	Décès en quarantaine. Enfants. Sexe fémin.	Décès en quarantaine. Enfants.	Décès en quarantaine. Total.	Total des décès.	Nombre d'émigrants débarqués à Québec. Adultes. Sexe masc.	Adultes. Sexe fémin.	Enfants. Sexe masc.	Enfants. Sexe fémin.	Total. Sexe masc.	Total. Sexe fémin.	Enfants au-dessous d'un an.	Passagers d'entre-pont.	Passagers de cabine.	Grand total débarqués à Québec.
Angleterre	Vapeurs	...	...	...	...	...	...	11	11,816	4,369	2,244	1,749	14,060	6,118	994	21,172	3,254	24,426
	Voiliers	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Irlande	Vapeurs	...	...	...	...	...	...	...	1,021	899	181	189	1,202	1,088	71	2,361	119	2,480
	Voiliers	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Ecosse	Vapeurs	...	...	...	...	...	...	...	1,444	566	322	275	1,766	841	90	2,697	164	2,861
	Voiliers	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Allemagne	do	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Norvège et Suède	do	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Viâ Etats-Unis	Navires divers	...	...	...	...	...	...	...	259	105	38	37	297	142	32	471	...	471
Total	...	...	...	...	...	...	...	11	14,540	5,939	2,785	2,250	17,325	8,189	1,187	26,701	3,537	30,238

CLASSIFICATION DES PASSAGERS DE CABINE.

Hommes	1,990
Femmes	1,128
Enfants	419
Total	3,537

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
QUÉBEC, 31 décembre 1881.

L. STAFFORD,
Agent.

TABLEAU N° 2.—Nombre d'immigrants arrivés au port de Québec, avec désignation des pays d'où ils étaient partis, pendant les saisons de navigation de 1880 et 1881.

	1880.	1881.
Angleterre.		
Liverpool	18,287	23,832
Londres	360	544
Plymouth	....	50
	18,647	24,426
Irlande.		
Londonderry	2,229	1,941
Belfast	210	302
Queenstown	46	237
	2,485	2,480
Ecosse.		
Glasgow	2,845	2,861
Viâ Etats-Unis, navires divers, etc	1,020	471

Récapitulation.

	1880.	1881.
Angleterre	18,647	24,426
Irlande	2,485	2,480
Ecosse	2,845	2,861
Etats-Unis, navires divers, etc	1,020	471
	24,997	30,238

L. STAFFORD,
Agent.

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
QUÉBEC, 31 décembre 1881.

TABLEAU n° 3.—Etat comparatif du nombre des immigrants arrivés au port de Québec, depuis 1829 jusqu'à 1881, inclusivement.

Années.	Angleterre.	Irlande.	Ecosse.	Allemagne et Norvège.	Autres pays.	Total.
1829 à 1833	43,386	102,266	20,143	15	1,889	167.699
1834 " 1838	28,561	54,904	11,061	485	1,346	96.357
1839 " 1843	30,791	74,981	16,311	....	1,777	123,860
1844 " 1848	60,458	112,192	12,767	9,728	1,219	196,364
1849	8,980	23,126	4,984	436	968	38,494
1850	9,887	17.976	2,879	849	701	32,292
1851	9,677	22,381	7,042	870	1,106	41,076
1852	9,276	15,983	5,477	7,256	1,184	39,176
1853	9,585	14,417	4,745	7,456	496	36,699
1854	18,175	16,165	6,446	11,537	857	53,180
1855	6,754	4,106	4,859	4,864	691	21,274
1856	10,353	1,688	2,794	7,343	261	22,439
1857	15,471	2,016	3,218	11,368	24	32,097
1858	6,441	1,153	1,424	3,578	214	12,810
1859	4,846	417	793	2,722	....	8,778
1860	6,481	376	979	2,314	....	10,150
1861	7,780	413	1,112	10,618	....	19,923
1862	6,877	4,545	2,979	7,728	47	22,176
1863	6,317	4,949	3,959	4,182	12	19,419
1864	5,013	3,767	2,914	7,453	....	19,147
1865	9,296	4,682	2,601	4,770	6	21,355
1866	7,235	2,230	2,222	16,958	3	28,648
1867	9,509	2,997	1,793	16,453	5	30,757
1868	16,173	2,585	1,924	13,607	11	34,300
1869	27,876	2,743	2,867	9,626	2	43,114
1870	27,183	2,534	5,356	9,396	6	44,475
1871	23,710	2,893	4,984	5,391	42	37,020
1872	21,712	3,274	5,022	4,414	321	34,743
1873	25,129	4,236	4,803	2,010	723	36,901
1874	17,631	2,503	2,491	857	412	23,894
1875	12,456	1,252	1,768	....	562	16,038
1876	7,720	688	2,131	....	362	10,901
1877	5,927	663	829	....	324	7,743
1878	7,500	913	1,425	....	457	10,295
1879	14,113	1,088	1,602	....	448	17,251
1880	18,647	2,485	2,845	....	1,020	24,997
1881	24,426	2,480	2.861	....	471	30,238
	581,352	518,067	164,410	184,284	17,967	1,466,080

Moyenne annuelle, 2·7662.

L. STAFFORD,
Agent.

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
QUÉBEC, 31 décembre 1881.

11—5

No 3.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION A MONTRÉAL.

(M. John J. Daley.)

Bureau officiel d'immigration,
Montréal, 31 décembre 1881.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous présenter mon douzième rapport annuel sur les opérations de cette agence pendant l'année terminée le 31 décembre 1881.

IMMIGRANTS PAUVRES.

On a donné assistance à quatre cent quatre-vingt-seize (496) immigrants pauvres qui se sont adressés à cette agence. C'est de toutes les années précédentes le plus faible nombre que j'aie encore été appelé à secourir,—preuve que ceux qui sont venus cette année avaient plus de fonds qu'à l'ordinaire.

DISTRIBUTION.

Dans les états A et B ci-annexés, on trouvera tous les détails nécessaires sur le sexe, la nationalité, la destination, etc., des immigrants.

ÉTAT DE SANTÉ.

En général, la santé des immigrants était excellente; de fait, on n'a constaté parmi eux aucune maladie.

CAPITAUX.

J'ai cherché à m'assurer le plus exactement possible du chiffre des capitaux que les immigrants ont apportés avec eux, dans le pays, pendant l'année. D'après les informations que j'ai recueillies avec soin, je crois pouvoir faire rapport qu'un capital d'au moins ($200,000) deux cents mille piastres est entré dans le pays; ceci est absolument vrai, et même on peut y ajouter 50 pour cent de plus. Il n'y a pas de sujet sur lequel un immigrant (et principalement un immigrant prudent et de ceux que l'on doit souhaiter avoir) parle moins que de ses ressources; jamais il ne lui arrivera de se vanter à ce propos.

COMMIS ET GENS D'ÉDUCATION.

Des avis donnés aux commis dans les précédents rapports, et que l'expérience a depuis confirmés, devraient convaincre cette classe d'immigrants que s'ils choisissent le Canada pour s'y établir ils doivent avoir la ferme résolution d'exécuter des travaux pénibles, pendant quelques années au moins. Ils doivent se préparer à prendre toute occupation qui pourra leur être offerte, et dans ce cas ils peuvent compter sur un certain succès;—mais s'ils n'ont pas cette résolution, ils feraient mieux de rester dans leur pays, à la portée des influences de famille. L'homme déterminé à tout est bienvenu au Canada, mais le paresseux n'est qu'une source d'embarras.

AGENTS DES STEAMERS.

Les immigrants imprudents ne sauraient trop être mis en garde contre les ruses des agents de steamers et d'hôtels dans les villes d'Europe, lesquels, trop souvent pour un gain personnel insignifiant, donnent à l'étranger des renseignements qui lui créent

des pertes et des ennuis. Les immigrants ne devraient demander leurs informations qu'aux agents accrédités, qu'ils pourront rencontrer dans toutes les villes importantes d'Europe.

MANITOBA.

Les excellentes brochures que le gouvernement a fait publier traitent d'une manière si habile de l'émigration au Manitoba, que le public est censé connaître tous les faits essentiels sur lesquels doit se renseigner celui qui a l'intention d'aller s'y établir. Ma premenade au Manitoba m'a fait grand plaisir, car elle me permet de confirmer ce que disent ces publications, à la satisfaction de tous ceux qui prennent des renseignements sur ce pays. La classe des personnes qui ont grossi cette année la population du Manitoba est certainement bien meilleure sous le rapport de la respectabilité et des ressources que celle de toutes les années précédentes; en un mot elle est ce que l'on doit désirer. Dans les lettres qui traitent de ce pays on ne trouvera pas tout ce qui est nécessaire pour venir en aide à l'immigration, car les idées imparfaites et fausses que les auteurs de ces lettres ont conçues (à raison de leur inexpérience ou des dires qu'ils ont recueillis dans de courtes visites de quelques heures) ne peuvent guère leur permettre de conseiller ceux qui ne connaissent pas le pays. En conséquence, on recommande fortement aux colons qui ont des ressources de ne consulter que les agents du gouvernement et les publications qui leur sont spécialement destinées. Je n'ai pas encore rencontré un colon qui fût mécontent de son nouvel établissement; tous paraissent satisfaits et parlent de l'avenir avec espoir. C'est un fait reconnu que comme champ d'immigration, le Manitoba n'a pas d'égal.

PROSPÉRITÉ GÉNÉRALE.

Quoique le Manitoba se colonise au delà de tout précédent et de manière à dépasser les prévisions les plus optimistes, on remarque aussi les mêmes résultats dans les autres provinces qui avoisinent celle où je réside. Les prix payés pour les fermes et autres immeubles des Cantons de l'Est et d'Ontario sont tout à fait remunératifs. Le bon ouvrier (qu'il soit cultivateur ou artisan) trouve promptement à travailler, et il n'y a certainement pas de pays comme le Canada pour rétribuer aussi bien les servantes. Les manufactures sont fortement encouragées et notre commerce augmente; nos produits domestiques font une concurrence sérieuse aux établissements manufacturiers de l'Europe, et notre succès, dans un avenir rapproché, est assuré.

RÉMERCIEMENTS.

Je dois offrir l'expression de ma sincère reconnaissance aux officiers des chemins de fer le Grand-Tronc et de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental pour leur bienveillantes attentions à mon égard dans plusieurs occasions, et leur empressement à écouter mes demandes en tout temps. Enfin je suis certain que l'immigration de l'année dernière a été des meilleures.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

JOHN J. DALEY,

Agent officiel d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

TABLEAU A.—Relevé annuel du mouvement de l'immigration (arrivée et départ) à l'agence d'immigration de Montréal, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1881.

Immigrants arrivés par la voie du Saint-Laurent et d'Halifax.	Arrivés par voie des Etats-Unis.	Sexes. H.	Sexes. F.	Sexes. Enfants.	Nombre total.	Nationalités. Anglais.	Nationalités. Irlandais.	Nationalités. Ecossais.	Nationalités. Allemands.	Nationalités. Scandinaves.	Nationalités. Français et Belges.	Nationalités. Autres pays.	Etats et métiers. Fermiers.	Etats et métiers. Ouvriers de ferme et journaliers.	Etats et métiers. Artisans.	Etats et métiers. Commis, négociants, etc.	Etats et métiers. Servantes.	Destination générale. Provinces maritimes N.-E.	Destination générale. Provinces maritimes N.-B.	Destination générale. Provinces maritimes I.P.E.	Destination générale. Québec.	Destination générale. Ontario.	Destination générale. Manitoba.	Destination générale. Colombie-Britannique.	Destination générale. Etats de l'Est.	Destination générale. Etats de l'Ouest.	Total.
5	22	15	12	....	27	24	......	1	......	......	2	......	6	9	......	......	12	....	....	....	8	19	......	......	......	......	27
8	35	14	22	7	43	39	4	......	......	......	......	......	7	7	......	......	22	....	....	....	15	28	......	......	......	......	43
12	30	19	22	1	42	27	9	6	......	......	......	......	5	14	......	......	22	....	....	....	15	27	......	......	......	......	42
4	52	30	25	1	56	39	10	4	3	......	......	......	6	24	......	......	25	....	....	....	19	37	......	......	......	......	56
12	28	23	12	5	40	28	6	2	3	1	......	......	22	1	......	......	12	....	....	....	10	30	......	......	......	......	40
18	29	18	19	10	47	24	11	3	......	......	......	9	18	......	......	......	19	....	....	....	14	33	......	......	......	......	47
11	41	22	26	4	52	48	2	2	......	......	......	......	6	15	1	......	26	....	....	....	24	28	......	......	......	......	52
31	19	24	15	11	50	39	9	1	1	......	......	......	4	20	......	......	15	....	....	....	18	32	......	......	......	......	50
22	19	22	16	3	41	40	1	......	......	......	......	......	2	19	......	1	16	....	....	....	24	17	...	......	......	......	41
9	11	7	13	....	20	15	1	......	4	......	......	......	7	......	......	......	13	....	....	....	5	15	......	......	......	......	20
7	13	12	7	1	20	12	7	......	1	......	......	......	......	12	......	......	7	....	....	....	7	13	......	......	......	......	20
9	49	24	26	8	58	54	1	......	......	......	......	3	3	21	......	......	26	....	....	....	13	45	......	......	......	......	58
148	348	230	215	51	496	389	61	19	12	1	2	12	86	142	1	1	215	....	....	....	172	324	......	......	......	......	496

JOHN J. DALEY,
Agent officiel d'immigration.

AGENCE DE MONTRÉAL, 31 décembre 1881.

ETAT B.—Indiquant les localités vers lesquelles ont été dirigés les 496 immigrants arrivés à Montréal pendant l'année 1881.

Localité.	Nombre d'immigrants.	Localité.	Nombre d'immigrants.
Arnprior	2	Report	113
Berthier	2		
Brockville	1	Ottawa	70½
Belleville	1	Prescott	2
Brampton	1	Peterboro'	4½
Berlin	2½	Pembroke	10½
Brighton	1	Papineauville	10
Belœil	1	Perth	6
Cobourg	3	Port-Hope	5
Cornwall	5	Québec	61
Coaticooke	8	Richmond	2
Calumet	4	Renfrew	1
Chatham	6½	Saint-Jean, P.Q.	4
Farnham	5	Saint-Armand	4
Granby	6	Saint-Hyacinthe	1
Guelph	1	Sarnia	3½
Hamilton	13½	Stanbridge	11
Hull, P.Q	14	Sherbrooke	5
Kingston	17	Summerstown	2
Lindsay	3	Stony-Point	1
London	1½	Smith's-Falls	2
Lancaster	12	Toronto	131
Mono Road	2	Waterloo	42
Napanee	1	Wabashene	4
A reporter	113	Total	496

JOHN J. DALEY,
Agent officiel d'immigration.

AGENCE DE MONTRÉAL, 31 décembre 1881.

No 4.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION À OTTAWA.

(M. W. J. WILLS.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
OTTAWA, 31 décembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, ainsi qu'un relevé du nombre des immigrants qui sont arrivés à cette agence pendant l'année 1881.

Le chiffre total d'immigrants a été :

Pays d'origine.	Venant d'Europe.		Total.
	Viâ le St-Laurent.	*Viâ* les Etats-Unis	
Angleterre	366	11	377
Irlande	312	21	333
Ecosse	74	14	88
Allemagne	203	189	392
France	22	27	49
Scandinavie	55	29	84
Autriche	19	0	19
Totaux	1,051	291	1,342

Voici les endroits vers lesquels on les a dirigés :

Ville d'Ottawa	303
Villes à l'est de Toronto	57
Comté de Carleton	202
" Renfrew	321
" Prescott et Russell	70
" Lanark	24
" d'Ottawa	57
" Pontiac	62
" d'Argenteuil	177
Ville de Montréal	43
Province du Manitoba	25
Parti pour les Etats-Unis	1
Total	1,342

Les différentes classes que composaient ces immigrants étaient les suivantes :—ouvriers agricoles, 328; journaliers, 188; servantes, 126; fondeurs en cuivre, 2; fabricant de chaudières, 1; bouchers, 2 ; forgerons, 5; maçons, 12; boulangers, 3; brossiers, 3 ; relieur, 1; garçons, 30; commis, 61 ; menuisiers, 22; meubliers, 2; jardiniers, 7; grooms, 6 ; serrurier, 1; machinistes, 10 ; tailleurs de pierres, 11 ; mouleur, 1 ; peintre, 1; plombiers, 3 ; sellier, 1 ; scieurs, 2 ; tailleurs, 5; horlogers, 2 ; tisserands, 3 ; charron, 1. Tous furent placés dès leur arrivée. Quoiqu'il y ait dans cette liste des représentants de tous les différents genres de commerce, comme on le voit, la facilité avec laquelle on leur a trouvé de l'emploi dénote une amélioration appréciable dans toutes les affaires comparativement à plusieurs des années précédentes, pendant lesquelles il était très difficile de faire employer un artisan.

Indépendamment de l'énumération que je viens de faire, il est venu bon nombre d'autres personnes des Etats-Unis, quelques-unes pour trouver du travail, d'autres pour rejoindre des parents ; je n'en ai pas tenu compte, avis officiel m'ayant été signifié que les officiers des douanes envoyaient chaque mois au ministère de l'agriculture un relevé de cette catégorie d'immigrants, et que je n'avais pas à m'en occuper.

Grand nombre d'immigrants ont été fournis par cette agence, pendant la saison, de billets de passage gratuits jusqu'aux endroits éloignés où l'on avait besoin de leurs services; et on leur a aussi donné d'autres secours pendant que j'en avais charge.

Les immigrants de 1881 étaient bien portants et ont eu à peine besoin des soins du médecin. Ils appartenaient surtout aux classes aisées et leurs ressources étaient suffisantes pour leur permettre de s'établir sur les terres de la Couronne dans le voisinage d'Egansville, comté de Renfrew, et dans le township de Thorne, comté de Pontiac.

Les ouvriers agricoles, les journaliers et les servantes ont trouvé de l'emploi dès leur arrivée, et comme la demande de cette catégorie de personnes était plus considérable que l'offre, il n'a pas été difficile de les placer d'une manière très avantageuse. On demande continuellement des servantes, mais le nombre de celles qui nous viennent ici est toujours bien inférieur à celui que je pourrais placer.

Il est venu pendant l'année 61 commis, dont quelques-uns ont eu la chance d'avoir de l'emploi; mais un grand nombre durent accepter, en attendant mieux, la première occupation qui leur fut offerte. Il y a au pays plus de commis qu'il en est besoin, et l'on devrait faire connaître ce fait le plus possible, afin d'empêcher d'autres personnes de cette classe de nous arriver à l'avenir.

Conformément aux instructions que j'ai reçues du ministère, j'ai visité le pays que comprend mon agence à bonne heure pendant l'année, afin de m'assurer combien on demanderait d'ouvriers agricoles durant la saison, et de prendre les dispositions nécessaires pour placer les immigrants dès leur arrivée. Cette visite m'a aussi permis de m'informer si les immigrants que j'avais précédemment placés prospéraient et étaient contents de leur nouvel établissement. Le résultat a été tout à fait satisfaisant et aucune plainte ne m'a été faite ni par les maîtres ni par les serviteurs. Pendant ce voyage j'ai fait distribuer beaucoup de brochures, cartes, etc., du Manitoba, que je savais d'avance être bien désirées. Plusieurs fils de cultivateurs de ce district qui cherchent à s'établir tournent maintenant leurs regards vers le Manitoba de préférence aux Etats de l'Ouest, qu'ils considéraient dans les années passées comme le champ de leurs travaux, et qui, à défaut d'un territoire canadien, les retenaient tous là. Je me propose, avec la permission du ministère, de travailler de nouveau dans ce sens en 1882.

Un grand nombre de journaliers ont été employés pendant l'automne aux travaux publics exécutés sur le canal Grenville, sous le contrôle de M. James Goodwin, entrepreneur. Leurs gages étaient de $1.25 par journée de dix heures (sans pension).

Plus de 76 familles sont arrivées d'Allemagne et bon nombre allèrent rejoindre leurs proches et des connaissances qui s'étaient précédemment établies sur les terres de la Couronne dans les cantons de Renfrew et de Pontiac dans le but de coloniser les endroits qu'ils avaient choisis. Les Allemands, règle générale, constituent la meilleure classe de colons qui nous viennent ici. Je dois dire que les immigrés venant de ce pays ont reçu, avant de partir pour le lieu de leur destination, des brochures en

langue allemande qu'ils devaient envoyer à leurs amis de là-bas, et mon interprète a reçu d'eux les adresses d'un nombre considérable d'autres auxquelles il a aussi expédié les mêmes publications. Plusieurs bonnes familles m'ont été envoyées directement de Hambourg par M. Maass, le frère de mon interprète, lequel habite l'Allemagne.

Je n'ai pu m'assurer exactement des capitaux que les immigrants ont apporté avec eux pendant l'année, soit en effets soit en argent. A tout prendre, ils avaient plus de ressources que n'en possèdent ordinairement les personnes de cette classe, et je ne crois pas me tromper en en fixant la valeur approximative à la somme d'environ $35,000.

Trente enfants, la plupart des garçons de 9 ans à 17 ans, ont été envoyés à cette agence par l'évêque catholique romain de Londres, Angleterre, avec prière de les mettre aux soins de l'évêque d'Ottawa. Sa Grandeur Mgr d'Ottawa s'occupa avec une sollicitude toute paternelle de les placer dans de bonnes maisons.

La perspective pour la prochaine saison est encourageante, vu que le commerce est meilleur et que les affaires sont reprises. Il est tout probable que les gages seront plus élevés et que la main-d'œuvre sera en plus grande demande que les années passées ; en un mot, j'augure bien de la saison prochaine. A raison de l'amélioration sensible qui s'est produite pendant l'automne dans le commerce du bois, les travaux des chantiers sont bien plus considérables cet hiver qu'ils ne l'ont été depuis plusieurs années.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

W. J. WILLS.

Agent.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 5.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION À KINGSTON.

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
KINGSTON, 31 décembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre pour votre information, mon rapport annuel sur les opérations de ce bureau pendant l'année 1881, et les relevés qui l'accompagnent.

L'état (A) indique le nombre et l'origine des immigrants arrivés à l'agence de Kingston, et de ceux qui ont reçu des provisions et des billets de passage gratuits pendant l'année.

L'état (B) indique les arrivages par mois dans cette agence pendant l'année 1881, le nombre de repas et de billets de passage donnés par mois, ainsi que le nombre des immigrants indigents qui ont reçu des aliments.

L'état (C) indique le nombre de billets de passage gratuits donnés aux immigrants passant par ce bureau pendant l'année terminée le 31 décembre dernier, et le lieu de leur destination.

L'état (D) donne le nombre des arrivages par mois dans cette agence, et le sexe, l'origine, le métier et la destination de ces immigrants.

Le chiffre des capitaux qu'ont apporté dans le pays les immigrants qui se sont établis dans mon district est de $25,000 en numéraire, et leurs effets représentent une valeur de $30,000.

Le rapport du nombre des colons venant des Etats-Unis qui sont arrivés dans ce district pendant l'année dernière, et de la valeur de leurs effets, est envoyé directement au ministère de l'agriculture par les officiers de la douane.

Le nombre des ouvriers agricoles ainsi que celui des servantes étaient bien moins considérable que la demande, et j'aurais certainement pu, pendant la plus grande partie de l'année, faire obtenir de bons gages à un plus grand nombre de travaillants de toutes classes; mais vers la fin de la saison, après le mois d'octobre par exemple, la demande diminua et il devint plus difficile de trouver de l'ouvrage. Pendant l'hiver il est presque impossible aux immigrants nouvellement arrivés de pouvoir travailler dans mon district.

Un immigrant qui avait travaillé sur le chemin de fer de Napanee et Tamworth est mort à l'hôpital l'été dernier; mais à part ce décès il n'y a pas eu, que je sache, de maladies graves parmi les immigrants demeurant dans mon agence, quoique cependant un nombre considérable ont eu besoin des soins du médecin, et que plusieurs ont passé de courtes périodes à l'hôpital.

Comme vous le verrez par mes relevés, l'immigration venant d'Europe que nous avons eue dans cette agence pendant l'année dernière, a été de 60 pour cent plus considérable que celle de 1879 ou de 1880, et elle a dépassé d'environ 175 pour cent celle de 1877 et de 1878.

Mlle Bilborough de Marchmont House, Belleville, continue son excellente œuvre. Elle a fait venir d'Europe pendant les mois d'avril et de juin derniers, environ 157 enfants qui avaient été élevés à la Maison de Refuge de M. Quarrier, Glasgow.

Une quantité considérable de minéraux fut expédiée de cette ville pendant la dernière saison, soit 7,000 tonnes de phosphate et 19,000 de minerai de fer. En outre, aux mines du township de Levant, comté de Lanark, il y a environ 11,000 tonnes de minerai de fer qui sont prêtes à être expédiées. Les mines de Madoc et de Marmora, dans le comté de Hastings, ont produit beaucoup de minerai de fer et beaucoup d'or; mais je ne suis pas en mesure dans le moment d'en donner les quantités.

Les manufactures de mon district sont dans un état florissant. Les ateliers des locomotives de Kingston occupent maintenant environ 350 hommes; on a construit pendant l'année dans cette ville une grande manufacture de coton dont les machines sont presque toutes installées, et qu'on s'attend d'exploiter le mois prochain. Environ 200 artisans y trouveront de l'ouvrage.

La compagnie dite *Kingston Charcoal and Iron Company*, qui a été organisée il y a peu de mois encore, est à construire au lac Sharbot, township d'Oso, des ateliers qui doivent servir à la fabrication du charbon de bois; elle a, de plus, l'intention d'établir par la suite des fonderies dans lesquelles elles utilisera le charbon qu'elle a produit. Ces travaux se font d'après le principe connu sous le nom de *Brevet Mathieu*, qui consiste dans la carbonisation du bois dans des cornues, moyen qui permet de conserver les matières volatiles et d'obtenir différents autres produits précieux dont la vente sera facile. Napanee possède encore un établissement d'un nouveau genre : une manufacture de verre à vitres qui fonctionne depuis quelques semaines. On aura besoin dans mon district, pendant la prochaine saison, d'un nombre considérable de journaliers pour la construction des chemins de fer et le développement de l'industrie minière, ainsi que d'un plus grand nombre d'ouvriers agricoles et de servantes.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

R. MacPHERSON,

Agent officiel d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

Etat du nombre et de l'origine des immigrants entrés par l'agence de Kingston pendant l'année terminée le 31 décembre 1881, et du nombre de ceux qui ont eu à titre d'assistance des aliments et des billets gratuits de transport par voie de chemins de fer et autres, de cette agence au lieu de leur destination.

Pays d'origine.	Arrivés *viâ* le Saint-Laurent et Halifax.	Arrivés *viâ* les Etats-Unis.	Total.	Restés dans la province de l'Ontario.	Passés aux Etats-Unis.	Nombre nourris.	Nombre qui ont reçu des billets gratuits.
Angleterre	1,033	12	1,045	1,045			
Irlande	503	3	506	504	2		
Ecosse	546	2	548	545			
Allemagne	3	....	3	3			
Norvège et Suède	39	4	43	39	4	930	515
Suisse							
France et Belgique	16	....	16	16			
Amérique	....	35	35	35			
Autres pays							
	2,140	56	2,196	2,187	6	930	515

Observations—Trois personnes venant d'Ecosse sont passées au Manitoba.

ETAT du nombre total d'immigrants arrivés à l'agence de Kingston, et restés pour être placés, pendant l'année terminée le 31 décembre 1881.

Mois.	*Viâ* le Saint-Laurent et Halifax.	*Viâ* les Etats-Unis.	Total.	Nombre nourris.	Nombre qui ont reçu des billets de passage gratuits.	Nombre de repas.
Janvier	10	1	11	2	11	3
Février	17	....	17	1	7	1
Mars	18	....	18	8	4	19
Avril	145	....	145	104	72	179
Mai	405	39	444	174	94	264
Juin	560	1	561	165	99	259
Juillet	322	1	323	141	52	213
Août	137	5	142	97	54	199
Septembre	264	4	268	125	46	257
Octobre	142	....	142	65	32	99
Novembre	83	2	85	29	22	58
Décembre	37	3	40	19	22	56
	2,140	56	2,196	930	515	1,607

ARRIVÉES des immigrants à l'agence d'immigration de Kingston, pendant les six années terminées le 31 décembre 1881,—les immigrants dont le nombre est rapporté par la douane non compris.

	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.	1881.
Immigrants	905	809	801	1,193	1,354	2,196

ETAT C.—Indiquant le nombre et la destination des immigrants qui ont eu de cette agence des billets gratuits de transport, pendant l'année terminée le 31 décembre 1881.

Localité.	Billets d'adultes.	Localité.	Billets d'adultes.
		Report	235
Belleville	53	Parham	1
Toronto	37	Palmerston	43
Lancaster	12	Arnprior	7½
Brockville	15	Kemptville	1½
Port-Hope	5	Stittsville	1
Napanee	16½	Oso	2½
Prescott	6½	Lindsay	2½
Cobourg	4½	Renfrew	3½
Picton	12	Harrowsmith	2½
Shannonville	4	Adolphustown	11
Whitby	8	Bedford	0½
Ottawa	4	Marysburgh	18
Morrisburg	5	Fredericksburgh	3
Newtonville	11½	Northport	9
Newcastle	8½	Ile Amherst	17
Ernestown	4½	Ile Wolfe	60
Trenton	3	Lac Sharbot	7½
Mallorytown	1	Perth	1
Bowmanville	7	Madoc	2
Oshawa	3½	Bath	10
Dufferin's-Creek	0½	Beaverton	1½
Colborne	1	Deseronto	14
Cornwall	2½	Lakefield	1
Aultsville	0½	Baie Seeley	2
Gananoque	6	Station Haley	1
Tyendinaga	1	Hastings	1
Sand-Point	1	Campbellford	1
A reporter	235	Total	459½

R. MACPHERSON,
Agent.

(D.)—**Etat mensuel** du mouvement de l'immigration (arrivée et départ) à l'agence de Kingston, pour l'année expirée le 31 décembre 1881.

—	Nombre d'immigrants arrivés *vià* le St-Laurent et Halifax.	Nombre d'immigrants arrivés *vià* les Etats-Unis.	Sexes.		Enfants.	Nombre total d'individus.	Nationalités.							Etats et métiers.					Destination générale.									Total.
			Hommes.	Femmes.			Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Autres pays.	Cultivateurs.	Travailleurs agricoles et autres.	Artisans.	Employés du commerce, etc.	Servantes.	Provinces maritimes N.E.	Provinces maritimes N.B.	Provinces maritimes I.P.E.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Col.-Britannique.	Etats de l'Est.	Etats de l'Ouest.	
1881.																												
Janvier	10	1	6	4	1	11	3	3	5	......	......	......	......	......	5	1	......	4	......	......	......	...	11	...	...	...	...	......
Février	17	......	9	5	3	17	9	2	6	......	......	......	......	......	8	1	......	5	......	......	......	...	17	...	...	...	...	......
Mars	18	......	14	3	1	18	5	10	3	......	......	......	......	......	14	......	......	1	......	......	......	...	18	...	...	...	...	......
Avril	145	......	62	16	67	145	35	29	80	1	......	......	......	......	62	......	......	5	......	......	......	...	145	...	...	...	...	......
Mai	405	39	360	48	36	444	150	154	98	......	5	2	35	......	332	22	6	34	......	......	......	...	444	...	...	...	...	......
Juin	560	1	379	63	119	561	207	129	208	......	3	14	......	......	358	18	3	40	......	......	......	...	556	3	...	2	...	......
Juillet	322	1	247	26	5?	323	159	86	70	......	8	......	......	......	218	29	......	18	......	......	......	...	323	...	...	...	...	......
Août	137	5	91	17	34	142	74	21	23	......	24	......	......	......	76	14	1	8	......	......	......	...	138	...	...	...	4	......
Septembre	264	4	185	34	49	268	207	41	18	......	2	......	......	......	155	29	1	12	......	......	......	...	268	...	...	...	...	......
Octobre	142	......	72	31	39	142	114	15	12	......	1	......	......	......	54	18	......	17	......	......	......	...	142	...	...	...	...	......
Novembre	83	2	55	17	13	85	56	9	18	2	......	......	......	......	41	10	1	11	......	......	......	...	85	...	...	...	...	......
Décembre	37	3	24	6	10	40	26	7	7	......	......	......	......	......	23	......	1	2	......	......	......	...	40	...	...	...	...	......
	2140	56	1504	270	422	2196	1045	506	548	3	43	16	35	......	1349	142	13	157	......	......	......	...	2187	3	...	2	4	......

R. MACPHERSON,
Agent.

Kingston, 31 décembre 1881.

No 6.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION A TORONTO.

(M. JOHN A. DONALDSON.)

BUREAU D'IMMIGRATION,
TORONTO, 31 décembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport des opérations de cette agence pendant l'année terminée le 31 décembre 1881.

La demande de bons ouvriers agricoles a été à peu près la même que celle des années précédentes, et je n'ai eu aucune difficulté à les placer, pendant l'été, dès leur arrivée.

Les journaliers et autres travailleurs ont trouvé immédiatement de l'ouvrage sur les différents chemins de fer que l'on construit actuellement dans les différentes parties du pays; les entrepreneurs employaient avec plaisir tous ceux qui se présentaient.

D'après des instructions du département de l'immigration, division d'Ontario, les hommes qui ont travaillé toute leur vie sur des fermes ont été les seuls que l'agence a secourus pendant l'année.

Certains immigrants qui, n'étant pas *bona fide* des ouvriers agricoles, étaient venus rejoindre des amis demeurant dans les différentes parties de la province, avec l'entente qu'il seraient transportés gratuitement au lieu de leur destination, ayant fait le voyage gratuitement de Québec ici, ont eu un peu de misère. Dans plusieurs cas ils n'avaient plus d'argent à leur arrivée à Toronto et durent vendre une partie de leurs effets ou demander à leurs amis de l'argent pour poursuivre leur voyage.

Le nombre total d'immigrants arrivés à cette agence pendant la dernière année a été d'environ 14,597. Sur ce chiffre, 6,208, en grande partie des Allemands et des Scandinaves, n'ont fait que passer, en route pour les États de l'Ouest, et 610 sujets britanniques ont déclaré se rendre au Manitoba; il est donc resté un total de 7,779 immigrants dans la province d'Ontario.

Environ 3,380 de ces derniers, d'après ce dont j'ai pu m'assurer, étaient des ouvriers agricoles et avaient droit d'être secourus, ainsi que leurs familles.

La santé des immigrants qui sont arrivés pendant cette saison a été remarquablement bonne, il n'y a eu que très peu de maladies, et pendant tout l'été il n'y a eu à enregistrer que le décès d'un enfant.

Le nombre de ceux qui se sont dirigés vers le district des concessions gratuites a beaucoup diminué. Des billets de passage gratuits aux différents endroits n'ont été donnés qu'à 150 colons; on en avait donné à 316 l'année dernière. Cependant les immigrants de cette année étaient tous d'une excellente classe et avaient des ressources suffisantes pour leur permettre de vivre pendant la première année.

Le chiffre des capitaux apportés dans la province pendant la dernière année a été de quelques $60,000. La valeur des effets que les immigrants possédaient s'élevait, autant que j'ai pu m'en assurer, à environ $100,000.

Les officiers et employés des différentes compagnies de chemins de fer se sont montrés bien attentifs et bien obligeants vis-à-vis des immigrants, et je n'ai pas entendu porter une seule plainte contre eux pendant toute la saison.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
JOHN A. DONALDSON,
Agent officiel d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

ETAT indiquant le nombre total d'immigrants arrivés à l'agence de Toronto et restés pour être placés, pendant l'année expirée le 31 décembre 1881.

Mois.	*Viâ* le Saint-Laurent.	*Viâ* les Etats-Unis.	Total.	Nombre nourris.	Nombre qui ont eu des billets de passage gratuits.	Nombre de ceux qui sont passés directement au Manitoba.
Janvier	100	1	101	160	57	49½
Février	132	8	140	142	75	58½
Mars	309	29	338	474	150	131
Avril	462	51	513	929	283	219½
Mai	1,733	16	1,749	2,791	815	655
Juin	1,314	....	1,314	1,823	679	476
Juillet	886	7	893	1,100	301	205
Août	733	....	733	800	178	133½
Septembre	790	6	796	1,119	203	140½
Octobre	708	....	708	436	94	84½
Novembre	243	8	251	291	106	86½
Décembre	198	45	243	248	99	74
	7,608	171	7,779	10,313	3,040	2,313½

Etat C.—Indiquant le nombre et la destination des émigrants expédiés de cette agence au moyen de billets de passage gratuits, pour les douze mois expirés le 31 décembre 1881.

Stations.	Billets d'adultes.	Stations	Billets d'adultes.
Acton	6	Fordwick	1
Agincourt	3	Flesherton	16
Ailsa Craig	15	Galt	11
Alliston	1	Georgetown	8
Alma	5	Glencairn	5
Angus	16	Glencoe	11
Arthur	9	Gobiel	1
Auburn	4	Goderich	24
Aurora	3	Goodwood	2
Aylmer	3	Gravenhurst	49
Ayr	7	Grimsby	8
Baden	1	Guelph	22
Ballantrae	2	Hamilton	257½
Barrie	17	Hamburg	4
Batteaux	4	Harriston	11
Beaton	1	Harrisburg	5
Belleville	2	Harley	5
Berlin	25	Hensall	10
Bolton	7½	Hespeler	2
Bothwell	4	Holland-Landing	16
Bowmanville	3	Hornby	4
Bracebridge	68	Ingersoll	34
Bradford	68	Innerkip	2
Brampton	63	Iona	2
Brantford	38	Islington	13
Breslau	4	Jarvis	3
Bright	1	Kenilworth	6
Bronte	10	Kerwood	2
Brussels	1	Kingston	2
Burford	23	Kincardine	11
Campbell's-Cross	1	Klineburg	6
Cannington	3	Komoko	2
Centralia	5	Lambton	1
Charleston	1	Lefroy	1
Chatham	66½	Lindsay	1
Chatsworth	7	Lisle	2½
Cheltenham	2	Listowel	5
Church's-Falls	1	London	230
Clarkson's	8	Londesboro'	4
Clifford	2	Lucan	2
Clifton	9	Malton	2
Clinton	15	Markham	4
Coboconk	3	McRae s	1
Collingwood	22	Meaford	8
Cookesville	7	Merritton	23½
Creemore	1	Midland-Junction	2
Davenport	2	Milton	9
Delhi	2	Mimico	2
Dixie	3	Mitchell	20
Douglas	1	Mona Road	10
Dundas	4	Montreal	9
Dundalk	1	Moorfield	3
Dunnville	1	Mount-Bridges	1
Dutton	4½	Mount-Forest	21
Drumbo	5	Newbury	2
Eastwood	2	New-Lowell	4
Elora	18	Newmarket	3
Elmvale	5	Niagara	77½
Essex-Centre	5	Norval	30
Exeter	6	Norwich	6
Fergus	18	Oakville	11
Forrest	12	Orangeville	1

ETAT MENSUEL du mouvement de l'immigration (arrivée et départ) à l'agence de Toronto, pour l'année terminée le 31 décembre 1881.

Mois.	Nombre d'immigrants arrivés *viâ* le Saint-Laurent.	Nombre d'immigrants arrivés *viâ* les Etats-Unis.	Sexes.		Enfants.	Nombre total d'individus.	Nationalités.							Métiers ou professions.					Destination générale.									Total.
			Hommes.	Femmes.			Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Autre nationalités.	Cultivateurs.	Garçons de ferme et cultivateurs.	Artisans.	Commis, commerçants, etc.	Servantes.	Provinces maritimes. N.E.	Provinces maritimes. N.B.	Provinces maritimes. I.P.E.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Colombie-Britann.	Etats de l'Est.	Etats de l'Ouest.	
1881.																												
Janvier	100	1	59	17	25	101	70	27	3	1	......	......	...	...	44	12	3	7	....	....	....	...	101	......	...	...	......	....
Fevrier	140	8	95	21	32	148	94	44	10	......	......	......	...	...	59	16	12	5	....	....	....	...	140	8	...	...	......	....
Mars	321	29	231	46	73	350	149	174	23	1	1	......	2	...	202	29	5	5	....	....	....	...	338	12	...	...	......	....
Avril	662	51	469	92	152	713	264	226	89	134	......	......	...	...	345	55	18	10	....	....	....	...	513	100	...	...	100	....
Mai	4537	16	1049	270	410	4553	790	639	330	1894	900	......	...	...	845	125	41	99	....	....	....	...	1749	240	...	...	2564	....
Juin	2486	......	803	223	255	2486	573	463	311	52	1087	......	...	...	692	97	14	60	....	....	....	...	1314	35	...	...	1137	....
Juillet........	1386	7	544	123	226	1393	438	261	202	212	280	......	...	...	382	127	35	37	....	....	....	...	893	20	...	...	480	....
Août..........	1573	......	478	103	152	1573	445	258	78	538	236	......	18	...	286	150	33	21	....	....	....	...	733	77	...	...	763	....
Septembre...	1394	6	411	148	237	1400	393	267	160	290	290	......	...	...	170	222	36	20	....	....	....	...	796	25	...	...	579	....
Octobre	1174	......	386	129	193	1174	405	184	190	185	210	......	...	...	190	136	60	23	....	....	....	...	708	76	...	...	390	....
Novembre ...	438	8	155	50	46	446	144	46	31	130	95	......	...	...	92	56	7	4	....	....	....	...	251	......	...	...	195	....
Décembre....	215	45	130	52	60	260	163	60	14	7	4	......	12	...	73	42	15	1	....	....	....	...	243	17	...	...	......	....
	14426	171	4910	1275	1861	14597	3928	2649	1441	3444	3103	.....	32	...	3380	1067	279	292	....	....	....	...	7779	610	...	...	6208	....

JOHN A. DONALDSON,
Agent.

TORONTO, 5 janvier 1882.

No 7.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION A HALIFAX.

(M. John Smith.)

Bureau d'immigration,
Hamilton, 31 décembre 1881.

Monsieur,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant sur les affaires de ce bureau, pour l'année terminée le 31 décembre 1881, ainsi que des états en forme de tableaux pour la même période.

Ainsi qu'on le remarquera en consultant le tableau G, qui fait voir le nombre des immigrants qui se sont établis en Canada, il nous est arrivé moins de monde cette année que l'année dernière.

Les immigrants qui nous sont venus et se sont établis ici l'année dernière, appartenaient à une très bonne classe, comprenant des journaliers, des artisants et des ouvriers en tout genre et bien supérieure en général à celle des émigrants qui sont arrivés depuis que je suis à la tête de ce bureau, c'est-à-dire, depuis sept ans. Il y a eu une forte augmentation dans le nombre de ceux qui ont apporté de petites sommes variant de $100 à $500, et de $500 à $5,000 ; d'autres plus en moyens ont apporté des sommes variant de $5,000 à $10,000, et ont reçu en outre de fortes remises destinées à faire des placements.

La demande de toutes sortes d'immigrants, y compris les garçons de ferme et journaliers ordinaires, les artisans, les servantes, et les ouvriers, a été beaucoup plus considérable que l'offre; il a été impossible au bureau de satisfaire à la moitié des demandes, bien qu'il se soit fréquemment adressé aux agences de Québec et de Toronto.

Les cultivateurs des alentours et même d'une certaine distance attendaient l'arrivée des convois pour se procurer les travailleurs dont ils avaient besoin, et une grande partie d'entre eux ont dû s'en retourner sans y avoir réussi. Quelques-uns de ces cultivateurs engagent déjà des travailleurs pour l'année, afin d'avoir leurs services le printemps prochain.

Il n'est venu aussi que très peu de servantes, et le bureau s'est vu dans la nécessité de renvoyer des centaines de demandes sans avoir pu y satisfaire.

Les artisans de tous métiers ont été si recherchés qu'on a dû s'adresser à plusieurs reprises aux bureaux de Toronto et de Québec pour répondre à la demande. Dans toutes les branches du commerce de fer, y compris les ateliers des chemins de fer, on a eu beaucoup de difficulté à se procurer des ouvriers capables ; les propriétaires de fabriques de coton et de lainages ont eu la même difficulté à se procurer des ouvriers expérimentés, et il faudra bientôt demander cette main-d'œuvre à l'étranger.

Le commerce de hardes a éprouvé de grandes difficultés à obtenir la classe d'ouvriers dont il avait besoin, et dans certains cas, il a dû les faire venir des Etats-Unis en leur offrant des avantages spéciaux pour les engager à s'établir parmi nous.

En prévision d'une forte immigration l'été prochain, on ne saurait trop recommander aux agents en Angleterre et sur le continent, d'attirer l'attention de ceux qui ont l'intention d'émigrer au Canada, sur l'importance qu'il y a pour eux de s'arranger de manière à arriver aussi à bonne heure que possible au printemps afin de pouvoir jouir des avantages de la saison d'été.

Ceux qui ont l'intention d'émigrer trouveraient aussi un avantage à avertir les agents fédéraux résidant dans la partie du Canada où ils veulent s'établir, en leur donnant des détails complets sur leurs professions et leurs familles, ainsi que la date de leur départ de Liverpool, ou de tout autre port où ils s'attendent d'embarquer ; de cette manière l'agent sera en mesure de les placer dès leur arrivée.

Les mesures que le département a adoptées ont complètement mis fin à la pratique suivie jusqu'à ce jour, d'avoir pour agents intéressés au moyen d'une commission, les représentants des compagnies de steamers du Royaume-Uni, qui encourageaient l'émigration d'une classe de gens dont le pays n'avait que faire et qui étaient incapables de se plier à la vie du colon.

L'industrie agricole de la province a très bien réussi l'année dernière, et les cultivateurs ont obtenu d'abondantes récoltes qu'ils ont engrangées en excellent état. La pauvreté des récoltes de la Grande-Bretagne, les dommages causés par le mauvais temps continuel, la diminution du rendement des céréales en Angleterre, et la condition prospère du commerce, ont donné lieu à une demande pressante de nos céréales et de nos autres produits à des prix plus élevés et hautement rémunérateurs.

La demande de l'orge exportée aux Etats-Unis a aussi été considérable et les prix élevés. Celle des laitages destinés à l'exportation a été très active, à l'exception du fromage, qui ne commandait que des prix peu élevés au commencement de la saison, mais qui s'est ensuite élevé aux prix ordinaires.

La demande du bétail de toutes sortes pour l'exportation a été très active. Les bœufs, les moutons, les porcs et les chevaux ont été très recherchés, et les ventes ont été facilement faites à des prix élevés pour les marchés européens, grâce à la vive concurrence des commerçants des Etats-Unis. L'exportation du bétail prend de larges proportions chaque année, et grâce aux améliorations qu'on apporte dans l'élevage et l'engraissage des animaux, ainsi qu'aux facilités toujours croissantes du transport, ce commerce devient rapidement l'une des principales sources d'exportation du Canada.

Il y a eu une demande active des produits de nos forêts, y compris toutes sortes de bois de construction, à des prix plus élevés qu'auparavant.

Les éleveurs canadiens ont eu beaucoup à se louer de la demande de toutes sortes d'animaux de race améliorée pour les Etats de l'ouest. Des ventes considérables ont été faites à des prix élevés pour toutes les offres de durhams, de herefords, de devons et d'ayrshires, ainsi que de leicesters, de cotswolds, de south oxfords et de shropshire downs. On a reçu aussi de nombreuses demandès de clydesdales pur sang, de la part des éleveurs de l'ouest.

Les éleveurs canadiens se sont fait une réputation en Europe comme en Amérique, non-seulement pour la pureté du sang mais aussi pour la taille et la forme de leurs animaux, qui sont un composé des meilleures races et des plus belles familles du monde, comme on peut le voir du reste en consultant le catalogue des principaux troupeaux de ce district et de la province d'Ontario, qui ont acquis au Canada une renommée justement et universellement célèbre, vu qu'il possède de plus grands avantages qu'aucun autre pays, si l'on tient compte du développement rapide de la taille et de l'acclimatation des animaux avant de les envoyer dans l'ouest; vu aussi la contiguité des terrains d'élevage dans les prairies de l'ouest et les facilités de transport à bon marché, qui permettent d'éviter les risques hasardeux des voyages sur mer et le dépérissement des animaux avant leur arrivée au port de débarquement. Comme preuve de la haute renommée acquise par les troupeaux canadiens, la demande ne s'est pas seulement bornée aux Etats-Unis, mais il y a eu parfois une vive concurrence entre les acheteurs et les éleveurs faisant le commerce d'exportation en Europe.

La formation de ces troupeaux a eu une influence marquée sur le bétail du pays, ainsi que le démontrent les animaux exposés aux différentes expositions de provinces, de comtés et de townships, et le Canada doit à cette amélioration la haute réputation dont il jouit pour ses animaux gras, sur les marchés des Etats-Unis et d'Angleterre, réputation qui fait rapidement connaître les avantages que possède le Canada comme pays propre à l'élevage.

11—6½

A la grande exposition de l'Etat de l'Illinois, tenue à Chicago l'année dernière, les Canadiens ont remporté de beaux succès et obtenu des prix. Les habitants du district de Wellington ont largement contribué à ce succès, surtout en exposant des moutons à longue laine, et les frères Hood ont attiré beaucoup d'attention sur leurs cotswolds et leurs leicesters.

La *Canada West Farm Stock Association* (troupeau de Bow Park), après ses ventes annuelles, possède encore 200 vaches et génisses, ainsi que cinquante taureaux et taurillons choisis parmi les races de Oxford, Barrington, Lady Bates, Wild Eyes, Kirkleningtons, Place, Duchess Nancy, Darlington, Rose of Sharon, Acomb, Waterloo, Roan Duchess, Craggs, Udora, Moss Rose, Princess, Sweetheart, Fawsley, Knightly et Goodness. Parmi les taureaux se trouvent des animaux comme le quatrième duc de Clarence, trois ducs d'Oxford, le duc et le prince Léopold. Le quatrième duc de Clarence est un des plus beaux taureaux connus soit en ce pays soit à l'étranger. Les ventes de l'association, tant publiques que privées, ont obtenu un très grand succès.

L'*Ontario Agricultural College and Experimental Farm Herd* possède environ soixante et dix têtes de bétail, comprenant des durhams, des herefords, des devons, des ayreshires, des aberdeen polls, et des jerseys, choisis parmi les principaux troupeaux en Angleterre et en Ecosse. Le troupeau de moutons comprend des cotswolds, des leicesters, des mérinos, ainsi que des south oxford, et des shropshire downs. Il n'y a pas de troupeaux de bœuf ou de moutons en Canada qui aient plus contribué que celui-ci à l'amélioration de la race dans l'Ontario, surtout dans le district de Wellington, vu que les cultivateurs peuvent toujours avoir accès aux animaux pour un prix nominal et que le produit du troupeau de bœufs ou de moutons est adjugé au plus offrant enchérisseur, soit par encan public ou lors des ventes annuelles.

Le troupeau Belvoir, d'Ilderton, Ontario, appartenant à M. Richard Gibson, autrefois de New-York Mills, se compose d'environ soixante têtes de bétail, comprenant des animaux de la meilleure race et des plus belles formes qu'il y ait en Canada ; ce troupeau fait des progrès rapides qui le mettront au rang des meilleurs, vu qu'il renferme des sujets appartenant aux familles Oxford, Wild Eyes, Barrington, Princes, Gwynne, Kirklevingtons, Darlington, Rose of Sharon, Craggs, Surmises, Place et Hilpas

Le troupeau de John Dryden, Brooklin, se compose de trente têtes de bétail sorties des familles Secret, Brampton Rose, Victoria, Violet, Chipper, Flora et Orange Blossom, choisies principalement dans le troupeau Cruikshank, de Selbytown, Ecosse. La plupart de ces animaux ont remporté des prix. Le troupeau de moutons consiste en cotswolds et en shropshire downs, importés.

Andrew Drysdale, Goderich. Ce troupeau se compose d'environ trente têtes choisies dans les races Princesse et Grande Duchesse, y compris le premier duc de Tregunter, et une Duchesse pur sang, importés l'été dernier.

J. S. Smith, Maple Lodge, possède environ trente têtes, choisies parmi les familles Savinac, Wellington, Daisy et Goodness. Le troupeau de moutons se compose de leicesters.

J. P. Carpenter, Simcoe, possède quatre-vingts têtes, représentant les familles Rose of Sharon, Isabelle et Agnes, par Lord Brawith ; le troupeau de moutons se compose de leicesters et de south downs.

Le troupeau Clochinbor, propriété de M. James Cowan, de Galt, comprend cinquante-quatre têtes, représentant les familles Sanspareil, Oxford, Princess, Bates et Duchess ; le troupeau de moutons se compose de leicesters.

Henry Groff, d'Elmira, possède les animaux suivants dont un bon nombre ont obtenu des prix, savoir :— Lady Day, Miss Lynn, et des booths ; le troupeau compte vingt-quatre têtes et les moutons sont des cotswolds.

John L. Armstrong, de Speedside, possède trente têtes d'animaux, choisies dans les troupeaux d'Amos Cruikshank, et autres races d'Ecosse, y compris Missie, Apricot, Seraphina, Red Lady, et Lady Florence, animaux bien connus comme ayant remporté des prix. Le troupeau de moutons se compose d'oxfords et de south downs.

James Russell, de Richmond Hill, est le propriétaire du troupeau Springbrook, choisi dans celui de Sylvester Campbell, de Kinellar, Aberdeenshire, Ecosse, le célèbre

éleveur de durhams. Ce troupeau de M. Russell ainsi que ses moutons cotswolds ont remporté de grands succès aux principales expositions du Canada, et à celle du centenaire de Philadelphie.

James J. Davidson, de Balsam. Ce troupeau compte vingt-cinq têtes choisies parmi les races de A. Cruikshank, de Sittyton, et de S. Campbell, de Kinellar, Aberdeenshire, Ecosse; cette famille comprend des victorias, des secrets, des mints et des venus.

A part ceux que je viens de mentionner, les éleveurs et importateurs suivants d'Ontario, possèdent de beaux troupeaux de bœufs et de moutons qui ont été choisis parmi les principales familles savoir :—

John Miller	Brougham.
William Douglas	Seneca.
Humphrey Snell	Clinton.
Arthur Johnson	Greenwood.
D. Birrell	"
David Erwin	Villa Wood.
Richard Trinder	Woodhouse.
Henry Trinder	"
Geo. Baker	"
Wm. Davidson	Charlotteville.
Thomas McCall	"
J. et R. McQueen	Salem.
J. et J. Watt	"
F. W. Stone	Guelph.
Thomas Whitelaw	"
John M. Bill	Atha.
James Brown	Galt.
Seth Heacock	Kettleby.
Wm. Majors et fils	Whitevale.
A. Stewart	Lobo.
Hugh Thompson	Ste. Marie.
Solomon White, M. P	Windsor.
J. et R. Hunter	Niagara.

MM. Hendric et Douglas d'Hamilton s'occupent de l'importation et de l'exportation des chevaux ; leurs principaux dépôts se trouvent dans cette ville et dans celle de Liverpool, en Angleterre. Leur écurie est située au n° 185, Regent road, Liverpool. Leurs importations de l'automne comprennent les célèbres clydesdales suivants, choisis parmi les meilleurs étalons d'Angleterre et d'Ecosse.

Honest Lad	pesant	1,900	livres.
Norseman	"	2,100	"
Better Times	"	1,600	"
Son of the Rock	"	1,960	"
Royal Oak, pouliné en mai, 1880	"	1,460	"
General Roberts	"	....	
Bella	"	1,640	"
Spark	"	1,760	"

Il y a encore eu l'année dernière une diminution dans le nombre des colons qui se sont dirigés vers les régions des concessions gratuites de Muskoka, Parry-Sound et Nipissingue, ce qui est principalement dû à l'ouverture de nouvelles terres dans les territoires du Nord-Ouest ainsi qu'aux facilités de communications créées par la construction rapide de chemins de fer dans la région des prairies, et à la diminution de l'aide qu'on donnait auparavant à ceux qui désiraient établir sur les terres concédées gratuitement. La région des concessions gratuites convient aux hardis ouvriers qui n'ont que des moyens limités. Ceux qui s'y sont établis par l'entremise de cette agence, en 1877, 1878 et 1879 se déclarent satisfaits, et disent qu'ils acquièrent rapi-

dement une position indépendante par le produit de leur travail, vu que le pays est excellent pour la culture du grain et des légumes ainsi que pour le pâturage.

Les colons qui conviennent le mieux à ce district sont les garçons de ferme, qui après avoir résidé en Canada pendant un an ou deux ont acquis une certaine connaissance du pays et amassé un petit capital depuis leur arrivée.

Au moyen de la construction de chemins de fer dans cette partie du pays et d'un plan bien conçu pour placer les colons, ces terres seront bientôt occupées par une classe d'émigrants courageux et économes.

Dans le cours de l'année dernière l'on a reçu de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis de nombreuses demandes de renseignements au sujet des terres dans l'Ontario et les territoires du Nord-Ouest, grâce aux rapports des délégués des fermiers anglais, et aux brochures mises en circulation par le département.

Toutes les compagnies de terres américaines ont discontinué d'entretenir des agences dans ce district, à cause des avantages supérieurs qui attirent l'emigrant vers les territoires du Nord-Ouest et grâce aux mesures actives prises par le département.

L'année qui vient de s'écouler a été la plus féconde que le pays ait encore vue en évènements relatifs au développement des industries manufacturières. Toutes les branches de commerce ont été très actives; les boutiques, les fabriques et les moulins ont dû s'imposer un travail excessif, et un grand nombre d'entre eux ont été forcés de travailler pendant des heures supplémentaires pour remplir leurs engagements. Des commandes considérables ont été refusées parce que les fabriquants n'étaient pas encore en mesure de se servir de leurs nouvelles fabriques ; de nouvelles manufactures ont été construites pendant l'année ; de nouvelles industries ont été établies, et celles qui existaient déjà ont dû étendre leurs opérations et augmenter leur outillage pour faire face aux demandes continuelles et toujours croissantes qui leur était faites.

La compagnie de filature d'Ontario, à Hamilton, et la compagnie manufacturière Hespeler, d'Hespeler, sont justement à terminer leurs fabriques et auront besoin de 600 ouvriers pour les exploiter.

Les chemins de fer ont aussi participé à la prospérité générale du pays, et tout leur matériel roulant a dû être mis constamment en œuvre pour faire face aux demandes de transport qui leur étaient faites, ce qui a augmenté l'activité dans tous les ateliers, non-seulement pour la réparation mais aussi pour la construction de nouveaux wagons. De plus, des commandes considérables ont été faites aux différentes compagnies qui s'occupent de la construction de wagons de chemins de fer, afin de répondre aux besoins des différentes lignes.

Les affaires mercantiles de ce district ont grandement augmenté dans toutes les branches, et l'année a été très bonne. Les marchands de la campagne ayant regagné la confiance publique et le crédit ayant été assis sur une base solide, les paiements se sont faits promptement et les faillites ont été moins nombreuses que les années passées.

Le commerce d'importation et d'exportation a été très actif pendant l'année, et l'on a fait des affaires considérables et lucratives.

Les entrepreneurs de bâtiments ont eu beaucoup à faire cette année et l'on a construit des maisons plus grandes et meilleures qu'à l'ordinaire.

Le tableau A indique le nombre des arrivées et des départs.

Le tableau B indique les localités de ce district où les immigrants ont été expédiés.

Le tableau C indique la destination des immigrants auxquels l'agence a fourni des billets de passage.

Le tableau D établit le chiffre total des valeurs apportées par les immigrants et fait voir une augmentation de $164,000 sur celles de l'année dernière.

Le tableau F indique le nombre des arrivées et des départs, le nombre de ceux qui se sont établis dans l'Ontario, le nombre de repas, de lits et de billets de passage fournis, et le nombre d'émigrants nourris.

Le tableau G fait voir les arrivées et les départs ainsi que la destination générale.

Le tableau H indique le nombre d'immigrants pauvres secourus, le nombre de repas, de lits et de billets fournis gratuitement. Le tableau comparatif indique une forte diminution sur l'année précédente, ce qui est dû au fait que les immigrants de

cette année étaient d'une classe supérieure et plus indépendante ainsi qu'à une forte demande de journaliers. Les cultivateurs attendent l'arrivée des trains pour engager ces derniers et les conduire à leur destination, ce qui épargne des frais au gouvernement. Le département exerce aussi une stricte économie à cette agence.

Le tableau I indique le prix des provisions et des vêtements.

Le tableau J indique le chiffre des gages payés dans ce district.

Je prévois qu'il y aura une forte demande d'immigrants dans le cours de la prochaine saison, à cause de la prospérité croissante de notre industrie agricole et de la rapidité avec laquelle nos industries manufacturières se développent; on aura besoin de toutes sortes d'ouvriers expérimentés ou non, mais surtout de garçons de ferme et d'ouvriers pour les manufactures.

Je vois que le haut-commissaire a pris des mesures pour encourager l'émigration des servantes au Canada. Cette classe d'émigrants devrait attirer spécialement l'attention du gouvernement, attendu qu'il n'y en a pas qui soit plus en demande ou qui puisse être plus utile au pays et qu'il est impossible de faire face aux demandes adressées aux diverses agences. Dans le cours de la dernière année plus de deux cents personnes qui ont demandé des servantes à ce bureau, ont été désappointées, et les gens en ont tellement besoin qu'ils paieraient volontiers une commission pour s'en procurer.

Il y a une autre classe d'immigrants qui devrait fixer l'attention du département; je veux parler de ceux dont le passage est payé d'avance par des amis qui résident ici, ce qui offre un gage assuré qu'ils viennent dans le but de s'établir au Canada.

Je dois attirer encore une fois votre attention sur l'urgente nécessité qu'il y aurait de fournir une bonne maison pour recevoir les immigrants, surtout ceux qui n'ont pas de moyens pécuniaires, car il en est qui ont beaucoup souffert l'année dernière faute de logement convenable.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN SMITH,

Agent fédéral d'immigration.

L'honorable

Ministre de l'agriculture.

TABLEAU A.—Indiquant le nombre des arrivées et des départs d'immigrants dans le district d'immigration d'Hamilton, pour l'année terminée le 31 décembre 1881.

—	Nombre d'arrivées par le Saint-Laurent et Halifax.	Nombre d'arrivées par les Etats-Unis.	Sexes.		Enfants.	Total.	Origine.						Destination générale.		
			Hommes.	Femmes.			Anglaise.	Irlandaise	Ecossaise.	Allemande.	Citoyens des Etats-Unis.	Autres pays.	Ontario.	Manitoba.	Etats de l'Ouest.
	1,421	4,056	....	....	....	5,477	5,477	....	....	....	....	....	2,311	295	2,811
	469	4,196	....	....	....	4,665	....	4,665	....	....	....	....	893	334	3,438
	533	2,205	....	....	....	2,738	....	....	2,738	....	....	....	1,010	203	1,525
	82	32,241	....	....	....	32,323	....	....	....	32,323	....	....	850	207	31,266
	....	1,535	....	....	....	1,535	....	....	....	....	1,535	....	1,317	218	....
	11	13,130	....	....	....	13,141	....	....	....	....	....	13,141	91	253	12,797
1881............	2,516	57,363	32,223	9,585	18,071	59,879	5,477	4,665	2,738	32,323	1,535	13,141	6,472	1,510	51,897
1880............	3,075	47,364	25,503	8,806	16,130	50,439	6,196	3,891	3,196	22,176	2,680	12,400	9,223	1,536	39,680
Augmentat.	....	9,999	6,720	779	1,941	9,940	....	774	....	10,147	....	741	....	....	12,217
Diminution	559	....	....	....	....	....	719	....	458	....	1,145	....	2,751	26	....

JOHN SMITH,

Agent d'immigration du gouvernement du Canada.

TABLEAU B.—Indiquant les localités où des immigrants ont été expédiés par l'agence d'Hamilton, pendant l'année expirée le 31 décembre 1881.

Comté.	Nombre.	Comté.	Nombre.
Bruce	312	Middlesex	447
Brant	194	Muskoka	33
Cardwell	40	Norfolk	129
Dundas	3	Ontario	28
Durham	13	Oxford	272
Essex	93	Ottawa	2
Elgin	236	Peel	54
Frontenac	6	Perth	142
Grey	153	Peterboro	7
Grenville	4	Renfrew	6
Hastings	6	Simcoe	138
Halton	144	Stormont	5
Haldimand	99	Victoria	12
Huron	114	Welland	201
Kent	257	Wentworth	1,717
Lincoln	88	Wellington	379
Lanark	6	Waterloo	389
Leeds	5	York	578
Lambton	71		
Manitoba	1,510	Total	7,982

TABLEAU C.—Indiquant la destination des émigrants auxquels l'agence d'Hamilton a fourni des billets de passage, pendant l'année expirée le 31 décembre 1881.

Stations.	Nombre.	Stations.	Nombre.
Ancaster	12	Lewisville	4
Aylmer	1	Merritton	24
Appin	4	Mildmay	1
Burford	2	Moore	1
Beamsville	2	Mount Forrest	1
Bronte	2	Niagara	4
Brantford	4	Norwich	1
Bothwell	1	Newry	1
Berlin	1	Oxford	2
Burlington	1	Port-Credit	2
Berkley	1	Paris	8
Baden	1	Paisley	10
Bloomingdale	3	Princeton	1
Copetown	2	Port-Dover	3
Clifton	15	Port-Elgin	1
Caledonia	8	Renton	1
Chippawa	1	Saint-Thomas	1
Chatham	2	Sainte-Catherine	8
Cannington	2	Sainte-Anne	1
Dundas	1	Simcoe	19
Delhi	2	Stonebridge	2
Drayton	2	Sarnia	2
Drummondville	11	Seaforth	2
Fergus	6	Stoney-Point	2
Galt	1	Toronto	45
Grimsby	1	Thorold	9
Gravenhurst	7	Tioga	1
Georgetown	1	Tecumseh	1
Hagersville	4	Thorndale	2
Harriston	3	Victoria	2
Hespeler	5	Windsor	3
Harley	1	Woodstock	2
Hawtrey	8	Waterdowh	1
Hamilton	3	Walkerton	3
Ingersoll	8	Zimmerman	7
London	6		
			313

JOHN SMITH,
Agent d'immigration.

TABLEAU D.—Etablissant le chiffre total des valeurs que les émigrants ont apportées avec eux en arrivant à cette agence, pendant les mois expirés le 31 décembre 1881.

Mois.	1880.	1881.	Augmentation.	Diminution.
	$	$	$	$
Janvier	37,000	57,000		
Février	36,500	44,500		
Mars	47,000	64,000		
Avril	35,500	76,000		
Mai	67,500	73,000		
Juin	62,000	88,500		
Juillet	49,500	58,000		
Août	57,500	68,000		
Septembre	72,000	71,000		
Octobre	76,000	88,000		
Novembre	60,500	74,000		
Décembre	53,000	56,000		
	654,000	818,000	164,000	

TABLEAU G.—Rapport annuel du nombre d'enfants à l'agence d'Hamilton, amenés par les sociétés suivantes, pendant les onze mois expirés le 31 décembre 1881.

Nom de la société.	Garçons.	Filles.	Total.	A l'agence le 31 déc. 1880.	A l'agence le 31 déc. 1881.
A l'agence, Hamilton	42	....	42	....	6
Mlle Rye, Niagara	4	113	117	4	7
Mlle Macpherson, Galt	64	22	86	46	38
	110	135	245	50	51

TABLEAU F.—Indiquant le nombre d'immigrants arrivés à l'agence d'Hamilton pendant les onze mois expirés le 31 décembre 1881; et leur nationalité, le nombre de ceux qui ont été pourvus d'aliments et de billets gratuits de passage par chemin de fer ou autres modes de transport, à partir de cette agence jusqu'à leur destination.

Année.	Nombre d'arrivées viâ le Saint-Laurent et Halifax.	Nombre d'arrivées viâ les Etats-Unis.	Nombre total d'individus.	Partis pour les Etats de l'ouest.	Partis pour le Manitoba.	Restés dans la province de l'Ontario.	Nationalité des immigrants établis en Ontario.						Nombre de repas gratuits.	Nombre d'immigrants nourris.	Nombre logés gratuitement.	Nombre qui ont reçu des billets gratuits.
							Anglaise.	Irlandaise.	Ecossaise.	Allemande.	Américaine.	Autres pays.				
1881	2516	57363	59879	51897	1510	6472	2311	893	1010	850	1317	91	1031	385	222	318
1880	3075	47364	50439	39680	1536	9223	2668	1391	1379	1015	2325	445	2714	1483	612	964
Augmentation.	....	9999	9440	12117	......	....	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Diminution.	559	....	....	....	26	2751	357	498	369	165	1008	354	1683	1098	390	651

TABLEAU G.—Indiquant le nombre d'immigrants arrivés et partis de l'agence du district d'Hamilton, pour l'année expirée le 31 décembre 1881.

Nationalité.	Nombre d'arrivées viâ le Saint-Laurent et Halifax.	Nombre d'arrivées viâ les Etats-Unis.	Total.	Destination générale.		
				Ontario.	Manitoba.	Etats de l'Ouest.
Anglaise	1,421	4,056	5,477	2,311	295	2,871
Irlandaise	469	4,196	4,665	893	334	3,438
Ecossaise	533	2,205	2,738	1,010	203	1,525
Allemande	82	32,241	32,323	850	207	31,266
Américaine	....	1,535	1,535	1,317	218	....
Autres pays	11	13,130	13,141	91	253	12,797
1881	2,516	57,363	59,879	6,472	1,510	51,897
1880	3,075	47,364	50,439	9,223	1,536	39,680
Augmentation	....	9,999	9,440	....	....	12,217
Diminution	559	....	....	2,751	26	....

JOHN SMITH,
Agent d'immigration.

TABLEAU H.—Indiquant le nombre d'immigrants pauvres secourus, le nombre de repas et de lits fournis, et le nombre de billets de passages donnés par les chemins de fer et les bateaux, à l'agence d'immigration d'Hamilton, pendant l'année expirée le 31 décembre 1881.

1881.	Nombre d'immigrants nourris.	Nombre de billets de passage.	Nombre de logements gratuits.	Nombre de repas fournis.
Janvier	76	14	11	77
Février	19	20	7	27
Mars	60	45	31	127
Avril	52	43	33	121
Mai	56	59	39	111
Juin	42	17	22	80
Juillet	27	17	20	66
Août	18	19	11	35
Septembre	11	23	27	85
Octobre	11	22	11	31
Novembre	53	23	24	90
Décembre	12	11	12	22
	437	313	248	872
1880	2,030	964	612	2,714
Diminution	1,593	651	364	1,842

TABLEAU I.—Liste des prix de détail des comestibles ordinaires et du vêtement pour les classes ouvrières.

Provisions.	$ cts.	Vêtements, etc.	$ cts.		$ cts.
Lard séché par lb.	0 14	Habits de dessous, tweed	3 00	à	8 00
Pain do	0 03½	do par-dessus do	4 50	à	15 00
Beurre salé do	0 20	Pantalons do	1 50	à	5 00
do frais do	0 25	Gilets do	1 00	à	2 25
Bœuf, mouton, porc, veau do	0 10	Chemises, flanelle	1 00	à	1 50
Chandelles do	0 12½	do coton	0 50	à	0 75
Fromage do	0 15	Camisoles	0 35	à	1 25
Café do	0 35	Caleçons de laine	0 85	à	1 25
Jambon do	0 15	Chapeaux, feutre	0 50	à	2 00
Moutarde do	0 35	Chaussons de laine	0 15	à	0 40
Poivre do	0 25	Camisoles	0 05	à	0 25
Riz do	0 05	Couvertures de laine	1 50	à	6 00
Savon, jaune do	0 06½	Paillassons	1 50	à	4 00
Cassonade do	0 09	Coton, p. les chemises...p. verge	0 07	à	0 20
Thé, noir et vert do	0 50	do pour les draps... do	0 20	à	0 40
Tabac do	0 80	Drap canadien do	0 45	à	1 00
Bière, par pinte	0 10	Chaussures, hommes...par paire	1 50	à	4 00
Farine de blé-d'inde 100 lbs.	2 25	do femmes... do	1 00	à	3 00
Farine, meilleure qualité do	3 25	Bottes, hommes do	2 50	à	6 00
do seconde do do	3 00	do femmes do	2 00	à	3 00
do de sarrasin do	2 60	Socques en caoutchouc do	1 25	à	2 00
Poisson, morue séchée ou verte do	7 00				
Farine d'avoine do	3 00				
Bois de chauffage, par corde	6 00				
Hareng, par baril	6 50				
Lait, par pinte	0 06				
Pommes de terre, par boisseau	0 60				

TABLEAU J.—Indiquant la moyenne des gages payés aux journaliers, artisans, etc.

		$ cts.		$ cts.			$ cts.		$ cts.
Relieurs et typographes ..	p. jour	1 50	à	2 00	Tailleurs de pierre	p. jour	2 50	à	3 00
Forgerons..........	do	1 50	do	2 00	Selliers	do	1 50	do	1 75
Boulangers........	do	1 25	do	1 50	Chauffeurs.....................	do	1 50	do	1 75
Brasseurs	do	1 50	do	2 50	Tanneurs......	do	1 50	do	1 75
Bouchers	do	1 50	do	1 75	Tailleurs	do	1 50	do	2 00
Briquetiers	do	1 50	do	2 00	Ferblantiers.........	do	1 50	do	1 75
Maçons	do	2 00	do	2 50	Charrons.....................	do	1 50	do	1 75
Charpentiers	do	1 50	do	2 00	Tisserands	do	0 75	do	2 50
Meubliers.................	do	1 50	do	2 00	Fabricants de chaudières.	do	1 75	do	2 00
Tonneliers	do	1 50	do	1 75	Ajusteurs........................	do	1 75	do	2 00
Cochers et grooms.	do	1 25	do	1 50	Mouleurs.......	do	1 75	do	3 00
Corroyeurs.........................	do	1 50	do	2 00	Modeleurs	do	2 00	do	2 50
Mécanic. cond. de locom.	do	2 50	do	3 00	Riveurs	do	1 50	do	1 75
Garçons de ferme............	do	1 25	do	1 50	Tourneurs.........................	do	2 00	do	2 50
Jardiniers..............	do	1 50	do	1 75	Servantes—				
Constructeurs de moulins.	do	1 50	do	2 00	Domestiques..	p. mois	6 00	do	8 00
Meuniers........	do	1 50	do	1 75	Cuisinières..................	do	8 00	do	10 00
Peintres.......	do	1 50	do	2 00	Bonnes	do	7 00	do	8 00
Plâtriers,..........................	do	1 75	do	2 00	Blanchisseuses..........	do	7 00	do	9 00
Plombiers.................	do	1 50	do	2 00	Couturières	p. jour	0 75	do	1 25
Cordonniers..........	do	1 50	do	1 75	Modistes	do	0 75	do	1 50
Charpentiers de navires ..	do	1 75	do	2 00					

JOHN SMITH,
Agent d'immigration.

No. 8.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'HALIFAX.

(M. EDWIN CLAY.)

BUREAU D'IMMIGRATION,
HALIFAX, N.-E., 31 décembre 1880.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre mon rapport annuel sur les opérations de cette agence jusqu'au 31 décembre 1881.

Les opérations ont été à peu près semblables à celles de l'année dernière ; il n'y a pas eu aucun changement particulier, si ce n'est que la plus grande partie de ceux qui ont débarqué ici dans le cours de la dernière année était d'une classe bien supérieure à celle des années précédentes, ce qui indique qu'on a fait connaître à une bien meilleure classe de gens les avantages qu'offrait le Canada au capitaliste et à l'ouvrier ; d'un autre côté, les mesures adoptées par le département ont empêché l'émigration d'indigents. Quelques immigrants ont acheté de bonnes fermes dans cette province et se préparent aux travaux du printemps. J'ai senti le besoin d'avoir une bonne brochure sur les ressources de cette province seule ; il me reste encore quelques exemplaires de celle qu'a publié il y a quelques dix ans le gouvernement local, mais les renseignements qu'elle contient sont, sous certains rapports, hors de date, surtout en ce qui concerne le récent et rapide développement des industries minière et manufacturière de cette province. En faisant circuler des brochures contenant des renseignements exacts sur les avantages mis à la disposition de ceux qui désireraient s'établir près des côtes de la mer plutôt que de "*gagner l'ouest*" (et il y en a beaucoup), je ne doute nullement qu'on verrait s'établir parmi nous un grand nombre de personnes possédant les moyens de s'établir soit comme cultivateurs sur des fermes déjà défrichées qu'ils achèteraient, soit comme mineurs ou comme manufacturiers. Grâce au prolongement de l'Intercolonial jusqu'au nouveau "quai en eau profonde," les passagers de première classe ainsi que les immigrants pourront désormais passer beaucoup plus facilement des steamers aux voitures du chemin de fer.

Nous aurons néanmoins encore un peu de charriage à faire lorsqu'il nous faudra transporter des immigrants arrivant par les steamers des lignes qui débarquent leurs passagers à d'autres quais en cette ville.

Il est un point sur lequel je crois devoir appeler l'attention du département. Depuis que les paquebots-poste hebdomadaires ont commencé leur service, une quantité des immigrants qui se rendent dans les différentes parties du Canada se plaignent que lorsqu'ils achetèrent leurs billets, ils comprirent qu'on devait les débarquer à Halifax et les rendre dans les provinces supérieures par la voie du chemin de fer l'Intercolonial ; mais lorsqu'ils présentèrent leurs billets au commis, ce dernier leur dit qu'ils devaient passer par la voie de Portland, bien qu'ils désirassent beaucoup traverser le Canada afin d'en voir le plus possible, et faire le voyage sous les soins de M. Sumner (qui était alors le préposé à la conduite des immigrants). Un grand nombre d'entre eux avaient fait transporter leur bagage au chemin de fer, mais ils ont dû s'en retourner au navire très désappointés. Et j'en ai rencontré beaucoup dans la même position même après le départ du train des immigrants. Quelques agents avaient affirmé à ces personnes qu'ils se rendraient plus rapidement par le Grand Tronc que par l'Intercolonial. Naturellement, on ne peut blâmer les propriétaires des steamers ; mais les agents qui vendent des billets *viâ* Portland, qu'ils représentent comme la route la plus courte pour se rendre à Québec, ne doivent connaître que bien peu de chose de notre pays.

Très peu d'immigrants ont eu besoin de secours l'année dernière: la nourriture et le logement qu'on a dû fournir l'ont presque toujours été aux garçons de ferme et aux servantes qui sont restés ici. La plupart de ceux qui sont arrivés dans cette province ou dans le Nouveau-Brunswick, se rendaient chez des parents, ou directement à quelques-unes de nos mines ou fabriques, ou venaient remplir certains emplois pour lesquels on les avait engagés avant leur départ d'Europe.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

EDVIN CLAY,
Agent fédéral d'immigration.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

La différence entre 1880 et 1881 est la suivante.

——	1880.	1881.	——	1880.	1881.
Nombre total des arrivées.			*Destination générale.*		
Hommes	1,921	2,028	Nouvelle-Ecosse	562	902
Femmes	626	801	Nouveau-Brunswick	59	94
Enfants	548	817	Québec	720	1,713
			Ontario	798	415
Nombre total	3,095	3,646	Manitoba	113	68
			Colombie-Britannique	3	1
			Etats de l'Est	328	57
Nationalités.			Etats de l'Ouest	512	386
Anglais	1,754	2,248			
Irlandais	681	761			
Ecossais	165	223			
Allemands	2	191			
Scandinaves	486	131			
Français et Belges	7	19			
Autres nationalités	....	68			
Etats et métiers.					
Cultivateurs	65	64			
Garçons de ferme et journaliers en général	1,639	1,702			
Mécaniciens	181	116			
Commis et artisans	36	42			
Servantes	292	340			

J'ai trouvé très peu d'immigrants, paraissant posséder quelque chose, disposés à me donner une idée de ce qu'ils apportaient, ou de l'argent qu'ils avaient. Parmi ceux dont j'ai pu me procurer des renseignements, j'ai trouvé qu'ils avaient apporté de l'argent ou des effets pour une valeur d'environ $10,000.

ÉTAT ANNUEL des arrivées et départs d'immigrants à Halifax, agence d'immigration de la Nouvelle-Écosse, pour l'année expirée le 31 décembre 1881.

Venant directement de la Grande-Bretagne *viâ* l'Atlantique.	Sexes.			Nombre total d'individus.	Nationalités.							Métiers et professions.					Destination générale.								
																	Provinces maritimes.								
	Hommes.	Femmes.	Enfants.		Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Autres pays.	Cultivateurs.	Garçons de fermes et journaliers en général.	Artisans.	Employés du commerce, etc.	Servantes.	N.-E.	N.-B.	I. P.-E.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Colombie-Britannique.	Etats de l'Est.	Etats de l'Ouest.
1881.																									
Janvier	85	33	18	136	99	34	14	......	......	2	......	......	75	9	1	16	31	1	......	73	23	......	......	......	8
Février	154	50	54	258	173	65	43	......	4	......	......	13	122	18	1	26	19	2	......	144	77	7	......	......	9
Mars	215	73	75	363	193	108	129	......	19	10	......	8	184	13	10	33	46	2	......	204	46	4	......	......	42
Avril	769	255	325	1,349	674	278	4	186	72	......	......	32	686	38	13	114	80	18	2	812	120	15	1	16	301
Mai	59	18	12	89	32	38	......	......	......	......	15	......	55	2	......	10	54	7	3	3	......	......	......	......	......
Juin	40	15	21	76	61	14	......	......	1	......	......	......	37	......	1	4	76	......	......	......	......	......	......	22	......
Juillet	99	45	24	168	155	11	......	......	......	......	2	1	50	5	14	......	144	10	......	3	2	......	......	......	......
Août	75	43	37	155	75	52	25	3	......	......	......	......	54	......	......	11	91	12	......	35	12	5	......	9	......
Septembre	46	22	14	82	32	19	2	......	......	......	29	......	17	6	......	11	46	7	......	15	......	......	......	7	7
Octobre	43	33	31	107	96	11	......	......	......	......	......	......	27	1	......	17	79	6	......	19	1	......	......	2	......
Novembre	97	56	67	220	154	55	......	2	4	......	5	5	85	2	......	20	70	13	......	90	31	10	......	1	2
Décembre	236	111	102	449	383	35	3	......	11	......	17	2	215	12	......	52	115	14	......	207	79	27	......	......	7
	1,918	754	780	3,452	2,127	720	220	191	111	12	68	61	1,607	106	40	314	851	92	5	1,605	391	68	1	57	376

EDWIN CLAY,
Agent d'immigration pour le gouvernement fédéral.

No. 9.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION À LONDON (ONTARIO.)

(M. A. G. Smyth.)

London, Ontario, 31 décembre 1881.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de cette agence pour l'année expirée le 31 décembre 1881.

Tableau A.—Etat indiquant le nombre des immigrants arrivés à cette station, leur origine, ceux qui ont reçu des aliments et des billets de passage gratuits de cette agence pour se rendre à leur destination respective.

Tableau B.—Indiquant le nombre d'immigrants arrivés chaque mois par le Saint-Laurent, Halifax et les Etats-Unis, ainsi que le nombre de ceux qui ont été nourris et qui ont reçu des billets de passage gratuits.

Tableau C.—Indiquant le nombre de ceux qui ont reçu des billets de passage gratuits de cette agence, et leur destination.

Etat annuel complet du nombre, du sexe, de l'origine, des métiers ou professions, et de la destination générale des immigrants, pour l'année 1881.

Le nombre des immigrants qui se sont présentés à l'agence n'a pas été aussi considérable que je ne m'y attendais, sans doute parce que nous ne donnons qu'à la classe agricole des aliments et des billets de passage gratuits sur les chemins de fer, et aussi à cause du changement qui a été fait à Québec dans la manière de les diriger vers les endroits de leur destination. Le système qui consistait à envoyer une partie des immigrants directement du lieu d'embarquement à mon agence, comme cela s'est fait en 1880, fonctionnait bien suivant moi, parce que je pouvais compter sur un envoi régulier d'immigrants pour satisfaire la demande qui m'était faite et qui allait toujours en augmentant.

Il m'a été tout à fait impossible de satisfaire à la demande constante de garçons de ferme pendant la dernière saison, et on s'est plaint de la même chose dans d'autres agences auxquelles je me suis adressé, la demande étant partout plus considérable que l'offre.

Les immigrants qui sont arrivés à cette agence pendant la saison jouissaient d'une très bonne santé. Ils appartenaient en grande partie à une classe de gens économes, et un grand nombre d'entre eux possédaient en numéraire et en bagages, pour la valeur d'environ $15,000 à $20,000.

Il a été demandé beaucoup de renseignements sur le Manitoba et le Nord-Ouest pendant la saison. J'ai pris des mesures pour faire distribuer un nombre considérable de brochures et de cartes pendant les expositions provinciales et autres. Ces brochures étaient fort recherchées et on en a envoyé un grand nombre dans toute cette partie du pays.

Je me suis aussi procuré et j'ai adressé à notre agent à Liverpool, M. John Dyke, quelques très beaux échantillons des fruits qui avaient obtenu des prix à ces expositions, et que j'avais soigneusement empaquetés et désignés. Je lui ai aussi envoyé des échantillons des différentes espèces de grains, et par ce qu'en a dit un des journaux agricoles importants de l'Angleterre, je ne puis douter que cela donnera par la suite de bons résultats.

L'année 1882 s'annonce bien ; la demande de garçons de ferme et autres journaliers, ainsi que de domestiques, sera considérable, et les gages bons.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. G. SMYTH,

Agent d'immigration pour le gouvernement fédéral.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture.

TABLEAU A.—Indiquant le nombre d'immigrants arrivés à l'agence de London Ontario, pendant les treize mois expirés le 30 décembre 1881, et leur nationalité le nombre de ceux qui ont eu, à titre d'assistance, des aliments et des billets gratuits de transport, par voie de chemins de fer et autres, de cette agence au lieu de leur destination.

Pays d'origine.	Arrivés *viâ* le Saint-Laurent.	Arrivés *viâ* les Etats-Unis.	Totaux.	Restés dans la province de l'Ontario.	Passés aux Etats-Unis.	Nombre de ceux à qui il a été fourni des aliments.	Nombre d'immigrants qui ont reçu des billets gratuits.
Angleterre	658	179	836	648	188	.....	.....
Irlande	246	82	328	268	60	.....	.....
Ecosse	109	60	169	125	44	.....	.....
Allemagne	16	38	54	40	14	.....	.....
Norvège, Suède	10	30	40	31	9	.....	.....
Suisse	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Islande	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Amérique	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Autres pays	30	17	47	27	20	.....	.....
Total	1,068	406	1,474	1,139	*335	296	217½

* De ce nombre 133 sont allés au Manitoba.

TABLEAU B.—Indiquant le nombre total des immigrants arrivés à l'agence de London, et restés pour être placés, pendant les treize mois expirés le 31 décembre 1881.

Mois.	*Viâ* le St-Laurent.	*Viâ* les Etats-Unis.	Totaux.	Nombre de ceux qui il a été fourni des aliments.	Nombre de ceux qui ont eu des billets de passage gratuits.
Janvier, 1881	32	23	55	10	6
Février	27	45	72	7	5½
Mars	71	44	115	15	16
Avril	115	44	159	46	40
Mai	177	68	245	78	25½
Juin	182	26	208	36	31½
Juillet	107	18	125	30	33
Août	86	30	116	24	16½
Septembre	55	28	83	12	9½
Octobre	69	23	92	4	3
Novembre	52	11	63	4	10½
Décembre	38	13	51	4	3
Total	1,011	373	1,384	270	200

Tableau C.—Indiquant le nombre et la destination des immigrants expédiés de cette agence au moyen de billets de passage gratuits, pendant les treize mois expirés le 31 décembre 1881.

Stations.	Billets d'adultes.	Stations.	Billets d'adultes.
Hamilton	4	Québec	1
White's Station	2	Chatham	3
Newbury	5	Walkerville	2
Mount Brydges	1	Fairfield	1
Longwoods	2	Amherstburgh	7½
Masonville	1	Ridgetown	1
Lambeth	1	Clifford	3½
Lucan	4½	Glencoe	2
Belmont	4	Dutton	6
St-Thomas	53	Pointe-Lévis	1
Port-Stanley	3	Montréal	½
Munkirk	1	Clinton	1
Toronto	20	Clandeboye	2½
Thorndale	3	Centralia	½
Forrest	2	Wingham	3½
Komoka	6	Appin	5
Ingersoll	3	Lucknow	3
Aylmer	1½	Fletcher	7
Petrolia	2	Alvinston	4
Dorchester	1	Brantford	1
Harriston	1	Sarnia	1
Hyde Park	2	Wanstead	½
Strathroy	8½	Ilderton	1
Brecon	1	Wyoming	½
Parkhill	5½	Watford	1
Essex-Centre	13½		
Iona	2	Total	217½
Charing-Cross	4		

ETAT ANNUEL du mouvement de l'immigration (arrivées et départs) à l'agence de London, Ontario, pendant les treize mois expirés le 31 décembre 1881.

Immigrants arrivés par voie du Saint-Laurent.	Arrivés par voie des Etats-Unis.	Sexe.		Enfants.	Nombre total d'individus.	Nationalités.						Autres nations.	Métiers et professions.					Destination générale.								
		Hommes.	Femmes.			Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.		Cultivateurs.	Garçons de ferme et autres journaliers.	Artisans.	Employés du commerce, etc.	Servantes.	Provinces maritimes — N.E.	Provinces maritimes — N.B.	Provinces maritimes — I.P.E.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Columbie-Britannique.	Etats de l'Est.	Etats de l'Ouest.
32	23	37	9	9	55	34	12	5	4	......	......	......	9	23	2	3	2	....	....	....	......	46	......	......	......	9
27	45	42	13	17	72	31	23	9	6	......	......	3	11	25	4	2	4	....	....	....	......	43	7	......	......	22
71	44	69	20	26	115	36	51	12	3	......	......	13	17	48	3	1	7	....	....	....	......	88	11	......	......	16
115	44	87	33	39	159	109	31	14	1	4	......	......	34	42	8	3	4	....	....	....	......	111	18	......	......	30
177	68	123	53	69	245	157	26	14	8	30	10	......	28	72	16	7	9	....	....	....	......	182	23	......	......	40
182	26	89	71	48	208	109	65	19	11	......	......	4	35	47	4	3	16	....	....	....	......	173	19	......	......	16
107	18	55	23	47	125	73	21	27	4	......	......	......	17	28	5	......	9	....	....	....	......	105	9	......	......	11
86	30	57	28	31	116	73	18	23	......	......	2	......	13	34	10	......	8	....	....	....	......	90	9	......	......	17
55	28	41	19	23	83	45	17	16	5	......	......	......	12	29	4	5	6	....	....	....	......	61	13	......	......	9
69	23	45	25	22	92	46	28	9	2	......	......	7	6	27	7	......	5	....	....	....	......	67	14	......	......	11
52	11	34	14	15	63	32	14	7	4	6	......	......	3	27	4	......	3	....	....	....	......	56	4	......	......	3
38	13	31	12	8	51	33	8	6	4	......	......	......	6	15	3	7	......	....	....	....	......	41	6	......	......	4
1,011	373	710	320	354	1,384	778	314	161	52	40	12	27	191	408	70	31	73	....	....	....	......	1,063	133	......	......	188

A. G. SMYTH,
Agent.

31 décembre 1881.

No. 10.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT A DULUTH.

(M. W. C. B. Grahame.)

Duluth, Minnesota, E.-U.,
31 décembre 1881.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus le rapport des opérations de cette agence pendant l'année 1881.

Conformément aux instructions qui m'ont été envoyées d'Ottawa, en date du 8 janvier 1880, je me suis efforcé avec tout le soin possible de diriger l'immigration des Etats de l'Ouest vers notre propre pays; et cela non-seulement à cause des instructions particulières que j'avais reçues, mais encore parce que le résultat de mes propres observations m'avait convaincu qu'une telle immigration serait d'une importance multiple pour le Manitoba et les autres provinces du Nord-Ouest canadien. Ainsi que je le disais dans mon rapport de l'année dernière, les immigrants venant des Etats de l'Ouest sont, en somme, supérieurs sous bien des rapports à ceux qui viennent de l'étranger. Ils ont confiance en eux-mêmes, se conduisent bien et sont persévérants; puis ils savent exactement ce qu'il faut faire, ainsi que la manière de s'y prendre. En un mot ils sont intelligents et habiles, et j'ai pensé qu'il ne fallait rien épargner pour s'assurer d'une pareille classe de citoyens. Autant que je l'ai pu et que mes instructions m'y autorisaient, je me suis efforcé de représenter à ceux qui paraissaient vouloir émigrer tous les avantages qu'offre notre pays, et j'ai assez bien réussi à leur persuader de s'établir sur le côté canadien de la frontière. J'ai en conséquence visité certaines parties de l'ouest de l'Etat de New-York, l'Ohio, l'Iowa, le Michigan et le Wisconsin; je me suis mêlé aux cultivateurs, leur parlant de leurs récoltes et de leurs affaires en général; je leur ai fait voir les avantages qu'ils retireraient de la qualité supérieure du sol de notre grand et fertile Nord-Ouest, et j'ai réussi à décider plusieurs d'entre eux à changer de patrie. Il m'a fallu lutter cette année contre les mêmes difficultés que l'année dernière, et dont je vous ai parlé au cours du rapport que j'ai eu l'honneur de vous faire dans le temps.

Dans chaque Etat que j'ai visité j'ai rencontré des agents de certaines compagnies de chemins de fer de l'Ouest qui répandaient à profusion des circulaires faisant connaître les avantages du pays traversé par leurs voies ferrées respectives, et offrant au colon, comme un de leurs encouragements spéciaux, une réduction du prix de son passage et de celui de sa famille, ainsi que des frais de transport de ses animaux et de ses effets de ménage.

DE L'IMPORTANCE D'OFFRIR UNE RÉDUCTION DES PRIX DE TRANSPORT.

C'est là une chose de première importance pour celui qui songe à se déplacer. Beaucoup demeurent dans leur anciens *homesteads* et y vivent péniblement d'année en année, parcequ'ils craignent les dépenses qu'un déplacement leur ferait faire. Tout ce qui a pour effet de diminuer ces dépenses fait disparaître une objection de plus à l'immigration. Je n'hésite pas à dire qu'un bon tiers d'immigrants de plus se seraient établis dans les plaines fertiles de notre pays, si j'avais pu leur offrir les mêmes avantages que leur offrent les agents des chemins de fer américains. Malgré ces difficultés, j'ai réussi par mon seul travail, à décider au moins 2,300 personnes (ainsi que l'indiquent les chiffres que j'ai déjà envoyés,) à s'établir dans les possessions britanniques. Les biens en deniers, bétail, instruments d'agriculture et effets de ménage que ces immigrants ont apportés avec eux dans le pays, atteignent une somme d'au moins $1,725,000, ce qui donne une moyenne de $750.00 pour chaque personne. Or une réduction de $10.00 ou plus pour chaque personne sur le prix de son passage est bien peu de

chose comparée à la somme que chacun apporte avec lui dans le pays, et il me semble que le gouvernement pourrait facilement autoriser ses agents à offrir cette réduction, et par là contribuer grandement à la prospérité du Canada. Ce n'est que par les moyens les plus généreux—si vous me permettez de vous faire cette observation—que vos agents pourront rivaliser avec ceux des compagnies de chemins de fer américains. Parmi ces dernières sont celles qui sont les plus libérales qui réussissent le mieux à attirer l'immigration ; et pour en donner un exemple, je citerai le succès remarquable du Col. J. B. Power, agent des terres du chemin de fer de Saint-Paul, Minneapolis et Manitoba, qui occupait précédemment la même position sur le Pacifique Nord. M. Power est l'un des plus habiles agents de terres du Nord-Ouest, et tant que le Pacifique-Nord l'a traité d'une manière libérale, et lui a donné la latitude nécessaire à l'accomplissement de ses plans, le courant d'immigration sur ce chemin a continué à grandir d'année en année. Aussitôt que ce monsieur se fût mis au service du chemin de fer de Saint-Paul, Minneapolis et Manitoba, le courant d'immigration s'est détourné, et maintanant il se dirige le long de la ligne de ce dernier chemin.

Les officiers du Pacifique-Nord s'aperçoivent maintenant que les immigrants ne leur arrivent pas en aussi grand nombre que par le passé, et ils voient qu'en permettant à une ligne rivale de leur enlever M. Power ils se sont eux-mêmes affaiblis. Tout dernièrement, l'*Argus* de Fargo a signalé cette diminution de l'immigration et l'a attribué au succès que M. Power remporte en attirant des colons sur les terres du chemin de fer qu'il représente actuellement.

UNE RUSE D'ANNONCEUR.

Le dernier plan imaginé par cet agent pour annoncer est excellent, et aura sans doute pour résultat d'augmenter l'immigration. M. Power a distribué parmi les cultivateurs de l'ouest environ 1,000 paquets de blé dur n° 1, comme échantillons du blé qui croît sur les terres que le chemin traverse, et tout cultivateur en état de juger de la bonne qualité du blé, sera porté à tenter fortune sur un terrain si favorisé. Ce n'est là qu'un des moyens adoptés par cet agent entreprenant, qui est en même temps un parfait gentleman, et j'en parle comme d'un exemple de la conduite de la compagnie qu il représente. Un des grands moyens de M. Power, est la confiance qu'il inspire à tous ceux qui ont affaire à lui. Il ne manque jamais à la parole donnée. Tant qu'il a été à la tête du département des terres du Pacifique-Nord, il s'est abstenu de toute intervention qui aurait pu tendre à détourner du Manitoba ceux qui s'y dirigeraient. Je désirerais bien sincèrement que d'autres fissent de même. En sa nouvelle qualité de Commissaire des terres du chemin de fer de Saint-Paul, Minneapolis et Manitoba, il a les mêmes succès et tient la même ligne de conduite honorable qu'au temps où il appartenait au Pacifique-Nord.

Je désirerais dire, après nombre d'observations faites au cours de plusieurs années, et une étude soigneuse des lois de l'immigration, que le gouvernement ne saurait se montrer trop libéral dans les pouvoirs qu'il délègue à ses agents. Nous avons à rivaliser avec des agents habiles et qui possèdent des pouvoirs presque illimités, et nous devrions pouvoir leur faire concurrence sur un pied à peu près égal.

IMMIGRATION D'EUROPE.

L'immigration venant d'Angleterre, d'Irlande et d'Ecosse, est plus considérable cette année qu'elle ne l'a été l'année dernière, et cela est dû sans doute en grande partie à la visite des fermiers anglais qui ont conçu une haute idée de la fertilité et de l'avenir du Manitoba, et qui, à leur retour chez eux, ont pris occasion de faire connaître les ressources de ce pays. Ça été d'une excellente politique pour le gouvernement que de faire imprimer leurs rapports et de les distribuer en aussi grand nombre, et nous en avons déjà recueilli le fruit dans l'augmentation de l'immigration venue de la mère-patrie. Il est à espérer que la visite de la délégation d'Allemagne aura autant de succès en établissant un courant d'immigration de ce pays, car le colon allemand est un élément très précieux dans une population. Ainsi qu'on le verra par

les chiffres du tableau annexé à mon rapport, l'immigration venant de la Grande-Bretagne a été cette année la plus considérable que l'on ait eue encore depuis l'établissement de cette agence.

On peut dire la même chose des immigrants arrivés des Etats-Unis par London.

BÉTAIL.

Le bétail entré au Manitoba et dans le Nord-Ouest britannique *viâ* London, vaut au moins le double de celui reçu en 1880, et on a fait plus d'efforts, en général, pour y importer des bestiaux et des chevaux des meilleures races. Le sénateur Cochrane a beaucoup fait pour encourager et favoriser chez les colons le désir de posséder du bétail de race en important lui-même quelques animaux des meilleures races pour le célèbre *Rancho Cochrane* dans le district de la rivière de l'Arc, et cet exemple sera sans doute suivi par d'autres. J'ai reçu plusieurs communications de personnes du Kentucky me demandant des renseignements sur le pays et les avantages qu'il offre pour l'élève du bétail, et j'ai indiqué le succès obtenu par M. Cochrane, comme démontrant qu'avec un soin et une attention convenables on ne peut trouver de meilleur pays pour cet objet.

Il y a aussi une autre question qui mérite d'être mentionnée et sur laquelle j'attirerai spécialement votre attention. Pendant que les Etats du Minnesota, du Dakota, de l'Iowa et de Wisconsin, étaient noyés par des pluies continuelles, le Manitoba et le Nord-Ouest britannique n'ont pas eu de pluies plus abondantes que d'habitude, ni extraordinaires. Beaucoup de blé dans les premiers Etats a été entièrement gâté ou endommagé, tandis qu'on n'a rien perdu dans les derniers. Des quantités considérables du blé qui a été envoyé des territoires que traverse le Pacifique-Nord, aux élévateurs à grains de Duluth, eût à subir un triage soigneux pendant des semaines avant qu'on pût le moudre, et beaucoup en fin de compte dût être classé dans les qualités inférieures. L'extrait suivant d'un des rares journaux du Minnesota, qui ne craint pas d'envisager les choses sous leur vrai jour, quoique écrit sous une forme burlesque, donnera une idée de l'état réel des choses dans cette terre des pluies et des poudreries :—

" PROCLAMATION À REMARQUER.

" *Poudrerie de l'île aux Oiseaux.*

" Considérant que le peuple du Minnesota a été favorisé d'une abondante récolte —(qui tiendrait dans un gobelet),—de trois à sept boisseaux, par acre, de grain tout mouillé et gâté par des pluies sans exemple jusqu'à ce jour, et

" Considérant que des millions de personnes vivent dans de misérables cabanes sur des terres hypothéquées et vendues pour acquitter les taxes, et sont dans un état voisin du dénûment, et

" Considérant que le système de pillage public inauguré en 1857 vient d'être complété par le gouverneur, la législature et la cour suprême de l'Etat en imposant au cher et bien-aimé peuple le fardeau d'une dette additionnelle et des taxes au montant de millions de dollars, et

" Considérant que des maux multiples nous assiégent de toutes parts, et que la prolongation de notre existence sur la terre ainsi que notre idole chérie la civilisation ainsi que les progrès intellectuels sont dans le plus imminent péril, et que nous tournons rapidement à la dégradation sociale générale et à la banqueroute ;

" A ces causes, ne murmurons pas contre les visites de la Divine Providence ; et, toujours reconnaissants envers notre père céleste de ses tendres sollicitudes à notre égard, choisissons un jour,—chaque jour—pour rougir de ce que nous, le peuple, ne sommes pas assez constants et fidèles à nos demeures appauvries, pour nous entendre comme un seul homme et demander à nos gouvernants un compte sévère des sacrifices qu'ils font de nos intérêts matériels, et de ce que nous ne mettons pas plus de soin et de jugement à choisir pour nous gouverner des hommes qui soient du peuple, avec le peuple et pour le peuple.

" Fait dans ce grand Etat du Minnesota en présence de champs stériles et de misérables demeures, au milieu d'un peuple humilié et découragé, en l'année 1881.

" PAR UN DU PEUPLE."

On peut se former une bonne idée de l'importance commerciale et de l'augmentation des affaires du Manitoba et du Nord-Ouest, et par la quantité des marchandises en entrepôt qui sont passées par ce port seulement, sans compter ce qui y est passé par Saint-Paul.

On en trouvera les chiffres dans mon état tabulaire, et l'on verra qu'il y a eu une augmentation très considérable dans cette classe de marchandises, comparativement aux années passées. L'augmentation de l'immigration venue de pays étranger et qui a passé par London est digne de remarque. Le chiffre s'en est élevé à 4,109, et l'on peut dire sans crainte de se tromper qu'un nombre égal s'est rendu au Manitoba et dans les provinces du Nord-Ouest par la route de Saint-Paul. On remarquera aussi que de cette immigration étrangère, celle venant des Etats-Unis est la plus considérable; et je vous indique ces chiffres avec quelque satisfaction parce qu'ils font voir les résultats de mes efforts pendant la dernière année. Autant qu'on peut le constater, 2,557 immigrants des Etats-Unis sont passés par Duluth et Saint-Paul pour aller s'établir dans les plaines de nos provinces. Le chiffre total de l'immigration venue de pays étrangers et d'autres parties du Canada, atteindra, en chiffres ronds, environ 25,000 âmes. Sur ce grand nombre de personnes qui se sont établies dans nos provinces peu se sont plaintes, et celles qui l'ont fait devaient invariablement leurs insuccès à leur propre paresse ou à leur manque d'habileté.

Je désire offrir mes sincères remercîments au secrétaire du département, M. John Lowe, pour l'aide empressée qu'il m'a donnée en toutes circonstances, ainsi que pour ses bons avis et ses sages conseils, qui m'ont été d'une valeur inestimable dans l'accomplissement de mes fonctions. De même que mes collègues, je dois aussi beaucoup à M. H. B. Small, le comptable du département, pour son obligeance et l'aide importante qu'il m'a donnée, aide qui a eu pour effet de rendre mes travaux plus faciles et à laquelle est due une grande partie du succès que j'ai obtenu. Je dois également reconnaître les faveurs que j'ai reçues de M. Joseph Hickson, administrateur du chemin de fer le Grand-Tronc, de M. William Edgar, agent général des voyageurs du chemin de fer le Grand Occidental, de M. H. C. Wentworth, agent général des voyageurs du chemin de fer le Michigan Central, ainsi que des officiers du chemin de fer de Saint-Paul et Duluth. L'obligeance de M. H. C. Kendall, agent préposé à la vente des billets de ce chemin, à Duluth, ne m'a jamais fait défaut. Les officiers du chemin de fer de Saint-Paul, Minneapolis et Manitoba, ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour faciliter le transport de nos immigrants, et principalement M. W. S. Alexander, l'agent général des voyageurs et du fret, auquel je n'ai pas demandé une seule faveur qu'il ne m'ait accordé.

Espérant que ce rapport recevra votre approbation.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. C. B. GRAHAME,

Agent d'immigration pour le gouvernement fédéral.

A l'honorable,

Ministre de l'agriculture.

NOMBRE de wagons contenant des marchandises en entrepôt et du fer pour voies ferrées, expédiés au Manitoba *viâ* le port de Duluth, pendant la saison de 1881.

Marchandises.	Fer pour voies ferrées.	Nombre total de livres.
1,180 wagons.	716 wagons.	37,934,292

VALEUR et droits sur des marchandises et du fer pour voies ferrées expédiés en entrepôt au Manitoba, *viâ* le port de Duluth, pendant la saison de 1881.

Mois.	Valeur.	Droit.
	$	$ cts.
Janvier	58,090	35,051 75
Février	55,498	40,135 18
Mai	147,001	74,431 74
Juin	269,945	150,331 43
Juillet	333,744	164,093 98
Août	484,728	276,989 92
Septembre	567,135	320,107 50
Octobre	393,670	206,722 63
Novembre	150,559	101,625 57
Décembre	72,758	136,928 65
	2,533,128	1,506,418 35

PESANTEUR des marchandises et du fer pour voies ferrées, passés par le port de Duluth et expédiés en entrepôt au Manitoba, pendant la saison de 1881, ainsi que la valeur de ces marchandises et les droits qu'elles ont payés.

Nombre total de livres.	Nombre de livres de fer pour voies ferrées.	Valeur totale.	Total des droits.
37,934,292	15,320,000	$2,533,128	$1,506,418.35

NOMBRE de têtes de bétail expédié en entrepôt au Manitoba, *viâ* le port de Duluth, pendant la saison de 1881, la valeur totale de ces animaux et le montant des droits payés.

Chevaux.	Vaches et bœufs.	Moutons.	Cochons.	Valeur.	Droit.
970	483	31	2	$131,824	$25,143.60

NOMBRE de billets d'entier parcours pour le Canada à partir de différents endroits du Canada et des Etats-Unis, par "trajet continu en chemin de fer," pendant la saison de 1881, avec 30 pour cent en sus pour les enfants, etc., ce qui donne d'aussi près que possible le nombre total de personnes venues par cette route.

Billets vendus en Canada.	Billets vendus aux Etats-Unis.	Total.	30 p. cent en sus, donnant le nombre total d'âmes.
10,181	1,820	12,001	15,601

AUGMENTATION de la population du Manitoba et des territoires du Nord-Ouest, fourni par des pays de l'étranger, pendant la session de 1881.

Sujets britanniques.	Américains.	Scandinaves.	Allemands.	Français.	Totaux.
1,121	2,757	158	42	31	4,109

N.B.—A l'exception de l'augmentation fournie par les Etats-Unis, ces chiffres comprennent les immigrants venus par Duluth *seulement*, vu qu'il m'a été impossible de découvrir l'origine des immigrants arrivant par "trajet continu en chemin de fer."

TOTAL des immigrants arrivés au Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest, pendant 9 mois de l'année 1881.

Viâ Lacs.	*Viâ* "trajet continu en chemin de fer."	Totaux.
4,061	15,601	19,662

N.B.—Je ne doute pas que les arrivées sur le territoire britannique pendant les mois d'octobre, de novembre et de décembre, porteront le chiffre de l'immigration de la saison de 1881 à 25,000 âmes.

TABLEAU des immigrants venus dans la province du Manitoba par les steamers de Collingwood, de Sarnia et des ports des Etats-Unis, pendant la saison de 1881.

Nombre d'émigrants.	Ontario.			Québec.			Provinces maritimes N.B. et N.E.			Grande-Bretagne.			France.			Allemagne.			Scandinavie.			Etats-Unis.		
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.
4,061	575	418	524	198	122	205	55	61	60	423	319	379	10	8	13	19	6	17	57	38	63	222	98	71

WM. C. B. GRAHAME,
Agent d'immigration du gouvernement fédéral.

No. 11.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION A EMERSON.

(M. J. E. TETU.)

AGENCE D'IMMIGRATION DU CANADA,
EMERSON, MANITOBA, 31 décembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel des opérations de cette agence.

Je suis heureux de constater que l'immigration de cette année a été sans contredit la plus considérable que l'on ait eue ici depuis que cette province fait partie de la Confédération.

Les grands capitaux qui ont été placés en ce pays, et ce principalement sur des terres propres à la culture, sont une preuve évidente qu'on ne considère plus le Manitoba comme une province en dehors du Canada; au contraire, la fertilité de son sol et les avantages qu'il offre à toutes les classes de la société se font de plus en plus connaître tous les jours à l'étranger. Les délégués des différents pays qui ont visité le Manitoba et le Nord-Ouest, et qui en ont invariablement fait des rapports favorables, ont grandement contribué à l'immigration étrangère.

Pendant les années passées, la province d'Ontario nous a fourni plus d'immigrants que toute autre province ou pays; mais j'ose dire que le temps n'est pas éloigné où le contingent venant d'Europe deviendra le plus considérable. Les provinces de Québec, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard ont aussi montré, par l'immigration qui en est venue, qu'elles appréciaient les avantages que le pays leur offre, et cette immigration augmentera sans aucun doute chaque année.

Ainsi qu'on le verra par le tableau ci-annexé, l'immigration venant des Etats-Unis, a été beaucoup plus considérable qu'on ne s'y attendait. La plus grande partie de ces émigrants sont venus des Etats du Massachusetts, du Vermont et du Michigan.

Plusieurs familles canadiennes qui sont débarquées au Dakota et dans le Minnesota pendant la dernière saison, après avoir étudié le pays pendant un certain temps, ont traversé la frontière à quelques 150 milles à l'ouest, et se sont établies dans le voisinage du district de la Montagne de la Tortue (*Turtle Mountain*); mais je ne puis en donner le nombre exact, n'ayant pas visité cette partie du pays pendant l'automne.

La colonie des Mennonites dans le sud du Manitoba fait de rapides progrès. De trois à quatre cents familles ont quitté pendant la saison la colonie de la rivière du Rat (*Rat River*) pour venir sur cette réserve.

Je n'ai pas l'intention d'inclure dans ce rapport la statistique relative à la réserve des Mennonites ou à tout autre centre florissant, ainsi que je l'ai fait les années passées, car le recensement fait pendant l'année fournira au département plus de renseignements qu'il ne me serait possible d'en donner.

La construction du chemin de fer canadien du Pacifique et ses autres lignes de chemin de fer a développé et continuera de développer le pays et d'aider l'immigration d'une manière si extraordinaire qu'il est impossible de dire actuellement ce que réserve l'avenir.

IMPORTATION DE BÉTAIL.

L'importation du bétail de race pure augmente d'une manière étonnante.

Il est vrai que notre herbe de prairie ne vaut pas celle des townships de l'Est et d'autres endroits du Canada, mais elle gagne en quantité ce qui lui manque

en qualité, et c'est là pour les cultivateurs un grand encouragement à s'occuper plus ou moins de l'élève du bétail, vu qu'ils n'ont qu'à couper cette herbe et à la mettre en meules.

La demande du bois de construction, malgré les importations considérables qui ont eu lieu et la grande quantité qui a été manufacturé dans le pays, est si forte que les prix sont toujours élevés. La fabrication de la brique prend toutefois de plus grandes proportions.

Les artisans et les journaliers ont eu des gages très élevés pendant cette saison.

On a aussi grand besoin de servantes, et leurs gages varient de $3 à $20 par mois.

En vue de la forte immigration à laquelle on s'attend l'année prochaine, on devra prendre des mesures pour donner plus de commodités aux immigrants.

Il m'est impossible de constater la valeur des effets apportés par les immigrants, vu que la plupart d'entre eux traversent Winnipeg avec ces effets sous plombs et cadenas de la douane.

Comme il n'y a pas de bureau des terres ici, il nous faut absolument des guides pour pouvoir faire convenablement l'ouvrage de cette agence. A ce propos je puis mentionner les services précieux que m'ont rendus MM. D. C. Woodman et J. F. Tennant,—services qui m'ont beaucoup aidé à remplir mes fonctions pendant l'année.

M. C. W. B. Grahame, dont le poste est à Duluth, se rend très utile aux immigrants qui arrivent par la route des lacs, et sert d'intermédiaire entre Duluth et Emerson.

En terminant ce rapport je désire remercier l'habile secrétaire du département de l'agriculeure de l'aide qu'il m'a donnée par ses bons avis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. E. TÊTU,

Agent d'immigration pour le gouvernement fédéral.

A l honorable ministre de l'agriculture.

ETAT annuel des immigrants arrivés à l'agence d'immigration d'Emerson pendant l'année expirée le 31 décembre 1881.

Mois.	Nombre d'arrivants *viâ* le Saint-Laurent.	Nombre d'arrivants *viâ* les Etats-Unis.	Nombre total d'âmes.	Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Provinces maritimes.	Canadiens-français.	Canadiens.	Américains.	Observations.	
Janvier	....	425	425	23	....	....	....	25	49	309	19	A déduire du nombre total d'âmes	27,212
Février	....	616	616	....	....	....	....	53	70	447	46	17 pour 100 pour la population flottante	4,626
Mars	....	2,398	2,398	87	....	....	22	....	....	1,889	400		
Avril	....	2,211	2,211	178	50	102	....	....	107	1,689	85	Ce qui laisse un nombre total d'immigrants s'élevant à	23.586
Mai	539	2,428	2,967	382	106	32	15	33	196	2,166	37		
Juin	484	2,270	2,754	248	66	160	10	31	53	2,069	117		
Juillet	417	2,159	2,576	151	66	98	....	28	102	1,906	225		
Août	531	2,445	2,976	253	75	170	33	139	195	1,851	260		
Septembre	376	2,562	2,938	227	97	52	....	79	183	2 125	175		
Octobre	356	2,856	3,212	198	61	97	....	58	50	2,507	241		
Novembre	172	2,117	2,289	117	37	18	....	161	8	1,677	271		
Décembre	109	1,741	1,850	73	....	36	....	286	15	958	482		
Total	2,984	24,228	27,212	1,937	558	765	80	893	1,028	19,593	2,358		

J. D. TETU,

Agent d'immigration pour le gouvernement fédéral.

EMERSON, 2 janvier 1882.

No 12.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION A WINNIPEG.

(M. Wm. Hespeler.)

Bureau d'immigration,
Winnipeg, 31 décembre 1881.

Monsieur,—J'ai l'honneur de soumettre, pour votre information, mon rapport pour l'année courante ainsi que deux tableaux, dont l'un indique le nombre approximatif des immigrants arrivés à Winnipeg et l'autre le nombre d'immigrants qui ont été reçus aux maisons d'immigration du gouvernement pendant l'année 1881.

Ainsi qu'on peut le voir par mes états mensuels, l'immigration a été plus considérable que pendant toute autre année précédente, et s'est composée entièrement d'une excellente classe de cultivateurs, dont les ressources étaient suffisantes pour leur permettre de se procurer les choses nécessaires à leur établissement sur des *homesteads*, et, pour un grand nombre d'entre eux, sur des fermes améliorées.

L'endroit qu'ont choisi ces dernières personnes s'est trouvé la plupart du temps dans un rayon de quelques 80 milles de Winnipeg, et dans le voisinage des lignes de chemin de fer en exploitation.

Une partie considérable de l'immigration de cette année a suivi la marche des lignes de chemins de fer, et l'on a vu surgir des établissements presque aussi vite que les rails ont pu être placés sur le sol.

Les avantages qu'offre le transport par chemin de fer ont surtout cela de remarquable, que là où l'immigrant ne parvenait, autrefois, qu'après plusieurs semaines d'un voyage très pénible, il peut se rendre aujourd'hui dans l'espace de quelques jours et avec tout le confort désirable. Les facilités seront encore plus grandes quand le gouvernement aura ouvert à Winnipeg le bureau principal des terres, où tout immigrant désireux de s'établir pourra obtenir, avant son départ de la ville, les informations nécessaires sur les *homesteads* des bureaux de terres de tous les autres districts de la province et des territoires.

La construction de lignes de chemin de fer qui a été commencée sur une échelle si considérable pendant l'année, en même temps que les diverses industries qui ont pris naissance dans cette ville florissante et dans d'autres villes de la province, font que maintenant on a besoin d'une nouvelle classe d'immigrants—je veux parler des journaliers et des artisans—pour lesquels jusqu'à cette année il n'y avait pas de places. Il m'est bien agréable d'avoir à faire rapport de ce nouvel état de chose, car pendant les années précédentes il me fallait continuellement déconseiller cette classe d'immigrants.

Une des classes d'immigrants qui nous sont venus cette année comprenait de grands éléveurs de bestiaux, et cette immigration est d'une importance considérable, d'autant plus que le Nord-Ouest est si favorable au développement de cette industrie.

Il nous est aussi arrivé un grand nombre de capitalistes qui ont fait de ce pays leur patrie et y ont placé leur argent.

Le système de drainage adopté par le gouvernement provincial a été d'un grand avantage aux localités qui avaient déjà été en partie colonisées, et par ce moyen on a changé des milliers d'acres de terres qu'il était impossible de cultiver en des terres arables de première qualité.

La moisson de cette année a été très abondante et l'on évalue la moyenne du blé à 23 boisseaux par acre de terre.

Autant que je l'ai pu, j'ai recueilli des informations sur la quantité des différentes

sortes de grains récoltés dans la province, laquelle est comme suit, savoir :—Blé, 2,000,000 de boisseaux ; orge, 380,000 boisseaux ; avoine, 3,000,000 de boisseaux ; graine de lin, 40,000 boisseaux ; pommes de terre, 450,000 boisseaux.

Un bureau de statistique que le gouvernement provincial pouvait établir à peu de frais, serait d'un grand avantage.

Les renseignements qu'ont pu recueillir Son Excellence le marquis de Lorne ainsi que sir A. G. Galt lorsqu'ils ont visité cette province et es territoires du Nord-Ouest ont été si habilement décrits et présentés au public, que tout rapport qu'en ma qualité d'agent je pourrais vous soumettre serait bien incomplet, non seulement au point de vue de la statistique mais encore des informations en général, comparativement aux leurs.

Le nombre immense de lettres demandant des renseignements, que je reçois constamment de la Grande-Bretagne et de l'Europe, indiquent que l'immigration, cette année, dépassera celle de deux des années précédentes prises ensemble, et que la saison commencera certainement six semaines au moins plus tôt qu'à l'ordinaire.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

Wm. HESPELER, *agent.*

A l'honorable ministre de l'agriculture.

NOMBRE d'immigrants qui ont reçu asile pendant la campagne de 1881 à la station du gouvernement, Winnipeg, et leur pays d'origine.

Mois.	Canada.	Gr'de Bretagne.	Etats-Unis.	Allemagne.	Norvège et Suède.	Hongrie.	Total.
Avril	143	30	....	....	....	....	173
Mai	128	162	....	3	....	....	293
Juin	94	58	....	....	....	....	152
Juillet	53	160	....	2	....	....	215
Août	42	74	....	....	....	....	116
Septembre	110	83	....	....	....	....	193
Octobre	38	62	4	....	13	8	104
Novembre	6	28	....	....	....	....	55
Décembre	....	8	....	....	....	....	8
Total	614	665	4	5	13	8	1,309

NOMBRE approximatif d'immigrants arrivés à Winnipeg, durant l'année 1881.

Mars	850
Avril	1,250
Mai	1,700
Juin	1,870
Juillet	1,500
Août	900
Septembre	1,200
Octobre	2,300
Novembre	300
Décembre	150
Total	12,020

Chiffre approximatif du numéraire apporté par les immigrants, autres que les immigrants canadiens $150,000

do do do do 20,000

No. 13.

RAPPORT CONCERNANT LES PRODUITS RÉCOLTÉS PAR LES MENNONITES.

(M. JACOB Y. SHANTZ.)

BERLIN, 8 décembre 1881.

CHER MONSIEUR,—J'ai pensé que vous aimeriez peut-être à connaître la quantité des produits récoltés cette année par les Mennonites, à l'endroit appelé établissement de Pembina. (Ceux de l'établissement de la rivière au Rat, qui sont environ une fois et demie aussi considérable, ne sont pas compris dans ces chiffres, vu que l'on ne m'en a pas donné les quantités) :—

211,743	boisseaux	de blé.
1,317	do	de seigle.
67,162	do	d'orge.
115,164	do	d'avoine.
56,842	do	graine de lin.
35,050	do	pommes de terre.

Tel est l'état que m'a transmis le secrétaire des Mennonites.

Je demeure, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JACOB Y. SHANTZ.

L'honorable
Ministre de l'agriculture.

No. 14.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT VOYAGEUR D'IMMIGRATION.

(M. John Sumner.)

Carleton Place, 31 décembre 1881.

Monsieur,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel, et de dire que conformément à vos instructions, j'ai été, cette année, au-devant des passagers des divers paquebots-poste à Québec et à Halifax. J'en ai pris sous mes soins, à Québec, 14,511, que j'ai conduits—à l'exception de deux—à Toronto; et, à Halifax, 1,479, que j'ai conduits à Montréal. 45 steamers nous ont amené ces émigrants, pour lesquels j'ai dû parcourir 55,432 milles.

Des passagers d'entre-pont ci-dessus, environ 400 ayant tous des moyens pécuniaires considérables, sont allés au Manitoba; tous les autres—à destination des provinces de Québec et d'Ontario—quoique pauvres pour la plupart, étaient des hommes forts, solides et susceptibles de devenir de bons colons.

Aux Tanneries et ailleurs on leur a procuré de bons rafraîchissements en quantité suffisante.

La saison ne s'est pas passée sans quelques accidents; deux immigrants ont été tués, je pourrais dire, à cause de leur insouciance et parce qu'ils ne voulaient pas rester tranquilles sur le convoi.

Maintenant que j'ai rendu compte des détails généraux, j'attire l'attention du département sur la nécessité de pourvoir les wagons des convois d'immigrants (comme le sont ceux des autres convois de voyageurs) d'attaches Miller, ce qui ferait disparaître en grande partie le danger qu'il y a à passer d'une voiture à l'autre. Les émigrants ne sauraient se tenir tranquilles, et de fait il est impossible de les forcer à garder leurs places, en sorte que l'espace de près de deux pieds qui sépare les wagons est une source de très grand danger.

Je dois également faire remarquer au département la nécessité de donner une plus grande vitesse aux convois d'émigrants.

Sur l'Intercolonial le convoi d'émigrants met en moyenne, pendant l'hiver, 42 heures pour se rendre d'Halifax à Montréal, et ceux du Grand Tronc sont aussi très lents.

Les officiers de ces deux chemins sont d'ailleurs très courtois et obligeants, et les conducteurs ainsi que les serre-freins font tout leur possible pour mettre les émigrants à leur aise.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN SUMNER,

Agent voyageur d'immigration.

A l'honorable ministre de l'agriculture.

No 15.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT VOYAGEUR D'IMMIGRATION.

(M. A. O. KELLAM.)

COMPTON, 31 décembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant :

Pendant l'année qui vient de s'écouler je me suis trouvé à l'arrivée de treize paquebots-poste à Halifax, et j'ai conduit sans encombre à Montréal leurs passagers émigrants (au nombre de 784), dont la plupart se rendaient dans les provinces de l'ouest. L'été dernier, je me suis trouvé avec M. Sumner à l'arrivée de tous les paquebots-poste à Québec, ainsi qu'à celle d'un grand nombre des divers navires qui ont amené des émigrants. Je n'ai pas tenu compte de leur nombre, vu que cela se trouvera au rapport de M. Stafford. Les émigrants, pour la plupart domestiques et laboureurs (et dans le fait les émigrants de langue anglaise venus pendant l'année), se sont trouvés en général de beaucoup supérieurs à ceux des années précédentes ; ils sont pleins d'animation et d'espérance et feront sans doute des colons de première classe. Il n'est encore jamais arrivé d'accident sur mon convoi, et je n'ai eu aucun trouble avec les gens confiés à mes soins. Un grand nombre d'entre ces derniers avaient de l'argent en abondance, mais j'ai été obligé d'aider à d'autres, principalement entre Halifax et Québec. Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. O. KELLAM,

Agent voyageur d'immigration.

L'honorable ministre de l'agriculture.

No 16.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT DE COLONISATION DU MANITOBA.

(M. C. LALIME.)

WORCESTER, Mass., 31 décembre 1881.

MONSIEUR,—Le rapport concernant les opérations de cette agence pour 1881, bien que moins brillant que ceux de 1876 et 1877, est cependant très encourageant.

L'intérêt dans la colonisation de la province du Manitoba, qui s'était relâché jusqu'à un certain point pendant deux ans, à cause de la reprise des affaires, commence maintenant à revivre.

Le nombre des immigrants a été plus grand en 1881 qu'en 1880 et 1879.

Dans l'espace de deux mois j'ai reçu plus de demandes de renseignements que je n'en avais reçues pendant les huit mois précédents, et tout me porte à croire qu'en avril prochain nous verrons un grand nombre de familles partir pour le Manitoba.

Dans les centres où les manufactures fournissent aux ouvriers leurs moyens d'existence, un grand nombre de familles ont, dans les deux dernières années, refait leur petit trésor domestique, diminué par la crise financière et industrielle qui a causé tant de dommage en 1873, 1874, 1875 et 1876 ; et ces familles, ayant plus d'argent à mettre pour obtenir un établissement d'agriculture, sont plus à même de profiter des avantages offerts par le Manitoba.

Ce mouvement de colonisation canadienne commande une attention qui prouve son importance et l'influence de ses résultats.

Dans une enquête instituée à Boston, le 25 octobre dernier, à la Chambre de l'Etat, par le bureau de statistique du Massachusetts, le colonel Wright, président du bureau, a parlé du mouvement et exposé les effets qu'il produisait sur les manufactures ; c'est là une précieuse réclame pour la colonisation du Manitoba, car les journaux importants de Boston ont publié au long le procès-verbal de l'enquête, et un rapport officiel en a été présenté à la législature de l'Etat.

Le nombre des immigrants qui ont quitté les Etats de l'Est pour le Manitoba et à qui j'ai procuré moi-même des billets de passage, est de 206 ; mais j'ai aussi constaté que de plusieurs centres, tels que Cohoes, N.-Y., Marlboro' et Fitchburg, Mass., et Mechanicsville, Conn., sont parties, à mon insu, pour le Manitoba, plusieurs familles qui ont pris la route de New-York, bien que ce ne soit en aucune manière le chemin le plus court.

Dans les circonstances présentes, les opérations de cette agence sont, à mon avis, d'une nature encourageante ; et je crois que l'année prochaine la Nouvelle-Angleterre nous fournira plusieurs centaines de colons pourvus d'un certain capital et en état de bien réussir dans le Manitoba.

Avant de terminer, je dois dire un mot de la satisfaction manifestée par tous nos colons qui ont quitté les états de l'Est pour aller s'établir dans la province ; les lettres que nous recevons d'eux disent que le Manitoba est la vraie terre promisse pour toute personne ayant la moindre aptitude pour l'agriculture.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CHARLES LALIME,

Agent spécial.

L'honorable ministre de l'agriculture.

No 17.

RAPPORT SUR L'IMMIGRATION DANS LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

(M. JOSEPH TRUTCH.)

VICTORIA, C.-B.,
15 décembre 1881.

MONSIEUR,—A la réception de votre télégramme du 17 ultimo, demandant un état du "nombre approximatif des personnes non canadiennes arrivées cette année dans cette province, y compris les bras pour les chemins de fer," j'ai prié l'officier en chef du recensement, de s'efforcer d'obtenir le renseignement désiré en s'adressant au percepteur des douanes dans les différents ports d'entrée de la Colombie britannique et autrement.

C'est ce que ce monsieur a fait, et il a renfermé dans le tableau ci-joint le résultat de ses recherches, dont je vous ai télégraphié ce jour la substance.

Cet état ne comprend pas les immigrants rentrés dans la province par la frontière sud, car leur nombre ne pourrait former qu'un item peu considérable; et bien qu'il soit sans doute entré dans la Colombie britannique un nombre de personnes quelque peu plus grand que ne l'indique le tableau, cependant, en somme, je crois que l'état en question se rapproche très étroitement de la réalité.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOSEPH TRUTCH.

L'honorable ministre de l'agriculture.

ÉTAT.

NOMBRE approximatif des arrivées de l'étranger dans la province de la Colombie-Britannique, du 1er janvier au 29 novembre 1881.

——	Hommes.	Femmes.	Sexe non établi.	Totaux.
PORT DE VICTORIA.				
Blancs	1,791	581	1,827	4,199
A déduire, canadiens	552	223	24	799
Restes indiquant arrivées de blancs, non canadiens	1,239	358	1,803	3,400
Chinois	1,622	1	21	1,644
Total, non canadiens	2,861	359	1,824	5,044
PORT DE NEW-WESTMINSTER.				
Non canadiens	....	....	599	599
PORT DE NANAIMO.				
Blancs, non canadiens	24	11	15	50
PORT DE GLENORA.				
Chinois	22	....	....	22
Total	2,907	370	2,438	
Grand total	....	....	....	5,715

G. W. McKAY,
Officier en chef du recensement.

VICTORIA, C.-B.,
15 décembre 1881.

No. 18.

RAPPORT SUR LA STATION DE QUARANTAINE DE LA GROSSE-ILE.

(Frédérick Montizambert, M. D.)

Grosse-Ile, Québec, 31 décembre 1881.

Monsieur,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel pour l'année 1881.

La barque —*Tylde*, patron Dart—partie de Bahia le 2 mai, est entrée dans le port le 9 juin pour subir l'inspection médicale. Au dire du capitaine, Bahia était infectée de la fièvre jaune pendant que son navire y prenait un chargement.

La barque *Alice*—patron Gagnon—partie des Barbades le 31 mai, est entrée dans le port le 25 juin pour subir l'inspection médicale ; les Barbades étaient infectées de la fièvre jaune pendant que cette barque s'y trouvait.

Ces deux bâtiments sont les seuls qui aient demandé à subir l'inspection médicale à la station de quarantaine de la Grosse-Ile, pendant l'année.

J'ai l'honneur de vous demander d'examiner s'il ne serait pas temps de reviser les règlements de quarantaine.

Ces règlements ont été faits il y a plus de trente ans, alors que tous les émigrants prenaient passage sur des voiliers, et ils n'ont pas encore été modifiés pour faire face aux besoins de l'époque actuelle.

D'un côté, les règlements obligent chaque bâtiment qui arrête à la station de la quarantaine et déclare l'existence d'une maladie contagieuse à bord (quelque légère que soit cette maladie), de débarquer tous ses passagers d'entre-pont et aussi de se désinfecter. Maintenant que la vapeur a remplacé les voiles, la rigueur même de ce règlement semble faire échouer le principal objet de toutes lois de quarantaine, qui est de faire débarquer ceux qui sont réellement infectés de maladies contagieuses.

D'un autre côté, le maximum de l'amende—$400—pour contravention aux lois de quarantaine, est trop insignifiant pour qu'un armateur s'en occupe, même dans le cas où il ne s'agirait que d'une simple détention d'un seul jour à la station.

Ces deux choses—la rigueur aveugle des règlements, et l'amende est insuffisante en cas d'infraction—sont cause, suivant moi, que pendant les dernières années l'on a sans doute éludé les lois de quarantaine. Des officiers qui occupent une position éminente au service de puissantes compagnies de steamers m'ont avoué franchement que—bien qu'ils ne seraient que trop contents de débarrasser leurs bâtiments des personnes réellement affectées de maladies contagieuses en les débarquant à la station de quarantaine, cependant il ne veulent pas s'exposer à ce que les steamers soient retenus pour y être désinfectés. "Et ainsi," ajouta l'un d'eux, "nous avons donné ordre à nos capitaines de se rendre, tout droit à Québec sans se présenter à la station de quarantaine, quelle que soit la maladie à bord."

Même en forçant chaque navire à subir une inspection médicale à Québec on ne réussirait pas à vaincre les difficultés actuellement existantes, car l'objet devrait être d'empêcher que les maladies contagieuses n'arrivent jusque dans les grands centres, et de faire en sorte que les personnes affectées de ces maladies soient débarquées et isolées à la station de quarantaine.

Dans ce but (qu'il est évidemment très-important de poursuivre), je suggérerais que les règlements fussent amendés de façon à comprendre l'un des deux plans suivants, dont le premier est celui qui, naturellement, me paraît préférable, savoir :

Soit, 1°. Obliger tout bâtiment remontant le Saint-Laurent à se présenter à la station de quarantaine de la Grosse-Ile pour subir l'examen médical ; ne permettre à aucun navire d'entrer à la douane, à Québec ou à Montréal, sans une patente de santé

livrée par le médecin -surintendant de la Grosse-Ile; et, pour les contraventions aux lois de quarantaine, décréter l'emprisonnement pur et simple pendant six mois, contre le pilote ou le capitaine coupable de telles contraventions, sans leur laisser la faculté de purger la sentence au moyen d'une amende.

Ou, 2°. Obliger tout navire remontant le Saint-Laurent, et à bord duquel il y a, ou il y a eu, aucun cas de maladie contagieuse, ou aucun décès, ou qui arrive d'aucun port infecté, à se présenter à la station de quarantaine de la Grosse-Ile pour subir l'inspection médicale; obliger tout navire remontant le Saint-Laurent à donner avis de son arrivée au médecin du port, à Québec, dans le but de subir l'inspection, forcer le médecin du port de Québec à renvoyer immédiatement à la station de quarantaine tout bâtiment de la classe de ceux qui sont obligés d'y donner avis de leur arrivée—ainsi que ci-dessus—et qui se rendra à Québec sans l'avoir fait; ne permettre à aucun navire d'entrer à la douane sans une patente de santé livrée par le médecin du port de Québec; et, pour les contraventions aux lois de quarantaine, décréter l'emprisonnement pur et simple pendant six mois contre la personne coupable de telles offenses, sans lui laisser la faculter de purger sa sentence par une amende.

En même temps—vu le peu de durée des voyages maintenant faits par les bâtiments à vapeur, le perfectionnement des mesures sanitaires à bord et, comme conséquence, le danger moins grand que courent les passagers, l'équipage et le chargement—je recommanderais que les règlements actuels concernant le débarquement et la mise en quarantaine des passagers bien portants, ainsi que la désinfection du navire même, ne fussent conservés que pour les maladies contagieuses les plus graves, étrangères ou à peu près au pays, telles que le choléra, la fièvre jaune, le typhus et la petite vérole, lorsque ces maladies seront graves et répandues. Pour les maladies contagieuses moins graves, telles que la rougeole, la fièvre scarlatine et autres non-mentionnées ci-dessus, et même pour un cas ou deux de petite vérole lorsqu'ils auront été soigneusement isolés à bord et qu'on aura eu recours aux moyens de désinfection, il pourrait suffire de débarquer les malades et leurs serviteurs personnels à la station de quarantaine, en laissant le navire et les autres passagers continuer leur route.

Avec de pareilles modifications, les paquebots-poste canadiens mêmes que les règlements exemptent de toute quarantaine, pourraient y être soumis sans inconvénient, vu que les malles sont maintenant débarquées à Rimouski plusieurs heures avant que les navires passent à la station de quarantaine.

Pas un seul cas de maladie n'a été déclaré à la station de quarantaine cette année, tandis que l'arrivée à Québec de bâtiments ayant des cas de maladies contagieuse à bord est devenue un sujet de commentaires pour tout le monde et de critique dans les journaux.

Je conseillerais donc respectueusement, mais très instamment, de prendre les précautions que je suggère aujourd'hui, ou telles autres qui pourront vous paraître le mieux appropriées pour empêcher, au moins, qu'aucun cas réel de maladie contagieuses ne dépasse la station de quarantaine et ne pénètre jusque dans les grands centres de population, à Québec, à Montréal ou ailleurs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

FRÉDÉRIC MONTIZAMBERT, M.D., Edim.,

Médecin surintendant.

L'honorable ministre de l'agriculture.

Station de quarantaine, Grosse-Ile.

Tableau analytique des dépenses pour l'exercice, 1880-81.	$ cts.	$ cts.
Appointements du personnel	4,858 66	
Approvisionnements généraux	1,351 00	
Médecines et médicaments	74 65	
Impressions et papeterie	85 83	
Service de bateau à vapeur	1,[illegible]00 00	
Dépenses imprévues	35 16	
		8,305 30
Tableau analytique des dépenses, semestre, jusqu'au 31 *décembre* 1881.		
Appointements du personnel	3,174 93	
Approvisionnements généraux	517 31	
Médecines et médicaments	....	
Impressions et papeterie	5 75	
Service de bateau à vapeur	900 00	
Dépenses imprévues	461 50	
		5,059 49
Tableau analytique des dépenses, année civile, 1881.		
Appointements du personnel	4,858 66	
Approvisionnements généraux	1,582 69	
Médecines et aide médical	62 95	
Impressions et papeterie	77 18	
Service de bateau à vapeur	1,200 00	
Dépenses imprévues	707 49	
		8,488 97

FREDERICK MONTIZAMBERT, M.D., Edin.,
Médecin surintendant.

No. 19.

RAPPORT ANNUEL DE LA STATION DE QUARANTAINE D'HALIFAX.

(W. N. WICKWIRE, M.D.)

HALIFAX, 31 décembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport de quarantaine de cette station pour l'année 1881.

Bien que ce port n'ait pas vu un grand nombre de cas de maladies cette année, il en est plusieurs cependant qui ont exigé l'isolement et un traitement de quarantaine.

Le 8 mars, le bâtiment à vapeur *Alpha*, venant des Antilles par la voie des Bermudes, arriva avec son premier commis des vivres affecté de la petite vérole. Le malade fut transporté à la station de quarantaine, et les précautions ordinaires furent prises avant que le navire reçût la permission de quitter son mouillage, le patient se rétablit ensuite assez promptement et quitta l'île.

Le 14 mars, le brigantin *Emma L. Shaw* parti de New-York à destination de Séville, en Espsgne, s'arrêta ici pour compléter son équipage, vu qu'il avait perdu un de ses hommes par maladie et que la mer en avait emporté un autre. La maladie dont était mort le premier ayant été reconnue à ne pouvoir s'y méprendre comme étant la petite vérole (d'après la description qu'en fit le capitaine), le navire fut retenu en quarantaine le nombre de jours nécessaire, puis relâché lorsqu'on vit qu'aucun nouveau cas ne se déclarait.

Le 30 mai, le bâtiment à vapeur *Australia*, de la ligne Anchor, arriva de Londres avec son second affecté de la petite vérole. Le malade fut transporté à l'hôpital, le navire nettoyé et purifié et l'équipage vacciné, et le steamer reçut la permission de débarquer son chargement. Le patient se rétablit après une convalescence assez longue.

Le 7 juin, la barque *Kate Melick* partie de New-York pour Liverpool, se dirigea vers ce port parce que l'un des hommes de son équipage était attaqué de la petite vérole. Cet homme mourut pendant que le bâtiment remontait le port, et son corps fut enterré dans l'île Lawlor. Après avoir fait nettoyer et purifier le navire en la manière ordinaire, je recommandai au capitaine de rester en quarantaine pendant quinze jours. Le 16, deux autres hommes de l'équipage tombèrent malades et furent transportés à la station de quarantaine. Le 18 juin un autre homme fut attaqué de la petite vérole et fut aussi transporté à la station. L'un de ces malades mourut; les autres se rétablirent parfaitement. Aucun autre cas ne s'étant déclaré, le bâtiment fit voile pour Liverpool le 27 juin.

La fièvre jaune a fait des ravages considérables, pendant l'année, dans un grand nombre des îles des Antilles, mais aucun cas de cette maladie n'a été signalé ici malgré le grand commerce qui se fait avec ces îles.

Les précautions ordinaires ont été prises à l'égard des passagers de steamers et autres navires en général.

Les bâtiments situés sur l'île Lawlor ont grandement besoin d'être peinturés à l'extérieur, et l'on devrait voir à ce que cela fût fait avant qu'il s'écoule une autre année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. N. WICKWIRE, M.D.,

Médecin visiteur.

L'honorable ministre de l'agriculture.

No. 20.

RAPPORT ANNUEL DE LA STATION DE QUARANTAINE DE SAINT-JEAN, N.-B.

(W. S. HARDING, M.D.)

SAINT-JEAN, N.-B., 30 décembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport au sujet de cette station pour l'année civile finissant le 31 décembre 1881.

Cette année nous nous sommes trouvés dans la nécessité de ne retenir qu'un seul navire en quarantaine, savoir le *Charles B. Kenney*, arrivé ici le 30 juin et dont le capitaine était alors très malade du typhus. Le patient s'est définitivement rétabli après avoir été transporté à l'île aux Perdrix.

Des autres navires qui sont arrivés ayant de la maladie à bord, aucun n'a été retenu que celui dont je viens de parler. Les devoirs de ma charge, pendant l'année, ont donc été principalement de déterminer si les maladies à bord des bâtiments étaient contagieuses ou non, et de faire les recherches ordinaires qui ont amené le résultat ci-haut.

Le nombre des décès arrivés en mer, à bord des navires qui sont venus dans ce port pendant l'année, a été moins grand que de coutume.

En permettant que des corps morts fussent rapportés de l'étranger, on eut soin d'exclure ceux des personnes mortes de maladie contagieuse. Toutefois, permission fut donnée dans certains cas où l'on démontra que ces corps étaient renfermés dans des cercueils hermétiquement clos.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

W. S. HARDING, C.C.M.R., Angl.,

Médecin surintendant.

L'honorable

Ministre de l'agriculture.

No. 21.

RAPPORT ANNUEL DE LA STATION DE QUARANTAINE DE PICTOU, N. E.

(HENRY KIRKWOOD, M.D.)

STATION DE QUARANTAINE,
PICTOU, N.E., 31 décembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport pour l'année 1881.

Je suis en position de dire qu'il n'y eut cette année aucun cas de maladie exigeant la mise en quarantaine à cette station,—ce qui est très remarquable, vu l'augmentation de la navigation.

Je dois aussi faire rapport que les deux bâtiments sont en bon état, et qu'à un moment donné on pourrait les occuper immédiatement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
HENRY KIRKWOOD, M.D.,
Médecin surintendant.

L'honorable
Ministre de l'agriculture.

No. 22.

RAPPORT ANNUEL DE LA STATION DE QUARANTAINE DE CHARLOTTETOWN, ILE DU PRINCE-EDOUARD.

(Wm. Hamilton Hobkirk, M.D.)

Station de quarantaine,
Charlottetown, I.P.E., 31 décembre 1881.

Monsieur,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant pour l'année 1881 :—

——— Daniels, garçon de cabine à bord du *Shamrock*, fut admis à l'hôpital de la quarantaine le 11 mai, après que l'équipage eut abandonné le navire ; ce garçon souffrait d'une forte attaque de diphtérie. Il fut relâché le 19.

John Pughe, second de la barque *Marion*, venant de la Georgie, E.-U., fut admis à l'hôpital le 3 juin ; cet homme était affecté d'une fièvre contractée pendant le voyage. Ayant échappé à la maladie il fut relâché le 24, et bien qu'encore faible à cette époque il était convalescent.

Ce sont les seules personnes qui aient été admises à l'hôpital pendant l'année. Il y a eu un peu plus de maladie que de coutume, principalement des affections dues à un temps extraordinairement humide.

Le soin et les précautions ordinaires ont été pris à l'égard des bâtiments arrivant à ce port ; mais, ainsi que je l'ai déjà dit, le gouvernement local ayant supprimé le personnel du service des signaux, la responsabilité est plus grande.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WM. HAMILTON HOBKIRK, C.L.C.R., Angl.

Médecin surintendant.

L'honorable
Ministre de l'agriculture.

No. 23.

RAPPORT ANNUEL DU MÉDECIN VISITEUR, PORT DE QUÉBEC.

(A. Rowand, M.D.)

QUÉBEC, 31 décembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel comme médecin visiteur du port de Québec pour la dernière saison, depuis le commencement jusqu'à la fin de la navigation.

Vingt-neuf mille sept cent soixante-dix-sept immigrants et passagers furent débarqués à ce port, et je suis heureux de dire qu'il n'y eut parmi eux aucune maladie sérieuse, ni épidémie d'aucune sorte; au contraire, la plupart étaient en bonne santé et dans d'excellentes dispositions.

Une seule personne affectée de la variole bénigne, mais qui s'était tout à fait rétablie avant d'arriver, fut amenée par le bâtiment à vapeur *Grecian*; comme toutes les précautions avaient été prises pour tenir le navire net et isoler le patient, je fis transporter soigneusement ce dernier à l'hôpital de la marine et des émigrés, et permis au bâtiment de continuer sa route après qu'il eut été parfaitement nettoyé et désinfecté, et j'eus lieu d'être pleinement satisfait des résultats obtenus.

Deux personnes furent attaquées de la diptherie à bord de l'un des paquebots-poste; l'une mourut à bord du bâtiment et l'autre se rétablit à l'hôpital de la marine et des émigrés. Toute précaution fut prise à l'égard de la désinfection, etc., et les résultats furent des plus satisfaisants.

Les différents navires à vapeur envoyèrent en tout, à l'hôpital, seize personnes affectées d'une rougeole bénigne et qui toutes furent bien guéries.

J'espère que ce rapport sera aussi satisfaisant qu'il est court.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

A. ROWAND, M.D.

Médecin-visiteur.

L'honorable
Ministre de l'agriculture.

No. 24.

RAPPORT ANNUEL DU MÉDECIN VISITEUR, PORT DE NEW-CASTLE, N.-B.

(A. C. SMITH, M.D.)

NEWCASTLE, N.-B., 31 décembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel sur le lazaret de Tracadie, pour l'année 1881.

Il y a actuellement au lazaret 22 patients (dont 8 hommes et 14 femmes) qui représentent toutes les périodes de la maladie appelée l'*éléphantiasie des grecs*. Un décès eut lieu pendant l'année, et 7 nouveaux patients furent admis.

Au nombre des patients se trouve une jeune fille âgée de 9 ans qui avait été admise en janvier 1874, sur un certificat signé par deux médecins pendant le court espace de temps où il n'y avait pas de médecin d'attaché au lazaret. Lorsque le Dr. Taché visita l'établissement en 1874, il diagnostisa le *lupus* et non la lèpre chez la jeune fille en question. Vu que cette dernière n'avait ni domicile, ni amis, les autorités lui permirent de rester sous les soins et le traitement du lazaret, et le résultat fut un retour graduel à la santé. Elle compte aujourd'hui au nombre des 22 patients de l'institution.

Je n'ai entendu parler que de quatre cas dont on soupçonnât l'existence en dehors de l'hôpital, et je suis heureux de dire que le nombre des personnes atteintes de la lèpre diminue sûrement quoique lentement, ce qui donne à penser qu'avant longtemps cette horrible maladie aura disparu de nos bords.

Avant que cet établissement ne fût transféré au gouvernement fédéral les repas étaient préparés par un cuisinier dans un bâtiment voisin de l'hôpital. Les religieuses qui dirigent l'institution depuis plusieurs années, sont maintenant chargées de ce soin, et j'ai lieu de croire que ce changement a dû amener une économie considérable. Les repas sont aujourd'hui préparés dans le lazaret même, ce qui donne plus de satisfaction aux malheureux patients et en particulier à ceux dont l'état est le plus avancé.

Une subvention spéciale de quinze cents piastres fut accordée au lazaret, en 1878, par le gouvernemenr fédéral. Avec cette somme les religieuses firent des améliorations considérables et très nécessaires. Une cuisine, une buanderie, un magasin, un charnier, etc., furent construits, et je suis heureux d'ajouter que beaucoup d'habileté fut déployée pour loger plus commodément les lépreux. L'un de ces derniers fut très malade de la fièvre typhoïde, et comme cela causait beaucoup d'alarme je conseillai d'isoler ce patient, ce qui occasionna quelque inconvénient aux religieuses qui n'ont pas de salle réservée pour de semblables cas.

Je suggérerais que des jeux de différents genres fussent établis pour l'usage des lépreux. Ces infortunés n'ont aucun commerce avec le monde extérieur et ne jouissent d'aucun amusement. Ceux dont la maladie est le moins avancée travaillent à quelques ouvrages faciles, mais les autres ne peuvent rien faire qu'épier les souffrances des mourants. Beaucoup, oui beaucoup a été fait depuis l'arrivée des religieuses pour améliorer le sort de ces malheureux, mais il faudrait prendre les moyens de leur procurer quelque occupation physique ou mentale. L'angoisse de l'esprit est plus dure à supporter que la souffrance du corps, et bien qu'il soit pourvu au bien-être corporel dans l'établissement, le visiteur peut voir le désespoir écrit sur la figure de ces êtres ensevelis vivants dans la tombe ; il le sent dans la tristesse qui les entoure et l'entend dans leurs sourds gémissements et leurs sanglots.

La question de savoir si la lèpre est contagieuse ou non est encore à décider. On sait qu'il y a des cas où cette maladie a été apportée par des Chinois sur la côte du Pacifique. La propagation apparente de la lèpre dans la Louisiane qui serait due, dit-on, à ce qu'on aurait négligé d'isoler ceux qui en étaient affectés, a causé quelque alarme. Le président du bureau de santé de l'Etat de la Louisiane termine par les conclusions pratiques suivantes, le rapport qu'il a présenté à la dernière assemblée:—"Les personnes atteintes de la lèpre devraient être isolées, et il est évidemment du devoir de l'Etat de pourvoir à l'entretien des victimes de ce fléau."

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

A. C. SMITH, M.D.,

Médecin visiteur.

L'honorable ministre de l'agriculture.

No. 25.

RAPPORT ANNUEL DE L'INSPECTEUR EN CHEF DU BÉTAIL.

(Professeur D. McEachran, M.C.R.M.V.)

Montréal, 31 décembre 1881.

Monsieur,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant d'inspection et de quarantaine du bétail importé et exporté durant la dernière saison, depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1881.

INSPECTION ET QUARANTAINE DU BÉTAIL IMPORTÉ.

Conformément à l'ordre en conseil du 23 avril 1880, tous les animaux qui ont été importés ont été admis seulement dans les ports de Québec, Halifax, N.-E., Saint-Jean, N.-B., et Charlottetown, Ile du Prince-Edouard. Tous ont été assujétis à une quarantaine de quatre-vingt-dix jours, à partir de celui de leur départ du port d'expédition en Europe.

Je suis très heureux de pouvoir faire rapport que malgré le grand nombre d'animaux qui ont été importés, à l'exception de la vaccinie qui existait parmi un certain nombre de génisses d'un an, aucune maladie d'une nature contagieuse n'a été découverte parmi eux, et que deux vaches, deux veaux et quatre moutons seulement sont morts en quarantaine, tous par suite de dérangements gastriques ou entériques.

Le sommaire suivant des longues annexes ci-jointes indiquent une grande augmentation dans la diversité des races et le nombre d'animaux, comparativement à l'année dernière:—

Animaux de boucherie.

	Herefords.	Aberdeens, sans cornes.	Durhams.	Galloways.	Suffolks, sans cornes.
Taureaux...	206	37	35	1	4
Femelles....	82	146	99	6	4
	288	183	134	7	8

Races laitières.

	Holsteins.	Alderneys.	Ayrshires.	Guernseys.
Taureaux.......	2	3	4	1
Femelles........	60	18	8	2
	62	21	12	3

En ajoutant à ce nombre 33 veaux nés en quarantaine, nous avons un total de 751 animaux des meilleures races que l'on puisse trouver en Europe.

Moutons.

	Lincolnshire.	Cotswold.	Shropshire.	Oxford Down.	Leicester.	Southdown.	Hampshire.
Béliers	1	108	139	19	12	9	1
Brebis	0	267	432	118	47	26	0
	1	375	571	137	59	35	1

formant un total de pas moins de 1,179 moutons de race pur sang.

Cochons.

	Berkshires.	Suffolks.	Yorkshires.
Verrats	16	2	5
Truies	22	2	6
	38	4	11

Ce qui donne un total de 53 cochons.

1880.				1881.		
Bêtes à cornes.	Moutons.	Cochons.		Bêtes à cornes.	Moutons.	Cochons.
416	613	12	—	751	1179	53

Il y a lieu de se féliciter du fait que la majeure partie de ces animaux sont destinés à l'amélioration des races dans la Confédération, et qu'ils se répartissent comme suit dans les diverses provinces :—

Province de Quebec.			Territoires du Nord-Ouest.			Ontario.		
Bêtes à cornes.	Moutons.	Cochons.	Bêtes à cornes.	Moutons.	Cochons.	Bêtes à cornes.	Moutons.	Cochons.
210	108	3	136	..	..	110	705	14

Province du Nouveau Brunswick.			Nouvelle-Ecosse.			Ile du Prince-Edouard.		
Bêtes à cornes.	Moutons.	Cochons.	Bêtes à cornes.	Moutons.	Cochons.	Bêtes à cornes.	Moutons.	Cochons.
43	100	28	9	9	5	1	28	1

Cochons.

Que les cultivateurs canadiens tournent leur attention vers l'élevage des animaux de boucherie, cela est clairement indiqué par le fait qu'ils n'ont importé que 36 têtes de bétail pour la laiterie, contre 473 mâles et femelles de races propres à la production du bœuf.

Non-seulement on a importé des animaux en nombre considérable, mais des sujets particuliers d'une valeur exceptionnelle sont venus enrichir nos troupeaux canadiens. Parmi ces derniers nous pouvons mentionner un taureau Duc et deux vaches Duchesses avec deux veaux importés par M. Attril de New-York, pour sa grande ferme d'élevage à Goderich, Ontario, 26 aberdeen sans cornes, parmi lesquels se trouvait la célèbre vache "Charmer," importée par l'honorable J. H. Pope, de Cookshire, P. Q., 30 aberdeens sans cornes, 20 durhams et 20 herefords importés par l'honorable M. H. Cochrane, de Compton. Dans chacun de ces troupeaux se trouvaient des animaux d'une grande valeur et possédant des qualités particulières. La ferme modèle de Rougemont, a aussi importé quelques animaux de prix. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a aussi fait une importation de ce genre.

L'importation de 136 taureaux hereford et aberdeen sans cornes par la compagnie Cochrane, qui doit se servir de ces animaux sur son ranche dans la région de la rivière à l'Arc, territoires du Nord-Ouest, offre un exemple intéressant du développement de la production du bœuf en Canada. Ce sont les pionniers des races dans cette grande zone de pâturages qui, par la richesse de son sol, la douceur de son climat et

l'abondance de nourriture et d'eau qu'elle offre en toute saison de l'année, deviendra, dans un avenir peu éloigné, l'endroit où l'on s'approvisionnera de viande, non-seulement pour la consommation en ce pays, mais encore pour l'exportation en grand. La valeur de cette importante entreprise ne saurait être estimée trop haut et il est évident que l'importation de ces taureaux aura pour effet de doter cette nouvelle contrée d'une bonne race d'animaux pour l'avenir.

Le nombre de herefords et d'aberdeen sans cornes importés cette année confirme l'opinion que j'avais exprimée dans mon dernier rapport : que "d'après toute les apparences ces deux races seraient préférées à toutes les autres pour peupler les vastes praires de l'ouest."

MOUTONS.

J'ai aussi l'honneur d'attirer votre attention sur le grand nombre de moutons importés au Canada, principalement dans Ontario et Québec, soit 950, ce qui donne une augmentation de 337 sur l'importation de l'année dernière. Ceci indique que l'élevage des moutons fait des progrès tout comme l'élevage des bêtes à cornes. Nul doute que dans quelques années cette branche de notre commerce d'exportation de bétail sera considérablement développée, vu que le climat, le sol et les pâturages dans plusieurs parties du Canada sont éminemment propres à cette industrie, qui peut être exploitée avec beaucoup de profit par ceux qui s'y entendent.

L'importation de 100 moutons par le gouvernement du Nouveau-Brunswick, et de 28 par l'Ile du Prince-Edouard est un pas dans la bonne voie, le sol, le climat et les pâturages de ces deux provinces étant éminemment propres à l'élevage des moutons.

PORCS.

L'importation peu considérable de porcs (47 en tout) démontre que l'élevage des cochons n'est ni profitable, ni dans les goûts du peuple de la Confédération. Le Canada n'étant pas un pays producteur de maïs, il n'est guère probable que l'élevage des cochons prenne jamais des proportions plus que suffisantes pour approvisionner le marché de la consommation indigène, et pour expédier de temps à autres quelques cargaisons de lard de choix, article qui trouve toujours des prix rémunérateurs et une vente facile dans la Grande-Bretagne.

QUARANTAINE DES ANIMAUX A LA POINTE-LÉVIS.

Agrandissement et nouvelles dispositions.

Je suis très heureux de faire rapport que, conformément à vos instructions, les terrains de la quarantaine ont été agrandis. Ils couvrent actuellement une étendue d'environ cinquante acres de terre qui, par sa position élevée, formant un plateau à 300 pieds au-dessus du niveau du fleuve, offre un endroit sec, bien aeré et très salubre. Tout le terrain est aujourd'hui entouré d'une clôture en planches de six pieds de hauteur. On y entre par trois endroits, savoir: par l'entrée principale du fort et par deux autres barrières aux deux extrémités, en avant. La première conduit au fort et aux bâtiments en avant du fort, les deux dernières, aux autres bâtiments par un chemin privé, et clôturé en dedans de l'enclos, le long de la clôture de ligne. Au bout de ce chemin des barrières s'ouvrent sur chacun des champs, au centre desquels le bâtiment est situé. Les bâtiments se composent actuellement du hangar de réception au débarquement, dans lequel les animaux sont reçus et gardés pendant vingt-quatre heures après leur arrivée et où ils sont inspectés avec soin avant d'être admis à la quarantaine.

Les bâtiments dans la quarantaine proprement dite sont au nombre de seize, tous séparés les uns des autres et offrant les meilleures commodités possibles pour 400 têtes de bétail. Il y a aussi des compartiments où l'on met les taureaux ainsi que les vaches prêtes à vêler. Chaque bâtiment est placé au milieu d'un champ mesurant de trois à trois acres et demi. Ces cours sont isolées par une clôture de six pieds de hauteur, en planches serrées les unes contre les autres. Elles sont pourvues d'eau, soit au moyen de puits dans le champ, soit qu'on l'apporte abondamment et régulièrement chaque jour.

On a aussi pris des mesures pour isoler davantage les animaux, en dedans d'un bâtiment ou d'un champ en cas de nécessité et pour quelque cause que ce soit, au moyen de clôtures portatives.

Il sera facile de voir que l'établissement offre aujourd'hui toutes les conditions nécessaires pour mettre à exécution les règlements les plus stricts sans encourir le moindre risque pour les animaux déjà en quarantaine, et sans que ces derniers mettent en danger la santé des animaux nouvellement débarqués.

Je suis heureux de faire rapport que j'ai reçu des lettres de félicitation et des critiques bienveillantes de la part de visiteurs, d'importateurs, et de la presse. L'extrait suivant d'une lettre reçue de M. C. P. Lyman, M. C. R. M. V., chef-inspecteur vétérinaire et conseiller du département d'agriculture à Washington, Etats-Unis, confirmera la description ci-dessus de la quarantaine, M. Lyman ayant récemment, dans l'exercice de ses devoirs professionnels, visité les quarantaines européennes, son opinion n'en est que plus flatteuse pour moi. Il s'exprime ainsi : " De tous les établissements que j'ai vus pour la réception et la quarantaine des bestiaux, le vôtre est le plus parfait, le plus confortable pour les animaux, et offre à l'importateur la garantie de sûreté la plus complète. Je désire ardemment voir arriver le jour où notre population comprendra la nécessité d'avoir ici de semblables établissements. Lorsque l'on aura décidé d'agir dans ce sens, je recommanderai certainement que ces quarantaines soient établies d'après le plan général que vous avez mis à exécution à la Pointe-Lévis."

ROUTINE DE LA QUARANTAINE.

Voici un résumé des formalités de la quarantaine d'après les règlements en vigueur :—

Les importateurs donnent ordinairement à l'inspecteur avis du nombre d'animaux qu'ils attendent et de la date probable de leur arrivée, afin que des mesures soient prises pour leur installation. L'inspecteur local et un ou plusieurs des officiers de quarantaine sont ordinairement présents à l'arrivée du steamer. Les animaux sont conduits au hangar de réception près du débarcadère, on les y garde pendant vingt-quatre heures et ils y sont inspectés avec soin. Si l'on ne decouvre chez eux aucun signe de maladie, ils sont conduits à la quarantaine par un chemin sur lequel ne passe aucun animal domestique. On les mène directement au bâtiment construit expressément pour les recevoir, et on les garde 90 jours dans l'enclos. Les hommes qui les soignent ne visitent jamais les autres animaux, autant qu'on peut l'éviter, et les animaux en quarantaine sont visités chaque jour par le sous-inspecteur.

LES MOUTONS ET LES PORCS.

S'ils sont sains à leur arrivée, ils sont envoyés à leur destination, vu que la période d'incubation des maladies auxquelles ils sont sujets est ordinairement moins longue que la durée du voyage.

On isole immédiatement tous les animaux montrant des symptômes de maladie soit en les envoyant dans des bâtiments inoccupés, soit en séparant par une cloison une partie éloignée du hangar, qu'ils occupent selon que la nature de la maladie l'exige. Ils sont soignés par un homme qui n'a rien à faire avec les autres animaux, et ils sont soumis au traitement qu'il convient d'adopter.

Pendant la saison des arrivages, alors qu'un grand nombre d'animaux sont en quarantaine, l'inspecteur en chef les visite chaque semaine et il est constamment renseigné sur tout ce qui se passe relativement à la quarantaine.

La seule maladie d'une nature contagieuse qui se soit déclarée chez les animaux en quarantaine durant la dernière saison a été

LA VACCINE.

Elle s'est déclarée dans un troupeau de holsteins, importés d'Anvers environ quatre semaines après l'arrivée de ces animaux. Dès que l'on eût reconnu la présence de la maladie l'on s'empressa de séparer les uns des autres les sujets atteints, malades ou sains. Les animaux atteints, au nombre de quatre, ont été complètement isolés, et le bâtiment dans lequel ils ont été mis a été entouré d'une clôture. Un homme a été désigné pour en avoir soin, et il n'a eu aucun accès auprès des

autres animaux. Huit autres bêtes ayant été atteintes, elles ont été isolées de la même manière.

La maladie prit un caractère plus grave que d'ordinaire. Les vésicules se montraient non-seulement sur la mamelle, mais suivaient les jambes, les cuisses, le dos, le cou, etc. Les vésicules du cou devinrent confluentes et pustuleuses; les gales, minces et faciles à enlever, de sorte qu'à frotter ces plaies varioleuses envenimées contre le mur ou les entre-deux, les animaux avaient fini par avoir des plaies vives qui couvraient une partie considérable de leur corps. Sur le pis, les cuisses et les jambes, le caractère varioloïde de la maladie était plus prononcé, et dans quelques cas la maladie n'offrait que les symptômes ordinaires de la vaccine.

Je suis heureux de dire que les moyens adoptés pour prévenir la contagion ont été suffisants, et que ces animaux ont été relâchés en bonne santé à l'expiration de la période fixée pour la quarantaine.

MALADIE DES PIEDS CHEZ LES MOUTONS.

J'ai l'honneur de faire rapport que malgré le nombre considérable de moutons importés on n'a constaté chez ces animaux aucune maladie d'un caractère contagieux. Plusieurs d'entre eux souffraient d'une maladie des pieds offrant les symptômes de la clavelée des pieds. Il y avait suppuration, détachement de la corne du sabot, dû au fait que les moutons étaient restés trop longtemps debout sur du fumier amolli et rendu âcre par l'eau salée et par l'urine. Ces cas se guérissent rapidement après qu'on a pansé les plaies et qu'on a lâché les animaux sur la terre fraîche. La maladie ne se communique pas, bien que l'on prétende que la clavelée des pieds est contagieuse. Je désire attirer votre attention spéciale sur ce point, vu qu'il n'y a pas le moindre doute que les moutons canadiens doivent être dans la même condition lorsqu'ils arrivent dans des ports de la Grande-Bretagne. Si cette maladie n'est pas comprise ou si elle se présente en même temps que les éruptions vésiculaires des aphtes, qui, à certaines époques, sévissent chez les moutons menés à de longues distances sur des chemins poudreux pendant les grandes chaleurs, surtout lorsque ces moutons reçoivent une nourriture sèche et sont insuffisamment pourvus d'eau, on pourrait la prendre pour la " maladie de la bouche et des pieds." Un examen minutieux cependant, ferait immédiatement découvrir l'absence des symptômes essentiels de cette dernière maladie, savoir: sa nature contagieuse, la fièvre, et les éruptions vésiculaires dans les espaces interdigitales, le pis et la bouche. L'inspection, conduite comme elle l'est dans les ports britanniques, sous l'excellente direction des messieurs qui composent le département vétérinaire du Conseil privé, n'offre pas le moindre danger qu'une erreur ait lieu. Mais lors même qu'un inspecteur de port se méprendrait sur la nature de la maladie, cette erreur serait aussitôt corrigée par les chefs des départements.

SANTÉ DU BÉTAIL DANS LA CONFÉDÉRATION.

Je suis heureux de faire rapport que malgré l'importance et l'étendue du commerce du bétail ainsi que l'augmentation proportionnelle du mouvement des bestiaux à travers le pays, malgré l'importation considérable d'animaux venant d'un pays infecté (la Grande-Bretagne), le Canada est complètement exempt de toute maladie d'une nature contagieuse mentionnée dans " l'Acte concernant les maladies contagieuse des animaux." En conséquence, le Canada continue d'être un pays ouvert au commerce d'exportation des bestiaux. Les animaux vivants du Canada sont admis dans tous les ports et peuvent être expédiés à n'importe quel marché sans être préalablement abattus, ce qui assure à l'exportateur un bénéfice d'au moins $20 à $30 par tête de bétail exporté.

Comme il est bien connu que durant l'hiver de 1880-81 plusieurs de nos steamers ont été employés à faire le transport d'animaux venant des ports des Etats-Unis et que quelques-uns de ces navires ont été assez malheureux pour voir l'épizootie se déclarer parmi leurs cargaisons vivantes en se communiquant au moyen de cordes d'attache infectées, le retour de ces navires au service du commerce canadien a donné lieu à de sérieuses appréhensions de la part des exportateurs de bétail canadien et des compagnies d'assurance. Pour faire face aux besoins du moment, l'arrêté en conseil suivant a été rendu; et, ainsi que le résultat le démontre mainte-

nant, les mesures prises ont été suffisantes, et aucune maladie ne s'est déclarée parmi les bestiaux canadiens, soit dans les ports soit à bord des navires.

ORDRE EN CONSEIL.

HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA,

Samedi, 9e jour d'avril 1881.

PRÉSENT :

Son Excellence le gouverneur général en conseil.

Considérant qu'une maladie de nature contagieuse a été découverte parmi des animaux débarqués en Angleterre, de navires qui ont fait voile de Portland et Halifax, ces navires ayant été infectés parce qu'ils avaient d'abord transporté des animaux malades, de certains ports des Etats-Unis; et considérant qu'il est expédient de prendre des mesures pour empêcher que cette maladie ne soit propagée par les navires chargés d'animaux canadiens, et de se prémunir contre le danger de son introduction en Canada ;—

Sur la recommandation de l'honorable ministre de l'agriculture et en vertu des dispositions de l'acte passé en la session du parlement du Canada tenue en la 42ème année du règne de Sa Majesté, chapitre 23 et intitulé " Acte pour mieux protéger les animaux contre les épizooties ou les maladies contagieuses qui les attaquent,"—

Il a plu à Son Excellence, par et de l'avis du conseil privé de la reine, pour le Canada, faire et passer les règlements et ordres ci-dessous, savoir :—

1. A tous les navires qui ont transporté des animaux de quelque port des Etats-Unis, défense de prendre un chargement d'animaux en Canada, avant qu'il ne se soit écoulé trente jours depuis tel transport, et aussi tant que ces navires n'auront pas été parfaitement nettoyés et désinfectés sous la surveillance d'un inspecteur nommé par le ministre de l'agriculture.

2. A tous les navires qui ont transporté des animaux d'un port quelconque des Etats-Unis, et parmi lesquels il s'est trouvé des cas de " maladie des pieds et de la bouche," défense de prendre un chargement d'animaux à aucun port canadien avant qu'il ne se soit écoulé soixante jours depuis tel transport ; et aussi tant que ces navires n'auront pas été parfaitement nettoyés et désinfectés sous la surveillance d'un inspecteur nommé par le ministre de l'agriculture.

3. A tous les navires qui ont transporté des animaux d'un port quelconque des Etats-Unis, et parmi lesquels il se sera trouvé des cas de la maladie connue sous le nom de *pleuro-pneumonie*, défense de prendre un chargement d'animaux à aucun port canadien avant qu'il ne se soit écoulé quatre-vingt-dix jours depuis tel transport ; et aussi, tant que ces navires n'auront pas été parfaitement nettoyés et désinfectés sous la surveillance d'un inspecteur nommé par le ministre de l'agriculture.

J. O. COTÉ, *greffier, Conseil Privé.*

DANGER PROVENANT DES CORDES D'ATTACHE.

Nous avons en outre été assez heureux pour éviter l'introduction de la maladie par un autre moyen, savoir: la réimportation des cordes d'attache de Liverpool et d'autres ports infectés. La défense faite d'abord par une lettre du département, et subséquemment par un ordre en conseil, de rapporter les cordes d'attache, a épargné au Canada les pertes et les inconvénients résultant de la déclaration de la maladie de bouche et des pieds à bord des vapeurs affectés au transport des bestiaux, pertes et inconvénients qui sont éprouvés aux Etats-Unis, et dont l'origine a été retracée lors d'une enquête faite à ce sujet aux cordes d'attache qui, après avoir fait le voyage aux ports infectés de la Grande-Bretagne, ont été de nouveau employées à l'exportation des animaux.

L'extrait suivant du rapport de M. Lyman, chef inspecteur vétérinaire du département de l'agriculture des Etats-Unis, sur l'enquête qu'il a faite à ce sujet aux ports de la Grande-Bretagne, explique la manière dont la maladie s'est déclarée sur les vapeurs qui ont transporté des animaux venant des ports européens :—

" Tous les animaux expédiés d'Amérique à la Grande-Bretagne, après avoir été embarqués à bord du vapeur, sont attachés à des épontilles au moyen de cordes passées autour de la base des cornes et que l'on désigne sous le nom de cordes

d'attache. A leur arrivée au port de destination, le bout qui avait été attaché à l'épontille du navire est détaché, et les animaux emportant cette corde avec eux sont conduits dans les enclos, où ils doivent rester jusqu'à ce qu'on les conduise à la boucherie. A Deptford, ces cordes sont quelquefois enlevées de la tête des animaux dans les enclos ; quelquefois on leur laisse ces cordes jusqu'à ce qu'ils soient arrivés aux abattoirs. A Liverpool, autant que j'ai pu le remarquer, les cordes restent toujours à la tête des animaux jusqu'à ce que ces derniers aient été abattus. De cette manière on donne toutes les chances possibles au virus de toutes les maladies, dont les germes peuvent se trouver soit dans les enclos, soit dans les abattoirs, de s'imprégner complètement dans ces cordes d'attaches. Comme exemple du danger qui provient de cette pratique, je puis citer le fait qu'à Londres, j'ai vu un certain nombre de taureaux hollandais attachés tête à tête avec des bœufs américains; ainsi qu'un lot de cordes d'attaches ayant servi à des animaux espagnols pendant au-dessus d'une perche à laquelle étaient attachés des animaux américains. Dans les compartiments de l'abattoir, il y avait des animaux à qui l'on avait laissé leurs cordes d'attache, d'autres portant des cordes qui avaient été fournies par les bouchers, et d'autres n'ayant pas de cordes du tout, mêlés sans le moindre soin avec des animaux espagnols et hollandais devant tous être abattus. Dans plusieurs cas les animaux d'un compartiment étaient attachés la tête tournée vers la compartiment suivant et les animaux des deux compartiments étaient attachés à la même perche.

A Deptford, l'inspecteur m'a dit que depuis deux ans on n'avait pas renvoyé de cordes d'attaches en Amérique, mais je crois qu'il a dû se tromper sur ce point, car non-seulement les propriétaires de steamers m'ont donné les dates auxquelles ils les avaient reçues et expédiées, mais j'ai vu plusieurs fois à Deptford des paquets de cordes suspendus aux lisses d'appuis. En réponse aux questions que je leur ai posées, les ouvriers qui les ramassaient m'ont dit que l'on se préparait à les expédier de nouveau aux Etats-Unis.

A Liverpool, M. Moore m'a assuré que l'on renvoyait toujours les vieilles cordes et que, comprenant le danger d'une telle pratique, il avait lui-même fait tout ce qu'il avait pu pour y mettre fin. D'après les renseignements que j'ai pu recueillir et d'après les observations que j'ai fait personnellement, j'ai constaté que, règle générale, de l'autre côté de l'Atlantique, les bestiaux sont munis de cordes, soit après l'arrivée du train qui les a amenés alors qu'un homme va dans le wagon pour les attacher, soit après que l'animal a été conduit du wagon à bord du navire. C'est probablement à cette heureuse circonstance et à nulle autre que nous sommes redevables du fait que les animaux de notre marché local ont échappé jusqu'ici à la maladie de la bouche et des pieds. Bien que la surveillance des mouvements de la contagion ne soit pas, en général, l'une des entreprises les plus sûres, il semble que cette recherche dans les causes de l'apparition de cette maladie parmi quelques-uns de nos animaux débarqués dans les Iles Britanniques, pendant le cours de l'année dernière, a été couronnée de succès, et que, tandis que l'on tolère certaines pratiques dangereuses en fait d'importation d'articles offrant des dangers de contagion, tels que les laines non lavées, les peaux vertes, etc., parmi ces causes il n'y en a pas une seule qui soit d'une nature assez constante pour donner lieu à autre chose qu'à des soupçons. D'un autre côté, la preuve démontre clairement qu'à cet article, qui n'est pas considéré comme faisant partie de la cargaison importée, qui est renvoyé pour la commodité des expéditeurs de bestiaux et qui est employé par eux sans le moindre soupçon de danger, doit être attribué la cause de l'apparition de la maladie. Lorsqu'on lit la preuve, la transmission de la maladie de la bouche et des pieds au moyen des cordes d'attaches paraît si simple et si facile, que l'on s'étonne qu'aucun de ceux qui sont au fait de la pratique suivie puisse pour un instant hésiter à découvrir la véritable source de l'infection."

L'ordre en conseil cité plus haut défend d'employer de nouveau les cordes d'attache ayant déjà servi, dans quelque circonstance que ce soit, à bord des navires qui transportent des animaux entre les ports canadiens et ceux du Royaume-Uni. Il autorise le ministre à donner telles instructions qu'il jugera nécessaire pour que cette défense ne soit pas violée, et arrête que tout navire qui négligera de se conformer à ces instructions pourra être déclaré infecté en vertu de "l'Acte concernant les maladies contagieuses, 1879."

Par bonheur, ces cordes n'ont pas été transportées des ports de mer à l'intérieur,

vu qu'il est très rare que les animaux soient attachés avant d'être embarqués à bord du navire dans le port, à l'exception de quelques taureaux. En conséquence le danger principal existe à bord du navire, comme cela est arrivé à bord des steamers des Etats-Unis. L'application stricte de l'ordre en conseil détournera tout danger provenant de cette source.

LES APHTES CHEZ LES MOUTONS.

Les aphtes benins consistant en une éruption vésiculaires sur les lèvres, ont sévi d'une façon assez générale l'été dernier. Cette maladie provient dans plusieurs cas d'une mauvaise digestion causée par de longs voyages sur les grandes routes et sur les voies ferrées, de l'insuffisance d'eau et de nourriture donnée à des intervalles irréguliers, ce qui produit un dérangement des organes digestifs. Cette maladie est absolument sans danger, et dans la plupart des cas elle ne cause qu'un malaise passager. Elle a cependant son importance en ce sens, que les vésicules des lèvres constituent l'un des symptômes de la maladie des pieds et de la bouche. Voici ce qui arrive: Les moutons ont d'abord parcouru de longues distances sur la grande route, puis ils ont été transportés en chemin de fer sur un parcours de plusieurs centaines de milles, leurs pieds ont été endoloris pendant tout le trajet en chemin de fer et à bord du navire, parce qu'ils ont été forcés de se tenir debout dans l'urine et sur un fumier âcre, rendu plus irritant par l'eau salée; rien d'étonnant que la plupart aient mal aux pieds. Dans ces circonstances il devient très difficile à un inspecteur qui s'attend à découvrir la "maladie des pieds et de la bouche" de déterminer la véritable nature de leur condition.

LA GALE CHEZ LES MOUTONS.

Une maladie de la peau d'une nature purement locale, due à un insecte qui produit l'irritation, l'ulcération, la suppuration et l'incrustation générale de la surface du corps. C'est une maladie contagieuse, qui ne se produit jamais spontanément et qui requiert pour son développement la transmigration des parasites ou de leurs œufs du corps des animaux affectés à celui des animaux sains (Gamgee).

La découverte de cette maladie chez quelques moutons canadiens à Liverpool l'automne dernier a surpris tous ceux qui s'occupent de l'exportation du bétail aux ports canadiens, vu que jusqu'à présent, il m'a été impossible de découvrir, par les moyens dont je puis disposer, l'existence de la gale dans aucune partie de la Confédération. Cependant, je continuerai mes recherches et je découvrirai la maladie s'il est possible, si elle existe dans le pays, et j'agirai conformément à "l'Acte des maladies contagieuses des animaux, 1879."

CHARBON.

L'existence de cette maladie fatale dans plusieurs parties de la Confédération, et les pertes sérieuses qu'elle occasionne me font un devoir de traiter longuement cette question, en conséquence j'ai, à ce sujet, ajouté une annexe à ce rapport; voir page.

MALADIE ENDÉMIQUE À PICTOU, N.-E.

Cette maladie, qui existe depuis près de trente ans à Pictou, N.-E., et dans les environs, continue à sévir, mais elle est restreinte en dedans des limites peu étendues où elle s'est développée depuis son apparition. (Voir annexe, rapport spécial.)

CONDITION DES COCHONS.

Nulle maladie d'aucune sorte n'a été signalée parmi les cochons du Canada, et par un ordre en conseil en date du 3 mai 1880, l'importation des cochons des Etats-Unis est prohibée, excepté lorsqu'ils sont abattus dans les entrepôts, où "après la réception des cochons dans l'entrepôt ou à l'abattoir, il ne sera pas permis de les en enlever sous aucun prétexte, ni pour aucune raison quelconque." De cette façon, il n'y a aucun risque d'introduire le choléra des cochons, qui semble sévir en grand parmi ceux des Etats de l'Ouest.

TENTATIVES ET DEMANDES POUR ÉLUDER LES RÈGLEMENTS DE QUARANTAINE.

J'ai l'honneur de faire rapport que, dans toute la Confédération, les dispositions de l'ordre en conseil du 23 avril 1880, ont été strictement appliquées.

On n'a découvert que quelques tentatives seulement d'importation des ports américains en contravention aux règlements de la quarantaine. Parmi les animaux ainsi importés se trouvait un veau importé d'Ecosse *viâ* Boston, lequel avait été amené à Montréal et de là sur une ferme située à environ cinquante milles de cette ville.

L'animal a été saisi, tué et la ferme a été mise en état de quarantaine. Dans plusieurs autres cas les animaux ont été arrêtés dans les ports et on les a empêchés d'entrer dans le pays. On a reçu de nombreuses demandes de gens désirant obtenir la permission d'importer des animaux des Etats-Unis, mais dans chaque cas on a refusé de se rendre au désir des requérants.

A ce propos j'ai l'honneur de faire rapport que de temps à autres les éleveurs des Etats-Unis ont manifesté beaucoup de mécontentement de ce qu'on ne permet pas à leurs animaux d'entrer dans le pays même en faisant une quarantaine de quatre-vingt-dix jours, comme les animaux des Iles Britanniques; les éleveurs des Etats de l'Ouest surtout se plaignent amèrement de cet état de choses. Vu qu'il n'a encore été fourni aucune preuve que la pleuro-pneumonie sévit dans l'ouest et que l'on importerait qu'un très petit nombre seulement d'animaux pour l'élevage, grâce à la rigidité du système de quarantaine, il n'y aurait absolument aucun danger pour nos animaux canadiens. Il est à espérer que les règlements de l'Angleterre seront modifiés de façon à ce que l'on puisse faire en faveur des Etats-Unis cet acte de courtoisie international, sans que le Canada soit mis sur la liste des pays d'où l'importation des animaux est prohibée.

QUARANTAINE POUR LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Depuis mon dernier rapport un champ vaste et nouveau pour l'élevage a été ouvert dans les pâturages des régions de la rivière à l'Arc et de McLeod, territoires du Nord-Ouest. Environ 30,000 têtes de bétail du Montana ont été importées en ce pays, dans le but de pourvoir de bétail les ranches où l'on se propose de faire de l'élevage sur une grande échelle. L'acquisition de ces troupeaux est très précieuse pour ces nouveaux territoires et leur valeur sera encore considérablement augmentée par l'importation. En conséquence, vu le fait qu'un grand nombre de veaux venant des régions infectées des Etats de l'Est sont achetés chaque année par les éleveurs de l'Iowa, du Missouri et de l'Illinois, il y a lieu de craindre des dangers sérieux provenant de l'introduction possible de la pleuro-pneumonie par cette voie. En consultant le rapport sur les "Maladies contagieuses des animaux domestiques," publié récemment par le ministère de l'agriculture des Etats-Unis, nous voyons qu'une enquête a été faite pour découvrir si certaine rumeur concernant l'apparition de la pleuro-pneumonie parmi les animaux de l'Iowa, du Missouri et de l'Illinois était fondée, et que cette enquête a démontré que sur quatre des fermes de ces Etats, visitées par les docteurs McLean et Detmers, pas moins de 547 veaux avaient été importés principalement de l'Etat de New-York où la pleuro-pneumonie existe. Sur ce nombre pas moins de 132 sont morts d'une maladie que l'on supposait être la pleuro-pneumonie, mais que les commissaires enquêteurs ont reconnu comme étant la "fièvre charbonneuse" chez les uns, et la pneumonie lobulaire, résultant du "phtisis pulmonalis verminalis" chez les autres. En présence de ces faits, et vu qu'à l'exception de l'Etat de l'Illinois, aucun Etat n'a encore prohibé ce trafic dangereux des veaux achetés dans les régions infectées des Etats de l'Est, pour être expédiés aux grands pâturages des Etats de l'Ouest, je crois qu'il est de mon devoir de déclarer qu'il y a quelque danger que la pleuro-pneumonie soit apportée aux pâturages non clôturés du grand Ouest, et qu'il incombe au gouvernement de prendre des mesures pour protéger les intérêts du commerce de bétail dans le Nord-Ouest canadien, sinon par la prohibition ou la quarantaine, du moins par une inspection sévère des animaux avant que de les admettre dans la Confédération.

RECHERCHES SUR CERTAINES MALADIES.

J'ai l'honneur de faire rapport que, conformément aux instructions reçues du département, des recherches ont été faites de temps à autre relativement à des cas de maladies qui avaient été signalés. Dans chaque cas le résultat a prouvé que les animaux souffraient d'indispositions ordinaires d'une nature locale et non contagieuse. Ainsi dans trois cas il a été constaté que le mal de pieds était causé par les crevasses et qu'il a disparu en même temps que la cause qui avait produit ces dernières.

TUBERCULOSE.

Cette maladie continue encore à se montrer parmi quelques troupeaux et chez quelques individus isolés, mais les propriétaires tuent volontairement ceux qui en sont infectés et évitent d'élever les produits d'animaux tuberculeux, ce qui fait disparaître graduellement cette maladie de parmi le bétail canadien.

RELEVÉ des animaux importés et mis en quarantaine

Date.		Steamer.	De	Durham.		Hereford.		Aberdeen, sans cornes		Galloway.		Suffolk, sans cornes	
				Tau-r'aux	Va-ches.	Tau-r'aux	Va-ches.	Tau-r'aux	Va-ches.	Tau-r'aux	Va-ches.	Tau-r'aux	Va-ches.
5	mars.	Nestorian........	Glasgow.....	......	......	......	......	1	8	......	......	......	......
11	avril.	Texas........	Liverpool....	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
11	do .	do	do ...	1	17	43	20	11	17	......	......	......	......
29	mai.	Oxen Holm........	do ...	......	......	2	6	......	......	......	......	......	......
29	do .	do	do ...	2	2	1	......	1	4	......	......	......	......
13	juin.	Quebec........	do ...	......	......	1	4	......	......	......	......	......	......
13	do .	do	do ...	2	13	......	......	......	......	......	......	......	......
13	do .	do	do ...	1	2	......	......	......	......	......	......	......	......
13	do .	do	do ...	......	4	......	......	......	......	......	......	......	......
13	do .	do	do ...	......	......	......	......	......	......	1	6	......	......
13	do .	do	do ...	......	......	......	......	1	3	......	......	......	......
13	do .	do	do ...	4	6	......	......	......	......	......	......	......	......
13	do .	do	do ...	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
16	do .	Mississippi........	do ...	......	......	61	38	9	31	......	......	......	......
23	do .	Lake Champlain....	do ...	1	4	......	......	1	4	......	......	......	......
3	août.	Colino........	Glasgow. ...	......	......	......	3	17	......	......	......	......	......
9	do	Lake Manitoba.......	Liverpool....	1	......	......	......	......	......	......	......	......	......
21	do	Lake Nipigon........	do ...	......	3	......	......	......	......	......	......	......	......
25	do	Scandinavian........	do ...	2	......	......	......	1	2	......	......	......	......
25	do .	do	do ...	5	7	2	1	3	3	......	......	4	4
25	do .	do	do ...	2	2	......	......	......	......	......	......	......	......
10	sept.	Champlain........	do ...	8	12	10	4	5	11	......	......	......	......
19	do .	Karo........	Anvers.......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
20	oct.	Dominion........	do ...	......	......	......	......	......	12	......	......	......	......
20	do .	do	do ...	......	......	......	6	......	......	......	......	......	......
9	nov..	Texas........	Liverpool....	......	......	36	......	1	9	......	......	......	......
9	do .	do	do ...	......	......	50	......	......	......	......	......	......	......
9	do .	do	do ...	1	21	......	......	......	......	......	......	......	......
9	do .	do	do ...	4	9	......	......	......	......	......	......	......	......
9	do .	do	do ...	......	......	......	......	......	9	......	......	......	......
9	do .	do	do ...	......	......	......	......	......	9	......	......	......	......
9	do .	do	do ...	......	......	......	......	......	7	......	......	......	......
				34	102	206	82	51	129	1	6	4	4

à la Pointe-Lévis, pendant la saison.

Ayrshire.		Alderney.		Guernsey.		Holstein.		Nés en quarantaine.	Morts en quarantaine.	Date du renvoi.	Nom et adresse du propriétaire.
Taureaux.	Vaches.	Taureaux.	Vaches.	Taureaux.	Vaches.	Taureaux.	Vaches.				
								1		24 mai...	L'hon. J. H. Pope, Cookshire.
				1	2			2	1	24 juin...	L'hon. J. J. C. Abbott, Ste-Anne
		1	7					13		24 do	Cochrane Ranch Co., rivière à l'Arc, territoires du N.-O. et M. L. Cochrane, Compton, P.Q.
								1		12 août...	Dawes et Cie., Lachine.
1	3									29 mai...	Collège agricole, Guelph, Ont.
								1		25 août..	C. C. Bridges, Shanty Bay, Ont.
										25 do	J. J. Davidson, Balsom, Ont.
										25 do	John Isaac, Cobourg, Ont.
										25 do	J. Dryden, Brooklyn, Ont.
										25 do	T. McRae, Guelph, Ont.
										25 do	L'hon. M. H. Cochrane, Compton, P.Q.
										25 do	R. Gibson, Ilderton, Ont.
		2	7					1		25 do	S. Beatie, Toronto, Ont.
								3	1	1er sept...	Simpson et Gudgel, Pleasant Hill, Miss.
									1	12 do ...	G. Whitfield, Rougemont, P.Q.
										17 oct....	G. Findlay et Cie., Chicago, Ill.
										25 do	A. Johnston, Pickering, Ont.
								1		14 nov....	James Cotton, Chicago, Ill.
								1		12 do ...	L'hon M. H. Cochrane, Compton, P.Q.
3	5							6		14 do ...	Gouv. du Nouveau-Brunswick.
								1		11 do ...	H. Y. Attril, Goderich, Ont.
								1		10 sept..	G. Whitfield, Rougemont, P.Q.
						2	60			18 oct...	Geo. E. Brown, Aurora, Ill.
										20 do	L'hon. J. H. Pope, Cookshire.
										20 do	Jos. Hickson, Montréal.
			4					1		9 nov....	Hon. M. H. Cochrane, Compton, P.Q., et J. M. Browning, Longueuil.
										9 do ...	Cochrane Ranch Co., rivière à l'Arc, territoire du N.-O.
										9 do ...	R. Gibson, Ilderton, Ont.
										9 do ...	R. Craig, Brampton, Ont.
										9 do ...	Hon. J. H. Pope, Cookshire.
										9 do ...	Bureau central d'agriculture, Nouvelle-Ecosse.
										9 do ...	L'hon. J. H. Pope, Cookshire.
4	8	3	18	1	2	2	60	33	3		

RELEVÉ des mountons importés et mis en

Date.	Steamer.	De	Cotswold.		Leicester.		Shropshire.		Southdown.	
			Béliers.	Brebis.	Béliers.	Brebis.	Béliers.	Brebis.	Béliers.	Brebis.
11 avril.....	Texas	Liverpool....	....	....	....	....	2	10	....	....
11 do	do	do	....	....	....	....	10	39	....	....
29 mai	Oxenholme	do	....	....	....	....	5	25	....	....
29 do	do	do	1	....	1	2	1	17	1	4
29 do	do	do	4	15	....	....	2	20	....	....
29 do	do	do	....	....	....	....	....	....	....	....
13 juin.....	Québec	do	....	....	....	....	....	20	....	....
22 do	Lucerne	do	....	....	3	5	....	....	....	....
12 juillet...	Nipigon	do	38	68	....	....	11	73	3	10
12 do ...	do	do	10	39	....	....	....	....	....	....
12 do ...	do	do	7	11	....	....	....	....	2	....
1er août...	Champlain..............	do	....	....	....	....	1	24	3	12
9 do ...	Manitoba..............	do	16	33	3	....	....	....	....	....
9 do ...	do	do	11	38	....	1	4	....	....	....
21 do ...	Nipigon	do	5	30	....	....	26	103	....	....
25 do ...	Scandinavian...........	do	1	2	....	....	18	60	....	....
25 do ...	do	do	....	....	....	31	44	....	....	....
29 do ...	Montréal..............	do	5	10	....	....	....	....	....	....
29 do ...	do	do	5	20	....	....	....	....	....	....
30 do ...	Lac Winnipeg..........	do	....	....	....	....	1	....	....	....
10 sept.....	Champlain..............	do	....	....	....	....	2	5	....	....
17 do ...	Manitoba..........	do	....	....	....	....	2	4	....	....
5 oct......	Scandinavian	do	1	....	....	....	....	....	....	....
6 nov	Moravian	Glasgow.....	....	....	....	3	....	....	....	....
9 do	Texas	Liverpool....	....	....	....	....	1	6	....	....
9 do	do	do	....	....	....	....	....	15	....	....
30 avril.....	Prince Edouard.......	do	4	1	5	....	11	5	....	....
30 do	Onaway..............	do	....	....	....	....	1	4	....	....
			108	267	12	42	142	430	9	26

quarantaine à la Pointe-Lévis pendant la saison.

Oxford down.		Hampshire.		Lincolnshire.		Nés en quarantaine.	Morts en quarantaine.	Date du renvoi.	Nom et adresse du propriétaire.
Béliers.	Brebis	Béliers.	Brebis	Béliers.	Brebis				
....	....	....	....	....	....	....	....	11 avril...	L'hon. J. J. C. Abbot, Ste-Anne, P.Q
2	20	....	....	....	....	....	....	11 do ...	L'hon. M. H. Cochrane, Compton, P.Q
....	....	....	....	....	....	....	....	29 mai...	do do do
1	6	....	....	....	....	....	....	29 do ...	Collège agricole, Guelph, Ont.
3	27	....	....	....	....	....	....	29 do ...	R. Miller, Pickering, Ont.
2	40	....	....	....	....	....	....	29 do ...	R. Miller, jun., do
....	....	....	....	....	....	....	....	25 août...	C. C. Bridges, Shanty Bay, Ont.
....	....	....	....	....	....	....	....	23 juin...	John Kelly, Shakespeare, Ont.
....	....	....	....	....	....	....	....	13 juillet...	Wm. Miller, Pickering, Ont.
....	....	....	....	....	....	....	....	13 do ...	J. C. Ross, Jarvis, Ont.
9	25	....	....	....	....	....	....	13 do ...	Peter Arkell, Teeswater, Ont.
....	....	1	....	....	....	....	....	1 août...	H. H. Spence, Whitby, Ont.
....	....	....	....	....	....	....	....	12 do ...	A. Johnstone, Pickering, Ont.
....	....	....	....	....	....	....	....	12 do ...	James Main, Boyne, Ont
....	....	....	....	....	....	....	....	26 do ...	Colton et Carter, Chicago, Ill.
....	....	....	....	....	....	....	1 ram	26 do ...	S. Beattie, Toronto, Ont,
....	....	....	....	....	....	....	3 rams	30 do ...	Gouvernement du Nouv.-Brunswick.
....	....	....	....	....	....	....	....	30 do ...	S. Beattie, Toronto, Ont.
....	....	....	....	....	....	....	....	30 do ...	Gouvernement du Nouv.-Brunswick.
....	....	....	....	....	....	....	....	1 sept...	H. W. Gove, Washington, Ill.
....	....	....	....	....	....	....	....	10 do ...	John Geary, London, Ont.
....	....	....	....	....	....	....	....	18 do ...	T. G. Bell, Londsbourgh, Ont.
....	....	....	....	1	....	....	....	5 oct...	J. Booth, Caledonia, Ont.
....	....	....	....	....	....	....	....	8 nov...	Powell et frères, Springbourgh, Crawford Co., Penn.
....	....	....	....	....	....	....	....	10 do ...	H. Travis, Ilderton, Ont.
....	....	....	....	....	....	....	....	9 do ...	L'hon. M. H. Cochrane, Compton, P.Q
2	....	....	....	....	....	....	....	30 avril...	Gouvern. de l'Ile du Prince-Edouard
....	....	....	....	....	....	....	....	30 do ...	do de la Nouvelle-Ecosse.
19	118	1	....	1	....	....	....		

RELEVÉ DES COCHONS importés et mis en quarantaine à la Pointe-Lévis pendant la saison.

Date.	Steamer.	De	Berkshire.		Suffolk.		Yorkshire.		Nés en quarantaine.	Morts en quarantaine.	Date du renvoi.	Nom et adresse du propriétaire.
			Ver-rats.	Truies	Ver-rats.	Truies	Ver-rats.	Truies				
11 avril...	Texas	Liverpool.	....	....	1	1	....	....	....	....	11 avril...	L'hon. M. H. Cochrane, Compton, P.Q.
12 juillet...	Nipigon	do ...	2	....	....	....	....	....	....	....	13 juillet...	
9 août...	Manitoba..........	do ...	....	4	....	....	....	....	....	....	12 août...	A. Johnstone, Pickering, Ont.
9 do ...	do	do ...	3	5	1	1	....	....	....	....	12 do ...	James Main, Boyne, Ont.
9 do ...	do	do ...	10	8	....	....	5	5	....	....	30 do ...	Gouvernement du Nouveau-Brunswick.
19 oct....	Lake Champlain	do ...	....	....	....	....	....	1	....	....	20 oct....	Jas. Bowen, Québec.
30 avril...	Prince Edward..	do ...	1	....	....	....	....	....	....	....	30 avril...	Gouvernement de l'Ile du Pr.-Edouard.
30 do ...	Onaway	do ...	1	4	....	....	....	....	....	....	30 do ...	Sackville, Nouvelle-Ecosse.
			17	21	2	2	5	6	....	....		

RAPPORT DU COMMERCE D'EXPORTATION DE BÉTAIL.

Les chiffres suivants indiquant le nombre de bêtes à cornes, moutons et cochons exportés en Europe pendant les cinq dernières années des ports canadiens:—

	Bêtes à cornes.	Moutons.	Cochons.
1877	6,940	9,509	430
1878	18,655	41,225	2,078
1879	25,009	80,332	5,385
1880	50,905	81,843	700
1881	45,535	62,401	

Nombre expédié de chaque port:—

		Bêtes à cornes.	Moutons.	Cochons.
1880	Montréal	35,416	67,943	700
	Québec	9,894	11,208	
	Halifax	5,595	2,692	
1881	Montréal	32,722	39,218	
	Québec	9,212	21,809	
	Halifax	3,601	1,374	
	Total moins que l'année dernière..	5,370	19,442	700

L'on verra par les chiffres ci-dessus que l'xportation des animaux vivants des ports de la Confédération a été moindre pendant la dernière saison que l'année dernière. Cela s'explique par le fait que depuis trois ans presque tous les animaux à vendre dans le pays ont été achetés par les exportateurs. L'on en a expédié en dehors du Canada des milliers qui auraient dû être gardés ici dans l'intérêt du pays, vu qu'ils ont été achetés pour être engraissés en Angleterre. Jusqu'au commencement de l'exportation, le mouvement du commerce de bétail s'est fait par la voie du Pont Suspendu à Buffalo, d'où les animaux étaient disséminés dans les Etats de l'Est et engraissés par la consommation locale. Depuis trois ans ce commerce a été presque discontinué par les acheteurs américains; ils se sont aperçus qu'ils ne pouvaient pas lutter avec les exportateurs canadiens. Diverses circonstances ont cependant amené la reprise d'un commerce considérable entre Ontario et l'ouest de l'État de New-York, et des milliers d'animaux non engraissés ont été vendus dans les enclos (*stock yards*) de Buffalo.

Malheureusement pour les exportateurs, une coterie s'était formée parmi eux et elle avait engagé la plupart des navires des lignes régulières à un prix atteignant parfois jusqu'à £6 par tête de bétail; tandis que les prix exigés par les autres navires ne dépassaient guère la moitié de cette somme. A partir de Boston le transport était même réduit à £2 10s. ce qui a naturellement réduit de beaucoup les profits.

Malheureusement encore, les exportateurs ont nui à leurs propres intérêts en cherchant à accaparer le marché par l'achat de la plus grande partie du bétail dès le commencement de la saison, à des prix de beaucoup trop élevés.

Des troupeaux nombreux d'animaux canadiens ont été expédiés *viâ* Boston et Portland. D'après les renseignements qui m'ont été généreusement fournis par M. C. H. Chandler, des commerçants d'animaux vivants, 7,955 têtes à cornes et 9,465 moutons ont été exportés du Canada et expédiés dans les ports des Etats-Unis.

Par le rapport officiel du département des douanes, pour l'exercice expiré le 30 juin 1881, nous voyons que le nombre suivant d'animaux vivants a été exporté du Canada aux Etats-Unis.

	Chevaux.	Bêtes à cornes.	Cochons.	Moutons.
Ontario	12,294	5,979	2,006	188,257
Québec	8,811	1,575	18	57,705
Nouvelle-Ecosse	4	1	......	105
Nouveau-Brunswick	486	3	......	18,830
Manitoba et Ile du Prince-Edward.	3	......	......	13
Total	21,598	7,558	2,024	264,910

Ainsi donc l'on voit que malgré la diminution dans le nombre des animaux expédiés cette année des ports canadiens en Angleterre le nombre total des animaux exportés du Canada pendant l'année dernière est beaucoup plus considérable. Une amélioration marquée dans la qualité du bétail a été très apparente, surtout durant les derniers trois mois. Un fait que l'on est heureux de constater et qui caractérise l'élevage du bétail, c'est qu'à part l'importation considérable des taureaux de race qu'on a fait venir d'Europe, il s'est produit une forte demande pour les taureaux durhams et les taureaux hereford élevés dans le pays et que les prix sont augmentés en proportion. En conséquence l'on peut espérer que dans quelques années d'ici il y aura une amélioration sensible dans la qualité des animaux exportés et que les animaux de race inférieure qui forment aujourd'hui une proportion considérable du bétail exporté auront disparu.

DÉSINFECTION DES NAVIRES.

J'ai l'honneur de faire rapport qu'en vertu des dispositions de l'ordre en conseil du 9 mai 1881, il était défendu à tout navire ayant transporté du bétail venant d'un port des Etats-Unis de transporter des animaux canadiens pendant une période de trente jours, et que deux navires sur lesquels on avait fait transporter des animaux ayant la maladie des pieds et de la bouche furent empêchés de transporter du bétail canadien pendant soixante jours. Aucun n'avait transporté d'animaux atteints de pleuro-pneumonie. Chaque navire tombant sous les dispositions de cet ordre a été complètement désinfecté sous la surveillance de l'inspecteur du port.

Je suis heureux de pouvoir faire rapport que les agents des navires à vapeur se sont plu à seconder les efforts des inspecteurs pour mettre en œuvre un système complet de désinfection. Le résultat a été qu'il ne s'est pas déclaré de maladies dues à l'infection des navires.

J'ai aussi l'honneur de faire rapport que l'ordre en conseil défendant la ré-importation des cordes d'attache a été appliqué avec soin ; mais sur ce point quelques-uns des expéditeurs, méconnaissant leurs propres intérêts, semblent enclins à courir les risques, et pour mettre fin à cette dangereuse pratique, il sera peut-être nécessaire d'appliquer aux contrevenants, dans certains cas, la pénalité prévue par l'arrêt en question.

AMÉLIORATIONS DANS LES ENCLOS POUR LE BÉTAIL.

Je suis heureux de pouvoir faire rapport que les enclos du Grand-Tronc à la Pointe Saint-Charles ont été agrandis et subdivisés. On y a construit des hangars confortables, munis de crèches, d'auges, et de tous les appareils nécessaires à la sûreté et au confort des bêtes. Sous la surveillance de MM. Acer et Kennedy ces enclos seront bien administrés, de sorte que l'un des inconvénients au commerce des animaux a disparu.

Je dois cependant attirer votre attention sur les inconvénients qui résultent de l'embarquement des animaux sur un quai encombré, et insister de nouveau sur le grand avantage qu'il y aurait pour le commerce à construire un quai à quelque distance en aval, à la Longue-Pointe, par exemple, ou les animaux pourraient se reposer, être soignés, inspectés et expédiés. On éviterait ainsi le long parcours à pied sur des chemins poudreux, l'exposition au soleil brûlant sur les quais, la poussière et le bruit qui accompagnent le chargement du grain à bord d'un navire. Les animaux partiraient ainsi pour leur voyage dans des conditions beaucoup plus avantageuses qu'il n'est possible avec les inconvénients qui existent aujourd'hui. Les enclos de la Pointe-Lévis ont aussi été considérablement améliorés, agrandis, nivelés, et l'on y a construit des hangars confortables.

LOGEMENTS INSUFFISANTS POUR CEUX QUI ONT SOIN DES ANIMAUX À BORD DES VAPEURS.

Des plaintes nombreuses ont été portées par les hommes chargés de prendre soin des animaux à bord des navires pendant la dernière saison, relativement au manque de commodité de leurs logements. Naturellement, je sais que ceci ne devrait pas entrer dans le cadre de ce rapport, mais il arrive souvent que l'on s'adresse aux inspec-

teurs pour qu'ils puissent s'occuper de cette question. En conséquence, j'ai l'honneur de recommander que la question soit soumise à qui de droit afin que, s'il est possible, l'on prenne des mesures pour que ces hommes soient mieux installés.

En terminant, j'ai l'honneur de faire rapport que les fonctions d'inspecteurs de port, ont été remplies avec beaucoup d'habileté par MM. C. Baker, M.V., et E. G. Carter, M.V., au port de Montréal, et par J. A. Couture, M.V. à Québec. Ce dernier, assisté de M. Wm. Welch et des hommes sous ses ordres, a, en outre, administré la quarantaine de la Pointe-Lévis d'une façon très satisfaisante.

Je ne puis clore ce rapport sans reconnaître combien précieux ont été pour moi les renseignements qui m'ont été fournis de temps à autres par M. John Dyke, agent d'émigration du gouvernement canadien à Liverpool, lequel surveille les intérêts de notre commerce de bétail avec un zèle qu'on ne saurait trop louer. En outre, les rapports envoyés par le haut commissaire à Londres sur les questions relatives au commerce sont très précieux, en ce qu'ils tiennent vos inspecteurs au courant de ce qui concerne les navires infectés et les sujets relatifs aux maladies contagieuses des animaux dans la Grande-Bretagne. Ces renseignements sont de la plus haute importance tant pour l'exportation que pour l'importation d'animaux vivants dans la Confédération, qui constituent une branche importante du commerce du Canada.

Vous soumettant respectueusement le rapport ci-dessus,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. McEACHRAN, M.C.R.M.V.,

Inspecteur-en-chef.

REMARQUES SUR LES MALADIES DES ANIMAUX.

ANTHRAX—CHARBON.

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur le fait que, chaque année, un nombre considérable d'animaux meurent de la maladie connue sous le nom d'anthrax, au sujet de laquelle un compte-rendu détaillé a été publié dans mon rapport pour l'année 1879. Pendant le cours de l'été dernier j'ai reçu de nombreux rapports, et j'ai fait plusieurs enquêtes à la demande de certains cultivateurs de cette province. J'ai eu connaissance d'un cas où des chevaux, des bêtes à cornes et des porcs sont morts de cette maladie. Comme les morts sont subites, souvent l'animal meurt sans qu'on ait remarqué aucun symptôme précurseur de la maladie. Les causes de sa mort ne sont pas apparentes et il est très difficile de combattre le mal. Le traitement est inutile, et jusqu'à tout récemment il était difficile de suggérer des mesures préventives et également difficile de les mettre en pratique. En conséquence, c'est avec beaucoup de plaisir que nous saluons la découverte que M. Pasteur a faite d'un moyen de prévenir la maladie. Ce moyen consiste dans l'innoculation d'un virus cultivé et atténué. Avec votre permission je vais transcrire des colonnes du *Veterinary Journal* un discours très intéressant prononcé par M. Pasteur au congrès international de médecine tenu à Londres l'été dernier. En citant ce discours, je prendrai la liberté de recommander fortement l'adoption du moyen simple mais efficace employé par M. Pasteur pour prévenir la contagion de cette maladie mortelle, qui, si elle n'est pas arrêtée, causera non-seulement des pertes énormes chaque année, mais répandra sur notre sol des germes de morts si nombreux que l'élevage et l'engrais des bestiaux deviendra bientôt une entreprise très précaire.

Je désire attirer votre attention principalement sur le danger provenant du fait qu'on ne brûle pas les cadavres des animaux morts du charbon. Comme exemple de nature à prouver l'existence de ce danger, je citerai le rapport et les expériences dont parle M. Pasteur, rapport que je reproduis ici et qui démontre jusqu'à quel point les mauvais résultats de cette pratique peuvent être funestes. J'ajouterai ceci: D'après ce que j'ai pu observer personnellement et d'après les renseignements qui m'ont été fournis par d'autres, j'ai constaté que l'usage d'abandonner les animaux morts dans les bois, les communes, et le long des grèves, sans les enterrer, est beau-

coup trop général au Canada. Vu que, dans la plupart des cas, cela est dû à l'ignorance des mauvais résultats de cette pratique, et des pénalités que la loi impose aux contrevenants, je recommande instamment que la loi soit strictement appliquée dans toutes les parties de la Confédération, que lorsque des animaux meurent du charbon les propriétaires de ces animaux soient forcés d'enterrer les débris dans des fosses profondes et de les couvrir de chaux, ou, ce qui vaut encore mieux, de les brûler d'abord et d'enterrer les cendres. Si la statistique publiait un relevé des pertes que cette maladie fait subir annuellement au Canada, et de l'augmentation annuelle de ces pertes qui doit nécessairement résulter de l'insouciance dont on fait preuve actuellement si l'on continue à disposer des carcasses pouvant infecter le sol de manière à faire de lui une source certaine de mort pour les animaux et cela pendant un grand nombre de générations à venir, ces renseignements feraient comprendre aux plus indifférents l'importance qu'il y a de réunir tous les efforts pour détruire par tous les moyens en notre pouvoir ces germes de maladie, ou ces spores.

Je recommanderais aussi de rendre obligatoire l'innoculation chez tous les animaux d'une ferme où l'anthrax a fait son apparition, et que les dépenses nécessitées par cette innoculation soient payées par le gouvernement, au moins durant la première année, afin d'encourager l'introduction de cette méthode. De plus, l'on devrait fournir aux cultivateurs des renseignements sur la nature de cette maladie et sur le caractère dangereux qui la distingue, ainsi que des instructions quant à la manière de disposer des animaux morts et quant au traitement à faire subir aux vivants pour prévenir la maladie.

M. Pasteur cite une note relative au charbon, écrite par un ex-ministre de Saxe à Paris (le baron de Seebach) à M. Tisserand, à une époque aussi reculée que 1865. Cette note confirme d'une façon remarquable les conclusions auxquelles on est arrivé récemment quant à la nature de cette maladie. La note dit :

" En 1845, un nouveau fermier prit l'administration de mon domaine.

" Celui-ci comptait faire des améliorations sensibles, surtout rendre les terres plus fécondes par des engrais.

" Dans ces contrées, les terres apportées pendant l'été dans l'étable des moutons, souvent remuées après avoir servi de litière aux bêtes pendant la nuit, et après être restées recouvertes par la paille en hiver, servent d'engrais et ont beaucoup d'avantages. Près de la ferme il y avait une lisière de terrain assez étendue dans laquelle les bêtes avaient été enfouies depuis des temps immémoriaux. Elle apparaissait au fermier comme particulièrement apte à être préparée, par le procédé indiqué, pour servir d'engrais.

" Le vieux berger s'opposa à ce que cette terre fut introduite dans l'étable, mais il ne put obtenir qu'une modification aux dispositions arrêtées, en ce sens que l'on ne commença que par la moitié de l'étable.

" Près de 900 bœufs étaient couchés sur la terre ainsi introduite; à côté il y avait les brebis, et le reste dans le fond, hors de contact avec les premiers. Pendant quelques jours les pertes n'étaient que normales. Puis, une nuit, 2, et le lendemain 6 bêtes crevaient. Le lendemain matin on trouva 45 bêtes crevées; une brebis de l'enclos juxtaposé avait partagé le même sort. Dans le cours de la journée 50 bêtes étaient crevées. Enfin la terre fut extraite de l'étable et celle-ci nettoyée, et une couche de fumier d'un pied d'épaisseur introduite dans l'étable. Pendant huit jours les pertes furent les mêmes, et ce n'est qu'alors qu'elles diminuèrent petit à petit. Pendant les quinze premiers jours, 312 bêtes du premier enclos crevèrent et 8 brebis de l'enclos juxtaposé. Dans la partie qui n'avait aucun contact avec la terre introduite, on n'eut à déplorer aucune perte.

" Les moutons crevés avaient été enfouis dans le même endroit, et la terre, après avoir été bien travaillée, avait été employée comme fumier pour une prairie sèche. J'envoie, par principe, les moutons, au printemps, sur ces sortes de prairies, je permis donc que les moutons allassent paître sur la prairie ainsi fumée. En huit jours, je perdis 13 bêtes, et je ne pus comprendre comment cette terre ayant été longtemps exposée à la gelée et à l'air, et travaillée après avoir été mélangée avec de la chaux et de la cendre, pouvait contenir encore des germes de la maladie. Afin de me con-

vaincre encore plus complètement, je choisis 10 des plus mauvaises bêtes, je les laissai paître exclusivement sur cette prairie. En trois jours j'en perdis 3.

" Mon berger avait une répugnance que je qualifiais de superstitieuse, pour certains champs, et ne voulait pas y laisser les animaux pendant la nuit. Il prétendait, sans en savoir la raison, que ces champs étaient malsains.

" Un jour, des chevaux attelés à la charrue, s'enfoncèrent dans le terrain et furent aspergés par une matière putride, la charrue mit à découvert les restes d'un mouton en putréfaction. Ceci me dégoûta et j'ordonnai une surveillence sévère sur la manière d'enfouir les bêtes.

" Le coin du champ où cet incident était arrivé m'est resté clairement dans la mémoire. Le champ fut ensemencé cette année-là même avec du blé, et l'année suivante avec du trèfle. A la place en question, le trèfle vint avec profusion et à une hauteur extraordinaire. Un jour je m'aperçus que ce trèfle avait disparu et je ne doutai pas qu'il n'eût été volé.

" Le lendemain une femme vint en pleurant à la ferme me dire que sa chèvre était creuvée et que sa vache était malade.

" Cette circonstance m'ouvrit les yeux, et je me rendis aussitôt dans son étable, où je constatai que la vache avait la maladie de la rate la plus prononcée. Le cadavre de la chèvre me fut apporté et je constatai également la même maladie.

" La femme m'avoua qu'elle avait pris le trèfle justement à la place qui m'était restée dans la mémoire, et qu'elle en avait nourri ses deux bêtes.

" Il y avait près de deux ans que le cadavre avait été enfoui, et le trèfle qui avait poussé à cette place avait répandu les germes de la maladie. J'ordonnai aussitôt que tous les cadavres fussent apportés à un endroit désigné par moi, que j'entourai d'un fossé de deux pieds et d'une barrière.

" Depuis 1854, toutes les bêtes crevées sont enfouies à cette place, et il ne me reste plus qu'à indiquer les résultats de cette précaution.

" De 1849 à 1854, je perdis 15 à 20 pour cent par an.
" De 1854 à 1858, je perdis 7 " "
" De 1860 à 1864, je perdis 5 " "
" En 1863, je perdis 3 " "

THÉORIE DE PASTEUR RELATIVEMENT AUX GERMES DE LA MALADIE—IMPORTANCE PRATIQUE DE CETTE THÉORIE.

(*Du Veterinary Journal.*)

A une assemblée du congrès international de médecine, tenue récemment à Londres, l'un des discours les plus remarquables qui aient été prononcés a été celui de M. Pasteur sur la théorie des germes de la maladie. Ce discours offre un intérêt plus qu'ordinaire pour les médecins vétérinaires et, pour cette raison, nous croyons devoir le reproduire. Après avoir fait allusion à la bienveillance avec laquelle ses découvertes ont été accueillies, il s'est exprimé comme suit:

" Je suis heureux de pouvoir vous remercier en attirant votre attention sur un nouveau progrès dans l'étude du microbe * appliquée à la prévention des maladies transmissibles, maladies qui, pour la plupart, entraînent des conséquences terribles pour l'homme et pour les animaux domestiques. Le sujet de ma communication est la vaccination † relativement au choléra des poules et à la fièvre splénique, suivie d'un exposé de la méthode par laquelle je suis arrivé à ces résultats, méthode qui a été tellement fructueuse qu'elle m'inspire la confiance la plus illimitée. Avant que de discuter la question du vaccine de la fièvre splénique, qui est la plus importante, permettez-moi de vous rappeler les résultats de mes recherches relativement au choléra des poules. C'est au moyen de cette enquête que des principes nouveaux et très importants ont été introduits dans la science concernant le virus ou les propriétés contagieuses des maladies transmissibles. Plus d'une fois en racontant ce que j'ai à vous dire, j'emploierai l'expression virus-culture, comme j'ai employé précédemment, dans mes études sur la fermentation, les expressions " la culture du ferment du lait,

† Becteria ou Bacilli.—Réd. du V. J.

* Il est évident que cette expression est appliquée à tort. L'on devrait y subtituer les mots innoculation protectrice.—Réd. V. J.

la culture du vibrion butyrique, etc." Prenons d'abord une volaille qui est sur le point de mourir du choléra des poules et trempons le bout d'une fine baguette en verre dans le sang de la volaille, avec les précautions ordinaires, au sujet desquelles je n'ai pas besoin d'insister. Avec cette pointe chargée touchons ensuite du bouillon de poule très clair, mais qu'on aura stérilisé en le soumettant à une température d'environ 1,150 degrés centigrades, et fait dans des conditions telles qui ni l'air extérieur, ni les vases employés ne puissent introduire des germes—ces germes qui sont dans l'air ou à la surface de tous les objets. En peu de temps si le petit vase de culture est placé à une température de 25° à 35°, vous verrez le liquide devenir trouble et rempli de menus microbes, ayant la forme du chiffre 8, mais quelquefois si petits qu'à travers une loupe possédant un pouvoir grossissant très considérable ils offrent l'apparence d'un point. Prenez dans ce vase une goutte aussi petite qu'il vous plaira, pas plus que vous ne pouvez en enlever sur la pointe d'une baguette de verre aussi aigüe qu'une aiguille, et avec cette pointe touchez une nouvelle quantité de bouillon de poule stérilisé, contenu dans un second vase, et le même phénomène se produit. Faites de même avec un troisième, un quatrième vase de culture, et ainsi de suite jusqu'à cent et même jusqu'à mille, et invariablement, dans l'espace de quelques heures le liquide de culture devient trouble et rempli des mêmes petits animalcules. Au bout de deux ou trois jours d'exposition à une température d'environ 30° centigrades, l'épaisseur du liquide disparaît et une lie se forme au fond du vase. Cela signifie que le développement des petits animalcules a cessé. En d'autres termes, tous les petits points qui avaient donné au liquide cette apparence épaisse, sont tombés au fond du vase et les choses en resteront là pendant une période plus ou moins longue, même pendant des mois entiers, sans que le liquide ou le limon subisse aucune modification visible, pourvu que l'on ait eu le soin d'exclure les germes de l'atmosphère. Un petit bouchon en coton filtre l'air qui entre ou sort du vase pendant les changements de température. Prenons l'une de nos séries de préparations de culture, la centième ou la millième par exemple, et comparons-la pour sa malignité au sang d'une volaille morte du choléra. En d'autres termes innoculons sous la peau de dix volailles par exemple, chacune séparément, une toute petite goutte de sang infecté et sous la peau de dix autres une quantité semblable du liquide après avoir préalablement remué le limon déposé. Chose étonnante les dix dernières volailles mourront aussi promptement que les dix premières. Après leur mort on pourra constater que le sang de toutes ces volailles contient les mêmes petits animalcules d'infection. Cette égalité de malignité, pour ainsi dire, qui existe entre la préparation de culture et le sang, est due à une circonstance qui paraît futile. J'ai fait cent préparations de culture—du moins j'ai compris que cela avait été fait—sans laisser écouler d'intervalles considérables entre les imprégnations. Maintenant répétons exactement nos cultures successives, avec cette seule différence que nous passerons d'une culture à celle qui la suit, disons de la centième à la cent-unième, à des intervalles de quinze jours, un mois, deux mois, trois mois ou dix mois. Si nous comparons maintenant la malignité des cultures successives, on observera un changement considérable. Il sera facile de voir par l'innoculation d'une série de dix volailles, que la malignité d'une culture diffère de celle du sang ou d'une culture précédente, lorsqu'un intervalle suffisamment long s'écoule avant l'imprégnation d'une culture au moyen du microbe de la précédente. Il y a plus; au moyen de ce mode d'observation, nous pouvons reconnaître qu'il est possible de préparer des cultures offrant des degrés variables de malignité. Une préparation tuera huit volailles sur dix, une autre, une sur dix, une autre n'en tuera pas du tout, bien que le microbe soit encore cultivé. De fait, ce qui n'est pas moins étrange, si vous prenez chacune de ces cultures dont la malignité est atténuée comme point de départ pour la préparation de cultures successives, et sans intervalles appréciables entre l'imprégnation, toute la série de ces cultures reproduira la malignité atténuée de la série qui a servi de point de départ. De même, là où la malignité est nulle le virus ne produit aucun effet. Alors, demandera-t-on, comment les effets de ces malignités atténuées se révèlent-ils chez les volailles? Ils se révèlent par un dérangement local, par une modification morbide plus ou moins accentuée du muscle, si c'est un muscle qui a été innoculé au moyen du virus. Le muscle est rempli de microbes qui sont faciles à reconnaître, parce que les microbes atténués ont presque le volume, la forme et l'apparence des microbes les plus virulents. Mais

pourquoi ce désordre local n'est-il pas suivi de la mort? Répondons par un exposé de faits : Le désordre local cesse de lui-même, plus ou moins promptement. Le microbe est absorbé et digéré, si l'on peut s'exprimer ainsi, et petit à petit le muscle reprend sa condition normale. Alors la maladie a disparu. Lorsqu'on innocule avec un microbe dont la virulence est nulle, il n'y a pas même de désordre local, la *naturæ medicatrix* l'emporte aussitôt, et c'est ici surtout que nous voyons l'influence de la résistance de la vie, puisque ce microbe dont la virulence est nulle se multiplie. Un peu plus, et nous touchons au principe de la vaccination. Lorsqu'une fois les volailles ont été rendues assez malades par le virus atténué dont le développement a été arrêté par la résistance vitale, elles n'éprouvent aucun mauvais effet si on leur innocule un virus virulent, ou du moins les effets qu'elles éprouvent sont d'une nature passagère. De fait, elles ne meurent plus du virus mortel, et pendant un temps suffisamment long, qui peut excéder une année dans certains cas, le choléra des poules ne peut les atteindre, surtout dans les conditions ordinaires de contagion qui existent dans les poulaillers. A ce point critique de notre manipulation, c'est-à-dire durant cet espace de temps, que nous avons fixé entre deux cultures, et qui cause l'atténuation, qu'arrivera-t-il? Je vais vous démontrer que durant cet intervalle l'agent qui intervient est l'oxygène de l'air. Rien n'est plus facile à prouver. Produisons une culture dans un tube contenant très peu d'air et bouchons ce tube avec une lampe d'émailleur. Le microbe en se développant absorbera rapidement tout l'oxigène du tube et du liquide, après quoi il sera tout à fait dépourvu d'oxygène. Dans ce cas, il ne semble pas que le microbe s'atténue d'une façon appréciable, même après un laps de temps assez considérable. L'oxigène de l'air semble donc être un agent modificateur possible de la virulence du microbe du choléra des poules, c'est-à-dire qu'il peut modifier plus ou moins la facilité de son développement dans le corps des animaux. Ne pourrions-nous pas être ici en présence d'une loi applicable à tous les points de vue? Quels bienfaits n'en résulteraient-ils pas? De cette manière, nous pouvons espérer découvrir la vaccine de toutes les maladies virulentes; et quoi de plus naturel que de commencer par rechercher la vaccine de ce que nous appelons charbon en français, ce que vous nommez la fièvre splénique en Angleterre, ce qui est connu en Russie sous le nom de peste de la Sibérie, et en Allemagne sous le nom de Milzbrand. Dans ces nouvelles recherches, j'ai été assisté de deux jeunes savants dévoués, MM. Chamberland et Roux. Dès le commencement nous avons rencontré une difficulté. Tous les organismes inférieurs ne se transforment pas en ces germes de corpuscules que j'ai été le premier à indiquer comme l'une des formes de leur développement possible. Un grand nombre de microbes d'infection ne se transforment pas en germes de corpuscules dans les cultures auxquelles on les soumet. C'est également le cas dans la levure de bière, que nous ne voyons pas ordinairement se développer dans les brasseries, par exemple, excepté par une espèce de scissiparité. Une cellule en fait deux ou plus qui se forment en couronnes, les cellules deviennent plus détachées et l'opération recommence. Dans ces cellules on ne voit pas ordinairement de véritables germes. Le microbe du choléra des poules et plusieurs autres se conduisent de la même manière, si bien que les cultures de ce microbe, bien qu'elles puissent durer des mois entiers sans perdre la faculté de pouvoir être cultivées à nouveau, périssent finalement comme la levure de bière qui a perdu tous ses aliments. Le microbe charbonneux dans les cultures artificielles se comporte tout à fait indifféremment. Dans le sang des animaux comme dans les cultures on le trouve en filaments translucides plus ou moins segmentés. Ce sang ou ces cultures exposées à l'air libre, au lieu de continuer, selon le premier mode de génération, offrent, au bout de quarante-huit heures, des germes de corpuscules distribués en séries plus ou moins régulières parmi les filaments. Tout autour de ces corpuscules la matière est absorbée comme je l'ai déjà représenté dans l'une des planches de mon ouvrage sur les maladies de vers à soie. Petit à petit toute cohésion entre eux disparaît et bientôt ils sont réduits à une simple poussière de germes. Si vous faites germer ces corpuscules, les nouveaux germes reproduisent la virulence particulière aux filaments qui ont produit ces corpuscules et ce résultat se produit même après que ces germes ont été exposés pendant longtemps au contact de l'air. Tout récemment nous en avons découvert dans des caveaux où des animaux morts de la fièvre splénique étaient enterrés depuis douze ans et leur culture était aussi virulente que celle produite par le sang d'un animal mort récem-

ment. Ici je regrette extrêmement d'être obligé de renfermer mes remarques dans un cadre restreint. J'aurais éprouvé beaucoup de plaisir à vous démontrer que les germes charbonneux dans les fosses où les animaux ont été enfouis sont apportés à la surface par des asticots, et que dans ce fait nous pouvons trouver toute l'étiologie de la maladie, vu que ces animaux avalent ces germes avec leur nourriture. Une grande difficulté se présente lorsque nous tentons d'appliquer notre méthode d'atténuation par l'oxygène de l'air aux microbes charbonneux. La virulence s'établissant très rapidement souvent au bout de vingt-quatre heures, dans un germe charbonneux qui échappe à l'action de l'air, il était impossible de songer à découvrir la vaccine de la fièvre splénique dans les conditions qui nous avaient permis de découvrir celle du choléra des poules. Mais, après tout, y avait-il raison de se décourager? Evidemment non; de fait, si l'on y regarde de près, l'on trouvera qu'il n'y a pas de différence réelle entre le mode de génération du germe charbonneux par la scission et celui du choléra des poules. En conséquence, nous avions raison d'espérer que nous pourrions surmonter la difficulté qui nous arrêtait, en nous efforçant d'empêcher le microbe charbonneux de produire des germes corpusculaires et de le garder dans cette condition, en contact avec l'oxygène pendant des journées, des semaines, des mois. Heureusement, l'expérience a réussi. Dans le bouillon de poule neutralisé le microbe charbonneux n'est plus cultivable à 45° centigrade. Sa culture est facile cependant à 42° ou 43°, mais dans ces conditions le microbe ne donne pas de spores, en conséquence, il est possible de maintenir en contact avec l'air pur, une culture mycélienne de bacteries entièrement dépourvues de germes. Alors apparaissent les résultats très remarquables qui suivent. Au bout d'un mois ou de six semaines, la culture meurt, c'est-à-dire que si on l'imprègne avec un bouillon ce dernier est tout à fait stérile. Jusqu'alors la vie existe dans le vase exposé à l'air et à la chaleur. Si l'on examine la virulence de la culture au bout de deux jours, quatre jours, six jours, huit jours, etc., l'on constatera que longtemps avant la mort de la culture le microbe a perdu toute sa virulence, bien qu'il soit encore cultivable. Avant cette période l'on constate que la culture présente une série de virulence atténuée. Tout cela est semblable à ce qui arrive relativement au microbe du choléra des poules. En outre, chacune de ces conditions de virulence atténuée peut être reproduite par la culture de fait, et puisque le charbon ne récidive pas, chacun de nos microbes charbonneux atténués constitue un vaccin pour le microbe supérieur, c'est-à dire un virus capable de produire une maladie moins grave. Ici nous avons donc une méthode pour préparer la vaccine de la fièvre splénique. Vous allez voir immédiatement l'importance pratique de ce résultat, mais ce qui nous intéresse plus particulièrement, c'est l'assurance que nous avons ici une preuve que nous sommes en possession d'une méthode générale de préparation du virus-vaccin basée sur l'action de l'oxygène et de l'air, c'est-à-dire d'une force cosmique existant partout à la surface du globe. Je regrette de ne pouvoir, faute de temps, vous démontrer que toutes ces formes atténuées du virus peuvent très facilement, au moyen d'un artifice physiologique, être forcés de recouvrer le maximum de leur virulence primitive. Le mode que je viens de décrire, comme servant à obtenir la vaccine de la fièvre splénique, était à peine connu que déjà on l'employait en grand pour prévenir les affections spléniques. En France, nous perdons chaque année, par la fièvre splénique, des animaux ayant une valeur totale de 20,000,000 de francs. On m'a demandé une démonstration publique des résultats dont j'ai parlé. Je puis, en quelques mots raconter cette expérience. Cinquante brebis furent mises à ma disposition. Sur ce nombre vingt-cinq avaient été vaccinées. Quinze jours après on innocula aux cinquante brebis un microbe charbonneux des plus virulents. Les vingt-cinq brebis vaccinées résistèrent à l'infection et les vingt-cinq brebis non-vaccinées crevèrent de la fièvre splénique dans l'espace de cinquante heures. Depuis cette époque, j'ai été excessivement occupé à répondre aux demandes des cultivateurs désirant s'approvisionner de ce vaccin. Dans l'espace de quinze jours nous avons vacciné plus de 20,000 moutons et un nombre considérable de bêtes à cornes et de chevaux dans les départements des environs de Paris."

Dans l'espoir que cette importante question sera l'objet de toute l'attention qu'elle mérite, et que le Canada sera un des premiers pays à profiter de cette précieuse découverte scientifique,

J'ai l'honneur d'être, votre obéissant serviteur,

D. McEACHRAN.

No. 26.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE DE LA MALADIE DES ANIMAUX, A PICTOU, NOUVELLE-ECOSSE, ET DANS LES DISTRICTS CIRCONVOISINS.

(PAR D. MCEACHRAN, M.C.R.V., INSPECTEUR DU BÉTAIL.)

MONSIEUR,—Conformément aux instructions que vous m'avez données, j'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant de la maladie qui a sévi dans le comté de Pictou et dans les comtés circonvoisins, dans la Nouvelle-Ecosse, pendant les trente dernières années.

Ce rapport comprend aussi le rapport pathologique du professeur Osler, de l'Université McGill; le rapport analytique du professeur Lawson, du collège d'Halifax, et le rapport statistique du Dr William McEachran, du collège vétérinaire de Montréal.

Comme on le verra par ce rapport, bien que les recherches qui ont été faites jusqu'à présent me mettent en mesure de vous fournir tous les faits connus jusqu'ici relativement à la maladie, les proportions qu'elle a prises, la mortalité et les pertes, et aussi de vous suggérer les mesures nécessaires pour en extirper les germes, les observations limitées concernant la clinique et le défaut d'expériences et d'études pathologiques approfondies me mettent dans l'impossibilité de vous offrir, à vous et à la profession vétérinaire, un exposé complet de cette maladie, qui jusqu'ici n'a pas été décrite et qui ne figure pas encore dans la nomenclature de la science vétérinaire.

J'espère donc qu'en prenant des mesures propres à faire disparaître cette maladie, on avisera aussi au moyen de faire des études approfondies sur sa véritable pathologie et sur ses causes déterminantes, afin de me permettre de faire des recommandations propres à prévenir sa réapparition.

La date exacte à laquelle cette maladie a fait sa première apparition ne semble pas être connue exactement. On prétend généralement qu'elle s'est d'abord déclarée il y a environ vingt-cinq ou trente ans; quant à la manière dont elle s'est déclarée, et aux causes qui y ont donné lieu, personne ne semble être en mesure de donner des renseignements précis.

Les habitants du district disent qu'elle s'est déclarée après l'apparition d'une plante connue dans le district sous le nom peu élégant de "diable puant" (*stinking willie*), l'un des nombreux genres de senecio—le *Ragnors senecio, senecio Jacoboa*, Linn. Cette plante n'est pas indigène du district, elle a été sans doute importée d'Ecosse dans les grains de semence. Cette herbe est très commune sur les terres non améliorées et dans les pâturages très anciens de l'Argyleshire et d'autres parties de l'Ecosse. Cette famille n'offre aucune propriété vénéneuse, et, jusqu'alors, je n'avais jamais entendu dire qu'elle eût produit des effets nuisibles chez les bestiaux. Cependant la plupart de ceux qui ont essuyé des pertes sont convaincus que la maladie était inconnue avant que cette herbe eût fait son apparition. Quoi qu'il en soit, plusieurs des plus intelligents ne voient aucun rapport entre cette plante et la maladie. L'expérience de ceux qui ont subi des pertes causées par cette maladie est tellement variée, qu'aucun renseignement digne de foi ne peut être recueilli au moyen de leurs déclarations. Ainsi, l'un affirme formellement qu'elle n'est pas contagieuse, tandis que l'autre déclare non moins formellement qu'elle l'est. Les uns disent que sa durée est de trois à quatre jours à un mois, tandis que d'autres soutiennent que les bêtes peuvent vivre trois ou quatre mois après avoir contracté la maladie.

SYMPTÔMES.

Voici quels sont les symptômes que l'on remarque après avoir fait avec soin une examen clinique.

N° 1. Bœuf de deux ans et demi, de race indigène, de petite taille et en assez bonne condition, appartenant à D. Foot. Son apparence générale est lourde et nonchalante, il se tient la tête basse lorsqu'il est debout, le mufle est humide, les yeux brillants et proéminents, le ventre gros et rond mais non tympanique, le poil terne

et graisseux à cause de l'abondante quantité des secrétions sébacées surtout sur le dos et les reins. Cela, a-t-on dit, est un des traits caractéristiques de la maladie, et avait disait-on une odeur de fumier, qui cependant n'était pas très forte. Température 102°, pouls 90, faible et irrégulier, respirations 30, courtes et peu profondes, les membranes muqueuses, pâles, la matière fécale noire et fétide.

N° 2. Vache noire âgée de quatre ans appartenant à M. G. R. McDonald. On dit qu'elle n'en reviendrait pas. Elle est de petite taille, de race indigène et très maigre. Debout elle se tient la tête basse, paraît lourde, fatiguée et insouciante. Elle a le mufle humide, le poil brillant, les yeux brillants, sortis des orbites et étincelants. Comme M. Macdonald l'a fait remarquer : " les yeux lui sortaient de la tête si luisants et si clairs qu'on aurait pu les prendre au lacet "). Les muqueuses sont pâles, les intestins très relâchés, la queue et les jambes sont souillées par une matière fécale noire. La température était de 101$\frac{3}{4}$ degrés. Le poids 72; respiration, 24; saccadée et peu profonde. Une rotondité du ventre très accentuée, un gargouillement qu'on entend distinctement lorsqu'on agite le contenu de l'abdomen. Le lait a un goût amer et exhale un odeur fétide plus perceptible pour les uns que pour les autres et qui augmente lorsqu'on fait chauffer le lait. La secrétion du lait est peu abondante et diminue rapidement. La vache continue à manger passablement et à ruminer.

Dans le même champ il y avait une taure rousse appartenant au voisin, M. Wm. Sutherland. Une petite taure de deux ans, très maigre, couchée sur le poitrail, ruminant lentement et d'une manière insouciante. Elle semble faible et l'on éprouve des difficultés à la faire lever Elle a la même proéminence des yeux et la même rotondité de l'abdomen. Pouls, 74; respiration, 24; température, 102 degrés.

Vache rouge de M. Colin Chisholm.

Une vache âgée chez laquelle les progrès de la maladie ne sont pas aussi avancés, mais qui offre les mêmes symptômes généraux. Elle est plus forte et mange bien. Pouls, 74; respiration, 24; température, 102 degrés. Les intestins sont relâchés, la quantité du lait est diminuée, et il offre une odeur et un goût fétides.

Vache de M. John Simpson.

Une vache noire âgée de douze ans. Dans le cas actuel, l'enflure du ventre était très remarquable, cependant elle mangeait assez bien et donnait par jour plusieurs pintes de lait que je n'ai pas trouvé désagréable ni au goût ni à l'odeur. Elle souffrait de la même diarrhée noire que les autres. Pouls, 72; respiration, 16; température, 101 degrés.

Vache rousse de M. Pratt Sinclair.

Une vache laitière de six ans, de taille moyenne et très maigre. Elle mange, mais très peu, bien qu'elle rumine d'une façon ordinaire. Les yeux sont proéminents, brillants et vitreux. La diarrhée est l'un des principaux symptômes. La matière fécale est noire et fétide. Le ventre est gros et enflé; pouls, 66; température 102 degrés; respiration, 20 par minute. Tels sont les symptômes que j'ai remarqués chez les animaux que j'ai eu occasion de visiter.

D'autres symptômes cependant m'ont été décrits par des propriétaires d'animaux qui avaient essuyé des pertes causées par la maladie. Ainsi d'après les déclarations de Foote, Fraser, McDonald et autres, le premier symptôme qui attire l'attention est le goût étrange du lait, qui a goût de fumier et offre une odeur d'écurie très prononcées.

Le fils du sieur Mackenzie a donné un exemple de ce fait en rapportant l'incident suivant:

Il dit: " La première circonstance qui a amené la découverte de la maladie parmi nos animaux a été la découverte du goût par un invalide à qui nous fournissions du lait. Il est venu me trouver et m'a dit que nos vaches avaient la maladie, qu'il avait reconnu cela au goût du lait, et de fait trois semaines après la maladie s'était déclarée. Dans quelques cas, lorsque la maladie a atteint ses dernières phases, la diarrhée fait place à la paralysie complète des intestins, laquelle est suivie de symptômes cérébraux très violents. L'animal court çà et là comme s'il était enragé. Il beugle et enfonce ses cornes dans le sol. Dans quelques cas le tympénite se complique vers la fin. Dans plusieurs cas le resserrement du feuillet amène une complication des symptômes.

DURÉE DE LA MALADIE.

Les déclarations faites par ceux qui ont essuyé des pertes causées par la maladie

sont tellement contradictoires, qu'à moins de faire une série complète d'expériences, il est impossible de se procurer des renseignements exacts quant à la période d'incubation et à la durée de la maladie. Ainsi M. Donald Fraser de Pictou, dit: " Une vache s'étant égarée de la ville et étant morte près de ma terre, fut abandonnée à la voierie le long du chemin près de mon enclos de pâturage, et une semaine après deux de mes jeunes vaches étaient affectées de la maladie." Dans son opinion un animal peut vivre de huit jours à huit semaines après avoir pris la maladie. M. James Foot est d'opinion que la maladie avait été contractée durant l'hiver, mais que les symptômes n'ont paru que l'été suivant. Il croit que les animaux ont vécu de quatre jours à un mois après l'apparition des premiers symptômes. M. James R. MacDonald, de Merigonish, dit que, dans son opinion, les siens n'ont vécu que de trois jours à trois semaines à partir de la première apparition des symptômes, tandis que M. G. H. Law, dit: " La mort a lieu ordinairement dix ou quinze jours à partir de l'apparition des premiers symptômes."

AUTOPSIE.

Accompagné du Dr. Stewart et de M. David Mathison, de Pictou, nous nous sommes rendus à la ferme de M. David Foote où ayant fait abattre un bœuf de trois ans qui souffrait de la maladie, nous avons fait l'autopsie, qui a donné les résultats suivants :

Condition et symptômes avant la mort: Un bœuf de deux ans et demi, à poil fauve et de race indigène, petit de taille et en assez bonne condition. Le mufle humide, les yeux brillants et proéminents, les membranes muqueuses pâles, les intestins très relâchés, la matière fécale noire et puante, température 102°, pouls 90° et irrégulier, respirations 30 par minute. L'animal a été tué au moyen de la concussion du cerveau.

Autopsie.—Lorsqu'on a enlevé la peau les tissus musculaires et autres étaient très pâles. En transperçant la paroi abdominale, un fort jet de serum s'est échappé et il en est sorti cinq gallons. Il n'y avait pas de gras supra-peritonien ; à sa place se trouvait une couche de serum semi gélatineux d'environ un demi-pouce d'épaisseur. En enlevant la viscère abdominal, on a constaté que le gras sous-lombaire que l'on trouve ordinairement autour des rognons était aussi dégénéré en une couche transparente, semi-gelatineuse qui, à la moindre pression, s'écoulait en un fluide clair.

La panse était remplie au tiers d'aliments non digérés, sa muqueuse était noire, ses parois musculaires, minces, le tissu sous-muqueux, imbibé d'eau. La membrane réticulaire était dans une condition semblable. Le feuillet rempli d'aliments, mais ces derniers étaient humides, les enveloppes présentaient des conditions semblables, l'enveloppe musculaire pâle et mince et la tunique muqueuse étant séparée par l'épanchement aqueux.

La caillette offrait ces particularités au degré le plus marqué. La couche musculaire très mince et très pâle tandis que l'enveloppe muqueuse était séparée de cette couche par une couche de sirosité infiltrée, ayant à certains endroits une épaisseur de trois quarts de pouce et présentant de nombreux morceaux ulcérés, circonstance due apparemment au fait que cette couche était privée d'alimentation par l'infiltration sous-muqueuse. Le viscère était enflé à tel point qu'il avait environ le double de la grosseur naturelle.

Tout l'appareil digestif présentait les mêmes conditions pathologiques et la même infiltration sous-muqueuse qu'on a vu dans l'estomac. Le foie était pâle et ferme, mais les membranes muqueuses des vaisseaux étaient épaisses par l'infiltration du serum. La vésicule du fiel était grosse, ses parois ayant environ un pouce d'épaisseur, mais elle ne contenait qu'environ trois onces de bile d'une couleur verte foncée. La rate était de grosseur normale, mais ferme et dépourvue de sang, les corps trabéculaires et malpighiacés étaient très visibles. Les rognons, dimensions normales mais entourés d'une quantité de graisse molle et flasque, et un épais épanchement de la lymphe.

La vessie était vide, pâle, et sa couche sous-muqueuse était imbibée d'eau.

Le diaphragme présentait aussi la condition générale d'hydropisie, par la finesse et la pâleur de ses enveloppes musculaires. Les poumons étaient pâles mais n'offraient pas de traces d'un mal violent. Le cœur était pâle et n'offrait aucune trace du gras qui l'entoure ordinairement. Le péricarde était épais et contenait une quantité de

fluide. La plèvre était épaisse, aqueuse mais dépourvue d'adhésions. Le cerveau était généralement pâle, excepté où la congestion avait été causée par la concussion qui avait tué l'animal, et le fluide subarachnoïde était de beaucoup augmenté.

La moëlle épinière présentait la même apparence générale. L'épanchement, lorsqu'il s'échappait de l'abdomen, était aussi clair que l'eau d'une fontaine et coulait abondamment. Lorsqu'il était exposé à l'air pendant quelques minutes il devenait gélatineux, mais clair, mou et facile à rompre.

Le sang était de couleur noire et en dix minutes il s'est transformé dans la cuvette d'essai en un caillot qui remplissait le tube aux deux tiers et qu'on a pu arracher en entier du tube, tellement la coagulation était ferme, tandis que le serum était à peine coagulé. Cependant, la coagulation s'est opérée très rapidement, les corpuscules se séparant de la matière colorante, ce qui a donné au sérum une couleur rouge foncée.

Une heure après que le sang a été tiré du corps, un examen au microscope n'a amené la découverte d'aucune bactirie, mais on a constaté la présence de quelques corpuscules filamenteux. Les corpuscules rouges étaient très petits, en forme d'étoile et ne montraient aucune tendance à s'enrouler. La proportion des corpescules blancs était très augmentée.

Autopsie nº 2.—Un petit animal de quatre ans très maigre et très faible, qui était malade depuis plus de quinze jours disait-on. Pouls 72, respiration 24, courte et irrégulière, température 101$\frac{4}{5}$. Le ventre est rond et pendant, diarrhée produisant des évacutions noires et fétides. Tué d'un coup de hache. Les lésions *post mortem* correspondent exactement à celles qui ont été observées sur le cadavre du bœuf de David Steer, excepté la vésicule du fiel, qui a environ le double de sa grosseur normale. Ses enveloppes étaient épaisses et aqueuses, et elle contenait environ quinze onces d'une bile épaisse d'un vert noirâtre.

Lorsque le ventre a été ouvert, il s'est échappé environ quatre gallons de sérum clair. Le coffre ne contenait pas de fluide. Les organes thoraciques étaient sains mais pâles.

Des lésions *post-mortem* semblables ont été découvertes sur les cadavres de deux animaux tués à cette fin, lors d'une enquête conduite par William McEachran, M.D., C.V., et le Dr E. F. Thayer, de Newton, Mass., l'un des commissaires des animaux nommés récemment par le département du trésor du gouvernement américain, qui a été envoyé par ce gouvernement pour étudier la maladie et faire rapport si elle était contagieuse ou non, afin de prohiber au besoin l'importation des peaux de la Nouvelle-Ecosse à Boston ou dans les autres ports américains.

EXAMEN MICROSCOPIQUE DES FLUIDES ET DES TISSUS.

(*Par le professeur Wm. Osler, M.D., M.C.R.M.L.*)

J'ai apporté avec moi dans le but de l'examiner plus tard, du sang dans des tubes capillaires hermétiquement scellés, du sang dans des tubes d'essai bouchés avec soin, du sérum en fiole, du sérum dans des tubes capillaires, des morceaux de muscles, de foie, de rate de rognons, d'estomac et d'intestin. Les parties solides ont été préservées dans de l'alcool méthylique.

Afin d'arriver plus sûrement à des conclusions exactes quant à la nature de la maladie, j'ai soumis les fluides et les solides ci-dessus mentionnés au professeur Osler, pathologiste de l'Université McGill, et je lui ai demandé de les examiner. J'inclus ici le rapport du professeur Osler, lequel déclare que pour les raisons données par lui dans ce rapport, savoir: les changements produits dans les fluides par la putréfaction, et l'action de l'alcool dans lequel les parties solides avaient dû être préservées, les résultats de l'analyse fait par lui ne sont pas satisfaisants.

LABORATOIRE PHYSIOLOGIQUE,
COLLÈGE MCGILL, 31 juillet 1880.

Professeur MCEACHRAN.

CHER MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant sur les échantillons qui m'ont été livrés pour être examinés, le 26 courant, comprenant (1) un tube d'essai rempli de sang; (2) petites pipettes remplies de la même matière; (3) une bouteille pleine de sérum; (4) morceaux de foie, de rate, de poumon, de muscle, d'intestin, et d'estomac, dans de l'alcool et contenus dans une bouteille.

L'examen des parties des organes solides n'a fourni aucun indice quant à la nature de la maladie. Le tissu est apparemment sain et ne contient aucune bactirie. L'épithélium des rognons et les cellules du foie sont nuagés et très granuleux. L'enveloppe sous-muqueux de l'estomac et des intestins est très imbibée de sérum. Il n'y a rien d'anormal dans la substance musculaire.

Le sang avait commencé à se décomposer. Les corpuscules rouges contiennent encore de la matière colorante, plusieurs d'entre eux sont petits et irréguliers. A part cela ils n'offrent rien d'anormal. Les corpuscules blancs semblent être quelque peu augmentés en nombre.

Il n'y a pas de bacteries fusiformes bien définies, mais certains filaments s'y trouvent en nombre considérable et contiennent des petits corpuscules sporidiformes. Ces corpuscules ont une ressemblance très marquée avec le bacillus anthracis, le germe supposé de la maladie du charbon.

Dans le but de découvrir, si c'est possible, la nature de la maladie, on a soumis le sang aux expériences suivantes:

I. Le 26. Innoculé un cochon des Indes avec du sang contenant des filaments et des spores ressemblant à ceux de l'anthrax.

28. Aucune bacterie ne s'est développée dans le sang.

31. Est resté en bonne santé.

II. Le 26. Innoculé un cochon des Indes avec du sang; résultat nul.

III. Le 26. Innoculé un jeune lapin.

Le 28. Le sang ne contient aucune bacterie.

Le 31. Est resté en bonne santé.

V. Le 27. Innoculé une souris avec le sang.

Le 28. Le sang ne contient pas de bactirie.

Le 29. Trouvée morte, la queue est enflée au point où l'innoculation a eu lieu; la rate contient des bactiries et des petits filaments, mais pas ceux de l'anthrax; le sang contient quelques bactiries fusiformes.

VI. Le 31. Innoculé une souris avec le sang le 30. Elle est morte aujourd'hui. Mêmes conditions que dans l'expérience 5.

La mort de ces deux animaux a été le résultat de la septo-chimi, et non du développement des bacteries du charbon. Lorsque le sang est tombé en putréfaction l'activité du virus est grandement diminuée ou peut même être détruite. C'est là un fait qu'on ne devra pas oublier en songeant à la nullité des résultats de ces expériences.

Votre, etc.,

" WM. OSLER, M.D., M.C.R.M. de Londres."

MODE SUPPOSÉ DE PROPAGATION.

M. Donald Fraser, cultivateur, demeurant à quelques milles de Pictou, dit que ces animaux ont contracté la maladie d'une vache appartenant à un particulier de Pictou. Cette vache avait été malade, on l'avait mis paître sur la grande route et elle s'était rendue jusqu'à la ferme de M. Fraser où elle était morte le long du chemin. Son cadavre est resté le long du chemin pendant plusieurs jours après quoi M. McDonald et quelques voisins ont empilé du bois autour et on fait brûler la carcasse. Moins d'une semaine après deux de ses jeunes animaux étaient atteints de la même maladie; tous deux moururent, et, un an après il avait perdu douze animaux. M. Fraser ajoute de plus qu'après avoir perdu tous ses animaux, il a renouvelé complètement ses écuries et depuis il n'en a perdu aucun. Son voisin, M. Grant, en perd chaque année.

M. James Foot, auquel la maladie a fait essuyer de lourdes pertes dit: " De nouveaux animaux mis dans mon écurie contractait la maladie."

M. Mathison est d'opinion que la maladie a été apportée à la pointe Abercrombie par une vache morte du charbon et dont le cadavre, après avoir été jeté dans le havre, a été porté à la côte par les flots.

A New Glasgow, elle a d'abord fait son apparition à l'écurie du squire McKay, il y a environ vingt ans. Pendant plusieurs années elle ne s'est pas répandue en dehors de cette localité, elle n'existait pas à l'ouest d'ici. Il a perdu presque tout son troupeau (composé de quinze têtes); après quoi il a construit une nouvelle écurie, mais

la maladie s'est déclarée de nouveau dans la nouvelle construction. Il croit que cela est dû au fait qu'il avait gardé quelques-uns des anciens animaux. Il y a trois ans il s'est défait de tout ce qu'il lui restait de l'ancien troupeau et depuis il n'y a pas eu de maladie chez lui. M. McKay dit que parmi les vaches de New-Glasgow qui ont été mises en pâturage chez lui, quelques-unes ont contracté la maladie tandis que d'autres y ont échappé.

D'après ces déclarations, il semble que la maladie, si elle ne se communique pas par le contact direct, se communique par des agents intermédiaires, nommément par des bâtiments infectés, par les fluides animaux et par les cadavres en putréfaction.

Si elle est contagieuse, la contagion n'est pas un caractère saillant de la maladie.

Bien que ces faits eussent été généralement connus, et bien que la propagation de la maladie soit généralement attribuée à ces causes, j'ai constaté que l'on continue encore à mettre les animaux malades dans les communes et sur les grandes routes, qu'on leur permet de se mêler avec ceux des voisins, et que l'on continue à jeter les carcasses sur la grève en été, ou à les porter sur la glace en hiver pour que la marée les emporte au printemps.

D'autres demeurant loin des côtes traînent leurs animaux morts dans leurs champs, dans une commune ou une savanne, où les laissent sans les enfouir, pour être mangés par les chiens ou traînés par ces derniers miette à miette à travers les champs du propriétaire ou ceux de ses voisins.

Même dans les cas où les bêtes sont enfouies, il est très rare qu'on ne se borne pas à les couvrir d'une très légère couche de terre, de sorte que les chiens les déterrent très facilement.

En conséquence de ces pratiques imprudentes et illégales la maladie se propage et continue de sévir dans les comtés affectés.

CAUSES SUPPOSÉES DE LA MALADIE.

Ainsi qu'il a été dit précédemment, l'opinion est très généralement répandue que l'herbe appelée jacobée est pour quelque chose dans la maladie. Cette idée est erronée. (Voir le rapport du Dr. Lawson.) Quelques-uns croient aussi que l'approvisionnement d'eau y est pour quelque chose et qu'il contient des principes délétères. L'inexactitude de cette théorie est prouvée par le fait que la maladie se déclare quelles que soient les conditions de l'approvisionnement d'eau. Ainsi, sur quelques-unes des terres j'ai trouvé l'approvisionnement d'eau très restreint, sur d'autres l'eau était abondante et d'excellente qualité. De fait elle a été constaté chez des cultivateurs où les animaux étaient abreuvés à même le puits de la maison, où ils avaient accès à l'eau courante, dans les endroits où l'eau était bonne et dans d'autres où elle était mauvaise. En consultant le rapport du professeur Lawson, on verra que l'examen microscopique et analytique de l'eau, fait avec beaucoup de soin, sur les diverses fermes où la maladie sévissait, démontre que presque partout l'eau était bonne et que dans quelques cas seulement elle contenait ces impuretés qui se rencontrent presque toujours dans l'eau non-filtrée des étangs et des cours d'eau qui arrosent les pâturages.

Le rapport du professeur Lawson relativement au sol n'indique rien d'anormal, ni rien qui puisse faire supposer que le sol contribue a amener la maladie. De fait elle se déclare sur toute sorte de terrains. Elle sévit sur les terrains élevés et onduleux ou sur les terrains bas et marécageux, sur la commune non cultivée ou sur la ferme la mieux améliorée.

D'ici à ce que nous ayons un rapport chimique fait avec soin d'après les observations recueillies à plusieurs reprises par un vétérinaire compétent et d'après une série d'expériences bien faites, en mettant ensemble les animaux sains et les animaux malades, au moyen de l'inoculation, en mettant des animaux sains dans des endroits qui sont censés être infectés, afin d'établir si la maladie est contagieuse ou non, en examinant en outre, minutieusement au microscope les fluides et les tissus solides des animaux morts, jusqu'à ce que cela soit fait nous resterons dans l'ignorance de la nature véritable de la maladie ainsi que des causes qui l'amènent.

INSUFFISANCE D'ALLUMINOÏDES DANS LA NOURRITURE.

Une étude sérieuse des renseignements que nous possédons relativement aux conditions pathologiques de cette maladie me fait soupçonner que la mauvaise qualité de la nourriture servant à la subsistance de ces animaux, y est pour quelque chose. Le

foin surtout, qui est ordinairement coupé tard, souvent après qu'il est venu à graine, alors que, comme chacun sait, il a perdu la plus forte partie de son albumine. En consultant le rapport du professeur Lawson, l'on verra que dans tout le district les pâturages se distinguent par la grande quantité de mauvaises herbes qui s'y trouvent. La plus commune des plantes herbacées dans plusieurs des pâturages, à une seule exception près, est l'astérion ou solidaginé indigène et autres plantes vivaces. La plante la plus remarquable du district est une herbaise européenne qui s'est acclimatée autour de la ville de Pictou et qui, dans certains cas, remplit des champs entiers à l'exclusion des herbes utiles." (Jacobie.)

D'après ces remarques on verra que le foin récolté sur de tels champs et au moyen d'un pareil mode de culture doit être de qualité très inférieure.

C'est un fait bien connu que l'albumine se trouve en plus grande abondance dans le foin avant qu'il vienne à graine, et qu'elle est plus abondante dans la graine lorsque cette dernière est mûre. Ainsi, le foin et les autres herbes doivent être coupés avant la maturité ; les céréales, lorsque le grain est bien développé, si non, le foin ou le grain sont moins nutritifs à cause de l'insuffisance de l'albumine.

Il y a trois groupes de substance à gaz nitrogène dans le corps animal, substances albumineuses, gélatineuses et matières corneuses.

Les substances albumineuses sont de beaucoup les plus importantes, puisque toutes les manifestations de la vie animale dépendent principalement de ces substances et des organes qui en sont composés. De fait, elles fournissent les matériaux dont les autres sont fournies. L'albumine se trouve sous un grand nombre de transformations dans tous les organes et les fluides d'un corps sain, à l'exception de l'urine. Et toutes ces modifications s'altèrent presque continuellement sous l'influence du mécanisme vital. L'albumine prédomine dans tous les fluides animaux, surtout dans le chyle, le sérum du sang, le contenu fluide des corpuscules, dans l'humidité des muscles et des nerfs. Ils contiennent tous, comme éléments constitutfis, essentiels du carbone, de l'hydrogène, de l'oxygène, du nitrate et du soufre.*

Je crois qu'il est évident que les lésions primitives et essentielles qui donnent lieu aux conditions pathologiques extraordinaires qu'on a constatées par l'autopsie des animaux morts de la maladie, sont dues à la mauvaise qualité du sang. Je crois de plus que cet état de choses est dû à l'insuffisance de l'albumine ou à quelque cause qui détermine la diminution de la qualité de la crase du sang. Des observations faites sur le corps humain et chez les animaux prouvent que l'insuffisance dans la qualité comme dans la quantité des éléments essentiels de la nutrition donne lieu à des altérations dans le fluide vital qui produisent des résultats analogues à ceux que nous remarquons dans cette maladie. Nous savons maintenant que c'est une maladie hydropique, et je crois que nous pouvons considérer comme certain qu'elle ne dépend pas de la présence de bactiries ou d'autres corpuscules dans le sang. L'examen au microscope ne démontre aucun changement dans les éléments corpusculaires du fluide vital. Le fibrine est augmentée, comme cela se voit à la fermeté du caillot et à la rapidité avec lequel il se forme ; et cela démontre de plus que les corpuscules conservent encore leur substance fibrino-plastique ou *paraglobuline.* Qu'ils retiennent encore leur hæmoglobuline, cela est constaté par la couleur du sang et l'apparence incolores du sérum.

Quel est donc ce changement dans le sang qui donne lieu à cette condition d'hydropisie générale et passive, car je crois que nous sommes forcés de l'appeler une maladie du sang.

Je crois que l'extrait suivant de l'Anatomie Pathologique de Jones et Sieveking, jettera quelque lumière sur cette condition, et démontrera que toutes les maladies hydropiques ne sont pas dues à l'interruption de la circulation, comme on le suppose fréquemment, mais que, dans un grand nombre de cas, nous pouvons constater une hydropisie générale et passive, résultant d'une diminution dans la qualité de la crase du sang, cette altération étant due à l'insuffisance de l'albumine dans la nourriture ayant servi à la subsistance de la personne ou de l'animal.

" De temps à autre l'on rencontre des cas d'hydropisie qui n'offrent aucune maladie organique absolue, mais seulement une condition hyperæmique du sang. On est obligé d'en conclure que l'épanchement dépend de cette condition. Andral raconte

* Pour plus amples renseignements à ce sujet, voyez le *Manual of Cattle Feeding*, par ———

que lors d'une famine, pendant laquelle la classe pauvre avait été obligée de soutenir leur misérable existence en mangeant les racines et les herbes qui croissaient dans les champs, un grand nombre de personnes devinrent hydropiques. Ce fait n'a pas toujours été remarqué dans les temps de disette; mais une curieuse expérience de Burke confirme cette opinion. Il a renfermé une grenouille ayant le nerf sciatique de l'une de ses cuisses coupé dans un bocal en verre et l'y laissa pendant plusieurs mois. Lorsque la grenouille était nourrie d'une façon insuffisante l'écoulement se produisait à la jambe dont le nerf sciatique était coupé. Une nourriture animale abondante faisait disparaître cet écoulement, qui apparaissait de nouveau lorsque l'animal était épuisé par la faim. L'apparition de l'écoulement dans la cuisse affectée prouve tout simplement l'effet de la destruction de l'influence nerveuse qui a déterminé l'hydropisie locale. La même chose est souvent remarquée dans la paralysie chez les enfants. Le Dr Laycock a plus d'une fois attirée l'attention sur de semblables faits.

En ces occasions, il est très probable que la proportion d'albumine dans le sang a été diminuée, car il est évident que la quantité de cette substance fournie par la nourriture était amoindrie. Lorsqu'elle provient de causes cardiaques ou rénales ou des deux combinées avec une altération de la crase du sang, la tendance à l'épanchement hydropique est très prononcée. Il est tout à fait remarquable de voir jusqu'à quel point l'hydropisie devient générale. Le péritoine, les deux plèvres et le péricarde sont quelquefois remplis de fluide, le tissu oranéen partout imbibé, cellules des ponmons chargées d'un sérum écumeux, les tissus du cerveau humides et le fluide subarachnoïde augmenté de beaucoup. De fait il semble que les vaisseaux n'offrent plus de barrières capables de contenir le fluide mais lui permettent de s'échapper dans toutes les parties qu'il traverse. Souvent il est facile de remarquer après la mort comment les muqueuses transparentes ont perdu cette apparence. Elles paraissent épaisses et ont une teinte gris-sombre comme si elles étaient bouillies dans le fluide. Il ne peut y avoir la moindre doute que cela dépend d'un épaississement chronique et d'une augmentation de leur couche fibreuse.

En étudiant la question à ce point de vue l'on se convaincra que l'on devrait faire attention à la qualité de la nourriture que l'on sert aux animaux et surtout voir à ce que leur nourriture soit suffisamment riche en albumine.

STATISTIQUE DE LA MALADIE DES ANIMAUX A PICTOU, N.E., SEPTEMBRE 1881.

(Compilée par WILLIAM MCEACHRAN, M.D., M.V.)

Noms.	Résidence.	Nombre perdu.	Perdus pendant cette saison.	Animaux actuellement sains.	Actuellement malades.	Combien de temps sur la ferme.	Comment on en a disposé.
Ville de Pictou	Pictou	300	9	200	2	28 ans	Enf. ou jetés à la mer
Donald Fraser	Chemin de Carriboo.	16	0	28	0	18 ans passés	Enfouis.
Alexander Fraser	do ...	4	4	5	0	Cette saison.	do
John Herrit	do ...	1	1	5	0	do ...	do
John Herrit, sen	do ...	6	3	1	0	20 ans	do
Alexander Grant	do ...	1	1	3	0	Cette saison.	do
Daniel Grant	do ...	14	4	2	0	15 ans	do
D. Campbell	do ...	2	2	5	0	Cette saison.	Brûlés.
Jas. Foot	do ...	28	5	2	0	13 ans	Enf. ou jetés à la mer
G. W. Campbell	do ...	16	1	7	0	11 do	Enfouis.
John Fogo	do ...	4	1	1	0	5 do	do
H. B. Lowden	do ...	2	0	0	0	3 do	do
David Foot	do ...	20	0	3	0	12 do	Enf. ou jetés à la mer
John Ferguson	do ...	1	0	0	0	9 do	do do
Judge Fogo	do ...	15	0	0	0	15 do	do do
John Murray	do ...	5	2	2	1	Cette saison.	Enfouis.
Johnson Campbell	do ...	30	0	1	0	20 ans	Enf. ou jetés à la mer
M. McGregor	do ...	0	0	0	0	8 do	do do

STATISTIQUE de la maladie des animaux à Pictou, etc.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Perdus.	Perdus cette saison.	Actuellement sains.	Actuellement malades.	Combien de temps sur la ferme.	Comment on en a disposé.
Wm. McDonald	Chemin West River	26	8	5	2	7 ans	Enfouis.
John McDonald	do	1	0	5	0	6 do	do
John Harris	do	1	0	2	0	2 do	do
Mlle McArthur	do	1	0	1	0	3 do	do
N. McLeod	do	1	1	3	0	8 do	do
D. Reid	do	1	1	2	0	Cette saison.	do
Daniel Desmond	do	1	1	6	0	do	do
Wm. McConnell	do	2	2	1	0	do	do
Isaac Robley	do	1	0	4	0	1 an	do
Wm. Sobey	do	6	2	2	1	1 do	do
Mme Hogg	Chemin de West River	2	0	1	0	2 ans	Enfouis.
Wm. Stevenson	do	2	0	11	0	15 do	Enf. et jetés à la mer.
Thos. A. Cameron	Loch Broom	10	3	1	0	8 do	Enfouis.
J. D. Cameron	do	6	0	1	1	15 do	do
Simon R. Fraser	do	13	2	1	0	7 do	do
George Hamilton	do	2	1	1	0	2 do	do
Thomas Fraser	Middle River	3	2	3	1	4 do	do
Wm. Lochead	do	2	1	2	0	1 do	do
Mme Conn	do	6	1	1	0	1 do	do
John Douglas	do	2	2	3	0	1 do	do
—— Ross	Green Hill	3	2	5	0	2 do	do
Duncan Ross	do	3	0	5	1	2 do	do
Kenneth Forbes	do	6	3	7	1	2 do	do
John Ferguson	Fisher's Grant	3	0	15	0	2 do	do
Samuel Cameron	do	1	1	0	0	Cette saison.	do
Mme M. Collingwood	do	7	6	8	1	4 ans	do
Wm. McKenzie	do	1	1	7	1	Cette saison.	do
Geo. Foster	do	1	1	4	0	do	do
A. McPherson	do	0	0	0	1	do	
T. McPherson	do	1	1	1	1	do	do
G. McPherson	do	1	1	0	0	do	do
A. Smith	do	1	1	0	1	do	do
D. McArthur	do	1	1	1	0	do	do
A. Harris	do	1	1	4	0	do	do
Thos Hibbits	do	0	0	0	1	....	
Capit. Foster	do	1	1	2	0	Cette saison.	do
A. Tanner	do	1	1	4	0	do	do
S. Cameron	do	1	1	0	0	do	do
D. McGregor	do	1	0	3	1	1 an	do
J. McKay	do	0	0	2	1	Cette saison.	
J. Cameron	Station de West River	1	1	8	0	do	do
A. McLean	do	2	2	4	0	Cette saison.	do
Wm. McLean	do	1	1	9	0	do	do
Ville de New Glasgow	New Glasgow	300	3	200	3	do	do
Thomas Fraser	Montagne Fraser	2	0	8	0	9 ans	do
Allan Graham	The Glen	13	6	0	0	2 do	Brûlés.
Mme Roy	do	4	1	15	0	1 do	do
D. McClashan	do	6	3	4	0	3 do	Enfouis.
Wm. Love	do	12	4	2	0	7 do	do
John McArthur	do	7	0	1	0	2 do	do
D. Jackson	do	8	5	1	0	2 do	do
Robert Mitchell	do	4	0	0	0	4 do	Brûlés.
D. Stewart	do	7	7	9	0	Cette saison.	Enfouis.
Jacob Olding	do	4	3	3	1	3 ans	do
Frank Love	Wentworth Grant	9	3	1	0	10 ans	Enfouis.
J. D. Grant	do	3	2	2	0	5 do	do
W. et J. Grant	do	14	3	1	0	4 do	do
Wm. McLaren	do	1	1	9	0	Cette saison.	do
Lewis McKenzie	do	4	2	3	0	5 ans	do
J. W. Roy	Village de Pine Tree	10	1	19	1	6 do	do
Wm. Rae	do	1	0	3	0	1 do	do
Donald Stewart	do	7	6	13	1	1 do	do
John Weir	do	7	2	2	0	3 do	do

STATISTIQUE de la maladie des animaux à Pictou, N.-E., etc.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Perdus.	Perdus cette année.	Actuellement sains.	Actuellement malades.	Commbien de temps sur la ferme.	Comment on en a disposé.
Jas. McArthur	Village de Pine Tree.	5	2	5	1	6 ans	Brûlés ou enfouis
Jas. Fitzgerald	do	3	0	16	0	4 do	do
J. Sutherland	Rivière Sutherland	2	2	5	1	Cette saison.	do
D. McDonald	do	2	0	2	0	2 ans	do
Wm. Cameron	do	1	1	10	0	1 do	do
J. Sam. Copeland	Merigomish	11	4	8	0	5 do	do
J. D. Simpson	do	6	2	5	0	3 do	Brûlés.
D. Huggan	do	15	2	2	0	3 do	Enfouis.
M. Simpson	Merigomish	7	0	13	0	1 an	Enfouis.
Mme Wm. Copeland	do	5	1	7	0	7 do	do
Forbes Smith	do	1	1	2	0	Cette saison.	do
S. Simpson	do	1	1	5	0	do	do
J. D. Copeland	do	11	4	0	0	7 ans	do
Wm. N. Copeland	do	7	1	0	0	5 do	do
Maurice McDonald	do	15	0	1	0	12 do	do
J. R. McDonald	do	7	1	3	0	10 do	do
Peter McDonald	do	8	0	11	1	14 do	do
D. Lamont	do	11	0	1	0	8 do	do
Ranald McVicar	do	30	1	3	0	15 do	do
Angus McVicar	do	16	1	0	0	7 do	do
Charles Smith	do	4	0	3	0	5 do	do
Donald McDonald	do	3	0	7	0	3 do	do
Chas. McVicar	do	1	1	4	0	Cette saison.	do
Donald McVicar	do	10	1	2	3	5 ans	do
Angus McKinnon	do	50	0	1	0	16 do	do
D. Mitchell	do	20	0	6	0	20 do	do
Widow M. Copeland	do	10	2	9	0	10 do	do
Alex. McDonald	do	9	0	1	0	11 do	do
John Munroe	do	4	0	1	1	5 do	do
Finley Campbell	do	6	5	3	0	4 do	do
Jas. Grant	do	2	1	11	0	3 do	do
Wm. Sutherland	do	12	5	6	0	4 do	do
Alex. McNeil	do	3	0	4	0	5 do	do
W. B. Stewart	do	6	0	1	0	7 do	do
Angus McDonald	do	2	0	3	0	2 do	do
Donald McGilvray	Somerville	1	0	5	0	2 do	do
Angus McGilvray	do	12	0	1	1	3 do	do
J. McGilvray	do	3	2	16	0	2 do	do
J. McGilvray	do	4	1	6	2	2 do	do
Lauchlan McGilvray	do	1	0	11	0	1 do	do
Alex. McGee	Knoydart	3	3	12	0	1 do	do
Angus McGee	do	2	2	9	0	Cette saison.	do
D. McKinnon	do	2	1	1	0	2 ans	do
D. McDonald	do	20	4	0	1	12 do	do
D. McDonald	do	8	6	7	1	3 do	do
Mortin McDonald	do	18	6	11	1	4 do	do
Total		1,396	203	947	37		

TABLEAU synoptique du rapport statistique de la maladie des animaux à Pictou, Nouvelle-Ecosse, Septembre 1881.

District.	Nombre d'animaux. perdus.	Perdus durant cette saison.	Actuellement sains.	Actuellement malades.	Depuis quand sur la ferme.
Ville de Pictou et ses environs......	465	33	265	3	28 ans.
Chemin de West River................	44	15	43	3	15 do
Loch Broom...........................	31	6	4	1	15 do
Middle River.........................	13	6	9	1	4 do
Green River..........................	11	5	17	2	2 do
Fisher's Grant.......................	22	18	51	8	4 do
West River Station...................	4	4	21	0	cette saison.
Ville de New-Glasgow et ses envir.	302	3	208	3	25 ans.
The Glen.............................	65	29	35	1	7 do
Wentworth Grant......................	31	11	16	0	10 do
Pine Tree Settlement.................	33	11	58	3	6 do
Sutherland's River...................	5	3	17	1	2 do
Merrigomish..........................	293	34	124	5	20 do
Sommerville..........................	21	3	39	3	3 do
Knoydart.............................	55	22	40	3	12 do
Total..........................	1,396	203	947	37	28 ans.

MESURES NÉCESSAIRES POUR FAIRE DISPARAITRE LES MALADIES.

En attirant votre attention sur le rapport suivant, j'ai l'honneur de déclarer:—

I. Qu'une maladie d'un caractère contagieux a sévi dans des proportions limitées en diverses parties du comté de Pictou, province de la Nouvelle-Ecosse.

II. Que jusqu'à présent la nature de cette maladie n'a pas été déterminée et qu'une enquête plus approfondie est nécessaire pour découvrir ses causes premières et sa pathologie.

III. Que depuis que son existence a été constatée pour la première fois dans la province, le nombre total des animaux perdus est d'environ 1,396, dont 203 ont été perdus en 1881, ce qui est le maximum de la perte annuelle jusqu'à présent, et ce qui démontre que les ravages de la maladie augmentent.

IV. Que la maladie est contagieuse et incurable.

V. Que je crois que sa continuation et sa propagation sont dues en grande partie à la pratique illégale qui consiste à jeter les carcasses le long de la grève ou à les laisser à la voierie, dans les communes où d'autres animaux venant en contact avec les fluides ou les tissus animaux deviennent infectés, ce qui a pour résultat de propager la maladie.

VI. Que les animaux mis dans des bâtiments qui ont été occupés par des animaux malades deviennent infectés.

En conséquence j'ai l'honneur de recommander:—

a. Que des mesures soient prises pour faire disparaître la maladie en tuant les animaux atteints en brûlant les cadavres ou en les enterrant profondément sous une couche de chaux.

b. En isolant les animaux qui ont été en contact avec des animaux atteints ou qui se sont trouvés dans des endroits infectés; en décrétant au besoin que le district ou la ferme sont des endroits infectés et sujets aux règlements de quarantaine nécessaires.

c. Que tous les animaux atteints de la maladie soient abattus: le tiers de leur valeur était payé aux propriétaires; que tous les animaux soupçonnés d'infection soient tués et que les deux tiers soient payés aux propriétaires.

d. Que la quarantaine soit maintenue jusqu'à ce que les bâtiments infectés soient renouvelés et désinfectés à la satisfaction de l'inspecteur nommé pour surveiller la mise en vigueur des règlements de quarantaine, que toutes les carcasses soint brûlées ou enfouies, que toutes les fosses soient bien recouvertes, et que la loi défendant d'exposer les carcasses à la voierie, ou de les jeter à la mer ou sur le grève, soit mise en vigueur.

EVALUATION DU COUT.

J'ai l'honneur de soumettre l'évaluation suivante du coût, évaluation qui n'est qu'approximative, vu qu'il est impossible de calculer exactement le nombre d'animaux qu'il faudra tuer, tant des animaux atteints de maladie que de ceux qui ne sont que soupçonnés d'infection.

En évaluant à 1,000 têtes le nombre des animaux dans le district exposé, s'il etait nécessaire de les tuer tous, et en mettant à $30 la valeur de ceux qui ont atteint leur croissance, à $15, ceux de deux ou trois ans, et les animaux de l'année à $8 ou $10, nous pouvons calculer la valeur moyenne à $22.50 par tête. En accordant au propriétaire une compensation en proportion des deux tiers de la valeur pour ceux qui ne sont pas atteints, mais seulement exposés à l'infection, cela représenterait :

1,000 animaux, à $15	$15,000
Appointements et dépenses de l'inspecteur et des constables, soit dix hommes..	2,500
Dépenses incidentes..	500
	$18,000

PERTES ET MORTALITÉ.

Les tableaux qui précèdent ont été compilés par Wm. McEachran, M.D. M. V., qui a été envoyé dans les districts infectés muni d'instructions à cette fin. En consultant le tableau ci-dessus l'on verra que depuis la première apparition de la maladie le nombre total des animaux morts de cette maladie, s'est élevé à 1,396, soit une moyenne de 56 par année. Il faut cependant remarquer qu'à cette époque le nombre d'animaux sains n'excédait pas 1,000 têtes, ce qui porte la proportion de la mortalité à 5 pour cent, plus une fraction, ce qui est loin d'être très considérable. Toutefois, si l'on considère que, dans cette région, le nombre des animaux sur une ferme, dépasse rarement six ou huit têtes, et que dans certains cas le troupeau complet a été perdu, renouvelé et perdu de nouveau, de telle façon que certains cultivateurs ont dû renoncer absolument à garder des animaux, l'on conçoit que cela entraîne non-seulement des pertes, mais des inconvénients et une dépréciation proportionnée dans le prix des terres. En conséquence, il n'est pas étonnant que les gens demandent à grands cris que quelque chose soit fait pour débarrasser le pays de cette plaie.

Je puis ajouter qu'un grand nombre d'animaux ainsi condamnés comme ayant été exposés à l'infection, n'auraient probablement pas contracté la maladie, et que leur viande pourrait être vendue pour l'alimentation, ce qui réduirait quelque peu la dépense, mais j'ai l'honneur de suggérer que la somme de dix-huit mille piastres ($18,000) soit affectée à cette fin et qu'elle soit dépensée de façon à couvrir les frais des mesures qu'il pourra être nécessaire de prendre pour débarrasser la province de la Nouvelle-Ecosse de cette maladie, si nuisible aux intérêts agricoles de cette province.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. McEACHRAN, M.C.R.M.V.

Inspecteur des animaux.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture.

COLLÈGE DALHOUSIE, HALIFAX, octobre 1881.

MONSIEUR,—Dans le cours du mois d'août dernier, il vous a plu de confier au Dr. McEachran, inspecteur vétérinaire du département de l'agriculture et à moi-même, le soin de faire une enquête concernant la maladie des animaux dans le comté de Pictou. J'ai l'honneur de vous soumettre le résultat de cette partie de l'enquête qui m'a été confiée.

Conformément aux instructions contenues dans votre lettre du 17 août, je me suis rendu dans le comté en compagnie du Dr McEachran et j'ai visité avec lui les terres dans le district infecté près de la ville de Pictou et dans les environs. J'ai examiné le sol, l'eau et l'herbe dont j'ai recueilli des échantillons qui ont été apportés à Halifax, où ils ont été soumis à l'analyse chimique et microscopique.

La majeure partie du sol de ce district consiste en une légère surface de marne reposant sur un sous-sol argileux. Dans les pâturages naturels, la couche de marne est souvent très mince, et sa composition offre toutes les variétés, depuis le sable très fin jusqu'à la marne compacte et argileuse. Dans les endroits bas et humides cette marne est couverte d'un dépôt noirâtre contenant beaucoup de matières végétales. La formation d'endroits marécageux et de flaques d'eau stagnante dans les pâturages, est favorisée par la nature imperméable du sous-sol. Le sol est partout plus ou moins coloré par le fer que l'eau des pluies lave et dépose dans les flaques et dans les fossés. On y trouve aussi du manganèse. Il y a peu de calcaire. Le sol des pâturages de Pictou ne diffère pas beaucoup, soit dans son caractère mécanique ou dans sa composition chimique du sol de la plupart des terrains d'une partie considérable de la Nouvelle-Ecosse. A mesure que les pâturages vieillissent ils deviennent moins productifs, cela est dû en partie à l'épuisement du sol et en partie à la croissance excessive d'herbes que les animaux ne mangent pas.

Les animaux sont abreuvés selon les diverses manières employées généralement à la campagne : En été aux fontaines, ruisseaux, marais ou flaques d'eau dans les pâturages ou le long du chemin, et en hiver ordinairement aux puits de la ferme ou de la maison ou à des fontaines voisines. Grand nombre d'abreuvoirs ont été examinés, et l'on a pris des échantillons de l'eau de tous ceux qui servaient à abreuver les animaux sur les fermes infectées.

A.—Ferme d'Alexander Fraser, chemin Beeche, Bayview :

Quatre vaches crevées par la maladie cette saison. Sol du pâturage, marne légère, avec boue noire dans les parties basses et marécageuses et le long du ruisseau. Eau du ruisseau, claire et bonne. Pâturage très rempli de mauvaises herbes, beaucoup de linaire (*Linaria vulgaris*), *Senecio Jacobea*, *Lobelia inflata*, *Hypericum Ranunculus acris*, et autres herbes auxquelles les animaux ne touchent pas. Dans les parties marécageuses, *Eupatorium perfoliatum* (Boneset), *Iris carices Scutellaria*, etc. Le foin dans la grange de M. Fraser a été trouvé très mêlé de *senecio* mou et noir (ses tiges ne produisent pas un foin dur en se séchant). Dans les bois avoisinant le pâturage il y avait diverses espèces de *Boletus*, *Polyporus*, *Agaricus* et autres champignons. Echantillon d'eau No. 1, du ruisseau dans le pâturage de M. Fraser. Le ruisseau prend sa source à une fontaine dans le bois voisin et traverse la grande route.

Analyse au laboratoire.

Eau d'une belle transparence et d'un bon goût, sans odeur ; sédiments en proportion considérable.

Total des solides, 2·5 grains par gallon.

A l'incinération, le résidu devient d'un brun sombre......noir, et ensuite s'éclaircit facilement.

Chlorine gr., ·85 par gallon.

Ammoniaque pure ou saline :

Grains, ·01582 par gallon. M. G., ·226 par tête.

Ammoniaque organique ou albuminoïde :

Grains, ·01456 par gallon. M. G., ·208 par litre.

Métaux—fer, indice.

Dureté=8 degrés.

Nitrates, *nuls.*

Analyse microscopique.

Veg. Epidermis, ailes et écailles d'insectes diatomes. Infusoires, Desmidæ, Acarina, Anguillula, Conferva, Rhizopodes, Englypha, poussière minérale.

Echantillon d'eau n° 2, de la fontaine dans le pâturage, à quelque distance en aval de la maison de M. Fraser.

Eau d'une belle transparence et d'un bon goût, pas d'odeur, sédiment en proportion considérable.

Total des solides, grains, 3 par gallon.

A l'incinération, le résidu devient d'un brun sombre, onduleux, s'éclaircissant lentement, (perte 5 par gallon). Residu fixe, 2·5 par gallon.

Chlorine, grains, ·8 par gallon.

Ammoniaque, pure ou saline :

Grains, ·0056 par gallon.

M. G., ·08 par litre.

Ammoniaque, organique ou albuminoïde :

Grains, ·0476 par gallon.

M. G., ·068 par litre.

Métaux—fer, léger indice.

Dureté=2·5 degrés (Clarke).

Nitrates—*nuls.*

Analyse microscopique.

Conferva, *Cladocera*, cyclopes, diatomes, *Monas*, débris végétaux (paille) *Nais*, *Hydra.*

Echantillon d'eau n° 4. Réservoir pour abreuver les animaux durant l'hiver.

A laissé un sédiment considérable, mais après avoir été reposée elle est devenue limpide, d'une belle transparence et d'un bon goût, pas d'odeur.

Total des solides, grains, 3 par gallon.

Fixe do 2 do

A l'incinération le résidu devient d'abord noir, puis s'éclaircit.

Chlorine, grains, 9 par gallon.

Ammoniaque, pure ou saline.

Grains, ·00742 par gallon.

M.G., ·106 par litre.

Ammoniaque albuminoïde ou organique.

Grains, ·0112 par gallon.

M.G., ·16 par litre.

Dureté = 6 degrés.

Métaux, fer, indice.

Nitrates, nuls.

Analyse microscopique.

Conferva, ailes et écailles d'insectes, infusoires, diatomes, plantes marines *Acarina.*

Les trois analyses ci-dessus des diverses sortes d'eau consommées sur la ferme de M. Fraser démontrent que l'eau y est de bonne qualité quant à la transparence, le goût et l'absence d'odeur. Le total des solides n'étant que de 2½ et 3 grains par gallon, la chlorine n'excédant pas les neuf-dixièmes d'un grain par gallon (bien que ce soit près des côtes maritimes) et les nitrates manquant complètement. D'un autre côté, la quantité de l'ammoniaque albuminoïde dans l'échantillon n° 1, est passablement élevée et il en est ainsi de l'ammoniaque pure ou saline. Mais tous ces faits ne nous justifieraient pas d'affirmer qu'il existe quelque souillure provenant de matières animales, même dans cet échantillon. Les deux autres doivent être considérés comme de bons échantillons d'eau potable.

B.—Ferme Acadia, appartenant à Donald Fraser, écr.

Les vaches sont toutes en bonne santé maintenant et elles l'ont été depuis la grande mortalité en 186 , alors que l'on a pris trois moyens de précaution que l'on a suivis à la lettre depuis, savoir : (1) Ne pas enfermer les vaches le soir dans la cour à fumier ; (2) extirper toutes les mauvaises herbes du pâturage ; (3) empêcher les

vaches de brouter près des carcasses exposées ou des fosses où les animaux ont été enfouis.

Cette ferme est en excellent état de culture, exempt de mauvaises herbes. Les bêtes à cornes et les moutons ne paissent pas en dehors de ses limites.

On n'a pas fait d'analyse.

C.—Ferme de William McDonald, West River. Sol, marne légère et sablonneuse à la surface, argileux en dessous; pâturage sain, peu de mauvaises herbes; eau quelque peu stagnante; une vache malade, plusieurs bêtes crevées durant cette saison. Huit sont crevées depuis un an. Dans l'espace de sept ans 26 bêtes sont crevées. Des cinq qui se trouvent maintenant au pâturage, deux sont malades.

Echantillon d'eau, nº 6, du ruisseau traversant la ferme de M. McDonald. (Il traverse aussi la ferme de M. Logan, où la maladie est inconnue.)

Eau, légèrement troublée, d'un beau lustre, couleur légèrement jaunâtre, pas d'odeur, sédiments en proportion considérable.

Total des solides, 20 grains par gallon.
" fixes, 11 "
Le résidu est devenu noir.
Chlorine, 9·25 grains par gallon.
Ammoniaque pure ou saline:
Grains, ·0336 par gallon.
M.G., ·48 par litre.
Ammoniaque albuminoïde ou organique:
Grains, ·0186? par gallon.
M.G., ·226 par litre.
Dureté = 4 degrés.
Métaux—fer, léger indice.
Nitrates, nuls.

Analyse microscopique.

Morceaux d'insectes, *Anguillatae, Acarina Rotifères,* infusoires, rhizopodes, fibres végétales, diatomes, confervæ, larves, poussière minérale.

Echantillon d'eau nº 7, de la flaque sur la terre de M. McDonald.

Eau légèrement trouble, mais d'un bon lustre, teinte jaunâtre très légère. (Une des bouteilles d'eau exhalait une odeur (fécale) après avoir été conservée un certain temps.)

Total des solides, 4·5 grains par gallon.
" fixes, 1 "
Résidu, brun pâle; est devenu tout à fait noir et s'est éclairci avec difficulté.
Chlorine, ·25 grains par gallon.
Ammoniaque pure ou saline:
Grains, ·0056 par gallon.
M.G., ·08 par litre.
Ammoniaque, organique ou albuminoïde:
Grains, ·0483 par gallon.
M.G., ·69 par litre.
Dureté = 3 degrés.
Métaux—Fer, léger indice.
Nitrates, nuls.

Analyse microscopique.

Entomostraca, Desmideæ, bacteries, infusoires, rhizopodes.

Le premier de ces échantillons d'eau, nº 6, est remarquable par la quantité considérable de solides qu'il contient, 20 grains au gallon, dont une partie semble être composée de matière végétale, mais la quantité de chlorine est aussi singulièrement considérable, au-delà de neuf grains, et l'ammoniaque albuminoïde s'élève à ·266 parties par million.

Le nº 7 contient beaucoup moins de solides, 4½ grains par gallon, dont 3½ grains composés de matières organiques et volatiles, la chlorine ne s'y trouve que dans la proportion d'un quart de grain par gallon; mais la quantité d'ammoniaque albumi-

noïde est considérable, 69 au million. Ces eaux ne sont pas pures, la première contenant un surcroît d'ammoniaque pure et la seconde un surcroît d'ammoniaque albuminoïde.

D.—Pâturage du capitaine James Foote.

Les vaches sont mortes durant la saison actuelle. Il ne lui en reste plus. Un voisin dont les vaches sont mortes a une chèvre solitaire dans le pâturage. Les mauvaises herbes y abondent et contiennent beaucoup de *Solidago*, *Senecio*, *Kalmia*, *Hypericum*, etc. Le champ est rougi en certains endroits par l'herbe européenne nommée *Bartsia odontitis*. Echantillon d'eau n° 3, provenant de la flaque le long du chemin, Creighton's Lane, où les animaux du capitaine Foote étaient ordinairement abreuvés. La flaque contenait beaucoup de vase molle, de sorte qu'il a été difficile de se procurer un échantillon d'eau claire. Un troupeau de bêtes à cornes s'est abreuvé à la flaque pendant que nous prenions nos échantillons et les animaux ont souillé l'eau en la traversant. Les bords et la surface de la flaque étaient verdis par la présence de *Confervæ*, *Lygnemæ*, *Oscillatoræ* et autres algues d'eau douce.

Analyse au laboratoire.

Eau excessivement trouble, couleur brun sombre, et a une odeur désagréable d'urine d'écurie.

Total des solides, grains, 20·5 par gallon.
" " fixes 6· do

Le résidu est devenu tout à fait noir d'abord et ensuite d'un brun rouge, tacheté, odeur de plumes

Grains de chlorine, 1·1 par gallon.

Ammoniaque pure ou saline :
Grains, ·077 par gallon.
M G., 1·100 par litre.

Ammoniaque organique ou albuminoïde :
Grains ·1442 par gallon.
M.G., 2·060 par litre.

Métaux—Fer, s'y trouve.

Dureté = 3·2 degrés.

Nitrates, nuls.

Au microscope.

Bacteries, *Lygnemata*, infusoires, diatomes, poussière minérale.

Echantillon d'eau n° 5 provenant des flaques dans le pâturage du capitaine Foote. Les bêtes évitaient cette eau et d'ordinaire s'abreuvaient de préférence à la flaque boueuse le long du chemin, d'où l'échantillon n° 3 a été tiré. Les flaques sont loin de tout bâtiment. L'eau est trouble, brun pâle, odeur d'écurie moins prononcée que dans l'échantillon n° 3.

Total des solides, 5 grains par gallon.
Solides fixes 1 do do

Le résidu est devenu tout à fait noir.

Chlorine, grains 8 par gallon.

Ammoniaque pure ou saline :
Grains, ·09772 par gallon.
M.G., 1·396 par litre.

Ammoniaque, organique ou albuminoïde :
Grains, ·1071 par gallon.
M.G., 1·53 par litre.

Dureté = 1·5 deg.

Métaux—Fer et manganèse présents.

Nitrates, nuls.

Au microscope.

Fragments d'insectes, *Acarina*, infusoires, *Tygnema Entomostraca*, diatomes, actinophries, bacteries, englypha.

E.—Ferme de John Logan Tanner. Pas de maladie, bien que le pâturage soit

arrosé par le même ruisseau que la ferme voisine infectée "C." Echantillon d'eau n° 6. (Voir ci-dessus.)

F.—Ferme de John Herritt, jun., Caribou Road. A perdu une vache l'an dernier pour la première fois.

Echantillon d'eau n° 11, du puits de John Herritt, où les vaches sont abreuvées en hiver et presque toujours en été aussi.

Eau légèrement trouble, pas d'odeur, presque incolore, bon lustre, peu de sédiments.

Total des solides, 20 grains par gallon.
do do fixes 9 do do

Résidu presque incolore, est devenu brun sombre et s'est éclairci ensuite.

Chlorine, grains 1·7 par gallon.

Ammoniaque pure ou saline:
Grains, ·014 par gallon.
M.G., 2 par litre.

Ammoniaque albuminoïde ou organique.
Grains ·0049 par gallon.
M.G., ·07 par litre.

Métaux—Fer, indice très léger.

Dureté = 4·4 degrés (Clark).

Nitrates, présents, très visibles.

L'ammoniaque albuminoïde s'y trouve en petite quantité, mais la grande proportion d'ammoniaque pure ou saline et des nitrates est digne de remarque, vu que ces substances proviennent probablement de matières organiques.

Au microscope.

Débris végétaux, écailles d'insectes; quelques infusoires; *Radiolaria.*

G.—Ferme de John Herritt, sen. Il y a vingt ans, trois vaches crevèrent. Pas de mortalité depuis jusqu'à l'été dernier où trois autres sont crevées.

Echantillon d'eau n° 12, du puits de la maison de John Herritt, sen.

Eau trouble, lustre brillant, pas d'odeur, goût de vieux bois.

Pendant la distillation a pris une teinte rougeâtre.

Total des solides, 7·0 par gallon.
do do fixes, 3·5 do

Résidu d'un brun jaunâtre très léger, est devenu d'un brun boueux et s'est éclairci rapidement au point de devenir presque blanc.

Chlorine, 1·7 grains par gallon.

Ammoniaque pure ou saline:
Grains, ·0266 par gallon.
M.G., ·104 par litre.

Ammoniaque albuminoïde ou organique.
Grains, ·00728 par gallon.
M.G., ·104 par litre.

Métaux—Fer, indice très léger.

Dureté = 1·7 deg.

Nitrates, nuls.

La quantité d'ammoniaque pure ou saline est considérable.

Au microscope.

Débris végétaux; infusoires; rhizopodes, grains de suie ?

Echantillon d'eau n° 13, du ruisseau dans le pâturage de John Herritt, sen.

Eau tout-à fait trouble, d'une couleur jaune pâle, bon lustre; pas d'odeur distincte, goût de vieux bois (couleur variante et plus ou moins trouble dans les diverses échantillons en bouteilles).

Total des solides, grains, 4·5 par gallon.
do fixes do 1·5 do

Residu, brun rougeâtre........ noir, onduleux, tacheté, couleur noire très persistante.

Chlorine, grains ·75 par gallon.
Ammoniaque pure ou saline:
Grains ·0308 par gallon.
M.G., ·441 par litre.
Ammoniaque albuminoïde ou organique:
Grains, ·0133 par gallon.
M.G., ·10 par litre.
Métaux—Fer, léger indice.
Dureté = 1·7.
Nitrates, nuls.

Au microscope.

Confervæ; Desmidæ; diatomes; *Entomostraca.*

H.—Ferme d'Alex. Grant, chemin Caribou, près de la ferme Acadia. La maladie était inconnue sur la ferme jusqu'à cette année, alors qu'une vache est morte.

I.—Ferme de Daniel Grant, chemin Caribou. La maladie sévissait sur la ferme depuis quinze ans; 14 bêtes sont crevées, dont 4 durant la saison actuelle.

J.—Ferme de Daniel Campbell, chemin Caribou en arrière de la ferme Acadia. Perdu deux vaches ce printemps.

K—Ferme de William Sobey, chemin de West River.

Echantillon d'eau n° 8, du puits en arrière de la maison où les animaux sont abreuvés durant l'hiver. Le puits est à quelques verges de la cuisine. Il est couvert et muni d'une pompe.

Eau, quelque peu trouble; fragments d'insectes et débris végétaux, bon lustre, presque incolore; pas d'odeur.

Total des solides, 34· grains par gallon.
Solides fixes, 24· grains par gallon.

Résidu de couleur très pâle; a pris une légère teinte grisâtre, n'a changé que très peu, de fait. (Pesé avec beaucoup de difficulté; s'alourdissant rapidement.)

Chlorine, 9·1 grains par gallon.
Ammoniaque pure ou saline:
Grains, ·0322 par gallon.
M.G., ·46 par litre.
Ammoniaque, albuminoïde ou organique:
Grains, ·0365 par gallon.
M.G., ·195 par litre.
Métaux—Fer, léger indice.
Dureté = 10·3 deg.
Nitrates, présents, très apparents.

Le montant considérable du total des solides, de l'ammoniaque pure ou saline, la présence bien marquée des nitrates, et le montant considérable de chlorine, indiquent tous que l'eau est souillée par les égoûts. L'ammoniaque albuminoïde y est aussi dans la proportion de 2 par million. La proximité de la maison et des écuries favorise le passage dans le puits des impuretés provenant des égoûts.

Au microscope.

Fragments d'insectes; infusoires; rhizopodes, rotifères; filaments de champignons.

Echantillon d'eau n° 9, des flaques du petit marais sphaigneux qui se trouve dans le pâturage de M. William Sobey, l'abreuvoir ordinaire des animaux pendant l'été.

Eau excessivement trouble, d'un jaune légèrement brunâtre.
Odeur d'écurie (?); cyclopes.
Total des solides, 5·5 par gallon.
do fixes, 5· do
Chlorine 3 do
Ammoniaque pure ou saline:
Grains, ·0707 par gallon.
M.G., 1·01 par litre.

Ammoniaque albuminoïde ou organique:
Grains, ·0784 par gallon.
M.G., 1·12 par litre.
Métaux—Fer, léger indice.
Dureté = 1·4 dégrés.
Nitrates, nuls.

Au microscope.

Desmidœ; Entomostraca; diatomes; infusoires; bacteries; rhizopodes; débris végétaux; fragments d'insectes; *conferva.*

L.—Ferme de John Arbuckle, chemin de West River, dans la ville de Pictou.

Echantillon d'eau n° 10, du puits qui sert à abreuver les animaux en hiver et au printemps. En été les vaches s'abreuvent le long du chemin ou "n'importe où."

Eau légèrement trouble, presque incolore, lustre moyen, odeur de vieux bois (?) ou fécale (?) ou les deux.

Total des solides, 6· grains par gallon.
" fixes, 4·5 "
Le résidu est devenu d'un noir brunâtre onduleux et tacheté.
Chlorine, 1 grain par gallon.
Ammoniaque pure ou saline:
Grains, ·2156 par gallon.
M.G., 3·08 par litre.
Ammoniaque albuminoïde or organique:
Grains, ·0413 par gallon.
M.G., ·59 par litre.
Métaux—Indice de fer.
Dureté=1·2 degré.
Nitrates, nuls.

Au microscope.

Entomostraca, fragments d'insectes; débris végétaux; diatomes; poussière minérale; infusoires; *Acarina;* corps ovoïdes armés.

Echantillon d'eau n° 10½, d'un puits creusé dans le roc de pierre de sable. Eau employée à des usages domestiques et quelquefois pour abreuver les animaux.

Eau très légèrement trouble, lustre brillant, odeur rance de bois (?), peu de sédiments.

Total des solides, 4·5 grains par gallon.
Résidu d'un brun très pâle, est devenu sombre puis grisâtre.
Chlorine, 1·1 grain par gallon.
Ammoniaque pure ou saline:
Grains, ·04004 par gallon.
M.G., ·572 par litre.
Ammoniaque albuminoïde ou organique:
Grains, ·012048 par gallon.
M.G., ·172 par litre.
Métaux, nuls.
Dureté, 3 degrés.
Nitrates, nuls.

Au microscope.

Ecailles d'insectes; débris végétaux; poussière minérale; infusoires (*Flagellata*); corps ovoïdes; *Conferva.*

M.—New-Glasgow.

Echantillon d'eau n° 14.

Eau d'un bon lustre, sans odeur, bon goût, ne fournit que très peu de sédiments.

Total des solides, 7.5 grains par gallon.
do fixes, 5 55 grains par gallon.

Résidu presque incolore, est devenu brunâtre pendant l'incinération, puis il est devenu grisâtre.

Ammoniaque pure ou saline :
Grains, ·02058 par gallon.
M. G., ·294 " litre.
Ammoniaque albuminoïde ou organique :
Grains, ·00364 par gallon.
M. G., ·052 par litre.
Chlorine, 1.5 grains par gallon.
Dureté=5·25 deg. (Clark).
Métaux—Fer, léger indice.
Nitrates, s'y trouvent.
Matières (organiques), susceptibles d'oxydation :
·0336 grains par gallon.
·48 M. G., par litre.
Acide nitrique, nul.

Au microscope.

Bacteria, Bacilli, Spirilla, Rhizopoda (*Actinophrys Amœba*) ; *Infusoria* (*Monas*) ; fragments d'Entomostraca ; poussière minérale ; débris végétaux ; filaments confervoïdes ; *Anguillulæ.*

Pour faciliter la comparaison les principaux articles des diverses analyses sont arrangées sous forme de tableau comme suit :—

Nº de l'échantillon.	Solides en grains par gallon.		Chlorine en grains par gallon.	Ammoniaque en milligrammes par litre.		Dureté en degrés, (Clark).	Métaux.	Nitrates.
	Total.	Fixe.		Pure.	Albuminoïde			
1	2·5	....	·85	·226	·208	·8	Fer, indice	Nul.
2	3·0	2·5	·8	·08	·068	2·5	do léger indice	Nul.
3	20·5	6·0	1·1	1·1	2·06	3·2	do present	Nul.
4	3·0	2·0	·9	·106	·16	·6	do indice	Nul.
5	5·0	1·0	·8	1·396	1·53	1·5	do présent (manganèse)	Nul.
6	20·0	11·0	9·25	·48	·26	4·0	do légers indices	Nul.
7	4·5	1·0	·25	·08	·69	3·0	do do	Nul.
8	34·0	20·0	9·1	·46	·195	10·3	do do	Présent.
9	5·5	5·0	·3	1·01	1·12	1·4	do do	Nul.
10	6·5	4·5	1·	3·08	·59	1·9	do indices	Nul.
10½	4·5	....	1·1	·572	·172	3·	Aucun	Nul.
11	20·0	9·	1·7	·2	·07	4·4	Fer, légers indices	Présent.
12	7·0	3·5	1·7	·38	·104	1·7	do do	Nul.
13	4·5	1·5	·75	·441	·19	1·7	do do	Nul.
14	7·5	5·5	1·5	·294	·052	5·25	do do	Présent.

REMARQUES SUR LES HERBES.

Il a été fait un examen soigné des herbes dans les pâturages et les champs des diverses fermes visitées. Les principaux foins et trèfles ayant une valeur agricole sont le *festuca* indigène, l'aira, le mil, le trèfle rouge et blanc, le chrysanthème, etc. Parmi les plantes nuisibles l'on remarque les suivantes: *Lobelia inflata, Kalmia angustifolia, Renunculus acris, Polygonum hydropiper.* Les pâturages dans tout le district sont remarquables par la quantité considérable de mauvaises herbes qui y croissent. La plus commune des plantes herbacées dans un grand nombre de pâturages (à une seule exception près que je vais indiquer), sont les solidagirius et les asters indigènes, et autres plantes vivaces que les animaux ne touchent pas d'ordinaire, bien qu'elles ne passent pas pour avoir des propriétés délétères.

La plante la plus remarquable du district est une plante européenne qui s'est naturalisée dans les environs de la ville de Pictou et qui, dans certains cas, remplit des champs entiers à l'exclusion de toute autre herbe. C'est une longue plante bisannuelle ou une plante vivace de peu de durée dont les feuilles sont séparées et qui porte de gros bouquets de fleurs d'un jaune éclatant, et ayant la même forme que les fleurs de l'aster.

Son nom botanique est *Senecio Jacobœa.*

En anglais : Ragwort.

En écossais : Weeby.

En français : Jacobée.

En italien : Herbe di Sanct Jacomo.

En allemand : St. Jacobskraût. *

L'existence de cette plante sur une certaine étendue de pays, coïncide jusqu'à un certain point avec l'existence de la maladie des animaux, et un grand nombre des habitants du district croient ou qu'elle est la cause de la maladie ou qu'elle a quelque rapport avec elle. Il est à remarquer, cependant, que cette plante n'est pas rare dans la Grande-Bretagne et dans d'autres pays à l'ouest de l'Europe, qu'elle croît dans les pâturages où les animaux n'y touchent pas, et, autant qu'on a pu s'en assurer en parcourant les écrits des botanistes et des agriculteurs de ces pays, on ne lui a jamais attribué d'effets pernicieux.

On a cherché avec soin des herbes ergotées dans les pâturages de Pictou, mais on n'en a pas trouvé.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GEORGE LAWSON, Ph.D., LL.D., M.C.G.

A. W. H. Lindsay a agi comme mon assistant de laboratoire à cette enquête.

* Mentzelius: Index Nom. Plantarum, Berlin, 1682.

No 27.

RAPPORT ANNUEL DE LA QUARANTAINE DES ANIMAUX, A SAINT-JEAN, N.-B.

(ROWLAND BUNTING.)

SAINT-JEAN, N.-B., 4 janvier 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que durant l'année dernière, il est entré en ce port un taureau d'un an que j'ai retenu en quarantaine et que j'ai renvoyé aux Etats-Unis par le vapeur *Falmouth*, conformément aux instructions reçues d'Ottawa par l'entremise du percepteur Ruel. Ce même taureau a été saisi de nouveau à environ seize milles de Saint-Jean, ayant traversé la frontière en contrebande. Il a été remis en ma possession par le percepteur Ruel et a été vendu à l'enchère publique le 19 novembre à condition qu'il fût renvoyé aux Etats-Unis. Il y a été envoyé et j'ai un certificat d'arrivée aux Etats-Unis portant la date du 28 novembre.

Il est arrivé à Sackville, comté de Westmoreland, à bord du navire *Onaway* un bélier Shropshire, deux brebis Shropshire, deux brebis Leicester, quatre agneaux, un verrat et deux truies. On ne leur a pas permis de débarquer, mais ils ont été expédiés à Saint-Jean pour y être inspectés. Ils étaient en excellente santé et après qu'ils eurent passé quatre jours en quarantaine, j'ai permis qu'ils fussent envoyés à leur destination.

Le 5 août, deux cochons *pourceaux* venus de Barbadoes, N.J., à bord du brigantin *Octacillus*. Ils étaient en bonne santé et après qu'ils eurent passé la période réglementaire en quarantaine, j'ai permis qu'ils fussent expédiés à Sackville, comté de Westmoreland.

Je suis heureux de vous informer que d'après les renseignements que je possède, les bêtes à cornes, moutons et cochons dans toute la province sont absolument exempts de la maladie.

A la saison prochaine, l'on doit s'attendre à une augmentation dans l'importation et l'exportation à ce port, vu qu'une ligne de vapeurs fera le service direct entre Liverpool et Saint-Jean.

J'ai l'honneur de vous informer qu'il n'y a pas eu de dépense en rapport avec le département pendant le dernier trimestre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ROWLAND BUNTING,

Inspecteur de quarantaine.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture.

No 28.

RAPPORT SUR LES ENVOIS D'ANIMAUX VIVANTS.

(L. SLATER.)

St-Thomas, 31 décembre 1881.

Cher monsieur,—J'ai l'honneur de faire rapport des arrivages et du départ d'animaux vivants des Etats-Unis, en transit et en entrepôt et arrêtés à St-Thomas, *viâ* le chemin de fer du Sud du Canada et la division du raccordement du Grand Occidental, jusqu'à cette date. Il y a diminution dans le commerce d'expédition à parcours total d'animaux vivants, et cette diminution s'applique à toutes les espèces d'animaux vivants tant sur le chemin de fer du Sud du Canada que sur le chemin de fer Grand Occidental. Pendant le mois de décembre il n'y a pas eu de retards inutiles ni d'accidents dont je doive faire rapport. Il a été expédié de cette ville, dans des wagons locaux, un nombre assez considérable d'animaux vivants élevés dans le pays; le nombre des wagons a parcours total expédiés avec un chargement d'animaux de diverses espèces est comme suit:

Chemin de fer du Sud du Canada.—Nombre de wagons de	bêtes à cornes..	99	
do		cochons..........	118	
do		moutons.........	28	
do		volailles.........	4	
				259
Gr. Occidental, div. de raccordement.—Nombre de wagons de		bêtes à cornes..	311	
do		cochons	21	
do		moutons.........	31	
				363
Total				622

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

L. SLATER,
Inspecteur.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture.

BUREAU DU GARDIEN DES ANIMAUX,
SAINT-THOMAS, 31 décembre 1880.

CHER MONSIEUR,—Ce qui suit est un relevé du nombre total de wagons à parcours total, chargés d'animaux vivants, qui sont passés de l'ouest à l'est, pendant les huit mois expirés le 31 décembre 1880, *viâ* le chemin de fer du Sud du Canada et le chemin de fer Grand Occidental.

Date.		Compagnie.		Bêtes à cornes	Cochons	Moutons	Chevaux.	Mulets.	Volailles.	Total.
1880.										
31	mai...	Ch. de fer	Sud du Canada.	651	89	1	4	....	....	745
31	do ...	do	Grand Occident.	482	85	3	1	....	....	571
30	juin...	do	Sud du Canada.	648	89	17	8	....	....	762
30	do ...	do	Grand Occident.	474	59	1	1	....	....	535
31	juillet...	do	Sud du Canada.	271	78	6	7	2	2	366
31	do ...	do	Grand Occident.	360	95	4	....	....	....	459
31	août...	do	Sud du Canada.	293	199	10	3	1	3	509
31	do ...	do	Grand Occident.	536	87	7	1	....	....	631
30	sept...	do	Sud du Canada.	489	155	22	1	....	2	669
30	do ...	do	Grand Occident.	357	178	7	2	....	....	544
31	oct ...	do	Sud du Canada.	258	285	9	3	1	....	556
31	do ...	do	Grand Occident.	185	388	32	2	....	....	607
30	nov...	do	Sud du Canada.	170	250	7	1	....	1	429
30	do ...	do	Grand Occident.	102	209	54	1	....	1	367
31	déc...	do	Sud du Canada.	330	110	5	....	....	....	445
31	do ...	do	Grand Occident.	203	171	47	1	....	1	423
		Total....................		5,809	2,527	232	36	4	10	8,618

Certifié exact.

L. SLATER,
Inspecteur.

BUREAU DU GARDIEN DES ANIMAUX,
SAINT-THOMAS, 31 décembre 1881.

CHER MONSIEUR,—Ce qui suit est un relevé de nombre total de wagons à parcours total, chargés d'animaux vivants, qui sont passés de l'ouest à l'est pendant les douze mois expirés le 31 décembre 1881, *viâ* le chemin de fer du Sud du Canada et le chemin de fer Grand Occidental.

Date.		Compagnie.		Bêtes à cornes	Cochons	Moutons	Chevaux.	Mulets.	Volailles.	Total.
1881.										
31	janv...	Ch. de fer	Sud du Canada	292	142	47	....	....	....	481
31	do ...	do	Grand Occident	419	148	71	....	....	....	638
28	fév ...	do	Sud du Canada.	632	206	86	6	....	....	930
28	do ...	do	Grand Occident.	340	117	69	....	....	....	526
31	mars...	do	Sud du Canada.	314	124	81	16	....	....	535
31	do ...	do	Grand Occident.	289	30	42	2	....	....	363
30	avril...	do	Sud du Canada.	860	74	84	5	2	....	1,025
30	do ...	do	Grand Occident.	422	48	17	....	....	....	487
31	mai...	do	Sud du Canada.	399	113	23	4	....	1	540
31	do ...	do	Grand Occident.	896	52	2	1	....	....	951
30	juin...	do	Sud du Canada.	500	212	30	2	1	....	745
30	do ...	do	Grand Occident.	274	71	1	1	....	....	347
31	juillet...	do	Sud du Canada.	495	125	20	3	....	4	647
31	do ...	do	Grand Occident.	440	95	3	3	....	....	541
31	août...	do	Sud du Canada.	492	284	38	5	....	4	823
31	do ...	do	Grand Occident.	572	44	27	1	....	....	644
30	sept...	do	Sud du Canada.	1,050	270	45	9	....	3	1,377
30	do ...	do	Grand Occident.	202	58	26	1	....	....	287
31	oct ...	do	Sud du Canada.	275	363	58	4	....	4	704
31	do ...	do	Grand Occident.	246	82	28	....	....	....	356
30	nov...	do	Sud du Canada.	108	352	36	1	....	4	501
30	do ...	do	Grand Occident.	261	107	40	....	....	....	408
31	déc...	do	Sud du Canada.	99	128	28	....	....	4	259
31	do ...	do	Grand Occident.	311	21	31	....	....	....	363
		Total......................		10,188	3,266	933	64	3	24	14,478

Certifié exact.

L. SLATER,
Inspecteur.

No 29.

RAPPORT DE L'OFFICIER DE LA MALLE TRANSATLANTIQUE.

(M. W. F. Bowes).

Hotel d'Halifax, Halifax,
Nouvelle-Ecosse, 31 décembre 1881.

Monsieur,—Pendant l'année qui est sur le point d'expirer, j'ai dirigé mes efforts dans l'intérêt de l'immigration, vers la distribution des renseignements reçus de votre département, et j'ai répondu verbalement aux questions souvent posées par les passagers à bord des vapeurs de la ligne Allan.

J'ai été heureux d'apprendre et de remarquer que plusieurs des immigrants que j'ai rencontrés étaient doués d'une intelligence plus qu'ordinaire et possédaient plus de capitaux que les immigrants n'en ont généralement. Ils m'ont paru sobres et industrieux.

Bien que le courant de l'immigration se dirige principalement vers le Nord-Ouest, cependant les provinces de Québec et d'Ontario n'ont pas été négligées, surtout cette partie de la province désignée sous le nom de Townships de l'Est.

L'impression favorable que le Canada a produit dans l'esprit de touristes distingués, impression qui a eu son écho dans la presse de la Grande-Bretagne pendant l'année actuelle, ne manquera certainement pas d'éveiller l'intérêt de tous, surtout du capitaliste et de l'agriculteur.

Un sol presque inépuisable, de vastes prairies renfermant des pâturages excellents, de riches gisements de minerais encore inexploités, des pêcheries et forêts d'une grande valeur, un système d'éducation de premier ordre, et un climat salubre, voilà les avantages que la Confédération canadienne offre aux immigrants de tous les pays du monde.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Vatre obéissant serviteur,

W. F. BOWES,

Officier de la malle transatlantique.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture.

No 30.

RAPPORT DE L'AGENT DE LA MALLE ANGLAISE.

(M. Chas. H. E. Tilstone.)

Halifax, 31 décembre 1881.

Monsieur,—J'ai l'honneur de faire rapport, pour l'information du département de l'agriculture, que les différentes brochures reçues du Canada et de Liverpool ont été convenablement distribuées à bord des steamers de la ligne Allan, et que j'ai fourni aux passagers tous les renseignements qu'il était en mon pouvoir de leur donner.

L'immigration a été, cette année, beaucoup plus considérable et se composait d'une meilleure classe de personnes; presque tous les passagers avaient de l'argent pour commencer une nouvelle vie dans ce pays.

L'immigration s'est répartie d'une manière plus générale que par le passé dans les diverses provinces.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CHAS. H. E. TILSTONE,

Agent de la malle transatlantique.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture.

No 31.

RAPPORT DE L'AGENT DE LA MALLE TRANSATLANTIQUE.

(M. James Ferguson.)

Montréal, 31 décembre 1881.

Monsieur,—J'ai l'honneur de faire rapport que pendant la dernière saison de navigation vers le Saint-Laurent, j'ai, à chaque voyage du steamer, distribué suffisamment de livres et de brochures à bord, pour en fournir à chaque émigrant, faisant voir en outre les avantages qu'il y avait à s'établir dans le Manitoba et le Nord-Ouest. J'ai de même distribué les livres et brochures qu'on m'avait donnés en partant du Canada pour les offrir aux émigrants. Chaque fois que j'ai quitté Liverpool je me suis fait remettre une quantité considérable de ces documents par M. Dyke, l'agent d'immigration canadien à cet endroit.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES FERGUSON,

Agent de la malle transatlantique.

A l'honorable
Ministre de l'immigration et de l'agriculture,
Ottawa.

No 32.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION A SAINT-JEAN, N.-B.

(M. Samuel Gardner.)

Bureau d'immigration,
Saint-Jean, N.-B., 31 décembre 1881.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant pour la dernière année.

Le nombre d'immigrants venus pendant l'année pour s'établir sur les terres publiques, acheter des fermes en exploitation et travailler dans nos ateliers a quelque peu différé de celui des immigrants venus pendant l'année 1880; alors l'élément danois dominait. Comme sa réserve se trouvait toute occupée, cette immigration a cessé dans une certaine mesure. Toutefois ces gens attendent l'action de la compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick, qui leur destine une partie de ses terres. Cette compagnie possède les terres qui avoisinent la colonie danoise, et, comme je l'ai dit dans le rapport de l'année dernière, ces gens exigent qu'on les place ensemble. Les quelques immigrants qui nous sont venus cette année disent que si la réserve avait été agrandie, cent à deux cents personnes de plus auraient émigré, acheté des terres et augmenté ainsi cette belle colonie.

Les immigrants venus *viâ* le Saint-Laurent et les Etats-Unis pendant l'année 1881, non compris ceux mentionnés dans les rapports de la douane, ont atteint cependant le nombre de 180, contre celui de 90 pour l'année 1880; et voici comment ils se répartissent: anglais, 119; danois, 26; irlandais, 17; écossais, 8; américains, 6; français et allemands, 4. 35 étaient des artisans dont la plupart se dirigeaient vers des endroits déterminés, et d'autres ont immédiatement trouvé de l'occupation. 145 sont actuellement établis sur des terres de la couronne et des fermes qu'ils ont achetées. La plupart sont établis sur des terres fertiles de la rivière Tobique, dans le comté de Victoria. Pendant l'année 1881, comme en 1880, l'on a fortement attiré l'attention publique sur le départ d'un grand nombre de personnes de toutes classes pour les Etats-Unis—" l'exode " disait-on. En allant aux renseignements, et d'après des observations personnelles, j'ai découvert que beaucoup, tout en se rendant aux Etats-Unis, n'en étaient pas moins en route pour le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, et cela principalement à l'époque où les tarifs de chemin de fer de Boston et New-York à Chicago et Saint-Paul, Minnesota, n'étaient que d'un centin par mille. D'après ce que j'ai vu je puis donner un état approximatif à peu près exact du nombre de ceux qui sont sortis du pays et de ceux qui y sont entrés.

J'évalue comme suit le nombre de personnes qui ont été transportées sur les steamers de la ligne Inman pendant les derniers douze mois, savoir:—sortis, 14,431; entrés, 15,571; différence, 1,040. Je dois à la bienveillance des officiers du chemin de fer de Saint-Jean et du Maine de connaître le nombre exact des personnes qui ont passé par cette route pendant l'année entière. L'état qu'on m'a fourni indique les chiffres suivants: sortis, 24,666; entrés, 26,934; différence, 2,268. L'année dernière, le mouvement sur cette ligne indiquait 3,216 au détriment de la province, mais les renseignements n'allaient que jusqu'à novembre dernier et étaient indéfinis. Si l'on eût eu un état pour toute l'année 1880, il aurait été comme suit: sortis, 20,788; entrés, 19,011, soit une différence de 1,777 contre la province, au lieu de 3,216 comme ci-dessus.

Si l'on compare la quantité du fret qui a été transporté sur cette ligne pendant cette année et l'année dernière, la différence est aussi en faveur de cette année, car les rapports indiquent pour l'arrivée en 1880, 5,764 tonnes, et en 1881, 8,245, soit une augmentation de 2,481 tonnes; et pour la sortie en 1880, 5,144 tonnes, et en 1881, 13,417 tonnes; soit une augmentation de 8,273 tonnes. L'augmentation totale pendant l'année 1881 a donc été de 10,754 tonnes.

11—12½

Le résultat de mes observations depuis le mois d'août dernier indique le retour d'un grand nombre d'expatriés et des six huitièmes au moins de la classe ouvrière, la partie la plus importante de toute société.

J'ai constaté par des recherches que le nombre des immigrants venus dans notre province par d'autres endroits, et qui n'ont fait aucune déclaration en douane, a été, dans le comté de Charlotte, de 80 ; et dans le comté de Carleton, de 20. Les Canadiens de retour à Andover, dans le comté de Victoria, sont au nombre de 24, tous adultes, ce qui donne un total de 304 immigrants qui se sont établis dans la province.

Les effets qu'ils ont apportés avec eux, en deniers et autres valeurs, s'élevaient à $13,500, dont $12,000 en argent, qu'ils ont dépensées à acheter des vieilles fermes en exploitation et à prendre et améliorer des terres nouvelles.

Il m'a fallu donner les renseignements que je possédais sur la province du Nouveau-Brunswick à un grand nombre de personnes de l'Europe et de presque toutes les parties des Etats-Unis, depuis l'Etat de la Californie jusqu'à celui du Maine. Parmi les demandes qu'on m'a envoyées, il est agréable d'y trouver celles venant de la Californie et de personnes qui, après avoir quitté cette province et cultivé pendant 15 à 20 ans dans cet Etat, désirent maintenant s'en revenir ici.

Le nombre des demandes de renseignements sous forme de cartes et de brochures sur le Manitoba et le grand Nord-Ouest qu'on envoie à ce bureau, de partout je puis dire, est prodigieux.

Les visites personnelles à ce bureau sont non-seulement de chaque jour, mais de tous les quarts d'heure. Je ne me contente pas de distribuer les brochures aux particuliers, mais je les donne aussi à des clubs de quatre à six personnes ; tout le monde parle de se rendre au Manitoba ; la fièvre de partir augmente à mesure que le printemps approche, et d'après les apparences actuelles, il y aura une émigration considérable de cette province.

Comme je l'ai dit dans le rapport de l'année dernière, l'agriculture reçoit une impulsion vigoureuse et progressera de plus en plus, stimulée qu'elle est par l'augmentation de la demande des produits agricoles et la forte augmentation des prix offerts pour ces produits. Et quoique la culture de certains grains n'ait pas aussi bien réussi qu'on s'y attendait, l'augmentation des prix fait plus que compenser cette différence. Comme les Etats-Unis ont eu une grande sécheresse et ont en conséquence peu récolté, des personnes sont venues acheter argent comptant les produits des fermes, et cela à des prix qui ont enrichi les fermiers ; c'est ce que prouvent les dépôts dans les caisses d'épargnes rurales. On rapporte que le dicton des cultivateurs du comté de Carleton est celui-ci : Je n'ai retiré que $1,200 cette année de ma ferme. (Voir les dépôts de $200,000 faits à la caisse d'épargnes de Woodstock.)

Les renseignements que j'ai pu obtenir dans différents comtés donnent les résultats suivants : 24 fermiers anglais sont venus s'établir pendant l'été dans le comté de Victoria, et ont apporté avec eux $3,000 en argent, il y est aussi venus 25 Danois. Tous ces nouveaux colons réussissent bien et sont enchantés du pays. La richesse et la population de ce comté augmentent avec rapidité et on a l'espérance d'y voir arriver l'été prochain un grand nombre d'autres personnes, vu que le comté possède quelques-unes des meilleures terres arables de la province. Les avantages qu'offre le chemin de fer dans ce comté ont donné une forte impulsion à l'immigration.

La compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick a pendant l'année courante construit des bâtiments, ouvert des routes et défriché des terres, dans le but d'y établir des immigrants, et l'on compte qu'un bon nombre de colons arriveront le printemps prochain.

Dans le comté de Carleton, outre les données des rapports de la douane sur l'exportation des produits agricoles, on évalue à plus de $100,000 tous les articles qui ont été vendus et qui sont sortis de ce comté ainsi que du voisinage immédiat de Woodstock.

Les comtés d'York et de Sunbury sont d'excellents comtés agricoles ; tous deux font des progrès rapides sous ce rapport. Je n'ai pu me procurer de renseignements sur le comté d'York, malgré toutes mes démarches pour en avoir. Mais ce sont deux anciens comtés dont les terres sont cultivées en grand, et où chaque année on ouvre de nouvelles terres à la culture. Les rapports sur les produits agricoles de

deux paroisses seulement du comté d'York donnent les résultats suivants; blé 4,375 boisseaux; pommes de terre, 263,000 boisseaux; navets, 67,500 boisseaux; mangel wurzels, 11,400 boisseaux; carottes, 12,500 boisseaux; foin, 24,100 tonnes; laine, 7,000 livres; beurre, 370,000 livres; fromage, 22,500 livres; lard, 750,000 livres. La quantité des volailles est tout simplement énorme.

La récolte dans le comté de Sunbury n'a pas été aussi bonne que l'année dernière, car le printemps y a été tardif et des pluies continuelles ont submergé les terres hautes et basses; toutefois la grande cherté de tous les produits agricoles et la promptitude des ventes ont pleinement compensé la diminution dans les produits.

Comté de Queen.—On n'a pas répondu à mes demandes de renseignements; le rapport de 1880 n'en comprend qu'une partie, la suivante: blé, 1,275 boisseaux; blé-d'inde, 900 boisseaux; avoine, 18,000 boisseaux; seigle, 640 boisseaux; orge, 100 boisseaux; sarrasin, 52,000 boisseaux; fèves, 450 boisseaux; pommes de terre, 60,000 boisseaux; navets, 6,000 boisseaux; betteraves, 1,200 boisseaux; foin, 3,750 tonnes; laine, 50,000 livres; fromage, 7,000 livres; volailles, pas d'évaluation. On présume que ces chiffres auraient été doublés si toutes les paroisses avaient envoyé un rapport.

Le comté de Saint-Jean n'est en aucune manière un comté agricole, mais en réponse à ma demande de renseignements sur l'industrie agricole, ainsi que sur l'industrie manufacturière de ce comté, j'ai reçu du président de la société d'agriculture de Saint-Martin (endroit autrefois renommé pour la construction des navires), les données suivantes pour l'année 1881, savoir:—blé, 200 boisseaux; blé-d'inde, 60 boisseaux; avoine, 40,000 boisseaux; sarrasin, 5,000 boisseaux; fèves, 75 boisseaux; pommes de terre, 7,500 boisseaux; navets, 6,000 boisseaux; carottes, 1,500 boisseaux; laine, 2,000 livres; beurre, 8,000 livres; lard, 1,500 livres; volailles, 5,000. Notre exposition d'agriculture a très bien réussi: il y avait une magnifique exposition de chevaux, bestiaux, légumes et grains, et le tout était bien supérieur à ce qu'on avait eu les années précédentes. Il ne se construit que très peu de navires maintenant et le peuple se livre davantage à la culture. J'espère qu'avant peu d'années notre paroisse ne sera en arrière d'aucune autre dans le comté, et je tiens de bonne source, à propos d'industrie manufacturière, que la seule que nous ayions est celle du bois. Les moulins de Wm. Davidson se composent d'un moulin à eau à double jeux de scies, ainsi que d'une scierie à vapeur de la force de 40 chevaux, où travaillent pendant l'année entière environ 100 hommes, et qui manufacturent annuellement 9,000,000 madriers, outre des lattes, des piquets, du bardeau, des voliges, du bois de colombage, etc., etc. La compagnie manufacturière de Saint-Martin (à responsabilité limitée) possède deux scieries à vapeur, dont l'une, d'une force de 60 chevaux, manufacture le bois destiné à la construction des navires, et est pourvue d'une machinerie perfectionnée. 20 personnes y trouvent de l'emploi. On est à pourvoir la deuxième d'une machine neuve et d'une bouilloire de la force de 80 chevaux, et on la dispose pour la manufacture de manches à balais, de planchettes pour étoffes, d'équerres en bois dur, de bois à bobines, de bobines et toutes sortes d'ouvrages tournés pour les marchés anglais. Lorsqu'elle sera entièrement terminée il y aura du travail pour 60 personnes.

Le moulin de MM. Roukes scie annuellement 3,500,000 madriers, outre des lattes, des planches, des bardeaux, etc. 15 hommes y trouvent de l'occupation.

La manufacture la plus considérable dans cette branche d'industrie est celle de MM. Guy, Bevan et Cie, du lac Henvey, sur la ligne du chemin de fer de Saint-Martin et Upham. Ce moulin a des machines de la force de 100 chevaux, et, de même que la Compagnie manufacturière de Saint-Martin, (à resp. limitée), il est muni de tous les appareils nécessaires à la fabricatien d'articles en bois. 40 personnes y travaillent actuellement.

Cette petite ville offre des avantages incomparables aux manufactures et possède un beau pouvoir d'eau.

Une compagnie qui établirait ici une tannerie et une manufacture de chaussures aurait de grands succès. Il se dépense annuellement $25,000 de chaussures de toutes sortes dans cet endroit seulement. De plus, on a tous les avantages pour l'expédition des marchandises soit par chemin de fer, soit par eau.

La compagnie de manganèse de Saint-Martin fait de bonnes affaires ; elle donne du travail à 20 personnes, et au printemps elle en emploiera 100.

Le comté de King est en grande partie agricole. Je n'ai reçu les rapports que de deux paroisses. Voici les données qu'ils comportent : blé, 21,600 boisseaux; avoine, 250,000 boisseaux ; orge, 800 boisseaux ; sarrasin, 150,000 boisseaux ; fèves et pois, 16,000 boisseaux ; pommes de terre, 852,500 boisseaux ; navets, 300,000 boisseaux ; betteraves, 15,300 boisseaux ; carottes, 15,250 boisseaux ; fruits, 4,400 boisseaux ; foin, 50,000 tonnes ; laine, 46,000 livres ; beurre, 205,000 livres ; fromage, 3,500 livres ; lard, 560,000 livres ; volailles, 32,000.

Sussex possède une importante manufacture de chaussures et une tannerie dont les affaires sont excellentes.

Au village de Hampton, les MM. Flewelling ont établi une manufacture de laveuses recouvertes en zinc ; c'est une nouvelle industrie dans le Nouveau-Brunswick. Ils en ont vendu 700 douzaines pendant la dernière année, et cet article est tellement en faveur qu'il a complètement supplanté celui qui nous vient des Etats-Unis et des provinces supérieures. Ils fabriquent aussi des allumettes chimiques en grande quantité, ainsi que des douves pour les boîtes à oignon pour les Bermudes (dont ils ont expédié plusieurs cargaisons), et du bois pour nos manufactures de valises.

Comté de Westmoreland.—M. F. Pickard, de Sackville, m'écrit que des personnes de cet endroit ont expédié directement à la Grande-Bretagne, pendant l'été dernier, 300 animaux, et qu'il en a été acheté environ 150 autres par des particuliers de Montréal, dans le but de les exporter. Outre cela, un M. Buckley, d'Amherst, y a acheté un grand nombre d'animaux qu'il a abattus et dont il a envoyé la viande en Angleterre. L'exportation du bétail n'ayant pas donné de profits, on a discontinué ce commerce. Vers le milieu de ce mois-ci, des gens de l'ouest ont acheté un chargement de wagon d'animaux gras qu'ils ont envoyé à Montréal afin d'y disputer les prix offerts pour le bétail gras par chargement de wagon. Bon nombre de chargements de moutons ont été envoyés d'ici aux marchés de Saint-Jean et des Etats-Unis.

Les produits de la récolte dans deux paroisses donnent le total suivant : blé, 15,700 boisseaux ; avoine, 34,500 boisseaux ; orge, 11,000 boisseaux ; sarrasin, 8,000 boisseaux ; pois et fèves, 211 boisseaux ; pommes de terre, 72,000 boisseaux ; navets, 5,000 boisseaux ; foin, 6,000 tonnes ; laine, 13,000 livres ; beurre, 72,000 livres ; lard, 133,000 livres ; volailles, 27,000.

M. J. C. Harris m'écrit ce qui suit en réponse à mes demandes de renseignements sur les différentes industries qu'on exploite à Moncton et dans le voisinage :—

1. Les ateliers du chemin de fer l'Intercolonial emploient de 400 à 600 hommes, selon le besoin, à la fabrication de wagons pour cette ligne.

2. Nous estimons que la raffinerie de sucre, qui produit de 200 à 230 barils (60,000 lbs.), de sucre raffiné par jour, et la manufacture de barils, qui consomme 20 tonnes de charbon de terre par jour, emploient directement et indirectement environ 200 hommes par jour, en comptant la main d'œuvre du moulin, ceux qui ramassent le bois, etc., etc., et payent environ $80,000 par année pour les matériaux des barils et la main-d'œuvre, le charbon de terre compris.

3. La manufacture de serrures et l'usine à cuivre jaune donnent de l'emploi à 60 personnes et livrent au commerce tous les ans pour la valeur de $60,000 d'articles en fer et en cuivre.

4. La fonderie *Record* et la ferblanterie emploient en moyenne 40 hommes.

5. Chantiers de construction navale de Crandall et de Cochran. On a lancé du premier un navire de 1,200 tonneaux, et du dernier un brigantin de 460 tonneaux. Actuellement il n'y a sur les chantiers qu'un navire de 1,200 tonneaux auquel travaillent 50 personnes.

6. La manufacture de savon de Forey, le moulin à farine à vapeur de Jones, la manufacture de châssis et de portes de Steadman et le moulin à raboter de Peter donnent de l'ouvrage à 40 hommes.

7. Les confections, et les manufactures de chaussures donnent du travail à 220 hommes.

8. Les forgerons de navires, les forgerons, les manufactures de pièges et les usines de ferblanc et de tôle emploient 30 hommes.

9. Les charpentiers employés à la construction des maisons, dont il se construit annuellement 50 à 80, emploient plus de 200 menuisiers, sans compter les maçons, les peintres, les maçons en briques, etc., etc.

Les compagnies de gaz et d'eau emploient en moyenne 20 personnes.

La nouvelle manufacture de coton qu'on est à construire coûtera, pour la main-d'œuvre, la brique et le bois, environ $35,000. Près des deux tiers de la machinerie seront importés d'Angleterre et des Etats-Unis. Trois briqueteries seront continuellement en opération et elles emploieront chacune 40 hommes. Ainsi, dans toutes les branches d'industrie que j'ai mentionnées, on comptera plus de 1,500 travailleurs. La manufacture de coton emploiera plus de 300 personnes. Dans notre voisinage immédiat, il y a une manufacture de drap assez importante ainsi qu'un moulin à farine, une scierie, et un moulin à raboter dans lesquels travaillent de 40 à 50 personnes.

Moncton, à raison de sa situation à la jonction du chemin de fer l'Intercolonial, offre des avantages incomparables pour la distribution des marchandises qui y sont manufacturées, et comme la correspondance de plusieurs lignes de chemin de fer se fait dans cette ville, c'est ici que sont envoyés les produits des manufactures des provinces inférieures destinés au commerce canadien de l'ouest jusqu'au Manitoba et dans le Nord-Ouest. De plus, se trouvant à proximité des mines de houille, Moncton a le grand avantage de se procurer à bon marché des pouvoirs moteurs, car la houille pour le chauffage et la vapeur ne se vend que $1.15 la tonne livrée sur les lieux.

Des gens en état de juger de l'avenir de cette ville considèrent que dans peu d'années elle deviendra un foyer d'industrie ; et si l'on examine le développement rapide que prend le grand Nord-Ouest et la colonisation des terrains où passe le Pacifique, Moncton a la perspective de jouir d'une prospérité proportionnée à l'augmentation de l'immigration et au prolongement du chemin de fer dans cette vaste région que le syndicat et le gouvernement fédéral sont actuellement à doter d'une voie ferrée.

Le port de Moncton a acquis de la renommée pour des raisons que je ne puis expliquer.

Dans l'espace des quarante dernières années, il n'y a pas eu une seule réclamation de la valeur de $100 pour perte d'un navire ou d'une cargaison à raison d'accident arrivé soit dans le port ou dans la rivière. Une maison entre autres fait des affaires depuis 25 ans; pendant ce temps il lui est venu par eau pour des millions de dollars de marchandises qui toutes étaient couvertes par l'assurance, et jamais elle n'a eu de réclamation à faire contre les assureurs. Il y a actuellement dans le port un brigantin venu directement de Demerara avec une cargaison de sucre, qu'il y a déchargé. Il a pris depuis un chargement de douves pour Demerara.

La rivière Peticodiac est maintenant libre. La navigation s'est ouverte en mars, ce qui donnera cette année une saison de navigation de dix mois ; habituellement, toutefois, elle est de neuf mois.

Je regrette de n'avoir pu vous donner aucun renseignement important sur l'agriculture ; cependant je pourrais vous dire quelques mots des terres marécageuses qui ont une réputation universelle, comme vous le savez ; en effet, qui n'a pas entendu parler des marais de la Shepody, dans les comtés de Westmoreland et de Cumberland.

Hillsborough, Hopewell.—On m'a informé qu'il y a dans ce voisinage et les pays environnants, ainsi que dans les endroits ci-dessus mentionnés, des marais endigués de première qualité, renfermant en tout 200,000 acres, dont une grande partie donne, par acre, un rendement de trois tonnes d'excellent foin, mil et trèfle. Les riches dépôts d'alluvion qu'on trouve sur cette branche de la Baie de Fundy et de la rivière Petitcodiac, ainsi que sur les autres rivières situées en amont, ont été successivement employés comme fertilisants. On cite des exemples de plateaux qui, après avoir été engraissés pendant une année ou deux avec cette boue de marais, ou les dépôts d'alluvion de la rivière, ont donné un rendement de foin de trois tonnes de foin par acre.

S'il nous venait d'Angleterre des fermiers qui achèteraient certaines vieilles fermes situées sur des plateaux près des bords de la rivière Petitcodiac et qui utiliseraient la boue pour engraisser ces terrains, il y aurait une augmentation de la richesse naturelle et agricole dans cette partie de la province.

Je vais maintenant vous parler de nos églises et de nos écoles: Moncton possède sept églises—dont une méthodiste, deux anabaptistes, deux épiscopaliennes, une catholique romaine, une presbytérienne. Toutes ces différentes églises ont un pasteur résident dont le traitement varie de $600 à $1,200 par année. Il y a quatre écoles libres. L'une d'elles a 8 professeurs et 500 élèves; les trois autres ont chacune 6 professeurs et 360 élèves. Ce sont de bonnes écoles. La ville de Moncton possède un excellent système de drainage; tous les égoûts sont construits en briques. Elle est éclairée au gaz, et son approvisionnement d'eau, venant d'un réservoir de deux milles de longueur, situé à trois milles en dehors de la ville, est abondant. Par l'effet de la gravitation, l'eau atteint une pression de 40 à 50 lbs. au pouce carré dans les bornes-fontaines de la ville. C'est encore là un avantage pour les manufactures.

L'exportation se compose en partie de bois, d'écorce à tan, de foin pressé, de traverses de chemin de fer, de briques, d'avoine, etc.

En fait de manufactures, Moncton possède les ateliers du gouvernement, où l'on construit, par année, environ 500 wagons et 20 locomotives. Poêles, charrues, pièces moulées, carrosses, traîneaux, confiserie, ferblanterie, serrures, articles en cuivre, quincaillerie, sucre raffiné, barils, farine, cuir, confections, chaussures, brique, cous de cygnes, plomberie.

Environ 100 navires ont quitté ce port l'année dernière pour les côtes et l'étranger.

Le revenu qu'on a perçu à ce port pendant la dernière année a été d'environ $265,000.

La population est d'environ 6,000 et augmente dans la proportion d'environ 700 par année.

Comté de Charlotte.—J'apprends par mon correspondant de Saint-Stephen qu'on a construit à Mill-Town une filature de coton qui sera exploitée sur une grande échelle et pour laquelle on a fait venir plusieurs artisans avec leurs familles. Il a fallu pour cela employer continuellement et à des gages rémunérateurs environ 400 personnes, y compris les ouvriers employés à la construction des bâtiments, des digues, etc., et près de 100 chevaux pour extraire et charrier la pierre, fabriquer et charrier la brique, le sable, le gravier, etc, La somme d'argent dépensée par la compagnie a donné une forte impulsion au commerce dans toutes ses branches, et a fourni de l'occupation aux hommes ainsi qu'aux attelages de tous ceux qui ont voulu en profiter. De plus les cultivateurs y ont trouvé l'occasion de vendre promptement et cher leurs viandes, légumes, beurre, œufs, etc. En sorte que je puis certainement dire que notre population n'a jamais joui d'une prospérité plus grande qu'aujourd'hui. La valeur des biens-fonds a beaucoup augmenté, principalement à Mill-Town. Et là où l'année dernière on voyait plusieurs magasins fermés, on ne peut trouver maintenant ni dans l'un ni dans l'autre de ces villages, une maison qui ne soit habitée. Au contraire, on en construit, actuellement un bon nombre de nouvelles.

Les bâtiments de la manufacture sont maintenant en assez bonne voie d'achèvement, et l'on s'attend à ce qu'ils seront prêts de bonne heure l'été prochain. Nous pourrons alors compter sur une augmentation considérable de notre population. Les machines de la manufacture comptent 30,000 rouets et donneront de l'ouvrage à 400 personnes.

Un signe de l'augmentation du commerce, c'est que les droits de douane ont augmenté d'environ $10,000 pendant l'année à Campobello. J'ai appris que la compagnie qui avait acheté les droits d'Owen sur cette île, traite actuellement de l'achat de l'île entière, afin d'en avoir la propriété absolue. Le but de cette compagnie est de bâtir des résidences d'été convenables pour les gens riches de la Grande République qui recherchent les bords de la mer pendant cette saison. Dans le moment on a donné une entreprise considérable à un entrepreneur de Saint-Jean, qui achètera dans cette dernière ville tous les matériaux dont il aura besoin pour les constructions.

La province fournit maintenant une grande partie des approvisionnements que les habitants de cette île faisaient autrefois venir de l'Etat du Maine, et il n'y a pas de doute que la nouvelle colonie agira de même, vu qu'il n'y a pas de droit à payer. De cette façon une partie de notre marché américain se trouvera rapprochée d'autant. Je vous ai donné les détails qui précèdent dans le but de faire voir que notre province offre à toutes les classes d'immigrants des avantages égaux, sinon supérieurs, à toute autre, et cela non-seulement pour ce qui concerne les cultivateurs, mais aussi, sans contredit, l'artisan, à raison de la protection que le tarif actuel assure.

Très peu de personnes de la classe ouvrière ont pris des terres pendant l'année, car l'ouvrage a été abondant et on a payé des gages élevés dans tous nos centres, excepté cependant à Newcastle, sur la rivière Miramichi. Mon correspondant m'écrit qu'il n'est pas arrivé d'immigrants pendant cette saison. Il y en a toujours quelques-uns parmi notre population, soit hommes ou femmes, qui ne font qu'aller et venir entre cette ville et les Etats-Unis ; ils s'y rendent l'hiver pour revenir l'été.

Le nombre des cultivateurs a augmenté, car un bon nombre de familles ont laissé la ville de Newcastle pour aller prendre des terres au milieu des bois, sous l'autorité de l'Acte du Travail, dans la nouvelle colonie appelée Sugary, située à sept milles seulement de cette ville, où il y a de très beaux terrains. Cette colonie compte aujourd'hui 20 familles qui réussissent bien et peuvent vivre très à leur aise. Le foin donnera en moyenne à peu près une tonne par acre; cependant la personne qui m'a donné ce renseignement en récolte trois tonnes par acre sur sa ferme, qui est bien cultivée; le blé, 16 boisseaux; le sarrasin, 25 boisseaux; l'avoine, 28 boisseaux; les pommes de terre, 300 boisseaux. Des navets, en quantité—vu que la terre est neuve.

Notre comté est aussi propre à la culture que tout autre du Canada, mais il faut que les gens y donnent leurs soins, et dans certains endroits, ce n'est pas tout à fait comme ailleurs, à raison du froid rigoureux de l'hiver. Tous ceux qui m'ont donné des renseignements me disent qu'ils ont trouvé de grands avantages à cultiver. Cependant les personnes qui viennent s'établir ici devraient posséder de $300 à $400 en deniers, afin de pouvoir étudier un peu le pays pour choisir ensuite l'endroit le plus avantageux à habiter. Nos rivières abondent en poissons, ce qui est une grande aide pour le cultivateur, car il peut pêcher dans les temps où il n'a pas à s'occuper de culture, pendant l'hiver et l'été. Puis il n'a pas à s'occuper du marché, car les acheteurs sont trop heureux de pouvoir aller à lui.

Les nombreuses industries manufacturières que possèdent notre ville et celles de Portland sont renommées à l'étranger, et leurs produits s'écoulent facilement. Quoique toutes ces manufactures produisent actuellement le plus qu'elles peuvent, on ne peut cependant satisfaire la demande, ce qui indique la nécessité d'augmenter leur importance.

On construira une nouvelle filature de coton le printemps prochain dans la ville située à la Baie Counting, sur la ligne du chemin de fer Intercolonial ; et lorsqu'elle pourra fonctionner il y aura là du travail pour 350 à 400 personnes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

SAMUEL GARDNER,

Agent d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture.

No 33.

RAPPORTS SUR L'ÉMIGRATION VENUE DU ROYAUME-UNI ET DU RESTE DE L'EUROPE.

RAPPORT ANNUEL DU HAUT-COMMISSAIRE DU CANADA, SUR LE SERVICE DE L'ÉMIGRATION.

CANADA,
BUREAUX DU HAUT-COMMISSAIRE,
9 VICTORIA CHAMBERS,
LONDRES, S.W., 31 janvier 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre les rapports de MM. Dyke, Grahame, Foy, Connolly et Down, les agents locaux du département dans le Royaume-Uni, pour l'année qui vient de finir.

Grâce à l'obligeance de la Chambre de Commerce, je suis en mesure de donner les chiffres suivants sur l'émigration qui s'est faite des ports anglais aux ports canadiens du 1er janvier au 31 décembre 1881 :

Pays d'origine.	1880.	1881.
Angleterre	17,088	13,609
Ecosse	3,176	3,222
Irlande	3,290	3,935
Total d'origine britannique	23,554	20,766
Etrangers	10,685	8,436
Total	34,239	29,202

Bien que ces chiffres ne comprennent pas les émigrants qui se sont rendus à destination par les lignes et les ports des Etats-Unis, il n'est peut-être pas sans intérêt de remarquer que, pendant la période en question, la proportion de l'augmentation dans le chiffre de l'émigration anglaise, irlandaise et écossaisse en Canada, a été de 9½ pour cent sur l'année précédente ; tandis que cette même proportion n'a été que de 4½ pour l'émigration aux Etats-Unis. Le reste de l'émigration aux Etats-Unis se composait d'étrangers, en grande partie des Allemands et des Scandinaves.

Depuis plusieurs années, on a fait des efforts gigantesques pour attirer l'émigration aux Etats-Unis, et diverses circonstances, qu'il n'est pas nécessaire de raconter, ont en même temps favorisé l'exode européen ; naturellement le résultat de ces efforts seront sensibles d'ici à quelque temps.

Jusqu'ici le Canada n'a pas été très connu en Europe, en dehors de la Grande-Bretagne. Cependant les brochures en langues allemande, française et scandinave, commencent à produire leur effet, et je ne doute pas que la visite faite l'été dernier à Manitoba par les délégués allemands et suisses n'ait un grand succès. Nous avons reçu du continent beaucoup de demandes de renseignements durant les derniers mois, et j'ai l'espérance que l'émigration étrangère va se porter chaque année davantage vers le Canada, et que même elle prendra peut-être de grandes proportions maintenant qu'on est en voie d'organiser un plan général.

Afin de montrer dans quelle mesure les affaires de l'immigration, en rapport avec ce bureau, augmentent, je puis dire que le nombre des lettres reçues a été de 2,218 en 1879, de 4,046 en 1880, et de plus de 5,000 en 1881. Les demandes verbales ont aussi été très nombreuses, mais il est difficile de tenir compte de celles-ci.

Il m'est arrivé des lettres de toutes les parties du monde, et je sais que des gens ont quitté l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Cap, les Indes et l'Ile Ceylan, dans l'intention d'aller s'établir en Canada. J'ai également reçu plusieurs lettres du Kansas, de l'Iowa, et d'autres parties de l'Amérique, de la part de colons qui n'étaient pas satisfaits du tout des chances d'avenir qui s'offraient à eux aux Etats-Unis, et qui se sentaient portés à se chercher un nouvel établissement en Canada.

On a écoulé pendant l'année dernière un nombre énorme de brochures ; on ne se contentait pas d'en distribuer aux personnes qui se présentaient pour avoir des renseignements, mais on en répandait de toutes manières. Par ce moyen on a fait connaître les ressources du Canada, qui ne peuvent manquer d'attirer l'attention d'un grand nombre de gens qui, par la force des choses, sont amenés à se chercher une nouvelle patrie pour eux et pour leurs familles.

Il est venu beaucoup de lettres de personnes ayant des capitaux, et je suis d'opinion que l'immigration a rarement, si jamais, dépassé celle de l'année dernière, sous le rapport de la qualité des colons et de la quantité d'argent exportée dans le pays.

La dépression agricole des dernières années n'a aucunement diminué en 1881, les moissons, qui avaient promis beaucoup un moment, ayant été en grande partie endommagées par le mauvais temps à l'époque de la récolte. Il en est résulté qu'un grand nombre de fermiers et de fils de fermiers demandèrent des renseignements. Il ne saurait y avoir de doute qu'il serait avantageux pour beaucoup de gens de cette classe de tenter fortune dans quelqu'une des diverses provinces canadiennes, avant que leur capital ne soit entièrement anéanti. Mais le fermier anglais est très attaché à son pays, et un grand nombre voudront, j'en ai peur, garder leurs fermes jusqu'au dernier moment, où ils se verront sans moyens suffisants pour se créer un nouvel établissement. Beaucoup espèrent, aussi, que le parlement apportera quelque soulagement à leur situation, et on agite le pays pour obtenir des réformes aux lois agraires, le mouvement à cet effet trouvant un nouvel élément de force dans les concessions libérales accordées aux fermiers d'Irlande.

Une autre classe encore qui demande des renseignements est celle de certains propriétaires désireux d'établir leur fils avec un capital qui sans être considérable pour l'Angleterre, serait suffisant pour leur assurer un bon avenir en Canada, vu le bas prix de la terre et les autres avantages particuliers au pays.

La tournée récente de Son Excellence le gouverneur général du Manitoba et dans le territoire du Nord-Ouest a beaucoup attiré l'attention, et les comptes-rendus de cette tournée publiés dans le *Times*, le *Scotsman*, et autres journaux, a considérablement contribué à faire connaître cette partie du Canada. Je puis ajouter que, pendant sa visite en Angleterre, le marquis de Lorne a été inondé de lettres venant de toutes les parties du Royaume-Uni et même du continent, contenant des demandes de renseignements au sujet du pays qu'il venait de parcourir. Les admirables discours prononcés par Son Excellence ont été écoutés et lus avec un grand intérêt, et, venant d'une autorité aussi élevée, ils ne pourront manquer de produire de bons fruits dans l'avenir: La tournée que j'ai accomplie moi-même au territoire du Nord-Ouest, et les mentions qui en ont été faites dans les journaux, m'ont aussi valu beaucoup de lettres et demandes de renseignements sur le sujet.

Je vois par les communications que je reçois constamment qu'un très grand nombre d'ouvriers et de travailleurs, dans le Royaume, sont disposés à émigrer et même désirent le faire, mais en sont empêchés par le manque d'argent, le transport de leurs familles devant exiger des sommes qui dépassent les faibles économies que les dépenses du ménage et le caractère précaire et irrégulier de leur travail leur ont permis de faire. Je vois avec plaisir, pour cette raison, la formation de sociétés de colonisation, et j'ai la confiance que ces sociétés consacreront une partie de leurs ressources à aider les familles de cette catégorie. Elles garderont la terre en garantie des avances qu'elles auront pu faire, et le risque sera d'autant moindre que le colon n'aura rien à gagner en brisant son contrat, la position qui lui sera ainsi faite étant meilleure que tout ce qu'il aurait pu espérer.

Je crois pouvoir dire en toute certitude que le Canada est aujourd'hui mieux et plus favorablement connu dans le Royaume-Uni qu'à aucune époque antérieure ; et ce résultat est dû, dans une grande mesure, à la presse anglaise, qui a ainsi droit à nos remercîments. Les rapports qui ont été publiés sur l'état florissant des industries et des finances du Canada, et sur ses progrès et son développement, prouvent suffisamment le désir qu'éprouve le peuple de mieux connaître notre pays. Les ressources du Canada ont aussi formé le sujet de plusieurs conférences qui ont été données devant différentes sociétés savantes, et les nombreux voyageurs qui ont visité le Canada dans le cours de la dernière année se sont employés depuis leur retour, à démontrer ses avantages et sa supériorité, pour l'émigration anglaise, sur tous les autres pays, où les émigrants sont perdus pour l'empire comme sujets britanniques. Mon seul regret, c'est que la presse anglaise, règle générale, n'ait pas de correspondants en Canada. Mais je n'ai pas de doute qu'avec l'intérêt croissant que l'on prend au pays cette lacune sera tôt ou tard comblée.

Il n'est peut-être pas hors de propos de dire quelques mots au sujet de certaines

données relatives à l'émigration et l'immigration canadiennes qui paraissent de temps à autre dans les journaux de la Confédération, qui ne proviennent certainement pas de source canadienne, mais qui, reproduites ici, comme cela arrive parfois, causent un sentiment d'incertitude chez beaucoup de personnes. Naturellement, ceux qui connaissent le Canada et les Etats-Unis, et qui ont vu les superbes rapports publiés sur cette matière par votre département, apprécient cette statistique exotique à sa juste valeur, qui n'est pas difficile à estimer.

Il me fait plaisir de pouvoir dire que beaucoup de colons établis en Canada ont pris le soin, ainsi que je leur avais recommandé avant le départ, de renseigner leurs anciens voisins d'ici, soit par l'organe des journaux ou d'autre manière, sur leur voyage, leurs impressions et les perspectives qui s'offrent à eux dans leur nouvelle patrie. Ceci ne peut manquer d'être très utile pour l'avenir. J'ai été heureux aussi de voir que des Canadiens, soit au pays, soit ici, en visite, ont publié des articles dans les journaux relativement au Canada, ce qui est d'un grand poids pour détruire l'effet des faux écrits qui peuvent paraître quelquefois au sujet des resources de la Confédération.

Je ne dois pas oublier de mentionner l'action prise par les sociétés religieuses relativement au contrôle que l'on exerce ici sur l'émigration. Il s'est formé un comité conjoint de membres de la Société de la propagation de l'évangile et de la Société de la propagation de la science chrétienne (dont j'ai eu l'honneur d'être invité à faire partie) pour s'occuper de cette question. Il a été résolu de préparer, pour l'usage des émigrants, des manuels qui contiendraient en même temps des informations sur les différentes colonies et des matières religieuses. Le manuel relatif au Canada est publié et a été répandu parmi le clergé ; il porte en tête une lettre de Sa Grandeur l'archevêque de Cantorbéry qui en fait voir l'importance. On doit prendre les moyens de pouvoir vendre ces ouvrages à bas prix. On a aussi préparé une formule de lettre de recommandation que l'émigrant devra remettre à quelque ecclésiastique en arrivant aux colonies. Le révérend M. Bridger, de Liverpool, a été chargé par Sa Grandeur de s'occuper des renseignements que devra nécessiter ce mode d'action. Je puis ajouter que ce révérend monsieur connaît parfaitement toutes les parties du Canada, et qu'il est parfaitement connu en outre d'un grand nombre de nouveaux colons établis dans la Confédération et qui ont gardé de lui un nouveau souvenir plein de reconnaissance. Le révérend M. Panckridge, recteur de Saint-Mathieu, de Londres, a pris aussi un grand intérêt à l'affaire. Mais il serait presque injuste de mentionner un seul nom en particulier, quand tous les membres du comité ont montré tant d'assiduité et tant de dévouement pour mener cette œuvre excellente à bonne fin.

Je constate avec beaucoup de plaisir, à propos de la demande de servantes en Canada, qu'il s'est formé à Londres une société d'émigration féminine pour venir en aide aux femmes qui désirent s'établir aux colonies, et pourvoir à leur placement comme à leur protection à bord des divers steamers transatlantiques. Cette société,

dont Son Altesse Royale la princesse Louise a bien voulu accepter le patronage, a tenu avec un grand succès une réunion à Londres il y a quelques semaines, sous la présidence de Son Excellence le gouverneur général, et il y a lieu d'espérer que la notoriété qu'elle a ainsi acquise lui permettra d'étendre ses opérations plus qu'elle n'a pu le faire jusqu'ici. Elle recevra, sans doute, l'aide du comité qui, je crois le savoir, s'est formé à Montréal en vue de l'organisation et de la protection de l'immigration féminine.

D'après ce que j'ai pu observer, je suis porté à croire que l'émigration des femmes en Canada n'a pas été aussi forte que la demande de servantes pour deux raisons principales : d'abord le défaut d'organisation et de protection pour la traversée et pour l'arrivée, et ensuite le manque de fonds. Le premier de ces deux obstacles se trouve écarté par la formation des sociétés dont j'ai parlé, et je ne crois pas que le second soit difficile à enlever, si l'on reçoit le concours voulu. Si les dames canadiennes qui ont besoin de servantes sont disposées à avancer, par l'entremise de la société montréalaise ou de quelqu'une des succursales que celle-ci pourra avoir—et j'espère qu'il se formera beaucoup de ces succursales—la somme nécessaire pour payer le passage des émigrantes, etc., il ne sera pas difficile de trouver, par l'entremise de la société de Londres, nombre de servantes bien qualifiées et recommandables qui consentiront à partir. Les sommes ainsi avancées pourraient être remboursées par versements périodiques d'après convention spéciale, ou recouvrées en vertu de l'acte de l'émigration de 1872.

M. Vere Forster, un homme qui s'occupe beaucoup d'œuvres de bienfaisance en Irlande, vient aussi en aide par son argent aux femmes qui veulent émigrer, et j'espère que beaucoup de jeunes femmes seront ainsi induites à passer en Canada.

Ce sera d'un grand secours pour les agents fixés en Angleterre si les agents d'immigration en Canada, veulent m'informer de temps à autre de l'état de la demande de servantes, ou des travailleurs de toute sorte, ainsi que du chiffre des gages.

A la réunion de la Société Royale d'Agriculture, tenue à Derby, en juillet dernier, on a exhibé quelques graines, céréales, racines, etc., du Canada, qui ont semblé être très appréciées par les nombreux visiteurs qui ont visité la place durant ces quelques jours.

Bien que les échantillons ainsi exposés ne fussent pas aussi nombreux que je l'eusse voulu, on a tiré le meilleur parti du peu qu'on avait, et MM. Grahame et Dyke méritent les plus grands éloges pour avoir si bien disposé les choses. Cela nous a fourni l'occasion de distribuer un grand nombre de brochures parmi les agriculteurs, et dans une région où les ressources de notre pays ne sont pas très connues encore. J'ajouterai que Son Altesse Royale le prince de Galles a honoré en cette circonstance le pavillon canadien d'une visite, et qu'il a paru s'intéresser grandement à notre exposition.

D'après les indications présentes, il est probable, que l'émigration anglo-canadienne sera plus forte cette année que par le passé, et je crois qu'elle donnera

satisfaction et sous le rapport de la quantité et sous le rapport de la qualité. L'achèvement du chemin de fer entre la baie du Tonnerre et Winnipeg va rendre un grand service, en ouvrant une route plus courte, et, j'espère, moins dispendieuse, jusqu'au Manitoba ; en même temps que la construction du chemin de fer canadien du Pacifique et d'autres voies ferrées à l'ouest ouvrira aussi une vaste étendue de pays et rendra accessible aux immigrants les terres immenses du territoire du Nord-Ouest, qu'on atteindra ainsi plus aisément.

Pour ce qui est des archives, je suis en mesure de dire qu'on a terminé la transcription des manuscrits désignés jusqu'à présent, et que les volumes seront vérifiés, reliés, et vous seront expédiés aussitôt que possible. Les autres occupations imposées au personnel, qui est peu nombreux, ont été si fortes, cependant, que ce travail de transcription n'a pu recevoir toute l'attention que j'aurais voulu lui voir donner.

Je désirerais maintenant présenter quelques remarques au sujet du commerce de bestiaux. Je crois que ce commerce ne s'est pas maintenu dans les vastes proportions qu'il avait prises en 1880, et que, par suite de différentes causes, il n'a pas été aussi rémunératif. Je compte, cependant, sur une amélioration, quant à ce dernier point, durant la présente année.

Il y a deux choses sur lesqnelles je voudrais attirer l'attention des expéditeurs. Je veux parler d'abord de la nécessité d'envoyer des animaux de bonne qualité, et ensuite de l'importance absolue qu'il y a que ces animaux soient en parfait état de santé.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler que le Canada est presque le seul pays, aujourd'hui, dont le bétail soit admis librement dans les îles Britanniques. Mais ce régime exceptionnel ne durera qu'autant que l'absence de maladie chez les animaux importés. Qu'il se présente quelque cas bien établi, à cet égard, contre le Canada, et je n'ai aucun doute que les lords du conseil privé frapperaient ce commerce d'interdit.

De là la nécessité de prendre les plus grandes précautions pour prévenir une semblable éventualité.

Dans le cours de la dernière année, des animaux ont été, à plusieurs reprises, détenus comme offrant quelques-uns des symptômes de la pleuro-pneumonie, et de la maladie de la bouche et des pieds ; mais, à part un seul cas où l'infection s'était manifestement produite après l'embarquement des animaux à bord d'un navire qui avait, dans un voyage précédent, transporté des bestiaux malades des Etats-Unis, ils furent relâchés après un nouvel examen. On a rapporté aussi quelques cas de moutons qui auraient été trouvés, en arrivant, affectés de la gale. Ces cas vous ont été signalés.

Je tiens à rendre hommage ici à l'obligeance qu'on m'a marquée en toute occasion au département du conseil privé, où se traitent ces sortes d'affaires. Je suis parfaitement sûr que les Canadiens peuvent compter en toute confiance sur le soin et l'habileté de ces messieurs, et que tous les cas de nature à affecter la position du Canada comme pays d'exportation des bestiaux seront examinés avec justice, impartialité et attention avant qu'aucune décision ne soit rendue.

Je suis heureux de pouvoir référer à l'information que je vous ai donnée il y a

quelques jours par le télégraphe, en vous transmettant l'avis officiel que je venais de recevoir, portant que le gouvernement de Sa Majesté ne considérerait aucunement l'importation projetée d'animaux reproducteurs des Etats-Unis comme pouvant affecter l'exportation d'animaux vivants du Canada en Angleterre. La question a été sous considération pendant quelque temps, au conseil privé, comme vous le savez; mais vu la répugnance qu'on ressentait à approuver les propositions faites, il a fallu remettre à plus tard la décision afin de ne pas trop précipiter. Leurs Seigneuries ont maintenant consenti, ainsi qu'il est dit plus haut, à permettre l'importation d'animaux reproducteurs des Etats-Unis, dans un ou deux ports d'entrée, avec les mêmes règlements de quarantaine qui sont en vigueur en Canada pour les mêmes animaux venant d'Angleterre.

Il ne reste plus qu'un point, en rapport avec cette question, sur lequel je désire attirer votre attention en ce moment : c'est celui qui a trait aux hommes qu'on envoie en charge du bétail. Je constate que dans beaucoup de cas on les laisse ici sans moyens pour retourner en Canada, et la conséquence est qu'ils restent à la charge de ce bureau. L'excuse généralement donnée est que les *foremen* sont partis sans leur payer leurs gages ou sans leur donner leurs billets de passage pour revenir. J'espère que les expéditeurs s'efforceront de prévenir le retour de ces cas à l'avenir.

J'ai reçu, pendant l'année, un grand nombre de lettres de personnes qui désiraient établir des manufactures en Canada. Je puis mentionner, entre autres industries dont me parlaient ces personnes, les lainages, les cotonnades, les machines, les extraits de bœuf, les condiments. Plusieurs ont fait le voyage et visité le pays pour se renseigner par elles-mêmes, et j'ai l'espoir que le résultat sera avantageux pour elles-mêmes et pour le pays.

Le seul changement qui ait eu lieu dans le personnel à Londres a été occasionné par la promotion de M. Joseph G. Colmer, nommé secrétaire officiel dans le bureau du haut commissaire. M. Colmer est resté en charge de ce dernier bureau, pendant mon récent voyage au Manitoba et au Nord-Ouest, et je suis heureux d'exprimer ici mon entière satisfaction pour la manière dont il a rempli ses fonctions.

En terminant, je demande la permission de reconnaître officiellement le zèle déployé par les officiers que le gouvernement emploie dans le Royaume-Uni, la manière dont ils s'acquittent des devoirs qui leur sont imposés, et d'exprimer aussi ma reconnaissance aux différentes compagnies de steamers pour leur obligeance et pour le concours qu'elles m'ont constamment prêté.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. T. GALT,

Haut commissaire.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No. 34.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT DE LIVERPOOL (ANGLETERRE.)

(M. John Dyke.)

15 Water Street,
Liverpool, 31 décembre 1881.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel des opérations de cette agence pendant la dernière année, ainsi que d'autres sujets d'intérêt pour le Canada que j'ai préparé conformément aux instructions reçues du haut commissaire.

Pays d'origine des immigrants qui sont partis de ce port et état comparatif pour l'année 1880 :

	1880.	1881.	Augmentation.	Diminution.
Angleterre - - - - -	74,968	99,158	24,190	- - -
Ecosse - - - - - -	1,811	1,822	11	- -
Irlande - - - - - - -	27,986	21,190	- - -	6,796
Pays étrangers - - -	74,115	101,150	27,035	- - -
Pays non-mentionnés - -	4,621	5,493	872	- -
Total - - - - -	183,501	228,813	52,108	6,796
			6,796	
			45,312 d'augmentation.	

22,928 émigrants ont été transportés par les paquebots de la ligne Allan, 3,482 par la ligne Dominion et 357 par la ligne Beaver. Des émigrants à destination du Canada, 4,588 étaient des passagers de cabine et 22,682 d'entrepont, contre 4,138 passagers de cabine et 18,019 d'entrepont pendant l'année dernière.

Comme de coutume j'ai moi-même visité les divers steamers des lignes canadiennes avant leur départ, et on a distribué parmi les émigrants un grand nombre de nos brochures imprimées dans les langues anglaise, allemande, norvégienne, suédoise, et celtique.

Ces visites m'ont permis de voir quelle classe d'émigrants se rendait au Canada, et généralement parlant je puis dire que les émigrants de cette année étaient préférables à ceux qui ont précédemment quitté ce pays. Un grand nombre apportaient avec eux des capitaux, et dans plusieurs occasions je leur ai aidé à obtenir à la Banque de Liverpool, à des taux de change très faibles, des traites sur quelques banques de Winnipeg, pour les empêcher de se faire tromper ici par des changeurs sans scrupules. J'ai souvent constaté qu'un seul navire portait au Canada une somme de plus de £20,000 sous forme de traites appartenant à des immigrants. Chaque fois que ces derniers partaient pour le Manitoba et le Nord-Ouest, je leur conseillais de prendre des traites payables à une banque de Winnipeg seulement, de crainte que les agents des chemins de fer américains ne leur fissent changer d'idée dans leur voyage à travers les Etats-Unis.

Mon dernier rapport vous disait que cette agence devenait chaque année de plus en plus utile. J'ai l'honneur de vous informer aujourd'hui que du moment où il a été mieux connu qu'on pouvait consulter à ce bureau les liasses des journaux importants, des rapports parlementaires, des rapports du commerce et de la navigation, et d'autres documents relatifs au Canada, l'agence a acquis une importance que je pouvais difficilement espérer dans le commencement. C'est rare qu'il ne vienne personne au bureau pendant les heures de travail, et souvent il y a foule. J'ai cons-

taté dans plusieurs occasions que des émigrants ou autres personnes avaient parcouru 100 milles et plus pour venir ici demander de l'aide ou des conseils et consulter les journaux, etc., mentionnés ci-dessus. De plus, comme c'est le seul endroit dans Liverpool où l'on puisse avoir des renseignements officiels sur le commerce et les ressources du Canada, il m'a fallu consacrer beaucoup de temps à donner personnellement des renseignements aux marchands, aux expéditeurs, aux agents d'assurance maritime et à nombre d'autres personnes. Grand nombre de Canadiens profitent encore du bureau pour s'y faire adresser leurs lettres, et y obtenir des conseils sur les moyens les plus avantageux de faire leurs achats de bétail, etc., dans ce pays. Il est regrettable cependant que les collections de journaux ne soient pas aussi considérables qu'on pourrait le désirer ; mais j'espère que les propriétaires de journaux des provinces maritimes et de la Colombie-Britannique, aussi bien que ceux du Manitoba et du Nord-Ouest, combleront cette lacune.

J'ai encore communiqué cette année à la presse anglaise, comme je l'ai fait pendant les six ou sept dernières années, nombre de renseignements sur le Canada, ses ressources et son commerce d'exportation. Ces écrits ont été reproduits dans tous les journaux du monde. Ce travail a augmenté considérablement cette année, et je dois dire que les journaux dans lesquels il m'était si difficile de faire publier il y a quelques années un paragraphe sur les affaires du Canada, recherchent maintenant toutes les nouvelles qui m'arrivent de ce pays. C'est un véritable changement de scène. En effet, c'est de mode aujourd'hui pour ceux qui, par exemple, injuriaient ou traitaient plus mal encore les agents de votre département, de vanter les avantages qu'offre le Canada ; et toute personne qui peut influencer l'opinion publique prend activement part pour nous. La visite que Son Excellence le marquis de Lorne et sa suite ont faite au grand Nord-Ouest a été d'un profit incalculable pour le pays, car la plupart des journaux de la Grande-Bretagne ont publié des chroniques sur chaque incident de ce voyage. Le *Scotsman* a de plus envoyé un correspondant spécial chargé d'étudier les ressources de ce pays. Cette personne est venue à mon bureau avant son départ, et dans sa première lettre datée du Canada il s'exprime ainsi : "Il m'a paru naturel, avant de partir, d'aller présenter mes respects au bureau du "gouvernement du Canada établi à Liverpool, et je dois recommander à tous ceux "qui désirent des renseignements sur ce pays, d'aller visiter la salle de lecture de ce "bureau. On y verra des échantillons du sol et des produits de ces régions où l'on "invite actuellement le colon à s'établir. Le dernier article que l'on a envoyé à ce "petit musée est un échantillon de blé rouge du Manitoba, que les marchands de blé "anglais ont accueilli favorablement, paraît-il, et qui est un grain très convenable à "mélanger avec des variétés possédant une plus forte proportion d'amidon. Après y "avoir recueilli des données utiles, ma seconde pensée fut d'aller visiter le port, "etc., etc." La propagande, les rapports des fermiers délégués et les autres efforts continuels qu'on a faits pendant les dernières dix années commencent à porter des fruits; cependant il ne faudra pas cesser le travail, car personne ne sait mieux que vous-même aujourd'hui que l'opinion anglaise ne se change pas dans l'espace d'une ou deux années. Il est vrai cependant que ce n'est plus un problème que de trouver les moyens d'encourager l'émigration. Comme les annonces, qui sont le principe fondamental de notre propagande, c'est une science, et nos concurrents s'en aperçoivent.

La position des cultivateurs de ce pays n'a pas changé d'une façon notable, quoiqu'il y ait eu des réductions de 15 à 30 pour cent dans leurs loyers; mais, chose étrange, le nombre de ceux qui ont émigré jusqu'ici est comparativement peu élevé. Dans des conversations que j'ai eues sur le sujet avec plusieurs des principales autorités en agriculture, j'ai appris qu'un grand nombre de ces fermiers, au lieu d'émigrer, étaient allés s'établir dans les faubourgs des principaux centres de population, et que là ils s'occupaient de laiterie, de jardinage et autres industries du même genre, et je crois que c'est le cas. Cependant j'apprends que plusieurs de ces derniers ne trouvent pas leur nouvelle occupation conforme à leurs goûts, et qu'ils ont manifesté l'intention de partir pour le Canada au printemps. Il n'est pas à ma connaissance que l'on ait jamais demandé autant de brochures ou de renseignements sur le Canada qu'actuellement. On peut s'en faire une idée par le fait que cette agence a reçu pendant le

mois dernier au-delà de six cents lettres qui, dans la plupart des cas, demandaient des renseignements spéciaux sur la route et les moyens de se rendre au Canada. Outre ces lettres, nous en avons reçu un grand nombre d'autres demandant des brochures, etc., pendant qu'au bureau le nombre moyen de ceux qui ont demandé des brochures ou des renseignements a été de plus de 30 par jour.

Nous avons reçu un grand nombre de lettres des colons qui ont été envoyés d'ici par l'entremise de l'agence. Je suis heureux de dire que toutes ces lettres, sans exceptions, comportaient des renseignements favorables. Il est vrai que parmi les colons qui sont partis il y a deux ou trois ans, quelques-unes parlent des misères qu'ils ont endurées en se rendant à plus de cent (100) milles à l'ouest d'Emerson pendant la saison des pluies; mais ils ajoutent aussi de bon cœur que tout cela est passé. La construction du chemin de fer du Pacifique canadien épargnera aux futurs colons grand nombre des difficultés dont les pionniers avaient à souffrir dans les premières années.

Plusieurs de ces lettres ont été reproduites dans la presse d'ici, et d'autres ont été publiées sous forme de brochures. Et naturellement ces lettres en disent beaucoup plus que toute autre brochure qu'on pourrait écrire sur le sujet.

Pendant le mois de juillet, après avoir reçu vos instructions, je me suis rendu sur le continent pour inviter des délégués à visiter le Canada. MM. Glock, Eberhadt, Wirdersheim et Schreiner d'Allemagne, et M. Hauswirth de la Suisse acceptèrent l'invitation et partirent. Ils sont maintenant de retour et se déclarent tous enchantés de notre pays, et leurs rapports seront publiés en temps opportun. J'ai toute confiance que ces rapports seront d'un grand avantage pour le Canada, car à part la forte émigration qu'on doit attendre de la Grande-Bretagne, c'est du continent que devra venir le gros de la population nécessaire pour coloniser le grand Nord-Ouest.

J'ai osé vous suggérer un plan détaillé à ce sujet dans des rapports confidentiels; et comme le présent pourra être lu par des concurrents, je ne crois pas à propos de répéter ici ce que je vous ai déjà soumis.

La statistique suivante indiquera dans quelle proportion a augmenté l'émigration venant d'Allemagne.

Le nombre des personnes qui ont émigré de 1821 à 1830 a été de	8,000
De 1831 à 1841	179,000
" 1841 à 1851	480,000
" 1851 à 1861	1,120,000
" 1861 à 1870	970,000
Pendant l'année 1871 seulement de	270,000

De 1831 à 1871 inclusivement, 3,040,000 personnes ont quitté l'Allemagne, et sur ce nombre 2,630,000 sont allés dans l'Amérique du Nord.

Par la statistique que je veins de me procurer je constate que pendant l'année 1872 le nombre des émigrants a été de 125,682, et en 1873 de 103,638, et que ces chiffres, qui en 1877 n'étaient plus que de 21,964, se sont de nouveau élevés tout à coup pour atteindre en 1880 celui de 205,190. Sur ce dernier nombre 68,269, ou 2·5 par mille venaient de la Prusse. La Prusse occidentale, la Pomeranie et le duché de Posen ont donné seuls au-delà de 10,000 émigrants chacun. Des 105,639 émigrants qui sont venus de toutes les parties de l'Allemagne, 61,514 avaient leurs familles avec eux, et les 44,124 autres étaient célibataires; 63,403 appartenaient au sexe masculin et 42,235 au sexe feminin; 45,177 du nombre total avaient moins de vingt ans et les 60,471 autres dépassaient cet âge. Presque toute cette population venait de districts agricoles et appartenait à la classe des artisans. La majorité possédaient quelques biens et n'étaient pas du tout mal dans leurs affaires.

La statistique de 1881 indique une nouvelle augmentation très considérable. Il y a eu pendant les premiers neuf mois de cette année une augmentation de 39,838 émigrés, comparativement à la période correspondante de l'année 1880, tandis que 13,000 ont déjà retenu leur passage à Brême et doivent partir pendant les premiers mois de l'année 1882. Comme nous sommes maintenant en bonne voie, j'espère qu'avant longtemps nous aurons notre bonne part de cette précieuse émigration.

Je suis très heureux de faire remarquer qu'on m'a envoyé du Canada une somme

considérable d'argent, afin de payer le passage des Allemands, depuis leurs domiciles jusqu'aux diverses colonies allemandes du Canada, avec lesquelles j'ai eu des relations intimes de 1868 à 1870.

L'émigration scandinave pendant les neuf mois expirés le 31 août a atteint le total de 68,786, et il y a toute raison de croire que ces chiffres, tout considérables qu'ils sont, seront encore plus élevés en 1882. Les agents rivaux encouragent très fortement cette émigration ; comme vous le savez, je vous en ai d'ailleurs longuement parlé dans des rapports de nature confidentielle. Toutefois, je puis mentionner une des nouvelles méthodes employées pour augmenter l'émigration scandinave. On a payé à plusieurs centaines de fermiers à l'aise du Minnesota, du Dakota et des territoires voisins, leurs passages, aller et retour, jusqu'à leurs anciennes résidences, leur accordant en même temps une allocation libérale pour leurs frais de voyage, et tout cela afin que ces personnes engagent leurs concitoyens à les accompagner en Amérique le printemps suivant. Ce n'est pas seulement sur le continent qu'on a vu travailler comme jamais ces agents rivaux, mais même partout en ce pays l'on rencontre des émissaires venant des Etats-Unis. Tous ces gens sont bien rétribués et bien entretenus. L'Etat du Texas est principalement bien représenté. Les compagnies de chemin de fer de cet Etat et des Etats voisins ont formé une ligue entre elles et se taxent mutuellement jusqu'à $25.00 par année par mille du chemin qu'elles possèdent, afin de payer les dépenses de leurs publications ainsi que de leurs agences en Europe. Le continent entier a été inondé de millions de feuilles et brochures imprimées dans les différentes langues, et je serais encore loin de la vérité en affirmant que toute considérable que soit la dépense faite annuellement par le gouvernement canadien pour les frais d'immigration, les Américains dépensent cinquante dollars où nous en dépensons un.

Dans le mois de juillet dernier l'exposition royale d'agriculture a été tenue à Derby. Conformément aux instructions reçues du haut commissaire, sir A. T. Galt, j'allai exposer des herbes, des céréales, des échantillons du sol, etc., du Manitoba, et M. Grahame, notre agent à Glasgow, m'aida à faire ce travail. Le temps fut très beau, et l'exposition de produits que nous avions faite était un des principaux attraits de cette exposition. S.A R. le prince de Galles vint nous faire une visite et se déclara bien satisfait de l'importance que prenait le Canada.

Plus de 100,000 brochures et feuilles ont été distribuées pendant cette exposition, et si j'en juge par les nombreuses lettres que j'ai reçues depuis lors, j'espère que ces écrits nous ont été d'un grand avantage. Rien ne fait autant d'impression sur le fermier anglais que de pouvoir manier les produits de ses concurrents. Une exposition de ce genre le convainc plus que toutes les brochures ou circulaires possibles.

J'ai eu le plaisir de constater que tous nos acheteurs canadiens d'animaux de races étaient à Derby. La crise qui existe depuis si longtemps dans les cercles d'agriculture, et principalement dans ceux de l'Irlande, a eu pour effet d'encombrer le marché d'animaux qu'on aurait dû garder pour une autre saison et comme réserve ; et ces derniers se trouvant à faire la concurrence avec le bétail canadien de seconde qualité, l'effet en a été désastreux pour les uns et les autres, ainsi qu'on aurait dû le prévoir. Cependant, nos éleveurs de bestiaux de première qualité peuvent reprendre courage en songeant que les animaux abattus sont autant de moins à engraisser, et que nécessairement la quantité en sera diminuée l'année prochaine. C'est d'ailleurs l'opinion des personnes engagées dans ce commerce, qu'on peut s'attendre à obtenir l'année prochaine, pour le bétail de première qualité, des prix plus élevés que depuis plusieurs années.

Il a été envoyé ici un certain nombre de moutons canadiens de première qualité qui ont été vendus à des prix raisonnables ; cependant, je dois faire remarquer qu'on a beaucoup à faire encore pour améliorer la race, et plus principalement parmi les animaux des townships de l'Est, dans la province de Québec. L'Ile du Prince-Edouard a expédié quelques très beaux moutons, et comme il y avait une bonne proportion de béliers, on en a obtenu les plus hauts prix du marché. Si nos cultivateurs voulaient seulement s'occuper davantage de ce commerce, ils n'auraient pas besoin de craindre, à mon avis, la concurrence d'aucun autre pays de l'univers.

Le fait que notre bétail est exempt de toutes maladies nous a été d'un grand

avantage, mais comme vous le savez, il nous a fallu augmenter de vigilance pour protéger nos intérêts ici: On a fait plusieurs efforts afin d'interdire l'entrée du bétail venant du Canada. Le haut commissaire a pu cependant frustrer ces projets, mais vous me permettrez de faire remarquer bien respectueusement qu'il vous faudra augmenter de vigilance de votre côté de l'Atlantique, vu que l'admission de notre bétail dans ce pays n'est permise qu'autant que les animaux ne souffrent d'aucune maladie. Quoique nos expéditeurs n'aient pas obtenu des profits aussi considérables que par les années passées,—ce qui est en partie dû à leur empressement à faire des arrangements pour les frais de transport de leurs animaux à des prix plus élevés qu'ils n'auraient été obligés de payer par la suite,—en admettant que le profit des propriétaires de steamers soit raisonnable et que le marché devienne plus ferme, comme on peut l'espérer, car la prospérité augmente parmi la classe des ouvriers et des autres consommateurs, pendant que la production de ce pays va en diminuant, je suis certain que notre commerce d'exportation de bestiaux aura un avenir prospère.

On a exporté cette année au Canada *viâ* les ports du Canada et des Etats-Unis un plus grand nombre d'étalons de trait que pendant toute autre année précédente. Parmi ces animaux il y en avait sans doute plusieurs dont la condition était la meilleure possible, mais très souvent c'étaient des animaux "infirmes." C'est un fait regrettable, car les cultivateurs canadiens attachent souvent trop d'importance, je le crains, aux mots *étalon importé*, inscrit sur la carte. Plusieurs acheteurs du Canada n'ont pas assez d'argent lorsqu'ils viennent dans ce pays, et pour amener au Canada un cheval d'une des races à la mode, il leur faut, je le crains, se contenter d'un animal de deuxième qualité, qui naturellement perpétuera ses défauts de votre coté de l'Atlantique. Notre commerce d'exportation de chevaux augmentant d'importance chaque année, peut-être ne serait-il pas encore hors de propos, quoiqu'un peu tard, d'exiger une licence pour tout étalon. Cette licence pourrait être accordée par une commission d'inspecteurs vétérinaires. Le prix en serait fixé par le conseil du comté ou les conseils des districts dans lesquels on promène l'étalon, et le montant ainsi perçu pourrait être consacré à fonder des prix qu'on donnerait lors des expositions locales dans ces districts au meilleur animal importé de chaque race. L'adoption d'un tel plan nuirait sans doute aux propriétaires de ces nombreux étalons infirmes que l'on promène par tout le Canada, mais en définition chaque éleveur et le pays en général en profiteraient.

MM. Douglass et Hendrie ont importé cette année du Canada quelques excellents chevaux de voiture qu'ils ont de suite vendus à des prix rémunérateurs. Ces personnes sont bien au fait du besoin du marché et en conséquence ils n'ont pas été déçus comme l'avaient été de précédents expéditeurs. La difficulté pour eux cependant, c'est qu'ils ne trouvent pas en Canada assez d'animaux de la classe qui convienne à ce marché. Les chevaux ordinaires sont probablement aussi à bon marché en Angleterre qu'au Canada, mais il est plus facile ici de vendre à 400 ou 500 guinées, les chevaux de chasse ou chevaux de voiture, s'ils valent ce prix, qu'un cheval ordinaire à £30. Je regrette beaucoup que nos éleveurs canadiens n'aient pas, comme les colons d'Australie et les éleveurs des Etats-Unis, fait encore attention au pur sang anglais. Cette question du manque de bons et grands étalons pur sang dans la partie ouest du Canada a été traitée assez au long par le colonel Kerbrect et le capitaine H. de la Chère, qui sont allés l'année dernière inspecter les chevaux du Canada, dans le but d'en acheter pour le gouvernement français. Il a été importé au Canada un grand nombre de très beaux chevaux Gold-dust, de Kentucky, de taille au-dessous de la moyenne, mais il n'est pas probable que ce soit de la classe qui peut produire des animaux propres à ce marché. Actuellement la classe est devenue impopulaire en Irlande, pays où l'Angleterre, et à dire vrai le continent, vont chercher leurs meilleurs chevaux depuis des générations; et le nombre des chevaux propres à la culture, des chevaux indomptés et des juments qu'on gardait en Irlande pour l'élève, a diminué de 513,036 qu'il était en 1879 à 499,284 pendant l'année 1880. On constatera encore une diminution cette année, pendant que la demande ici et aux Etats-Unis augmente continuellement. Je suis certain qu'en présence de ces faits les éleveurs canadiens feraient bien de s'occuper de l'élevage de chevaux descendant de purs sangs anglais.

Il serait avantageux, je crois, d'offrir des prix lors des principales expositions en Canada aux chevaux propres à l'exportation.

On dit qu'il n'y a jamais eu de meilleures récoltes de pommes en ce pays que pendant l'année courante. Les consommateurs sont cependant tellement habitués aux pommes canadiennes et américaines de la meilleure qualité que le fruit anglais a peu de prix à leurs yeux.

La diminution dans les importations pendant les derniers trois mois est indiquée par les chiffres suivants :

Importation du Canada et d'autres Etats, du 1er sep. au 23 déc. 1880... 570,440 barils
" " " " " 1881... 117,351 "

Il y a eu beaucoup plus d'oranges que d'habitude, mais cela n'a pas eu l'effet de faire baisser les prix du marché, si ce n'est pour les fruits de qualité inférieure. Mon but en faisant remarquer ce qui précède est de faire voir à ceux qui produisent et expédient des fruits qu'ils ne doivent garder que des fruits des meilleures qualités. Malgré une expérience de plusieurs années certains cultivateurs et autres personnes, qui ont sans doute entendu parler de l'argent réalisé en exportant des fruits en Angleterre, en sont venus à la conclusion que tous les fruits sont bons sur ce marché. Il n'y a rien qui soit plus faux, ainsi que ces personnes l'ont appris à leur dépens, j'en ai peur. Cette année, de même que pendant les années précédentes, il a été expédié ici une quantité considérable de fruits hâtifs ou d'automne qui, à raison de tempêtes sur l'Atlantique, ont souffert des retards, et dans plusieurs occasions n'ont été envoyés aux consommateurs de l'intérieur qu'une semaine ou deux après l'arrivée du navire. La conséquence a été qu'on a éprouvé des pertes sérieuses. Le commerce de pommes est comme le commerce des autres produits, et on ne saurait trop répéter aux producteurs et aux exportateurs de ce dernier article qu'il leur est inutile d'expédier d'autres fruits que ceux de la meilleure qualité possible. Il y a ici une demande constante de marchandises de toutes sortes, et les prix sont plus élevés que partout ailleurs, pourvu néanmoins que les marchandises soient d'une qualité correspondante à ces prix. Dans le moment où l'on vendait difficilement **$1.75** le baril les chargements de pommes d'automne et autres pommes canadiennes de qualité inférieure, des personnes se disputaient et payaient de **$15** à **$17** le baril les quelques chargements de fruits de la meilleure qualité dont l'empaquetage avait été fait avec soin.

Les meilleures espèces de pommes à expédier sont les pommes rouges du Canada, les baldwines, les ribstones, les golden et roy russets, les greenings et les spits. L'empaquetage devrait en être fait avec grand soin et de manière à les protéger contre le froid pendant le transit. Celles qui ne sont pas empaquetées serré sont exposées à se gâter avant d'arriver ici, et il faut en conséquence les vendre à très bas prix.

Dans de précédents rapports j'ai fait remarquer l'avantage qu'il y aurait à fonder des manufactures pour la fabrication du lait condensé et du sucre de pommes de terre. Je suis heureux de constater que cette dernière industrie est déjà sur un bon pied dans plusieurs parties du Canada, et plus principalement dans l'Ile du Prince-Edouard.

Je constate avec peine cependant que la première de ces deux industries n'a pas encore produit de résultat satisfaisant. On a construit, il y a quinze ans, à Chain, en Suisse, la première manufacture destinée à la fabrication du lait condensé, mais c'était alors une entreprise de peu d'importance. Aujourd'hui une seule manufacture condense le lait de 14,000 vaches, et on pense qu'en 1881 les ventes auront dépassé le chiffre de 25,000,000 de boîtes. Grand nombre d'artisans et journaliers de différentes classes ont ainsi trouvé du travail, et en même temps on a fortement encouragé par ce moyen la laiterie dans les districts où se trouvent ces manufactures.

Des manufactures ont été établies, à Cheppenham, dans le Wiltshire et dans Cheshire, et autres parties de l'Angleterre. Il ne paraît y avoir aucune borne à la demande, et j'espère sincèrement qu'on commencera l'exploitation de cette branche importante d'industrie dans la province de Québec. Les facilités qu'on y a de produire le lait et de fabriquer les boîtes en bois, comme aussi d'expédier tous les produits, sont certainement égales sinon supérieures à celles qu'on a en Suisse.

Je suis heureux de faire rapport que le commerce des articles en bois employés dans la fabrication des instruments aratoires, et pour d'autres fins auquel j'ai moi-

même jusqu'à un certain point donné l'initiative, augmente rapidement et donne des résultats avantageux.

La province de Québec expédie aussi dans ce pays une grande quantité de bois à allumettes, et je pense que l'on pourrait faire quelque chose de plus dans cette branche particulière de commerce. Le développement qu'à pris le commerce d'exportation d'allumettes de la Suède n'est rien moins qu'énorme, car il en a été expédié de Suède pendant l'année 1880 dix-neuf millions de livres pesant.

Je dois de nouveau remercier mes collègues du Canada et de ce pays de leur aide et de leur bienveillance continuelle. Je suis heureux de dire que mes relations amicales avec les représentants des différentes lignes de steamers n'ont pas cessé.

Ayant acquis aujourd'hui l'expérience de plusieurs années à votre service dans différentes parties de l'Europe et du Canada, j'espère qu'en continuant mon travail je pourrai aider à promouvoir d'une manière notable les intérêts du Canada pendant l'année qui va suivre.

En terminant ce rapport, veuillez me permettre de faire remarquer respectueusement que, dans une agence comme celle-ci, il y a un grand nombre de travaux qu'il ne serait pas sage, pour des raisons bien claires, de communiquer aux agents rivaux dans un rapport public.

Dans la confiance que mon travail passé recevra votre approbation,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN DYKE,

Agent du gouvernement canadien,

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa,

ANNEXE A.

RELEVÉ du nombre d'émigrants partis de Liverpool pendant l'année expirée le 30 décembre 1880-81.

Destination.	1880.	1881.	Augmentation.	Diminution.
Etats-Unis	157,742	197,074	39,332	....
Québec	18,035	20,887	2,852	....
Halifax	4,122	6,383	2,261	....
Australie	356	324	....	32
Chine	137	132	....	5
Indes	1,192	1,318	126	....
Antilles	138	197	59	....
Côte ouest d'Afrique	553	679	126	....
Amérique du Sud	1,206	1,808	602	....
Honolulu	20	....	....	20
Afrique Sud	....	6	6	....
Nouvelle-Zélande	....	5	5	....
	183,501	228,813	45,369 57	57
Augmentation totale	....	....	45,312	

ANNEXE B.

Relevé du nombre d'émigrants et de steamers partis de Liverpool pour le Canada, pendant l'année expirée le 31 décembre 1881.

Date.	Steamer.	Québec. Cabine.	Québec. Entrepont	Halifax. Cabine.	Halifax. Entrepont	Total. Cabine.	Total. Entrepont	Total.
1881.	*Ligne Allan.*							
4 janv..	Nova Scotian	...	...	18	8	18	8	26
6 do ...	Sarmatian	...	...	30	24	30	24	54
13 do ...	Circassian	...	...	21	30	21	30	51
22 do ...	Sardinian	...	...	29	23	29	23	52
27 do ...	Hibernian	...	...	8	29	8	29	37
3 fév....	Polynesian	...	...	32	53	32	53	85
10 do ...	Caspian	...	...	18	16	18	16	34
17 do ...	Sarmatian	...	...	19	86	19	86	105
24 do ...	Circassian	...	...	18	64	18	64	82
3 mai....	Sardinian	...	...	35	56	35	56	91
10 do ...	Parisian	...	...	57	58	57	58	115
17 do ...	Polynesian	...	...	51	91	51	91	142
24 do ...	Caspian	...	...	37	150	37	150	187
31 do ...	Moravian	...	...	45	140	45	140	185
7 avril....	Circassian	...	...	51	218	51	218	269
12 do ...	Nova Scotian	...	...	14	264	14	264	278
14 do ...	Sarmatian	...	...	62	196	62	196	258
20 do ...	Scandinavian	...	...	...	348	...	348	348
21 do ...	Polynesian	46	349	...	...	46	349	395
26 do ...	Hibernian	...	...	22	36	22	36	58
27 do ...	Canadian	...	...	...	798	...	798	798
do ...	Parisian	105	652	...	...	105	652	757
4 mai...	Grecian	...	...	...	403	...	403	403
5 do ...	Sardinian	108	761	...	...	108	761	869
10 do ...	Caspian	...	...	39	24	39	24	63
11 do ...	Corean	...	...	...	444	...	444	444
12 do ...	Moravian	71	738	...	...	71	738	809
14 do ...	Sarmatian	72	778	...	...	72	778	850
24 do ...	Nova Scotian	...	...	49	43	49	43	92
26 do ...	Circassian	50	771	...	...	50	771	821
31 do ...	Scandinavian	...	...	...	279	...	279	279
2 juin...	Polynesian	61	296	...	...	61	296	357
7 do ...	Hibernian	...	...	47	33	47	33	80
9 do ...	Parisian	119	658	...	...	119	658	777
16 do ...	Sardinian	95	517	...	...	95	517	612
do ...	Grecian	...	...	...	51	...	51	51
21 do ...	Caspian	...	...	58	33	58	33	91
23 do ...	Moravian	57	464	...	...	57	464	521
30 do ...	Sarmatian	89	630	...	...	89	630	719
5 juillet.	Nova Scotian	...	...	...	27	...	27	27
7 do ...	Scandinavian	...	...	...	53	...	53	53
do	Circassian	59	616	...	...	59	616	675
13 do ...	Nestorian	...	...	...	66	...	66	66
14 do ...	Polynesian	70	460	...	...	70	460	530
19 do ...	Hibernian	...	...	36	23	36	23	59
21 do ...	Parisian	164	698	...	...	164	698	862
28 do ...	Sardinian	116	417	...	...	116	417	533
2 août...	Caspian	...	...	33	19	33	19	52
4 do ...	Moravian	68	301	...	...	68	301	369
11 do ...	Sarmatian	118	392	...	...	118	392	510
16 do ...	Nova Scotian	...	...	76	27	76	27	103
18 do ...	Circassian	130	544	...	...	130	544	674

ANNEXE B.—*Suite.*

Relevé du nombre d'émigrants et de steamers partis de Liverpool pour le Canada, etc.—*Suite.*

Date.	Steamers.	Québec.		Halifax.		Total.		Total.
		Cabine.	Entrepont.	Cabine.	Entrepont.	Cabine.	Entrepont.	
	Ligne Allan—Suite.							
5 août....	Polynesian	139	373	....	....	139	373	512
26 do	Hibernian	....	....	79	18	79	18	97
do	Nestorian	56	50	....	....	56	50	106
1er sept....	Parisian	163	387	....	....	163	387	550
8 do ...	Sardinian	160	484	....	....	160	484	644
13 do ...	Caspian	....	....	64	14	64	14	78
15 do ...	Moravian	87	413	....	....	87	413	500
21 do ...	Scandinavian	....	....	....	87	....	87	87
22 do ...	Peruvian	68	323	....	....	68	323	391
27 do ...	Nova Scotian	....	....	38	21	38	21	59
29 do ...	Circassian	84	331	....	....	84	331	415
4 oct....	Nestorian	....	....	....	37	....	37	37
6 do	Polynesian	77	354	....	....	77	354	431
11 do	Hibernian	....	....	39	27	39	27	66
13 do	Sardinian	70	371	....	....	70	371	441
20 do	Parisian	134	332	....	....	134	332	466
26 do	Caspian	....	....	12	29	12	29	41
28 do	Peruvian	31	418	....	....	31	418	449
3 nov.....	Sarmatian	....	....	34	70	34	70	104
8 do	Nova Scotian	....	....	19	25	19	25	44
10 do	Circassian	....	....	10	54	10	54	64
16 do	Polynesian	....	....	25	56	25	56	81
22 do	Hibernian	....	....	13	11	13	11	24
23 do	Sardinian	....	....	14	92	14	92	106
30 do	Parisian	....	....	....	103	....	103	103
6 déc......	Caspian	....	....	13	15	13	15	28
7 do	Moravian	....	....	19	45	19	45	64
14 do	Peruvian	....	....	21	60	21	60	81
20 do	Nova Scotian	....	....	2	11	2	11	13
21 do	Circassian	....	....	18	14	18	14	32
28 do	Polynesian	....	....	15	41	15	41	56
		2,667	13,878	1,340	5,043	4,007	18,921	22,928
	Ligne Dominion.							
21 avril....	Mississippi	6	106	....	....	6	106	112
27 do ...	Brooklyn	21	128	....	....	21	128	209
5 mai......	Teutonia	11	258	....	....	11	258	269
12 do	Ontario	14	358	....	....	14	358	372
19 do	Montreal	6	221	....	....	6	221	227
26 do	Toronto	24	212	....	....	24	212	236
2 juin	Dominion	7	111	....	....	7	111	118
9 do	Brooklyn	11	123	....	....	11	123	134
16 do	Teutonia	5	102	....	....	5	102	107
23 do	Ontario	12	71	....	....	12	71	83
30 do	Montreal	11	106	....	....	11	106	117
7 juillet .	Toronto	5	176	....	....	5	176	181
14 do ..	Dominion	15	151	....	....	15	151	166
21 do ..	Brooklyn	20	90	....	....	20	90	110
28 do ..	Texas	21	111	....	....	21	111	132
30 do ...	Quebec	4	....	....	....	4	....	4
4 août....	Teutonia	20	115	....	....	20	115	135
11 do	Ontario	20	63	....	....	20	63	83
16 do	Montreal	20	119	....	....	20	119	139

ANNEXE B—*Fin.*

Relevé du nombre d'émigrants et de steamers partis de Liverpool pour le Canada' etc—*Fin.*

Date.	Steamers.	Québec. Cabine.	Québec. Entrepont	Halifax. Cabine.	Halifax. Entrepont	Total. Cabine.	Total. Entrepont	Total.
	Ligne Dominion—Fin.							
25 août....	Dominion	37	93	....	....	37	93	130
1er sept...	Toronto	25	100	....	....	25	100	125
8 do ...	Brooklyn	37	100	....	....	37	100	137
15 do ...	Texas	16	79	....	....	16	79	95
22 do ...	Ontario	36	100	....	....	36	100	136
29 do ...	Montréal	26	60	....	....	26	60	86
....	Mississippi	8	....	....	....	8	....	8
6 oct....	Dominion	28	43	....	....	28	43	71
13 do ...	Toronto	6	75	....	....	6	75	81
21 do ...	Brooklyn	19	103	....	....	19	103	122
27 do ...	Texas	12	48	....	....	12	48	60
		503	3,422	....	....	503	3,422	3,985
	Ligne Beaver.							
Avril......	Champlain	....	18	....	....	....	18	18
Mai........	Manitoba	8	26	....	....	8	26	34
26 mai....	Nepigon	4	17	....	....	4	17	21
3 juin....	Winnipeg	1	6	....	....	1	6	7
11 do ...	Champlain	....	9	....	....	....	9	9
18 do ...	Manitoba	4	28	....	....	4	28	32
30 do ...	Nepigon	....	22	....	....	....	22	22
21 juillet.	Champlain	3	9	....	....	3	9	12
30 do ...	Manitoba	....	17	....	....	....	17	17
11 août....	Nepigon	3	6	....	....	3	6	9
20 do ...	Winnigeg	24	20	....	....	24	20	44
30 do ...	Champlain	2	3	....	....	2	3	5
8 sept....	Lac Manitoba	11	15	....	....	11	15	26
17 do ...	Nepigon	3	25	....	....	3	25	28
27 do ...	Winnipeg	7	24	....	....	7	24	31
5 oct.....	Champlain	2	13	....	....	2	13	15
15 do ...	Manitoba	6	21	....	....	6	21	27
		78	279	....	....	78	279	357

SOMMAIRE.

	Québec. Cabine.	Québec. Entrepont	Halifax. Cabine.	Halifax. Entrepont	Total. Cabine.	Total. Entrepont	Total.
Ligne Allan	2,667	13,878	1,340	5,043	4,007	18,921	22,928
Ligne Dominion	503	3,482	....	....	503	3,422	3,985
Ligne Beaver	78	279	....	....	78	279	357
Total	3,248	17,639	1,340	5,043	4,588	22,622	27,270

No 35.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'ÉMIGRATION DE BELFAST.

(M. CHARLES FOY.)

BELFAST, 4 janvier 1882.

MONSIEUR,—La mission de cette agence a été en 1881 accomplie comme par le passé, c'est-à-dire, par la distribution judicieuse des imprimés qui m'ont été libéralement fournis par le bureau de Londres, au moyen d'annonces publiées par l'autorité du haut commissaire dans les principaux journaux, de lettres adressées par moi à la presse, ainsi que de conversations avec les cultivateurs dans les foires ou sur les marchés.

Les rapports des délégués au Canada ont eu pour effet d'attirer l'attention des propriétaires fonciers et des fermiers sur le pays, et plusieurs gentlemen possédant certain revenu provenant de propriétés foncières ont exprimé l'intention de vendre aussitôt que la tranquillité sera rétablie ici et qu'ils pourront trouver des acheteurs, puis d'émigrer au Nord-Ouest ou d'acheter des terres cultivées dans quelqu'une des provinces canadiennes de l'est. La brochure intitulée *Information for Emigrants to the British Colonies*, qui est un résumé de renseignements, a fait beaucoup de bien parmi les cultivateurs et les manouvriers agricoles. *The Handbook for Emigrants* a donné beaucoup de renseignements satisfaisants aux plus instruits parmi les cultivateurs, de même que le rapport du professeur Sheldon sur le Canada. L'annonce que j'ai publiée m'a valu nombre de demandes pour ces brochures, et m'a aussi fourni l'occasion de correspondre avec les gens, et de leur donner tous les détails voulus sur les avantages offerts. Je me suis tenu à l'affût de tout ce qui pouvait être dit de favorable au Canada dans la presse anglaise ou la presse canadienne, et j'ai souvent pris occasion de ces choses pour envoyer des lettres à la presse.

Dans une lettre intitulée *Le climat de l'Irlande*, publiée dans le *Daily Express* de Dublin, j'ai démontré qu'indépendamment de tous les autres nombreux et importants avantages offerts par le Canada, les avantages seuls de son climat devraient être suffisants pour engager les fermiers de ce pays à y émigrer. Ceci a surpris un grand nombre, et immédiatement après la publication de ma lettre, j'ai eu à faire face à une laborieuse correspondance, qui m'a donné une occasion non seulement de désabuser les esprits sur le climat, mais de développer les autres avantages à gagner par l'émigration, et de faire circuler des brochures parmi des gens qui évidemment étaient devenus intéressés au sujet du pays.

Plusieurs fermiers qui auraient désiré partir l'année dernière ont été retenus par les développements de la nouvelle loi agraire. Par suite de l'état de malaise dans lequel se trouvaient les intérêts agricoles, ils ne pouvaient obtenir la moitié de ce qu'ils eussent pu avoir, il y a quelques années, pour leur droit de ferme, et ils s'attendaient que lorsque leurs redevances seraient réduites ils pourraient alors céder à bon prix, surtout si les propriétaires ne pouvaient fixer eux-mêmes le chiffre des redevances. Jusqu'ici leur attente n'a pas été trompée, les redevances ont été réduites de 25 à 50 pour cent, et plusieurs se proposent de partir pour le Canada vers la fin de mars prochain. J'ai raison de croire que dans un comté la majorité des tenanciers de 20 à 25 acres partiront; à la vérité, un gentleman, cousin d'un des cultivateurs de 50 acres, est venu me voir à ce sujet, et une dame de cette ville a été priée par une autre de la même condition, de venir à mon bureau me représenter l'état de ses affaires et demander mon avis. Un monsieur qui occupe une position officielle dans le comté, et qui est une de mes vieilles connaissances, a bien voulu se charger de distribuer pour moi un millier de brochures. Dans certains cas où des fermiers avaient exprimé

l'intention de partir au printemps, j'ai conseillé à ceux qui avaient quelqu'un à la charge de qui ils pouvaient laisser leurs fermes, d'aller visiter le Canada, après quoi ils pourraient, s'ils étaient satisfaits, faire traverser leurs familles au printemps. Plusieurs ont suivi mon avis, et je suis heureux de dire que tous ont déclaré qu'ils sont satisfaits du pays et qu'ils ont trouvé toutes choses telles qu'elles leur avaient été représentées, sinon mieux. Quelques-uns ont pris des mesures pour acheter des fermes dans le comté de Grey et autres comtés de l'Ontario ; d'autres ont préféré aller s'établir dans le Nord-Ouest. Un de ces derniers vient de me faire tenir la lettre suivante :

"19 WORKS TERRACE,
"OLD PARK, 2 janvier 1882.

"CHARLES FOY, écr., Belfast,

"MONSIEUR,—Vous vous souvenez peut-être de moi et de mon fils, que vous avez vus à notre départ pour Ottawa au mois d'août dernier. Nous nous sommes heureusement rendus à cette ville, d'où nous sommes ensuite partis pour Winnipeg. Après avoir trouvé là de l'emploi pour mon fils, je me suis avancé 200 milles dans l'intérieur du pays et ai choisi deux demi-sections pour lui et moi. Nous sommes aujourd'hui en possession de la terre. Je suis revenu il y a une couple de semaines. Si je puis aucunement vous être utile en donnant des renseignements sur le pays, je le ferai avec plaisir. Je ne repartirai pas avant le mois de mai, et jusque-là mon adresse sera comme ci-dessus.

"Bien à vous,
JAMES M. JOHNSTON."

L'auteur de cette lettre, M. Johnston, a une famille et est un homme de beaucoup de moyens. Il a suivi mon avis en engageant son garçon où il pût apprendre la culture canadienne, pour se joindre ensuite à son père dans l'administration de leur propriété

J'ai déjà dit combien je suis heureux de voir que ceux auxquels j'ai conseillé d'aller voir le pays reviennent avec d'aussi bons rapports et se proposent d'aller s'y établir ; mais je sais de plus, et mon plaisir en est d'autant plus grand, que ce qu'ils disent à leurs connaissances, leurs parents et leurs voisins, de la prospérité dont jouissent les cultivateurs dans toutes les parties du Canada qu'ils ont visitées, fera un grand bien, et je serais fort surpris si chacun d'eux ne persuadait pas à deux ou trois autres de le suivre, et si chacun n'est accompagné au Canada par deux ou plus de ses voisins.

J'ai envoyé dans le cours de l'année un bon nombre d'ouvriers agricoles de première classe, ainsi qu'un certrain nombre de servantes munies d'excellents certificats de la part de leurs ci-devant maîtres. J'ai aussi envoyé un bon nombre de fermiers possédant un modeste capital, de même que d'autres ayant de £1,000 à £1,500. Ce qu'on me rapporte de ces gens est également satisfaisant. Dans des lettres qu'ils envoient à leurs amis, ils disent : "Allez remercier M. Foy de nous avoir conseillé de venir dans ce pays ; tout le bien qu'il nous en a dit est vrai, et il aurait pu en dire davantage." Quelques-uns d'entre eux ont fait venir de leurs amis, et un d'eux qui est à Birtle, T.N.O., a fait venir un émigré qui s'est établi dans le Nord-Ouest, écrit au frère et au beau-frère de sa femme, qui sont des cultivateurs éminemment respectables du comté d'Armagh : "Décidez-vous à quitter l'Irlande au printemps prochain. Nous vous attendons."

Je crois avoir démontré que j'ai raison de m'attendre à une forte émigration au printemps. Et je ne suis pas seul de cette opinion ; j'en ai la preuve dans le fait que le premier Belfast du *News Letter* était il y a quelques jours sur le sujet de l'émigration anticipée d'un grand nombre des meilleurs cultivateurs se dirigeant vers le Canada ; l'auteur disait que l'Irlande n'est pas assez riche pour les perdre sans en souffrir, et que l'on devrait faire tout ce qu'il est possible pour les retenir. Mais les fermiers entreprenants ne resteront pas. Ils peuvent lire les signes des temps aussi bien que les rédacteurs de journaux, et comprennent que l'importation des produits du sol ne fait que commencer et qu'aucune réduction des redevances ne pourra leur permettre

de supporter la concurrence des terres libres et sans limites. Un d'eux m'a observé, "Vous avez frappé juste, M. Foy, en écrivant au sujet du climat de l'Irlande; car la bonne entente entre les propriétaires et les tenanciers ne saura jamais contrôler les éléments, et, suivant les expressions du *News Letter*, ce seront les entreprenants et les travailleurs qui partiront, et nous ne pouvons nous passer d'eux."

J'ai vu par les journaux de Montréal que les dames de cette ville se proposent de fonder une association pour faire venir des servantes. Je serais content de recevoir de bonne heure en mars une liste des servantes dont on a besoin et des gages offerts. Je puis faire remarquer que d'après ce que j'ai pu voir, les cuisinières et les servantes à tout faire qui sont de première classe n'ont pas en proportion autant d'avantage à aller au Canada que les domestiques qui ne sont pas dressées et dont les gages ici sont moins élevés. J'ai envoyé des domestiques qui avaient ici £20 par année et elles ont eu exactement les mêmes gages à Toronto, tandis que j'en ai envoyé d'autres des districts ruraux, n'ayant ici que £8 par année et qui, au Canada, ont £12, £15 et £18. Si les différentes agences m'envoyait une liste contenant non seulement le nombre de servantes voulues, mais dans laquelle elles seraient classifiées et les gages offerts seraient mentionnés comme suit, par exemple:

Montréal,——— servantes demandées. Cuisinières, tant; gages, tant. Servantes à tout faire, tant; gages, tant. Servantes de fermiers, tant; gages, tant.

Je pourrais aussitôt annoncer et en avoir un grand nombre qu'il serait impossible d'avoir autrement. Je pourrais en envoyer un bien plus grand nombre si l'argent m'était envoyé pour payer le passage d'avance. Je pourrais alors obtenir une reconnaissance des bonnes, qui s'engageraient à rembourser le montant sur leurs gages. Je crois qu'il serait très à désirer que les agents de ce côté aient s'il est possible de bonne heure en mars, les rapports des agents d'immigration au Canada sur la classe de serviteurs demandée à leurs agences, et les gages offerts par les maîtres. Les domestiques des fermiers et les servantes en général s'engagent en avril, à compter du mois suivant, jusqu'en novembre, et il serait trop tard alors pour les envoyer au Canada; tandis que si on les décidait en mars à émigrer, elles ne seraient pas portées à s'engager pour un nouveau terme à la fin d'avril.

Bien que pour la raison déjà donnée il n'y a pas eu une émigration de cultivateurs aussi forte qu'elle aurait pu être autrement ou à défaut de la nouvelle loi agraire, il est néanmoins agréable de pouvoir rapporter que l'émigration du port de Derry au Canada a été de beaucoup plus considérable que celle de l'année précédente, tandis que l'émigration partie du même port pour les Etats-Unis a beaucoup diminué. Je suis sûr que si on déduisait le nombre d'émigrants dont le passage est payé par des amis aux Etats-Unis, on constaterait que le Canada a dans l'émigration la plus belle part, quant au nombre et à la classe des émigrants. Il est parti directement de ce bureau environ 200 émigrants choisis. C'est l'attente de tout le monde que l'émigration sera considérable cette année, et le Canada, qui aujourd'hui est en faveur dans cette partie de l'Irlande, en aura assurément sa part.

Je crois que j'aurais tort de terminer mon rapport sans dire dans quels termes élogieux les personnes qui ont visité le Canada, ont parlé de la courtoisie qui leur a été montrée par les fonctionnaires du gouvernement préposés à l'émigration, et j'ai vu des lettres dans lesquelles les émigrés disaient: nous n'avons reçu que des marques de bonté depuis notre débarquement à Québec jusqu'à notre arrivée à destination." C'est là un grand encouragement surtout lorsqu'il s'agit d'émigrer avec des familles.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CHARLES FOY.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

———

No 36.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENCE D'ÉMIGRATION DE DUBLIN.

(M. THOMAS CONNOLLY.)

NORTHUMBERLAND HOUSE,
DUBLIN, 31 décembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que suivant vos instructions, j'ai fait tout en mon pouvoir pour attirer l'attention du peuple irlandais sur le Canada comme endroit avantageux pour l'émigration. J'ai pu avec la plus grande confiance conseiller à ceux qui se proposaient d'émigrer, d'aller s'établir au Canada, attendu que dans des voyages que j'ai faits presque par toute l'Amérique, j'ai trouvé en proportion plus d'Irlandais bien établis au Canada que dans aucune partie des Etats-Unis. Huit années passées en Amérique m'ont convaincu que l'émigrant irlandais trouvera au Canada un foyer qui lui conviendra, au milieu d'un peuple sympathique, et à peu de distance de sa mère-patrie si ses affaires ou son plaisir lui font jamais désirer de la visiter. Je suis convaincu qu'il trouvera au Canada le gouvernement le plus libre et le meilleur, sous lequel il pourra jouir dans la plus grande mesure de la liberté civile et religieuse; et en faisant sa part pour aider à développer ses vastes ressources naturelles, il trouvera un emploi profitable pour ses capitaux et son travail. En vivant dans une certaine mesure de travail et de soins, l'émigré peut au Canada élever sa famille dans l'abondance et quitter à ses enfants un héritage d'aisance et de liberté, ce qu'il ne saurait espérer de faire dans son pays, à moins de circonstances exceptionnelles. Dans les moulins et les fabriques qui s'élèvent aujourd'hui dans les provinces aînées, des milliers d'artisans et de journaliers irlandais ne peuvent manquer de trouver du travail permanent et bien rétribué, tandis que les riches terres gratuitement offertes dans le Manitoba et le Nord-Ouest devraient être un paradis pour les cultivateurs grevés de redevances qui peuplent nos districts ruraux. Dans chaque occasion j'ai tâché de faire prévaloir ces idées parmi mes compatriotes de tous rangs et de toutes conditions; et bien que j'aie raison d'être satisfait du travail que j'ai accompli dans le cours de cette première année, je dois cependant dire que l'agitation qui règne dans le pays a milité contre moi, et dans une mesure considérable a neutralisé mes efforts. Les chefs de la ligue agraire ne voient pas l'émigration d'un bon œil. Le fait est qu'ils l'ont souvent dénoncée, et pour cela j'ai été incapable de donner des conférences par le pays comme vous m'aviez chargé de faire. Quoi qu'il en soit, j'ai judicieusement distribué de soixante à quatre-vingt mille exemplaires des *Rapports des Délégués des Fermiers* et des autres publications qui m'ont été fournies par le département. Le poste de mon agence est particulièrement favorable à cette distribution, Dublin étant le centre des systèmes des chemins de fer et de la poste, et possédant dans son enceinte ou ses faubourgs environ quatre mille propriétaires et agents ruraux. J'ai envoyé par la poste des exemplaires des meilleures publications à tous les membres du clergé, les magistrats, les préposés à l'exécution de la loi concernant les pauvres, et les principaux fermiers que j'ai pu trouvér mentionnés dans des almanacs d'adresses. Grâce à la courtoisie des grandes compagnies de chemins de fer j'ai pu faire distribuer à chaque station un petit paquet de brochures, et les agents de W. H. Smith et Fils en ont fait distribuer plusieurs centaines à leurs comptoirs, en refusant d'accepter le paiement de ce service. Avec la sanction et de l'avis du haut commissaire, j'ai exposé au printemps quelques échantillons des produits canadiens à la foire agricole de la Société Royale de Dublin. Ces échantillons ont attiré beaucoup d'attention, entre autres un petit échantillon de froment, pesant 66 lbs. au boisseau, que j'ai recueilli sur la ferme de Robert Macbeth, de Kildonan, Manitoba, où il avait crû sur un terrain qui avait donné des récoltes pendant cinquante-quatre années

consécutives sans engrais. La plupart des objets exposés ont été prêtés par M. Thomas Grahame, l'agent canadien à Glasgow, et M. John Dyke, l'agent à Liverpool; et je suis heureux d'avoir l'occasion de les en remercier, car tout en étant simple et peu dispendieuse, l'exposition que j'ai faite a profité à mon agence, surtout en ce qu'elle m'a facilité la distribution de rapports et de brochures parmi les éminents agriculteurs venus de toutes les parties du pays pour assister à la foire. Grâce principalement à la distribution de ces rapports et brochures, j'ai eu une correspondance étendue avec des gens de toutes les parties du pays qui se proposaient d'émigrer, et dont plusieurs se sont embarqués pour le Canada aux ports les plus voisins; j'ai en outre envoyé directement de ce bureau près de 300 personnes, dont plusieurs avaient de la fortune et se proposaient de s'établir au Manitoba et dans le Nord-Ouest. Plusieurs, après avoir choisi des terres, sont revenus chercher leurs familles ou passer l'hiver à Dublin; et tous ceux sans exception qui m'ont fait visite déclarent qu'il n'y a pas au monde de meilleur pays pour des colons. Le fait est qu'aujourd'hui il est généralement reconnu en Irlande par tous ceux qui parlent ou écrivent au sujet de l'émigration, que le Canada possède dans le Manitoba et le Nord-Ouest le futur grenier du monde. Pendant la première partie de la dernière saison l'émigration d'Irlande promettait d'être sans parallèle; elle a cependant diminué considérablement dans l'automne, car nous avons eu une récolte des plus généreuses, et je crois que les districts ruraux n'ont pas été aussi prospères depuis plusieurs années, nonobstant l'état de trouble dans lequel se trouve le pays. Les rapports du registraire général constatent que l'émigration d'Irlande a été de 95,517 âmes en 1880 et de 78,417 en 1881, ce qui accuse une diminution de 17,100. Quoi qu'il en soit le nombre de ceux qui sont allés au Canada a considérablement augmenté. En 1880 leur nombre était de 3,052, tandis qu'il a atteint en 1881 le chiffre de 4,271, ce qui accuse une augmentation de 1,219. Quant aux apparences de l'avenir relativement à l'émigration, je dois dire que jamais les ressources du Canada n'ont été mieux connues et mieux appréciées en Irlande, et jamais le Canada n'a été plus populaire. Le souvenir de la générosité du gouvernement et du peuple envers l'Irlande dans le temps de ses épreuves et de sa détresse, ne saurait être effacé des cœurs reconnaissants de notre population. J'ai été mis à même de savoir que le clergé de toutes les dénominations favorise l'émigration au Canada, de préférence à tous autres pays, car il sait que la religion et ses ministres sont respectés. Je suis convaincu que vous aurez de l'Irlande à l'avenir une immigration d'une classe supérieure. Les classes agricoles, qui connaissent aujourd'hui leurs intérêts, ne continueront pas à cultiver de petites fermes qui ne leur rapportent aucuns bénéfices, lorsqu'elles peuvent avoir pour rien 160 acres d'excellentes terres au Canada. Aussi, lorsque la nouvelle loi agraire aura été en vigueur pendant quelque temps, et que les tenanciers pourront céder leurs baux avec avantage, vous aurez au Manitoba et au Nord-Ouest un courant constant d'émigration. Depuis le commencement de la saison, j'ai déjà eu de par tout le pays de nombreuses demandes de renseignements de la part de cultivateurs, et un grand nombre de jeunes gens possédant de la fortune et appartenant à cette ville ou à ses environs, se préparent à partir pour le Manitoba au printemps. Quant à l'œuvre accomplie par cette agence, bien que j'aie fait tout en mon pouvoir pour activer l'émigration au Canada, je considère que je n'ai fait encore que poser les bases d'opérations plus efficaces lorsque l'état du pays se sera appaisé. Permettez-moi, monsieur, avant de terminer mon rapport, de remercier le haut commissaire des conseils et de l'aide qu'il m'a donnés, ainsi que de la courtoisie et de la bienveillance qu'il a toujours eues pour moi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOS. CONNOLLY.

L'honorable J. H. Pope,
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 37.

RAPPORT DE L'AGENT SPÉCIAL A BRISTOL.

(M. J. W. Down.)

Bath Bridge, Bristol, 31 décembre 1881.

Monsieur,—J'ai la satisfaction de pouvoir rapporter pour cette année qu'il y a eu augmentation dans l'émigration partie des comtés de l'ouest, et que la classe des émigrés a été très désirable.

Suivant les instructions que j'ai reçues, je me suis occupé toute l'année d'adresser des brochures, etc., aux cultivateurs, et je suis heureux de dire que mes efforts ont été couronnés de succès. Dans le cours de l'année, j'ai émis 182 billets à des gens se rendant directement au Canada par la ligne Allan.

Plusieurs nombreuses familles sont émigrées, quelques-uns des billets étant pour des familles de douze et quatorze membres, et plusieurs pour d'autres se composant de sept ou huit personnes.

Soixante dix-huit de ces billets était pour des cultivateurs ou des gens possédant certains capitaux, allant s'établir sur des terres et emportant avec eux des traites sur Liverpool variant de £100 à £800 chacun. Quarante-trois se sont rendus à Winnipeg et les autres trente-cinq se sont établis dans les provinces de Québec et de l'Ontario.

Il n'en est pas passé cette année autant par New-York; je n'ai émis qu'onze billets pour le Canada par cette voie, tandis que le chiffre pour 1880 était de vingt et un. Deux de ces billets étaient pour des cultivateurs dont les familles étaient peu nombreuses et qui avaient beaucoup d'argent. Tous deux se sont fixés près de London, Ont.

Plusieurs des individus qui sont partis au printemps sont des ouvriers agricoles qui ont laissé leurs familles derrière eux, et je ne sache pas que de ceux qui sont émigrés par la voie de cette agence il en soit un qui n'ait envoyé des billets de passage à sa famille; et j'espère que tous vivent aujourd'hui confortablement au Canada.

Trente et une familles possédant des billets de passage payés d'avance, de Bristol à différents endroits du Canada, par la ligne Allan, les ont fait changer à ce bureau, et, à l'exception de deux, aucun chef de ces familles n'avait passé plus d'un an au Canada.

Ces billets ne sont pas inclus dans les 182 que j'ai mentionnés ci-dessus.

Il y a plusieurs fermiers qui sont allés au Canada *viâ* New-York, par la ligne de Bristol, mais pas autant qu'en 1880.

MM. Allan ont un très grand nombre d'agents dans ce district de l'ouest, et M. Ennis, l'administrateur du département des passagers m'informe que ces agents accusent aussi un plus grand nombre de billets vendus que l'année passée.

J'ai reçu dans le cours de l'année plusieurs lettres d'émigrés au Nord-Ouest. Tous parlent du pays dans les termes les plus élogieux; pas un ne trouve à redire ni à se plaindre. Ces lettres sont publiées dans le *Mercury* de Bristol lorsqu'elles arrivent, et il n'y a pas de doute qu'elles feront beaucoup de bien.

Dans le cours de l'année, j'ai distribué au-delà de 4,000 brochures de différente espèce; j'espère retirer les fruits de ce travail au printemps prochain.

Un très grand nombre d'émigrants se préparent à partir pour le Nord-Ouest au printemps.

Je crois pouvoir dire sans me tromper que je connais quarante jeunes fermiers et jeunes gens ayant de la fortune qui se préparent ainsi.

Le délégué Sparrow, avec sa famille de douze, partira de bonne heure au printemps et s'établira près de Hamilton, Ontario.

Comme je m'y attendais, le rapport de M. Sparrow a fait beaucoup de bien ; car il y a aujourd'hui au Canada un grand nombre de fermiers de Gloucestershire.

Cette année je me suis occupé du trafic de bestiaux qui se fait avec ce port, et je suis heureux de pouvoir rapporter qu'il n'est venu à ma connaissance aucun cas de maladie ni aucune plainte quelconque.

Le nombre des bestiaux a diminué. Je crois qu'ils sont pour la plupart vendus à Avonmouth, où ils sont débarqués, à une distance de huit milles de la ville.

La concurrence n'est pas forte, et les animaux ne rapportent pas autant que s'ils étaient amenés ici et vendus au marché.

Le bon bœuf et le bon mouton peuvent toujours trouver un bon prix sur ce marché.

Quelque chose que les exportateurs canadiens ne doivent pas perdre de vue, c'est que l'important est la qualité, non la quantité ; et tout le monde y trouvera son compte.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN W. DOWN,

Agent d'émigration du gouvernement.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture, Ottawa.

No 38.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENCE DE GLASGOW, ECOSSE.

(M. Thomas Grahame.)

40, St. Enoch Square,
Glasgow, 31 décembre 1881.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport pour 1881.

A la date de mon dernier rapport plusieurs des délégués des fermiers n'avaient pas encore fait leurs rapports.

Une des assemblées pour la réception de ces rapports a eu lieu à Clithero, et M. Sagar, le délégué de ce district, y a donné un compte-rendu très complet et satisfaisant de sa visite dans différentes parties du Canada. L'auditoire était nombreux et bien composé. Presque tous étaient cultivateurs. Un grand nombre de questions ont été posées, et les réponses données par M. Sagar et par moi-même ont satisfait l'assemblée.

La seconde assemblée à laquelle j'ai assisté a été celle de M. Broderick, à Hawes. L'auditoire était très considérable. Plusieurs représentants de la presse étaient présents et de nombreux comptes-rendus de l'assemblée ont été publiés. M. Broderick avait préparé un rapport très complet, qui a été très bien reçu par l'auditoire. Plusieurs questions furent posées, et un grand nombre de brochures distribuées.

Dans le cours de l'année, je me suis mis en rapport avec un grand nombre de personnes, j'ai rencontré un grand nombre de personnes à mon bureau, j'ai assisté à un grand nombre de foires et de ventes, et je n'ai négligé aucune occasion de faire distribuer des brochures et des imprimés le plus judicieusement possible. J'en ai aussi fait distribuer une grande quantité par les compagnies de steamers et sur les vapeurs en partance.

Suivant mes instructions, j'ai assisté à la foire royale de Derby, qui a eu lieu du 12 au 19 juillet, et en compagnie de M. Dyke j'ai aidé à rendre aussi attrayante que possible l'exposition des produits canadiens. Un très grand nombre de personnes visitèrent la tente et de grandes quantités de brochures ont été distribuées. De nombreux journalistes ont visité notre exposition et se sont montrés très soigneux dans leur inspection des différentes choses exposées. Il a été publié de cette façon d'excellents comptes-rendus qui ne manqueront pas d'avoir de bons résultats. Je rencontrai Son Altesse Royale le prince de Galles dans l'hippodrome, et l'ayant rencontré il y a vingt ans au Canada, je lui demandai dans le cours de la conversation s'il lui plairait de venir voir notre exposition. Il dit qu'il en serait très heureux s'il lui était possible de trouver le temps de le faire, et qu'il pensait pouvoir s'arranger de façon à nous visiter, bien que cela ne fît pas partie de son programme. Peu de temps après il se présentait et je lui fis avec M. Dyke les honneurs de la tente. Il examina nombre d'articles et se déclara à M. Dyke et à moi extrêmement satisfait de notre exposition. Il dit qu'il espère quelque jour faire une nouvelle visite au Canada.

Je suis fermement d'avis qu'il serait de grande importance d'exposer sur un beaucoup plus grand pied, et d'avoir des échantillons de tous les produits du pays, grains, graines, etc., en sacs, différentes machines de peu de grosseur, et autres articles que des particuliers ne sauraient fournir. Je suis sûr que l'argent ainsi dépensé ne le serait pas en vain.

J'ai aussi assisté à la foire de la Société Ecossaise à Stirling, qui a duré du 26 au 29 juillet, et y ai fait distribuer une très grande quantité de brochures, etc. J'y rencontrai un grand nombre de fermiers auxquels je parlai d'émigration au Manitoba et au Nord-Ouest. Cette partie de notre pays continue à attirer toutes les classes de la population, comme il en est depuis quelques années. On m'a souvent demandé com-

bien il faut d'argent pour aller s'établir dans les nouvelles parties du pays, et à quel temps de l'année il vaut mieux partir. J'ai rencontré à Stirling un certain nombre de canadiens principalement intéressés dans les bestiaux.

Comme je vous ai déjà adressé un rapport spécial sur mes visites dans les montagnes de l'Ecosse, je n'ai rien à dire à ce sujet, si ce n'est que depuis le rapport en question il est moins probable que jamais que les propriétaires prennent une part active dans l'intérêt de l'émigration, à raison de l'agitation croissante qui se fait pour l'application à cette contrée de lois agraires comme celles adoptées en Irlande. Je suis d'opinion cependant qu'il serait bon d'envoyer l'été prochain un ou deux délégués comme ceux qui ont déjà été envoyés d'ailleurs. Il y a une grande partie du pays au nord de l'Ecosse qui jusqu'à présent n'a pas été représentée de cette façon, comprenant les comtés de Perth, de Ross, d'Inverness, de Sutherland, de Cathness, de Moray et plusieurs autres moins grands.

Les voyages de délégués ont de plus en plus d'effet tous les ans, et je suis sûr qu'il en résultera plus de bien l'année prochaine que par le passé. Il faut beaucoup de temps aux fermiers et aux gens possédant certains biens pour faire les arrangements nécessaires pour émigrer dans un pays comme le nôtre.

Je m'attends que l'année prochaine l'émigration de l'Ecosse sera très forte, probablement plus considérable qu'elle n'a jamais été. Ce qui me porte à le croire, c'est le grand nombre de demandes de renseignements qui me sont constamment faites, et le nombre de lettres que je reçois. Il partira un beaucoup plus grand nombre que d'ordinaire de personnes possédant certains capitaux. A en juger par l'intérêt que porte la presse à tout ce qui concerne le Canada, il est évident que les esprits se tournent vers nos différentes provinces. Plusieurs journaux ont publié dans le cours du printemps dernier de nombreuses lettres sur les avantages offerts à l'émigration par le Canada. Ces lettres ont fait beaucoup de bien, particulièrement celles qui ont paru pendant quelque temps dans le *Scotsman*, et qui ont beaucoup attiré l'attention, grâce à la façon complète dont elles ont traité de tout ce qui appartient au Manitoba et au Nord-Ouest. Ces dernières lettres constituent des réponses péremptoires aux fausses représentations qui ont été faites jusqu'à présent, mais, je suis heureux de le dire, plus rarement sur ces derniers temps.

Une chose qui m'a occupé beaucoup, en raison du grand nombre de lettres qui me sont venues et des nombreuses conversations que j'ai eues avec différents individus sur ce sujet, c'est de savoir s'il ne pourrait rien être fait pour diminuer le prix du passage pour certaines braves personnes qui ont des familles et dont les ressources ne sont pas fortes. Il y a nombre d'individus fort actifs qui ne peuvent se procurer les moyens d'émigrer eux et leurs familles au Manitoba et au Nord-Ouest, et qui seraient une bonne acquisition pour les établissements de ces nouveaux districts, ainsi que pour les provinces aînées. Il pourrait être reconnu des cas spéciaux relativement auxquels les agents, avant d'accorder aucune faveur particulière, auraient à prendre des renseignements. Je suggérerais qu'il fût fait des préparatifs spéciaux pour la réception des gens à leur arrivée, et s'il était possible, que de petits bâtiments en troncs d'arbres fussent construits sur les terrains gratuits, le prix de ces bâtiments grevant l'immeuble et devant être remboursé par le colon avant qu'il obtienne ses lettres patentes. Il serait commode aussi s'il pouvait être adopté quelque plan d'après lequel l'émigrant, six mois avant de quitter le pays, pourrait par l'entremise de ses amis ou d'un agent du gouvernement, acheter un lot de terre publique de façon à y faire faire quelques travaux et de s'y faire construire une maison pour recevoir sa famille à son arrivée. Bien qu'il n'y ait pas un grand nombre d'émigrants qui partent de ce port en hiver, il est incommode pour quelques-uns de n'avoir pas de steamers allant à des ports canadiens en hiver, surtout à Halifax. J'espère que l'avenir remédiera à cet inconvénient.

On me demande toujours des cartes, et j'espère que la prochaine qu'on m'enverra sera de nature à satisfaire le public. En plusieurs cas, cependant, les gens aiment à avoir des cartes séparées pour les provinces aînées.

Un certain nombre de jeunes gens sont venus me demander des renseignements sur le collège d'agriculture de Guelph, et plusieurs sont partis avec l'intention d'aller y étudier. Je suis d'avis que cette institution fera un grand bien au Canada.

Nos rivaux ont été très-actifs comme d'ordinaire, surtout Queensland dernièrement, et bien que l'immigration se dirige en grands nombres vers différentes parties des Etats-Unis, il est peu d'Ecossais qui aujourd'hui vont au Nouveau-Monde ailleurs qu'au Canada.

Ce serait un grand avantage s'il pouvait être pris des arrangements par lesquels nous pourrions agir de concert avec les représentants du chemin de fer du Pacifique et de la compagnie de la Baie d'Hudson, dans l'intérêt de l'émigration, vu qu'il est demandé beaucoup de renseignements sur ces compagnies.

Pour donner une idée de la généralité du sentiment d'intérêt qui existe à l'égard de notre pays, je puis dire que j'ai des lettres qui m'ont été adressées par des personnes se proposant d'émigrer non seulement de l'Ecosse, mais même de l'Espagne et de la Russie.

On m'a souvent parlé des avantages qui résulteraient d'un système de colonie, qui serait adopté dans le Nord-Ouest. Si un tel système, conçu d'une façon pratiquable pouvait réunir un noyau assez considérable de pionniers, ce serait le moyen le plus satisfaisant et le plus efficace de créer des établissements.

D'excellents résultats ont découlé de la publicité que j'ai mise en jeu dans le cours de l'année; et j'en attends d'également excellents pour cet hiver et le printemps prochain des lettres qui ont paru dans les divers journaux écossais au sujet de notre pays, et en particulier des lettres du rév. Dr. McGregor, qui a l'été dernier accompagné le gouverneur général, le marquis de Lorne, dans son voyage au Nord-Ouest. Les lettres du docteur m'ont valu un très grand nombre de demandes de renseignements de la part des gens qui se proposent d'émigrer.

J'ai continué comme par le passé à agir de concert avec les différentes compagnies de steamers dans l'intérêt des gens qui se rendent dans notre pays, et je leur ai fourni tous les imprimés et tous les renseignements que j'ai pu, pour mieux atteindre l'objet que nous avons en vue.

Les renseignements et les connaissances que j'ai acquis depuis que je suis venu ici m'ont mis en état d'être beaucoup plus utile au Canada qu'auparavant.

En toutes circonstances j'ai toujours fait tout en mon pouvoir pour servir les intérêts des canadiens que des affaires ont amenés ici. J'en ai vu cette année un grand nombre intéressés dans différentes industries ou entreprises, mais principalement des gens venus pour choisir des animaux de race. Je me suis invariablement efforcé de leur être aussi utile que possible.

Je vois que depuis quelque temps plusieurs des importateurs de nos produits ont la précaution d'attacher à ceux-ci une étiquette indiquant leur provenance canadienne. Ceci n'est cependant pas toujours fait, et j'espère qu'à l'avenir tous les importateurs et les négociants verront, dans leur propre intérêt, à ce que tous les produits qui viennent de notre pays soient marqués de façon à ne pas laisser de doute sur leur origine.

A la Noël j'ai rencontré M. Taylor, du chemin de fer Intercolonial, et j'ai eu avec lui de fréquentes conversations sur les meilleurs moyens d'être utiles à nos intérêts communs dans le transport des émigrants et le développement de tout espèce de commerce, surtout celui des bestiaux, par Halifax. Je lui ai donné toutes les facilités de publicité que j'ai pu dans mon district, et je n'ai pas de doute qu'il résultera beaucoup de bien des nombreux imprimés qu'il a fait répandre.

Une chose qui a récemment attiré beaucoup l'attention et été beaucoup discutée à Glasgow, c'est la perspective d'une route par la Baie d'Hudson en plein Nord-Ouest, au moyen de steamers faisant service entre ce port et Port-Nelson ou Churchill, et de là dans l'intérieur par chemin de fer et par eau. Plusieurs personnes se sont adressées à moi à ce sujet et j'ai dû discuter la possibilité de la mise en pratique de cette idée. La réalisation de ce projet serait d'une importance vitale pour le Nord-Ouest. La distance se trouverait énormément réduite; et Glasgow serait le port de la Grande-Bretagne le plus rapproché de Port-Nelson ou de Churchill.

Il importe également à l'Angleterre et au Canada que cette route soit ouverte, et je suis heureux de voir qu'il est question de former une expédition maritime pour explorer la route.

Je donne ci-après les chiffres pour 1880 et 1881 de l'émigration partie de ce port, c'est-à-dire la masse de l'émigration écossaise :

1880	3,658
1881	3,742

Les steamers en destination du Canada n'ont pas été aussi réguliers dans leurs voyages que ceux des autres ports; et comme ces steamers sont principalement arrangés pour le transport des animaux et des marchandises, les commodités pour les passagers n'étant pas du tout comparables à celles des steamers de Liverpool, un grand nombre de personnes, qui autrement se seraient embarquées à Glasgow, sont allées prendre la mer dans d'autres ports. Il y a aussi un grand nombre de passagers en destination du Canada qui passent par les Etats-Unis, mais il est difficile d'en tenir un compte exact.

Je donne aussi ci-après les chiffres du mouvement d'arrivée des animaux dans ce port pour les deux dernières années :

	Chevaux.	Bêtes à cornes.	Moutons.	Cochons.
1880	10	14,618	8,385	336
1881	...	12,030	8,006	....

On voit qu'il n'y a eu d'importé cette année que des bêtes à cornes et des moutons. Je suis fâché d'avoir à constater que le commerce n'a pas réussi aussi bien cette année que ci-devant. La qualité des animaux arrivés a été très fréquemment bien au-dessous de celle à laquelle il y avait lieu de s'attendre, et les prix ont en conséquence été relativement peu élevés. Afin d'améliorer les races par tout le pays, le gouvernement ferait bien, je crois, de considérer s'il ne serait pas à propos d'importer d'ici de jeunes mâles de races propres à améliorer nos troupeaux. Ces animaux pourraient être vendus aux plus hauts enchérisseurs dans des centres agricoles, dans les différentes provinces, ou bien être gardés par le gouvernement, qui percevrait un droit modéré pour leurs services. Un autre moyen qui a été suggéré pour l'amélioration de nos races serait l'encouragement qui pourrait être donné aux différentes sociétés agricoles en mettant à leur disposition certaines sommes d'argent à être converties en prix extraordinaires pour des mâles de race importés.

J'ai constaté qu'il existe beaucoup de mécontentement chez ceux qui sont engagés dans l'exportation d'animaux des ports canadiens à Glasgow, à cause du peu de soin que prennent les autorités sur les différents steamers à pourvoir à la sûreté des animaux pendant les gros temps. On dit qu'il en est souvent ainsi parce que les compagnies reçoivent leur fret quand même, soit que les animaux vivent ou meurent pendant le voyage,—et il a été suggéré, comme moyen pratique de remédier à l'état de chose, que toutes les compagnies de steamers devraient assurer les animaux qui leurs sont confiés, tandis qu'à l'heure qu'il est, une ou deux compagnies seulement le font. S'il en était ainsi, il irait de l'intérêt des propriétaires des steamers de prendre les précautions nécessaires pour la sûreté des animaux à bord par quelque temps qu'il fasse, et d'avoir assez d'employés pour avoir soin des animaux.

J'ai pris tous les renseignements possibles au sujet de l'emploi des cordes qui ont déjà servi à attacher les animaux, et j'ai constaté que le règlement est rigoureusement observé pour les animaux qui sont envoyés à ce port.

Je cite ci-après une lettre de MM. John Swan et fils, une des maisons dont le commerce est le plus considérable, dans laquelle ces messieurs exposent leurs idées sur l'état actuel du commerce des bestiaux.

" LAURISTON PLACE,
" EDINBURGH, 21 décembre 1881.

" CHER MONSIEUR,—Comme vous représentez le gouvernement canadien ici, et après les nombreuses entrevues que nous avons eues avec vous, nous consentons bien volontiers à vous exposer par écrit, pour être soumises à votre gouvernement, nos idées sur l'état actuel et l'avenir du commerce des animaux entre le Canada et la Grande-Bretagne.

" Il nous semble qu'avec certaines légitimes mesures de précaution, ce commerce pourrait s'établir d'une façon permanente et profitable. Pour le moment, le commerce est gêné par certaines clauses dans les commencements, qui sont exclusivement en faveur des propriétaires de steamers. Notre maison a en ce moment recours à des hommes de loi dans le but de faire modifier ces clauses de façon à protéger également le propriétaire de navires et l'exportateur, attendu qu'en cela les intérêts de l'exportateur et du consignataire sont intimement liés.

" Pour plusieurs raisons le commerce a été dans le cours de l'année très peu rémunératif pour l'exportateur canadien, surtout par la faute des prêteurs imprudents soit dans leurs arrangements avec les propriétaires de navires, soit dans leurs achats pour former leurs cargaisons. Les exportateurs d'animaux gras du Canada au Royaume-Uni, ne devraient prendre d'arrangements d'avance avec les propriétaires de steamers, que selon les besoins du commerce ici. Les ruineux résultats des opérations des exportateurs l'été dernier, sont dus à ce qu'on a joué sur les frets sans avoir d'animaux, et joué sur les animaux sans marché. De la sorte, par tout le Dominion, les meilleurs hommes se sont trouvés avoir le désavantage non-seulement pour les frets, mais encore dans l'achat des animaux en concurrence avec des hommes de paille. A cela il faut ajouter les facilités accordées par les banques qui ont donné lieu à des frets fictifs et à des prix également fictifs que l'on couvrait par des traites sur connaissements, pendant que les consignations une fois arrivées faisaient voir le défaut de ces opérations. C'est pourquoi, dans nos correspondances avec les propriétaires des navires, les banquiers et les prêteurs qui ne tirent pas pour plus qu'ils ne doivent faire, nous avons cru de notre devoir de protester énergiquement contre ce système, même en sacrifiant ce qu'il pouvait nous rapporter.

" Pour renseigner votre gouvernement, nous allons vous exposer notre candide opinion sur le meilleur moyen de placer ce commerce sur une base solide.

" Les exportateurs canadiens consistent en marchands qui consignent directement sans traites, en cultivateurs qui exportent leurs propres animaux, et en négociants qui tirent sur les consignataires pour moins que la valeur de leur cargaison ; ceux-là font un commerce légitime. Il y a cependant des spéculateurs, encouragés, nous osons dire, par les avantages que leur donnent les banques, qui n'ont rien à perdre, et qui se prévalent des facilités que leur donnent les banques pour tirer une avance sur leurs bénéfices. Il n'y a pas de doute que le commerce entre ce pays et le Canada, conduit comme il devrait l'être, est susceptible d'un développement profitable. Nous sommes heureux de pouvoir, grâce à nos observations personnelles, constater une amélioration marquée dans la qualité des animaux qui nous viennent du Canada, et nous savons que nos fermiers qui ont judicieusement choisi de bons bœufs canadiens pour les nourir aux navets, ont fait de beaux bénéfices.

" Le Canada est aujourd'hui reconnu comme une source où l'on peut se procurer des animaux engraissés l'hiver jusqu'au premier juillet, et son importance augmente pour nos fermiers, auxquels il fournit après cette date des bœufs pour être engraissés l'hiver, et nous vous demandons de représenter au gouvernement du Canada, la nécessité d'améliorer les races de bêtes à cornes et de moutons par des croisements judicieux. Il y a ici un excellent débouché pour le bœuf et le mouton, et pour les animaux propres à être engraissés l'hiver ou de bonne heure dans la saison.

" Dans l'intérêt du Dominion et dans celui des fermiers de ce pays, nous prenons sur nous de recommander à l'attention des intéressés au Canada les avantages qu'ils retireront de l'amélioration des animaux à exporter soit comme bétail gras ou bétail à engraisser.

" Cet hiver il ne va s'engraisser en Ecosse que 75 pour cent de la quantité de bétail nécessaire.

" Bien à vous,

JOHN SWAN & FILS."

Comme on verra par la statistique qui suit et que j'ai obtenue de la Chambre de Commerce de Clyde et de la douane, la Clyde fait avec les possessions britanniques de l'Amérique un commerce considérable de produits généraux.

Pour l'exercice terminé le 30 juin 1881:

Le tonnage des voiliers a été de	65,193
" steamers	96,022
	161,215

Pour l'exercice 1879-80 il a été:

Pour les voiliers, de	48,725
Pour les steamers, de	65,772
	114,497

Pour le dernier semestre, il est estimé:

Pour les voiliers, à	19,184
Pour les steamers, à	53,226
	72,410

Ci-suit un tableau des produits importés en 1881, que j'ai préparé avec autant de soin que possible d'après les données que j'ai pu obtenir:

Farine,	qtx	110,734
Blé,	do	508,826
Maïs,	do	584,845
Pois,	do	265,993
Avoine,	do	2,938
Farine d'avoine	do	13,507
Jambons,	boîtes	392
Lard,	do	424
Fromage,	do	38,045
Beurre,	paquets	36,660
Poisson,	barils	6,382
Viandes, en conserve,	boîtes	920
Graines,	sacs	977
Bobines,	do	3,242
Asbestos,	do	2,416
Potasse,	barils	1,649
Tablettes de graine de lin,	barils	640
Pommes,	barils	18,651
Extraits,	do	501
Peaux,	préparées	75,953
Foin,	ballots	4,684
Homards,	caisses	2,118
Phosphate,	tonneaux	528
Suif et saindoux,	boucauts	254
Huile,	barillets	5,675
Bois,	pièces	1,517,484

Outre plusieurs articles en moindres quantités et trop nombreux pour être énumérés, tels qu'outils de ferme, son, chaussures, etc., etc.

En général, le commerce avec le Canada a été très ordinaire cette année, les propriétaires de navires se plaignant de la modicité des frets. Il a cependant en somme atteint la moyenne, et même bien au-delà pour un grand nombre d'articles. La qualité de la farine et du fromage a été trouvée très supérieure par les négociants. Dans plusieurs cas cependant le fromage a été mis à des prix beaucoup trop élevés. Il est arrivé que le beurre n'était pas d'aussi bonne qualité qu'on pouvait le désirer; les intéressés pourraient remédier à cela en expédiant leurs produits au marché plus

souvent qu'ils ne font à présent. Faute d'attention sous ce rapport, il s'accumule à l'automne et dans l'hiver une grande quantité de produit inférieur qu'il est ensuite très difficile à écouler.

Je suis heureux de dire que dans mes rapports, qui s'étendent constamment davantage avec les agents du gouvernement tant au Canada qu'en ce pays, je continue à recevoir toujours la plus cordiale co-opération.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOMAS GRAHAME.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 39.

RAPPORT SUR LE PRÉTENDU EXODE DES HABITANTS DU CANADA.

(M. G. R. KINGSMILL.)

SARNIA, 27 janvier 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmetre le rapport qui suit:

En conformité des instructions contenues dans la lettre officielle du 13 décembre m'enjoignant de me rendre et de demeurer jusqu'à nouvel ordre au port de Sarnia, Ont., dans le but de surveiller l'émigration en cet endroit, j'ai, aussitôt que possible, mis mes affaires en ordre à Saint-Paul, Minn., et suis venu ici. Je suis arrivé le 1er du courant, et suivant mes instructions me suis aussitôt mis en rapport avec M. G. N. Matthewson, percepteur des douanes à ce port, M. Dawson, préposé des douanes à Point-Edward, et les autres fonctionnaires canadiens que leur position mettait en état de m'aider. Je dois dire ici que je suis fort obligé à ces officiers de leur courtoisie et leur aide.

Je me suis d'abord occupé de visiter les gares à l'arrivée et au départ des convois, et de prendre par moi-même des notes aussi complètes que possible sur les déplacements. De temps à autre je suis allé à la rencontre des convois arrivant. J'ai aussi plusieurs fois passé la rivière, non-seulement sur le bateau-passeur du chemin de fer, mais encore sur le petit bateau faisant service entre Point-Edward et Fort-Gratiot. J'ai nombre de fois accompagné les convois réguliers soit allant soit venant; je parcourais les voitures pendant le passage de la rivière, veillais au débarquement, observant la conduite et le système des fonctionnaires américains au passage de la frontière, et voyant au rechargement et au départ des convois. En outre, j'ai recueilli tous les renseignements semi-officiels que j'ai pu obtenir des préposés locaux de chemins de fer, des conducteurs de convois, et autres employés, et j'ai aussi incidemment appris beaucoup de choses des habitants en mesure de savoir en général ce qui se passe d'un jour à l'autre relativement à l'émigration et à l'immigration. En un mot j'ai fait tout en mon pouvoir pour me procurer tous les renseignements possibles, et je vous expose ci-après les résultats de mes observations et de mes démarches.

NATURE DU MOUVEMENT.

Bien qu'il faille admettre que nous ne sommes pas à la meilleure saison de l'année pour nous former une idée du nombre d'émigrants ou d'immigrants qui passent annuellement par ce port, cependant l'observation et l'aide de renseignements peuvent mettre en état de former une idée juste de la nature du mouvement qui se produit. D'après ce que j'ai appris et observé moi-même, je suis en mesure de dire que le déplacement qui s'opère en ce moment n'a pour la plus grande partie que le caractère ordinaire, celui du mouvement occasionné par les affaires entre les deux pays. J'ai en outre toute raison de croire qu'il en est de même de la grande partie du mouvement constant et régulier qui se produit en cet endroit. Cela peut se dire de la plupart des voyageurs; mais il y a en outre des gens des Etats de l'Est, qui passent au Minnesota et au Dakota (comme on pourra voir par les détails fournis plus loin); il y a de petits groupes d'immigrants européens en destination de l'ouest, des hommes d'affaires et des colons partis des vieilles provinces pour se rendre au Manitoba, et ci et là un canadien allant dans les Etats de l'Ouest; je puis aussi ajouter que quelques gens passent avec leurs effets sur la glace et sur le bateau-passeur avec l'intention de s'établir aux Etats-Unis. Mais, les chiffres en mains, on peut dire avec vérité que l'émigration proprement dite qui se dirige de ce pays vers les Etats-Unis est peu nombreuse, et réellement insignifiante lorsqu'on la compare aux chiffres publiés par les autorités américaines.

FORESTIERS ET MARINS.

A certaines saisons de l'année il se produit d'un pays à l'autre un mouvement considérable de migration chez certaines classes d'individus qui ne sont rien moins que des émigrants ; je veux parler des forestiers et des marins. A l'automne plusieurs employés des chantiers de bois (pour la plupart des Franco-Canadiens) traversent ici la frontière pour aller passer l'hiver dans les forêts du Michigan. Presque tous, comme il est bien connu, reviennent au Canada au printemps. A la vérité, ils n'y restent même pas toujours tout l'hiver. Presque tous les jours il en passe en route pour leurs foyers. J'en ai encore rencontré il y a quatre ou cinq jours un groupe de quinze à destination de Montréal. Il n'y a pas de doute qu'il y a une couple de mois, ces mêmes individus avaient été enregistrés comme émigrants du Canada. Il y a encore les marins et autres, employés en grand nombre par les affréteurs de Sarnia et de Port-Huron. Il y a en ce moment une flotte considérable en quartiers d'hiver dans la rivière. Quand, à la clôture de la navigation, les hommes employés de ce côté-ci sont renvoyés, s'il leur arrive de traverser la frontière, on les traite comme émigrants du Canada ; ou bien s'ils viennent des Etats-Unis passer l'hiver au Canada (comme font plusieurs), on les comptera, au printemps, lorsqu'ils iront rejoindre leurs navires, comme émigrants canadiens.

LE SYSTÈME.

Le système suivi par les fonctionnaires américains n'est simplement pas un système ; c'est une farce. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'elle n'a pas encore été exposée et ridiculisée comme elle le mérite. Pour l'apprécier à sa valeur, il n'est nécessaire de s'occuper que des convois ordinaires, vu que ce n'est que ces convois et rien que dans ceux-là que les émigrants canadiens peuvent passer aux Etats-Unis. Les convois spéciaux du Manitoba ne sauraient entrer en ligne de compte, car, bien qu'ils portent à la vérité quelques émigrants en destination des Etats du Nord-Ouest, le nombre de ceux-ci n'est rien comparé à celui que réclament les fonticnnaires. Il n'y a pas non plus lieu de compter les convois composés d'immigrants européens en destination de l'ouest ; attendu que ceux-ci ne nous ont jamais appartenu. Occupons-nous alors des convois ordinaires et de la façon dont les traitent les fonctionnaires américains.

Chaque convoi venant de l'est demeure quelques minutes à Point-Edward pour les besoins de l'endroit. On le fait ensuite passer sur le bateau qui le passe de l'autre côté de la rivière, puis on le remet sur la voie, où il reprend son voyage vers l'ouest. Le temps que cela prend n'est jamais très long, et dépend entièrement du nombre des voyageurs et de la quantité des effets à examiner. En général le bagage porté à la main est examiné pendant le passage sur le bateau, et c'est la seule occasion qu'aient les fonctionnaires de se renseigner sur les voyageurs. Or, aux yeux du gouvernement américain ces fonctionnaires sont censés remplir des formules en blanc qui leur sont fournies, en y consignant en détail des renseignements complets sur chaque individu, c'est-à-dire le pays d'où il vient, l'endroit où il veut s'établir, son âge, son état et autres détails. Il faudrait au moins dix minutes pour remplir une de ces formules. En supposant que le bateau prît vingt minutes à passer, le fonctionnaire qui tâcherait de faire son devoir n'aurait que le temps de s'occuper de deux arrivants. Et cependant, on accuse une moyenne de plus de trois cents par jour. La simple vérité, je le sais par moi-même, c'est qu'il n'est pris aucunes notes de ce genre, qu'il n'est fait aucune énumération, pas même indistinctement, des voyageurs qui passent la ligne ; on ne tient non plus rien qui ressemble à un registre sérieux du mouvement du public voyageur, excepté dans le cas des véritables immigrants qui, ayant avec eux leurs effets et leurs meubles, sont forcés de faire une déclaration à la douane Ni sur le bateaux, ni dans la salle d'examen, on ne demande à qui que ce soit d'où il vient, où il va, ni aucune question de cette nature. Et les fonctionnaires n'ont aucun moyen d'arriver à des renseignements. J'ai franchi plusieurs fois la frontière, et passé par les formalités de la douane, et jamais on ne m'a fait une question de nature à permettre de faire des rapports exacts. Le fait est, comme je l'ai dit plus haut, que les fonctionnaires ne font même pas semblant de s'enquérir des choses qu'ils ont mission de la part de leur gouvernement de constater. L'absurdité et la fausseté de leur statistique peuvent se démontrer comme suit :

Les rapports prétendent que dans le cours de l'exercice terminé le 30 juin 1881, 94,375 personnes sont passées du Canada aux Etats-Unis par ce port. En comptant 300 jours de circulation, cela donnerait une moyenne quotidienne de 314, soit deux forts convois de 157 personnes chaque. Or, pour que les registres voulus par la loi des Etats-Unis pussent être tenus avec une telle affluence d'immigrants, il faudrait vingt fois le personnel du port, et du matin au soir on aurait un attroupement tumultueux de Canadiens à destination de l'ouest autour de la gare de Fort-Gratiot, tandis que rien n'est plus paisible et plus tranquille que Fort-Gratiot. Il ne s'y trouve même pas un buffet pour ces centaines d'arrivants qui sont supposés entrer aux Etats-Unis en cet endroit.

Quand il en est ainsi, on se demande naturellement : Comment se font les rapports et comment arrive-t-on à des chiffres aussi considérables. La réponse, c'est qu'à l'exception de quelques centaines de déclarations réellement faites à la douane, tout cela n'est qu'un tissu de faussetés. Les fonctionnaires qui font ces rapports ne se donnent seulement pas la peine de compter les voyageurs de chaque convoi. Ils arrangent tout simplement leurs chiffres de façon à les faires dépasser quelque peu ceux de la période correspondante de l'année précédente, remplissent les formules, écrivent leur rapport, et tout est dit. De cette façon ils ont versé dans leur pays une population imaginaire de 94,000 Canadiens dans le cours de l'année dernière, et cette année, à en juger par leurs bordereaux périodiques, ils auront au 30 juin prochain reçu de notre pays une nouvelle addition de 200,000 âmes à la population de la république, soit environ l'équivalent de la population totale de Montréal et de Toronto. Un tel exode, sur le pied d'une moyenne quotidienne de 666, équivaudrait à la dépopulation du Canada avant longtemps.

VOYAGEURS DE CHAQUE JOUR.

Peu de temps après mon arrivée ici, j'ai pris des mesures pour faire compter le nombre des voyageurs sur chaque convoi traversant la rivière, et tâcher de constater le point de départ et la destination de chaque voyageur. J'en donne ci-après le résultat. Les chiffres que je donne sont divisés par jours ; je pourrais donner s'il était nécessaire les détails pour chaque convoi. Je ne prétends pas que ces chiffres soient absolument corrects et complets, mais je sais qu'ils sont aussi exacts que possible dans les circonstances et qu'on peut les regarder comme tels. Les erreurs, s'il en est, sont de peu d'importance au point de vue du résultat général. Je ne donne les chiffres que de deux semaines, bien qu'ayant commencé mon investigation avant la première date que je donne ici, parce que je me suis bientôt aperçu d'erreurs qui m'ont fait changer de système et adopter un nouveau plan d'opérations.

Nombre des personnes qui ont traversé de Point-Edward à Fort-Gratiot, depuis le 14 jusqu'au 27 janvier 1881, inclusivement.

Date.		Voyageurs ordinaires.	En destination du Manitoba.	Des Etats de l'Est en destination des Etats de l'Ouest.
14	janvier,	20	0	0
15	"	126	11	36
16	"	6	0	6
17	"	43	2	3
18	"	96	6	28
19	"	103	0	63
20	"	74	0	5
21	"	94	0	9
22	"	56	0	10
23	"	65	0	1
24	"	27	0	4
25	"	103	0	17
26	"	128	15	14
27	"	99	3	35
		1,040	37	258

Grand total, 1,335 personnes.

Je puis aussi dire que j'ai des chiffres similaires relatifs au mouvement qui se fait par le passeur du Great-Western à Sarnia, mais ils n'ont aucune importance particulière et je ne les donne pas.

Suivant les chiffres ci-dessus le nombre des personnes qui ont en quatorze jours passé de Point-Edward à Fort-Gratiot est de 1,335, on en moyenne 95 $\frac{5}{14}$ par jour, contre la moyenne quotidienne de 314 qu'accusent les états publiés par les fonctionnaires américains de l'autre côté de la rivière. Après avoir pris tous les renseignements possibles sur ces 1,335 personnes, environ 220 peuvent être comptés comme partis du Canada pour aller s'établir aux Etats-Unis. Dans ces 220 je comprends les forestiers et autres individus de cette classe, qui pour une raison ou une autre disent qu'ils entendent demeurer aux Etats-Unis, bien que la majorité comme on sait revient au Canada le printemps. Quoi qu'il en soit, supposons que l'on prenne ces chiffres comme une expression assez juste de l'état de chose, et qu'on admette que sur 6 personnes qui passent la frontière à cet endroit il en est une qui reste aux Etats-Unis, qu'en résulte-t-il ?

Les fonctionnaires prétendent que 94,375 personnes ont émigré du Canada aux Etats-Unis dans le cours de l'exercice terminé le 30 juin 1880 avec l'intention de s'établir chez nos voisins. D'après les chiffres que j'ai donnés plus haut, s'il en est ainsi, le nombre total des personnes qui ont passé par ce port d'entrée en se rendant aux Etats-Unis doit être six fois plus grand, et le chiffre énorme de 566,250 personnes ont dû passer du Canada aux Etats-Unis dans le cours de l'année; ceci équivaudrait, à une fraction près à une moyenne de 1,887 voyageurs par jour; or la capacité et le nombre des convois qui font le service rendent ce chiffre absurde.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

G. R. KINGSMILL,

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

SARNIA, 19 février 1881,

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur ma mission :

Depuis mon dernier rapport, j'ai continué à prendre note aussi correctement que possible du mouvement qui se fait à ce port. Je donne ci-après en détail le résultat de mes observations. Comme j'ai eu l'honneur de vous le dire déjà, on ne saurait reposer aucune confiance dans les états publiés par les préposés de la douane américaine à Port-Huron. Ils n'ont absolument aucun système de computation pour arriver à ces états. Le tout n'est qu'une affaire de conjecture entièrement guidée par la fantaisie.

J'ai mainte et mainte fois passé la rivière, et je puis dire avec assurance qu'on ne se donne aucunement la peine de compter les voyageurs de chaque convoi, encore moins de se renseigner sur le lieu du départ et la destination de chaque voyageur, comme ces fonctionnaires sont censés faire suivant les lois des Etats-Unis, et comme ils prétendent faire d'après les rapports qu'ils publient. Avec le système suivi—si cela peut s'appeler un système—il ne leur serait pas possible de recueillir les renseignements demandés par les règlements américains.

Le bateau-passeur met environ vingt minutes à passer la rivière, et le convoi n'attend de l'autre côté que juste le temps de l'examen du bagage. Pendant ce temps les fonctionnaires ne pourraient tout au plus que remplir huit ou dix formules, s'ils entreprenaient la chose. Comme je l'ai déjà dit, ils se font à peu près une idée des nombres, et il en résulte des rapports qui, bien que publiés officiellement, n'ont absolument aucune valeur.

Les chiffres que je donne ci-dessous ont été obtenus en faisant véritablement le compte de chaque convoi. Il peut se faire qu'ils ne soient pas tout à fait exacts, mais ils le sont autant que possible. Je n'ai pas hésité à me renseigner auprès des

personnes mêmes lorsque j'ai cru la chose nécessaire, et j'ai fait tout ce que j'ai pu pour arriver à l'exactitude. Le résultat a été comme suit :

Voyageurs passés par le Port de Sarnia, allant vers l'ouest *viâ* le Chemin de fer Grand Tronc.

Date.	Ports du Canada.			Partis des Etats de l'est, allant aux Etats de l'ouest.	Total.	Observations.
	Total.	Allant aux Etats-Unis.	Allant au Manitoba.			
14 janv...	20	....	....	....	20	
15 do ...	106	25	11	36	153	Une partie sont des immigrants européens.
16 do ...	6	....	....	....	6	
17 do ...	43	4	2	3	48	
18 do ...	96	16	6	18	130	
19 do ...	129	20	....	69	198	Convoi spécial de la Nouvelle-Angleterre à destination de l'ouest.
20 do ...	74	20	....	5	79	
21 do ...	94	30	....	9	103	
22 do ...	56	....	....	10	66	
23 do ...	65	....	....	1	66	
24 do ...	10	10	....	4	14	
25 do ...	103	29	....	17	120	
26 do ...	128	53	15	41	184	
27 do ...	99	19	3	35	137	
28 do ...	88	26	....	13	101	
29 do ...	56	....	....	9	65	
30 do ...	20	5	....	6	26	
31 do ...	46	4	....	3	49	
Total...	1,239	261	37	279	1,565	
1er fév....	142	52	6	25	173	
2 do ...	129	53	....	24	153	
3 do ...	50	20	13	28	91	
4 do ...	81	14	3	15	109	
5 do ...	71	....	1	6	78	
6 do ...	22	....	....	....	22	
7 do ...	20	3	....	5	25	
8 do ...	77	20	5	6	88	
9 do ...	99	30	5	27	131	
10 do ...	80	10	....	29	109	
11 do ...	47	9	....	23	70	
12 do ...	53	....	....	13	66	
13 do ...	15	....	....	5	20	
14 do ...	42	....	....	9	51	
15 do ...	175	24	10	39	224	Convoi spécial de la Nouvelle-Angleterre à destination des Etats de l'ouest.
16 do ...	115	20	15	151	281	
17 do ...	82	25	....	41	123	
Total...	1,300	280	58	346	1,814	

En sus, le nombre de voyageurs qui ont passé par ce port *viâ* le Great Western dans le cours de la même période—du 14 janvier au 18 février—est comme suit :—

Passant aux Etats-Unis..........	290
Venant au Canada..........	224
Différence..........	66

On verra par les chiffres ci-dessus que le nombre total des voyageurs allant à l'ouest qui ont passé par ce port *viâ* le Grand-Tronc, sans distinction du lieu de départ, dans le cours de la période ci-dessus indiquée, est de 3,379 ; sur ce nombre 541, autant qu'il a été possible de s'assurer, sont partis du Canada pour aller s'établir aux

Etats-Unis, en d'autres termes, moins d'un sur six ont déclaré avoir l'intention de rester aux Etats-Unis. Cette proportion correspond à celle établie dans mon premier rapport. Si cette proportion est exacte, et je sais qu'elle n'est pas loin de l'être,—et si, comme les fonctionnaires américains le prétendent, 91,375 personnes ont quitté le Canada pour les Etats-Unis dans le cours du dernier exercice, il s'en suit que 566,250 personnes doivent avoir passé du Canada aux Etats-Unis durant l'exercice, et ce nombre est tellement au-dessus de la capacité des voies, que l'absurdité en est évidente.

Pendant la période embrassée par les états ci-dessus, il est venu des Etats-Unis au Canada par voie de ce port, environ 3,120 personnes, ce qui n'accuse qu'une différence de 259 personnes avec le chiffre des voyageurs allant à l'ouest; en d'autres termes, le mouvement vers l'est n'est pas loin de contrebalancer le mouvement vers l'ouest à ce port.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

G. R. KINGSMILL.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

SARNIA, 22 février 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant sur ma mission :

Avec beaucoup de difficulté j'ai fini par me procurer les bordereaux des douaniers américains relatifs à l'émigration du Canada, pour le mois de janvier. Les chiffres sont comme suit :

Hommes et garçons	951
Femmes et filles	434
	1,385

Tels sont les chiffres officiels, et bien qu'ils soient beaucoup plus élevés que les miens, ils sont aussi, comme je le démontrerai ci-après, beaucoup moindres que ceux du mois de janvier 1880.

Suivant mes comptes, le nombre total des voyageurs qui ont passé la ligne en cet endroit dans le cours de 18 jours pendant le mois de janvier, était de 1,565, ou en moyenne 87 par jour; en prenant cette moyenne pour les 31 jours de janvier on a un total de 2,677 pour tout le mois. Sur le nombre des voyageurs comptés pendant les 18 jours, 261 venaient du Canada et avaient l'intention de se fixer aux Etats-Unis. Ceci donnerait une moyenne de 14 par jour, ou un total de 434 pour le mois de janvier. Je mets donc comme suit mes chiffres en regard de ceux des fonctionnaires américains :

Etats américains	1,385
Mes propres chiffres	434
Différence	951

Les chiffres américains dépassent donc les miens de 951. Je suis sûr que ceux-ci sont à peu près corrects, et qu'en conséquence les premiers sont de beaucoup au-dessus de la réalité.

Je n'ai pas pu me procurer les états américains pour le mois de janvier 1880, mais je donne ci-dessous ceux du trimestre expiré le 31 mars 1880 :

Venant de l'Ontario et de Québec	14,486
" de la Nouvelle-Ecosse	1,706
" du Nouveau-Brunswick	432
	16,624

Or ce total, pour les trois premiers mois de l'année dernière, équivaut à une moyenne de 5,541 pour chacun de ces trois mois, ainsi :

Pour janvier 1880	5,541
" 1881	1,385
Diminution cette année	4,156

Ceci équivaut à une diminution de 400 pour cent. Il ne faut pas perdre de vue que ces chiffres sont basés sur ceux des autorités américaines. Suivant mes calculs exposés plus haut, elles accusent un chiffre trois fois plus élevé que le chiffre réel, c'est-à-dire 1,385, contre 434, qui est le chiffre de mes calculs. Cependant en acceptant même leurs propres états, la réduction, comme je l'ai dit, est de 406 pour cent, ce qui est si énorme que cela prouve au-delà de tout doute la complète inanité de leurs chiffres de l'an dernier.

Je puis répéter ce que j'ai déjà dit dans mes rapports précédents, que les fonctionnaires américains se contentent de simples conjectures. Ils n'essaient même pas de compter les voyageurs ; quand à constater d'où ils viennent et où ils vont il n'y a absolument aucun système pour arriver à ces renseignements, excepté dans les cas relativement peu nombreux où il se fait des déclarations à la douane pour effets d'immigrants.

Je viens d'apprendre qu'un agent de la compagnie du chemin de fer Northern Pacific est en ce moment à travailler dans les comtés de Perth et de Huron à disposer des terres que possède cette compagnie dans le Dakota. On m'informe qu'il convoque des assemblées, distribue des imprimés et prend d'autres moyens pour engager les gens à émigrer. Il prend des mesures pour diriger au printemps des convois spéciaux vers ce district.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

G. R. KINGSMILL.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

Sarnia, 2 mars 1881.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous adresser le présent rapport.

Les chiffres de mon dernier allaient jusqu'au 17 février. Pour le tableau suivant je prends les totaux jusqu'à cette date et j'ajoute les détails quotidiens jusqu'à la fin du mois :

TABLEAU des voyageurs qui ont passé du Canada aux Etats-Unis *viâ* le chemin de fer Grand-Tronc à Port-Huron, pendant le mois de février 1881. (Les détails du 1er au 17 ont déjà été soumis.)

Date.	Partis du Canada. Total.	Allant aux Etats-Unis.	Allant au Manitoba.	Partis des Etats de l'est, allant aux Etats de l'ouest.	Total.	Observations.
1er au 17 février...	1,300	280	58	456	1,814	
18 février.	82	12	....	43	125	
19 do ...	89	10	13	166	268	Emigrés d'Europe allant dans les Etats de l'ouest.
20 do ...	12	....	....	4	16	
21 do ...	33	4	3	3	39	Les quatre allant du Canada aux Etats-Unis composent une famille anglaise qui était au Canada dep. 6 mois.
22 do ...	163	88	22	71	256	(1). De l'est à l'ouest—la Chambre de commerce de Boston se rendant à Chicagó. (2). 68 forestiers de Glengarry, Ont., engagés pour aller passer trois ans dans les chantiers du voisinage de Grand Rapids, Michigan ; se proposent de revenir.
23 do ...	137	35	....	44	181	
24 do ...	169	25	20	53	242	Un certain nombre passant du Canada aux Etats-Unis, n'étaient dans le pays que depuis quelques mois.
25 do ...	203	140	....	45	248	115 hommmes partis du Canada (25 de Glengarry), engagés par écrit pour aller travailler sur un chemin de fer dans le Texas ; doivent revenir.
26 do ...	74	11	....	29	103	
27 do ...	20	....	....	7	27	
28 do ...	82	32	12	21	115	Deux familles de Toronto allant à Emerson; trois familles de Peterboro allant au Kansas.
	2,364	637	128	942	1,434	

Viâ le chemin de fer Great-Western, en février, à Sarnia—
Venant au Canada.............................. 294
Passant aux Etats-Unis........................ 391

Différence 97

Les états du mois n'ont pas encore été publiés par les autorités américaines. J'ai des détails sur le mouvement qui s'est fait des Etats-Unis au Canada, mais ils ne sont pas prêts ; je vous les transmettrai demain.

Comme on pourra voir en comparant les chiffres ci-dessus avec ceux des fonctionnaires américains pour le premier trimestre de l'année dernière, la différence est énorme. Ainsi, pour le trimestre terminé le 31 mars 1880, ils accusent un mouvement

Venant du Canada, de.. 16,627
Ce qui équivaut à une moyenne mensuelle de.................. 5,541
Mouvement réel en février 637

Les chiffres que je donne sont, je l'affirme, exacts ou à peu près. Dans la colonne des observations on verra que dans le cours du mois dernier un grand nombre de gens sont passés aux Etats-Unis dans des circonstances particulières en déclarant avoir l'intention de revenir au Canada.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

G. R. KINGSMILL.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

SARNIA, 3 mars 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant :—

Dans celui que je vous ai adressé hier, j'ai donné des détails sur le mouvement des voyageurs vers les Etats-Unis à ce port. Je vais donner maintenant les chiffres de celui qui s'est fait vers le Canada :

Vers les Etats-Unis, en février, *viâ* G. T.	3,434	
" " " G. W.	401	
Grand total		3,835
Vers le Canada, en février, *viâ* G. T.	2,903	
" " " " G. W.	294	
Grand total		2,197
Différence		638

Sur ce chiffre de 2,197, 452 sont des forestiers revenus des chantiers à bois du Michigan et du Wisconsin ; près de cent venaient du Manitoba ; un nombre considérable avaient l'intention de demeurer au Canada pour s'y livrer à différentes industries ; et environ un quart étaient des voyageurs passant des Etats de l'Ouest à ceux de l'Est.

Comme je l'ai déjà dit, ces chiffres sont établis en comptant les gens, et bien que je ne puisse dire qu'ils soient absolument exacts, je suis sûr qu'ils ne sont pas éloignés de la vérité.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

G. R. KINGSMILL.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

SARNIA, 11 avril 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le présent rapport.

Dans le cours de mars il a passé par ce port, autant que j'ai pu constater en comptant les gens, le nombre suivant de voyageurs *viâ* le Grand Tronc.

Du Canada. Ordinaire.	Pour les E.U.	Pour le Manitoba.	Des Etats de l'Est à l'Ouest.	Total.
4,685	2,181	921	3,064	8,670
Par le Great Western				700
Grand total				9,370

Dans le cours du trimestre qui vient de finir le nombre des voyageurs a été comme suit pour chaque mois :—

Par le Grand Tronc—	
Janvier	2,697
Février	3,434
Mars	8,670
	14,801
Par le Great Western	2,000
Grand total	16,801

Pour le premier trimestre de l'année dernière, les fonctionnaires américains ont accusé une immigration canadienne telle que ci-après répartie :—

De l'Ontario et de Québec	14,486
De la Nouvelle-Ecosse	1,706
Du Nouveau-Brunswick	732
Total	16,624

On verra par ces chiffres le peu de foi qu'il faut ajouter aux chiffres publiés par les autorités américaines. Elles accusent pour le premier trimestre de l'année dernière une immigration venant exclusivement du Canada, égale en nombre au total du mouvement des voyageurs de tous lieux passés cette année dans ce port. Bon nombre de convois exceptionnellement considérables, composés de canadiens, ont passé en route pour l'Ouest et le Nord-Ouest dans le cours du dernier trimestre, et cependant le nombre total d'individus en destination des Etats-Unis a été d'à peine 300 ; ce qui montre combien il est absurde pour les américains de prétendre que 100,000 par année passent du Canada aux Etats-Unis en cet endroit.

En outre, je dois rapporter que plus de *six mille* personnes qui ont passé des Etats-Unis au Canada, par ce port, dans le cours du dernier trimestre, ont déclaré *revenir*. Ce grand nombre s'explique par le retour de forestiers et autres individus de cette classe qui passent l'hiver dans les forêts américaines. Ce mouvement est en ce moment à son apogée. Ces gens reviennent tous au Canada avec de l'argent gagné aux Etats-Unis ; mais naturellement les chiffres américains ne tiennent jamais compte de ce mouvement important. Je dois aussi rapporter que les employés des chemins de fer se sont montrés extrêmement bons et m'ont aidé de plusieurs façons.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

G. R. KINGSMILL.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture, Ottawa.

No 40.

RAPPORT SUR LE MOUVEMENT DE LA POPULATION DE LA NOUVELLE-ECOSSE POUR L'EXERCICE QUI A FINI LE 30 JUIN 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de rapporter qu'en conformité de vos instructions, j'ai commencé à m'enquérir du mouvement de la population de la Nouvelle-Ecosse, surtout en ce qui concerne le déplacement qui se fait entre cette province et les Etats-Unis.

J'ai d'abord visité l'Ile du Cap-Breton, et constaté que les principaux endroits où se fait le mouvement de sortie, sont les ports d'Arichat et d'Hawkesbury. Les percepteurs de douane de ces ports avaient tenu un registre des voyageurs. Voici ce qu'ils accusaient.

PORT D'ARICHAT.

Départs.		Arrivées.	
1880.		1880.	
9 septembre	56	9 septembre	14
9 décembre	—	9 décembre	67
1881.		1881.	
9 mars	164	9 mars	—
9 juin	22	9 juin	11
Total	242	Total	92

PORT D'HAWKESBURY.

Départs.		Arrivées.	
1880.		1880.	
9 septembre	540	9 septembre	309
9 décembre	421	9 décembre	180
1881.		1881.	
9 mars	—	9 mars	—
9 juin	373	9 juin	196
Total	1,334	Total	685

NOTES.

Une des particularités du mouvement de sortie qui se fait de l'Ile du Cap-Breton c'est que cette émigration se compose plutôt de femmes que d'hommes. Ce n'est pas une émigration de familles; la plupart de ceux qui partent sont de jeunes personnes non mariées, ou des hommes mariés qui laissent leurs familles à la recherche d'ouvrage en quelque partie du continent.

Les mois où le mouvement de sortie est plus marqué, sont pour Arichat, le mois de mars (lorsque ceux qui partent ne peuvent passer par le port d'Hawkesbury, vu que les steamers ne naviguent pas le détroit pendant les mois d'hiver); pour le port d'Hawkesbury, les mois de juin, juillet, et septembre. Les mois où le mouvement d'entrée est le plus considérable, sont pour Arichat, octobre et novembre; pour Hawkesbury, juin et juillet.

11—15½

Le mouvement de sortie accusé pour Arichat est plus considérable que de coutume, un grand nombre de pêcheurs étant aller chercher de l'emploi aux Etats-Unis.

La lettre qui suit explique ce mouvement.

ARICHAT, 13 juillet 1881.

" CHER MONSIEUR,—Le nombre des personnes quittant l'île a été invariablement à peu près semblable à celui des gens qui y entraient, mais durant le dernier exercice, il a été comme vous verrez, beaucoup plus considérable. Cette différence s'explique par le fait qu'un bon nombre de pêcheurs de la baie du nord et de la côte, ayant abandonné leur occupation à cause de la mauvaise pêche et du prix peu élevé du poisson, et ne trouvant pas d'autre emploi, ont dû émigrer aux Etats-Unis. Je n'ai pas de doute cependant que la plupart de ceux qui sont partis ce printemps reviendront à l'automne.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

" R. BENOIT,

" *Percepteur des douanes.*

" GEORGE JOHNSON, écr.,
" Halifax, N.-E."

Nombre de ceux qui partent par steamers reviennent par voiliers et dans différents ports où ils ne font pas de déclaration à la douane. Bien peu partent par voiliers. En général ceux qui reviennent ainsi sont des gens qui n'ayant pu obtenir d'emploi aux Etats-Unis reviennent chez eux au meilleur marché possible.

D'après les meilleures données que j'ai pu obtenir, et d'après des conversations que j'ai eues avec des personnes parfaitement au fait de ce qui se passe dans les différents districts où le mouvement de la population est le plus considérable, je conclus qu'il n'est pas revenu plus de 150 personnes de cette façon dans le cours de l'année.

J'ai visité Port-Hastings, qui est pour ainsi dire l'issue des comtés d'Inverness et de Victoria, afin de constater s'il était possible la direction que prennent les émigrants. M. McQuairie, l'hôtelier de l'endroit, me dit qu'environ cinquante hommes et une demi-douzaine de filles sont à sa connaissance partis pour le Manitoba et la Colombie-Britannique. Comme, suivant lui, deux cents émigrants sont passés par Port-Hastings ce printemps, il s'en suivrait qu'environ un quart du nombre total d'émigrants seraient passés aux Etats-Unis en route pour quelquesautres parties du Canada. La proportion est la même dans le mouvement qui se fait dans les autres parties de l'île.

Je me suis enquis des faits mentionnés dans la lettre de M. Benoit, le percepteur des douanes à Arichat, et le résultat de mes recherches se trouvera ci-après. Je n'ai aucun doute qu'il est dans le vrai relativement au retour à l'automne des pêcheurs partis d'Arichat le printemps dernier, et je considère que 150 pêcheurs partis pour la première fois de ce port au printemps, se proposent, comme les pêcheurs de la côte de l'ouest, de revenir lorsque la saison sera finie.

Afin donc d'établir le résultat net du mouvement de sortie et d'entrée d'une nature plus ou moins permanente, il est nécessaire de déduire du total déjà donné, les personnes mentionnées dans les paragraphes ci-dessus :

On aura alors le résultat suivant :

Sortis à destination de quelque lieu que ce soit...		1,576
Rentrés *viâ* Arichat et Hawkesbury......	777	
" voiliers dans d'autres ports...	150	
Proportion d'émigrants en destination de la Colombie-Britannique et du Nord-Ouest*.......	275	
Pêcheurs absents temporairement...	150	
		1,352
Emigrés du Cap-Breton aux Etats-Unis dans l'année...........		224

Il est bon de mentionner qu'un certain nombre viennent des comtés avoisinants de Guysboro' et d'Antigonish, sur la terre ferme ; mais il n'est pas possible d'en constater la proportion.

Je puis aussi dire que j'ai adressé des cartes-poste à plusieurs ecclésiastiques et médecins de l'île du Cap-Breton dans le but de localiser le mouvement, s'il était possible, et de découvrir le rapport entre celui de cette année et celui des années précédentes, de même que la cause de la différence. Ces considérations n'entrent pas absolument dans le champ de mes recherches, mais pourraient faire le sujet d'un autre rapport. Je ne puis cependant me défendre de donner un extrait d'une lettre écrite par le révérend Hugh McLeod, D.D., qui est un homme dont le dire peut être accepté avec confiance. "Depuis que la Politique Nationale a été introduite, diverses industries se sont établies," dit-il, "et différentes sources d'emploi ont pris naissance ; un grand nombre de travailleurs trouvent aujourd'hui de l'ouvrage, mais il s'en faut que tous en aient."

NOUVELLE-ECOSSE PROPREMENT DITE.

Sur la terre ferme j'ai éprouvé beaucoup de difficultés en raison des différents courants d'émigration. Ainsi il y a l'émigration européenne qui ne fait que passer par la Nouvelle-Ecosse en route pour les Etats-Unis. Il y a aussi l'émigration de l'Ile-du-Prince-Edouard, qui passe le détroit de Northumberland, et se mêle à celle de la Nouvelle-Ecosse de façon qu'il est très difficile d'en faire la part. Cette confusion a causé beaucoup de malentendu. Ainsi l'émigration de l'Ile-du-Prince-Edouard est comptée comme partie de l'île, et comptée de nouveau comme partant d'Halifax ou de Saint-Jean.

J'ai trouvé que les agents des steamers de Boston ne tiennent aucune note à Halifax des voyageurs qui reviennent de Boston non plus que de ceux qui partent de l'Ile-du-Prince-Edouard et se rendent à Halifax sur leurs steamers. Il en résulte que les chiffres donnés par les reporters des journaux d'Halifax sont plus ou moins le résultat de conjectures. On a par exemple imprimé que "90 ont pris leurs billets à ce bureau tandis que 200 sont venus de l'est." Ces 200 sont plus ou moins éloignés de la vérité suivant la vigueur d'imagination des donneurs de nouvelles maritimes.

Afin d'obtenir les renseignements nécessaires sur le mouvement d'entrée qui se fait à Halifax, j'ai examiné les liasses des journaux des derniers douze mois et trouvé une légère disparité entre les rapports du *Daily Herald* et ceux du *Daily Chronicle*, résultant sans doute d'erreurs commises par les reporters ou les typographes en prenant ou en composant les chiffres des listes prises sur les navires, et que ceux-ci remportent à Boston à chaque voyage sans qu'il en soit gardé copie ou note dans le bureau de l'agent à Halifax.

Selon que j'ai fait relativement à l'Ile du Cap-Breton, je donne les résultats de mes recherches, et les ferai suivre de mes observations.

MOUVEMENT DE LA POPULATION ENTRE LA TERRE FERME DE LA NOUVELLE-ECOSSE ET LES ETATS-UNIS.

PAR LIGNES DE VAPEURS.

No 1.

HALIFAX.

—	Sortant de la Nouvelle-Ecosse.		Entrant à la Nouvelle-Ecosse.	
	Nombre.	Total.	Nombre.	Total.
Ligne de steamers "Boston and Colonial" :				
1880—Trimestre de septembre	966		1,626	
do décembre	699		850	
1881— do mars	262		293	
do juin	688		940	
		2,613		3,709

No 2.

Ligne Cromwell :				
1880—Trimestre de septembre				
do décembre	....	188	....	*
1881— do mars				
do juin				

No 3.

Ligne Allan :				
1880—Trimestre de septembre	102		158	
do décembre	101		65	
1881— do mars	210		130	
do juin	99		131	
		512		484

No 4.

ANNAPOLIS.

Steamer *Hunter* :				
Du 23 avril au 30 juin	....	462	....	227

No 5.

Steamer *Empress* (*viâ* la ligne Internationale à St-Jean) :				
1880—Trimestre de septembre	232		535	
do décembre	121		318	
1881— do mars	113		170	
do juin	166		213	
		552		1,236

* Les chiffres de ce côté sont nécessairement inclus dans le rapport relatif à la ligne *Boston and Colonial*, et pris dans les journaux.

No 6.

—	Sortant de la Nouvelle-Ecosse. Nombre.	Sortant de la Nouvelle-Ecosse. Total.	Entrant à la Nouvelle-Ecosse. Nombre.	Entrant à la Nouvelle-Ecosse. Total.
Goëlette *Atwood* :				
1880—Trimestre de septembre	83		51	
do décembre	67		22	
1881— do mars	57		19	
do juin	95		34	
		302		126

No 7.

Goëlette *Portland* :				
Durant la saison	....	33	....	33

No 8.

YARMOUTH.

Ligne Clements :				
1880—Trimestre de septembre	778		867	
do décembre	433		525	
1881— do mars	390		184	
do juin	617		580	
		2,318		2,156

No 9.

LIVERPOOL.

Ligne de paquebots :				
1880—Trimestre de septembre	147		....	
do décembre	181		....	
1881— do mars	50		....	
do juin	139		....	
		517		120

Par chemins de fer.

No 10.

Chemin de fer Windsor et Annapolis :				
1880—Trimestre de septembre	450		393	
do décembre	233		174	
1881— do mars	405		97	
do juin	736		302	
		1,824		966

No 11.

Chemin de fer Intercolonial :				
1880—Trimestre de septembre do décembre 1881— do mars do juin	....	5,844	....	3,364

No 12.

—	Sortant de la Nouvelle-Ecosse.		Entrant à la Nouvelle-Ecosse.	
	Nombre.	Total.	Nombre.	Total.
Chemin de fer des comtés de l'Ouest :				
1880—Trimestre de septembre	46		163	
do décembre	15		115	
1881— do mars	38		83	
do juin	16		112	
		115		473

Par chemins de fer et steamers.

No 13.

Sortant de la Nouvelle-Ecosse.	Nombre.	Entrant à la Nouvelle-Ecosse.	Nombre.
Steamer *Empress*, de la Nouvelle-Ecosse à Saint-Jean, et de là par chemins de fer jusqu'aux Etats-Unis :		Steamer *Empress*, des Etats-Unis par chemin de fer jusqu'à Saint-Jean, et de là par steamer jusqu'à la Nouvelle-Ecosse :	
1880—Trimestre de septembre	17	1880—Trimestre de septembre	45
do décembre	43	do décembre	19
1881— do mars	35	1881— do mars	29
do juin	24	do juin	52
Total	119	Total	145

OBSERVATIONS.

Le mouvement de sortie constaté par les steamers d'Halifax à Boston diffère beaucoup des rapports des journaux, pour deux raisons. 1° Beaucoup de passagers inscrits sur les listes des journaux ont pris leurs billets en différents endroits de l'intérieur ; 2° plusieurs autres arrivent d'Europe dans des steamers transatlantiques et ne font que passer ; ils ne sont pas comptés à leur arrivée non plus qu'à leur départ. Ainsi, en juin 1881, les journaux ont porté, le *Chronicle* à 1,056, et le *Herald* à 1,063, le nombre des passagers de steamers ayant passé d'Halifax aux Etats-Unis. Les agents accusent 335 passages d'Halifax à Boston. La disparité est due à ce que le steamer *Victoria* a apporté d'Angleterre 324 passagers comptés dans les 1,063 ; divers endroits de l'intérieur et l'Ile du Prince-Edouard ont fourni le reste. Il est clair que puisqu'on ne compte pas les passagers de *Victoria* à leur arrivée, on ne doit pas les compter à leur départ. Et on ne doit pas compter non plus ceux que l'on compte ailleurs. Je dois à MM. Phelan et Cie, et à MM. J. T. Wood et Cie, l'état des passagers de sortie passés aux Etats-Unis sur leurs lignes, et à MM. S. Cunard et Cie, des statistiques pour la ligne Allan.

Je n'ai rien à dire sur l'état fourni par MM. Allan, si ce n'est que six des personnes portées sur la liste étaient des hommes employés à construire une glacière pour la viande ; ces hommes sont revenus par le retour du vapeur, mais le fait n'est pas mentionné, vu que c'était après le 30 juin.

Le steamer *Hunter* n'a navigué entre Annapolis et Boston que peu de temps pendant la période de l'investigation.

Les rapports du steamer *Empress* ont été très difficiles à obtenir, vu que ce vapeur fait correspondance avec le chemin de fer Windsor et Annapolis, et celui des

Comtés de l'Ouest, dans le bassin de la rivière Annapolis ; avec la ligne internationale de steamers à Saint-Jean, et avec différentes lignes de chemins de fer américains. Il y a aussi un mouvement considérable de personnes du Canada qui achètent des billets de passage au Canada, entrent dans la Nouvelle-Ecosse par le chemin de fer Intercolonial, font le tour par Halifax et Annapolis, puis passent à Saint-Jean et s'en retournent par voie des Etats-Unis. Il est évident que ces voyageurs ne sauraient être comptés à leur sortie puisqu'ils ne le sont pas à leur entrée. La difficulté est d'en faire le décompte. Le capitaine Rabbitt, le bienveillant commis de l'*Empress*, m'a grandement aidé pendant plusieurs heures, et je crois avoir réussi à faire la part de toute cette classe de voyageurs. C'est d'après ses livres que sont faits les rapports pour l'*Empress.*

Ceux de l'*Atwood* et du *Portland* ont été fournis par le percepteur de douane du port d'Annapolis.

MM. Clements m'ont fourni les chiffres pour Yarmouth, et M. N. F. Clements m'a donné de précieux renseignements sur les causes du mouvement de sortie.

Le bureau de douane de Liverpool ne peut donner aucuns chiffres relatifs au mouvement de rentrée, aucun renseignement n'étant fourni au percepteur de ce port. D'après ce que j'ai pu apprendre par le moyen de lettres ou d'entrevues, bien peu reviennent par voiliers. Je crois que c'est compter le maximum que d'en porter le chiffre à 120.

M. P. Innis, le gérant du chemin de fer Windsor et Annapolis, m'a fourni l'état des voyageurs sur ce chemin de fer allant aux Etats-Unis ou en venant.

Les autorités à Moncton ont fourni la statistique du chemin de fer Intercolonial. Le seul moyen que j'ai eu de me procurer les rapports voulus, a été de demander des rapports relatifs aux différentes stations de la Nouvelle-Ecosse. Le nombre des voyageurs est comme suit :

Voyageurs allant aux Etats-Unis	8,658
Voyageurs venant des Etats-Unis.....................................	4,858

Sur ces chiffres, ceux du tableau n° 11 donnent le nombre des voyageurs entre la Nouvelle-Ecosse et les Etats-Unis. La préparation de cette statistique a demandé beaucoup de travail et a conséquemment pris beaucoup de temps, bien qu'il la fallût dès la fin de l'exercice 1880–81. D'autres rapports de la station d'Halifax indiquent que sur le nombre des voyageurs sortant du pays selon le tableau n° 11, il y avait 174 émigrés européens, qui prirent à Halifax leurs billets pour les Etats-Unis. Il faut donc déduire ce nombre.

Les rapports du chemin de fer des Comtés de l'Ouest m'ont été fournis par M. Fleming d'après ses livres.

La même observation s'applique au tableau n° 13.

A part de ces courants, il y en a d'autres secondaires qui ne manquent pas d'importance. De même qu'au Cap-Breton, j'ai constaté que nombre de personnes reviennent à différents ports de la terre ferme sans qu'il en soit fait rapport. Ils reviennent pour les mêmes raisons que ceux dont il a été parlé relativement au Cap-Breton. Il y a encore un autre mouvement important. Le principal champ de pêche pour les Américains est à Gloucester.

Autant que j'ai pu constater, environ 500 pêcheurs partent chaque printemps de la Nouvelle-Ecosse proprement dite (comme ont fait ceux d'Arichat pour la première fois cette année), pour aller se joindre à la flotte de Gloucester, soit comme associés, comme cuisiniers ou pêcheurs engagés au voyage. Ces gens partent ordinairement de l'ouest des provinces sur des steamers. Peu partent d'Halifax. A la clôture de la saison les marchands de Gloucester leur offrent de leur vendre leurs provisions d'hiver et de les transporter pour rien, eux et leurs provisions, aux ports d'où ils sont partis.

L'appât est engageant. Ils acceptent, reviennent, et ne sont pas comptés par les journaux comme rentrés au pays. Des renseignements pris avec soin me font croire que les rapports de sortie et de rentrée fournis par les lignes de M. Clements

se balanceraient si tous ceux qui vont à Gloucester sur ses steamers, revenaient par le même chemin. Cela donnerait 172 rentrées dont il n'a pas été tenu compte.

Dans tous ses aspects, ce mouvement de la chasse des pêcheurs, aussi régulier que les marées de l'océan, avec ses causes, ses effets sur la vie nationale, son remède, forme un sujet d'un très grand intérêt, mais que je ne puis développer ici.

Quant à la nature du mouvement lui-même, j'en ai trouvé d'amples preuves en examinant les livres de M. G. M. Patten, le propriétaire de la diligence de Yarmouth, qui les mit à ma disposition.

En outre il y a plusieurs endroits d'où quelques personnes partent pour les Etats-Unis; mais le mouvement n'en est pas un d'émigration, et m'étant assuré de la chose au moyen de lettres et autrement, je n'ai pas cru nécessaire de grossir ce rapport avec les détails du déplacement. Je n'ai mentionné que le rapport du paquebot *Portland*, qui accuse pour la saison trente-trois passagers sortis de la province et trente-trois qui y sont rentrés.

Les renseignements que j'ai pris m'ont fait constater qu'une grande partie des gens qui quittent la partie est de la Nouvelle-Ecosse (la terre ferme) s'en vont par voie des Etats-Unis dans le Nord-Ouest et la Colombie-Britannique. Dans cette dernière province une adresse présentée à sir Charles Tupper était signée par 115 néo-écossais. Un certain nombre se rendant aussi dans la Colombie-Britannique, dans le Nord-Ouest ou autre partie du pays, par la voie des Etats-Unis, viennent des comtés de l'ouest de la Nouvelle-Ecosse, mais ceux-ci sont moins nombreux. Le tableau suivant donne un aperçu du mouvement.

Mouvement de la population entre la Nouvelle-Ecosse et les Etats-Unis durant l'exercice qui a fini le 30 juin 1881.

Entrés.		Sortis.	
Par steamers	8,091	Du Cap-Breton	224
Chemin de fer	4,803	Par steamers	7,497
" et steamers	145	Chemin de fer 7,783	
		A déduire—émigrés européens... 174	
		Répartis par la ligne Allan. 6	
		180	
			7,603
		Par chemin de fer et steamers	119
			15,443
		A déduire—Pêcheurs rentrés sur des navires de Gloucester. 172	
		Partis pour le Manitoba et la Colombie-Britannique. 278	
			450
	13,038		14,993
		Emigration proprement dite	1,955

J'ai l'honneur etc.,

GEORGE JOHNSON.

No 41.

RAPPORT DE L'AGENT SPÉCIAL CHARGÉ D'ACCOMPAGNER LES DÉLÉGUÉS ALLEMANDS.

BERLIN, ONT., 31 décembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur le voyage que j'ai fait au Manitoba avec les délégués allemands, le Dr Schreiner, le professeur Wiedershein, M. Glock et M. Eberhardt, et bien que je ne puisse rien dire au sujet de ce paradis du cultivateur, qui ne soit déjà connu de vous, je prends la liberté de décrire l'impression que la contrée a faite sur les délégués et sur moi-même, et d'ajouter quelques observations sur le sol, le bois, l'eau, le gibier, les produits du pays et son climat, ainsi que quelques conseils à l'adresse de ceux qui se proposent d'aller s'y établir. J'ai aussi consigné dans une annexe le résultat d'entrevues que nous avons eues avec nombre de colons dans les différents districts que nous avons visités.

M. Wm. Hespeler nous a accompagnés de Winnipeg à Emerson, où il nous a procuré des chevaux et un excellent guide dans la personne de M. A. F. Tennant. Grâce à sa familiarité avec le pays et sa connaissance de la plupart des colons, nous devons à notre guide une grande portion des renseignements que nous avons obtenus.

Suivant les détails que nous avait donnés M. Hespeler relativement à la route et au voyage, nous avons d'abord visité l'établissement des Mennonites, où nous avons avec un extrême plaisir vu les signes évidents de la prospérité de ces colons, et entendu l'expression de leur satisfaction touchant leur condition actuelle comparée à celle dans laquelle ils étaient en Russie. Il n'y a pas de doute que leur frugalité et leur activité feront de leur établissement un des plus riches du Nord-Ouest.

Passant ensuite par Mountain City, le ruisseau Clair (*Clear Creek*), le ruisseau du Blaireau (*Badger Creek*), la montagne du Veau (*Calf Mountain*), le Passage-Pembina, Larivière, White Lake City, nous nous sommes rendus au bureau des terres publiques de la Montagne-de-la-Tortue, où nous avons été reçus avec bienveillance par George F. Newcomb, agent des terres publiques, qui nous a procuré des cartes et donné des renseignements de nature à nous permettre de faire un choix de terres inoccupées pour l'émigration allemande. Nous avons aussi été grandement aidés par M. le sous-agent P. N. Gauvreau, qui nous a accompagnés pendant une journée et demie à travers la prairie, là où il n'y avait ni chemin ni sentier. Nous ne pouvons omettre de parler aussi avec gratitude de ses nombreux actes de civilité, et de l'hospitalité que nous avons reçue à sa modeste mais confortable demeure.

Il n'était pas difficile de trouver de bonnes terres. Partout où nous avons passé, à l'exception de quelques petites lisières de terrain, le sol est une riche terre noire avec sous-sol d'argile; cette terre noire varie en épaisseur de 10 pouces à 3 pieds et quelque fois plus. Dans le district de la Montagne-de-la-Tortue, la prairie est onduleuse et le sol extrêmement fertile. Quelques terrains dans les hauteurs paraissaient être de gravier fin, mais en creusant le sol avec la bèche, nous l'avons trouvé composé de terre graveleuse ou sablonneuse riche et chaude, avec sous-sol d'argile. Le peu de terre qui n'est pas propre à la culture des céréales est excellent pour le pâturage. A l'est de ce district nous avons trouvé des lisières de terre couverte de grosses pierres calcaires, qu'on dit produire une chaux de 20 pour cent supérieure à celle produite dans l'Ontario; nous avons aussi vu des puits de gravier, consistant en petits cailloux fins excellents pour les chemins. Partout où nous avons passé, nous avons trouvé la terre arable et d'une fertilité inépuisable, comme en font foi la richesse de ses plantes herbacées et de sa flore, et le tapis d'herbe riche et nourrissante qui couvre presque partout le sol.

D'après ce que nous avons pu apprendre, et la chose est attestée par tous les colons, le climat du Manitoba est tout à fait chaud en été et tout à fait froid en hiver.

Les deux saisons n'en sont pas moins aussi agréables que dans les provinces aînées, les Etats-Unis et l'Europe; en vérité elles le sont davantage, n'étant pas si sujettes à des changements de température. Grâce à la sècheresse de l'atmosphère en hiver, bien que le thermomètre descende quelquefois à 30 ou 40 degrés au-dessous de zéro, le froid n'est pas aussi pénible que 20 ou 30 dans le Michigan, l'Ontario ou le provinces maritimes. Le seul froid où le temps soit très perçant est pendant les *poudreries (blizzards)*, et il n'y en a eu que trois au Manitoba dans le cours de l'hiver dernier. Tous les colons auxquels nous avons parlé du froid de l'hiver, s'accordent à dire que la température ne devrait pas être mesurée au degré de froid mais à celui d'humidité, en d'autres termes, l'atmosphère étant plus sèche dans le Nord-Ouest, les plus grands froids y sont moins sentis que les froids même moins intenses dans les provinces de l'Est, les Etats-Unis ou l'Angleterre, et les personnes et les animaux peuvent y endurer avec moins d'inconvénients une température plus basse.

De bonne heure en avril, le soleil, qui est déjà chaud, fait disparaître la légère couche de neige qui couvre le sol, et un peu de pluie aide considérablement le colon et lui facilite la culture de la terre. Vers le milieu d'avril les pluies cessent presque, mais la végétation des racines et des plantes légumineuses est grandement aidée par l'abondante rosée des nuits, qui a presque la nature d'une légère pluie. Les jours d'été sont longs, et ce fait, joint à l'uniformité de la température et à la richesse du sol, a le résultat extraordinaire de produire de grandes récoltes de beau grain bien nourri pesant plus que le type, et de légumes comme nous en avons vus et comme il nous en a été donné, dont la grosseur, si elle est égalée, n'est surpassée dans aucun autre pays. On nous a aussi informés que les cultivateurs de la contrée sont moins incommodés par les gelées de printemps et d'été que ceux des provinces de l'est et du Michigan. La neige est sèche, dit-on, et non pas humide comme il en tombe ailleurs au grand détriment des bestiaux et des chevaux qui y sont exposés. Pour dissiper l'idée que le climat du Nord-Ouest diffère beaucoup de celui de l'Ontario, je donne ici un état comparatif des moyennes de température, que je dois à notre estimable guide M. J. F. Tennant:

	Lat.	Long.	Température.
Winnipeg	59°	97°	58° 19′
Toronto	44°	79°	57° 65′

Nous n'avons rencontré aucun colon qui n'ait déclaré que le climat du Manitoba, à raison de sa stabilité, de la sècheresse et de la pureté de l'air, tant en été qu'en hiver, est meilleur, plus agréable et plus salubre que celui de toute autre contrée dans laquelle il eût vécu avant d'immigrer.

BOIS.

Pour le chauffage et l'érection de bâtiments en troncs d'arbres, il y a assez de bois dans les sections que nous avons visitées, en attendant que des voies de communication s'établissent avec les districts ou les îles où le bois est en abondance, et que les colons commencent à planter des arbres et à les protéger contre les incendies annuels. On trouve des bosquets de trembles le long des rivières et des ruisseaux, sur les collines et dans les coulées qui accidentent la contrée. Le tremble et l'épinette qui croissent aujourd'hui sont assez gros pour produire de bons bardeaux à $3.50 le mille, et du bois à plancher et à lambrissage à $25 le mille. Les grands districts pinifères situés au nord du Portage-du-Rat fournissent aujourd'hui le bois de pin employé dans la contrée pour $50 le mille, raboté et embouveté. Ces prix ne peuvent manquer d'être réduits aussitôt que seront terminés les chemins de fer et les embranchements qui sont en voie de construction. Nous avons demandé à des gens établis dans le pays depuis plusieurs années comment il se fait que si peu de bois croisse dans le pays en comparaison des immenses étendues de prairies découvertes; tous nous ont dit être convaincus que cela est dû à ce que les feux de prairies détruisent les jeunes plantes, et qu'à mesure qu'il y aura plus de terre cultivée les incendies seront de moins en moins étendus, et qu'on verra naître des broussailles que le temps convertira en forêts.

HOUILLE.

De la houille a été découverte sur la Saskatchewan, de même que sur la Souris et l'Assiniboine. L'évêque McLean, de Saskatchewan, a dernièrement exposé à Toronto des échantillons d'excellente houille bitumineuse trouvés dans son diocèse. Les délégués et moi avons aussi remporté des échantillons de houille de la Souris.

TOURBE.

Il existe des lits de tourbe de grande étendue à la fondrière Muskeg, entre le Portage-la-Prairie et le lac la Crosse, où on a commencé à presser la tourbe en un article de qualité supérieure, à en juger par un échantillon que j'ai reçu à Winnipeg, et qui est égal en qualité à la tourbe dont on fait un si grand usage dans le nord de l'Allemagne sous le nom de *Torf.*

EAU.

La contrée abonde en lacs, petits et grands, en rivières et ruisseaux, et est parsemée de marais alcalins et autres, ainsi que d'étangs d'eau douce. Excepté dans les marais, l'eau est bonne, mais on peut obtenir de la superbe eau claire, entièrement exempte de tout goût alcalin ou autrement désagréable, en creusant des puits de 15, 25 ou 35 pieds de profondeur. La plupart des lacs que nous avons rencontrés sont petits, excepté le lac à l'Eau Blanche (*White Water*), dans le district de la Montagne-de-la-Tortue, qui forme une belle nappe d'eau de 18 milles de longueur, sur 5 ou 6 de largeur, entourant une île boisée s'élevant au centre.

GIBIER.

Nous avons rencontré quantités de poules de prairies, de lièvres et de blaireaux, ainsi que des canards, des outardes, et des grues sans nombre sur les étangs, les ruisseaux et les lacs. On dit que les bois abondent en orignaux, en cariboux, en ours, en renards, etc.

PRODUITS DE LA CONTRÉE.

Lorsque le sol est bien préparé le rendement est comme suit :

Froment,	de 25 à 35	boisseaux à l'acre,	de 60 à 64 lbs.	au boisseau.
Orge,	" 35 à 45	"		"
Avoine,	" 40 à 60	"	34 à 38	"
Pois,	" 25 à 35	"		"
P. de terre,	" 200 à 300	"		"
Navets,	" 500 à 600	"		"

Bien que le mil, lorsqu'il est semé, croisse bien, l'herbe indigène est préférée par le colon pour ses animaux, en raison de ses extraordinaires qualités nutritives.

Tous les légumes atteignent des grosseurs énormes, et les pommes de terre sont de beaucoup supérieures à celles qui se récoltent à l'est du Manitoba. Nous avons été tout à fait surpris de la belle qualité et de la grosseur des pommes de terre, des betteraves, mangel-wurzels, des carottes, des courges, des concombres, des ognons, des citrouilles et de la rhubarbe, récoltés par M. G. F. Newcomb, l'agent des terres publiques, à qui nous devons une belle collection d'échantillons des légumes ci-dessus mentionnés, que les délégués vont emporter avec eux, de même que des échantillons de céréales et d'autres produits du pays, pour les exposer dans les différents districts de l'Allemagne qu'ils représentent.

Les pommes de terre peuvent être plantées jusqu'à la mi-juin ; il n'y a qu'à creuser un étroit sillon dans le sol vierge et couvrir les pommes de terre avec le sol du sillon suivant, et le résultat agréable et facilement atteint, est un fort rendement de pommes de terre absolument saines, sans qu'il ait été nécessaire de houer la terre. La prairie peut être appelée un jardin de fleurs, non-seulement les délégués y ont trouvé une flore abondante dont ils ont recueilli plus de 150 variétés d'échantillon,

mais cette flore d'une beauté qui ne saurait être surpassée varie encore de saison en saison, ce qui est une nouvelle preuve de la riche fécondité du sol. En été les bois et les coulées abondent en prunes de belle grosseur et excellentes au goût, ainsi qu'en groseilles vertes, framboises, conneberges, raisins, groseilles à grappe rouges et noires, cerises, noisettes, mûres et airelles, et en beau grand houblon; ce dernier est dit-on aussi bon pour levain que le houblon cultivé.

On met généralement le bétail à l'étable en décembre et il y reste jusque dans le mois de mars. Pendant tout l'hiver on le nourrit d'un foin indigène qui garde toute cette saison ses propriétés nutritives, et les animaux non-seulement restent en bon état mais gagnent même du poids. Les bœufs de travail même ne mangent en hiver que du foin et en été la riche herbe des pâturages; il est rare qu'on leur donne de l'avoine en sus. Les moutons et les bêtes à cornes sont plus faciles à entretenir en hiver et en été qu'ils ne le sont dans l'Ontario; et comme la neige disparaît de bonne heure au printemps, la saison où ils ont à être nourris comme en hiver est plus courte. Les excellents pâturages qui se trouvent par tout le pays, la facilité avec laquelle le colon peut se procurer le meilleur foin possible en n'ayant qu'à le couper et le transporter, lui offrent une ressource de plus s'il veut s'occuper de l'élève des bestiaux et des chevaux, ainsi que de l'exploitation de la laiterie.

CHEVAUX.

Il nous a été agréable de remarquer qu'on n'importe que du bétail de bonne classe et que des chevaux bien choisis, la plupart de grandeur moyenne, solidement bâtis et très propres au travail. Les chevaux indigènes ne sont nourris que de foin, mais aux chevaux importés il faut régulièrement de l'avoine.

LABOUR.

Le meilleur moyen d'obtenir un plein rendement est de sombrer le gazon en juin, creusant un sillon d'environ 2 pouces de profondeur et de 10 ou 12 pouces de largeur, et de biner en septembre ou en octobre, en retournant ce gazon avec environ deux pouces de sous-sol; ce procédé détruit la vigoureuse végétation du sol plus tôt qu'un profond labour. Dans le cours de l'hiver, le sol ainsi préparé se pulvérise complètement, de sorte qu'au printemps il n'y a plus qu'à le herser quand il a été ensemencé. Le froment se sème en avril et en mai. Les colons qui désirent obtenir un rendement l'année de leur arrivée, sèment sur le gazon puis labourent; ils récoltent alors de 10 à 15 et même 20 boisseaux de froment et 30 ou 40 boisseaux d'avoine par acre.

Le labour peut être commencé de bonne heure en avril, aussitôt qu'il y a six pouces de sol de dégelé, et les semailles peuvent se faire vers le 15 ou le 20 avril. Sous le chaud soleil de mai et de juin aidé de pluies de juin, le froment projette bientôt ses racines dans le sol fécond, où il se nourrit de ses inépuisables sucs. Les pluies d'automne sont rares, et cela permet au cultivateur de récolter et battre son grain en août ou en septembre en plein champ, et de le serrer dans ses greniers de bonne heure et sans danger. Les grains généralement employés ici pour les semences sont les blés dits *Red Fife*, *White Fife*, le froment blanc de Russie, ainsi que l'*Early Augus*, le *New-Zealand*, le *Tartarian Blade*, les variétés canadiennes, l'avoine et les pois dits caractacus. Les colons ne devraient pas arriver avant le mois de mai, à cause du mauvais état des chemins à l'issue de l'hiver, et pas plus tard que septembre, afin d'avoir le temps de se construire une demeure et une étable, et de couper assez de foin pour l'hiver. Le colon qui arrive au mois de mai peut avoir la même année une récolte d'avoine, de pommes de terre, de navets et de légumes.

INDUSTRIES.

Pour ne rien dire des moulins à moudre, des scieries et des manufactures d'instruments aratoires, qui existent déjà en grand nombre et dont le nombre et l'importance augmenteront à mesure que le pays s'établira, la principale industrie du Nord-Ouest est et continuera à être celle de la production du blé et des autres céréales, et

cette industrie rapportera des bénéfices plus prompts, plus sûrs, plus considérables que toute autre.

Une chose dont les délégués et moi nous sommes convaincus en considérant soigneusement les choses et en examinant le sol et les récoltes de l'année, c'est qu'il n'y a pas de pays au monde qui soit comme le Nord-Ouest capable de produire des récoltes aussi uniformément riches et sûres de céréales des plus belles qualités, et de racines de grosseur si extraordinaire, pendant si longtemps, sans que le sol ne s'épuise.

Bien que le syndicat n'ait encore qu'un certain nombre de milles de chemin de fer sous son contrôle direct, il a, selon ce qu'on m'apprénd, fait des arrangements avec les lignes qui font correspondance pour le transport du grain de Brandon à Liverpool pour 68c. par 100 livres, ce qui équivant à environ 41c. par boisseau, et, suivant les prix actuels du blé, donnerait au cultivateur de 75 à 90c. par boisseau. Grâce à l'énorme immigration qui se fait, la plus grande partie du grain qui se récolte au Manitoba trouve un marché local sous forme de farine et de nourriture pour les animaux.

Quand le pays produira plus de grain qu'il ne lui en faudra, le syndicat aura alors acquis des lignes de communication avec la côte, et pourra expédier directement à Liverpool le grain d'aucune partie du Nord-Ouest pour guères plus que ne coûtera le transport du blé des Etats de l'Ouest. L'expérience acquise établit que 30 boisseaux de blé à l'acre est une moyenne peu élevée au Manitoba, tandis que les Etats de l'ouest et nos provinces de l'est ne peuvent donner plus qu'une moyenne de 20 boisseaux. Ceci rend évident que, tout en recevant un peu moins par boisseau pour son produit, le cultivateur de la prairie a un revenu aussi considérable que son confrère de l'est; mais si l'on considère que sa tâche est beaucoup plus facile que celle du pionnier des terres à bois, à qui il faut essarter les broussailles, abattre les arbres, bûcher, brûler, et pendant huit ou dix ans labourer et cultiver a travers les souches un sol qui sera épuisé aussitôt que celles-ci auront disparu, à moins qu'il n'en renouvelle la fertilité par un vigoureux fumage, tandis que le pionnier de l'ouest est exempt de tous ces ardus labeurs, il faut admettre que celui-ci a sur l'autre un avantage de huit ou dix ans d'exploitation.

Il faut au colon du Manitoba au moins $500 ou $600 pour se procurer ce qui suit:

Une paire de bœufs, coûtant de $150 à	$160 00
Un wagon, coûtant de $80 à	85 00
Une charrue	23 00
Une herse	18 00
Divers outils	20 00
Un traîneau	20 00
De provisions pour deux ans	150 00
Des portes, des châssis, du bois à plancher, des bardeaux, des clous, etc., pour une maison en troncs d'arbres de 16x20 pieds	30 00
Des poêles, etc	40 00
Des grains de semence, froment, avoine, pommes de terre, etc	25 00
	$571 00

Pendant une année ou deux, le colon peut se tirer d'affaire avec une couple de charrettes de la Rivière-Rouge, qui coûtent $10 chaque, ce qui lui épargnera le prix d'un wagon. Il pourra aussi économiser en achetant des chevaux et ses bestiaux dans l'Ontario, où il aura en outre l'avantage d'un meilleur choix.

Comme les bœufs s'entretiennent plus facilement et plus économiquement que les chevaux, il paraît reconnu qu'il est plus avantageux, même pour les colons riches, de commencer avec ces animaux, mais aussitôt que la première façon de la terre est faite, et que de bonnes étables sont construites, il est sans contredit plus avantageux d'avoir des chevaux.

On dit volontiers que la bonté chez les individus est un signe par lequel on peut juger de leur contentement et de leur bien-être. S'il en est ainsi, la façon amicale et bienveillante dont nous avons été reçus par tous les colons que nous avons rencontrés sur notre route, et la bonne humeur des hommes, les riants visages des femmes et des enfants, doivent être une preuve que le Manitoba est une contrée où le pauvre comme le riche peut atteindre au bonheur d'un foyer agréable et d'une vie pleine de contentement. Nous n'avons pas rencontré un seul individu qui ne se soit déclaré heureux lui et sa famille d'avoir immigré au Manitoba et n'ait exprimé un ferme espoir dans l'avenir réservé à lui-même et à son pays d'adoption.

Sur le continent on ne connaît encore guère le Nord-Ouest, et vous avez eu, honorable monsieur, une heureuse idée en invitant différentes sections de l'Allemagne et de la Suisse à envoyer des délégués examiner cette terre inconnue de l'Europe. Cet examen ayant été si satisfaisant pour ces délégués, il n'y a pas de doute que les rapports qu'ils feront à leurs compatriotes produiront de bons résultats. Je vois avec plaisir que le gouvernement de l'Ontario nous approuve d'avoir fait venir ces délégués, puisqu'à leur retour du Manitoba ceux-ci ont été invités à visiter aux frais du gouvernement provincial certaines parties de l'Ontario en compagnie de MM. Spence et Kormann, dans le but d'engager une partie de l'immigration attendue à rester dans l'Ontario.

Ces délégués ont été conduits par ces messieurs dans les beaux établissements du comté de Grey et Bruce; mais comme ces endroits sont pour la grande partie peuplés à présent par une seconde génération, les véritables pionniers qui ont défriché la terre et en ont fait disparaître la forêt et les souches étant morts aujourd'hui, après avoir laissé leur belles terres cultivées à leurs enfants, cette visite n'a pas mis les délégués en mesure d'obtenir les renseignements nécessaires et de se faire une idée juste sur la vie du pionnier des terres boisées comparée à celle du pionnier de la prairie. Il eut été mieux de conduire les délégués dans des établissements plus récents. Quoi qu'il en soit, j'ai engagé l'un d'eux, M. Glock, à visiter le nouveau district de Muskoka, et il a rapporté à ses collègues ce qu'il a vu et appris. Il semble en être arrivé à la conclusion que le Nord-Ouest est infiniment meilleur à recommander à l'immigration allemande que les nouveaux districts de l'Ontario.

Avec l'espoir que la visite des délégués allemands au Nord-Ouest aura les résultats désirés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WILLIAM OELSCHLAGER.

Les colons du Manitoba dont les noms suivent m'ont donné des renseignements relativement au climat, aux récoltes, au combustible, etc.

M. *James Melvin*, township 2, rang 10 ouest, a 320 acres; est venu il y a trois ans; est forgeron de métier, mais est plus satisfait comme cultivateur; trouve le climat préférable à celui de l'Ontario où il demeurait ci-devant. Sa récolte sera de 25 à 30 boisseaux de froment, et de 60 à 70 boisseaux d'avoine, à l'acre. L'eau de son puits, qui a 25 pieds de profondeur, est excellente. La première année il avait 10 acres et la seconde 30 acres en culture.

M. *Thomas Latimore*, township 2, rang 11 ouest, a 320 acres; est venu il y a deux ans; il a cette année 42 acres en culture, et il espère avoir 30 boisseaux de froment, 60 boisseaux d'avoine et 28 boisseaux de pois à l'acre. Le froid en hiver n'est pas plus rigoureux que dans l'Ontario. Le climat étant si stable, il préfère demeurer ici. Son puits, qui a 18 pieds, donne de la bonne eau toute l'année en quantité suffisante. La paire de chevaux lui coûte $290; sa charrue de premier labour, $24; son autre charrue, $22; son harnais, $32; sa herse, $23; son wagon, $85; sa vache, $55. Il a fauché tout son grain. A commencé avec $200 et possède aujourd'hui $1,000 de roulant à part ce qu'il doit encore sur son wagon; en outre il a

fait vivre sa famille pendant deux ans. Il ne vendrait pas sa terre à moins de $1,500 bien que sa maison et son étable soit construites en terre. Lorsqu'il était dans l'Ontario il souffrait toujours de la dyspepsie, mais il en est tout à fait guéri maintenant, et il attribue sa guérison à la pureté et à la sècheresse du climat. Il est sûr qu'il n'aurait jamais acquis en aussi peu de temps dans l'Ontario, l'indépendance qu'il possède aujourd'hui.

M. *W. C. Alderson*, Montagne du Veau, a 320 acres; est établi depuis 3½ ans; a 30 acres en culture, lesquelles lui rapporteront de 20 à 23 boisseaux de froment, 50 boisseaux d'avoine et 40 boisseaux d'orge à l'acre; le grain est plein et sans mauvaises herbes. L'eau est très bonne. A trois milles il trouve du combustible qu'il n'a qu'à bucher et transporter. Il vend du bois de chauffage à $2.00. Il y a assez de combustible dans le voisinage pour vingt ans, et alors les arbres nouvellement plantés seront assez gros. Il est content d'avoir immigré, vu qu'il a ici plus de chance d'améliorer sa position qu'il n'eût eu s'il fût demeuré dans l'Ontario. Le sol est si meuble que le cultivateur peut labourer deux acres de terre pendant qu'il en labourerait un dans l'Ontario. Sa terre lui coûte $320; ses bâtiments $200; en tout $520; mais il ne vendrait pas à moins de $2,000. Climat très salubre et pas plus froid que dans l'Ontario.

M. *La Rivière* est depuis neuf ans dans le pays; tient hôtel et magasin; a une machine à scier et bûcher; fabrique des bardeaux; a 320 acres. La récolte de cette année lui donnera 25 boisseaux de froment, 60 boisseaux d'avoine et 300 boisseaux de pommes de terre à l'acre. Préfère ce climat à celui du Bas-Canada.

M. *Robert Brown*, Mountain-City, est ici depuis trois ans et demi. Climat excellent, plus salubre que celui de l'Ontario. Il a un magasin, un moulin à moudre et une scierie. Vend ses marchandises à crédit, mais est payé avec honnêteté,—ce qui indique la prospérité des colons. Vu les grandes ressources qu'offre le Nord-Ouest, la contrée peut compter sur un bel avenir.

M. *H. McKellar*, Eau-Claire, municipalité de Louise. Ce district a été colonisé en majeure partie par des fermiers d'Ontario il y a environ deux ans. Les colons avaient de 10 à 100 acres ensemencés cette année. Le froment a donné en moyenne 24 boisseaux, l'avoine 50 boisseaux, et l'orge 40 boisseaux à l'acre. On a fait que tenter la culture des pois cette année, et on dit qu'elle a réussi. Les pommes de terre ont bien donné, mais les navets n'ont pas aussi bien rendu, la saison ordinaire ayant été trop sèche pour l'énorme rendement ordinaire. Les carottes, les fèves, les choux, les betteraves, les oignons, donnent toujours une bonne récolte.

M. *J. R. Alexander*, M.P.P., district de la Montagne de-la-Tortue, est ici depuis deux ans; il a 320 acres de terre; il avait la première année 5 acres en culture, la seconde 26. Il a semé du blé dit *Scotch Fife* et attend une récolte de 30 boisseaux à l'acre. Il a aussi du blé dit *Minnesota Fife*, semé sur du terrain labouré pour la première fois au printemps, et s'attend à un rendement de 20 à 25 boisseaux à l'acre. L'avoine en terre de première façon lui donnera environ 30 boisseaux à l'acre; l'orge, également en terre fraîchement labourée pour la première fois, lui donnera environ 25 boisseaux à l'acre; il a aussi de très belles pommes de terre qui donneront 240 boisseaux à l'acre. L'année dernière 1½ acre de pommes de terre a donné un rendement de 520 boisseaux. Il aura l'année prochaine 50 acres en culture. Climat salubre, supérieur à celui d'Angleterre. En Angleterre, il souffrait des bronches, il n'en a pas souffert depuis qu'il est ici. L'atmosphère est sèche et fortifiante. Il est plus facile d'entretenir les animaux ici que dans l'Ontario. L'eau est excellente. Il a planté des pommes de terre germées et la récolte a été d'aussi belle qualité et, à une fraction près, aussi considérable que celle provenant de la semence ordinaire. Les terrains boisés du Manitoba sont excellents pour l'élève, à cause de l'abri et de la riche nourriture qu'y trouvent les animaux, mais ceci ne s'applique qu'à l'élève en petit, car autrement la prairie est préférable. Le bois est abondant dans ce district et il en sera ainsi d'ici à plusieurs années. Le bois de service se vend $20 le M.; les bardeaux $3.50 le M.; les clous $8 par 100 lbs.

Il a une maison en charpente de 24 x 18, lambrissée à l'intérieur et à l'extérieur avec couche de papier goudronné entre les deux lambris, et deux planchers; cette

maison lui a coûté entre $300 et $400. Un bâtiment en troncs d'arbres, des mêmes dimensions, lui a coûté $150. Ses bœufs lui coûtent $150, sa vache, $50 et son moulin à vanner, $45. Il croit que le meilleur temps pour l'arrivée des immigrants est le mois d'août; ils peuvent alors faire leur provision de foin, préparer les pièces nécessaires pour leur maisons et leurs étables, et vivre sous la tente en attendant que leurs maisons soient prêtés; et ils peuvent en outre sombrer une certaine étendue de terre. L'émigrant doit avoir de $800 à $1,000 pour commencer.

M. H, M. Drummond, lecteur laïque (*lay reader*) anglican à la Montagne-de-la-Tortue, dessert trois stations en même temps qu'il cultive. Trouve le climat agréable et salubre.

M. Wm Lovell, township 2, rang 20, section 32, est arrivé d'Angleterre le 1er juillet 1880; possède 640 acres; a construit une maison et une étable en troncs d'arbres en octobre 1880; a labouré 7 acres; fait sa provision de foin: celle-ci ayant été détruite par un incendie, a dû en acheter pour l'hiver; a biné les sept acres en avril, les a ensemencés de froment; sa récolte faite le 15 août lui a donné 30 boisseaux de blé à l'acre; a fait 35 tonneaux de foin; a ensemencé d'avoine 10 acres de terre de première façon le 1er juin, et le rendement a été d'environ 20 boisseaux à l'acre. Le climat est admirable; l'hiver dernier n'a pas été du tout rigoureux. Le froid ne se fait pas sentir ici autant qu'en Angleterre, où l'atmosphère est humide et permet au froid de pénétrer davantage. L'hiver est très uniforme, le temps n'est pas changeant comme en Angleterre. Les bestiaux se trouvent fort bien du foin de la prairie, bien qu'ils travaillent beaucoup. A labouré 40 acres, dont la moitié sera ensemencée de blé au printemps et l'autre moitié en avoine. Se propose d'avoir environ 50 acres d'ensemencés l'année prochaine. Des lots boisés de 20 acres peuvent être achetés du gouvernement à $1 l'acre. Deux paires de bœufs lui ont coûté $250 et une vache $50. Le colon a besoin de $1,000 pour commencer à son aise, bien que le nouvel arrivé peut se passer d'une aussi forte somme s'il n'a pas d'objection à travailler pour les autres une partie de son temps. Quiconque est disposé à travailler est sûr de réussir. Il a creusé un puits qui lui donne de la belle eau pure.

James Bolton, township 2, section 32, rang 21 ouest, est depuis deux ans dans le pays; a fait la première façon de 15 acres, et a 11 acres en culture régulière; 3½ acres ont été ensemencés de blé et lui ont donné de 30 à 35 boisseaux par acre; l'orge lui a rapporté 50 boisseaux à l'acre. Son avoine a toute été semée sur de la terre de première façon et n'a conséquemment rapporté que 20 à 25 boisseaux à l'acre. Les pommes de terre ont donné 350 boisseaux à l'acre; il a coupé 30 tonneaux de foin. Se propose d'ensemencer 30 acres en grain l'année prochain. Il a acheté une paire de bœufs, une vache, un veau, cinq cochons, un wagon, une charrue, une herse, un traîneau, pour $380. Ses provisions, sa maison, son étable, ses poêles, etc., lui ont coûté $400. Le colon devrait commencer avec $1,000 bien que les deux tiers de ceux qui sont dans le pays n'eussent que $500 et moins. Son puits a 25 pieds de profondeur et donne de la bonne eau en quantité. Préfère les hivers du Manitoba à ceux du Wisconsin ou de l'Ontario, où il a vécu alternativement jusqu'à il y a deux ans. Le bois abonde dans le voisinage; chaque colon peut acheter du gouvernement 20 acres de terre boisée pour $1.00 l'acre, et il y trouvera assez de bois pour ses bâtiments et son chauffage. Les feux de prairie, qui sont seuls responsables de la rareté relative des forêts dans le Nord-Ouest, cesseront à mesure que les établissements s'étendront. Le sol, qui est de terre noire, est de 12 à 18 pouces sur sa ferme. Sur les hauteurs le sol est composé de petits cailloux calcaires et de riche terre argileuse de couleur claire. Quiconque arrive ici avec $1,000 et la ferme volonté de réussir, sera prospère en moins de temps que quiconque commencera avec $4,000 dans l'Ontario ou toute autre contrée boisée. Comme il établit une scierie et un moulin à moudre il ne consacre pas tout son temps à l'agriculture. L'élève des animaux sera rémunératif, vu que le foin est très nutritif et peut être récolté pour environ $2.00 le tonneau et même moins. Non-seulement les bestiaux peuvent se maintenir en bon état pendant l'hiver en se nourrissant de ce foin, mais ils peuvent encore endurer le travail pendant tout l'été; il est cependant bon de donner d'avoine coupée menue aux bœufs pendant la saison des travaux. Tout homme qui n'est pas riche devrait commencer avec des bœufs et non des chevaux.

John A. Brondgeest, près de Turtle Mountain City, est arrivé dans l'été de 1880, et a sombré 6 acres et semé quatre boisseaux de pommes de terre. Cette année il avait 6 acres en blé, 56 acres en avoine, 3½ acres en pommes de terre et 12 acres en navets. Toute cette terre avait été sombrée le printemps ; c'est pourquoi le blé ne lui a donné que 20 boisseaux à l'acre ; l'avoine 20 boisseaux à l'acre; les pommes de terre 200 boisseaux et les navets une récolte ordinaire. Il a coupé 160 tonneaux de foin. Les plantes potagères lui ont donné une excellente récolte. Ses pois semés en terre de deuxième façon lui donneront 30 boisseaux à l'acre. L'année prochaine il aura 125 acres ensemencés. Il est dans le Nord-Ouest depuis 11 ans, et trouve les hivers, qui sont secs et uniformes, plus salubres pour les hommes et moins sévères pour les animaux, que ceux qu'il a passés dans les autres parties du pays. L'hiver dernier a été un hiver doux, mais il en a déjà passé de plus doux au Manitoba.

Il s'est par le passé occupé d'agriculture et de la manufacture du bois dans l'Ontario, mais peut dire avec vérité que le Manitoba est préférable à aucune partie de l'Ontario sous le rapport du sol et du climat. Il croit que si deux individus d'égale énergie et d'égale habileté entreprenaient de se livrer à l'agriculture avec $1,000, l'un dans le Manitaba et l'autre dans l'Ontario, ou dans aucun autre endroit du Canada, le pionnier du Manitoba aurait dix années d'avantage sur l'autre. Il ne vendrait pas sa ferme pour moins de $5,000, et si le chemin de fer North-Western passe par cet endroit, comme il semble probable qu'il fera, il ne voudrait pas vendre à moins de $10,000. Sa terre et partout également excellente pour la culture du grain et pour le pâturage, et si sur quelque hauteur le gravier semble prédominer, on trouve en examinant de plus près que la pluie a mis a nu les petites pierres du sol et qu'elles recouvront une terre des plus riches de couleur claire. La terre noire de la prairie est de dix pouces à trois pieds de profondeur.

Les bestiaux se maintiennent en bon état avec l'herbe de la prairie, vu que cette herbe retient tout l'hiver ses propriétés nutritives. Les vaches donnent de meilleur lait que celles qui sont nourries au mil. Les bestiaux peuvent être mis au pâturage trois semaines plus tôt que dans l'Ontario. Il rentre ses bestiaux à l'étable le 1er novembre. Celui qui a les moyens suffisants doit se procurer des chevaux immédiatement, autrement les bœufs sont préférables, vu qu'ils n'ont pas besoin d'avoine. Il a deux paires de chevaux, une paire de bœufs et cinq vaches. Il se propose d'avoir des moutons l'année prochaine. Tout ce qu'il produit se vend aux nouveaux colons, et il en sera ainsi quelque temps encore, jusqu'à ce que quelque chemin de fer le mette en état d'envoyer son grain à des marchés plus considérables. Il vend l'avoine $1.00 le boisseau ; le blé de semence de $1 à $2 le boisseau ; les pommes de terre $1 le boisseau. Les chevaux coûtent de $350 à $500 la paire ; les bœufs, de $150 à $160 la paire ; les vaches, de $40 à $60 ; les cochons de lait, $2 ; les moutons, $7 à $8 ; le beurre, 25c. Deux canadiens qui commenceraient ensemble avec $250 chacun, pourraient se tirer d'affaires, mais aux émigrants qui ont une famille il faut $800, à moins qu'ils ne travaillent pour les autres une partie du temps, et alors $500 suffisent. Les gages sont de $1 à $2 par jour, y compris la nourriture. Le bois abonde dans les montagnes du voisinage, et à mesure que les terres qui avoisinent les bois s'établissent, les feux de prairie et la destruction des arbres qui s'en suit, diminuent. Les arbres atteindront alors de plus grandes proportions, et les forêts épaissiront. Il y a assez de bois pour les besoins, jusqu'à ce qu'il croisse une nouvelle venue d'arbres. Les arbres fruitiers croîtront aussi s'ils ont les soins nécessaires. Le meilleur temps pour arriver ici est en juillet. Les groseilles, les prunes, les canneberges de pembina, le raisin, le cassis, les cerises et les noisettes croissent à l'état sauvage et atteignent de bonnes grosseurs. M. T. N. Gauvreau, le sous-agent des terres publiques, a fait une provision de 120 tonneaux de foin et fait une très belle récolte de légumes, tels que citrouilles, oignons, concombres, rhubarbe, etc. Sa santé, qui n'était pas très bonne avant son arrivée, s'est parfaitement rétablie dans l'atmosphère claire, pure et fortifiante du Manitoba. Il appelle le district de la Montagne-de-la-Tortue le paradis terrestre, à cause de sa nature pittoresque, des gracieuses ondulations et de la richesse de son sol, accidenté de coulées qui en facilitent le drainage.

Charles Galuthy est venu en mai dernier de Smith's Falls, dans l'Ontario; est

établi dans le township 2, section 18, rang 23 ; a 320 acres. Il a labouré 75 acres ; a ensemencé cinq acres en blé ; se propose d'ensemencer 100 acres l'année prochaine. A été jusqu'à présent satisfait de l'endroit. Le résultat de son été lui fait espérer un avenir prospère. Trente acres sont autant qu'une paire de bœufs peut sombrer. La première façon est faite en mai ou juin et le deuxième labour environ deux mois après.

William Johnson a 320 acres ; est ici depuis un an ; a dix acres ensemencés ; aura 30 acres ensemencés l'année prochaine.

George F. Newcomb, agent des terres publiques dans le district de la Montagne-de-la-Tortue, a une superbe récolte de grain, surtout de la très belle avoine.

J. et A. Renton, section 20, township 2, rang 22, sont ici depuis le printemps de 1880 ; ont récolté du beau blé, de 30 à 35 boisseaux à l'acre en moyenne.

Edward et Richard Sankey, sont venus en octobre 1880, section 34, township 2, rang 21, ouest ; ont 640 acres ; ont construit une maison en troncs d'arbres de 16 x 24, qui leur a coûté $150 ; ont sombré 8 acres qu'ils ont ensemencés d'avoine, et ont semé quelques pommes de terre. L'avoine a rendu 20 boisseaux à l'acre sur la terre de première façon. Les pommes de terre ont bien donné, bien qu'elles fussent plantées dans le gazon et qu'elles n'aient jamais été houées. Se proposent d'ensemencer 20 acres de grains l'année prochaine. Trouvent le climat extraordinairement salubre et agréable.

M. A. H. Tregent dit : Je suis arrivé dans ce pays en 1871 ; j'en ai parcouru une grande partie jusqu'à Fort-Edmonton ; et me suis établi dans le district de la Montagne-de-la-Tortue. J'ai trouvé le climat très salubre et m'allant mieux que ceux de l'Angleterre, des Etats-Unis ou des provinces canadiennes de l'est, et j'ai vécu plusieurs années dans chacun de ces endroits. Les étés sont très agréables, les moustiques sont quelque peu agaçants, mais pas constamment. Je considère l'été dernier et cette automne comme donnant la moyenne de ces saisons. Les hivers sont froids, mais ils sont fortifiants et sans humidité ; personne n'a les pieds trempés, et il y a à peine une journée de dégel dans le cours de plusieurs mois. Excepté lorsque je vais en voiture, je n'ai pas besoin de m'habiller plus que je ne faisais dans l'Ontario. Le fait est que je préfère de beaucoup l'hiver du Manitoba à celui des provinces de l'est. Je voyage, et je trouve tous les colons contents. J'aime beaucoup le district de la Montagne-de-la-Tortue, parce qu'il y a beaucoup de bois de construction, de bois de chauffage, et d'eau, et que la terre y est aussi belle qu'en aucune autre partie du pays. Quant à l'eau qu'on rencontre par toute la contrée, la plupart des cours d'eau coulent de sources et sont beaux et clairs, ce qui leur a fait donner les noms d'Eau-Blanche (*White Water*), de Ruisseau de Cristal (*Crystal stream*), de Rivière Rapide, etc. Pour ce qui est du capital à apporter, personne ne devrait venir sans $500 ou $600 ; car bien qu'il y ait beaucoup d'ouvrage à avoir et que les gages soient bons, le temps du colon a pendant les deux premières années autant de valeur pour lui que pour tout autre. Aujourd'hui les gages sont élevés, surtout ceux des ouvriers.

Hugh McMillan, district de la Souris, est arrivé le 25 juillet 1880 ; a 320 acres ; a construit une maison en troncs d'arbres et une étable ; a labouré 3 acres à l'automne et 9 acres au printemps. Il a ensemencé 6 acres en blé, 6 acres en avoine, et $\frac{3}{4}$ d'acre en pommes de terre. Il s'est fait l'année dernière une provision de 14 tonneaux de foin ; cette année il en a coupé 24 tonneaux. Il préfère le climat à celui de l'Ontario. Les hivers sont plus uniformes, plus secs et plus clairs ; les étés sont les mêmes que dans l'Ontario, à l'exception que les nuits sont plus fraîches et que la rosée est abondante. Le sol est plus riche que celui de l'Ontario et fort propre à la culture du grain et des légumes. Il a vu du grain récolté par un colon plus ancien que lui dans le pays, qui a donné plus de boisseaux à l'acre et qui pesait plus qu'aucun grain qu'il ait vu dans l'Ontario. Les épis de blé sont plus longs et plus grenus. Le colon qui commence ici avec $1,000 deviendra plus vite indépendant que celui qui commence dans l'Ontario avec $3,000. Il peut même avantageusement commencer avec $500. Sa maison en troncs d'arbres, 17 x 21, lui coûtera pour les portes, les châssis, les clous, $15 ; une paire de bœufs, $165 ; un traîneau qu'il fera lui-même, $6 ; deux charrettes de la Rivière-Rouge, $22 ; une charrue, $23 ; une herse qu'il fera lui-même,

$5 ; divers outils, $30 ; deux poêles, etc., $33 ; des grains, etc., de semence, $30 ; des provisions pour deux ans, $200. Total $529.

Duncan McMillan, voisin du précédent, a commencé comme lui. Il croit en l'avenir du pays, et y voit tous les éléments du succès.

James Brander, est venu du township de Bentinck, dans le comté de Grey, Ontario, dans le mois de juin 1880. A labouré 30 acres ; a semé 20 acres de blé et 10 acres d'avoine ; le blé va rendre une moyenne de 20 boisseaux et l'avoine 50 boisseaux à l'acre. Il a une paire de chevaux et une paire de bœufs. Il a 80 acres à ensemencer l'année prochaine. Le climat est magnifique. Il y a du bois à six milles. On trouve de la houille à peu de distance.

Samuel Rounthwaite est venu en mars 1880 ; a 320 acres. S'est construit une maison et une étable en troncs d'arbres ; a labouré 12 acres, qu'il a ensemencés de blé qui lui a rapporté 30 boisseaux à l'acre ; a une paire de bœufs ; aura l'année prochaine 20 acres ensemencés ; regarde cette contrée comme la terre promise ; le climat est beaucoup plus salubre que celui d'Angleterre.

G. G. Harley, du district de Braddon Hills, est arrivé en avril 1880 ; a 1,280 acres ; a sombré 30 acres la première année ; a ensemencé 3 acres en blé et 27 en avoine. Le blé n'a pas réussi, ayant été semé trop tard. Il est d'avis qu'il vaut mieux ne pas ensemencer la terre de première façon, qu'elle ne rend tout au plus qu'une demi-récolte et que cela empêche le gazon de pourrir et nuit à la récolte suivante. Le froment rend en moyenne 25 boisseaux à l'acre, l'avoine 40 boisseaux, les pommes de terre 300 boisseaux. L'année prochaine il aura 60 acres ensemencés, c'est-à-dire 20 acres en blé et 40 en avoine. Il a une paire de chevaux et deux paires de bœufs. Il aurait fait plus d'ouvrage, mais un incendie a accidentellement détruit son étable avec un cheval et un bœuf qui s'y trouvaient. Lorsqu'il est venu il n'y avait pas d'habitations dans un rayon de 40 milles, et aujourd'hui il n'y a pas une seule section qui ne soit occupée. La perspective est très belle et il est en conséquence enchanté du pays. Il y a abondance de bois de chauffage et de bois de construction, consistant en tremble, peuplier et chêne. Il n'y a pas de doute que les arbres croîtraient s'ils étaient plantés et avaient les soins nécessaires. Si le bois n'est pas plus abondant ce n'est pas qu'il ne saurait croître, mais parce qu'il est détruit par les feux de prairie. Il a cultivé cinq ans dans la Nouvelle-Ecosse, et considère qu'il n'y a pas de comparaison avec les avantages du fermier de la Nouvelle-Ecosse et ceux du colon du Manitoba. Le temps des semences est plus court ici, mais la croissance est plus rapide. Il préfère l'hiver du Manitoba à celui de la Nouvelle-Ecosse. Il croit qu'il n'est pas judicieux pour un colon de commencer avec moins de $500. Les collines onduleuses, dont les sommets sont d'un sol très mince, sont en général plus propres à la culture de l'avoine et des racines légumineuses, mais les terres de la plaine ne peuvent être épuisées, tant le terrain en est riche ; le sous-sol, qui est profond, est d'argile. Lorsque ce sol est pulvérisé comme il le faut il peut produire plus que le sol le mieux cultivé et le plus fertilisé de la Nouvelle-Ecosse.

Rév. Geo. Roddick, Brandon-Mills, est venu en mai 1879 ; il n'y avait pas alors de colons dans un rayon de 20 milles ; aujourd'hui il y a des établissements jusqu'à 50 milles à l'ouest. Il a 960 acres pour lui et ses deux fils. Il a commencé avec une paire de chevaux et une paire de bœufs, mais il recommanderait aux arrivants de commencer avec des bœufs. Les chevaux ont besoin d'avoine, mais les bœufs sont contents du foin même dans la saison des travaux. La première année il n'a pas eu d'autre récolte que celle du foin. En 1880, il a récolté 600 boisseaux de grain : 200 boisseaux de froment et 400 d'avoine, ou en moyenne 28 boisseaux de froment par acre et 40 boisseaux d'avoine. Il a coupé 50 tonneaux de foin. En 1881, sa récolte a été d'environ 2,000 boisseaux de grain sur 60 acres, savoir : 40 acres en froment qui ont rendu une moyenne d'environ 25 boisseaux, et 20 acres en avoine qui ont donné de 50 à 60 boisseaux à l'acre. Ses pommes de terre ont rendu 300 boisseaux à l'acre. Il a coupé 50 tonneaux de foin. Jusqu'à présent il a vendu son grain aux arrivants sous forme de farine, de semence, etc. Il préfère ce climat à celui de la Nouvelle-Ecosse, où il est né et où il a vécu jusqu'à ce qu'il immigrât ici. Le climat est plus salubre parce qu'il est moins changeant, tant en été qu'en hiver. Bien que d'un froid

rigoureux, les hivers sont agréables, et il est rare qu'un homme ne puisse travailler dehors pendant cette saison. Les étés sont très agréables et la température uniforme. Les pluies sont fréquentes en juin, ce qui rend beaucoup plus aisé de sombrer la terre. La facilité avec laquelle s'obtiennent les récoltes est tout à fait remarquable. Pendant le temps des moissons, les tempêtes sont rares. Cette année, il a sombré assez de terre pour ensemencer l'année prochaine 125 acres, qui lui donneront, il espère, une moisson de 4,000 boisseaux de grain; ce qui ferait l'énorme rendement de 6,600 boisseaux de grain en 3½ ans. Un pareil progrès ne saurait se faire dans un autre pays. En général, la terre est toute bonne; le sol le plus léger ici serait considéré comme de première classe dans les provinces de l'est. Avec peu de capital un fermier peut se tirer d'affaire plus vite qu'en aucune partie du continent, surtout où il aurait à bûcher et abattre la forêt, puis labourer huit ans ou plus parmi les souches, Le colon qui ferait une spécialité de la laiterie au Manitoba réussirait bien. En général l'eau est excellente. Le bois de service d'épinette lui coûte $25 le mille, et il lui faut le transporter 30 milles. Le bois de pin, blanchi et assemblé, lui coûte $50 le mille.

William Wagner, district d'Ossowo, a 1,000 acres; est arrivé dans l'automne de 1871. A 50 acres ensemencés cette année, savoir, 25 en blé et 25 en avoine. Consacre son temps à l'élève des animaux. Les bestiaux s'entretiennent tout à fait bien avec le foin de la prairie. A ses vaches il donne du foin coupé mêlé de son. Aux jeunes animaux il donne du foin coupé, du son et de la graine de lin bouillie. Le lait contient 25 pour cent plus de crême que celui des vaches de l'Ontario ou des Etats de l'Est. Mes vaches donnent de 10 à 12 pintes de lait deux fois par jour. Les arbres croîtraient bien si les jeunes plantes n'étaient d'année en année détruites par les feux de prairie. En hiver comme en été la température n'est pas changeante, et le climat est en conséquence préférable à celui de l'est. Presque partout dans le Nord-Ouest le sol est inépuisable. Les récoltes sont invariablement bonnes. Y compris la vie, les frais de culture sont environ de $6.50 à $7.00 l'acre. Supposons que la récolte du blé ne donne qu'une moyenne de 20 boisseaux à l'acre et que le prix du blé soit de 70c. le boisseau, le rendement sera de $14 l'acre, ce qui donne un profit net de $7.00. L'immigrant ne devrait pas arriver avec moins de $400 ou $500. Le meilleur temps pour venir est le mois mai ou le mois de juin.

No 42.

TERRES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

RÈGLEMENTS CONCERNANT LES TERRES FÉDÉRALES.

Les règlements qui suivent concernant la vente et la colonisation des terres fédérales dans la province du Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, seront, à dater du 1er janvier 1882, substitués aux règlements maintenant en vigueur portant la date du 25 mai dernier.

1. Les terres arpentées dans le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest seront classées comme suit pour les fins des présents règlements :

Classe A.—Terres situées dans un rayon de vingt-quatre milles de l'un ou de l'autre côté de la ligne principale du chemin de fer Canadien du Pacifique ou de ses embranchements.

Classe B.—Terres situées dans un rayon de douze milles de l'un ou l'autre côté de tout chemin de fer projeté (autre que le chemin de fer Canadien du Pacifique) approuvé par un arrêté du conseil publié dans la *Gazette du Canada.*

Classe C.—Terres situées au sud de la voie principale du chemin de fer Canadien du Pacifique et non comprises dans les classes A ou B.

Classe D.—Toutes autres terres que celles comprises dans les classes A, B et C.

2. Les sections de nombre pair dans toutes les classes précédentes seront réservées exclusivement pour les établissements (*homesteads*) et les préemptions.

a. Excepté dans la classe D, où elles pourront être affectées par des conventions de colonisation, tel que ci-après pourvu.

b. Excepté aux endroits où il sera nécessaire de fournir à même ces sections des lots à bois aux colons.

c. Excepté dans le cas où le ministre de l'intérieur, sous l'autorité des actes concernant les terres fédérales, jugerait nécessaire de réserver certaines terres et de les vendre aux enchères, ou en disposer autrement suivant les instructions du gouverneur en conseil.

3. Les sections de nombre impair dans la classe A sont réservées pour la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

4. Les sections de nombre impair dans les classes B et C seront offertes en vente au prix de $2.50 l'acre, payable lors de la vente.

a. Excepté dans les cas où il en aura été ou en sera autrement disposé par le gouverneur en conseil.

5. Les sections de nombre impair dans la classe D seront offertes en vente au prix de $2.00 l'acre, payable lors de la vente.

a. Excepté dans les cas où il en aura été ou en sera autrement disposé par le gouverneur en conseil.

b. Excepté les terres affectées par les conventions de colonisation, tel que ci-après prévu.

6. Les personnes qui, après l'arpentage, mais avant la promulgation de l'arrêté du conseil du 9 octobre 1879, excluant les sections de nombre impair de l'inscription comme établissement (*homestead*), ont pris possession de certaines terres dans les sections de nombre impair, en y résidant et en les cultivant, obtiendront la permission, si elles continuent de les occuper, d'en faire une inscription comme établissement (*homestead*) et comme préemption, comme si ces sections étaient de nombre pair.

PRÉEMPTIONS.

7. Les prix pour les lots de préemption seront comme suit :—

Pour les terres dans les classes A, B et C, $2.50 l'acre.

Pour les terres dans la classe D, $2.00 l'acre.

Le paiement sera fait en un seul versement à l'expiration des trois années qui suivront la date de l'inscription ou aussitôt que le colon pourra, sous l'autorité des actes concernant les terres fédérales, obtenir des lettres patentes pour l'établissement (*homestead*) auquel appartient cette préemption.

COLONISATION.

Plan numéro Un.

8. Des conventions pourront être faites avec un particulier ou une compagnie (ci-après appelés la personne) pour la colonisation des lisières de terre aux conditions suivantes:—

a. La personne devra convaincre le gouvernement de sa bonne foi et de sa capacité de remplir les conditions contenues dans ces règlements.

b. La lisière de terre concédée à une personne sera dans la classe D.

9. Les sections de nombre impair comprises dans la lisière pourront être vendues à la personne moyennant $2.00 l'acre, payable un cinquième comptant lors de la signature du contrat, et la balance en quatre versements égaux, à dater de cette époque. La personne paiera aussi au gouvernement cinq centins par acre pour l'arpentage de la terre achetée par elle, et cette somme sera payable en quatre versements annuels égaux aux mêmes dates que les versements sur le prix d'achat. Un intérêt de six pour cent par année sera exigé sur tous les versements dont l'échéance est passée.

a. La personne devra coloniser sa lisière de terre dans les cinq ans qui suivront la date du contrat.

b. Cette colonisation consistera à établir deux colons sur les établissements (*homesteads*) sur chaque section de nombre pair, et aussi deux colons sur chaque section de nombre impair.

c. La personne pourra être garantie des avances faites aux colons sur les établissements (*homesteads*) suivant la 10e section de l'Acte 44 Vict., chap. 16—(L'acte passé en 1881 pour amender les actes concernant les terres fédérales.)

d. Les établissements (*homesteads*) de 160 acres seront la propriété du colon, et ce dernier aura le droit d'acheter le lot de préemption appartenant à son établissement (*homestead*) moyennant $2.00 l'acre payables en une seule somme à l'expiration des trois années qui suivront la date de l'inscription, ou plus tôt, suivant que le dit colon pourra, en conformité des actes concernant les terres fédérales, obtenir des lettres patentes pour son établissement (*homestead*).

e. Lorsque le colon sur un établissement (*homestead*) ne prendra pas le lot de préemption auquel il a droit, il sera loisible à la personne, dans les trois mois qui suivront la perte de son droit par le colon, d'acheter ce lot au prix de $2.00 l'acre, payable comptant lors de l'achat.

10. En considération de la colonisation opérée sur sa lisière de terre de la manière indiquée dans le paragraphe *b* de l'article précédent, il sera accordé à la personne une remise de la moitié du prix d'achat original des sections de nombre impair dans sa lisière.

a. Durant chacune des cinq années que durera le contrat, il sera fait une énumération des colons placés par la personne sur sa lisière, en conformité du paragraphe *b* de l'article 9 de ces règlements, et pour chaque colon ainsi établi de bonne foi, une remise de cent vingt piastres sera mise au crédit de la personne; mais le total de ces sommes ainsi mises au crédit de la personne ne devra pas excéder celle de cent vingt piastres pour chaque colon établi sur la dite lisière de terre, en conformité du paragraphe ci-dessus mentionné, lors de la dernière énumération.

b. A l'expiration des cinq années il sera fait une énumération des colons établis de bonne foi sur la lisière de terre, et s'il est constaté que ces derniers sont aussi nombreux et établis de la façon stipulée dans le paragraphe *b* de l'article 9 de ces règlements, une remise nouvelle et finale de quarante piastres par colon sera mise au crédit de la personne, laquelle somme, une fois ajoutée à celles précédemment créditées, s'élèvera à la moitié du prix d'achat des sections de nombre impair et réduira le prix de ces dernières à une piastre l'acre. Mais s'il est constaté que le nombre total des colons exigé par ces règlements n'habite pas sur la lisière de terre, ou s'ils ne sont pas placés conformément au paragraphe *b* de l'article 9 de ces règlements, alors, pour

chaque colon de moins que le nombre exigé ou établi autrement qu'en conformité avec le paragraphe précité, la personne perdra cent soixante-six piastres de la remise.

c. Si en aucun temps durant l'existence du contrat la personne manque de remplir l'une des conditions de ce dernier, il sera loisible au Gouverneur en conseil d'annuler la vente du terrain acheté, et de traiter la personne comme il le jugera opportun suivant les circonstances.

d. Pour avoir droit à la remise, la personne devra fournir au ministre de l'intérieur une preuve satisfaisante que la lisière de terre a été colonisée suivant les exigences du paragraphe *b* de l'article 9 de ces règlements.

Plan numéro Deux.

11. En vue d'encourager la colonisation par les capitalistes qui désireraient cultiver de plus grandes fermes que celles qui peuvent être achetées aux endroits où les règlements exigent que chaque section compte deux colons (mais sans diminuer le nombre des colons exigé dans chaque township), des conventions peuvent être faites avec une compagnie ou un particulier (ci-après désignés sous le nom de la personne), pour la colonisation de lisières de terrain aux conditions suivantes :

a. La personne devra convaincre le gouvernement de sa bonne foi et de sa capacité de remplir les conditions contenues dans ces règlements.

b. La lisière de terre concédée à une personne sera dans la classe D.

c. Tout le terrain compris dans cette lisière peut être vendu à la personne moyennant deux piastres l'acre, payables comptant, lors de la signature du contrat. La personne paiera en même temps au gouvernement cinq centins par acre pour l'arpentage de la terre qu'elle achètera.

d. La personne devra, dans les cinq ans qui suivront le contrat, coloniser le township ou les townships compris dans sa lisière de terre.

e. Cette colonisation consistera à placer cent vingt-huit colons de bonne foi dans chaque township.

12. En considération de la colonisation faite sur la lisière de terre de la manière expliquée dans le paragraphe *e* de l'article qui précède immédiatement, la personne obtiendra une remise de la moitié du prix d'achat primitif.

a. Durant chacune des cinq années que durera le contrat, il sera fait une énumération des colons établis par la personne sur sa lisière de terre, conformément au paragraphe *e* de ces règlements, et pour chaque colon de bonne foi ainsi trouvé sur la dite lisière de terre il sera fait une remise de cent vingt piastres ; mais le total des sommes ainsi remises ne devra en aucun temps excéder cent vingt piastres pour chaque colon de bonne foi établi sur la lisière de terre, conformément au paragraphe ci-dessus cité, lors de la dernière énumération.

b. A l'expiration des cinq années, il sera fait une énumération des colons de bonne foi établis par la personne sur sa lisière de terre, et s'il est constaté qu'ils sont aussi nombreux et établis de la manière stipulée dans le paragraphe *e* du 11e article de ces règlements, il sera fait une nouvelle et dernière remise de quarante piastres par colon, laquelle somme une fois ajoutée à celles précédemment remises à la personne s'élèvera à la moitié du prix d'achat de la lisière de terre et réduira ce dernier à une piastre par acre. Mais s'il est constaté que le nombre exigé de colons par ces règlements n'habite pas sur la lisière de terre ou qu'ils n'ont pas été établis suivant les dispositions du paragraphe ci-dessus cité, alors pour chaque colon de moins que le nombre voulu ou établi autrement que le paragraphe ci-dessus mentionnée l'exige, la personne perdra le droit à une remise de cent soixante piastres.

c. Pour avoir droit à la remise la personne devra convaincre le ministre de l'intérieur que la lisière de terre a été colonisée suivant les prescriptions du paragraphe *e* de l'article 11 de ces règlements.

AVIS OFFICIEL.

13. Le gouvernement devra donner avis dans la *Gazette du Canada* de toutes les

conventions conclues pour la colonisation des lisières de terre sous l'opération des plans qui précèdent, afin que le public puisse respecter les droits des acheteurs.

BOIS POUR LES COLONS.

14. Le ministre de l'intérieur peut faire réserver n'importe quelle section boisée de nombre pair ou impair pour fournir du bois aux colons des établissements (*homesteads*) ; et tout colon pourra, lorsque l'occasion s'en présentera, acheter un lot à bois n'excédant pas 20 acres, pour le prix de $5.00 comptant l'acre.

15. Il sera loisible au ministre de l'intérieur, en vertu des actes concernant les terres fédérales, d'accorder des licences pour couper du bois sur les terres dans les townships arpentés. Les terres sur lesquelles on aura permis de couper du bois sont par les présents règlements exemptes de l'inscription et de la vente comme établissements (*homesteads*) et préemption.

TERRES A PATURAGE.

16. Sous l'autorité de l'acte 44 Victoria, chap. 16, on pourra affermer des lisières de terre à pâturages aux conditions suivantes :

a. Les baux seront pour un terme n'excédant pas vingt et un ans, et aucun d'eux ne devra comprendre plus de 100,000 acres.

b. Dans un territoire arpenté, la terre comprise dans un bail sera désignée par townships et sections. Dans un territoire non-arpenté, la personne à qui on aura promis un bail devra, avant la signature du bail, faire arpenter la lisière de terre à ses propres frais par un arpenteur fédéral sous la direction de l'arpenteur général ; et les plan et notes de cet arpentage seront déposés aux archives du département de l'intérieur.

c. Le locataire devra payer une rente annuelle de $10 pour chaque mille acres compris dans son bail et devra, dans les trois ans qui suivront la date du bail, placer sur la lisière de terre une tête de bétail pour chaque dix acres de terre compris dans le bail, et devra durant ce temps maintenir sur cette lisière de terre un troupeau, suivant la même proportion.

d. Après avoir placé le nombre prescrit de bestiaux sur la lisière de terre louée, le locataire pourra acheter des terres dans la région comprise dans le bail pour y établir une maison de ferme et un coral, moyennant le prix de $2 par acre payable comptant.

e. Le bail pourra être résilié si le locataire manque de se conformer aux conditions stipulées.

17. Si deux personnes ou plus sollicitent chacune un bail pour les mêmes terres à pâturages, des soumissions seront demandées, et le bail sera accordé à la personne offrant la plus haute prime en sus de la rente. Cette prime sera payable avant la signature du bail.

DISPOSITIONS GÉNERALES.

18. Les paiements pour les terres pourront être faits en numéraire, en *scrip* ou certificats de prime militaire ou de police.

16. Les présents règlements ne s'appliqueront pas aux terres qui ont quelque valeur comme emplacements de ville, ni aux terrains houillers ou autres terrains miniers, ni aux carrières de marbre ou de pierre, ni aux terres sur lesquelles se trouveront des pouvoirs d'eau · ils n'affecteront pas, dans chaque township, les sections 11 et 29, qui sont des terres réservées pour les écoles publiques, ni les sections 8 et 26, qui sont des terres appartenant de la compagnie de la Baie d'Hudson

Par ordre,

LINDSAY RUSSELL,
Arpenteur général.

DEPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 23 décembre 1881.

No 43.

RÈGLEMENTS CONCERNANT LES TERRES DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

Ci-suivent les conditions de vente ordinaires :—

1. Tous bâtiments, constructions ou travaux faits sur le terrain acheté devront y rester jusqu'à parfait paiement.

2. Toutes taxes ou cotisations légalement imposées sur le terrain ou les constructions et travaux qui y seront faits devront être payées par l'acheteur.

3. La compagnie ne donne pas au prix ci-dessus les terres minières, houillères ou boisées, les carrières de pierre, d'ardoise ou de marbre, les terres où se trouvent des cours d'eau propres à l'exploitation mécanique, et les terrains réservés pour des emplacements de villes ou pour les besoins du chemin de fer ; et, pour ce qui est des terres où il se trouve du bois et qui ne sont pas réservées par les présentes, l'acheteur n'aura que le privilège de couper assez de bois pour son chauffage, ses clôtures, et les bâtiments et constructions qu'il érigera sur sa terre, jusqu'à ce qu'il ait reçu de celui-ci un titre parfait.

4. Les terrains miniers et houillers, les carrières, et les terres sur lesquelles se trouvent des cours d'eau propres à l'exploitation mécanique, seront cédés à des conditions libérales à ceux qui justifieront de leur intention de les utiliser.

5. L'acheteur devra, dans le cours de quatre ans à compter de la date du contrat d'achat, mettre en culture et ensemencer la moitié de l'étendue de sa terre et faire des récoltes, excepté lorsque, pour quelque raison spéciale y faisant obstacle, il sera spécialement stipulé autrement dans le contrat. L'exploitation des vaches, de même que l'exploitation mixte de la culture et des vaches dans une certaine mesure stipulée, seront acceptées comme l'équivalent de la culture, et donneront au colon droit à la réduction du prix de vente.

6. Il sera alloué $1.25 (5s. sterling) par acre pour toute étendue de terre ainsi cultivée pendant quatre ans.

7. Il sera dans tous les cas réservé une largeur de 100 pieds pour passage ou autres besoins du chemin de fer.

7. Si l'acheteur d'une section, ou d'une fraction de section, est un colon établi sur le terrain acheté ou sur une section voisine, et manque de remplir complètement les conditions de ce contrat relatives à la culture et aux maisons dans les limites de la période spécifiée, la compagnie se réserve le droit, à sa discrétion, de réduire la quantité de terre portée dans son contrat d'achat, de sorte qu'il n'aura pas le droit de demander la cession de plus du double de la quantité qu'il aura ainsi cultivée et sur laquelle il aura fait moisson ; et la quantité dont il pourra ainsi demander la cession ne devra pas être de plus de la moitié de la quantité mentionnée dans son contrat, et, si elle n'est pas de plus de 160 acres, devra être prise dans le quart de section où la plus grande partie de l'exploitation a été faite, et, si cette quantité excède 160 acres, l'excédant sera pris sur un quart de section voisin ; quant à la partie du terrain que la compagnie jugera à propos de ne pas céder à l'acheteur, celui-ci n'y aura aucun droit, et la compagnie ne la lui cèdera pas ; et dès lors le prix sera déterminé comme si le contrat de vente avait été originairement fait pour l'étendue de terre réellement cédée à l'acheteur.

L'objet de la stipulation ci-dessus est d'empêcher que les terres de la compagnie ne tombent entre les mains de spéculateurs au désavantage des colons. Quant aux colons, la compagnie veut avoir pour eux tous les égards et leur donner toutes les facilités possibles.

9. Il sera fait des contrats spéciaux pour les étendues de plus d'une section, achetées pour être colonisées ou pour servir à l'élevage des bestiaux.

10. La compagnie donnera aux colons pour leurs familles et leurs effets, l'avantage d'un tarif libéral sur son chemin de fer.

11. Les bons de la compagnie seront reçus à 10 pour cent de prime avec intérêts, en paiement des terres, ce qui en réduira encore le prix pour l'acheteur.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau de la compagnie, Bartholomew Place, Londres, Angleterre; à John McTavish, commissaire des terres, à Winnipeg, Manitoba; ou au secrétaire de la compagnie, à Montréal, Canada.

GEORGE STEPHEN,
Président.

CHARLES DRINKWATER,
Secrétaire.

No 44.

Ci-suit un tableau du mouvement des passagers sur les steamers de la compagnie de paquebots Internationale, naviguant entre Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, et les ports de Boston et de Portland, Etats-Unis, pour la période de juin à décembre 1881, fourni par M. S. Gardner, agent d'immigration à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick.

Période.	Mouvement d'entrée.	Mouvement de sortie.
1881.		
Juin	772	1,450
Juillet	370	1,064
Août	2,045	2,862
Septembre	2,847	1,960
October	1,210	1,475
Novembre	548	880
Decembre	257	718
Total	8,049	10,409
Excédant du mouvement d'entrée pendant les sept mois	....	2,360

M. Gardner fournit le tableau suivant du mouvement des voyageurs sur le chemin de fer *St. John and Main.*

Période.	Allant à l'est	Allant à l'ouest.
1881.		
Mai	543	955
Juin	709	762
Juillet	956	808
Total	2,208	2,525
Excédant du mouvement vers l'ouest en trois mois	....	317

No. 45.

RAPPORT SUR L'EMIGRATION ALLEMANDE.

(Dr Otto Hahn.)

Reutlingen, Allemagne, septembre 1881.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous faire tenir un rapport sur l'émigration au Canada. A l'appui des propositions que je prends la liberté de faire, je dois d'abord faire quelques observations sur l'émigration allemande en général.

J'ai souvent exprimé l'opinion que les plus chaleureux éloges qui peuvent se faire du Canada ne sauraient être suffisants pour faire passer des Etats-Unis à votre pays la masse de l'émigration allemande.

Il y a deux considérations qui influencent aujourd'hui l'émigration. La nécessité sociale de l'émigration crée le désir général de partir. Le point de destination, cependant, dépend presque toujours de l'attrait offert par quelque parent ou ami demeurant dans un nouveau pays. Sur 100 émigrants, 99 préféreront aller dans endroit où ils ont déjà un parent ou un ami. Contre cette impulsion du cœur, les arguments de la raison ne font rien. Celui qui dirait à ces gens qu'ils ont tort ne serait pas écouté.

Ce n'est qu'en tenant compte de cette impulsion que l'on peut attirer l'émigration, et pour y arriver un pays doit créer des foyers d'attraction, tout en employant également les autres moyens ordinaires. Le Canada possède des terres inoccupées qu'il peut offrir gratis, tandis que les Etats-Unis n'en ont plus autant. Le pays a là ce qu'il faut pour établir à son profit ces conditions d'attraction que je viens de mentionner. En d'autres termes, le Canada ayant à sa disposition de larges étendues de terre, peut au moyen de la colonsiation créer ce qui aux Etats-Unis existe déjà, et nuit à l'émigration au Canada.

Je sais que le gouvernement a toujours regardé avec peu de faveur ce mode de diriger l'émigration. Il est mieux, m'a-t-on dit, que les nationalités se mêlent. J'admets que cela peut être pour l'immigrant. Il peut être aussi de l'intérêt du gouvernement qu'il en soit ainsi. Mais d'un autre côté, s'il ne tient pas compte de ce fait psychologique (dût même l'intérêt de l'immigrant en souffrir un peu), s'il ne crée pas des centres d'attraction, il ne verra pas alors se verser chez lui les flots de l'immigration, le courant continuera à se porter vers New-York, pour delà se répandre sur le territoire des Etats-Unis ; il lui faudra abandonner l'idée d'attirer des masses, et se contenter d'une immigration peu nombreuse.

J'ai déjà réussi à envoyer un nombre considérable d'émigrants aux districts déjà peuplés du Canada, et il n'y a pas de doute que l'attraction se fait déjà sentir et que le courant continuera et grossira dans une certaine mesure.

Il faut du reste remarquer que par là le Canada n'a gagné guères plus qu'à se faire connaître, ce qui peut être considéré comme de nature à amener l'immigration aux endroits vierges, au Manitoba, où le gouvernement veut l'attirer. Mais c'est là un moyen détourné d'arriver au but, et par conséquent insuffisant. Le gouvernement ne peut non plus avoir aucun intérêt à augmenter la population des districts déjà peuplés.

Le but principal du gouvernement est, si je ne me trompe, de coloniser ses vastes étendues de terre dans le Nord-Ouest, et le plus court de même que le seul moyen d'y arriver est de reconnaître le fait psychologique dont j'ai parlé plus haut, de l'accepter, et de créer des centres de colonisation dans ce vaste territoire. Cela fait, le développement peut en être laissé à lui-même.

Ces colonies pourraient se créer si le gouvernement ou les compagnies de chemin de fer, voulaient au prix de sacrifices relativement peu considérables, établir des

gens d'une même nationalité dans certains districts. Cent colons pourraient suffire comme point de départ.

Pour cela il n'est pas suffisant de simplement offrir le sol à titre gratuit. Tout le monde sait que le coût du défrichement d'une terre égale le prix à payer pour une terre déjà cultivée, et le colon peut se procurer cette somme en travaillant pour d'autres soit aux Etats-Unis soit au Canada.

Pour attirer des gens et du capital il faut offrir davantage. Il faut des établissements déjà en activité. Pour cela, il faut offrir à des pionniers des avantages suffisants pour les engager à ne pas suivre leurs amis et leurs parents.

Je suis loin d'être d'avis qu'il faille établir les gens sur des fermes déjà faites; ce serait aller trop loin. Mais on peut faire autre chose. On sait que c'est une tâche des plus difficiles, et même impossible pour un colon de peu de moyens qui demeure en Europe, que de choisir l'endroit où il va s'établir; lorsqu'il a fait le voyage, cela lui reste encore à déterminer, par des recherches qu'il lui faut faire sans aucune connaissance du pays, de la langue et des choses en général.

Or, quand il est impossible de se rendre compte des choses en Europe ou en arrivant au-delà de l'Atlantique, et lorsque l'émigrant ne rencontre personne en qui il ait confiance pour lui donner un avis consciencieux et sûr, et en rapport avec les circonstances particulières dans lesquelles il se trouve, la plupart prennent alors le parti qui se présente à eux, de suivre les conseils de leurs amis et de leurs parents aux Etats-Unis. Ils épargnent par là la peine et le temps de trouver pour eux-mêmes un lieu de leur propre choix.

Ce serait d'une sage politique que d'établir des colonies et d'offrir au colon un choix tout fait. L'émigré sait qu'on lui épargnera la peine des recherches; il a confiance que le gouvernement lui attribuera un endroit propice. Il sait que même si le terrain qu'on lui donne ne lui coûte rien, ce terrain peut ne lui être d'aucun avantage; dans le meilleur des pays, l'émigré peut dépenser pendant des années en pure perte son temps et ses peines et n'atteindre qu'à la misère, s'il a mal choisi son terrain. Le capital qu'il aura apporté, de même que son labeur, seront dépensés, et l'Etat n'aura rien gagné; au contraire il sera à charge à l'Etat et à sa conscience. En outre, même s'il est tombé dans la misère par sa faute, cet individu détournera publiquement les gens d'aller coloniser cet endroit. Il suffit de quelques malheureux colons malheureux retournés dans leur patrie, pour arrêter ou du moins considérablement diminuer l'émigration vers ces endroits, et tous les frais faits en attendant par le gouvernement pour obtenir des immigrants sont perdus, parce que le succès est maintes et maintes fois mis en danger par ce contrepoids. Ces individus n'ont aucune peine à démolir l'édifice élevé à grands frais et peines.

Voici ce que je désire proposer au sujet de ces noyaux de colonisation.

Il va sans dire que les établissements doivent être de facile accès; le gouvernement reconnaît l'obligation d'établir des moyens de communication par terre. Mais cela même n'est pas suffisant pour commencer. Les plateaux de la balance seraient encore à peu près en équilibre. Tout le monde sait que les Etats-Unis offrent un certain nombre d'excellents endroits d'établissement qui avec un peu de capital sont accessibles sans trop grandes recherches et possèdent ces éléments du succès sans qu'il soit nécessaire d'en faire un long essai. Afin de faire pencher la balance, le gouvernement ou la compagnie de chemin de fer aura à donner à l'origine des avantages qui ne sont pas offerts aux Etats-Unis. Ces avantages peuvent être sous forme de billets de passage gratuits depuis la mère-patrie ou au moins à travers le pays, ou bien de préparatifs faits pour les pioniers par la construction de leurs demeures, ou de la vente à crédit de ces demeures, ou bien encore d'un certaine aide pour les construire. Il pourrait y avoir une certaine gradation à observer. Aux 100 ou 500 premiers colons, certains avantages pourraient être accordés; une fois ces colons arrivés, ces avantages pourraient être réduits, et finalement la colonisation pourra être laissée à elle-même. Je recommanderais que, pour commencer, on accorda le passage gratuit d'un certain nombre de colons, disons 20 familles, et qu'à un nombre un peu plus considérable, disons 50 familles, on faciliterait l'ouvrage le plus difficile, savoir la construction de leurs maisons, de façon à ce qu'ils pussent se mettre aussitôt au défri-

chement. On pourrait avancer au colon le prix de leurs maisons pour cinq ans sans intérêts.

Aux colons venant plus tard je proposerais qu'on donna passage gratuit à travers le pays jusqu'à nouvel ordre. Dans ceci la compagnie du chemin de fer devrait fournir sa part.

Ces gratifications pourraient cesser aussitôt que le courant serait devenu assez fort pour faire croire à sa permanence; pas avant cependant qu'un nombre considérable de colons aient acquis une suffisante certitude du succès pour assurer leur permanence dans le pays. Un tel établissement attirerait en masse les compatriotes des pionniers. On peut compter que chaque colon en attirerait deux autres et ainsi de suite.

Deux ou trois autres pourraient ainsi être créés. Or, il s'en suivra naturellement, que la seconde génération au moins, ayant appris les coutumes et la langue du pays, de même que ses avantages, se dispersera et créera de nouvelles colonies sans que le gouvernement aît à venir à leur secours. Si les éléments naturels du succès existent réellement dans le pays, tout ce qu'il y aura d'important c'est un choix prudent et soigné des colons à envoyer au dépens du gouvernement. Meilleurs et plus énergiques seront ceux-ci, plus vite le nouvel établissement croîtra; le gouvernement n'en sera que plus sûr d'en attirer d'autres et de voir bientôt devenir inutile de dépenser davantage dans cette direction.

Je n'ai aucun doute que de cette façon le Manitoba aurait en cinq ans des établissements qui attireraient environ le tiers ou le quart de l'émigration allemande.

Le capital engagé dans les chemins de fer ne peut rapporter d'intérêts avant qu'il ne se fasse un mouvement sur les lignes, avant qu'elles ne transportent les personnes et les produits des pays qu'elles traversent; ce qui ne saurait être d'ici à ce que les établlissements se soient multipliés dans une certaine mesure.

Je suis convaincu que le Canada ne saurait avoir de meilleurs colons que les Allemands. La province de l'Ontario en est la preuve. Elle doit une partie de sa prospérité à la colonisation allemande.

En allant au Canada, l'Allemand gagne une plus grande somme de liberté politique en même temps qu'une terre gratuite. Il aime son sol et est excellent administrateur. Le nombre qu'atteint sa famille, est une garantie qu'il restera attaché à son nouveau foyer. Il apporte une certaine somme d'éducation et de connaissances, sans être ambitieux d'arriver aux premiers rangs. Surtout, il sait que le travail est la seule source de prospérité, et voilà pourquoi il n'entre jamais avec passion dans les luttes de partis. Et enfin, son éducation donne une certaine garantie qu'il sera capable de défendre son sol si sa nouvelle patrie l'y convie.

Après avoir ainsi montré les avantages de l'immigration en général, et ceux de l'immigration allemande en particulier, et avoir pris la liberté de suggérer des moyens de l'attirer, j'ai l'honneur d'ajouter qu'il ne faudrait pas en remettre l'application trop tard. Il s'est accumulé en Allemagne un surcroît de population depuis plusieurs années, pendant que les temps étaient prospères en Allemagne et durs aux Etats-Unis. Quand ce surplus se sera écoulé, l'émigration continuera à la vérité mais en une beaucoup plus faible mesure, et il sera plus difficile d'en tourner le courant vers le Canada.

Il est nécessaire de se hâter tandis que les émigrants sont en nombre, afin que les centres soient créés et de façon que le courant une fois établi continue lorsque l'émigration ne sera plus aussi forte. Plus tard, si on laisse passer cette occasion, il sera plus difficile de commencer et les auspices beaucoup moins favorables.

En terminant je dirai que toutes les semaines, j'ai occasion d'envoyer quelqu'un au Canada. Tous ont à passer *viâ* les ports allemands et New-York, vu que les steamers anglais (Allan) n'ont pas encore jugé à propos d'établir une agence ici. S'il était possible d'avoir un steamer qui au moins une fois par mois partirait d'Hambourg ou de Brême en destination directe du Canada, ce serait un grand pas de fait. Je veux bien pour le présent voir à ce que la ligne Allan soit représentée ici; il n'y a pas d'autres formalités que celles exigées par la loi pour le transport des émigrants; c'est-à-dire un dépôt de £1,000 environ en garantie des responsabilités encourues.

Il est très nécessaire de faire connaître les avantages qu'offre le Canada à la colonisation. Il est vrai que j'attends un rapport favorable de la part des délégués qui sont actuellement en visite au Canada, mais quelques articles de journaux ne seront pas suffisants pour le faire connaître. Pour cela il faudra systématiquement et continuellement se servir de la presse d'ici à quelque temps.

Je suis convaincu que le Canada est l'endroit le plus propre à la colonisation allemande. S'il n'offrent pas tous les avantages que possèdent les Etats-Unis, il offre plus au colon allemand sous certains rapports. L'Allemand s'accoutumera et se liera plus promptement avec la population du Canada qu'avec celle des Etats-Unis. La forme du gouvernement lui convient mieux que la forme purement républicaine, et au Canada les us et coutumes qu'il partage ont été mieux conservés qu'aux Etats-Unis, où certains éléments se sont développés d'une façon qui ne lui convient pas.

En terminant, je puis dire que le Canada, grâce aux rapports que j'ai depuis un certain nombre d'années avec ce pays, est devenu pour ainsi dire une seconde patrie pour moi, de sorte que je m'y trouve autant attaché qu'à ce pays, et que je ferai tous mes efforts pour l'émigration,—dans laquelle seule je vois la solution radicale du problème social—et pour l'émigration au Canada en particulier, pourvu que le gouvernement me donne les moyens de mettre à exécution les propositions que je vous fais.

J'espère que je vivrai assez vieux pour voir la population allemande atteindre dans les nouvelles provinces la même proportion numérique qu'elle a atteinte dans l'Ontario. La chose est au moins possible.

Très respectueusement à vous,

OTTO HAHN.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture, Ottawa.

CRIMINAL STATISTICS.

1880.

STATISTIQUES CRIMINELLES.

APPENDIX

TO THE

REPORT

OF THE

MINISTER OF AGRICULTURE

FOR THE

DOMINION OF CANADA

FOR THE CALENDAR YEAR,

1881.

CRIMINAL STATISTICS

FOR THE YEAR 1880.

Printed by Order of Parliament.



OTTAWA:
PRINTED BY MACLEAN, ROGER & Co., WELLINGTON STREET.
1882.

SUPPLEMENT

AU

RAPPORT

DU

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

DU

CANADA.

POUR L'ANNÉE DE CALENDRIER

1881.

STATISTIQUES CRIMINELLES

POUR L'ANNÉE 1880.

Imprimé par ordre du Parlement



OTTAWA
IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE, RUE WELLINGTON.
1882.

CRIMINAL STATISTICS

OF CANADA

FOR THE YEAR ENDED 30th SEPTEMBER, 1880.

Compiled in pursuance of the Act 39 Victoria, Cap. 13, intituled : " An Act to make provision for the Collection and Registration of the Criminal Statistics of Canada."

Owing to the adoption of a more comprehensive and somewhat different system of Tabulation these Tables are now presented in a more convenient, complete and compact form than those of previous years, thus affording much additional and desirable information without increasing the size of the Report.

The Statistics comprise four Tables containing the following information, viz :—

Table No. I.—Crimes committed in Canada, their classification, etc., by Judicial Districts and Provinces.

Table No. II.—A Summary of Table No. I by Classes and Provinces.

Table No. III.—Divided by Judicial Districts and Provinces into three Classes, viz : Offences tried by Jury.—Offences tried Summarily (by consent.)—Summary Convictions and Preliminary Examinations.

Table No. IV.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised during the year, (short Title " Pardons and Commutations.")

The respective designations of the Six Classes of Crimes into which Tables Nos. I and II, are divided are given in the Title Page of Table No. I.

STATISTIQUES CRIMINELLES

DU CANADA

POUR L'ANNÉE FINISSANT LE 30 SEPTEMBRE 1880.

Recueillies conformément à l'acte 39 Victoria, chap. 13, intitulé : " Acte pour établir des dispositions pour la collection et l'enregistrement de la Statistique Criminelle du Canada."

Vu l'adoption d'un système de tableaux plus intelligible et un peu différent, on présente maintenant ces tableaux sous une forme plus convenable, plus complète et plus condensée que ceux des années précédentes; ces tableaux contiennent ainsi beaucoup plus de matières dans le même espace occupé.

La statistique comprend quatre Tableaux contenant les renseignements suivants, savoir :—

TABLEAU No. I.—Crimes commis au Canada, leur classification, etc., par districts judiciaires et par provinces.

TABLEAU No. II.—Sommaire du Tableau No. I, par classes et par provinces.

TABLEAU No. III.—Divisé par districts judiciaires et par provinces, en trois classes, savoir: Offenses examinées par le jury.—Offenses jugées sommairement, (de consentement).—Examens préliminaires et décisions sommaires.

TABLEAU No. IV.—Causes dans lesquelles le droit de grâce a été exercé pendant l'année. (Titre abrégé : " Pardons et commutations.")

Les désignations respectives des six catégories de crimes qui divisent les Tableaux Nos. I et II se trouvent à la page du titre du Tableau No. I

CRIMINAL STATISTICS

OF CANADA,

1880.

TABLE I.

CLASS I.—Offences against the Person.
CLASS II.—Offences against property with violence.
CLASS III.—Offences against property without violence.
CLASS IV.—Malicious offences against property.
CLASS V.—Forgery and offences against the Currency.
CLASS VI.—Other offences not included in the above classes.

STATISTIQUES CRIMINELLES

DU CANADA,

1880.

TABLEAU I.

CLASSE I.—Outrages contre la personne.
CLASSE II.—Outrages avec violence contre la propriété.
CLASSE III.—Outrages sans violence contre la propriété.
CLASSE IV.—Attaques malicieuses contre la propriété.
CLASSE V.—Faux et délits par rapport à la monnaie.
CLASSE VI.—Autres délits non compris dans les classes précédentes.

TABLE I. MURDER. CLASS I.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Persons charged. — Personnes accusées.	Acquitted. — Acquittés.	Committed for Trial. — Emprisonnés sur accusation.	Detained for Lunacy. — Emprisonnés pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de deux récidives.	SENTENCE. Committed to Gaol — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
(Province of Ontario)											
Algoma	1				1	1					
Brant	1				1	1					
Carleton	1	1									
Elgin	2		2								
Grey	3	1	2								
Lincoln	1		1								
Middlesex	1	1									
Northumberland & Durham	1		1								
Ontario	1	1									
Oxford	2	2									
Prescott and Russell	1	1									
Welland	1	1									
Wellington	1	1									
York	2				2	2					
Totals of Ontario	19	9	6		4	4					
(Province of Quebec.)											
Gaspé	2	2									
Montreal	3	2			1	1					
Quebec	4	4									
St. Francis	1	1									
Totals of Quebec	10	9			1	1					
Province of Manitoba	1		1								
Province of British Columbia	1	1									
North West Territories	1	1									
Totals of Canada	32	20	7		5	5					

(Province of Ontario.) MANSLAUGHTER.

Grey	1				1	1					1
Halton	1	1									
Lanark	2				2	2					
Middlesex	1	1									
Oxford	1				1	1				1	
Victoria	1	1									
York	2	2									
Totals of Ontario	9	5			4	4				1	1
(Province of Quebec.)											
Kamouraska	1				1	1					
Montmagny	1	1									
Montreal	1	1									
Ottawa	1	1									

CLASSE I. MEURTRE. TABLEAU I.

Sentence. Penitentiary. — Pénitencier. Two years and under five. — Deux ans et moi's de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	De'th — De mort	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Residence. Cities and T'wns — Villes et villages.	Rural Districts. — Districts ruraux.	Occupations. Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Conjugal State. — État Conjugal. Married — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single. — Célibataires.
			1			1			1					1	
			1			1						1		1	
			2		2					2			1		1
			4		2	2			1	2		1	1	2	1
			1		1								1		
			1		1								1		
			5		3	2			1	2		1	2	2	1

HOMICIDE NON PRÉMÉDITÉ.

						1				1			1		
1	1				1	1			1			1			2
					1					1					1
1	1				2	2			1	2		1	1		3
	1					1				1			1		

TABLE I. MURDER. CLASS I.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.									
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior — Supérieure.	Under 16 Years. — Moins de 16 ans.		16 Years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 Years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 Years and over. — 40 ans et au-dessus.		Not given. — Non donnés.	
				M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F
(Province d'Ontario.)													
Algoma		1								1			
Brant	1							1					
Carleton													
Elgin													
Grey													
Lincoln													
Middlesex													
Northumberland et Durham													
Ontario													
Oxford													
Prescott et Russell													
Welland													
Wellington													
York		2						2					
Totaux d'Ontario	1	3						3		1			
(Province de Québec.)													
Gaspé													
Montréal		1						1					
Québec													
St. François													
Totaux de Québec		1						1					
Province de Manitoba													
Province de la Colombie-Britannique													
Territoires du Nord-Ouest													
Totaux du Canada	1	4						4		1			

MANSLAUGHTER.

(Province d'Ontario.)	Unable to read or write	Elementary	Superior	Under 16 M	Under 16 F	16–21 M	16–21 F	21–40 M	21–40 F	40+ M	40+ F	Not given M	Not given F
Grey		1						1					
Halton													
Lanark	2							1	1				
Middlesex													
Oxford								1					
Victoria													
York													
Totaux d'Ontario	2	1						3	1				
(Province de Québec.)													
Kamouraska		1										1	
Montmagny													
Montréal													
Ottawa													

CLASSE I. MEURTRE. TABLEAU I.

USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.		BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.							RELIGIONS.						
		British Isles. — Iles Britanniques.													
Moderate — Modéré.	Immoderate — Immodéré.	England and Wales — Angl'terre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada	Unit'd States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britann's	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch' ch of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens	Protestants	Other Denominations. — Autres confessions.
...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...
1	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	1	...	...	...	1	1	...	...	...	1	1	...	...	...	...
2	2	...	...	...	2	2	...	...	1	1	1	1	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
2	2	...	1	...	2	2	...	...	1	2	1	1	...	...	...

HOMICIDE NON PRÉMÉDITÉ.

Moderate	Immoderate	England and Wales	Ireland	Scotland	Canada	Unit'd States	Other Foreign Countries	Other British Possessions	Baptists	R. Catholics	Ch' ch of England	Methodists	Presbyterians	Protestants	Other Denominations
...	1	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...
2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...
...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
2	2	...	...	1	3	...	...	...	...	1	...	1	2	...	...
1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

TABLE I. MANSLAUGHTER—*Concluded.* CLASS I.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENCE A ÉTÉ COMMISE.	Persons charged. — Personnes accusées.	Acquitted. — Acquittés.	Committed for Trial. — Emprisonnés sur accusation.	Detained for Lunacy. — Emprisonnés pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de deux récidives.	SENTENCE. Committed to Gaol — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Quebec	1	1									
Three Rivers	1				1	1					
Totals of Quebec	6	4			2	2					
(Province of Nova Scotia.)											
Halifax	1	1									
North West Territories	2	1			1	1					
Totals of Canada	18	11			7	7				1	1

(Province of Ontario.) SHOOTING AT, STABBING, WOUNDING, &c., WITH INTENT, &c.

Bruce	1	1									
Carleton	19	7	10		2	1	1			1	
Essex	5	2			3	3			1		
Frontenac	1		1								
Grey	11	4	3		4	4				1	2
Haldimand	1	1									
Hastings	1	1									
Huron	2		1		1	1				1	
Kent	3				3	3				2	1
Lambton	2	1	1								
Lanark	1				1		1				1
Leeds & Grenville	3		1		2	1		1			
Middlesex	4	2			2	2				1	1
Norfolk	2				2	2				1	
Perth	1				1	1				1	
Peterboro	1				1	1			1		
Simcoe	1				1	1					
Welland	3		1		2	2				2	
Wentworth	1		1								
York	43	27	6		10	7	2	1	3	1	1
Totals of Ontario	106	46	25		35	29	4	2	5	11	6
(Province of Quebec.)											
Beauce	4				4	4				4	
Iberville	4	2	2								
Montreal	6	3			3	2		1			2
Ottawa	2				2	2				1	
Quebec	7	1	5		1	1				1	
Three Rivers	1		1								
Totals of Quebec	24	6	8		10	9		1		6	2
(Province of Nova Scotia.)											
Cape Breton	1				1	1					
Halifax	1	1									
Lunenburg	1		1								

CLASSE I. HOMICIDE NON PRÉMÉDITÉ.—*Fin.* TABLEAU I.

SENTENCE. Penitentiary. — Pénitencier. Two years and under five. — Deux ans et moi's de cinq.	SENTENCE. Penitentiary. — Pénitencier. Five years and over. — Cinq ans et plus.	SENTENCE. Penitentiary. — Pénitencier. Life. — A vie	SENTENCE. De'th. — De mort.	SENTENCE. Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	RESIDENCE. Cities and T'wns. — Villes et villages.	RESIDENCE. Rural Districts. — Districts ruraux.	OCCUPATIONS. Agricultural. — Agriculteurs.	OCCUPATIONS. Commercial. — Commerçants.	OCCUPATIONS. Domestic — Serviteurs.	OCCUPATIONS. Industrial. — Industriels.	OCCUPATIONS. Professional — Professions libérales.	OCCUPATIONS. Laborers — Journaliers.	CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL. Married. — Mariés.	CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL. Widowed — En veuvage.	CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL. Single. — Célibataires.
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
1	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	1	1	......	......
1	1	......	......	......	......	2	......	......	......	1	......	1	2	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	1	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	1	......	......
2	3	......	......	......	2	5	......	......	1	3	......	2	4	......	3

USAGE D'ARMES AVEC INTENTION, Etc.

......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
1	......	......	......	......	2	......	......	......	......	......	......	2	1	......	1
2	......	......	......	......	1	2	2	......	......	1	......	......	2	......	1
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
1	......	......	......	......	3	1	......	......	......	......	......	3	1	......	3
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	1	......	......	1	......	......	......	......	1	......	......
......	......	......	......	......	2	1	......	......	......	......	......	3	1	......	2
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	1	......	......	......	......	1
2	......	......	......	......	......	2	1	......	......	1	......	......	......	......	2
......	......	......	......	......	......	2	......	......	......	......	......	2	1	......	1
......	1	......	......	......	......	2	1	......	......	......	......	......	1	......	1
......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	1	1	......	......
......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	......	1	......	......
1	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	1	......	......	1
......	......	......	......	......	2	......	......	......	1	......	......	1	1	......	1
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
2	2	......	......	......	9	......	1	1	2	1	......	4	2	1	7
9	3	......	......	......	22	12	5	2	3	4	......	17	13	1	21
......	......	......	......	......	......	4	4	......	......	......	......	......	1	......	3
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	1	......	......	......	3	......	......	......	......	......	......	1	......	......	2
1	......	......	......	......	......	2	1	......	......	......	......	1	1	......	1
......	......	......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	1
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
1	1	......	......	......	3	6	5	1	......	......	......	2	2	......	7
1	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......

TABLE I. MANSLAUGHTER—*Concluded.* CLASS I.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENCE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior — Supérieure.	AGES. Under 16 Years. — Moins de 16 ans. M—H	F—F	16 Years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M—H	F—F	21 Years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M—H	F—F	40 Years and over. — 40 ans et au-dessus. M—H	F—F	Not given. — Non donnés. M—H	F—F
Québec													
Trois-Rivières													
Totaux de Québec		1										1	
(Province de la Nouvelle-Ecosse.)													
Halifax													
Territoires du Nord-Ouest	1	1								1			
Totaux du Canada	3	3						3	1	1		1	
(Province d'Ontario.) SHOOTING AT, STABBING, WOUNDING, &c., WITH INTENT, &c.													
Bruce													
Carleton	1	1				1		1					
Essex	2	1				1		1		1			
Frontenac													
Grey	1	3				1		3					
Haldimand													
Hastings													
Huron		1						1					
Kent	2					2		1					
Lambton													
Lanark	1	1								1			
Leeds et Grenville		2						2					
Middlesex	1	1				1				1			
Norfolk		2				1				1			
Perth		1								1			
Peterboro		1								1			
Simcoe		1				1							
Welland	2			1		1							
Wentworth													
York	1	9				2		5	1	1	1		
Totaux d'Ontario	11	24		1		11		14	1	7	1		
(Province de Québec.)													
Beauce		4								4			
Iberville													
Montréal							1	1				1	
Ottawa		2						1		1			
Québec		1						1					
Trois-Rivières													
Totaux de Québec		7					1	3		5		1	
(Province de la Nouvelle-Ecosse.													
Cap-Breton													
Halifax													
Lunenburg													

CLASSE I. HOMICIDE NON PRÉMÉDITÉ—*Fin.* TABLEAU I.

Use of Liquors — Usage des Liqueurs. Moderate. — Modéré.	Immoderate — Immodéré.	Birth Places — Lieu de Naissance. British Isles — Iles Britanniques. England and Wales — Angl'terre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	Unit'd States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britann's	Religions. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch'ch of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens	Protestants	Other Denominations. — Autres confessions.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
3	2	...	...	1	4	...	...	...	...	3	...	1	2	...	...
USAGE D'ARMES AVEC INTENTION, Etc.															
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	1	...	1	...	1	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...
3	...	...	...	...	2	1	...	...	1	...	...	2	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
3	1	...	...	...	2	1	...	...	...	1	...	1	1	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	1	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
1	2	...	...	...	2	1	...	...	...	2	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...
...	2	...	...	...	2	...	...	...	1	1	...	...	...	...	...
2	...	1	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...
2	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	1
1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...
1	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...
...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
1	1	...	...	...	2	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
4	6	1	5	...	4	...	...	...	...	5	4	1	...	...	...
19	16	4	7	...	18	5	...	...	2	12	9	6	2	...	1
4	...	...	4	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	3	...	...	...	...	2	...	...	1	...	...
...	2	...	1	...	1	...	...	...	...	1	...	1	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
4	2	...	5	...	4	...	1	...	...	3	...	1	1	1	4
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

TABLE I. SHOOTING AT, STABBING, WOUNDING, &c., WITH INTENT, &c.—*Concluded.* CLASS I.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Persons charged. — Personnes accusées	Acquitted. — Acquittés.	Committed for Trial. — Emprisonnés sur accusation.	Detained for Lunacy. — Emprisonnés pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de deux récidives.	SENTENCE. Committed to Gaol — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Totals of Nova Scotia..	3	1	1	....	1	1	....	....	....	....	....
(Province of New Brunswick.)											
St. John........................	2	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Province of Manitoba..........	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Prov. of British Columbia....	2	....	1	....	1	1	....	....	....	....	....
North West Territories.	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Totals of Canada.........	139	57	35	....	47	40	4	3	5	17	8
(Province of Ontario.) RAPE AND CARNALLY KNOWING GIRL OF TENDER YEARS.											
Essex	4	....	2	....	2	2	....	....	....	....	....
Grey	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Hastings........................	1	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....
Huron........................	1	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....
Leeds and Grenville............	3	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Lincoln........................	8	1	4	....	3	3	....	....	....	....	....
Norfolk........................	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Northumberland and Durham	1	....	....	....	1	1	....	....	....	....	....
Ontario	3	2	....	....	1	1	....	....	....	....	1
Oxford........................	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Victoria........................	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Welland........................	2	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Wentworth........................	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
York	5	3	2	....	....	....	....	....	....	....	....
Totals of Ontario........	33	16	10	....	7	7	....	....	....	....	1
(Province of Quebec.)											
Iberville........................	3	1	2	....	....	....	....	....	....	....	....
Montreal........................	1	....	....	....	1	1	....	....	....	....	....
Totals of Quebec.........	4	1	2	....	1	1	....	....	....	....	....
(Province of Nova Scotia.)											
Cape Breton........................	1	....	....	....	1	1	....	....	....	....	....
Halifax	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Totals of Nova Scotia .	2	1	....	....	1	1	....	....	....	....	....
Totals of Canada.........	39	18	12	....	9	9	....	....	....	....	1
(Province of Ontario.) ENDANGERING SAFETY OF PASSENGERS ON RAILWAY.											
Lambton	4	....	2	....	2	2	....	....	....	....	....
Ontario	1	....	....	....	1	1	....	....	....	1	....

CLASSE I. — USAGE D'ARMES AVEC INTENTION, ETC.—*Fin.* — TABLEAU I.

Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. — Two years and under five. — Deux ans et moi's de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	De'th — De mort	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Residence. — Cities and T'wns — Villes et villages.	Rural Districts. — Districts ruraux.	Occupations. — Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Conjugal State. — État Conjugal. — Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single. — Célibataires.
1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
11	5	...	...	...	26	18	10	3	3	4	...	20	15	1	29
VIOL ET COMMERCE CHARNEL AVEC UNE FILLE EN BAS AGE.															
...	2	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	2	1	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	3	...	...	...	3	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	1	...	...
...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	1	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	6	...	...	...	5	2	...	...	...	...	...	4	3	...	4
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...
1	7	...	...	...	6	3	...	...	...	1	...	5	3	...	5
COMPROMETTRE LA SURETÉ DES PASSAGERS SUR LES CHEMINS DE FER.															
...	2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	...	...	2
...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	1	...	...

TABLE I. SHOOTING AT, STABBING, WOUNDING, &c., WITH INTENT, ETC.—*Concluded.* CLASS I.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.									
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 Years. — Moins de 16 ans.		16 Years and under 21 — 16 ans et moins de 21.		21 Years and under 40 — 21 ans et moins de 40.		40 Years and over — 40 ans et au-dessus.		Not given. — Non donnés.	
				M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F
Totaux de la Nouvelle-Ecosse													
(Province du Nouveau-Brunswick.) St. Jean													
Province de Manitoba													
Province de la Colombie-Britannique	1							1					
Territoires du Nord-Ouest													
Totaux du Canada	12	31		1		11	1	18	1	12	1	1	
(Province d'Ontario.) RAPE AND CARNALLY KNOWING GIRL OF TENDER YEARS.													
Essex		2				1		1					
Grey													
Hastings													
Huron													
Leeds et Grenville													
Lincoln												3	
Norfolk													
Northumberland et Durham	1									1			
Ontario	1							1					
Oxford													
Victoria													
Welland													
Wentworth													
York													
Totaux d'Ontario	2	2				1		2		1		3	
(Province de Québec.) Iberville													
Montréal								1					
Totaux de Québec								1					
(Province de la Nouvelle-Ecosse.) Cap Breton												1	
Halifax													
Totaux de la Nouvelle-Ecosse												1	
Totaux du Canada	2	2				1		3		1		4	
(Province d'Ontario.) ENDANGERING SAFETY OF PASSENGERS ON RAILWAYS.													
Lambton	2					2							
Ontario		1								1			

CLASSE I. USAGE D'ARMES AVEC INTENTION, ETC.—*Fin.* TABLEAU I.

Use of Liquors. — Usage des Liqueurs. Moderate — Modéré.	Immoderate — Immodéré.	Birth Places — Lieux de Naissance. British Isles — Iles Britanniques. England and Wales — Angl'terre et Galles	Ireland — Irlande.	Scotland — Ecosse.	Canada.	Unit'd States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers.	Other British Possessions — Autr's possessions Britann's	Religions. Baptists — Baptistes.	R. Catholics — Catholiques.	Ch'ch of England — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians — Presbytériens	Protestants	Other Denominations — Autres confessions.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
24	18	4	12	....	22	5	1	1	2	15	9	7	3	1	5
VIOL ET COMMERCE CHARNEL AVEC UNE FILLE EN BAS AGE.															
1	1	....	....	....	1	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....
....	1	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	3	....	1	....	5	1	....	....	....	1	1	1	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
1	3	....	1	....	7	1	....	....	....	3	1	1	....	....	....
COMPROMETTRE LA SURETÉ DES PASSAGERS SUR LES CHEMINS DE FER.															
2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....
....	1	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....

TABLE I. ENDANGERING SAFETY OF PASSENGERS ON RAILWAY—*Concluded.* CLASS I.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Persons charged. — Personnes accusées.	Acquitted. — Acquittés.	Committed for Trial. — Emprisonnés sur accusation.	Detained for Lunacy. — Emprisonnés pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS, Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de deux récidives.	SENTENCE. Committed to Goal — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Totals of Ontario	5		2		3	3				1	
(Province of Quebec.)											
Montreal	1				1	1					
Quebec	6	3	3								
Terrebonne	2				2	2				2	
Totals of Quebec	9	3	3		3	3				2	
Province of Manitoba	4		2		2	2				2	
Totals of Canada	18	3	7		8	8				5	
(Province of Ontario.) CONCEALING THE BIRTH OF AN INFANT.											
Carleton	1	1									
Essex	2				2	2				2	
Kent	1				1	1				1	
Renfrew	1	1									
Victoria	1	1									
Totals of Ontario	6	3			3	3				3	
(Province of Quebec.)											
Quebec	1	1									
(Province of Nova Scotia.)											
Halifax	1				1	1				1	
Totals of Canada	8	4			4	4				4	
(Province of Ontario.) ABORTION AND ATTEMPTS TO PROCURE.											
Hastings	1	1									
Kent	2				2	1		1		1	
Oxford	1				1		1			1	
Welland	1	1									
Wellington	2				2	2					
York	1	1									
Totals of Ontario	8	3			5	3	1	1		2	
(Prov. of New Brunswick.)											
St. John	1	1									
Totals of Canada	9	4			5	3	1	1		2	

CLASSE I. COMPROMETTANT LA SURETÉ DES PASSAGERS SUR LES CHEMINS DE FER—*Fin.* TABLEAU I.

Sentence. Penitentiary.—Pénitencier. Two years and under five.—Deux ans et moi's de cinq.	Sentence. Penitentiary.—Pénitencier. Five years and over.—Cinq ans et plus.	Sentence. Penitentiary.—Pénitencier. Life.—A vie	Sentence. De'th.—De mort.	Sentence. Committed to Reformatories.—Envoyés à la prison de Réforme.	Residence. Cities and T'wns.—Villes et villages.	Residence. Rural Districts.—Districts ruraux.	Occupations. Agricultural.—Agriculteurs.	Occupations. Commercial.—Commerçants.	Occupations. Domestic.—Serviteurs.	Occupations. Industrial.—Industriels.	Occupations. Professional.—Professions libérales.	Occupations. Laborers.—Journaliers.	Conjugal State.—État Conjugal. Married.—Mariés.	Conjugal State.—État Conjugal. Widowed.—En veuvage.	Conjugal State.—État Conjugal. Single.—Célibataires.
	2					3						1	1		2
					1										1
						2						2			2
					1	2						2			3
	2				1	5						5	1		5
SUPPRESSION DE PART.															
						2	1		1					1	1
					1				1						1.
					1	2	1		2					1	2
					1				1						1
					2	2	1		3					1	3
AVORTEMENT ET TENTATIVES D'AVORTEMENT.															
1					2								1	1	
					1				1					1	
					2								2		
1					5				1				3	2	
1					5				1				3	2	

TABLE I. ENDANGERING SAFETY OF PASSENGERS ON RAILWAY—*Concluded.* CLASS I.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.									
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior — Supérieure.	Under 16 Years. — Moins de 16 ans.		16 Years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 Years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 Years and over. — 40 ans et au-dessus.		Not given. — Non donnés.	
				M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F
Totaux d'Ontario	2	1	....	......	......	2	......	......	......	1	......	......	......
(Province de Québec.)													
Montréal	....	....	....	1	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Québec	....	....	....	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Terrebonne	2	....	....	......	......	......	......	......	......	......	......	2	......
Totaux de Québec	2	....	....	1	......	......	......	......	......	......	......	2	......
Province de Manitoba	....	....	....	......	......	......	......	......	......	......	......	2	......
Totaux du Canada	4	1	....	1	......	2	......	......	......	1	......	4	......
(Province d'Ontario.) CONCEALING THE BIRTH OF AN INFANT.													
Carleton	....	....	....	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Essex	2	....	....	......	......	......	......	......	1	1	......	......	......
Kent	....	1	....	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......
Renfrew	....	....	....	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Victoria	....	....	....	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Totaux d'Ontario	2	1	....	......	......	......	1	......	1	1	......	......	......
(Province de Québec.)													
Québec	....	....	....	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
(Province de la Nouvelle-Ecosse.)													
Halifax	1	....	....	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......
Totaux du Canada	3	1	....	......	......	......	2	......	1	1	......	......	......
(Province d'Ontario.) ABORTION AND ATTEMPTS TO PROCURE.													
Hastings	....	....	....	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Kent	1	1	....	......	......	......	......	......	1	......	1	......	......
Oxford	1	....	....	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......
Welland	....	....	....	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Wellington	....	2	....	......	......	......	1	......	1	......	......	......	......
York	....	....	....	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Totaux d'Ontario	2	3	....	......	......	......	1	......	3	......	1	......	......
(Province du Nouveau-Brunswick.)													
St. Jean	....	....	....	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Totaux du Canada	2	3	....	......	......	......	1	......	3	......	1	......	......

CLASSE I. COMPROMETTANT LA SURETÉ DES PASSAGERS SUR LES CHEMINS DE FER—*Fin.* TABLEAU I.

USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.		BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.							RELIGIONS.						
		BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.													
Moderate. — Modéré.	Immoderate — Immodéré.	England and Wales — Angl'terre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	Unit'd States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britann's	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch'ch of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens	Protestants	Other Denominations. — Autres confessions.
2	1	...	...	...	3	...	...	...	1	...	2	...	...	...	...
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...		...	...	...
2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...
2	...	...	...	...	3	...	...	...	...	3	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
4	1	...	...	...	6	...	...	...	1	3	2	...	...	...	...
SUPPRESSION DE PART.															
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
2	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
3	...	...	...	...	1	2	...	...	...	..	...	1	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...
4	...	...	1	...	1	2	...	...	...	...	1	1	...	...	...
AVORTEMENT ET TENTATIVES D'AVORTEMENT.															
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	2	...	...	...	1	1	...	...	...	...	1	...	...	1	...
1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
2	...	...	...	1	1	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
3	2	...	...	1	3	1	...	...	...	...	3	...	1	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
3	2	...	...	1	3	1	...	...	...	...	3	...	1	1	...

TABLE I. SODOMY AND BESTIALITY. CLASS I.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Persons charged. — Personnes accusées.	Acquitted. — Acquittés.	Committed for Trial. — Emprisonnés sur accusation.	Detained for Lunacy. — Emprisonnés pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de deux récidives.	SENTENCE. Committed to Gaol — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over — Un an et plus.
(Province of Ontario)											
Bruce	1	...	...	...	1	1	...	...	...	1	...
Essex	1	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...
Lambton	1	...	...	...	1	1	...	...	...	...	...
Welland	1	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Totals of Ontario	4	1	1	...	2	2	...	...	...	1	...
(Province of Quebec.)											
Chicoutimi	1	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Montreal	1	...	...	...	1	1	...	...	...	1	...
Totals of Quebec	2	1	...	...	1	1	...	...	...	1	...
Province of Manitoba	1	...	...	...	1	1	...	...	...	...	...
Totals of Canada	7	2	1	...	4	4	...	...	...	2	...

(Province of Ontario.) BIGAMY.

Carleton	2	...	1	...	1	1	...	...	...	...	...
Haldimand	1	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Hastings	1	...	...	...	1	1	...	...	...	1	...
Northumberland & Durham	1	...	...	...	1	1	...	...	...	1	...
Welland	1	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Totals of Ontario	6	2	1	...	3	3	...	...	...	2	...
(Province of Quebec.)											
Quebec	4	2	1	...	1	1	...	...	...	...	1
Totals of Canada	10	4	2	...	4	4	...	...	...	2	1

(Province of Ontario.) ABDUCTION.

Grey	1	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Kent	1	...	...	...	1	1	...	...	...	1	...
Norfolk	1	...	...	...	1	...	1	...	...	...	1
Welland	1	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Wentworth	1	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...
Totals of Ontario	5	2	1	...	2	1	1	...	...	1	1
(Province of Nova Scotia.)											
Halifax	1	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Province of Manitoba	1	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Totals of Canada	7	4	1	...	2	1	1	...	...	1	1

CLASSE I. SODOMIE ET BESTIALITÉ. TABLEAU I.

Sentence — Penitentiary / Pénitencier: Two years and under five — Deux ans et moi's de cinq.	Sentence — Penitentiary / Pénitencier: Five years and over. — Cinq ans et plus.	Sentence — Penitentiary / Pénitencier: Life. — A vie	Sentence: De'th — De mort	Sentence: Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Residence: Cities and T'wns — Villes et villages.	Residence: Rural Districts. — Districts ruraux.	Occupations: Agricultural. — Agriculteurs.	Occupations: Commercial. — Commerçants.	Occupations: Domestic — Serviteurs.	Occupations: Industrial. — Industriels.	Occupations: Professional — Professions libérales.	Occupations: Laborers — Journaliers.	Conjugal State / État conjugal: Married. — Mariés.	Conjugal State / État conjugal: Widowed — En veuvage.	Conjugal State / État conjugal: Single. — Célibataires.
						1						1			1
	1				1							1	1		
	1				1	1						2	1		1
					1							1			1
					1							1			1
	1				1										1
	2				3	1						3	1		3

BIGAMIE.

1					1							1	1		
					1				1				1		
						1		1					1		
1					2	1		1	1			1	3		
					1						1		1		
1					3	1		1	1		1		4		

ENLÈVEMENT.

					1										1
						1			1						1
					1	1			1						2
					1	1			1						2

TABLE I. SODOMY AND BESTIALITY. CLASS I.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.									
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 Years. — Moins de 16 ans.		16 Years and under 21 — 16 ans et moins de 21.		21 Years and under 40 — 21 ans et moins de 40.		40 Years and over — 40 ans et au-dessus.		Not given. — Non donnés.	
				M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F
(Province d' Ontario.)													
Bruce	1									1			
Essex													
Lambton	1									1			
Welland													
Totaux d'Ontario	2									2			
(Province de Québec.)													
Chicoutimi													
Montréal				1									
Totaux de Québec				1									
Province de Manitoba						1							
Totaux du Canada	2			1		1				2			
BIGAMY.													
(Province d' Ontario.)													
Carleton	1									1			
Haldimand													
Hastings		1								1			
Northumberland et Durham		1								1			
Welland													
Totaux d'Ontario	1	2								3			
(Province de Québec.)													
Quebec			1					1					
Totaux du Canada	1	2	1					1		3			
ABDUCTION.													
(Province d' Ontario.)													
Grey													
Kent	1					1							
Norfolk	1						1						
Welland													
Wentworth													
Totaux d'Ontario	2					1	1						
(Province de la Nouvelle-Ecosse.)													
Halifax													
Province de Manitoba													
Totaux du Canada	2					1	1						

CLASSE I. SODOMIE ET BESTIALITÉ. TABLEAU I.

Use of Liquors — Usage des liqueurs: Moderate — Modéré.	Immoderate — Immodéré.	Birth Places — Lieux de naissance: British Isles — Iles Britanniques: England and Wales — Angl'terre et Galles	Ireland — Irlande.	Scotland — Ecosse.	Canada.	Unit'd States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers.	Other British Possessions — Autr's possessions Britann's	Religions: Baptists — Baptistes.	R. Catholics — Catholiques.	Ch'ch of England — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians — Presbytériens	Protestants	Other Denominations — Autres confessions.
	1				1						1				
	1				1						1				
1					1					1					
1					1					1					
	1				1					1					
1	2				3					2	1				

BIGAMIE.

Moderate	Immoderate	England and Wales	Ireland	Scotland	Canada	Unit'd States	Other Foreign Countries	Other British Possessions	Baptists	R. Catholics	Ch'ch of England	Methodists	Presbyterians	Protestants	Other Denominations
1					1					1					
	1				1							1			
	1				1							1			
1	2				3					1		2			
1					1									1	
2	2				4					1		2		1	

ENLÈVEMENT.

Moderate	Immoderate	England and Wales	Ireland	Scotland	Canada	Unit'd States	Other Foreign Countries	Other British Possessions	Baptists	R. Catholics	Ch'ch of England	Methodists	Presbyterians	Protestants	Other Denominations
	1				1					1					
1						1				1					
1	1				1	1				2					
1	1				1	1				2					

TABLE I. AGGRAVATED ASSAULT AND INFLICTING BODILY HARM. CLASS I.

Judicial Districts in which Offence committed. — Districts judiciaires ou l'offence a été commise.	Persons charged. — Personnes accusées.	Acquitted. — Acquittés.	Committed for Trial. — Emprisonnés sur accusation.	Detained for Lunacy. — Emprisonnés pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations.				Sentence. — Committed to Gaol — Emprisonnés.		
					Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de deux récidives.	With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	No Option. — Sans option. One year and over. — Un an et plus.
(Province of Ontario.)											
Brant	1	....	....	....	1	....	1	....	1	....	....
Bruce	1	....	....	....	1	1	....	....	1	....	....
Carleton	5	2	....	....	3	3	....	....	1	2	....
Elgin	4	....	....	....	4	3	1	....	3	....	....
Essex	3	....	1	....	2	2	....	....	....	....	....
Frontenac	3	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Halton	1	....	....	....	1	1	....	....	....	1	....
Hastings	1	....	....	....	1	1	....	....	....	....	1
Huron	3	1	1	....	1	1	....	....	1	....	....
Lambton	2	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Lincoln	6	2	....	....	4	....	1	3	....	3	....
Middlesex	2	1	....	....	1	1	....	....	....	....	....
Norfolk	3	1	....	....	2	2	....	....	....	1	1
Ontario	2	....	....	....	2	2	....	....	1	....	....
Perth	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Peterboro	3	2	....	....	1	1	....	....	1	....	....
Prince Edward	1	....	....	....	1	1	....	....	....	....	....
Stormont, Dundas & Gleng'ry	5	4	....	....	1	1	....	....	....	1	....
Victoria	1	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....
Waterloo	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Welland	2	....	....	....	2	1	1	....	1	1	....
Wentworth	21	10	3	....	8	8	....	....	5	2	....
York	56	36	3	....	17	15	....	2	9	7	....
Totals of Ontario	128	66	9	....	53	44	4	5	24	18	2
(Province of Quebec.)											
Bedford	3	1	....	....	2	2	....	....	....	2	....
Iberville	3	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Joliette	5	4	....	....	1	1	....	....	....	1	....
Montreal	61	18	....	....	43	43	....	....	30	13	....
Quebec	22	10	4	....	8	7	1	....	3	3	2
Richelieu	1	....	....	....	1	....	1	....	....	....	....
Rimouski	1	....	....	....	1	1	....	....	....	....	....
St. Francis	2	....	....	....	2	2	....	....	2	....	....
St. Hyacinthe	1	....	....	....	1	1	....	....	....	1	....
Terrebonne	2	....	....	....	2	2	....	....	1	1	....
Totals of Quebec	101	36	4	....	61	59	2	....	36	21	2
(Province of Nova Scotia.)											
Pictou	2	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Shelburne	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Totals of Nova Scotia	3	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....
(Prov. of New Brunswick.)											
Kent	3	....	2	....	1	1	....	....	1	....	....
Kings	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
St John	3	1	....	....	2	2	....	....	....	2	....
Westmoreland	1	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....
Totals of N. Brunswick	8	2	3	....	3	3	....	....	1	2	....
(P. E. Island.)—Queens	6	....	5	....	1	....	....	1	....	....	....

CLASSE I. VOIES DE FAIT GRAVES ET LÉSIONS CORPORELLES. TABLEAU I.

Sentence. Penitentiary. — Pénitencier. Two years and under five. — Deux ans et moi's de cinq.	Sentence. Penitentiary. — Pénitencier. Five years and over. — Cinq ans et plus.	Sentence. Penitentiary. — Pénitencier. Life. — A vie	Sentence. De'th — De mort.	Sentence. Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Residence. Cities and T'wns — Villes et villages.	Residence. Rural Districts. — Districts ruraux.	Occupations. Agricultural. — Agriculteurs.	Occupations. Commercial. — Commerçants.	Occupations. Domestic — Serviteurs.	Occupations. Industrial. — Industriels.	Occupations. Professional — Professions libérales.	Occupations. Laborers — Journaliers.	Conjugal State. — État conjugal. Married. — Mariés.	Conjugal State. — État conjugal. Widowed — En veuvage.	Conjugal State. — État conjugal. Single. — Célibataires.
......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	1	......	......	1
......	......	......	......	......	1	......	......	1	......	......	......	......	......	......	1
......	......	......	......	......	3	......	......	1	......	......	......	2	3	......	......
1	......	......	......	......	......	2	......	......	1	......	......	3	2	......	1
1	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	1	......	......	1
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	1	......	......	......	......	1
......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	1	......	......	1
......	......	......	......	......	......	1	1	......	......	......	......	......	......	......	1
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
1	......	......	......	......	4	......	......	......	......	3	......	1	......	......	4
......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	1	1	......	......
......	......	......	......	......	......	2	......	1	......	......	......	1	2	......	......
1	......	......	......	......	1	1	......	......	......	1	......	1	......	1	1
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	1	......	......	......	......	1
......	......	1	......	......	......	1	......	......	......	......	......	1	1	......	......
......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	1	1	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	1	......	......	1
......	......	......	......	......	7	1	1	1	......	4	......	2	3	......	5
1	......	......	......	......	12	3	......	......	......	3	......	13	8	......	8
5	......	1	......	......	31	16	2	4	1	13	......	30	21	1	27
......	......	......	......	......	......	2	......	......	......	......	......	2	1	......	1
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	1	1	......	......
......	......	......	......	......	43	......	1	7	......	7	1	21	14	......	28
......	......	......	......	......	6	2	1	7	......	......	......	......	2	......	6
1	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	1	1	......	......
1	......	......	......	......	......	1	1	......	......	......	......	......	1	......	......
......	......	......	......	......	1	1	......	......	......	......	......	1	......	......	2
......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	1	1	......	......
......	......	......	......	......	......	2	1	......	......	......	......	1	1	......	1
2	......	......	......	......	51	10	4	14	......	7	1	28	22	......	38
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	1	......	......	1
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	2	......	......	......	......	......	......	2	1	......	1
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	2	1	......	......	......	......	......	3	1	......	2
......	1	......	......	......	1	......	......	......	......	1	......	......	1	......	......

TABLE I AGGRAVATED ASSAULT AND INFLICTING BODILY HARM. CLASS I.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.									
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior — Supérieure.	Under 16 Years. — Moins de 16 ans.		16 Years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 Years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 Years and over. — 40 ans et au-dessus.		Not given. —	
				M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F
(Province d'Ontario.)													
Brant		1						1					
Bruce			1			1							
Carleton	2	1						2		1			
Elgin		4						4					
Essex		1				1						1	
Frontenac													
Halton		1						1					
Hastings		1						1					
Huron		1										1	
Lambton													
Lincoln		4						4					
Middlesex		1								1			
Norfolk	1	1						2					
Ontario		2						1		1			
Perth													
Peterboro		1						1					
Prince Edward		1						1					
Stormont, Dundas et Glengarry		1								1			
Victoria													
Waterloo													
Welland		1						1				1	
Wentworth	1	7				2		2		4			
York		16		1		1		12		2		1	
Totaux d'Ontario	4	45	1	1		5		33		10		4	
(Province de Québec.)													
Bedford		2				1		1					
Iberville													
Joliette		1								1			
Montréal	15	21		1		4	2	28	3	5			
Québec	3	4	1			2		6					
Richelieu		1								1			
Rimouski	1											1	
St. François	1	1		1								1	
St. Hyacinthe	1									1			
Terrebonne	2											2	
Totaux de Québec	23	30	1	2		7	2	35	3	8		4	
(Province de la Nouvelle-Ecosse.)													
Pictou													
Shelburne													
Totaux de la Nouvelle-Ecosse													
(Province du Nouveau-Brunswick.)													
Kent	1									1			
Kings													
St. Jean		2				1		1					
Westmoreland													
Totaux du Nouv.-Brunswick	1	2				1		1		1			
(Ile du Prince-Edouard.)—Queens		1						1					

CLASSE I. VOIES DE FAIT GRAVES ET LÉSIONS CORPORELLES. TABLEAU I.

Use of Liquors — Usage des Liqueurs. Moderate. — Modéré.	Immoderate — Immodéré.	Birth Places — Lieux de Naissance. British Isles — Iles Britanniques. England and Wales — Angl'terre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	Unit'd States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britann's	Religions. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch'ch of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens	Protestants	Other Denominations. — Autres confessions.
....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....
....	2	....	1	....	2	....	....	....	1	2	....	....	....	....	....
1	3	1	1	....	2	....	....	....	....	2	1	1	....	....	....
....	1	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....
1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	4	....	....	....	4	....	....	....	....	1	1	....	....	....	....
1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....
....	2	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....
2	....	1	....	....	1	....	....	....	....	1	1	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....
1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....
....	1	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	1	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....
2	6	2	2	....	3	....	1	....	....	4	....	....	1	3	....
1	15	1	4	....	9	....	1	....	....	14	....	1	1	....	....
9	39	5	9	....	33	....	2	....	3	26	5	5	5	4	....
2	....	....	....	....	1	....	1	....	....	1	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
3	10	4	4	1	33	....	....	....	....	37	....	....	....	5	....
6	2	....	....	....	6	....	2	....	....	5	....	....	....	3	....
....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
....	2	....	....	....	2	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....
1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....
15	16	4	4	1	47	....	4	....	....	50	....	....	....	9	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	2	....	....	....	1	1	....	....	....	2	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	3	....	....	....	2	1	....	....	....	3	....	....	....	....	....
....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....

TABLE I. AGGRAVATED ASSAULT AND INFLICTING BODILY HARM.—*Concl'd.* CLASS I.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Persons charged. — Personnes accusées.	Acquitted. — Acquittés.	Committed for Trial. — Emprisonnés sur accusation.	Detained for Lunacy. — Emprisonnés pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convictions. — Condamnations. Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convictions. — Condamnations. Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Convictions. — Condamnations. Reiterated. — Plus de deux récidives.	Sentence. Committed to Gaol — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	Sentence. No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	Sentence. No Option. — Sans option. One year and over. — Un an et plus.
Province of Manitoba	2	1			1	1				1	
Prov. of British Columbia	5	2	2		1	1			1		
Totals of Canada	253	110	23		120	108	6	6	62	42	4

(*Province of Ontario.*) INDECENT ASSAULT AND ATTEMPTS TO RAPE.

JUDICIAL DISTRICTS	Persons charged	Acquitted	Committed for Trial	Detained for Lunacy	Total	Convicted 1st	Convicted 2nd	Reiterated	With the option of a fine	Under one year	One year and over
Algoma	1	1									
Carleton	1		1								
Elgin	2		1		1			1			1
Haldimand	1	1									
Halton	2				2	1	1				1
Hastings	1				1	1				1	
Huron	1	1									
Kent	2				2	2			2		
Lambton	1	1									
Middlesex	6	3			3	3				3	
Norfolk	3	1			2	2				1	1
Ontario	2	1			1	1			1		
Oxford	2				2	2			2		
Perth	4	2			2	1	1		2		
Simcoe	2				2	2			2		
Welland	1	1									
Wentworth	3	1			2	2			1	1	
York	7	3			4	4			4		
Totals of Ontario	42	16	2		24	21	2	1	14	6	3
(*Province of Quebec.*)											
Arthabaska	2				2	2			1	1	
Iberville	4	2			2	2					
Joliette	1	1									
Montmagny	1		1								
Montreal	8	5			3	3			2	1	
Quebec	2	1	1								
St. Francis	1				1	1			1		
Three Rivers	3	1			2	2				1	
Totals of Quebec	22	10	2		10	10			4	3	
(*Province of Nova Scotia.*)											
Halifax	1				1			1		1	
Queens	1				1	1					1
Shelburne	1				1	1					1
Totals of Nova Scotia	3				3	2		1		1	2
Totals of Canada	67	26	4		37	33	2	2	18	10	5

(*Province of Ontario.*) ASSAULT ON AND OBSTRUCTING PEACE OFFICER.

JUDICIAL DISTRICTS	Persons charged	Acquitted	Committed for Trial	Detained for Lunacy	Total	Convicted 1st	Convicted 2nd	Reiterated	With the option of a fine	Under one year	One year and over
Brant	1	1									
Bruce	1				1	1			1		

CLASSE I. VOIES DE FAIT GRAVES ET LÉSIONS CORPORELLES.—*Fin.* TABLEAU I.

SENTENCE.					RESIDENCE.		OCCUPATIONS.						CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.		
PENITENTIARY. — PÉNITENCIER.			De'th — De mort.	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.											
Two years and under five. — Deux ans et moi's de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie			Cities and T'wns — Villes et villages.	Rural Districts. — Districts ruraux.	Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single. — Célibataires.
						1	1								
						1									
7	1	1			85	29	7	18	1	21	1	61	45	1	67
ATTENTAT CONTRE LA PUDEUR ET TENTATIVES DE VIOL.															
						1				1			1		
	1											2			2
					1							1	1		
					2		1					1	1		1
															1
						2	1					1	2		
						1						1	1		
						1				1					1
						2	1					1	1		1
					2			1				1			2
					3							1			3
	1				8	7	3	1		2		9	7		11
						2	1					1	2		
1				1	1	1				1		1	1		1
					3							3	1		2
					1							1			1
1						2						2	1		1
2				1	5	5	1			1		8	5		5
					1					1			1		
						1						1			1
						1									1
					1	2				1		1	1		2
2	1			1	14	14	4	1		4		18	13		18
VOIES DE FAIT ET OPPOSER UN OFFICIER DE PAIX.															

TABLE I. AGGRAVATED ASSAULT AND INFLICTING BODILY HARM—*Concl'd.* CLASS I.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENCE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior — Supérieure.	AGES. Under 16 Years. — Moins de 16 ans. M — H	F — F	16 Years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M — H	F — F	21 Years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M — H	F — F	40 Years and over. — 40 ans et au-dessus. M — H	F — F	Not given. — Non donnés. M — H	F — F
Province de Manitoba	1	......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......
Province de la Colombie-Britannique	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1	......	......	......
Totaux du Canada	29	78	2	3	......	13	2	71	3	20	......	8	......

(*Province d'Ontario.*) INDECENT ASSAULT AND ATTEMPTS TO RAPE.

District	Unable to read or write	Elementary	Superior	Under 16 M	Under 16 F	16–21 M	16–21 F	21–40 M	21–40 F	40+ M	40+ F	Not given M	Not given F
Algoma	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Carleton	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Elgin	......	1	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......
Haldimand	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Halton	......	2	......	......	......	......	......	2	......	......	......	......	......
Hastings	......	1	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......
Huron	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Kent	......	2	......	......	......	......	......	1	......	1	......	......	......
Lambton	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Middlesex	......	1	......	1	......	......	......	......	......	......	......	2	......
Norfolk	2	......	......	......	......	......	......	1	......	1	......	......	......
Ontario	......	1	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......
Oxford	......	1	......	......	......	1	......	......	......	......	......	1	......
Perth	......	2	......	......	......	1	......	......	......	1	......	......	......
Simcoe	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	2	......
Welland	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Wentworth	1	1	......	......	......	......	......	2	......	......	......	......	......
York	2	1	......	2	......	1	......	......	......	......	......	1	......
Totaux d'Ontario	5	13	......	3	......	3	......	9	......	3	......	6	......
(*Province de Québec.*)													
Arthabaska	2	......	......	......	......	......	......	1	......	1	......	......	......
Iberville	2	......	......	1	......	......	......	1	......	......	......	......	......
Joliette	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Montmagny	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Montréal	2	1	......	1	......	......	......	1	......	1	......	......	......
Québec	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
St. François	......	1	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	......
Trois-Rivières	1	1	......	......	......	......	......	2	......	......	......	......	......
Totaux de Québec	7	3	......	2	......	1	......	5	......	2	......	......	......
(*Province de la Nouvelle-Ecosse.*													
Halifax	......	1	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......
Queens	1	......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......
Shelburne	1	......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......
Totaux de la Nouvelle-Ecosse	2	1	......	......	......	......	......	3	......	......	......	......	......
Totaux du Canada	14	17	......	5	......	4	......	17	......	5	......	6	......

(*Province d'Ontario.*) ASSAULT ON AND OBSTRUCTING PEACE OFFICER.

District	Unable to read or write	Elementary	Superior	Under 16 M	Under 16 F	16–21 M	16–21 F	21–40 M	21–40 F	40+ M	40+ F	Not given M	Not given F
Brant	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Bruce	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1	......

CLASSE I. VOIES DE FAIT GRAVES ET LÉSIONS CORPORELLES—*Fin.* TABLEAU I.

Use of Liquors — Usage des Liqueurs: Moderate — Modéré.	Immoderate — Immodéré.	Birth Places — Lieux de Naissance: British Isles — Iles Britanniques: England and Wales — Angl'terre et Galles	Ireland — Irlande.	Scotland — Ecosse.	Canada	Unit'd States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers.	Other British Possessions — Autr's possessions Britann's	Religions: Baptists — Baptistes.	R. Catholics — Catholiques.	Ch'ch of England — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians — Presbytériens	Protestants	Other Denominations — Autres confessions.
1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
25	59	9	14	1	84	1	6	....	3	80	5	6	5	13	....
ATTENTAT CONTRE LA PUDEUR ET TENTATIVES DE VIOL.															
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	2	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	1	....	1	....	1	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
1	1	1	....	....	1	....	....	....	1	....	....	1	....	....	....
....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....
1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....
2	....	....	1	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
2	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....
2	1	1	....	....	2	....	....	....	....	1	1	1	....	....	....
12	6	3	4	....	11	....	....	....	1	2	2	4	2	5	....
....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....
1	1	....	....	....	2	....	....	....	1	1	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	3	....	....	....	....	2	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....
1	1	....	....	....	2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....
3	2	1	....	....	9	....	....	....	1	7	....	....	....	2	....
....	1	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
2	1	....	....	....	2	1	....	....	2	1	....	....	....	....	....
17	9	4	4	....	22	1	....	....	4	10	2	4	3	7	....
VOIES DE FAIT ET OPPOSER UN OFFICIER DE PAIX.															
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....

TABLE I. ASSAULT ON AND OBSTRUCTING PEACE OFFICER—*Concluded.* CLASS I.

Judicial Districts in which Offence committed. — Districts judiciaires ou l'offense a été commise.	Persons charged. — Personnes accusées.	Acquitted. — Acquittés.	Committed for Trial. — Emprisonnés sur accusation.	Detained for Lunacy. — Emprisonnés pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de deux récidives.	Sentence. Committed to Gaol — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Carleton	6		1		5	5			4	1	
Essex	1				1	1					
Frontenac	4	1	1		2	2				1	
Grey	1				1	1			1		
Kent	2		1		1	1			1		
Lanark	1				1	1					1
Leeds & Grenville	3	1			2	2				2	
Northumberland and Durham	4	1			3	2		1	2	1	
Ontario	4				4	3	1		2	1	
Oxford	3				3	3				3	
Perth	5				5	2	1	2	4	1	
Peterboro	3				3	2		1	3		
Renfrew	3	2			1	1				1	
Simcoe	8				8	8			8		
Stormont, Dundas & Gleng'ry	2				2	2			2		
Victoria	1				1	1			1		
Welland	6		1		5	5			2		2
Wellington	5				5	5			4		
Wentworth	38	3	3		32	32			26	5	
York	46	14	2		30	27	1	2	26	3	1
Totals of Ontario	148	23	9		116	107	3	6	87	19	4
(Province of Quebec.)											
Beauce	1				1	1				1	
Gaspé	1				1	1			1		
Iberville	4	2	1		1	1			1		
Montreal	74	10			64	64			60	4	
Ottawa	4				4	4			4		
Quebec	31	2			29	18	7	4	29		
Three Rivers	14	2	2		10	10			5	5	
Totals of Quebec	129	16	3		110	99	7	4	100	10	
(Province of Nova Scotia.)											
Antigonish	1	1									
Cape Breton	4	4									
Cumberland	1	1									
Guysboro	1	1									
Halifax	13	2			11	7	1	3	9	2	
Lunenburg	1				1	1				1	
Yarmouth	2	1			1	1				1	
Totals of Nova Scotia	23	10			13	9	1	3	9	4	
(Prov. of New Brunswick.)											
Carleton	1				1	1			1		
Kent	1				1	1			1		
St. John	9	1			8	5		3	5	3	
York	1				1	1			1		
Totals of N. Brunswick	12	1			11	8		3	8	3	
(P. E. Island.)—Prince	1				1		1		1		
Totals of Canada	313	50	12		251	223	12	16	205	36	4

CLASSE I. VOIES DE FAIT ET OPPOSER UN OFFICIER DE PAIX—*Fin.* TABLEAU 1.

SENTENCE.					RESIDENCE.		OCCUPATIONS.							CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.		
Penitentiary. — Pénitencier.																
Two years and under five. — Deux ans et moi's de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	De'th — De mort	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Cities and T'wns — Villes et villages.	Rural Districts. — Districts ruraux.	Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single. — Célibataires.
......	......	......	......	......	4	1	......	......	......	......	......	2	2	1	2
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	2	......	......	1	......	1	......	......	1	......	1
......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	1	......	......	1	......	......
......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	1	1	......	......
......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	1	......	......	1
......	......	......	......	......	2	......	......	......	......	2	......	......	1	......	1
......	......	......	......	......	1	1	......	1	......	......	......	1	1	......	1
......	......	......	......	......	1	1	......	1	1	......	......	......	......	1	1
......	......	......	......	......	3	......	......	......	......	......	......	3	1	......	2
......	......	......	......	......	3	1	1	......	......	1	......	1	4	......	......
......	......	......	......	......	3	......	......	......	1	2	......	......	3	......	......
......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	1	......	......	1	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	2	......	......	......	......	1	......	1	......	......	2
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	2	1	......	1	......	1	......	1	2	......	1
......	......	......	......	......	1	1	1	......	......	1	......	......	......	......	2
......	......	......	......	......	32	......	......	9	2	8	3	7	9	......	23
......	......	......	......	......	30	......	......	4	......	10	......	14	6	......	23
......	......	......	......	......	87	9	2	17	3	29	3	32	33	2	60
......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	1	......	......	1	......	......
......	......	......	......	......	......	1	1	......	......	......	......	......	1	......	......
......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	1	1	......	......
......	......	......	......	......	63	1	1	13	......	18	......	28	27	1	35
......	......	......	......	......	3	1	1	......	1	1	......	1	1	......	3
......	......	......	......	......	28	1	......	8	4	4	1	11	13	......	16
......	......	......	......	......	5	3	1	......	1	1	......	2	4	......	3
......	......	......	......	......	100	8	4	21	6	25	1	43	48	1	57
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	11	......	......	3	......	3	2	2	3	......	8
......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	1	......	......	1	......	......
......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1
......	......	......	......	......	12	1	......	3	......	4	2	2	4	......	9
......	......	......	......	......	......	1	1	......	......	......	......	......	......	......	1
......	......	......	......	......	......	1	1	......	......	......	......	......	1	......	......
......	......	......	......	......	8	......	......	......	......	2	......	6	2	......	6
......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	1	1	......	......
......	......	......	......	......	9	2	2	......	......	2	......	7	4	......	7
......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	1	......	......	......	......	1
......	......	......	......	......	208	21	8	41	9	61	6	84	89	3	74

TABLE I. ASSAULT ON AND OBSTRUCTING PEACE OFFICER—*Concluded.* CLASS I.

Judicial Districts in which Offence committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status — Instruction: Unable to read or write — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary — Elémentaire.	Superior — Supérieure.	Ages: Under 16 Years — Moins de 16 ans. M/H	F/F	16 Years and under 21 — 16 ans et moins de 21. M/H	F/F	21 Years and under 40 — 21 ans et moins de 40. M/H	F/F	40 Years and over — 40 ans et au-dessus. M/H	F/F	Not given — Non donnés. M/H	F/F
Carleton		5						3	1		1		
Essex												1	
Frontenac		2				1		1					
Grey		1						1					
Kent		1								1			
Lanark		1						1					
Leeds et Grenville		2						1		1			
Northumberland et Durham	1	1						1		1		1	
Ontario	1	1						1	1			2	
Oxford	3					1		2					
Perth		4						1	1	2		1	
Peterboro		3						2		1			
Renfrew		1						1					
Simcoe												8	
Stormont, Dundas et Glengarry		2						2					
Victoria												1	
Welland		3						3				2	
Wellington		2						2				3	
Wentworth	2	29	1			4		23	1	4			
York	1	28	1	4		3		18	1	4			
Totaux d'Ontario	8	86	2	4		9		63	5	14	1	20	
(Province de Québec.)													
Beauce		1								1			
Gaspé	1									1			
Iberville	1									1			
Montréal	12	48		1		18		34		10	1		
Ottawa	1	3				1		2		1			
Québec	7	22				5		19	1	4			
Trois-Rivières	6	2				1		5	1	1		2	
Totaux de Québec	28	76		1		25		60	2	19	1	2	
(Province de la Nouvelle-Ecosse.)													
Antigonish													
Cap-Breton													
Cumberland													
Guysboro													
Halifax	3	8						9		1	1		
Lunenburg	1									1			
Yarmouth		1						1					
Totaux de la Nouvelle-Ecosse	4	9						10		2	1		
(Province du Nouveau-Brunswick.)													
Carleton		1						1					
Kent	1									1			
St. Jean	1	7				2		3		3			
York	1									1			
Totaux du Nouveau-Brunswick	3	8				2		4		5			
(Ile du Prince-Edouard.)—Prince		1				1							
Totaux du Canada	43	180	2	5		37		137	7	40	3	22	

CLASSE I. VOIES DE FAIT ET OPPOSER UN OFFICIER DE PAIX—*Fin*. TABLEAU I.

USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.		BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.							RELIGIONS.						
		British Isles. — Iles Britanniques.													
Moderate — Modéré.	Immoderate — Immodéré.	England and Wales — Angl'terre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	Unit'd States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britann's	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch'ch of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens	Protestants	Other Denominations. — Autres confessions.
4	1	...	...	...	5	...	...	...	...	3	...	1	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	2	...	1	...	1	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...
1	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...	...	...
...	2	...	1	...	...	...	...	1	...	1	...	...	1	...	...
...	2	...	...	...	2	...	...	...	...	1	...	1	...	...	...
1	1	...	...	...	2	...	...	...	...	1	...	1	...	...	...
...	3	...	...	...	3	...	...	...	...	2	...	...	1	...	...
3	1	...	1	...	3	...	...	...	...	2	1	...	1	...	...
3	...	...	...	...	3	...	...	...	...	...	...	1	2	...	...
...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
2	...	...	...	...	1	1	...	...	...	2	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	3	...	2	...	1	...	...	...	...	1	2	...	...	...	...
2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...
8	21	7	5	1	12	1	6	...	...	19	...	...	...	13	...
3	27	5	7	2	13	2	1	...	2	16	4	1	6	1	...
28	65	12	18	3	50	4	7	2	2	53	9	5	12	15	...
1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
4	50	2	7	2	49	1	2	1	...	59	...	...	...	5	...
3	1	...	...	...	...	...	...	...	...	2	1	...	...	...	...
26	3	1	3	4	20	...	1	...	...	26	3	...	...	...	...
3	4	...	...	...	7	...	...	...	...	7	...	...	...	...	...
39	59	3	10	6	79	1	3	1	...	97	4	...	...	5	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
5	6	...	4	...	5	1	...	1	...	10	1	...	...	...	...
1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...
...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
6	7	...	4	...	7	1	...	1	...	11	1	...	1	...	...
1	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
1	7	...	3	...	5	...	...	...	1	4	...	...	...	3	...
...	1	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
3	8	...	4	...	7	...	...	...	2	6	...	...	...	...	...
...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	3	...
76	140	15	36	9	144	6	10	4	4	167	14	5	14	23	...

TABLE I. ASSAULT AND BATTERY. CLASS I.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Persons charged. — Personnes accusées.	Acquitted. — Acquittés.	Committed for Trial. — Emprisonnés sur accusation.	Detained for Lunacy. — Emprisonnés pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de deux récidives.	SENTENCE. Committed to Gaol — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
(Province of Ontario)											
Algoma	12	4			8	8			7	1	
Brant	75	10			65	47	8	10	62	3	
Bruce	74	3			71	71			67	2	
Carleton	129	57			72	68	4		62	9	1
Elgin	90	24	5		61	59	2		57	3	
Essex	126	16	1		109	100	3	6	102	7	
Frontenac	77	33	1		43	43			43		
Grey	108	16			92	90	1	1	87	4	
Haldimand	34	1			33	33			32		1
Halton	18				18	18			17	1	
Hastings	115	32	1		82	64	14	4	76	4	1
Huron	109	13			96	96			91	5	
Kent	131	26			105	84	9	12	103	1	
Lambton	70	3			67	67			66	1	
Lanark	16				16	16			16		
Leeds and Grenville	90	25	3		62	50	7	5	58	4	
Lennox and Addington	30				30	30			28	1	1
Lincoln	79	25			54	40	7	7	35	14	
Middlesex	201	56			145	135	1	9	134	10	
Norfolk	37	1			36	36			35	1	
Northumberland and Durham	162	32			130	119	8	3	126	3	1
Ontario	60	5			55	55			53		1
Oxford	145	7	4		134	134			130	4	
Peel	25				25	25			24	1	
Perth	101	24			77	67	4	6	74	2	
Peterboro	58	15			43	40	1	2	41	1	
Prescott and Russell	29	4			25	25			23	2	
Prince Edward	28				28	28			28		
Renfrew	32	5			27	27			26		1
Simcoe	126	8			118	118			111	7	
Stormont, Dundas & Gleng'ry	68	3			65	63	2		61	4	
Victoria	73	18			55	50	5			45	3
Waterloo	67				67	67			65	2	
Welland	109	8			101	95	4	2	98	3	
Wellington	76	12			64	64			61	3	
Wentworth	292	109	5		178	176		2	163	9	
York	463	184	5		274	274			273	1	
Totals of Ontario	3,535	779	25		2,731	2,582	80	69	2,535	158	10
(Province of Quebec.)											
Arthabaska	11	3			8	8			2	6	
Beauce	13	5			8	7	1		6	2	
Bedford	1	1									
Chicoutimi	7	3			4	4			4		
Gaspé	1	1									
Iberville	14	6			8	7	1		7	1	
Joliette	2	1			1	1				1	
Kamouraska	1				1	1				1	
Montmagny	7		5		2	2			1		
Montreal	885	344			541	531	5	5	461	74	
Ottawa	13	4			9	9			8	1	
Quebec	160	74			86	77	9		83	3	
Richelieu	4	2			2	1	1			1	

CLASSE I. VOIES DE FAIT ORDINAIRES. TABLEAU I.

Sentence. Penitentiary.—Pénitencier. Two years and under five.—Deux ans et moi's de cinq.	Sentence. Penitentiary.—Pénitencier. Five years and over.—Cinq ans et plus.	Sentence. Penitentiary.—Pénitencier. Life.—A vie.	Sentence. De'th.—De mort.	Sentence. Committed to Reformatories.—Envoyés à la prison de Réforme.	Residence. Cities and T'wns.—Villes et villages.	Residence. Rural Districts.—Districts ruraux.	Occupations. Agricultural.—Agriculteurs.	Occupations. Commercial.—Commerçants.	Occupations. Domestic.—Serviteurs.	Occupations. Industrial.—Industriels.	Occupations. Professional.—Professions libérales.	Occupations. Laborers.—Journaliers.	Conjugal State.—État Conjugal. Married.—Mariés.	Conjugal State.—État Conjugal. Widowed.—En veuvage.	Conjugal State.—État Conjugal. Single.—Célibataires.
...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	1	...	...
...	...	...	...	...	25	3	4	1	2	10	...	10	16	...	3
...	...	...	...	...	...	1	1	...	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	61	...	1	16	3	8	2	20	31	...	30
...	...	...	...	...	10	14	4	3	3	3	2	8	13	1	11
...	...	...	...	...	32	8	3	2	9	8	2	16	26	1	13
...	...	...	...	...	17	...	...	7	4	3	2	1	7	...	10
...	...	...	...	...	13	2	1	2	1	5	...	6	10	...	5
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	29	14	2	5	1	9	1	22	28	...	15
...	...	...	...	...	...	1	1	...	...	...	...	...	1	...	...
...	...	...	...	...	43	15	8	5	3	16	1	20	28	2	28
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	1	1	...	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	28	16	8	6	2	8	...	12	24	1	21
...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	28	5	2	8	2	5	...	10	13	...	20
...	...	...	...	...	53	3	...	5	5	12	1	23	16	3	38
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	39	15	7	5	...	12	1	22	24	1	29
...	...	...	...	...	15	1	...	2	...	8	...	6	8	1	7
...	...	...	...	...	35	15	5	2	2	18	1	18	21	...	29
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	15	20	9	4	1	5	1	14	18	...	17
...	...	...	...	...	16	7	6	1	...	6	...	9	11	...	12
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	1	...	1	...	...	2
...	...	...	...	...	2	5	3	...	...	3	...	...	3	1	5
...	...	...	...	...	15	12	8	1	1	2	...	12	12	...	15
...	...	...	...	...	15	9	5	2	2	7	...	7	15	...	9
...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	1	...	...
...	...	...	...	...	10	14	3	5	...	4	1	9	13	...	11
...	...	...	...	...	16	5	...	2	2	7	...	6	19	...	1
...	...	...	...	2	155	3	...	17	22	54	...	55	68	1	90
...	...	...	...	...	180	8	2	28	23	49	2	73	101	1	84
...	...	...	...	2	853	202	83	129	88	265	17	382	528	13	500
...	...	...	...	...	...	7	6	...	...	...	...	1	5	...	3
...	...	...	...	...	...	8	1	...	...	3	...	3	7	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	4	3	...	...	...	...	1	2	...	2
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	4	4	...	1	...	2	1	4	4	...	3
...	...	...	...	...	...	1	1	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...
...	...	...	...	...	...	2	1	...	...	...	...	1	2	...	...
6	...	...	...	...	485	29	8	109	19	115	1	178	246	8	269
...	...	...	...	...	7	2	...	1	...	2	1	4	4	...	5
...	...	...	...	...	74	12	4	47	6	10	1	16	38	1	47
1	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	2	1	...	...

TABLE I. ASSAULT AND BATTERY. CLASS I.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS — INSTRUCTION: Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior — Supérieure.	AGES: Under 16 Years. — Moins de 16 ans. M/H	F/F	16 Years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M/H	F/F	21 Years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M/H	F/F	40 Years and over. — 40 ans et au-dessus. M/H	F/F	Not given. — Non donnés. M/H	F/F
(Province d'Ontario.)													
Algoma	....	1	....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	7	.....
Brant	7	22	....	3	.....	2	.....	16	2	6	.....	33	3
Bruce	....	1	....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	67	3
Carleton	19	36	7	2	.....	4	.....	35	4	11	4	10	2
Elgin	1	24	....	2	.....	5	1	11	.....	5	.....	37	.....
Essex	6	32	2	2	.....	1	.....	17	3	15	2	67	2
Frontenac	1	16	....	.....	.....	.....	.....	7	.....	2	.....	30	4
Grey	....	15	....	1	.....	1	1	6	.....	6	.....	74	3
Haldimand	1	....	....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	29	3
Halton	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	16	2
Hastings	6	37	....	1	.....	5	.....	19	.....	16	2	36	3
Huron	1	....	....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	89	6
Kent	7	51	....	2	1	6	1	32	.....	15	1	44	3
Lambton	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	67	.....
Lanark	....	1	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	16	.....
Leeds et Grenville	1	40	4	4	.....	3	.....	25	3	8	1	18	.....
Lennox et Addington	....	1	....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	26	3
Lincoln	12	21	....	11	2	2	.....	7	.....	10	1	21	.....
Middlesex	12	45	....	3	.....	14	.....	28	1	11	1	83	4
Norfolk	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	34	2
Northumberland et Durham	7	46	1	3	.....	6	.....	31	.....	13	1	73	3
Ontario	....	15	1	.....	.....	2	.....	10	.....	4	.....	39	.....
Oxford	8	42	....	8	1	6	.....	30	.....	5	.....	78	6
Peel	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	24	1
Perth	5	30	....	.....	.....	5	.....	20	1	9	.....	41	1
Peterboro	4	19	....	5	.....	2	.....	10	.....	5	.....	21	.....
Prescott et Russell	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	25	.....
Prince Edward	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	28	.....
Renfrew	1	1	....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	25	.....
Simcoe	2	2	1	.....	1	.....	.....	6	.....	.....	1	108	2
Stormont, Dundas et Glengarry	11	15	1	.....	.....	5	.....	16	.....	5	1	38	.....
Victoria	3	21	....	.....	.....	3	.....	13	.....	7	1	29	2
Waterloo	....	1	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	63	3
Welland	1	21	2	4	.....	1	.....	11	.....	5	2	76	2
Wellington	1	20	....	.....	.....	1	.....	8	2	9	1	40	3
Wentworth	31	128	....	15	3	15	1	84	5	29	7	18	1
York	5	185	2	11	2	23	2	94	6	41	8	82	5
Totaux d'Ontario	153	889	21	77	10	112	6	542	27	239	34	1612	72
(Province de Québec.)													
Arthabaska	2	6	....	.....	.....	2	.....	2	.....	4	.....	.....	.....
Beauce	....	....	....	.....	.....	1	.....	2	.....	1	.....	4	.....
Bedford	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Chicoutimi	4	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....
Gaspé	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Iberville	5	2	1	.....	.....	2	.....	2	.....	1	.....	2	1
Joliette	1	....	....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....
Kamouraska	....	1	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
Montmagny	1	1	....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	.....
Montréal	100	283	3	9	1	62	7	314	52	82	13	1	.....
Ottawa	4	4	1	1	.....	.....	.....	6	.....	2	.....	.....	.....
Québec	22	62	2	.....	.....	10	.....	56	2	16	2	.....	.....
Richelieu	2	....	....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....

CLASSE I. VOIES DE FAIT ORDINAIRES. TABLEAU I.

USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.		BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE							RELIGIONS.						
		British Isles. — Iles Britanniques.													
Moderate — Modéré.	Immoderate — Immodéré.	England and Wales — Angl'terre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada	Unit'd States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britann's	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch' ch of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens	Protestants	Other Denominations. — Autres confessions.
....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....
21	8	4	5	2	15	3	....	....	7	6	6	5	5	....	....
1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....
36	24	1	5	....	53	1	1	....	....	41	5	1	2	13	....
22	13	4	3	....	14	4	....	....	2	4	3	4	11	....	....
22	17	6	3	4	18	9	....	....	1	13	8	7	4	....	....
15	2	3	4	....	10	....	....	....	....	4	....	....	....	13	....
9	6	1	1	2	11	....	....	....	2	2	5	2	4	....	....
....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
40	3	7	11	....	25	....	....	....	....	14	....	1	....	28	....
1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....
38	20	5	3	4	31	14	1	....	4	12	8	17	8	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....
35	7	....	5	1	37	2	....	....	....	18	2	3	3	17	....
1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....
11	22	1	10	....	21	1	....	....	....	18	5	3	....	....	....
25	35	5	10	1	37	4	1	....	8	19	14	4	7	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
39	15	10	6	1	38	....	1	....	1	9	18	17	5	....	....
10	6	2	4	....	10	....	....	....	....	9	....	1	1	5	....
35	15	6	2	1	33	6	1	1	6	6	13	13	10	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
26	9	5	4	3	18	1	4	....	1	15	8	2	7	2	....
18	5	3	3	....	16	1	....	....	1	16	8	1	3	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....
4	5	....	3	....	5	1	....	....	....	4	....	3	2	....	....
19	8	....	....	....	25	2	....	....	....	18	2	....	5	2	....
16	8	3	2	2	16	....	1	....	....	9	3	3	2	7	....
1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....
19	5	1	2	2	11	6	1	1	2	4	12	3	2	1	....
18	3	5	4	3	9	....	....	....	....	6	5	7	3	....	....
69	88	21	29	12	78	15	3	....	....	52	1	1	....	105	....
55	131	39	59	3	75	9	4	....	12	72	35	42	27	2	....
599	456	133	178	41	612	80	19	2	47	373	162	141	114	197	1
....	....	....	1	....	6	....	....	....	....	6	2	....	....	....	....
2	1	....	....	....	5	....	....	....	....	7	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
4	....	....	....	....	4	....	....	....	....	4	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
4	3	....	....	....	7	....	....	....	....	6	....	....	1	....	....
1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....
2	....	....	....	....	....	2	....	....	....	2	....	....	....	....	....
59	260	30	61	17	406	11	10	....	....	408	5	....	....	116	....
6	3	....	....	....	4	....	....	....	....	5	1	2	....	....	....
69	17	12	8	2	59	1	2	2	....	71	....	....	....	15	....
1	1	....	....	....	2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....

TABLE I. ASSAULT AND BATTERY—*Concluded.* CLASS I.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENCE A ÉTÉ COMMISE.	Persons charged. — Personnes accusées.	Acquitted. — Acquittés.	Committed for Trial. — Emprisonnés sur accusation.	Detained for Lunacy. — Emprisonnés pour cause de folie.	Convictions — Condamnations. Total.	Convictions — Condamnations. Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convictions — Condamnations. Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Convictions — Condamnations. Reiterated. — Plus de deux récidives.	Sentence. Committed to Gaol — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	Sentence. No Option — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	Sentence. No Option — Sans option. One year and over. — Un an et plus.
Rimouski	11	3			8	7	1		5	2	
St. Francis	17	2	1		14	13		1	14		
Terrebonne	5	2			3	3				3	
Three Rivers	8	2			6	6			3	3	
Totals of Quebec	1,160	453	6		701	677	18	6	594	98	
(Province of Nova Scotia.)											
Antigonish	1				1	1			1		
Cape Breton	3	1			2	1		1	1	1	
Colchester	20	5			15	12	3		13	2	
Guysboro	2	2									
Halifax	290	151	3		136	125	9	2	122	2	
Inverness	1				1	1			1		
Kings	6	1			5	5			5		
Lunenburg	12				12	12			12		
Pictou	18	1			17	17			17		
Shelburne	9				9	7	2		9		
Victoria	2				2	2			1		
Yarmouth	21	12			9	7	1	1	8	1	
Totals of Nova Scotia	385	173	3		209	190	15	4	190	6	
(Prov. of New Brunswick.)											
Charlotte	13				13	13			13		
Gloucester	11	6			5	5			5		
Kent	14	5			9	8	1		8	1	
Kings	10	9			1	1				1	
Northumberland	16				16	16			16		
St John	161	81			80	80			66	11	
Westmoreland	40	12			28	25	1	2	22	3	
York	33	7	6		20	18	1	1	17	3	
Totals of N. Brunswick	298	120	6		172	166	3	3	147	19	
(Province of P. E. Island.)											
Prince	21	4			17	17			17		
Queens	90	35			55	42	11	2	50	5	
Totals of P. E. Island	111	39			72	59	11	2	67	5	
Province of Manitoba	67	7			60	53	4	3	52	5	
Prov. of British Columbia	6	3			3	2	1		1	2	
District of Keewatin	11	4			7	7			6	1	
North West Territories	3	1			2	2			2		
Totals of Canada	5,576	1,579	40		3,957	3,738	132	87	3,591	294	10

(Province of Ontario.) VARIOUS OFFENCES AGAINST THE PERSON.

Brant	2				2	2				2	
Bruce	2	1			1	1			1		
Elgin	3	1	1		1	1			1		
Frontenac	3	2			1	1			1		

CLASSE I. VOIES DE FAIT ORDINAIRES—*Fin.* TABLEAU I.

SENTENCE. Penitentiary. — Pénitencier. Two years and under five. — Deux ans et moi's de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie.	De'th — De mort.	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	RESIDENCE. Cities and T'wns — Villes et villages.	Rural Districts. — Districts ruraux.	OCCUPATIONS. Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL. Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single. — Célibataires.
...	...	...	...	...	3	5	4	...	1	2	...	1	5	...	3
...	...	...	...	...	7	7	3	...	...	1	1	9	7	...	5
...	...	...	...	...	...	3	1	...	...	...	...	2	1	...	2
...	...	...	...	...	1	2	...	1	...	1	...	1	2	...	1
7	...	...	...	...	581	89	32	159	26	136	5	223	325	9	391
...	...	...	...	...	...	1	1	...	...	...	...	...	1	...	...
...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	1	...	...	...
...	...	...	...	...	13	1	1	2	2	4	...	3	3	...	10
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	116	2	4	27	14	35	3	24	51	62	3
...	...	...	...	...	...	1	1	...	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	1	16	4	2	3	5	...	3	7	...	10
...	...	...	...	...	...	9	...	...	...	4	...	4	1	...	8
...	...	...	...	...	...	2	2	...	...	...	...	...	1	...	1
...	...	...	...	...	8	1	...	3	...	1	...	4	3	...	6
...	...	...	...	...	138	35	13	34	19	49	3	39	67	62	39
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	5	3	...	...	...	...	1	2	...	3
...	...	...	...	...	...	9	...	...	...	...	...	6	...	...	9
...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	77	2	2	22	4	13	...	24	26	...	54
2	...	...	...	...	21	6	3	2	3	9	...	9	13	...	14
...	...	...	...	...	17	3	1	4	2	6	...	5	5	...	15
2	...	...	...	...	115	26	9	28	9	28	...	46	46	...	96
...	...	...	...	...	...	17	4	1	...	8	...	4	...	...	...
...	...	...	...	...	54	1	1	6	2	9	2	34	14	...	41
...	...	...	...	...	54	18	5	7	2	17	2	38	14	...	41
...	...	...	...	...	15	9	3	3	4	3	1	5	17	...	6
...	...	...	...	...	1	2	...	1	...	...	...	2	...	...	2
...	...	...	...	...	...	7	...	...	...	...	...	2	...	...	2
...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	1	...	...	1	...	1
9	...	...	...	2	1,757	390	145	361	148	499	28	737	998	84	1,078
DIVERS OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE.															
...	...	...	...	...	2	...	...	...	2	...	...	...	1	...	1
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...
...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...

TABLE I. ASSAULT AND BATTERY—*Concluded.* CLASS I.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior — Supérieure.	AGES. Under 16 Years. — Moins de 16 ans. M — H	F — F	16 Years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M — H	F — F	21 Years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M — H	F — F	40 Years and over. — 40 ans et au-dessus. M — H	F — F	Not given. — Non donnés. M — H	F — F
Rimouski	5	3				2		4		1			1
St. François	5	9						6		6		2	
Terrebonne	3											3	
Trois-Rivières	2	1						2		1		3	
Totaux de Québec	156	372	7	10	1	80	7	396	54	116	15	20	2
(Province de la Nouvelle-Ecosse.)													
Antigonish		1								1			
Cap-Breton	1	1								1		1	
Colchester	1	13		3		2		7	1	1		1	
Guysboro													
Halifax	38	79		3	1	18	2	60	13	18	2	19	
Inverness	1									1			
Kings												5	
Lunenburg												10	2
Pictou	1	16				2	2	5	1	7			
Shelburne	5	4				1		1		1		6	
Victoria												2	
Yarmouth	4	5		1		3		5					
Totaux de la Nouvelle-Ecosse	51	119		7	1	26	4	78	15	30	2	44	2
(Province du Nouveau-Brunswick.)													
Charlotte												13	
Gloucester	1	4						3	1	1			
Kent	4	5				3		5		1			
Kings		1						1					
Northumberland												16	
St. Jean	23	57		5	1	15	5	41	2	10	1		
Westmoreland	11	15	1			5		16	1	5			1
York	2	17	1			3		13		2	2		
Totaux du Nouv.-Brunswick	41	99	2	5	1	26	5	79	4	19	3	29	1
(Prov. de l'Ile du Prince-Edouard)													
Prince	1	16				8		5		4			
Queens	15	40				12		34		9			
Totaux de l'Ile du Prince-Edouard	16	56				20		39		13			
Province de Manitoba	5	16	2			1		14	1	8		36	
Province de la Colombie-Britannique	1	2				1		2					
District de Kéwatin	1	1								1		6	
Territoires du Nord-Ouest	1	1										1	1
Totaux du Canada	425	1,555	32	99	13	266	22	1150	101	426	54	1748	78

(Province d'Ontario.) VARIOUS OFFENCES AGAINST THE PERSON.

Brant		2					2						
Bruce	1									1			
Elgin		1							1			1	
Frontenac		1											

CLASSE I. VOIES DE FAIT ORDINAIRES—*Fin.* TABLEAU I.

Use of Liquors. — Usage des Liqueurs.		Birth Places. — Lieux de Naissance.							Religions.						
		British Isles. — Iles Britanniques.													
Moderate. — Modéré.	Immoderate — Immodéré.	England and Wales — Angl'terre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	Unit'd States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britann's	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch'ch of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens	Protestants	Other Denominations. — Autres confessions.
6	1	....	....	....	8	....	....	....	....	8	....	....	....	....	....
7	6	2	1	10	1	....	....	....	....	7	....	....	....	7	....
2	1	....	....	....	3	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....
....	3	....	....	....	2	....	1	....	....	3	....	....	....	....	....
164	296	44	71	29	509	14	13	2	....	533	9	2	1	138	....
1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....
12	1	....	1	....	13	....	....	....	2	1	1	1	9	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
100	17	10	11	2	90	3	....	1	6	76	20	5	1	9	....
1	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
9	8	....	1	....	16	....	....	....	....	3	4	1	9	....	....
3	6	....	....	....	9	....	....	....	1	....	4	....	....	4	....
1	1	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....
7	2	....	....	1	4	1	1	2	....	2	1	....	6	....	....
134	35	11	12	4	135	4	1	3	9	83	30	7	29	14	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
3	2	....	....	....	5	....	....	....	....	4	....	....	....	....	....
5	4	1	1	....	7	....	....	....	....	6	3	....	....	....	....
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
17	63	2	11	....	61	3	1	2	8	35	9	6	8	12	1
8	19	....	4	....	22	1	....	....	....	13	....	....	1	14	....
9	11	1	....	....	19	....	....	....	9	2	3	4	1	....	....
42	99	4	16	....	115	4	1	2	17	60	15	10	9	27	1
9	8	1	....	....	16	....	....	....	1	5	1	1	8	....	....
11	44	1	1	....	51	....	1	1	....	40	....	....	....	15	....
20	52	2	1	....	67	....	1	1	1	45	1	1	8	15	....
6	13	....	1	....	16	7	....	....	....	9	1	1	1	8	1
....	3	....	....	....	2	....	1	....	....	2	....	....	....	1	....
1	1	....	2	....	2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....
1	1	....	1	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....
967	956	194	282	74	1,459	109	36	10	74	1,108	218	162	162	401	3

DIVERS OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE.

2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	2	....	....	....
1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....
....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
1	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....

TABLE I. VARIOUS OFFENCES AGAINST THE PERSON.—*Concluded.* CLASS I.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Persons charged. — Personnes accusées.	Acquitted. — Acquittés.	Committed for Trial. — Emprisonnés sur accusation.	Detained for Lunacy. — Emprisonnés pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de deux récidives.	SENTENCE. Committed to Gaol — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	No Option. — Sans option. One year and over — Un an et plus.
Grey	3	1			2	2				2	
Halton	1				1	1				1	
Hastings	2	1			1	1				1	
Kent	9	6	1		2	1	1		2		
Leeds and Grenville	1	1									
Lincoln	2	1			1	1				1	
Middlesex	4	2			2	2				2	
Northumberland & Durham	4	3			1	1				1	
Ontario	2				2	2				2	
Perth	7	6			1	1				1	
Peterboro	3	1			2	2			2		
Prescott and Russell	1				1	1				1	
Prince-Edward	1				1	1				1	
Renfrew	1				1		1				1
Simcoe	6				6	6			5		
Stormont, Dundas & Gleng'ry	1				1	1			1		
Welland	2				2	2			2		
Wellington	2	2									
Wentworth	5	4	1								
York	28	19	3		6	6			2	2	1
Totals of Ontario	95	51	6		38	36	2		17	17	2
(Province of Quebec.)											
Montreal	23	17			6	5		1	1	5	
Quebec	2	1	1								
Totals of Quebec	25	18	1		6	5		1	1	5	
(Province of Nova Scotia.)											
Halifax	4		3		1	1			1		
(Prov. of New Brunswick.)											
Gloucester	1				1	1			1		
North West Terrritories	1				1	1					
Totals of Canada	126	69	10		47	44	2	1	20	22	2

(Province of Ontario.) ROBBERY AND DEMANDING MONEY WITH MENACES. CLASS II.

Brant	1				1	1					
Carleton	2		1		1	1				1	
Elgin	2				2	2				1	1
Frontenac	5	3	2								
Huron	1	1									
Kent	1				1			1			1
Lincoln	5	1	1		3	2		1		1	
Middlesex	2	1			1	1				1	
Northumberland & Durham	3	3									
Oxford	2				2	2					1
Perth	2	2									
Welland	1				1	1				1	
Wellington	2				2	2					
Wentworth	3	2			1			1			1

CLASSE I. OUTRAGES DIVERS CONTRE LA PERSONNE.—*Fin.* TABLEAU I.

Sentence. Penitentiary.—Pénitencier. Two years and under five.—Deux ans et moi's de cinq.	Sentence. Penitentiary.—Pénitencier. Five years and over.—Cinq ans et plus.	Sentence. Penitentiary.—Pénitencier. Life.—A vie	Sentence. De'th—De mort	Sentence. Committed to Reformatories.—Envoyés à la prison de Réforme.	Residence. Cities and T'wns—Villes et villages.	Residence. Rural Districts.—Districts ruraux.	Occupations. Agricultural.—Agriculteurs.	Occupations. Commercial.—Commerçants	Occupations. Domestic—Serviteurs.	Occupations. Industrial.—Industriels.	Occupations. Professional—Professions libérales.	Occupations. Laborers—Journaliers.	Conjugal State.—État conjugal. Married.—Mariés.	Conjugal State.—État conjugal. Widowed—En veuvage.	Conjugal State.—État conjugal. Single.—Célibataires.
					2				1	1			1		1
						1	1						1		
						1						1	1		
					1	1	1					1	2		
										1					1
					1								1		
						2						2	2		
					1										1
						1	1						1		
						1		1							
					1		1						1		
						1	1								1
						1						1	1		
					4	1		2	1	1		1	2		3
					14	11	5	4	5	3		6	16		9
					6			3				3	3		2
					6			3				3	3		2
					1					1			1		
						1	1						1		
						1	1								1
					21	13	7	7	5	4		9	21		12

CLASSE II. VOL ET DEMANDE D'ARGENT AVEC MENACES.

Two years and under five	Five years and over	Life	De'th	Committed to Reformatories	Cities and T'wns	Rural Districts	Agricultural	Commercial	Domestic	Industrial	Professional	Laborers	Married	Widowed	Single
1						1						1			1
						1						1			1
						2				2					2
					1							1			1
1				1	2							1	1		2
					1							1			1
1					2					2			1		1
						1		1							1
	2				2					2					2
					1					1					1

TABLE I. VARIOUS OFFENCES AGAINST THE PERSON.—*Concluded.* CLASS I.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	AGES. Under 16 Years. — Moins de 16 ans. M — H	F — F	16 Years and under 21 — 16 ans et moins de 21. M — H	F — F	21 Years and under 40 — 21 ans et moins de 40. M — H	F — F	40 Years and over — 40 ans et au-dessus. M — H	F — F	Not given. — Non donnés. M — H	F — F
Grey		2						1	1				
Halton	1							1					
Hastings	1							1					
Kent		2								2			
Leeds et Grenville													
Lincoln		1						1					
Middlesex												2	
Northumberland et Durham		1								1			
Ontario		2				1		1					
Perth		1					1						
Peterboro												2	
Prescott et Russell		1								1			
Prince-Edward										1			
Renfrew		1								1			
Simcoe			1							1		5	
Stormont, Dundas et Glengarry		1						1					
Welland												2	
Wellington													
Wentworth													
York		5		1			1	2		1		1	
Totaux d'Ontario	3	21	1	1		1	4	8	2	9		13	
(Province de Québec.)													
Montréal		2						3		3			
Québec													
Totaux de Québec		2						3		3			
(Province de la Nouvelle-Ecosse.)													
Halifax		1						1					
(Province du Nouveau-Brunswick.)													
Gloucester		1								1			
Territoires du Nord-Ouest		1										1	
Totaux du Canada	3	26	1	1		1	4	12	2	13		14	
(Province d'Ontario.) ROBBERY AND DEMANDING MONEY WITH MENACES. CLASS II.													
Brant		1				1							
Carleton		1						1					
Elgin	1	1				1		1					
Frontenac													
Huron													
Kent		1						1					
Lincoln	2	1		1				1	1				
Middlesex		1						1					
Northumberland et Durham													
Oxford		2						2					
Perth													
Welland		1						1					
Wellington		2				2							
Wentworth	1							1					

CLASSE I. OUTRAGES DIVERS CONTRE LA PERSONNE.—*Fin.* TABLEAU I.

Use of Liquors — Usage des Liqueurs: Moderate. — Modéré.	Immoderate — Immodéré.	Birth Places — Lieux de Naissance: British Isles — Iles Britanniques: England and Wales — Angl'terre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	Unit'd States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britann's	Religions: Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch'ch of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens	Protestants	Other Denominations. — Autres confessions.
....	2	....	....	....	1	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....
....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....
....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....
1	1	....	....	....	1	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....
1	1	....	1	....	1	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....
1	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....
....	1	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....
1	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....
1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
3	2	2	2	....	1	....	....	....	1	2	....	2	....	....	....
13	12	4	5	1	13	2	1	....	2	5	4	6	4	3	....
....	1	....	1	....	4	....	....	....	....	4	....	....	....	2	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	1	....	1	....	4	....	....	....	....	4	....	....	....	2	....
1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....
1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....
1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....
16	13	4	6	1	19	2	1	....	2	9	4	7	4	7	....

CLASSE II. VOL ET DEMANDE D'ARGENT AVEC MENACES.

Moderate	Immoderate	England and Wales	Ireland	Scotland	Canada	United States	Other Foreign Countries	Other British Possessions	Baptists	R. Catholics	Ch'ch of England	Methodists	Presbyterians	Protestants	Other Denominations
1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....
....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....
1	2	1	....	....	1	1	....	....	....	1	1	....	1	....	....
....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	1	1	....	....	1	....	....	....	1	....	....	1	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....
1	1	....	....	....	1	....	1	....	....	1	1	....	....	....	....
....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....

TABLE I. ROBBERY AND DEMANDING MONEY WITH MENACES—*Concl'd.* CLASS II.

Judicial Districts in which Offence committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Persons charged. — Personnes accusées	Acquitted. — Acquittés.	Committed for Trial. — Emprisonnés sur accusation.	Detained for Lunacy. — Emprisonnés pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de deux récidives.	Sentence. Committed to Gaol. — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
York	16	8	5	....	3	2	1	....	....	2	....
Totals of Ontario	48	21	9	....	18	14	1	3	....	7	4
(Province of Quebec.)											
Gaspé	4	1	....	....	3	3	....	....	....	3	....
Montreal	21	12	....	....	9	5	3	1	....	4	1
Quebec	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Richelieu	3	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Rimouski	1	....	....	....	1	1	....	....	....	....	....
St. Hyacinthe	11	1	....	....	10	8	1	1	....	8	....
Terrebonne	3	1	....	....	2	2	....	....	....	2	....
Three Rivers	2	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Totals of Quebec	46	21	....	....	25	19	4	2	....	17	1
(Province of Nova Scotia.)											
Halifax	2	....	....	....	2	2	....	....	....	2	....
(Province of P. E. Island.)											
Queens	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Province of Manitoba	7	4	3	....	....	....	....	....	....	....	....
Totals of Canada	104	47	12	....	45	35	5	5	....	26	5
(Province of Ontario.) BURGLARY AND HAVING BURGLARS' TOOLS.											
Bruce	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Carleton	2	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....
Elgin	4	2	....	....	2	1	....	1	....	2	....
Frontenac	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Grey	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Hastings	6	6	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Huron	1	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....
Kent	1	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....
Middlesex	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Northumberland & Durham	1	....	....	....	1	1	....	....	....	1	....
Oxford	5	....	....	....	5	2	....	3	....	1	....
Perth	7	....	....	....	7	6	....	1	....	3	....
Prince-Edward	2	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Simcoe	3	....	....	....	3	3	....	....	....	2	....
Victoria	2	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....
Waterloo	5	....	....	....	5	5	....	....	....	1	2
Wellington	4	4	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Wentworth	6	1	1	....	4	4	....	....	....	....	....
York	40	20	9	....	11	7	2	2	....	....	1
Totals of Ontario	93	39	16	....	38	29	2	7	....	10	3
(Province of Quebec.)											
Montreal	6	1	....	....	5	....	2	3	....	....	....
Three Rivers	3	....	....	....	3	....	2	1	....	....	....
Totals of Quebec	9	1	....	....	8	....	4	4	....	....	....

CLASSE II. VOL ET DEMANDE D'ARGENT AVEC MENACES—*Fin.* TABLEAU I.

Sentence. Penitentiary. — Pénitencier. Two years and under five. — Deux ans et moi's de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	De'th — De mort.	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Residence. Cities and T'wns — Villes et villages.	Rural Districts. — Districts ruraux.	Occupations. Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Conjugal State. — Etat Conjugal. Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single. — Célibataires.
......	......	......	......	1	3	......	......	......	......	1	......	1	......	......	3
3	2	......	......	2	12	5	......	1	......	8	......	6	2	......	16
......	......	......	......	......	......	3	......	......	......	3	......	......	2	......	1
3	1	......	......	......	7	1	......	1	......	2	......	5	3	......	5
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	1	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	1	1	......	......
1	......	......	......	1	6	3	1	......	......	......	......	3	6	1	3
......	......	......	......	......	2	......	......	......	......	......	......	2	2	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
4	2	......	......	1	15	8	1	1	......	5	......	11	14	1	9
......	......	......	......	......	2	......	......	......	......	......	......	2	......	......	2
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
7	4	......	......	3	29	13	1	2	......	13	......	19	16	1	27

EFFRACTION ET AVOIR DES OUTILS DE VOLEUR.

......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	2	......	......	......	......	1	......	1	......	......	2
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	1	1	......	......
4	......	......	......	......	4	1	......	......	......	2	......	2	2	......	3
4	......	......	......	......	5	2	......	......	......	4	......	3	......	......	7
1	......	......	......	......	1	2	......	......	......	1	......	1	2	......	1
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	2	......	......	......	5	......	......	1	......	......	......	4	2	......	3
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
4	......	......	......	......	4	......	......	......	......	3	......	1	2	......	2
8	......	......	......	1	11	......	......	1	......	4	......	6	1	......	10
21	2	......	......	1	32	6	......	2	......	15	......	19	10	......	28
......	5	......	......	......	5	......	......	......	......	2	......	3	......	......	5
3	......	......	......	......	......	3	......	......	......	1	......	2	1	......	2
3	5	......	......	......	5	3	......	......	......	3	......	5	1	......	7

TABLE I. ROBBERY AND DEMANDING MONEY WITH MENACES—*Concl'd.* CLASS II.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENCE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.									
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior — Supérieure.	Under 16 Years. — Moins de 16 ans.		16 Years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 Years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 Years and over. — 40 ans et au-dessus.		Not given. — Non donnés.	
				M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F
York		3				2		1					
Totaux d'Ontario	4	14		1		6		10	1				
(Province de Québec.)													
Gaspé	3							3					
Montréal		1				3		5		1			
Québec													
Richelieu													
Rimouski	1							1					
St. Hyacinthe	6	4		2		2		2	2	1	1		
Terrebonne	2											2	
Trois-Rivières													
Totaux de Québec	12	5		2		5		11	2	2	1	2	
(Province de la Nouvelle-Ecosse.)													
Halifax	1	1						2					
(Prov. de l'Ile du Prince-Edouard.)													
Queens													
Province de Manitoba													
Totaux du Canada	17	20		3		11		23	3	2	1	2	

(Province d'Ontario.) BURGLARY AND HAVING BURGLARS TOOLS.

Bruce													
Carleton													
Elgin		2						2					
Frontenac													
Grey													
Hastings													
Huron													
Kent													
Middlesex													
Northumberland et Durham		1						1					
Oxford	1	4		1		1		2		1			
Perth		7				2		4		1			
Prince Edward													
Simcoe		1						1		2			
Victoria													
Waterloo	1	4				3		2					
Wellington													
Wentworth	1	3				1		3					
York	1	10		1		3		6	1				
Totaux d'Ontario	4	32		2		10		21	1	4			
(Province de Québec.)													
Montréal						2		3					
Trois-Rivières	3					2		1					
Totaux de Québec	3					4		4					

CLASSE II. VOL ET DEMANDE D'ARGENT AVEC MENACES—*Fin.* TABLEAU I.

Use of Liquors — Usage des Liqueurs: Moderate — Modéré.	Use of Liquors — Usage des Liqueurs: Immoderate — Immodéré.	Birth Places — Lieux de Naissance: British Isles — Iles Britanniques: England and Wales — Angl'terre et Galles	British Isles: Ireland — Irlande.	British Isles: Scotland — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers.	Other British Possessions — Autr's possessions Britann's	Religions: Baptists — Baptistes.	R. Catholics — Catholiques.	Ch'ch of England — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians — Presbytériens	Protestants	Other Denominations — Autres confessions.
2	1	....	1	....	2	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....
9	9	2	1	....	10	2	1	....	1	4	3	3	6	....	....
3	....	....	....	1	2	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....
....	....	....	....	1	7	....	....	....	....	7	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
9	....	....	....	....	9	....	....	....	....	9	....	....	....	....	....
2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
15	....	....	....	2	21	....	....	....	....	22	....	....	....	1	....
1	1	....	....	....	2	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
25	10	2	1	2	33	2	1	....	1	27	3	3	6	2	....
EFFRACTION ET AVOIR DES OUTILS DE VOLEUR.															
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	1	1	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....
3	2	3	1	....	1	....	....	....	....	1	3	1	....	....	....
4	3	2	1	....	2	1	1	....	....	2	3	2	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	3	....	....	....	3	....	....	....	....	2	1	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
2	3	2	....	....	3	....	....	....	1	3	....	1	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	3	....	2	....	2	....	....	....	....	1	....	....	....	3	....
4	7	2	1	....	8	....	....	....	....	6	3	1	1	....	....
16	22	9	5	....	22	1	1	....	1	15	12	6	1	3	....
....	....	1	....	....	4	....	....	....	....	4	....	....	....	1	....
3	....	....	....	....	3	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....
3	....	1	....	....	7	....	....	....	....	7	....	....	....	1	....

TABLE I. BURGLARY AND HAVING BURGLARS' TOOLS—*Concluded.* CLASS II.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENCE A ÉTÉ COMMISE.	Persons charged. — Personnes accusées.	Acquitted. — Acquittés.	Committed for Trial. — Emprisonnés sur accusation.	Detained for Lunacy. — Emprisonnés pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de deux récidives.	SENTENCE. Committed to Gaol — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
(Province of Nova Scotia.)											
Antigonish	1	......	......	......	1	1	......	......	......	1	......
Halifax	2	1	......	......	1	1	......	......	......	......	......
Totals of Nova Scotia	3	1	......	......	2	2	......	......	......	1	......
(Prov. of New Brunswick.)											
St John	1	......	......	......	1	1	......	......	......	......	......
Westmoreland	2	......	......	......	2	2	......	......	......	......	......
York	2	......	2	......	......	......	......	......	......	......	......
Totals of N. Brunswick	5	......	2	......	3	3	......	......	......	......	......
(Province of P. E. Island.)											
Queens	1	1	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Province of Manitoba	1	......	......	......	1	......	1	......	......	......	......
Province of British Columbia	2	1	......	......	1	1	......	......	......	......	1
Totals of Canada	114	43	18	......	53	35	7	11	......	11	4
(Province of Ontario.) HOUSE AND SHOPBREAKING.											
Bruce	5	3	......	......	2	2	......	......	......	......	......
Carleton	7	3	......	......	4	3	......	1	......	......	1
Elgin	4	3	......	......	1	1	......	......	......	1	......
Frontenac	3	......	3	......	......	......	......	......	......	......	......
Haldimand	1	......	......	......	1	1	......	......	......	......	1
Halton	3	3	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Hastings	2	2	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Lambton	3	2	......	......	1	1	......	......	......	......	......
Leeds and Grenville	1	......	......	......	1	1	......	......	......	......	......
Lincoln	2	......	......	......	2	1	1	......	......	......	1
Middlesex	1	......	......	......	1	......	1	......	......	1	......
Norfolk	1	1	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Northumberland & Durham	1	1	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Oxford	2	2	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Perth	1	1	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Stormont, Dundas & Gleng'ry	3	1	1	......	1	1	......	......	......	1	......
Victoria	1	......	......	......	1	1	......	......	......	......	1
Welland	2	......	......	......	2	1	1	......	......	......	......
Wellington	3	......	......	......	3	3	......	......	......	2	1
Wentworth	6	3	3	......	......	......	......	......	......	......	......
York	13	2	2	......	9	7	2	......	......	5	1
Totals of Ontario	65	27	9	......	29	23	5	1	......	10	6
(Province of Quebec.)											
Montreal	33	11	......	......	22	16	3	3	......	9	......
Quebec	1	......	......	......	1	1	......	......	......	......	......
Three Rivers	9	......	......	......	9	9	......	......	......	1	......
Totals of Quebec	43	11	......	......	32	26	3	3	......	10	......

CLASSE II. EFFRACTION ET AVOIR DES OUTILS DE VOLEUR—*Fin.* TABLEAU I.

SENTENCE.					RESIDENCE.		OCCUPATIONS.						CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.		
PENITENTIARY. — PÉNITENCIER.			De'th — De mort	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.											
Two years and under five — Deux ans et moi's de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie			Cities and T'wns — Villes et villages.	Rural Districts. — Districts ruraux.	Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single. — Célibataires.
......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	......	......	1
1	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	1	......	......	1
1	......	......	......	......	1	1	......	......	......	......	......	1	......	......	2
1	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	1	......	......	1
1	1	......	......	......	......	2	......	......	......	......	......	2	1	......	1
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
2	1	......	......	......	......	3	......	......	......	......	......	3	1	......	2
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	1	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1
......	......	......	......	......	1	......	......	1	......	......	......	......	......	......	1
27	9	......	......	1	39	13	......	3	......	18	......	28	12	......	40
BRIS DE MAISON ET DE MAGASIN.															
......	2	......	......	......	2	......	......	......	......	2	......	......	1	......	1
1	2	......	......	......	4	......	......	......	......	......	......	4	......	......	4
......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	1	......	......	1
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	1	......	......	1
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	1	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1	......	......	1
......	......	......	......	1	......	1	......	......	......	......	......	1	......	......	1
1	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	2	......	......	2
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	1
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	1	......	......	......	......	1
......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	1	......	......	1	......	......
1	......	......	......	1	......	2	......	......	......	1	......	......	......	......	2
......	......	......	......	......	......	3	......	......	......	......	......	3	......	......	3
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
2	......	......	......	......	9	......	......	......	1	6	1	1	3	......	6
5	5	......	......	2	19	7	......	......	1	12	1	14	5	......	24
9	......	......	......	3	21	1	......	3	......	3	......	16	4	......	16
1	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	1	......	......	1
8	......	......	......	......	......	9	......	......	......	4	......	5	3	......	6
18	......	......	......	3	22	10	......	3	......	7	......	22	7	......	23

TABLE I. BURGLARY AND HAVING BURGLARS TOOLS—*Concluded.* CLASS II.

Judicial Districts in which Offence Committed. — Districts Judiciaires ou l'Offense a été Commise.	Educational Status. — Instruction.			Ages.									
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior — Supérieure.	Under 16 Years. — Moins de 16 ans.		16 Years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 Years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 Years and over. — 40 ans et au-dessus.		Not given. — Non donnés.	
				M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F
(Province de la Nouvelle-Ecosse.)													
Antigonish	1					1							
Halifax		1						1					
Totaux de la Nouvelle-Ecosse	1	1				1		1					
(Province du Nouveau-Brunswick.)													
St. Jean		1						1					
Westmoreland		2						2					
York													
Totaux du Nouv.-Brunswick		3						3					
(Prov. de l'Ile du Prince-Edouard)													
Queens													
Province de Manitoba								1					
Province de la Colombie-Britannique		1						1					
Totaux du Canada	8	37		2		15		31	1	4			

(Province d'Ontario.) HOUSE AND SHOP BREAKING.

District	Unable	Elementary	Superior	U16 M	U16 F	16–21 M	16–21 F	21–40 M	21–40 F	40+ M	40+ F	Not given M	Not given F
Bruce		2						2					
Carleton		4				2		2					
Elgin		1						1					
Frontenac													
Haldimand		1						1					
Halton													
Hastings													
Lambton		1						1					
Leeds et Grenville		1				1							
Lincoln		2				1		1					
Middlesex		1						1					
Norfolk													
Northumberland et Durham													
Oxford													
Perth													
Stormont, Dundas et Glengarry		1						1					
Victoria		1								1			
Welland		2		1				1					
Wellington		3				2		1					
Wentworth													
York	2	7				3		4	1	1			
Totaux d'Ontario	2	27		1		9		16	1	2			
(Province de Québec.)													
Montréal				5		6		10		1			
Québec	1							1					
Trois-Rivières	7	2				2		6		1			
Totaux de Québec	8	2		5		8		17		2			

CLASSE II. EFFRACTION ET AVOIR DES OUTILS DE VOLEUR—*Fin.* TABLEAU I.

Use of Liquors — Usage des Liqueurs. Moderate. — Modéré.	Immoderate — Immodéré.	Birth Places — Lieux de Naissance. British Isles — Iles Britanniques. England and Wales — Angl'terre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	Unit'd States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britann's	Religions. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch'ch of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens	Protestants	Other Denominations. — Autres confessions.
....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
....	2	....	....	....	2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....
1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....
....	2	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	2	....	....	1	2	....	....	....	....	....	....	....	....	3	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....
1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....
21	27	10	5	1	34	1	2	....	1	24	13	6	1	8	....

BRIS DE MAISON ET DE MAGASIN.

Moderate	Immoderate	England and Wales	Ireland	Scotland	Canada	United States	Other Foreign Countries	Other British Possessions	Baptists	R. Catholics	Ch'ch of England	Methodists	Presbyterians	Protestants	Other Denominations
....	2	....	2	....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....
3	1	....	4	....	....	....	....	....	....	4	....	....	....	....	....
....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....
1	1	....	....	....	1	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....
....	1	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....
1	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....
1	1	....	....	....	1	1	....	....	....	....	....	2	....	....	....
2	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....	1	2	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
5	4	3	2	....	2	2	....	....	....	5	2	....	2	....	....
15	13	3	9	1	9	7	....	....	....	15	6	4	2	....	1
....	....	1	....	....	20	....	....	....	....	17	....	....	....	4	....
....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
9	....	....	....	....	9	....	....	....	....	9	....	....	....	....	....
9	1	1	....	....	30	....	....	....	....	27	....	....	....	4	....

TABLE I. HOUSE AND SHOP BREAKING—*Concluded.* CLASS II.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Persons charged. — Personnes accusées.	Acquitted. — Acquittés.	Committed for Trial. — Emprisonnés sur accusation.	Detained for Lunacy. — Emprisonnés pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de deux récidives.	SENTENCE. Committed to Gaol — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
(Province of Nova Scotia.)											
Cape Breton	2				2	1		1			2
Halifax	3				3	3					1
Pictou	4				4	2	2			1	2
Totals of Nova Scotia	9				9	6	2	1		1	5
(Prov. of New Brunswick.)											
Albert	1	1									
Gloucester	1				1	1					
Westmoreland	1				1	1					
York	5	3			2		2			2	
Totals of N. Brunswick	8	4			4	2	2			2	
(Province of P. E. Island.)											
Prince	1				1	1				1	
Queens	5	2			3	3				2	1
Totals of P. E. Island	6	2			4	4				3	1
North West Territories	1	1									
Totals of Canada	132	45	9		78	61	12	5		26	12

(Province of Ontario.) HORSE, CATTLE AND SHEEP STEALING. CLASS III.

District	Persons charged	Acquitted	Committed for Trial	Detained for Lunacy	Total	Convicted 1st	Convicted 2nd	Reiterated	With the option of a fine	Under one year	One year and over
Brant	1				1			1			
Bruce	1				1	1				1	
Elgin	1		1								
Frontenac	2	2									
Haldimand	2	1			1	1					
Huron	1				1	1				1	
Kent	5	1	1		3	2	1			1	1
Lambton	4	1			3	2	1				
Lincoln	1		1								
Middlesex	3				3	2		1			1
Norfolk	3				3	3					1
Ontario	2				2	2				2	
Prescott and Russell	1				1	1					
Simcoe	1	1									
Stormont, Dundas & Gleng'ry	1				1	1				1	
Welland	1				1	1					
Wellington	7	4			3	2	1			1	
Wentworth	2	1			1			1			
York	11	8			3	3					1
Totals of Ontario	50	19	3		28	22	3	3		7	4
(Province of Quebec.)											
Bedford	1				1	1					
Montreal	4	3			1	1					
Quebec	3		1		2	2				2	
St. Francis	2	2									
Terrebonne	3				3	3					
Three Rivers	4		2		2	2					

CLASSE II. BRIS DE MAISON ET DE MAGASIN.—*Fin.* TABLEAU I.

SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Two years and under five.—Deux ans et moi's de cinq.	Five years and over.—Cinq ans et plus.	Life.—A vie	De'th.—De mort.	Committed to Reformatories.—Envoyés à la prison de Réforme.	RESIDENCE. Cities and T'wns.—Villes et villages.	Rural Districts.—Districts ruraux.	OCCUPATIONS. Agricultural.—Agriculteurs.	Commercial.—Commerçants.	Domestic.—Serviteurs.	Industrial.—Industriels.	Professional.—Professions libérales.	Laborers.—Journaliers.	CONJUGAL STATE.—ÉTAT CONJUGAL. Married.—Mariés.	Widowed.—En veuvage.	Single.—Célibataires.
....	....	....	....	....	1	1	....	....	....	....	....	2	....	....	2
1	1	....	....	....	3	....	....	....	....	....	2	....	....	....	2
1	....	....	....	....	2	2	....	1	....	....	....	1	1	....	3
2	1	....	....	....	6	3	....	1	....	....	2	3	1	....	8
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1
1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	1	....	....
....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	2	....	....	....
1	1	....	....	....	....	4	....	....	....	....	....	3	1	....	1
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....
....	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....	....	3	....	....	3
....	....	....	....	....	3	1	....	....	....	....	....	4	....	....	3
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
26	7	....	....	5	50	25	....	4	1	19	3	46	14	....	59

CLASSE III. VOL DE CHEVAUX, BÉTAIL ET MOUTONS.

....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	1	....	....
....	1	....	....	....	1	2	....	....	....	....	....	3	1	....	2
3	....	....	....	....	1	2	....	....	....	....	....	3	....	....	3
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
2	....	....	....	....	1	2	1	....	....	....	....	1	1	....	2
....	1	....	....	1	1	2	1	....	....	1	....	1	1	....	2
....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	2	....	....	2
1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	1
1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1
2	....	....	....	....	2	1	....	....	....	1	....	2	1	....	2
....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
2	....	....	....	....	3	....	....	2	....	....	....	1	1	....	2
12	4	....	....	1	10	17	2	2	....	4	....	18	7	....	21
1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	1
1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....
....	....	....	....	....	1	1	1	....	....	....	....	1	....	1	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
3	....	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....	3	2	....	1
2	....	....	....	....	....	2	2	....	....	....	....	....	....	....	2

TABLE I. HOUSE AND SHOP BREAKING—*Concluded.* CLASS II.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior — Supérieure.	AGES. Under 16 Years. — Moins de 16 ans. M/H	F/F	16 Years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M/H	F/F	21 Years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M/H	F/F	40 Years and over. — 40 ans et au-dessus. M/H	F/F	Not given. — Non donnés. M/H	F/F
(Province de la Nouvelle-Ecosse.)													
Cap-Breton						1		1					
Halifax		3		1				2					
Pictou	1	3		2		1		1					
Totaux de la Nouvelle-Ecosse	1	6		3		2		4					
(Province du Nouveau-Brunswick.)													
Albert													
Gloucester	1							1					
Westmoreland		1				1							
York												2	
Totaux du Nouveau-Brunswick	1	1				1		1				2	
(Prov. de l'Ile du Prince-Edouard.)													
Prince	1							1					
Queens		3		1		1		1					
Totaux de l'Ile du Prince-Edouard	1	3		1		1		2					
Territoires du Nord-Ouest													
Totaux du Canada	13	39		10		21		40	1	4		2	

(Province d'Ontario.) HORSE, CATTLE AND SHEEP STEALING. CLASS III.

Brant		1								1			
Bruce		1						1					
Elgin													
Frontenac													
Haldimand						1							
Huron		1						1					
Kent		3				1		2					
Lambton	1	2						3					
Lincoln													
Middlesex		3				1		1		1			
Norfolk	2	1		1				1		1			
Ontario		2				1		1					
Prescott et Russell	1						1						
Simcoe													
Stormont, Dundas et Glengarry		1						1					
Welland		1				1							
Wellington	1	1						2		1			
Wentworth		1						1					
York	2	1						3					
Totaux d'Ontario	7	19		1		5	1	17		4			
(Province de Québec.)													
Bedford	1							1					
Montréal								1					
Québec	2							2					
St. François													
Terrebonne	2	1										3	
Trois Rivieres	2					1		1					

CLASSE II. BRIS DE MAISON ET DE MAGASIN.—*Fin.* TABLEAU I.

USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.		BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.							RELIGIONS.						
		British Isles. — Iles Britanniques.													
Moderate. — Modéré.	Immoderate — Immodéré.	England and Wales — Angl'terre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	Unit'd States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britann's	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch'ch of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens	Protestants	Other Denominations. — Autres confessions.
...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...
...	2	1	1	...	1	...	...	...	...	2	1	...	...	...	...
2	2	...	...	...	4	...	...	...	...	1	...	2	1	...	...
2	4	1	1	...	7	...	...	...	...	3	2	2	1	...	...
1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...
...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
...	3	...	...	...	3	...	...	...	...	2	...	...	...	1	...
...	4	...	...	...	4	...	...	...	...	3	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
28	22	5	10	1	52	7	...	...	...	50	6	4	2	5	...

CLASSE III. VOL DE CHEVAUX, BÉTAIL ET MOUTONS.

...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...
1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...
2	1	...	...	...	3	...	...	...	1	...	...	1	1	...	...
3	...	...	...	...	3	...	...	...	...	...	1	1	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
3	...	...	...	...	3	...	...	...	...	...	1	1	...	...	...
1	2	...	...	...	3	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...
2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...
1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
...	1	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...
2	1	...	1	...	2	...	...	...	...	1	2	...	...	...	...
...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...
3	...	1	1	...	1	...	...	...	...	1	1	1	...	...	...
20	8	2	2	...	22	2	...	...	1	5	8	8	2	1	...
...	1	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
3	...	...	...	...	3	...	...	...	...	1	...	2	...	...	...
2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...

TABLE I. HORSE CATTLE AND SHEEP STEALING—*Concluded.* CLASS III.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Persons charged. — Personnes accusées.	Acquitted. — Acquittés.	Committed for Trial. — Emprisonnés sur accusation.	Detained for Lunacy. — Emprisonnés pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de deux récidives.	SENTENCE. COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉS. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'a-m'nde	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Totals of Quebec	17	5	3	....	9	9	....	....	....	2	....
(*Province of New Brunswick.*)											
Albert	1	....	....	....	1	1	....	....	....	1	....
Westmoreland	1	....	....	....	1	1	....	....	....	....	....
Totals of New Brunswick	2	....	....	....	2	2	....	....	....	1	....
Province of Manitoba	11	2	5	....	4	4	....	....	....	....	....
District of Keewatin	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
North West Territories	1	1	....		....	....	....	....	....	....	....
Totals of Canada	82	28	11	....	43	37	3	3	....	10	4

(*Province of Ontario.*) LARCENY AND RECEIVING.

Algoma	12	7	....	....	5	5	....	....	1	4	....
Brant	90	28	4	....	58	43	5	10	11	35	2
Bruce	17	5	....	....	12	12	....	....	4	6	....
Carleton	154	80	14	....	60	52	7	1	8	42	7
Elgin	76	32	18	....	26	18	5	3	....	19	1
Essex	79	22	15	....	42	40	2	....	8	20	11
Frontenac	99	30	34	....	35	31	2	2	....	24	7
Grey	51	20	2	....	29	26	1	2	4	15	3
Haldimand	15	7	....	....	8	8	....	....	3	4	....
Halton	6	1	....	....	5	5	....	....	....	4	1
Hastings	25	9	....	....	16	13	1	2	1	8	5
Huron	42	13	7	....	22	19	3	....	5	14	2
Kent	57	17	11	....	29	26	2	1	7	18	3
Lambton	63	23	6	....	34	33	1	....	9	16	2
Lanark	7	3	....	....	4	1	2	1	....	1	2
Leeds and Grenville	42	17	5	....	20	18	1	1	8	8	....
Lennox and Addington	7	4	....	....	3	2	....	1	....	....	2
Lincoln	40	16	2	....	22	17	2	3	2	11	5
Middlesex	166	69	....	....	97	86	7	4	14	59	7
Norfolk	28	7	....	....	21	16	3	2	2	9	3
Northumberland & Durham	54	16	9	....	29	27	2	....	7	15	3
Ontario	33	9	....	....	24	21	3	....	1	15	4
Oxford	70	17	12	....	41	39	1	1	16	21	2
Peel	7	2	....	....	5	5	....	....	....	4	1
Perth	52	29	2	....	21	17	1	3	1	14	....
Peterboro	25	5	2	....	18	12	4	2	1	10	....
Prescott and Russell	3	1	....	....	2	2	....	....	....	2	....
Prince-Edward	5	....	....	....	5	4	1	....	....	3	1
Renfrew	24	5	....	....	19	16	3	....	7	12	....
Simcoe	48	13	3	....	32	32	....	....	4	20	1
Stormont, Dundas & Gleng'ry	34	9	6	....	19	12	4	3	6	7	2
Victoria	18	9	2	....	7	6	1	....	1	6	....
Waterloo	15	....	....	....	15	15	....	....	2	12	1
Welland	61	27	7	....	27	21	5	1	....	21	2
Wellington	52	19	2	....	31	30	1	....	5	21	3
Wentworth	261	95	18	....	148	144	....	4	40	61	6
York	720	330	53	....	337	279	11	47	8	270	3

CLASSE III. VOL DE CHEVAUX, BÉTAIL ET MOUTONS—*Fin.* TABLEAU I.

SENTENCE. Penitentiary. — Pénitencier. Two years and under five. — Deux ans et moi's de cinq.	SENTENCE. Penitentiary. — Pénitencier. Five years and over. — Cinq ans et plus.	SENTENCE. Penitentiary. — Pénitencier. Life. — A vie	SENTENCE. De'th — De mort.	SENTENCE. Commited to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	RESIDENCE. Cities and T'wns — Villes et villages.	RESIDENCE. Rural Districts. — Districts ruraux.	OCCUPATIONS. Agricultural. — Agriculteurs.	OCCUPATIONS. Commercial. — Commerçants.	OCCUPATIONS. Domestic — Serviteurs.	OCCUPATIONS. Industrial. — Industriels.	OCCUPATIONS. Professional — Professions libérales.	OCCUPATIONS. Laborers — Journaliers.	CONJUGAL STATE. — ETAT CONJUGAL. Married. — Mariés.	CONJUGAL STATE. — ETAT CONJUGAL. Widowed — En veuvage.	CONJUGAL STATE. — ETAT CONJUGAL. Single. — Célibataires.
7	......	......	......	......	2	7	3	......	......	......	1	5	3	1	5
......	......	......	......	......	......	1	1	......	......	......	......	......	1	......	......
......	1	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	1	1	......	......
......	1	......	......	......	1	1	1	......	......	......	......	1	2	......	......
......	4	......	......	......	......	3	2	......	......	......	......	1	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
19	9	......	......	1	13	28	8	2	......	4	1	25	12	1	28
LARCIN ET RECEL.															
......	......	......	......	......	4	1	......	......	......	4	......	1	1	......	4
1	......	......	......	9	33	15	2	1	6	6	......	22	10	4	35
......	......	......	......	2	1	7	1	1	......	......	......	4	3	......	5
3	......	......	......	......	54	......	......	3	3	5	......	28	12	4	39
6	......	......	......	......	7	18	3	2	5	5	......	6	5	1	19
......	......	......	......	1	22	11	5	3	1	5	......	17	7	1	28
......	......	......	......	2	27	8	3	4	1	9	1	10	11	......	24
3	2	......	......	2	9	16	2	2	3	3	......	14	4	......	21
......	......	......	......	1	......	5	......	1	......	1	......	3	1	......	4
......	......	......	......	......	1	2	......	1	......	2	......	1	3	......	1
1	......	......	......	1	13	3	......	......	......	2	......	11	4	1	11
......	......	......	......	1	7	9	1	3	......	4	......	5	1	......	15
......	......	......	......	1	14	8	3	......	......	4	......	12	8	......	14
2	3	......	......	2	11	6	1	2	1	3	1	13	5	......	16
......	......	......	......	1	1	3	......	......	2	1	......	1	1	......	3
......	......	......	......	4	7	12	......	......	......	5	......	12	3	......	16
1	......	......	......	......	......	3	1	......	1	......	......	1	2	......	1
4	......	......	......	......	12	4	1	1	......	5	......	13	3	1	18
5	1	......	......	5	60	15	3	13	9	9	1	35	14	3	77
2	2	......	......	......	10	8	......	1	1	4	......	6	6	......	13
......	......	......	......	3	14	10	2	......	1	3	......	11	7	1	16
......	1	......	......	1	11	12	3	......	1	6	1	11	12	1	9
......	......	......	......	2	14	8	2	1	2	3	......	7	1	1	20
......	......	......	......	......	2	3	......	......	2	2	......	1	1	......	4
......	......	......	......	1	16	3	1	3	......	2	......	7	6	......	13
......	......	......	......	3	7	9	1	1	......	4	......	6	3	......	13
......	......	......	......	......	......	2	......	......	......	1	......	1	1	......	1
1	......	......	......	......	......	5	......	......	......	2	......	3	1	......	4
......	......	......	......	......	4	8	4	1	......	2	......	3	6	......	6
5	......	......	......	2	8	14	2	......	......	4	......	16	9	1	15
3	......	......	......	1	13	6	1	2	......	3	......	9	5	1	13
......	......	......	......	......	2	4	......	......	1	1	......	3	1	1	4
......	......	......	......	......	7	6	1	1	1	4	......	6	2	1	10
3	......	......	......	......	15	11	2	4	3	7	......	8	4	5	17
......	......	......	......	1	25	5	......	3	......	6	1	11	2	......	29
5	......	......	......	4	133	6	1	9	19	24	3	42	31	7	104
28	3	......	......	11	317	10	2	48	36	58	1	135	73	11	243

TABLE I. HORSE CATTLE AND SHEEP STEALING—*Concluded.* CLASS III.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENCE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior — Supérieure.	AGES. Under 16 Years. — Moins de 16 ans. M — H	F — F	16 Years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M — H	F — F	21 Years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M — H	F — F	40 Years and over. — 40 ans et au-dessus. M — H	F — F	Not given. — Non donnés. M — H	F — F
Totaux de Québec	7	1	...	...	...	1	...	5	...	...	...	3	...
(*Province du Nouveau-Brunswick.*)													
Albert	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
Westmoreland	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...
Totaux du Nouveau-Brunswick	1	1	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	...
Province de Manitoba	2	1	...	...	...	...	...	4	...	...	...	...	...
District de Kéwatin	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Territoires du Nord-Ouest	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Totaux du Canada	17	22	...	1	...	6	1	27	...	5	...	3	...

(*Province d' Ontario.*) LARCENY AND RECEIVING.

District	Unable to read or write	Elementary	Superior	Under 16 M	Under 16 F	16–21 M	16–21 F	21–40 M	21–40 F	40+ M	40+ F	Not given M	Not given F
Algoma	2	3	...	...	...	...	...	5	...	...	...	...	...
Brant	29	21	...	12	4	8	...	14	3	6	3	7	1
Bruce	3	5	...	2	...	1	...	5	...	...	...	4	...
Carleton	33	22	1	9	...	13	3	15	3	11	3	3	...
Elgin	1	25	...	3	...	6	...	12	2	3	...	...	...
Essex	6	30	...	8	...	8	1	15	...	4	...	6	...
Frontenac	11	23	1	5	...	6	1	12	1	8	2	...	...
Grey	8	17	...	2	...	5	...	16	...	2	...	4	...
Haldimand	1	4	...	1	...	1	...	3	...	...	...	3	...
Halton	1	2	1	...	...	...	...	3	...	1	...	...	1
Hastings	6	10	...	3	...	...	...	9	1	3	...	...	...
Huron	...	16	...	3	...	7	...	5	...	1	...	5	1
Kent	8	14	...	3	...	5	...	12	...	2	...	7	...
Lambton	11	9	1	3	...	2	1	10	...	4	...	14	...
Lanark	...	4	...	1	...	...	2	1	...	...	...	...	...
Leeds et Grenville	8	11	...	6	...	2	...	8	...	3	...	1	...
Lennox et Addington	2	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	1
Lincoln	5	16	...	5	...	8	...	5	...	3	...	1	...
Middlesex	20	72	1	17	1	24	5	32	4	11	2	1	...
Norfolk	9	10	...	5	...	2	1	8	1	2	...	2	...
Northumberland et Durham	6	18	...	5	2	5	...	7	1	4	...	5	...
Ontario	5	16	1	1	...	2	1	13	...	6	...	1	...
Oxford	14	8	...	10	1	...	...	8	...	3	...	18	1
Peel	5	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4	1
Perth	5	14	...	4	...	1	1	6	1	3	2	3	...
Peterboro	8	7	1	6	...	2	...	7	1	...	...	2	...
Prescott et Russell	1	1	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	...
Prince-Edward	2	3	...	...	...	2	...	3	...	...	...	...	...
Renfrew	5	7	...	...	...	2	...	7	2	1	...	7	...
Simcoe	3	5	...	3	...	3	1	13	...	5	...	7	...
Stormont, Dundas et Glengarry	12	7	...	1	...	5	1	5	3	4	...	...	...
Victoria	2	4	...	1	...	1	1	3	...	...	...	1	...
Waterloo	3	9	1	1	...	1	...	5	2	4	...	2	...
Welland	5	21	...	1	1	4	...	13	1	6	...	1	...
Wellington	10	19	...	11	...	6	...	10	...	4	...	...	...
Wentworth	30	109	...	47	3	22	3	46	7	13	3	4	...
York	37	293	...	77	3	46	4	115	26	46	11	9	...

CLASSE III. VOL DE CHEVAUX, BÉTAIL ET MOUTONS—*Fin.* TABLEAU I.

Use of Liquors. — Usage des Liqueurs.		Birth Places. — Lieux de Naissance.							Religions.						
		British Isles. — Iles Britanniques.													
Moderate — Modéré.	Immoderate — Immodéré.	England and Wales — Angl'terre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	Unit'd States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britann's	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch'ch of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens	Protestants	Other Denominations. — Autres confessions.
7	1	....	1	....	8	....	....	....	....	7	....	2	....	....	....
1	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....
2	....	....	1	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....
3	....	....	....	....	3	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
32	9	2	4	....	34	2	....	....	1	16	8	10	2	2	....

LARCIN ET RECEL.

Moderate	Immoderate	England and Wales	Ireland	Scotland	Canada	Unit'd States	Other Foreign Countries	Other British Possessions	Baptists	R. Catholics	Ch'ch of England	Methodists	Presbyterians	Protestants	Other Denominations
1	4	....	1	....	....	4	....	....	....	4	1	....	....	....	....
30	19	8	4	1	36	1	....	....	3	8	17	15	5	1	....
5	3	1	1	1	5	....	....	....	....	4	1	1	2	....	....
26	27	1	6	....	47	1	1	....	....	46	2	....	2	5	....
16	10	5	1	....	19	1	....	....	3	5	5	12	....	....	....
30	5	2	1	1	16	12	4	....	1	7	9	6	....	1	....
15	20	6	8	....	19	....	2	....	....	13	13	2	6	1	....
11	14	2	2	1	16	2	2	....	....	1	7	10	....	1	....
3	2	....	....	....	4	1	....	....	....	1	....	4	....	....	....
....	4	1	....	....	3	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....
9	7	1	6	....	9	....	....	....	....	11	....	....	....	5	....
8	8	3	1	2	7	3	....	....	....	1	6	4	5	....	....
15	7	2	....	....	14	5	1	....	3	5	2	8	1	....	2
13	8	....	4	2	13	2	....	....	2	6	7	1	5	....	....
2	2	....	....	....	4	....	....	....	....	3	1	....	....	....	....
11	8	1	1	1	15	1	....	....	1	6	2	5	2	3	....
2	1	....	....	....	3	....	....	....	....	....	2	1	....	....	....
11	10	2	5	....	14	....	....	....	....	11	3	3	2	....	....
69	27	13	15	4	57	6	1	....	9	21	26	15	19	1	....
12	7	1	....	....	18	....	....	....	5	....	3	4	....	....	1
12	12	3	3	....	18	....	....	....	1	7	5	6	3	2	....
12	11	2	....	2	16	1	....	1	....	4	2	8	4	4	....
13	9	4	4	1	13	....	....	....	3	4	5	9	1	....	....
3	2	....	....	....	5	....	....	....	1	2	2	....	....	....	....
13	6	3	1	....	11	3	1	....	....	7	5	5	1	....	1
14	2	1	....	....	15	....	....	....	....	6	2	2	6	....	....
1	1	....	....	....	2	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....
4	1	....	....	....	5	....	....	....	....	....	2	2	....	....	....
3	9	2	1	....	6	2	1	....	....	3	3	2	2	2	....
10	13	2	5	2	15	1	....	....	1	8	8	3	5	....	....
14	5	....	3	1	14	1	....	....	....	15	3	....	1	....	....
3	3	....	1	....	5	....	....	....	....	2	1	2	....	1	....
9	4	4	....	....	6	1	2	....	....	3	6	....	2	2	....
7	19	4	5	2	10	3	2	....	....	10	10	2	3	1	....
21	5	4	2	1	20	3	1	....	1	7	8	10	4	....	....
72	70	13	20	6	92	10	3	....	....	48	7	3	5	81	....
110	215	53	82	10	158	25	1	1	9	137	80	50	48	2	....

TABLE I. LARCENY AND RECEIVING.—*Continued.* CLASS III.

Judicial Districts in which Offence committed. — Districts Judiciaires ou l'offense a été commise.	Persons charged. — Personnes accusées.	Acquitted. — Acquittés.	Committed for Trial. — Emprisonnés sur accusation.	Detained for Lunacy. — Emprisonnés pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de deux récidives.	Sentence. Committed to Gaol — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Totals of Ontario	2,558	996	234		1,328	1,153	81	94	186	831	92
(Province of Quebec.)											
Arthabaska	12	8			4	4				2	
Beauce	5				5	5				5	
Bedford	9	2			7	7				7	
Chicoutimi	3				3	3				3	
Gaspé	2	1			1	1				1	
Iberville	7	1	1		5	5				5	
Joliette	7	1			6	6				6	
Kamouraska	5	3			2	2				1	
Montmagny	7				7	7				4	1
Montreal	646	215			431	350	31	50	24	275	11
Ottawa	6	3			3	2	1			2	
Quebec	215	64	32		119	87	24	8		68	2
Richelieu	11	1			10	10				10	
Rimouski	15	2			13	13			1	9	
St. Francis	51	16	4		31	29	1	1	9	16	
Three Rivers	38	13	8		17	10	1	6		6	
Totals of Quebec	1,039	330	45		664	541	58	65	34	420	14
(Province of Nova Scotia.)											
Annapolis	2				2	1	1				
Antigonish	1				1	1					
Cape Breton	2				2	1	1				2
Colchester	8	1	2		5	5				2	
Cumberland	6	4			2	2				1	
Guysboro	1				1	1					
Halifax	166	69	4		93	79	6	8	82	5	
Inverness	1				1	1					
Kings	6				6	6				5	
Lunenburg	4				4	4			2	1	
Pictou	4				4	4			4		
Queens	4	1			3	2	1			1	
Shelburne	4	1			3	3				1	
Victoria	2	1			1	1				1	
Yarmouth	12	6			6	3	1	2		6	
Totals of Nova Scotia	223	83	6		134	114	10	10	88	23	2
(Province of New Brunswick.)											
Albert	2				2	2				1	
Gloucester	2		2								
Kent	3	2			1	1			1		
Northumberland	1	1									
Restigouche	2	1			1	1					
St. John	99	59	5		35	31		4	6	26	
Westmoreland	21	10	2		9	8	1			4	
York	7	3	2		2	1	1			2	
Totals of New Brunswick	137	76	11		50	44	2	4	7	33	
(Province of P. E. Island.)											
Prince	5	2	1		2	2				2	
Queens	52	23	7		22	15	3	4	5	14	

CLASSE III. LARCIN ET RECEL.—*Suite.* TABLEAU I.

SENTENCE. — Penitentiary. / Pénitencier. — Two years and under five. — Deux ans et moi's de cinq.	SENTENCE. — Penitentiary. / Pénitencier. — Five years and over. — Cinq ans et plus.	SENTENCE. — Penitentiary. / Pénitencier. — Life. — A vie	SENTENCE. — De'th. — De mort	SENTENCE. — Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	RESIDENCE. — Cities and T'wns. — Villes et villages.	RESIDENCE. — Rural Districts. — Districts ruraux.	OCCUPATIONS. — Agricultural. — Agriculteurs.	OCCUPATIONS. — Commercial. — Commerçants	OCCUPATIONS. — Domestic — Serviteurs.	OCCUPATIONS. — Industrial. — Industriels.	OCCUPATIONS. — Professional — Professions libérales.	OCCUPATIONS. — Labourers — Journaliers.	CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL. — Married. — Mariés.	CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL. — Widowed — En veuvage.	CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL. — Single. — Célibataires.
73	12	......	......	61	881	276	48	111	99	209	9	495	269	45	885
......	......	......	......	2	......	4	1	......	......	......	......	1	1	......	3
......	......	......	......	......	......	5	......	......	......	......	......	5	2	......	3
......	......	......	......	......	......	7	......	1	......	......	......	4	5	......	2
......	......	......	......	......	......	3	......	......	......	1	......	2	2	......	1
......	......	......	......	......	......	1	1	......	......	......	......	......	1	......	......
......	......	......	......	......	4	1	......	1	......	1	......	2	2	1	2
......	......	......	......	......	......	5	1	2	......	......	......	2	4	......	2
......	......	......	......	1	......	2	1	......	......	......	......	......	1	......	1
......	......	......	......	2	......	6	1	......	......	......	......	4	1	......	5
77	12	......	......	15	416	14	1	38	4	110	6	223	109	20	283
1	......	......	......	......	1	2	1	......	......	......	......	2	2	......	1
10	1	......	......	20	97	22	......	10	5	17	1	48	17	2	100
......	......	......	......	......	3	7	......	1	1	......	......	8	9	......	1
......	......	......	......	3	6	6	2	......	1	......	......	5	5	1	5
4	1	......	......	1	6	19	9	2	......	2	......	18	8	......	23
8	......	......	......	3	5	11	2	1	......	2	......	11	5	1	10
100	14	......	......	47	538	115	20	56	11	133	7	335	174	25	442
2	......	......	......	......	......	2	......	......	......	......	......	2	......	......	2
1	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	1
......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	1	......	......	......
3	......	......	......	......	5	......	......	......	......	1	......	4	......	......	5
1	......	......	......	......	1	1	......	......	1	1	......	......	1	......	1
1	......	......	......	......	......	1	......	1	......	......	......	......	......	......	1
2	......	......	......	3	84	1	......	10	10	17	5	26	25	......	60
......	......	......	......	......	......	1	1	......	......	......	......	......	1	......	......
1	......	......	......	......	......	6	......	......	3	......	......	3	1	......	5
1	......	......	......	......	......	2	......	......	......	2	......	......	1	......	1
......	......	......	......	......	1	3	......	1	......	2	......	1	1	......	3
2	......	......	......	......	......	3	......	......	......	......	......	3	2	......	1
2	......	......	......	......	1	2	......	......	......	......	......	3	1	......	2
......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	1	......	......
......	......	......	......	......	4	2	......	......	......	......	......	4	3	......	3
16	......	......	......	3	96	26	1	12	14	24	5	47	37	......	85
......	......	......	......	......	1	1	......	......	......	......	......	2	......	......	2
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	......	......	1
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
1	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	......	......	1
3	......	......	......	......	32	2	......	4	......	2	......	20	6	1	28
4	......	......	......	......	4	5	......	1	1	1	......	6	2	......	7
......	......	......	......	......	1	1	......	1	......	......	......	1	......	......	2
8	......	......	......	......	38	11	......	6	1	3	......	29	8	1	41
......	......	......	......	......	......	2	......	......	......	1	......	......	......	......	2
3	......	......	......	......	20	2	......	1	......	3	......	12	3	......	18

TABLE I. LARCENY AND RECEIVING.—*Continued.* CLASS III.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.									
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 Years. — Moins de 16 ans.		16 Years and under 21 — 16 ans et moins de 21.		21 Years and under 40 — 21 ans et moins de 40.		40 Years and over — 40 ans et au-dessus.		Not given. — Non donnés.	
				M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F
Totaux d'Ontario	317	856	8	256	15	200	26	452	59	164	26	124	6
(Province de Québec.)													
Arthabaska	4	......	......	2	......	1	......	......	......	1	......	......	......
Beauce	4	1	......	1	......	2	......	1	......	1	......	......	......
Bedford	......	7	......	2	......	......	......	5	......	......	......	......	......
Chicoutimi	......	1	......	......	......	......	......	......	......	......	......	3	......
Gaspé	1	......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......
Iberville	1	4	......	......	......	1	......	......	......	3	1	......	......
Joliette	3	3	......	......	......	......	......	5	......	1	......	......	......
Kamouraska	1	1	......	......	......	......	......	......	......	......	......	2	......
Montmagny	5	1	......	2	......	2	......	2	......	1	......	......	......
Montréal	81	151	4	51	1	99	8	184	26	53	9	......	......
Ottawa	3	......	......	......	......	1	......	......	......	2	......	......	......
Québec	64	53	......	35	1	30	3	35	2	10	3	......	......
Richelieu	6	4	......	......	......	1	1	6	......	......	......	2	......
Rimouski	9	3	......	3	1	3	1	3	......	2	......	......	......
St. François	19	10	2	1	......	3	15	......	......	1	......	11	......
Trois-Rivières	9	7	......	3	......	4	......	5	2	3	......	......	......
Totaux de Québec	210	246	6	100	3	147	28	247	30	78	13	18	......
(Province de la Nouvelle-Ecosse.)													
Annapolis	......	2	......	......	......	1	......	1	......	......	......	......	......
Antigonish	......	......	1	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......
Cap Breton	......	1	......	......	......	......	......	......	......	1	......	1	......
Colchester	2	1	......	......	......	1	......	4	......	......	......	......	......
Cumberland	......	2	......	......	......	......	......	1	......	......	1	......	......
Guysboro	1	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1	......
Halifax	44	42	......	11	......	15	2	44	4	12	1	3	1
Inverness	......	1	......	......	......	......	......	......	......	1	......	......	......
Kings	3	3	......	......	......	2	1	1	2	......	......	......	......
Lunenburg	1	1	......	......	......	......	......	2	......	......	......	2	......
Pictou	......	4	......	......	......	2	......	2	......	......	......	......	......
Queens	2	1	......	......	......	1	......	2	......	......	......	......	......
Shelburne	2	1	......	......	......	......	......	3	......	......	......	......	......
Victoria	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	......
Yarmouth	5	1	......	......	......	......	1	4	1	......	......	......	......
Totaux de la Nouvelle-Ecosse	60	60	1	11	......	23	4	65	7	14	2	7	1
(Province du Nouveau-Brunswick.)													
Albert	1	1	......	......	......	......	......	2	......	......	......	......	......
Gloucester	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Kent	1	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	......
Northumberland	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Ristigouche	1	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1	......
St. Jean	14	21	......	4	......	15	......	9	......	5	2	......	......
Westmoreland	1	8	......	......	......	3	......	6	......	......	......	......	......
York	......	2	......	......		......	......	1	......	......	......	1	......
Totaux du Nouveau-Brunswick	18	32	......	4	......	19	......	18	......	5	2	2	......
(Prov. de l'Ile du Prince-Edouard.)													
Prince	......	1	......	......	......	......	......	1	1	......	......	......	......
Queens	9	13	......	4	......	10	1	6	......	......	......	1	......

CLASSE III. LARCIN ET RECEL.—*Suite.* TABLEAU I.

USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.		BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.							RELIGIONS.						
Moderate — Modéré.	Immoderate — Immodéré.	British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angl'terre et Galles	British Isles. — Iles Britanniques. Ireland. — Irlande.	British Isles. — Iles Britanniques. Scotland. — Ecosse.	Canada	Unit'd States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britann's	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch' ch of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens	Protestants	Other Denominations. — Autres confessions.
610	580	144	183	38	730	89	22	2	43	417	256	196	136	113	4
.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....
5	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....
5	2	.....	1	.....	6	.....	.....	.....	.....	5	1	.....	.....	.....	.....
.....	1	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....
1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....
2	3	1	1	.....	3	.....	.....	.....	.....	4	1	.....	.....	.....	.....
1	5	.....	.....	.....	6	.....	.....	.....	.....	6	.....	.....	.....	.....	.....
2	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....
6	.....	.....	.....	.....	6	.....	.....	.....	.....	6	.....	.....	.....	.....	.....
.....	1	31	34	5	338	8	9	1	2	364	.....	.....	2	53	4
1	2	.....	1	.....	2	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....
102	17	.....	5	1	112	1	.....	.....	.....	115	.....	.....	.....	4	.....
5	5	.....	.....	.....	9	1	.....	.....	.....	10	.....	.....	.....	.....	.....
9	3	.....	.....	.....	13	.....	.....	.....	.....	13	.....	.....	.....	.....	.....
15	14	1	2	.....	23	4	.....	.....	.....	10	.....	.....	.....	20	.....
14	2	.....	1	.....	16	.....	.....	.....	.....	17	.....	.....	.....	.....	.....
168	55	33	45	6	549	14	9	1	2	568	2	.....	2	77	4
2	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
3	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....	.....	3	.....	.....	1	.....	.....	.....
2	.....	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....
.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
63	22	8	6	2	60	6	.....	4	4	49	19	1	5	7	.....
1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....
5	1	.....	.....	.....	6	.....	.....	.....	4	1	1	.....	.....	.....	.....
2	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....
2	2	.....	.....	.....	3	.....	.....	1	.....	.....	1	1	2	.....	.....
1	2	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	1	.....	2	.....	.....	.....	.....
.....	3	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
2	4	.....	.....	.....	6	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	3	.....
83	36	9	6	3	93	7	.....	6	15	54	27	4	9	11	.....
1	1	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....
5	29	1	4	.....	28	2	.....	.....	2	20	5	1	1	6	.....
4	5	.....	.....	.....	9	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	5	.....
1	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....
12	37	1	4	.....	41	2	1	.....	2	27	5	1	2	12	.....
1	1	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....
1	20	.....	.....	.....	22	.....	.....	.....	.....	16	2	.....	1	3	.....

TABLE I LARCENY AND RECEIVING—*Concluded.* CLASS III.

Judicial Districts in which Offence Committed. — Districts Judiciaires ou l'Offense a été Commise.	Persons charged. — Personnes accusées.	Acquitted. — Acquittés.	Committed for Trial. — Emprisonnés sur accusation.	Detained for Lunacy. — Emprisonnés pour cause de folie.	Convictions — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de deux. récidives.	Sentence. Committed to Gaol — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'a-m'nde	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Totals of P. E. Island..	57	25	8	....	24	17	3	4	5	16	....
Province of Manitoba..........	44	15	8	....	21	20	....	1	2	15	....
Prov. of British Columbia....	22	10	3	....	9	8	1	....	....	4	1
District of Keewatin	9	1	....	....	8	8	....	....	4	3	1
North West Territories.........	15	5	....	....	10	8	2	....	....	9	....
Totals of Canada.........	4,104	1,541	315	....	2,248	1,913	157	178	326	1,354	110

(*Province of Ontario.*) EMBEZZLEMENT, FRAUD AND FALSE PRETENCES.

Algoma..........................	6	6	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Brant..............................	5	3	1	....	1	1	....	....	1	....	....
Bruce.............................	2	1	....	....	1	1	....	....	....	1	....
Carleton	7	5	1	....	1	1	....	....	....	1	....
Elgin	3	2	....	....	1	1	....	....	....	1	....
Essex	6	2	2	....	2	2	....	....	....	2	....
Frontenac.........................	4	4	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Grey	7	3	1	....	3	1	....	2	....	2	1
Haldimand.........................	3	2	....	....	1	1	....	....	....	1	....
Halton	2	1	....	....	1	1	....	....	....	1	....
Hastings............................	11	8	2	....	1	....	1	....	....	1	....
Huron	15	9	5	....	1	1	....	....	....	1	....
Kent.................................	12	5	5	....	2	2	....	....	....	1	1
Leeds and Grenville...	14	13	....	....	1	1	....	....	....	1	....
Lincoln.............................	7	7	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Middlesex	17	12	....	....	5	5	....	....	....	4	....
Norfolk	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Northumberland & Durham.	14	6	5	....	3	3	....	....	....	2	1
Ontario.............................	6	3	1	....	2	2	....	....	1	....	....
Oxford	6	6	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Peel	2	....	....	....	2	2	....	....	2	....	....
Perth................................	7	3	1	....	3	3	....	....	....	2	....
Peterboro..........................	3	2	....	....	1	1	....	....	....	1	....
Prescott and Russell..........	2	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Renfrew............................	2	1	....	....	1	1	....	....	1	....	....
Simcoe.............................	3	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Stormont, Dundas & Gleng'ry	3	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Waterloo...........................	2	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Welland...	4	3	....	....	1	1	....	....	....	....	....
Wellington	12	6	1	....	5	5	....	....	1	1	....
Wentworth.........................	24	12	2	....	10	10	....	....	5	4	....
York	60	40	11	....	9	8	1	....	1	6	....
Totals of Ontario.........	272	176	38	....	58	54	2	2	12	33	3
(*Province of Quebec.*)											
Bedford............................	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Kamouraska	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Montreal...........................	30	25	....	....	5	5	....	....	....	4	....
Quebec	16	10	1	....	5	3	2	....	....	3	1
Rimouski...........................	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....

CLASSE III. LARCIN ET RECEL—*Fin.* TABLEAU I.

SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Two years and under five—Deux ans et moi's de cinq.	SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Five years and over.—Cinq ans et plus.	SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Life.—A vie	SENTENCE. De'th—De mort	SENTENCE. Committed to Reformatories.—Envoyés à la prison de Réforme.	RESIDENCE. Cities and T'wns—Villes et villages.	RESIDENCE. Rural Districts.—Districts ruraux.	OCCUPATIONS. Agricultural.—Agriculteurs.	OCCUPATIONS. Commercial.—Commerçants.	OCCUPATIONS. Domestic—Serviteurs.	OCCUPATIONS. Industrial.—Industriels.	OCCUPATIONS. Professional—Professions libérales.	OCCUPATIONS. Laborers—Journaliers.	CONJUGAL STATE.—ÉTAT CONJUGAL. Married.—Mariés.	CONJUGAL STATE.—ÉTAT CONJUGAL. Widowed—En veuvage.	CONJUGAL STATE.—ÉTAT CONJUGAL. Single.—Célibataires.
3	......	......	......	......	20	4	......	1	......	4	......	12	3	......	20
4	......	......	......	......	10	7	1	2	1	1	......	3	4	......	8
3	1	......	......	......	5	4	......	1	1	1	......	5	......	......	6
......	......	......	......	......	......	8	......	1	......	......	......	1	1	......	1
1	......	......	......	......	......	4	......	......	......	2	1	......	......	......	6
208	27	......	......	111	1,588	455	70	190	127	377	22	927	496	71	1,494

DÉTOURNEMENT, FRAUDE ET FAUX PRÉTEXTES.

......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	1	......	......	1	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	1	......	......	1	......	......	......	......	......	......	1
......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	1	......	......	1
......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	1	......	......	1	......	......
......	......	......	......	......	2	......	......	......	......	......	1	1	1	......	1
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	1	2	......	......	2	......	......	1	......	......	3
......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	1	1	......	......
......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	1	......	......	1
......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	1	......	......	1
......	......	......	......	......	......	1	......	1	......	......	......	......	......	......	1
......	......	......	......	......	1	1	......	......	......	......	......	1	......	......	2
......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	1	......	......	1
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	3	1	......	3	......	......	......	......	2	......	3
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	1	2	......	......	......	1	1	1	1	......	2
......	......	......	......	......	1	......	......	1	......	......	......	......	......	......	1
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	2	1	......	......	......	2	......	1	2	1	......
......	......	......	......	......	1	......	1	......	......	......	......	......	1	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
1	......	......	......	......	......	1	1	......	......	......	......	......	1	......	......
3	......	......	......	......	2	3	1	1	......	3	......	......	3	......	2
......	......	......	......	......	4	1	1	2	......	1	......	1	3	......	2
2	......	......	......	......	8	1	1	1	......	2	1	4	4	......	5
6	......	......	......	......	33	15	5	11	2	10	3	15	20	1	27
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	3	2	......	......	......	3	......	2	......	......	5
......	......	......	......	1	5	......	......	......	......	1	......	3	1	......	4
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......

TABLE I. LARCENY AND RECEIVING—*Concluded.* CLASS III.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.									
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior — Supérieure.	Under 16 Years. — Moins de 16 ans.		16 Years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 Years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 Years and over. — 40 ans et au-dessus.		Not given. — Non donnés.	
				M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F
Totaux de l'Ile du Prince-Edouard	9	14	...	4	...	10	1	7	1	...	...	1	...
Province de Manitoba	2	9	2	5	...	1	...	9	...	2	...	4	...
Province de la Colombie-Britannique	2	6	...	2	...	1	...	2	...	4	...	...	...
District de Kéwatin	...	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	8	...
Territoires du Nord-Ouest	5	2	2	...	...	2	...	3	...	...	...	5	...
Totaux du Canada	623	1,227	19	382	18	403	59	803	97	267	43	169	7

(*Province d'Ontario.*) EMBEZZLEMENT, FRAUD AND FALSE PRETENCES.

District	Unable to read or write	Elementary	Superior	Under 16 M	Under 16 F	16–21 M	16–21 F	21–40 M	21–40 F	40 and over M	40 and over F	Not given M	Not given F
Algoma	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Brant	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
Bruce	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...
Carleton	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
Elgin	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
Essex	1	...	1	...	...	...	...	1	...	1	...	...	...
Frontenac	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Grey	2	1	...	...	...	1	...	2	...	...	...	...	...
Haldimand	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...
Halton	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
Hastings	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
Huron	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
Kent	...	2	...	1	...	1	...	...	...	...	...	...	...
Leeds et Grenville	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
Lincoln	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Middlesex	...	3	2	...	...	...	...	2	1	2	...	...	...
Norfolk	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Northumberland et Durham	1	2	...	...	...	...	...	1	...	2	...	...	...
Ontario	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...
Oxford	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Peel	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...
Perth	1	2	...	...	...	...	...	2	...	1	...	...	...
Peterboro	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
Prescott et Russell	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Renfrew	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...
Simcoe	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Stormont, Dundas et Glengarry	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Waterloo	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Welland	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
Wellington	...	5	...	...	...	...	...	3	...	1	...	1	...
Wentworth	...	5	...	...	...	...	...	4	...	1	...	4	1
York	1	7	1	...	...	3	...	4	...	2	...	...	...
Totaux d'Ontario	6	38	5	1	...	5	...	29	1	12	...	9	1
(*Province de Québec.*)													
Bedford	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Kamouraska	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Montréal	...	3	...	...	...	3	...	2	...	...	...	...	...
Québec	...	5	...	1	...	1	...	3	...	...	...	...	...
Rimouski	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

CLASSE III. LARCIN ET RECEL—*Fin.* TABLEAU I.

Use of Liquors. — Usage des Liqueurs.		Birth Places. — Lieux de Naissance.							Religions.						
		British Isles. — Iles Britanniques.													
Moderate. — Modéré.	Immoderate — Immodéré.	England and Wales — Angl'terre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	Unit'd States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britann's	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch'ch of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens	Protestants	Other Denominations. — Autres confessions.
2	21	....	....	....	24	....	....	....	1	16	2	....	2	3	....
9	7	4	....	2	9	1	....	....	....	3	....	....	2	9	....
6	....	2	1	....	3	....	3	....	....	3	2	....	....	1	1
....	2	....	....	....	1	....	1	....	....	....	....	....	....	2	....
7	1	....	....	1	7	1	....	....	....	2	....	....	....	3	....
897	739	193	239	50	1,457	114	36	9	63	1,090	294	201	153	231	9
DÉTOURNEMENT, FRAUDE ET FAUX PRÉTEXTES.															
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....
....	1	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....
....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....
1	1	1	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	2	....	....	....	2	1	....	....	....	....	....	2	1	....	....
1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....
....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....
2	....	....	....	....	1	1	....	....	....	....	....	2	....	....	....
1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
4	1	1	....	1	....	3	....	....	....	....	1	....	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	2	....	1	....	2	....	....	....	....	....	1	1	1	....	....
1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	2	....	....	....	2	1	....	....	1	....	1	....	1	....	....
1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....
5	....	....	1	....	4	....	....	....	....	1	2	2	....	....	....
2	3	....	2	2	1	....	....	....	....	....	....	....	1	4	....
3	6	3	....	1	4	....	....	....	....	2	2	3	2	....	....
26	22	5	5	5	26	7	....	....	1	6	11	12	11	4	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	5	....	....	....	....	3	....	....	....	1	....
5	....	....	....	....	5	....	....	....	....	4	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....

TABLE I. EMBEZZLEMENT, FRAUD AND FALSE PRETENCES.—*Concluded.* CLASS III.

Judicial Districts in which Offence Committed. — Districts Judiciaires ou l'offense a été commise.	Persons charged. — Personnes accusées.	Acquitted. — Acquittés.	Committed for Trial. — Emprisonnés sur accusation.	Detained for Lunacy. — Emprisonnés pour cause de folie.	Convictions — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de deux récidives.	Sentence. Committed to Gaol — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over — Un an et plus.
St. Francis	5	2			3	3				1	
Three Rivers	1	1									
Totals of Quebec	55	41	1		13	11	2			8	1
(Province of Nova Scotia.)											
Cape Breton	3	2			1	1			1		
Colchester	1				1	1					1
Halifax	11	4	3		4	4			3		
Totals of Nova Scotia	15	6	3		6	6			4		1
(Province of New Brunswick.)											
Kent	1				1	1				1	
St. John	1	1									
Westmoreland	1				1	1				1	
York	2		1		1		1				
Totals of New Brunswick	5	1	1		3	2	1			2	
(Province of P. E. Island.)											
Prince	1				1	1				1	
Queens	4				4	4			3	1	
Totals of P. E. Island	5				5	5			3	2	
Province of Manitoba	19	11	6		2	2				2	
Province of British Columbia	4	3			1	1					
District of Keewatin	2	1			1	1				1	
Totals of Canada	377	239	49		89	82	5	2	19	48	5

(Province of Ontario.) ARSON, BURNING, &c. CLASS IV.

Brant	1	1									
Carleton	2	1			1			1			
Elgin	3	2	1								
Essex	3	1	1		1	1					1
Frontenac	1	1									
Grey	1	1									
Halton	2				2	1	1				1
Huron	3	2	1								
Kent	1	1									
Lennox and Addington	1	1									
Northumberland & Durham	1				1	1					1
Oxford	1	1									
Peel	2				2	2				2	
Perth	1	1									
Renfrew	1				1		1				
Simcoe	5	4	1								
Stormont, Dundas & Gleng'ry	2	1	1								
Waterloo	1	1									
Welland	3	1	1		1	1					

CLASSE III. DÉTOURNEMENT, FRAUDE ET FAUX PRÉTEXTES.—*Fin.* TABLEAU I.

SENTENCE. Penitentiary. — Pénitencier. Two years and under five. — Deux ans et moi's de cinq.	SENTENCE. Penitentiary. — Pénitencier. Five years and over. — Cinq ans et plus.	SENTENCE. Penitentiary. — Pénitencier. Life. — A vie	SENTENCE. De'th — De mort	SENTENCE. Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	RESIDENCE. Cities and T'wns — Villes et villages.	RESIDENCE. Rural Districts. — Districts ruraux.	OCCUPATIONS. Agricultural. — Agriculteurs.	OCCUPATIONS. Commercial. — Commerçants	OCCUPATIONS. Domestic — Serviteurs.	OCCUPATIONS. Industrial. — Industriels.	OCCUPATIONS. Professional — Professions libérales.	OCCUPATIONS. Laborers — Journaliers.	CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL. Married. — Mariés.	CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL. Widowed — En veuvage.	CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL. Single. — Célibataires.
......	......	......	......	1	......	3	......	......	......	......	1	2	1	......	2
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	2	8	5	......	......	......	4	1	7	2	......	11
......	......	......	......	......	......	1	......	1	......	......	......	......	......	......	1
......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	1	......	......	......	......	1
1	......	......	......	......	3	......	......	1	1	......	......	......	......	1	2
1	......	......	......	......	3	2	......	2	1	1	......	......	......	1	4
......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	......	......	1
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	1	1	......	......
1	......	......	......	......	......	1	......	1	......	......	......	......	......	......	1
1	......	......	......	......	......	3	......	1	......	......	......	1	1	......	2
......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	1	......	......	1
......	......	......	......	......	4	......	......	1	......	......	1	1	2	......	2
......	......	......	......	......	4	1	......	1	......	......	1	2	2	......	3
......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	1	......	......	......
1	......	......	......	......	......	1	......	1	......	......	......	......	1	......	......
......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	1	......	......	1
9	......	......	......	2	49	28	5	16	3	15	5	27	26	2	48

CLASSE IV. INCENDIER DES BATIMENTS, ETC.

......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	1	......	......	......	1	......	......	......	......	1	......	......	......	......	1
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	1	......	......	1
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
1	......	......	......	......	......	2	......	......	......	......	......	2	......	......	2
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	1	......	......	1	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	2	......	......	......	......	......	2	1	......	1
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	1	......	......	......	......	1	1	......	......	......	......	......	1	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	1	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	1	1	......	......

TABLE I. EMBEZZLEMENT, FRAUD AND FALSE PRETENCES—*Concluded.* CLASS III.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior — Supérieure.	AGES. Under 16 Years. — Moins de 16 ans. M — H	F — F	16 Years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M — H	F — F	21 Years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M — H	F — F	40 Years and over. — 40 ans et au-dessus. M — H	F — F	Not given. — Non donnés. M — H	F — F
St. François		2	1			1				1		1	
Trois-Rivières													
Totaux de Québec		10	1	1		5		5		1		1	
(Province de la Nouvelle-Ecosse.)													
Cap Breton		1						1					
Colchester		1								1			
Halifax		3				1		1	1			1	
Totaux de la Nouvelle-Ecosse		5				1		2	1	1		1	
(Province du Nouveau-Brunswick.)													
Kent		1								1			
St. Jean													
Westmoreland		1								1			
York		1						1					
Totaux du Nouveau-Brunswick		3						1		2			
(Prov. de l'Ile du Prince-Edouard.)													
Prince		1						1					
Queens	2	2		1		1		1		1			
Totaux de l'Ile du Prince-Edouard	2	3		1		1		2		1			
Province de Manitoba		1						1					1
Province de la Colombie-Britannique		1						1					
District de Kéwatin	1											1	
Totaux du Canada	9	61	6	3		12		41	2	17		12	2

(Province d'Ontario.) ARSON, BURNING, &c. CLASS IV.

Brant													
Carleton		1						1					
Elgin													
Essex	1									1			
Frontenac													
Grey													
Halton	2					2							
Huron													
Kent													
Lennox et Addington													
Northumberland et Durham		1								1			
Oxford													
Peel	1	1										2	
Perth													
Renfrew		1								1			
Simcoe													
Stormont, Dundas et Glengarry													
Waterloo													
Welland		1								1			

CLASSE III. DÉTOURNEMENT, FRAUDE ET FAUX PRÉTEXTES.—*Fin.* TABLEAU I.

Use of Liquors. — Usage des Liqueurs.		Birth Places. — Lieux de Naissance.							Religions.						
Moderate. — Modéré.	Immoderate — Immodéré.	British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angl'terre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	Unit'd States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britann's	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch'ch of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens	Protestants	Other Denominations. — Autres confessions.
3	...	1	...	...	2	...	...	...	...	2	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
8	...	1	...	...	12	...	...	...	...	9	...	...	...	3	...
1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...
1	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...
3	...	...	...	...	3	...	...	...	...	3	...	...	...	...	...
5	...	...	...	...	5	...	...	...	1	3	...	...	1	...	...
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...
1	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...
2	...	1	...	...	2	...	...	...	...	1	1	...	...	1	...
...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
1	3	...	1	...	3	...	...	...	...	3	...	...	...	1	...
1	4	...	1	...	4	...	...	...	...	4	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...
...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
42	27	8	6	5	51	7	...	...	2	25	12	13	12	9	1

CLASSE IV. INCENDIER DES BATIMENTS, ETC.

...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	1	1	1	...	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...

TABLE I. ARSON, BURNING, &c.—*Concluded.* CLASS IV.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Persons charged. — Personnes accusées.	Acquitted. — Acquittés.	Committed for Trial. — Emprisonnés sur accusation.	Detained for Lunacy. — Emprisonnés pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de deux récidives.	SENTENCE. Committed to Gaol — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	No Option. — Sans option. One year and over. — Un an et plus.
Wellington	4	2	1		1	1					
Wentworth	1	1									
Totals of Ontario	40	23	7		10	7	2	1		2	3
(Province of Quebec.)											
Bedford	2	2									
Joliette	1	1									
Montreal	7	7									
Ottawa	5	5									
Quebec	1	1									
Terrebonne	1				1	1				1	
Totals of Quebec	17	16			1	1				1	
(Province of Nova Scotia.)											
Halifax	1				1	1					
Hants	5	5									
Yarmouth	1	1									
Totals of Nova Scotia	7	6			1	1					
(Prov. of New Brunswick.)											
Northumberland	1	1									
Westmoreland	4	3			1	1					
Totals of N. Brunswick	5	4			1	1					
Prov. of British Columbia	1				1	1					1
Totals of Canada	70	49	7		14	11	2	1		3	4
(Prov. of Ontario.) KILL'G & MAIM'G CATTLE & OTHER MAL. INJURIES TO PROPERTY.											
Algoma	3				3	3			2	1	
Brant	11	1			10	7	2	1	7	2	1
Bruce	9				9	9			9		
Carleton	33	13			20	16	4		19	1	
Elgin	10	1	1		8	7	1		8		
Essex	20	6	1		13	13			13		
Frontenac	15	7			8	8			7	1	
Grey	4				4	4			4		
Haldimand	5				5	5			5		
Halton	3				3	3			3		
Hastings	6	1			5	2	3		4		1
Huron	8				8	8			8		
Kent	22	6	1		15	14	1		14	1	
Lambton	10	4	3		3	3			3		
Leeds and Grenville	19	8			11	10	1		11		
Lennox et Addington	4	1			3	3			3		
Lincoln	26	9			17	15	1	1	12	1	
Middlesex	56	16			40	30	3	7	38	1	1
Norfolk	14	1			13	13			10	3	
Northumberland & Durham	27	4			23	22	1		21	1	
Ontario	13	1			12	12			12		

CLASSE IV. INCENDIER DES BATIMENTS, ETC.—*Fin.* TABLEAU I.

Sentence. Penitentiary.—Pénitencier. Two years and under five.—Deux ans et moi's de cinq.	Sentence. Penitentiary.—Pénitencier. Five years and over.—Cinq ans et plus.	Sentence. Penitentiary.—Pénitencier. Life.—A vie	Sentence. De'th.—De mort.	Sentence. Committed to Reformatories.—Envoyés à la prison de Réforme.	Residence. Cities and T'wns.—Villes et villages.	Residence. Rural Districts.—Districts ruraux.	Occupations. Agricultural.—Agriculteurs.	Occupations. Commercial.—Commerçants.	Occupations. Domestic.—Serviteurs.	Occupations. Industrial.—Industriels.	Occupations. Professional.—Professions libérales.	Occupations. Laborers.—Journaliers.	Conjugal State.—Etat conjugal. Married.—Mariés.	Conjugal State.—Etat conjugal. Widowed.—En veuvage.	Conjugal State.—Etat conjugal. Single.—Célibataires.
	1														
1	4				4	5	1			2		6	4		5
						1			1						1
						1			1						1
1					1						1				1
1					1						1				1
	1					1	1						1		
	1					1	1						1		
					1					1					1
2	5				6	7	2		1	3	1	6	5		8

TUER DES BESTIAUX ET AUTRES DOMMAGES MALICIEUX A LA PROPRIÉTÉ.

Two years and under five	Five years and over	Life	De'th	Reformatories	Cities and T'wns	Rural Districts	Agricultural	Commercial	Domestic	Industrial	Professional	Laborers	Married	Widowed	Single
						1	1								1
					7	3	2			5			1	1	8
					18		1	1		2		12	2		16
					2	5	1	1		2		3	3		4
					5	1	1	1	1			2	2	2	2
					7				1						7
					2	3						3	2	1	1
					9	2	1					3	1		10
					6	3	3	3					3		6
1					10			3	1	2		3	1		9
					18	3	2	3	2	5		3	7	1	14
					1	2	1						1		1
				1	3	1				1		3	2		2
					1							1			1

TABLE I. ARSON, BURNING, &c.—*Concluded.* CLASS IV.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.									
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior — Supérieure.	Under 16 Years. — Moins de 16 ans.		16 Years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 Years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 Years and over. — 40 ans et au-dessus.		Not given. — Non donnés.	
				M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F
Wellington												1	
Wentworth													
Totaux d'Ontario	4	5				2		1		4		3	
(Province de Québec.)													
Bedford													
Joliette													
Montréal													
Ottawa													
Québec													
Terrebonne	1												1
Totaux de Québec	1												1
(Province de la Nouvelle-Ecosse.)													
Halifax		1						1					
Hants													
Yarmouth													
Totaux de la Nouvelle-Ecosse		1						1					
(Province du Nouveau-Brunswick.)													
Northumberland													
Westmoreland	1									1			
Totaux du Nouveau-Brunswick	1									1			
Province de la Colombie-Britannique		1		1									
Totaux du Canada	6	7		1		2		2		5		3	1
(Province d'Ontario.) KILL'G & MAIM'G CATTLE & OTHER MAL. INJURIES TO PROPERTY.													
Algoma		1										3	
Brant	4	5	1	2	1	4		1		2			
Bruce												9	
Carleton	9	9		1		1		13	1	1		2	1
Elgin		7				3		3		1		1	
Essex	2	4		1				2		2	1	5	2
Frontenac		7		3					1			4	
Grey												4	
Haldimand												5	
Halton												3	
Hastings	2	2	1					1		3	1		
Huron												8	
Kent	1	10		8		1		1		1	3	1	
Lambton												3	
Leeds et Grenville		9		3				4		2		2	
Lennox et Addington												2	1
Lincoln	3	7		1		7		2				7	
Middlesex	8	16		3		2		9	2	7		17	
Norfolk	2							2				10	1
Northumberland et Durham		4				1		2		1		17	2
Ontario		1						1				11	

CLASSE IV. INCENDIER DES BATIMENTS, ETC.—*Fin.* TABLEAU I.

USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.		BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.							RELIGIONS.						
		British Isles. — Iles Britanniques.													
Moderate — Modéré.	Immoderate — Immodéré.	England and Wales — Angl'-terre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	Unit'd States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britann's	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch'ch of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens	Protestants	Other Denominations. — Autres confessions.
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
4	5	1	1	......	6	1	......	......	......	2	3	2	1	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
1	......	......	......	......	1	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......
1	......	......	......	......	1	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......
......	1	......	1	......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	1	......	1	......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
1	......	......	......	......	1	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......
1	......	......	......	......	1	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......
1	......	......	......	......	1	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......
7	6	1	2	......	9	1	......	......	......	6	3	2	1	......	......

TUER DES BESTIAUX ET AUTRES DOMMAGES MALICIEUX A LA PROPRIÉTÉ.

Moderate	Immoderate	England and Wales	Ireland	Scotland	Canada	United States	Other Foreign Countries	Other British Possessions	Baptists	R. Catholics	Ch'ch of England	Methodists	Presbyterians	Protestants	Other Denominations
1	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
8	2	1	1	......	8	......	......	......	1	3	3	3	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
3	15	......	......	......	18	......	......	......	......	15	......	......	......	2	......
3	3	......	1	......	6	......	......	......	1	......	2	2	2	......	......
4	2	......	......	......	2	3	......	......	1	2	1	1	......	......	......
7	......	......	......	......	7	......	......	......	......	3	......	......	......	4	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
4	1	......	4	......	1	......	......	......	......	4	......	......	......	1	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
11	......	......	......	......	11	......	......	......	3	2	2	2	1	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
7	2	......	......	......	9	......	......	......	......	3	1	2	......	3	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
5	5	......	......	......	10	......	......	......	......	4	......	4	1	......	......
6	17	3	6	3	10	......	......	......	......	13	4	2	2	......	......
2	......	......	......	......	2	......	......	......	......	......	......	1	1	......	......
3	1	1	......	......	3	......	......	......	......	2	2	......	......	......	......
......	1	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	......	......	1	......

TABLE I. KILLING AND MAIMING CATTLE AND OTHER MALICIOUS INJURIES TO PROPERTY—*Concluded.* CLASS IV.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Persons charged. — Personnes accusées.	Acquitted. — Acquittés.	Committed for Trial. — Emprisonnés sur accusation.	Detained for Lunacy. — Emprisonnés pour cause de folie.	CONVICTIONS — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de deux récidives.	SENTENCE. Committed to Gaol — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Oxford	22	6			16	16			16		
P	8	2			6	6			4		
Perth	10	7			3	2	1		3		
Peterboro	12	3			9	9			9		
Renfrew	5	1			4	3	1		3		
Simcoe	15	2			13	13			13		
Stormont, Dundas & Gleng'ry	3	2	1								
Victoria	8	4			4	2	1	1	4		
Waterloo	5				5	5			5		
Welland	25	2			23	22	1		22	1	
Wellington	16	6			10	9	1		8	2	
Wentworth	114	40			74	74			71	1	
York	112	48			64	63		1	63		
Totals of Ontario	673	202	7		464	431	22	11	434	16	3
(Province of Quebec.)											
Bedford	2	2									
Chicoutimi	3	2			1	1				1	
Montmagny	2		1		1	1			1		
Montreal	119	47			72	72			71		
Quebec	38	23			15	12	1	2	14	1	
Rimouski	2				2	2			1	1	
St. Francis	9	5	2		2	2			2		
Totals of Quebec	175	79	3		93	90	1	2	89	3	
(Province of Nova Scotia.)											
Cape Breton	2	1			1	1					
Colchester	5	5									
Halifax	9	7			2	2			2		
Kings	2				2	2			2		
Pictou	3				3	3			3		
Yarmouth	10	6			4	4			3	1	
Totals of Nova Scotia	31	19			12	12			10	1	
(Prov. of New Brunswick.)											
Gloucester	2	2									
Kent	10	7			3	3			3		
St. John	55	23	1		31	28		3	29		
Westmoreland	5	2			3	3			3		
York	12	8			4	1		3	4		
Totals of N. Brunswick	84	42	1		41	35		6	39		
Province of Manitoba	10	2			8	8			2	5	
Province of British Columbia	6	2			4	4				4	
District of Keewatin	1	1									
North West Territories	5	3			2	2			1		
Totals of Canada	985	350	11		624	582	23	19	575	29	3

CLASSE IV. TUER DES BESTIAUX ET AUTRES DOMMAGES MALICIEUX A LA PROPRIÉTÉ.—*Fin.* TABLEAU I.

SENTENCE. Penitentiary. — Pénitencier. Two years and under five. — Deux ans et moi's de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	De'th — De mort.	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	RESIDENCE. Cities and T'wns — Villes et villages.	Rural Districts. — Districts ruraux.	OCCUPATIONS. Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL. Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single. — Célibataires.
......	......	......	......	......	5	3	2	......	......	1	......	3	5	......	3
......	......	......	......	......	......	2	......	......	......	......	......	2	......	......	2
......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	1	......	......	1	......	......
......	......	......	......	......	8	......	......	......	......	......	......	8	......	......	8
......	1	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	1	......	......	1
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	3	1	1	......	......	......	......	3	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	4	3	1	......	......	4	......	1	1	......	3
......	......	......	......	......	4	1	......	......	1	......	......	1	......	......	5
......	......	......	......	......	60	1	......	5	4	16	......	26	19	2	40
......	......	......	......	......	31	......	......	2	7	11	......	13	12	1	21
1	1	......	......	1	206	35	17	19	17	50	......	91	63	8	165
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	1	......	......	1
......	......	......	......	......	......	1	1	......	......	......	......	......	......	1	......
1	......	......	......	......	62	6	......	10	5	18	......	22	18	4	49
......	......	......	......	......	11	4	......	2	......	2	......	9	7	......	8
......	......	......	......	......	......	2	......	......	......	......	......	......	1	......	1
......	......	......	......	......	......	2	1	......	......	......	......	1	1	......	1
1	......	......	......	......	73	16	2	12	5	20	......	33	27	5	60
1	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	2	......	......	......	......	......	......	......	......	......	2
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	2	1	......	......	......	3	......	......	1	......	2
......	......	......	......	......	4	......	......	......	......	......	......	3	1	......	3
1	......	......	......	......	8	2	......	......	......	3	......	3	2	......	7
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	3	......	......	......	......	......	3	1	......	2
......	......	......	......	......	31	......	......	3	......	8	......	14	2	......	28
......	......	......	......	......	1	2	2	1	......	......	......	......	2	......	1
......	......	......	......	......	4	......	......	......	......	4	......	......	1	......	3
......	......	......	......	......	36	5	2	4	......	12	......	17	6	......	34
......	......	......	......	......	1	4	......	1	......	......	......	1	4	......	1
......	......	......	......	......	......	4	......	......	......	......	......	3	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	......	1	......	......
3	1	......	......	1	325	66	21	36	22	85	......	148	103	13	267

TABLE I. KILLING AND MAIMING CATTLE AND OTHER MALICIOUS INJURIES TO PROPERTY.—*Concluded.* CLASS IV.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.									
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 Years. — Moins de 16 ans.		16 Years and under 21 — 16 ans et moins de 21.		21 Years and under 40 — 21 ans et moins de 40.		40 Years and over — 40 ans et au-dessus.		Not given. — Non donnés.	
				M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F
Oxford	2	6	......	2	......	......	......	4	......	2	......	7	1
Peel	......	2	......	......	......	......	......	2	......	......	......	4	......
Perth	......	1	......	......	......	......	......	1	......	......	......	2	......
Peterboro	3	5	......	......	......	8	......	......	......	......	......	1	......
Renfrew	1	......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	3	......
Simcoe	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	12	1
Stormont, Dundas et Glengarry	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Victoria	1	3	......	......		......	......	3	......	1	......	......	......
Waterloo	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	5	......
Welland	......	7	......	1	......	1	......	4	......	1	......	13	3
Wellington	2	3	......	4	......	......	......	......	......	1	......	5	......
Wentworth	9	52	......	14	......	5	......	26	4	9	3	13	......
York	3	31	......	1	......	9	......	18	3	3	1	28	1
Totaux d'Ontario	52	192	......	44	1	42	......	100	11	37	9	207	13
(Province de Québec.)													
Bedford	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Chicoutimi	1	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1	......
Montmagny	1	......	......	......	......	......	......	......	......	1	......	......	......
Montréal	16	43	......	1	......	15	1	36	8	7	4	......	......
Québec	10	5	......	2	......	3	......	9	......	1	......	......	......
Rimouski	2	......	......	2	......	......	......	......	......	......	......	......	......
St. François	2	......	......	......	......	......	......	......	......	1	......	1	......
Totaux de Québec	32	48	......	5	......	18	1	45	8	10	4	2	......
(Province de la Nouvelle-Ecosse.)													
Cap-Breton	1	......	......	......	......	......	......	......	......	1	......	......	......
Colchester	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Halifax	1	1	......	2	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Kings	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	2	......
Pictou	2	1	......	......	......	1	......	1	......	1	......	......	......
Yarmouth	2	2	......	2	......	1	......	......	1	......	......	......	......
Totaux de la Nouvelle-Ecosse	6	4	......	4	......	2	......	1	1	2	......	2	......
(Province du Nouveau-Brunswick.)													
Gloucester	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Kent	3	......	......	......	......	......	......	3	......	......	......	......	......
St. Jean	6	25	......	4	......	16	......	9	......	1	1	......	......
Westmoreland	3	......	......	......	......	......	......	2	......	1	......	......	......
York	......	4	......	......	......	1	......	3	......	......	......	......	......
Totaux du Nouveau-Brunswick	12	29	......	4	......	17	......	17	......	2	1	......	......
Province de Manitoba	3	2	......	......	......	......	......	2	1	1	1	3	......
Province de la Colombie-Britannique	......	3	......	......	......	......	......	4	......	......	......	......	......
District de Kéwatin	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Territoires du Nord-Ouest	1	......	......	......	......	......	......	......	......	1	......	1	......
Totaux du Canada	106	278	......	57	1	79	1	169	21	53	15	215	13

CLASSE IV. TUER DES BESTIAUX ET AUTRES DOMMAGES MALICIEUX A LA PROPRIÉTÉ—*Fin.* TABLEAU I·

USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.		BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.							RELIGIONS.						
		British Isles. — Iles Britanniques.													
Moderate — Modéré.	Immoderate — Immodéré.	England and Wales — Angl'terre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	Unit'd States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britann's	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch'ch of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens	Protestants	Other Denominations. — Autres confessions.
5	2	....	1	....	6	1	....	....	1	....	1	4	1	1	....
....	2	1	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	....
1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....
8	....	....	....	....	8	....	....	....	....	8	....	....	....	....	....
....	1	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
2	2	....	1	....	3	....	....	....	....	3	1	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
4	3	3	....	....	4	....	....	....	....	2	2	2	1	....	....
4	....	....	....	1	4	....	....	....	....	1	....	3	1	....	....
25	36	10	10	3	35	3	....	....	....	29	....	....	....	32	....
6	28	5	5	2	21	....	1	....	....	13	5	6	10	....	....
119	123	24	30	10	170	8	1	....	7	108	25	33	21	44	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
8	47	6	14	3	49	....	....	....	....	61	....	....	....	11	....
11	4	....	....	....	15	....	....	....	....	15	....	....	....	....	....
2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....
1	1	....	....	....	2	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....
23	53	6	14	3	70	....	....	....	....	81	....	....	....	12	....
1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
3	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....	....	....	1	2	....
4	....	....	....	....	4	....	....	....	....	1	....	....	....	3	....
10	....	....	....	1	9	....	....	....	....	3	....	....	2	5	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	3	....	1	....	2	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....
11	18	....	1	....	30	....	....	....	2	18	3	....	1	7	....
....	3	....	2	....	1	....	....	....	....	2	....	....	....	1	....
....	4	....	....	....	4	....	....	....	....	3	....	1	....	....	....
11	28	....	4	....	37	....	....	....	2	26	3	1	1	8	....
2	2	....	....	....	4	1	....	....	1	3	....	....	....	1	....
1	1	1	1	1	....	1	....	....	....	2	....	....	....	2	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
2	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
168	207	31	49	15	291	10	1	....	10	223	28	34	24	72	....

TABLE I. COUNTERFEITING, FORGERY AND UTTERING. CLASS V.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Persons charged. — Personnes accusées.	Acquitted. — Acquittés.	Committed for Trial. — Emprisonnés sur accusation.	Detained for Lunacy. — Emprisonnés pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de deux récidives.	SENTENCE. Committed to Gaol — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
(Province of Ontario)											
Brant	1				1	1					
Elgin	2		1		1			1		1	
Essex	1		1								
Frontenac	5	3	1		1	1				1	
Grey	2				2	2					1
Haldimand	2	2									
Hastings	2	1	1								
Huron	3		2		1	1					1
Kent	4		3		1	1					1
Lambton	6	1	3		2	2					
Leeds and Grenville	2				2	2					
Lincoln	2	2									
Middlesex	2				2	2					2
Norfolk	3	2			1	1					1
Northumberland & Durham	7	1	3		3	3				1	1
Ontario	2				2	2					
Oxford	18	9	8		1		1			1	
Welland	1		1								
Wellington	6		2		4	4				3	1
Wentworth	7	1	4		2		1	1		1	1
York	8	1	3		4	4				2	1
Totals of Ontario	86	23	33		30	26	2	2		10	10
(Province of Quebec.)											
Arthabaska	1				1	1				1	
Bedford	1	1									
Montreal	5	4			1	1				1	
Quebec	2	1			1		1				
St. Francis	8	4	4								
Totals of Quebec	17	10	4		3	2	1			2	
(Province of Nova Scotia.)											
Colchester	3		1		2	2					
Halifax	7	3	2		2	2				1	
Inverness	2	2									
Totals of Nova Scotia	12	5	3		4	4				1	
(Prov. of New Brunswick.)											
St. John	4		2		2	2					
Westmoreland	1	1									
Totals of N. Brunswick	5	1	2		2	2					
Province of Manitoba	5	2	1		2	2				2	
Totals of Canada	125	41	43		41	36	3	2		15	10

(Province of Ontario.) DRUNKENNESS, &c. CLASS VI.

Algoma	93	45			48	47	1		25	23	

CLASSE V. CONTREFAÇON, FAUX ET CIRCULATION. TABLEAU I.

SENTENCE.					RESIDENCE.		OCCUPATIONS.						CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.		
Penitentiary. — Pénitencier.															
Two years and under five. — Deux ans et moi's de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	De'th — De mort.	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Cities and T'wns — Villes et villages.	Rural Districts. — Districts ruraux.	Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single. — Célibataires.
1						1				1					1
						1		1					1		
					1					1			1		
1						2						2			2
						1		1							
					1					1			1		
1	1					2						2		1	1
2					2					1		1			2
					1	1		1		1			1		1
						1							1		
1					2	1	1			1		1	1		1
1					1	1				2					
					1					1			1		
					1	3		2		2			1		3
					1	1	1		1				1		1
1					4			3		1			2		2
8	1				15	15	2	8	1	12		6	11	1	14
						1						1			1
					1		1								1
1					1							1			1
1					2	1	1					2			3
	2				1	1		1				1			
	1				2							1			2
	3				3	1		1				2			2
	1	1			1			1		1				2	
	1	1			1			1		1				2	
					1							1			2
9	5	1			22	17	3	10	1	13		11	11	3	21

CLASSE VI. IVRESSE, ETC.

					9	31		2	4	6	1	27	12	28	

TABLE I. CONTERFEITING, FORGERY AND UTTERING. CLASS V.

Judicial Districts in which Offence Committed. — Districts Judiciaires où l'Offense a été Commise.	Educational Status. — Instruction. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior — Supérieure.	Ages. Under 16 Years. — Moins de 16 ans. M — H	F — F	16 Years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M — H	F — F	21 Years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M — H	F — F	40 Years and over. — 40 ans et au-dessus. M — H	F — F	Not given. — Non donnés. M — H	F — F
(Province d'Ontario.)													
Brant		1						1					
Elgin		1						1					
Essex													
Frontenac		1						1					
Grey	1	1						1		1			
Haldimand													
Hastings													
Huron		1										1	
Kent		1						1					
Lambton		2						1		1			
Leeds et Grenville		2						2					
Lincoln													
Middlesex		2						2					
Norfolk	1							1					
Northumberland et Durham		3						3					
Ontario	1	1						2					
Oxford		1						1					
Welland													
Wellington		4						4					
Wentworth		2						2					
York		3	1					4					
Totaux d'Ontario	3	26	1					27		2		1	
(Province de Québec.)													
Arthabaska	1							1					
Bedford													
Montréal		1						1					
Québec		1						1					
St. François													
Totaux de Québec	1	2						3					
(Province de la Nouvelle-Ecosse.)													
Colchester		2						2					
Halifax		2		1				1					
Inverness													
Totaux de la Nouvelle-Ecosse		4		1				3					
(Province du Nouveau-Brunswick.)													
St. Jean		2						1		1			
Westmoreland													
Totaux du Nouveau-Brunswick		2						1		1			
Province de Manitoba	1					2							
Totaux du Canada	5	34	1	1		2		34		3		1	

(Province d'Ontario.) DRUNKENNESS, &c. CLASS VI.

Algoma	20	19	1			3		28	1	8		8	

CLASSE V. CONTREFAÇON, FAUX ET CIRCULATION. TABLEAU 1.

Use of Liquors — Usage des liqueurs: Moderate — Modéré.	Use of Liquors — Usage des liqueurs: Immoderate — Immodéré.	Birth Places — Lieux de naissance: British Isles — Iles Britanniques: England and Wales — Angl'terre et Galles	British Isles — Iles Britanniques: Ireland — Irlande.	British Isles — Iles Britanniques: Scotland — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers.	Other British Possessions — Autr's possessions Britann's	Religions: Baptists — Baptistes.	R. Catholics — Catholiques.	Ch'ch of England — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians — Presbytériens	Protestants	Other Denominations — Autres confessions.
1	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....
....	2	....	1	....	....	....	1	....	....	1	1	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....
1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....
2	....	1	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....
2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	2	1	....	....	1	....	....	....	....	....	1	1	....	....	....
1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....
2	1	1	....	....	2	....	....	....	....	....	1	1	1	....	....
1	1	....	....	....	2	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....
1	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
3	1	1	1	....	2	....	....	....	....	....	....	1	3	....	....
....	2	....	....	....	2	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....
4	....	3	....	....	....	1	....	....	2	....	2	....	....	....	....
19	11	8	2	....	16	3	1	....	4	3	7	5	8	3	....
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	3	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....
2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....
1	1	....	....	....	2	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
3	1	....	....	....	4	....	....	....	....	1	....	....	3	....	....
2	....	....	....	....	2	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
2	....	....	....	....	2	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....
....	2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	1	....	....	1	....
25	14	8	2	....	25	5	1	....	5	7	8	5	11	5	....
CLASSE VI.					IVRESSE, ETC.										
1	39	3	10	....	22	2	3	....	....	29	7	....	2	2	....

TABLE I. DRUNKENNESS, Etc.—*Continued.* CLASS VI

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Persons charged. — Personnes accusées.	Acquitted. — Acquittés.	Committed for Trial. — Emprisonnés sur accusation.	Detained for Lunacy. — Emprisonnés pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de deux récidives.	SENTENCE. Committed to Gaol — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Brant	100	11			89	46	10	33	88	1	
Bruce	35				35	35			35		
Carleton	257	52			205	176	16	13	204	1	
Elgin	168	45			123	110	9	4	115	7	
Essex	175	1			174	140	2	32	172	2	
Frontenac	421	183			238	175	45	18	228	10	
Grey	49	14			35	32	1	2	33	1	1
Haldimand	13				13	13			11	2	
Halton	7				7	7				7	
Hastings	153	100	1		52	27	17	8	48	4	
Huron	66				66	66			66		
Kent	302	152			150	77	32	41	131	19	
Lambton	160	1			159	159			141	18	
Lanark	17				17	17			17		
Leeds and Grenville	207	32	1		174	116	19	39	174		
Lennox and Addington	30				30	30			30		
Lincoln	170	21			149	116	15	18	99	8	
Middlesex	659	289			370	322	14	34	358	12	
Norfolk	29				29	29			22	7	
Northumberland & Durham	156	28			128	103	12	13	109	19	
Ontario	25				25	25			25		
Oxford	88	3			85	85			81	4	
Peel	7				7	7			7		
Perth	153	5			148	109	17	22	148		
Peterboro	66	5			61	35	9	17	30	16	
Prince Edward	56				56	56			56		
Renfrew	27				27	27			27		
Simcoe	112				112	111	1		111	1	
Stormont, Dundas & Gleng'ry	28	3			25	20	2	3	21		
Victoria	47	7			40	30	6	4	39	1	
Waterloo	27				27	27			27		
Welland	267	5			262	258	2	2	261	1	
Wellington	94	22			72	71		1	69	2	
Wentworth	824	102			722	722			687	34	
York	2,748	1,425	1		1,322	1,287	1	34	1,318		
Totals of Ontario	7,836	2,551	3		5,282	4,713	231	338	5,013	200	1
(Province of Quebec.)											
Montreal	947	127			820	820			730	90	
Quebec	719	211			508	361	34	113	508		
Rimouski	1				1	1			1		
St. Francis	23	4			19	17	1	1	18	1	
Totals of Quebec	1,690	342			1,318	1,199	35	114	1,257	91	
(Province of Nova Scotia.)											
Colchester	20	2			18	12	2	4	16	2	
Halifax	830	206	2		622	547	33	42	577	19	7
Kings	2				2	2			2		
Lunenburg	1				1	1			1		
Pictou	25	2			23	19	2	2	20	3	
Yarmouth	11				11	6	1	4	10	1	
Totals of Nova Scotia	889	210	2		677	587	38	52	626	25	7

CLASSE VI. IVRESSE, ETC.—*Suite.* TABLEAU I.

SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Two years and under five.—Deux ans et moi's de cinq.	Five years and over.—Cinq ans et plus.	Life.—A vie.	De'th—De mort.	Committed to Reformatories.—Envoyés à la prison de Réforme.	RESIDENCE. Cities and T'wns—Villes et villages.	Rural Districts.—Districts ruraux.	OCCUPATIONS. Agricultural.—Agriculteurs.	Commercial.—Commerçants	Domestic—Serviteurs.	Industrial.—Industriels.	Professional—Professions libérales.	Laborers—Journaliers.	CONJUGAL STATE.—ÉTAT CONJUGAL. Married.—Mariés.	Widowed—En veuvage.	Single.—Célibataires.
...	...	...	...	...	44	23	15	...	6	19	1	27	21	38	9
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	198	7	9	8	5	35	...	120	108	89	7
...	...	...	...	...	43	47	6	9	...	29	...	41	34	7	46
...	...	...	...	...	77	32	6	8	21	23	1	48	44	6	62
...	...	...	...	...	233	1	15	60	18	49	4	81	89	...	145
...	...	...	...	...	18	13	6	2	...	9	...	15	13	1	17
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	24	23	6	2	...	6	...	31	26	...	20
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	74	59	24	8	2	33	4	55	54	9	70
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	108	39	13	12	5	33	2	80	57	5	83
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	70	22	11	19	8	28	...	58	66	1	67
...	...	...	...	...	213	66	38	20	10	89	2	114	127	23	149
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	66	22	8	5	4	28	...	35	42	7	39
...	...	...	...	...	5	4	3	...	...	4	...	2	1	...	8
...	...	...	...	...	28	16	8	...	...	9	...	23	26	4	14
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	66	45	12	11	1	20	...	56	44	7	60
...	...	...	...	...	27	26	5	...	4	13	1	29	13	4	38
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	8	1	...	1	...	...	3	5	...	3
...	...	...	...	...	22	1	1	...	...	1	1	20	10	...	13
...	...	...	...	...	19	12	3	...	...	7	...	19	9	1	21
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	5	3	...	2	...	2	...	3	6	...	2
...	...	...	...	...	35	7	6	4	...	11	1	30	20	32	4
...	...	...	...	...	626	29	20	29	65	234	6	283	312	50	328
...	...	...	...	...	1,231	39	27	127	163	281	4	502	527	66	567
...	...	...	...	...	3,241	575	243	328	317	969	28	1,702	1,669	378	1,772
...	...	...	...	...	712	21	13	118	18	191	8	259	295	37	476
...	...	...	...	...	475	33	13	138	15	95	9	171	164	36	308
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	1	...	...
...	...	...	...	...	16	2	...	...	...	4	...	14	6	1	12
...	...	...	...	...	1,204	56	26	256	33	290	17	445	466	74	796
...	...	...	...	...	12	6	4	...	...	5	...	7	10	1	7
...	...	...	...	...	566	32	3	124	39	143	20	192	148	16	425
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	14	9	...	1	2	11	...	9	3	...	20
...	...	...	...	...	10	1	...	1	1	6	...	2	1	1	8
...	...	...	...	...	602	48	7	126	42	165	20	210	162	18	460

TABLE I. DRUNKENNESS, &c—*Continued.* CLASS VI.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior — Supérieure.	AGES. Under 16 Years. — Moins de 16 ans. M — H	F — F	16 Years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M — H	F — F	21 Years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M — H	F — F	40 Years and over. — 40 ans et au-dessus. M — H	F — F	Not given. — Non donnés. M — H	F — F
Brant	28	42	1	1	......	3	......	30	3	29	5	18	......
Bruce	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	35	......
Carleton	114	86	5	......	......	14	2	83	11	84	10	1	......
Elgin	7	79	1	......	......	10	......	53	......	24	......	35	1
Essex	20	90	2	......	......	3	......	57	13	31	8	60	2
Frontenac	40	194	......	1	......	9	1	117	4	86	13	7	......
Grey	8	23	......	......	......	2	......	18	......	11	......	4	......
Haldimand	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	13	......
Halton	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	7	......
Hastings	2	47	......	......	......	1	......	33	......	15	......	3	......
Huron	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	66	......
Kent	28	105	......	......	......	10	......	77	......	45	1	17	......
Lambton	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	157	2
Lanark	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	17	......
Leeds et Grenville	23	126	1	......	......	9	......	70	2	64	5	18	6
Lennox et Addington	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	30	......
Lincoln	39	94	1	......	......	9	......	64	2	49	10	13	2
Middlesex	57	240	3	......	......	14	1	164	3	110	17	58	3
Norfolk	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	26	3
Northumberland et Durham	8	79	1	......	......	6	......	40	6	35	1	40	......
Ontario	......	9	......	......	......	......	......	9	......	......	......	16	......
Oxford	14	30	......	......	......	2	......	26	2	13	1	40	1
Peel	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	7	......
Perth	27	83	1	1	......	7	......	51	5	43	2	39	......
Peterboro	9	46	......	......	......	10	......	22	......	22	4	3	......
Prince Edward	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	55	1
Renfrew	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	27	......
Simcoe	7	1	......	......	......	......	......	4	......	1	......	102	5
Stormont, Dundas et Glengarry	12	11	......	......	......	4	......	9	......	10	......	2	......
Victoria	6	25	......	......	......	3	......	17	......	10	1	9	......
Waterloo	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	25	2
Welland	2	6	......	......	......	......	......	5	......	2	1	252	2
Wellington	14	40	2	......	......	2	......	25	......	26	3	16	......
Wentworth	121	585	......	3	......	43	2	286	35	305	40	6	2
York	58	1,223	......	4	......	74	17	511	127	432	121	29	7
Totaux d'Ontario	664	3,283	19	10	......	238	23	1799	214	1455	243	1261	39
(Province de Québec.)													
Montréal	239	547	1	14	......	129	8	401	59	155	54	......	......
Québec	200	296	12	1	......	51	2	284	19	115	36	......	......
Rimouski	1	......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......
St. François	15	4	......	......	......	4	......	6	......	8	1	......	......
Totaux de Québec	455	847	13	15	......	184	10	692	78	278	91	......	......
(Province de la Nouvelle-Ecosse.)													
Colchester	3	15	......	......	......	......	......	10	......	8	......	......	......
Halifax	174	417	1	2	......	55	6	376	54	83	20	25	1
Kings	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	2	......
Lunenburg	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1	......
Pictou	9	14	......	......	......	3	......	19	......	1	......	......	......
Yarmouth	2	8	......	......	......	......	......	9	......	2	......	......	......
Totaux de la Nouvelle-Ecosse	188	454	1	2	......	58	6	414	54	94	20	28	1

CLASSE VI. IVRESSE, ETC—*Suite.* TABLEAU I.

USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.		BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.							RELIGIONS.						
		British Isles. — Iles Britanniques.													
Moderate. — Modéré.	Immoderate — Immodéré.	England and Wales — Angl'-terre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	Unit'd States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britann's	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch'ch of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens	Protestants	Other Denominations. — Autres confessions.
28	42	14	12	8	35	....	2	....	2	23	25	7	8	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	205	19	26	5	152	1	2	....	....	135	23	....	11	33	....
3	84	14	6	7	50	10	....	....	9	19	23	18	14	....	1
1	111	14	24	11	25	36	2	....	2	44	17	21	12	1	....
2	232	22	80	12	115	5	....	....	....	129	....	....	....	105	....
4	27	4	4	5	14	4	....	....	1	8	8	3	9	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
31	18	3	15	4	27	....	....	....	....	15	....	....	....	34	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
39	94	24	27	9	58	13	2	....	4	38	39	20	18	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
37	112	6	32	4	101	8	....	....	2	95	3	4	4	41	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
3	131	12	33	8	68	12	1	....	1	60	24	17	11	....	....
....	308	59	93	26	97	19	5	....	16	86	79	35	56	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
24	64	21	13	5	48	1	....	....	1	19	28	24	13	....	....
....	9	....	....	....	9	....	....	....	....	5	....	....	....	4	....
4	39	8	5	7	20	2	2	....	4	7	13	3	14	2	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
6	105	21	31	14	40	4	1	....	2	40	38	9	20	2	....
21	34	10	23	....	21	1	....	....	1	29	17	6	2	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	6	....	3	....	5	....	....	....	....	2	1	1	2	....	....
....	....	....	....	....	23	....	....	....	....	18	3	....	....	2	....
2	29	7	7	2	15	....	....	....	1	11	7	8	2	2	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
2	6	2	2	....	4	....	....	....	1	2	5	....	....	....	....
32	8	8	25	8	15	....	....	....	....	26	12	6	12	....	....
7	700	112	252	102	204	30	13	....	....	279	....	....	....	435	....
11	1,270	189	560	103	373	37	16	2	23	555	266	147	274	12	1
259	3,673	572	1,283	340	1,541	185	49	2	70	1,674	638	329	484	677	3
10	802	34	193	35	531	14	12	....	....	680	....	....	....	134	....
280	228	37	71	19	364	4	12	1	2	427	50	2	19	8	....
1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
....	19	2	2	1	12	1	....	....	....	12	....	....	....	6	....
291	1,049	73	266	55	908	19	24	1	2	1,120	50	2	19	148	....
5	13	....	3	....	14	1	....	....	4	1	4	3	6	....	....
387	202	42	69	16	395	26	11	30	19	359	116	14	22	58	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
13	10	....	....	....	21	....	....	2	....	4	2	1	1	15	....
....	11	....	....	....	7	1	....	2	....	6	....	....	....	4	....
405	236	42	72	16	437	28	11	34	23	370	122	18	29	77	....

TABLE I. DRUNKENNESS, &c.—*Concluded.* CLASS VI.

Judicial Districts in which Offence committed. — Districts Judiciaires où l'offense a été commise.	Persons charged. — Personnes accusées.	Acquitted. — Acquittés.	Committed for Trial. — Emprisonnés sur accusation.	Detained for Lunacy. — Emprisonnés pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de deux récidives.	Sentence. Committed to Gaol — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
(Prov. of New Brunswick.)											
Charlotte	1	....	....	....	1	1	....	....	1	....	....
Gloucester	2	....	....	....	2	2	....	....	2	....	....
Kent	4	....	....	....	4	3	....	1	1	3	....
St. John	824	95	....	....	729	632	....	97	712	16	....
Westmoreland	84	8	....	....	76	54	14	8	76	....	....
York	41	3	....	....	38	24	4	10	34	4	....
Totals of N. Brunswick	956	106	....	....	850	716	18	116	826	23	....
(Province of P. E. Island.)											
Prince	23	3	....	....	20	20	....	....	19	1	....
Queens	249	9	....	....	240	147	72	21	240	....	....
Totals of P. E. Island	272	12	....	....	260	167	72	21	259	1	....
Province of Manitoba	10	....	....	....	10	7	3	....	4	6	....
Province of British Columbia	12	1	....	....	11	9	....	2	7	4	....
Totals of Canada	11,665	3,222	5	....	8,438	7,398	397	643	7,992	350	8
(Province of Ontario.)	BREACH OF LIQUOR LAWS.										
Algoma	10	2	....	....	8	5	3	....	3	5	....
Brant	33	4	....	....	29	21	3	5	28	1	....
Bruce	50	....	....	....	50	50	....	....	50	....	....
Carleton	120	58	....	....	62	54	6	2	62	....	....
Elgin	11	4	....	....	7	7	....	....	7	....	....
Essex	15	2	....	....	13	13	....	....	13	....	....
Frontenac	39	9	....	....	30	29	1	....	30	....	....
Grey	26	1	....	....	25	25	....	....	24	1	....
Haldimand	8	....	....	....	8	8	....	....	8	....	....
Halton	4	....	....	....	4	4	....	....	4	....	....
Hastings	28	4	....	....	24	24	....	....	24	....	....
Huron	34	1	....	....	33	33	....	....	33	....	....
Kent	27	5	....	....	22	19	....	3	19	2	....
Lambton	30	2	....	....	28	28	....	....	27	1	....
Lanark	6	....	....	....	6	6	....	....	6	....	....
Leeds and Grenville	47	25	....	....	22	19	3	....	22	....	....
Lennox et Addington	12	....	....	....	12	12	....	....	12	....	....
Lincoln	19	6	....	....	13	12	1	....	13	....	....
Middlesex	76	7	....	....	69	65	3	1	68	1	....
Norfolk	19	1	....	....	18	18	....	....	18	....	....
Northumberland & Durham	39	1	....	....	38	31	5	2	38	....	....
Ontario	38	3	....	....	35	33	1	1	35	....	....
Oxford	34	1	....	....	33	33	....	....	33	....	....
Peel	9	1	....	....	8	8	....	....	8	....	....
Perth	32	2	....	....	30	22	3	5	28	2	....
Peterboro	21	7	....	....	14	8	3	3	14	....	....
Prescott and Russell	10	1	....	....	9	9	....	....	9	....	....
Prince-Edward	16	....	....	....	16	16	....	....	16	....	....
Renfrew	26	....	....	....	26	26	....	....	26	....	....
Simcoe	32	....	....	....	32	32	....	....	32	....	....

CLASSE IV. IVRESSE, ETC.—*Fin.* TABLEAU I.

Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. — Two years and under five — Deux ans et moi's de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie.	De'th — De mort.	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Residence. — Cities and T'wns — Villes et villages.	Rural Districts. — Districts ruraux.	Occupations. — Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Conjugal State. — État conjugal. — Married — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single. — Célibataires.
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	4	......	......	......	......	......	4	......	......	4
......	......	......	......	......	708	14	12	133	10	143	4	360	163	26	534
......	......	......	......	......	61	15	8	5	1	18	......	42	32	......	44
......	......	......	......	......	31	7	1	3	......	16	1	14	11	1	26
......	......	......	......	......	800	40	21	141	11	177	5	420	206	27	608
......	......	......	......	......	......	20	6	......	1	6	......	7	3	......	17
......	......	......	......	......	183	57	60	34	1	40	8	88	66	6	164
......	......	......	......	......	183	77	66	34	2	46	8	95	69	6	181
......	......	......	......	......	6	4	......	......	......	2	......	2	1	......	3
......	......	......	......	......	......	11	......	......	......	1	......	5	......	......	4
......	......	......	......	......	6,036	811	363	885	405	1,650	78	2,879	2,573	503	3,824
CONTRAVENTIONS AUX RÈGLEMENTS DES LIQUEURS FORTES.															
......	......	......	......	......	......	3	......	......	1	......	......	2	1	1	1
......	......	......	......	......	14	2	1	1	6	5	......	2	4	......	1
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	53	......	......	3	25	16	......	......	42	3	9
......	......	......	......	......	2	4	......	......	4	......	......	2	2	......	1
......	......	......	......	......	1	......	......	1	......	......	......	......	1	......	......
......	......	......	......	......	18	......	......	......	18	......	......	......	18	......	......
......	......	......	......	......	7	......	......	1	3	2	......	1	5	......	2
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	12	9	......	2	12	2	......	2	17	......	4
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	5	4	......	......	6	......	......	3	9	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	2	4	......	......	6	......	......	......	5	......	1
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	4	......	......	1	2	1	......	......	3	1	......
......	......	......	......	......	22	1	......	3	12	4	......	4	19	......	4
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	11	12	1	4	13	1	......	4	21	......	2
......	......	......	......	......	8	1	......	2	5	2	......	......	8	......	1
......	......	......	......	......	4	4	......	......	7	1	......	......	4	......	4
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	11	3	1	1	8	3	......	......	9	2	3
......	......	......	......	......	7	1	......	......	4	1	1	......	5	1	2
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......

TABLE I. DRUNKENNESS, &c.—*Concluded.* CLASS VI.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior — Supérieure.	AGES. Under 16 Years. — Moins de 16 ans. M — H	F — F	16 Years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M — H	F — F	21 Years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M — H	F — F	40 Years and over — 40 ans et au-dessus. M — H	F — F	Not given. — Non donnés. M — H	F — F
(Province du Nouveau-Brunswick)													
Charlotte												1	
Gloucester	1	1						1		1			
Kent	3	1				2		1		1			
St. Jean	152	573		3		101	2	423	39	140	21		
Westmoreland	34	41	1			6		56	1	13			
York	7	29	2					25		13			
Totaux du Nouveau-Brunswick	197	645	3	3		109	2	506	40	168	21	1	
(Prov. de l'Ile du Prince-Edouard.)													
Prince	1	17	1			5		13		2			
Queens	67	173				22	1	154	1	56	6		
Totaux de l'Ile du Prince-Edouard.	68	190	1			27	1	167	1	58	6		
Province de Manitoba		7				3		2		2		3	
Province de la Colombie-Britannique	4	1						3	1	3		3	1
Totaux du Canada	1,576	5,427	37	30		619	42	3583	388	2058	381	1296	41
(Province d'Ontario.) BREACH OF LIQUOR LAWS.													
Algoma	2	1						2		1		5	
Brant	5	11	1					6		12	1	6	4
Bruce												38	12
Carleton		41	14					21	8	20	4	9	
Elgin		6						3		3		1	
Essex	1	1						1				12	
Frontenac		18										22	8
Grey		7						4		3		18	
Haldimand												6	2
Halton												4	
Hastings		21						7		12	2	3	
Huron												30	3
Kent	2	7						3		6		13	
Lambton												28	
Lanark												5	1
Leeds et Grenville		6						3		3		16	
Lennox et Addington												11	1
Lincoln		4						1		2	1	9	
Middlesex		22	1					16		6	1	39	7
Norfolk												18	
Northumberland et Durham		22	1					14		8		15	1
Ontario		4	5					6		3		24	2
Oxford		8						5		4		22	2
Peel												7	1
Perth		14					1	10		3		16	
Peterboro		8				2				4	1	7	
Prescott et Russell												9	
Prince-Edward												16	
Renfrew												25	1
Simcoe												32	

CLASSE VI. IVRESSE, ETC.—*Fin.* TABLEAU I.

Use of Liquors — Usage des Liqueurs: Moderate — Modéré.	Use of Liquors — Usage des Liqueurs: Immoderate — Immodéré.	Birth Places — Lieux de Naissance: British Isles — Iles Britanniques: England and Wales — Angl'terre et Galles	British Isles — Iles Britanniques: Ireland — Irlande.	British Isles — Iles Britanniques: Scotland — Ecosse.	Canada.	Unit'd States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers.	Other British Possessions — Autr's possessions Britann's	Religions: Baptists — Baptistes.	R. Catholics — Catholiques.	Ch'ch of England — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians — Presbytériens	Protestants	Other Denominations — Autres confessions.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	2	....	1	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....
....	4	....	....	....	4	....	....	....	....	3	....	....	1	....	....
1	723	30	143	18	482	33	13	3	35	446	76	25	32	111	....
2	74	2	6	1	62	2	3	....	....	48	....	....	....	28	....
4	34	....	3	....	33	1	....	....	9	15	5	1	4	....	....
7	837	32	153	19	582	35	16	3	44	513	81	26	37	140	....
3	16	....	....	....	18	1	....	1	....	12	....	1	4	....	....
....	236	4	17	....	210	2	1	5	....	120	....	....	....	116	....
3	252	4	17	....	228	3	1	6	....	132	....	1	4	116	....
....	7	....	....	....	6	1	....	....	....	3	....	1	....	3	....
1	5	....	5	....	6	....	....	....	....	9	....	....	....	....	....
966	6,065	723	1,796	430	3,708	271	101	46	139	3,821	891	377	573	1,161	3

CONTRAVENTION AUX RÈGLEMENTS DES LIQUEURS FORTES.

Moderate — Modéré.	Immoderate — Immodéré.	England and Wales — Angl'terre et Galles	Ireland — Irlande.	Scotland — Ecosse.	Canada.	Unit'd States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers.	Other British Possessions — Autr's possessions Britann's	Baptists — Baptistes.	R. Catholics — Catholiques.	Ch'ch of England — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians — Presbytériens	Protestants	Other Denominations — Autres confessions.
....	....	....	....	....	3	....	....	....	....	2	1	....	....	....	....
14	3	6	4	....	7	....	....	....	....	6	7	4	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
40	14	7	2	....	44	2	....	....	....	37	10	1	....	6	....
4	1	....	1	1	2	2	....	....	1	2	1	2	....	....	....
1	....	....	....	....	1	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....
18	....	2	11	....	4	1	....	....	....	6	....	....	....	....	....
7	....	....	1	....	6	....	....	....	....	....	3	1	3	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
21	....	....	6	1	14	....	....	....	....	6	....	....	....	15	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
6	3	1	2	....	5	1	....	....	2	2	2	2	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
6	....	....	1	....	5	....	....	....	....	3	....	2	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
2	2	....	1	....	3	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
17	6	2	9	....	11	1	....	....	....	8	7	2	6	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
17	6	7	2	1	13	....	....	....	....	....	5	15	3	....	....
9	....	4	....	....	5	....	....	....	....	2	3	....	....	4	....
7	1	1	2	2	3	....	....	....	....	2	1	....	4	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
10	4	2	....	1	9	1	1	....	....	3	7	1	2	1	....
8	....	....	6	....	2	....	....	....	....	8	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....

TABLE I. BREACH OF LIQUOR LAWS.—*Concluded.* CLASS VI.

Judicial Districts in which Offence committed. — Districts Judiciaires ou l'Offense a été commise.	Persons charged. — Personnes accusées.	Acquitted. — Acquittés.	Committed for Trial. — Emprisonnés sur accusation.	Detained for Lunacy. — Emprisonnés pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations, Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de deux récidives.	Sentence. Committed to Gaol — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	No Option. — Sans option. One year and over. — Un an et plus.
Stormont, Dundas & Gleng'ry	16	....	....	....	16	12	4	....	16	....	....
Victoria	6	....	....	....	6	5	1	....	6	....	....
Waterloo	28	....	....	....	28	28	....	....	28	....	....
Welland	44	....	....	....	44	44	....	....	44	....	....
Wellington	27	3	....	....	24	24	....	....	24	....	....
Wentworth	160	82	....	....	78	78	..	....	77	1	....
York	280	109	2	....	169	146	3	20	166	3	....
Totals of Ontario	1,432	341	2	....	1,089	1,007	40	42	1,071	17	....
(Province of Quebec.)											
Arthabaska	12	1	....	....	11	8	1	2	11	....	....
Beauce	18	5	....	....	13	10	2	1	13	....	....
Chicoutimi	2	....	....	....	2	2	....	....	2	....	....
Montreal	243	54	....	....	189	189	....	....	189	....	....
Quebec	125	14	....	....	111	34	35	42	111	....	....
Richelieu	4	....	....	....	4	4	....	....	4	....	....
Rimouski	1	....	....	....	1	1	....	....	1	....	....
Saguenay	3	2	....	....	1	1	....	....	1	....	....
St. Francis	8	1	....	....	7	7	....	....	6	1	....
Totals of Quebec	416	77	....	....	339	256	38	45	338	1	....
(Province of Nova Scotia.)											
Halifax	70	16	2	....	52	43	3	6	52	....	....
Pictou	3	....	....	....	3	1	1	1	3	....	....
Totals of Nova Scotia	73	16	2	....	55	44	4	7	55	....	....
(Province of New Brunswick.)											
St. John	15	7	....	....	8	8	....	....	8	....	....
Westmoreland	2	1	....	....	1	....	....	1	1	....	....
York	40	13	....	....	27	24	3	....	27	....	....
Totals of New Brunswick	57	21	....	....	36	32	3	1	36	....	....
(Province of P. E. Island.)											
Prince	3	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Queens	6	2	....	....	4	3	1	....	4	....	....
Totals of P. E. Island	9	5	....	....	4	3	1	....	4	....	....
Province of Manitoba	78	15	1	....	62	59	1	2	61	1	....
Province of British Columbia	5	2	....	....	3	3	....	....	1	2	....
District of Keewatin	88	18	....	....	70	67	2	1	69	....	1
North West Territories	1	....	....	....	1	1	....	....	1	....	....
Totals of Canada	2,159	495	5	....	1,659	1,472	89	98	1,636	21	1

(Province d'Ontario.) BREACHES OF MUNICIPAL ACTS AND BY-LAWS.

Algoma	4	....	....	....	4	4	....	....	4	....	....

CLASSE VI. CONTRAVENT. AUX RÈGLEM. DES LIQUEURS FORTES.—*Fin.* TABLEAU I.

SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Two years and under five.—Deux ans et moi's de cinq.	SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Five years and over.—Cinq ans et plus.	SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Life.—A vie	SENTENCE. De'th.—De mort.	SENTENCE. Committed to Reformatories.—Envoyés à la prison de Réforme.	RESIDENCE. Cities and T'wns.—Villes et villages.	RESIDENCE. Rural Districts.—Districts ruraux.	OCCUPATIONS. Agricultural.—Agriculteurs.	OCCUPATIONS. Commercial.—Commerçants.	OCCUPATIONS. Domestic.—Serviteurs.	OCCUPATIONS. Industrial.—Industriels.	OCCUPATIONS. Professional.—Professions libérales.	OCCUPATIONS. Laborers.—Journaliers.	CONJUGAL STATE.—ÉTAT CONJUGAL. Married.—Mariés.	CONJUGAL STATE.—ÉTAT CONJUGAL. Widowed.—En veuvage.	CONJUGAL STATE.—ÉTAT CONJUGAL. Single.—Célibataires.
......	......	......	......	......	5	6	4	......	4	2	......	1	8	......	3
......	......	......	......	......	......	2	......	......	2	......	......	......	2	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	6	......	......	......	4	2	......	......	6	......	......
......	......	......	......	......	70	......	......	3	24	20	......	5	60	2	8
......	......	......	......	......	131	1	......	13	49	33	......	23	82	10	39
......	......	......	......	......	393	57	7	35	215	95	1	49	331	20	85
......	......	......	......	......	......	11	1	3	5	1	......	1	10	1	......
......	......	......	......	......	......	13	9	2	2	......	......	......	5	1	......
......	......	......	......	......	......	2	......	......	......	......	......	2	2	......	......
......	......	......	......	......	142	19	1	125	50	2	......	......	129	57	2
......	......	......	......	......	99	12	......	5	83	23	......	......	95	4	12
......	......	......	......	......	3	1	1	......	3	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	1	1	......	......	......	......	......	1	......	......
......	......	......	......	......	......	1	......	......	1	......	......	......	......	1	......
......	......	......	......	......	1	5	1	2	3	......	......	1	6	......	1
......	......	......	......	......	245	65	14	137	147	26	......	4	248	64	15
......	......	......	......	......	51	......	......	26	14	3	......	5	39	5	8
......	......	......	......	......	......	3	......	......	1	2	......	......	1	......	2
......	......	......	......	......	51	3	......	26	15	5	......	5	40	5	10
......	......	......	......	......	8	......	......	1	7	......	......	......	6	2	......
......	......	......	......	......	1	......	......	......	1	......	......	......	1	......	......
......	......	......	......	......	27	......	......	8	6	8	......	4	16	1	10
......	......	......	......	......	36	......	......	9	14	8	......	4	23	3	10
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	4	......	......	......	3	1	......	......	3	1	......
......	......	......	......	......	4	......	......	......	3	1	......	......	3	1	......
......	......	......	......	......	19	9	1	7	18	1	......	......	15	......	11
......	......	......	......	......	......	3	1	......	......	......	......	1	......	......	1
......	......	......	......	......	......	69	......	13	2	2	......	24	11	......	27
......	......	......	......	......	......	1	......	1	......	......	......	......	......	......	1
......	......	......	......	......	744	207	23	228	414	138	1	87	671	93	160

CONTRAVENTIONS AUX LOIS ET ACTES MUNICIPAUX.

......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	4	......	......	......

TABLE I. BREACH OF LIQUOR LAWS—*Concluded.* CLASS VI.

Judicial Districts in which Offence Committed. — Districts Judiciaires ou l'Offense a été Commise.	Educational Status. — Instruction. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages. Under 16 Years. — Moins de 16 ans. M — H	F — F	16 Years and under 21 — 16 ans et moins de 21. M — H	F — F	21 Years and under 40 — 21 ans et moins de 40. M — H	F — F	40 Years and over — 40 ans et au-dessus. M — H	F — F	Not given. — Non donnés. M — H	F — F
Stormont, Dundas et Glengarry		11						10		1		5	
Victoria		2								2		3	1
Waterloo												27	1
Welland												35	9
Wellington		6						2		3	1	18	
Wentworth	1	69					2	37	2	28	1	6	2
York		132				2		62	12	45	10	37	1
Totaux d'Ontario	11	421	22			4	3	213	22	169	22	597	59
(Province de Québec.)													
Arthabaska	6	4						7		4			
Beauce	5											13	
Chicoutimi	1	1										2	
Montréal	4	114				2		113	16	54	3	1	
Québec	18	93						65	1	42	3		
Richelieu		1										4	
Rimouski	1									1			
Saguenay	1												1
St. François	1	6							1	5		1	
Totaux de Québec	37	219				2		185	18	106	6	21	1
(Province de la Nouvelle-Ecosse.)													
Halifax	7	44						20	6	22	3	1	
Pictou	3							1	1	1			
Totaux de la Nouvelle-Ecosse	10	44						21	7	23	3	1	
(Province du Nouveau-Brunswick.)													
St. Jean		8						3	1	3	1		
Westmoreland		1								1			
York		16	11			1		13		13			
Totaux du Nouveau-Brunswick		25	11			1		16	1	17	1		
(Prov. de l'Ile du Prince-Edouard.)													
Prince													
Queens	1	3						1		3			
Totaux de l'Ile du Prince-Edouard	1	3						1		3			
Province de Manitoba		18	10			1		18		8	1	34	
Province de la Colombie-Britannique		1	2					1				2	
District de Kéwatin	8	31				2		17		4		42	5
Territoires du Nord-Ouest		1										1	
Totaux du Canada	67	763	45			10	3	472	48	330	33	698	65

(Province d'Ontario.) BREACHES OF MUNICIPAL ACTS AND BY-LAWS.

Algoma												4	

CLASSE VI. CONTRAV. AUX RÈGLEM. DES LIQUEURS FORTES—*Fin.* TABLEAU I.

USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.		BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.							RELIGIONS.						
		British Isles. — Iles Britanniques.													
Moderate — Modéré.	Immoderate — Immodéré.	England and Wales — Angl'terre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada	Unit'd States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britann's	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch'ch of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens	Protestants	Other Denominations. — Autres confessions.
11	....	....	....	....	9	2	....	....	....	8	2	....	....	1	....
1	1	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
6	....	1	3	....	2	....	....	....	....	3	1	2	....	....	....
50	20	15	15	5	17	10	8	....	....	14	....	....	....	56	....
78	73	15	35	7	53	11	10	....	7	33	43	21	19	7	2
333	134	64	102	18	218	32	19	....	10	146	93	54	37	94	2
1	....	....	....	....	11	....	....	....	....	10	....	....	....	1	....
4	....	....	....	....	11	....	....	....	....	8	....	....	....	....	....
1	1	....	....	....	2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....
....	54	10	15	2	152	1	3	....	....	158	....	....	....	26	....
104	7	2	5	....	103	1	....	....	....	104	....	....	....	7	....
1	....	....	....	....	4	....	....	....	....	3	....	....	....	1	....
1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
5	2	....	....	....	4	2	....	....	....	2	....	....	....	5	....
118	64	12	20	2	269	4	3	....	....	289	....	....	....	40	....
49	1	6	11	2	29	1	1	1	2	35	10	....	2	2	....
2	1	....	....	....	3	....	....	....	....	....	....	....	3	....	....
51	2	6	11	2	32	1	1	1	2	35	10	....	5	2	....
4	4	1	3	....	3	....	1	....	....	6	....	....	....	2	....
....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....
14	13	....	3	....	23	1	....	....	3	10	4	7	3	....	....
18	18	1	6	....	27	1	1	....	3	16	4	7	3	3	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
2	2	....	3	....	1	....	....	....	....	3	....	....	....	1	....
2	2	....	3	....	1	....	....	....	....	3	....	....	....	1	....
15	3	1	1	3	20	1	2	....	....	13	....	5	2	7	....
1	1	....	1	....	1	....	1	....	....	1	....	....	....	1	1
21	18	....	4	....	28	4	4	....	....	21	4	3	3	6	....
1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....	....	....	....
560	242	84	148	25	596	43	32	1	15	525	111	69	50	154	3

CONTRAVENTION AUX LOIS ET ACTES MUNICIPAUX.

....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....

TABLE I. BREACHES OF MUNICIPAL ACTS AND BY-LAWS.—*Continued.* CLASS VI.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Persons charged. — Personnes accusées.	Acquitted. — Acquittés.	Committed for Trial. — Emprisonnés sur accusation.	Detained for Lunacy. — Emprisonnés pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de deux récidives.	SENTENCE. Committed to Gaol — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Brant	24	....	....	....	24	24	....	....	24	....	....
Bruce	20	....	....	....	20	20	....	....	20	....	....
Carleton	166	68	....	....	98	92	6	....	98	....	....
Elgin	59	8	....	....	51	51	....	....	50	....	....
Essex	24	4	....	....	20	19	1	....	20	....	....
Frontenac	81	34	....	....	47	44	3	....	47	....	....
Grey	50	19	....	....	31	27	1	3	31	....	....
Halton	7	....	....	....	7	7	....	....	7	....	....
Hastings	72	13	....	....	59	58	1	....	59	....	....
Huron	23	5	....	....	18	18	....	....	18	....	....
Kent	82	15	....	....	67	59	4	4	67	....	....
Lambton	14	....	....	....	14	14	....	....	14	....	....
Lanark	9	....	....	....	9	9	....	....	9	....	....
Leeds and Grenville	69	31	....	....	38	32	4	2	38	....	....
Lennox and Addington	6	....	....	....	6	6	....	....	6	....	....
Lincoln	22	12	....	....	10	10	....	....	10	....	....
Middlesex	211	92	....	....	119	107	7	5	110	3	....
Norfolk	7	....	....	....	7	7	....	....	7	....	....
Northumberland and Durham	135	40	1	....	94	87	3	4	94	....	....
Ontario	15	....	....	....	15	15	....	....	14	....	....
Oxford	70	3	....	....	67	67	....	....	67	....	....
Peel	7	3	....	....	4	4	....	....	4	....	....
Perth	187	58	....	....	129	120	3	6	129	....	....
Peterboro	24	15	....	....	9	8	....	1	9	....	....
Prescott and Russell	2	1	....	....	1	1	....	....	1	....	....
Prince-Edward	14	....	....	....	14	14	....	....	14	....	....
Renfrew	10	....	....	....	10	10	....	....	10	....	....
Simcoe	30	....	....	....	30	30	....	....	30	....	....
Stormont, Dundas & Gleng'ry	30	6	....	....	24	24	....	....	24	....	....
Victoria	18	3	....	....	15	15	....	....	15	....	....
Waterloo	26	....	....	....	26	26	....	....	26	....	....
Welland	54	6	....	....	48	44	1	3	48	....	....
Wellington	117	46	....	....	71	69	2	....	71	....	....
Wentworth	227	42	....	....	185	185	....	....	185	....	....
York	45	....	....	....	45	45	....	....	45	....	....
Totals of Ontario	1,961	524	1	....	1,436	1,372	36	28	1,425	3	....
(Province of Quebec.)											
Iberville	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Montmagny	1	....	....	....	1	1	....	....	1	....	....
Montreal	62	11	....	....	51	51	....	....	51	....	....
Ottawa	18	4	....	....	14	14	....	....	14	....	....
Quebec	284	80	....	....	204	178	11	15	203	1	....
Richelieu	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
St. Francis	4	1	....	....	3	3	....	....	3	....	....
Totals of Quebec	371	98	....	....	273	247	11	15	272	1	....
(Province of Nova Scotia.)											
Colchester	3	2	....	....	1	1	....	....	1	....	....
Halifax	127	33	....	....	94	93	1	....	94	....	....
Totals of Nova Scotia	130	35	....	....	95	94	1	....	95	....	....

CLASSE VI. CONTRAVENTION AUX LOIS ET ACTES MUNICIPAUX.—*Suite.* TABLEAU I.

SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Two years and under five.—Deux ans et moi's de cinq.	Five years and over.—Cinq ans et plus.	Life.—A vie	De'th—De mort	Committed to Reformatories.—Envoyés à la prison de Réforme.	RESIDENCE. Cities and T'wns—Villes et villages.	Rural Districts.—Districts ruraux.	OCCUPATIONS. Agricultural.—Agriculteurs.	Commercial.—Commerçants	Domestic—Serviteurs.	Industrial.—Industriels.	Professional—Professions libérales.	Laborers—Journaliers.	CONJUGAL STATE.—ÉTAT CONJUGAL. Married.—Mariés.	Widowed—En veuvage.	Single.—Célibataires.
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	86	3	3	31	4	12	5	22	72	6	11
......	......	......	......	......	11	37	2	14	4	12	2	4	20	......	24
......	......	......	......	......	5	2	3	2	1	......	......	1	6	......	1
......	......	......	......	......	40	......	4	20	5	11	......	......	38	......	4
......	......	......	......	......	18	3	3	3	3	6	......	6	12	......	9
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	58	1	1	22	9	24	2	1	57	......	2
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	23	24	22	10	2	5	1	6	24	2	21
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	12	18	11	5	3	4	......	2	17	1	18
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	8	2	1	4	1	2	......	......	9	......	1
......	......	......	......	......	93	8	4	24	5	23	2	19	54	8	36
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	56	2	6	4	5	22	2	15	43	6	9
......	......	......	......	......	2	1	......	2	......	......	......	1	3	......	......
......	......	......	......	......	6	5	3	1	1	1	......	4	8	......	3
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	116	1	8	33	1	41	3	25	105	3	9
......	......	......	......	......	3	3	2	1	......	2	......	1	4	1	1
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	15	2	2	4	......	5	......	6	10	......	7
......	......	......	......	......	1	5	3	1	1	......	1	......	5	......	1
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	9	3	3	5	1	......	1	2	3	......	9
......	......	......	......	......	43	4	......	16	2	10	......	12	29	6	9
......	......	......	......	......	162	7	10	40	14	33	1	71	114	14	38
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	767	131	91	242	62	213	20	202	633	47	213
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	1	1	......	......	......	......	......	1	......	......
......	......	......	......	......	45	4	5	31	5	5	......	2	24	3	22
......	......	......	......	......	12	2	2	11	......	1	......	......	9	......	2
......	......	......	......	......	179	25	7	156	3	28	......	4	132	2	70
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	3	......	1	......	......	......	......	2	1	......	2
......	......	......	......	......	239	32	16	198	8	34	......	8	167	5	96
......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	1	......	......	1
......	......	......	......	......	92	1	4	45	2	24	......	13	51	2	33
......	......	......	......	......	93	1	4	45	2	24	......	14	51	2	34

TABLE I. BREACHES OF MUNICIPAL ACTS AND BY-LAWS.—*Continued.* CLASS VI.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.									
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior — Supérieure.	Under 16 Years. — Moins de 16 ans.		16 Years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 Years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 Years and over. — 40 ans et au-dessus.		Not given. — Non donnés.	
				M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F
Brant												24	
Bruce												20	
Carleton	16	55	19			1		32	2	46	5	9	3
Elgin	6	38	1					41		2		8	
Essex		7						3	1	3		12	1
Frontenac		40										44	3
Grey	1	20				3		8		9	1	5	5
Halton												7	
Hastings	2	57				1		3		19	1	35	
Huron												17	1
Kent	6	41		1		5		31		10		20	
Lambton												14	
Lanark												9	
Leeds et Grenville	2	22	3					10		19		9	
Lennox et Addington												6	
Lincoln	3	6	1					6		3	1		
Middlesex	7	91	3	6		11		56	4	20	5	17	
Norfolk												7	
Northumberland et Durham	2	53	2	1		3		12	1	36	5	34	2
Ontario	1	1	1					2		1		11	1
Oxford	1	10						8		3		55	1
Peel												4	
Perth	5	93	19	2		3		44		67	1	12	
Peterboro		6				3		1		2		3	
Prescott et Russell												1	
Prince Edouard												14	
Renfrew												10	
Simcoe												30	
Stormont, Dundas et Glengarry	7	10						8		9		7	
Victoria		5	1					1		4	1	9	
Waterloo												23	3
Welland	2	10				2		5		5		36	
Wellington	3	44	1	1		3		17	1	26		23	
Wentworth	23	145		6		12		51		89	11	16	
York												44	1
Totaux d'Ontario	87	754	51	17		47		339	9	373	31	599	21
(Province de Québec.)													
Iberville													
Montmagny		1								1			
Montréal	16	30				11	1	27		12			
Ottawa	3	10	1	1				10		3			
Québec	77	116	11	5		17		116		64	2		
Richelieu													
St. François		3				2		1					
Totaux de Québec	96	160	12	6		30	1	154		80	2		
(Province de la Nouvelle-Ecosse.)													
Colchester	1					1							
Halifax	18	74		3		13		46	2	26	2	2	
Totaux de la Nouvelle-Ecosse	19	74		3		14		46	2	26	2	2	

CLASSE VI. CONTRAVENTION AUX LOIS ET ACTES MUNICIPAUX.—*Suite.* TABLEAU I.

USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.		BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.							RELIGIONS.						
		British Isles. — Iles Britanniques.													
Moderate. — Modéré.	Immoderate — Immodéré.	England and Wales — Angl'terre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	Unit'd States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britann's	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch'ch of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens	Protestants	Other Denominations. — Autres confessions.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
85	5	6	7	1	75	....	....	....	....	40	11	3	5	29	....
38	10	12	5	2	23	4	....	....	4	3	11	20	7	1	....
7	....	2	1	....	2	2	....	....	....	4	2	1	....	....	....
40	....	1	17	2	20	....	....	....	....	9	....	....	....	31	....
17	4	2	2	3	13	1	....	....	....	2	6	9	4	....	....
58	1	5	24	4	21	3	2	....	....	15	....	....	....	44	....
36	11	7	4	4	28	4	....	....	2	6	16	7	13	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
22	8	....	5	....	32	....	2	....	....	7	6	2	3	8	2
7	3	1	....	2	6	1	....	....	....	2	....	3	3	....	....
72	31	23	12	4	55	2	2	....	6	22	31	12	18	1	....
52	5	22	15	2	16	2	1	....	....	8	12	28	5	5	....
3	....	2	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	2	....
10	....	1	1	2	6	....	1	....	2	....	4	1	3	1	....
112	5	37	15	20	30	6	8	1	4	25	38	12	30	8	....
5	1	1	2	....	3	....	....	....	....	....	2	....	2	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
14	3	....	....	....	16	1	....	....	....	7	6	....	....	4	....
5	1	1	1	1	3	....	....	....	....	....	2	3	1	....	....
10	2	....	2	....	8	2	....	....	....	6	4	1	1	....	....
45	3	6	17	2	19	3	1	....	....	21	6	13	7	1	....
144	24	38	64	4	49	7	6	....	....	64	....	....	....	104	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
782	117	167	194	53	426	38	23	1	18	241	158	115	102	239	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
17	27	6	4	....	39	1	1	....	....	41	....	....	....	9	....
14	....	....	....	....	2	....	....	....	....	12	....	....	....	1	....
192	12	2	7	4	189	1	1	....	2	184	8	....	5	3	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
2	1	....	1	....	1	1	....	....	....	2	....	....	....	1	....
226	40	8	12	4	232	3	2	....	2	240	8	....	5	14	2
1	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....
86	6	2	7	....	81	....	2	....	10	54	8	3	6	12	....
87	6	2	7	....	82	....	2	....	11	54	8	3	6	12	....

TABLE I. BREACHES OF MUNICIPAL ACTS AND BY-LAWS.—*Concluded.* CLASS VI.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Persons charged. — Personnes accusées.	Acquitted. — Acquittés.	Committed for Trial. — Emprisonnés sur accusation.	Detained for Lunacy. — Emprisonnés pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de deux récidives.	SENTENCE. Committed to Gaol — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over — Un an et plus.
(*Province of New Brunswick.*)											
St. John	234	211	....	....	23	18	....	5	23	....	....
Westmoreland	9	....	....	....	9	9	....	....	9	....	....
York	22	3	....	....	19	18	1	....	17	2	....
Totals of New Brunswick.	265	214	....	....	51	45	1	5	49	2	....
(*Province of P. E. Island.*)											
Prince	1	....	....	....	1	1	....	....	1	....	....
Queens	39	6	....	....	33	33	....	....	33	....	....
Totals of P. E. Island...	40	6	....	....	34	34	....	....	34	....	....
Province of Manitoba	3	....	....	....	3	3	....	....	3	....	....
Totals of Canada	2,770	877	1	....	1,892	1,795	49	48	1,878	6	....
(*Province of Ontario.*) RIOT, DISORDERLY, BREACH OF THE PEACE, &c.											
Brant	11	....	....	....	11	11	....	....	11	....	....
Bruce	8	....	....	....	8	8	....	....	6	....	....
Carleton	128	35	....	....	93	80	7	6	93	....	....
Elgin	27	8	....	....	19	18	1	....	17	....	....
Essex	16	....	....	....	16	16	....	....	16	....	....
Frontenac	55	42	1	....	12	11	....	1	10	....	....
Grey	11	....	....	....	11	10	1	....	8	2	1
Haldimand	1	....	....	....	1	1	....	....	1	....	....
Halton	5	....	....	....	5	5	....	....	5	....	....
Hastings	28	17	1	....	10	6	3	1	7	1	....
Huron	19	4	....	....	15	15	....	....	8	....	....
Kent	51	12	....	....	39	29	8	2	39	....	....
Lambton	21	2	....	....	19	19	....	....	13	6	....
Lanark	14	1	....	....	13	13	....	....	13	....	....
Leeds and Grenville	53	23	....	....	30	19	7	4	30	....	....
Lincoln	54	11	....	....	43	29	6	8	24	1	....
Middlesex	107	23	....	....	84	76	1	7	79	5	....
Norfolk	4	....	....	....	4	4	....	....	3	....	....
Northumberland & Durham	68	17	....	....	51	51	....	....	46	3	....
Ontario	27	1	....	....	26	26	....	....	26	....	....
Oxford	57	1	....	....	56	56	....	....	55	....	....
Peel	10	....	....	....	10	10	....	....	7	3	....
Perth	42	27	....	....	15	13	1	1	15	....	....
Peterboro	36	6	....	....	30	20	5	5	26	1	....
Prince Edward	5	....	....	....	5	5	....	....	5	....	....
Renfrew	5	1	....	....	4	4	....	....	2	....	....
Simcoe	4	....	....	....	4	4	....	....	4	....	....
Stormont, Dundas & Gleng'ry	16	1	....	....	15	14	1	....	15	....	....
Victoria	10	4	....	....	6	4	2	....	6	....	....
Waterloo	19	....	....	....	19	19	....	....	19	....	....
Welland	61	2	....	....	59	50	3	6	51	....	....
Wellington	99	28	....	....	71	70	1	....	68	3	....
Wentworth	127	27	....	....	100	100	....	....	99	1	....
York	381	89	....	....	292	292	....	....	275	2	....
Totals of Ontario	1,580	382	2	....	1,196	1,108	47	41	1,102	28	1

CLASSE VI. CONTRAVENTION AUX LOIS ET ACTES MUNICIPAUX.—*Fin.* TABLEAU I.

SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Two years and under five.—Deux ans et moi's de cinq.	Five years and over.—Cinq ans et plus.	Life.—A vie	De'th—De mort.	Commited to Reformatories.—Envoyés à la prison de Réforme.	RESIDENCE. Cities and T'wns—Villes et villages.	Rural Districts.—Districts ruraux.	OCCUPATIONS. Agricultural.—Agriculteurs.	Commercial.—Commerçants.	Domestic—Serviteurs.	Industrial.—Industriels.	Professional—Professions libérales.	Laborers—Journaliers.	CONJUGAL STATE.—ÉTAT CONJUGAL. Married.—Mariés.	Widowed—En veuvage.	Single.—Célibataires.
......	......	......	......	......	21	1	2	3	5	3	......	6	10	2	11
					9	......	......	2	1	1	......	5	7	......	2
......	......	......	......	......	18	1	......	9	......	2	......	6	7	......	11
......	......	......	......	......	48	2	2	14	6	6	......	17	24	2	24
......	......	......	......	......	......	1	......	1	......	......	......	......	......	......	1
......	......	......	......	......	32	1	1	24	......	4	1	1	24	1	7
......	......	......	......	......	32	2	1	25	......	4	1	1	24	1	8
......	......	......	......	......	......	1	1	......	......	......	......	......	1	......	......
......	......	......	......	......	1,179	169	115	524	78	281	21	242	900	57	375

EMEUTE, CONDUITE DÉSORDONNÉE, RUPTURE DE LA PAIX, ETC.

......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	92	1	1	15	1	10	......	47	20	3	67
......	......	......	......	......	2	14	1	......	......	5	......	9	4	......	7
......	......	......	......	......	7	1	......	3	......	1	......	4	1	......	7
......	......	......	......	......	12	......	......	3	3	3	......	3	5	......	7
......	......	......	......	......	1	4	4	......	......	......	......	1	1	......	4
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	5	4	4	2	......	......	......	2	4	1	4
......	......	......	......	7	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	16	21	16	1	......	5	......	14	16	......	21
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	23	3	......	......	......	2	......	18	6	......	19
......	......	......	......	......	35	4	3	16	3	2	......	13	11	......	32
......	......	......	......	......	53	6	2	10	2	13	1	23	13	5	41
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	30	2	1	1	......	11	......	11	3	......	29
......	......	......	......	......	9	10	1	1	......	3	......	14	......	......	19
......	......	......	......	......	17	5	3	1	......	9	1	8	6	1	15
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	12	2	......	1	......	3	......	4	3	......	11
......	......	......	......	......	22	5	3	......	......	5	......	17	5	2	20
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	6	6	3	1	......	1	2	4	3	......	9
......	......	......	......	......	2	2	......	......	......	2	......	1	1	......	3
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	20	2	......	2	......	2	1	14	11	......	11
......	......	......	......	......	48	19	13	3	3	15	2	25	23	1	36
......	......	......	......	......	78	1	2	5	6	29	......	35	25	......	55
......	......	......	......	......	203	1	2	28	19	41	2	64	68	1	128
......	......	......	......	7	693	113	59	93	37	162	9	331	229	14	545

TABLE I. BREACHES OF MUNICIPAL ACTS AND BY-LAWS.—*Concluded.* CLASS VI.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.									
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior — Supérieure.	Under 16 Years. — Moins de 16 ans.		16 Years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 Years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 Years and over — 40 ans et au-dessus.		Not given. — Non donnés.	
				M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F
(Province du Nouveau-Brunswick)													
St. Jean	3	20		2		2		12		5	2		
Westmoreland	3	5	1					5		4			
York	1	13	5	2				11		3		3	
Totaux du Nouveau-Brunswick	7	38	6	4		2		28		12	2	3	
(Prov. de l'Ile du Prince-Edouard.)													
Prince		1						1					
Queens	3	29	1			1		15		16	1		
Totaux de l'Ile du Prince-Edouard	3	30	1			1		16		16	1		
Province de Manitoba	1									1		2	
Totaux du Canada	213	1,056	70	30		94	1	583	11	508	38	606	21
(Province d'Ontario.) RIOT, DISORDERLY, BREACH OF THE PEACE, &c.													
Brant												11	
Bruce												8	
Carleton	52	35	4	1	3	13	4	49	7	13	3		
Elgin	1	15				1		13		2		3	
Essex	2	6				1		6		1		8	
Frontenac	2	10						4		1	1	5	1
Grey	1	4				2		3				6	
Haldimand												1	
Halton												5	
Hastings		9				1		3		4	1	1	
Huron												15	
Kent	4	33		2		11		15		9		2	
Lambton												17	2
Lanark												13	
Leeds et Grenville	1	24	1	5		7		11		3		3	1
Lincoln	14	29		12	1	11		11	1	5	2		
Middlesex	13	47	1			14	1	33	1	11	1	20	3
Norfolk												3	1
Northumberland et Durham	3	29		9		8		13		1		19	1
Ontario	3	16				13		6				7	
Oxford	2	19	1			7		12		3		32	2
Peel												10	
Perth	3	11		6		1	1	4		1		2	
Peterboro	7	20		4		8		11	1	2	1	3	
Prince Edouard												5	
Renfrew												4	
Simcoe												4	
Stormont, Dundas et Glengarry	4	8				1		7	1	3		3	
Victoria		4				2		1		1		2	
Waterloo												19	
Welland	7	15				3		14	1	2	2	36	1
Wellington	6	62		1		5		46	1	14	1	3	
Wentworth	10	69		12		18		41	3	9		17	
York	19	184		27	5	27	9	80	13	33	10	78	10
Totaux d'Ontario	154	649	7	79	9	154	15	383	29	118	22	365	22

CLASSE VI. CONTRAVENTION AUX LOIS ET ACTES MUNICIPAUX.—*Fin.* TABLEAU I.

USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.		BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.							RELIGIONS.						
		British Isles. — Iles Britanniques.													
Moderate. — Modéré.	Immoderate — Immodéré.	England and Wales — Angl'terre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	Unit'd States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britann's	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch'ch of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens	Protestants	Other Denominations. — Autres confessions.
15	8	....	5	1	17	....	....	....	....	15	1	....	....	....	7
8	1	....	....	....	7	1	....	1	....	1	....	....	....	8	....
12	7	1	....	1	15	1	1	....	3	6	1	1	3	....	....
35	16	1	5	2	39	2	1	1	3	22	2	1	3	8	7
1	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....
23	7	2	4	....	26	....	....	....	1	14	....	....	....	18	....
24	7	2	4	....	27	....	....	....	2	14	....	....	....	18	....
1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....
1,155	186	180	222	59	807	43	28	2	36	571	177	119	116	291	11

EMEUTE, CONDUITE DÉSORDONNÉE, RUPTURE DE LA PAIX, ETC.

Moderate	Immoderate	England and Wales	Ireland	Scotland	Canada	United States	Other Foreign Countries	Other British Possessions	Baptists	R. Catholics	Ch'ch of England	Methodists	Presbyterians	Protestants	Other Denominations
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
20	70	....	3	....	86	2	....	....	....	72	3	....	....	14	....
1	15	1	2	1	10	3	....	....	....	6	2	3	2	1	....
3	5	....	1	....	3	4	....	....	....	3	....	2	....	....	....
8	4	1	2	....	8	1	....	....	....	4	....	....	....	8	....
2	3	....	....	....	5	....	....	....	....	....	1	3	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
7	2	1	3	....	4	1	....	....	....	4	....	....	....	5	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
25	12	5	6	....	22	4	....	....	....	5	14	8	5	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
15	10	....	....	1	24	....	....	....	....	14	....	....	....	10	....
17	26	2	6	1	29	5	....	....	....	28	5	7	1	....	....
21	39	8	7	3	42	....	1	....	3	6	19	7	19	1	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
28	4	3	....	....	29	....	....	....	....	6	8	13	2	3	....
16	3	3	....	....	15	1	....	....	....	4	....	9	....	6	....
14	8	5	1	2	14	....	....	....	2	4	8	3	5	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
12	2	....	....	....	13	....	1	....	....	7	4	1	1	1	....
14	13	3	5	1	18	....	....	....	....	10	6	7	4	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
8	4	1	....	....	11	....	....	....	....	5	5	....	1	1	....
2	2	....	1	....	3	....	....	....	....	....	1	1	....	2	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
13	9	1	2	....	13	3	3	....	....	10	8	2	2	....	....
58	7	1	11	4	31	5	....	....	1	39	12	7	8	....	....
31	51	9	6	2	55	6	2	....	....	33	....	....	....	36	....
59	141	29	46	14	101	12	2	....	10	79	48	28	34	1	1
374	430	73	102	29	536	47	9	....	16	339	144	101	85	89	2

TABLE I. RIOT, DISORDERLY, BREACH OF THE PEACE, &c.—*Concluded.* CLASS VI.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Persons charged. — Personnes accusées.	Acquitted. — Acquittés.	Committed for Trial. — Emprisonnés sur accusation.	Detained for Lunacy. — Emprisonnés pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de deux récidives.	SENTENCE. Committed to Gaol — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
(Province of Quebec.)											
Beauce	6				6	6			6		
Iberville	2				2	2			2		
Montmagny	1		1								
Montreal	288	33			255	255			166	85	
Ottawa	1				1	1			1		
Quebec	122	31	15		76	64	3	9	76		
Rimouski	1				1	1				1	
St. Francis	7	3			4	4					
Three Rivers	1				1	1			1		
Totals of Quebec	429	67	16		346	334	3	9	252	86	
(Province of Nova Scotia.)											
Halifax	249	96			153	142	7	4	141	4	1
Lunenburg	4				4	4			4		
Pictou	3				3	2	1		3		
Shelburne	5				5	5			5		
Yarmouth	18	4			14	7	1	6	14		
Totals of Nova Scotia	279	100			179	160	9	10	167	4	1
(Prov. of New Brunswick.)											
Charlotte	6				6	6			6		
Kent	2				2	2			2		
St. John	95	31			64	57		7	62	2	
Westmoreland	2				2	2			2		
York	2				2	2			1		
Totals of N. Brunswick	107	31			76	69		7	73	2	
(Province of P. E. Island.) Queens	24	5			19	17	2		19		
Province of Manitoba	1				1	1					
Province of British Columbia	1				1	1			1		
Totals of Canada	2,421	585	18		1,818	1,690	61	67	1,614	120	2

(Province of Ontario.) HOUSES OF ILL-FAME, INMATES AND FREQUENTERS.

Algoma	2				2	2			2		
Brant	15	2			13	7	3	3	13		
Bruce	3				3	3			3		
Carleton	70	27			43	33	8	2	37	6	
Elgin	23	2			21	21			21		
Essex	5				5	5			3	1	1
Frontenac	11	5			6	6			2	4	
Haldimand	4				4	4			4		
Hastings	64	18			46	19	16	11	31	2	13
Huron	7	1			6	6			4	2	
Kent	5	1			4	3	1		4		
Lambton	2				2	2			2		

CLASSE VI. EMEUTE, CONDUITE DÉSORD., RUPTURE DE LA PAIX, ETC.—*Fin.* TABLEAU I.

SENTENCE.					RESIDENCE.		OCCUPATIONS.						CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.		
PENITENTIARY. — PÉNITENCIER.															
Two years and under five. — Deux ans et moi's de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	De'th — De mort	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Cities and T'wns — Villes et villages.	Rural Districts. — Districts ruraux.	Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single. — Célibataires.
......	......	......	......	......	......	6	6	......	......	......	......	......	6	......	......
......	......	......	......	......	2	......	......	2	......	......	......	......	......	......	2
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	3	236	2	......	39	4	45	1	70	54	16	179
......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	1	......	......	1
......	......	......	......	......	71	5	......	34	3	10	......	28	18	2	56
......	......	......	......	......	1	......	1	......	......	......	......	......	1	......	......
......	......	......	......	......	2	2	1	......	......	......	......	3	2	......	2
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	3	313	15	8	75	7	55	1	102	71	18	240
......	......	......	......	2	128	......	......	19	7	22	7	27	22	2	102
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	3	1	......	......	......	......	2	1	......	2
......	......	......	......	......	......	5	......	......	......	2	......	2	......	......	5
......	......	......	......	......	14	......	1	4	......	2	......	7	4	1	9
......	......	......	......	2	142	8	2	23	7	26	7	38	27	3	108
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	2	......	......	......	......	......	2	......	......	2
......	......	......	......	......	59	2	......	6	1	12	......	30	13	......	48
......	......	......	......	......	1	1	......	......	......	......	......	2	1	......	1
......	......	......	......	......	2	......	1	......	......	......	......	1	1	......	1
......	......	......	......	......	62	5	1	6	1	12	......	35	15	......	52
......	......	......	......	......	17	2	2	3	......	3	1	4	1	......	18
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	1	......	......	1
......	......	......	......	12	1,227	144	72	200	52	258	18	511	343	35	964
TENIR, HABITER ET FREQUENTER DES MAISONS DE DEBAUCHE.															
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	13	......	......	3	1	......	......	1	3	......	10
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	43	......	......	1	......	1	......	2	7	35	1
......	......	......	......	......	......	16	2	1	1	2	......	5	1	1	14
......	......	......	......	......	2	......	......	1	......	......	......	1	......	......	2
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	42	4	1	1	1	......	......	8	2	2	42
......	......	......	......	......	......	2	......	......	1	......	......	1	1	......	1
......	......	......	......	......	3	......	......	......	......	......	......	......	1	1	1
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......

TABLE I. RIOT, DISORDERLY, BREACH OF THE PEACE, &c.—*Concluded.* CLASS VI.

Judicial Districts in which Offence Committed. — Districts Judiciaires ou l'Offense a été Commise.	Educational Status. — Instruction.			Ages.									
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 Years. — Moins de 16 ans.		16 Years and under 21 — 16 ans et moins de 21.		21 Years and under 40 — 21 ans et moins de 40.		40 Years and over — 40 ans et au-dessus.		Not given. — Non donnés.	
				M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F
(Province de Québec.)													
Beauce												6	
Iberville		2				1		1					
Montmagny													
Montréal	78	146		6	3	47	9	92	34	30	32		2
Ottawa		1						1					
Québec	31	44	1	3		17		52	1	3			
Rimouski	1									1			
St. François	2	1	1					3		1			
Trois-Rivières												1	
Totaux de Québec	112	194	2	9	3	65	9	149	35	35	32	7	2
(Province de la Nouvelle-Ecosse.)													
Halifax	31	96		46		18		49	8	8	2	22	
Lunenburg												4	
Pictou		3		1		1				1			
Shelburne	3	2				2	1					2	
Yarmouth	5	9				1		10		3			
Totaux de la Nouvelle-Ecosse	39	110		47		22	1	59	8	12	2	28	
(Province du Nouveau-Brunswick.)													
Charlotte												6	
Kent	1	1		2									
St. Jean	10	52		11		16		32	3	1	1		
Westmoreland	1	1						2					
York		2				1		1					
Totaux du Nouveau-Brunswick	12	56		13		17		35	3	1	1	6	
(Prov. de l'Ile du Prince-Edouard)													
Queens	2	17		1		5		12		1			
Province de Manitoba	1											1	
Province de la Colombie-Britannique		1						1					
Totaux du Canada	320	1,027	9	149	12	263	25	639	75	167	57	407	24
(Province d'Ontario.) HOUSES OF ILL-FAME, INMATES AND FREQUENTERS.													
Algoma												2	
Brant	2	10	1				2	4	7				
Bruce												3	
Carleton	25	18					10	1	28	3		1	
Elgin		16				3	2	8	3			2	3
Essex		1	1		1			1					3
Frontenac												1	5
Haldimand													4
Hastings	2	44					13	10	18	3	2		
Huron	2							1			1		4
Kent		3					1		1		1		1
Lambton												2	

CLASSE VI. EMEUTE, COND. DÉSORD., RUPTURE DE LA PAIX, ETC.—*Fin*. TABLEAU I.

USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS		BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.							RELIGIONS.						
		British Isles. — Iles Britanniques.													
Moderate — Modéré.	Immoderate — Immodéré.	England and Wales — Angl'terre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	Unit'd States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britann's	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch'ch of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens	Protestants	Other Denominations. — Autres confessions.
...	...	...	...	...	6	...	...	...	...	6	...	...	...	...	...
...	2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	1	1	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
15	111	33	49	2	160	3	2	2	...	192	2	...	...	55	...
...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
53	23	8	4	5	55	2	2	...	...	59	8	...	6	2	1
1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
1	3	...	...	1	2	1	...	...	...	1	...	...	...	3	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
60	140	41	53	8	224	8	4	2	...	260	11	1	6	60	1
110	15	9	7	...	108	4	...	...	4	83	25	2	2	10	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
3	...	...	...	...	3	...	...	...	...	...	2	...	1	...	...
1	4	...	...	...	5	...	...	...	...	...	5	...	...	...	...
1	13	...	1	...	9	1	...	3	...	3	...	...	...	11	...
115	32	9	8	...	125	5	...	3	4	86	32	2	3	21	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...
23	39	2	5	1	51	3	...	...	1	33	3	1	4	20	...
...	2	...	...	...	2	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...
2	...	...	...	...	2	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...
27	41	2	5	1	57	3	...	...	3	36	3	1	4	21	...
4	13	1	...	...	17	...	...	1	...	5	...	...	...	14	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
580	657	126	168	38	960	63	13	6	23	727	190	105	98	205	3

TENIR, HABITER ET FRÉQUENTER DES MAISONS DE DÉBAUCHE.

Moderate	Immoderate	England and Wales	Ireland	Scotland	Canada	United States	Other Foreign Countries	Other British Possessions	Baptists	R. Catholics	Ch'ch of England	Methodists	Presbyterians	Protestants	Other Denominations
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
13	...	...	1	...	11	1	...	...	...	7	3	3	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
4	39	...	...	...	41	2	...	...	...	32	2	...	3	6	...
11	4	...	1	...	11	4	...	...	...	5	2	6	3	...	...
1	1	...	...	...	1	1	...	...	...	...	2	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
43	3	10	16	1	17	2	...	...	...	19	...	...	...	27	...
...	2	...	...	...	2	...	...	...	...	...	1	1	...	...	...
3	...	...	...	...	2	1	...	...	...	...	1	1	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

TABLE I. HOUSES OF ILL-FAME, INMATES AND FREQUENTERS—*Concluded.* CLASS VI.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ETÉ COMMISE.	Persons charged. — Personnes accusées.	Acquitted. — Acquittés.	Committed for Trial. — Emprisonnés sur accusation.	Detained for Lunacy. — Emprisonnés pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de deux récidives.	SENTENCE. Committed to Gaol — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Leeds and Grenville	16	3	....	....	13	9	3	1	11	2	....
Lennox and Addington	5	....	....	....	5	5	....	....	5	....	....
Middlesex	23	1	....	....	22	21	....	1	21	1	....
Northumberland & Durham	4	....	....	....	4	2	1	1	....	4	....
Ontario	5	2	....	....	3	3	....	....	....	3	....
Oxford	13	....	....	....	13	12	....	1	13	....	....
Perth	38	1	....	....	37	29	2	6	36	1	....
Peterboro	5	5	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Simcoe	5	....	....	....	5	5	....	....	5	....	....
Stormont, Dundas & Gleng'ry	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Victoria	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Waterloo	3	....	....	....	3	3	....	....	3	....	....
Welland	5	....	....	....	5	5	....	....	5	....	....
Wellington	11	2	....	....	9	9	....	....	3	6	....
Wentworth	46	20	....	....	25	25	....	....	20	5	....
York	249	151	4	....	94	87	....	7	76	18	....
Totals of Ontario	640	243	4	....	393	326	34	33	324	55	14
(Province of Quebec.)											
Montreal	280	56	....	....	224	224	....	....	112	112	....
Quebec	44	5	....	....	39	21	6	12	27	12	....
St. Francis	4	2	....	....	2	2	....	....	2	....	....
Totals of Quebec	328	63	....	....	265	247	6	12	141	124	....
(Province of Nova Scotia.)											
Halifax	68	12	....	....	56	44	7	5	52	2	2
(Province of New Brunswick.)											
St. John	1	....	....	....	1	1	....	....	1	....	....
Westmoreland	2	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....
Totals of New Brunswick	3	1	1	....	1	1	....	....	1	....	....
(Province of P. E. Island.)											
Queens	4	....	....	....	4	3	1	....	1	3	....
District of Keewatin	2	....	....	....	2	2	....	....	2	....	....
Totals of Canada	1,045	319	5	....	721	623	48	50	521	184	16

(Province of Ontario.) INDECENTLY EXPOSING THE PERSON.

District	Persons charged	Acquitted	Committed for Trial	Detained for Lunacy	Total	Convicted 1st	Convicted 2nd	Reiterated	With option of a fine	Under one year	One year and over
Brant	1	....	....	....	1	1	....	....	1	....	....
Bruce	3	....	....	....	3	3	....	....	3	....	....
Elgin	3	....	....	....	3	3	....	....	3	....	....
Essex	3	1	....	..	2	2	....	....	2	....	....
Frontenac	1	....	....	....	1	1	....	....	1	....	....
Haldimand	1	....	....	....	1	1	....	....	1	....	....
Halton	1	....	....	....	1	1	....	....	1	....	....
Hastings	2	....	....	....	2	1	1	....	2	....	....
Huron	2	....	....	....	2	2	....	....	2	....	....
Lambton	2	....	....	....	2	2	....	....	2	....	....

CLASSE VI. TENIR, HABITER ET FRÉQ. DES MAISONS DE DÉBAUCHE—*Fin.* TABLEAU I.

SENTENCE. Penitentiary. — Pénitencier. Two years and under five. — Deux ans et moi's de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	De'th — De mort.	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	RESIDENCE. Cities and T'wns — Villes et villages.	Rural Districts. — Districts ruraux.	OCCUPATIONS. Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL. Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single. — Célibataires.
......	......	......	......	......	7	6	......	......	6	2	......	2	3	4	6
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	......	......	1	......
......	......	......	......	......	3	1	......	......	1	......	......	......	2	2	......
......	......	......	......	......	3	......	......	......	1	......	......	2	2	......	1
......	......	......	......	......	4	......	......	......	1	......	......	1	2	1	1
......	......	......	......	......	33	......	......	4	......	6	1	7	28	......	5
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	1	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	5	......	......	......	......	......	......	1	1	......	4
......	......	......	......	......	25	......	......	......	7	......	......	3	10	1	13
......	......	......	......	......	93	......	......	1	10	5	2	13	24	5	63
......	......	......	......	......	277	30	3	12	30	16	3	47	88	53	164
......	......	......	......	......	214	......	......	7	......	19	......	24	41	17	155
......	......	......	......	......	39	......	......	1	......	1	......	2	9	1	29
......	......	......	......	......	2	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	255	......	......	8	......	20	......	26	50	18	184
......	......	......	......	......	49	3	......	3	18	14	......	5	14	6	31
......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1
......	......	......	......	......	4	......	......	......	......	......	......	1	......	......	3
......	......	......	......	......	......	2	......	......	......	......	......	......	1	......	1
......	......	......	......	......	586	33	3	23	48	50	3	79	153	77	384

EXPOSITION INDÉCENTE DE LA PERSONNE.

......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	2	......	......	......	1	......	......	1	......	1	1
......	......	......	......	......	1	......	......	1	......	......	......	......	......	......	1
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	1	1	......	1	......	1	......	......	1	......	1
......	......	......	......	......	......	1	......	1	......	......	......	......	1	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......

TABLE I. HOUSES OF ILL-FAME, INMATES AND FREQUENTERS.—*Concluded.* CLASS VI.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.									
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior — Supérieure.	Under 16 Years. — Moins de 16 ans.		16 Years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 Years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 Years and over. — 40 ans et au-dessus.		Not given. — Non donnés.	
				M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F
Leeds et Grenville	2	11	......	......	......	......	......	3	6	2	2	......	......
Lennox et Addington	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	4	1
Middlesex	......	1	......	......	......	......	......	......	......	......	1	6	15
Northumberland et Durham	......	4	......	......	......	......	1	......	2	......	1	......	......
Ontario	......	3	......	......	......	......	......	2	1	......	......	......	......
Oxford	3	1	......	......	......	......	1	1	1	......	1	1	8
Perth	4	28	1	......	1	2	6	16	5	......	3	2	2
Peterboro	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Simcoe	......	1	......	......	......	......	......	......	1	......	......	1	3
Stormont, Dundas et Glengarry	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Victoria	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Waterloo	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1	2
Welland	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	3	2
Wellington	1	4	......	2	......	......	1	......	1	1	......	2	2
Wentworth	7	18	......	1	......	1	7	6	6	1	3	......	......
York	4	89	......	......	......	4	13	16	45	4	12	......	......
Totaux d'Ontario	52	252	3	3	2	10	57	69	125	14	27	31	55
(Province de Québec.)													
Montréal	92	107	......	1	4	14	40	46	86	19	14	......	......
Québec	23	16	......	......	......	......	6	1	24	4	4	......	......
St. François	2	......	......	......	......	......	......	......	1	......	1	......	......
Totaux de Québec	117	123	......	1	4	14	46	47	111	23	19	......	......
(Province de la Nouvelle-Ecosse.)													
Halifax	20	32	......	......	......	1	10	9	23	5	4	4	......
(Province du Nouveau-Brunswick.)													
St. Jean	......	1	......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......
Westmoreland	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Totaux du Nouveau-Brunswick	......	1	......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......
(Prov. de l'Ile du Prince-Edouard.)													
Queens	2	2	......	......	......	1	2	......	......	......	1	......	......
District de Kéwatin	1	1	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1	1
Totaux du Canada	192	411	3	4	6	26	115	125	260	42	51	36	56

(Province d'Ontario.) INDECENTLY EXPOSING THE PERSON.

Brant	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1	......
Bruce	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	3	......
Elgin	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	3	......
Essex	......	2	......	......	......	......	......	......	......	1	1	......	......
Frontenac	......	1	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......
Haldimand	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1	......
Halton	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1	......
Hastings	1	1	......	......	......	......	......	......	......	2	......	......	......
Kent	1	......	......	......	......	......	......	......	......	1	......	1	......
Lambton	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	2	......

CLASSE VI. TENIR, HABITER ET FRÉQ. DES MAISONS DE DÉBAUCHE—*Fin* TABLEAU I.

USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.		BIRTHPLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.							RELIGIONS.						
		British Isles. — Iles Britanniques.													
Moderate — Modéré.	Immoderate — Immodéré.	England and Wales — Angl'terre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	Unit'd States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britann's	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch'ch of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens	Protestants	Other Denominations. — Autres confessions.
10	3	...	...	...	13	...	...	...	...	5	...	5	...	3	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	1	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...
2	2	...	1	...	3	...	...	...	...	1	2	1	...	...	...
...	3	2	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	3	...
3	1	...	...	1	3	...	...	...	1	1	1	...	1	...	...
28	5	4	...	1	25	3	...	...	1	11	12	3	4	2	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	1	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
5	...	...	1	...	2	2	...	...	...	1	...	...	2	...	...
10	14	3	5	1	8	8	...	...	...	8	...	...	...	17	...
18	75	14	15	5	40	16	2	1	8	25	22	17	19	2	...
151	154	35	40	9	180	40	2	1	10	115	49	38	32	61	...
10	146	12	25	1	173	6	2	...	...	186	...	...	32	...	...
7	32	4	...	...	33	1	1	...	...	33	6	...	...	...	...
...	2	...	...	...	2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...
17	180	16	25	1	208	7	3	...	...	221	6	...	32	...	...
41	10	8	3	1	33	3	...	3	5	23	14	2	2	5	...
1	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...
3	1	...	...	...	4	...	...	...	...	4	...	...	...	...	...
...	2	...	...	...	1	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...
213	347	59	68	11	427	51	5	4	16	363	69	40	66	66	...

EXPOSITION INDÉCENTE DE LA PERSONNE.

...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	1	...	1	...	...	1	...	...	...	...	1	...	1	...	...
...	1	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
2	...	...	1	...	1	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...
...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

TABLE I. INDECENTLY EXPOSING THE PERSON.—*Concluded.* CLASS VI.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Persons charged. — Personnes accusées.	Acquitted. — Acquittés.	Committed for Trial. — Emprisonnés sur accusation.	Detained for Lunacy. — Emprisonnés pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de deux récidives.	SENTENCE. Committed to Gaol — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Lanark	1				1	1			1		
Northumberland & Durham	2				2	2			2		
Oxford	4	2			2	2			2		
Perth	2	1			1	1			1		
Peterboro	2	2									
Prince Edward	1				1	1			1		
Stormont, Dundas & Gleng'ry	2	1			1	1			1		
Waterloo	1				1	1			1		
Welland	7				7	7			7		
Wellington	4				4	4			4		
York	21	10	3		8	8			3	4	
Totals of Ontario	66	17	3		46	45	1		41	4	
(Province of Quebec.)											
Montreal	25	4			21	21			13	8	
Ottawa	1				1	1			1		
Quebec	4	1			3	2		1	3		
Totals of Quebec	30	5			25	24		1	17	8	
(Province of Nova Scotia.)											
Halifax	4				4	3		1	2	2	
Yarmouth	2				2	2			1	1	
Totals of Nova Scotia	6				6	5		1	3	3	
(Prov. of New Brunswick.)											
St. John	1				1	1				1	
Province of British Columbia	1				1		1			1	
Totals of Canada	104	22	3		79	75	2	2	61	17	

(Province of Ontario) CARRYING UNLAWFUL WEAPONS.

District	Persons charged	Acquitted	Committed for Trial	Detained for Lunacy	Total	Convicted 1st	Convicted 2nd	Reiterated	With option of fine	Under one year	One year and over
Elgin	3				3	3			3		
Essex	4				4	4			3		
Frontenac	1				1	1			1		
Grey	2				2	2			1		
Haldimand	2				2	2			2		
Halton	1				1		1		1		
Huron	4				4	4			3	1	
Kent	8	2			6	6			6		
Leeds and Grenville	5	3			2	2			1	1	
Lennox and Addington	1				1	1					
Lincoln	1				1	1			1		
Middlesex	9				9	8		1	9		
Norfolk	1				1	1			1		
Northumberland & Durham	1				1		1		1		
Ontario	1				1	1				1	
Oxford	1	1									
Perth	5	2			3	3				3	
Simcoe	4	1			3	3				3	

CLASSE VI. EXPOSITION INDÉCENTE DE LA PERSONNE.—*Fin.* TABLEAU I.

SENTENCE.					RESIDENCE.		OCCUPATIONS.						CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.		
PENITENTIARY. — PÉNITENCIER.			De'th — De mort.	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.											
Two years and under five. — Deux ans et moi's de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie			Cities and T'wns — Villes et villages.	Rural Districts. — Districts ruraux.	Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single. — Célibataires.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	1	1	...	...	...	...	...	1	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	7	...	...	1	...	2	...	3	2	...	5
...	...	...	...	...	13	3	1	4	1	3	...	5	5	1	8
...	...	...	...	...	19	...	...	2	...	8	1	7	9	2	9
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	2	1	1	1	...	...	...	1	1	...	2
...	...	...	...	...	22	1	1	3	...	9	1	8	10	2	12
...	...	...	...	...	4	...	1	...	...	3	...	...	2	...	2
...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	2	...	...	1	...	1
...	...	...	...	...	6	...	1	...	...	5	...	...	3	...	3
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	1	...	...
...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	42	5	3	7	1	18	1	14	19	3	24

PORT D'INSTRUMENTS ILLÉGAUX.

...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	2	...	...	1	...	...	...	1	1	...	1
...	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	1	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	...	...	1	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	3	3	2	...	...	1	...	3	2	...	4
...	...	...	...	...	1	1	...	1	...	...	...	1	1	...	1
...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...
...	...	...	...	...	6	1	1	1	...	1	...	5	...	...	6
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

TABLE I. INDECENTLY EXPOSING THE PERSON.—*Concluded.* CLASS VI.

Judicial Districts in which Offence Committed. — Districts Judiciaires ou l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction.			Ages.									
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior — Supérieure.	Under 16 Years. — Moins de 16 ans.		16 Years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 Years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 Years and over. — 40 ans et au-dessus.		Not given. — Non donnés.	
				M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F
Lanark												1	
Northumberland et Durham												2	
Oxford	1					1						1	
Perth		1								1			
Peterboro													
Prince-Edouard												1	
Stormont, Dundas et Glengarry	1									1			
Waterloo												1	
Welland												7	
Wellington	1	2						1		2		1	
York		7						7				1	
Totaux d'Ontario	5	14				1		9		8	1	27	
(Province de Québec.)													
Montréal	6	13				3		9	1	7	1		
Ottawa		1				1							
Québec	1	2						2		1			
Totaux de Québec	7	16				4		11	1	8	1		
(Province de la Nouvelle-Ecosse.)													
Halifax	1	3						3		1			
Yarmouth		2						1		1			
Totaux de la Nouvelle-Ecosse	1	5						4		2			
(Province du Nouveau-Brunswick.)													
St. Jean	1							1					
Province de la Colombie-Britannique	1											1	
Totaux du Canada	15	35				5		25	1	18	2	28	
(Province d'Ontario.) CARRYING UNLAWFUL WEAPONS.													
Elgin	1							1				2	
Essex		2		1				1				2	
Frontenac		1						1					
Grey		1								1		1	
Haldimand												2	
Halton	1							1					
Huron												4	
Kent		6						5		1			
Leeds et Grenville		2				1		1					
Lennox et Addington												1	
Lincoln												1	
Middlesex	2	6				1		5		1	1	1	
Norfolk												1	
Northumberland et Durham		1		1									
Ontario	1							1					
Oxford													
Perth		1						1				2	
Simcoe												3	

CLASSE VI. EXPOSITION INDECENTE DE LA PERSONNE.—*Fin.* TABLEAU I.

USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.		BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.							RELIGIONS.						
Moderate. — Modéré.	Immoderate — Immodéré.	British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angl'-terre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	Unit'd States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britann's	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch'ch of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians — Presbytériens	Protestants	Other Denominations. — Autres confessions.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...
1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	1	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
2	...	1	2	...	...	...	...	...	...	2	...	1	...	...	...
1	6	3	1	1	2	...	...	...	...	...	1	3	2	...	...
8	10	4	5	3	5	1	1	...	...	6	3	4	3	2	...
6	14	1	3	...	16	1	...	...	...	15	...	...	...	5	...
1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
2	1	...	...	...	3	...	...	...	...	3	...	...	...	...	...
9	15	1	3	...	19	1	...	...	...	18	...	...	...	5	...
...	2	...	...	...	4	...	...	...	3	...	1	...	...	...	...
2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...
2	2	...	...	...	6	...	...	...	3	...	1	...	...	2	...
...	1	...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...
...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
19	29	5	8	3	32	2	1	...	4	25	4	4	3	9	...

PORT D'INSTRUMENTS ILLÉGAUX.

Moderate	Immoderate	England and Wales	Ireland	Scotland	Canada	Unit'd States	Other Foreign Countries	Other British Possessions	Baptists	R. Catholics	Ch'ch of England	Methodists	Presbyterians	Protestants	Other Denominations
...	1	...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...
1	1	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...
...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	1	...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
3	3	...	2	...	1	3	...	...	...	...	...	...	3	2	...
2	...	...	...	...	1	1	...	...	...	...	...	...	1	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	7	1	1	1	2	2	1	...	1	3	...	2	1	1	...
...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

TABLE I. CARRYING UNLAWFUL WEAPONS.—*Concluded.* CLASS VI.

Judicial Districts in which Offence committed. — Districts Judiciaires ou l'Offense a été commise.	Persons charged. — Personnes accusées.	Acquitted. — Acquittés.	Committed for Trial. — Emprisonnés sur accusation.	Detained for Lunacy. — Emprisonnés pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de deux récidives.	Sentence. Committed to Gaol — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Stormont, Dundas & Gleng'ry	1	....	....	....	1	1	....	....	1	....	....
Victoria	3	....	....	....	3	3	....	....	2	1	....
Waterloo	3	....	....	....	3	3	....	....	3	....	....
Welland	1	....	....	....	1	1	....	....	....	....	....
Wellington	2	....	....	....	2	2	....	....	1	1	....
Wentworth	8	....	....	....	8	8	....	....	....	....	....
York	16	1	....	....	15	15	....	....	15	....	....
Totals of Ontario	88	10	....	....	78	75	2	1	55	11	....
(Province of Quebec.)											
Montreal	20	3	....	....	17	17	....	....	14	3	....
Quebec	7	....	2	....	5	2	3	....	5	....	....
St. Hyacinthe	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Totals of Quebec	28	4	2	....	22	19	3	....	19	3	....
(Province of Nova Scotia.)											
Pictou	1	....	....	....	1	1	....	....	1	....	....
Yarmouth	2	1	....	....	1	....	1	....	1	....	....
Totals of Nova Scotia	3	1	....	....	2	1	1	....	2	....	....
(Prov. of New Brunswick.)											
St. John	3	1	....	....	2	2	....	....	2	....	....
Province of Manitoba	5	1	....	....	4	4	....	....	3	1	....
District of Keewatin	2	....	....	....	2	2	....	....	2	....	....
Totals of Canada	129	17	2	....	110	103	6	1	83	15	....

(Province of Ontario.) PERJURY AND SUBORNATION OF PERJURY.

Brant	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Elgin	2	1	....	....	1	1	....	....	....	1	....
Grey	6	3	1	....	2	1	1	....	....	....	1
Hastings	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Huron	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Kent	2	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Lanark	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Leeds and Grenville	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Lincoln	8	2	4	....	2	....	2	....	....	....	2
Middlesex	2	1	....	....	1	1	....	....	....	1	....
Northumberland & Durham	3	2	....	....	1	1	....	....	....	1	....
Ontario	3	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Oxford	4	2	2	....	....	....	....	....	....	....	....
Peel	2	1	....	....	1	1	....	....	....	1	....
Simcoe	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Welland	3	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Wellington	2	1	....	....	1	1	....	....	....	1	....
Wentworth	5	3	2	....	....	....	....	....	....	....	....
York	24	19	5	....	....	....	....	....	....	....	....
Totals of Ontario	72	49	14	....	9	6	3	....	....	5	3

CLASSE VI. PORT D'INSTRUMENTS ILLÉGAUX.—*Fin.* TABLEAU I.

SENTENCE.					RESIDENCE.		OCCUPATIONS.						CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.		
PENITENTIARY. — PÉNITENCIER.															
Two years and under five. — Deux ans et moi's de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	De'th — De mort	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Cities and T'wns — Villes et villages.	Rural Districts. — Districts ruraux.	Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single. — Célibataires.
......	......	......	......	......	1	......	......	......	1	......	......	......	1	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	1	......	......
......	......	......	......	......	8	......	......	1	......	6	......	1	3	......	5
......	......	......	......	......	13	2	3	......	1	5	......	6	8	......	7
......	......	......	......	1	38	12	6	6	2	16	......	20	19	......	29
......	......	......	......	......	15	......	......	7	1	4	......	3	5	......	12
......	......	......	......	......	2	3	......	......	......	4	......	1	1	......	4
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	17	3	......	7	1	8	......	4	6	......	16
......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	1	......	......	......	......	1
......	......	......	......	......	1	......	......	1	......	......	......	......	1	......	......
......	......	......	......	......	1	1	......	1	......	1	......	......	1	......	1
......	......	......	......	......	2	......	......	2	......	......	......	......	......	......	2
......	......	......	......	......	1	1	......	1	......	......	......	1	1	......	1
......	......	......	......	......	......	2	......	2	......	......	......	......	1	......	1
......	......	......	......	1	59	19	6	19	3	25	......	25	28	......	50
PARJURE ET SUBORNATION DE PARJURE.															
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	1	1	......	......
......	1	......	......	......	1	1	......	......	1	1	......	......	2	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	1	......	1	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	1	1	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	1	1	......	......	......	......	......	1	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	1	......	......	1
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	1	......	......	......	2	5	1	1	1	1	......	3	5	......	1

TABLE I. CARRYING UNLAWFUL WEAPONS.—*Concluded.* CLASS VI.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.									
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior — Supérieure.	Under 16 Years. — Moins de 16 ans.		16 Years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 Years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 Years and over. — 40 ans et au-dessus.		Not given. — Non donnés.	
				M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F
Stormont, Dundas et Glengarry		1						1					
Victoria												3	
Waterloo												3	
Welland	1										1		
Wellington		1								1		1	
Wentworth		8				2		6					
York		14				3		10		2			
Totaux d'Ontario	6	44		2		7		34		6	2	27	
(Province de Québec.)													
Montréal	6	10		1		5		10		1			
Québec	2	3				2		2		1			
St. Hyacinthe													
Totaux de Québec	8	13		1		7		12		2			
(Province de la Nouvelle-Ecosse.)													
Pictou		1				1							
Yarmouth		1						1					
Totaux de la Nouvelle-Ecosse		2				1		1					
(Province du Nouveau-Brunswick.)													
St. Jean		2						2					
Province de Manitoba		2						2				2	
District de Kéwatin		2						2					
Totaux du Canada	14	65		3		15		53		8	2	29	

(Province d'Ontario.) PERJURY AND SUBORNATION OF PERJURY.

Brant													
Elgin		1						1					
Grey	1	1						1			1		
Hastings													
Huron													
Kent													
Lambton													
Leeds et Grenville													
Lincoln												2	
Middlesex			1					1					
Northumberland et Durham		1				1							
Ontario													
Oxford													
Peel		1								1			
Simcoe													
Welland													
Wellington		1								1			
Wentworth													
York													
Totaux d'Ontario	1	5	1			1		3		2	1	2	

CLASSE VI. PORT D'INSTRUMENTS ILLÉGAUX.—*Fin.* TABLEAU I.

USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.		BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.							RELIGIONS.						
		British Isles. — Iles Britanniques.													
Moderate — Modéré.	Immoderate — Immodéré.	England and Wales — Angl'terre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada	Unit'd States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britann's	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch' ch of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens	Protestants	Other Denominations. — Autres confessions.
1					1					1					
1							1			1					
1			1										1		
2	6	1	1		4	1	1			2				6	
1	14	2	2		10	1				6	2	6	1		
16	35	4	7	1	27	9	3		5	15	3	10	7	10	
2	14	2	1		12		2			14			3		
5					5					5					
7	14	2	1		17		2			19			3		
1					1								1		
	1				1									1	
1	1				2								1	1	
2		1			1					2					
	1				2					1				1	
2			1			1				1			1		
28	51	7	9	1	49	10	5		5	38	3	10	12	12	
PARJURE ET SUBORNATION DE PARJURE.															
1						1						1			
2			1		1					1	1				
1		1									1				
1					1							1			
	1	1									1				
1			1									1			
6	1	2	2		2	1				1	3	3			

TABLE I. PERJURY AND SUBORNATION OF PERJURY.—*Concluded.* CLASS VI.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Persons charged. — Personnes accusées.	Acquitted. — Acquittés.	Committed for Trial. — Emprisonnés sur accusation.	Detained for Lunacy. — Emprisonnés pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de deux récidives.	SENTENCE. Committed to Gaol — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
(Province of Quebec.)											
Arthabaska	2	1			1	1				1	
Iberville	1	1									
Kamouraska	1	1									
Montreal	12	9			3	3				2	
Quebec	2	1			1	1				1	
St. Francis	1	1									
Totals of Quebec	19	14			5	5				4	
(Province of Nova Scotia.)											
Colchester	2		2								
Cumberland	1	1									
Pictou	2	2									
Queeens	1	1									
Yarmouth	1				1	1					1
Totals of Nova Scotia	7	4	2		1	1					1
(Province of New Brunswick.)											
Gloucester	1	1									
St. John	1		1								
Westmoreland	1	1									
Totals of New Brunswick	3	2	1								
Province of Manitoba	1	1									
Totals of Canada	102	70	17		15	12	3			9	4
(Province of Ontario.) THREATENING, INSULTING AND PROFANE LANGUAGE.											
Algoma	4				4	4			4		
Brant	12				12	12			11		
Bruce	31				31	31			28		
Carleton	75	29			46	44	1	1	45	1	
Elgin	16	7			9	8		1	8		
Essex	32	4			28	26	1	1	26		
Frontenac	13	6			7	6	1		7		
Grey	13	1			12	12			11		
Haldimand	5				5	5			5		
Halton	3				3	3			3		
Hastings	9	3			6	2	3	1	6		
Huron	39	6			33	32	1		26	1	
Kent	42	6	1		35	29	3	3	32		
Lambton	31	1			30	30			29	1	
Lanark	10				10	10			10		
Leeds and Grenville	71	21			50	38	10	2	45		
Lennox and Addington	19				19	19			19		
Lincoln	10				10	10			10		
Middlesex	59				59	57	2		12	44	
Norfolk	26				26	26			25		
Northumberland & Durham	48	11			37	33	3	1	34		
Ontario	18				18	18			18		

CLASSE VI. PARJURE ET SUBORNATION DE PARJURE.—*Fin.* TABLEAU I.

Sentence — Penitentiary / Pénitencier: Two years and under five — Deux ans et moi's de cinq.	Sentence — Penitentiary / Pénitencier: Five years and over — Cinq ans et plus.	Sentence — Penitentiary / Pénitencier: Life — A vie	Sentence: De'th — De mort	Sentence: Committed to Reformatories — Envoyés à la prison de Réforme.	Residence: Cities and T'wns — Villes et villages.	Residence: Rural Districts — Districts ruraux.	Occupations: Agricultural — Agriculteurs.	Occupations: Commercial — Commerçants.	Occupations: Domestic — Serviteurs.	Occupations: Industrial — Industriels.	Occupations: Professional — Professions libérales.	Occupations: Laborers — Journaliers.	Conjugal State / État conjugal: Married — Mariés.	Conjugal State / État conjugal: Widowed — En veuvage.	Conjugal State / État conjugal: Single — Célibataires.
......	......	......	......	....	....	1	1	....	....	....	....	....	....	....	1
......	......	......	......	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
......	......	......	......	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	......	......	......	....	3	....	....	....	....	....	....	2	1	....	2
......	......	......	......	....	....	1	1	....	....	....	....	....	....	....	1
......	......	......	......	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	......	......	......	....	3	2	2	....	....	....	....	2	1	....	4
......	......	......	......	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
......	......	......	......	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
......	......	......	......	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
......	......	......	......	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
......	......	......	......	....	1	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....
......	......	......	......	....	1	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....
......	......	......	......	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
......	......	......	......	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
......	......	......	......	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
......	......	......	......	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
......	......	......	......	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	1	......	......	....	6	7	3	1	2	1	....	5	7	....	5

MENACES, INSULTES ET PAROLES PROFANES.

Two years and under five	Five years and over	Life	De'th	Committed to Reformatories	Cities and T'wns	Rural Districts	Agricultural	Commercial	Domestic	Industrial	Professional	Laborers	Married	Widowed	Single
......	......	......	......	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
......	......	......	......	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
......	......	......	......	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
......	......	......	......	....	37	....	....	4	3	6	....	8	25	3	9
......	......	......	......	....	3	....	....	....	....	....	1	2	2	....	1
......	......	......	......	....	10	....	....	3	3	2	....	2	6	....	4
......	......	......	......	....	5	....	....	1	4	....	....	....	3	....	2
......	......	......	......	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
......	......	......	......	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
......	......	......	......	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
......	......	......	......	....	5	1	1	....	1	....	....	3	3	....	3
......	......	......	......	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
......	......	......	......	....	16	7	5	3	....	5	....	9	17	1	5
......	......	......	......	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
......	......	......	......	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
......	......	......	......	....	14	13	6	2	2	4	....	9	14	....	8
......	......	......	......	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
......	......	......	......	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
......	......	......	......	....	4	....	....	1	....	1	....	1	4	....	....
......	......	......	......	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
......	......	......	......	....	9	3	1	1	....	3	....	4	4	1	7
......	......	......	......	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....

TABLE I. PERJURY AND SUBORNATION OF PERJURY.—*Concluded.* CLASS VI.

Judicial Districts in which Offence committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages. Under 16 Years. — Moins de 16 ans. M—H	F—F	16 Years and under 21 — 16 ans et moins de 21. M—H	F—F	21 Years and under 40 — 21 ans et moins de 40. M—H	F—F	40 Years and over — 40 ans et au-dessus. M—H	F—F	Not given. — Non donnés. M—H	F—F
(Province de Québec.)													
Arthabaska	1									1			
Iberville													
Kamouraska													
Montréal		1						2			1		
Québec	1							1					
St. François													
Totaux de Québec	2	1						3		1	1		
(Province de la Nouvelle-Ecosse.)													
Colchester													
Cumberland													
Pictou													
Queens													
Yarmouth	1								1				
Totaux de la Nouvelle-Ecosse	1								1				
(Province du Nouveau-Brunswick.)													
Gloucester													
St. Jean													
Westmoreland													
Totaux du Nouveau-Brunswick													
Province de Manitoba													
Totaux du Canada	4	6	1			1		6	1	3	2	2	

(Province d'Ontario.) THREATENING, INSULTING AND PROFANE LANGUAGE.

Judicial Districts	Unable to read or write	Elementary	Superior	Under 16 M	Under 16 F	16–21 M	16–21 F	21–40 M	21–40 F	40 and over M	40 and over F	Not given M	Not given F
Algoma												3	1
Brant												12	
Bruce												28	3
Carleton	18	19			1	2	1	11	5	7	9	9	1
Elgin	1	2						2		1		5	1
Essex	1	9				1		7		1	1	15	3
Frontenac		5										4	3
Grey												9	3
Haldimand												4	1
Halton													3
Hastings		6						4	1	1			
Huron												30	3
Kent	5	18		2				12		8	1	12	
Lambton												27	3
Lanark												9	1
Leeds et Grenville	2	25						13	2	10	2	19	4
Lennox et Addington												16	3
Lincoln												10	
Middlesex		4							1	3		51	4
Norfolk												24	2
Northumberland et Durham	1	10	1			3		8	1			24	1
Ontario												18	

CLASSE VI. PARJURE ET SUBORNATION DE PARJURE.—*Fin.* TABLEAU I.

Use of Liquors — Usage des Liqueurs: Moderate — Modéré.	Immoderate — Immodéré.	Birth Places — Lieux de Naissance. British Isles — Iles Britanniques: England and Wales — Angl'terre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	Unit'd States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britann's	Religions. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch'ch of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens	Protestants	Other Denominations. — Autres confessions.
					1					1					
			1		2					2				1	
	1				1					1					
	1		1		4					4				1	
	1				1				1						
	1				1				1						
6	3	2	3		7	1			1	5	3	3		1	

MENACES, INSULTES ET PAROLES PROFANES.

Moderate	Immoderate	England and Wales	Ireland	Scotland	Canada	United States	Other Foreign Countries	Other British Possessions	Baptists	R. Catholics	Ch'ch of England	Methodists	Presbyterians	Protestants	Other Denominations
18	19	2	3		32				27	3	1		6		
2	1	1			1	1					2	1			
6	4	1	1		4	3	1		1	2	2	3			1
5			2		3					1				4	
6		3		2	1						4			2	
15	8	2	3	1	8	3	1		1	5	4	9	2		
18	9		6	3	18					4	1		3	19	
1	3	2	1		1						1	1	1		
9	3	1	2		9				1	2	2	5	1		

TABLE I. THREATENING, INSULTING AND PROFANE LANGUAGE—*Conc.* CLASS VI.

Judicial Districts in which Offence committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Persons charged. — Personnes accusées.	Acquitted. — Acquittés.	Committed for Trial. — Emprisonnés sur accusation.	Detained for Lunacy. — Emprisonnés pour cause de folie.	Convictions — Condamnations, Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de deux récidives.	Sentence. Committed to Gaol — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	No Option — Sans option. One year and over. — Un an et plus.
Oxford	39	2	1		36	36			35	1	
Peel	4	3			1	1			1		
Perth	23	8			15	13		2	14		
Peterboro	29	5			24	20	2	2	18		
Prescott and Russell	12	3			9	9			9		
Prince-Edward	9				9	9			9		
Renfrew	4				4	4			4		
Simcoe	35	1			34	34			29		
Stormont, Dundas & Gleng'ry	34	1			33	33			31		
Victoria	28	3			25	21	3	1	23		
Waterloo	9				9	9			9		
Welland	38	3			35	31	1	3	34	1	
Wellington	11	1			10	10			10		
Wentworth	110	36			74	74			61	4	
York	148	18	1		129	129			46	1	
Totals of Ontario	1,119	179	3		937	888	31	18	747	54	
(Province of Quebec.)											
Beauce	1				1	1			1		
Chicoutimi	2				2	2			1		
Montreal	46	19			27	27			26	1	
Quebec	125	10			115	92	9	14	83		
Totals of Quebec	174	29			145	122	9	14	111	1	
(Province of Nova Scotia.)											
Colchester	2				2	1		1			
Halifax	56	27			29	28	1		26		
Totals of Nova Scotia	58	27			31	29	1	1	26		
(Prov. of New Brunswick.)											
Charlotte	16				16	16			16		
Gloucester	4	2			2	2			2		
Kent	1	1									
St. John	54	28			26	24		2	26		
Westmoreland	11				11	9	2		10	1	
York	6	4			2	2			2		
Totals of N. Brunswick	92	35			57	53	2	2	56	1	
(Province of P. E. Island.)											
Prince	1				1	1			1		
Queens	9	5			4	3	1		3		
Totals of P. E. Island	10	5			5	4	1		4		
Province of Manitoba	11				11	8	2	1	2		
District of Keewatin	2	1			1	1			1		
Totals of Canada	1,466	276	3		1,187	1,105	46	36	947	56	

CLASSE VI. MENACES, INSULTES ET PAROLES PROFANES—*Fin.* TABLEAU I.

Sentence. Penitentiary. — Pénitencier. Two years and under five. — Deux ans et moi's de cinq.	Sentence. Penitentiary. — Pénitencier. Five years and over. — Cinq ans et plus.	Sentence. Penitentiary. — Pénitencier. Life. — A vie	Sentence. De'th — De mort.	Sentence. Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Residence. Cities and T'wns — Villes et villages.	Residence. Rural Districts. — Districts ruraux.	Occupations. Agricultural. — Agriculteurs.	Occupations. Commercial. — Commerçants.	Occupations. Domestic — Serviteurs.	Occupations. Industrial. — Industriels.	Occupations. Professional — Professions libérales.	Occupations. Laborers — Journaliers.	Conjugal State. — État conjugal. Married. — Mariés.	Conjugal State. — État conjugal. Widowed — En veuvage.	Conjugal State. — État conjugal. Single. — Célibataires.
......	......	......	......	......	10	5	4	1	......	3	......	5	8	......	5
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	5	4	2	1	1	2	......	2	5	......	4
......	......	......	......	......	13	2	1	1	......	5	......	6	7	......	8
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	9	4	4	......	......	2	......	4	8	......	5
......	......	......	......	......	3	2	2	......	......	1	......	2	2	......	3
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	6	1	......	1	......	1	......	1	6	......	1
......	......	......	......	......	3	2	1	1	......	1	......	1	3	......	2
......	......	......	......	......	66	2	2	10	21	12	1	18	36	1	32
......	......	......	......	......	63	......	......	12	11	9	1	28	52	......	13
......	......	......	......	......	281	46	29	42	46	57	3	105	205	6	112
......	......	......	......	......	......	1	1	......	......	......	......	......	1	......	......
......	......	......	......	......	......	2	2	......	......	......	......	......	2	......	......
......	......	......	......	......	23	4	......	8	......	2	1	6	9	......	18
......	......	......	......	......	103	12	3	34	6	24	4	34	56	......	59
......	......	......	......	......	126	19	6	42	6	26	5	40	68	......	77
......	......	......	......	......	2	......	......	......	......	1	......	1	1	......	1
......	......	......	......	......	28	......	......	7	4	6	1	2	16	2	10
......	......	......	......	......	30	......	......	7	4	7	1	3	17	2	11
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	2	1	......	......	1	......	......	......	......	2
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	25	......	......	3	2	5	1	6	14	1	11
......	......	......	......	......	9	2	2	1	4	2	1	1	5	......	6
......	......	......	......	......	2	......	......	......	2	......	......	......	2	......	......
......	......	......	......	......	36	4	3	4	8	8	2	7	21	1	19
......	......	......	......	......	......	1	......	1	......	......	......	......	1	......	......
......	......	......	......	......	4	......	......	......	......	......	......	2	2	......	2
......	......	......	......	......	4	1	......	1	......	......	......	2	3	......	2
......	......	......	......	......	2	2	1	......	1	......	......	......	3	......	1
......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	479	73	39	96	65	98	11	157	317	9	222

TABLE I. THREATENING, INSULTING AND PROFANE LANGUAGE.—*Conc.* CLASS VI.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.									
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior — Supérieure.	Under 16 Years. — Moins de 16 ans.		16 Years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 Years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 Years and over. — 40 ans et au-dessus.		Not given. — Non donnés.	
				M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F
Oxford	2	12	...	1	...	1	1	6	...	5	1	20	1
Peel	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...
Perth	1	8	...	...	...	...	...	5	...	4	...	6	...
Peterboro	3	12	...	...	...	4	...	5	...	4	2	9	...
Prescott et Russell	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	8	1
Prince Edouard	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	8	1
Renfrew	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4	...
Simcoe	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	31	3
Stormont, Dundas et Glengarry	6	7	...	...	...	1	1	6	1	3	1	18	2
Victoria	1	4	...	...	...	1	...	2	...	2	...	19	1
Waterloo	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	5	4
Welland	4	3	...	...	...	...	...	3	1	...	3	25	3
Wellington	1	4	...	...	...	...	...	3	1	1	...	5	...
Wentworth	6	63	...	3	1	11	...	20	12	18	4	1	4
York	...	67	...	...	...	1	1	27	3	32	1	60	4
Totaux d'Ontario	52	278	1	6	2	25	4	134	28	100	25	549	64
(Province de Québec.)													
Beauce	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
Chicoutimi	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...
Montréal	...	8	...	...	...	1	2	16	6	1	1	...	...
Québec	47	62	6	...	...	12	1	62	9	29	2	...	...
Totaux de Québec	49	71	6	...	...	13	3	79	15	30	3	2	...
(Province de la Nouvelle-Ecosse.)													
Colchester	1	1	...	...	...	1	...	1	...	...	...	...	...
Halifax	12	16	...	2	...	2	1	6	7	6	4	1	...
Totaux de la Nouvelle-Ecosse	13	17	...	2	...	3	1	7	7	6	4	1	...
(Province du Nouveau-Brunswick.)													
Charlotte	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	13	3
Gloucester	1	1	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	...
Kent	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
St. Jean	4	21	...	4	...	4	...	9	3	5	1	...	...
Westmoreland	5	6	...	...	...	2	1	4	2	1	1	...	...
York	...	2	...	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...
Totaux du Nouveau-Brunswick	10	30	...	4	...	6	1	14	6	7	3	13	3
(Prov. de l'Ile du Prince-Edouard.)													
Prince	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
Queens	3	1	...	...	...	1	...	1	1	...	1	...	...
Totaux de l'Ile du Prince-Edouard	3	2	...	...	...	1	...	2	1	...	1	...	...
Province de Manitoba	1	3	...	...	...	...	...	2	...	2	...	7	...
District de Kéwatin	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...
Totaux du Canada	128	401	7	12	2	48	9	238	57	145	36	573	67

CLASSE VI. MENACES, INSULTES ET PAROLES PROFANES.—*Fin.* TABLEAU I.

USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.		BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.							RELIGIONS.						
		British Isles. — Iles Britanniques.													
Moderate. — Modéré.	Immoderate — Immodéré.	England and Wales — Angl'terre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	Unit'd States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britann's	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch'ch of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens	Protestants	Other Denominations — Autres confessions.
5	9	3	....	1	9	....	....	....	1	1	2	3	6	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
6	3	1	3	....	4	....	1	....	1	2	2	1	1	2	....
12	3	1	2	1	11	....	....	....	1	9	2	2	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
11	2	1	....	....	12	....	....	....	....	7	1	....	1	4	....
4	1	1	1	....	3	....	....	....	....	1	1	2	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
6	1	2	....	1	1	1	2	....	....	3	1	1	1	....	....
5	....	....	1	....	3	1	....	....	....	1	1	1	3	....	....
31	35	12	17	5	25	7	2	....	....	24	....	....	....	....	....
6	60	12	21	6	23	2	2	....	3	27	14	11	12	....	....
166	161	45	63	20	168	23	9	....	36	92	41	40	38	33	....
1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....
....	4	1	4	....	21	....	....	....	....	20	....	....	....	7	....
75	40	5	9	....	97	2	2	....	....	102	8	1	1	3	....
78	44	6	13	....	121	2	2	....	....	125	8	1	1	10	....
2	....	....	....	....	2	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....
23	5	1	2	1	22	1	....	1	4	18	2	1	1	2	....
25	5	1	2	1	24	1	....	1	6	18	2	1	1	2	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	1	....	....	....	2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
8	18	1	7	....	17	....	....	....	2	7	3	5	1	7	....
4	7	....	1	....	9	1	....	....	....	4	....	....	....	7	....
2	....	....	1	....	....	1	....	....	....	2	....	....	....	....	....
15	26	1	9	....	28	2	....	....	2	15	3	5	1	14	....
1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
1	3	....	....	....	4	....	....	....	....	2	....	....	....	2	....
2	3	....	....	....	5	....	....	....	....	3	....	....	....	2	....
....	3	....	1	....	3	....	....	....	....	2	....	....	....	2	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
286	242	53	88	21	349	28	11	1	41	255	54	47	41	63	....

TABLE I. CRUELTY TO ANIMALS. CLASS VI.

Judicial Districts in which Offence committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Persons charged. — Personnes accusées.	Acquitted. — Acquittés.	Committed for Trial. — Emprisonnés sur accusation.	Detained for Lunacy. — Emprisonnés pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de deux récidives.	Sentence. Committed to Gaol — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende.	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
(Province of Ontario.)											
Brant	3	....	....	....	3	3	....	....	3	....	....
Bruce	5	....	....	....	5	5	....	....	5	....	....
Carleton	4	2	....	....	2	2	....	....	2	....	....
Elgin	2	....	....	....	2	2	....	....	1	1	....
Essex	2	....	....	....	2	2	....	....	2	....	....
Frontenac	2	....	....	....	2	2	....	....	2	....	....
Grey	1	....	....	....	1	1	....	....	1	....	....
Haldimand	3	....	....	....	3	3	....	....	3	....	....
Hastings	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Huron	8	2	....	....	6	6	....	....	6	....	....
Kent	14	2	....	....	12	9	1	2	12	....	....
Lennox and Addington	1	....	....	....	1	1	....	....	1	....	....
Lincoln	6	5	....	....	1	1	....	....	....	....	....
Middlesex	11	2	....	....	9	9	....	....	9	....	....
Northumberland & Durham	1	....	....	....	1	1	....	....	1	....	....
Ontario	3	....	....	....	3	3	....	....	3	....	....
Oxford	6	....	....	....	6	6	....	....	6	....	....
Perth	3	1	....	....	2	2	....	....	2	....	....
Peterboro	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Simcoe	9	....	....	....	9	9	....	....	9	....	....
Victoria	1	....	....	....	1	1	....	....	1	....	....
Waterloo	5	....	....	....	5	5	....	....	5	....	....
Welland	3	....	....	....	3	3	....	....	3	....	....
Wellington	2	....	....	....	2	2	....	....	2	....	....
Wentworth	10	4	....	....	6	6	....	....	6	....	....
York	21	6	....	....	15	15	....	....	15	....	....
Totals of Ontario	128	26	....	....	102	99	1	2	100	1	....
(Province of Quebec.)											
Gaspé	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Iberville	2	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Montreal	36	8	....	....	28	28	....	....	24	4	....
Quebec	4	1	....	....	3	3	....	....	3	....	....
St. Francis	2	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Totals of Quebec	45	14	....	....	31	31	....	....	27	4	....
(Province of Nova Scotia.)											
Colchester	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Halifax	31	7	....	....	24	23	1	....	24	....	....
Pictou	1	....	....	....	1	....	1	....	1	....	....
Totals of Nova Scotia	33	8	....	....	25	23	2	....	25	....	....
(Province of New Brunswick.)											
Albert	2	....	....	....	2	2	....	....	2	....	....
St. John	6	3	....	....	3	3	....	....	3	....	....
Totals of New Brunswick	8	3	....	....	5	5	....	....	5	....	....
Province of Manitoba	2	....	....	....	2	2	....	....	2	....	....
Totals of Canada	216	51	....	....	165	160	3	2	159	5	....

CLASSE VI. CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX. TABLEAU I.

Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier.					Residence.		Occupations.						Conjugal State. — État Conjugal.		
Two years and under five. — Deux ans et moi's de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie.	De'th — De mort	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Cities and T'wns — Villes et villages.	Rural Districts. — Districts ruraux.	Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single. — Célibataires.
						1					1		1		
					2					1					2
					1							1			1
					1							1	1		
					7	5	3			2		7	5		7
					1			1							1
					6	2	2					3	2		5
					1							1	1		
						3	1					2	2		1
					1							1			1
					5			1		1		2	2		3
					2		1			1			2		
					27	11	7	2		5	1	18	16		21
					22	6	1	18	1	4		3	17		11
					2			2					1		1
					24	6	1	20	1	4		3	18		12
					23	1		15		4		3	13	1	9
						1				1					1
					23	2		15		5		3	13	1	10
						2	1								2
					1	2						3			3
					1	4	1					3			5
					75	23	9	37	1	14	1	27	47	1	48

TABLE I. CRUELTY TO ANIMALS. CLASS VI.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.									
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior — Supérieure.	Under 16 Years. — Moins de 16 ans.		16 Years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 Years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 Years and over. — 40 ans et au-dessus.		Not given. — Non donnés.	
				M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F
(Province d'Ontario.)													
Brant	1							1				2	
Bruce												5	
Carleton		1	1					2					
Elgin												2	
Essex		1		1								1	
Frontenac		1										2	
Grey												1	
Haldimand												3	
Hastings													
Huron												6	
Kent	3	9				4		5		3			
Lennox et Addington												1	
Lincoln	1			1									
Middlesex	2	5		1		1		4		1		2	
Northumberland et Durham		1						1					
Ontario												3	
Oxford	1	2				1		1		1		3	
Perth												2	
Peterboro													
Simcoe												9	
Victoria												1	
Waterloo												5	
Welland												2	1
Wellington		1						1				1	
Wentworth	1	4		1		1		3				1	
York		2						1		1		13	
Totaux d'Ontario	9	27	1	4		7		19		6		65	1
(Province de Québec.)													
Gaspé													
Iberville													
Montréal	9	13				5		20		3			
Québec		2				1				1		1	
St. François													
Totaux de Québec	9	15				6		20		4		1	
(Province de la Nouvelle-Ecosse.)													
Colchester													
Halifax	8	16				6		10		6	1	1	
Pictou		1						1					
Totaux de la Nouvelle-Ecosse	8	17				6		11		6	1	1	
(Province du Nouveau-Brunswick.)													
Albert												1	1
St. Jean		3				1		2					
Totaux du Nouveau-Brunswick		3				1		2				1	1
Province de Manitoba												2	
Totaux du Canada	26	62	1	4		20		52		16	1	70	2

CLASSE VI. CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX. TABLEAU I.

Use of Liquors. — Usage des Liqueurs. Moderate. — Modéré.	Immoderate — Immodéré.	Birth Places. — Lieux de Naissance. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angl'terre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	Unit'd States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britann's	Religions. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch'ch of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens	Protestants	Other Denominations. — Autres confessions.
1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...
1	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
9	3	...	2	1	6	3	...	...	1	2	3	5	1	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
3	4	...	2	1	4	...	...	...	...	3	3	...	1	...	...
1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	2	...	...	...	3	...	...	...	...	...	...	2	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
4	1	...	1	...	3	1	...	...	...	2	...	...	...	3	...
2	...	...	1	...	1	...	...	...	...	1	...	1	...	...	...
27	10	...	7	2	24	4	...	...	1	12	6	11	2	4	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
9	11	1	1	...	26	...	...	...	...	25	...	...	...	3	...
2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
11	11	1	1	...	28	...	...	...	...	27	...	...	...	3	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
18	5	3	5	...	15	1	...	...	...	11	5	2	3	3	...
1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
19	5	3	5	...	15	1	...	1	...	11	5	2	3	4	...
...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...
2	1	...	...	...	3	...	...	...	...	1	...	...	...	2	...
2	1	...	...	...	5	...	...	...	...	1	...	...	...	4	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
59	27	4	13	2	72	5	...	1	1	51	11	13	5	15	...

TABLE I. TRESPASS. CLASS VI.

Judicial Districts in which Offence committed. — Districts Judiciaires où l'offense a été commise.	Persons charged. — Personnes accusées.	Acquitted. — Acquittés.	Committed for Trial. — Emprisonnés sur accusation.	Detained for Lunacy. — Emprisonnés pour cause de folie.	Convictions — Condamnations: Total.	Convictions: Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convictions: Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Convictions: Reiterated. — Plus de deux récidives.	Sentence — Committed to Gaol — Emprisonnés: With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option — Sans option: Under one year. — Moins d'un an.	No Option — Sans option: One year and over. — Un an et plus.
(Province of Ontario.)											
Algoma	2				2	2			1		1
Brant	27	3	1		23	23			22	1	
Bruce	8				8	8			8		
Carleton	4	1			3	3			3		
Elgin	19	8			11	11			6	5	
Essex	30	5	3		22	22			22		
Frontenac	10	2			8	8			8		
Grey	23	13			10	9	1		10		
Haldimand	8				8	8			8		
Halton	5				5	5			5		
Hastings	28	12			16	15	1		15		1
Huron	15				15	15			15		
Kent	34	7			27	23	2	2	25	2	
Lambton	11				11	11			11		
Lanark	5				5	5			5		
Leeds and Grenville	15	8			7	7			2	1	4
Lennox and Addington	8				8	8			8		
Lincoln	12	3			9	8	1		8		
Middlesex	29	11			18	18			18		
Norfolk	6				6	6			4	2	
Northumberland and Durham	38	10			28	28			28		
Ontario	9				9	9			8		
Oxford	12				12	12			12		
Peel	2				2	2				2	
Perth	38	10			28	28			27	1	
Peterboro	7	5			2	2			2		
Prescott and Russell	22	7			15	15			15		
Prince Edward	15				15	15			15		
Renfrew	7				7	7			7		
Simcoe	14	1			13	13			13		
Stormont, Dundas & Gleng'ry	15	3			12	11		1	6		
Victoria	5	1			4	4			4		
Waterloo	1				1	1			1		
Welland	15	4			11	10		1	11		
Wellington	17	7			10	10			7		
Wentworth	71	22			49	49			49		
York	147	44			103	103			102		
Totals of Ontario	734	187	4		543	534	5	4	511	14	6
(Province of Quebec.)											
Arthabaska	1	1									
Beauce	1				1	1			1		
Bedford	1				1	1				1	
Montréal	15	12			3	3			3		
Québec	8				8	7	1		8		
Rimouski	5	3			2	2			2		
St. Francis	3	2			1	1					
Three Rivers	4		2		2	2			2		
Totals of Quebec	38	18	2		18	17	1		16	1	
(Province of Nova Scotia.)											
Halifax	9	7			2	2			2		

CLASSE VI. EMPIÈTEMENT. TABLEAU I.

Sentence — Penitentiary — Pénitencier: Two years and under five — Deux ans et moi's de cinq.	Sentence — Penitentiary — Pénitencier: Five years and over — Cinq ans et plus.	Sentence — Penitentiary — Pénitencier: Life — A vie	Sentence: De'th — De mort.	Sentence: Committed to Reformatories — Envoyés à la prison de Réforme.	Residence: Cities and T'wns — Villes et villages.	Residence: Rural Districts — Districts ruraux.	Occupations: Agricultural — Agriculteurs.	Occupations: Commercial — Commerçants.	Occupations: Domestic — Serviteurs.	Occupations: Industrial — Industriels.	Occupations: Professional — Professions libérales.	Occupations: Laborers — Journaliers.	Conjugal State — Etat conjugal: Married — Mariés.	Conjugal State — Etat conjugal: Widowed — En veuvage.	Conjugal State — Etat conjugal: Single — Célibataires.
...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	2	3	...	2	...	2	...	2	1	...	5
...	...	...	...	...	7	...	...	...	...	2	...	8	1	1	8
...	...	...	...	...	2	...	...	1	...	...	...	1	2	...	...
...	...	...	...	...	1	2	1	1	...	...	...	1	1	...	2
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	2	2	2	...	...	...	...	2	2	...	2
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	14	12	6	...	...	5	1	11	7	1	16
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	3	3	...	...	...	...	...	2	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	2	...	...	1	...	1	...	...	...	...	2
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	6	...	...	...	1	1	...	2	1	...	5
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	2	1	...
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	15	9	6	2	...	4	...	8	5	...	19
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	7	2	...	...	...	...	...	7	1	...	8
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	1	...	...
...	...	...	...	...	4	...	...	...	...	1	...	1	2	...	2
...	...	...	...	...	43	...	...	3	3	18	...	12	10	3	30
...	...	...	...	...	73	1	...	6	2	14	1	26	12	...	63
...	...	...	...	...	181	35	18	17	6	49	2	83	51	6	165
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...
...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	...	...	3	...	...	1	...	1	...	...	...	...	3
...	...	...	...	...	8	...	...	1	...	1	...	5	2	...	6
...	...	...	...	...	...	2	2	...	...	...	...	...	1	...	1
...	...	...	...	...	...	1	1	...	...	...	...	...	1	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	11	5	3	2	...	2	...	6	5	...	11
...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	1	...	...

TABLE I — TRESPASS. — CLASS VI.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.									
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior — Supérieure.	Under 16 Years. — Moins de 16 ans.		16 Years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 Years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 Years and over. — 40 ans et au-dessus.		Not given. — Non donnés.	
				M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F
(Province d'Ontario.)													
Algoma	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....
Brant	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	23	.....
Bruce	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	1
Carleton	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....
Elgin	1	5	.....	.....	.....	2	.....	4	.....	.....	.....	5	.....
Essex	.....	10	.....	1	.....	2	.....	5	.....	2	.....	12	.....
Frontenac	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	.....
Grey	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	1	.....	7	.....
Haldimand	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	.....
Halton	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....
Hastings	.....	4	.....	1	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	12	.....
Huron	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15	.....
Kent	5	19	.....	2	.....	5	.....	10	1	6	.....	3	.....
Lambton	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	1
Lanark	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	1
Leeds et Grenville	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	1	.....	4	.....
Lennox et Addington	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	.....
Lincoln	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	6	2
Middlesex	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	16	.....
Norfolk	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	2
Northumberland et Durham	.....	6	.....	4	.....	1	.....	.....	1	.....	.....	22	.....
Ontario	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	7	1
Oxford	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	11	.....
Peel	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....
Perth	5	19	.....	4	.....	7	.....	12	1	.....	.....	4	.....
Peterboro	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....
Prescott et Russell	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15	.....
Prince Edouard	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	14	1
Renfrew	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	.....
Simcoe	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	3
Stormont, Dundas et Glengarry	6	3	.....	1	.....	4	.....	3	.....	1	.....	3	.....
Victoria	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....
Waterloo	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
Welland	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	10	.....
Wellington	2	2	.....	2	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	6	.....
Wentworth	7	36	.....	9	.....	10	1	15	2	5	1	6	.....
York	10	65	.....	34	.....	15	.....	20	.....	7	1	25	1
Totaux d'Ontario	38	182	.....	58	.....	46	1	81	5	27	2	310	13
(Province de Québec.)													
Arthabaska	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Beauce	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
Bedford	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Montréal	.....	3	.....	2	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Québec	2	6	.....	.....	.....	2	.....	4	.....	1	1	.....	.....
Rimouski	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....
St. François	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....
Trois-Rivières	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....
Totaux de Québec	4	11	.....	2	.....	4	.....	6	.....	2	1	3	.....
(Province de la Nouvelle-Ecosse.)													
Halifax	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....

CLASSE VI. EMPIÈTEMENT. TABLEAU I.

Use of Liquors — Usage des Liqueurs: Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré	Birthplaces — Lieux de naissance: British Isles — Iles Britanniques: England and Wales — Angl'terre et Galles	Ireland — Irlande	Scotland — Ecosse	Canada	United States — Etats-Unis	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers	Other British Possessions — Autr's possessions Britann's	Religions: Baptists — Baptistes	R. Catholics — Catholiques	Ch'ch of England — Eglise d'Angleterre	Methodists — Méthodistes	Presbyterians — Presbytériens	Protestants	Other Denominations — Autres confessions
1					1						1				
2	4	1			1	4				2	2	1			
7		1			2	7			2	3		4	1		
2			1		1									2	
2	1		1		2					1	2				
4			2		2					3				1	
17	7				19	4	1		2	7	4	8	2		
3					3								1	2	
	1	1									1				
2			1		1							1	1		
6					6					1	2	2	1		
	3						1			1					
1						1								1	
22	2	4	2	1	17					7	5	5	2	5	
8	1				9					6	3				
	1				1						1				
4		1			3					2		1	1		
32	11	7	3	1	27	4	1			11				32	
42	33	8	13	2	44	4	2		4	38	13	9	12		
155	64	23	23	4	139	24	5		8	82	34	31	21	43	
					1									1	
1					1							1			
3				1	2					2				1	
7	1	1	1		6					6	1			1	
1	1				2					2					
1					1							1			
13	2	1	1	1	13					10	1	2		3	
	1				1					1					

TABLE I. TRESPASS—*Concluded.* CLASS VI.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ETÉ COMMISE.	Persons charged. — Personnes accusées.	Acquitted. — Acquittés.	Committed for Trial. — Emprisonnés sur accusation.	Detained for Lunacy. — Emprisonnés pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de deux récidives.	SENTENCE. Committed to Gaol — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
(*Province of P. E. Island.*) Prince	2	....	....	....	2	1	1	....	2	....	....
Province of Manitoba	13	2	....	....	11	11	....	....	10	....	....
Totals of Canada	796	214	6	....	576	565	7	4	541	15	6
(*Province of Ontario.*) FELONIES AND MISDEMEANORS NOT OTHERWISE DENOMINATED.											
Brant	1	....	....	....	1	1	....	....	1	....	....
Bruce	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Carleton	10	3	4	....	3	3	....	....	1	2	....
Elgin	6	2	2	....	2	1	....	1	1	1	....
Essex	2	....	....	....	2	2	....	....	....	2	....
Frontenac	9	1	2	....	6	6	....	....	....	....	2
Grey	2	....	....	....	2	2	....	....	1	1	....
Hastings	39	25	4	....	10	9	1	....	....	8	1
Huron	1	....	....	....	1	1	....	....	....	1	....
Kent	4	3	....	....	1	1	....	....	1	....	....
Leeds and Grenville	4	1	3	....	....	....	....	....	....	....	....
Lincoln	2	1	....	....	1	1	....	....	....	....	....
Middlesex	5	....	....	....	5	4	1	....	....	4	....
Norfolk	10	5	....	....	5	3	2	....	....	5	....
Northumberland & Durham	1	....	....	....	1	1	....	....	....	....	1
Ontario	5	1	....	....	4	4	....	....	2	1	....
Oxford	3	....	....	....	3	3	....	....	3	....	....
Peel	3	....	....	....	3	3	....	....	3	....	....
Perth	6	3	....	....	3	3	....	....	....	3	....
Peterboro	2	1	....	....	1	1	....	....	1	....	....
Renfrew	1	....	....	....	1	....	1	....	....	1	....
Simcoe	4	1	2	....	1	1	....	....	1	....	....
Stormont, Dundas & Gleng'ry	2	....	....	....	2	2	....	....	2	....	....
Victoria	3	1	....	....	2	2	....	....	2	....	....
Waterloo	2	....	....	....	2	2	....	....	2	....	....
Welland	4	2	....	....	2	2	....	....	1	1	....
Wellington	3	....	....	....	3	3	....	....	....	3	....
Wentworth	12	1	2	....	9	9	....	....	2	5	....
York	42	21	13	....	8	8	....	....	7	1	....
Totals of Ontario	189	73	32	....	84	78	5	1	31	39	4
(*Province of Quebec.*) Bedford	1	....	....	....	1	1	....	....	....	....	1
Montreal	32	20	....	....	12	10	1	1	6	4	....
Quebec	39	11	1	....	27	21	3	3	27	....	....
Rimouski	2	....	....	....	2	2	....	....	....	2	....
Three Rivers	8	4	4	....	....	....	....	....	....	....	....
Totals of Quebec	82	35	5	....	42	34	4	4	33	6	1
(*Province of Nova Scotia.*) Halifax	17	2	3	....	12	7	3	2	4	3	5
Queens	3	....	....	....	3	3	....	....	1	1	....
Totals of Nova Scotia	20	2	3	....	15	10	3	2	5	4	5

CLASSE VI. EMPIÈTEMENT.—*Fin.* TABLEAU I.

Sentence: Penitentiary — Pénitencier: Two years and under five — Deux ans et moi's de cinq.	Sentence: Penitentiary — Pénitencier: Five years and over — Cinq ans et plus.	Sentence: Penitentiary — Pénitencier: Life — A vie	Sentence: De'th — De mort.	Sentence: Committed to Reformatories — Envoyés à la prison de Réforme.	Residence: Cities and T'wns — Villes et villages.	Residence: Rural Districts — Districts ruraux.	Occupations: Agricultural — Agriculteurs.	Occupations: Commercial — Commerçants.	Occupations: Domestic — Serviteurs.	Occupations: Industrial — Industriels.	Occupations: Professional — Professions libérales.	Occupations: Laborers — Journaliers.	Conjugal State — État conjugal: Married — Mariés.	Conjugal State — État conjugal: Widowed — En veuvage.	Conjugal State — État conjugal: Single — Célibataires.
...	...	...	...	...	...	2	...	2	...	...	...	...	1	...	1
...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	1	...	...
...	...	...	...	...	192	44	21	21	6	52	2	90	59	6	177
CRIMES ET DÉLITS NON SPÉCIFIÉS.															
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	1	1	...	1	...	...	...	1	2	...	...
...	...	...	...	...	...	2	1	1	...	...	...	...	...	...	2
...	...	...	...	...	...	2	2	...	...	...	...	...	...	...	2
4	...	...	...	...	2	1	...	1	...	1	...	1	1	...	2
...	...	...	...	...	...	1	1	...	...	...	...	...	...	...	1
1	...	...	...	...	8	2	...	1	1	1	...	3	2	...	8
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	...	...	5	...	...	...	...	3	...	2	3	...	2
...	...	...	...	...	1	4	4	...	1	...	...	...	...	...	5
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...
...	...	...	...	...	...	2	1	...	...	1	...	...	1	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	2	1	...	...	...	...	1	1	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	1	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	1	1	...	...	...	...	...	2	2	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	1	1	...	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	3	...	...	...	1	...	...	...	1	...	2
2	...	...	...	...	8	...	...	1	...	3	...	5	1	...	7
...	...	...	...	...	6	...	...	...	1	1	...	4	5	...	1
8	...	...	...	...	39	20	11	5	4	13	...	20	22	...	37
...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	1
2	...	...	...	...	11	...	...	2	...	3	...	5	6	...	5
...	...	...	...	...	27	...	...	15	...	11	...	1	21	2	4
...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	1	...	...	1	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
2	...	...	...	...	38	3	...	17	...	15	...	7	28	2	11
...	...	...	...	...	12	...	...	1	...	6	...	4	2	...	9
1	...	...	...	...	...	3	...	...	...	...	...	3	...	...	3
1	...	...	...	...	12	3	...	1	...	6	...	7	2	...	12

TABLE I. TRESPASS.—*Concluded.* CLASS VI.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior — Supérieure.	AGES. Under 16 Years. — Moins de 16 ans. M — H	F — F	16 Years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M — H	F — F	21 Years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M — H	F — F	40 Years and over. — 40 ans et au-dessus. M — H	F — F	Not given. — Non donnés. M — H	F — F
(Prov. de l'Ile du Prince-Edouard.)													
Prince		2						2					
Province de Manitoba			1							1		10	
Totaux du Canada	42	196	1	60		50	1	89	5	31	3	324	13
(Province d'Ontario.) FELONIES AND MISDEMEANORS NOT OTHERWISE DENOMINATED.													
Brant												1	
Bruce													
Carleton	2							2				1	
Elgin		1						2					
Essex		2				2							
Frontenac	1	2				1		2				3	
Grey		1						1				1	
Hastings		10		4				4	1	1			
Huron		1						1					
Kent		1											1
Leeds et Grenville													
Lincoln	1			1									
Middlesex		5						4		1			
Norfolk	3	2				2		2	1				
Northumberland et Durham		1								1			
Ontario		2						1		1		2	
Oxford												3	
Peel												3	
Perth		2						1		1		1	
Peterboro												1	
Renfrew		1						1					
Simcoe												1	
Stormont, Dundas et Glengarry	1	1								2			
Victoria												1	1
Waterloo												2	
Welland		1						1				1	
Wellington	1	2			1			1			1		
Wentworth		9				3		5		1			
York		6						4		2		2	
Totaux d'Ontario	9	50		5	1	8		32	2	10	1	23	2
(Province de Québec.)													
Bedford		1						1					
Montréal		8	1			2		9	1				
Québec	5	22						11		16			
Rimouski	2							1	1				
Trois-Rivières													
Totaux de Québec	7	31	1			2		22	2	16			
(Province de la Nouvelle-Ecosse.)													
Halifax	4	8		3		5		4					
Queens	2	1				2		1					
Totaux de la Nouvelle-Ecosse	6	9		3		7		5					

CLASSE VI. EMPIÈTEMENT.—*Fin.* TABLEAU I.

USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.		BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.							RELIGIONS.						
		British Isles. — Iles Britanniques.													
Moderate — Modéré.	Immoderate — Immodéré.	England and Wales — Angl'terre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada	Unit'd States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britann's	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch'ch of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens	Protestants	Other Denominations. — Autres confessions.
1	1	...	...	...	2	...	...	...	...	1	1	...	...	...	...
1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...
170	68	24	24	5	155	24	5	...	8	94	36	33	22	46	...
CRIMES ET DÉLITS NON SPÉCIFIÉS.															
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...
1	1	...	...	...	2	...	...	...	...	...	1	...	...	1	...
1	1	...	...	...	2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...
1	2	...	2	...	1	...	...	...	...	3	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...
10	...	...	3	...	7	...	...	...	...	2	...	...	...	8	...
1	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...
1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...
1	4	1	2	...	2	...	...	...	...	2	1	1	1	...	...
4	1	...	...	...	4	1	...	...	...	1	...	3	...	...	...
...	1	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...
...	2	1	...	...	1	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
2	...	...	...	1	...	...	1	...	...	...	...	...	1	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	1	...	...	...	1	1	...	...	...	1	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...
2	1	...	...	...	1	2	...	...	...	1	...	2	...	...	...
1	8	2	2	1	4	...	...	...	...	4	1	...	...	4	...
3	3	...	1	...	3	2	...	...	...	1	1	3	1	...	...
33	27	5	11	2	34	7	1	...	...	20	9	11	4	15	...
...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...
2	1	2	1	...	8	...	...	...	...	4	...	...	...	7	...
26	1	...	1	...	26	...	...	...	...	27	...	...	...	...	...
2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
30	3	2	2	...	37	...	...	...	...	33	...	...	1	7	...
9	3	3	...	...	9	...	...	...	...	3	3	2	...	4	...
3	...	...	1	...	2	...	...	...	1	1	...	1	...	...	...
12	3	3	1	...	11	...	...	...	1	4	3	3	...	4	...

TABLE I. FELONIES AND MISDEMEANORS NOT OTHERWISE DENOM.—*Conc.* CLASS VI.

Judicial Districts in which Offence Committed. — Districts Judiciaires ou l'Offense a été Commise.	Persons charged. — Personnes accusées.	Acquitted. — Acquittés.	Committed for Trial. — Emprisonnés sur accusation.	Detained for Lunacy. — Emprisonnés pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de deux récidives.	Sentence. Committed to Gaol — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	No Option — Sans option. One year and over. — Un an et plus.
(Prov. of New Brunswick.)											
St. John	2	1	....	....	1	1	....	....	....	....	....
(Province of P. E. Island.)											
Queens	3	1	1	....	1	1	....	....	1	....	....
Province of British Columbia	6	4	1	....	1	....	1	....	....	....	1
District of Keewatin	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
North West Territories	2	....	....	....	2	2	....	....	1	1	....
Totals of Canada	305	117	42	....	146	126	13	7	71	50	11
(Province of Ontario) VAGRANCY.											
Algoma	12	5	....	2	5	4	1	....	....	2	3
Brant	18	2	....	....	16	6	4	6	6	10	....
Bruce	10	....	....	....	10	10	....	....	10	....	....
Carleton	73	25	....	6	42	23	11	8	41	1	....
Elgin	28	20	....	....	8	8	....	....	2	6	....
Essex	20	1	....	2	17	8	9	....	2	10	5
Frontenac	66	19	....	1	46	17	15	14	7	39	....
Grey	193	39	....	....	154	138	10	6	153	1	....
Haldimand	18	....	....	....	18	18	....	....	2	16	....
Halton	42	....	....	1	41	41	....	....	3	38	....
Hastings	50	25	....	3	22	9	3	10	8	11	3
Huron	34	1	....	5	28	28	....	....	22	6	....
Kent	21	10	....	5	6	4	1	1	....	5	1
Lambton	39	....	....	....	39	39	....	....	11	28	....
Lanark	9	....	....	1	8	8	....	....	8	....	....
Leeds and Grenville	53	13	3	....	37	22	6	9	11	26	....
Lennox and Addington	15	....	....	7	8	8	....	....	8	....	....
Lincoln	31	7	....	2	22	18	1	3	....	6	....
Middlesex	216	104	....	6	106	66	7	33	27	77	1
Norfolk	13	....	....	....	13	13	....	....	1	12	....
Northumberland & Durham	33	8	....	....	25	21	4	....	3	22	....
Ontario	14	....	....	....	14	14	....	....	....	14	....
Oxford	144	44	....	2	98	98	....	....	92	6	....
Peel	3	....	....	1	2	2	....	....	....	2	....
Perth	55	5	....	....	50	26	1	23	26	24	....
Peterboro	25	3	....	1	21	10	2	9	2	17	....
Prince-Edward	3	....	....	....	3	3	....	....	....	3	....
Renfrew	9	....	....	....	9	9	....	....	1	8	....
Simcoe	13	....	....	3	10	10	....	....	2	8	....
Stormont, Dundas & Gleng'ry	4	2	....	....	2	2	....	....	....	2	....
Victoria	7	2	....	2	3	2	1	....	....	3	....
Waterloo	16	....	....	....	16	16	....	....	16	....	....
Welland	53	4	....	1	48	45	....	3	38	10	....
Wellington	46	5	....	4	37	33	3	1	6	19	....
Wentworth	203	29	1	11	162	162	....	....	146	16	....
York	105	....	....	....	105	105	....	....	1	104	....
Totals of Ontario	1,694	373	4	66	1,251	1,046	79	126	655	552	13

CLASSE VI. CRIMES ET DÉLITS NON SPÉCIFIÉS.—*Fin.* TABLEAU I.

SENTENCE. Penitentiary. — Pénitencier. Two years and under five. — Deux ans et moi's de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	De'th — De mort	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	RESIDENCE. Cities and T'wns — Villes et villages.	Rural Districts. — Districts ruraux.	OCCUPATIONS. Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL. Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single. — Célibataires.
1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....
....	....	....	....	....	....	1	1	....	....	....	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....
12	....	....	....	....	91	28	12	24	4	34	....	35	54	2	61
VAGABONDAGE.															
....	....	....	....	....	....	3	....	....	....	....	2	1	....	....	3
....	....	....	....	....	10	4	....	....	3	5	....	3	....	8	5
....	....	....	....	....	42	....	....	1	....	3	....	9	5	15	21
....	....	....	....	....	5	3	....	....	3	1	1	3	2	....	6
....	....	....	....	....	10	5	....	....	1	....	2	9	3	1	10
....	....	....	....	....	41	....	....	....	10	1	....	25	6	....	35
....	....	....	....	....	54	97	1	3	13	12	....	122	8	11	127
....	....	....	....	....	19	3	2	....	....	2	....	5	5	3	12
....	....	....	....	....	5	1	....	....	....	1	....	2	3	1	2
....	....	....	....	....	23	7	1	....	5	6	....	17	8	3	22
....	....	....	....	....	8	4	....	1	2	2	....	8	4	....	18
....	....	....	....	1	53	....	....	4	3	14	....	37	13	30	54
....	....	....	....	....	16	5	1	....	1	5	....	7	5	2	14
....	....	....	....	....	36	13	1	....	1	11	2	32	8	13	26
....	....	....	....	....	31	17	1	7	....	9	....	20	11	15	22
....	....	....	....	....	15	6	....	....	3	1	....	13	9	....	12
....	....	....	....	....	1	1	....	....	....	1	....	1	....	....	2
....	....	....	....	....	3	....	....	....	....	1	....	2	....	1	2
....	....	....	....	....	3	5	....	....	1	....	....	6	3	....	5
....	....	....	....	....	23	1	....	....	....	4	1	21	5	2	27
....	....	....	....	....	136	12	1	7	17	30	....	70	39	23	88
....	....	....	....	....	94	2	....	2	12	7	....	37	13	10	73
....	....	....	....	1	628	189	8	25	75	116	8	450	150	138	586

TABLE I. FELONIES AND MISDEMEANORS NOT OTHERWISE DENOM.—*Conc.* CLASS VI.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	AGES. Under 16 Years. — Moins de 16 ans. M — H	F — F	16 Years and under 21 — 16 ans et moins de 21. M — H	F — F	21 Years and under 40 — 21 ans et moins de 40. M — H	F — F	40 Years and over — 40 ans et au-dessus. M — H	F — F	Not given. — Non donnés. M — H	F — F
(Province du Nouveau-Brunswick.)													
St. Jean	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
(Prov. de l'Ile du Prince-Edouard.)													
Queens	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...
Province de la Colombie-Britannique	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
District de Kéwatin	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Territoires du Nord-Ouest	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1
Totaux du Canada	25	92	1	8	1	17	...	61	4	27	1	24	3
(Province d'Ontario.) VAGRANCY.													
Algoma	2	1	...	...	...	...	...	3	...	...	...	2	...
Brant	6	8	...	...	...	...	3	4	2	4	1	2	...
Bruce	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	10	...
Carleton	37	4	1	...	...	...	5	5	9	5	17	...	1
Elgin	1	7	...	...	...	1	1	2	1	3	...	...	...
Essex	...	14	...	1	...	...	...	9	1	2	1	1	2
Frontenac	24	17	...	1	...	...	...	3	7	21	9	1	4
Grey	54	97	...	10	...	10	1	68	4	58	...	2	1
Haldimand	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	17	1
Halton	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	41	...
Hastings	4	18	...	2	...	4	...	5	1	5	5	...	...
Huron	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	26	2
Kent	1	5	...	...	...	1	...	1	1	3	...	...	...
Lambton	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	34	5
Lanark	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	8	...
Leeds et Grenville	16	19	...	2	...	2	...	15	3	10	2	2	1
Lennox et Addington	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	7	1
Lincoln	4	18	...	5	1	1	3	4	2	6	...	...	...
Middlesex	44	51	...	6	1	6	2	27	5	41	10	7	1
Norfolk	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	11	2
Northumberland et Durham	8	13	...	...	1	2	2	5	2	6	3	3	1
Ontario	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	8	6
Oxford	12	34	3	...	...	2	...	19	2	25	1	45	4
Peel	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1
Perth	10	37	1	3	...	4	4	12	...	19	6	...	2
Peterboro	9	12	...	...	...	2	...	4	2	10	3	...	...
Prince-Edouard	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3	...
Renfrew	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	5	4
Simcoe	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4	6
Stormont, Dundas et Glengarry	1	1	...	...	...	...	...	...	...	1	1	...	...
Victoria	3	...	...	...	...	...	...	2	...	1	...	...	...
Waterloo	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	16	...
Welland	2	6	...	...	...	1	...	5	...	1	1	32	8
Wellington	24	12	...	...	...	...	...	17	1	14	4	...	1
Wentworth	44	107	...	5	4	4	2	34	17	77	8	9	2
York	8	90	...	1	...	3	9	21	27	27	10	2	5
Totaux d'Ontario	314	571	5	36	7	43	32	265	87	339	82	299	61

CLASSE VI. CRIMES ET DÉLITS NON SPÉCIFIÉS.—*Fin.* TABLEAU I.

USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS		BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.							RELIGIONS.						
		British Isles. — Iles Britanniques.													
Moderate — Modéré.	Immoderate — Immodéré.	England and Wales — Angl'terre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	Unit'd States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britann's	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch'ch of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autres confessions.
1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....
1	....	....	....	...	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....
1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....
2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
80	33	10	14	2	85	8	2	....	1	58	13	14	5	27	....

VAGABONDAGE.

....	3	....	....	....	1	2	....	....	....	1	....	....	....	....	....
3	11	4	5	1	5	....	....	....	3	4	6	....	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	40	1	4	2	34	1	....	....	....	32	2	....	1	7	....
2	6	3	1	....	3	....	1	....	....	3	3	1	....	1	....
4	10	1	6	1	4	2	1	....	....	7	3	3	1	....	....
27	14	3	27	....	11	....	....	....	....	24	....	....	....	17	....
67	84	38	57	2	46	6	2	....	....	45	70	8	16	2	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
12	10	1	4	1	14	2	....	....	....	7	....	....	....	15	....
....	6	....	1	....	4	1	....	....	....	2	3	1	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
17	17	2	4	....	25	3	....	....	1	19	1	1	1	11	....
9	13	5	2	5	10	....	....	....	....	3	5	5	1	....	....
35	62	20	35	11	20	8	3	....	6	18	19	8	20	3	....
16	5	4	6	....	10	....	1	....	....	6	9	1	5	....	....
17	30	15	12	3	11	3	3	1	2	17	20	4	4	1	....
37	11	14	14	4	11	4	1	....	2	13	21	2	9	1	....
8	13	5	10	....	6	....	....	....	....	10	10	....	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	2	1	....	....	....	1	....	....	....	1	1	....	....	....	....
3	....	....	....	1	2	....	....	....	....	....	2	....	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
2	6	....	1	....	2	5	....	....	....	5	2	1	....	....	....
9	5	9	11	4	9	4	....	....	1	14	6	8	5	....	....
64	87	35	59	9	39	6	2	1	....	54	....	....	....	97	....
6	90	25	25	10	35	3	....	....	6	37	25	13	17	....	....
339	525	186	284	54	302	51	14	2	21	322	208	56	83	155	....

TABLE I. VAGRANCY.—*Concluded.* CLASS VI.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Persons charged. — Personnes accusées.	Acquitted. — Acquittés.	Committed for Trial. — Emprisonnés sur accusation.	Detained for Lunacy. — Emprisonnés pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de deux récidives.	SENTENCE. Committed to Gaol — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
(*Province of Quebec.*)											
Arthabaska	4	......	......	......	4	4	......	......	2	2	......
Chicoutimi	1	......	......	......	1	1	......	......	......	1	......
Iberville	10	......	......	......	10	10	......	......	4	6	......
Joliette	1	......	......	1	......	......	......	......	......	......	......
Montmagny	7	......	3	......	4	4	......	......	3	1	......
Montreal	693	107	......	......	586	586	......	......	421	164	......
Ottawa	63	16	......	......	47	42	4	1	45	2	......
Quebec	356	51	......	4	301	124	10	167	292	3	......
Richelieu	1	......	......	......	1	1	......	......	......	1	......
Rimouski	6	......	......	......	6	5	1	......	4	2	......
St. Francis	11	3	......	4	4	4	......	......	3	1	......
Terrebonne	1	......	......	......	1	1	......	......	......	1	......
Totals of Quebec	1,154	177	3	9	965	782	15	168	774	184	......
(*Province of Nova Scotia.*)											
Halifax	68	5	......	1	62	26	6	30	12	21	26
Yarmouth	2	......	......	......	2	2	......	......	......	2	......
Totals of Nova Scotia	70	5	......	1	64	28	6	30	12	23	26
(*Prov. of New Brunswick.*)											
St. John	255	192	......	2	61	42	......	19	12	49	......
York	20	4	......	......	16	11	......	5	14	2	......
Totals of N. Brunswick	275	196	......	2	77	53	......	24	26	51	......
(*Province of P. E. Island.*)											
Prince	1	......	......	......	1	1	......	......	1	......	......
Queens	28	7	......	......	21	6	10	5	6	15	......
Totals of P. E. Island	29	7	......	......	22	7	10	5	7	15	......
Province of Manitoba	60	7	......	6	47	43	1	3	13	34	......
Totals of Canada	3,282	765	7	84	2,426	1,959	111	356	1,487	859	39

(*Province of Ontario.*) MISCELLANEOUS MINOR OFFENCES.

Algoma	3	1	......	......	2	2	......	......	1	1	......
Brant	13	1	......	......	12	12	......	......	12	......	......
Bruce	18	1	......	......	17	17	......	......	16	......	......
Carleton	32	13	......	......	19	19	......	......	19	......	......
Elgin	12	2	......	......	10	10	......	......	10	......	......
Essex	47	6	2	......	39	38	1	......	38	......	......
Frontenac	40	20	1	......	19	19	......	......	18	1	......
Grey	25	2	......	......	23	23	......	......	22	1	......
Haldimand	1	......	......	......	1	1	......	......	1	......	......
Halton	4	......	......	......	4	4	......	......	4	......	......
Hastings	27	14	......	......	13	13	......	......	13	......	......
Huron	41	7	......	......	34	34	......	......	34	......	......
Kent	42	9	2	......	31	29	1	1	31	......	......
Lambton	30	......	......	......	30	30	......	......	26	4	......

CLASSE VI. VAGABONDAGE.—*Fin.* TABLEAU I.

SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Two years and under five.—Deux ans et moi's de cinq.	Five years and over.—Cinq ans et plus.	Life.—A vie	De'th.—De mort.	Committed to Reformatories.—Envoyés à la prison de Réforme.	RESIDENCE. Cities and T'wns.—Villes et villages.	Rural Districts.—Districts ruraux.	OCCUPATIONS. Agricultural.—Agriculteurs.	Commercial.—Commerçants.	Domestic.—Serviteurs.	Industrial.—Industriels.	Professional.—Professions libérales.	Laborers.—Journaliers.	CONJUGAL STATE.—ÉTAT CONJUGAL. Married.—Mariés.	Widowed.—En veuvage.	Single.—Célibataires.
						4						4	1		3
						1					1		1		
						10	1			2		7	3	2	5
						4	2					1	1		2
				1	475	7	1	61	16	110	1	146	145	41	397
					40	7	2	4		8		20	16		22
				1	282	19	3	23	13	20	4	105	43	64	194
					1							1	1		
					3	3	3					1	3		3
					3	1				1		2			4
					1							1			1
				2	805	56	12	88	29	141	6	288	214	107	631
					55	6		4	9	8		17	15	3	41
					2								1		
					57	6		4	9	8		17	16	3	41
					46	4		3	1	12		21	6	11	44
					11	5		1		6		9	1		15
					57	9		4	1	18		30	7	11	59
						1		1							1
					21					1		17			21
					21	1		1		1		17			22
					7	9		5		1		1	15	1	1
				3	1,575	270	20	127	114	285	14	803	402	260	1,340
DIVERS PETITS DÉLITS.															
						1						1	1		
					10			5	2			1	9		1
					3	3				4			4		2
					4	1	1	1	1			2	4		
					6				3	2		1	4		2
					2	2	2	1				1	3		
					5	3			2	3	1	2	6		2
					9	2	1	2		4	1	3	10		1

TABLE I. VAGRANCY.—*Concluded.* CLASS VI.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.									
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 Years. — Moins de 16 ans.		16 Years and under 21 — 16 ans et moins de 21.		21 Years and under 40 — 21 ans et moins de 40.		40 Years and over — 40 ans et au-dessus.		Not given. — Non donnés.	
				M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F
(Province de Québec.)													
Arthabaska	4			1		2		1					
Chicoutimi		1										1	
Iberville	6	4						6		2		2	
Joliette													
Montmagny	2	2				1		2			1		
Montréal	204	379	1	46	1	122	14	199	73	80	50	1	
Ottawa	15	23	4	1		10	3	18	3	8		4	
Québec	178	118	5	2	1	21	1	68	43	104	61		
Richelieu	1								1				
Rimouski	6			2		1		3					
St. François	3	1				1	1	1	1				
Terrebonne	1											1	
Totaux de Québec	420	528	10	52	2	158	19	298	121	194	112	9	
(Province de la Nouvelle-Ecosse.)													
Halifax	38	22	1	4		2	2	21	11	17	4	1	
Yarmouth	1							1		1			
Totaux de la Nouvelle-Ecosse	39	22	1	4		2	2	22	11	18	4	1	
(Province du Nouveau-Brunswick.)													
St Jean	30	31		1	1	6	2	26	5	11	9		
York	2	13	1			4		7		5			
Totaux du Nouveau-Brunswick	32	44	1	1	1	10	2	33	5	16	9		
(Prov. de l'Ile du Prince-Edouard)													
Prince		1								1			
Queens	13	8		4		8		8		1			
Totaux de l'Ile du Prince-Edouard	13	9		4		8		8		2			
Province de Manitoba	10	3	3					9	1	7		29	1
Totaux du Canada	818	1,177	20	97	10	221	55	635	225	576	207	338	62

(Province d'Ontario.) MISCELLANEOUS MINOR OFFENCES.

Algoma										1		1	
Brant												12	
Bruce												17	
Carleton	1	3	5					6		3	1	8	1
Elgin		6				1		3		2		4	
Essex	1	2	1					1		4		34	
Frontenac		6		1		1						16	1
Grey		3						3		1		18	1
Haldimand												1	
Halton												4	
Hastings		7	1					3		5		5	
Huron												34	
Kent	1	10						4		6		21	
Lambton												30	

CLASSE VI. VAGABONDAGE.—*Fin.* TABLEAU I.

Use of Liquors — Usage des Liqueurs: Moderate. — Modéré.	Immoderate — Immodéré.	Birth Places — Lieux de Naissance: British Isles — Iles Britanniques: England and Wales — Angl'terre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	Unit'd States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britann's	Religions: Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch'ch of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens	Protestants	Other Denominations. — Autres confessions.
					4					4					
					1					1					
4	6				9			1		9			1		
	3				4					4					
127	457	29	120	13	404	15	4			489				94	
9	36				6					27	1			1	
106	195	6	111	5	170	4	5			250	42		3	6	
1					1					1					
2	4				6					6					
1	3		1		2	1				1				3	
1					1					1					
251	704	35	232	18	608	20	9	1		793	43		4	104	
26	33	5	16	1	35	2		2	4	44	6	1	2	3	
	1				1									1	
26	34	5	16	1	36	2		2	4	44	6	1	2	4	
6	55	2	17		36	5	1		6	37	2	1	1	1	
1	15		1		15				3	8	2				
7	70	2	18		51	5	1		9	45	4	1	1	1	
1		1								1					
	21				21					14				7	
1	21	1			21					15				7	
4	12				15	1				6				1	
628	1,356	229	550	73	1,033	79	24	5	34	1,225	261	58	90	272	

DIVERS PETITS DÉLITS.

1		1									1				
9		1			8	1				5	2			2	
5	1	2			4						4	1		1	
3	1			1		1	3					4			
6			4		2					3				3	
3			1	1	2					1		1	2		
8		3			5									8	
10	1	1	2	2	5	1				2	2	5	2		

TABLE I. MISCELLANEOUS MINOR OFFENCES.—*Continued.* CLASS VI.

Judicial Districts in which Offence Committed. — Districts Judiciaires ou l'Offense a été Commise.	Persons charged. — Personnes accusées.	Acquitted. — Acquittés.	Committed for Trial. — Emprisonnés sur accusation.	Detained for Lunacy. — Emprisonnés pour cause de folie.	Convictions — Condamnations: Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de deux récidives.	Sentence — Committed to Gaol — Emprisonnés: With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option — Sans option: Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Lanark	4				4	4			4		
Leeds and Grenville	34	10			24	19	4	1	24		
Lennox and Addington	18				18	18			18		
Lincoln	35	6			29	29			26		
Middlesex	63	5			58	58			56	2	
Norfolk	24				24	24			24		
Northumberland & Durham	70	7	1		62	60		2	62		
Ontario	19				19	19			19		
Oxford	50	3			47	47			47		
Peel	5	1			4	4			4		
Perth	30	9			21	21			21		
Peterboro	17	4			13	11	2		13		
Prescott and Russell	12	1			11	11			11		
Prince Edward	13	1			12	12			12		
Renfrew	5	1			4	4			4		
Simcoe	65	4			61	61			61		
Stormont, Dundas & Gleng'ry	18	1			17	17			17		
Victoria	24	4			20	20			20		
Waterloo	12				12	12			12		
Welland	16	1			15	15			15		
Wellington	12	1			11	11			10	1	
Wentworth	43	17			26	26			21	1	
York	87	20	1		66	64		2	63	3	
Totals of Ontario	1,011	172	7		832	818	8	6	809	14	
(Province of Quebec.)											
Beauce	1				1		1		1		
Bedford	2	2									
Chicoutimi	1	1									
Montmagny	1	1									
Montreal	147	35			112	112			52	57	
Quebec	355	200			155	145	4	6	15	140	
Richelieu	2				2	2			2		
Rimouski	15	3			12	12			12		
Saguenay	1				1	1			1		
St. Francis	3				3	3			3		
Three Rivers	1				1	1			1		
Totals of Quebec	529	242			287	276	5	6	87	197	
(Province of Nova Scotia.)											
Halifax	63	17			46	45	1		22	16	
Lunenburg	1				1	1			1		
Yarmouth	2	1			1	1					
Totals of Nova Scotia	66	18			48	47	1		23	16	
(Province of New Brunswick.)											
St. John	32	10	1		21	19		2	7	7	
Westmoreland	1				1	1				1	
York	1				1	1			1		
Totals of New Brunswick	34	10	1		23	21		2	8	8	

CLASSE VI. DIVERS PETITS DÉLITS.—*Suite.* TABLEAU I.

SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Two years and under five.—Deux ans et moi's de cinq.	SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Five years and over.—Cinq ans et plus.	SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Life.—A vie	SENTENCE. De'th.—De mort	SENTENCE. Committed to Reformatories.—Envoyés à la prison de Réforme.	RESIDENCE. Cities and T'wns.—Villes et villages.	RESIDENCE. Rural Districts.—Districts ruraux.	OCCUPATIONS. Agricultural.—Agriculteurs.	OCCUPATIONS. Commercial.—Commerçants.	OCCUPATIONS. Domestic.—Serviteurs.	OCCUPATIONS. Industrial.—Industriels.	OCCUPATIONS. Professional.—Professions libérales.	OCCUPATIONS. Laborers.—Journaliers.	CONJUGAL STATE.—ÉTAT CONJUGAL. Married.—Mariés.	CONJUGAL STATE.—ÉTAT CONJUGAL. Widowed.—En veuvage.	CONJUGAL STATE.—ÉTAT CONJUGAL. Single.—Célibataires.
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	14	5	3	4	......	2	......	1	15	......	3
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	9	......	......	......	6	......	......	3	7	......	2
......	......	......	......	......	1	......	......	1	......	......	......	......	......	......	1
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	10	1	......	2	1	2	......	6	5	2	4
......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	1	1	......	......
......	......	......	......	......	6	4	3	1	1	4	......	1	5	......	5
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	1	......	......	......	......	1
......	......	......	......	......	4	......	......	......	1	......	......	1	2	1	1
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	1	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	4	2	1	1	......	2	......	1	4	......	2
......	......	......	......	......	2	......	......	2	......	......	......	......	1	......	1
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	2	......	......	......	2	......	......	......	2	......	......
......	......	......	......	......	3	......	1	......	......	......	2	......	1	......	2
......	......	......	......	......	23	2	1	5	4	7	1	5	13	2	9
......	......	......	......	......	29	......	......	13	1	4	3	7	10	1	17
......	......	......	......	......	147	28	13	38	24	36	8	37	107	6	56
......	......	......	......	......	......	1	1	......	......	......	......	......	......	......	1
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	64	5	......	95	2	8	......	4	38	3	70
......	......	......	......	......	21	......	......	143	7	3	......	2	40	......	115
......	......	......	......	......	......	2	......	1	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	1	11	......	1	1	2	......	7	8	......	4
......	......	......	......	......	......	1	......	......	1	......	......	......	......	......	1
......	......	......	......	......	2	1	......	......	......	......	......	3	......	......	1
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	88	21	1	210	11	13	......	16	86	3	192
......	......	......	......	......	29	7	......	17	2	3	......	8	7	......	29
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	1	......	......	1	......	......	......	......	......	......	1
......	......	......	......	......	30	7	......	18	2	3	......	8	7	......	30
......	......	......	......	......	21	......	......	20	......	......	......	1	8	......	13
......	......	......	......	......	1	......	......	1	......	......	......	......	......	......	1
......	......	......	......	......	1	......	......	......	1	......	......	......	1	......	......
......	......	......	......	......	23	......	......	21	1	......	......	1	9	......	14

TABLE I. MISCELLANEOUS MINOR OFFENCES.—*Continued.* CLASS VI.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.									
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary — Elémentaire.	Superior — Supérieure.	Under 16 Years. — Moins de 16 ans.		16 Years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 Years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 Years and over. — 40 ans et au-dessus.		Not given. — Non donnés.	
				M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F
Lanark												4	
Leeds et Grenville		18				1		10		7		6	
Lennox et Addington												18	
Lincoln	3	6						5		4		20	
Middlesex		1							1			57	
Norfolk												24	
Northumberland et Durham	1	10				1		5	1	4		51	
Ontario		1								1		18	
Oxford	1	7	2			1		7				39	
Peel												4	
Perth		1						1				20	
Peterboro		4				1		1	1		1	9	
Prescott et Russell												11	
Prince Edouard												11	1
Renfrew												4	
Simcoe			1									59	2
Stormont, Dundas et Glengarry	2	3	1					5		1		11	
Victoria		2				1				1		18	
Waterloo												11	
Welland		2						1		1		13	
Wellington		3						3				8	
Wentworth	1	24				2		13	1	8	1	1	
York	1	24	3	3		2		16	1	4	1	37	2
Totaux d'Ontario	12	143	14	4		11		87	5	53	4	659	9
(Province de Québec.)													
Beauce						1							
Bedford													
Chicoutimi													
Montmagny													
Montréal	2	79	1			9	1	80	2	16	2	2	
Québec	19	133	3			13		19		23			
Richelieu												2	
Rimouski	8	4				2		6	2	2			
Saguenay	1												1
St. François	1	2						1		1		1	
Trois-Rivières												1	
Totaux de Québec	31	218	4			25	1	206	4	42	2	6	1
(Province de la Nouvelle-Ecosse.)													
Halifax	17	20		5			7	18	1	4		11	
Lunenburg												1	
Yarmouth	1					1							
Totaux de la Nouvelle-Ecosse	18	20		5		1	7	18	1	4		12	
(Province du Nouveau-Brunswick.)													
St. Jean	7	14				2		16		3			
Westmoreland	1							1					
York			1					1					
Totaux du Nouveau-Brunswick	8	14	1			2		18		3			

CLASSE VI. DIVERS PETITS DÉLITS.—*Suite.* TABLEAU I.

Use of Liquors. — Usage des Liqueurs.		Birth Places. — Lieux de Naissance.							Religions.						
		British Isles. — Iles Britanniques.													
Moderate — Modéré.	Immoderate — Immodéré.	England and Wales — Angl'terre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada	Unit'd States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britann's	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch' ch of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens	Protestants	Other Denominations. — Autres confessions.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
18	....	....	....	....	18	....	....	....	1	1	....	1	....	15	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
8	1	1	1	....	1	6	....	....	....	1	2	5	....	....	....
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
9	2	3	2	....	5	1	....	....	....	1	4	3	1	1	....
1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
6	3	....	....	....	10	....	....	....	1	2	....	4	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....
4	....	1	....	2	1	....	....	....	....	1	1	1	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
4	2	....	....	....	6	....	....	....	....	3	1	....	2	....	....
2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
2	....	....	1	....	1	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....
3	....	....	....	....	3	....	....	....	....	2	....	1	....	....	....
15	10	5	3	....	14	3	1	....	....	7	1	....	....	17	....
20	8	3	2	....	20	3	....	....	2	3	6	7	9	....	....
140	29	21	16	7	107	17	4	....	4	35	25	34	18	48	....
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	11	31	1	4	66	6	4	....	....	42	....	....	....	70	....
80	75	53	24	29	16	6	23	4	....	63	....	....	....	89	3
....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....
10	1	....	....	....	12	....	....	....	....	11	....	....	1	....	....
1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
2	....	1	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	3	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
93	87	85	25	33	100	12	27	4	....	120	....	....	1	162	3
30	5	4	1	2	19	1	3	7	1	23	5	1	2	4	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
30	6	4	1	2	20	1	3	7	1	24	5	1	2	4	....
3	18	3	4	1	6	1	5	1	1	9	4	....	....	6	1
....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....
3	20	3	4	1	8	1	5	1	1	10	4	1	....	6	1

TABLE I. MISCELLANEOUS MINOR OFFENCES.—*Concluded.* CLASS VI.

Judicial Districts in which Offence committed. — Districts judiciaires ou l'offense a été commise.	Persons charged. — Personnes accusées.	Acquitted. — Acquittés.	Committed for Trial. — Emprisonnés sur accusation.	Detained for Lunacy. — Emprisonnés pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de deux récidives.	Sentence. Committed to Gaol — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'a-m'nde	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	No Option. — Sans option. One year and over. — Un an et plus.
(*Province of P. E. Island.*)											
Prince	2	....	....	....	2	2	....	....	2	....	....
Queens	17	8	....	....	9	9	....	....	8	1	....
Totals of P. E. Island	19	8	....	....	11	11	....	....	10	1	....
Province of Manitoba	21	3	....	....	18	17	1	....	18	....	....
Prov. of British Columbia	9	....	....	....	9	8	1	....	6	3	....
District of Keewatin	10	....	3	....	7	7	....	....	7	....	....
Totals of Canada	1,699	453	11	....	1,235	1,205	16	14	968	239	....

GRAND TOTALS.

Province of Ontario	26,584	7,675	532	66	18,311	16,723	740	848	15,198	2,163	200
Province of Quebec	8,248	2,259	114	9	5,866	5,160	230	476	4,202	1,320	22
Province of Nova Scotia	2,439	755	28	1	1,655	1,427	101	127	1,395	118	53
Prov. of New Brunswick	2,379	875	29	2	1,473	1,268	32	173	1,285	150	....
Province of P. E. Island	600	117	14	....	469	333	103	33	417	46	1
Province of Manitoba	379	75	27	6	271	248	13	10	172	74	....
Prov. of British Columbia	83	29	7	....	47	40	5	2	17	20	4
District of Keewatin	129	28	3	....	98	95	2	1	91	5	2
North West Territories	33	14	....	....	19	17	2	....	5	10	....
Canada	40,874	11,827	754	84	28,209	25,311	1,228	1,670	22,782	3,906	281

NOTE.—It will probably be observed that throughout the preceding Table there are frequent discre-
either the sentences have been "suspended" or the persons charged "bound over to keep the Peace."
In "Miscellaneous Minor Offences" the comparatively large number of persons sentenced to
"Refusing to do their duty" or "Desertion from their vessels."

CLASSE VI. DIVERS PETITS DÉLITS.—*Fin.* TABLEAU I.

Sentence. Penitentiary. — Pénitencier. Two years and under five. — Deux ans et moi's de cinq.	Sentence. Penitentiary. Five years and over. — Cinq ans et plus.	Sentence. Penitentiary. Life. — A vie	Sentence. De'th — De mort	Sentence. Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Residence. Cities and T'wns — Villes et villages.	Residence. Rural Districts. — Districts ruraux.	Occupations. Agricultural. — Agriculteurs.	Occupations. Commercial. — Commerçants	Occupations. Domestic — Serviteurs.	Occupations. Industrial. — Industriels.	Occupations. Professional — Professions libérales.	Occupations. Laborers — Journaliers.	Conjugal State. — État Conjugal. Married. — Mariés.	Conjugal State. Widowed — En veuvage.	Conjugal State. Single. — Célibataires.
......	......	......	......	......	......	2	......	......	......	......	......	2	......	......	2
......	......	......	......	......	8	1	1	1	......	1	1	3	5	1	2
......	......	......	......	......	8	3	1	1	......	1	1	5	5	1	4
......	......	......	......	......	3	4	2	1	2	......	......	1	3	......	2
......	......	......	......	......	......	7	......	1	1	5	......	......	......	......	6
......	......	......	......	......	......	7	......	......	......	......	......	7	......	......	7
......	......	......	......	......	299	77	17	320	41	58	9	75	217	10	311

GRANDS TOTAUX.

155	46	1	4	79	8,973	1,897	673	1,162	1,047	2,383	116	4,228	4,552	746	5,622
150	24	......	1	59	4,805	573	163	1,363	292	986	47	1,690	2,075	335	3,342
24	5	......	......	5	1,370	157	28	422	135	354	41	410	467	103	905
15	5	1	......	......	1,270	122	44	241	52	275	7	629	376	47	979
3	1	......	......	......	355	114	76	76	7	79	14	181	127	9	307
4	6	......	......	......	72	54	12	20	26	9	2	22	67	2	40
4	2	......	......	......	10	35	1	6	2	9	......	18	1	......	25
......	......	......	......	......	......	97	......	16	2	2	......	35	14	......	40
1	1	......	......	......	1	10	1	1	......	3	1	......	4	......	9
356	90	2	5	143	16,856	3,059	998	3,307	1,563	4,100	228	7,213	7,683	1,242	11,269

pancies between the numbers of persons convicted and sentenced. In every instance of this description imprisonment are chiefly composed of sailors who have been convicted of either "Disobeying orders,"

TABLE I. MISCELLANEOUS MINOR OFFENCES.—*Concluded.* CLASS VI.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior — Supérieure.	AGES. Under 16 Years. — Moins de 16 ans. M — H	F — F	16 Years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M — H	F — F	21 Years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M — H	F — F	40 Years and over — 40 ans et au-dessus. M — H	F — F	Not given. — Non donnés. M — H	F — F
(Prov. de l'Ile du Prince-Edouard.)													
Prince	....	2	....	1	......	1	......	......	......	......	......	......	......
Queens	3	5	1	......	......	......	......	4	......	4	1	......	......
Totaux de l'Ile du Prince-Edouard.	3	7	1	1	......	1	......	4	......	4	1	......	......
Province de Manitoba	1	4	....	......	......	1	......	6	......	......	......	11	......
Province de la Colombie-Britannique	4	3	....	......	....	.....	......	1	......	......	......	8	......
District de Kéwatin...	....	7	....	......	......	......	......	......	......	......	......	7	......
Totaux du Canada	77	416	20	10	......	41	8	340	10	106	7	703	10

GRAND TOTALS.

	Unable to read or write	Elementary	Superior	Under 16 M	Under 16 F	16–21 M	16–21 F	21–40 M	21–40 F	40 and over M	40 and over F	Not given M	Not given F
Province d'Ontario	2,013	8,973	163	617	47	1026	175	4817	640	3200	535	6816	438
Province de Quebec	1,844	3,253	64	216	13	815	128	2726	484	1067	304	105	7
Province de la Nouvelle-Ecosse	489	1,019	3	92	1	170	36	788	138	246	45	134	4
Province du Nouveau-Brunswick	346	1,039	24	38	2	214	10	782	60	262	4[illegible]	57	5
Province de l'Ile du Prince-Edouard.	123	341	3	12	......	77	4	263	3	99	10	1	......
Province de Manitoba	28	66	18	5	.....	10	......	71	3	32	2	146	2
Province de la Colombie-Britannique	13	21	2	3	......	2	......	18	1	8	......	14	1
District de Kéwatin	11	44	....	......	......	2	......	19	......	5	......	66	6
Territoires du Nord-Ouest	10	6	2	......	......	2	......	3	......	2	......	10	2
Canada	4,877	14,762	279	983	63	2318	353	9487	1329	4921	939	7349	465

Observation.—On remarquera probablement que dans le tableau précédent, il existe souvent des
de ces cas, les sentences ont été suspendues, ou les personnes accusées "ont donné caution qu'elles
Dans les "Divers petits délits," les personnes condamnées à la prison, et dont le nombre est
désobéi aux ordres,"—"d'avoir refusé d'accomplir leur devoir" ou "d'avoir déserté leurs navires."

CLASSE VI. DIVERS PETITS DÉLITS.—*Fin.* TABLEAU I.

Use of Liquors. — Usage des Liqueurs.		Birth Places. — Lieux de Naissance.							Religions.						
		British Isles. — Iles Britanniques.													
Moderate. — Modéré.	Immoderate — Immodéré.	England and Wales — Angl'terre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	Unit'd States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britann's	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch'ch of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytêriens	Protestants	Other Denominations. — Autres confessions.
2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....
4	5	1	....	....	8	....	....	....	....	4	....	....	....	5	....
6	5	1	....	....	10	....	....	....	....	6	....	....	....	5	....
2	3	....	....	....	5	....	....	....	....	....	....	1	....	6	....
7	....	....	1	....	....	1	5	....	....	1	....	....	....	1	5
....	7	....	....	....	....	....	7	....	....	....	....	....	....	7	....
281	157	114	47	43	250	32	51	12	6	196	34	37	21	239	9

GRANDS TOTAUX.

4,312	6,769	1,562	2,599	643	5,479	697	194	12	316	4,152	1,944	1,279	1,246	1,863	9
1,669	2,840	377	807	169	4,148	105	106	12	7	4,705	142	11	76	811	14
1,062	432	104	151	31	1,093	55	18	62	88	834	269	46	100	170	....
196	1,207	49	229	24	1,013	57	26	7	91	788	125	55	61	253	9
70	388	11	26	....	417	3	2	8	4	251	4	3	15	184	....
44	55	5	3	5	88	14	2	....	1	46	3	8	6	40	1
20	12	4	10	1	15	3	11	1	....	21	4	1	....	6	7
24	31	....	7	....	33	6	12	....	....	25	4	3	4	15	....
14	2	....	1	1	10	2	2	....	....	4	1	....	....	5	....
7,411	11,736	2,112	3,833	874	12,296	942	373	102	507	10,826	2,496	1,406	1,508	3,347	40

différences entre le nombre de personnes reconnues coupables et celui des condamnés. Dans chacun
garderaient la paix."
comparativement grand, sont principalement des matelots qui ont été trouvés coupables soit "d'avoir

TABLE II.

SUMMARY BY CLASSES AND PROVINCES.

RÉCAPITULATION PAR CLASSES ET PROVINCES.

TABLEAU II.

TABLE II. SUMMARY BY CLASSES AND PROVINCES.

CLASS AND PROVINCE. — CLASSE ET PROVINCE.	Persons charged. — Personnes accusées.	Acquitted. — Acquittés.	Committed for Trial. — Emprisonnés sur accusation.	Detained for Lunacy. — Emprisonnés pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de deux récidives.	SENTENCE. Committed to Gaol — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Class No. I.											
Offences against the Person.											
Ontario	4,149	1,022	97	....	3,030	2,849	97	84	2,682	240	30
Quebec	1,497	560	30	....	907	868	27	12	735	146	5
Nova Scotia	426	190	7	....	229	205	16	8	200	12	2
New Brunswick	322	126	9	....	187	178	3	6	157	24	....
Prince Edward Island	118	39	5	....	74	59	12	3	68	5	....
Manitoba	77	10	3	....	64	57	4	3	52	8	....
British Columbia	14	6	3	....	5	4	1	....	2	2	....
District of Keewatin	11	4	....	....	7	7	....	....	6	1	....
North West Territories	8	4	....	....	4	4	....	....	2	....	....
Totals of Class No. I.	6,622	1,961	154	....	4,507	4,231	160	116	3,904	438	37
Class No. II.											
Offences against property with violence.											
Ontario	206	87	34	....	85	66	8	11	....	27	13
Quebec	98	33	....	....	65	45	11	9	....	27	1
Nova Scotia	14	1	....	....	13	10	2	1	....	4	5
New Brunswick	13	4	2	....	7	5	2	....	....	2	....
Prince Edward Island	8	4	....	....	4	4	....	....	....	3	1
Manitoba	8	4	3	....	1	....	1	....	....	....	....
British Columbia	2	1	....	....	1	1	....	....	....	....	1
District of Keewatin	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
North West Territories	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Totals of Class No. II.	350	135	39	....	176	131	24	21	....	63	21
Class No. III.											
Offences against property without violence.											
Ontario	2,880	1,191	275	....	1,414	1,229	86	99	198	871	99
Quebec	1,111	376	49	....	686	561	60	65	34	430	15
Nova Scotia	238	09	9	....	140	120	10	10	92	23	3
New Brunswick	144	77	12	....	55	48	3	4	7	36	....
Prince Edward Island	62	25	8	....	29	22	3	4	8	18	....
Manitoba	74	28	19	....	27	26	....	1	2	17	....
British Columbia	26	13	3	....	10	9	1	....	....	4	1
District of Keewatin	12	3	....	....	9	9	....	....	4	4	1
North West Territories	16	6	....	....	10	8	2	....	....	9	....
Totals of Class No. III.	4,563	1,808	375	....	2,380	2,032	165	183	345	1,412	119

RÉCAPITULATION PAR CLASSES ET PROVINCES. TABLEAU II.

SENTENCE. — Penitentiary. — Pénitencier. — Two years and under five. — Deux ans et moi's de cinq.	SENTENCE. — Penitentiary. — Pénitencier. — Five years and over. — Cinq ans et plus.	SENTENCE. — Penitentiary. — Pénitencier. — Life. — A vie	SENTENCE. — De'th — De mort.	SENTENCE. — Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	RESIDENCE. — Cities and T'wns — Villes et villages.	RESIDENCE. — Rural Districts. — Districts ruraux.	OCCUPATIONS. — Agricultural. — Agriculteurs.	OCCUPATIONS. — Commercial. — Commerçants.	OCCUPATIONS. — Domestic — Serviteurs.	OCCUPATIONS. — Industrial. — Industriels.	OCCUPATIONS. — Professional — Professions libérales.	OCCUPATIONS. — Laborers — Journaliers.	CONJUGAL STATE. — ETAT CONJUGAL. — Married. — Mariés.	CONJUGAL STATE. — ETAT CONJUGAL. — Widowed — En veuvage.	CONJUGAL STATE. — ETAT CONJUGAL. — Single. — Célibataires.
17	14	1	4	2	1,034	261	101	158	107	310	20	486	631	22	643
13	3	......	1	1	750	123	46	198	32	171	8	311	409	10	504
1	1	......	......	......	153	39	13	37	20	56	5	42	73	62	51
2	......	......	......	......	126	30	12	28	9	30	......	56	52	......	105
......	1	......	......	......	55	19	5	7	2	19	2	38	15	......	42
......	1	......	......	......	16	10	4	3	4	3	1	5	17	......	7
......	1	......	......	......	2	3	......	1	......	......	......	3	......	......	3
......	......	......	......	......	......	7	......	......	......	......	......	2	......	......	2
......	1	......	......	......	......	4	1	......	......	1	......	......	2	......	2
33	22	1	5	3	2,136	496	182	432	174	590	36	943	1,199	94	1,359
29	9	......	......	5	63	18	......	3	1	35	1	39	17	......	68
25	7	......	......	4	42	21	1	4	......	15	......	38	22	1	39
3	1	......	......	......	9	4	......	1	......	......	2	6	......	......	4
3	2	......	......	......	......	7	......	......	......	......	......	6	......	......	3
......	......	......	......	......	3	1	......	......	......	......	......	4	......	......	3
......	1	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1
......	......	......	......	......	1	......	......	1	......	......	......	......	......	......	1
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
60	20	......	......	9	118	51	1	9	1	50	3	93	39	1	119
91	16	......	......	62	924	308	55	124	101	223	12	528	296	46	933
107	14	......	......	49	548	127	23	56	11	137	9	347	179	26	438
17	......	......	......	3	99	28	1	14	15	25	5	47	37	1	89
9	1	......	......	......	39	15	1	7	1	3	......	31	11	1	43
3	......	......	......	......	24	5	......	2	......	4	1	14	5	......	23
4	4	......	......	......	11	10	3	2	1	1	......	5	4	......	8
4	1	......	......	......	5	5	......	2	1	1	......	5	1	......	6
......	......	......	......	......	......	9	......	1	......	......	......	2	1	......	2
1	......	......	......	......	......	4	......	......	......	2	1	......	......	......	
236	36	......	......	114	1,650	511	83	208	130	396	28	979	534	74	1,548

TABLE II. SUMMARY BY CLASSES AND PROVINCES.

Class and Province. — Classe et Province.	Educational Status. — Instruction. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure.	Ages. Under 16 Years. — Moins de 16 ans. M—H	F—F	16 Years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M—H	F—F	21 Years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M—H	F—F	40 Years and over. — 40 ans et au-dessus. M—H	F—F	Not given. — Non donnés. M—H	F—F
Classe I.													
Outrages contre la personne.													
Ontario	200	1,091	25	87	10	145	13	677	40	291	37	1658	72
Québec	216	492	9	17	1	113	10	505	59	153	16	30	2
Nouvelle-Ecosse	58	130	....	7	1	26	5	92	15	32	3	45	2
Nouveau-Brunswick	45	110	2	5	1	29	5	84	4	26	3	29	1
Ile du Prince-Edouard	16	58	....	......	......	21	......	40	......	13	......	......	......
Manitoba	6	16	2	......	......	2	......	15	1	8	......	38	......
Colombie-Britannique	2	2	....	......	......	1	......	3	......	1	......	......	......
District de Kéwatin	1	1	....	......	......	......	......	......	......	1	......	6	......
Territoires du Nord-Ouest	2	3	....	......	......	......	......	......	......	1	......	2	1
Totaux classe No. I	546	1,903	38	116	13	337	33	1416	119	526	59	1808	78
Classe II.													
Outrages avec violence contre la propriété.													
Ontario	10	73	....	4	......	25	..	47	3	6	......	......	......
Québec	23	7	....	7	......	17	......	32	2	4	1	2	......
Nouvelle-Ecosse	3	8	....	3	......	3	......	7	......	......	......	......	......
Nouveau-Brunswick	1	4	....	......	......	1	......	4	......	......	......	2	......
Ile du Prince-Edouard	1	3	....	1	......	1	......	2	......	......	......	......	......
Manitoba	....	....	....	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......
Colombie-Britannique	....	1	....	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......
District de Kéwatin	....	....	....	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Territoires du Nord-Ouest	....	....	....	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Totaux classe No. II	38	96	....	15	......	47	......	94	5	10	1	4	......
Classe III.													
Outrages sans violence contre la propriété.													
Ontario	330	913	13	258	15	210	27	498	60	180	26	133	7
Québec	217	257	7	101	3	153	28	257	30	79	13	22	......
Nouvelle-Ecosse	60	65	1	11	......	24	4	67	8	15	2	8	1
Nouveau-Brunswick	19	36	....	4	......	19	......	20	......	8	2	2	......
Ile du Prince-Edouard	11	17	....	5	......	11	1	9	1	1	......	1	......
Manitoba	4	11	2	5	......	1	......	14	......	2	......	4	1
Colombie-Britannique	2	7	....	2	......	1	......	3	......	4	......	......	......
District de Kéwatin	1	2	....	......	......	......	......	......	......	......	......	9	......
Territoires du Nord-Ouest	5	2	2	......	......	2	......	3	......	......	......	5	....
Totaux classe No. III	649	1,310	25	386	18	421	60	871	99	289	43	184	9

RÉCAPITULATION PAR CLASSES ET PROVINCES. TABLEAU II.

USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.		BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.							RELIGIONS.						
		British Isles. — Iles Britanniques.													
Moderate — Modéré.	Immoderate — Immodéré.	England and Wales — Angl'terre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	Unit'd States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britann's	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch'ch of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens	Protestants	Other Denominations. — Autres confessions.
695	608	161	222	47	759	98	29	4	59	477	199	173	142	225	2
230	376	52	92	36	659	15	21	3	1	701	13	3	2	158	4
144	43	11	17	4	146	6	1	4	11	96	32	7	30	15	....
46	110	4	20	....	125	5	1	2	19	69	15	11	9	30	1
20	54	2	1	....	69	....	1	1	1	45	1	2	9	15	....
7	14	....	1	....	18	7	....	....	....	11	1	1	1	8	1
1	3	....	1	....	2	....	1	1	....	2	....	....	....	1	....
1	1	....	2	....	2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....
2	1	....	1	....	1	....	1	....	....	2	....	....	....	2	....
1,146	1,210	230	357	87	1,781	131	55	15	91	1,405	261	197	193	454	8
40	44	14	15	1	41	10	2	....	2	34	21	13	9	3	1
27	1	2	....	2	58	....	....	....	....	56	....	....	....	6	....
3	7	1	1	....	11	....	....	....	....	6	2	2	1	1	....
3	2	....	....	1	4	....	....	....	....	2	....	....	....	3	....
....	4	....	....	....	4	....	....	....	....	3	....	....	....	1	....
....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....
1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
74	59	17	16	4	119	10	3	....	2	101	24	15	10	15	1
656	610	151	190	43	778	98	22	2	45	428	275	216	149	118	5
183	56	34	46	6	569	14	9	1	2	584	2	2	2	80	1
88	36	9	6	3	98	7	....	6	16	57	27	4	10	11	....
15	37	2	5	....	44	2	1	....	2	29	6	1	2	14	....
3	25	....	1	....	28	....	....	....	1	20	2	....	2	4	....
12	7	4	....	2	13	1	....	....	....	7	....	....	2	9	....
6	....	3	1	....	3	....	3	....	....	3	2	1	....	1	1
....	3	....	....	....	2	....	1	....	....	1	....	....	....	2	....
7	1	....	....	1	7	1	....	....	....	2	....	....	....	3	....
970	775	203	249	55	1,542	123	36	9	66	1,131	314	224	167	242	7

TABLE II. SUMMARY BY CLASSES AND PROVINCES.

CLASS AND PROVINCE. — CLASSE ET PROVINCE.	Persons charged. — Personnes accusées.	Acquitted. — Acquittés.	Committed for Trial. — Emprisonnés sur accusation.	Detained for Lunacy. — Emprisonnés pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de deux récidives.	SENTENCE. Committed to Gaol — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Class IV. *Malicious offences against property.*											
Ontario	713	225	14	....	474	438	24	12	434	18	6
Quebec	192	95	3	....	94	91	1	2	89	4	....
Nova Scotia	38	25	....	....	13	13	....	....	10	1	....
New Brunswick	89	46	1	....	42	36	....	6	39	....	....
Prince Edward Island	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Manitoba	10	2	....	....	8	8	....	....	2	5	....
British Columbia	7	2	....	....	5	5	....	....	....	4	1
District of Keewatin	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
North West Territories	5	3	....	....	2	2	....	....	1	....	....
Totals of Class No. IV.	1,055	399	18	....	638	593	25	20	575	32	7
Class V. *Forgery and offences against the currency.*											
Ontario	86	23	33	....	30	26	2	2	....	10	10
Quebec	17	10	4	....	3	2	1	....	....	2	....
Nova Scotia	12	5	3	....	4	4	....	....	....	1	....
New Brunswick	5	1	2	....	2	2	....	....	....	....	....
Prince Edward Island	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Manitoba	5	2	1	....	2	2	....	....	....	2	....
British Columbia	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
District of Keewatin	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
North West Territories	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Totals of Class No. V.	125	41	43	....	41	36	3	2	....	15	10
Class VI. *Other offences not included in the above classes.*											
Ontario	18,550	5,127	79	66	13,278	12,115	523	640	11,884	997	42
Quebec	5,333	1,185	28	9	4,111	3,593	130	388	3,344	711	1
Nova Scotia	1,711	445	9	1	1,256	1,075	73	108	1,093	77	42
New Brunswick	1,806	621	3	2	1,180	999	24	157	1,082	88	....
Prince Edward Island	412	49	1	....	362	248	88	26	341	20	....
Manitoba	205	29	1	6	169	155	8	6	116	42	....
British Columbia	34	7	1	....	26	21	3	2	15	10	1
District of Keewatin	105	20	3	....	82	79	2	1	81	....	1
North West Territories	3	....	....	....	3	3	....	....	2	1	....
Totals of Class No. VI.	28,159	7,483	125	84	20,467	18,288	851	1,328	17,958	1,946	87
Grand Totals Canada	40,874	11,827	754	84	28,209	25,311	1,228	1,670	22,782	3,906	281

RÉCAPITULATION PAR CLASSES ET PROVINCES. TABLEAU II.

Sentence. Penitentiary. — Pénitencier. Two years and under five. — Deux ans et moi's de cinq.	Sentence. Penitentiary. — Pénitencier. Five years and over. — Cinq ans et plus.	Sentence. Penitentiary. — Pénitencier. Life. — A vie	Sentence. De'th — De mort.	Sentence. Commited to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Residence. Cities and T'wns — Villes et villages.	Residence. Rural Districts. — Districts ruraux.	Occupations. Agricultural. — Agriculteurs.	Occupations. Commercial. — Commerçants.	Occupations. Domestic — Serviteurs.	Occupations. Industrial. — Industriels.	Occupations. Professional — Professions libérales.	Occupations. Laborers — Journaliers.	Conjugal State. — État Conjugal. Married. — Mariés.	Conjugal State. — État Conjugal. Widowed — En veuvage.	Conjugal State. — État Conjugal. Single. — Célibataires.
2	5	......	......	1	210	40	18	19	17	52	......	97	67	8	170
1	......	......	......	......	73	17	2	12	6	20	......	33	27	5	61
2	......	......	......	......	9	2	......	......	......	3	1	3	2	......	8
......	1	......	......	......	36	6	3	4	......	12	......	17	7	......	34
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	1	4	......	1	......	......	......	1	4	......	1
......	......	......	......	......	1	4	......	......	......	1	......	3	......	......	1
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	......	1	......	......
5	6	......	......	1	331	73	23	36	23	88	1	154	108	13	275
8	1	......	......	......	15	15	2	8	1	12	......	6	11	1	14
1	......	......	......	......	2	1	1	......	......	......	......	2	......	......	3
......	3	......	......	......	3	1	......	1	......	......	......	2	......	......	2
......	1	1	......	......	1	......	......	1	......	1	......	......	......	2	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	1	......	......	2
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
9	5	1	......	......	22	17	3	10	1	13	......	11	11	3	21
8	1	......	......	9	6,727	1,255	497	950	820	1,751	83	3,072	3,530	669	3,794
3	......	......	......	5	3,390	284	90	1,093	243	643	30	959	1,438	293	2,297
1	......	......	......	2	1,097	83	14	269	100	270	28	310	355	40	751
1	......	......	......	......	1,068	64	28	201	42	229	7	519	306	44	794
......	......	......	......	......	273	89	71	67	5	56	11	125	107	9	239
......	......	......	......	......	43	30	5	14	21	5	1	10	42	2	21
......	......	......	......	......	1	23	1	2	1	7	......	7	......	......	14
......	......	......	......	......	......	81	......	15	2	2	......	31	13	......	36
......	......	......	......	......	......	2	......	1	......	......	......	...	1	......	1
13	1	......	......	16	12,599	1,911	706	2,612	1,234	2,963	160	5,033	5,792	1,057	7,947
356	90	2	5	143	16,856	3,059	998	3,307	1,563	4,100	228	7,213	7,683	1,242	11,269

TABLE II. SUMMARY BY CLASSES AND PROVINCES.

CLASS AND PROVINCE. — CLASSE ET PROVINCE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.									
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 Years. — Moins de 16 ans.		16 Years and under 21 — 16 ans et moins de 21.		21 Years and under 40 — 21 ans et moins de 40.		40 Years and over — 40 ans et au-dessus.		Not given. — Non donnés.	
				M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F	M — H	F — F
Classe IV. *Attaques malicieuses contre la propriété.*													
Ontario	56	197	......	44	1	44	......	101	11	41	9	210	13
Québec	33	48	......	5	......	18	1	45	8	10	4	2	1
Nouvelle-Ecosse	6	5	......	4	......	2	......	2	1	2	......	2	......
Nouveau-Brunswick	13	29	......	4	......	17	......	17	......	3	1	......	......
Ile du Prince-Edouard	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Manitoba	3	2	......	......	......	......	......	2	1	1	1	3	......
Colombie-Britannique	......	4	......	1	......	......	......	4	......	......	......	......	......
District de Kéwatin	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Territoires du Nord-Ouest	1	......	......	......	......	......	......	......	......	1	......	1	......
Totaux classe No. IV	112	285	......	58	1	81	1	171	21	58	15	218	14
Classe V. *Faux et délits par rapport à la monnaie.*													
Ontario	3	26	1	......	......	......	......	27	......	2	......	1	......
Québec	1	2	......	......	......	......	......	3	......	......	......	......	......
Nouvelle-Ecosse	......	4	......	1	......	......	......	3	......	......	......	......	......
Nouveau-Brunswick	......	2	......	......	......	......	......	1	......	1	......	......	......
Ile du Prince-Edouard	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Manitoba	1	......	......	......	......	2	......	......	......	......	......	......	......
Colombie-Britannique	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
District de Kéwatin	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Territoires du Nord-Ouest	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Totaux classe No. V	5	34	1	1	......	2	......	34	......	3	......	1	......
Classe VI. *Autres délits non compris dans les classes précédentes.*													
Ontario	1,414	6,673	124	224	21	602	135	3467	526	2680	463	4814	346
Québec	1,351	2,417	48	86	9	514	89	1884	[illegible]85	8[illegible]1	270	49	4
Nouvelle-Ecosse	362	807	2	66	......	115	27	6[illegible]7	114	197	40	79	1
Nouveau-Brunswick	268	858	22	25	1	148	5	656	56	224	37	24	4
Ile du Prince-Edouard	95	263	3	6	......	44	3	212	2	85	10	......	......
Manitoba	11	37	14	......	......	5	......	39	1	21	1	101	1
Colombie-Britannique	9	7	2	......	......	......	......	7	1	3	......	14	1
District de Kéwatin	9	41	......	......	......	2	......	19	......	4	......	51	6
Territoires du Nord-Ouest	2	1	......	......	......	......	......	......	......	......	......	2	1
Totaux classe VI	3,527	11,[illegible]34	215	407	31	1430	259	6901	1085	4935	821	5134	364
Grands totaux du Canada	4,877	14,762	279	98[illegible]	63	2318	353	9487	1329	49[illegible]1	939	7349	465

RÉCAPITULATION PAR CLASSES ET PROVINCES. TABLEAU I.

USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.		BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.							RELIGIONS.						
		British Isles. — Iles Britanniques.													
Moderate. — Modéré.	Immoderate — Immodéré.	England and Wales — Angl'-terre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	Unit'd States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britann's	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch'ch of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens	Protestants	Other Denominations. — Autres confessions.
123	126	25	31	10	176	9	1	....	7	110	28	35	22	44	....
24	53	6	14	3	71	....	....	....	....	82	....	....	....	12	....
10	1	....	1	1	9	....	....	....	....	4	....	....	2	5	....
12	28	....	4	....	38	....	....	....	2	27	3	1	1	8	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
2	2	....	....	....	4	1	....	....	1	3	....	....	....	1	....
2	1	1	1	1	1	1	....	....	....	3	....	....	....	2	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
2	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
175	211	32	51	15	299	12	1	....	10	229	31	36	25	72	....
19	11	8	2	....	16	3	1	....	4	3	7	5	8	3	....
1	....	....	....	....	3	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....
3	1	....	....	....	4	....	....	....	....	1	....	....	3	....	....
2	....	....	....	....	2	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	1	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
25	14	8	2	....	25	5	1	....	5	7	8	5	11	5	....
2,779	5,37[illegible]	1,20[illegible]	2,139	542	3,709	479	1[illegible]9	6	199	3,100	1,414	837	916	1,470	9
1,204	2,354	28	655	122	2,788	76	76	8	4	3,279	127	6	72	555	6
814	344	8	126	23	825	42	17	52	61	670	2[illegible]8	33	54	138	....
118	1,030	4[illegible]	200	23	800	50	2[illegible]	5	67	661	101	42	49	197	3
47	3[illegible]5	9	24	....	316	3	1	7	2	183	1	1	4	164	....
23	29	1	2	3	52	3	2	....	....	25	1	7	3	20	....
10	8	....	7	....	9	2	6	....	....	13	1	....	....	2	6
23	27	....	5	....	29	6	11	....	....	22	4	3	4	13	....
3	....	....	....	....	2	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....
5,021	9,467	1,62[illegible]	3,158	713	8,530	661	277	78	333	7,953	1,858	929	1,102	2,559	24
7,411	11,736	2,112	3,833	874	12,296	942	373	102	507	10,826	2,496	1,406	1,508	3,347	40

TABLE III.

OFFENCES TRIED BY JURY.

OFFENCES TRIED SUMMARILY, (*By Consent.*)

AND

SUMMARY CONVICTIONS AND PRELIMINARY EXAMINATIONS.

TABLEAU III.

OFFENSES EXAMINÉES PAR LE JURY.

OFFENSES JUGÉES SOMMAIREMENT, (*De consentement.*)

ET

EXAMENS PRÉLIMINAIRES ET DÉCISIONS SOMMAIRES.

TABLE III. PROVINCE OF ONTARIO.—PROVINCE D'ONTARIO. TABLEAU III.

JUDICIAL DISTRICTS. — DISTRICTS JUDICIAIRES.	Offences tried by Jury. — Offences examinées par un jury.			Offences tried summarily (by consent.) — Offences jugées sommairement (par consentement.)			Summary convictions and Preliminary Examinations. — Examens préliminaires et décisions sommaires.					Grand Totals. — Grands Totaux.				
	Con	Acq	Total.	Con	Acq	Total.	Con.	Acq	For trial — Sur accusation	Lunacy. — Folie.	Total.	Con.	Acq.	For trial. — Sur accusation	Lunacy. — Folie.	Total.
Algoma	1	1	2	5	13	18	86	57	......	2	145	92	71	......	2	165
Brant	4	2	6	55	34	89	316	32	6	......	354	375	68	6	......	449
Bruce	7	12	19	9	4	13	274	1	......	......	275	290	17	......	......	307
Carleton	7	10	17	68	94	162	711	379	35	6	1131	786	483	35	6	1310
Elgin	12	13	25	35	35	70	331	126	33	......	490	378	174	33	......	585
Essex	11	11	22	39	24	63	471	38	30	2	541	521	73	30	2	626
Frontenac	3	3	6	41	39	80	469	370	47	1	887	513	412	47	1	973
Grey	12	16	28	31	18	49	403	107	9	......	519	446	141	9	......	596
Haldimand	......	5	5	9	12	21	104	......	......	......	104	113	17	......	......	130
Halton	1	1	2	11	5	16	99	......	......	1	100	111	6	......	1	118
Hastings	3	2	5	41	37	78	324	256	11	3	594	368	295	11	3	677
Huron	2	3	5	23	11	34	365	54	19	5	443	390	68	19	5	482
Kent	4	4	8	38	24	62	528	260	27	5	820	570	288	27	5	890
Lambton	3	2	5	27	28	55	417	15	15	......	447	447	45	15	......	507
Lanark	3	......	3	6	4	10	88	......	......	1	89	97	4	......	1	102
Leeds and Grenville	5	5	10	22	28	50	471	206	16	......	693	498	239	16	......	753
Lennox and Addington	1	5	6	3	1	4	140	......	......	......	140	144	6	......	......	150
Lincoln	8	......	8	27	27	54	361	109	13	7	490	396	136	13	7	552
Middlesex	14	15	29	97	81	178	1120	606	......	2	1728	1231	702	......	2	1935
Norfolk	14	9	23	23	12	35	177	1	......	......	178	214	22	......	......	236
Northumberland and Durham	16	6	22	23	22	45	630	161	22	6	819	669	189	22	6	886
Ontario	4	13	17	50	8	58	226	11	1	......	238	280	32	1	......	313
Oxford	5	20	25	43	19	62	616	74	27	2	719	664	113	27	2	806
Peel	3	1	4	7	2	9	72	10	......	1	83	82	13	......	1	96
Perth	1	2	3	40	39	79	561	167	3	......	731	602	208	3	......	813
Peterboro	......	......	......	18	6	24	235	81	2	1	319	253	87	2	1	343
Prescott and Russell	1	1	2	3	......	3	70	20	......	......	90	74	21	......	......	95
Prince Edward	3	3	6	4	......	4	159	......	......	......	159	166	3	......	......	169
Renfrew	4	6	10	14	3	17	28	8	......	......	136	146	17	......	....	163
Simcoe	1	13	14	39	19	58	457	8	6	3	474	497	40	6	3	546
Stormont, Dundas and Glengarry	3	8	11	20	7	27	215	27	9	......	251	238	42	9	......	289
Victoria	3	9	12	7	4	11	183	47	5	2	237	193	60	5	2	260
Waterloo	1	1	2	18	3	21	225	......	......	......	225	244	4	......	......	248
Welland	15	15	30	31	28	59	662	36	11	1	710	708	79	11	1	799
Wellington	18	15	33	38	23	61	401	134	6	4	545	457	172	6	4	639
Wentworth	12	12	24	150	121	271	1710	566	47	11	2334	1902	66	47	11	2629
York	62	117	179	392	417	809	2702	2125	32	......	4959	3156	2659	132	......	5947
Totals—Totaux	267	361	628	1507	1252	2759	16537	6062	532	66	23197	18311	7675	532	66	26584

TABLE III. PROVINCE OF QUEBEC.—PROVINCE DE QUÉBEC. TABLEAU III.

JUDICIAL DISTRICTS. — DISTRICTS JUDICIAIRES.	Offences tried by Jury. — Offences examinées par un jury.			Offences tried summarily (by consent.) — Offences jugées sommairement (par consentement.)			Summary convictions and Preliminary Examinations. — Examens prélimi-naires et décisions sommaires.					Grand Totals. — Grands Totaux.				
	Con	Acq	Total.	Con	Acq	Total.	Con.	Acq	For trial. — Sur accusation	Lunacy. — Folie.	Total.	Con.	Acq.	For trial. — Sur accusation	Lunacy. — Folie.	Total.
Arthabaska	6	8	14	6	5	11	19	1	...	...	20	31	14	...	...	45
Beauce	10	...	10	...	...	...	30	10	...	...	40	40	10	...	...	50
Beauharnois	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Bedford	5	7	12	6	1	7	1	4	...	...	5	12	12	...	...	24
Chicoutimi	1	1	2	2	...	2	9	6	...	...	15	12	7	...	...	19
Gaspé	1	2	3	3	1	4	1	3	...	...	4	5	6	...	...	11
Iberville	2	1	3	6	3	9	20	17	6	...	43	28	21	6	...	55
Joliette	4	8	12	4	...	4	...	...	...	1	1	8	8	...	1	17
Kamouraska	4	5	9	...	...	...	...	...	...	...	...	4	5	...	...	9
Montmagny	...	1	1	7	...	7	8	1	11	...	20	15	2	11	...	28
Montreal	66	128	194	520	245	765	2971	848	...	...	3819	3557	1221	...	...	4778
Ottawa	1	6	7	8	3	11	73	26	...	...	99	82	35	...	...	117
Quebec	27	33	60	143	65	208	1655	718	67	4	2444	1825	816	67	4	2712
Richelieu	...	3	3	11	1	12	9	3	...	...	12	20	7	...	...	27
Rimouski	2	...	2	13	2	15	35	10	...	...	45	50	12	...	...	62
Saguenay	...	...	...	...	...	...	2	2	...	...	4	2	2	...	...	4
St. Francis	2	5	7	27	14	41	67	32	11	4	114	96	51	11	4	162
St. Hyacinthe	...	1	1	11	1	12	...	...	...	...	...	11	2	...	...	13
Terrebonne	4	3	7	7	...	7	3	...	...	...	3	14	3	...	...	17
Three Rivers	13	11	24	31	5	36	10	9	19	...	38	54	25	19	...	98
Totals.—Totaux	148	223	371	805	346	1151	4913	1690	114	9	6726	5866	2259	114	9	8248

PROVINCE OF NOVA SCOTIA.—PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

JUDICIAL DISTRICTS.	Jury Con	Jury Acq	Jury Total	Summarily Con	Summarily Acq	Summarily Total	Summary Con.	Summary Acq	For trial	Lunacy	Total	Grand Con.	Grand Acq.	For trial	Lunacy	Total
Annapolis	2	...	2	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	2
Antigonish	3	1	4	...	...	...	...	...	...	...	...	3	1	...	...	4
Cape Breton	10	8	18	...	...	...	...	...	...	...	...	10	8	...	...	18
Colchester	7	1	8	2	...	2	35	15	5	...	55	44	16	5	...	65
Cumberland	2	6	8	...	...	...	...	...	...	...	...	2	6	...	...	8
Digby	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Guysboro	1	3	4	...	...	...	...	...	...	...	...	1	3	...	...	4
Halifax	12	8	20	95	71	166	1307	590	22	1	1920	1414	669	22	1	2106
Hants	...	5	5	...	...	...	...	...	...	...	...	...	5	...	...	5
Inverness	2	2	4	...	...	...	...	...	...	...	...	2	2	...	...	4
Kings	6	1	7	...	...	...	9	...	...	...	9	15	1	...	...	16
Lunenburg	3	...	3	...	...	...	20	...	1	...	21	23	...	1	...	24
Pictou	4	4	8	...	...	...	55	3	...	...	58	59	7	...	...	66
Queens	7	2	9	...	...	...	...	...	...	...	...	7	2	...	...	9
Richmond	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Shelburne	6	2	8	...	...	...	12	...	...	...	12	18	2	...	...	20
Victoria	...	1	1	1	...	1	2	...	...	...	2	3	1	...	...	4
Yarmouth	2	1	3	7	7	14	43	24	...	...	67	52	32	...	...	84
Totals.—Totaux	67	45	112	105	78	183	1483	632	28	1	2144	1655	755	28	1	2439

TABLE III. PROV. OF NEW BRUNSWICK.—PROV. DU NOUV.-BRUNWICK. TABLEAU III.

JUDICIAL DISTRICTS. — DISTRICTS JUDICIAIRES.	Offences tried by Jury. — Offences examinées par un jury.			Offences tried summarily (by consent.) — Offences jugées sommairement (par consentement.)			Summary convictions and Preliminary Examinations. — Examens préliminaires et décisions sommaires.					Grand Totals. — Grands Totaux.				
	Con	Acq	Total.	Con	Acq	Total.	Con.	Acq	For trial. — Sur accusation	Lunacy. — Folie.	Total	Con.	Acq.	For trial. — Sur accusation	Lunacy. — Folie.	Total.
Albert	3	1	4	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	2	5	1	.....	.....	6
Carleton	1	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1
Charlotte	.....	.....	.....	.....	.....	.....	36	.....	.....	.....	36	36	.....	.....	.....	36
Gloucester	1	1	2	.....	.....	.....	10	10	2	.....	22	11	11	2	.....	24
Kent	.....	.....	.....	3	.....	3	19	15	2	.....	36	22	15	2	.....	39
Kings	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	10	.....	.....	11	1	10	.....	.....	11
Madawaska	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Northumberland	.....	2	2	.....	.....	.....	16	.....	.....	.....	16	16	2	.....	.....	18
Queens	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Restigouche	1	1	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	2
St. John	10	3	13	30	59	89	1059	686	10	2	1757	1099	748	10	2	1859
Sunbury	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Victoria	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Westmoreland	15	10	25	3	7	10	128	22	4	.....	154	146	39	4	.....	189
York	7	3	10	2	3	5	126	42	11	.....	179	135	48	11	.....	194
Totals.—Totaux	38	21	59	38	69	107	1397	785	29	2	2213	1473	875	29	2	2379
PROVINCE OF PRINCE-EDWARD ISLAND.—PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.																
Kings	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Prince	2	2	4	3	1	4	44	10	1	.....	55	49	13	1	.....	63
Queens	10	4	14	15	22	37	395	78	13	.....	486	420	104	13	.....	537
Totals.—Totaux	12	6	18	18	23	41	439	88	14	.....	541	469	117	14	.....	600
Province of Manitoba. Province de Manitoba.	40	10	50	4	10	14	227	55	27	6	315	271	75	27	6	379
Province of British Columbia. Prov. de la Col.-Britannique.	12	20	32	6	1	7	29	8	7	.....	44	47	29	7	.....	83
District of Keewatin. District de Kéwatin.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	98	28	3	.....	129	98	28	3	.....	129
North West Territories. Territoires du Nord-Ouest.	1	1	2	10	6	16	8	7	.....	.....	15	19	14	.....	.....	33
Tot. of Canada. Tot. du Canada.	585	687	1272	2493	1785	4278	25131	9355	754	84	35324	28209	11827	754	84	40874

TABLE IV.

PARDONS AND COMMUTATIONS.

TABLEAU IV.

PARDONS ET COMMUTATIONS.

TABLE IV.—Cases in which the Prerogative of Mercy, has been exercised during the year ended the 30th September, 1880, in favour of prisoners committed to the following prisons.

(*Province of Ontario.*) PROVINCIAL PENITENTIARY.—KINGSTON.

Crime.	Sentence.	Date of Sentence or Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Condition of Pardon or Commutation.	Age and Sex. M	Age and Sex. F	By what Court Tried.	Remarks.
Murder.............	Life ..	Oct. 1876	Oct. 10, '79	....	59	...	As., Peterboro, O.	Ill health.
"	10 yrs	Nov. 1874	Oct. 10, '79	....	25	...	Assize. Kent, O..	Judge's recommendation, ori-
"	Life ..	Oct. 1875	June 24, '80	To serve 5 years.	...	F	" Toronto, O.	mendation, original sentence
"	" ...	Apl. 1874	July 5. '80	....	22	...	Q. B., Quebec, Q.	ginal sentence
Manslaughter.....	10 yrs.	June 1, '75	June 21, '80	....	67	...	As., Belleville, O.	of death having
Rape........	7 "	Oct 27, '77	Oct. 3, '79	....	18	...	" London, O...	been previously
"	10 "	Nov. 4, '75	Nov. 5, '79	....	32	...	" Lambton, O.	commuted.
"	10 "	Oct. 18, '75	Nov. 14, '79	....	28	...	Assize, Essex, O.	
"	7 "	Apl. 10, '77	June 19, '80	....	27	...	" "	
Shooting...........	7 "	Oct. 24, '74	Nov. 5, '79	....	28	...	" Middlesex, O	
"	5 "	May 7, '79	June 19, '79	....	23	...	" Hastings, O.	
Wounding.........	5 "	Apl. 1879	Feb. 6, '80	Tos 1 yr. fr. sent	46	...	" Simcoe, O ...	Pardoned on the
"	3 "	June 8, '78	May 10, '80	....	26	...	Co. J., Middlesex.	ground of hav-
Robbery............	5½ y.	Dec. 23, '76	Dec. 18, '79	....	29	...	" York, O ..	ing rec'd severe
Burglary..	3 yrs.	Nov. 7, '78	May 13, '80	....	34	...	" Ontario, O.	provocation.
"	7 "	Mar. 2, '78	June 3, '80	....	27	...	" La'bton O.	Ill health.
"	10 "	Fall 1874	Feb. 14, '80	....	30	...	Assize, York, O.	Orig. life sent.
"	6 "	June 1876	July 5, '80	....	25	...	Co. J., Lincoln, O.	hav'g been prev.
Horse Stealing....	3 "	June 28, '77	Oct. 17, '79	....	23	...	" Frontenac.	commuted.
"	4 "	June 12, '79	Sep. 24, '80	....	20	...	" Welland. O.	Ill health.
Sheep Stealing ...	5 "	Aug. 8, '78	July 24, '80	....	26	...	" Prince-Ed.	
Larc'y fr. Letter.	5 "	Apl. 7. '77	Dec. 18, '79	....	41	...	Police, Quebec...	
Larc'y and rec'g.	4 "	Jan. 20, '77	Apl. 8. '80	Disc'd. 1 May. '80	50	...	Assize, York, O.	
Larceny...........	2 "	Nov. 1. '78	Oct. 3, '79	To s. 1 yr. fr. sent.	38	...	Police, Toronto..	
"	5 "	Apl. 15. '78	Oct. 3, '79	....	20	...	" Clifton. O.	Ill health.
"	5 "	Apl. 3, '76	Oct. 3, '79	....	54	...	Ass.. Welland, O.	
"	4 "	June 26. '76	Oct. 3, '79	....	44	...	Co J., Simcoe, O.	
"	5 "	Jan. 11. '77	Oct. 10, '79	....	31	...	Police, Toronto..	
"	6 "	Nov. 22, '76	Apl. 22, '80	....	...	45	Co. J, La'bton, O.	
"	5 "	Nov. 11, '76	May 10, '80	....	44	...	Police, Toronto.	
"	5 "	Oct. 17, '78	May 13, '80	....	35	...	Ass., Wentworth.	
"	5 "	Mar. 5. '77	July 24, '80	....	32	...	Pol., Brantford, O	
"	3 "	Feb. 1878	July 24, '80	Disc'd 2 Aug.. '80	32	...	" Ottawa, O...	
"	5 "	Oct. 17. '78	July 24. '80	Disc'd end of 2yrs	27	...	Ass., Wentworth.	
Receiving..........	11 "	Oct. 28, '74	Nov. 5, '79	....	28	...	" Middlesex..	
Arson	4 "	June 17. '78	Oct. 3, '79	....	18	..	Co. J., Simcoe, O.	Ill health.
"	10 "	Jul. 10. '72	Dec. 18, '79	....	56	...	" Lenn. & Add.	Same man.
Cattle Stealing...	4 "	Mar. 31, '73	Dec. 18, '79	....	56	...	Assize, "	
Forgery...........	2 "	Nov. 18, '78	Oct. 31, '79	....	23	...	Pol., Cornwall, O	

CENTRAL PRISON.—TORONTO.

Crime.	Sentence.	Date of Sentence or Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Condition of Pardon or Commutation.	Age and Sex. M	Age and Sex. F	By what Court Tried.	Remarks.
Aggrav'd Ass'lt.	6 mos	May 5. '80	July 24. '80	....	19	...	Pol., Belleville, O	
Indecent Assault	2 yrs.	Oct 3. '79	Sep. 15, '80	....	28	...	Sessions, York, O.	
Assault & Battery	1 yr. & $200.	Apl. 12, '79	Oct. 3, '79	Reduced to 6 mos and $100 fine..	24	...	Assize, Bruce, O.	
" " .	1 yr..	Dec. 1879	July 24, '80	....	24	...	Co. J., Elgin, O.	
Burglary	1 " .	Feb. 5. '80	Sep. 15. '80	....	18	...	Pol.. Ottawa, O.	
Shop breaking....	2 yrs.	Dec. 23, '74	Feb. 6 '80	....	31	...	Sessions, York, O.	Escaped, recap-
Larceny...........	2 "	Aug. 21. '78	Oct. 28, '79	....	30	...	Co. J., Essex, O.	tured Feb. '78.
"	1 "	June 12. '79	Dec. 10, '79	....	35	...	" Leeds, O ...	Ill health.
"	16 mos	May 12. '79	Dec. 27. '79	....	33	...	" Middlesex .	Ill health.
"	8 "	Oct. 3. '79	Mar. 9, '80	....	47	...	" York, O....	
"	2 yrs.	Oct. 1879	Mar. 24. '80	Reduc. to 6 mos	43	...	Ass., Victoria, O.	Judge's recomm.
"	5 "	June 27, '78	Mar 27. '80	T. be d. 26 Ju'e, '80	31	...	Co. J., Wellingt'n	Sentence illegal.
"	6 mos	Dec 27, '79	Apl. 8. '80	....	41	...	Police, Toronto..	
"	2 yrs.	May 9, '80	July 13, '80	....	35	...	Co. J., Essex, O..	Ill health.
"	6 mos	Mar. 31, '80	July 24, '80	....	30	...	Police, Oshawa..	

TABLEAU IV.—Cas où le droit de grâce a été exercé durant l'année finissant le 30 septembre 1880, en faveur des prisonniers envoyés aux prisons suivantes.

(*Province d'Ontario.*) PÉNITENCIER PROVINCIAL.—KINGSTON.

Crime.	Sentence.	Date de la sentence ou de l'emprisonnement.	Date du pardon ou de la commutation.	Condition du pardon ou de la commutation.	Age et sexe. H	F	Par quelle cour jugé.	Observations.
Meurtre	A vie.	Oct. 1876	10 oct. '79	....	59	...	As., Peterboro, O.	M. ét. de santé.
"	10 ans	Nov. 1874	10 oct. '79	....	25	...	Assises, Kent, O.	A la recom-
"	A vie.	Oct. 1875	24 juin '80	Servir 5 ans	...	F	" Toronto, O	mandation du
"	"	Avril 1874	5 juill. '80	....	22	...	B. de la R., Québ	juge la senten-
Homic. non prém.	10 ans	1er juin '75	21 juin '80	....	67	...	Ass., Bellev'le, O	ce de mort ayant
Viol	7 "	27 oct. '77	3 oct. '79	....	18	...	" London, O.	été antérieure-
"	10 "	4 nov. '75	5 nov. '79	....	32	...	" La'bton, O.	ment commuée.
"	10 "	18 oct. '75	14 nov. '79	....	28	...	" Essex, O....	
"	7 "	10 avril '77	19 juin '80	....	27	...	" "	
Bless. av. int., etc.	7 "	24 oct. '74	5 nov. '79	....	28	...	" Middlesex..	
" "	5 "	7 mai '79	19 juin '80	....	23	...	" Hastings, O.	
Lésions corpor....	5 "	Avril 1879	6 fév. '80	S. 1 an à c. de la s.	46	...	" Simcoe, O.	Libéré, en consi-
"	3 "	8 juin '78	10 mai '80	....	26	...	C. de C., Middles.	dération du fait
Vol	5½ "	23 déc. '76	18 déc. '79	....	29	...	" York, O	qu'il y a eu forte
Vol de nuit av. eff.	3 "	7 nov '78	13 mai '80	....	34	...	" Ontario.	provocation.
" "	7 "	2 mars '78	3 juin '80	....	27	...	" La'bton..	M. état de santé.
" "	10 "	Aut'ne '74	14 fév. '80	....	30	...	Assises, York, O	La cond. à vie ay.
" "	6 "	Juin 1876	5 juill. '80	....	25	...	C. de C., Lincoln.	été antér. comm.
Vol de chevaux...	3 "	28 juin '77	17 oct. '79	....	23	...	" Frontenac.	sur rap. du méd.
" ...	4 "	12 juin '79	24 sept. '80	....	20	...	" Welland, O	Mauvais état de
Vol de moutons.	5 "	8 août '78	24 juill. '80	....	26	...	" Prince-Ed.	santé.
Vol d. cont. d. let.	5 "	7 avril '77	18 déc. '79	....	41	...	Police, Québec...	
Larcin et recel....	4 "	20 janv. '77	8 avril '80	Libéré 1er mai '80	50	...	Assises, York, O.	
Larcin	2 "	1er nov. '78	3 oct. '79	S. 1 an à c. de la s.	38	...	Police, Toronto..	
"	5 "	15 avril '78	3 oct. '79	....	20	...	" Clifton, O	Mauvais état de
"	5 "	3 avril '76	3 oct. '79	....	54	...	Ass., Welland, O.	santé.
"	4 "	26 juin '76	3 oct. '79	....	44	...	C. de C., Simcoe.	
"	5 "	11 janv. '77	10 oct. '79	....	31	...	Police, Toronto..	
"	6 "	22 nov. '76	22 avril '80	....	...	45	C. de C., La'bton.	
"	5 "	11 nov. '76	10 mai '80	....	44	...	Police, Toronto..	
"	5 "	17 oct. '78	13 mai '80	....	35	...	Ass., Wentworth	
"	5 "	5 mars '77	24 juill. '80	....	32	...	Pol., Brantford, O	
"	3 "	Fév. 1878	24 juill. '80	Libéré 2 août '80	32	...	" Ottawa, O.	
"	5 "	17 oct. '78	24 juill. '80	Libéré ap. 2 ans.	27	...	Ass., Wentworth.	
Recel	11 "	28 oct. '74	5 nov. '79	....	28	...	" Middlesex, O	
Inc. une mais. hab.	4 "	17 juin '78	3 oct. '79	....	18	...	C. de C., Simcoe.	M. état de santé.
" "	10 "	10 juill. '72	18 déc. '79	....	56	...	" Lenn. et Add.	} Même homme.
Vol de bestiaux...	4 "	31 mars '73	18 déc. '79	....	56	...	As., Lenn. et Add.	
Faux	2 "	18 nov. '78	31 oct. '79	....	23	...	Pol., Cornwall...	

PRISON CENTRALE.—TORONTO.

Crime.	Sentence.	Date de la sentence ou de l'emprisonnement.	Date du pardon ou de la commutation.	Condition du pardon ou de la commutation.	H	F	Par quelle cour jugé.	Observations.
Voies de fait	6 m'is	5 mai '80	24 juill. '80	....	19	...	Police, Belleville.	
Attentat à la pud	2 ans	3 oct '79	15 sept. '80	....	28	...	Sessions, York, O.	
Voies de fait	1 an et $200.	12 avril '79	3 oct. '79	Réduit à 6 mois et $100 d'amende.	24	...	Assises, Bruce, O.	
"	1 an.	Déc. 1879	24 juill '80	....	24	...	C. de C., Elgin, O.	
Vol de nuit av. eff.	1 "	5 fév. '80	15 sept. '80	....	18	...	Pol., Ottawa, O.	
V. de mag. av. eff.	2 "	23 déc. '74	6 fév. '80	....	31	...	Sessions, York, O.	Echappé, repris
Larcin	2 "	21 août '78	28 oct. '79	....	30	...	C. de C., Essex, O.	en février 1878.
"	1 "	12 juin '79	10 déc. '79	....	35	...	" Leeds, O...	M. état de santé.
"	16 m'is	12 mai '79	27 déc. '79	....	33	...	" Middlesex..	" "
"	8 "	3 oct. '79	9 mars '80	....	47	...	" York, O....	
"	2 ans	Oct. 1879	24 mars '80	Réduit à 6 mois.	43	...	Ass., Victoria, O.	Rec. par le juge.
"	5 "	27 juin '78	27 mars '80	D. êt. l. le 26 j'n '80	31	...	C. de C., Well'gt.	Sent. illégale.
"	6 m'is	27 déc. '79	8 avril '80	....	41	...	Police, Toronto..	
"	2 ans	9 mai '80	13 juill. '80	....	35	...	C. de C., Essex, O.	Mauvais état de
"	6 m'is	31 mars '80	24 juill. '80	....	30	...	Police, Oshawa..	santé.

TABLE IV.—Cases in which the Prerogative of Mercy, has been exercised during the year ended the 30th September, 1880, in favour of prisoners committed to the following prisons.

Crime.	Sentence.	Date of Sentence or Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Condition of Pardon or Commutation.	Age and Sex. M	Age and Sex. F	By what Court Tried.	Remarks.
(*Province of Ontario.*—Concluded.) PROVINCIAL REFORMATORY.—PENETANGUISHENE.								
Assault'g const.	5 yrs	Aug.21,'77	Mar. 2, '80	....	17	...	Co. J., Simcoe, O.	
Burglary...	5 "	May 21, '77	Mar. 9, '80	....	17	...	Police, Ottawa, O	
Larc'y fr. Letter.	5 "	May 21, '77	Mar. 2, '80	....	17	...	Sessions, Bruce..	
Larceny............	5 "	Dec. 29,'76	Dec. 18, '79	....	17	...	Co. J., Welland.	
"	3 "	Fall 1877	Jan. 26, '80	....	19	...	Assize, Carleton.	
"	5 "	Dec.16, '76	Mar 22, '80	....	17	...	Sessions, Ontario	
COMMON GAOLS.								
Thr'g stone thro. wind. of R'y carr.	Fine $100.	Oct. 15, '79	Nov.11, '79	....	M	...	J. P., Welland, O.	
Trowing stones at Railw'y carriage	6 mo.	Aug 1, '79	Nov.17, '79	....	14	...	Co J., Waterloo.	Judge's recomm.
Assault.............	2 "	Aug.26,'80	Sep. 22, '80	....	...	47	Pol., Hamilton...	
Wound'g a Cow.	5 "	Sept. 9, '79	Dec.30, '79	....	40	...	Co. J., Renfrew.	Ill health.
Larceny............	2 "	April 9, 79	May 7, '80	....	...	29	Pol., Hamilton...	
Vagrancy..........	6 "	May 29, '79	July 13,'80	....	...	14	Police, Ottawa...	
"	....	Aug.12,'80	Sept. 3, '80	....	...	18	J. P., Hastings...	
(*Province of Quebec.*) PROVINCIAL PENITENTIARY.—ST. VINCENT DE PAUL.								
Shoot'g with int. to do bod'y harm	5 yrs.	Apl.25, '78	Dec.27, '79	To keep the peace	25	...	Q. B., Montreal..	
" " .	5 "	"	"	" " .	19	...	" " ...	
" " .	2 "	"	"	" " .	20	...	" " ...	
Wounding	5 "	April 1878	Feb.29, '80	....	33	...	" " ...	Judge's recomm.
Neg. to supp. fam.	2 "	June 5, '79	Sep. 15, '80	....	29	...	Police, " ...	
Entering Shop and Stealing	2 "	Dec.18, '78	Oct 10, '79	....	21	...	Sessions, " ...	
Stealing money..	2 "	July 4, '78	Mar 4, '80	....	36	...	" " ...	App.P.M.G ,U.S.
Larceny............	2 "	Oct 5, '78	Nov.27, '79	....	37	..	Q. B., " ...	Ill health.
"	5 "	May 4, '76	Feb 14, '80	6 mo. remitted ...	45	...	" " ...	
"	5 "	Oct. 29, '77	July 24,'80	....	29	...	D. M , Terreb'ne.	
Larc'y & Forgery.	5½ "	Apl.15, '76	Sep. 22, '80	6 mo. remitted ...	27	...	Q. B., Montreal..	
Receiving.	5 "	Feb.12. '79	July 24,'80	....	41	...	Police, "	
COMMON GAOLS.								
Bestiality.	1 yr.	Sept. 1879	June 22,'80	....	79	...	Q. B., Montreal..	Ill health.
Assault......	3 mo.	Oct. 1, '79	Dec.11, '79	....	M	...	Q. B., Beauharn.	Unlawfully abducted from United States.
"	3 "	Nov. 5, '79	Jan. 17, '80	....	24	...	Rec., Montreal...	
"	F.$10.	May 23, '80	Aug.23, '80	....	19	...	Sessions, "	
Larceny.......	3 mo.	Sept.26,'79	Oct. 17, '79	....	13	...	Police, "	
False Pretences..	6 "	June 23,'79	Nov. 8, '79	....	28	...	J. P., Quebec	
Ref'g to go to Sea.	10 wks	Aug.21, '79	Oct. 17, '79	....	21	...	Police, Quebec...	
" " ...	"	"	"	....	20	...	" " ...	
" " ...	"	"	"	....	24	...	" " ...	
" " ...	"	"	"	....	31	...	" " ...	
" " ...	"	"	"	....	19	...	" " ...	
" " ...	"	"	"	....	22	...	" " ...	
" " ...	"	"	"	....	23	...	" " ...	
" " ...	"	"	"	....	20	...	" " ...	
" " ...	"	"	"	....	20	...	" " ...	
" " ...	"	"	"	....	25	...	" " ...	

Tableau IV.—Cas où le droit de grâce a été exercé durant l'année finissant le 30 septembre 1880, en faveur des prisonniers envoyés aux prisons suivantes.

(*Province d'Ontario.*—Fin.) MAISON DE RÉFORME PROVINCIALE, PENETANGUISHENE.

Crime.	Sentence.	Date de la sentence ou de l'emprisonnement.	Date du pardon ou de la commutation.	Condition du pardon ou de la commutation.	Age et sexe H	Age et sexe F	Par quelle cour jugé.	Observations.
V. de f. sur un c.	5 ans	21 août '77	2 mars '80	....	17	...	C. de C., Simcoe.	
Vol de nuit av. eff.	5 "	21 mai '77	9 "	....	17	...	Police, Ottawa...	
Vol d'une lettre..	5 "	"	2 "	....	17	...	Sessions, Bruce..	
Larcin..............	5 "	29 déc. '76	18 déc. '79	....	17	...	C. de C., Welland	
"	3 "	Aut. 1877	26 janv. '80	....	19	...	Ass., Carleton...	
"	5 "	16 déc. '76	22 mars '80	....	17	...	Ses-ions, Ontario	

PRISONS COMMUNES.

Crime.	Sentence.	Date de la sentence ou de l'emprisonnement.	Date du pardon ou de la commutation.	Condition du pardon ou de la commutation.	Age et sexe H	Age et sexe F	Par quelle cour jugé.	Observations.
Pour avoir lancé des pierres sur un tr. de ch. de fer.	Am'de $100..	15 oct. '79	11 nov. '79	....	18	...	J. P., Welland...	
" "	6 mois	1er août '79	17 "	....	14	...	C. de C., Waterloo	Sur la recomm.
Voies de fait.......	2 "	26 août '80	22 sept. '80	....	...	47	Police, Hamilton.	du juge.
Blessé une vache.	5 "	9 sept. '79	30 déc. '79	....	40	...	C. de C., Renfrew	Mauvais état de
Larcin	2 "	9 avril '79	7 mai '80	....	...	29	Police, Hamilton.	santé.
Vagabondage.....	6 "	29 mai '79	13 juil. '80	....	...	14	" Ottawa....	
"	....	12 août '80	3 sept. '80	....	...	18	J. P., Hastings, O.	

(*Province de Québec.*) PÉNITENCIER PROVINCIAL.—ST. VINCENT DE PAUL.

Crime.	Sentence.	Date de la sentence ou de l'emprisonnement.	Date du pardon ou de la commutation.	Condition du pardon ou de la commutation.	Age et sexe H	Age et sexe F	Par quelle cour jugé.	Observations.
Us. d'arme à f. av. int. de faire des bl. corp. graves.	5 ans	25 avril '78	27 déc. '79	Garder la paix...	25	...	B. R., Montréal..	
" "	5 "	"	"	" ...	19	...	" " ...	
" "	2 "	"	"	" ...	20	...	" " ...	
Lésions corpor....	5 "	Avril 1878	29 fév. '80	....	33	...	" " ...	Sur la recomm.
Nég. à sup. sa fam.	2 "	5 juin '79	15 sept. '80	....	29	...	Police, " ...	du juge.
V. de mag. av. eff.	2 "	18 déc. '78	10 oct. '79	....	21	...	Sessions, " ...	
Vol d'argent	2 "	4 juil. '78	4 mars '80	....	36	...	" " ...	Ap. M. G. P., E.-U.
Larcin...............	2 "	5 oct. '78	27 nov. '79	....	37	...	B. R., " ...	Mauvais état de
"	5 "	4 mai '76	14 fév. '80	6 mois remis......	45	...	" " ...	santé.
"	5 "	29 oct. '79	24 juil. '80	....	29	...	M. D., Terreb'ne.	
Larcin et faux. ...	5½ "	15 avril '76	22 sept. '80	6 mois remis......	27	...	B. R., Montréal..	
Recel.................	5 "	12 fév. '79	24 juil. '80	....	41	...	Police, " ...	

PRISONS COMMUNES.

Crime.	Sentence.	Date de la sentence ou de l'emprisonnement.	Date du pardon ou de la commutation.	Condition du pardon ou de la commutation.	Age et sexe H	Age et sexe F	Par quelle cour jugé.	Observations.
Bestialité..........	1 an...	Sept. 1879	22 juin '80	....	79	...	B. R., Montréal..	M. état de santé.
Voies de fait	3 mois	1er oct. '79	11 déc. '79	....	11	...	B. R., Beauharn.	Enlevé illégale-
"	3 "	5 nov. '79	17 janv. '80	....	24	...	Rec., Montréal...	ment des Etats-
"	A. $10	23 mai '80	23 août '80	....	19	...	Sessions, " ...	Unis.
Larcin............	3 mois	26 sept. '79	17 oct. '79	....	[illegible]3	...	Police, " ...	
Faux prétextes ...	6 "	23 juin '79	8 nov. '79	....	28	...	J. P., Québec....	
Ref. de retourner à son bord........	10 sem	21 août '79	17 oct. '79	....	21	...	Police, Québec...	
" " ...	"	"	"	....	20	...	" " ...	
" " ...	"	"	"	....	24	...	" " ...	
" " ...	"	"	"	....	31	...	" " ...	
" " ...	"	"	"	....	19	...	" " ...	
" " ...	"	"	"	....	22	...	" " ...	
" " ...	"	"	"	....	23	...	" " ...	
" " ...	"	"	"	....	20	...	" " ...	
" " ...	"	"	"	....	20	...	" " ...	
" " ...	"	"	"	....	25	...	" " ...	

TABLE IV.—Cases in which the Prerogative of Mercy, has been exercised during the year ended the 30th September, 1880, in favour of prisoners committed to the following prisons.

(*Province of New Brunswick.*) PROVINCIAL PENITENTIARY.—ST. JOHN.

Crime.	Sentence.	Date of Sentence or Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Condition of Pardon or Commutation.	Age and Sex. M	F	By what Court Tried.	Remarks.
Murder	Life...	June 1875	Jan. 24,'80	......	32	...	Circuit, St. John.	Original sent'ce of death having been previously commuted.
Stab'g with intent to do bodily harm..	2 yrs.	May 31, '79	Oct. 3, '79	Disc. 30th Nov..	22	...	" " ...	
" " ...	18 mo.	Oct. 26, '78	Oct. 28, '79	......	36	...	County, " ...	
Breaking, Enter'g and Stealing.....	2 yrs.	Sep. 14, '78	Oct. 3, '79	Disc. Oct. 25, '80	25	...	Circ., Gloucester.	
" " ...	2 "	"	"	" " ...	25	...	" " ...	
" " ...	5 "	May 10, '76	Dec. 27, '79	......	32	...	County, St. John.	
Burglary..	5 "	Oct. 1876	Jul. 13, '80	......	28	...	" " ...	
"	5 "	Mar. 1878	"	......	42	...	" Charlotte	
"	5 "	"	"	......	...	29	" " ...	
Larceny......	5 "	May 1876	"	......	36	...	Supreme, N.B....	
"	4 "	Oct. 1877	"	......	31	...	County, York....	
"	3 "	Mar. 1878	"	......	43	...	Suprême, N.B....	
"	3 "	"	"	......	25	...	County, Gl'cester	
"	2 "	Oct. 1878	"	......	19	...	" St. John	
"	2 "	"	"	......	25	...	" " ...	
Receiving.	3 "	May 1878	"	......	52	...	Supr., St. John..	
Malicious injuries to property.......	8 "	June 22,'78	Mar. 18, '80	......	21	...	County, York....	
Destroying grave stones	8 "	Mar. 22, '78	"	......	22	...	" " ...	

(*Province of Nova Scotia.*) PROVINCIAL PENITENTIARY.—HALIFAX.

Crime.	Sentence.	Date of Sentence or Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Condition of Pardon or Commutation.	M	F	By what Court Tried.	Remarks.
Highway Rob'ry.	4 yrs	Dec. 2, '78	Sep. 22, '80	......	18	...	Supreme, N.S....	
" " ...	4 "	"	"	......	18	...	" " ...	
" " ...	4 "	"	"	......	19	...	" " ...	
" " ...	4 "	"	"	......	18	...	" " ...	
Burglary	2 "	Oct. 1878	Jul. 13, '80	......	30	...	" " ...	
Larceny......	2 "	Oct. 11, '78	"	......	56	...	" " ...	
"	2 "	Sept. 1878	"	......	17	...	" " ...	
False Pretences..	1 "	Oct. 1878	"	......	59	...	" " ...	
Arson	6 "	June 23,'75	"	......	34	...	" " ...	

COMMON GAOLS.

Crime.	Sentence.	Date of Sentence or Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Condition of Pardon or Commutation.	M	F	By what Court Tried.	Remarks.
Concealing the birth of an infant.	14 mo.	June 6, '79	Jul. 30, '80	......	...	24	Supreme, N.S....	

DEATH SENTENCES COMMUTED DURING THE YEAR ENDED THE 30TH SEPTEMBER, 1880.

Crime.	Sentence.	Date of Sentence or Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Condition of Pardon or Commutation.	M	F	By what Court Tried.	Remarks.
Murder......	Death.	Sep. 26, '79	Oct. 13, '79	Impris. 7 years, Kingston Pen.	M	...	Assize, Simcoe...	
"	"	Oct. 1, '79	Nov. 4, '79	Impris. life, St. V. de Paul Pen.	...	F	Q. B., Montreal..	

TABLEAU IV.—Cas où le droit de grâce a été exercé durant l'année finissant le 30 septembre 1880, en faveur des prisonniers envoyés aux prisons suivantes.

(Province du Nouveau-Brunswick.) PÉNITENCIER PROVINCIAL.—ST. JEAN.

Crime.	Sentence.	Date de la sentence ou de l'emprisonnement.	Date du pardon ou de la commutation.	Condition du pardon ou de la commutation.	Age et sexe. H	F	Par quelle cour jugé.	Observations.
Meurtre........	A vie.	Juin 1875	24 janv. '80	....	32	...	Circuit, St. Jean.	La sentence de mort ayant été antérieurement commuée.
Frap. av. un cout. dans l'int. de f. des lés. corpor....	2 ans	31 mai '79	3 oct. '79	Libéré le 30 nov.	22	...	" " ...	
" " ...	18 mo.	26 oct. '78	28 "	....	36	...	Comté, St. Jean.	
Vol de magasin avec effraction...	2 ans	14 sept. '78	3 "	Lib. le 25 oct. '80.	25	...	Circuit, Gl'cester	
" " ...	2 "	"	3 "	" " ...	25	...	" " ...	
" " ...	5 "	10 mai '76	27 déc. '79	....	32	...	Comté, St. Jean.	
Vol de nuit av. eff.	5 "	Oct. 1876	13 juil. '80	....	28	...	" " ...	
" " ...	5 "	Mars 1878	"	....	42	...	" Charlotte	
" " ...	5 "	"	"	....	...	29	" " ...	
Larcin......	5 "	Mai 1876	"	....	36	...	Suprême, N.-B...	
"	4 "	Oct. 1877	"	....	31	...	Comté, York......	
"	3 "	Mars 1878	"	....	43	...	Suprême, N.-B...	
"	3 "	"	"	....	25	...	Comté, Gl'cester	
"	2 "	Oct. 1878	"	....	19	...	" St. Jean.	
"	2 "	"	"	....	25	...	" " ...	
Recel..................	3 "	Mai 1878	"	....	52	...	Suprême, " ...	
Dommage malic. à la propriété....	8 "	22 juin '78	18 mars '80	....	21	...	Comté, York......	
Destr. de pierres tumulaires	8 "	22 mars '78	"	....	22	...	" "	

(Province de la Nouvelle-Ecosse.) PÉNITENCIER PROVINCIAL.—HALIFAX.

Crime.	Sentence.	Date de la sentence ou de l'emprisonnement.	Date du pardon ou de la commutation.	Condition du pardon ou de la commutation.	H	F	Par quelle cour jugé.	Observations.
Vol de gr. chem..	4 ans	2 déc. '78	22 sept. '80	....	18	...	Suprême, N.-E...	
" " ...	4 "	"	"	....	18	...	" " ...	
" " ...	4 "	"	"	....	19	...	" " ...	
" " ...	4 "	"	"	....	18	...	" " ...	
Vol de nuit av. eff.	2 "	Oct. 1878	13 juil. '80	....	30	...	" " ...	
Larcin.........	2 "	11 oct. '78	"	....	56	...	" " ...	
"	2 "	Sept. 1878	"	....	17	...	" " ...	
Faux prétextes....	1 "	Oct. 1878	"	....	59	...	" " ...	
Inc. une mais. hab.	6 "	23 juin '75	"	....	34	...	" " ...	

PRISONS COMMUNES.

Crime.	Sentence.	Date de la sentence ou de l'emprisonnement.	Date du pardon ou de la commutation.	Condition du pardon ou de la commutation.	H	F	Par quelle cour jugé.	Observations.
Suppression de part	14 mo.	6 juin '79	30 juil. '80	....	...	24	Suprême, N.-E...	

SENTENCES DE MORT COMMUÉES DURANT L'ANNÉE FINISSANT LE 30 SEPTEMBRE 1880.

Crime.	Sentence.	Date de la sentence ou de l'emprisonnement.	Date du pardon ou de la commutation.	Condition du pardon ou de la commutation.	H	F	Par quelle cour jugé.	Observations.
Meurtre..............	Mort..	26 sept. '79	13 oct. '79	Empris. de 7 ans, pén. de Kingst'n	H	...	Assises, Simcoe..	
"	"	1er oct. '79	4 nov. '79	Emp. à vie, pén de St. V. de Paul.	...	F	B. R., Montréal .	

ANNEXE

AU

RAPPORT DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE

POUR L'ANNÉE 1881.

RAPPORTS

DES

EXPOSITIONS INTERNATIONALES EN AUSTRALIE

EXPOSITION DE MELBOURNE, 1880-81

ET

EXPOSITION INTERNATIONALE DE SYDNEY, 1879

IMPRIMÉS PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE, RUE WELLINGTON
1882

L'annexe ci-jointe, n° 46, contient le rapport des commissaires canadiens aux Expositions Internationales de Melbourne et de Sydney, la première tenue en 1880-81, la seconde en 1879.

Le rapport de la Commission de Sydney a été reçu en Canada trop tard pour être imprimé avec le rapport du ministre de l'Agriculture pour l'année 1880, rapport soumis au parlement en 1881.

DÉPARTEMET DE L'AGRICULTURE,
OTTAWA, janvier 1882.

ANNEXE No 46.

RAPPORT DE LA COMMISSION CANADIENNE

À

L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE MELBOURNE, 1880-81.

AVEC FAITS ET CHIFFRES RELATIFS À L'EXPOSITION. ESQUISSES DES DIVERSES COLONIES AUSTRALIENNES ET DE LEURS RESSOURCES, EN VUE DE L'ÉTABLISSEMENT DE RELATIONS COMMERCIALES AVEC LE CANADA.

RODERICK WILLIAM CAMERON, M. S. R. G.,
Commissaire honoraire spécial pour le Canada.

RAPPORT DU COMMISSAIRE HONORAIRE SPÉCIAL A L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE MELBOURNE, AUSTRALIE, 1880-81.

MONSIEUR,—Ayant été nommé, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général en conseil, commissaire honoraire spécial à l'Exposition Internationale de Melbourne, j'ai l'honneur de vous en soumettre un compte-rendu.

Le succès de l'Exposition a été proportionné aux efforts considérables faits pour assurer ce résultat.

En vue du grand commerce qui se fait entre les colonies australiennes et le continent de l'Amérique du Nord, l'opinion fut exprimée qu'il aurait été désirable d'y envoyer des produits du Canada. Il faut, toutefois, observer que depuis les expositions de Sydney, N.-G. S., en 1877 et 1879, expositions auxquelles, surtout à la première, les manufactures du Canada exposaient une grande quantité de produits qui attirèrent beaucoup l'attention, les provinces australiennes ont fait des importations considérables du Canada. Mais ces importations ne sont pas inscrites, pour la plupart, dans les rapports des douanes, parce qu'elles ont été expédiées par New-York et Boston et inscrites parmi les importations de ces deux ports.

En vue des relations que le Canada va ouvrir, dans un avenir immédiat, avec la côte du Pacifique, lorsque le chemin de fer transcontinental sera achevé, j'ai cru que, pour faire bien comprendre la possibilité d'établir des relations commerciales avec les colonies australiennes, le meilleur moyen était de donner une description générale des ressources de ces colonies.

e ne saurais me dissimuler le fait important que ce chemin de fer suit la ligne la plus courte à travers le continent, qu'il traverse la "zone fertile" du plateau intérieur, suivant la ligne la plus directe avec les grands centres commerciaux de l'Ancien Monde, et qu'il est également bien situé pour établir la communication la plus facile et la plus courte avec les centres commerciaux qui constituent le groupe des colonies australiennes, lesquels se développent rapidement par leur esprit d'entreprise. De fait, l'esprit d'entreprise et le progrès y sont plus remarquables que dans aucun autre pays du monde, et il n'est pas besoin d'être prophète pour oser dire avec confiance que les voies naturelles de transport et celles qui seront plus tard établies entre les colonies et le Canada, amèneront l'ouverture d'un grand commerce.

L'Exposition de Melbourne fut close par Son Excellence le marquis de Normanby le 20 avril; après quoi, le 3 mai, je quittai Victoria pour entreprendre une tournée d'observation dans les autres colonies, en vue de me faire par moi-même une idée de l'augmentation et de l'extension probables du commerce avec le continent de l'Amé-

rique du Nord et de me familiariser davantage avec le pays et ses habitants. En qualité de commissaire canadien, je fus cordialement reçu et traité de la façon la plus hospitalière par la population et les gouvernements des diverses colonies. On me fournit volontiers tous les renseignements qui pouvaient m'intéresser. Pendant treize semaines passées à la Nouvelle-Zélande, je pus visiter toutes les provinces des deux îles. C'est une colonie des plus intéressantes. Son climat et la fertilité merveilleuse de son riche sol volcanique en feront toujours une colonie recherchée, où, avec le temps, on verra des domaines aussi attrayants que les plus beaux de l'Ancien Monde. Plusieurs des grands pâturages que j'ai visités sur les deux îles sont déjà plus productifs et aussi attrayants que les plus belles propriétés de l'Ecosse ou de l'Irlande. Les forêts de la Nouvelle-Zélande sont aussi belles, et dans les endroits où poussent le pin *Kauri* et le *Totara*, le bois atteint des dimensions plus grandes que celles que j'ai généralement observées ailleurs. Au contraire du continent de l'Australie, la Nouvelle-Zélande est bien arrosée et, toute l'année, on y voit de la verdure, comme dans la Grande-Bretagne. Je donne ailleurs des statistiques qui prouvent sa prospérité matérielle. J'ajouterai, toutefois, que j'ai été frappé de l'apparence robuste de la population, surtout chez les enfants des écoles publiques, tous ayant les épaules larges et un air de santé qui contraste avec l'air chétif des enfants du continent d'Australie, où les effets d'un climat chaud et sec ne sont que trop manifestes. Le climat de la Nouvelle-Zélande ressemble à celui de la Grande-Bretagne, mais est plus uniforme, les extrêmes de la température quotidienne ne variant, dans le cours de l'année, que de 20° en moyenne; en outre, à Londres, le froid atteint 7° de plus que dans le nord et 4° de plus que dans le sud de la Nouvelle-Zélande. Pour toute la colonie, la température moyenne des différentes saisons est comme suit : printemps, 55° ; été, 63° ; automne, 57° ; hiver, 48°. (Ces chiffres sont empruntés à des statistiques fournies par le Dr James Hector, C. M. G., M. S. R., bien connu en Canada et aujourd'hui géologue du gouvernement de la Nouvelle-Zélande.) Canterbury et Otago sont les provinces qui produisent le plus de grain, et le rendement moyen par acre y est plus considérable que dans aucun autre pays du monde. A la Nouvelle-Zélande, l'avoine vient mieux que dans aucune autre partie de l'Amérique. J'en ai vu des échantillons qui pesaient 48 lbs. au boisseau, et l'on m'assure que le rendement a parfois atteint jusqu'à 100 boisseaux par acre. Pour toute la colonie, le rendement moyen est comme suit : Avoine, 30 boisseaux, et blé, 28 boisseaux par acre. Pendant les cinq années expirées en 1880, la moyenne du rendement de blé a été de 27.62 boisseaux par acre, et l'exportation des produits de la ferme a augmenté de £262,930, en 1875, à £763,635, en 1879, c'est-à-dire qu'elle a triplé dans quatre ans et que les exploitations agricoles comptent parmi les industries les plus prospères de la colonie (*). Les pommes de terre réussissent admirablement et rapportent, en moyenne, huit tonnes par acre. (A Napier et sur le littoral de l'ouest de la Nouvelle-Zélande, ainsi que dans l'ouest

(*) La Nouvelle-Zélande a importé, depuis trois ans, des Etats de l'est de l'Amérique, des instruments aratoires représentant un volume de 5,000 tonneaux, et consistant principalement en faucheuses et moissonneuses.

de Victoria, dans le voisinage de Colac et de Camperdown, j'ai vu les plus belles et les plus abondantes récoltes de pommes de terre de ces colonies, et je crois qu'on n'en voit nulle part de plus belles.) Les pâturages réussissent très bien et le commerce général du pays semble être dans l'état le plus prospère. Dans les deux îles, j'ai rencontré plusieurs colons venus du Canada, et tous étaient fort prospères.

De la Nouvelle-Zélande je me rendis dans la jeune et florissante colonie de Queensland, qui deviendra le plus riche et la plus prospère de toutes les colonies australiennes. Le littoral de Queensland représente un parcours de plus de 2,000 milles. Je visitai tous les établissements situés entre Brisbane au sud, et Cookstown, près du Cap York, au nord, me rendant à l'intérieur jusqu'aux fameuses Plaines Darling, où, sur une seule propriété, on fait paître 300,000 moutons, où il y a des propriétés de plus de cent mille acres, encloses, et dont les troupeaux de moutons et de bêtes à cornes feront un jour de leurs propriétaires les plus riches propriétaires fonciers du monde. Après les pâturages, viennent, comme importance, les plantations de sucre. Depuis un an, le commerce de sucre a pris un nouvel essor et les terres à plantations sont aujourd'hui en grande demande, le gouvernement en ayant porté le prix de 15s. à 30s. et 40s. l'acre. Une propriété du district de McKay, qui est le centre de la région où l'on cultive le sucre, s'est récemment vendue £95,000, et l'on pense que la récolte de cette année rapportera un quart du prix d'achat. Il y a cinq ans, cette propriété n'aurait pas réalisé un sixième du prix auquel elle a été vendue ; mais l'expérience a démontré que la culture de la canne à sucre, pratiquée d'une manière intelligente, est une des industries les plus lucratives de la colonie, qui donne souvent des profits nets dépassant une moyenne de £25 par acre et assure l'aisance au planteur industrieux, au bout de quelques années. Queensland et les îles voisines du groupe Fiji remplaceront, dans quelques années, Maurice, Java et les Philippines, et fourniront une grande partie de la récolte de sucre du monde entier. Sur un parcours de six cents milles à partir de Brisbane, le littoral du nord possède des terres à sucre, et dans le voisinage immédiat de McKay se trouve la région des rivières Burdiken et Johnstone, qui devient très recherchée ; on trouvera ailleurs des statistiques de la production, etc. L'exploitation des mines d'étain devient très lucrative. Des mines récemment ouvertes sur la rivière Herberton sont les plus riches du monde, puisqu'elles donnent un rendement de 70 pour cent. Le professeur Tenison Woods les a récemment visitées à la demande du gouvernement. Son rapport est des plus encourageants, et il calcule que les mines de ce voisinage donneront de l'emploi à une population de 20,000 personnes pendant nombre d'années. La Nouvelle-Galles du Sud, Queensland et la Tasmanie ont déjà ajouté un tiers à la production de ce précieux métal dans le monde entier, et, dans quelques années, grâce à la richesse extraordinaire du minerai, elles fourniront les trois quarts de la production générale. Les explorateurs et le gouvernement savent qu'au centre de Queensland il existe des gisements inépuisables de cuivre et de fer; mais comme ils se trouvent à 400 milles à l'intérieur, il faudra attendre la construction du chemin de fer transcontinental avant de songer

à les exploiter. Toutefois, le gouvernement a réservé une vaste étendue de région minière à la source des rivières Cloncurry et Flinders, 400 milles environ à l'intérieur en partant du golfe de Carpentaria, et à une égale distance du littoral de l'est. On exploite avec profit des mines d'or, et à mesure que l'on explorera et colonisera l'intérieur, on croit que l'on trouvera de très riches dépôts de quartz aurifère.

J'ai si longuement parlé de Victoria, dans mon compte-rendu, que je me bornerai à dire ici que Melbourne est une des villes les mieux bâties des temps modernes et peut avantageusement supporter la comparaison avec Chicago et San Francisco. Le climat de Victoria est le plus sain de l'Australie continentale; dans les faubourgs de Melbourne, on voit rapidement s'élever des villas et de magnifiques résidences, construites par les riches éleveurs qui s'y réunissent et dépensent leurs revenus de la façon la plus généreuse et la plus hospitalière. Les clubs de Melbourne sont les meilleurs après les clubs anglais. Dans toute l'Australie, les clubs sont les hôtels des gentilshommes de la campagne lorsqu'ils visitent leur capitale. On peut dire que Melbourne est le Paris du continent, et que sa prospérité est due, en grande partie, à l'influence des éleveurs, les gens les plus aimables et les plus hospitaliers que l'on puisse rencontrer. Les statistiques comprises dans mon compte-rendu donneront une idée de l'accroissement rapide du commerce de cette colonie.

La prospérité actuelle de la Nouvelles-Galles du Sud est, pour ainsi dire, sans précédent, et, pour en donner une idée, je ne saurais mieux faire que de citer des extraits de l'exposé financier tout récemment soumis à la Chambre par l'honorable James Watson, trésorier colonial. Voici comment s'exprime M. Watson: "Les états trimestriels du revenu et des dépenses, publiés dans le cours de la présente année, ont sans doute préparé votre comité à entendre aujourd'hui l'exposé d'une prospérité financière sans précédent en cette colonie ou dans aucune autre colonie anglaise. Cette prospérité n'est pas, comme bien des gens pourraient le supposer, que le résultat des ventes de terres, car presque toutes les sources de revenu public se sont développées d'une manière réellement merveilleuse. Pendant la présente année, nos importations, au port de Sydney seul, indiquent, sur l'année dernière, une augmentation de près de deux millions et un quart, et nos exportations ont aussi augmenté de près d'un million." Et il ajoute: "Au sujet de l'exploitation des pâturages, il y a une autre question que je désire mentionner, comme preuve de l'immense progrès que cette exploitation a fait depuis 1863 (l'année qui a suivi l'excellente loi des terres présentée par l'honorable sir John Robertson.) Je veux parler de la production de la laine. Cette année-là, nos exportations de laine s'élevèrent à 13,482,000 lbs., évaluées à £1,283,818 sterling. L'an dernier, elles se sont élevées à 154,871,832 lbs., évaluées à £8,040,625 sterling. Les chiffres peuvent-ils indiquer plus clairement les merveilleux progrès de l'exploitation de nos pâturages pendant les dix-neuf dernières années? A ce sujet, et pour faire mieux comprendre les merveilleux progrès du commerce de la laine dans ces colonies, je donnerai quelques renseignements du plus haut intérêt, empruntés à un admirable petit ouvrage récemment publié à Londres et ayant pour titre: *The Balance Sheet of the World.* J'y

trouve qu'en 1870 la production de la laine, dans le monde entier, a été de 1,437,000,-000 livres, réparties comme suit :—

Australie	193,000,000
Rivière Platte	198,000,000
Afrique Méridionale	41,000,000
Etats-Unis	165,000,000
Grande-Bretagne	170,000,000
Continent d'Europe	640,000,000
Indes, etc	30,000,000

" Dans ce tableau, la production australienne représente 13.43 pour cent du total. En 1879 (seulement neuf ans plus tard), la production du monde entier s'était élevée à 1,767,000,000 livres, réparties comme suit :—

Australie	392,000,000
Rivière Platte	240,000,000
Afrique Méridionale	46,000,000
Etats-Unis	208,000,000
Grande-Bretagne	160,000,000
Continent d'Europe	670,000,000
Indes, etc	51,000,000

" Au lieu de 13.43 pour cent, en 1870, la production australienne est devenue de 22.14 pour cent du total en 1879, tandis que la production des autres pays a diminué ou est restée à peu près la même. Pendant cette période, la production de la laine a augmenté de 103 pour cent en Australie ; de 70 pour cent aux Indes ; de 26 aux Etats-Unis ; de 21 à la Rivière Platte ; de 12 dans l'Afrique Méridionale ; de 3 seulement sur le continent d'Europe, et la production de la Grande-Bretagne a diminué de près de 6 pour cent. Ces chiffres prouvent que ces colonies, qui en sont encore à leurs débuts, produisent beaucoup plus de laine qu'aucun autre pays du monde. Je ne crois pas exagérer en disant que, dans moins d'un quart de siècle, l'Australie et la Nouvelle-Zélande produiront assez de laine pour égaler la moitié de la production du monde entier, car elles en fournissent aujourd'hui près d'un quart.

" D'après l'exposé financier, la balance en numéraire avec laquelle le trésorier commença ses opérations en 1881, était de £1,440,227 10s. 6d., et le surplus du revenu sur les dépenses, pour 1882, est de £1,180,850 12s. 5d." En réponse à certaines critiques de son programme, le trésorier répondit: " Je demanderai aux honorables députés comment nous pourrions convenablement imposer de nouveaux fardeaux au peuple quand le revenu est dans un état florissant ? Et quand je prévois un surplus de près de £1,200,000 à la fin de l'année, et cela après avoir pourvu au service de toutes les administrations publiques de la manière la plus généreuse, où est la nécessité de nouveaux impôts ? Est-il une société qui se soumettrait volontiers à de nouveaux impôts qui ne sont pas nécessaires, et les représentants du peuple prendraient-ils sur eux la responsabilité de taxer leurs commettants, lorsque les impôts actuels suffisent pour faire face aux dépenses ordinaires ?

" Le commerce maritime de la Nouvelle-Galles du Sud, qui représentait 366,000 tonneaux en 1861, était de 1,242,000 tonneaux en 1880, pour les arrivages, et les chiffres correspondants pour les départs sont 370,000 et 1,190,000. En 1861, les exportations étaient évaluées à £5,595,000, et, en 1880, elles représentaient £15,525,000. Les importations représentaient, pour la première de ces années, £6,391,000, mais, pendant la dernière, elles se sont élevées à près de £14,000,000. On observera qu'en 1861 —d'après ces chiffres mêmes—les importations excédaient les exportations de £500,000, tandis qu'en 1880 il y a eu un excédant inverse de £1,500,000. Tous les chemins de fer de la Nouvelle-Galles du Sud appartiennent au gouvernement et deviendront, avec le temps, une source précieuse de revenus. Jusqu'à présent, ils ont été fort bien administrés, surtout par les autorités actuelles. Aujourd'hui, il y a 1,000 milles de lignes en opération et 576 milles de plus ont été adjugés à contrat; en outre, les prolongements autorisés par la législature—et l'on fait actuellement les études pour tous ces prolongements—dépassent 600 milles, en sorte que dans quelques années, 1,000 milles de plus seront ouverts à la circulation. Pendant les quinze années expirées en 1870, la moyenne du revenu produit par le capital de construction fut de 1.63 pour cent; les années suivantes elle s'éleva à 3.85 pour cent; l'an dernier, elle était de 4.38 pour cent, et cette année elle excédera 5½ pour cent, ce qui montre que notre système de chemins de fer est déjà une source de profits pour la colonie, vu que le dernier emprunt à 4 pour cent a été négocié à £103 8s. Et lorsqu'un nouvel emprunt sera négocié en vue de faire face aux réclamations sur les biens en fidéicommis, c'est l'intention du gouvernement de donner aux colons l'avantage de placer leurs fonds sur des garanties du gouvernement, en négociant une partie de l'emprunt dans la colonie." En terminant son exposé, l'honorable trésorier, emporté par son enthousiasme, se servit des paroles suivantes :—" Il est rare qu'un ministre des finances ait à ouvrir un budget aussi bien rempli, pour soumettre à son auditoire l'histoire d'un progrès aussi merveilleux que celui que je viens de constater dans le développement de notre prospérité financière, de notre commerce, de nos immenses pâturages et de nos industries !" Ce que je viens de dire de la prospérité de la Nouvelle-Galles du Sud s'applique, à un degré moindre, aux autres colonies, particulièrement à la plus jeune, Queensland, où la perspective d'accroissement de la population et de la richesse est aussi belle que pour toute autre colonie du groupe.

L'Australie méridionale est la dernière colonie du groupe que j'aie visitée. Le commerce de cette colonie est concentré à Adélaïde, la capitale, ville magnifique, située sur la plaine qui s'étend de *Mount Lofty Range* vers le golfe Saint-Vincent et Port-Adélaïde, le principal port de mer, à sept milles de la capitale, à laquelle elle se trouve reliée par chemin de fer. Les grands entrepôts de laines et autres produits se trouvent au port, tandis que les bureaux de vente sont à Adélaïde même. Le commerce d'Adélaïde, grâce à l'esprit d'entreprise de ses marchands, augmente plus rapidement que la population, et la colonie est dans l'état le plus prospère. Grâces à une administration fort intelligente, le réseau de chemins de fer s'étend rapidement à l'intérieur. Déjà 750 milles sont en opération, et l'on en construit 250 autres

milles. Le télégraphe transcontinental, qui aboutit à la mer des Indes et à la mer du Sud (et met l'Australie en communication directe avec l'Europe et tout le monde civilisé), a un parcours de 2,000 milles, sur la plus grande partie duquel il traverse une région jusqu'alors inconnue. Nul doute qu'avec le temps il se construira des chemins de fer qui ouvriront la vaste région située entre les deux océans. En chiffres ronds, le territoire de l'Australie méridionale a 2,000 milles de long sur 500 milles de large. Un syndicat de formation récente a loué pour vingt-un ans, du gouvernement, l'énorme étendue de 85,000 milles carrés, ou 55,000,000 d'acres, dans le territoire du nord. On s'attend à de grands résultats, car le syndicat emploiera des capitaux pour faire explorer et arpenter une grande partie de ce territoire et y placer des bestiaux. Aux termes des règlements concernant les terres, le fermage, pour les trois premières années, n'est que de six deniers par mille, et 2s. 6d. pour le reste du bail, avec la condition que sur les terres affermées on placera un certain nombre d'animaux par mille carré. Annexé à ce rapport on trouvera le texte de la loi concernant les terres. Le territoire du nord, contigu à la mer des Indes, jouit d'un climat tropical et convient à la culture du sucre, du café, etc. Je n'ai pas visité l'Australie Occidentale, qui ne fait pas de commerce avec l'étranger; il m'aurait fallu trop de temps pour examiner son vaste territoire. Les récentes explorations de Forrest promettent un avenir de prospérité à cette colonie, surtout lorsque toute la partie encore non explorée aura été ouverte à la colonisation.

Je dois exprimer ici ma reconnaissance à toutes les personnes chargées de diriger l'Exposition de Melbourne et qui m'ont accueilli avec autant de courtoisie que de bienveillance; je suis surtout dans l'obligation de sir Herbert Sandford et de MM. Levey et Casey, qui ont su rendre ma tâche agréable. J'ai été assez heureux pour me procurer l'assistance de M. D. Watherston, l'habile correspondant de l'*Argus* de Melbourne, auteur des articles sur l'Exposition qui ont paru dans ce journal. M. George A. Brown a bien voulu préparer pour moi certains mémoires en tête desquels on verra son nom. Ce monsieur est la meilleure autorité en fait d'agriculture et d'exploitation des pâturages, et je suis heureux d'avoir eu son précieux concours.

Je signale surtout à l'attention l'annexe où sont énumérés les articles exportés de New-York et de Boston. On y verra qu'une grande partie de ces articles est de production canadienne, et que le Canada pourrait fournir un grand nombre des articles manufacturés en bois, fer, etc. Le premier navire fit voile de New-York, au mois de mai 1852, pour Melbourne. L'an dernier, l'exportation en Australie de produits domestiques par les deux ports de New-York et Boston, représentait 106,536 tonneaux, et était évaluée à près de quatre millions et trois quarts de piastres.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre tout dévoué et très obéissant serviteur,

RODERICK WILLIAM CAMERON, M.S.R.G.,

Commissaire honoraire special à l'Exposition Internationale de Melbourne.

A l'honorable J. H. Pope,

Ministre de l'Agriculture, Ottawa.

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE.

EXPORTATIONS des ports de New-York et Boston, pendant les douze mois expirés au 31 décembre 1881, à des ports de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Huile de kérosène	435,000 caisses.	4,350,000 gallons.
Esprit de térébenthine	18,720 "	187,200 "
Plâtre	13,856 barils.	
Colophane	13,703 "	
Ardoises	4,455,300 pièces.	
Bois de service	5,553,582 pieds.	

Bois équarri	1,593,353 pieds.
Planches, presque toutes des planches canadiennes de 12 et 14 pouces	3,423,141 "
Planches à plafond, de 1 x 10 et 12 pouces	537,088 "
	5,553,582 "

Articles.	Quantité.	Articles.	Quantité.
Chaises	28,382 caisses.	Encre à imprimer	2,326 colis.
Seaux et cuves	912 piles.	Graisse et huile à essieu	7,553 "
Bois manufacturé	517 colis.	Livres et papeterie	363 "
Chevilles à souliers	1,255 barils.	Ficelle	775 "
Articles en bois	7,274 colis.	Toile cirée	166 "
Bordures	2,950 paquets.	Boghés, etc	145
Lattes	646,844 "	Millet à balais	272 balles.
Meubles	827 colis.	Blanc de céruse	860 colis.
Balais	947 caisses.	Manteaux	42 "
Manches de faulx	31 "	Matelas et couchettes	553 "
Râteaux, fourches, etc	151 "	Formes de cordonniers	81 "
Epingles de bois	32,000 boîtes.	Piquets	1,031 paquets
Rames	14,419	Orgues	1,648
Manches	9,453 caisses.	Salsepareille	6,100 caisses.
Portes et châssis	19,088	Drogues, etc	9,250 "
Flèches, barres et timons	3,223 paquets	Haches et cognées	13,790 "
Moyeux et rais	320 caisses.	Pioches	960 "
Douves	23,930	Pelles et bêches	1,809 "
Planches à laver	4,837 colis.	Articles en fonte	498 colis.
Machines à tordre	378 "	Balances	794 caisses.
Pompes	601 caisses.	Instruments aratoires	8,118 colis.
Tabac manufacturé	12,717 colis.	Matériaux pour voitures	5,459 "
Tabac en feuilles	989 "	Tuyaux en fer	282
Machines à coudre	9,734 caisses.	Vaisselle plaquée	1,485 "
Amers	600 "	Quincaillerie	36,137 "
Quincaillerie (pour construct)	19,694 "	Chars urbains	24
Clous et broquettes	5,125 "	Fournitures de peintres	1,280 "
Outils	1,446 "	Homards	4,498 caisses.
Poêles, etc	1,763 colis.	Pommes sèches	8,253 colis.
Fil de fer barbelé, etc	11,679 "	Boyaux pour saucisse	1,724 caisses.
Faucheuses pour gazon	543 "	Cirage, etc	5,277 colis.
Mécanismes	3,905 "	Bière en bouteille	498 "
Horloges	4,475 caisses.	Huile à lubrifier	4,154 "
Jouets	342 colis.	Articles en caoutchouc	665 "
Coffres-forts	38	Houblon	2,053 "
Réfrigérateurs	19	Nouveautés	255 "
Matériaux de télégraphie	64 colis.	Crin	57 "
Conserves alimentaires	6,468 caisses.	Vélocipèdes et voitures d'enfants	115 "
Huîtres	8,003 "	Semences (foin et trèfle)	1,080 barils.
Poisson	2,016 "	Produits de la laiterie	89 colis.
Ardoises d'écoles	2,785 "	Statues	16 "
Sirop	689 "	Valises et malles	1,857 "
Imprimés	154 colis.	Huile crue	1,000 caisses.
Douves	1,389 paquets		

ANNEXE.—Exportations des ports de New-York et Boston, etc.—*Fin.*

Articles.	Quantité.	Articles.	Quantité.
Gazoline	1,740 caisses.	Ferblanc	149 paquets.
Huile à essieux	2,752 "	Maizena et empois	20,776 "
Pierre	138 "	Rouleaux	58 colis.
Comestibles	78 colis.	Sucre de raisin	10,186 caisses.
Poix et goudron	90 paquets	Roues	545
Sucre, etc	9,235 colis.	Bibliothèques	6
Serrures, etc	28 "	Lampes et verrerie	5,090 colis.
Cuir et sellerie	1,148 "	Bijouterie	4 caisses.

NOTE.—Les produits ci-dessus ont été transportés sur 87 navires, représentant 106,536 tonneaux.

EXPOSITION DE MELBOURNE, AUSTRALIE

1881

LISTE DES MATIÈRES

INTRODUCTION—L'EXPOSITION.

INTRODUCTION.

L'exposition de Melbourne, en 1880-81, a été tenue dans la capitale de la colonie de Victoria. Melbourne est une ville de 250,000 habitants, et la population de la colonie était évaluée à plus de 900,000 âmes, au 31 décembre 1880. Comme étendue, Victoria est la plus petite des cinq provinces qui forment le continent de l'Australie ; mais, sous le rapport de la population, c'est la première. Il y a quarante-cinq ans, Melbourne n'existait pas, et en 1834 la colonie ne comptait pas un seul blanc. En 1851, la population était de 97,489 âmes. Melbourne—qui porte le nom d'un premier ministre anglais— fut fondée en 1836, et devint le port maritime du district de Port-Philippe, l'une des divisions de la colonie-mère, la Nouvelle-Galles du Sud, dont Sydney était et est encore la capitale. Le 1er juillet 1851, Port-Philippe fut érigé en colonie indépendante. La séparation de la Nouvelle-Galles du Sud aurait eu, paraît-il, une influence comparativement peu sensible sur les progrès de la nouvelle province, sans les découvertes d'or qui se succédèrent rapidement à Ballarat, Sandhurst et Castle-

maine. Pendant cinq ou six ans, l'affluence de la population fut énorme à Melbourne. A une certaine époque, 2,000 immigrants y arrivaient par semaine, et en cinq ans la population fut quadruplée. La fièvre de l'or dura cinq ou six ans. Avec le temps, cette fièvre cessa, les gages tombèrent d'un chiffre fantastique à des prix raisonnables, on put acheter des marchandises à des prix modérément plus élevés qu'en Europe, et la population se livra à des occupations paisibles; le berger retourna à ses moutons, et les *squatters* qui avaient trouvé presque impossible de se procurer de l'ouvrage à l'époque de la tonte, reprirent leurs opérations. Les cultivateurs qui n'avaient pas réussi comme chercheurs d'or, prirent des terres et se livrèrent à l'agriculture. Des manufactures s'établirent dans les villes. " L'heureux chercheur d'or " disparut, et les exploitations minières se firent, comme toutes les autres affaires, régulièrement, à l'aide de capitaux et sous une direction intelligente. Victoria retira indirectement de grands avantages des découvertes d'or. Les émigrants aptes à former une société nouvelle y furent attirés de toutes les parties du monde, et l'esprit de *go-ahead* (expression familière chez les colons pour dire " esprit d'entreprise ") se manifesta dans toutes les branches d'industrie. On construisit de beaux quais, des routes, puis des chemins de fer, dans des proportions extravagantes qui auraient mieux convenu en Angleterre; on ouvrit des lignes télégraphiques, etc., en sorte qu'en 1860 les colonies australiennes avaient acquis une grande importance dans l'hémisphère méridional.

EXPOSITION DE MELBOURNE, EN 1880-81.

L'exposition de Melbourne fut officiellement ouverte par Son Excellence le marquis de Normanby le 1er octobre et fermée le 20 avril suivant.

Il y a souvent des expositions dans les colonies. Depuis 1851, chaque fois que l'on a fait, à Melbourne, des collections pour les expositions européennes, l'usage a été d'exposer les produits en Australie avant de les expédier en Angleterre, en France ou en Amérique. Ces exhibitions s'appelaient " Expositions Intercoloniales," et ont toujours bien réussi, soit à Melbourne, soit à Sydney. L'une des plus importantes eut lieu en 1875, comme préparation à l'exposition du Centenaire de 1876, à laquelle les colonies australiennes envoyèrent des produits. En 1877, l'année qui suivit le Centenaire, la Société d'Agriculture de la Nouvelle-Galles du Sud tint une exposition internationale à laquelle le Canada était représenté. La même année, les colonies se préparèrent pour l'Exposition Universelle de Paris de 1878, et le gouvernement de Victoria eut la bonne idée d'inviter toutes les nations du monde à se faire représenter à Melbourne en 1880. La Société d'Agriculture de Sydney se décida, vers la même époque, à profiter de l'exposition de Paris, à laquelle la Nouvelle-Galles du Sud—comme les autres colonies—avait délégué des représentants, pour inviter les manufacturiers du continent à envoyer des produits à l'exposition de la Société, en 1879. L'invitation fut parfaitement accueillie, et la population de la Nouvelle-Galles du Sud se trouva lancée, sans s'en apercevoir, dans l'Exposition Internationale de Sydney, de 1879. A cette époque l'exposition de Melbourne était en bonne voie d'organisation. Le gouvernement de Sydney dégagea la Société d'Agriculture de sa responsabilité, nomma des commissaires et fournit les fonds pour l'érection du Garden Palace, dont les plans furent dressés à Noël, 1878, le contrat adjugé en janvier 1879, et où l'exposition fut tenue au mois de septembre de la même année. C'est ainsi que l'Australie en arriva à tenir deux expositions internationales en deux ans successifs, dans des villes séparées seulement par une distance de 600 milles, et qui ont coûté collectivement la somme de £700,000 en chiffres ronds.

Les préparatifs de l'exposition de 1880-81, à Melbourne, commencèrent en 1877, époque à laquelle le parlement vota un crédit de £7,000 pour dépenses préliminaires. L'année suivante, ce crédit fut porté à £100,000 et l'emplacement choisi. On supposait alors qu'un espace de cinq arpents et demi et une salle pour les machines suffiraient pour placer tous les produits. Les arrangements dont on s'occupait alors pour l'exposition de 1879-80, à Sydney, eurent une heureuse influence, que l'on n'avait pas prévue, sur l'exposition de Melbourne. Les maisons qui ne voyaient pas d'avantage à envoyer des produits à notre exposition seule comprirent qu'il leur serait profitable de figurer aux deux. Subséquemment, les prix obtenus à Sydney par

quelques fabricants stimulèrent leurs concurrents, qui voulurent exposer à Melbourne l'année suivante. Sans l'exposition de Sydney, il est probable que l'exposition de Melbourne eût été beaucoup moins considérable, moins complète, et n'aurait pas eu le même caractère international. Plusieurs personnes qui avaient visité les deux expositions m'ont assuré qu'à l'exposition de Melbourne plusieurs départements étaient beaucoup plus complets que les départements de même nature à Sydney. A ce sujet je puis mentionner, par exemple, les porcelaines. A Sydney, on ne voyait exposées que deux caisses de porcelaine du Staffordshire, et encore elles ne venaient pas des fabriques les plus importantes. La quantité de porcelaine exposée à Melbourne quadruplait celle que l'on avait vue à Sydney, et toutes les principales maisons y étaient représentées. Ainsi donc, et du moins à un certain point de vue, ce fut un grand avantage pour l'Australie de tenir deux expositions successives. Mais reste à savoir si, au point de vue financier, les deux expositions ne se sont pas nui, en réduisant le nombre des personnes qui auraient visité chacune d'elles.

La pierre angulaire du palais de l'exposition de Melbourne fut posée au mois de février, 1879, soit six semaines après que l'on eut commencé à construire le palais de l'exposition de Sydney. L'emplacement choisi fut Carlton Garden, situé à un mille de distance du bureau général des postes, centre reconnu de la ville. Melbourne possède nombre de terrains et jardins publics, et pouvait très bien en prêter un pour l'exposition. Le gouvernement accorda temporairement un terrain de soixante arpents, dont vingt arpents au centre furent choisis comme emplacement des édifices. Sans compter les parterres qui se trouvent en avant du palais de l'exposition et qui couvrent une étendue de vingt arpents, les deux tiers du jardin, 40 arpents environ, sont occupés par des bâtiments, des trophées ou des produits non couverts. Longtemps avant l'adjudication du contrat de l'édifice tel qu'originairement projeté, les demandes d'espace étaient si nombreuses qu'il fallut considérablement agrandir les plans. Le plan du rez-de-chaussée, qui couvrait cinq arpents et demi, fut agrandi jusqu'à quatorze ou quinze arpents, et cela même ne suffisait pas. On construisit, en brique et ciment, deux galeries des machines. Avec l'édifice principal, en brique, ces additions formaient les trois côtés d'un rectangle, d'environ 500 pieds de largeur sur 650 pieds de longueur. Tout cet espace intérieur fut subséquemment couvert et forma l'annexe centrale, et l'on augmenta la longueur des deux galeries des machines. A l'époque de l'ouverture, le 1er octobre 1880, l'enclos de l'exposition, sans compter l'espace occupé par les galeries, couvrait une étendue d'environ vingt arpents, soit un arpent de moins que le terrain couvert par le palais de l'exposition de Philadelphie en 1876. L'exposition de Melbourne coûta £320,000, y compris les frais d'administration, et sur cette somme le parlement vota £250,000. La balance se trouva réalisée par les recettes à la porte et spéciales, le prix des licences, etc., et aussi par le produit de la vente des annexes temporaires que le département des chemins de fer paya un tiers du montant qu'elles avaient coûté.

Je trouvai l'exposition divisée en quatre grands compartiments: l'édifice principal (avec galeries de tableaux), l'annexe centrale et deux galeries des machines. Certaines divisions étaient assez arbitraires, ce qui s'explique par les circonstances dans lesquelles l'entreprise avait été organisée. La division principale, sous le rapport de la position, mais non point de la superficie, était le grand édifice construit en forme de croix, dont la nef avait 500 pieds, le transept 270 pieds de long, et le dôme—couronnant l'intersection du transept et de la nef—200 pieds de hauteur. Une galerie de vingt-cinq pieds de large surmontait les espaces latéraux de la nef et du transept et était réservée à la collection des beaux-arts. On supposait, au début, que cet édifice pourrait contenir tous les produits, à l'exception des machines; mais on reçut des demandes pour trois fois plus d'espace, et il devint nécessaire d'ajouter une grande annexe centrale. L'érection de cette annexe rendit inévitable un nouveau mode de distribution, d'autant plus que le bâtiment principal ne pouvait contenir plus d'un quart de toute la collection. Il se présenta alors une autre question: celle de savoir si l'on affecterait le bâtiment principal à deux ou trois pays, ou si on le répartirait en petits espaces entre tous les pays. Finalement, il fut réparti entre la Grande-Bretagne la France, l'Allemagne, l'Italie, les Etats-Unis, la Nouvelle-Galles du Sud, Victoria et l'Inde. Chacun de ces pays (l'Inde exceptée) avait ainsi à remplir deux

espaces séparés—un dans l'annexe centrale, et l'autre dans le bâtiment ou édifice principal. Cette subdivision et cette séparation des galeries n'auraient pas eu lieu si, au début, on se fût préparé pour une exposition couvrant vingt arpents. L'espace aurait été réparti de manière à ce que chaque galerie ou section eût couvert un espace continu. La Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne, l'Italie, ou tout autre pays, ne pouvaient diviser leurs produits en deux groupes distincts, les articles de luxe et ceux d'utilité, pour placer les uns dans le bâtiment principal et les autres dans l'annexe centrale. Il fallut placer de la porcelaine anglaise en deux endroits, et la partie la plus précieuse fut laissée dans l'annexe centrale. La France, l'Angleterre, l'Amérique et l'Italie placèrent leurs instruments de musique dans le bâtiment principal, mais, dans l'annexe centrale, on établit un compartiment spécial pour les pianos allemands. La subdivision et la séparation susmentionnées de parties des sections sont à peu près les seuls défauts à noter dans l'exposition de Melbourne.

Les dispositions générales du rez-de-chaussée étaient bonnes. Dans le bâtiment principal, il y avait une allée de 500 pieds de long sur 60 de large. Une moitié de la longueur de cette allée, depuis la ligne centrale sous le dôme (à l'intersection de la nef et du transept) jusqu'au grand orgue, à l'extrémité ouest, était réservée pour les cérémonies et les expositions particulières de fruits, farines, légumes, grains et laines, tenues par intervalles, et qui duraient ordinairement de trois à six jours chacune. On avait établi un amphithéâtre pouvant contenir 3,000 spectateurs. Les galeries étaient presque entièrement réservées aux tableaux et divisées, par des cloisons longitudinales et transversales, en six compartiments occupés par les exposants d'Angleterre, Italie, France, Allemagne, Belgique et de Victoria. Sous le plancher du bâtiment principal, je pus voir un soubassement frais et spacieux, rempli de tablettes pour rafraîchissements où l'on vendait des vins, bières et spiritueux de tous pays—les vins de France à la buvette française—les vins d'Italie à la buvette italienne—les vins et les bières de la colonie à la buvette de Victoria—les schnapps et liqueurs de Hollande à la buvette hollandaise, et, en arrière de ces buvettes ou comptoirs, étaient déposés, entourés de murs solides, les bières et spiritueux maintenus à une température uniforme, pendant toute la durée de l'exposition, depuis le 1er octobre 1880 jusqu'au 30 avril 1881.

L'annexe centrale était traversée par une grande avenue de 800 pieds de long sur 200 pieds de large, plus deux allées latérales et deux allées transversales. Presque toutes les sections avaient front sur la grande avenue, par exemple celles du Royaume-Uni, de la France, de l'Allemage, de l'Italie, de l'Autriche, des Etats-Unis, etc. Seules, les colonies du Détroit, les Iles Fiji (la nouvelle colonie anglaise dans l'océan Pacifique) et Ceylan, qui n'exigeaient que de petits espaces, étaient placées en arrière. Elles avaient front sur les allées latérales et transversales. La grande avenue fut la promenade favorite des dames et messieurs de Melbourne, depuis le mois d'octobre jusqu'au mois d'avril, me dit-on, et les nombreuses sections aboutissant sur la grande avenue, avaient l'aspect d'autant de façades de splendides magasins. De cette avenue, chacun pouvait voir, sur toute la ligne, ce qu'avaient les exposants—tablettes de porcelaine et de verrerie, horlogerie, bijouterie, soierie, tapisserie, tapis, trophées des manufactures d'acier et de fer, groupes de lingots d'étain, d'or, de cuivre, etc. Les sections des machines se trouvaient de chaque côté de l'annexe centrale, et nombre des machines exposées fonctionnaient. Les salles de rafraîchissements et cabinets de toilette se trouvaient dans des espaces rectangulaires, pris sur les sections des machines. Il est impossible d'approuver cette partie des dispositions prises. Il paraîtrait qu'on ne s'occupa des plans des salles de rafraîchissements que trop tard pour les améliorer. Les salles étaient basses et de petites dimensions.

Le gouvernement nomma, au début, pour diriger l'exposition, une commission de 92 membres qui se subdivisèrent en un comité exécutif et nombre de comités spéciaux. Les nominations faites par l'administration (libérale) au pouvoir en 1878 ne donna pas satisfaction au parti qui formait l'opposition d'alors, et quand il y eut changement d'administration, en février 1880, le nouveau gouvernement (conservateur) ajouta environ 40 membres à la commission. On ne peut s'attendre que je parle du personnel de la nouvelle commission, si ce n'est pour dire qu'elle se composait de 143 membres, parmi lesquels des députés au parlement, des échevins et conseillers

municipaux, tous les consuls étrangers et nombre de particuliers. Le gouvernement fit tout en son pouvoir pour faciliter les opérations des exposants. L'exposition fut constituée magasin en entrepôt, et un personnel d'employés de la douane y fut placé pour permettre aux exposants de payer les droits sur les articles qu'ils voulaient enlever. Toutefois, règle générale, les commissaires interdirent la vente et l'enlèvement des produits entre le 1er octobre et le 1er avril, période que l'on avait d'abord fixée pour la durée de l'exposition. Ce n'est que plus tard qu'on décida de prolonger cette durée. A un certain moment, les commissaires résolurent de tenir l'exposition ouverte de 7 hrs. à 10 hrs. du soir, comme dans la journée; mais ils finirent par se rendre aux pressantes représentations des exposants qui craignaient les voleurs et le feu. En outre, l'expérience a démontré qu'à la lumière du gaz il est impossible de bien étudier les produits, à cause des ombres produites par le dessus et les côtés des vitrines, ainsi que par les cloisons. Si l'exposition eût été ouverte le soir, naturellement elle serait devenue un lieu de promenade publique, et les recettes auraient été beaucoup plus considérables, probablement, mais les commissaires et les exposants n'y auraient pas trouvé d'autres avantages. Le prix ordinaire d'admission était de 1s. (25 c.) pour les adultes et de 6d. (10 c.) pour les enfants. En octobre et novembre, il y eut des séances spéciales de musique pour lesquelles on fit payer 2s. (50 cts.) d'entrée. La musique autrichienne de Strauss et une musique locale donnèrent des séances, mais ces tentatives ne furent pas trouvées assez profitables pour qu'on les continuât, et, à partir du mois de décembre, les seules séances musicales furent les concerts donnés sur le grand orgue et les concerts hebdomadaires de musique populaire donnés par 700 ou 1,000 enfants des écoles primaires nationales. Ces concerts d'enfants attiraient toujours un grand nombre de parents. On publia un catalogue général en deux volumes, à 1s. (25 c.) le volume. La liste des produits y était donnée par sections, et le catalogue de chaque section était précédé d'un chapitre de statistiques et d'autres renseignements utiles. Ce catalogue présentait un inconvénient et on y remarquait une lacune. Certaines maisons anglaises et quelques maisons françaises et américaines avaient été autorisées (moyennant une forte somme) par les éditeurs, à décrire longuement leurs produits et à insérer des gravures sur bois dans le catalogue. Tous les exposants qui n'avaient point payé pour obtenir plus d'espace n'avaient que trois lignes chacun. La lacune remarquée dans le catalogue était l'absence de tables générales ou spéciales des noms. A moins de savoir dans quelle classe se trouvait tel ou tel produit, l'exposant avait à faire de longues et fatigantes recherches pour le trouver. Naturellement, je parle ici des cas où le visiteur n'avait, pour se guider, que le catalogue. Par exemple, dans une des galeries françaises, il était facile de trouver les produits français dans le catalogue, parce que chaque vitrine était numérotée et que le numéro d'entrée, dans le catalogue, et le numéro marqué sur l'article étaient les mêmes. Mais quand le visiteur voulait s'assurer si telle ou telle maison, tel ou tel fabricant avaient exposé, il lui fallait parcourir tout le catalogue ou toute la galerie. Une table des noms aurait de suite remédié à cet inconvénient. Rien de particulier à mentionner dans les arrangements pris aux portes, si ce n'est qu'un employé était stationné à chaque sortie pour veiller à ce qu'aucun paquet ne fût emporté sans un permis du département des douanes ou du surintendant général. Cette précaution avait été prise pour protéger le revenu et prévenir les ventes auxquelles s'opposaient les commerçants et les boutiquiers de la ville.

Les règlements du jury furent publiés vers le 1er octobre, et presque tous les jurys commencèrent leurs travaux avant la fin de ce mois. Comme à toutes les expositions, le choix des jurés fut une source de tracas. Les commissaires anglais, étrangers et coloniaux furent autorisés à en nommer la moitié, et l'autre moitié fut nommée par la commission internationale. Le nombre total des jurés s'élevait à 350, divisés en 38 jurys de 7 à 22 membres chacun. On établit cinq degrés ou ordres de mérite, et tous les produits furent jugés d'après une règle uniforme. Les produits naturels et articles manufacturés anglais, français, américains et australiens furent comparés, et le premier prix fut adjugé au meilleur article de chaque groupe. Néanmoins, tous les jurys n'adoptèrent pas le même étalon : pour les uns, il était élevé; pour d'autres, assez bas. En conséquence, certains jurys n'accordaient qu'un petit

nombre de premiers prix. tandis que d'autres en donnaient un grand nombre. Toutefois, la divergence n'était pas considérable, et presque toutes les réclamations de personnes n'ayant pas obtenu les prix auxquels elles croyaient avoir droit furent réglées sitôt que les réclamants en appelèrent; parfois même les jurys s'imposèrent volontairement une révision. Les jurés ne recevaient que leurs dépenses journalières, savoir, 2s. 6d. (60 cents) chacun. C'étaient, pour la plupart, des citoyens de Melbourne; quelques-uns étaient des exposants ou agents étrangers; quelques visiteurs notables des deux colonies voisines agissaient aussi comme jurés. Aucun exposant ou agent d'exposant ne pouvait faire partie d'un jury ayant à faire rapport sur des produits dans la valeur desquels ils avaient un intérêt direct ou indirect. Somme toute, les travaux du jury furent convenablement faits—ni mieux ni moins bien que les travaux de tout autre jury international.

Le tableau suivant indique les espaces réservés aux exposants des différents pays.

Pays.	Bâtiment principal.	Galeries des Beaux-Arts.		Annexe centrale.	Machines.	Annexes spéciales.	Total à l'exclusion des beaux-arts
		Parquet.	Mur.				
	Pds. crs.			Pds. crs.	Pds. crs.		
Royaume-Uni	11,850	12,493	14,804	64,407	58,104	....	134,261
France	9,800	6,900	8,370	56,125	10,500	....	76,425
Allemagne	8,558	6,818	7,263	36,668	11,362	6,750	63,338
Autriche	....	2,360	....	18,375	....	8,550	26,925
Belgique	....	....	....	13,750	3,044	....	16,794
Hollande	....	2,400	3,605	5,175	1,125	....	6,400
Espagne	16	....	....	....	....	....	16
Scandinavie	300	....	....	....	....	....	300
Suisse	....	....	....	3,450	....	....	3,450
Italie	5,725	5,532	6,912	2,250	1,125	....	9,100
Etats-Unis	5,000	120	187	34,800	15,000	....	54,800
Japon	....	....	....	5,000	....	....	5,000
Indes	4,426	240	240	....	....	....	4,426
Victoria	9,000	9,437	7,893	84,962	30,717	....	124,679
N.-Galles du Sud	2,050	....	....	14,764	2,945	....	37,809
Australie Méridionale	....	....	....	5,695	2,000	....	7,695
Queensland	....	....	....	8,000	....	....	8,000
Tasmanie	....	....	....	2,200	....	....	2,200
Australie Occidentale	....	....	....	2,000	....	....	2,000
Nouvelle-Zélande	....	....	....	8,000	....	....	8,000
Fiji	....	....	....	1,370	....	....	1,370
Maurice	400	....	....	....	....	....	400
Etabliss'ts du Détroit	....	....	....	900	....	....	900
Ceylan	....	....	....	400	....	....	400
Birman anglais	....	....	....	327	....	....	327
Jamaïque	....	....	....	64	....	....	64
Totaux	57,125	46,300	53,839	381,432	....	15,300	595,079

SECTION ANGLAISE ET SECTIONS ÉTRANGÈRES.

On ne doit pas s'attendre à ce que je donne une description complète des sections anglaise et étrangères. Les principales industries du Royaume-Uni, de France, Allemagne, Autriche, Italie, Belgique et Suisse étaient bien représentées. Une grande partie de la collection américaine périt dans un naufrage, à cinquante milles du port. L'aspect des sections européennes fournissait la preuve des progrès engendrés par les expositions internationales, et démontrait combien les fabricants apprécient les avantages qu'ils trouvent à exposer leurs produits, même dans les coins les plus reculés du globe. Les collections anglaise, française et allemande étaient beaucoup plus considérables et plus complètes que celles des mêmes pays qui figuraient à l'exposition de Philadelphie, en 1876. On aurait pu croire que l'énorme distance de 12,000 à 13,000 milles qui sépare l'Australie de l'Europe était de nature à empêcher l'expédi-

tion de produits aux antipodes; mais il n'en fut point ainsi. Presque toutes les branches d'industrie de l'Angleterre et du continent étaient largement représentées.

La supériorité de la section anglaise ne doit pas surprendre. Depuis des années, des maisons anglaises font presque tout le commerce de l'Australie et n'ont eu à souffrir que de leur propre concurrence. Il n'était que naturel que les manufactures rivales envoyassent leurs meilleurs produits à l'exposition de Melbourne, afin de recruter ou de conserver des clients en Australie.

L'aspect des principales sections étrangères m'a clairement prouvé que les drapiers, les fondeurs, les fabricants de matériel de chemin de fer, etc., avaient un vif désir de se faire un nom et une position en Australie, et de distraire une partie des clients jusqu'alors presque exclusivement accaparés par des maisons anglaises et écossaises.

La France était représentée à Melbourne, non-seulement par des exposants de soieries, lainages, bijouterie, chaussures, cuirs, articles de mode, vins, machines, etc., mais par les délégués des principaux centres commerciaux de la république, des chambres de commerce de Paris, Rouen, Lyon, etc., et par des officiers publics porteurs de commissions du gouvernement français, et chargés de faire rapport sur les industries, les travaux publics, le système scolaire et les besoins de la population de l'Australie. Les fabricants français désirent ouvrir des communications par bateaux à vapeur entre Marseille et Melbourne et Sydney, pour importer directement la laine d'Australie, au lieu de la faire venir par Londres et exporter, en retour, des soiries et des draps français. Les Allemands ont des projets analogues. Bref, en 1880–81, les colonies anglaises de l'hémisphère du sud ont vivement excité l'intérêt des fabricants du continent européen. A l'exposition, la section française était subdivisée en compartiments arrangés d'une manière pittoresque ; de fait, toute la section française dénotait le bon goût de cette nation. Les Allemands avaient également mis beaucoup de soin à rendre leur section attrayante. Depuis longtemps, il y a des maisons de commerce françaises, allemandes et américaines à Melbourne ; mais, avant l'exposition, l'ensemble de leurs affaires était peu considérable. J'apprends que, comme résultat de l'exposition, le commerce va prendre une grande extension et que de nouvelles agences vont être établies. Entre l'Amérique et l'Australie, il ne se fait qu'un commerce direct assez limité, et restreint à quelques industries importantes. Le tarif douanier élevé du gouvernement des Etats-Unis constitue une barrière infranchissable à l'importation des laines d'Australie. Les colonies sont encore largement dans la dépendance des fabricants américains pour les instruments aratoires perfectionnés, comme les moissonneuses et les botteleurs mécaniques—car ici, comme en Amérique, les gages sont élevés et les machines qui peuvent économiser la main-d'œuvre sont indispensables. Les Australiens fabriquent leurs propres voitures, mais sont obligés d'importer d'Amérique le noyer et le frêne qui entrent dans leur fabrication. En tout cas, nous regrettons que le Canada n'ait pas exposé et profité ainsi de l'excellente occasion qui lui était offerte, à Melbourne, de faire connaître au public australien les produits et articles qu'il pourrait acheter chez des compatriotes de l'Amérique du Nord. Les produits exposés à Melbourne auraient bientôt été connus dans toute l'Australie ; car il faut bien comprendre que Melbourne, quoique capitale d'une seule province, est la ville où viennent, tous les ans, pendant l'été, les voyageurs de toutes les parties de l'Australie, la ville où ils se réunissent de tous les points pour jouir des plaisirs de l'été ; en d'autres termes, que Melbourne est le Paris ou le Londres des colonies. Par rapport aux colonies de l'ouest et du sud—l'Australie méridionale, la Tasmanie et la Nouvelle-Zélande méridionale—Melbourne se trouve dans la même position que Sydney relativement aux colonies de l'est et du nord-est, et il y a migration annuelle des subdivisions les plus éloignées du groupe Australien vers l'un ou l'autre de ces centres d'activité.

L'Italie n'était pas représentée par des commissaires, mais par une maison de commerce dont l'objet était d'ouvrir des relations commerciales. Parmi les orientaux, le seul gouvernement qui eût envoyé des commissaires et des produits était celui du Japon, qui, me dit-on, a plus d'une fois essayé de nouer des relations commerciales avec l'Australie. Les nations non représentées étaient la Russie, la Turquie, la Suède et la Norvège, la Grèce, la Chine, etc., et, comme vous le savez déjà, le Canada n'avait pas de section à l'Exposition Internationale de Melbourne.

Pour les machines en général, les Australiens s'approvisionnent dans le vieux monde—sinon des machines mêmes, du moins des modèles. Dans deux spécialités seulement ils ont des inventions à eux. Les besoins de l'agriculture ont amené la construction de l'égrainoir, et pour l'exploitation économique des mines les Australiens ont inventé plusieurs appareils ingénieux. L'égrainoir, inventé par un habitant de l'Australie méridionale, est une machine qui cueille et bat les épis de blé en laissant la paille sur pied dans le champ. Avec un égrainoir, le cultivateur peut faire la récolte moyennant 2s. 6d. (ou 60 cts.) par acre, soit un tiers de ce qui lui en coûterait pour récolter et battre la paille et le grain. Le grain est détaché des épis à mesure qu'on le cueille. L'égrainoir est un appareil en forme de peigne ; il saisit la tige du blé juste au-dessous de l'épi et coupe ce dernier. Les épis passent sous une batteuse tournante et le grain tombe dans des sacs à mesure que la machine parcourt le champ. En hiver, on brûle la paille ou on l'enterre avec la charrue. Sur les plaines unies, l'égrainoir est fort en usage, mais le cultivateur préfère la moissonneuse et le botteleur mécanique quand il peut se les procurer, parce que la paille a sa valeur. Pour l'usage du mineur, les mécaniciens australiens ont inventé et perfectionné des batteries pour broyer le quartz aurifère et en extraire l'or, ainsi qu'une machine pour cribler les matières d'alluvion. On n'a pas encore inventé de cage sûre pour l'employer dans les puits des mines profondes. Dans toutes les autres branches d'industrie, on emploie généralement des machines du modèle américain ou européen. Les locomotives de chemins de fer sont de fabrique américaine ou anglaise, ou des reproductions de modèles anglais ou américains. On peut dire la même chose des voitures et charrettes, ainsi que des omnibus des rues. Le char urbain n'existe encore que dans deux villes de l'Australie, Adélaïde et Sydney, et dans trois villes de la Nouvelle-Zélande : Dunedan, Christchurch, et Wellington. Dans les filatures de laine, les fabriques de chaussures et les fonderies, on ne voit presque exclusivement que des modèles de machines importées. La commission du havre de Melbourne emploie un dragueur construit à Glasgow pour enlever la vase du fleuve et des chenaux de la baie. On n'a pas encore découvert de méthode simplifiée pour décharger la vase. On la porte à la rive sur des bachots, pour la mettre ensuite à terre en employant des brouettes. Ces faits prouvent assez que l'Australie offre un vaste champ aux inventeurs. Plus loin, je reviendrai sur toutes ces questions.

COLONIES DE L'AUSTRALASIE.

J'en arrive à la partie principale de ma tâche, à donner un historique succinct des colonies dont le visiteur a pu examiner les produits à l'exposition, et à faire l'exposé des industries et métiers auxquels se livrent leurs habitants, d'après ce qu'on a pu voir à l'Exposition Internationale de Melbourne. Le terme général d'Australasie comprend le continent d'Australie, l'île de Tasmanie, séparée du continent par un détroit de 120 milles de largeur, la Nouvelle-Zélande (deux grandes îles et une petite), et le groupe des Iles Fiji, la dernière acquisition de la couronne britannique. Il y a quatre ans, les vapeurs de la malle du Pacifique touchaient aux Iles Fiji en se rendant de Sydney à San Francisco, mais ils ne font plus ce détour aujourd'hui. J'ai peu de choses à dire des Iles Fiji. Leurs principaux produits sont le coton et le sucre, qui sont expédiés en Australie. Le continent de l'Australie s'étend entre le 29ème degré de latitude et le 30ème degré de longitude. Le littoral est convexe à l'est et à l'ouest, et concave au sud et au nord. Sur la côte nord, il y a deux concavités dont l'une, très prononcée, est connue sous le nom de golfe de Carpentarie. Il y a des établissements nouveaux dans l'Australie Septentrionale, et une colonie ancienne à l'ouest, mais, pratiquement parlant, le commerce actif est limité au littoral de l'est et du sud—aux ports de Queensland (au nord-est), de la Nouvelle-Galles du Sud (à l'est), de Victoria (au sud) et de l'Australie Méridionale (au sud-ouest). Le climat varie sur ces différents points. Au sud, les hivers ne sont jamais froids, et les chaleurs de l'été ne sont pas, comparativement, de longue durée. Il en est ainsi, du moins, dans les districts du littoral de Victoria (latitude de 37° S.). A l'intérieur, les étés sont chauds. A mesure que l'on avance au nord, en suivant la côte, la chaleur augmente ; mais en arrivant aux tropiques, les vents alizés du S.-E. se font sentir et modèrent la chaleur de l'été. On peut dire que la partie tempérée de l'Australie de-

l'est a deux climats. Une chaîne de montagnes, dont la hauteur est rarement moindre que 1,700 pieds au-dessus du niveau de la mer, et qui atteint, par endroits, une altitude de 6,000 pieds, court parallèlement au littoral du nord au sud, sur un parcours d'au moins 1,800 milles. Dans la partie nord de Queensland (latitude de 22° S.), la seule particularité géographique est que toutes les rivières qui prennent leurs sources sur le versant intérieur de la grande chaîne de montagnes, depuis 36° S. de latitude (environ), dans Victoria, jusqu'à 22° S., dans Queensland, se jettent toutes dans la mer par une commune issue, le fleuve Murray, dont l'embouchure est située par 139° E. de longitude, et 34° S. de latitude (environ). Ce fleuve et ses affluents (les rivières Murrumbidgee, Lachlan, Darling, Barwoon, Warrego, etc.,) baignent une grande partie du territoire des trois colonies—Victoria, Nouvelle-Galles du Sud et Queensland du Sud. Le fleuve Murray et les rivières Darling et Murrumbidgee constituent le seul système de navigation ouvert jusqu'à présent dans l'intérieur. Ces cours d'eau sont fréquentés par des vapeurs à fond plat, d'un faible tirant. Le Murray est obstrué, à son embouchure, par un barrage naturel qui empêche l'entrée des navires de haut bord. Les cargaisons de laine et d'autres produits apportées par eau de Riverina, comme on appelle la région qui constitue le bassin du fleuve Murray et de ses affluents, doivent nécessairement être débarquées à quelque point de la rive et transportées, par chemin de fer, jusqu'au port maritime le plus voisin. Le commerce du fleuve Murray est réparti entre Melbourne (Victoria) et Adélaïde (Australie Méridionale). Sur les côtes nord-est, nord et nord-ouest de l'Australie, aboutissent plusieurs grands fleuves qui, avec le temps, seront utilisés pour le commerce intérieur. Actuellement, le trafic de l'intérieur ne se fait que par le fleuve Murray et ses affluents.

Bien que je vienne de parler d'une chaîne haute et continue de montagnes, le niveau général du continent est peu élevé, et les hautes montagnes sont l'exception, excepté sur le littoral de l'est. Ce fait explique le petit nombre des rivières dans l'Australie tempérée. En été, le volume des principaux cours d'eau se réduit considérablement, et même les vapeurs du Murray ne peuvent faire le service pendant plusieurs mois. La navigation des fleuves du Canada est interrompue par la glace en hiver, et celle des fleuves de l'Australie par le manque d'eau au commencement de l'été.

Une autre particularité de l'Australie est le vent chaud. Le soleil agit sur une immense surface—un continent de 2,000 milles carrés—et comme il n'existe pas, dans l'Australie Centrale, de gigantesques masses de montagnes, comme l'Himalaya, par exemple, pour favoriser la précipitation de l'humidité, l'air devient chaud et sec en été, et se porte vers les côtes sous forme de vents chauds. Ces temps de vent chaud visitent Melbourne (latitude de 37° S.) tous les étés, et s'ils durent plus de vingt-quatre heures, dessèchent le sol et font pencher les feuilles des arbres (importés) à feuilles décidues des jardins et des parcs. Entre le littoral et la grande chaîne de montagnes qui lui est parallèle, les vents chauds ne se font sentir qu'à intervalles irréguliers et pendant peu de temps. Ils sont ordinairement suivis d'une brise de mer et d'un abaissement subit de la température. Les vents chauds sont plus fréquents sur la côte méridionale que sur le littoral de l'est, où ils sont arrêtés par les montagnes et un plateau. Dans l'Australie semi-tropicale et tropicale, la chaleur de l'été est partout régulière. Dans les latitudes méridionales visitées par les vents antarctiques, qui sont frais, les changements sont extrêmes, et leurs contrastes les font promptement remarquer. Pendant mon séjour à Melbourne, en mars et avril, la saison d'automne était bien avancée et le temps doux. Ni Sydney, par une latitude de 33°, ni Melbourne, par 37°, n'ont jamais de longues périodes de chaleur comme New-York et Philadelphie. La chaleur de l'été, à Sydney et sur le littoral du nord-est, est humide—à Melbourne, Adélaïde et dans les districts de l'intérieur, elle est sèche. Si le cultivateur et l'éleveur trouvent peu agréable la température de l'Australie intérieure, cette température est éminemment favorable aux bestiaux, moutons, bêtes à cornes et chevaux —sauf dans les saisons d'extrême sécheresse qui se font sentir une fois dans six ou dix ans. La sécheresse peut se faire sentir sur une grande étendue, mais elle n'est jamais générale, et, d'ordinaire, lorsqu'il y a sécheresse au sud, l'herbe et l'eau sont abondantes au nord et à l'ouest, dans l'intérieur. Je traiterai plus complètement cette question en parlant de la laine et de l'agriculture.

LES COLONIES À L'EXPOSITION.

Les mêmes industries étant communes aux diverses colonies, il sera plus commode de les décrire sous des titres communs que de parler des sections séparément. La division de l'Australie en provinces est plutôt politique que géographique. Leur principale et commune industrie est la production de la laine; toutes aussi produisent de l'or. A toutes les latitudes on trouve l'étain, le cuivre et l'argent. La houille est le seul minéral qui n'existe que dans certaines localités. Elle abonde dans l'est du continent, ainsi qu'en Tasmanie et à la Nouvelle-Zélande, mais elle n'existe pas au centre, au sud et à l'ouest de l'Australie. Quant aux manufactures, elles se distinguent, d'une colonie à l'autre, par l'importance et non par la nature des produits. Elles sont plus nombreuses dans Victoria qu'à la Nouvelle-Galles du Sud et dans l'Australie Méridionale, mais elles se ressemblent toutes. Ce serait une erreur de juger les colonies par leurs sections respectives. A l'exception de Victoria, elles n'ont généralement exposé que leurs produits naturels, minéraux et métaux, bois, laines et grains ou sucres, mais leurs produits manufacturés étaient en petit nombre. Bien que la Nouvelle-Galles du Sud compte une population manufacturière considérable, (24,564 ouvriers dans les fabriques pour 292,000 engagés dans d'autres industries), elle n'exposait presque que des matières premières.

Naturellement, la colonie de Victoria occupait le plus grand espace—à peu près un septième de l'exposition, c'est-à-dire 124,679 pieds carrés, sans compter la galerie des tableaux. Les objets remarquables étaient les suivants: trophées de stéarine et de chandelle, érigés par les fabricants de savon et de chandelle, trophées de biscuits, cuirs, peaux, sellerie, harnais, chaussures, tabacs manufacturés (on cultive et manufacture le tabac à Victoria, et un droit considérable d'accise est perçu aujourd'hui sur le tabac du pays manufacturé), collections de meubles faits de bois du pays et importés, produits chimiques, ouvrages et machines en cuivre et en fer, poterie unie, verrerie unie, pianos et orgues (le grand orgue de l'exposition a coûté £6,000 et a été construit à Melbourne), bijouteries d'or et d'argent, montres et pendules, cafés manufacturés (la matière première est importée), sucres raffinés (le sucre brut est importé), livres et papeterie, étoffes, tweeds, châles et flanelles, faits de laine de la colonie (voir sous le titre: *Manufactures*), voitures, bogheis, etc.; locomotives pour chemins de fer (faites d'après des modèles anglais), instruments aratoires, adaptés au climat et au sol, tapisseries et draperies, conserves de denrées alimentaires, condiments, vins, grains, laines, etc. Un immense bloc de crystal doré représentait, en pieds cubes, la quantité totale de l'or produit par les mines de Victoria (valeur de près de £200,000,000), et divers procédés miniers étaient expliqués par des modèles de machines. Il y a deux catégories de manufactures en Australie—les manufactures de produits naturels, cuirs, sellerie, harnais, étoffes, tweeds et tabacs; l'autre catégorie comprend les articles non fabriqués, mais seulement montés dans la colonie. Une montre ou pendule est presque entièrement faite de pièces (cadran, boîtier, aiguilles, mouvements) fabriquées en Angleterre, importées séparément, puis montées à Melbourne. Les parapluies sont faits de soie, montures et manches importés. Le tarif protecteur du pays favorise l'importation des pièces séparées (sur lesquelles les droits sont environ moitié moindres que sur l'article complet); de là le grand nombre et la variété des articles manufacturés à Victoria. Les plumes vendues par le papetier et sur lesquelles est marqué son nom, ont été fabriquées à Birmingham. Presque toute la bijouterie est importée en pièces. Ces réserves faites, les produits de Victoria, dans sa propre section, étaient remarquables par la quantité et la variété, surtout si l'on considère que les deux tiers des manufactures n'ont été établies que pendant les quinze dernières années.

En parcourant la section voisine, occupée par la Nouvelle-Galles du Sud, et qui couvre 37,809 pieds carrés, le visiteur est frappé des dimensions des trophées d'or, de cuivre, d'étain et d'argent, de la collection de bois, et surtout de houille, apportés en masse des houillères de Newcastle, d'Illawara et des Montagnes Bleues. Je donne la mesure des filons dans un chapitre subséquent. Les trophées de sucre représentaient les plantations et les raffineries. Dans les divisions de la section de la Nouvelle-Galles, on remarquait les produits suivants: maïs, en épis et en grains (dans des sacs); cuir, chaussures, sellerie, soie crue, plumes d'autruche (provenant d'un

parc à autruches, établi comme expérimentation par la Société d'Acclimatation de Victoria, à Riverina, dans les limites de la Nouvelle-Galles) ;—argenterie, outillage de chemins de fer, voitures, meubles ; le trophée des vins (pavillon construit avec des bouteilles.) La Tasmanie et l'Australie Occidentale occupaient 2,200 et 2,000 pieds carrés respectivement. La première de ces colonies exposait des trophées d'étain et de cuivre ; la seconde, ce métal utile, le plomb, et plusieurs belles espèces de bois—le iarrah employé pour faire des piliers de jetées, et le bois de sandal, dont se servent les ébénistes. L'Australie Méridionale (espace de 7,695 pieds carrés) faisait grand étalage de son exportation de cuivre que l'on y trouve en quantités inépuisables —(le produit annuel des mines est réglé uniquement par la demande anglaise) ;— l'huile d'olive et le blé de diverses espèces représentaient les produits agricoles ; le vin, la production du raisin ; cette même colonie exposait aussi des fruits, des fruits secs, tels que raisins, groseilles et amandes. Queensland (espace de 8,000 pieds carrés) exposait une collection aussi riche et complète qu'attrayante de productions des régions tempérées, sous-tropicales et tropicales : sucre, maïs, café, thé (culture expérimentale), graminées du pays, quelques-unes de six et huit pieds de long et presque aussi remarquables, dans leur genre, que les vers de cinq pieds de long que l'on trouve dans les terres fertiles de Gippsland, Victoria,—une grande variété de bois, le tsjaca, la noix de coco (provenant du littoral du nord,) et la mangue (introduite dans le pays), des cuirs, peaux, meubles, et une excellente collection de photographies coloriées, au nombre de plus de cent, prises par un géologue (feu M. Daintrie), et donnant une idée de la configuration de ce territoire, de ses districts à pâturages, agricoles et urbains. La Nouvelle-Zélande (espace de 8,000 pieds carrés) faisait concurrence à l'Australie pour les articles suivants : laines, or, cuirs, ficelles, meubles, articles de cuivre et de fer, etc. Elle est supérieure aux autres colonies pour ses bois. Dans les régions montagneuses du sud, la Nouvelle-Zélande a des glaciers plus élevés que ceux de la Suisse, et, au nord de l'île, on trouve des sources thermales et des lacs chauds ; aussi les paysages de cette colonie, qui rappellent ceux des Alpes et de la Norvège, offrent-ils beaucoup d'attraits aux Australiens. La population de la Nouvelle-Zélande est peu considérable, mais son esprit d'entreprise l'a poussée aux extrêmes. La dette publique y est plus forte que celles de colonies trois fois plus peuplées. Elle a été contractée principalement pour construire des chemins de fer.

J'en viens aux caractères généraux des différentes provinces de l'Australie. Le centre, ou Australie Méridionale, offre des districts agricoles sur le littoral et des pâturages à l'intérieur, et, comme produit minéral, elle a surtout du cuivre. A une certaine époque, c'était le seul grenier de l'Australie. Victoria est aujourd'hui en état de produire les mêmes espèces de grains—blé, avoine et orge. Elle a une assez grande étendue de pâturages, grandement améliorés, à l'aide de capitaux, par des procédés artificiels, des placers encore riches comparativement, et environ un vingt-septième de la population trouve de l'emploi dans les manufactures, où 33,247 personnes travaillent, 369,000 étant employées à d'autres travaux. De même que l'Australie Méridionale et Victoria produisent surtout du blé (qu'elles exportent en Angleterre), et que Victoria fournit des pommes de terre à toutes les colonies, la Nouvelle-Zélande exceptée, ainsi la Nouvelle-Galles et Queensland produisent le maïs et le sucre en abondance. En suivant le littoral de l'est, on trouve des plantations de sucre depuis le 30ème degré jusqu'au 19ème degré de latitude sud. Les meilleurs districts à blé de Victoria et de l'Australie méridionale sont les plaines où les terres médiocrement boisées de l'intérieur, où l'été est sec. Dan l'Australie méridionale, on récolte le blé vers Noël, ou le milieu de l'été, et à Victoria pas plus tard qu'au mois de janvier. Sur le littoral de l'est, la Nouvelle-Galles a une population agricole considérable, et au delà de sa région agricole on trouve ses immenses pâturages. La colonie ne produit pas beaucoup d'or aujourd'hui, mais il y a un ou deux riches gisements de quartz. Les principales sources de la richesse minérale sont les placers qui se trouvent au nord et au sud de Sydney. Sur le littoral, Queensland produit le sucre et le maïs, et à l'intérieur ce n'est partout qu'une magnifique région de pâturages. Sur les plateaux, qui, vu leur élévation au-dessus du niveau de la mer, jouissent d'un climat tempéré en hiver et en été, il y a de riches étendues de terres arables ; mais ces plateaux sont surtout précieux pour l'élève du bétail. Dans les plaines de l'ouest,

à 400 milles du littoral, l'expérience a prouvé que l'on peut cultiver le blé avec succès. Queensland est riche aussi en mines et minéraux, tels que l'or, le cuivre, l'étain, la houille, etc. L'île de Tasmanie peut être regardée comme une représentation en miniature du continent. Ses principales productions sont les suivantes : laine, grain, fruits de verger, étain, cuivre, fer (pour lequel il n'y a presque point de demande) et or.

On rit aujourd'hui de l'opinion des anciens géographes qui croyaient que l'intérieur de l'Australie n'était qu'un grand désert circulaire. Les éleveurs et les cultivateurs occupent aujourd'hui plus de la moitié du continent. Entre la ligne de télégraphe trans-continental (qui partage le continent en deux parties égales) et le littoral de l'est, il n'y a pas un mille de territoire inoccupé. Mais entre la ligne de télégraphe et le littoral de l'ouest, il y a d'immenses étendues de territoire inoccupé. Ces étendues inoccupées se trouvent dans les limites de l'Australie Occidentale et ce qui est connu comme le territoire du nord de l'Australie du Sud (territoire dans lequel un syndicat d'éleveurs vient d'affermer pour 21 ans une étendue de 86,000 milles carrés, ou près de soixante millions d'acres) ; cette dernière est la plus étendue et la moins peuplée de toutes les colonies. Si l'Australie Occidentale est arriérée, cela est dû, en partie, au fait que depuis l'époque de son établissement jusqu'à une date récente, ce n'était qu'une colonie pénitentiaire du Royaume-Uni. Sur les pressantes représentations des autres colonies, on a cessé, en 1867, de transporter des criminels dans l'Australie Occidentale. Si l'Australie Occidentale est si maigrement peuplée, cela est dû à la pauvreté du sol dans les vastes latitudes tempérées. Un autre inconvénient est que la colonie est séparée des colonies voisines par une région dépourvue d'eau, ce qui empêche que les troupeaux de moutons s'étendent vers l'ouest. Des explorateurs ont maintes fois traversé le territoire inoccupé entre la ligne de télégraphe trans-continentale, par 138° de longitude, ainsi que le littoral de l'ouest de l'Australie, mais invariablement ils ont trouvé la région pauvre et peu arrosée. Au nord-ouest, ou région tropicale, cependant, de magnifiques et vastes étendues de pâturages ont été découvertes par l'explorateur Forrest, dans la vallée de la rivière Fitzroy.

CLIMAT.

Je donne ci-dessous des descriptions empruntées aux sources officielles (Catalogue de l'Exposition, *Indicateur Australien*, etc.,) du climat des différentes colonies. Je parlerai aussi de l'influence du climat sur l'élève des moutons et bestiaux en Australie.

Victoria (*Sud-Est*)—" Par sa position géographique, Victoria jouit d'un climat plus favorable que celui d'aucune autre colonie du continent australien à la constitution des européens. Il faut excepter, néanmoins, la Nouvelle-Zélande, qui, sur une étendue comparativement limitée, possède tous les avantages climatériques des parties méridionales de l'Europe les plus favorisées sous ce rapport. En examinant la carte indiquant les lignes isothermales, on verra que Melbourne se trouve sur ou près la ligne correspondant à celle de l'hémisphère septentrional sur laquelle se trouvent Marseilles, Bordeaux, Bologne, Nice, Vérone et Madrid. Toutefois, la différence entre l'hiver et l'été et le mois le plus chaud et le plus froid, est beaucoup moindre à Melbourne que dans aucune des villes susmentionnées. Dans les dix années expirées à la fin de 1879, la température maxima a été de 111° à l'ombre, et ce chiffre n'a été atteint qu'une fois, et la température minima 27°, ce qui n'a été atteint qu'une fois aussi, et la moyenne a été de 57°. Pendant quatre jours, chaque année, en moyenne, le thermomètre dépasse 100° à l'ombre, et généralement, dans le cours de trois nuits, chaque année, il descend plus bas que le point de congélation. La pression atmosphérique moyenne, notée à un observatoire situé à 91 pieds au-dessus du niveau de la mer, a été, pendant les dix mêmes années, de 29.93 pouces ; le nombre moyen de jours pluvieux a été de 132 et la quantité moyenne de pluie est représentée par 23 pouces," —(*Annuaire de Victoria.*)

Australie Méridionale (*au centre*).—" A l'exception du littoral du nord, où la température est tropicale, le climat de toute la colonie est très uniforme et ressemble à celui de l'Europe méridionale. L'atmosphère est admirablement claire et sèche, ce qui, heureusement, tempère l'extrême chaleur qui se produit, à certains intervalles,

pendant les mois d'été (de décembre à mars), en sorte que le thermomètre ne représente pas la chaleur réelle. La température moyenne d'Adélaïde est de 63° Fahrenheit, le maximum noté étant de 116° et le minimum de 32° ; mais dans les districts montagneux, près de la capitale, et au sud-est, la température est de plusieurs degrés plus basse. A Adélaïde la quantité moyenne de pluie est représentée par 21 pouces environ la plus forte ayant atteint, dans une même année, le maximum de 31, et, une autre année, le minimum de 13. Dans les districts montagneux, la moyenne est d'environ 30 pouces, et au sud-est elle est plus élevée qu'à Adélaïde."—(*Catalogue de l'Exposition.*)

Nouvelle-Galles (Est).—" Le climat de la Nouvelle-Galles est regardé comme extrêmement salubre, à cause de la grande superficie de la colonie, qui s'étend sur 11 degrés de latitude et où l'on trouve presque toutes les variétés de climats, depuis le plus chaud jusqu'au plus froid—à part le climat arctique. L'été dure du 1er décembre à la fin de février, et sa chaleur moyenne est de 80°, mais cette chaleur est tempérée par la brise de la mer qui souffle régulièrement depuis 9 heures du matin jusqu'à 5, 6 ou 7 heures du soir et est alors remplacée par une brise venant des montagnes. Les mois de printemps sont septembre, octobre et novembre. A cette époque, les nuits sont froides, mais les journées sont chaudes et agréables. Les trois mois d'automne sont mars, avril et mai. Pendant les mois d'hiver, juin, juillet et août, les matinées et les soirées sont froides; les gelées blanches sont fréquentes et de plus en plus fortes à mesure que l'on avance dans l'intérieur. A Sydney, le thermomètre descend rarement au-dessous de 40°. La neige ne reste pas dans les vallées, mais, en hiver, les collines et montagnes les plus élevées en sont couvertes, et quelques-unes des montagnes ont des neiges éternelles. On a pris des observations régulières de la température, mais depuis peu d'années, comparativement; elles ne suffisent pas pour indiquer tout ce qui fait connaître le climat d'un grand pays. On croit que la température du littoral est influencée et égalisée par un des grands courants océaniques, lequel se forme au nord de l'Australie et se dirige régulièrement vers le sud, à une distance de quatre ou cinq milles de la côte, avec une vélocité d'un ou deux milles à l'heure. Ce *gulf stream* d'eau chaude des antipodes n'est parfois interrompu que pendant un jour ou deux, lorsque le vent du sud souffle avec force. En 1879, à Sydney, le thermomètre indiquait, à l'ombre, une température qui varia de 49° à 79° 2'. La température la plus élevée fut de 96° 5' et fut observée le 30 décembre; la température la plus basse fut de 40° 6', le 13 juillet; température moyenne de l'année, 62° 9'. Depuis 20 ans, la quantité moyenne de pluie a été de 52 pouces."—(*Indicateur.*)

Queensland (*Nord-Est*)—" La partie tropicale de Queensland n'est qu'une faible proportion de la colonie. Nul doute que tout le reste convient aux Européens. Les gelées d'hiver se font sentir jusqu'à la ligne du tropique sur le littoral, et à une distance considérable à l'intérieur. Dans les districts du sud et du centre, la chaleur de l'été est forte, mais sa nature varie suivant la position. Près du littoral et à peu près au niveau de la mer, elle est quelquefois accablante, bien que la chaleur extrême ne soit jamais continuelle, étant interrompue par des jours et même des semaines de temps plus frais. A l'intérieur, où le niveau général est assez élevé, la chaleur du soleil, bien qu'en réalité plus forte, est rarement accablante, parce qu'elle abat rarement l'élasticité de l'air, et les nuits sont généralement fraîches. Il n'y a pas de vents chauds. Les gelées d'hiver, assez légères sur le littoral, sont très fortes à l'intérieur, où le thermomètre de Fahrenheit descend fréquemment jusqu'à 27 et même 26 degrés. En général, dans cette partie de Queensland, les jours extrêmement chauds sont très rares en avril, la température est très modérée en mai, et en juin les gelées blanches donnent à l'air ses propriétés vivifiantes; en juin, les gelées sont fortes, particulièrement sur les plateaux, et à l'intérieur elles continuent jusqu'au milieu d'août; en septembre, le soleil de midi est un peu plus chaud, et en octobre quelques journées chaudes annoncent que l'été est proche. '—(*Catalogue*).

Ile de Tasmanie (*Sud*).—" Le climat est parfaitement salubre. Des observations prises pendant 35 ans à Hobart-Town, donnent 24.09 pouces du pluviomètre, en moyenne; la température moyenne des mois d'hiver est de 46.44 degrés, et la température moyenne de l'été de 63.17. Une particularité du climat est que la mortalité s'élève à un taux très faible parmi les enfants.—(*Catalogue.*)

Nouvelle-Zélande.—" Le climat, excessivement sain, est à peu près le même que

celui de la Grande-Bretagne, mais plus uniforme; les points extrêmes de la température, pendant le jour, ne varient, tout le long de l'année, que dans une moyenne de 20° ! à Londres, on a 7° de froid de plus que l'île du Nord et 4° de froid de plus que celle du Sud de la Nouvelle-Zélande. La température annuelle moyenne de l'île du Nord est de 57°, celle du Sud de 52°; celle de Londres et de New-York est de 51°. Voici la moyenne annuelle de la température, pour toute la colonie :—printemps, 55°; été, 63°; automne, 57°; hiver, 48°. Le climat des deux îles est plus uniforme sur le littoral de l'ouest que sur celui de l'est, et, pour la pluie, il y a un contraste frappant. Ainsi, par exemple, à Napier, sur l'île du Nord, il tombe moitié moins de pluie qu'à Taranaki, à l'ouest. Mais l'île du Sud, avec sa longue rangée de hautes montagnes, offre un contraste encore plus frappant sous ce rapport, car, à l'ouest, il tombe près de cinq fois plus de pluie qu'à l'est. L'excédant de précipitation, sur le littoral, est manifesté par la distribution des glaciers sur les deux versants de la chaîne de montagnes. Ceux du versant de l'ouest sont couverts d'une grande quantité de neige, et descen dont jusqu'à une ligne où la température moyenne annuelle est de 50° Fahrenheit, tandis que ceux du versant de l'est ne descendent que jusqu'à une ligne où la température moyenne de l'année est de 37°. Sur le versant de l'est des Alpes Maritimes, la ligne des neiges, en hiver, est à 3,000 pieds, et celle du versant de l'ouest à 3,700 pieds. (*Catalogue.*)

POPULATION ET COMMERCE.

Les tableaux suivants donnent une idée comparative de la superficie, de la population et du commerce des colonies:—

Superficie.—La superficie du continent de l'Australie est évaluée à un peu moins de 3,000,000 de milles carrés. En y ajoutant la Nouvelle-Zélande et la Tasmanie, cette superficie est de 3,103,903.

	Milles carrés.
Victoria	88,198
Nouvelle-Galles	310,938
Australie Méridionale	903,690
Queensland	669,520
Australie Occidentale	1,000,000
Total pour l'Australasie	2,872,346
Tasmanie	26,215
Nouvelle-Zélande	105,342
Total pour l'Australasie	3,103,903

L'Australie Méridionale, autrefois une province du Sud, est maintenant formée d'une large bande qui traverse le continent du sud au nord. La superficie de la partie nord est de 500,000 milles carrés, et celle de la division centrale de 180,000, en sorte que la superficie de l'Australie méridionale est d'environ 250,000 milles carrés.

SUPERFICIES RELATIVES, ETC.

Nom.	Centièmes	Population par mille carré en 1878.
Victoria	3	9,971
Nouvelle-Galles	10	2,231
Australie Méridionale	30	275
Queensland	23	314
Australie Occidentale	34	028
Australie	100	
Tasmanie		4,194
Nouvelle-Zélande		4,106
Moyenne		·8

—	Superficie—milles carrés.	Population.	Importations.	Exportations.
			£	£
Victoria	88,198	899,333	15,035,538	12,454,170
Nouvelle-Galles	310,337	734,282	14,198,847	13,086,819
Australie Méridionale	*903,600	259,287	5,014,150	4,762,727
Queensland	669,520	217,851	3,080,889	3,434,034
Tasmanie	26,215	112,469	1,267,475	1,301,097
Australie Occidentale	1,000,000	28,668	407,299	494,883
Total	2,998,470	2,251,890	39,004,198	35,533,730
Nouvelle-Zélande	105,342	463,729	8,374,685	5,743,126
Australasie	3,103,812	2,715,619	47,378,783	41,276,856

* L'Australie Méridionale proprement dite a 380,070 milles carrés de superficie.

PROPORTION des mariages, naissances et décès.

1878.	Par 1,000 âmes.		
	Mariages.	Naissances.	Décès.
Victoria	5·86	30·59	14·62
Nouvelle-Galles	7·84	38·71	15·10
Australie Méridionale	9·47	38·06	14·96
Queensland	6·98	35·77	20·41
Tasmanie	7·96	32·27	15·66
Australie Occidentale	6·50	31·11	14·07
Nouvelle-Zélande	8·03	42·14	11·01
Moyenne	7·27	35·51	14·94

AVENIR DE L'AUSTRALIE TROPICALE.

Une question qu'il importe de considérer en parlant du développement de l'Australie tropicale, pour arriver un jour aux mêmes résultats que dans les régions tempérées, c'est l'immigration. L'homme blanc ne peut supporter les travaux du dehors sous les tropiques. Il peut prendre soin des troupeaux de moutons ou de bétail, mais il se soucie peu de travailler sur les plantations de canne à sucre ou sur les fermes ordinaires. Depuis douze ans, sous la surveillance du gouvernement, on a importé, dans la partie nord de Queensland, des Polynésiens que l'on emploie sur les plantations de canne à sucre. On a songé à importer des Coolis, mais ce projet ne s'est jamais réalisé. Les habitants de l'Australie tempérée sont hostiles à l'immigration des races de couleur. Ils s'opposent même à l'importation des Chinois, sans lesquels on n'aurait point de légumes frais dans les régions sèches de l'intérieur, et les colonies du sud ont dernièrement résolu d'agir de concert pour restreindre l'immigration chinoise. C'est l'or qui attire les Chinois en Australie. Les hommes seuls immigrent et apportent une foule d'usages qui blessent le public anglais et sont peu conformes aux idées de moralité de notre nationalité. Ils dépravent les femmes et les filles dans l'âge le plus tendre, se groupent dans les petites rues et les repaires sales de nos villes. Le travailleur blanc redoute la concurrence du journalier chinois, qui se nourrit presque pour rien. Dans les fabriques où l'on emploie des Chinois, les gages baissent. Mais ils se livrent principalement au jardinage, dans les faubourgs des villes, et au travail des mines, dans les districts aurifères. Dans l'intérieur, ils sont précieux pour le colon blanc, car personne autre ne pourrait récolter de légumes dans les endroits où ils en cultivent. Depuis cinq ans il y a eu une forte immigration de Chinois dans Queensland, et le parlement a passé une loi pour la restreindre. Les autres colonies étaient intéressées au succès de cette mesure, parce qu'elles savaient que, du moment où les placers seraient épuisés, les Chinois se dirigeraient vers le sud. La capitation est le moyen que l'on emploie ordinairement

pour restreindre l'immigration. Il n'y a pas actuellement de restriction à l'immigration chinoise, parce que les colonies ne peuvent passer de loi à ce sujet sans le consentement du parlement impérial, dont pareille mesure pourrait affecter les traités. Toutefois, il est presque généralement admis que si l'immigration chinoise introduit des éléments nuisibles dans la société de l'Australie tempérée, l'Australie du nord et des tropiques ne pourra prendre de développement à moins que l'on fasse venir des travailleurs à bon marché de l'Asie ou des Indes. La région tropicale ne sera jamais qu'une région de pâturages, si elle n'est peuplée que par des Anglo-Saxons. L'importation des Polynésiens (qui ne s'engagent que pour trois ans) n'a pas réussi dans la colonie de Queensland. L'Australie du nord est un pays de grand avenir. Les fleuves qui se jettent dans les mers du nord sont considérables et navigables sur des distances variant de 50 à 100 milles. L'alligator fréquente tous les cours d'eau douce et les estuaires. Le climat de Port-Darwin, à 12 degrés 30 m. de latitude sud, par 130 degrés de longitude est, offre tous les caractères des climats des tropiques. Il n'y a que deux saisons—la saison humide (qui commence en octobre et dure cinq mois) et la saison sèche. En janvier et février, les pluies sont abondantes et la chaleur intense ; la température maxima, à l'ombre, est de 96°, et la température minima, 65°, la nuit. En juin et juillet, le maximum est 84°, et le minimum 56°. Le pluviomètre varie annuellement de 51 à 80 pouces ; presque toute cette quantité de pluie tombe pendant la saison pluvieuse, ou en été. Tous les fruits des tropiques viennent à perfection, et les pâturages de l'Australie du nord sont d'excellente qualité. Toutefois, le climat ne convient pas aux blancs, et dans les mines, les travailleurs sont en majorité des Chinois, ce qui n'a jamais lieu dans l'Australie tempérée.

A ce propos, on ne lira pas sans intérêt quelques mots au sujet des aborigènes. Ils ont presque entièrement disparu de Victoria ; à la Nouvelle-Galles du Sud et dans l'Australie méridionale, ils n'existent plus qu'en nombre insignifiant. Dans les districts de Queensland où la population est peu nombreuse, les tribus ont conservé leurs anciennes habitudes ; mais il semble que c'est une loi de la nature que les aborigènes disparaissent à mesure que les blancs étendent leurs possessions. Aussitôt que des townships s'établissent, les noirs disparaissent lentement. C'est une race pauvre et inerte. Quand ils sont en force, 500 contre un, ils peuvent inquiéter le squatter et tuer ses bestiaux ; mais, avec leurs armes primitives et leur mauvaise organisation, ils ne sauraient résister à une vingtaine d'Européens munis de fusils et de revolvers. Chassés de leurs repaires par l'arrivée de l'homme blanc et la disparition des animaux sauvages—principalement le kangaroo—de la chair desquels ils vivent, ils se trouvent forcés de tuer des moutons ou des bestiaux. C'est ce qui a lieu sur les frontières des districts civilisés, loin des townships ou des stations de police. Le squatter use naturellement de représailles et tire sur les noirs. Aux yeux de la loi, tuer un nègre constitue un meurtre ; mais, dans tout le vaste intérieur, chaque homme représente lui-même la loi. Partout où il y a de la police, les noirs sont peu gênants. Le contact des blancs, l'incapacité pour le travail, l'usage des spiritueux, le manque d'énergie sont les principales causes de la disparition des aborigènes de l'Australie. Il n'en reste plus en Tasmanie ; les 500 ou 600 qui restent dans la colonie de Victoria vivent sur les fermes du gouvernement, sous la protection des autorités. L'expérience a démontré qu'il est impossible de les civiliser. Une fois qu'ils sont retenus dans un certain circuit, ils contractent des maladies de poitrine dont ils meurent et qui n'épargnent même pas le noir à l'état sauvage.

GOUVERNEMENT.

Toutes les colonies (sauf l'Australie Occidentale) ont le gouvernement responsable. Dans chacune des cinq colonies ainsi gouvernées, il y a deux chambres du parlement, la Chambre Haute et la Chambre Basse. L'Assemblée—ou Chambre Basse,—dans chaque colonie, est issue du suffrage universel ; mais les Conseils ou Chambres Hautes ont des origines diverses. Les Conseils Législatifs de la Nouvelle-Galles, de Queensland et de la Nouvelle-Zélande sont composés de membres nommés par le Gouverneur en conseil. Victoria, l'Australie méridionale et la Tasmanie ont des Chambres Hautes électives. Le Conseil Législatif de l'Australie méridionale est élu par une seule division, c'est-à-dire toute la colonie. Dans la colonie de Vic-

toria, les membres du Conseil représentent des provinces. Il y a six membres pour chaque province. Les constitutions de l'Australie Méridionale et de Victoria ont été récemment revisées, et, à l'époque de ma visite, le parlement de Victoria était occupé d'un projet ayant pour but de rendre élective la Chambre Haute, en généralisant le droit électoral, en réduisant le cens d'éligibilité, etc. Le gouvernement responsable fonctionne dans les colonies depuis vingt-cinq ans, et c'est seulement dans la colonie de Victoria, où la population forme des groupes considérables, qu'il y a eu des collisions graves entre les Chambres Haute et Basse de la législature. Depuis des années on s'occupe d'un projet de fédération, mais on n'a encore pris aucun moyen pratique de former une confédération australienne.

Au mois de janvier dernier, il a été tenu, à Sydney, une conférence (la cinquième ou sixième de ce genre) dans le but d'étudier la question de la fédération et autres sujets de commun intérêt pour les colonies. Un projet de loi à l'effet d'établir une Cour d'Appel Suprême a été approuvé et la conférence a adopté des traités relatifs au commerce entre les colonies, mais les législatures devront adopter séparément des projets de loi relatifs à ces questions, avant qu'elles puissent être définitivement rendues. Les colonies sont indépendantes les unes des autres sous tous rapports. Chacune d'elles a son tarif de douane, ses tribunaux, son code terrien, et quelques-unes établissent des postes de douaniers sur la limite commune. Ce qui tient les colonies séparées est une différence d'opinion relativement à la protection et au libre échange. Victoria, qui se trouve entre la Nouvelle-Galles et l'Australie Méridionale, a un tarif protecteur. Dans les colonies contiguës et Queensland, le système du libre-échange est pratiquement en opération. Les droits de douane étant un important facteur dans les rapports des nations entre elles, je donne les tarifs des colonies dans une annexe. Dans la colonie de Victoria, les droits protecteurs varient de 10 à 25 pour cent *ad valorem*, et ce dernier chiffre peut être considéré comme un maximum. Quelques droits particuliers excèdent 25 pour cent, mais ils sont en petit nombre et n'affectent que des commerces peu importants. Le nouveau tarif de la Nouvelle-Galles est court et composé principalement de droits fixes. Les droits *ad valorem* de l'Australie Méridionale s'élèvent à 10 pour cent, et ceux de Queensland à 5 pour cent. La taxe directe n'existe pas, pour ainsi dire. Il y a des impôts sur les lettres de change, les actes de transport de propriétés, etc., ainsi que sur les successions des personnes défuntes. Depuis 1877, Victoria perçoit des impôts sur un certain nombre de propriétés rurales dont l'étendue dépasse 640 acres et la valeur capitale £2,560. Suivant la qualité des terres, l'impôt varie de 3d. à 1s. par acre et rapporte environ £160,000 par année sur 840 propriétés. Les préjugés que les démocrates ont répandus contre les grands propriétaires fonciers, expliquent pourquoi cet impôt ne s'applique qu'aux propriétés rurales de grande étendue. Le gouvernement général ne taxe pas la propriété foncière dans les villes. Avec le temps, toutes les colonies seront obligées d'établir un impôt foncier pour remplacer le revenu qu'elles retirent aujourd'hui des ventes par encan ou du système de paiements à termes. Jusqu'ici, les ventes de terres ont été une source importante de revenu, mais à mesure que le domaine national diminue, ces ventes devront être moins productives. A l'appendice on trouvera une appréciation des systèmes terriens qui existent dans les différentes colonies. Pour encourager la colonisation, elles ont généralement adopté le système de paiements à termes, avec des modifications dans toute l'Australie, et le "libre électeur" est un membre de la société pour lequel on a fait de grands sacrifices.

La défense coloniale se compose principalement de batteries d'artillerie (effectif local) et de régiments de volontaires. Les ports de Melbourne et de Sydney sont bien protégés par des batteries, et le havre de Port-Philippe, qui donne accès à la ville de Melbourne, présente un chenal tortueux où l'on peut aisément placer des torpilles. Le *Cerberus*, frégate blindée, à deux tourelles et armée de deux canons de 18, constitue seul une précieuse défense pour Port-Philippe. Il n'y a point de troupes impériales stationnées en Australie. Jusqu'à 1870 ou 1871, il y avait toujours un régiment de ligne stationné dans les colonies; mais les gouvernements coloniaux ont refusé de continuer à fournir la somme convenue à cet effet, si les autorités britanniques ne leur garantissaient pas que le régiment serait permanemment maintenu, même en cas de guerre. Le ministère de la guerre n'ayant point voulu s'engager à cela par

convention écrite, les Australiens ont laissé partir les troupes. Après leur départ de Victoria, le gouvernement créa un corps d'artillerie de 100 hommes qui devait être le noyau d'une armée coloniale, mais, pour des raisons d'économie, ce corps a été licencié à la fin de 1880. Victoria n'a plus pour sa défense que des batteries confiées à des volontaires, le *Cerberus*, avec sa brigade navale, et les volontaires, qui sont au nombre de 4,000. La Nouvelle-Galles, l'Australie Méridionale, la Tasmanie, Queensland et la Nouvelle-Zélande ont aussi le système volontaire. A Sydney, Nouvelle-Galles, il y a un corps d'artilleurs payés auxquels sont confiées les batteries qui défendent Port-Jackson. Sydney est le rendez-vous de l'escadre que l'Amirauté anglaise maintient dans l'Océan Pacifique du Sud. Il y a environ trois ans, le gouvernement impérial chargea sir William Jervois d'une mission ayant pour but d'indiquer aux différentes provinces les systèmes de défense qu'elles pourraient le plus avantageusement adopter pour protéger leurs principales villes contre l'invasion étrangère, et depuis lors des travaux ont été entrepris conformément à ses recommandations. Sir William Jervois a été nommé gouverneur de l'Australie Méridionale, et se trouve à proximité si l'on avait encore besoin de ses avis.

Législatures Coloniales.

Colonie.	Conseil législatif.		Assemblée législative.	
	Députés.	Électeurs.	Députés.	Électeurs.
Victoria	30	32,772	86	200,701
Nouvelle-Galles	45	Nommés.	97	183,000
Australie Méridionale	18	21,536	46	42,140
Queensland	30	Nommés	55	45,430
Tasmanie	16	3,128	32	15,659
*Australie Occidentale	19	....	....	....
†Nouvelle-Zélande	45	Nommés.	88	82,310

*L'Australie Occidentale est une colonie de la Couronne ; elle a un Conseil Législatif, composé de sept membres nommés par la Couronne et de sept membres électifs.

†Dans l'Assemblée Législative de la Nouvelle-Zélande, il y a quatre députés Maoris (naturels du pays), et l'on compte 2,115 électeurs Maoris.

Revenus, dépenses et dette publique, en 1879.

Colonie.	Revenu.	Prélevé sous forme d'impôts.	Impôts par tête.	Dette publique.
	£	£	£ s. d.	£
Victoria	4,621,520	1,730,088	1 19 4¾	20,050,753
Nouvelle-Galles	4,475,059	1,272,721	1 15 7¾	14,937,419
Australie Méridionale	1,662,498	526,366	2 1 3	6,605,750
Queensland	1,461,824	631,289	2 18 11¼	10,196,150
Tasmanie	375,367	236,404	2 2 6	1,786,800
Australie Occidentale	196,315	88,330	3 1 7	361,000
Total	12,792,583	4,485,198	2 0 8¾	53,937,872
Nouvelle-Zélande	3,134,905	1,441,838	3 4 4	23,958,311
Australasie	15,927,488	5,927,036	2 4 8¾	77,896,183

Les tableaux suivants sont empruntés à l'*Annuaire de Victoria* pour 1880 :—

REVENU des terres dans les colonies australasiennes.

Colonie.	Année.	Revenu provenant des terres de la Couronne pour—			Rapport du revenu des terres au revenu total.
		Aliénation en propriété libre.	Occupation temporairre.	Total.	
		£	£	£	Pour cent.
Victoria	1878–9	802,254	163,207	965,461	20·89
Nouvelle-Galles	1878	2,076,004	238,873	2,314,877	46·45
Queensland	1876–7	255,444	153,806	409,250	28·49
Australie Méridionale	1878	434,919	73,733	508,652	31·94
Australie Occidentale	1878	5,619	25,626	31,245	19·13
Tasmanie	1878	32,566	16,988	49,554	12·98
Nouvelle-Zélande	1877	....	....	1,538,376	39·28

REVENUS et dépenses de l'Australie et de l'Australasie, 1878.

——	Revenu.		Dépenses.	
	Montant total.	Montant par tête.	Montant total.	Montant par tête.
	£	£ s. d.	£	£ s. d.
Continent de l'Australie	12,803,306	6 6 5¾	13,668,876	6 15 0¼
do avec la Tasmanie et la Nouvelle-Zélande	17,353,164	6 15 10¼	18,409,752	7 4 10½

IMPÔTS de l'Australie et de l'Australasie, 1878.

——	Impôts.		
	Montant général.	Moyenne par tête.	Proportion du revenu total.
	£	£ s. d.	
Continent de l'Australie	4,311,835	2 2 7¼	33·68
do avec la Tasmanie et la Nouvelle-Zélande	6,172,581	2 8 3¼	35·57

DROITS de douane dans les colonies australasiennes.

Colonie.	Année.	Revenu des douanes.	
		Montant.	Proportion de l'impôt général.
		£	Per cent.
Victoria	1878–9	1,378,384	79·7
Nouvelle-Galles	1878	1,148,737	87·7
Queensland	1876–7	533,394	87·5
Australie Méridionale	1878	511,456	98·7
Australie Occidentale	1878	75,849	100·0
Tasmanie	1878	211,030	64·5
Nouvelle-Zélande	1877	1,294,906	91·1

11—2½**

Le tarif de Victoria est modifié tous les deux ou trois ans. On y a fait des changements importants en 1878 et 1880.

DETTE publique de l'Australie et de l'Australasie, 1878.

—	Dette publique.		
	Montant total.	Montant par tête.	Intérêt.
	£	£ s. d.	£
Australie	43,159,690	20 18 10¾	2,009,568
do avec la Tasmanie et la Nouvelle-Zélande	67,515,401	25 18 8¾	3,142,969

APERÇU DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE EN AUSTRALIE.

L'administration municipale n'est pas encore établie partout en Australie. La vaste étendue des colonies et la date comparativement récente à laquelle les districts de l'intérieur ont été colonisés—depuis quinze ou vingt ans environ—n'a pas permis aux habitants des provinces et des districts agricoles d'entreprendre à leurs frais l'entretien des chemins, ponts, aqueducs, etc. Les habitants des villes, alors même qu'ils ne sont qu'au nombre d'un millier, s'empressent de se faire constituer légalement en corporations municipales; mais c'est autre chose dans les districts ruraux. Naturellement, toutes les villes capitales sont administrées par un conseil municipal; les villes et townships ont des conseils de villes ou de bourgs. C'est seulement dans les districts compacts et bien peuplés de la colonie de Victoria que les circonstances ont favorisé l'établissement d'une administration municipale complète. A l'exception des régions montagneuses qui sont inhabitées, chaque mille carré de Victoria est dans un bourg ou un comté. Ici, le mot " bourg " est pris dans le sens qu'il a en Angleterre, et comprend les " cités " et les " villes." Melbourne, avec sa population de 250,000 âmes, comprend seize municipalités individuelles et séparées, toutes situées dans un rayon de dix milles du bureau de poste. La cité proprement dite est administrée par un maire, sept échevins et vingt et un conseillers. Les échevins sont élus par le vote de tout le conseil et demeurent en charge pendant cinq ans. Les conseillers sont élus par les contribuables; il y en a trois pour chaque quartier. La corporation a été établie sous l'empire d'une ancienne loi et jouit de privilèges que n'ont pas les municipalités ordinaires. Par exemple, le maire est premier magistrat et ne préside que le conseil de ville. Tous les autres conseils de cité, de ville et de bourg (excepté un, Geelong,) existent en vertu d'une loi de 1874. Les conseils de villes et de bourgs sont composés du maire et de conseillers seulement; les conseils de comtés sont composés de présidents et de conseillers. Ces corporations ont le droit de lever des impôts. Les licences d'auberge forment partie de leur revenu. Elle peuvent emprunter en émettant des débentures, mais sont restreintes, à cet égard, dans certaines limites.

Chaque ville ou bourg a le pouvoir, sur le vote de tous les contribuables, de décider si le nombre des maisons publiques situées dans ses limites sera augmenté ou non. Si le vote, pris chaque année, est dans la négative, les magistrats ne peuvent pas accorder de nouvelles licences. Dans chaque district de police, deux juges honoraires, élus par une majorété des juges du district, constituent, avec le magistrat de police nommé par le gouvernement, la cour des licences. Les corporations locales, comme on appelle les comtés et les conseils, reçoivent du gouvernement central de Victoria des subventions représentant une somme de £310,000 par année. Des crédits spéciaux, pour travaux exceptionnels, sont aussi inscrits au budget, mais il y a une tendance à restreindre graduellement la subvention de l'Etat. Les contribuables votent en proportion des sommes pour lesquelles ils sont taxés—une voix (jusqu'à cinq) par £5 de l'impôt municipal qu'ils paient. Les péages ne sont autorisés nulle part dans les limites de Victoria. Ils ont été abolis assez brusquement en 1878, et on ne leur a pas trouvé encore de substitut.

REVENUS et dépenses des municipalités de la colonie de Victoria, en 1879.

—	Cités, villes et bourgs.	Comtés.	Total.
REVENUS.	£	£	£
Du gouvernement	69,100	359,707	428,807
Des taux	208,289	190,013	398,302
Des licences	66,627	31,814	98,441
De l'enregistrement des chiens et des chèvres	5,326	5,195	10,521
Des octrois	31,792	304	32,096
Autres sources	66,578	18,743	85,321
Total	447,712	605,776	1,053,488
DEPENSES.			
Travaux publics	270,545	382,733	653,278
Traitements	42,717	63,202	105,919
Dépenses diverses	184,443	68,643	253,086
Total	497,705	514,578	1,012,283

DETTES MUNICIPALES, 1879.

31 cités, villes et bourgs.......... £577,153
35 comtés.......... 142,187

Le port de Melbourne, la baie de Hocston et le fleuve Yarra sont sous la juridiction de la commission du havre de Melbourne, la seule institution de ce genre en Australie. Les ressources de cette corporation proviennent des droits de quaiage perçus sur toutes les marchandises que les navires débarquent à Melbourne. Ses membres (au nombre de 14) sont élus : deux par le conseil de ville; quatre par les bourgs métropolitains (un chacun) ; trois par les marchands de la ville ; trois par les armateurs, et deux sont nommés par le gouvernement. Un projet d'amélioration du havre, ayant pour but de permettre aux navires de 25 pieds de tirant de décharger leurs cargaisons sur les quais du Yarra, a été préparé pour la commission par sir John Code, I.C., de Londres. Ces travaux sont évalués à £1,200,000 et leur exécution sera commencée aussitôt que la commission aura obtenu les pouvoirs nécessaires pour emprunter la somme sur la garantie de son revenu de £90,000 par année.

Le tableau suivant indique le montant des dépenses de la colonie de Victoria pour l'administration générale, l'administration municipale et la commission du havre. La subvention fournie par le gouvernement aux corporations locales n'est pas comprise dans les recettes des municipalités, parce qu'elle est inscrite parmi les dépenses de l'Etat :

REVENUS et dépenses—administrations générales et locales de 1875 à 1879.

—	Total des sommes reçues et dépensées.				
	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.
REVENUS.	£	£	£	£	£
Administration générale	4,236,423	4,325,156	4,723,876	4,504,413	4,621,520
do municipale	683,002	684,691	674,436	639,428	624,681
Commission du havre de Melbourne	....	....	44,435	86,746	78,517
Total	4,919,425	5,009,847	5,442,747	5,230,587	5,324,718
DÉPENSES.					
Administration générale	4,318,121	4,572,843	4,358,096	4,634,349	4,833,379
do municipale	572,243	649,655	632,094	713,503	583,476
Commission du havre de Melbourne	....	....	16,940	92,136	93,849
Total	4,890,364	5,222,498	5,007,130	5,439,988	5,510,704

Les administrations moins complètes et d'une nature plus expérimentale de la Nouvelle-Galles, de Queensland, de l'Australie Méridionale, etc., ne méritent pas de mention particulière.

ÉDUCATION.

En Australie, le système d'instruction primaire est complètement séculier. A l'époque de l'établissement des colonies, l'Etat subventionnait les institutions religieuses, et le clergé protestant et le clergé catholique romain participaient aux crédits annuels provenant du revenu public. Dans presque toutes les villes nouvellement établies, on avait réservé des emplacements convenables pour les églises et les écoles. Depuis l'établissement du gouvernement responsable, la subvention de l'Etat a été entièrement suprimée. Les différentes dénominations ont conservé leurs terres, mais tous les crédits ont été supprimés. Depuis que la subvention de l'Etat est supprimée, il y a toujours eu une tendance vers la centralisation complète des écoles publiques. Queensland est la première colonie qui ait adopté un système obligatoire et séculier d'écoles gratuites. En 1880, il s'est opéré un changement important à la Nouvelle-Galles. On a renoncé à faire diriger les écoles par un conseil, et le gouvernement a créé un ministère de l'éducation. Sous le nouveau système, l'instruction est obligatoire et séculière. Chaque enfant paie 3d. par semaine, mais aucune famille ne paie plus de 1s., et les enfants sont transportés gratuitement à l'école par chemin de fer. Le clergé local peut réserver une heure pour l'instruction religieuse, s'il le juge à propos. Dans l'Australie méridionale, le système est pratiquement séculier, mais on lit la bible dans les écoles. Tous les enfants de sept à treize ans doivent suivre l'école pendant au moins trente-cinq jours chaque trimestre. Aux écoles primaires, les enfants au-dessous de huit ans paient 4d., et les autres 6d. On donne l'instruction gratuite, lorsque les parents ne peuvent réellement payer. Dans les districts ruraux où il y a des écoles du gouvernement, les écoles provisoires sont subventionnées par l'Etat. Les écoles élémentaires de la Tasmanie sont sous la direction d'un conseil. Le système est séculier, et la présence est obligatoire pour les enfants de sept à quatorze ans. Les enfants de parents pauvres sont exemptés de paiement, et, à Hobart, le chef-lieu, il y a des écoles gratuites ou salles d'asile, maintenues entièrement ou en partie par l'Etat. Ci-joint un relevé à peu près complet de la fréquentation des écoles dans toutes les colonies.

ECOLES PRIMAIRES, 1879.

Colonie.	Ecoles.	Instituteurs.	Fréquentation moyenne	Dépense de l'Etat	Coût moyen par tête. (A part les les honoraires)
				£	£ s. d.
Victoria (gratuites)	1,713	4,130	119,259	531,642	3 15 2¼
Nouvelles-Galles	1,268	2,014	62,704	351,766	3 12 8¾
Australie Méridionale	340	788	18,523	123,315	3 8 10½
Queensland (gratuites)	319	927	21,418	96,339	....
Tasmanie	171	310	6,203	15,951	2 17 8
Nouvelle-Zélande	817	1,883	58,737	368,457	3 3 2
Australie de l'ouest	....	....	4,315	....	....

Victoria—Nombre d'élèves dans toutes les écoles et recevant un enseignement particulier, 250,-351. Nouvelle-Galles, toutes les écoles réunies, 155,290. D'après le nouveau système, mis en vigueur en avril 1880, le coût est de £3 8s. 10½d., comme ci-dessus ; frais d'instruction, par tête, d'après la fréquentation moyenne, £5 12s. 10d. Dans Queensland, les frais, d'après la fréquentation moyenne, s'élèvent à £5 8s ; et 23,951 élèves fréquentent les écoles.

SYSTÈME D'INSTRUCTION PRIMAIRE À VICTORIA.

Victoria a le système d'instruction le plus complet. Il fut établi en 1872, époque à laquelle les conseils furent abolis et où l'on constitua un département de l'instruction publique, dirigé par un ministre responsable. L'instruction est gratuite, strictement séculière, et obligatoire pour les enfants de six à quinze ans. Tous les instituteurs

subissent un examen avant leur nomination. L'Etat a dépensé près de £1,000,000 pour construire des maisons d'école. Ces jolis édifices en brique, construits dans les cités et villes, feraient honneur à n'importe quel pays. En 1879, il y avait 1,664 écoles en opération. On trouve des instituteurs dans les districts où la population est la plus disséminée.

En 1879, les frais d'administration générale de l'instruction publique se sont élevés à £527,943, dont £305,512 pour traitements, £89,851 pour paiements aux instituteurs, en outre des traitements fixes, d'après les rapports des inspecteurs, et £6,105 pour primes; somme toute, 4,130 instituteurs ont reçu £401,468. On a dépensé £70,256 pour constructions. Les frais d'instruction de chaque enfant représentent, par année, £3 16s. 10¾d. pour les écoles du jour, £1 13s 9¼d. pour les écoles du soir, et £3 15s. 2½d. pour les deux écoles réunies. Tels sont les chiffres qui représentent le total des frais d'instruction. A la Nouvelle-Galles, dans l'Australie Méridionale et la Tasmanie, les recettes se composent des honoraires d'école, auxquels il faut ajouter la subvention de l'Etat pour former le total.

Le tableau suivant indique le nombre des écoles en opération, le nombre des écoliers inscrits, et le nombre de ceux qui ont fréquenté l'école, pendant l'année:—

——	Nombre des écoles.	Nombre total des enfants inscrits pendant l'année.			Fréquentation moyenne pendant l'année.		
		Garçons.	Filles.	Total.	Garçons	Filles.	Total.
Ecoles du Jour.							
Total en opération	1,556	109,011	106,586	215,597	59,398	56,290	115,688
Moins—Les noms biffés et portés sur la liste d'autres écoles	25	962	909	1,871	560	524	1,084
Balance	1,533	108,049	105,677	213,726	58,838	55,766	114,604
Ecoles du Soir.							
Total en opération	182	11,317	2,903	14,220	3,674	1,045	4,719
Moins—Les noms biffés et portés sur la liste d'autres écoles	2	129	42	171	46	18	64
Balance	180	11,188	2,861	14,049	3,628	1,027	4,655
Rapport général pour l'année.	1,713	119,237	108,538	227,775	62,466	56,793	119,259

Le tableau suivant indique le percentage du nombre d'élèves inscrits, qui représentent la fréquentation moyenne des écoles dans quatre des colonies, en 1879:—

Colonies.	Nombre des élèves inscrits pendant l'année.	Fréquentation moyenne.	Percentage du nombre d'élèves inscrits qui représentent la fréquentation moyenne.
Nouvelle-Galles	134,624	62,704	46·57
Australie Meridionale	39,127	18,523	47·34
Queensland	41,380	21,418	51·75
Victoria	227,775	119,259	52·35

Les tableaux indiquant le nombre des élèves inscrits dans les écoles du jour en 1879, donnent 213,064 enfants, répartis comme suit:—

Au-dessous de 6 ans	29,184
Entre 6 et 15 ans	173,210
Au-dessus de 15 ans	10,670
Total	213,064

Les tableaux analogues, pour les écoles du soir, donnent 12,074 élèves, répartis comme suit:—

Entre 6 et 15 ans	5,790
Au-dessus de 15 ans	6,284
Total	12,074

Si, dans chaque cas, on réduisait les chiffres de manière à les faire correspondre au nombre des enfants qui ont fréquenté les écoles, nous aurions le tableau suivant:—

——	Au-dessous de 6 ans.	Entre 6 et 15 ans.	Au-dessus de 15 ans.	Total.
Ecoles du jour	25,199	149,520	9,215	183,934
Ecoles du soir		4,629	5,025	9,654
Total	25,199	154,149	14,240	193,588

Dans la colonie de Victoria, voici le nombre des enfants qui fréquentaient les écoles en 1879:—

Ages.	Ecoles publiques.	Ecoles particulières.	Total.
Au-dessous de 6 ans	25,199	5,168	30,367
De 6 ans à 15 ans	154,149	26,653	180,802
15 ans et au-dessus	14,240	3,003	17,243
Total	193,588	34,824	228,412

Le gouvernement ne subventionne pas les écoles de grammaire ni les écoles primaires privées. Certaines sections de l'église anglicane et la majorité des catholiques romains qui s'opposent à l'exclusion de l'instruction religieuse des cours d'étude, maintiennent des écoles à leurs propres frais, et les catholiques romains ne cessent de faire de l'agitation politique pour amener l'abolition de l'enseignement séculier. Les catholiques romains forment le quart de la population, et ils sont aidés par l'église anglicane dans leurs efforts pour faire introduire l'enseignement religieux dans les écoles publiques. Les catholiques demandent un crédit spécial pour leurs écoles, afin de faire donner à leurs enfants la même éducation que celle qu'accorde le département de l'instruction publique. L'opinion publique est fortement en faveur du système séculier, et, sauf trois ou quatre districts électoraux où les catholiques sont nombreux, aucun candidat ne peut être élu sans promettre de maintenir, dans son intégrité, l'acte concernant l'instruction publique. Le système adopté est dispendieux, et une commission va être nommée dans le but de rechercher si l'on ne pourrait pas opérer des réductions. Il existe une pleine liberté de donner l'instruction religieuse après les heures d'école, mais les enfants ne se souciant pas de rester une fois les classes finies, ce règlement demeure, en pratique, lettre morte. Les ministres de l'église d'Angleterre ont essayé de réunir les enfants le samedi, qui est jour de congé pour les écoles, en Australie, mais ils refusent de se rendre aux réunions et les parents ne se soucient pas de les y

envoyer. En 1879, 1,598 les écoles du dimanche dans Victoria ont été fréquentées par 119,770 enfants.

ÉCOLES SUPÉRIEURES ET UNIVERSITÉS.

Dans toutes les colonies, il existe des écoles intermédiaires entre l'école primaire et l'université; dans la colonie de Queensland, les écoles de grammaire sont subventionnées par l'Etat, et à la Nouvelle-Galles, la nouvelle loi accorde une subvention pareille. Des écoles publiques supérieures sont maintenues, sans aucune subvention de l'Etat, par l'église anglicane, les presbytériens, les wesleyens et les catholiques de Victoria, dans une ou deux des grandes villes. Pour mettre à même les écoliers capables des écoles primaires de suivre les écoles de grammaire, le gouvernement tient des expositions dans plusieurs colonies.

Les colonies ayant des universités sont Victoria, la Nouvelle-Galles, la Nouvelle-Zélande et l'Australie Méridionale. En 1879, le gouvernement fournissait une subvention de £9,000 à l'Université de Melbourne; le revenu provenant des inscriptions s'élevait à £7,571 ; et celui d'autres sources, £63—total, £16,634; les dépenses étaient de £17,005. Les conférences étaient suivies par 273 étudiants. Des collèges affiliés ont été établis par la corporation de l'église d'Angleterre et par les presbytériens. Les examens sont sévères.

On peut considérer les musées nationaux et les bibliothèques publiques comme formant partie du système d'éducation. Ces institutions sont bien appréciées en Australie. La bibliothèque publique de Melbourne est ouverte tous les jours de la semaine, de dix heures du matin à dix heures du soir, aux personnes de toutes conditions, âgées de plus de quatorze ans. A la fin de 1878, les édifices avaient coûté £111,604, et ils ne sont pas encore achevés. Cette somme a été fournie par le gouvernement, plus des sommes diverses qui forment, avec la première, un total de £280,316. Les contributions personnelles, sous forme de livres, brochures, cartes, etc., représentent £12,408, et la bibliothèque possède 101,035 volumes. En 1878, 256,400 personnes ont visité l'institution. Dans la plupart des villes de la colonie, il y a des bibliothèques publiques, des athénées, ou des instituts scientifiques, littéraires ou d'artisans, à quelques-uns desquels la bibliothèque publique de Melbourne prête des livres. Cent soixante et sept de ces institutions ont fourni des rapports en 1878. Ces rapports font voir que leurs recettes totales de l'année se sont élevées à £25,590, dont £6,925 ont été fournis par le gouvernement, et £18,665 par des particuliers; qu'elles possèdent, entre elles, 221,614 volumes, et que 2,000,000 personnes les ont visitées pendant l'année.

Sydney a également une bibliothèque publique. Il y a des musées et des galeries nationales de tableaux à Melbourne, Sydney et Adélaïde; la Nouvelle-Zélande et Queensland possèdent aussi des musées.

Au sujet des institutions scientifiques, j'emprunte les notes suivantes à l'un des numéros de l'*Argus* qui ont paru pendant l'exposition :—

" A Melbourne, Sydney et Adélaïde, il y a des observatoires bien montés, entretenus par les gouvernements des diverses colonies ; on y fait des observations astronomiques, météorologiques et physiques ; il y a des institutions moins importantes du même genre à la Nouvelle-Zélande (en rapport avec l'institut) et dans la colonie de Queensland. Les observatoires de Melbourne et de Sydney ont les meilleurs instruments d'astronomie, y compris des lunettes méridiennes et de puissants télescopes. L'observatoire de Melbourne possède un des plus gigantesques télescopes du monde, connu sous la désignation de " Grand Réflecteur de Melbourne," et dont l'ouverture a quatre pieds de diamètre. Le plus grand télescope, après celui-là, qu'il y ait en Australie, est le réflecteur de Sydney, dont l'ouverture a douze pouces de diamètre. Les observatoires de Melbourne et d'Adélaïde possèdent des réfracteurs de huit pouces d'ouverture.

" On fait plus ou moins d'observations météorologiques dans toutes les colonies, y compris l'Australie Méredionale, Queensland et la Tasmanie ; à la Nouvelle-Zélande, on a établi un réseau d'observatoires qui fonctionnent très-bien. Pour faire mieux connaître la météorologie australienne, et fournir, avec promptitude, aux intéressés, des renseignements météorologiques sur le littoral des mers avoisinantes, ainsi qu'à l'intérieur, il y a, depuis deux ou trois ans, un échange de bulletins télégra-

phiques entre Sydney, Melbourne et Adélaïde; les résultats de ces observations sont rendus publics chaque jour, dans ces villes, mais de manières différentes; à Sydney, sous forme de carte ; à Melbourne, sous forme de bulletins ; et à Adélaïde, par une combinaison des deux systèmes. Récemment, l'Australie Occidentale a pris part à ces observations, qui s'étendent aujourd'hui du Détroit du Roi Georges jusqu'au Cap Howe à l'est, et jusqu'au Cap Moreton, dans la direction nord ; ces observations sont rendues publiques tous les jours.

" La science de la botanique est bien représentée en Australie, et toutes les colonies ont des bureaux qui s'en occupent. Ces bureaux sont presque tous dirigés par des botanistes distingués,parmi lesquels je mentionnerai le baron Von Mueller, le Dr. Schomberg et M.Moor. En rapport avec ces bureaux, il y a de magnifiques jardins botaniques à Sydney, Melbourne, Adélaïde, Bristol et Hobart-Town ; ces jardins sont entretenus aux frais de l'Etat.

" En Australie, la géologie a toujours été regardée comme une science très importante, et l'enseignement de cette science est presque la raison d'être de quelques-unes de nos institutions. Pendant des années, une exploration géologique très détaillée s'est faite dans la colonie de Victoria, sous la direction de M. A. R. C. Selwyn, directeur actuel de la Commission Géologique en Canada; elle a été discontinuée en 1862 ; mais bien que l'on n'étudie plus le pays dans son ensemble, des explorations soigneuses de parties isolées sont faites dans la colonie, par des géologues du département des Mines. Sur les autres points de l'Australie, à l'exception de la Nouvelle-Zélande, il ne semble pas y avoir d'exploration géologique faite méthodiquement, et l'on n'explore que quand des raisons particulières se présentent; toutefois, beaucoup de personnes s'occupent de cette science, tant parmi les particuliers que parmi les arpenteurs qui viennent chaque année ajouter de nouveaux faits à nos connaissances géologiques, dans les divers rapports des mines et dans les comptes-rendus de nos différentes sociétés scientifiques. Il y a de bons musées de géologie et de minéralogie dans presque toutes les villes principales de l'Australie; le musée technologique de la bibliothèque de Melbourne est le plus complet."

CHEMINS DE FER.

Durant l'année 1879, il a été ouvert 4,338¾ milles de chemins de fer dans les colonies, et il y avait, à la même époque, 1,221 milles en voie de construction. Le parcours augmente beaucoup chaque année. En 1880, la Nouvelle-Galles et Victoria, ont, seules, autorisé la construction de 1,200 milles de nouvelles lignes. Tous les chemins de fer des colonies, sauf la ligne-mère (133 milles) dans la Tasmanie, et une ligne suburbaine dans l'Australie Méridionale, appartiennent à l'Etat et ont été construits au moyen d'emprunts. On observera qu'à la fin de 1879, la dette publique totale des six colonies s'élevait à près de £80,000,000 (quatre-vingts millions). Presque chaque livre de cette somme a été dépensée en travaux publics—chemins de fer, docks, bureaux publics, aqueducs, etc. ; mais les chemins de fer en ont absorbé la plus forte part. Lorsque l'on construisit les premières lignes à la Nouvelle-Galles et dans la colonie de Victoria, la main-d'œuvre était excessivement coûteuse, et les emprunts étaient faits à un intérêt de 6 pour cent. On dépensait avec moins de précautions qu'aujourd'hui, et la voie permanente, les ponts et les gares coûtaient des prix que la législature n'admettrait certainement pas à présent. Les emprunts se font aujourd'hui à 4 pour cent. Les lignes construites d'après le système actuel donnent de bons revenus; mais les premiers chemins de fer laissent toujours des déficits. Toutefois, chaque année, l'écart entre l'intérêt sur les frais de construction et les recettes diminue. Depuis dix ans, le parlement de Victoria a accordé, sur le fonds des terres, £200,000 par année pour les chemins de fer, en sorte que le capital dépensé par cette colonie s'élève à £2,000,000 qui ne rapportent pas d'intérêts. A la fin de 1879, 1,125 milles de voies ferrées étaient ouverts à la circulation dans la colonie de Victoria ; ce chiffre comprenait 174 milles de voies doubles. Ces 1,125 milles ont coûté £15,350,-859, soit une moyenne de £13,645 par mille. Cette forte moyenne résulte de ce que les premières lignes avaient coûté des prix énormes ; elles ont été construites à l'époque où les placers étaient en pleine activité et où la main-d'œuvre était rare et excessivement chère. Le prix maximum accordé pour les lignes plus légèrement cons-

truites qui s'établissent actuellement dans la colonie de Victoria, est de £5,000 par mille, et quelques-unes de ces lignes, récemment construites, n'ont coûté que £2,500 par mille. La plus grande élévation qu'aucune ligne ait jamais atteinte, dans la colonie de Victoria, est de 1,900 pieds. Dans les trois colonies de Victoria, la Nouvelle-Galles et Queensland, la grande chaîne de partage a été l'obstacle principal à surmonter. Cette chaîne de montagnes est traversée à trois endroits dans la colonie de Victoria, trois dans la Nouvelle-Galles, et trois dans Queensland. Une carte des chemins de fer indiquerait une seule petite ligne transversale, de faible parcours, et une seule ligne intercoloniale, d'un parcours de 573 milles, celle de Sydney à Melbourne. Le principal objet, dans toutes les colonies, a été d'obtenir des moyens faciles de transporter voyageurs et marchandises entre l'intérieur et les principaux ports de mer. Melbourne est le terminus de toutes les lignes dans la colonie de Victoria ; Sydney et Newcastle, les termini de toutes les lignes à la Nouvelle-Galles ; Brisbane, Rockhampton et Townsville, de toutes les lignes de Queensland ; et Adélaïde le terminus de toutes les lignes de l'Australie Méridionale. Il a fallu des travaux bien difficiles pour franchir la chaîne de montagnes à la Nouvelle-Galles et dans Queensland. A la Nouvelle-Galles, on franchit les montagnes Bleues par une rampe de 1 sur 33 faite en zigzag. Ces montagnes surgissent dans les plaines comme des rochers escarpés dans la mer. Les premiers colons mirent beaucoup de temps à trouver un chemin pour franchir cette barrière en apparence insurmontable, et l'on peut en conséquence se faire une idée des difficultés encore beaucoup plus grandes de la construction du chemin de fer. Voici un court exposé officiel du système des zigzags :—

" Le chemin de fer traversant les montagnes Bleues a été commencé en 1863 et terminé en 1869. Après avoir quitté la vallée de la Nepean, la ligne franchit les chaînes de montagnes qui séparent les eaux du Lett et du Colo des sources de la Grose. Sur un parcours de près de 60 milles, la ligne suit un tracé tortueux au sommet des arêtes, et de chaque côté le voyageur aperçoit une vaste région où des ravins profonds et des rochers escarpés s'étendent jusqu'à plusieurs milles de la voie, et par endroits le paysage est d'une beauté sauvage indescriptible. Sur un parcours de près de 60 milles, à peine s'il y a dix chaînes de ligne droite et de niveau ; ce ne sont que tranchées profondes, remblais énormes, pentes rapides et courbes brusques. La construction la plus considérable est le zigzag de la vallée Lithgow, mais, à Lapstone Hill, peu après avoir traversé la vallée de la Nepean, il y en a un autre, moindre que le premier, mais d'une grandeur considérable.

" En partant de la station des Plaines de l'Emu, à environ 36 milles de Sydney, où les lisses se trouvent à une hauteur de 87 pieds, la ligne fait une courbe brusque en commençant l'ascension des montagnes Bleues, puis, sur un parcours de deux milles et jusqu'à la première station de renversement, la rampe a presque partout 1 sur 30 d'inclinaison. Sur cette pente rapide, il y a un immense remblai en terre, de 60 chaînes de longueur sur 40 pieds de profondeur et contenant plus de 200,000 verges cubes de terre. A 40 chaînes, environ, plus loin, on rencontre le viaduc du ravin du Havresac (*Knapsack Gully*). Cet élégant ouvrage en maçonnerie a sept arches, dont cinq de 50 pieds et deux de 20 pieds. Les plus hauts piliers ont 120 pieds ; la longueur totale du viaduc est de 388 pieds. A partir de la première station de renversement, qui se trouve à 413 pieds de hauteur, l'ascension se fait à une inclinaison de 1 sur 33, sur un parcours d'environ 40 chaînes, jusqu'à la seconde station de renversement, à une hauteur de 474 pieds, et, de ce point, la ligne se continue directement en suivant une rampe de 1 sur 33, jusqu'à une distance de 38 milles.

Il y a plusieurs fortes tranchées et de grands remblais dans les gorges sur cette partie de la ligne, et à 51 milles, environ, plus loin, on rencontre le Grand Zigzag. Il est construit à la tête de la vallée du Lithgow, dans une gorge rocheuse de l'aspect le plus sauvage. Il commence à 80 milles, environ, de Sydney, à une altitude de 3,600 pieds. De ce point, il y a une descente rapide sur un parcours de près de deux milles, jusqu'à l'extrémité de la seconde station de renversement, à une altitude de 3,362 pieds, soit une descente de 238 pieds sur 142 chaînes. Partant de ce point, la descente suivante est d'un mille de longueur, jusqu'à l'extrémité de la seconde station de renversement, à une altitude de 3,261 pieds, soit une descente de 101 pieds. La

troisième descente s'étend jusqu'à un mille et demi plus loin, à une altitude de 3,073 pieds; la descente totale, depuis le point de départ, est de 527 pieds. Sur la première descente, il y a plusieurs tranchées et remblais dépassant soixante pieds de profondeur, et représentant de 75,000 à 100,000 verges cubes chacun. Il y a aussi un viaduc en maçonnerie, ayant cinq arches de 30 pieds chacune, et deux de 15 pieds, soit un total de 233 pieds; les plus hauts piliers ont 35 pieds. Sur la seconde descente, il y a des tranchées et des remblais dépassant 70 pieds en profondeur, et représentant, chacun, une masse de vingt à trente mille verges cubes. A mi-chemin, à peu près, de la descente, et percé à travers l'éperon du rocher, se trouve un tunnel de 75 verges de longueur; il y a aussi deux viaducs en maçonnerie, l'un de six arches de 30 pieds et deux de 18 pieds, formant une longueur totale de 276 pieds, et dont les plus hauts piliers ont plus de 60 pieds, et un viaduc à huit arches de 30 pieds, ayant une longueur totale de 296 pieds et dont les plus hauts piliers ont 45 pieds.

"Une simple inspection ne donne qu'une idée très imparfaite des difficultés qu'il a fallu surmonter et des travaux énormes qu'on a dû faire, avant de pouvoir ouvrir la ligne à la circulation; toutefois, on peut s'en faire une idée par le fait que sur le tracé qu'elle suit actuellement, les chèvres des montagnes pouvaient à peine passer; les aides-arpenteurs devaient parfois se faire suspendre pour exécuter leurs périlleux devoirs, et l'entrepreneur a dû faire transporter à dos, par les terrassiers, les charrettes et les outils dont il avait besoin pour la construction. Dans le cours des travaux, il a fallu faire sauter, au moyen de l'électricité, deux gigantesques masses de roche, l'une évaluée à 40,000, et l'autre à 45,000 tonnes. Sur cette partie de la ligne, il y a dix-huit courbes dont voici les rayons et longueurs:—

4 de 8	chaînes de rayon	....	longueur totale,		55	chaînes.
6 de 10	"	"	"	"	85	"
6 de 12	"	"	"	"	40	"
1 de 16	"	"	"	"	3½	"
1 de 20	"	"	"	"	3	"

La construction de cette partie de la ligne a coûté de £20,000 à £25,000 par mille. Le voyageur timide hésite à passer dans un endroit qui semble si dangereux; mais les dangers sont plus imaginaires que réels, car bien que plus de 60,000 convois aient passé sur la ligne depuis qu'elle est ouverte, on n'a pas eu à y constater un seul accident.

"Après avoir quitté le Zigzag, la ligne entre dans la pittoresque vallée du Lithgow, qui est encaissée dans des montagnes escarpées et bien boisées. La localité devient un des districts miniers et industriels les plus florissants de la colonie. Dans la vallée, la population se livre à diverses industries. Il y a quatre houillères en active opération, des forges où l'on fait passer de nouveau au laminoir les lisses de chemins de fer et où l'on fabrique des lisses de tramways; une fabrique de poterie et de terre cuite, une fabrique de *tweeds*, et d'autres industries. Tout le district est florissant, et on l'appelle le Sheffield de l'Australie."

Sur les grandes lignes de l'Australie, les pentes les plus rapides sont de 1 sur 50; mais, comme on vient de le voir, lorsque des difficultés exceptionnelles se présentent, on donne quelquefois aux pentes une inclinaison de 1 sur 30. Dans la colonie de Victoria, sur deux embranchements, la rampe est de 1 sur 43, et, à un autre endroit, sur la ligne de Wangaratta à Beechworth, on descend 1,000 pieds sur un parcours de dix milles. Sur les plaines, il y a des chemins unis sur lesquels les terrassements ont été adjugés à contrat, moyennant £1,500 par mille. Sauf quelques exceptions, les lignes sont équipées d'après le système anglais. Les locomotives sont construites d'après les modèles anglais, ainsi que les chars. On trouve la locomotive américaine et le char américain seulement sur quelques lignes spéciales, comme celle qui relie Melbourne à Sydney. Sur la section de la Nouvelle-Galles, le trajet se fait en partie de nuit, et l'on peut s'y procurer des lits dans des chars-dortoirs du modèle américain. Victoria et la Nouvelle-Galles possèdent de grandes usines exploitées par des particuliers qui entreprennent la construction des locomotives et des chars à forfait. Les roues de fer forgé, à bandes d'acier, sont en usage partout, et l'on ne voit pas de roues de fonte avec des bandes battues à froid. La plupart des ponts en fer sont aussi construits d'après des modèles anglais, avec des poutres à plaques ou poutres améri-

caines. L'Australie Méridionale est la seule colonie qui ait essayé le pont américain à ferme, et l'expérience n'a été faite que tout récemment. Pour les supports verticaux des ponts à piliers de bois, le bois du pays appelé gommier rouge convient admirablement. Il est à grains serrés, dur et indestructible dans l'eau salée comme dans l'eau douce. Le gommier rouge est communément employé pour faire des traverses de chemin de fer; quand le gouvernement veut construire une ligne très peu coûteuse, il emploie du bois plus léger. La largeur des chemins de fer est de 4 pieds 8½ pouces à la Nouvelle-Galles, de 5 pieds 3 pouces dans la colonie de Victoria, de 5 pieds 4 pouces dans l'Australie Méridionale, sur les lignes anciennes, et de 3 pieds 6 pouces sur les nouvelles lignes. On regrette généralement que la Nouvelle-Galles, Victoria et l'Australie Méridionale n'aient pas adopté une largeur uniforme, parce que leurs systèmes se relieront dans quelques années. La seule interruption qui existe entre Melbourne et Sydney est de trois milles. Ces lignes constituent la route par terre entre Melbourne et Sydney, distance de 537 milles. Les réseaux de chemins de fer aboutissent au fleuve Murray, qui est la limite commune, et les voyageurs sont transportés d'une station à l'autre par des omnibus. Les lignes seront bientôt reliées, parce que les parlements de la Nouvelle-Galles et de Victoria ont voté des crédits à cet effet.

On a parlé de projets gigantesques ayant pour but d'ouvrir l'Australie intérieure et de relier la côte nord à la côte sud, mais on n'a encore rien fait dans ce sens. La construction de lignes transcontinentales, à travers de longues étendues de territoires où la population est peu nombreuse, devra être entreprise par des compagnies publiques qui seront remboursées de leurs dépenses et protégées contre les pertes par la concession de blocs alternatifs de terre, le long de la ligne. Il y a huit ans, dans l'Australie Méridionale, on projeta de construire une ligne allant du nord au sud. Les gouvernements des colonies ont toujours montré de la répugnance à sanctionner des projets qui impliquent la concession de grandes étendues de terres de la Couronne à des compagnies publiques. Le dernier projet a pour but de construire une ligne partant de Roma, 300 milles à l'ouest de Brisbane, dans Queensland, et allant au golfe de Carpentarie, distance d'environ 1,000 milles du terminus actuel des chemins de fer de Queensland à l'intérieur. Au mois d'avril 1881, le gouvernement faisait faire à ses frais une exploration préliminaire. Queensland, la Nouvelle-Galles et l'Australie Méridionale sont des colonies dont l'intérieur ne peut s'ouvrir que par la construction de chemins de fer, parce que le transport par voie d'eau (excepté dans Riverina est hors de question. On parle de construire une ligne transversale entre Queensland et l'Australie Méridionale; et bien des gens pensent que la construction du chemin de fer transcontinental, encore à l'état de projet, est chose possible, et que cette ligne deviendrait la grande voie de communication entre Batavia, les Indes et Singapore.

CHEMINS DE FER AUSTRALASIENS, 1879.

Colonie.	Milles ouverts.	Coût total.	Revenu général.	Dépenses générales.	Date de l'autorisation.
		£	£	£	Milles.
Victoria	*1,125	15,426,374	1,383,650	742,617	474
Nouvelle-Galles du Sud	736	11,432,987	952 366	604,720	850
Australie Méridionale	559	3,939,304	323,405	239,568	250
Queensland	503	5,044,293	235,103	157,750	250
Tasmanie	†172	....	....	....	....
Australie Orientale	72	....	....	....	....
Nouvelle-Zélande	1,171	8,428,625	764,387	612,757	284

*1,125 milles—951 lignes à voie simple et 174 à voie double.
†Appartenant, partie au gouvernement, partie à des particuliers ; rapports incomplets.

Sur le réseau des chemins de fer de Victoria, qui sont les lignes les plus économiquement exploitées dans les colonies, le rapport des dépenses aux recettes était représenté par 53:67 en 1879. Les voyageurs de première classe paient 2d. par mille sur les lignes rurales et 1½d. sur les lignes suburbaines ; la seconde classe paie 1½d. et 1½d.

POSTES ET TELEGRAPHES.

La population étant plus compacte dans les régions du littoral, c'est là qu'il y a plus de lignes télégraphiques. Des lignes simples ont néanmoins été établies sur de grandes distances, à travers des régions comparativement désertes. Par exemple, une ligne transcontinentale de 2,200 milles de longueur, traverse l'Australie centrale du sud au nord—d'Adélaïde à Port-Darwin. Cette ligne forme partie du système international qui relie l'Australie à l'Inde et à l'Europe. Port-Darwin, au nord, est relié par un câble avec Java, Singapore, l'Inde et Londres (par voie de la mer Rouge). On peut dire que toutes les stations de l'Australie sont en communication avec Londres. Du golfe de Carpentarie part un fil continu qui relie Brisbane, Sydney, Melbourne et Adélaïde à Perth, Australie Occidentale. La ligne du nord et du sud, construite par l'Australie Méridionale à ses propres frais, a été comme le précurseur de toutes les autres lignes. Sa construction a coûté £453,711 pour 1,700 milles sur 2,200, dont 500 étaient déjà construits. La ligne a été établie à travers un territoire habité seulement par les naturels du pays; mais depuis lors, le berger et le bouvier ont couvert la région de leurs troupeaux. Il a fallu renouveler les poteaux sur une partie de la ligne, parce que la fourmi blanche de l'Australie tropicale détruit les poteaux de bois, auxquels il a fallu substituer des poteaux de fer. Le câble de Port-Darwin, l'Australie du nord, Batavia et l'Inde a été posé par la compagnie dite *Eastern Telegraph Extension Company*, moyennant une garantie que les colonies se sont unies pour lui donner. Les dépêches du gouvernement et de la presse, entre l'Australie et Londres, sont payées à raison de 6s. 8d. par mot, et les dépêches ordinaires sont payées à raison de 10s. 4d. Dans les colonies, le prix local est de 4s. pour dix mots, et entre les colonies le prix varie suivant la distance d'une colonie à l'autre. L'Australie est reliée à la Tasmanie par un câble allant de Melbourne à Launceston, et avec la Nouvelle-Zélande par un câble de Sydney à Wellington, long d'environ 1,600 milles et posé en 1875.

Voici quelques détails sur les télégraphes australiens, tels que parcours des lignes, recettes, etc.:—

TÉLÉGRAPHES.

Colonie.	Milles de lignes.	Milles de fils.	Dépense.	Revenu en argent.
			£	£
Victoria	3,155	5,736	....	56,705
Nouvelle-Galles du Sud	7,517	12,426	....	80,490
Australie Méridionale	4,393	5,934	....	62,030
Queensland	5,781	7,891	68,045	33,649
Tasmanie	731	949	6,148	4,225
Australie Occidentale	1,568	1,580	....	....
Nouvelle-Zélande	3,638	9,333	68,651	58,120
Total	26,783	43,849	142,844	295,219

La ligne continentale entre Adélaïde (Australie Méridionale) et Perth (Australie Occidentale) a 1,771 milles de longueur, et la ligne d'Adélaïde à Port-Darwin (Australie du nord), 1,973 milles. Cette dernière a coûté £453,711. Elle forme partie du système Indo Australien. Entre Melbourne et Londres, la longueur du câble est de 13,695 milles. En 1879, les recettes provenant des dépêches intercoloniales se sont élevées à £157,740.

SERVICE DES POSTES.

Toutes les colonies ont adopté des frais de port uniformes, à raison de 2d. par ½ oz. Entre les colonies et Londres, les frais de port varient de 6d. à 8d. par oz. La Nouvelle-Galles du Sud et la Nouvelle-Zélande subventionnent une ligne postale par voie de San Francisco; pour l'Angleterre, les Etats-Unis et le Canada, le port est de 6d. Victoria subventionne seule une malle bi-mensuelle entre Melbourne et Londres. Les malles sont transportées par la Compagnie Péninsulaire et Orientale, dont les vapeurs touchent à Sydney, Melbourne, Adélaïde et Détroit du Roi Georges. La route péninsulaire et orientale, par Ceylan, la mer Rouge et l'Italie, est la plus courte, sous le rapport de la

durée des traversées, pour les colonies du sud. Une grande partie de la correspondance de la Nouvelle-Galles, et presque toutes les malles de Victoria, de la Tasmanie, de la Nouvelle-Zélande Méridionale et de l'Australie Méridionale prennent cette route. Toutefois, l'Australie Méridionale a fait un arrangement particulier avec la ligne d'Orient dont les vapeurs touchent à Sydney, Melbourne et Adélaïde, et se rendent, par la mer Rouge et la Méditerranée, jusqu'à Southampton. Des lettres ont fait ce trajet en trente-sept jours. Dans la traversée de Londres en Australie, les lignes d'Orient, passent par le Cap de Bonne-Espérance et évitent ainsi les chaleurs de la mer Rouge et les moussons de l'Inde, qui sont fort désagréables depuis le mois de mai jusqu'en août et septembre. Queensland subventionne une quatrième ligne, principalement pour l'avantage de ses ports du nord; cette ligne passe par le détroit de Torres, Singapore et l'Inde. Trois lignes indépendantes suffiraient pour toutes les colonies, et la quatrième (la ligne d'Orient) a été établie à la suite d'une difficulté entre Victoria et l'Australie Méridionale. Si les vapeurs de la ligne d'Orient et ceux de la ligne Péninsulaire et Orientale alternaient, les colonies auraient un service hebdomadaire; mais, au lieu de cela, ils partent et arrivent presque aux mêmes dates. Le tableau suivant indique les villes et colonies qui profitent de ces lignes :—

San Francisco, toutes les 4 semaines.	Nouv.-Galles du Sud et Nouvelle-Zélande.
Cie. Péninsulaire et Orientale et ligne d'Orient, voie de la mer Rouge et du cap de Bonne-Espérance, toutes les 4 semaines.	Victoria. Tasmanie, sud. Australie Occidentale. Australie, sud. Nouvelle-Zélande et Nouvelle-Galles du Sud.
Détroit de Torres, toutes les 4 semaines.	Queensland.

Le département de la poste et celui du télégraphe sont réunis dans toutes les colonies. Queensland, la Nouvelle-Galles du Sud, l'Australie Méridionale, l'Australie Occidentale, la Tasmanie et la Nouvelle-Zélande n'exigent pas de frais de port pour les journaux. Dans la colonie de Victoria, les journaux de l'intérieur paient un sou et les journaux des autres colonies et de l'étranger deux sous. Ci-joint le détail des opérations de la poste :—

OPÉRATIONS DE LA POSTE EN 1879.

Colonie.	Lettres.	Journaux	Paquets.	Frais.	Revenus en argent.
Victoria	23,215,648	10,075,407	3,091,364	....	£197,675
Nouvelle-Galles du Sud	19,407,300	11,467,100	595,500	£263,787	171,366
Australie Méridionale	10,088,414	5,141,956	c. de les let.	....	73,174
Queensland	4,416,161	3,942,210	285,818	111,642	43,060
Tasmanie	2,466,109	2,040,902	126,346	26,675	17,800
Nouvelle-Zélande	10,797,739	4,408,365	684,139	146,045	141,448

NOTE.—En 1879, les dépenses générales du département des postes et des télégraphes s'élevaient à £351,854, et le revenu en argent, à £254,380. Si l'on pouvait y ajouter le montant des opérations faites par le gouvernement, ces départements auraient un profit apparent dans toutes les colonies.

MARINE.

Colonie.	Arrivées.		Départs.	
	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.
Victoria	2,084	963,087	2,083	977,135
Nouvelle-Galles du Sud	2,391	1,268,377	2,396	1,272,347
Australie Méridionale	1,092	467,729	1,039	465,162
Queensland	1,261	637,695	1,251	618,699
Tasmanie	705	189,087	723	192,808
Nouvelle-Zélande	926	456,490	886	428,493

BANQUES.

Colonie.	Actif.	Passif.	Dépôts.	Billets en circulation.	Dépôts dans les caisses d'épargnes.
	£	£	£	£	£
Victoria	25,339,843	17,818,225	16,426,165	1,090,760	1,520,296
Nouvelle-Galles du Sud	24,376,620	19,212,107	17,871,839	1,149,251	1,410,904
Australie Méridionale	7,207,814	3,550,923	3,010,364	445,332	583,209
Queensland	5,658,748	4,025,111	3,627,138	325,885	672,254
Tasmania	2,158,200	2,121,129	1,983,593	125,830	298,201
Nouvelle-Zélande	16,054,295	9,057,463	8 503,498	950,425	812,399

NOTE.—En Australie, les banques seules émettent des billets; l'Etat n'en émet pas. Dans Victoria, les banques paient un impôt de 2 pour cent sur les billets en circulation En 1879, cet impôt a produit £24,956.

OR ET AUTRES MINÉRAUX.

Le rapide développement de l'Australie, qui, il y a trente ans, était une région comparativement inconnue, presque sans population, doit être attribué aux découvertes d'or qui datent de 1851. Victoria est la colonie où l'on a trouvé les mines les plus riches; elle a exporté plus d'or que toutes les autres colonies ensemble et est la plus peuplée du groupe, * non-seulement par rapport à son étendue, mais absolument parlant. Le rendement de l'or a diminué de beaucoup, sauf dans la colonie de Queensland; mais on exporte encore de l'or en quantités notables.

Partout le mineur a précédé le colon. Aujourd'hui même, si l'on trouvait, au cœur même du continent, une veine ou un dépôt d'alluvion riches en or, les mineurs s'y porteraient en foule, jusqu'à ce que chaque pouce de terrain fût occupé à cet endroit. L'éloignement du littoral, les mauvaises routes, les hostilités des aborigènes, la rareté des provisions, aucun de ces obstacles n'arrêterait le mineur. Quand l'or est abondant, le mineur peut payer ses provisions un prix énorme, et il ne tient aucun compte des difficultés que le marchand doit surmonter pour faire venir ses provisions du port de mer le plus voisin, Du moment qu'une découverte est annoncée, il y a une "course." A l'époque de ma visite, on découvrait de nouveaux placers dans la région de Riverina, à 400 milles environ de Melbourne, et à 400 ou 500 milles de Sydney. Immédiatement, les mineurs partirent en foule, malgré la rareté de l'eau, des provisions, etc.

L'exploration, ou, pour mieux dire, la colonisation du nord de Queensland est due aux mineurs. Il y a dix ans, la masse de la population de la colonie était concentrée dans l'angle sud-est de cette vaste colonie. Aujourd'hui, on y voit partout des établissements; et partout où la carte indique une ville tant soit peu importante, à l'intérieur, surtout dans la partie nord de l'intérieur, ou bien il existe des placers, ou il y en avait à une époque toute récente. J'ai dit ailleurs que la plus grande des colonies—l'Australie Occidentale—est fort arriérée. Bien que la production de l'or ait grandement diminué dans l'Australie de l'est, les mineurs ne croient point que ce précieux minéral soit épuisé. Ils disent que certains districts n'ont pas été soigneusement explorés et que les colons possèdent beaucoup de terrains aurifères. Depuis le commencement des découvertes d'or, le gouvernement de Victoria a fait tout son possible pour empêcher la cession des terrains supposés aurifères; mais en dépit de toutes les précautions, des lots traversés par des filons de quartz sont devenus propriétés particulières. A l'époque de la vente, on ne supposait pas l'existence de l'or dans ces terrains. La législature de Victoria s'occupe, depuis nombre d'années, de passer une loi autorisant les mineurs à pénétrer sur les propriétés particulières pour y rechercher l'or. En appel de la cour Suprême de Victoria, le conseil privé a décidé que l'or appartient à la Couronne et non pas au propriétaire du terrain. Comment extraire cet or et respecter en même temps les droits des propriétaires,

* On pense que, dans dix ans, la Nouvelle-Galles du Sud dépassera certainement Victoria, sous le rapport de la population, comme elle la dépasse dès aujourd'hui en richesse, et, dans la même période, Queensland formera probablement deux colonies et ne sera pas beaucoup en arrière des deux précédentes.

de terrains, tel est le problème que la législature n'a encore pu résoudre. Non-seulement on suppose qu'il y a beaucoup d'or dans la région montagneuse de Victoria, qui a été peu explorée, et sur les propriétés particulières, mais on pense qu'il y a encore des veines sur les anciens placers, à des niveaux plus bas que ceux où l'on a jusqu'à présent exploités.

Un puits de 2,500 pieds a été creusé à Stawell, Victoria, et le creusement se continue. On n'a pas fait de découvertes importantes aux grandes profondeurs, mais la compagnie à laquelle appartiennent les mines de Magdala a encore de l'espoir. Les lois qui régissent les terrains miniers sont à peu près les mêmes dans toutes les colonies; un droit d'exploitation pour lequel on paie un faible impôt, permet au porteur de pareil titre de marquer un lot dans toute section réservée. Les compagnies exploitent à bail. Elles obtiennent possession de terrains considérables moyennant un fermage nominal. Plusieurs compagnies ayant des baux, peuvent se fusionner et exploiter en commun pour réduire les frais. La seule condition importante que doive remplir le propriétaire ou le fermier d'un placer, est celle de travailler permanemment. Les fermiers doivent employer un certain nombre de mineurs, sous peine de résilier forcément leur bail. Si le terrain est pauvre, si le rendement de la mine est incertain, le fermier peut courir le risque et ne se conformer que nominalement à la convention relative au travail. Par exemple, B peut acquérir ou louer un placer sur la même mine que A, mais ne faire que peu de dépenses tant que A n'a pas trouvé d'or. En pareil cas, on dit que B " garde " A. On cherche à décourager partout ces opérations des "gardiens." Le mineur qui ne veut pas travailler ne peut en exclure d'autres.

Pendant neuf ans, de 1852 à 1860 inclusivement, le produit annuel des mines de Victoria a dépassé 2,156,660 onces, et s'est parfois élevé à 2,762,000 et 2,985,991 onces, ou près de 3,000,000 d'onces, représentant £12,000,000. Depuis 1860, la diminution a été régulière, jusqu'à ce qu'on en fût arrivé à 758,947 onces, en 1879. Le rendement commence à augmenter. La valeur des machines et de l'outillage employés dans les placers de Victoria, représentait £1,899,788.

Voici les principaux lingots découverts dans les limites de Victoria. Le plus gros lingot trouvé dans la colonie, fut extrait dans le district de Dunolly, au mois de février 1869, à une faible profondeur de la surface, et pesait plus de 2,280 oz. 10dwt.; après avoir été fondu, il valait £9,534. On constata que l'or était au titre de 98.66 pour cent, avec $\frac{1}{75}$ d'alliage, seulement. Le lingot le plus gros ensuite était " Le Bienvenu," trouvé à Bakery Hill, Ballarat, le 15 juin 1858, et qui pesait 2,217 oz., poids brut; il fut vendu à Londres pour £9,325. Le lingot appelé " Blanche Barkly " fut trouvé à Kingower en 1858, et vendu à Londres pour £6,905 12s. 9d. Le lingot " Le Canadien," trouvé à Ballarat en 1853, pesait 1,319 oz. 1dwt. 12gr. L'or natif le plus pur au monde paraît avoir été trouvé dans une sablonnière de Ballarat, qui ne contenait certainement pas de trace d'aucun autre métal.

Les trophées érigés à l'exposition pour indiquer (en pieds cubes) le rendement total des mines d'or, indiquent assez quelle importance les colonies attachent à ces mines. Victoria avait érigé un immense dodécahèdre de cristal; la Nouvelle-Zélande, un hexaèdre; et les autres colonies, des pyramides et des obélisques. Ces trophées représentaient une valeur de £277,296,940.

L'or n'est pas le seul métal que l'on trouve en Australie, ce n'est même pas le plus abondant. Le cuivre existe en abondance dans l'Australie Méridionale, à la Nouvelle-Galles et dans Queensland. Il y a des mines de fer dans la Tasmanie et la Nouvelle-Galles. La Tasmanie, Queensland et la Nouvelle-Galles font des exportations considérables d'étain; cette dernière colonie expédie aussi de l'argent en Angleterre, et l'on trouve du plomb dans l'Australie de l'ouest et de l'est. On fait peu d'usage du cuivre, de l'étain et de l'argent dans les colonies, et l'activité des exploitations minières dépend exclusivement de l'état du marché de Londres.

La houille, que l'on peut considérer comme le plus important des produits minéraux de l'Australie, abonde dans les colonies de l'est (ainsi que dans la Tasmanie et à la Nouvelle-Zélande), mais n'existe pas, que l'on sache, en veines avantageuses, dans la colonie de Victoria, l'Australie Méridionale et l'Australie Occidentale. La superficie de la région houillère de la Nouvelle-Galles est de 28,840 milles carrés et,

dans la colonie de Queensland, il y a des exploitations de mines de houille sur une étendue de 24,000 milles carrés. Les mines de la Nouvelle-Galles, par leur proximité du littoral ou de quelque ligne de chemin de fer, se trouvent dans une position fort avantageuse et sont très productives. En 1879, leur rendement a été de 1,583,381 tonnes, représentant une valeur de £950,878. On y employait 5,034 mineurs. Comparés à ces résultats, les rendements de Queensland sont très faibles et prouvent que les mines du nord en sont encore aux débuts de leur développement. On peut dire la même chose des mines de la Nouvelle-Zélande, qui ont rendu 66,000 tonnes en 1879. La houille de la Nouvelle-Galles est généralement bitumineuse, mais on exploite plusieurs gîsements de houille compacte. Ci-joint des détails relatifs à la houille exposée dans la section de la Nouvelle-Galles. Les blocs provenaient des veines qu'elles représentaient :—

Veine.	Maximum d'épaisseur.		Rendement en 1879.	Nombre d'ouvriers employés.
	Pds.	Pcs.	Tonnes.	
Newcastle Wallsend	9	4	162,000	635
New Lambton	9	9	89,920	252
Waratah	10	0	90,924	278
Coalcliff	5	6	....	....
Newcastle	10	6	70,826	271
Vale of Clwydd	10	7	....	....
Greta Coal	26	0	....	....
Illawara	7	6	62,520	182
Osborne Wallsend	7	6	48,444	160

Il y a plus de 30 houillères, en sorte que le tableau précédent en indique moins d'un tiers Les régions houillères s'étendent du 36° au 29° de latitude sud, à la Nouvelle-Galles. Les principales mines se trouvent dans le district de Newcastle, à 80 milles au nord de Sydney, sur le littoral. Les mines d'Illawara sont au sud de Sydney, et les mines de Bowenfells sur le parcours du chemin de fer des Montagnes Bleues. La houille vaut 10s. la tonne à Newcastle; mais elle est moins chère, livrée au chemin de fer des Montagnes Bleues. En 1879, on a exporté environ 700,000 tonnes de houille dans les autres colonies, en Chine et aux Indes. Grâce au commerce de charbon, le commerce maritime de Newcastle est plus considérable que celui de Sydney. On expédie de petits chargements de charbon de Queensland, et le rendement actuel de 60,000 tonnes représente la consommation locale.

Voici quelques détails relatifs au rendement des mines de l'Australasie :—

PRODUCTION DE L'OR.

Colonie.	Rendement en 1879.	Rendement total depuis 1851.
	£	£
Victoria	3,035,788	195,270,384
Nouvelle-Galles	399,187	33,042,362
Queensland	1,049,972	13,910,716
Tasmanie	230,895	Pas donné.
Nouvelle-Zélande	1,134,641	35,073,478

* Durant les dix derniers mois, le prix, grâce à la concurrence, a été de 7s. livré à bord, à Newcastle, et 11s. à Sydney ;—il existe actuellement des contrats d'achat à Newcastle, jusqu'à la fin de l'année, à 7s. livré à bord.

Le rendement augmentera probablement cette année, dans les colonies de Queensland, la Nouvelle-Zélande et Victoria.

HOUILLE, cuivre, etc.—Produit en 1879.

Colonie.	Houille. — Tonnes.	Argent. — Onces.	Étain. — Valeur.	Cuivre. — Valeur.
			£	£
Nouvelle-Galles*	1,583,381	83,164	169,470	128,245
Australie occidentale	....	....	....	†351,388
Queensland	55,012	....	120,351	44,791
Tasmanie	....	....	300,000	....

* Produit total de la Nouvelle-Galles, houille, 20,697,7C2 tonnes, valeur £11,036,722; étain, £3,144,-237; argent, £49,433.

† Produit total de l'Australie méridionale, mines de cuivre, £16,500,000.

Produit total de la Nouvelle-Zélande, argent, £90,457.

LES BESTIAUX EN AUSTRALIE.

Moutons.

La production de laine a été, depuis bien des années, et sera toujours une des plus importantes industries des colonies australiennes. D'après ce que nous connaissons aujourd'hui du pays, on peut sûrement dire que la plus grande partie du continent australien est admirablement propre à l'élève des troupeaux, surtout des troupeaux de moutons. L'Australie s'étend sur plus de vingt degrés de latitude, depuis le centre de la zone tempérée jusqu'à bien avant sous les tropiques, et, par suite, on y trouve de nombreuses variétés de climat et de sol. Elle se partage en plusieurs grandes divisions naturelles dont voici une courte description.

Tout le littoral du nord et partie de ceux du nord-ouest et du nord-est sont des régions purement tropicales par le climat et les productions. Le long du littoral de l'est et sur un certain parcours, le long du littoral du nord (à partir de l'angle sud-est de l'île), il y a une chaîne de montagnes qui s'élèvent, en certains endroits, jusqu'à une hauteur de près de 6,000 pieds. La région qui se trouve entre cette chaîne de montagnes et le littoral de l'est (au sud des tropiques) n'est pas, généralement parlant, très favorable à l'élève des moutons, bien que sur plusieurs points, en dedans de ses limites, on élève de magnifiques troupeaux de moutons; mais, en général, la région n'est pas comparable aux autres grandes divisions du pays, comme offrant de beaux pâturages aux moutons. Mais, dans toute cette même région, les bêtes à cornes réussissent bien. Immédiatement au sud de la zone tropicale située sur le littoral du nord, et s'étendant, à partir de la chaîne de l'est, jusqu'à une grande distance à l'intérieur, il y a une large zone de terre très fertile. Sa limite n'a pas encore été déterminée à l'ouest, et certains explorateurs croient qu'elle traverse toute l'île et se relie à la nouvelle région (qui présente les mêmes caractères) récemment découverte sur le littoral de l'ouest. Cette division naturelle du pays se trouve à 300 ou 400 milles du nord et du sud. Le sol y est d'une fertilité remarquable, et tous ceux qui l'ont traversée, déclarent qu'elle vaut les plus beaux districts agricoles de Victoria. La qualité du sol est singulièrement uniforme; souvent, le voyageur fait 200 milles sans pouvoir découvrir de différence appréciable dans les caractères que présente le terrain. Une station (ou ferme) ressemble à l'autre, en ce qui concerne la qualité du sol. Il n'y a qu'une différence importante, l'approvisionnement d'eau, laquelle, par malheur, est souvent très rare. En été, la chaleur est très forte, mais l'atmosphère est pure et sèche, et, en hiver, l'air est vif et fortifiant. Souvent la glace se forme pendant les nuits d'hiver, mais disparaît peu après le lever du soleil. Les jours sont toujours beaux, et il ne tombe que peu de pluie pendant l'hiver. Chacun

admet que cette région est la plus belle de l'Australie pour élever et engraisser des bestiaux. Il arrive souvent qu'un troupeau de bestiaux partis de ce district pour se rendre au marché de Melbourne, distance de plus de 900 milles, y réalisent des prix plus élevés que le bétail des plus beaux districts de Victoria qui n'a pas eu à parcourir le dixième de cette distance. Il ne faut pas oublier que ces bestiaux, comme tous ceux de l'Australie, n'ont jamais d'autre nourriture que l'herbe du pays, soit à la ferme, soit en route. Depuis quelques années, on a introduit les moutons mérinos dans ce district, et, depuis trois ans, ils réussissent bien ; on espère donc que ce beau district deviendra, au bout de quelques années, un vaste parc à moutons.

Immédiatement au sud de la zone que je viens de décrire, et à l'ouest de la chaîne de montagnes du littoral, est située la fameuse région des buissons salés, ainsi nommée à cause des petits buissons d'*atriplex mimmularia* que les colons appellent buissons salés, parce qu'ils ont un goût fortement salin, particulier dans cette région. C'est la plus vaste des divisions naturelles connues jusqu'à présent en Australie. Elle s'étend de la partie nord de Victoria, à travers la Nouvelle Galles, jusque dans Queensland, sur un parcours de 700 milles au moins. Elle varie de 300 à 400 milles en largeur, de l'est à l'ouest. On peut dire que cette région n'est qu'une vaste plaine; dans plusieurs endroits, elle ne s'élève pas à plus de trente pieds du niveau monotone de la plaine. Cela est particulièrement vrai de la région des buissons salés située à la Nouvelle-Galles. A l'ouest de la région des buissons salés, il y a une vaste étendue qui traverse presque toute l'Australie Méridionale et offre le même aspect, si ce n'est qu'elle présente des arêtes rocheuses, tandis que, dans la plus grande partie de la région des buissons salés, on trouve à peine une pierre à la surface. Le sol y est aussi moins montagneux que du côté de l'Australie Méridionale. La chaleur immense de l'été (souvent le thermomètre indique une moyenne de 100 degrés à l'ombre pendant des semaines) et la sécheresse de l'air ont fait croire aux premiers colons que l'on ne pouvait élever de moutons dans cette partie de l'Australie. Cependant les moutons se nourrissent très bien des broussailles salées et des riches herbages de la localité, et se multiplient à raison d'un tiers de plus que les moutons élevés dans les parties plus fraîches de Victoria. Toutefois, leur laine est en courts flocons, à fibre grosse, mêlée, remplie de particules de terre qui absorbent le jaune et rendent la laine tendre. Elle n'a pas ce brillant et ce lustre qui a rendu fameuses dans le monde entier les laines d'Australie. Ces désavantages ont engagé plusieurs cultivateurs à abandonner l'élève des moutons pour se livrer à celle des bestiaux, qui réussit admirablement. Cependant, quelques hommes résolus ont gardé leurs moutons malgré toutes les difficultés, et avec une persévérance énergique, ils sont parvenus à acclimater le mouton mérino dans l'Australie Centrale. D'abord, la laine ne se vendait que 10d. la livre, une fois lavée à l'eau froide, et les toisons étaient très légères. Mais les choses ont bien changé; aujourd'hui, les toisons des meilleurs troupeaux de la région des broussailles salées, atteignent un poids égal à ceux de Victoria ; le flocon est long, la laine plus forte que celle de Victoria, et le prix est tel que l'élève des moutons dans ce district est une des spéculations dans les colonies australasiennes. Des capitalistes de toutes les colonies et même d'Europe ont mis des fonds dans cette entreprise qui a bien réussi. Le sol est de la marne rouge et légère, et toutes les plantes sont bonnes pour l'alimentation du mouton. Dans la partie de cette région, colonisée la première, qui se trouve immédiatement au nord de Victoria et s'appelle Riverina, les broussailles salées ont presque disparu avec l'augmentation des troupeaux et sont remplacées par de beaux pâturages d'herbes naturelles qui, bien que moins avantageux pour engraisser que la broussaille salée, peuvent faire vivre de grands troupeaux de moutons.

Dans la colonie de Queensland, la haute région située au sud des Tropiques et qui forme partie de la chaîne de montagnes s'étendant de l'angle nord-est à l'angle sud-est de l'île, en suivant le littoral, s'appelle " Les Plaines," et " Les Plaines Darling " sont les plus renommées. Le sol y est fertile et les moutons y réussissent, bien que la région ne soit pas aussi saine pour eux que celles des broussailles salées où il n'existe pas de maladies sur les bestiaux. Entre les plaines salines et les montagnes, il y a une plaine boisée. Les racines des arbres se tiennent à la surface, et le bois

est, selon toute apparence, sans aucune valeur. Lorsqu'on tue les arbres, en coupant l'écorce autour de la tige, près du sol, le pâturage s'améliore merveilleusement et s'il tombe, dans l'année, une moyenne de douze à quatorze pouces de pluie, on peut entretenir les moutons à raison de trois pour deux arpents. Cette région est tellement plate que l'homme peut y vivre des années sans s'apercevoir de l'inclinaison du sol, parce que, bien souvent, la pluie ne fait pas couler les ruisseaux. Quand il y a des inondations, les moutons doivent rester quelque fois pendant deux jours, dans l'eau jusqu'à mi-corps, sur de petits monticules. Quand l'eau s'est retirée, la végétation est merveilleuse, et, parfois, la plaine ressemble plus à un vaste champ d'avoine qu'à une pâture à moutons.

La région située entre la chaîne de montagnes et le littoral du sud, est une division naturelle très importante du pays. Elle comprend les plus beaux districts agricoles et à pâturages de Victoria. La région est surtout volcanique, formée de grandes plaines onduleuses et de terres légèrement boisées, comme des parcs, avec des chaines peu élevées de rochers schisteux, par intervalles. Le climat est sain, et n'a qu'un seul inconvénient : les variations soudaines de la température. Il est admirablement sain pour les bestiaux de toute sortes, et les meilleurs troupeaux de race font l'admiration de tous les visiteurs. Tout le district appartient aujourd'hui à des particuliers, et on a dépensé des sommes énormes pour l'améliorer. C'est la laine de la localité qui, la première, a attiré l'attention des fabricants européens sur la laine d'Australie, et, pour le brillant, la finesse de la fibre et la beauté, elle n'a pas encore été surpassée dans aucune portion de l'Australie. La seule laine qui puisse lui faire concurrence est celle des fameux troupeaux de mérinos purs de la Tasmanie. C'est de Victoria que sont originaires les plus entreprenants éleveurs de moutons, et les béliers de leurs troupeaux de race ont beaucoup contribué à améliorer la race de moutons du nord. A la foire annuelle des moutons, tenue à Melbourne, on peut voir des éleveurs de toutes les parties de l'Australie mettre l'enchère sur les magnifiques animaux offerts en vente. Il n'est pas rare qu'un beau bélier se paie $300.

Une autre division naturelle du pays est celle qui se trouve dans la partie sud de l'Australie Méridionale. Elle est fort étendue et bien située pour l'élève des moutons. Elle est traversée par des chaînes de montagnes de hauteurs moyennes, et on y trouve plusieurs grands plateaux couverts d'excellents pâturages naturels. Sur quelques points de la limite de l'est, elle est couverte de landes épaisses d'un eucalyptus appelé *Mallee* qui atteint presque 30 pieds de hauteur. (Cette plante couvre aussi une grande étendue de la partie nord-ouest de Victoria) Les moutons élevée dans la partie la plus avantageuse de cette région atteignent les dimensions de ceux de l'Australie Centrale, et, grâces aux soins et à l'habileté des principaux éleveurs, le poids de la toison est sans égal. Quelques toisons de mérinos provenant de l'un des troupeaux les plus importants de l'Australie Méridionale, appartenant à M. C. W. Pitts, des "Levels", étaient exhibées à l'Exposition Internationale de Melbourne, et pesaient, en moyenne, 20 lbs. 1¼ oz., avant le lavage ; les experts les évaluaient à 10d. la livre, ce qui représentait un rendement moyen de 16s. 5¾d. par mouton. La région située au nord du district montagneux a été longtemps regardée presque comme un désert, et tout-à-fait au nord, il s'y trouve encore de vastes étendues non-occupées. Il tombe peu de pluie dans toute la partie centrale de l'Australie Méridionale ; la moyenne a souvent été moindre que douze pouces pendant des années, et l'on peut dire la même chose de la partie nord de la région des broussailles salées. On connaît peu le centre de l'Australie méridionale, et ce ne semble pas être une région avantageuse. On croit même que c'est presque un désert.

L'intérieur de l'Australie occidentale, la plus vaste et la moins peuplée des colonies du groupe australien, est une région presque inconnue. L'élève des moutons n'est pas profitable dans les parties sud et sud-ouest, parce que le sol y est pauvre et qu'il produit des plaintes vénéneuses. Dans la partie nord de la colonie, on a récemment découvert une vaste étendue de terre très fertile, et les éleveurs australiens ont enfin commencé à la préoccuper de cette partie de l'Australie. La superficie de l'Australie Occidentale est de 1,000,000 de milles carrés, et l'on ignore la valeur de la plus grande partie pour l'élève des moutons et autres animaux domestiques.

La Tasmanie est une île à peu près aussi étendue que l'Irlande, et située à environ 150 milles au sud de la grande île australienne. Sur les deux tiers de l'étendue de l'île, il y a des chaînes de montagnes rocheuses, couvertes d'épaisses forêts. Le reste de l'île convient admirablement pour l'élève des moutons, et on y trouve de beaux districts agricoles. Le climat est sec et l'atmosphère admirablement légère et pure. L'île est beaucoup plus fraîche que Victoria, et les fruits d'Angleterre s'y développent admirablement. C'est la plus belle de toutes les colonies australiennes, et c'est le rendez-vous de toutes les personnes qui peuvent quitter le continent pendant les grandes chaleurs de l'été. La laine de Tasmanie est de très bonne et très belle qualité.

La chute annuelle de pluie, sur l'île australienne, ne saurait donner à l'étranger une idée du climat. L'air est sec et léger, et, pendant les mois d'été, des vents desséchants, passent sur l'île et réduisent toute la végétation à la sècheresse de l'amadou. Ces vents se produisent quelquefois au commencement de l'été et flétrissent sur l'arbre tous les fruits européens. On passe souvent d'un froid vif (car le froid se fait vivement sentir dans cette légère atmosphère) à un coup de vent chaud venant du nord et qui fait monter le thermomètre à 108° à l'ombre, à toutes les heures du jour. Après un ou deux jours, quelque fois un peu plus, de cette chaleur, le temps se remet au froid. Ces changements extrêmes de température sont le grand inconvénient des colonies australiennes. Il faut observer, toutefois, que ces changements sont plus tranchés dans la colonie de Victoria que dans le reste de l'Australie. Malgré tous ces inconvénients, c'est un pays salubre pour les animaux domestiques. L'homme n'est exposé qu'à peu de maladies, sauf celles qu'il doit à ses écarts de régime.

C'est à la Nouvelle-Galles, la plus ancienne des colonies australiennes, que le mouton domestique a été introduit en Australie. La flotte qui aborda à Botany Bay en 1787, lors de la première arrivée de colons, apporta du cap de Bonne Espérance, nombre de moutons à longue laine de l'Afrique Méridionale, et un dénombrement des bestiaux de la colonie naissante, fait en 1788 à Port Jackson (aujourd'hui Sydney), nous apprend que la colonie possédait 29 moutons. Quelques années plus tard, des moutons de l'Inde furent apportés de Madras à Port Jackson, et, pendant plusieurs années, la colonie ne possédait que des moutons provenant du croisement des deux races. On ne s'occupait pas de la production de la laine, les colons étant persuadés que le climat n'était pas propre à cette exploitation. On importa des moutons anglais, mais les colons ne s'en souciaient pas, et préféraient la race mélangée de moutons d'Afrique et de l'Inde qui réussissaient bien et mettaient bas deux fois par année. Le capitaine McArthur ayant croisé un bélier irlandais avec des brebis de la race susmentionnée fut surpris de voir combien la toison de la progéniture était supérieure à celle des femelles, et c'est ce qui attira son attention sur l'exploitation de la laine. Pendant des années, il rencontra toujours des obstacles, et ce n'est qu'après avoir bien démontré la possibilité de produire de la laine et d'en exporter que les colons entreprirent sérieusement de se livrer à l'élève des moutons.

Mais l'événement le plus important dans l'histoire de la production de la laine en Australie, eut lieu en 1797. Le capitaine McArthur s'étant assuré que les moutons laineux réussissaient bien à la Nouvelle-Galles, se mit en frais de se procurer de bons moutons laineux, et chargea les capitaines Kent et Waterhouse qui étaient envoyés au cap de Bonne-Espérance, pour y prendre des approvisionnements, de se procurer tous les moutons laineux qu'ils pourraient acheter dans cette dernière colonie. A l'époque où les capitaines Kent et Waterhouse se trouvaient au Cap, on offrait en vente un troupeau de purs mérinos, ayant appartenu à un colonel Gordon, récemment décédé. Fidèles à la commission que leur avait donnée le capt. McArthur, ils les achetèrent. Ce petit troupeau fut grandement réduit par la maladie et le manque de soins, et lorsqu'on en fit la répartition, à Port Jackson, le capt. McArthur ne put obtenir que trois béliers et cinq brebis; c'est avec ces quelques moutons que fut organisé le fameux troupeau de Camden, le plus célèbre de tous les troupeaux de mérinos de race de l'Australie. Les moutons qu'avait le colonel Gordon, au cap de Bonne-Espérance, provenaient d'un troupeau de mérinos purs, offert par le roi d'Espagne au gouvernement hollandais. Il fut envoyé au Cap à l'époque où cette colonie apparte-

nait aux hollandais, et le colonel Gordon, qui était au service de la Hollande, devint possesseur d'une partie du troupeau, dont il eut grand soin. Nous trouvons encore le troupeau de Camden dans la colonie de Victoria, et, depuis 82 ans qu'il existe dans les colonies australiennes, il n'a reçu, en fait de nouveaux sujets, que quelques mérinos achetés par le capitaine MacArthur à la première vente de moutons de race du troupeau de George III, en 1804. Le troupeau s'est perpétué par lui-même, et bien que l'on n'en ait jamais eu bien soin, et qu'il ait passé de rudes moments, qu'il ait manqué d'eau et de nourriture aux époques de sécheresse, ces moutons ne dénotent aucun signe de dégénérescence et de faiblesse de constitution. Il appartient aujourd'hui à l'honorable William Campbell qui a obtenu ses moutons de sir William MacArthur, fils du premier organisateur du troupeau. L'expérience du capitaine MacArthur ayant pleinement réussi, l'élève des mérinos purs devint tout-à-fait à la mode parmi les colons de l'Australie. Des particuliers en expédièrent de belles cargaisons à la Tasmanie (alors la terre de Van Diemen), et, en 1825, fut établie la puissante association connue sous la designation de Compagnie de la Terre de Van Diemen. L'objet patriotique de la compagnie était de rendre l'Angleterre indépendante des autres pays pour son approvisionnement de laine. Durant quelques années, la compagnie dépensa £30,000 pour acheter des moutons des meilleures races qu'elle plaça sur son vaste domaine du littoral nord-ouest de la Tasmanie. C'est aux importations de cette compagnie qu'est due principalement la belle race de moutons de la Tasmanie. La colonie de Victoria s'étant approvisionnée de moutons en Tasmanie, c'est également à la compagnie que l'on doit les excellents moutons de Victoria. Les moutons de la Tasmanie ont conservé leur juste renommée, et, depuis quelques années, les plus célèbres éleveurs de Victoria ont trouvé leur avantage à faire venir des animaux de race des troupeaux de la Tasmanie. (*) M. William F. Cumming, de Mont Fyins, et M. Thomas F. Cumming, de Stoney Point (Victoria), ont payé £714 un bélier appelé "Sir Thomas," élevé par M. James Gibson, de Bellevue, Tasmanie; jamais prix aussi élevé ne fut payé pour un mouton. "Sir Thomas" avait six ans lorsqu'il fut vendu, et l'on calculait que M. Gibson avait alors retiré £5,000 de la vente des béliers issus de cet animal. Sous les soins de MM. Cumming, "Sir Thomas" a réussi tout aussi bien que chez son premier propriétaire. Sa progéniture a maintes fois emporté les plus hauts prix sur les meilleurs moutons de Victoria. Ce bel animal est mort il y a seulement quelques semaines.

Comme je l'ai déjà dit, on a constaté que le mouton mérinos est l'animal qui convient le mieux au climat de l'Australie et de la Tasmanie. Toutefois, dans quelques-unes des parties les plus humides, le mérinos ne réussit pas, et l'on préfère les moutons de race anglaise, surtout les Lincolns. Il y a une quinzaine d'années, ces moutons devinrent tellement appréciés que bien des éleveurs croisaient leurs brebis mérinos avec des béliers de Lincoln ; mais cette erreur fut découverte à temps et l'on en revint à la race mérinos ; mais, dans l'intervalle, quelques troupeaux avaient tellement dégénéré qu'il fallut les plus grands soins pour leur rendre leur ancienne valeur. Le mérinos est maintenant si bien apprécié dans toute l'Australie, pour sa laine et sa chair, que, selon toutes probabilités, il ne sera plus remplacé par aucune autre race de moutons.

Pendant plusieurs années après les débuts de l'exploitation de la laine dans les colonies australiennes, on commença à former des troupeaux de 800 à 6,000 moutons, suivant la nature de la région, et on les parquait, la nuit, dans des cours entourées de claies. A mesure que les terres de la Couronne se vendirent, on les parqua dans des enclos, et l'on constata une telle économie de gages que tous les éleveurs possédant des terres de la Couronne adoptèrent ce système qui est encore presqu'universellement suivi. Dans toute la région de broussailles salées de Queensland, comme dans la colonie de Victoria, et les parties le plus anciennement colonisées de la Nouvelle-

* Lors d'une visite que je fis à mon excellent ami M. William Pitt Faithful, à sa belle propriété de trente mille acres, sur les plaines de Goulburn, je pris beaucoup d'intérêt à examiner le lavage, la tonte, et la direction générale d'un grand pâturage. Aucun troupeau de la Nouvelle-Galles n'est mieux entretenu. M. Faithfull a un troupeau de race, et se procure des béliers de Tasmanie ; il paie quelquefois £200 un jeune bélier. Le soin qu'il donne aux troupeaux et aux toisons est amplement récompensé par le prix qu'il les vend.

Galles, on a des clôtures principalement de fil d'archal. Dans plusieurs districts, par exemple la partie nord de la région des broussailles salées, la partie occidentale de Queensland et la partie centrale de l'Australie Méridionale, les pâturages à moutons sont d'une immense étendue, parfois ils ont 100 milles carrés. Ces terrains communaux, (là où on garde les moutons) sont fréquemment entourés d'une clôture de fil d'archal, et quelquefois divisés en deux ou trois parties. Les enclos pouvant contenir de 10,000 à 15,000 moutons, ne sont pas rares, et un seul berger, monté sur son cheval, a souvent la garde de 20,000 à 25,000 moutons.

Dans les parties les plus anciennement colonisées de la Nouvelle-Galles et de Victoria, les terres ont été achetées de la Couronne, et les propriétés sont de moindre étendue. Les enclos sont beaucoup plus petits, et sur les propriétés bien améliorées, ils ne peuvent contenir plus de 1,000 moutons, ou même moins. Le grand inconvénient qui résulte de la subdivision des terres, est la difficulté de se procurer de l'eau pour le bétail. Les sécheresses sont parfois très fortes pendant trois ou quatre années consécutives, et, en pareil cas, il n'est pas rare que l'on offre en vente de grands troupeaux de moutons à raison de 2s. et même 1s. par tête, à la condition que l'acheteur les emmènera immédiatement, condition presque toujours impossible à remplir parce que les moutons n'ont pas la force nécessaire pour faire la route. Des saisons pareilles détruisent un nombre énorme de ces bestiaux. Jusqu'à ces temps derniers, on ne tenait aucun compte des rudes leçons que l'expérience de ces sécheresses périodiques avait données aux éleveurs. Au bout de quelques années, les éleveurs oublient leurs pertes et reprennent confiance dans l'avenir. Aujourd'hui, les éleveurs sont parfaitement convaincus qu'ils doivent se munir d'eau pour leurs bestiaux. Ordinairement, quand la chose est praticable, on barre les rivières, mais les cours d'eau étant rares, et ces rivières étant à sec pendant les sécheresses, on ne peut se fier à ce système, pas même dans les régions où les accidents de terrains la rendraient autrement applicable. Sur les terrains plats, on forme des réservoirs en creusant partout où il y a une dépression naturelle à la surface, et l'on coupe de petits drains dans toutes les directions, pour y amener l'eau de pluie. Parfois, on creuse des puits, et, bien qu'ils ne soient pas aujourd'hui en grande faveur, ils valaient mieux que tout autre système. Le creusement de puits artésiens, occupe beaucoup l'attention aujourd'hui, et ont bien réussi sur plusieurs points. On voit que les eaux de la vaste étendue qui comprend presque toute l'Australie centrale, coulent lentement sous terre, dans la direction sud, jusqu'à la mer. Les rivières sont peu nombreuses et très petites, la surface du sol est poreuse et absorbe promptement la plus grande partie des eaux de pluie qui, d'après une théorie récente, reste enfermée dans les dépôts d'alluvion situés à diverses profondeurs au-dessous de la surface. Il est certain que ces dépôts existent dans toute l'Australie Centrale et Victoria, mais, jusqu'à présent, les gouvernements coloniaux n'ont pris aucune mesure pour constater leur étendue et leur direction.

Dans les parties plus humides et les plus fraîches de Victoria, la Nouvelle-Galles, l'Australie Méridionale et la Tasmanie, on élève des moutons anglais à laine longue. Les moutons de Lincoln réussissent excessivement bien à Victoria, et la renommée des Lincoln Downs de cette colonie a amené de toutes les autres des acheteurs de béliers. On élève quelques South Downs, mais ils sont très rares. Dans les districts très découverts et très humides, on élève des moutons de Romney Marsh, et, dans un certain district de Victoria, on préfère les Cotswolds à toutes les autres races. En Tasmanie, on élève de très beaux moutons de Leicester. Le poids de toisons de longue laine, en Australie, n'atteint pas tout-à-fait la moyenne du poids des toisons en Angleterre. La plus lourde toison donnée par un bélier à longue laine, élevé par MM. Rutledge et frères, de Victoria, pesait 30 lbs., et c'était de la laine grasse, de douze mois exactement. Ce bélier avait deux ans et demi à l'époque. Des mérinos de choix, élevés dans cette partie de la Nouvelle-Galles où l'on trouve les broussailles salées, et qui s'appelle Riverina, pesaient, une fois tués et débités, une moyenne de 68 lbs. par bête, sur un troupeau de 5,000 moutons, abattus à Melbourne. Le manque de nourriture et la longueur du chemin font que les moutons de la région située plus au nord ne pèsent pas autant à leur arrivée sur le marché de Melbourne, bien que leur poids fût plus considérable au départ des pâturages. Les moutons de

Victoria pèsent 54 livres en moyenne, et, dans le moment actuel, avec une toison de six mois, ils se vendent 12s. la pièce sur le marché. Les plus pesants se vendent 14s. par tête, les moutons croisés pèsent 70 livres, et se vendent 15s. par tête. On fait les prix sitôt après le commencement de l'été, car aux approches de l'automne, quand les pluies commencent, les moutons se vendent bien meilleur marché. La superficie des terres à pâturages varie suivant leur position. Dans la colonie de Victoria, où les meilleures terres appartiennent à des particuliers, et dans la partie la plus anciennement colonisée de la Nouvelle-Galles, les propriétés sont d'étendues moyennes, et il y en a peu qui nourrissent plus de 30,000 moutons. Dans les districts les plus reculés de l'Australie Méridionale, de la Nouvelle-Galles et de Queensland, les fermes sont de plus grande étendue. Un éleveur de la partie nord de la région saline occupe 1,750,000 acres en un seul bloc qui a quatre-vingts milles de front sur la rivière Darling. Sur cet immense parc à moutons, il y a 2,000 milles de clôtures, et le propriétaire espère tondre près d'un demi-million de moutons, l'année prochaine. Dans les districts mentionnés, on considère qu'un pâturage de 300 milles carrés a des dimensions suffisantes. La quantité de laine que rapporte chaque mouton en Australie, varie beaucoup suivant le sol et le climat, ainsi que la race et l'entretien des troupeaux. Dans la partie sud de la région saline, à la Nouvelle-Galles, la meilleure partie de l'Australie Méridionale et de Victoria, les moutons de bonnes races, bien entretenus, rapportent pour 7s. de laine. Voici quelques faits particuliers à ce sujet :—En 1867, M. W. Cumming, de Mount Fyans, Victoria, a vendu de la laine à raison de 8s. par mouton, y compris les agneaux ; M. C. B. Fisher, a réalisé 8s. 7½d. par mouton (les agneaux inclus), sur 170,000 moutons de ses propriétés de Bundaleer et de la rivière Hill, Australie Méridionale ; le troupeau de brebis de race de MM. Austin et Melleur, représentant un total de 11,718 animaux, ont produit, en 1878, une moyenne de 7 livres 12⅝ onces de laine graisseuse. Tous ses troupeaux sont composés de mérinos de plus belles races. Le mouton ordinaire du pays rapporte environ cinq livres de laine graisseuse, mais cette réduction du produit est due à ce que l'on soigne mal les moutons et qu'on en met un trop grand nombre sur les mêmes pâturages.

Les moutons australiens sont sujets à bien peu de maladies. Dans la grande plaine saline, ils en sont tout-à-fait exempts. Les districts du nord et de l'ouest de Victoria sont aussi très-salubres pour les moutons, et l'on peut dire la même chose de la partie sud-ouest de Queensland et de la moitié sud de l'Australie Méridionale. La région élevée qui avoisine le littorale de l'est et sépare les montagnes de la mer, n'est pas considérée bien avantageuse pour les moutons. La douve, ou renoncule vénéneuse des marais, y est commune, et dans la partie nord il y a plusieurs maladies locales dont la nature et le traitement sont encore peu connus. Sur le littoral sud de l'Australie il y a ce qu'on appelle la maladie du littoral, que l'on croit due à ce que les moutons mangent de plantes de la localité, mais on ne sait encore rien de positif à cet égard. Dans les districts humides où le sol est riche, les mérinos sont sujets à la clavelée, et les éleveurs trouvent les moutons de race anglaise plus avantageux. La gale qui n'est aucunement due au climat ou aux pâturages, rongeait autrefois les moutons dans les colonies ; mais on l'a fait, depuis longtemps, disparaître du continent australien, et récemment de la Tasmanie. A l'exception de quelques localités, toute l'Australie est éminemment salubre pour les moutons.

GROS BETAIL.

Dans les plus riches pâturages de l'Australie, on préfère les Durhams. Dans la colonie de Victoria, il y a plusieurs troupeaux de Durhams purs, reconnus les meilleurs des colonies, notamment les Robertsons et les Finlays de Colac. Dans la région du nord, les éleveurs ont un grand nombre de taureaux de race pour la reproduction. Dans les principaux troupeaux de race de Victoria, les animaux sont élevés avec autant de soin qu'en Angleterre. Les éleveurs n'ont rien épargné pour se procurer les meilleurs animaux de race en Angleterre. L'un des meilleurs sujets, parmi les Durhams de

* Le troupeau de choix de M. W. P. Faithfull, sur sa propriété de Springfield, près Goulbourn, Nouvelle-Galles, lui a rapporté, en 1879, 78½d, d'après les comptes de ses courtiers à Londres.

Victoria, a été payé £2,000, et l'on a refusé £4,000 pour l'un des taureaux les plu célèbres. Toutefois, le prix des Durhams a beaucoup diminué dernièrement. D'excel lents troupeaux de Durhams existent à la Nouvelle-Galles et dans l'Australie Méri dionale, bien qu'ils soient inférieurs sous tous rapports à ceux de Victoria.

A la Nouvelle-Galles, il y a des troupeaux de Devons et de Herefords de belle races. Des bestiaux noir-moucheté d'Ecosse ont été importés de temps à autre, mai n'ont pas obtenu la vogue parmi les éleveurs australiens. Somme toute, partout dan les colonies de Victoria, la Nouvelle-Galles, Queensland, et l'Australie Méridional les bestiaux sont, en général, de races supérieures, et cette supériorité tend à se géné raliser entièrement. En Tasmanie, l'élève des bestiaux est très négligée. Lorsqu'u nouveau district se colonise, les colons emmènent généralement des bestiaux, qu peuvent aller s'abreuver au loin, demandent moins de soins et de gardiens et n peuvent être attaqués par les *dingoes* ou chiens sauvages. Dans les nouvelles région comme l'ouest de Queensland, le nord-ouest de la Nouvelle-Galles, et le nord d l'Australie Méridionale, les pâturages affermés de la couronne ont une immense étendu Un éleveur bien connu de Victoria a loué deux de ces pâturages sur lesquels il gard non moins de 35,000 bêtes à cornes; un autre éleveur de Victoria, a, dans la coloni susmentionnée, non moins de 80,000 têtes de bétail. Ce sont les deux plus grand éleveurs de l'Australie. Les propriétaires de ces pâturages remplacent actuellemen leurs bêtes à cornes par des moutons. Le produit principal de cette immense régio à bestiaux a été, jusqu'à présent, le suif qu'on en retire en faisant bouillir la chai Une meilleure perspective s'ouvre maintenant pour le pays, car l'on croit pouvo vendre aisément tout le bétail de surplus sur les marchés d'Europe, en y expédiar les carcasses après les avoir fait geler. Souvent, dans ces immenses pâturages, le bestiaux sont tous parfaitement nourris. On y garde des bœufs pesant 1,200 livre nourris seulement de l'herbe de la prairie, pour la seule raison qu'on ne trouve pa d'acheteurs.

Dans la section de l'Australie Méridionale, à l'exposition de Melbourne, on pe voir les photographies de deux bouvillons élevés par M. J. H. Angus, de Collingrov Australie méridionale. Voici leurs poids respectifs, tel qu'indiqués : N° 1, 2,706 lb sur pied; carcasse, 1,754 lbs.; n° 2, 2,926 lbs., sur pied; carcasse, 1,862 lbs. C bouvillons ont été nourris uniquement d'herbes du pays. Dans la colonie de Queen land, les bestiaux deviennent très-gras, et se maintiennent en bon état, tout en pa courant de longues distances et n'ayant que peu à manger. Dans une saison favorab pour voyager, un troupeau de 500 bouvillons a donné une moyenne de 900 lbs. p carcasse, et cela après avoir parcouru environ 700 milles, sans manger autre chose q ce que ces animaux trouvaient sur la route.* Les bouvillons de Victoria donnent env ron 700 lbs., et sont généralement abattus à l'âge de quatre ans. Le prix actuel est 14s. à 16s. par 100 lbs. de viande. Les pluies d'automne ayant été générales et abo dantes, les prix ont haussé depuis quelques mois. Les éleveurs d'Australie espère que l'exportation en Europe de la viande gelée va devenir un grand co merce. Si le procédé réussit, la valeur des pâturages augmentera dans toute l'Austr lie; mais Queensland bénéficiera de l'augmentation plus que toutes les autres coloni Queensland a des ressources immenses en fait de pâturages, et si l'on peut faire u exportation suffisante, à un prix minimum raisonnable, la vente des bestiaux deviend la source d'une immense richesse pour la colonie. Les expériences déjà tentées, vue d'expédier en Angleterre de la viande fraîche gelée, ont été des plus satisfaisant et rien n'empêche évidemment que le commerce d'exportation de viande fraîche Europe devienne aussi considérable qu'important. †

La région dans laquelle on peut élever le gros bétail, sans crainte d'aucu maladie contagieuse, est même plus étendue que celle des pâturages à moutons. souffrent du mal du littoral, mais très légèrement. Sur quelques points du nord

* La loi fixe à trois chaînes la largeur des routes, et spécifie que les troupeaux faisant route d' point à un autre pourront seuls y paître.

† Les bestiaux de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande sont généralement bien supérieurs à ce d'Amérique, et il n'existe rien de supérieur à la chair du bœuf australien, surtout de celui de la N velle-Zélande.

la Nouvelle-Galles, ils souffrent du "charbon" qui attaque les meilleurs animaux et devient fatal. La pleuro-pneumonie est une maladie importée, comme la galle pour les moutons. Avant qu'on eût pu la bien comprendre, elle se répandit dans toutes les colonies. Presque toutes les maladies indigènes n'existent que dans la région de l'est de l'Australie; l'Australie Centrale, depuis les Tropiques jusqu'à la Nouvelle-Galles, est remarquablement salubre pour les bestiaux. Ils n'ont jamais été attaqués que de maladies importées dans le pays.

CHEVAUX.

Toutes les races de chevaux réussissent bien en Australie. Comparés aux plus beaux sujets élevés en Europe, les chevaux de race, élevés dans les colonies, n'indiquent aucune trace d'abâtardissement. Sur le champ de courses, nos *Derbys* et nos *Ledgers* sont parcourus aussi rapidement qu'en Angleterre; mais il faut tenir compte du climat, bien plus favorable aux courses rapides que le lourd climat de l'Angleterre. Comme le gros bétail et les moutons, les chevaux sont élevés dans les pâturages naturels jusqu'au moment où on les met à l'ouvrage. Naturellement, les animaux de race sont nourris artificiellement, à dater de l'époque du sevrage. Les chevaux de selle sont très-robustes et peuvent endurer beaucoup de fatigue. Les chevaux de trait réussissent bien, quoiqu'ils n'aient pas autant de poil aux jambes et ne se maintiennent pas en aussi bon état que les chevaux anglais. Nombre de chevaux de service et de maître sont expédiés tous les ans aux Indes, pour l'usage du gouvernement, comme chevaux de remonte et du train. Ce commerce existe depuis plusieurs années, mais ce n'est que récemment que les propriétaires de chevaux ont commencé à élever des chevaux spécialement destinés au marché des Indes. Jusqu'à présent, les acheteurs indiens ont accaparé tous nos meilleurs jeunes chevaux, en sorte qu'il est difficile de se procurer un bon cheval de service, ou une paire de chevaux bien assortis, pour la voiture, à moins de payer des prix fort élevés. Les chevaux sont sujets à bien peu de maladies en Australie; pour la plupart, ils traversent l'existence sans avoir jamais à souffrir d'autre chose que de l'excès de travail et de l'insuffisance de nourriture, aux époques de sécheresse. Le long du littoral du sud, dans certaines localités, ils souffrent de la maladie du littoral, et, dans certaines localités de Victoria, ils sont sujets, dit-on, à attraper la maladie appelée "éparvin sec."

Depuis trois ou quatre ans, les lapins sauvages, importés d'abord par des amateurs de sport se sont tellement multipliés qu'ils ont beaucoup contribué à réduire la valeur d'une grande partie des plus beaux pâturages, dans le district de l'ouest de Victoria et toutes les sections agricoles contiguës à la grande bande *Mallee*, district du Nord-Ouest. Dans le district du Nord-Ouest, certains pâturages à moutons sur chacun desquels l'on pouvait garder, il y a quelques années, 30,000 moutons, ont été abandonnés. Les propriété agricoles de ce district ont été grandement endommagées et, dans certaines localités, réduites à valeur nulle. Dans les vastes landes, les lapins se multiplient par myriade, et bien qu'à mesure que l'été avance, ils soient chassés de leurs garennes par le manque de nourriture, ils s'abattent sur les récoltes en nombre tel que, malgré la garde que montent nuit et jour les femmes et les enfants, il est impossible de sauver le grain des champs qui avoisinent la grande lande. Les plus beaux pâturages de Victoria ont grandement souffert du fléau des lapins. On en tue un nombre immense, mais ils peuvent toujours se retirer et multiplier sur la grande étendue de terres de la Couronne, en longeant la limite nord-ouest de la colonie, et les efforts des fermiers pour réduire le mal restent inutiles. On a fait un appel au gouvernement, mais la législature est tellement occupée de querelles politiques qu'elle a complètement négligé cette importante question. Récemment, on a employé des moyens systématiques pour détruire les lapins sur les beaux pâturages du district de l'ouest, et on est parvenu à en réduire le nombre en leur jetant des aliments empoisonnés. Pour que le moyen réussise, il faut que tous les propriétaires de terrains jettent le poison à la même époque; le meilleur moment de l'année est celui où l'herbe est desséchée par le soleil d'été. Les feux des bois constituent un autre danger pour le fermier. Au commencement de l'été, la chaleur du soleil dessèche l'herbe, et toute la région est à la merci du premier voyageur ivre ou mal intentionné.

Quand l'herbe est abondante, le danger est très grand. Le vent chaud qui souff alors fait qu'il est presque impossible de combattre les flammes, et les dégâts faits au clôtures, dépendances, jardins et animaux est souvent considérable. Des feu désastreux ont été quelquefois allumés par des ouvriers qui mettaient le feu à l'herb pour brûler les enclos de personnes contre lesquelles ils avaient des haines à satisfaire mais les feux des bois sont les plus souvent allumés par des fumeurs imprudents q jettent l'allumette avec laquelle ils viennent d'allumer leurs pipes.

Le tableau suivant fait voir, d'un coup d'œil, quel nombre de bestiaux de divers espèces on garde dans les différentes colonies. La laine d'une colonie étant souve chargée dans un des ports d'une autre, il est difficile de déterminer la quantité pr duite dans chaque colonie. En 1879, la quantité de laine produite dans les coloni australiennes (à l'exception de l'Australie Occidentale) s'élevait à 313,274,336 lb représentant une valeur de £15,901,789. Sur cette quantité, la Nouvelle-Zélande ava produit 62,220,810 lbs. de laine, évaluées à £13,126,439. La Tasmanie en ava exporté 7,385,002 lbs. évaluées à £407,227.

CHEVAUX ET BESTIAUX EN AUSTRALIE—SAISON DE 1879–'80.

Colonie.	Chevaux.	Bêtes à cornes.	Moutons.	Porcs.	Total.	Bestiaux de toutes sortes par mille carré.
Victoria	216,710	1,129,358	8,651,775	144,733	10,142,576	115·00
Nouvelle-Galles	360,038	2,914,210	29,043,392	256,026	32,573,666	104·74
Queensland	163,083	2,800,633	6,065,034	64,686	9,093,436	13·38
Australie Méridionale	130,052	266,217	6,140,396	90,548	6,627,213	7·33
Australie Occidentale	32,411	60,617	1,109,860	20,397	1,223,285	1·22
Tasmanie	24,593	129,317	1,835,970	38,610	2,028,490	77·39
Nouvelle-Zélande	137,768	578,430	13,069,338	207,337	13,992,873	132·83
Grand total	1,064,655	7,878,782	65,915 765	822,337	75,681,539	24.38

NOTE.—Par suite de l'augmentation de la demande de moutons, on calcule qu'il y aura une augme tation d'au moins sept millions, cette année, à la Nouvelle-Galles seule, et que, dans Queensland, nombre doublera dans deux saisons, parce qu'on en amène constamment de grands troupeaux pc remplacer les bêtes à cornes.

AGRICULTURE.

L'agriculture a fait des progrès rapides en Australie pendant les douze dernièr années; mais, bien que les gouvernements des diverses colonies prétendent aider développement de l'agriculture, ce n'est pas une industrie florissante. Cela vient, grande partie, du mode d'épuisement, employé par tous les cultivateu Presque tous les cultivateurs ont l'habitude de semer du grain continuelleme sans employer aucun engrais, jusqu'à ce que le sol soit assez épuisé pour que la récol ne représente pas la valeur de la main-d'œuvre et de la semence. Quand le cultiv teur en est arrivé là, il va travailler sur un autre lot qu'il traite de la même maniè que le précédent. Sur une grande étendue de l'Australie méridionale et sur plusieu points de Victoria, on en est arrivé au dernier point de cette négligence, et, com dans cette région où il n'y a pas de terres arables à choisir, les cultivateurs comme cent à adopter un meilleur système d'exploitation. Les habitudes nomades de population ont naturellement amené cette insouciance et ce gaspillage. Elle comptait que sur la récolte du grain, ne cultivait presque rien autre chose et, dans plupart des cas, ne songeait même point à des améliorations permanentes. Règ générale, ils commençaient à cultiver sans capital et sans connaissance des travau et comptaient sur la récolte de grains pour payer le sol au gouvernement et se nour ou se vêtir. Dans la colonie de Victoria, chaque personne n'a droit qu'à 320 acr

iperficie insuffisante pour permettre à l'occupant d'élever des moutons. Dans les utres colonies, on peut acheter de plus grandes étendues, et cela explique la présence e colons à l'aise qui cultivent tout en gardant un troupeau moyen de mille à deux ille moutons. L'élève des moutons, en petit nombre, a été jugée tellement avanta-euse que ces petits propriétaires ont presque abandonné la culture du sol. Les randes exploitations agricoles, comme on en fait en Californie, sont assez rares en ustralie. Un ou deux capitalistes en ont entrepris, et avec succès ; mais cela ne emble pas en tenter un grand nombre d'autres. La difficulté de se procurer la ain-d'œuvre, l'irrégularité des saisons, et le danger de ne pas avoir assez de pluie, ême pour obtenir une récolte moyenne, tels sont les grands obstacles à l'agriculture. es exploitations agricoles les plus considérables ont été entreprises dans l'Australie éridionale et à la Nouvelle-Zélande. Dans la première de ces colonies, elles ont été andonnées, mais, à la Nouvelle-Zélande, elles se continuent et réussissent au point e vue financier.

GRAIN.

Quand la pluie tombe en quantité suffisante, le blé, l'orge et l'avoine réussissent en dans toutes les colonies australiennes. La plus importante de ces récoltes est elle du blé. Dans plusieurs parties de la Nouvelle-Zélande et de Victoria, cette colte est attaquée de la maladie fongoïde, appelée " rouille," qui fait son apparition ı moment où l'épi commence à se remplir. Souvent, la récolte de tout un district t ainsi attaquée, et le travail de toute l'année est perdu, car la paille ne vaut rien omme fourrage, et la graine est gâtée. Un printemps humide favorise le développe-ent de cette maladie. Sur le littoral de l'est de l'Australie, les riches bas fonds qui oisinent la mer, souffrent beaucoup de la rouille ; mais les plateaux parallèles à la aîne de montagnes du littoral, où l'on cultive aujourd'hui la plus grande partie du é, en sont tout-à-fait exempts. Sur les terres à blé de l'Australie Méridionale, les coltes sont rarement attaquées par la rouille. Dans tous les districts intérieurs de Australie, le blé est de très-belle qualité. Malheureusement, la négligence de nombre cultivateurs fait que le blé est souvent très mauvais, et à une exposition de grains Victoria, tenue à Melbourne en 1881, les échantillons exhibés ne faisaient pas, pour plupart, honneur à la colonie, parce qu'il s'y trouvait mêlée une grande quantité de lle avoine et d'ivraie. En traitant bien le sol, on peut récolter annuellement, en ustralie, d'immenses quantités de grain. Toutefois, la population est peu nombreuse, main-d'œuvre et le transport jusqu'au littoral sont chers, et le rendement est si ible que la culture du blé, pour l'exportation, ne rémunère pas le cultivateur pour n temps et ses dépenses.

Toutes les sociétés agricoles du pays s'occupent actuellement de rechercher ielle récolte on pourrait bien substituer au blé. Le blé de première qualité se vend 4s à 4s 6d à Melbourne. L'avoine, comme le blé, réussit bien en Australie, mais qualité du grain n'est pas toujours aussi bonne que celle du blé. Comme preuve, suffit de dire que le grain employé à Melbourne, dans la fabrication de la farine avoine, est importé de la Nouvelle-Zélande. A Melbourne, l'avoine de provende se nd de 2s 6d à 3s 10d. L'orge est une récolte assez incertaine, mais on ne la cultive ie dans quelques localités. L'orge pour malt commande un bon prix, mais on ne recherche pas beaucoup, parce que la récolte est souvent dévorée par des myriades vers qui font leur apparition au printemps. Les vers aiment beaucoup l'orge, et e fois qu'ils ont attaqué un champ, ils ne le quittent plus tant qu'il reste encore un ul épi. Les pois conviennent parfaitement à la plupart des climats australiens. s cultivateurs de Victoria les recherchent beaucoup et commencent à les cultiver grand pour engraisser des porcs. On cultive peu les fèves auxquelles la chaleur climat ne convient pas.

Le maïs est, par excellence, la récolte de la Nouvelle-Galles. Sur le riche sol du toral de l'est, où l'on ne peut cultiver le blé à cause de la rouille, le maïs réussit mirablement. On cultive d'immenses quantités de ce grain dans les vallées des vières qui se jettent à l'est. On en fabrique beaucoup de *Maizena* que l'on exporte ns les autres colonies et à l'étranger. On commence à cultiver le maïs en grand ns la colonie de Queensland.

On cultive les pommes de terre dans plusieurs localités de l'Australie méridionale et de Queensland; mais le rendement n'égale pas, à beaucoup près, la demande dans les colonies. Le plus beau district de l'Australie, pour la culture des pommes de terre, est la partie sud-ouest de Victoria qui avoisine le littoral. Les pommes de terre de cette localité sont très belles, et le rapport est parfois de quatorze et même seize tonnes par arpent. Dans les bonnes années, la terre, bien traitée, rapporte, en moyenne, huit tonnes par arpent. On expédie ces pommes de terre dans toutes les parties des colonies avoisinantes. Elles se vendent, en moyenne, de 40s à 60s la tonne, à Melbourne. Le mangel-wurzel et la betterave viennent bien, et on commence à les utiliser pour nourrir le bétail, lorsque le fourrage fait défaut. Dans un sol convenable et une saison assez bonne on en fait de fortes récoltes. Les récoltes de tubercules ne sont certaines que dans la région contiguë aux montagnes du littoral.

PRODUITS DE LA LAITERIE.

Il y a en Australie de grands districts où l'on peut aisément s'assurer de grandes quantité de lait en hiver et au printemps. En été, la chaleur est trop forte, et les pâturages trop brûlés pour que les laiteries soient avantageuses. Toutefois, dans quelques districts favorisés sur le littoral de l'est, à la Nouvelle Galles et dans les districts de Gippsland, Victoria, on peut avoir du lait en abondance toute l'année. Le beurre d'Australie est naturellement d'excellente qualité ; par malheur, il est presque toujours mal fait. Lorsqu'on en expédia, pour la première fois, dans la glace, en Angleterre, on eut beaucoup de peine à se procurer la quantité nécessaire pour la cargaison, et la qualité requise sur le marché de Londres, où le beurre se vendit 18 cts la livre, au cœur d'un hiver très rigoureux. On pourrait fabriquer le fromage avec succès dans les vastes districts de littoral de la Nouvelle-Galles et de Victoria, si l'on avait un débouché pour ce produit, et si l'on pouvait se procurer de bons travailleurs. On fabrique du fromage de toutes qualités ; on en fait même d'aussi bon qu'en Angleterre. Les meilleurs ne se vendent que de 4d. à 6d. la livre, en gros, à Melbourne. L'élève des cochons qui va ordinairement de pair avec les laiteries, est très négligé, et sur bien des propriétés du pays on ne trouve qu'un ou deux porcs. Le lard est mauvais, parce que les animaux sont mal nourris. La race de Berkshire est celle que l'on préfère, et on en garde quelques beaux sujets, mais l'animal n'est en faveur que dans les districts où l'on cultive les pommes de terre.

SUCRE.

Depuis l'établissement de l'Australie du nord, les connaisseurs étrangers ont toujours remarqué que le climat convenait à la culture de la canne à sucre, surtout le climat de Queensland, sous les tropiques. Le thermomètre s'y maintient journellement à un degré assez élevé, mais la chaleur est tempérée par les vents alizés. Dès 1872, feu le regretté capt. Robert Towns planta 20 arpents de canne à sucre dans le voisinage de Brisbane, Robert Towns étant un des premiers colons dont l'énergie et la générosité ont laissé de vifs souvenirs dans l'Australie du nord. Cette expérience réussit tellement bien que l'attention des cultivateurs se trouva par là même attirée sur la culture de la canne à sucre. On essaya dans plusieurs localités où l'on continua, mais la plantation voisine de Mackay réussit tellement bien que cette localité est aujourd'hui le centre de la culture de la canne à sucre. Des raffineries furent établies en 1866, et, en 1867. la production annuelle du sucre était représentée par 338 tonnes de sucre et 13,509 gallons de rhum. Le climat étant trop chaud pour permettre aux européens de travailler sur les plantations, on fit venir des aborigènes des îles du sud-est, mais en si grand nombre que la législature dût intervenir pour réprimer les désordres qui en résultèrent. La culture de la canne à sucre s'est bien améliorée dans la colonie de Queensland, malgré des pertes résultant de mauvaise saisons et d'une maladie qui attaquait les cannes. On cultivait la canne de Bourbon, à grande tige molle, très-juteuse. Le système primitif de culture suivi par les colons, et les variations de la température dans la région à canne à sucre du sud, firent que la canne fut attaquée par une maladie qui résista à tous les traitements. L'introduction d'autres variétés de canne et un meilleur système de culture ont

beaucoup restreint l'étendue du fléau. En 1879, le rendement du sucre était évalué à 18,000 tonnes environ. Cette année-là, on exporta pour £275,769 de sucre, et pour £10,453 de rhum. On cultive la canne à sucre au nord de la Nouvelle-Galles, dans certaines localités favorables; mais le climat est trop variable, et les gelées de printemps trop fréquentes pour que cette industrie prenne jamais quelque importance. Le littoral du nord convient, dit-on, admirablement à la culture de la canne à sucre.

PETITES RÉCOLTES.

On cultive le tabac dans toute l'Australie. La plante est vigoureuse, mais les fabricants disent qu'il ne contient pas assez de nicotine. Sous ce rapport, il s'améliore par un meilleur système de culture. On en cultive de grandes quantités à la Nouvelle-Galles et dans la colonie de Victoria. Dans cette dernière colonie, les principaux planteurs sont des Chinois qui se sont établis dans diverses localités, le long de la ligne du chemin de fer du nord-est. On le cultive en grand dans les districts de Clarence et Hunter, à la Nouvelle-Galles.

L'olivier, comme le tabac, croît partout, mais on le cultive principalement dans l'Australie Méridionale. L'huile d'olive exhibée dans la section de l'Australie Méridionale, à l'Exposition Internationale de Melbourne, attira beaucoup l'attention des visiteurs européens. Par la couleur et le goût, elle égale les meilleures huiles d'Europe. Quelques champs d'oliviers ont été établis dans la colonie de Victoria et à la Nouvelle-Galles, mais la culture de l'olivier n'est nulle part aussi générale que dans l'Australie Méridionale. (*) Dans chaque section des colonies australiennes, à l'Exposition Internationale de Melbourne, on pouvait voir des cocons de ver à soie, de la soie en bobines et de la soie tissée, mais la production de la soie n'a encore été entreprise en grand dans aucune des colonies. La plus importante tentative de production de la soie a été faite par une compagnie de Victoria, organisée par Mme Bladen Neil. Toutefois, le résultat n'a pas été satisfaisant, et, bien qu'il ait été démontré que l'on puisse produire de la soie d'excellente qualité dans les colonies, ce ne sera pas, d'ici à nombre d'années, selon toutes probabilités, une partie considérable de nos exportations.

On a essayé d'encourager la culture du chanvre en Australie, mais sans succès. Le plant arrive bien à croissance, et le chanvre est de bonne qualité, mais les cultivateurs ne se soucient pas de cette récolte, et, bien que les divers gouvernements aient importé, de temps à autre, les plus belles semences, la culture du chanvre a presque cessé. On cultive partout les oranges et les citrons à profusion, à la Nouvelle-Galles, dans l'Australie Méridionale, la colonie de Queensland et l'Australie Occidentale. Elles viennent aussi dans la colonie de Victoria, mais ne sont pas aussi belles que dans les colonies énumérées ci-dessus. Dans plusieurs des sections australiennes, on exposait des amandes, des raisains secs, de l'arrowroot (en quantité considérable) et des figues; les plus belles figues viennent de l'Australie Méridionale et de la Nouvelle-Galles. Le thé et le café réussissent bien dans certaines localités de Queensland. On n'en est encore qu'aux expériences, en ce qui regarde la culture de ces deux derniers produits.

HORTICULTURE.

On cultive presque tous les fruits européens en Australie, bien que, dans une grande partie du pays, la récolte en soit incertaine, parce que les vents chauds viennent quelquefois arrêter le fruit dans son développement, et nuire au goût. Les abricots et les pêches sont aujourd'hui abondants et de belles proportions. Les melons, les oranges, le citron, la citronnelle et les figues sont des fruits communs. En Tasmanie et à la Nouvelle-Zélande, les fruits anglais, tels que la groseille à grappes, la groseille, la framboise, sont remarquablement beaux et bien plus goûtés que les mêmes fruits

(*) Un monsieur bien connu en Amérique et de plusieurs canadiens, M. Samuel Davenport, J. P. qui représentait l'Australie Méridionale comme chef, ou en qualité d'ex-commissaire à Philadelphie, Sydney et Melbourne, a beaucoup contribué à encourager la culture de l'olivier et de la vigne dans l'Australie Méridionale. Il a visité le sud de la France, la Sicile et l'Italie pour se mettre au fait des améliorations introduites dans la culture de l'olivier et le traitement des vignes.

sur le continent australien. Outre les fruits européens, les loquarts, les figues et les grenadilles sont communs sur le littoral sud de l'Australie ; plus au nord, les bananes, les ananas, les pommes à cuire et les mangues sont abondantes. On peut se faire une idée de la vaste étendue et des variétés de climat en Australie, dès qu'on entre dans une boutique de fruitier à Melbourne, où il n'est pas rare de voir les fruits d'un climat tempéré mêlés à ceux des tropiques, et tous se vendent à des prix raisonnables. Les raisins de table sont très beaux dans tout le pays. Les noix de toutes sortes réussissent bien, les amandes, les avelines, les noix de Barcelone, viennent à la perfection particulièrement dans l'Australie méridionale. Les fleurs de toutes sortes réussissent tellement bien qu'il est prouvé par de nombreuses expériences que le métier d'horticulteur-fleuriste serait profitable en Australie. On cultive le houblon dans quelques endroits, et cette récolte a réussi dans plusieurs districts de Victoria ; le meilleur est celui de Gippsland où les montagnes protègent le plant contre les vents chauds du nord. Les plus beaux houblons sont cultivés dans la partie sud de la Tasmanie.

Voici un état indiquant les superficies sur lesquelles on cultive chaque récolte, les rapports de chacune, dans toutes les colonies australiennes et la Nouvelle-Zélande :—

STATISTIQUE AGRICOLE DE L'AUSTRALIE, 1879.

Nom de la colonie.	Etendue totale en culture.	Blé.		Avoine.		Orge.		Maïs.		* Céréales diverses.		Pommes de terre.		Foin.		Vigne.	
	Acres.	Acres.	Boiss.	Acres.	Boiss.	Acres.	Boiss.	Acres.	Boiss.	Acres.	Boiss.	Acres.	Ton'x.	Acres.	Ton'x.	Acres	Galls. mesure de vin.
Victoria	1,688,275	707,188	9,398,858	167,615	4,023,271	43,182	1,065,430	2,447	61,887	22,698	593,361	41,600	167,943	201,451	292,407	4,284	574,143
Nouvelle-Galles...	635,641	233,368	3,613,266	23,883	516,937	6,130	131,641	135,034	4,761,856	1,128	18,728	19,271	62,228	112,414	162,763	4,226	733,576
Queensland	106,864	3,607	29,259	175	4,330	1,789	44,160	48,365	1,511,006	259	†	4,761	14,404	11,645	22,854	743	104,674
Australie Mérid....	2,271,058	1,458,096	14,260,964	4,117	61,818	15,107	206,166	....	....	3,963	58,547	7,320	27,832	265,463	296,437	4,117	459,468
Australie Occid...	65,492	25,762	384,813	1,734	32,946	7,238	130,284	35	490	890	11,888	362	1,269	19,085	23,856	718	† ......
Tasmanie	366,407	45,215	1,049,778	37,216	1,064,966	6,491	181,178	....	....	6,313	141,063	9,743	30,956	35,538	54,008	....	....
Nouvelle-Zélande.	1,237,501	270,198	7,610,012	330,208	12,062,607	57,484	1,751,432	....	....	....	....	21,260	119,523	71,911	108,833	....	....

* Y compris les fèves et les pois
† Les renseignements n'ont pas été fournis dans 61 cas.

VIN.

Les personnes qui s'intéressent particulièrement à la culture de la vigne ont fréquemment émis l'idée et croient fermement que l'Australie deviendra, un jour ou l'autre, le vignoble par excellence du monde entier. A l'exception d'une étroite lisière, le long du littoral sud de Victoria, et des points des plus élevés des grandes chaînes de montagne, la vigne réussit parfaitement dans toute l'Australie. Il était si évident que le climat et le sol convenaient à la culture de la vigne, que, sitôt après leur arrivée à la Nouvelle-Galles, les nouveaux colons plantèrent des vignes. Les premiers colons étaient presque tous des Anglais, et s'entendaient fort peu à cultiver la vigne et à fabriquer le vin ; aussi ne réussirent-ils que très imparfaitement, pendant plusieurs années, dans la fabrication de ce liquide. Toutefois, les produits de quelques vignobles avantageusement situés, étaient d'une qualité tellement supérieure que l'on fit venir des vignerons d'Europe et qu'une meilleure culture de la vigne donna bientôt les résultats les plus satisfaisants. Les Européens mirent du temps à juger de l'effet des diversses localités et positions sur les produits de la vigne, et l'on peut même dire qu'aujourd'hui cette industrie est encore presque dans son enfance. Toutefois, on en sait suffisamment pour assurer un bon intérêt suffisant sur le capital engagé dans l'exploitation des vignobles, et l'on n'essaie plus, comme faisaient les premiers colons, de cultiver une certaine quantité de raisin sur un terrain qui ne lui convient aucunement. On connaît très bien maintenant la nature des produits de chaque district.

Pendant plusieurs années après que l'on eût commencé à fabriquer du vin en Australie, le préjugé bien anglais qu'il faut ajouter de l'alcool à tous les vins pour les rendre potables, fit que les vignerons gâtèrent entièrement le produit de leurs vignobles, en ajoutant aux vins jeunes une grande quantité de spiritueux de qualité inférieure. Cette addition de spiritueux gâta si bien les vins d'Australie, qu'elle leur donna un fort mauvais nom. On admit qu'ils étaient capiteux, mais point fortifiants, et les amateurs de vins légers d'Europe en évitèrent l'usage. Même après qu'il eût été prouvé que les vins d'Australie, loin de manquer de force, sont beaucoup plus forts en alcool que les vins d'Europe, on continua d'ajouter des spiritueux aux vins jeunes, et, dans certains districts, des vignerons insouciants et inhabiles pensent encore qu'en traitant ainsi leur vin il se gardera mieux. Mais l'abandon général de l'alcoolisation des vins, a eu pour effet d'en répandre l'usage parmi les colons. La famille McArthur de Sydney fut l'une des premières à essayer la culture de la vigne ; du reste, cette famille a toujours été l'une des premières aussi dans toutes les entreprises ayant pour but d augmenter la prospérité du pays. Quelques-uns des vignobles anciens de la Nouvelle-Galles réussirent tellement bien qu'à l'exposition de Paris, en 1855, du vin provenant du vignoble des MM. McArthur, à Camden, et du vignoble de M. James King, à Irrawang, obtint le plus haut prix que les commissaires pouvaient accorder. Par ordre de l'Empereur, des échantillons de ces vins furent servis sur la table impériale et dégustés par des experts, en même temps que les meilleurs vins d'Europe. Le vin de M. King fut mis aussi en concurrence avec les meilleurs vins allemands, en présence du duc de Nassau, en 1857, et fut déclaré être d'une qualité également supérieure. La même année, du vin provenant de ce vignoble se vendit à Londres 7s. 3d. (sept chelins et trois deniers) le gallon, en entrepôt. Le succès des meilleurs vins vendangés à la Nouvelle Galles, engagea les colons de Victoria et de l'Australie Méridionale à planter des vignobles. On fit venir d'Europe des vignerons expérimentés ; par malheur, on alla les chercher presque tous en Suisse où le climat diffère entièrement de celui de l'Australie.

Nombre d'Allemands se sont fixés de temps à autre dans l'Australie Méridionale, et plusieurs se sont occupés de la culture de la vigne. Dans toutes les colonies, on a engagé des capitaux considérables dans cette industrie, et les appareils dont on se sert pour la fabrication des vins sont aussi parfaits que dans les régions vinicoles de l'Europe. Dans l'Australie Méridionale, le vin est très riche en alcool qui y représente souvent 35, et parfois 37 pour cent. Ces vins ressemblent un peu au xérès, mais ont un goût particulier. Plusieurs des vins australiens sont considérés comme trop forts pour servir de breuvage à l'état naturel, c'est-à-dire sans que l'on y ajoute

de l'eau. Sur les montagnes, on cultive des vins plus légers d'un fumet délicieux et qui sont très appréciés. Dans toute la vallée du fleuve Murray qui sépare la Nouvelle-Galles de Victoria, on récolte d'excellents vins. Ils sont riches, généreux, ont du corps et de la force, bien qu'ils ne soient pas aussi riches en alcool que les vins forts de l'Australie Méridionale. Les meilleurs de ces vins ressemblent au riche Bourgogne ou au vin naturel d'Oporto. Les médecins en prescrivent l'usage de préférence aux vins importés, parce qu'ils ne contiennent réellement que le jus de la vigne cultivée dans un terrain et sous un climat favorables.

On détaille ces vins à Melbourne moyennant 2s. 6d. ou 3s. la bouteille, suivant l'âge et le crû. Des vins blancs ressemblant un peu au Xérès pur, et provenant du même district, se vendent en détail aux mêmes prix. On désigne souvent les vins d'Australie par des noms européens ; mais il ne faudrait pas en conclure que le corps et le fumet des vins de l'Ancien Monde se retrouvent sur ce nouveau continent. Tous les vins d'Australie ont un goût particulier que l'on ne connaît pas aux vins d'Europe. Les différences provenant du climat, du sol, de a position, sont aussi marqués en Australie qu'en Europe ; mais le vin a toujours un goût que le dégustateur expérimenté déclare ne point appartenir aux vins d'Europe. Dans la plupart des districts de Victoria, on récolte du vin rouge qui ressemble au Bourgogne, et des vins blancs qui ressemblent au Sauterne. Les vins rouges ont une couleur magnifique, et leurs riches qualités, le corps, la force, les feront probablement rechercher en Europe pour les mêler à des vins plus légers du vieux continent. Plusieurs des vins de la Nouvelle-Galles, récoltés sur le littoral de l'est, sont légers, ont du bouquet, et flattent le palais par leur excellent goût. Les meilleurs de ces vins sont tellement estimés qu'on les exporte rarement. Sur la rivière Yarrab, à peu de distance au nord-est de Melbourne, on récolte de très bons vins. Dans ce district, le vin rouge ressemble plus au vin de Bordeaux qu'aucun autre vin récolté dans la colonie de Victoria. Les vins légers ressemblent au petit Sauterne. La force alcoolique des meilleurs de ces vins varie de 20 à 23 pour cent, et les plus légers ne contiennent souvent que 18 pour cent d'alcool. Le vignoble le plus important de ce district est celui de Saint-Hubert qui appartient à MM. de Castella et Rowan. Il a 250 acres d'étendue et donne un rendement de 300 gallons de vin par acre. Le vin de ce vignoble a obtenu le grand prix accordé par l'empereur d'Allemagne à l'industrie australienne la plus importante représentée à l'exposition de Melbourne. Quinze candidats avaient été recommandés pour ce prix par autant de jurys. La décision fut laissée au professeur Ruleaux, commissaire pour l'Allemagne, et il choisit MM. de Castella et Rowan, qui avaient été recommandés par les arbitres. En rendant sa décision, le professeur Ruleaux fit observer entre autres choses : " On verra là une preuve que l'Allemagne est bien désintéressée, car les vignerons des colonies promettent de devenir des concurrents formidables pour les vignerons allemands." Le vin qui gagna ce prix obtint aussi le second ordre de mérite parmi les meilleurs vins d'Europe. La décision du professeur Ruleaux, accordant cette haute distinction à un vin d'Australie, donna grande satisfaction aux vignerons de toutes les colonies et contribuera beaucoup à faire disparaître tous les anciens préjugés contre les vins d'Australie. Il n'est que juste d'ajouter qu'avant de faire leur recommandation, les juges hésitèrent quelque temps entre MM. de Castella et Rowan et M. A. Munro, de Singleton, Nouvelle-Galles. Les droits de ces concurrents étaient tellement égaux, que le jury, avant de donner sa décision, dut prendre des renseignements sur l'étendue des vignobles, la quantité des vins produits et le nombre de personnes employées sur le vignoble. D'excellent vin récolté dans la vallée du Murray et dans d'autres parties de Victoria, se vend de 3s. à 4s. le gallon à Melbourne, suivant l'âge et la qualité. La fabrication du vin acquiert chaque année de l'importance, surtout depuis six mois. Le vin australien commence à attirer l'attention en Angleterre, où les colonies australiennes ont expédié pour £16,000 de vin en 1879. A l'exposition internationale de Melbourne, la France obtint 17 premiers prix pour les vins ordinaires, et deux premiers prix pour les vins mousseux. L'Allemage obtint six premiers prix pour les vins ordinaires et un premier prix pour les vins mousseux. Les vins italiens, espagnols, portuguais, autrichiens et australiens n'obtinrent pas de premiers prix ; Victoria obtint neuf

11—4½**

seconds prix pour vins ordinaires et un second prix pour vins mousseux. La Nouvelle-Galles reçut six seconds prix pour vins ordinaires, et l'Australie Méridionale, deux seconds prix pour vins ordinaires. Les meilleurs vins de Victoria venaient de la Vallée de Yarrah et de Sunbury, à 25 milles environ au nord de Melbourne. Les meilleurs vins de la Nouvelle-Galles venaient de Singleton, dans le district de la rivière Hunter, à 123 milles au nord-ouest de Sydney. Les plus beaux vins du sud de l'Australie étaient du muscat et un mélange de carbinet et de Shiraz.

Tous les propriétaires de vignobles australiens ont été heureux de constater que l'Australie pouvait produire assez de vins pour faire concurrence aux meilleurs vins de l'Europe. Quelques vignerons peu judicieux n'étaient pas satisfaits parce que l'Australie n'avait pas obtenu de premier prix, mais quand on observe quels vins d'Europe se sont trouvés placés au second rang, il faut admettre de suite que les vins d'Australie ont pris une position des plus honorables. Les jurés étrangers furent grandement surpris des belles qualités des vins australiens, et, dans plusieurs cas, les échantillons produits ont presque réuni le nombre de points nécessaire pour obtenir un premier prix. Dans Victoria et à la Nouvelle-Galles, les expériences que l'on a faites pour fabriquer des vins mousseux, ont toujours bien réussi. On a été surpris qu'un champagne des colonies ait obtenu la seconde ou troisième place après les meilleurs vins mousseux de France et ait été jugé aussi bon que tant d'autres champagnes de belles qualités. Ce vin est un mélange d'un vin léger récolté près de Melbourne et d'un vin plus riche de la vallée du Murray. Le bouquet de ce vin est excellent et le goût très recommandable, mais, pour le bouquet et le goût, c'est du vin australien. Ce vin était exposé par M. L. L. Smith dont le vignoble est à Melbourne et qui a entrepris de fabriquer en grand les vins mousseux.

La culture de la vigne est sérieusement menacée par le " phylloxera vastatrix," importé à Victoria il y a dix ou douze ans. Pendant quelque temps, on ne s'aperçut pas de sa présence, mais, à la nouvelle de ses ravages, dans les plus beaux districts, en France, on fit un examen plus minutieux qui en amena la découverte, dans quelques vignobles de Victoria, près Geelong. Au début, on aurait pu le détruire, mais les influences politiques s'en mêlèrent, et les propriétaires des vignobles infestés cherchèrent à obtenir beaucoup plus que la valeur du terrain. Pendant que le gouvernement hésitait, le mal se répandait. Toutefois, le phylloxera ne s'est pas encore répandu au-delà du voisinage où il a été découvert. Il est très difficile de traiter cette maladie, comme a pu le constater la commission royale nommée pour s'enquérir de l'état des vignobles de Geelong. Dans une localité où les vignes avaient été détruites depuis quatre ans et où l'on avait depuis récolté des céréales, on trouva des insectes vivants à deux ou trois pieds au-dessous de la surface. La législature s'est occupée de la chose, mais on n'a rien fait, si ce n'est de nommer une commission et de brûler quelques petits vignobles. Pendant ce temps-là, une industrie qui promet de devenir une des plus importantes, non seulement de Victoria mais de toute l'Angleterre, est mise en danger par la négligence du gouvernement de Victoria. Les vignerons des colonies voisines attendent avec anxiété le résultat. Le tableau suivant indique les positions relatives, dans la liste des prix, des différents pays qui avaient des vins à l'exposition de Melbourne :—

SENTENCES DES DÉGUSTATEURS—EXPOSITION INTERNATIONALE DE MELBOURNE.

Pays.	Ordre de mérite.				
	1er.	2ème.	3ème.	4ème.	5ème.
France	19	30	55	80	45
Allemagne	6	34	93	55	7
Autriche	....	1	12	31	18
Italie	....	8	17	62	76
Victoria	....	10	54	65	166
Nouvelle-Galles	....	6	36	20	63
Australie Méridionale	....	2	24	33	74
Espagne	....	4	5	3	3
Portugal	....	4	9	16	2

BOIS DE SERVICE.

Parmi les produits naturels de l'Australie, les bois occupent, à juste titre, une place marquante. Les forêts du continent ont une végétation toute particulière. Les arbres y sont toujours verts. Les eucalyptus—communément "gommiers"—et les acacias sont les essences caractéristiques les plus communes. L'eucalyptus fournit aux colons tout le bois dur dont ils ont besoin pour jetées, ponts, traverses de chemins de fer, clôtures et charpentes de maisons. On ne connaît pas la moitié des précieuses qualités du gommier. Les feuilles de certaines variétés donnent une huile essentielle que l'on emploie beaucoup comme préservatif contre la fièvre et la fièvre intermittente dans les nouveaux établissements de l'Australie tropicale, et qui guérit infailliblement le rhumatisme. L'*Eucalyptuus Globulus*, ou gommier bleu est reconnu en Europe comme l'arbre préservateur de la fièvre et on en fait de grandes plantations dans les districts marécageux de l'Italie pour absorber le surcroît d'humidité, faire disparaître les miasmes et purifier l'air. On n'a pas besoin de l'eucalyptus pour cet objet, dans les colonies, Il y a environ 200 espèces d'eucalyptus. Quelques-unes sont particulières aux terrains bas, d'autres sont particulières aux plaines. L'eucalyptus à forte écorce se trouve généralement sur les montagnes quartzeuses, le gommier rouge sur les bords des rivières, où il règne en maître. L'eucalyptus-type a de 60 à 100 pieds de haut. L'écorce est unie (il la perd annuellement par lisières), la tige est forte, les branches sont tortues, et ses feuilles, couleur de gris-verdâtre, sont assez abondantes. Les feuilles ne pendent pas à plat et laissent le soleil arriver jusqu'à terre. Sur la plaine, les gommiers donnent peu d'ombre. Leurs feuilles sont épaisses et, en les examinant au soleil, on y découvre une multitude de cellules huileuses. Les feuilles, les fleurs et les fruits ont une forte odeur aromatique, très saine, particulièrement en été. Il y a plusieurs variétés de l'espèce générale. Certains gommiers ont l'écorce rude, d'autres de grandes feuilles rondes. Sur le versant des montagnes où le sol est formé de roche trappéenne en décomposition, et dans les ravins profonds où le sol est extraordinairement riche, l'eucalyptus amygdalin (ou gommier à feuilles d'amandier) atteint une hauteur de 400 pieds et davantage. A 30 milles de Melbourne, il y a d'épaisses forêts de ces magnifiques arbres. Sur une hauteur de 200 pieds et davantage, les tiges sont presque cylindriques et n'ont pas une seule branche. Leur hauteur et leur forme s'expliquent par leur nombre, la richesse du sol, l'humidité du climat du district, et l'espèce de concurrence que les arbres se font entre eux pour obtenir les rayons du soleil. Comme merveilles de végétation, les grands gommiers sont remarquables, mais le bois de l'eucalyptus amygdalin est de pauvre qualité et ne peut servir que comme bois de chauffage ou pour faire des clôtures. Je vais énumérer les principales espèces de gommiers qui ont une valeur particulière. Le plus important est le jarrah, ou eucalyptus marginata, de l'Australie occidentale, région à laquelle il est particulier. On calcule que les forêts de jarrah couvrent une superficie de 14,000 milles carrés. "Ce bois, dit le baron Von Mueller, le botaniste australien, a acquis une réputation énorme

dans le monde entier ; celui des montagnes, surtout, coupé quand la sève n'est pas trop active et séché avec soin, résiste aux efforts de tous les vers et insectes térédyles. Aussi est-il en grande demande pour les jetées, piliers, traverses de chemins de fer, piliers de clôtures et toutes sortes de constructions souterraines ; c'est aussi un des bois les plus durables que l'on puisse employer pour construire les coques et les ponts des navires. On en a expédié de forts chargements aux Indes où l'on en fait des traverses de chemins de fer. Dans les colonies du Levant, le jarrah est le bois le plus fréquemment employé pour les piliers qui soutiennent les jetées et les quais construits dans les ports et les cours d'eau à marée. Un arbre presque aussi précieux et que l'on se procure beaucoup plus aisément, est le gommier rouge (*eucalyptus rostrata*), que l'on trouve en abondance dans toute l'Australie, de l'ouest à l'est. Comme le jarrah, il résiste aux attaques des térédyles et dure longtemps dans l'eau douce et dans l'eau salée. C'est un bois dense, dur, à nœuds contournés, à grains serrés et qui n'a presque aucune tendance à la contraction. Ses défauts sont les suivants: (1) grain serré, ce qui le rend peu solide quand on le pose horizontalement, si ce n'est sur de faibles longueurs ; (2) on ne peut aisément se procurer en grandes longueurs de diamètre moyen. Le gommier rouge est excellent quand il ne s'agit que d'une pression de haut en bas. Il donne des planches de longue durée pour les ponts, et l'on ne saurait trouver mieux pour les traverses de chemins de fer. L'eucalyptus à écorce de fer (*Eucalyptus siderophloia*) se trouve principalement sur les montagnes de quartz de la Nouvelle-Galles et de Queensland. Dans cette dernière colonie, il est abondant. Son diamètre varie de 20 à 40 pouces, et sa hauteur de 70 à 100 pieds. Ce bois a la meilleure réputation de force et de durée et on en fait des poutres de magasins où l'on doit placer des marchandises pesantes, des traverses de chemins de fer et autres pièces qui doivent avoir une grande force. Il vaut de 7s à 8s les cent pieds à Brisbane, Queensland. L'eucalyptus botryoïde de Queensland a de 30 à 50 pouces de diamètre, de 70 à 100 pieds de hauteur, et c'est le seul arbre que l'on emploie pour les jantes de roues dans cette colonie. C'est aussi un des plus beaux bois pour la construction des navires. L'eucalyptus globulus, le gommier bleu de l'Australie Méridionale, ainsi nommé à cause de la couleur vert-bleuâtre de son feuillage, donne, au début de son développement, l'huile d'eucalyptus que l'on distille de ses feuilles. Un chimiste de Melbourne qui s'occupe exclusivement de la manufacture des huiles essentielles et des essences provenant de l'eucalyptus, se fait un revenu de £1,000 par année, dans ce commerce, qui est sa seule occupation. Sa distillerie est située dans les montagnes, et les huiles, etc., sont apportées à la ville dans des barils.

Voici un tableau emprunté au *Western Australian Catalogue*, catalogue de l'Australie Occidentale :—

TABLEAU comparatif d'essais du teck indien et du chêne anglais avec les bois de tuart, jarrah et karri de l'Australie occidentale.

Nom du bois.	Poids, par pied cube.	Densité.	Force transversale, par pouce carré.	Moyennes de tension.			Effort vertical ou de broiement sur des cubes de 2 pouces.	Nomb. d'années fixé par le Lloyd anglais dans la construction des nav.
				Dimensions de chaque morceau.	Poids de la pièce d'où provenait le morceau.	Cohésion directe sur 1 pouce carré.		
	Lbs.		Val. de la force.	Pouces.	Lbs. par pc. carré.	Lbs. par pc. carré.	En tonnes par pc. carré.	
Teck indien	49·47	807	2203	2 × 2 × 30	13,207	3,301	2838	14 ans.
Chêne anglais	31·72	886	2117	2 × 2 × 30	30,287	7,571	3411	9 do
* Tuart	73·06	1169	2701	2 × 2 × 30	40,487	10,284	4195	....
† Jarrah	63·12	1010	1800	2 × 2 × 30	11,760	2,940	3198	12 ans.
‡ Karri	61·31	981	2264	2 × 2 × 30	28,280	7,070	5140	12 do

* Eucalyptus gomphocephala (assez abondant.) † Eucalyptus marginata (abondant.)
‡ Eucalyptus diversicolor.

Chaque district a son espèce prédominante de gommiers, laquelle fournit le bois de chauffage, les poteaux et barreaux de palissades, les poutres et solives de maisons, etc. Dans l'Australie Tropicale, où la fourmi blanche existe, on ne peut construire des maisons qu'avec du bois dur. Ce fléau n'existe pas dans l'Australie tempérée et par suite, on peut employer des planches de sapin au lieu de celles de gommier.

Les espèces d'acacias sont presque aussi nombreuses que celles des eucalyptus. Elles abondent dans toutes les parties du continent, mais, comme l'eucalyptus, n'existent pas à la Nouvelle-Zélande. L'écorce de l'arbre de quatre des espèces est employée dans les tanneries. *L'écorce en barbes*, comme on l'appelle dans le commerce, est un important article d'exportation de toutes les colonies. Les écorces du pays sont exclusivement employées dans les tanneries. Quelques espèces d'acacias sont employées dans l'ébénisterie. Parmi les bois tendres, les principales espèces du pays sont les suivantes : Le Kauri (*Dammara excelsa*), de la Nouvelle-Zélande ; le Kauri (*Dammara robusta*), de la Grande Baie, Queensland ; le pin Huon (*Dacrydium Franklini*) de la Tasmanie ; le cèdre (*Cedela toma*), de Queensland, et une ou deux autres espèces qui se vendent 20s. par 100 pieds carrés. L'*Arancaria*, comme le *Dammara*, est une variété conifère. On fait une grande importation du pin de l'Orégon et des pins de la Baltique. La forêt australienne produit, en abondance, des bois e'ornementation employés dans l'ébénistrie. On fait des pipes, des manches de fouets, des gros bouts de queues de billard, avec le bois odoriférant de la Myale (*Acacia pendula*), des douves de barils à vin, avec le bois noir (*Acacia Melanoxylon*). En un mot, les bois du pays sont au nombre des produits les plus importants de l'Australie, et ils occupent une place marquante à l'exposition. Plusieurs articles d'ameublement, tels que corps et pieds de tables de billard, pupitres, commodes, tables de marqueterie, etc., sont faits de bois de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Le cédrèle, ou cèdre du pays, est un bois précieux.

MANUFACTURES.

Les statistiques à ce sujet sont dressées d'après des systèmes différents dans chaque colonie, et il serait fastidieux de rechercher le nombre total des manufactures de toutes les colonies. Je me bornerai généralement aux manufactures de Victoria, telles que représentées à l'exposition. La Nouvelle-Galles et l'Australie Méridionale ont exposé peu de produits manufacturés à Melbourne. Ces colonies n'ont pas cru devoir exposer en grand dans un pays dont le tarif protecteur leur ferme le marché de Melbourne. Mes données sont, pour la plupart, empruntées à l'Annuaire de Victoria (*Victorian Year Book*), publication officielle, et à l'*Argus*.

Les principaux centres manufacturiers sont Melbourne, Geelong et Ballarat (Victoria), Sydney (Nouvelle-Galles), Adélaïde (Australie Méridionale), et Dunedin (Nouvelle-Zélande) ; on y fabrique bien les lainages, les instruments aratoires et les articles de fonte, pour les besoins des colonies. En 1865, la colonie de Victoria adopta un tarif protecteur ayant pour objet d'encourager les manufactures. Le maximum des droits *ad valorem* était d'abord de 10 pour cent ; mais il a été porté à 20 pour cent, en 1871, et à 25 pour cent, en 1877. Ni la Nouvelle-Galles, ni l'Australie méridionale, en un mot, aucune des colonies, à l'exception de Victoria, n'a essayé la protection, ni ne manifeste aucune disposition à se départir des principes du libre-échange. Aucune des colonies—pas même Victoria—ne possède encore de manufactures colossales. Les prix élevés de la main-d'œuvre et des machines, qu'il faut importer, sont les principaux obstacles au développement des manufactures. Le charbon, autre article dispendieux, se vend £1 la tonne à Melbourne. Cependant, certaines industries que l'on peut appeler naturelles au pays, réussissent plus ou moins bien dans chacune des colonies ; il s'agit ici des fabriques d'articles d'usage journalier, faits avec les produits naturels du pays,—des fabriques d'articles que l'on ne peut aisément importer, et des fabriques où l'on prépare les produits naturels pour l'exportation. Les statistiques coloniales n'énumèrent à peu près que les manufactures suivantes : fabriques de lainage, moulins à farine, raffineries de sucre, ateliers et chantiers pour la fabrication d'instruments aratoires, tels que charrues, herses tarares, chargeurs, coupoirs à tabac, fonderies, carrosseries, brasseries, tanneries et blanchisseries, fabriques de chaussures, raffineries d'huile de kérosine, briqueteries, ateliers de

bijouterie, reliure et papeterie. La laine est un produit important du pays; il ne faut donc pas s'étonner d'y trouver des filatures de laine. Victoria, la Nouvelle-Galles, Queensland et la Nouvelle-Zélande exposent des farines et des châles. Il y a, dans la seule colonie de Victoria, neuf filatures de laine où l'on a fabriqué en 1879, 1,070,000 verges de tweeds et de flanelles, 378 châles et 3,094 couvertures. La bonne qualité de l'étoffe,—plutôt que l'élégance du patron—est le grand mérite des tweeds de Melbourne, Geelung et Ballarat.

Les filatures de laines de Victoria demandent surtout des pratiques. Grâce aux restrictions imposées par le droit de 25 pour cent sur les lainages importés, elles ont un meilleur marché que les filatures de la Nouvelle-Galles et de Queensland; mais ce marché est bientôt encombré, et la protection ne favorise pas le fabricant de Melbourne en dehors du marché de Victoria. Dans l'Australie Méridionale et à la Nouvelle-Galles, l'importation de tweeds anglais fait concurrence au fabricant de Victoria, à prix égaux. Tant que les colonies seront indépendantes l'une de l'autre et que chacune aura son tarif particulier, les droits protecteurs ne s'élèveront pas à plus de 15 ou 25 pour cent dans la colonie de Victoria. Avec un tarif de 25 pour cent, le produit des filatures locales ont bientôt encombré le marché de la colonie.

Dans un article soigneusement écrit et publié dans l'*Argus*, (journal opposé à la protection,) les résultats obtenus par les fabricants de lainages sont ainsi exposés:—

"Les tweeds d'assez bonne qualité, les couvertures et les flanelles sont les principaux articles pour lesquels ils aient bien réussi, les seuls que l'on puisse comparer avec les produits du même genre en Angleterre, en France et en Allemagne. On a commencé à fabriquer quelques autres tissus de laine, mais nous avons de grands progrès à faire avant de pouvoir en fournir notre marché. Les châles unis, les serges, les molletons et les étoffes les plus communes pour vêtements, seront bientôt fabriqués chez nous, il y a lieu de l'espérer. Mais les tweeds comme ceux des qualités les plus belles et les plus coûteuses en Ecosse et dans l'ouest de l'Angleterre, les belles étoffes pour vêtements, unies ou cordées, et surtout les draps à revers, comme les draps superfins, les cuirs de laine, les vénitiens, etc., sont autant de tissus que nous ne pouvons pas et pourrons peut-être jamais fabriquer. Le prix de revient de ces étoffes est proportionnellement plus élevé que celui des articles moins coûteux, et il faut des artisans plus habiles pour les fabriquer à la perfection. On n'a pas encore essayé de fabriquer de gros draps à pardessus, tels que witneys, petershams, frises et draps de castor, bien qu'il y ait plus de raison d'espérer qu'on les fabriquera un jour chez nous. En résumé, on peut dire que, pour la fabrication des draps de laine, nous avons les meilleures matières premières que l'on puisse trouver au monde" * * * "Quant aux teintures, quelques-uns des produits exposés prouvent que nous pouvons complètement atteindre la netteté, le brillant et la solidité de la couleur, du moins, en ce qui concerne le blanc, le gris, le marron, le brun et autres nuances unies qui conviennent seules à notre climat d'été. Il s'agit encore de savoir si nous pouvons atteindre également les nuances plus vives et plus brillantes, bien que certains échantillons nous permettent d'espérer que nous atteindrons ce résultat. Pour le dessin et la nouveauté artistique des patrons, cette qualité dépendant de l'habileté individuelle, nous ne prétendons pas plus rivaliser sous ce rapport, avec les grands pays d'Europe, qu'en fait de littérature et de beaux-arts, parce qu'il n'y a nécessairement chez nous qu'un très petit nombre de personnes qui se livrent à l'étude du dessin. Cependant, les meilleurs tweeds exposés ici, prouvent du goût dans le choix des dessins et patrons de ces tissus importants. Finalement, dans le filage et le tissage, bien que l'on n'ait pas encore essayé de produire des articles des plus belles qualités, il est prouvé que, pour les draps ordinaires, nous avons obtenu la finesse du fil, le serré du tissu et la durée des étoffes qui sont réellement excellentes et permettent à nos fabricants de lainage d'exposer des collections de tissus qui leur font honneur et que l'étranger neconnaissait pas encore." * * * "Pour le tissage, on paie aux ouvriers de 15s. à £2 5s. par semaine. On y emploie généralement des femmes et des jeunes apprenties qui gagnent moins. On travaille à la pièce. Pour le filage on emploie des hommes et des jeunes garçons, ces derniers à la semaine; ils débutent à 7s. 6d. par semaine et peuvent arriver aux gages des contre-maîtres qui varient de £2 10s. à £3 10s. par semaine."

A Melbourne, il y a 76 manufactures de draps, employant 3,748 ouvriers, principalement des femmes. On importe les étoffes en pièces, pour en fabriquer les chemises de coton, de flanelle, les vêtements pour hommes et enfants, etc. Le coton, est importé en franchise et, sur l'article manufacturé, il y a un droit de 25 pour cent. Les fabricants d'habits font concurrence aux fabricants de lainages. Les produits de la fabrique de tweeds sont la matière première du fabricant d'habits. On a respecté les intérêts des uns et des autres, et c'est pour cela que les droits sur les tweeds ne dépassent pas 15 pour cent. Dans les fabriques, les machinistes (des femmes) gagnent de 10s. à 12s. 6d. par semaine ; celles qui travaillent à la pièce sont payées 3s. par douzaine de chemises communes, et 7s. pour les articles piqués à la soie—ce qui représente de 12s. à 15s. par semaine. Les femmes qui font des vêtements pour hommes, peuvent gagner de 20s. à 35s. par semaine, et les presseuses de £2 à £2 15s. Les fabriques de chapeaux emploient 300 ouvriers. La surabondance des lapins (qui sont devenus un fléau dans quelques districts agricoles) fournit au fabricant la matière première à bon marché. Dans une seule fabrique, on emploie 1,000,000 de peaux de lapin par année. Il y a sur les chapeaux importés, des droits élevés qui atteignent parfois 50 pour cent. Sous le titre "Fourrures", on trouvera des détails au sujet des lapins. On a importé ces animaux, comme le lièvre, en vue du sport. Aujourd'hui, quelques grands éleveurs dépensent £1,000 par année pour les détruire. Sur les limites des landes de "Mallee", dans la colonie de Victoria, les particuliers ne peuvent suffire aux frais de cette chasse, et il a fallu demander l'aide de la législature. Les landes de "Mallee" forment une masse compacte d'eucalyptes nains (*Eucalyptus dumosa*). Ils poussent en massifs, sur de grandes étendues de terrain, et excluent toute autre végétation. Le sol est ordinairement de la marne riche et forte ; mais il n'y a pas d'eau à la surface. Le lapin se cache dans ces fourrés et se nourrit sur les terres cultivées du voisinage, détruisant les récoltes et affamant les troupeaux de l'éleveur. Quelques cultivateurs se font un métier de tuer et écorcher des lapins ; c'est pourquoi la matière première est si abondante pour les chapeliers.

Les tanneurs et fabricants de cuirs sont nombreux et partout répandus. Les peaux crues des animaux que tuent les bouchers, doivent être ou tannées, ou salées et expédiées en Angleterre. En 1879, les tanneries et blanchisseries de Victoria ont travaillé 2,500,000 peaux, et la valeur des cuirs, peaux tannées, etc., représentait £1,240,000. Dans la colonie de Victoria, il y a 118 tanneries qui employaient 1,531 ouvriers en 1879. On y fabrique des cuirs à semelles, à harnais, à ceinturons, des basanes, des basanes de couleur, des basanes pour meubles, faites avec des peaux de moutons, des marocains faits avec des peaux de chèvres, de veaux et de kangaroos. On exporte des cuirs à semelles et des basanes. On n'importe pas de cuir à semelles. Les journaliers ordinaires sont payés 6s. par jour, et les corroyeurs et tanneurs, de £2 2s. à £3 par semaine.

"Il y a aujourd'hui, dit l'*Argus*, de grandes fabriques de chaussures établies à Melbourne et dans les environs. Ces établissements sont au nombre de 92, et, d'après les rapports, on y emploie 3,212 ouvriers. Les importations de chaussures ne représentent plus que £200,000 par année, ce qui prouve clairement que les chaussures employées dans la colonie, y sont en majeure partie, fabriquées. On, n'importe généralement d'Europe que les souliers fins. Quant aux chaussures communes, on peut dire que l'importation en a complètement cessé. On emploie des cuirs peu coûteux, fabriqués dans la colonie et on ne pourrait importer des chaussures à aussi bas prix. Les bottines à lacets, pour hommes, sont cotées à 7s. ou 8s. la paire, en gros. Des bottes fortes, à élastiques, se vendent de 7s. à 8s., quand elles sont faites de veau du pays, et de 9s. à 10s. 6d., quand elles sont faites de veau français ; les bottines à élastiques, pour femmes, se vendent de 6s. 6d. à 8s. 6d. Les ouvriers gagnent des prix qui varient beaucoup, parcequ'ils travaillent ordinairement à la pièce, car l'on emploie à la journée que quelques finisseurs. Voici les prix mentionnés : Pour faire une paire de bottines à chevilles pour enfants, 6d. ; pour adultes, 10d. ; pour femmes, 1s. ; pour hommes, 1s. 3d. ; le finissage est payé au même taux. Une longue liste de gages que nous avons examinée, prouve que nombre d'hommes

gagnent £2 5s. 6d. par semaine. Toutefois, l'usage est de travailler que cinq jours par semaine, ce qui fait que bien des ouvriers gagnant beaucoup moins. Les jeunes apprentis servent quatre ans, et gagnent, en commençant, 6s. par semaine ; chaque année, on augmente leurs gages de 2s. 6d. par semaine. Ils travaillent de 8 ou 9 heures du matin jusqu'à 4 heures de l'après-midi."

Les bottiers et les selliers étaient bien représentés à l'exposition. Quelques fabricants tannent eux-mêmes le cuir qu'ils emploient. Le cuir du Kangaroo est mou comme celui du chevreau. Les tanneurs, les corroyeurs et les bottiers sont également intéressés à ce que l'on n'impose pas de droits élevés sur le cuir d'importation. Les corroyeurs ont tout fait en leur pouvoir pour faire imposer des droits élevés sur le veau français, afin d'encourager la manufacture du veau de Victoria; mais il a suffi aux bottiers de faire voir que le veau français est la matière première de leur industrie pour empêcher que les droits dépassent 7½ pour cent. Il y a d'importantes fabriques de savon et de chandelle qui emploient le suif provenant de la cuisson des moutons et bestiaux. Les trophées de chandelles et les blocs de stéarine exhibés à l'exposition par les fabricants de Melbourne, étaient fort remarquables. Trois fabriques emploient 461 ouvriers à Melbourne.

Aujourd'hui que les administrations de chemins de fer, dans les diverses colonies, trouvent plus avantageux de faire fabriquer dans le pays leurs voitures, chars, camions, chars-à-bras et locomotives, que de les importer d'Angleterre, les fondeurs et les fabricants de voitures ont augmenté leur matériel. Comme on l'a fait observer, sous le titre " chemins de fer," on se conforme généralement aux modèles européens pour les voitures et locomotives. Sur les lignes de l'intérieur, le bois est employé comme combustible, et l'administration des chemins de fer de Victoria devrait bien employer de bons garde-étincelles. Sur les plaines, la chaleur de l'été rend l'herbe aussi sèche que de l'amadou, et les étincelles de la locomotive allument parfois de grands incendies. Quand le feu détruit des clôtures et des récoltes, on poursuit la compagnie pour de forts dommages-intérêts. On me dit que les feux des bois sont très fréquents en Australie, surtout dans les districts à pâturages. Pendant les sècheresses et même après de longs intervalles de temps sec, l'herbe devient brune. Si un feu laissé négligemment allumé sur le bord du chemin par un voyageur, atteint le bouquet d'herbe le plus voisin, aussitôt une étendue de plusieurs milles carrés est en flammes, et le feu détruit la végétation aussi bien dans la forêt que dans la plaine. L'incendie ne peut pas s'étendre beaucoup dans les districts colonisés; mais, dans les forêts sauvages, il peut s'étendre sur un parcours de plusieurs milles avant que l'on s'en aperçoive. Pendant les sècheresses, vers le moment où l'on attend de la pluie, c'est l'usage de brûler l'herbe sèche pour faire place à l'herbe tendre qui pousse toujours après les premières ondées. Le feu des bois est désastreux lorsqu'il brûle les palissades, quand il pénètre au cœur de la forêt ou quand il entoure un troupeau de moutons sans gardien. Dans les districts colonisés, le cultivateur ne perd quelquefois qu'une meule de foin.

Les fabriques et raffineries de sucre sont d'un bon rapport dans les grands centres de population. En 1879, on a raffiné à Melbourne pour £144,721 de sucre, et à Sydney pour £184,931. Cette année, la production sera encore beaucoup plus considérable, car on a augmenté le capital d'exploitation et le nombre des fabriques. La Nouvelle-Galles et Queensland produisent le sucre qu'elles consomment ; la plus grande partie de ce que l'on consomme dans la colonie de Victoria, est importé, à l'état brut, de l'Ile Maurice et de Java. Queensland produit assez de sucre pour la consommation de sa population de 220,000 âmes et en exporte, à la Nouvelle-Galles et à Victoria, pour £270,000 par année. Dans quelques années, cette exportation aura doublé.

La construction des navires est une industrie importante à Sydney et à Melbourne. Toutefois, elle est limitée aux petites embarcations et aux vapeurs des rivières et des ports. L'Amirauté anglaise a fait construire à Sydney quatre goëlettes pour faire la croisière dans le Pacifique. Leur tonnage varie de 200 à 1,000 et 1,500 tonneaux. Comme expérience, une compagnie qui possède une des plus grandes flottes de vapeurs intercoloniaux, a fait construire un bateau à vapeur dans ses propres chantiers. Mais c'est là une exception, car presque tous les vapeurs qui naviguent sur le littoral de l'Autralie, ou entre l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ont été construits à Glasgow, Sunderland ou Liverpool.

Les forges sont les fabriques les plus importantes de Victoria, comme on peut le voir par le tableau ci-dessous :—

	Fabriques.	Personnel.
Fabriques d'instruments aratoires....................	44	939
Fabriques de machines....................................	46	1,595
Fonderies..	91	1,752
Forges...	70	834

Les bâtiments, les terrains et les machines de ces fabriques représentent un capital de plus de £1,000,000.

Voici les gages payés dans l'industrie du fer : ajusteurs, de 9s. à 12s. par jour ; tourneurs, 10s. et plus ; fabricants de chaudières et plaques, de 11s. à 13s. ; riveurs, de 9s. à 11. ; forgerons, de 10s. à 13s. ; marteleurs, de 7s. à 8s. ; et mouleurs, de 10s. à 12s. Les ouvriers et finisseurs en cuivre gagnent de 9s. à 12s. par jour. Les ferblantiers gagnent de £2 à £3 par semaine ; les forgerons, de £2 10s. à £3 ; les galvanisateurs, £3 par semaine. Presque tous les ouvrages se font à la pièce dans cette industrie.

Presque toute la boiserie des meubles (articles sur lesquels il y a 25 pour cent de droit) dont on se sert dans la colonie de Victoria, y sont fabriqués—par exemple, chaises, bibliothèques, garde-robes, mobiliers de salons et de salles à manger, et les bois de la colonie sont préférés aux bois d'importation. Le cèdre de Queensland, le bois noir (sorte d'acacia), et de pin de Huon (Tasmanie), bois à couleur claire, variée par de petits nœuds, sont très employés dans cette industrie. L'acajou et le chêne d'importation sont en usage pour les plaqués, et l'acajou pour la marqueterie. On copie les patrons anglais et français. Cette industrie emploie environ 1,000 ouvriers. On importe des lits de fer et les ferrures, en générale, les tapis, les rideaux, etc.

Les carrossiers emploient 1,600 ouvriers dans Victoria, et les selliers, 380. On n'importe peu de voitures, et les droits sur les boghés américains sont prohibitifs. Presque toute la matière première est importée—draps, essieux, flèches, raies et les montures métalliques. On importe le frêne anglais et le noyer dur américain à l'état brut. L'Australie ne produit aucun bois comparable au noyer dur ou au frêne. Des arbres isolés de ces espèces ont été importés et placés dans les pépinières et jardins publics, à Melbourne et dans les environs, et ils semblent y bien réussir. Les arbres de l'espèce du frêne et de l'érable ont le feuillage peu épais et ne résistent pas bien aux effets de l'évaparation produite par le soleil à l'époque des grandes chaleurs. Le boghé américain—c'est-à-dire une copie de ce modèle—est la voiture favorite à la ville et à la campagne. Sa légèreté, sa force et sa capacité (comparativement aux carrioles et docarts que l'on voit rarement) sont les qualités qui l'ont mis en faveur. Dans la plupart des villes, le public circule en wagonettes, voitures à deux places, et en omnibus. Les voitures de place ne font pas de brillantes affaires. Cependant, elles sont peu dispendieuses : 1s. par mille ou 3s. à l'heure, à Melbourne, dans les imites de la cité. Les bons ouvriers gagnent de £2 10s. à £4 10s. par semaine dans es fabriques de voitures de Melbourne.

Au 31 mars, 1880, il y avait 2,239 fabriques dans la colonie de Victoria ; elles employaient 33,427 ouvriers, et un capital de £7,000,000 y était engagé.

Suit un état comparatif du nombre d'ouvriers employés dans les différentes industries et fabriques :—

1879.

Colonie.	Population.	De tous métiers.	Fabriques.
Victoria	[illegible],333	369,000	33,247
Nouvelle-Galles	7[illegible],282	292,000	24,564
Australie..	259,287	103,600	6,313
Nouvelle-Zélande..................................	463,729	....	11,610*

*En 1878.

Voici comment s'exprime le statisticien du gouvernement, à propos des manufactures de Victoria :

" Les statistiques des manufactures et usines en opération sont recueillies par le personnel que les municipalités emploient pour recueillir des statistiques agricoles. Ces employés ont ordre de se procurer des informations sur les grands établissements seulement, excepté dans les cas où une industrie spéciale présente un intérêt particulier. On n'énumère point par exemple, les boutiques, bien qu'il puisse s'y fabriquer certains articles. Si l'on entrait dans ces détails, le nombre des fabriques de la colonie se multiplierait à l'infini. En 1879, la colonie possédait 149 moulins à farine qui, durant l'année, ont traité 5,665,791 boisseaux de blé et produit 125,000 tonnes de farine ; 802 brasseries qui ont produit 15,371,000 gallons de bière ; 198 briqueteries—dont quelques-unes sont aussi des poteries qui ont fabriqué près de 60,000,000 de briques et pour plus de £25,000 de poterie ; 118 tanneries et carrosseries qui ont traité 2,500,000 peaux crues et peaux, et produit du cuir, de la basane, de la laine, etc., pour £1,240,000 ; 9 filatures de laine qui ont employé 1,750,000 lbs. de laine et produit plus de 1,000,000 de verges de tweeds et flanelles, 22,000 verges de feutre, 3,000 couvertures et 378 châles. Voici une série d'établissements où l'on travaille les articles suivants : Livres et papeterie, 61 ; instruments de musique, 9 ; gravures et tableaux, 11 ; sculptures et figures, 23 ; dessins, médailles et disques, 6 ; instruments de physique, 7 ; instruments de chirurgie, 6 ; armes et munitions, 14 ; machines, outils et instruments, 102 ; voitures et harnais, 188 ; navires et bateaux, 25 ; maisons, constructions, etc., 25 ; meubles, 66 ; produits chimiques, 38 ; habillements, 167 ; matières fibreuses, 16 ; aliments animaux, 38 ; aliments végétaux, 36 ; boissons et stimulants, 160 ; matières animales, 104 ; matières végétales, 389 ; charbon, 17 ; grès, poterie et verrerie, 46 ; eau, 2 ; or, argent et pierres précieuses, 34 ; métaux, autres que l'or et l'argent, 177. Ces établissements sont au nombre de 2,343 dont 908 emploient des machines à vapeur dont la force réunie est de 13,064 chevaux. Ils emploient 33,278 ouvriers, et leurs terrains, bâtiments, machines et outils représentent approximativement un capital de £6,800,000."

La liste précédente de métiers représente bien le genre des fabriques australiennes, en général ; à la Nouvelle-Galles, elles ne sont pas tout-à-fait aussi nombreuses que dans la colonie de Victoria ; beaucoup moins nombreuses encore dans l'Australie Méridionale et à la Nouvelle-Zélande, mais partout du même genre.

GAGES.

Tous les quinze jours, l'*Argus* publie une liste des gages à Melbourne ; cette liste est destinée au public anglais. Voici celle du mois de mai 1881 :—

Domestiques.—Pour la ville—Domestiques ordinaires, £30 à £35 par année ; femmes de chambre, £30 à £35 ; cuisinières, £35 à £60 ; cuisiniers, de 30s. à 80s. par semaine ; bonnes d'enfants, de £23 à £30 par année ; blanchisseuses, £30 par année. Pour les hôtels—Cuisiniers, hommes et femmes, de £50 à £80 par année ; femmes de chambre, de £30 à £35 do.—Pour stations, couples mariés, avec les meilleures recommandations, stations avec résidences, de £70 à £90 par année ; moins bien recommandés, avec enfants, de £40 à £50 do. ; cuisiniers, de £45 à £55 ; femmes de chambre, de £35 à £40, do. Sur les fermes—Cuisiniers, £50 par année ; couples mariés, de £60 à £70 do. ; servantes, de £30 à £35 do. ; garçons de ferme, 20s. par semaine ; laitiers, 20s. do. ; laboureurs, environ 20s. do.

Garçons d'hôtels, de 25s. à 35s. par semaine ; garçons épiciers, de 15s. à 30s. do ; garçons de magasins généraux, de 20s. à 40s. do ; gouvernante d'enfants de £30 à £40 par année ; institutrice, £60 à £[illegible] do.

Pour stations.—Bouviers, de £60 à £75 par année ; pâtres, de 15s. à 20s. par par semaine ; journaliers ordinaires, de 15s. à 20s. do ; conducteurs, de 25s. à 40s. ; jardiniers, de 15s. à 25s. do.

Construction.—Maçons, 10s. par jour ; plâtriers, briqueteurs, couvreurs, 10s. do ; charpentiers, 10s. do. ; journaliers, 7s. do. ; terrassiers, 6s. 6d. do. La journée de travail est de huit heures.

Bottiers.—Voici les prix ordinaires :—Pour faire une paire de bottes à chevilles

pour enfants, 6d. par paire ; adultes, 10d. ; femmes, 1s. ; hommes, 1s. 3d. ; le finissage est payé aux mêmes prix. Dans quelques-uns des meilleurs magasins où l'on fait les chaussures à ordre, on paie : pour les Wellingtons, 10s. ; avec élastiques, 7s. 6d. ; à tiges, 8s. On paie de plus hauts prix dans quelques magasins renommés de première et seconde classes.

Boulangeries.—Ouvriers de 1ère classe (contre-maîtres), £3 par semaine, en moyenne ; 2ème classe, de £2 à £2 2s. Dans les boulangeries de troisième et quatrième ordre, les prix sont un peu moindres.

Bouchers.—Garçons de magasin, de 35s. à 40s. par semaine ; jeunes garçons, de 15s. à 20s. par semaine ; abatteurs, de 40s. à 50s. par semaine ; chez les charcutiers les hommes sont payés de 30s. à 40s. par semaine ; tous ces prix comprennent les rations.

Finisseurs et ouvriers en cuivre.—Dans les ateliers d'ajustage, on emploie bon nombre d'ouvriers ; les gages varient de 9s. à 12s. par jour. Les mêmes prix sont payés dans les ateliers de finissage du cuivre.

Meubliers.—Les gages des hommes de ce métier sont très variables. Dans quelques-uns des meilleurs ateliers de Melbourne, on paie jusqu'à £3 10s. par semaine, tandis que dans les ateliers d'ordre inférieur, les hommes ne reçoivent que de £2 10s. à £3 par semaine. A la campagne, les gages sont encore moins élevés.

Fabriques de vêtements.—Pour l'ouvrage fait sur place, les gages sont comme suit :—Femmes, de £1 à £1 15s. par semaine ; presseurs, de £2 à £2 15s. et davantage. Une femme peut gagner 12s. à £1 par semaine, à faire des chemises, pendant les heures de travail, mais, généralement, elle emporte ce genre d'ouvrage à la maison. Les machinistes gagnent de 15s. à 30s. par semaine, à la fabrique, pendant les heures de travail.

Tonneliers.—Les travaux de ce métier se font généralement à la pièce ; les gages fixés par le commerce sont de 10s. par journée de 10 heures. On fabrique les barils de suif à raison de 5s. à 5s. 6d. pour les tiers et 5s. 6d. pour les quarts.

Carrossiers.—Les forgerons gagnent de £2 10s. à £3 5s. par semaine. Faiseurs de caisses.—Presque toute la caisse du carrosse se fait aux pièces. Les bons ouvriers gagnent à ce travail de £2 10s. à £3 par semaine. Faiseurs de roues—Les roues sont également faites par pièces ; les ouvriers gagnent de £2 10s. à £3 par semaine. Les peintres reçoivent de 8s. à 10s. par jour. Les arrangeurs gagnent de £2 10s. à £3 10s. par semaine. Les hommes à l'étau de £1 5s. à £1 10s. par semaine. Dans ce métier, les journées sont de 10 heures.

Drapiers.—Dans les meilleurs établissements, les aides-drapiers qui connaissent bien leur métier, gagnent de £2 10s. à £4 par semaine. Les vendeurs de tapis gagnent à peu près autant. Les faiseuses de manteaux, de 15s. à 20s. par semaine. Les modistes, de 35s. à £3 10s. par semaine. Les ouvrières et couturières, de 15s. à 20s. par semaine.

Maréchaux.—Les chauffeurs de première classe gagnent £2 10s. par semaine ; les aides reçoivent de £1 10s. à £2 par semaine. A la campagne, les maréchaux gagnent de 20s. à 30s. par semaine, et sont logés et nourris.

Les grooms, chez les loueurs de voitures, reçoivent de 30s. à 40s. par semaine ; les cochers, de 35s. à 50s. do.

Jardiniers.—Ils ne sont pas bien payés. Près de la ville, ils gagnent de 30s. à 40s. par semaine, sans rations. Avec rations, on les paie de 15s. à 20s. De très bons ouvriers gagnent 25s. par semaine.

Chapeliers.—Les faiseurs de formes gagnent de 18s. à 20s. par douzaine, pour les chapeaux ordinaires, et de 12s. à 14s. par douzaine, pour les chapeaux bas. Les finisseurs gagnent de 22s, à 24s. pour les chapeaux de soie ; 20s. par douzaine pour les chapeaux rabattus, et de 12s. à 14s. par douzaine pour les chapeaux bas.

Industrie du fer.—Les ajusteurs gagnent de 9s. à 12s. par jour ; les tourneurs, 10s. et davantage do. ; les faiseurs de chaudières et de plaques, de 11s. à 13s. do. ; les riveurs, de 9s. à 11s. do. ; les forgerons, de 10s. à 13s. do. ; les marteleurs, de 7s. à 8s. do. ; et les mouleurs, de 10s. à 12s.

Bijoutiers.—Dans les fabriques de bijouteries, les ouvriers gagnent de £2 15s à £3 15s. Pour les ouvrages spéciaux, les prix sont plus élevés. Les bons vendeurs sont bien employés.

Terrassiers.—Sur les chemins de fer du gouvernement, on leur paie 6s. 6d. par jour.

Mineurs.—Ils gagnent, en moyenne, £2 par semaine, à ciel ouvert, et £2 5s. dans les souterrains. Dans quelques districts éloignés, ils gagnent davantage, mais assez rarement.

Peintres et vitriers.—Les bons ouvriers gagnent 9s. par jour.

Les plombiers et ajusteurs d'appareils à gaz gagnent £4 par semaine en travaillant huit heures par jour.

Imprimeurs, etc.—Ils gagnent généralement 1s. par mille. Dans les établissements de papeterie, les lithographes sont payés de £2 10s. à £3 15s. par semaine; relieurs, de £2 à £3 par semaine; régleurs, de £3 à £3 10s. par semaine. La main-d'œuvre est peu en demande dans ce métier et toutes les bonnes places sont prises. Les bons chefs d'atelier gagnent plus dans les ateliers de reliure et de lithographie.

Employés des arrimeurs, etc.—Les déchargeurs gagnent 12s. par jour. Les mécaniciens des remorqueurs et du petit cheval gagnent £18 par mois.

Charpentiers de navires.—13s. par jour pour huit heures de travail, ouvrage irrégulier.

Les matelots gagnent £4 10s. par mois à bord des navires de long cours. Sur les caboteurs, £5 par mois. Sur les vapeurs qui font le cabotage, £6. Les arrangeurs gagnent £7 et les chauffeurs £9 sur les vapeurs qui font le cabotage.

Selliers.—Ils gagnent environ £2 15s. par semaine. Les ouvrages plus communs ne sont pas aussi bien payés et les gages varient de 25s. à 35s. par semaine. La journée est de neuf heures dans ce métier.

Tanneurs et corroyeurs.—Timoniers, de 40s. à 50s. par semaine; ouvriers des hangars, de 42s. à 45s. par semaine; tanneurs, de 38s. à 45s. de 10 heures de travail. A la pièce, les corroyeurs peuvent gagner de 50s. à 70s. par semaine.

Tailleurs.—10d. l'heure, dans les magasins de vêtements à ordre. Dans les ateliers de seconde classe, ils gagnent de £2 10s à £3 par semaine. Dans les fabriques les prix varient, et il n'est pas rare qu'un homme gagent £5. Là où on paie des gages, ils s'élèvent à 40s. par semaine, pour les heures régulières.

Les ferblantiers gagnent de £2 à £3 par semaine, les ouvriers en fer, de £2 10s. à £3 do; les galvanisateurs, £3 do. Dans ce métier presque tous les ouvrages se font à la pièce.

Les horlogers gagnent £3 10s. à £5 par semaine. Dans ce métier, les ouvriers sont trop nombreux.

FOURRURES AUSTRALIENNES.

Il est très probable que les colonies australiennes produiront beaucoup de fourrures d'ici à quelques années, car non-seulement tous les marsupiaux—ou la plupart—sont couverts d'excellentes fourrures, mais les rongeurs acclimatés—lièvres et lapins—ont prodigieusement multiplié, et multiplient encore avec une rapidité alarmante. La présence de ces quadrupèdes a donné naissance à un commerce spécial dans les colonies australiennes, et la chasse et l'exportation des peaux de lapin est maintenant une industrie bien établie. Les peaux sont, en majorité, envoyées sur le marché de Londres, mais on exécute aussi des ordres considérables pour des maisons du continent. En 1879, un agent d'une maison de fourrures de New-York s'établit à Melbourne pour y acheter de ces peaux. On envoie aussi quelquefois des cargaisons d'échantillons à destination d'autres centres manufacturiers des États-Unis. En 1878, on vendit à l'encan, à Londres, 1,387 balles de peaux de lapins. En février et avril de la même année, 1,112 balles furent vendues sur le même marché, et le commerce a fait de grands progrès depuis lors. Au mois d'août 1880, pas moins de 735 balles furent offertes à l'encan—c'était le nombre le plus élevé offert à une seule vente; mais, cette année, au mois de février, 1,035 peaux ont été bien vendues d'un seul coup. L'exportation de ces peaux augmentera nécessairement à mesure que la destruction des lapins deviendra un besoin impérieux. Ce sont les variétés communes du lapin et du lièvre gris qui sont les plus répandues, et ces deux variétés furent importées dans le temps en vue de fournir du gibier. C'est dans le district de Marlborough, Nouvelle-Zélande, que le lapin gris argenté fut mis en liberté pour la première fois. Ces lapins

donnaient alors une fourrure très appréciée des marchands, mais ils ont grandement dégénéré. Quelques individus de la même race sont isolés sur une île appartenant à la société d'acclimatation de Hobart (Tasmanie), mais ailleurs l'espèce commune prédomine. Les fabricants de chapeaux de feutre emploient le poil qui se trouve près de la peau, mais pas en grand et seulement pour des tissus pareils à ceux que l'on pouvait voir à quelques-unes des expositions les plus récentes en Europe. Si l'on en juge par la beauté de ces tissus, il est probable que, dans le cas où les peaux de lapins deviendraient plus abondantes que le demandent les fabricants de chapeaux, on pourrait en faire d'autres tissus de qualité supérieure. Actuellement, il n'y a, dans toute l'Australie, que trois fabriques un peu importantes de chapeaux de feutre, et elles se trouvent toutes les trois à Melbourne. On y coupe les peaux de lapins à la mécanique, et dans quelques autres on les coupe à la main. Même les grands consommateurs importent de l'Europe une quantité considérable de peaux de lapins.

Ces faits prouvent que l'on exporte la grande majorité des peaux de lapins que l'on se procure en Australie. Ces lapins donnent une fourrure dont la qualité est appréciée. On se procure les meilleures à la Nouvelle-Zélande et à la Tasmanie où le climat est plus froid et où les lapins trouvent une nourriture plus abondante que sur la terre ferme. La qualité des peaux de lapins que l'on se procure à Victoria, varie considérablement; la fourrure de celles des districts de l'ouest et du littoral est beaucoup plus pesante que pour celles qui viennent du nord de la colonie. Les lapins de l'Australie Méridionale sont gros, mais leur fourrure est pauvre. Dans la colonie de Victoria, il y a deux fabriques de conserves alimentaires qui mettent des lapins en boîtes et expédient toutes les peaux à Londres. La saison des fourrures comprend de mai à septembre. A part de ces quatre ou cinq mois, les fourrures sont de pauvre qualité, et, dans les saisons plus chaudes, souffrent grandement du charançon dans le cuir et des mites dans le poil. Les marchands de la localité font une faible consommation de peaux de lapins, et n'emploient que les variétés fauves et noires avec lesquelles on borde les tapis de pied pour salons et autres appartements. Dans la section belge de l'exposition internationale de Melbourne, MM. Chs. Zurec et Cie exhibaient des peaux de lapins teintes, imitant la peau de veau-marin; l'imitation était excellente et les marchands de fourrures en tireront bon parti. Bien qu'elles reviennent à très bon marché, comme il n'y a pas en Australie de teinturiers de fourrures aussi habiles qu'en Europe, on emploiera peu ces imitations dans le pays. Il n'est pas probable qu'on entreprenne, en Australie, de couper les peaux de lapins pour en faire des fourrures, parce que la main-d'œuvre y est trop chère et que les ouvriers sont encore peu habiles dans le métier. Un autre obstacle consisterait dans les frais de transport des fourrures en Europe, car si l'on peut mettre les peaux en balles bien serrées et pouvant supporter une pression considérable, on gâterait, en les traitant ainsi, toutes les propriétés des peaux destinées à la fabrication du feutre.

Parmi les animaux à fourrures indigènes aux colonies australiennes, le sarigue est de beaucoup le plus important. On le trouve partout sur le continent et en Tasmanie, mais pas à la Nouvelle-Zélande, où il n'existe pas de quadrupèdes ou marsupiaux natifs. La variété la plus précieuse est l'oppossum noir, qui donne la plus belle fourrure que l'on trouve en Australie. La demande locale est assez considérable pour ces peaux, que l'on emploie surtout pour faire des tapis de voiture. On a tellement fait la chasse à ces animaux que les peaux deviennent de plus en plus rares. Le sarigue gris et le sarigue noir de Tasmanie sont tous les deux de grandes dimensions, $2\frac{1}{2}$ pieds sur $1\frac{1}{2}$ pied d'ordinaire, sans compter la queue, qui est longue et fourrée. Le poil est long, épais et fort, et la peau un peu rude et forte. Sur le continent d'Australie, les oppossums sont tous gris, variant au gris chinchilla ou gris rougeâtre. Les plus belles peaux viennent des montagnes et sont presque aussi grandes que celles de Tasmanie, mais la fourrure n'est pas aussi forte. La chasse au piége du sarigue se fait en grand, et bien que les manchonniers du pays emploient beaucoup ces peaux, on en fait une grande exportation. En 1880, on a vendu à l'encan, à Londres, plus de 400,000 de ces peaux, et on en avait exporté un assez grand nombre sur commande. Elles prennent bien la teinture, et le cuir est fort. Les vitrines des manchonniers, à l'exposition de Melbourne, indiquaient assez que l'on fait un assez grand commerce

dans ce genre. Tapis de voitures, paletots, manteaux, tapis de pieds pour salons et foyers, garnitures pour dames, et plusieurs autres articles de fantaisie sont faits de peaux d'opossum ; un exposant avait des peaux d'opossum tondues et teintes et qui ressemblaient beaucoup au veau marin. Toutefois, elles avaient été dressées et teintes à Londres. Le sarigue à queue retournée est une variété beaucoup plus petite, la fourrure est plus douce et la demande est limitée. L'opossum vit ordinairement dans les creux d'arbres et se nourrit la nuit. Sa manière de vivre nuit beaucoup à la valeur commerciale de la fourrure, car presque toutes les peaux n'ont pas de poil sur le croupion. L'opossum australien est bien supérieur à l'opossum américain, et commande des prix beaucoup plus élevés sur le marché de Londres. Un autre marsupiau très nombreux est le kangarou, dont il y a, commercialement, trois variétés. Le grand kangarou, communément appelé le forestier, le kangarou des bois, variété plus petite, et le *wallaby*, à peu près des mêmes dimensions que le précédent. On fait surtout du cuir de la peau de ces animaux, il n'y a que les plus petits dont la fourrure ait quelque valeur. Le cuir de kangarou est cependant très bon pour lacets de bottines et pour fouets ; il est souple, et peut supporter un violent effort. Les meilleures peaux viennent de Tasmanie et des îles voisines, ainsi que des montagnes les plus hautes du voisinage. Le cuir du sarigue de Tasmanie est solide et flexible, et très bon pour tiges de bottes. Il se prend une espèce de *wallaby* sur l'Ile aux Kangarous, dans le Golfe de St Vincent près d'Adélaïde, qui a la plus belle peau de l'Australie pour faire du cuir. Toutefois, on ne s'en procure que pour la demande locale. Ces variétés de kangarou sont les seuls animaux natifs d'Australie qui fournissent des peaux propres à faire du cuir, mais ils offrent l'inconvénient qu'il faut les chasser au fusil. On en a expédié en France pour essayer si ces peaux pourraient remplacer celles de chevreaux, mais ces essais n'ont pas eu de résultat. On fait, avec la peau de kangarou, des cuirs vernis et l'imitation de chevreau; il y en avait à l'exposition où ils ont été remarqués. Mais les coups et brûlures que l'animal reçoit en vivant dans la forêt font que les peaux ne peuvent jamais être classées parmi les cuirs fins. Le koalo, ou l'ours du pays, comme on l'appelle ordinairement, est un paresseux américain très nombreux dans les parties boisées de Victoria et dans certains districts de la Nouvelle Galles. Il est un peu plus gros que le sarigue, son poil est court et épais, gris rougeâtre, avec taches blanches sous le ventre. Le cuir est très épais surtout sur le croupion qu'il est difficile de raser avec le couteau de corroyeur et on peut à peine le tanner. Les peaux sont lourdes, fortes et font de beaux tapis de voyage pour les pays froids.

Les manchonniers du pays emploient surtout les peaux d'ours pour tapis de pied aux portes ; ils sont très solides et le poil ne s'en détache jamais. Les veaux-marins sont communs sur le littoral du sud de l'Australie, mais beaucoup plus nombreux encore à la Nouvelle-Zélande, et sur les îles au sud de ce pays. Pendant la saison, des expéditions s'organisent régulièrement à la Nouvelle-Zélande. Les peaux et l'huile se vendent à Londres, car on ne sait pas encore dresser et teindre les peaux de veaux-marins dans les colonies. Les veaux-marins pris sur la côte de l'Australie sont presque tous à poils et les veaux à fourrures sont de qualité inférieure. Un autre animal amphibie, tout particulier à l'Australie et donnant une fourrure précieuse, est le platype ou *Ornithorynchus paradoxas*. Sa fourrure est douce et très serrée, et les manchonniers la considèrent de même valeur que le meilleur veau marin. Le corps du platype est à peu près aussi gros que celui du canard. L'animal est si rare et si difficile à approcher, qu'au point de vue du commerce, il suffit de le mentionner en passant. Les chats du pays sont de deux espèces : noirs avec taches blanches, et gris avec tâches blanches. Ils ont à peu près la forme et les dimensions d'un furet, et le poil est court. Les manchonniers australiens emploient toutes les peaux de ces animaux qu'on leur offre et en font de petits tapis de pied et des bordures pour salons. Les écureuils, les *bandicoots*, les rats kangarous et autres petits animaux, communs à l'Australie, ne sont pas assez nombreux pour mériter une mention spéciale.

ANNEXE A.

SYSTÈMES TERRIENS DES COLONIES AUSTRALIENNES.

SYSTEME TERRIEN DE VICTORIA.

(Par M. A. Z. Skene, arpenteur général de cette colonie.)

LOIS EN VIGUEUR CONCERNANT LES TERRES.

L'occupation temporelle pour pacages et l'aliénation des terres incultes de la colonie de Victoria sont réglementées par l'Acte concernant les terres CCCIX, sanctionné le 29 décembre 1869, et subséquemment amendé par les actes DCXXXIV et DCLIII, sanctionnés le 6 décembre 1878 et le 5 février 1880, respectivement.

L'acte principal et les actes qui l'amendent expirent le 31 décembre 1880.

OCCUPATION POUR PACAGES.

Les terres incultes de la colonie sont occupées en vertu de permis de pacage renouvelables annuellement.

Aux termes de l'acte principal, le Bureau des Terres et Travaux Publics détermina, en 1870, la valeur de ces terres, comme pâturages, et cette valeur n'a été modifiée par aucune loi subséquente. Le fermage à payer pour obtenir un permis de pacage était de dix-huit *pence* par mouton et de quatre chelins par tête de bétail que la terre, aux termes du permis, pouvait nourrir.

En janvier 1875, le fermage à payer fut porté à un chelin par mouton et à cinq chelins par tête de bétail; c'est le tarif par lequel les terres incultes de la colonie sont actuellement occupées en vertu de permis de pacage.

L'émission d'un permis de pacage n'empêche pas qu'un terrain soit vendu, en entier ou partie, à l'encan, affermé ou octroyé sur permis pour des exploitations agricoles, proclamé terrain communal ou occupé en vertu d'un permis de mineur ou commerçant, ou en vertu d'un permis tout autre que celui de pacage.

Comme les fermages pour pacages ne sont pas payables d'avance, le montant payable par semestre est modifié, dans le cas où une partie quelconque de la terre occupée pour pacage, en vertu d'un permis, a été vendue, adjugée ou autrement concédée pendant les six mois qui ont précédé. Si le porteur d'un permis de pacage trouve que la diminution de son fermage n'est pas suffisante, il peut en appeler au ministre des Terres.

Toutes les terres non occupées en vertu d'un bail, d'un permis ou de toute autre autorisation à l'époque de la sanction de l'acte concernant les terres, et tous les pacages qui auront pu être confisqués pendant la mise en opération de l'acte, peuvent être offerts en vente à l'encan, en lots ou blocs pouvant nourrir 4,000 moutons ou 1,000 bestiaux, au maximum, moyennant un fermage qui sera fixé par le Bureau des Terres et des Travaux Publics, et la personne qui met la plus haute enchère sur un lot ou bloc, reçoit un permis de l'occuper comme pacage, en restant sujette, néanmoins, aux conditions susmentionnées concernant la vente, l'adjudication, etc.

La valeur d'un permis de pacage est considérée comme effet mobilier à toutes fins, et peut être transférée moyennant une redevance. L'occupant d'un pacage, en vertu d'un permis, peut en cultiver telle portion qu'il juge convenable en vue de se procurer du grain, du foin, des légumes, etc., pour sa consommation personnnelle et celle du bétail qu'il peut avoir sur le pacage, mais point pour vendre ou échanger.

Moyennant une redevance, l'occupant pourra subdiviser son pacage de manière à ce que le total des fermages des subdivisions ne soit pas moindre que celui du pacage indivis.

L'occupant d'un terrain non utilisé pour pacage antérieurement à la sanction de l'acte, pourra acheter 320 acres de terre et y ériger des bâtiments, y établir des cours, ou y faire d'autres améliorations, moyennant 20s. par acre, sans concurrence admise.

L'occupation non autorisée du domaine public, et le fait d'y pacager des bestiaux, sont punis d'une amende n'excédant pas £50.

Sur une distance d'un quart de mille de chaque côté de tout chemin ou sentier servant ordinairement de voie publique, et traversant le domaine public, les bestiaux en voyage pourront être pacagés pendant un temps n'excédant pas vingt-quatre heures. Les bestiaux devront parcourir chaque jour une distance d'au moins dix milles, et les moutons une distance d'au moins six milles, dans la direction du lieu où l'on veut les conduire, et tout retard, à moins qu'il n'ait une cause suffisante, sera puni d'une amende.

Les emplacements de hangars à laine, de lavoirs à moutons, réservoirs, citernes, digues, puits établis sur une terre occupée en vertu d'un permis de pacage, sont réservés pour l'occupation exclusive du porteur du permis de pacage sur ces terres, jusqu'à concurrence d'une valeur de 20s. pour chaque étendue d'un acre des dites terres, mais à la condition que pas plus de 640 acres ne seront ainsi réservés dans les limites définies par un permis.

ALIÉNATION DES TERRES CHOISIES POUR L'EXPLOITATION AGRICOLE.

Toutes les terres non aliénées, dans les limites du territoire de Victoria, à l'exception de la région aurifère, des forêts de l'Etat et des terrains situés dans les limites des cités, villes ou bourgs, sont offertes, en lots n'excédant pas 320 acres, à tout particulier, (à l'exception des enfants n'ayant pas atteint dix-huit ans et des femmes qui ne sont pas judiciairement séparées de leurs maris), aux conditions suivantes :

1. La terre choisie sera occupée en vertu d'un permis de six ans, le concessionnaire payant, à l'avance, une redevance d'un chelin par acre et par année, en deux versements semestriels égaux.
2. Le concessionnaire devra résider lui-même cinq ans sur la terre choisie.
3. Dans le cours de six ans, il devra entourer la terre choisie d'une bonne et solide clôture, et en cultiver au moins un acre sur dix.
4. Dans le cours de six ans, il devra faire des améliorations permanentes sur la terre choisie, pour une valeur de 20s. par acre de la dite terre.

Tous les contrats et conventions relatifs au terrain choisi ou occupé avant ou après l'émission d'un permis, et qui devront être mis à effet, entièrement ou en partie à ou après l'expiration de six années à partir de la date du dit permis, sont illégaux et absolument nuls en loi et en équité.

Après s'être conformé à toutes les conditions, le colon, dans un délai de douze mois après l'expiration des six années de son permis, pourra obtenir un *octroi de la Couronne*, en payant 14 s. pour chaque acre compris dans son permis ; ou, autrement, il pourra obtenir un *bail* de quatorze ans pour sa terre, moyennant un fermage annuel d'un chelin par acre, payable d'avance en deux versements semestriels égaux ; et, à toute époque durant cette période, en payant la différence entre le fermage plus les redevances payées aux termes du permis, et la somme totale de 20 s. par acre, le concessionnaire ou ses représentant auront droit à un *octroi*.

Dans le cas où le *concessionnaire* meurt pendant la durée de son permis, la condition de résidence n'est pas obligatoire pour ses exécuteurs ou administrateurs.

En en donnant dûment avis à un officier du département des Terres, un concessionnaire, dans le cours de chaque année de son permis, pourra s'absenter de sa terre pendant une période ou des périodes n'excédant pas un total de trois mois.

Si un particulier veut s'assurer d'une terre et l'améliorer *sans se soumettre à la condition d'y résider*, il pourra obtenir un permis de six ans moyennant 2s. par acre et par année, à la condition que la terre sera clôturée dans le cours de trois ans, et que pour 20s. par acre d'améliorations solides et permanentes se feront dans le cours de trois ans et que 20 autres chelins, par acre, seront dépensés pour améliorations pendant les six années.

La somme *totale* payable pour l'achat d'une terre, s'élève à 40s. *par acre*, payables durant un bail de quatorze ans, à l'expiration duquel le colon obtient concession définitive.

ALIÉNATION PAR ENCAN.

Toutes les terres non aliénées de Victoria peuvent être vendues à l'encan, comme propriétés libres, sauf les conventions, conditions, exceptions et réserves que le gouverneur pourra exiger, à une enchère d'au moins 20s. par acre, ou à telle enchère plus élevée que le gouverneur pourra ordonner.

Avis de l'intention de vendre est donné dans la *Gazette* du gouvernement, au moins trente jours avant la date de la vente. C'est une condition qu'au moins 25 pour cent du prix de vente seront immédiatement payés comme dépôt, et que la balance du prix d'achat sera payée dans un délai d'un mois après la vente; à défaut de ce paiement le dépôt sera forfait et le contrat annulé.

APPLICATION DU REVENU DES TERRES A LA CONSTRUCTION DES VOIES FERRÉES.

Sur les produits de la vente et de l'aliénation du domaine public, la somme de £200,000 est annuellement payée au crédit du compte de liquidation de l'emprunt et construction des chemins de fer.

BAUX ET PERMIS DONT LE MONTANT N'EST PAS PORTÉ AU CRÉDIT DE LA PROPRIÉTÉ.

La loi autorise l'émission de baux ne devant pas excéder, dans aucun cas, un terme de vingt et un ans, ou de permis annuels d'occupation d'emplacements n'excédant pas trois acres, pour les destinations suivantes:—

Carrières,
Hôtelleries, magasins, etc., dans les districts dont la population est éparse,
Maisons de bains, ponts, traverses,
Tanneries, fabriques, scieries, papeteries,
Quais, débarcadères,
Sources thermales,
Chantiers de construction de navires et de bateaux,
Manufactures de sel.

Si le fermier, ou porteur d'un permis veut acquérir un de ces emplacements, après y avoir fait des améliorations et y avoir établi son commerce, dans le cas où le département n'y voit pas d'objection, c'est l'usage de mettre ces emplacements en vente par encan à un prix maximum approuvé par le gouverneur, l'acheteur payant une certaine somme pour les améliorations, si cet acheteur n'est pas le fermier ou le porteur du permis lui-même.

PERMIS DE RÉSIDENCE SUR LES PLACERS.

Ces permis autorisent les cultivateurs à résider sur tous terrains aurifères ou terrains contigus n'excédant pas vingt acres, et à les cultiver.. Quand le porteur du permis a deux ans et demi de résidence et a fait des améliorations et que le Bureau des Terres des Travaux Publics a la preuve que le terrain n'est pas aurifère, le porteur de permis peut devenir propriétaire à un prix fixé par le Bureau et n'excédant pas le prix maximum du terrain le plus voisin, cédé par la Couronne avant l'émission du permis; tous les paiements faits pour le permis sont mis au crédit du porteur lorsqu'il veut devenir propriétaire.

RÉSERVES DE BOIS.

Le gouverneur peut fixer et proclamer des réserves pour la conservation et le développement du bois de service, et le Bureau des Terres et des Travaux Publics peut émettre des permis de couper du bois sur ces réserves ou sur quelques parties de ces réserves, à des conditions spécifiées dans le permis.

TERRAINS COMMUNAUX.

La loi autorise la proclamation de terrains communaux pour l'usage des résidents des cités, villes, bourgs et townships, ainsi que pour le commerce des mineurs et des cultivateurs.

Le bureau des mines a le contrôle et l'administration des placers communaux; dans tous les autres cas, ce sont les autorités municipales du district dans lequel le terrain communal est situé; les règlements sont faits par les administrateurs de la Couronne, et les loyers payables sont sujets à révision par le bureau des Terres et des Travaux Publics.

La proclamation d'un terrain communal n'empêche pas de le vendre à l'encan, de l'affermer ou de le mettre sous permis, en entier ou en partie

---

SYSTEME TERRIEN DE LA NOUVELLE-GALLES DU SUD.

(Par M. W. Wilberforce Stephen, sous-secrétaire du bureau des Terres pour cette colonie.)

LOIS TERRIENNES EN OPÉRATION.

Le domaine public de la colonie de la Nouvelle-Galles est contrôlé en vertu de l'Acte concernant l'occupation des terres de la Couronne, de 1861, l'Acte d'aliénation des terres de la Couronne, de 1861, et l'Acte amendant les actes concernant les terres, de 1875.

OCCUPATION POUR PACAGE.

Les baux pour pacage sont accordés en vertu des dispositions de l'acte d'occupation; il y a différentes catégories de baux, savoir : " baux annuels," " baux de cinq ans " et " tenures de dix ans." Les terres situées dans ce qu'on appelle les établissements de première classe, ou districts les plus peuplés, sont offertes à bail annuel, et celles des établissements de seconde classe, dans les districts non colonisés, sont offerts à bail de cinq ans, terme qui est parfois porté à dix ans.

Les baux, dans les districts de la première catégorie, pour 640 acres ou plus, sont généralement vendus à l'encan, moyennant un fermage de £2, au moins, pour chaque étendue de 640 acres. Bien que ces baux ne soient valables que pour un an, ce n'est pas la coutume de déranger les occupants quand les fermages sont régulièrement payés d'avance, à moins que la propriété ne soit vendue pour quelque objet particulier.

L'étendue des pacages de la seconde catégorie est variable, mais le maximum ne doit pas dépasser 100 milles carrés en un seul bloc. Il y a deux manières d'obtenir ces pacages de la Couronne, savoir : par soumission et par vente à l'encan. La terre qui n'a pas été préalablement affermée, peut être obtenue sur demande, d'après une formule prescrite. Le soumissionnaire doit donner une description précise de la terre qu'il veut affermer (et la désigner s'il en est requis), et après que l'on a fixé le fermage minimum (£10 par année) pour cette catégorie de pacages, il peut offrir une prime, bien que cela ne soit pas absolument nécessaire. Les soumissions pour pacages sont ouvertes une fois par mois, à date fixe, par un bureau nommé à cet effet, et voici comment ce bureau procède :—S'il n'y a qu'une seule soumission, le soumissionnaire a droit au bail. S'il y a deux ou plusieurs soumissions d'ouvertes le même jour pour le même pacage, le bail est adjugé au plus haut soumissionnaire; mais s'il n'y a pas de soumission plus élevée que toutes les autres, un autre jour est fixé auquel les personnes qui ont fait les soumissions les plus élevées sont libres d'en envoyer d'autres qui sont traitées comme les précédentes. Un pacage obtenu par soumission—et il en reste fort peu—doit être occupé, dans un délai de six mois, par 200 bestiaux et 1,000 moutons, au moins; si le fermier est dans l'obligation de se procurer de l'eau par des moyens artificiels, ce délai est de dix-huit mois, à dater du jour où la soumission a été acceptée; autrement, le pacage est confisqué et peut se vendre à l'encan. Dans le premier cas, les pacages sont occupés, d'année en année, moyennant un fermage spécifié, plus £20 par année pendant deux ans, en vertu de l'Acte concernant l'augmentation de l'impôt sur les fermages, de 1858 (22 Victoria, No 7). Toutefois, en général, avant l'expiration de la deuxième année, la valeur du pacage est calculée et le fermage fixé en conséquence, la tenure est convertie en un bail de cinq ans, et l'on n'exige plus le paiement de l'impôt. Bien que le paiement de l'impôt soit toujours

exigé au préalable, il est remboursé sur le reçu d'une déclaration du fermier attestant que le pâturage a été occupé par un quart au moins du nombre de bestiaux qu'il peut nourrir; et, quand cette déclaration est faite dans les douze mois à dater du jour où la soumission a été acceptée, l'impôt de la première année est remboursé et l'on fait remise de l'impôt de la seconde année. A l'expiration des cinq ans pour lesquels le pacage a été affermé, on l'évalue de nouveau, et le fermage est réduit (jamais au-dessous du minimum) ou augmenté d'après la décision de l'évaluateur, ou des évaluateurs et du tiers-arbitre, suivant le cas, et il est passé un autre bail de cinq ans,

L'évaluation est conduite par un fonctionnaire représentant le gouvernement, une personne représentant le fermier et un tiers-arbitre. Toutefois, si le fermier ne désire pas nommer d'évaluateur, il peut accepter l'évaluateur officiel qui, alors, conduit seul l'évaluation.

Les baux de pacage sont prolongés jusqu'à dix ans, moyennant fermage primitif, pourvu que la demande de renouvellement du bail soit faite pendant le premier trimestre de la première des cinq années, en prouvant, à la satisfaction du gouvernement, que le fermier, en employant des moyens artificiels, a mis le pacage en état de nourrir une moitié de plus du nombre de bêtes à cornes et de moutons qu'il pouvait nourrir à son état naturel.

Les fermages de pacages sont payables le ou avant le 31 décembre de chaque année, pour l'année suivante. A défaut de paiement dans un délai de trois mois après cette date, il est imposé une amende de huit pour cent sur le montant dû pour le fermage, et si le paiement n'est pas effectué dans un délai de six mois, il est imposé une amende de dix pour cent, après quoi vient la résiliation du bail, et le pacage est alors offert, à l'encan, à bail pour cinq ans, moyennant un fermage d'au moins £10 par année.

Quant aux limites des pacages, le ministre a le pouvoir de modifier les limites de ceux qui sont affermés sur soumission, de manière à en faire des blocs compacts de forme rectangulaire, sauf les déviations exigées par la configuration et l'adoption de limites naturelles, quand la chose est nécessaire. Dans le cas de différends entre les fermiers au sujet des limites, la question peut être réglée par arbitrage, chaque partie étant représentée par un arbitre, et, dans le cas où ces deux arbitres ne peuvent pas s'entendre, ils peuvent nommer un tiers-arbitre.

Toutes les terres de la Couronne comprises dans les baux ci-dessus mentionnés, soit annuels ou autres, sont sujets à aliénation de différentes manières, aux termes de l'Acte concernant l'aliénation des terres de la Couronne, de 1861, et de l'acte de 1873 amendant les actes concernant les terres, à moins qu'elles ne soient réservées pour approvisionnement d'eau ou quelque autre objet public, ou que l'on y ait fait des améliorations pour £40 ou plus, ou qu'elles se trouvent trop près d'un township en raison de sa population, et lorsque des lots sont aliénés en étendue suffisante pour affecter la valeur de la propriété, comme pâturage, on fait de nouvelles évaluations dans le cas des pacages de la seconde catégorie, ceux des districts non colonisés, et les fermages sont réduits; mais, dans les districts colonisés de la première catégorie, on ne fait pas de concessions en raison des aliénations de terrains, et le fermage doit être payé en entier ou le bail est résilié. Si les fermiers adoptent ce dernier moyen, les baux des terres non aliénées sont offerts à l'encan au plus haut enchérisseur, le fermage ne devant pas être moindre que le minimum fixé pour les baux de cette catégorie, comme il est dit plus haut.

Les fermiers de terres de la Couronne qui font les améliorations nécessaires pour l'avantage de leurs pacages, peuvent acheter la propriété sur laquelle ils ont fait des améliorations, à un prix fixé par des évaluateurs, et ne devant pas être moindre que £1 par acre. L'étendue de ces achats qui doivent être faits sur des propriétés d'au moins 40 acres, ou de plus de 640 acres, est limitée à un acre pour chaque livre valant d'améliorations.

Les terres que l'on veut aliéner à la suite d'améliorations doivent être payées, ainsi que les honoraires pour l'acte de concession, ou £1 pour chaque partie aliénée dans les trois mois qui suivent l'avis de vente, sans quoi, il est imposé une amende de dix pour cent sur le prix de la vente; et si la somme n'est pas payée dans les

trois autres mois suivants, la vente est annulée et la propriété peut de nouveau être mise en vente à l'encan.

Les occupants de terres affermées peuvent aussi en acheter des parties en raison des améliorations que l'on veut y faire, en blocs d'au moins 40 acres et n'excédant pas 340 acres. L'étendue que l'on peut acheter est limitée à un bloc n'excédant pas un mille carré dans chaque bloc de cinq milles carrés, pour chaque bail, et une étendue proportionnelle pour chaque ferme de superficie moindre. Les améliorations que l'on se propose de faire sur la propriété ainsi demandée, doivent être spécifiées dans la demande et achevées dans les douze mois de la date de la dite demande et représenter une valeur de £1 par acre de la superficie ainsi demandée. En faisant la demande, on doit déposer £1 par acre, somme qui sera ensuite appliquée au paiement de la propriété, après une évaluation qui ne devra pas être de moins de £1 par acre. A défaut de remplir toutes les conditions de la vente, le pétitionnaire perd vingt-cinq pour cent du dépôt.

Bien que les fermiers profitent de l'avantage d'acheter des parties de leurs fermes, à la suite des améliorations faites et en vue de celles qu'ils se proposent de faire, les pacages devenus propriétés libres ont été achetés pour la plupart, alors que la plus haute enchère était fixée à 25s. par acre, moyennant un prix minimum de £1 par acre. Dans certains cas, les terres de la catégorie dont il s'agit, se sont vendues beaucoup plus cher que le prix mentionné, mais en général, le prix de mise en vente n'est point dépassé.

Voici comment se paient les terres vendues : un quart du prix le jour de la vente, et la balance, plus des honoraires de £1 pour chaque acte de concession, dans les trois mois après la vente. A défaut de paiement de la balance dans le délai spécifié, le dépôt est sujet à confiscation, et la terre peut de nouveau être mise en vente à l'encan.

Les pâturages sont souvent acquis par des personnes qui désirent se livrer à l'élève des bestiaux et achètent, à l'encan ou à vente privée, du fermier de la Couronne ; en pareils cas, le gouvernement se borne à transférer les propriétés au nouvel occupant.

ALIENATION PAR ENCAN.

Les terres de la Couronne situées dans les villes (et n'étant pas des townships aurifères) et les terres des faubourgs contigus ne sont vendues qu'à l'encan et sont offertes à des prix d'au moins £5 pour les terres situées dans les villes et de £2 par acre pour les terres situées dans les faubourgs. Les conditions de la vente sont les mêmes que pour les ventes à l'encan dont il vient d'être parlé.

Quant aux terres de la Couronne offertes à l'encan et non achetées ou acquises par des acheteurs qui perdent leur dépôt, il est spécifié qu'elles peuvent être acquises par des acheteurs payant le plein montant ; mais aujourd'hui, pareilles aliénations n'ont pas lieu ; toutes les terres mises en vente et non vendues, sont immédiatement retirées de la vente en la manière mentionnée, et les confiscations de dépôts pour défaut de paiement du prix d'achat des terres vendues à l'encan, sont mises à effet ; mais la confiscation peut cesser et la terre être mise de nouveau en vente, comme il vient d'être dit.

ALIÉNATION POUR ACHAT CONDITIONNEL OU CHOIX LIBRE, POUR EXPLOITATION AGRICOLE.

Les agriculteurs ou les personnes qui veulent acquérir de petites étendues de terres pour y élever des bestiaux, ont recours à " l'achat conditionnel " ou au " choix libre."

La loi prescrit que toute personne, sauf les femmes mariées et les personnes n'ayant pas atteint l'âge de seize ans, pourront acheter de la Couronne, sous condition, des terres d'au moins 40 acres et de 640 acres au plus, pourvu que ces terres ne se trouvent pas dans des villes ou des faubourgs, ou sur des étendues réservées pour quelque objet, et bien que ces terres soient affermées.

Pour la convenance des personnes qui désirent acquérir des terres de cette façon, des agents des terres de la Couronne sont stationnés dans différentes parties de la colonie qui est divisée en districts terriens, et les demandes d'achat sous condition peuvent être adressées, chaque jeudi qui n'est pas une fête publique, à ces agents qui ont en leur possession des cartes indiquant toutes les terres qui sont à choisir. Les agents des terres de la Couronne fournissent des formules de demandes, et tous les renseignements pour mettre des pétitionnaires à même de se procurer les terres qu'ils désirent avoir. S'il y a, en même temps, deux ou plusieurs demandes pour la même terre, il y a tirage au sort. En faisant la demande, il faut déposer une somme équivalant à 5s. par acre de la superficie demandée, et, dans les trois mois de la demande, l'acheteur à condition doit occuper sa terres *bonâ fide* et y demeurer pendent trois ans, et, durant cette période, il doit faire des améliorations représentant £1 par acre de la propriété choisie. A l'expiration des trois ans après la date du choix, ou trois mois plus tard, l'acheteur est obligé de faire une déclaration solennelle,—ou la faire faire par la personne à laquelle il a transféré la terre,—et cette déclaration doit comporter qu'il a résidé sur la terre depuis la date du choix, ou depuis une date comprise, dans les trois mois suivants, et qu'il a fait des améliorations représentant une valeur de £1 par acre de la propriété. La balance du prix d'achat soit 15s. par acre—le prix de la terre étant de £1 par acre—est aussi payable ; mais si l'acheteur à condition ne veut ou ne peut solder la balance en un paiement, ou s'il peut la solder à raison d'un chelin ou d'un certain nombre de chelins, payés par acre et d'avance, chaque année, ces versements sont portés au compte de la balance, et l'acheteur n'a plus qu'à payer cinq pour cent d'intérêt sur la balance du prix d'achat.

Dans le cas où une première demande n'est pas faite pour le maximum de superficie, 640 acres, le ou la pétitionnaire peut subséquemment, par une ou plusieurs demandes, augmenter la superficie de sa concession jusqu'au maximum autorisé, s'il se trouve des terres de la Couronne disponibles et contiguës à l'étendue achetée en premier lieu. Cette augmentation de superficie est connue sous la désignation d'achat additionnel (ou achats additionnels) sous condition, et, relativement à cet achat, on exige les mêmes conditions que pour le premier achat, sauf celle de résidence, à moins que, sur le dernier achat, il aît été fait des améliorations suffisantes pour toute la superficie achetée.

De la même manière, toute personne ou société faisant l'acquisition d'une propriété de moins de 600 acres, dans les districts offerts en vente conditionnellement, pourra augmenter l'étendue de cette propriété jusqu'à 640 acres, en remplissant les conditions de résidence et d'amélioration sur quelque partie des 640 acres, si déjà elle n'a rempli ces conditions sur la propriété achetée.

Après avoir occupé la propriété pendant douze mois, les acheteurs à condition peuvent la transférer à toute personne autre qu'un mineur âgé de moins de 16 ans, en sorte que si, à l'expiration de ces douze mois, ils désirent vendre, ils en sont parfaitement libres, et peuvent choisir ailleurs s'ils le désirent. Le nouvel acheteur doit se conformer aux conditions de la vente. A défaut de l'accomplissement de toutes les conditions de résidence, d'améliorations ou de paiement de la balance du prix d'achat de l'une ou l'autre des manières ci-dessus indiquées, et de preuve fournie, à cet effet, au ministre, dans une enquête faite devant un agent des terres, la propriété et toutes les améliorations peuvent être confisquées pour la Couronne et offertes de nouveau en vente à l'encan, la valeur des améliorations étant ajoutée au prix de la propriété. Un acheteur à condition ne peut posséder à la fois plus d'une propriété—avec les terrains additionnels qu'il a pu choisir, en vertu de l'acte de vente pour laquelle la condition de résidence n'a pas été remplie.

Tous les arpentages requis pour l'aliénation des terres, sont faits aux frais du gouvernement, par des employés dûment nommés à cet effet, et, sauf pour les ventes conditionnelles, ces arpentages doivent être faits avant l'aliénation.

Quand une terre vendue à condition n'est pas arpentée dans les douze mois après l'achat, l'acheteur peut la faire arpenter à ses propres frais, par un arpenteur licencié, et la somme portée à son crédit pour les arpentages sera calculée au prix payé par le gouvernement pour les dits arpentages, et déduite de la balance à payer sur le prix d'achat.

L'acheteur a aussi le privilége de remettre la terre qui n'a pas été arpentée dans les douze mois, et on lui rembourse son dépôt.

Quant aux améliorations sur les terres achetées à condition, dans le cas où le défaut d'arpenter la terre empêcherait de les effectuer, l'acheteur obtiendra toujours trois mois de délai, pour faire ces améliorations, à dater de l'achèvement de l'arpentage. Les arpentages faits par ordre du gouvernement doivent généralement être acceptés; toutefois, dans certains cas, avec le consentement du ministre, des lots de la partie arpentée sont aliénés, et, en pareil cas, l'acheteur paie les frais de subdivision.

ALIENATION PAR CHOIX POUR EXPLOITATIONS MINIERES.

Il y a une autre catégorie d'achats conditionnels, ceux de terrains où il y a des mines autres que des mines d'or. Le prix des terres achetées dans ces conditions est de £2 au lieu de £1 par acre, le dépôt en faisant la demande, est de 10s. par acre, et l'acheteur doit dépenser, en opérations minières, une somme équivalent à £2 par acre, La balance du prix d'achat, soit 30s. par acre, doit être payée en bloc sitôt que la somme susmentionnée a été dépensée en exploitations minières, ce qui doit être attesté par une déclaration. Dans l'achat à condition de lots de mine, la résidence n'est pas exigée. *

DROITS DE PACAGE.

En vertu de tous les achats conditionnels, ou de l'achat à l'encan de terres de la même catégorie, ou à la suite d'améliorations, le propriétaire peut réclamer un droit de pacage ou le privilége d'occuper pour pacage des terres de la Couronne contigues moyennant un fermage de £2 par section de 640 acres, jusqu'à concurrence de trois fois l'étendue de la propriété achetée à conditions, s'il y a des terres de la Couronne de cette catégorie disponibles et quand même elles seraient affermées pour pacage; mais il y a exception quand un droit de pacage a déjà été accordé sur ces terres. Aussi, le lendemain de la vente à condition d'une propriété de 640 acres, l'acheteur pourra se procurer un droit de pacage sur 1,920 acres, ce qui portera sa propriété à 2,560 acres. Les terrains compris dans ces endroits de pacage peuvent être achetés à condition et être vendus à l'encan, bien que ce dernier mode ne soit pas ordinairement employé, excepté quand l'occupant en exprime le désir. La protection contre la vente conditionnelle est que le droit de pacage ne peut pas être accordé dans les limites d'une étendue déjà concédée pour cet objet, et, par suite, le titulaire d'un droit de pacage ne peut pas en obtenir un autre et est restreint dans les limites de son achat.

Le droit d'achat, à la suite d'améliorations faites sur un pacage, est conféré aux mêmes conditions que dans les cas sus mentionnés.

ALIÉNATION DANS LES TOWNSHIPS AURIFÈRES.

Les ventes de terres variant d'un demi-acre à deux acres, dans les townships aurifères, sont autorisées à la suite d'améliorations pourvu que les pétitionnaires soient autorisés à les occuper, par des permis de mineurs ou de commerçants, émis aux termes de l'Acte des mines et pourvu que ces terres soient réputées aurifères. Le prix de ces terres est fixé par évaluation, à £8, au moins, par acre pour les terres situées dans les villes, et £2 10s. pour celles qui sont situées dans les faubourgs.

ALIÉNATION OU OCCUPATION POUR OBJETS DIVERS.

Il existe des dispositions pour ce qu'on appelle " aliénations spéciales de différents genres," telles que " la réclamation et l'achat de terres situées au-dessous du niveau des haute eaux," " la fermeture et l'achat d'un chemin inutile," et " l'achat des terres auxquelles il n'y a pas d'accès ou dont la superficie est insuffisante pour qu'on puisse les vendre à conditions ou à l'encan, et autres cas analogues," et enfin pour " le rescrit d'une réserve de lot hydraulique."

* Les cinq paragraphes précédents s'appliquent aussi à ces terres.

De petites étendues de terres de la Couronne sont affermées sans ou avec le droit d'achat pour divers objets non spécifiés dans les actes mentionnés. Le maximum de l'étendue de chaque ferme est de 200 acres, et le fermage est fixé par évaluation, et n'est pas généralement moindre que £10 par année. Les baux à cet effet sont quelquefois vendus à l'encan.

RÉSERVES, TERRAINS COMMUNAUX, ETC.

Le bail d'un pacage peut être résilié pour emplacement de cité, ville ou village, ou de chemin destiné à la circulation générale ou au passage des bestiaux, ou à donner accès à des pacages en arrière, ou pour terrain communal destiné à l'usage d'une cité, ville ou village, ou à l'exploitation de mines d'or ou d'autres minéraux, ou pour un usage public quelconque.

Il est prescrit également que toutes les terres ayant les destinations susmentionnées ne pourront être temporairement vendues, si ce n'est pour exploitations minières ; il est aussi fixé des limites pour les terres situées dans les faubourgs des cités, villes et villages, et pour les réserves de lots hydrauliques ou autres réserves faites dans l'intérêt public.

Des pouvoirs sont accordés pour réprimer et punir les personnes qui empiètent sur les terres de la Couronne.

RESERVES DE BOIS.

Des mesures sont prises pour la conservation des forêts de bois indigènes, et, dans ce but, des étendues considérables sont soustraites à la vente. On accorde des permis spéciaux de couper du bois sur ces réserves, conformément à des règlements qui fixent l'anneau minimum des arbres qui peuvent être abattus en payant un permis et un droit de régale dont les honoraires varient suivant l'espèce du bois qui comprend du cèdre, du pin et autres bois mous spéciaux et une très grande variété de bois dur de grandes dimensions, force et durée.

ETAT DU DOMAINE PUBLIC EN 1880.

Après avoir fait un court résumé des lois terriennes de la Nouvelle-Galles, il convient peut-être de donner une idée des transactions au sujet des terres. La superficie de la colonie est approximativement de 199,000,000 acres. On calcule que l'étendue suivante du domaine public a été adjugée comme suit :—

	Acres.
Aliénation par vente à l'encan	15,771,139
do à la suite d'améliorations	721,107
do à conditions	10,464,497
do en raison d'améliorations projetées	276,759
Concessions pour services militaires	136,000
Concessions publiques	3,871,548
Concessions pour églises et écoles	435,387
Total	31,676,437

D'après le total ci-dessus et en tenant compte de l'étendue couverte d'eau (y comprises les rivières navigables) et les terres si stériles et rocheuses qu'elles ne peuvent être cultivées ou servir de pâturages, il reste encore 149,862,681 acres de terres de la Couronne.

En prenant la moyenne des ventes pendant cinq ans, on constate que les terrains de villes vendus à l'encan, ont rapporté £19 par acre, soit £11 de plus que le prix minimum fixé par la loi, et que les terres des faubourgs se sont vendues £35 par acre, ou £1 5s au-dessus du prix minimum. Les terres de la campagne, vendues de la même manière et pendant la même période, ont rapporté, en moyenne, £1 5s.

l'acre, soit 1s 5d de plus que le prix minimum. Le prix moyen réalisé pendant la même période, pour les terres vendues à la suite d'améliorations, a été de £1 0s. 9d., soit 9d. de plus que le prix minimum.

Les pacages affermés, autrement qu'à l'année, représentent approximativement une superficie de 133,233,319 acres, qui rapportent un fermage annuel de £158,838 8s., soit 15s. 3d. par mille carré, chaque année.

On calcule que 12,000,000 d'acres sont affirmés à l'année, moyennant £2 pour chaque mille carré, ou chaque section de 640 acres.

NOTE.—Actuellement (*), la législature est saisie d'un projet de loi à l'effet d'amender les actes des terres de 1861 et l'acte de 1875. Voici les principales dispositions de ce projet de loi :—Abrogation de la 31ème section de l'Acte amendant les actes concernant les terres, 1875. Réduction de la valeur des améliorations à faire sur les terres vendues à conditions, sauf celles qui sont vendues pour exploitations minières, le prix du fermage ne devant plus être que de 10s. par acre. Délai accordé, pour faire ces améliorations, fixé à cinq ans, pourvu que les trois cinquièmes de ces améliorations (ou pour une valeur de 6s. par acre) soient faits à l'expiration de trois années après la vente, et durée de la résidence fixée à cinq ans. Extension du délai fixé pour les améliorations (à raison de £2 par acre) sur les achats à conditions de terrains miniers, comme susdit, à cinq ans. Entension à cinq ans, au lieu de douze mois comme aujourd'hui, de la période pendant laquelle une terre achetée conditionnellement doit être occupée, sauf dans les cas de décès, faillite, etc. Limitation à quatre blocs des achats faits par les fermiers, à la suite d'améliorations, ces quatre blocs représentant la vingt-cinquième partie de leurs concessions. Fermage minimum des pacages fixé à £1 pour chaque section de 640 acres, dans certains cas, et de 10s. dans d'autres, ce dernier prix s'appliquant à des pacages évalués pour un premier ou un deuxième bail.

SYSTÈME TERRIEN DE QUEENSLAND.

(Par M. J. Alcock Tully, sous-secrétaire du département des terres de la couronne dans cette colonie).

LOIS EN VIGUEUR CONCERNANT LES TERRES.

Les différents actes du parlement en vertu desquels on s'assure la possession ou le fermage de terres sont les actes intitulés : " The Crown Lands Alienation Act of 1876," "The Settled Districts Pastoral Leases Act of 1876," " The Pastoral Leases Act of 1869," " The Mineral Lands Act of 1872," et " The Goldfields Act of 1874."

L'Acte intitulé : " The Crown Lands Alienation Act of 1876 " traite des terres publiques vacantes dans la colonie. Cette loi est une refonte des lois antérieures. En vertu de ses dispositions, il y a deux façons d'acquérir des terres : à conditions et à l'encan.

OCCUPATION POUR PACAGE.

Dans les districts non-colonisés, les pâturages sont affermés pour 21 ans, en blocs d'au moins 25 milles carrés, moyennant 5s. par mille carré pour les sept premières années, 10s. pour les sept années suivantes et 15s. pour sept autres années subséquentes, à la condition que l'on mettra sur le pacage un quart du nombre des moutons ou bestiaux qu'il peut nourrir, ce qui, d'après l' " Acte des baux de pâturages de 1869 ", signifie 100 moutons ou 20 bêtes à cornes par mille carré.

(*) Avril, 1880.

CHOIX A "CONDITIONS."

Pour le choix conditionnel, la terre doit être déclarée disponible, et la déclaration doit spécifier le prix maximun et l'étendue manima que l'on peut choisir. Les terres ne peuvent se vendre moins de 5s. l'acre et l'acheteur a dix ans pour payer le prix d'achat. Un colon ne peut acheter conditionnellement plus de 5,120 acres et moins de 40 acres ; mais l'acte prescrit que, dans tout district, le gouvernement pourra limiter, par proclamation, le maximun de l'étendue qu'un colon pourra choisir, pourvu que le maximum soit d'au moins 640 acres. Les acheteurs à conditions doivent dépenser sur la propriété une somme égale au chiffre de la plus haute enchère, jusqu'à concurrence de 10s. par acre, et jamais l'on n'exige plus que cette somme. Outre ces dépenses, le colon doit résider sur la terre ou y maintenir un régisseur pendant les dix années de son bail. Sur preuve faite de trois années de résidence, à dater du choix de la propriété et de l'exécution des conditions relatives aux dépenses, le colon a droit à un certificat qui lui permet de transférer son intérêt dans la propriété, s'il le désire, ou de payer la balance du prix d'achat et d'obtenir un acte de concession.

Les paiements annuels des *homesteads* sont de 6d. par acre pendant cinq ans en vertu de l'Acte, les *homesteads* ont une étendue de 160 acres. Après cinq ans de résidence, l'occupant du *homestead* peut obtenir pleine propriété, en prouvant qu'il a fait sur la propriété des améliorations représentant 10s. par acre.

Dans les districts de *homesteads*, les achats conditionnels sont limités à 1,280 acres, et les *homesteads* à 160 acres. Les *homesteads* comprennent généralement les terres les meilleures et les plus propres à la colonisation. Toutes les personnes qui choisissent des *homesteads* doivent y résider elles-mêmes ; la résidence d'un régisseur ne suffit pas pour assurer au colon un acte de concession.

ETAT DU DOMAINE PUBLIC EN 1879.

A la fin de l'année 1879, les achats conditionnels, *homesteads*, préemptions et choix volontaires représentaient une superficie de 5,570, 160 acres.

Les terres choisies dont l'achat n'était pas encore définitivement conclu, représentaient 3,720,000 acres.

Déduction faite des terres aliénées par vente ou choix, la superficie de la colonie représentait 420,786,291 acres.

A la fin de 1879, les terres aliénées en propriété simple représentaient 3,986,509 acres.

En 1879, le produit de la vente des terres, à l'encan, représentait £23,195 10s. 4d., soit £1, 16s. 9d. par acre.

En 1879, le prix moyen des achats à conditions était de 11s. 3d., et celui des *homesteads* de 2s. 11d. par acre, pendant la même année.

En 1879, les lots de *squatters* étaient au nombre de 6,423.

Les pacages représentaient 175,939,012 acres, affermés moyennant £159,079, 12s. 4d., soit environ ·79479 d'un *farthing* par acre, ou 10s. 7⅞d. par mille, dans les districts non colonisés, et 3.046 *farthings* par acre, ou £2 0s. 7½d. par mille, dans les districts colonisés.

SYSTÈME DE L'AUSTRALIE MÉRIDIONALE.

(Compilation de l'auteur du *Victorian Year Book*, d'après des documents officiels imprimés, fournis par M. F. J. Andrews, secrétaire du département des Terres de la Couronne de l'Australie Méridionale ; ce monsieur a aussi revisé le manuscrit.)

Dans l'Australie Méridionale, le domaine public est divisé en propriétés rurales et terres des villes et des faubourgs.

Pour les propriétés rurales, le prix minimum est de £1 par acre, le prix augmentant pour les "terres défrichées," ou terres améliorées aux frais du gouvernement qui y fait des drainages ou autres améliorations publiques, et pour les "terres améliorées," ou terres sur lesquelles des améliorations ont été faites par des acheteurs à crédit ou fermiers de la Couronne.

OCCUPATION POUR PACAGES.

Les terres non concédées peuvent être affermées pour pacages, sans droit d'achat, le fermage annuel étant de 2d. par mouton et de 1s. par bête à cornes mis à pacage. Il est spécifié que, dans tous les cas, le fermage ne sera pas moindre que 2s. 6d. par mille carré.

ALIÉNATION PAR CHOIX.

Les terres de la Couronne ne peuvent être choisies qu'après avoir été arpentées et mises en vente. Le dépôt fait pour les terres achetées à crédit n'est pas porté au compte du prix d'achat.

Quand la terre est mise au choix, les sections sont offertes en vente à l'encan, dans un ordre déterminé par l'arpenteur général, la plus haute enchère étant fixée à £1, et les seules personnes admises aux enchères étant celles qui signifient leur intention de résider sur les terres qu'elles achèteront. Le plus haut enchérisseur a droit à la section mise à l'enchère et au choix des terres contiguës, l'étendue totale ne devant pas excéder 640 acres de terres défrichées ou 1,000 acres de propriétés rurales ou améliorées. Il est alors déclaré acheteur et doit payer de suite 10 pour cent du prix d'achat, plus la valeur des améliorations faites par la Couronne, si elle en a fait; mais la pleine valeur des améliorations faites par les précédents fermiers de la Couronne doit être payée immédiatement. Des lots successifs sont offerts ainsi, jusqu'à ce que tous les enchérisseurs ayant l'intention de résider, soient satisfaits ; puis les lots non choisis sont offerts aux personnes qui ne se proposent pas de résider sur la propriété, et qui doivent néanmoins faire une déclaration stipulant qu'elles se proposent de cultiver et qu'elles n'achètent la propriété que pour leur propre usage et avantage. Les terres offertes et non acceptées sont offertes en vente à raison de £1 l'acre, plus la valeur des améliorations. Dans le cas de plusieurs demandes simultanées, la personne déclarant son intention de résider sur la propriété a la préférence, et si tous les aspirants ont ou n'ont pas l'intention de résider, il y a tirage au sort.

Dans les vingt-un jours après la vente, l'acheteur doit signer une convention à l'effet qu'à l'expiration de six mois, il résidera sur la propriété, et s'il ne veut pas faire cette déclaration, qu'il y maintiendra un régisseur, et cela pendant neuf mois chaque année, jusqu'à ce que le prix d'achat soit entièrement payé, qu'il fera des améliorations sérieuses, avant l'expiration de la seconde année, jusqu'à concurrence de 5s. par acre ; jusqu'à 7s. 6d. par acre, avant l'expiration de la troisième année, et jusqu'à 10s. par acre avant l'expiration de la quatrième année. Ces améliorations seront les suivantes: bâtiments, puits, citernes, clôtures et défrichements; mise en culture, pendant la première année, d'au moins un dixième de la propriété ; chaque année suivante, jusqu'à paiement complet du prix d'achat, un cinquième de la propriété; mais s'il cultive des osiers, mûriers, vignes, pommiers, poiriers, orangers, figuiers, amandiers, pommes de terre, oignons, betteraves, mangels ou houblon, un acre de ces récoltes comptera pour dix acres d'une récolte ordinaire.

Le montant payé par l'acheteur à crédit est considéré comme paiement à l'avance de l'intérêt pour trois ans, sur le prix d'achat. Dans les quatorze jours qui précèdent la fin de la troisième année, il fait un second versement de dix pour cent sur le prix d'achat, et ce versement est considéré comme paiement à l'avance de l'intérêt sur le prix d'achat pour les trois années suivantes. Dans les quatorze jours avant la fin de la neuvième année, il paie la balance du prix d'achat et s'il a rempli ces conditions, il a droit à une concession de la Couronne. Les colons qui résident sur leurs terres peuvent néanmoins compléter l'achat après avoir rempli toutes les conditions pendant cinq années seulement.

Les personnes qui, après avoir mis l'enchère sur ces propriétés, refusent ou négligent d'effectuer les paiements nécessaires ou de signer la déclaration requise, s'exposent à une amende de £25.

Les terres vendues à crédit ne peuvent être transférées sans le consentement du Commissaire des Terres de la Couronne, et la permission n'est accordée que dans le cas du décès de l'acheteur ou dans le cas où la maladie, l'incapacité physique, l'absence de la colonie, ou le mariage, s'il s'agit d'une femme, empêche le concessionnaire d'habiter la propriété. Dans tous les cas, le concessionnaire est tenu aux mêmes conditions que le premier acheteur.

Les propriétés rurales offertes en vente pour argent comptant et qui, n'étant pas vendues, restent disponibles pendant cinq ans, peuvent être offertes à bail pour dix ans, en blocs ne dépassant pas 1,280 acres moyennant un fermage d'au moins 6d. par acre, avec droit d'achat, à l'expiration du bail, moyennant £1 par acre. Ces baux ne comportent pas d'autres conditions que le paiement du fermage quand il est dû.

Dans certains districts que l'Acte des Terres désigne ou qui sont subséquemment désignés par proclamation,—les propriétés rurales qui ne sont pas vendues dans le cours du mois qui suit la mise à l'encan, peuvent être offertes à bail pour vingt-un ans, en blocs de deux milles carrés, à un loyer annuel d'au moins dix chelins par mille carré, avec le droit d'acheter, à une époque quelconque, pendant les onze dernières années de cette période, moyennant £1 l'acre.

Le droit de fermage, pour des propriétés rurales, en vertu de ces dispositions, est offert en vente à l'encan. S'il n'y a pas d'enchérisseurs, ce droit échoit à toute personne qui en fait la demande.

Ces fermages se paient un an à l'avance, et le fermier doit défricher, chaque année, un quarantième de la ferme, jusqu'à ce que la moitié soit propre à la culture, autant que le permet la nature du sol.

Personne ne peut occuper plus de 3,200 acres de fermes comprises dans ces dispositions, ou avoir des intérêts dans une étendue plus considérable.

ALIÉNATION PAR ENCAN.

Les propriétés des villes et faubourgs sont vendues à l'encan pour argent comptant, et non point à crédit. Vingt pour cent du prix d'achat sont payés à la chute du marteau, et la balance dans un délai d'un mois.

OCCUPATION DES TERRAINS MINIERS.

Des terres sont affermées pour l'exploitation de minéraux et métaux autres que l'or, en blocs n'excédant pas 640 acres, pour des périodes ne dépassant pas quatre-vingt-dix-neuf ans, moyennant un fermage annuel de 1s. par acre, plus un percentage de 6d. par livre sterling, sur les profits nets de la mine. Le gouverneur peut accorder, aux conditions qui lui semblent convenables, des baux aux personnes qui découvrent de la houille, du guano, du pétrole ou autres gîsements précieux.

SYSTÈME TERRIEN DE L'AUSTRALIE OCCIDENTALE.

(Compilation de l'auteur du *Victorian Year-Book*, d'après des documents officiels imprimés, fournie par M. Malcolm Fraser, Commissaire des Terres de la Couronne de l'Australie Occidentale ; ce monsieu a aussi revisé le manuscrit.)

Pour la colonisation, l'Australie est partagée en quatre districts:—Central, du Nord, Central—Est et Sud-Est.

ALIÉNATION PAR ACHAT CONDITIONNEL POUR DES FINS D'AGRICULTURE.

Dans le district central, qui comprend la partie la plus peuplée de la colonie, les propriétés rurales ordinaires sont vendues en sections d'au moins 40 acres, moyen-

nant 10s. par acre. Les autres terres sont appelées " Terres pour occupation spéciale," et peuvent être choisies dans certaines étendues, en sections de 100 à 500 acres, à certaines conditions de paiements à terme et d'améliorations, le prix définitif devant être de 10s. par acre. Le fermage annuel est payable un an à l'avance, moyennant 1s. par acre ou fraction d'acre. Le colon reçoit un permis de trois ans, et, ensuite, un bail de sept ans, et il ne peut sous-louer ou transférer sa terre pendant la durée de son permis ou de son bail, sans la permission du gouvernement et moyennant paiement d'honoraires s'élevant à 10s., et, pendant la durée de son permis ou de son bail, il doit clôturer toute sa terre et en défricher et mettre sous récolte le quart de l'étendue. A l'expiration de trois ans, s'il a rempli ces conditions, et si lui-même, son locataire ou son agent ont résidé sur la propriété pendant deux ans et demi au moins, il a le droit de demander à la Couronne et d'obtenir une concession, en payant 7s. par acre, ou s'il n'a pas rempli les conditions, il peut obtenir un bail de sept ans, moyennant un fermage annuel de 1s. par acre, et, à l'expiration de ce bail, ou à toute époque antérieure, en soldant la différence entre la somme qu'il a payée pour fermage et la valeur de la propriété, à raison de 10s. par acre, il peut, s'il a fait les améliorations requises, devenir propriétaire.

ALIÉNATION PAR ACHAT SANS CONDITIONS.

Dans les districts nord, central-est et sud-est, les propriétés rurales sont offertes en vente en blocs d'au moins 400 acres, sans aucune condition de résidence ou d'amélioration ; mais on ne peut acheter dans les limites d'un bail pour pacage, à moins que le concessionnaire n'ait été consulté au préalable et ait refusé d'acheter.

Dans tous les districts, pour encourager la plantation des vignes, vergers et jardins, le gouverneur a pouvoir de vendre des terres en blocs d'au moins dix acres, moyennant 10s. l'acre.

ALIÉNATION PAR ENCAN.

Les terres des villes et des faubourgs sont offertes en ventes à l'encan, à la plus haute enchère fixée par le gouvernement. Dix pour cent du prix d'achat sont payés à la chute du marteau et la balance sous trente jours. Les terres mises à l'encan et non vendues peuvent être cédées ensuite au chiffre de la plus haute enchère.

Des concessions, par la Couronne, de terres de toutes catégories sont accordées au prix uniforme de 30s. pour chaque concession.

SYSTEME TERRIEN EN TASMANIE.

(Compilation de l'auteur du *Victorian Year-Book*, d'après des documents officiels imprimés, fournis par M. H. J. Hull, sous-commissaire des terres de la Couronne en Tasmanie ; ce monsieur a aussi révisé le manuscrit.)

En Tasmanie, les terres incultes de la Couronne sont partagées en trois catégories, savoir : terrains de villes, terrains agricoles, pâturages.

Les terres arables doivent être situées dans certaines limites désignant, par proclamation, les divisions agricoles, ou doivent être déclarées arables par le commissaire des terres de la Couronne ; ou ce doivent être des terres qui, après arpentage, ont été déclarées " terres arables " par avis public.

ALIÉNATION PAR CHOIX.

Les terres arables peuvent être choisies par lots n'excédant pas 320 acres d'étendue, moyennant £1 par acre ; le paiement, plus une addition de $33\frac{1}{3}$ pour cent, est fait par versements répartis comme suit sur quatorze années :—

	£	s.	d.
100 acres à 20s. par acre	100	0	0
Addition d'un tiers pour crédit	33	6	8
	£133	6	8

	£	s.	d.	
Comptant, au moment de la vente	3	6	8	
Versement, première année	5	0	0	
" deuxième année	5	0	0	
" troisième année	10	0	0	
" quatrième année	10	0	0	
" cinquième année	10	0	0	
" sixième année	10	0	0	
" septième année	10	0	0	
" huitième année	10	0	0	
" neuvième année	10	0	0	
" dixième année	10	0	0	
" onzième année	10	0	0	
" douzième année	10	0	0	
" treizième année	10	0	0	
" quatorzième année	10	0	0	
				£133 6 8

Et ainsi de suite, à proportion, pour toute étendue de plus ou de moins de 100 acres.

On peut choisir la propriété avant l'arpentage, mais elle doit être arpentée ensuite aux frais de l'acquéreur.

Sous peine de renoncer à son lot, l'acquéreur (son agent ou son serviteur) doit y résider, ou s'y faire ainsi représenter, jusqu'à ce que le montant du prix d'achat soit entièrement payé.

Jusqu'à ce que le prix d'achat soit payé, chaque individu ne peut occuper qu'un seul lot, à moins qu'il en acquière d'autres par mariage on héritages.

Dès que 500 acres ont été pris, en vertu de ces dispositions, dans non moins de dix lots contigus ou voisins, un montant égal à la moitié du prix d'achat, à part l'addition pour crédit, est prélevé par le gouvernement en débentures imputables au fonds des terres, et le montant ainsi prélevé est dépensé pour chemins dans le voisinage des terres choisies et une moitié du prix d'achat de ces terres est mise à part pour le rachat des débentures.

Les enfants mineurs et les femmes mariées n'étant pas aptes légalement à devenir partie à un contrat de ventes de terres, ne peuvent en choisir. Mais la loi ne s'oppose pas à ce que les membres d'une même famille choisissent des terres, pourvu qu'ils soient aptes à faire des choix.

La balance du prix d'achat de terres choisies ou prises à crédit peut toujours être payée ; et, sur paiement, il est fait une réduction de 5 pour cent.

On ne peut pas acheter de terres à crédit pour une valeur de moins de £15.

Aucun acheteur à crédit ne peut transférer sa terre, tant que la balance du prix d'achat n'est pas payée, à moins qu'il n'ait obtenu du commissaire la permission de transférer la propriété.

ALIÉNATION PAR ENCAN.

Les terrains de villes ne sont vendues qu'à l'encan, la plus haute enchère est fixé par le commissaire des terres de la Couronne, d'après leur position et leur valeu supposée.

Les terres arables sont aussi vendues à l'encan, en lots d'au moins 320 acres chacun. La plus haute enchère est fixée d'après la nature et la qualité du sol, mais ne doit jamais être moindre que £1 par acre.

Les pâturages comprennent toutes les terres n'appartenant pas aux catégories précédentes. Elles sont vendues à l'encan, la première enchère étant égale au fermage pour douze ans, pourvu qu'elle ne représente pas moins de 5s. par acre.

Pour les terres de toutes catégories, vendues à l'encan, les frais d'arpentage et les honoraires de l'acte de concession sont ajoutés à la plus haute enchère.

A l'exception des terrains de ville situés dans un circuit de cinq milles de la cité de Hobart Town ou de la ville de Launceston, toutes les terres de la Couronne qui ont été mises à l'encan et ne se sont pas vendues, peuvent être achetées au prix de la plus haute enchère. Ces terres peuvent être payées comptant ou à terme. Dans le premier cas, un cinquième du prix est payé au moment de la vente, et la balance dans le délai d'un mois. Si elles sont vendues à crédit, une somme d'un tiers du prix d'achat est ajoutée pour le délai, et l'acheteur paie un huitième du montant total au moment de la vente, et le reste en treize versements annuels égaux.

OCCUPATION POUR PACAGES.

Les terres de la Couronne que l'on ne veut pas vendre, sont affermées pour pacages sur permis ne couvrant pas plus de quatorze ans, les anciens pacages étant sujets à un fermage fixe, suivant la valeur pacagère du terrain, soit 4d. et pas plus de 7d. par mouton, et 2s. et pas plus de 9s. par tête de bétail le fermage annuel des pacages nouveaux et confisqués est offert à l'encan et adjugé au plus haut enchérisseur.

SYSTÈME TERRIEN DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE.

Compilation de l'auteur du *Victoria Year-Book*, d'après des documents officiels imprimés, fournis par F. J. H. Elliott, sous-secrétaire du bureau des terres, pour la Nouvelle-Zélande.)

A la Nouvelle-Zélande, on peut acquérir des terres par encan ou sur demande. Quand il y a encan, la propriété doit être arpentée et divisée en sections bien définies. La plus haute enchère est pour une somme de tant par acre ou par section. Si la propriété est concédée sur demande ou au choix, comme on dit souvent, il n'est pas nécessaire qu'elle soit arpentée au préalable, mais, après l'arpentage, il y a un règlement ou remboursement, suivant que l'arpentage indique une superficie plus considérable ou moindre que celle qui est spécifiée dans la demande.

ALIÉNATION PAR ENCAN.

Les lots des villes et des faubourgs sont vendus à l'encan. Les premiers sont généralement arpentés en sections d'un quart d'acre, la mise à l'enchère étant de £7 10s. par section ; les seconds sont divisés en sections de 2 ou 3 jusqu'à 10 ou 15 acres, la mise à l'enchère étant de £3 par acre.

ALIÉNATION SUR DEMANDE OU AU CHOIX.

Les terrains de villages, lorsqu'ils sont arpentés en sections de moins d'un arpent, sont offerts, sur demande, à £5, au moins, par section, sauf dans les districts de l'intérieur où il n'y a pas de chemins de fer, et où le prix peut être fixé à £2 10s. par section. Dans le cas où deux, ou plusieurs personnes demandent la même section le même jour, cette section est mise à l'encan, le droit d'enchérir étant néanmoins limité aux personnes qui ont fait une demande. Mais si les terrains de villages sont arpentés en sections de superficie et dépassant un acre ; mais n'excédant pas cinquante acres, on les appelle " petits lots de fermes " et dans le cas où il y a plus d'une demande pour un lot, il est adjugé par tirage au sort. Le prix minime de ces lots est de 20s. dans les districts ouverts à la colonisation ; de 10s. dans les districts non ouverts ; ou bien on peut les affermer, sans ou avec la condition d'achat.

Les propriétés rurales comprennent toutes les autres terres de la Couronne, terres arables, pâturages et forêts. Le prix varie suivant les districts, depuis les seuls frais d'arpentage dans Auckland et Westland, où l'on suit le système des *homesteads*, jusqu'à 40s. l'acre d'après le système de choix avant l'arpentage, comme dans Canterbury.

Le paiement des terres suburbaines ou rurales est au comptant ou à terme. Par le système au comptant, l'acheteur, une fois le prix d'achat payé, est libre de toute obligation, et peut acquérir telle étendue de terre qu'il voudra. Par le système à terme, les paiements sont répartis sur un certain nombre d'années pendant lesquelles l'acheteur doit remplir certaines conditions, à défaut de quoi il perd tous les paiements qu'il a pu effectuer. En vertu de ce système, pour les terres suburbaines, les lots n'excédent pas 20 acres; pour les terres arables rurales, 320 acres; pour les pâturages, les propriétés sont de 500 acres au moins et de 5,000 au plus. Les terres des faubourgs se vendent £4 10s. l'acre, et les propriétés rurales, ainsi que les pâturages, pas moins de 20s. Les terres des faubourgs et les terres arables rurales sont obtenues sur demande, et il n'y a encan que dans le cas où deux ou plusieurs personnes demandent le même lot, ces personnes étant les seules admises à enchérir; les pâturages sont mis à l'encan à la plus haute enchère de 20s. et chacun peut enchérir. Personne ne peut prendre des lots dans plus d'une catégorie. Les paiements à termes sont effectués en versements égaux tous les six mois, pendant la période fixée pour le règlement final; cette période est de cinq ans pour les lots des faubourgs, de dix ans à la campagne et de quinze ans pour les pâturages.

L'acheteur à terme est obligé de résider sur la propriété, à moins qu'elle ne soit entièrement ou presque entièrement boisée; dans ce cas, le gouvernement peut décider que la résidence sera facultative. Pour les terrains des faubourgs, la résidence doit commencer dans les six mois après l'émission du permis, et continuer pendant quatre ans; à la campagne, la résidence est de six ans; pour les pâturages, elle doit commencer dans les douze mois et continuer pendant six ans.

L'occupant de terres des faubourgs payables à termes, doit mettre en culture au moins un dixième du lot la première année, un cinquième la seconde année, et au bout de quatre ans les trois-quarts doivent être en culture, la propriété doit être partout clôturée et il doit y avoir fait des améliorations sérieuses, représentant une valeur de £10 par acre. Dans le cas des propriétés rurales, l'occupant doit mettre en culture au moins un vingtième de la propriété la première année, un dixième la seconde, et dans les six ans, il doit en avoir mis en culture un cinquième et fait des améliorations représentant une valeur de £1 par acre; mais il peut toujours, après les trois premières années, se libérer de toutes ses obligations en payant la balance du prix d'achat en un seul versement, pourvu qu'il ait fait les améliorations requises; et il reçoit alors un titre de la Couronne; pour les pâturages, on n'exige pas d'améliorations de l'acheteur, et la seule condition est la résidence pendant six ans; à l'expiration de dix années, il peut solder la balance du prix d'achat en un seul paiement, et il reçoit alors un titre de la Couronne.

Les terres situées dans les districts aurifères sont affermées pour des fins agricoles, sans la condition de résidence, mais avec celle des améliorations. Le fermage annuel est de 2s. 6d. par acre, et les conditions une fois remplies, et aucune objection n'étant soulevée, la terre peut être vendue pendant la durée du bail, au prix de la plus haute enchère. Après la troisième année, un "bail d'échange" peut être accordé; ce bail permet de compléter l'achat en payant 21s. par acre en quatorze versements annuels égaux, ou la balance complète à un moment quelconque; on peut encore acquérir la propriété en en payant le fermage pendant 17 ans.

Le système des *Homesteads* est en vigueur dans les districts d'Auckland et de Westland, à la Nouvelle-Zélande. En vertu de ce système, le colon ne paie rien pour la propriété, si ce n'est les frais d'arpentage. Les conditions sont les suivantes: cinq ans de résidence, construction d'une maison, culture d'un tiers de la propriété si la terre n'est pas boisée, et d'un cinquième si elle est couverte par la forêt; ces conditions une fois remplies, le titre de la Couronne est accordé. Dans le district d'Auckland, toute personne âgée de dix-huit ans, ou plus, peut choisir de 50 à 75 acres, suivant la qualité de la terre; et toute personne âgée de moins de dix-huit ans peut choisir de 20 à 30 acres, pourvu qu'aucune famille ou ménage ne puisse prendre plus de 200 acres de terres de première classe et plus de 300 acres de terres de seconde classe. Dans Westland, les conditions sont les mêmes, si ce n'est que les étendues sont fixées à 50, 20 et 200 acres, sans tenir compte de la qualité du sol.

Les premiers porteurs de permis de pacage ont droit à la préemption de 320 acres en un seul bloc, à titre de *homestead*.

ÉTAT DU DOMAINE PUBLIC, EN FÉVRIER 1880.

La superficie totale de la Nouvelle-Zélande est de 64,000,000 d'acres. Jusqu'en février 1880, on en avait vendu ou cédé pour des fins d'éducation ou autres réserves publiques, 14,000,000 d'acres; 16,000,000 appartenaient aux aborigènes ou à des européens qui avaient acheté d'eux; enfin, il restait 34,000,000 d'acres à la disposition du gouvernement. Sur cette étendue, il y a 15,000,000 d'acres de prairies ou de fougeraies, 10,000,000 d'acres de forêts, et 9,000,000 d'acres de sommets de montagnes, lacs et terres stériles.

ANNEXE B.

TARIFS DES COLONIES AUSTRALIENNES.

(Les articles sont classifiés d'après le système indiqué au paragraphe 457. On peut trouver chaque article en consultant la table des matières qui suit le paragraphe 459, anté.)

TARIF DE VICTORIA.

Nº d'ordre.	Articles.	—	Droits.
			£ s. d.
1	Cartes à jouer	Par douz. de paquets.	0 3 0
	Papeterie, manufacturée, y compris livres de comptes, chèques imprimés, têtes de comptes, et autres papiers imprimés et réglés, buvards, papier à dessin en bloc, cahiers à copier, albums et toutes sortes d'écrins, boîtes de toilette et de papeterie (à l'exception des plumes, porte-plumes, crayons, porte-crayons et ardoises)	*Ad valorem*	20 p. cent.
2	Instruments de musique (y compris ceux de rencontre) pianos, orgues et toutes leurs parties constituantes, harmoniums, y compris les mécanismes complets de piano (sauf les mécanismes en pièces, en y comprenant les marteaux et les clefs)	do	25 p. cent.
4	Pipes à fumer—de bois	Par grosse	0 12 0
	do de terre, d'écume de mer	*Ad valorem*	25 p. cent.
5	Pièces d'artifice	do	20 p. cent.
6	Horloges	do	do
	Montres	do	do
8	Dynamite	Par lb	0 0 4
	Mèche	Par serpentin de 24 pds. ou moins, et en proport. pour toute qu'ntit pl. considér.	0 0 1½
	Fulmi-coton et autres matières employées pour produire une explosion—non spécifiées autrement	Par lb	0 0 5
	Lithofracteur	do	0 0 4
	Poudre—à mine	do	0 0 1
	do de chasse (sauf la poudre fine importée en paquets contenant au moins 25 lbs. chaque)	do	0 0 3
	Munitions—plomb	do	0 0 1
9†	*Instruments aratoires	*Ad valorem*	20 p. cent.
	Chaudières (ordinaires et pour navires)	do	25 p. cent.
	Machines non énumérées autrement (sauf les machines à carder, filer, tisser et pour le finissage des tissus de matières fibreuses, cartons pour ces machines, machines à coudre et à imprimer, presses, machines employées pour la fabrication du papier et du feutre, y compris les tissus métalliques et feutres, les machines employées dans la télégraphie, et les machines dont le gaz est directement la force motrice)	do	do
10	Essieux—		
	do de camions ordinaires, avec clavettes	do	do
	do à écrous communs et autres non énumérés, jusqu'à 1½ pouce de diamètre, inclusivement	Par pièce	0 3 0
	do au-dessus de 1½ pouce, do do	do	0 4 6
	do brevet "Mail," jusqu'à 1½ pouce de diamètre inclusivement.	do	0 4 6
	do au-dessus de 1½ pouce	do	0 7 0
	do autres essieux brevetés, avec têtes de cuivre	do	0 10 0
	*Voitures (y comprises celles de rencontre) et charrettes		
	Charrettes et chariots sans ressorts, et charrettes et camions à ressorts, à deux roues	*Ad valorem*	20 p. cent.

* *Voir* aussi la liste des exemptions. † *Voir* le nº d'ordre 32.

11 - 6½**

TARIFS des colonies australiennes—VICTORIA—*Suite.*

Nº d'ordre.	Articles.	—	Droits.		
			£	s.	d.
10	Voitures, etc.—*Suite.*				
	Tilburys, dog-carts, carrioles, voitures de Boston et autres véhicules à ressorts ou soupentes complètes	Chaque	10	0	0
	Chariots-express et chariots pour transporter des marchandises, chariots simples ou doubles, bogheis à quatre roues sans soufflet, sur ressorts ou sur soupentes complètes	do	15	0	0
	Voitures à deux places, charriots simples et doubles, wagonettes et bogheis à quatre roues, avec soufflet	do	20	0	0
	Omnibus ou diligences pour le transport des malles et des voyageurs.	do	40	0	0
	Cabriolets, broughams, phaétons pour courriers, diables et autres voitures non énumérées ailleurs	do	50	0	0
	(NOTE.—Toutes les parties de voitures, non énumérées spécialement comme exemptes ou passibles de droits, sont sujettes aux droits que le commissaire pourra fixer en vertu de la section de l'*Acte concernant les droits de douane*, 1879.)				
	Bois de selles—équitation	Par douz.	1	0	0
	do harnais	do	0	10	0
	Selles, harnais et fouets de toutes sortes	*Ad valorem*	25 p. cent.		
12	Briques—réfractaires	Par 1,000	1	0	0
	Portes—de bois	La pièce	0	5	0
	Châssis—de fenêtres	Par paire	0	2	0
13	*Meubles, y compris ceux de rencontre	*Ad valorem*	25 p. cent.		
	Ressorts de sofas, chaises et autres meubles	do	10 p. cent.		
14	Acide—acétique	Par chop. ou lb.	0	0	3
	do muriatique	Par quintal	0	5	0
	do nitrique	do	0	5	0
	do sulfurique	do	0	5	0
	Alcalis—soude, cristaux	Par tonne	2	0	0
	Droguerie :—				
	Acide—carbolique	Par gallon	0	0	6
	do do pur	Par lb.	0	0	6
	do oxalique	do	0	0	2
	do picrique	do	0	0	3
	Aloès	Par quintal	0	12	0
	Ammoniaque, carbonate d'	Par lb.	0	0	2
	do liquide	do	0	0	2
	Chanvre des Indes	do	0	0	1
	Chlorodine	do	0	1	4
	Cochenille des Indes	Par quintal	0	1	6
	Fève amère	do	0	1	6
	Gélatine	Par lb.	0	0	6
	Glycérine—pure	do	0	0	3
	do crue	do	0	0	1
	Graines du Paradis ou graines de Guinée	Par quintal	0	2	0
	Morphine	Par once.	0	1	6
	Nitrate d'argent	do	0	0	6
	Noix vomique	Par quintal	0	1	6
	Potassium, bromure de	Par lb.	0	0	3
	do iodure de	do	0	0	10
	Quassia	Par tonne	2	0	0
	Strychnine	Par once	0	1	0
	Encre—d'imprimerie, coloriée	Par lb.	0	0	6
	Allumettes et bougies :—				
	Allumettes de bois—				
	Pour chaque grosse de boîtes, contenant 100 allumettes, ou moins, par boîte		0	0	6
	Pour chaque grosse de boîtes, contenant 100 et pas plus de 200 allumettes, par boîte		0	1	0
	Et ainsi de suite, par grosse de boîtes, pour chaque centaine ou partie de centaine d'allumettes, ou plus	Additionnel	0	0	6

* *Voir* aussi la liste des exemptions

TARIFS des colonies australiennes—VICTORIA—*Suite.*

Nº d'ordre.	Articles.	——	Droits.
			£ s. d.
14	Allumettes et bougies—*Suite.*		
	Bougies de cire—		
	Pour chaque grosse de boîtes, non spécifiées autrement, contenant 100 bougies, ou moins, par boîte		0 1 3
	Pour chaque grosse de boîtes métalliques, non spécifiées autrement, contenant 100 et pas plus de 200 bougies, par boîte		0 2 6
	Et ainsi de suite par grosse de boîtes métalliques, pour chaque centaine ou partie de centaine de bougies en plus	Additionel..	0 1 3
	Pour chaque grosse de boîtes de papier, ou de petites boîtes rondes de ferblanc, ou autres boîtes cont. chac. 100 bougies ou moins		0 1 0
	Pour chaque grosse de boîtes de papier, ou de petites boîtes rondes de ferblanc, ou autres boîtes contenant chacune plus de 100 et moins de 200 bougies		0 2 0
	Et ainsi de suite pour chaque grosse de boîtes, par chaque centaine ou partie de centaine additionnelle de bougies	Additionel.	0 1 0
	Médecines brevetées, ou dites brevetées, ne contenant pas de spiritueux, consistant en médecines ou préparations médicinales, recommandées au public comme médecines brevetées, ou préparées d'après quelque formule secrète, comme remèdes ou spécifiques pour des maladies ou affections quelconques affectant le corps humain ou celui des animaux, ou étant sujettes à un droit de timbre dans le pays d'où elles sont export.	*Ad valorem*	25 pour cent.
	Opium, y compris tous articles, effets et marchandises mélangés ou saturés d'opium, ou de quelque préparation ou solution d'opium, ou infusés dans ce liquide	Par lb	1 0 0
	Peintures broyées dans l'huile	Par tonne	2 0 0
	do apprêtées pour usage immédiat	do	4 0 0
	Poudre—à laver, à boulanger, de Seidlitz	*Ad valorem*	20 pour cent.
	Spiritueux, méthyliques	Par gall. à liq.	0 1 0
15	Tapis et droguets	*Ad valorem*	20 pour cent.
	Effets d'habillement, en pièces, contenant de la laine	do	7½ pour cent.
	Couvertures et tapis de laine, ou étoffes à laine	do	20 pour cent.
	Effets de laine, en pièces, pour gilets, pantalons, habits et chemises; draps fins, witneys, draps à poil et flanelles	do	15 pour cent.
16	Soies:—		
	Tous tissus contenant de la soie (sauf les soies grèges, la peluche de soie des chapeliers, la soie pour parapluie, la soie à tamiser, les rognures de soie, les soies cirées, les franges, glands et brandebourgs pour meubles, les étoffes rayées, damas et autres tissus employés pour couvrir les meubles)	*Ad valorem*	20 pour cent.
	Soies en pièces, connues sous le nom de grèges	do	10 pour cent.
19	Effets d'habillement, finis ou non, (sauf la lingerie):—Tabliers, culottes, habits, pèlerines, manteaux, costumes, collets, manchettes, manches et garnitures, crinolines, camisoles, robes, fourrures ouvrées, robes, devants, chapeaux et chaperons d'enfants, maillots et bavettes d'enfants, jaquettes, costumes ou parties de costumes à la hollandaise, jambières, manteaux, écharpes de mousseline et de tricot, costumes de nuit, pantalons, pelisses, jupons, tabliers, manchettes, robes, chemises de toutes sortes, jupes, corsets, châles, culottes, tuniques, poignets, vêtements de dessous pour hommes, femmes et enfants, nœuds, écharpes, cravattes, et tous articles employés au même usage.	do	25 pour cent.
	Articles faits de cheveux artificiels, savoir:—Coiffures, nattes, tiges de nattes, bourrelets, chignons	do	do
	Chapeaux (sauf ceux de paille, éclisses, osier, ruban et galon, non garnis)	do	do
	Bottes et souliers—les mesures anglaises actuelles sont prises pour étalons (sauf pour les bottines d'enfants nºs 0-3), savoir:—		
	Pour hommes, nº 6 et au-dessus	P. douz. de prs.	1 13 0
	do jeunes gens, nºs 2-5	do	1 1 0
	do jeunes garçons, nºs 7-1	do	0 17 6
	do femmes, nº 3 et au-dessus.	do	0 19 6
	do jeunes filles, nºs 11-2	do	0 16 0
	do do 7-10	do	0 11 6
	do enfants, nºs 4-6, et pantoufles	do	0 6 0
	Bottines de prunelle et d'étoffe, pour femmes	do	0 13 0
	Galoches de toutes sortes	do	0 4 0

TARIFS des colonies australiennes—VICTORIA—*Suite.*

Nº d'ordre.	Articles.	—	Droits.
			£ s. d.
19	Bottes et souliers—*Suite.*		
	Pantoufles, pour hommes, femmes et enfants, dep. le nº 7 et au-dessus.	P. douz. de prs.	0 9 0
	Casquettes	*Ad valorem*	25 pour cent.
	Capuchons de feutre, capuchons doubles, et tout article préparé pour la manufacture des chapeaux	Par douzaine..	0 5 0
	Jabots et manchettes	*Ad valorem*	25 pour cent.
	Gants	do	20 pour cent.
	Chapeaux (à l'exception de ceux qui ont été emmagasinés sans payer de droits, lors de leur entrée, antérieurement au 4 sept. 1879, lesquels chap. sont enc. sujet aux droits alors exig.) comme ci-dess., sav.:—		
	Chapeaux (sauf ceux de paille, d'éclisse, d'osier, ruban et galon, non garnis) non énumérés ailleurs (le et après le 4 septembre 1879)	do	25 pour cent.
	Chapeaux de jeunes garçons, jeunes gens et hommes, à forme de calico ou autre matière, couverts en feutre, peluche, soie, mérinos, velours ou autre substance, (à moins qu'il ne soit autrement spécifié,) (le et après le 4 septembre 1879)	Par douzaine..	1 10 0
	Chapeaux, appelés chapeaux de toilette (le et après le 4 sept. 1879)..	do ...	2 8 0
	Chapeaux de feutre pour enfants et jeunes gens, de toutes dimensions, jusqu'à 6⅞ inclusivement (le et après le 4 septembre 1879)	do ...	0 8 0
	Chapeaux de feutre pour hommes, et chapeaux de feutre, non garnis, p. hommes, de toutes dimens., et chap. mous (le et ap. le 4 sept. 1879).	do ...	0 15 0
	Casquettes	*Ad valorem*	25 pour cent.
	Bonneterie et lingerie (à l'exception des bas élastiques de coton, toile ou soie, employés pour des fins chirurgicales, ou non spécifiés ailleurs)	do	20 pour cent.
	Nattes de toutes sortes	do	25 pour cent.
	Ruches	do	do
	Parapluies, parasols et abat-jour :—		
	Parasols et abat-jour, unis, à côtes de 18½ pouces et au-dessous, y comprises les couvertures faites, entièrement ou en partie, de coton, de laine, ou d'autre étoffe, non spécifiés autrement	La pièce	0 0 6
	Parapluies de plus de 18½ pcs., parasols ou abat-jour à côtes de moins de 18½ pouces de longueur, y comp. les couvert. faites, entièrem. ou en partie, de coton, de laine, ou d'autre étoffe, non spécifiés autrem.	do	0 1 0
	Parapluies à côtes de plus de 18½ pouces, de soie ou de soie mélangée, et parasols et abat-jour de toutes dimensions et de même étoffe, y comprises les couvertures, finis ou non	do	0 2 6
20	Sacs et poches—pour blé et farine	Par douzaine..	0 1 0
	do pour laine	do ..	0 7 0
	do de toutes sortes (à l'exc. des cabas et paillassons à sucre)	do ..	0 0 6
	Cordages, savoir :—		
	Corde de coco	Par quintal. ...	0 5 0
	Cordages de chanvre ou autres (à l'exception des câbles galvanisés et autres câbles de fer et d'acier), y compris tous les merlins d'amarrage et le bitord	do	0 11 3
	Cordes blanches et autres espèces de cordages non spécifiés ailleurs (à l'exception de la corde de coco)	do	1 8 0
	Articles de jute :—		
	N'excédant pas 3 pieds de longueur	Par verge	0 0 0¼
	Excédant 3 pieds de largeur	do	0 0 0½
	Paillassons	*Ad valorem*	25 pour cent.
	Paillassons de toutes sortes	do	20 pour cent.
	Toiles cirées, autres que les toiles pour planchers	do	do
	Tentes et prélarts	do	do
	Ficelle (à l'exception du chanvre, lin et coton à coudre)	Par lb	0 0 1½
21	Lard et jambons	do	0 0 2
	Beurre	do	0 0 2
	Fromage	do	0 0 2
	Poisson (*voir* viandes)		
	Jambons et lard	do	0 0 2
	Miel	P. chop. ou lb.	0 0 2
	Viandes et poisson—de cons., non salés, séchés ou cons. dans la saum.	Par lb	0 0 2
	do de conserve	do	0 0 2
	Provisions, y compris les légumes salés, séchés ou conservés dans la saumure (sauf le poisson non énuméré ailleurs)	Par quintal....	0 5 0

TARIFS des colonies australiennes—VICTORIA—*Suite.*

No. d'ordre.	Articles.	—	Droits. £ s. d.
22	Amandes	Par lb	0 0 2
	Arrowroot	do	0 0 2
	Biscuits	do	0 0 2
	Confiserie, confitures, fruits confits	do	0 0 2
	Farine de maïs	do	0 0 2
	Fruits verts	Par boisseau	0 0 9
	Fruits et légumes, séchés ou de conserve	P. chop. ou lb.	0 0 2
	do do bouillis	do	0 0 2
	Grains et légumes à gousse, de toutes sortes, non énumérés ailleurs	Par 100 lbs	0 1 0
	Grains et légumes à gousse de toutes sortes, non énumérés ailleurs, préparés, moulus ou autrement travaillés	do	0 2 0
	do orge	do	0 2 0
	do do perlée et mondée	do	0 5 0
	do maïs	do	0 0 6
	do malt	Per boisseau	0 3 0
	do riz	Par 100 lbs	0 6 0
	Confitures	Par lb	0 0 2
	Gelées	P. lb. ou chop.	0 0 2
	Maccaroni	Par lb	0 0 2
	Maïzena	do	0 0 2
	Melasses (sauf les melasses non raffinées)	do	0 0 3
	* Noix (simples noix de coco)	do	0 0 2
	Farine d'avoine	Par 100 lbs	0 3 0
	Oignons	Par tonne	1 0 0
	Riz en gousse	Par 100 lbs	0 2 0
	Pommes de terre	Par tonne	0 10 0
	Sucre	Par lb	0 0 2
	do candi	do	0 0 3
	Légumes—secs ou de conserve	P. chop. ou lb.	0 0 2
	do salés, séchés ou conservés dans la saumure	Par quintal	0 5 2
	Vermicelle	Par lb	0 0 0
23	Eaux gazeuses ou minérales	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Ales, porter, bière d'épinette ou autres, cidre et poiré	Pour 6 bout. d'une pinte ou d'une chopine (censées)	0 0
	do do do en futailles ou en bouteilles contenant chacune une pinte ou une chopine impériale	Par gallon	0 0 9
	Café	Par lb	0 0 3
	Chicorée	do	0 0 3
	Cidre et poiré (*voir* Ale.)		
	Cacao et chocolat	do	0 0 3
	Houblon	do	0 0 6
	Moutarde	do	0 0 2
	Conserves au vinaigre.... pintes	Par douzaine	0 2 9
	Conserves au vinaigre.... chopines	do	0 1 0
	Conserves au vinaigre.... ½-chopines et flacons moindres	do	0 1 0
	Parfumerie	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Sel (excepté le sel gemme)	Par tonne	1 0 0
	Epices moulues	Par lb	0 0 2
	Spiritueux ou eaux fortes, n'excédant pas la force de preuve de l'hydromètre de Sykes, et de même, en proportion, pour tout degré au-dessus de la force de preuve	Par gallon	0 10 0
	Spiritueux, cordiaux, liqueurs ou eaux fortes, adoucis ou mélangés à d'autres substances, en sorte que l'on ne peut en constater le degré avec l'hydromètre de Sykes (y compris l'alcool étendu ou non étendu d'eau ou autre dissolvant, et contenant en solution quelque essence, huile essentielle, éther ou autre assaisonnement ou substance, d'origine naturelle ou artificielle)	do	0 10 0
	Spiritueux aromatisés	do	1 0 0

* *Voir* aussi la liste d'exemptions.

TARIFS des colonies australiennes—VICTORIA—*Suite.*

No. d'ordre.	Articles.	——	Droits.
23	Tabac (à l'exception du tabac pour le lavage des moutons, et y compris le tabac trempé, en le déchargeant du navire qui l'importe ou en arrivant à l'entrepôt, dans la térébenthine, l'huile ou autre fluide, en présence de quelque officier des douanes, de manière à la rendre impropre à consommation par l'homme) :—		£ s. d.
	Manufacturé	Par lb	0 2 0
	Non manufacturé	do	0 1 0
	Cigares	do	0 5 0
	A priser	do	0 2 0
	Vinaigre, n'étant pas de l'acide acétique ou du vinaigre brut ou aromatisé, ou du sirop de framboise	Par gallon	0 0 6
	Vin—mousseux	do	0 8 0
	do d'autres espèces	do	0 6 0
24	Chandelles	Par lb	0 0 2
	Peignes	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Colle	Par lb	0 0 2
	Graisse—antifriction	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Crin frisé	Par lb	0 0 2
	Cuir :—		
	Veau et chevreau	*Ad valorem*	7½ pour cent.
	Cuirs vernis et de couleur	do	10 pour cent.
	Toutes autres sortes de cuirs (sauf les peaux de cochon grossièrement tannées, les peaux de veau et de chèvre, ainsi que les peaux de moutons tannées pour faire des chaussures)	do	20 pour cent.
	Coupé, y compris les tiges à élastiques et les jambières Wellington, les socques et les patrons	do	do
	Articles de cuir ou dont le cuir forme la partie principale, y compris les fouets de toutes sortes, les valises et porte-manteaux	do	25 pour cent.
	Stéarine	Par lb	0 0 2
	Savon—parfumé et de toilette	do	0 0 4
	do d'autres sortes	do	0 0 2
25	Bleu	do	0 0 1
	Bouchons coupés	do	0 0 4
	Papier—à lettre, à écrire, de fantaisie, buvard, à rebords coupés	do	0 0 2
	do non coupé—buvard, glacé, à dessin et autres papiers (sauf le papier à imprimer et à écrire, en bandes ordinaires, sans rebords coupés, comme il sort de la fabrique, papier à tapisser, carton et carton de pâte)	Par quintal	0 4 0
	do en sacs	do	0 10 0
	Boîtes de papier et de carton (en contenant pas les effets qui y sont importés ordinairement)	*Ad valorem*	25 pour cent.
	Graines—millet	do	10 pour cent.
	Empois	Par lb	0 0 2
	Bois de service—raboté et aplani	Par 100 pieds	
	do bois dur, brut (sauf les billes de toute longueur et de 9 pouces d'équarrissage ou plus)	carrés	0 1 6
		do	0 1 0
	do lattes	Par 1000	0 1 0
	do bardeaux	do	0 0 9
	do pieux	Par 100	0 0 9
	do jantes et raies, brutes (sauf celles de noyer dur), et piquets sciés	do	0 0 6
	Vernis (y compris le vernis des lithographes)	Par gallon	0 2 0
	Articles d'osier	*Ad valorem*	25 pour cent.
	Articles de bois, y compris soufflets, cadres de tableaux, attelles de bois, bois tourné (sauf les billes de billard à l'état brut), douves, en formes ou préparées, barils et bois travaillés non énumérés ailleurs (sauf les fournitures d'artistes, cadres de graveurs, brancards et flèches à l'état but, rames de frêne, moulures de cadres et baguettes employées pour cadres de tableaux, de bois ou d'autre matière, mais pas les moulures de compositions pour ornement, blanches et non dorées	do	do
26	Huile et pâte—pour meubles	do	20 pourcent.
	Huiles—minérales, raffinées, dont le point d'ignition dépasse 80° Fahr., huile de colza et d'olive, en gros	Par gallon	0 0 6

TARIFS des colonies australiennes—VICTORIA—*Suite.*

No d'ordre.	Articles.	—	Droits.
			£ s. d.
26	Huiles—y comprises les huiles de ricin et foie de morue, lorsqu'elles sont raffinées ou employées comme médicaments, en bouteilles d'une pinte ou de moins d'une pt. — Pintes	Par douzaine..	0 2 0
	Chopines	do	0 1 0
	½ pintes et flacons moindres	do	0 0 6
28	Charbon et charbon de bois, moulu	*Ad valorem*....	20 pour cent.
29	Faïence brune et tuiles	do	do
	Porcelaine de Chine et autre (sauf les articles de ce genre employés dans la photographie et la télégraphie)	Par pd. cube...	0 2 6
	Poterie (sauf les articles de ce genre employés dans la photographie et la télégraphie)	do	0 1 4
	Bouteilles de verre ou de grès, censées contenir une pinte ou toute quantité moindre de spiritueux (non aromatisés), vin, ale, porter ou autres bières, et bouteilles contenant des eaux gazeuses ou des eaux minérales	Par douzaine..	0 0 6
	Bouteilles contenant des conserves au vinaigre	do	0 0 3
	Verrerie (à l'exception des verres de médaillons, broches et montres, verres d'instruments d'optique, de chirurgie ou de physique, et verres employés dans la photographie et la télégraphie) :—		
	Bouteilles de verre pour eaux et médecines gazeuses	Par pd. cube...	0 0 6
	Cheminées, abat-jours, globes, et autre verrerie non coupée, rayée ou obscurcie	do	0 1 0
	Abat-jour et globes, autres que ceux en verre, coupés ou obscurcis...	do	0 2 6
	Marbre et pierre—travaillés (sauf les tables d'ardoise non entièrement manufacturées, les pierres lithographiques, et les meules et pierres à aiguiser)	*Ad valorem*....	20 pour cent.
31	Feuilles d'or	do	10 pour cent.
	Plaques d'or	Par oz. troy....	0 8 0
	Bijouterie, (sauf les camées et les pierres précieuses non posées,) sav. :—		
	Bagues d'or, finies ou non, mais sans camées ou pierres précieuses...	Par gros. troy.	0 4 0
	Toutes autres bijouteries d'or, non finies, montées, ou en partie, mais sans camées ou pierres précieuses, non énumérées ailleurs	do	0 3 0
	Chaînes d'or, non finies, (sauf les chaînes faites à la mécanique, pour franges)	do	0 1 0
	Toutes autres bijouteries, manufacturées entièrement ou en partie, et non énumérées ailleurs	*Ad valorem*....	20 pour cent.
	Feuilles d'argent	do	10 pour cent.
	Plaques, d'argent	Par oz. troy....	0 2 0
32	Cuivrerie, non énumérée ailleurs	*Ad valorem*. ...	25 pour cent.
	Plomb—feuilles et tuyaux	Par quintal....	0 2 6
	Métaux—articles manufacturés avec des métaux, (sauf les cordes et cercles d'acier brut, et les coussinets à rouleau brevetés pour la fabrication des poulies,) comme ci-dessous :—		
	Grilles, cendriers, moyeux, boîtes d'essieux, brouettes, roues, couchettes, cloches, presse d'établis, limes à pointe, pinces de forgeron, écrous, gaffes; chaudières et fournaises de cuivre; boulons et écrous de fer; têtes de boulons, en fer, anneaux à fiches, crémaillères à bouteilles; liens de fer forgé; tuyaux de reliement, en cuivre et laiton; robinets, soupapes et sifflets en cuivre; montures en laiton; tuyaux en cuivre brasé, tuyaux en fer brasé, rouleaux à pâtes, fours de camps et marmites à trépied; fontes de toutes sortes, moulées; cylindres de fonte, forets d'acier fondu; citernes de fer; seaux à charbon; condensateur à gaz; machines à vapeur; articles forgés pour entrepreneurs; tire-bouchons en fil de fer et en acier, pinces, creusets, noir de plomb, registres et cadres, appareils de distillation, marteaux de portes, montants de portes, décrottoirs de portes, grilles et cadres d'égoût, grilles de drains, haltères, excentriques pour bogheis, fontes pour machines, articles forgés pour mécaniciens, heurtoirs, chenets, avant-foyers; montures de pompes et de machines, jardinières, foyers de forges, portes et châssis de fournaises; plats de fournaises galvanisés; gouttières et tuyaux galvanisés et noirs, seaux et cuves galvanisés,		

* Voir aussi la liste des exemptions.

TARIFS des colonies australiennes—VICTORIA—*Suite.*

No d'ordre.	Articles.	——	Droits.
32	Métaux,—articles manufacturés avec des—*Suite.*		£ s. d.
	tourets de jardins, rouleaux de jardins, sièges de jardins, gazeliers et chandeliers, toutes sortes de montures d'appareils à gaz, pinces à gaz ; longrines de fer ; grilles, grils, arbres de meules à repasser, montures de machines à vapeur en bronze moulé ; gouttières et tuyaux ; marteaux, emporte-pièce, marteaux à quartz ou de mineurs ; agraffes et boucles ; patères en fonte pour habits et chapeaux ; porte-chapeaux ; râteliers ; gonds ; gonds à crochets et œillets, appareils à force de chevaux, râteliers pour chevaux, fers à cheval, tuyaux hydrauliques, tasseaux de fer, anneaux en fer pour bouilloires ; ferrures pour chariots, voitures, charrettes et bogheis ; articles vernis et laqués ; bouilloires et poëles, cuivre et laiton ; batteries de cuisine, cuillères, poteaux de lampe, plomberie, lettres et figures, fonte et fer forgé ; leviers forgés ; chaînons arrondis ou fendus ; ascenseurs pour entrepôts, anneaux de mangeoires ; calandres, bielles de navires et piliers ; anneaux de maillets ; crochets à viande ; moutons pour enfoncer les pilots ; grilles d'ornementation, portes et châssis de fours, pivots et boîtes de cuivre pour machines, moulins à poivre, pois et avoine, pics et pioches ; tuyaux de fer forgé (sauf les tuyaux soudés) ; boulines, forges portatives, corps de poulies, pompes, masses et pics de carrière, palets et coussinets de chemins de fer, robinets assortis, anneaux et écarts ; rivets de fer, tiges de raccordement ; rouleaux à sacs ; coffres-forts et boîtes de fer ; poids de châssis ; flèches de fer forgé poli ; ventelles d'écluses, en fer ; fers à souder, ressorts et rouleaux, (charrettes, voitures et bogheis) ; supports de fer ; machines fixes ou portatives, ou parties de ces machines, trappes d'égoûts ; ferblanterie et ferronnerie, étampées ; ferblanterie, cuves, roues de camions, tubes de fer, fondu et forgé ; jointures "union" ; rondelles noires et galvanisées, coins, brouettes, fer forgé ; roues, fer forgé ; treuils, tissus de fer, ouvrages en fil de fer ; ouvrage en zinc, y compris le zinc perforé)........................	*Ad valorem*	25 pour cent.
	Articles en métal, plaqué et avec alliage (sauf les poignées de portes, écluses, pointes de flèche, joints mobiles et éclisses, et barres de fer employées dans la carrosserie, la sellerie, et pour attelles).......	do	20 pour cent.
	Clous—de fer (sauf les clous employés par les layetiers et les repasseurs)	Par quintal....	0 3 0
	do de fers à cheval..	do ...	0 12 0
	Tuyaux—fonte—à saillies, à robinet, en siphon, genoux et coudes......	Par tonne......	2 0 0
33	Bestiaux :—		
	Vaches, bœufs, génisses, taureaux, bouvillons, veaux de plus de six mois (sauf les bœuf de travail, par paires)...........................	Par tête.........	0 5 0
	Chevaux, juments, hongres, poulins et pouliches non encore dressés pour la selle ou le harnais.....................................	do	0 5 0
	Moutons, béliers, brebis, formés ou agneaux........................	do	0 0 6
	Porcs..	do	0 2 0
35	Cirage...	*Ad valorem*	20 pour cent.
	Brosserie (sauf les brosses d'artistes)................................	do	25 pour cent.
	Fonds de magasins d'huiles (sauf les huiles essentielles et essences ne contenant pas d'alcool), en bouteilles, jarres, canasses, ou autres vaisseaux dont le contenu n'est pas censé excéder une pinte........	do	20 pour cent.
	Fonds de magasins non énumérés ailleurs (sauf la colle de poisson, non coupée)..	do	10 pour cent.
	Caractères d'imprimerie—cuivres, cadres, rouleaux d'ornementation et filets pour relieurs	do	do

TARIF des colonies australiennes—VICTORIA—*Fin.*

Exemptions.

Les articles ci-dessous mentionnés sont exempts de droits de douane, lorsqu'on les importe dans la colonie de Victoria par terre ou par mer, savoir :—Tous les menus articles faits de matières mélangées ou non décrites et employés dans la fabrication de vêtements, bottes et souliers, chapeaux, sellerie, parapluies, parasols ou abat-jour; tous les instruments ou appareils de chirurgie, pourvu que les menus articles susdits ou les instruments ou appareils de chirurgie soient énumérés dans un arrêté du commissaire, publié dans la *Gazette* officielle ; tous paquets de seconde main dans lesquels des provisions de mer ont été importées ; tous paquets dans lesquels on importe ordinairement certains produits, et qui ne sont pas énumérés ailleurs ; articles d'équipement des navires ; bagage des passagers, comprenant le mobilier de cabine et les effets personnels ; meubles de seconde main apportés par un passager et dont il s'est servi, représentant une valeur maximum de cinquante livres et qui ne sont pas importés pour vendre ; noir animal moulu ; toutes voitures et tous véhicules employés pour transporter des voyageurs passé la frontière, et enregistrés au bureau de douane le plus voisin du point où ces véhicules doivent passer, en la manière que le commissaire pourra prescrire de temps à autre ; ouvrages d'art ; olives fraiches et noix-chandelles ; et à partir du trentième jour de juillet mil huit cent soixante-six, jusqu'au trentième jour de juin mil huit cent quatre-vingt, inclusivement, les instruments aratoires connus sous les noms de moissonneuses et de botteleuses mécaniques.

DROITS D'EXPORTATION.

Nº d'ordre.	Articles.	—	Droits.
			£ s. d.
	Bois connu sous le nom de gommier rouge (le et après le 1er septembre 1880)........	Par 100 pieds carrés.	0 10 0
	Ferrailles (le et après le 15 novembre 1877)........	Par tonne.......	3 0 0

TARIF DE LA NOUVELLE-GALLES DU SUD.

DROITS D'IMPORTATION.

N° d'ordre.	Articles.	——	Droits.		
			£	s.	d.
8	Poudre—à mine	Par lb.	0	0	1
	do de chasse	do	0	0	3
	Plomb	Par quintal	0	5	0
12	Ciment	Par baril	0	2	0
	Portes	La pièce	0	1	0
	Châssis	do	0	1	0
	Volets	do	0	1	0
14	Alcali—cristaux de soude	Par tonne	1	0	0
	Opium (y compris tous les articles, effets et marchandises mélangés ou saturés d'opium ou avec toute préparation ou solution d'opium, ou imbibés de ce liquide)	Par lb.	0	10	0
	Peintures	Par tonne	2	0	0
	Salsepareille—quand elle ne contient pas plus de 25 pour cent de spiritueux	P. gal. à liquid.	0	4	0
	Spiritueux—méthyliques	Par gallon	0	2	0
	Térébenthine	do	0	1	0
20	Sacs et poches	Par douz.	0	1	0
	do cabas	do	0	0	6
	do à laine	La pièce	0	0	3
	Cordage et corde	Par tonne.	2	0	0
21	Lard et jambon	Par lb.	0	0	2
	Fromage	do	0	0	2
	Poisson—séché, de conserve ou salé	do	0	0	1
	Jambons et lard	do	0	0	2
22	Biscuits	do	0	0	1
	Fruits confits	do	0	0	1½
	Confiserie	do	0	0	1½
	Dattes	do	0	0	1
	Farine—farine de blé-d'inde	do	0	0	1
	Fruits—en bouteilles d'une pinte	Par douz.	0	2	0
	do do d'une chopine et moins	do	0	1	0
	do secs	Par lb.	0	0	2
	Grain—malt	Par boisseaux.	0	0	6
	do riz	Par tonne	3	0	0
	Confitures et jelées	Par lb.	0	0	1
	Maïzena	do	0	0	1
	Mélasses	Par quintal.	0	3	4
	Noix de toutes sortes (à l'exception des noix de coco)	Par lb.	0	0	1
	Conserves	do	0	0	1
	Sagou	do	0	0	1
	Fruits au sirop	do	0	0	1½
	Sucre—brut	Par quintal	0	5	0
	" raffiné	do	0	6	8
23	Bière, ale, porter, bière d'épinette et autres bières, en futailles ou en jarres	Par gallon	0	0	6
	do do do en bouteilles	do	0	0	9
	Chicorée	Par lb.	0	0	3
	Cacao et chocolat	do	0	0	3
	Café	do	0	0	3
	Gingembre	do	0	0	1
	Houblon	do	0	0	3
	Moutarde	do	0	0	1
	Poivre	do	0	0	2
	Conserves au vinaigre (*voir* marchands d'huiles, n° d'ordre 35)				
	Sel	Par tonne	1	0	0
	Salpêtre	do	1	0	0
	Epices	Par lb.	0	0	2
	Spiritueux de toutes sortes, importés dans la colonie et dont on peut déterminer la force à l'aide de l'hydromètre de Sykes	Gal., force de p.	0	12	0*

* Avant le 11 décembre 1879, 10s.

TARIF de la Nouvelle-Galles du Sud—Droits d'importation—*Fin.*

Nº d'ordre.	Articles.	——	Droits. £ s. d.
23	Spiritueux ou mélanges de spiritueux importés dans la colonie et dont la force ne peut *pas* être constatée avec l'hydromètre de Sykes....	Gall. à liquides	0 12 0*
	Thé	Par lb.	0 0 3
	Tabac—manufacturé	do	0 2 0
	do non-manufacturé	do	0 1 0
	do pour le lavage des moutons	do	0 0 3
	do cigares	do	0 5 0
	do à priser	do	0 2 0
	Vinaigre	Par gallon	0 0 6
	Vins—mousseux	do	0 10 0
	do d'autres espèces	do	0 5 0‡
24	Chandelles	Par lb.	0 0 1
25	Bleu	do	0 0 1
	Papier—d'écolier et de fantaisie	do	0 1 0
	do brun et d'emballage	Par quintal	0 3 4
	Empois	Par lb.	0 0 1
	Bois de service—raboté	Par 100 pds, c.	0 2 0
	do brut et non raboté	do	0 1 0
	Vernis	Par gallon	0 2 0
26	Huiles, sauf le noir animal, l'huile de coco et le blanc de baleine	Par gallon	0 0 6
32	Fer—galvanisé, en barres, paquets, feuillets ou ridé	Par tonne	2 0 0
	do articles de fer	Par quintal	0 3 0
	do fil de	Par tonne	1 0 0
	Clous	do	2 0 0
35	Effets de marchands d'huiles—sauces et conserves au vinaigre, pintes.	Par douzaine	0 1 0
	do do do chopines ou mesures moindres	do	0 0 6

* Antérieurement au 11 décembre 1879, 10s. † Antérieurement au 11 décembre 1879, 6s. ‡ Antérieurement au 11 décembre 1879, 4s.

Exemptions.

Tous les effets importés pour l'approvisionnement du service de Sa Majesté sont exempts de tous droits et impôts.

Tout le vin importé dans la colonie de la Nouvelle-Galles, ou mis en entrepôt, pour l'usage des officiers de la marine ou de l'armée de terre en service actif dans la dite colonie, ou sur les mers contiguës, est exempt de droits.

ACCISE.

		£ s. d.
Spiritueux fabriqués ou distillés dans la colonie avec du sucre qui a payé les droits de douane	le gallon	0 9 5
Spiritueux fabriqués ou distillés dans la colonie, entièrement ou dans toute proportion excédant dix pour cent de leur quantité, avec des matériaux qui ne sont pas sujets aux droits de douane	do	0 10 0

DROITS D'EXPORTATION.

Antérieurement au 1er octobre 1879, il y avait, sur l'or, un droit d'exportation de 1s. 6d. par once troy. Toutefois, ce droit a été aboli à la date susmentionnée.

TARIF DE QUEENSLAND.

DROITS D'IMPORTATION.

Nº d'rodre.	Articles.	——	Droits. £ s. d.
8	Poudre à canon	Par lb. censée.	0 0 1
	Plomb	Par quintal	0 2 0
11	Bateaux	Par pd. au deh.	0 2 6
12	Ciment	Par baril	0 2 0
	Portes	La pièce	0 2 6
	Châssis	Par paire	0 2 6
14	Acides	Par quintal	0 4 0
	Alcalis—soude, cristaux de soude	do	0 1 0
	Plomb—blanc et rouge	do	0 2 0
	Opium	Par lb	1 0 0
	Peintures (sèches et mouillées)	Par quintal	0 2 0
	Salsepareille (*contenant* plus de 25 pour cent d'alcool du poids spécifique de ·825, à la température de 60 degrés Fahrenheit)	Par gallon	0 10 0
	Salsepareille (*ne contenant pas* plus de 25 pour cent d'alcool)	do	0 4 0
14	Spiritueux—méthyliques	do	0 5 0
	Térébenthine	do	0 0 6
20	Cordage et corde	Par quintal	0 4 0
	Ficelle	Par lb. censée.	0 0 1
21	Lard et jambons	Par lb	0 0 2
	Beurre	Par lb. censée.	0 0 2
	Fromage	Par lb	0 0 2
	Poisson—mariné et salé, en barils	Par quintal	0 5 0
	do séché	do	0 5 0
	do de conserve	Par douz. de lbs. censée..	0 2 0
	Jambons et lard	Par lb	0 0 2
	Miel	Par lb. censée.	0 0 2
	Viande et poisson—de conserve (non salés)	Par douz. de lbs. censées.	0 2 0
22	Arrowroot	Par lb	0 0 1
	Biscuits	Par lb. censée.	0 0 2
	Confiserie et fruits dans le sirop	do	0 0 2
	Farine—de blé-d'inde	do	0 0 1
	Fruits (en bouteilles, en canasses ou en jarres)	Par douz. de chop. ou lbs. censées	0 1 0
	Fruits secs	do	0 0 2
	Grain et légumes—orge, maïs, malt, avoine et blé	Par boisseau	0 0 6
	do riz	Par lb	0 0 1
	Confitures et gelées	Par douz. de lbs censées.	0 1 0
	Macaroni	Par lb. censée.	0 0 1
	Farine de maïs	do	0 0 1
	Maïzena et farine de blé-d'inde	Par lb	0 0 1
	Mélasse	Par quintal	0 3 4
	Noix (de toutes sortes, sauf les noix de coco)	Par lb. censée.	0 0 2
	Farine d'avoine	Par tonne	2 0 0
	Oignons	do	0 10 0
	Pommes de terre	do	0 10 0
	Sagou	Par lb. censée.	0 0 1
	Sucre—brut	Par quintal	0 5 0
	do raffiné	do	0 6 8
	Tapioca	Par lb. censée.	0 0 1
	Vermicelle	do	0 0 1
23	Ale, bière et porter, en futailles	Par gallon	0 0 9
	do do six bouteilles d'une pinte ou douze bouteilles d'une chopine		0 1 0
	Chicorée	Par lb	0 0 4
	Cidre et poiré, en futailles	Par gallon	0 0 9
	do 6 bouteilles d'une pinte ou 12 bouteilles d'une chopine.		0 1 0

TARIF de Queensland—Droits d'importation—*Suite.*

No. d'ordre.	Articles.	—	Droits. £ s. d.
23	Cacao—brut	Par lb.	0 0 2
	do et chocolat	do	0 0 4
	Café—brut	do	0 0 4
	do grillé	do	0 0 6
	Gingembre	Par lb. (censée)	0 0 2
	Houblon	Par lb.	0 0 2
	Moutarde	Par lb. (cens.)	0 0 2
	Poivre	do	0 0 2
	Conserves au vinaigre et sauces	Par douzaine de paquets d'une livre..	0 1 0
	Salpêtre	Par quintal....	0 4 0
	Epices	Par lb. (cens.)	0 0 2
	Spiritueux—eau-de-vie, de tout degré n'excédant pas la force de preuve de l'hydromètre de Sykes, et de même, en proportion, pour tout degré dépassant la force de preuve	Par gallon	0 12 0
	Spiritueux ou eaux fortes, à l'exception de l'eau-de-vie, de tout degré ne dépassant pas la force de preuve de l'hydromètre de Sykes, et de même, en proportion, pour tout degré dépassant la force de preuve.	Par gallon	0 10 0
	Spiritueux, cordiaux ou eaux fortes, adoucis par ou mélangés avec quelque substance, de manière à ce que le degré ne puisse en être constaté exactement avec l'hydromètre de Sykes	do	0 10 0
	Tabac	Par lb.	0 2 6
	do cigares	do	0 5 0
	do à priser	do	0 2 6
	Vinaigre, en futailles	Par gallon	0 0 9
	do douze bouteilles censées d'une pinte ou six bouteilles censées d'une chopine		0 1 0
	Vin, *contenant* plus de 25 pour cent d'alcool de la densité de ·825, à la température de 60 degrés Fahrenheit, pour chaque gallon, en raison du degré	Par gallon	0 10 0
	Vin, *ne contenant pas* plus de 25 pour cent d'alcool, de la densité de ·825 à la densité de 60 degrés Fahrenheit	do	0 6 0
24	Chandelles	Par lb. (cens.)	0 0 2
	Colle	do ...	0 0 2
	Cuir	do ...	0 0 2
	Savon (non compris le savon de toilette)	Par quintal....	0 5 0
25	Bleu	Par lb. (cens.)	0 0 1
	Son et moulée	Par boisseau...	0 0 2
	Foin et paille	Par tonne	0 10 0
	Empois	Par lb. (cens.)	0 0 1
26	Huile de ricin et autres (en gros)	Par gallon	0 0 6
	Huile de ricin (en bouteille)	Par douzaine de chopines ou lbs. (cen.)	0 1 0
	Huile à salade	do	0 1 0
28	Charbon	Par tonne	0 1 6
32	Articles de fer fondu, pour construction	Par quintal....	0 2 0
	do galvanisé ou ridé	do	0 2 0
	Fer à citerne	La pièce	0 8 0
	Fer en fil	Par quintal	0 2 0
	Clous et vis	do	0 2 0

DROITS AD VALOREM.

Sur tous articles importés dans la colonie, autres que ceux qui sont énumérés dans la liste précédente ou dans la liste suivante d'exemptions.	*Ad valorem*	5 pour cent.

TARIF de Queensland—*Fin.*

EXEMPTIONS.

N° d'ordre.	Articles.
1	Livres (imprimés) et journaux.
9	Machines pour manufactures, scieries, à coudre, aratoires, pour l'exploitation des mines et des pâturages.
	Machines à vapeur et chaudières.
11	Ancres et chaînes de plus de ⅝ de pouce de diamètre.
14	Engrais.
22	Farine—de blé.
	Fruits—verts.
	Légumes.
23	Sel.
25	Lin de la Nouvelle-Zélande.
27	Machines pour exploitations minières.
31	Or et argent non manufacturés.
	Numéraire—Or, argent et cuivre.
32	Cuivre—en feuilles.
	Minerai de fer, feuille ordinaire (à l'exception des feuilles galvanisées), fer en gueuse, en barre, tige, ferraille et cercles de fer, plaques de chaudières.
	Plomb—en feuille et en gueuse.
	Métal de Muntz.
	Vif-argent.
	Acier—non forgé.
	Etain—en plaques et en blocs.
	Zinc.
33	Animaux sur pied.
34	Oignons, arbres, arbustes et graines de jardins.
35	Approvisionnements pour l'armée de terre et de mer, effets importés pour le service des gouvernements coloniaux, ou pour l'usage de l'armée royale de terre et de mer, et vins et spiritueux pour l'usage de Son Excellence le gouverneur, ou des officiers de terre ou de mer en service actif dans l'armée ou la marine.
36	Curiosités antiques et spécimens d'histoire naturelle.
	Mobilier et bagage des passagers de cabine, effets de passagers, (non compris véhicules, instruments de musique, verrerie, porcelaine de chine, vaisselle d'argent et d'or et articles plaqués et mobilier autre que celui des cabines du navire), qui sont apportés par les passagers, *bonâ fide* et sans aucune intention de les vendre.

ACCISE.

Les spiritueux distillés de la canne à sucre, dans la colonie, sont sujets aux deux tiers des droits payables sur les spiritueux de même espèce importés dans la colonie.

TARIFF DE L'AUSTRALIE MÉRIDIONALE.

DROITS D'IMPORTATION.

No d'ordre.	Articles.	—	Droits.
			£ s. d.
1	Cartes—à jouer	P. douz. de pqts	0 3 0
	Papeterie—manufacturée (y compris les livres de comptes, chèques et blancs imprimés, têtes de comptes ou autre papier imprimé ou réglé.)	Ad valorem	10 pour cent.
2	Instruments de musique	do	do
4	Moulures—dorées	do	do
	Pipes—à tabac	do	do
	Bois tourné et sculpté	do	do
5	Jouets	do	do
6	Horloges	do	do
	Montres	do	do
8	Munitions	do	do
	Armes	do	do
	Poudre—de chasse (pas en barils)	Par lb	0 0 6
	Plomb	Par quintal	0 2 3
9	Instruments aratoires suivants:—Hache-paille, concasseurs à blé, semeuses, chevaux-vapeur, faucheuses, moissonneuses, scarificateurs, râteaux mécaniques, charrues (simples, doubles et triples), houes et socs, planches de fond	Ad valorem	5 pour cent.
	Chaudières pour machines à vapeur	do	do
	Coutellerie	do	10 pour cent.
	Machines n'excédant pas la force de 60 chevaux	do	5 pour cent.
	Pompes (de fer et de cuivre) n'excédant pas 3 pouces de chambre	do	do
10	Voitures, charrettes, chariots et véhicules de toutes sortes	do	10 pour cent.
	Sellerie et harnais (tout faits)	do	do
	Roues	do	do
	Fouets	do	do
12	Architraves, bordures, moulures	Par 100 pd. lin.	0 2 6
	Brique (à l'exception de la brique réfractaire et de la brique anglaise).	Ad valorem	10 pour cent.
	Ciments	Par baril	0 2 0
	Corniches	Ad valorem	10 pour cent.
	Portes et cadres	La pièce	0 2 6
	Moulures	Par 100 pds lin.	0 1 6
	Plâtre de Paris	Par baril	0 2 0
	Châssis	Par paire	0 2 0
	Bordures	Par 100 pds lin.	0 1 6
13	Meubles	Ad valorem	10 pour cent.
	Lampes	do	do
14	Alcali—soude, à l'exception de la soude caustique et du silicate)	Par tonne	1 0 0
	Produits chimiques (sauf le vitriol bleu et l'acide sulfurique)	Ad valorem	10 pour cent.
	Effets de pharmaciens	do	do
	Droguerie (sauf la gomme arabique)	do	do
	Essences (qui ne sont pas des composés de spiritueux)	do	do
	Médecines—brevetées	do	do
	Naphthe	Par gallon	0 0 0
	Opium	Par lb	0 10 0
	Peintures	Par quintal	0 2 0
	Salsepareille, *ne contenant pas* plus de 25 pour cent de spiritueux	Par gal. liquide	0 4 0
	Spiritueux—méthyliques	do	0 0 3
	Térébenthine	do	0 0 6
	Vernis	do	0 0 6
15	Couvertures	Ad valorem	10 pour cent.
	Tapis	do	do
	Draps de toutes sortes, en pièces	do	5 pour cent.
	Tapis	do	10 pour cent.
	do de foyer	do	do
	Tweeds de toutes sortes, en pièces	do	5 pour cent.
17	Courtes-pointes	do	10 pour cent.
	Serviettes	do	do
18	Brosses	do	do
	Peignes	do	do

11—7**

Tarif de l'Australie Méridionale—Droits d'importation—*Suite.*

No d'ordre.	Articles.	—	Droits.
			£ s. d.
18	Draperie (sauf les pièces de coton, toile ou laine, non énumérées ailleurs)	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Mercerie	do	do
19	Habillements et blouses (excepté les vêtements de peluche)	do	do
	Sacs de nuit	do	do
	Chapeaux	do	do
	Bottes, souliers et galoches	do	do
	Fourrures	do	do
	Gants	do	do
	Chapeaux et casquettes	do	do
	Bonneterie et lingerie	do	do
	Jambières	do	do
	Modes	do	do
	Parapluies et parasols	do	do
	Cannes	do	do
20	Sacs et poches (neufs)—son, cabas, minerai	Par douzaine..	0 0 3
	do do blé et farine (trois boisseaux et plus)	do ..	0 0 6
	do do à laine	do ..	0 0 3
	do do non énumérés	do ..	0 0 3
	Cordage, corde et bitord (excepté le bitord brut, employé dans les manufactures)	Par quintal....	0 3 0
	Tapis de planchers	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Nattes	do	do
	Toile cirée	do	do
	Tentes et prélarts	do	do
21	Lard et jambon	Par lb	0 0 2
	Fromage	do	0 0 2
	Poisson—séché, conservé et salé (sauf dans la saumure)	do	0 0 1
	do dans la saumure	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Jambon et lard	Par lb	0 0 2
	Viande—dans la saumure	*Ad valorem*	10 pour cent.
	do séchée, de conserve ou salée	Par lb	0 0 1
22	Arrowroot	do	0 0 1
	Biscuits	do	0 0 1
	Confiserie	do	0 0 2
	Farine—de blé d'inde	do	0 0 1
	Fruits (en bouteille)	Par douzaine de pintes	0 2 0
	do do	Par douzaine de chopines.	0 1 0
	do do	Dimens. moindre par douz.	0 0 9
	do secs	Par lb	0 0 2
	do candis	do	0 0 2
	Grains et légumes—orge perlée	do	0 0 1
	do pois fendus	do	0 0 1
	do malt	Par boisseau...	0 0 6
	do riz	Par quintal....	0 3 0
	Confitures, gelées et conserves	Par lb.	0 0 2
	Macaroni	do	0 0 2
	Maizena	do	0 0 1
	Mélasses	Par quintal....	0 3 0
	Noix (à l'exception des noix de coco)	Par chopine ...	0 0 2
	Conserves au vinaigre et sauces	Par douzaine de pintes	0 2 0
	do do	Par douzaine de chopines.	0 1 0
	do do	Dimens. moindres par douz.	0 0 9
	Pommes de terre	Par quintal....	0 0 6
	Sagou	Par lb	0 0 1
	Sucre	Par quintal....	0 3 0
	Tapioca	Par lb	0 0 1

TARIF de l'Australie Méridionale—Droits d'importation—*Suite.*

No d'ordre.	Articles.	——	Droits. £ s. d.
22	Légumes—de conserve	Par lb	0 1 0
	Vermicelle	do	0 0 2
23	Ale, porter, bière d'épinette et autres	Par gallon	0 0 9
	Chicorée	Par lb	0 0 4
	Chocolat	do	0 0 3
	Cidre et poiré	Par gallon	0 0 9
	Cacao	Par lb	0 0 3
	Café (brut)	do	0 0 3
	do (grillé ou moulu)	do	0 0 4
	Cordiaux (non spiritueux), sirops	Par chopine	0 0 2
	Houblon	Par lb	0 0 3
	Jus de limon	Par gallon	0 0 9
	Moutarde	Par lb	0 0 2
	Poivre	do	0 0 2
	Parfumerie	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Sel (sauf le sel gemme)	Par tonne	1 0 0
	Salpêtre	do	1 0 0
	Epices	Par lb	0 0 2
	Spiritueux—eau-de-vie, rhum, genièvre, whiskey ou eaux fortes de toutes sortes, y compris les composés de spiritueux, amers, cordiaux ou eaux fortes adoucies ou mélangées avec un liquide n'excédant pas la force de preuve de l'hydromètre de Sykes; et, de même, en proportion jusqu'à tout degré plus élevé que la force de preuve	Par gallon	0 10 0
	do esprits-de-vin, contenant plus de 35 pour cent de spiritueux force de preuve, en proportion de leur degré	do	0 10 0
	Thé	Par lb	0 0 3
	Tabac, manufacturé	do	0 2 0
	do non manufacturé	do	0 0 9
	do détruit pour le lavage des brebis	do	0 0 3
	do cigares	do	0 5 0
	do à priser	do	0 5 0
	Matériel de marchands de tabac	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Vinaigre	Par gallon	0 0 9
	Vins—mousseux	do	0 6 0
	do d'autres sortes	do	0 4 0
24	Chandelles	Par lb	0 0 1
	Colle forte	do	0 0 1
	Cuir (sauf les cuirs vernis, le chevreau, peaux de sanglier, cuir du levant, marocain, rouans, satinés et cuirs fendus)	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Sacs de cuir	do	do
	Tiges de bottes en cuir	do	do
	Portemanteaux en cuir	do	do
	Savon	Par tonne	1 0 0
	do parfumé et de fantaisie	*Ad valorem*	10 pour cent.
25	Paniers et objets en osier	do	do
	Bleu	Par lb	0 0 1
	Sacs de papier	Par quintal	0 3 4
	Papier d'emballage (brun et brun blanchâtre)	do	0 3 4
	Papiers à tapisser	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Empois	Par lb	0 0 1
	Bois de service—lattes	Par 1,000	0 1 0
	do pieux	Par 100	0 0 6
	do bardeaux	Par 1,000	0 0 6
	Bois—lattes, douves, planches, poteaux, espars	Par 40 pds. cub.	0 2 6
	do planches de ⅝ à 1½ pcs., brutes ou rabotées, à rainure et languette	Par 100 p. sup.	0 1 6
	Articles de bois (y compris soufflets, cadres de tableaux et machines à laver)	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Huile de kerosine	Par gallon	0 0 3
26	Huile à salade	Par douz. de pintes	0 2 0
	do	Par douz. de chopines	0 1 0

11—7½**

TARIF de l'Australie Méridionale—Droits d'importation—*Fin.*

Nº d'ordre.	Articles.	—	Droits.
			£ s. d.
26	Huile à salade..(dimension moindre)	Par douzaine..	0 0 9
	Autres huiles (à l'exception des huiles de morue et de baleine)...........	Par gallon......	0 0 6
	Poterie brune et porcelaine...	*Ad valorem*	10 pour cent.
29	Verre...	do	do
	Bouteilles de verre (sauf les bouteilles ordinaires à vin, bière, bière de gingembre, à soda et syphons)..	do	do
	Verrerie..	do	do
	Miroirs...	do	do
	Manteaux de cheminées...	do	do
	Marbre..	do	do
	Ardoise (travaillée)..	do	do
	Pierre..	do	do
	Tuiles..	do	do
	Bijouterie..	do	do
31	Vaisselle...	do	do
	Couchettes—de fer...	do	do
32	Fontes de cuivre..	do	5 pour cent.
	Garde-feu...	do	10 pour cent.
	Garnitures de fer...	do	do
	Articles forgés, entrant dans la fabrication des machines à vapeur......	do	5 pour cent.
	Grilles...	do	10 pour cent.
	Fer fondu...	do	5 pour cent.
	do gaufré...	Par tonne......	1 10 0
	do pour clôtures..	do	1 10 0
	do galvanisé (y compris le fil de fer galvanisé)......................	do	1 10 0
	do articles en fer..	Par quintal....	0 3 0
	do portes...	Par tonne......	1 10 0
	do longrines..	do	1 0 0
	do tuyaux...	do	1 10 0
	do poteaux..	do	1 10 0
	do fil de fer...	do	1 0 0
	do forgé..	*Ad valorem*.....	5 pour cent.
	Vernis..	do	10 pour cent.
	Plomb (en tuyaux et en feuilles)......................................	Par quintal....	0 2 6
	Clous et vis..	do	0 2 0
	Tours...	*Ad valorem*.....	10 pour cent.
	Articles plaqués..	do	do
	Coffres de sûreté...	do	do
	Poêles..	do	do
	Ferblanterie..	do	do
	Brosses...	do	do
35	Articles de fantaisie...	do	do

NOTE.—Dans tous les cas où les droits sont exigés par gallon, une douzaine de bouteilles censées d'une pinte représentera deux gallons, et une douzaine de bouteilles censées d'une chopine, un gallon.

TARIF DE L'AUSTRALIE OCCIDENTALE.

Nº d'ordre.	Articles.	—	Droits.
			£ s. d.
3	Tableaux, gravures et statues	*Ad valorem*	10 pour cent.
8	Fusées	do	do
	Poudre à miner	do	do
9	Instruments aratoires, savoir:—		
	Charrues, herses, râteaux à foin, concasseurs à mottes, rouleaux, houes à cheval, scarificateurs	do	do
	Enclumes de forgerons	do	do
	Soufflets do	do	do
	Pompes à incendie	do	do
	Forges	do	do
	Foyers de forges	do	do
	Machines pour:—		
	Exploitation agricole	do	do
	Forage	do	do
	Manufacture de briques et de tuiles	do	do
	Planer	do	do
	Percer	do	do
	Scier	do	do
	Tourner	do	do
	Fabrication des bottes et souliers	do	do
	Moulins et métiers	do	do
	Imprimerie	do	do
	Bateaux à vapeur	do	do
	Scieries mécaniques	do	do
	Réduire et conserver le poisson et la viande	do	do
	Fabrication du sucre	do	do
	Casser la pierre	do	do
	Pompes et métal à tuyaux, boyaux et autres appareils pour faire monter et distribuer l'eau	do	do
	Machines à vapeur et parties de	do	do
	Bascules pour charrettes	do	do
11	Ancres	do	do
	Bateaux	do	do
	Câbles-chaînes, ½ pouce de diamètre et au-dessus	do	do
12	Briques réfractaires	do	do
14	Alcali	do	do
	do soude, cristaux	Par tonne	1 0 0
	Désinfectants	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Engrais	do	do
20	Sacs et poches (y compris les sacs à laine)	do	do
	Tampons pour machines	do	do
	Doublage en feutre	do	do
	Etoupe	do	do
21	Lard et jambons	Par lb	0 0 3
	Bœuf de conserve	*Ad valorem*	10 pour cent.
	do salé	do	do
	Beurre	Par lb	0 0 2
	Fromage	do	0 0 3
	Jambons et lard	do	0 0 3
	Bœuf, de conserve	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Lard salé	do	do
	Langues	Par lb	0 0 3
22	Pâtisserie	do	0 0 4
	Fleur et farine	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Fruits secs, sauf les dattes	Par lb	0 0 3
	Grains et légumes:—		
	Blé d'inde et autres grains (non compris le riz)	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Malt	Par boisseau	0 2 0
	Riz	Par quintal	0 1 0
	Mélasse et sirop	do	0 4 0
	Oignons	Par tonne	0 10 0
	Pommes de terre	do	0 10 0
	Sagou	Par lb	0 0 1

TARIFF de l'Australie Occidentale.—*Suite.*

Nº d'ordre.	Articles	——	Droits. £ s. d.
22	Sucre	Par quintal	0 4 0
23	Bière	Par gallon	0 1 0
	Chicorée	Par lb	0 0 2
	Cidre et poiré	Par gallon	0 1 0
	Cacoa et chocolat	Par lb	0 0 2
	Café	do	0 0 2
	Gingembre	do	0 0 3
	Houblon	do	0 0 4
	Poivre	do	0 0 3
	Sel	Par tonne	0 10 0
	Sel gemme	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Epices	Par lb	0 0 3
	Spiritueux, cordiaux et eaux fortes, non aromatisés, ou spiritueux médicamentés, employés comme médecines ou parfumerie seulement, pour chaque gallon impérial de ces spiritueux, cordiaux ou eaux fortes, de tout degré n'excédant pas la force de preuve de l'hydromètre de Sykes, et, de même, en proportion, pour tout degré plus élevé que la force de preuve, ou toute quantité de plus ou de moins qu'un gallon	Par gallon	0 15 0
	Thé	Par lb	0 0 4
	Tabac—manufacturé	do	0 3 0
	do non manufacturé	do	0 1 0
	do pour le lavage des laines	do	0 0 3
	do cigares	do	0 5 0
	do à priser	do	0 5 0
	Vinaigre	Par gallon	0 0 6
	Vins	do	0 4 0
24	Peaux crues	*Ad valorem*	10 pour cent.
25	Son	do	do
	Tonneaux	do	do
	Poix et goudron	do	do
	Déchets de moulin	do	do
	Résine	do	do
	Douves pour tonneaux	do	do
26	Huiles minérales	Par gallon	0 0 6
27	Machines pour broyer le quartz et pour l'exploitation des mines	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Tissu de fil de fer pour les machines à broyer le quartz	do	do
29	Bouteilles—de verre	do	do
	do de grès	do	do
	Tuyaux de drainage	do	do
	Pierres à meules	do	do
	Tuiles	do	do
32	Cuivre—minerai	do	do
	do fondu	do	do
	do en feuille	do	do
	do en tige	do	do
	do boulons	do	do
	do clous	do	do
	Fer—en barre	do	do
	do feuille	do	do
	do plaques de chaudières	do	do
	do boulons	do	do
	do portes	do	do
	do cercles	do	do
	do claie	do	do
	do en gueuse	do	do
	do poteaux pour clôtures	do	do
	do en baguettes	do	do
	do à réservoirs	do	do
	do fil et grillage pour clôtures	do	do
	do fils télégraphiques	do	do
	do pour glissoirs brevetées et docks	do	do
	do do chemins de fer et tramways	do	do
	do do ponts de chemins de fer	do	do

Tarif de l'Australie Occidentale—*Fin.*

Nº d'ordre.	Articles.	—	Droit.
			£ s. d.
32	Doublage en métal jaune et clous pour chemins de fer......	*Ad valorem*.....	10 pour cent.
	Tuyaux à gaz..	do	do
	Acier—non travaillé..................	do	do
35	Outillage de brasserie et distillerie..	do	do
	Appareils pour fosses ordinaires et fosses anglaises..............	do	do
	Matériel pour laminoirs..	do	do
	Presses à imprimer, caractères et matériel	do	do
	Matériel roulant pour chemins de fer..	do	do
	Appareils de télégraphie et isoloirs...	do	do
36	Spécimens d'histoire naturelle..............................	do	do

DROITS SUR LES ARTICLES NON SPÉCIFIÉS.

	Sur tous articles, marchandises ou effets importés dans la colonie, non autrement frappés d'un droit spécifique, et non compris dans la liste suivante d'exemptions..	*Ad valorem*	12½ pour cent

EXEMPTIONS.

1	Livres imprimés, autres que livres de comptes, y compris la musique et les cartes.
2	Instruments de musique, destinés à des locaux affectés au culte public.
28	Charbon et coke.
	Combustible.
30	Glace.
31	Numéraire—or, argent et cuivre.
33	Bétail.
34	Plantes, semences et oignons.
36	Effets et bagages personnels des immigrants.
	Provisions et munitions, pour l'armée royale de terre et de mer.
	Uniformes et costumes, pour la marine et l'armée de terre, importés pour leur propre usage, par des officiers stationnés dans la colonie.

TARIF DE LA TASMANIE.

DROITS D'IMPORTATION.

N° d'ordre.	Articles.	—	Droit.
			£ s. d.
1	Papeterie, enveloppes, papier de fantaisie et papier à écrire de toutes sorte, non énuméré ailleurs	*Ad valorem*	10 pour cent.
2	Harmoniums	do	do
	Instruments de musique de toutes sortes	do	do
	Orgues et mélodiums	do	do
	Pianos	do	do
3	Photographies	do	do
	Tableaux de toutes sortes	do	do
	Statues	do	do
	Ouvrages d'art	do	do
4	Moulures de bois	do	20 pour cent.
5	Jouets	do	10 pour cent.
6	Horloges de toutes sortes	do	do
	Montres de toutes sortes	do	12½ pour cent
8	Fusils et canardières	do	10 pour cent.
	Poudre à miner	Par lb	0 0 1
	do de toutes sortes	do	0 0 6
	Pistolets	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Plomb	Par lb	0 0 1
9	Instruments aratoires et outils de jardinage :—		
	Machines pour exploitations agricoles		
	Essieux de charrettes et voitures, fusées et boîtes		
	Coupe-paille		
	Fourches	*Ad valorem*	5 pour cent.
	Houes		
	Râteaux		
	Pelles		
	Bèches		
	Enclumes	do	10 pour cent.
	Soufflets de forge	do	do
	Chaudières—fonte	do	do
	Les paquets contenant moins de 28 lbs. paient les droits comme s'ils pésaient 28 lbs		
	Coutellerie de toutes sortes (sauf les cisailles)	do	do
	Machines à coudre de toutes sortes	do	do
	Machines de toutes sortes, non énumérées ailleurs	do	5 pour cent.
	Cisailles	do	10 pour cent.
	Outils pour forage ou tranchants, non énumérés ailleurs	do	do
10	Essieux (*voir* le n° d'ordre 9).		
	Voitures à *deux* roues et à ressorts, destinées à être tirées par des bestiaux sur les chemins ordinaires	La pièce	5 0 0
	Voitures à *quatre* roues et à ressorts, destinées à être tirées par des bestiaux sur les chemins ordinaires	do	10 0 0
	Selles et harnais de toutes sortes	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Fouets et mèches de fouets	do	do
12	Architraves en bois	do	20 pour cent.
	Briques à bâtir	do	5 pour cent.
	Ciment minéral	Par quintal	0 0 9
	Portes faites de bois	*Ad valorem*	20 pour cent.
	Châssis faits de bois	do	do
	Bordures	do	do
13	Meubles de bois	do	10 pour cent.
	Lampes de toutes sortes	do	do
14	Acide tartrique	Par lb	0 0 4
	Alcali—soude, carbonate de	do	0 0 1
	do do cristaux de	do	0 0 0½
	Alun	do	0 0 0½
	Vitriol bleu	do	0 0 0½
	Couperose	do	0 0 0½

Tarif de Tasmanie—Droits d'importation—*Suite.*

Nº d'ordre.	Articles.	—	Droits.
			£ s. d.
14	Droguerie, articles de pharmacie et produits chimiques de toutes sortes, non énumérés ailleurs et non exempts de droits	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Noir de fumée	Par lb	0 0 0½
	Plomb—rouge de	do	0 0 0½
	do blanc de	do	0 0 0½
	Allumettes soufrées	Par pd. cube.	0 1 0
	do bougies de cire	do	0 3 0
	Huiles médicinales	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Peintures de toutes sortes	Par lb	0 0 0¼
	Spiritueux méthyliques et autres spiritueux impropres comme boisson, force de preuve	Par gallon	0 3 0
	Et de même, en proportion, pour toute quantité moindre qu'un sixième de gallon.		
	Esprit de goudron	do	0 0 6
	Soufre	Par lb	0 0 0½
	Térébenthine	Par gallon	0 1 0
	Vernis et polis de toutes sortes	do	0 1 6
15	Couvertures	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Tapis et étoffes à tapis de toutes sortes	do	do
	Draps de toutes sortes, non énumérés ailleurs	do	do
	Tissus de coton, toiles, laines et batiste non énumérés ailleurs	do	do
	Tapis de foyer de toutes sortes	do	do
	do de laine	do	do
	Etoffes de toutes sortes	do	do
16	Soies, satins et velours de toutes sortes	do	do
17	Coutils et batiste grise	do	do
	Cotonnades, toiles, lainages et batistes, non énumérés ailleurs	do	do
	Tapis de coton	do	do
	Ouate	do	do
18	Draps de toutes sortes, non énumérés ailleurs	do	do
	Merceries de toutes sortes	do	do
19	Vêtements de toutes sortes	do	do
	Bottes, souliers et galoches	do	do
	Plumes de toutes sortes	do	do
	Fourrures de toutes sortes	do	do
	Gants—de chevreau, de toutes sortes, et autres gants de peau	do	do
	Chapeaux et casquettes de toutes sortes	do	do
	Bonneterie et lingerie de toute sorte	do	do
	Modes de toutes sortes	do	do
20	Sacs faits de chanvre, de jute et de batiste grise	do	do
	Sacs et poches—blé	La pièce	0 0 0¾
	Cabas et autres sacs faits de chanvre, jute et coton	do	0 0 0½
	Sacs à laine	do	0 0 4
	Cordages et cordes de toutes sortes, sauf les câbles de fil de fer galvanisé	Par quintal	0 1 6
	Nattes de toutes sortes et fabriques	*Ad valorem.*	10 pour cent.
	Toile cirée, serge cirée, linon ciré et autre tissus	do	do
	Ficelle de toute sorte	Par lb	0 0 1
21	Lard et jambons	do	0 0 2
	Bœuf	Par 100 lbs	0 1 6
	Beurre	Per lb	0 0 2
	Fromage	do	0 0 2
	Poisson en boîtes de ferblanc	*Ad valorem*	10 pour cent.
	do sec	Par lb	0 0 1
	do mariné, en barils ou barillets	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Jambons et lard	Par lb	0 0 2
	Mouton	Par 100 lbs.	0 1 6
22	Amandes	Par lb	0 0 2

TARIF de Tasmanie—Droits d'importation—*Suite.*

Nº d'ordre.	Articles.	—	Droits.
			£ s. d.
22	Arrowroot	Par lb	0 0 2
	Biscuits de toutes sortes	*Ad valorem*	10 pour cent
	Pâtisserie et ornements pour pâtisserie	do	do
	Farine de blé	Par 100 lbs	0 1 0
	do de blé-d'inde	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Fruits secs	Par lb	0 0 2
	Grains et légumes :—		
	Orge	Par 100 lbs.	0 0 10
	do brevetée	*Ad valorem*	10 pour cent.
	do perlé et mondé	Par lb	0 0 0½
	Fèves	Par 100 lbs	0 0 10
	Maïs	do	0 0 10
	Malt	Par boisseau	0 1 0
	Avoine	Par 100 lbs	0 0 10
	Pois	do	0 0 10
	do fendus	Par lb	0 0 0½
	Légumes	Par 100 lbs.	0 0 10
	Riz	Par lb	0 0 0½
	Blé	Par 100 lbs	0 0 10
	Graines, non énumérés ailleurs	do	0 0 10
	Gruau—brevetée	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Réglisse	Par lb	0 0 2
	Macaroni	do	0 0 2
	Maizena	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Mélasses	Par quintal	0 3 6
	Et de même, en proportion pour toute quantité plus considérable qu'un quintal, mais ne dépassant pas 28 lbs.		
	Farine d'avoine	Par lb	0 0 0½
	Conserves	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Sagou	Par lb	0 0 2
	Sucre candi	do	0 0 1
	do en poudre	do	0 0 1
	do en pain	do	0 0 1
	do de toutes sortes	Par quintal.	0 6 0
	Et de même, en proportion, pour toute quantité plus ou moins considérable qu'un quintal, mais ne dépassant pas 28 livres.		
	Tapioca	Par lb	0 0 2
	Vermicelle	do	0 0 2
	Noix ordinaires et autres	do	0 0 2
23	Ale, bière et porter de toutes sortes, en futailles	Par gall	0 0 9
	do do do do en bouteilles	do	0 1 3
	Six bouteilles censées d'une pinte, ou douze bouteilles censées d'une chopine, représentent un gallon.		
	Chicorée	Par lb	0 0 4
	Cidre et poiré	Par gall	0 0 6
	Cacao et chocolat	Par lb.	0 0 3
	Café vert	do	0 0 3
	Café grillé ou moulu	do	0 0 4
	Gingembre	do	0 0 4
	Houblon	do	0 0 2
	Moutarde	do	0 0 2
	Poivre noir	do	0 0 2
	do de toutes autres sortes	do	0 0 4
	Parfumerie et huiles aromatisées	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Conserves au vinaigre, en bouteilles censées d'une pinte	Par douz	0 3 0
	do do do do chopine	do	0 2 0
	Sel	Par quintal.	0 1 6
	Selpêtre	do	0 1 6
	Sauces, en bouteilles censées d'une chopine	Par douz	0 3 0
	do do do demi-chopine	do	0 2 0
	Et de même, en proportion, pour toute quantité plus ou moins considérables qu'une douz. de pintes, chop. ou demi-chopines (censées)		
	Epices de toutes sortes	Par lb	0 0 4
	Spiritueux aromatisés	Par gall	0 18 0

TARIF de Tasmanie—Droits d'importation.—*Suite.*

N° d'ordre.	Articles.	—	Droits.
			£ s. d.
23	Spiritueux—eaux-de-vie, cordiaux et toutes autres liqueurs ou eaux fortes, genièvre, rhum ou whiskey	Par gall	0 12 0
	Et de même, en proportion, pour toute quantité plus ou moins considérable qu'un gallon, mais pas moindre qu'un 32e de gallon		
	Tous les spiritueux au-dessous de la force de preuve paient les droits comme s'ils étaient de la force de preuve		
	Thé	Par lb	0 0 6
	Tabac	do	0 3 0
	do détruit pour le lavage des laines	do	0 0 3
	do cigares et cigarettes	do	0 5 0
	do détruit pour lavage des laines	do	0 0 3
	do à priser	do	0 5 0
	do détruit pour le lavage des laines	do	0 0 3
	Vinaigre	Par gall	0 0 6
	Vins, en futaille	do	0 4 0
	do en bouteilles	do	0 6 0
	Six pintes ou une douzaine de chopines représentant un gallon		
24	Chandelles	Par lb	0 0 2
	Colle forte	do	0 0 1
	Manches de fourches	Ad valorem	10 pour cent.
	Peaux crues et peaux préparées de quelque manière	do	do
	Saindoux	Par lb	0 0 2
	Cuir et tous articles faits entièrement ou en partie de cuir, non énu. ail.	Ad valorem	10 pour cent.
	Savon—parfumé et de fantaisie	Par lb	0 0 3
	do d'autres sortes	do	0 0 1
	Suif de bœuf ou mouton	Par 100 lb	0 3 0
	Suif	do	0 3 0
25	Paniers et articles d'osier	Ad valorem	10 pour cent.
	Bleu	Par lb	0 0 2
	Son	Par 100 lbs	0 0 10
	Seaux et cuves (? de bois)	La pièce	0 0 3
	Manches de haches	Ad valorem	10 pour cent.
	do à balais	do	do
	do de balais à laver	do	do
	do bèches	do	do
	Papier—non coupé pour manufactures, sans impressions à la surface	do	5 pour cent.
	do imprimé, à l'exception des livres, mais y compris les sacs imp	do	10 pour cent.
	do à imprimer	do	do
	do d'emballage, de toute sorte, sans impressions à la surface	do	do
	do à écrire	do	do
	do à sac, sans impression à la surface	do	5 pour cent.
	do à tapisser	do	10 pour cent.
	Farine de lin	Par lb	0 0 0½
	Graines—millet, chanvre, lin, colza	do	0 0 0½
	Empois	do	0 0 1
	Bois en grume*	Par 100 pds. c.	0 1 0
	do scié, 3 pouces et plus	do	0 1 0
	do moins de 3 pouces	do	0 2 6
	do planches rabotées de toutes sortes, y com. c. à rainure et languette	do	0 5 0
26	Huiles de toutes sortes (sauf les huiles de poisson, les huiles médicinales, et les huiles parfumées	Par gallon	0 1 0
28	Charbon	Par tonne	0 1 0
	Coke	do	0 1 0
29	Brique à couteaux	Par quintal	0 0 9
	Craie	do	0 0 9
	Porcelaine de Chine de toutes sortes	Ad valorem	10 pour cent.
	Faïence de toute sorte	do	do
	Poterie, pots de cheminée	Par quintal	0 0 9
	do de toutes sortes	Ad valorem	10 pour cent.
	Verre—plaques, verre blanc, verres à vitres, et verre de toutes sortes, à l'exception de la verrerie	do	do

* Voir numéro d'ordre 14.

TARIF de Tasmanie—Droits d'importation—*Suite.*

Nº d'ordre.	Articles.	—	Droits.
			£ s. d.
29	Verre et papier verre	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Verrerie de toute sortes	do	do
	Pierres à aiguiser	Par quintal	0 0 9
	Pierres meulières	*Ad valorem*	5 pour cent.
	Plâtre de Paris	Par quintal	0 0 9
	Tuiles pour planchers	do	0 0 9
	do à four	do	0 0 9
	Blanc de chaux	do	0 0 9
31	Bijouterie d'or ou d'argent, complète ou parties	*Ad valorem*	12½ pour cent
	do articles de fantaisie et colifichets de toutes sortes, non énumérés ailleurs	do	do
	Plaqué—or ou argent, de toutes sortes	do	do
32	Laiton	do	10 pour cent.
	Cuivre	do	do
	Seaux (? métalliques)	La pièce	0 0 3
	Fer—fonte de (brute)	Par g. d'un qt.	0 1 0
	do boulons et écrous	Par quintal	0 2 6
	Les paquets contenant moins de 28 lbs. paient les droits comme payant 28 lbs.		
	do pour clôtures	do	0 0 9
	do galvanisé, feuilles, tuyaux, faîtage, couvercles, gouttières	*Ad valorem*	10 pour cent.
	do pots	do	do
	Les paquets contenant moins de 28 lbs. paieront les droits comme s'ils contenaient 28 lbs.		
	Plomb—feuilles, tuyaux	Par quintal	0 2 6
	Métaux—alliages	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Clous—defer, excepté les clous à vis	Par g. d'un qt.	0 2 6
	Les paquets contenant moins de 28 lbs., paient les droits comme s'ils contenaient 28 lbs.		
	Fours de camp	do	0 2 6
	Les paquets contenant moins de 28 lbs. paient les droits comme s'ils contenaient 28 lbs.		
	Plaqués	*Ad valorem*	12½ pour cent
	Clous à vis	do	10 pour cent.
	Cuves (? métallique)	La pièce	0 0 3
	Zinc	*Ad valorem*	10 pour cent.
	do galvanisé, feuilles, tuyaux, faîtage, couvercles, gouttières	do	do
33	Bêtes à cornes	Par tête	1 10 0
	Moutons ou agneaux	do	0 1 6
35	Cirage	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Balais en criu et autres	do	do
	Ferrures de toutes sortes	do	do
	Quincaillerie de toutes sortes, métaux mêlés, laiton, cuivre, ou autres métaux	do	do
	Vaisseaux de fer seulement	do	do
	Fonds de magasins d'huile, sauf les marinades, les sauces et les huiles	do	do
	DROITS SUR ARTICLES NON SPÉCIFIÉS.		
	Sur tous les articles non énumérés dans la liste précédente ou dans les listes suivantes d'exemption	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Les articles expédiés ailleurs, avec l'approbation des douanes, pour réparations, paient des droits sur les réparations faites	do	do

TARIF de la Tasmanie—*Suite.*

Exemptions.

Nº d'ordre.	Articles.
1	Livres—imprimés.
	Magasins, revues et brochures.
	Cartes géographiques et autres.
	Musique imprimée.
	Journaux.
	Planches de balances et ardoises d'écoliers.
	Crayons d'ardoise.
2	Cloches, harmoniums et orgues, spécialement importés pour églises et chapelles.
6	Horloges, spécialement importées pour églises et chapelles.
	Boussoles de navires.
9	Planches à mouler.
	Moules—parties de.
	Machines de traction et leurs supports.
10	Essieux de voitures, rais, moyeux et jantes.
11	Ancres de navires.
	Rames de bateaux.
	Bateaux.
	Câbles—chaînes de toutes sortes.
	Caps de mouton et anneaux pour navires.
	Faux mantelets pour navires.
	Lampes pour signaux en mer.
	do d'habitacle.
	Manilles pour navires.
	Poulies et rouets de navires.
	Cosses de navires.
	Appareils et agrès de toutes sortes pour la pêche à la baleine.
12	Briques réfractaires.
13	Lampes à signaux et d'habitacle pour navires.
	Globes.
14	Acide—carbolique.
	do citrique.
	do muriatique.
	do sulfurique.
	Alcali—soude, potasse.
	do do caustique.
	do do silicate de.
	Arsenic—brut.
	Chloral.
	Bois de teintures, et teintures, pour fabriques seulement.
	Guano.
	Encre.
	Créosote—brut.
	Chaux—carbonate de.
	do chlorure de.
	Bois de campêche.
	Engrais de toutes sortes.
	Sel d'Epsom.
	Fluide à souder.
	Sumac.
	Terre du Japon.
	Valonia.
15	Déchets de laine.
17	Coton à chandelle.
	do à bourre.
	do rebuts.
20	Fibre de coco—non manufacturé.
	Sacs—vides, en prouvant au percepteur des douanes qu'ils ont été employés pour exporter des produits de la Tasmanie.
20	Feutre pour doublage.
	Tissus de crin pour fours à houblon.
	Etoupe et jonc.
	Toile à voile.
22	Fruits verts.
	Raisins.
	Citrons.
	Noix de coco.
	Oranges.
	Ananas
	Légumes de toutes sortes.
23	Jus de limons.
	Vins et spiritueux pour l'usage des officiers de l'armée de Sa Majesté, en service actif dans la colonie, aux termes des règlements que le gouverneur en conseil, pourra, de temps à autre, faire publier dans la *Gazette.*
24	Os broyés.
	Os.
	Soies d'animaux, non travaillées.
	Bourre de laine.
	Crin—non travaillé.
	Peaux et peaux crues de toutes sortes, brutes ou manufacturées.
	Os, fanons de baleines, venant des pêcheries.
25	Ecorce.
	Carton de moulage et pâte.
	do non coupé.
	Boîtes et caisses—vides, en prouvant au percepteur des douanes qu'elles ont servi pour exporter des produits de la Tasmanie.
	Barils do do
	Bouchons.
	Chanvre—non manufacturé.
	Foin.
	Chanvre et jute—non manufacturés.
	Tourteau de graine de lin.
	Poix.
	Rotin—fendu ou non.
	Résine.
	Goudron.
	Bois—de chauffage.
	Etoupe.
26	Huile, des pêcheries à baleine.
29	Bouteilles, n'étant pas des bouteilles de fantaisie, et contenant plus d'un quart de chopine, mesure impériale.
	Argile réfractaire, en blocs.
	do do non manufacturée.
	do à tuyaux.
	Granit en blocs bruts.
	Marbre en blocs bruts.
	Tuyaux de faïence pour la conduite de l'eau.
	Ardoises en blocs bruts.
	Pierre, en blocs bruts.
	Tablettes pour inscriptions.
	Tuiles—pour drainage.
	Fenêtres, monuments, importés pour églises et chapelles.
30	Glace.

TARIF de la Tasmanie—Exemptions—*Fin.*

Nº d'ordre.	Articles.	Nº d'ordre.	Articles.
31	Numéraire.	34	Semences pour champs et jardins.
	Barres d'or.	35	Ponts de fer.
	Poussière d'or.		Presses et matériels d'imprimerie.
	Espèces.		Caractères do
32	Cuivre ou laiton—boulons, ou doublage de.		Outillage de chemins de fer, matériel roulant et tout matériel pouvant être appliqué à la construction et à l'entretien des chemins de fer et tramways, sauf la papeterie et articles analogues.
	Cuivre, laiton ou bronze—lingots, feuilles ou plaques.	36	Bagages de passagers et mobiliers de cabine, sauf les instruments de musique et la vaisselle arrivant dans la colonie dans les six mois avant ou après le propriétaire ; mobiliers et effets de ménage arrivant dans les six mois avant ou après le propriétaire, ces articles ayant servi au propriétaire pendant six mois au moins avant son arrivée en Tasmanie : et n'étant pas à vendre.
	Fer—tiges, barres, cercles, plaques et en gueuse.		Spécimens d'histoire naturelle, de minéralogie et de botanique.
	do tuyaux non galvanisés.		
	do rivets.		
	do câble de fer galvanisé.		
	do reservoirs de.		
	Plomb—en gueuse.		
	Clous de laiton ou de cuivre.		
	Minerais de toutes sortes.		
	Acier—non manufacturé.		
	Plaques de ferblanc, non travaillées.		
	Zinc, en lingots, feuilles et plaques.		
33	Animaux vivants de toutes sortes, sauf les bestiaux et les moutons.		
	Volailles.		
34	Oignons, plantes, arbustes et arbres de toutes sortes.		

NOTE.—Tous les articles importés pour l'usage du gouvernement de Sa Majesté et tous les articles produits en Tasmanie sont aussi exempts de droits.

Tous les articles sujets aux droits, d'après leur capacité, sont mesurés en dehors des paquets ; et tous les paquets de moins d'un pied cube paient les droits comme s'ils étaient d'un pied cube ; et tous les paquets de plus d'un demi-pied cube, mais n'excédant pas un pied cube, paient les droits comme s'ils étaient d'un pied cube.

Tous les articles, sauf le sucre et la mélasse, sujets aux droits par 100 lbs., ou par quintal, ou par tonne, paient comme 25 lbs., et toutes les fractions de quart de quintal paient comme 28 livres, et de même en proportion.

On ne fait pas de distinction pour le poids et le volume des articles employés pour emballer les produits sujets aux droits.

TARIF DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE.

DROITS D'IMPORTATION.

Nº d'ordre.	Articles.	—	Droits.
			£ s. d.
1	Cartes à jouer	Par paquet	0 0 6
	Papeterie et livres de comptes	Ad valorem	10 pour cent.
2	Instruments de musique	do	do
3	Gravures, dessins, peintures à l'huile, tableaux	do	do
4	Cadres de tableaux	do	do
	Pipes à tabac	do	do
	Objets tournés	do	do
5	Jouets et articles de fantaisie	do	do
6	Pendules et montres	do	do
8	Armes, armes à feu	La pièce	0 5 0
	Capsules à percussion	Par 1000	0 1 0
	Poudre de chasse	Par lb	0 0 6
	Plomb	Par quintal	0 10 0
9	Coutellerie	Ad valorem	10 pour cent.
	Machines à peser	do	do
10	Voitures, charrettes, camions et chariots	do	do
	Roues de voitures et de charrettes	do	do
	Sellerie et harnais	do	do
	Fouets	do	do
12	Ciment	Par baril	0 1 0
	Portes de bois	La pièce	0 1 0
	Châssis de fenêtres	Par paire	0 1 0
13	Meubles et ébénisterie	Ad valorem	10 pour cent.
	Lampes, lanternes et mèches de lampes	do	do
	do verres et globes de	do	do
14	Acide tartrique	Par lb	0 0 1
	Alcali—cristaux de soude	Par quintal	0 1 0
	do bicarbonate de soude	do	0 1 0
	Poudre à boulanger	Ad valorem	10 pour cent.
	Crême de tartre	Par lb	0 0 1
	Droguerie et matériel de pharmacies	Ad valorem	10 pour cent.
	Essences—pour assaisonnements	do	do
	Encre à écrire	do	do
	Allumettes et bougies de cire	do	do
	Naphthe	Par gallon	0 0 6
	Opium	Par lb	1 0 0
	Peintures mêlées et préparées pour emploi immédiat	Par quintal	0 2 0
	Soufre	do	0 1 0
	Térébenthine	Par gallon	0 0 6
15	Sacs et sacs de nuit	Ad valorem	10 pour cent.
	Couvertures	do	do
	Tapis	do	do
	Droguet	do	do
	Tapis de laine	do	do
	Lainages non énumérés ailleurs et tous articles faits de laine mêlée à d'autres substances	do	do
16	Soies et tous articles manufacturés contenant de la soie	do	do
17	Tapis de chanvre, de coco ou jute	do	do
	Cotonnades non énumérées ailleurs et tous articles faits de coton mêlé à d'autres substances	do	do
	Courtepointes de coton	do	do
	Coton à draps	do	do
	Hessiens	do	do
	Toiles non énumérées ailleurs et tous articles faits de toile mélangée à d'autres substances	do	do
	Tapis de coton	do	do
18	Draps non énumérés autrement	do	do
	Bonneterie et lingerie	do	do
	Brosses à cheveux	do	do

TARIF de la Nouvelle-Zélande—Droits d'importation—*Suite.*

Nº d'ordre.	Articles.	—	Droits.
			£ s. d.
19	Vêtements confectionnés et tous articles faits entièrement ou en partie de soie, coton, toile ou laine, ou autres tissus mélangés	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Chapeaux	do	do
	Bottes et souliers :		
	Pour hommes, no 6 et au-dessus	P. douz. de p're	0 12 0
	Pour jeunes gens, nos 1 à 5	do	0 10 0
	De garçons, nos 10 à 13	do	0 6 0
	De femmes, no 3 et au-dessus	do	0 8 0
	De filles, nos 10 à 2	do	0 6 0
	De filles, nos 7 à 9	do	0 5 0
	D'enfants, nos 0 à 6, et pantoufles	do	0 2 0
	Bottines de prunelle et de drap, pour femmes, avec talons militaires.	do	0 5 0
	Galoches de toutes sortes	do	0 2 6
	Pantoufles, sans talons militaires, sauf pour les enfants	do	0 3 0
	Cols et manchettes, de papier et autres matières	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Boîtes de toilette	do	do
	Fourrures	do	do
	Chapeaux et casquettes	do	do
	Bonneterie et lingerie	do	do
	Jambières	do	do
	Modes	do	do
	Tapis de peaux de sarigues	do	do
	Chemises blanches, de matelot, de Crimée, de serge, croisées et de fantaisie	do	do
	Pantalons de peluche et de drap cordé	do	do
	Parapluies et parasols	do	do
	Cannes	do	do
20	Sacs et poches—sacs à laine	Par douzaine	0 2 0
	do et étoffes à sacs, non énumérés ailleurs	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Drap—pour écrans	do	do
	Cordons et rubans pour persiennes	do	do
	Cordage et cordes	Par quintal	0 5 0
	Tapis de planchers	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Nattes	do	do
	Tuiles	do	do
21	Poisson, sec, mariné ou salé	Par quintal	0 2 0
	Poisson de conserve, en boîtes (y compris les sardines)	Par lb. ou paquet censé de ce poids, et de même en proportion, pour paquets censés plus ou moins pesants.	0 0 1
	Poisson—huîtres en boîtes	*Ad valorem*	10 pour cent.
	do pâte de	do	do
	Colle de poisson	do	do
	Conserves de viandes	do	do
22	Amandes, dans l'écale	Par lb	0 0 1
	do écalées	do	0 0 3
	Pommes sèches	Par lb	0 0 1
	Biscuits—ordinaires, non sucrés	Par quintal	0 3 0
	do de fantaisie	Par lb	0 0 2
	Pâtisseries—sucre bouillis, fruits confits, pastilles écossaises, sucre candi	do	0 0 2
	Pâtisserie non énumérée ailleurs	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Fruits—en bouteilles	Par douzaine.	0 1 0
	do secs	Par lb	0 0 1
	do dans le sirop	*Ad valorem*	10 pour cent.
	do candis, écorces	Par lb	0 0 3
	Grains et légumes—malt	Par boiss	0 1 6
	do orge perlée	Par quintal	0 1 0

Tarif de la Nouvelle-Zélande—Droits d'importation—*Suite.*

Nº d'ordre.	Articles.	—	Droits.
			£ s d.
22	Grain et légumes—riz	Par lb	0 0 0½
	do riz moulu	*Ad valorem*	10 pour cent.
	do de toutes sortes, non énumérés ailleurs	Par 100 lbs	0 0 9
	do do do moulus ou ayant subi quelque préparation ou fabrication	do	0 1 0
	Confitures, gelées, marmelades et conserves	Par livre ou paquet censé être de ce poids et ainsi de suite, en proport., pour paquets d'un poids plus fort ou moindre	0 0 1
	Réglisse	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Mélasse et sirop	Par lb	0 0 0½
	Noix de toutes sortes (sauf les noix de coco)	do	0 0 1
	Olives	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Sucre	Par lb	0 0 0½
	do candi	do	0 0 2
	do glucose	do	0 0 0½
	Sirops	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Légumes—conserves de	do	do
23	Ale, bière et porter de toutes sortes en bouteilles	Par gallon	0 1 3
	do do fûts	do	0 1 0
	Amers	do	0 12 0
	Capres	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Extrait de champignons	do	do
	Chicorée	Par lb	0 0 3
	Chutney	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Cidre et poiré en bouteilles	Par gallon	0 1 3
	do fûts	do	0 1 0
	Cacao et chocolat	Par lb	0 0 3
	Café—vert	do	0 0 3
	do grillé	do	0 0 5
	do essence de	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Cordiaux	Par gallon	0 12 0
	Poudre et pâte de cari	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Houblon	Par lb	0 0 3
	Liqueurs	Par gallon	0 12 0
	Moutarde	Par lb	0 0 1
	Poivre et piment, non moulus	do	0 0 1
	do de Cayenne	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Parfumerie et huiles aromatisées	do	do
	Conserves au vinaigre	Par douz. de chop. ou soi-disant chop., et même prop. pour bouteill. moindres ou plus grandes.	0 0 9
	Sirop de framboises	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Sauces	Par douz. de bouteilles censées être d'une chop. et même prop. p bout. m. ou p. gr.	0 2 0
	Epices—casse, cannelle, clou de girofle, gingembre, macis, muscade, épices mêlées et moulues	Par lb	0 0 3
	Spiritueux et eaux fortes de toutes sortes, édulcorées ou autres, de toute force n'excédant pas la force de preuve de l'hydromètre de Sykes, et ainsi de suite en proportion pour tout degré au-dessus de la force de preuve	Par gallon	0 12 0

Tarif de la Nouvelle-Zélande—Droits d'importation—*Suite.*

Nº d'ordre.	Articles.	——	Droits. £ s. d.
23	Thé	Par lb	0 0 4
	Tabac	do	0 2 6
	do pour le lavage des moutons, et devenu impropre à la consommation par l'homme, sujet à tels règlements que le commissaire des douanes pourra fixer de temps à autre à cet égard	do	
	do cigares	do	0 0 3
	do à priser	do	0 5 0
	Vinaigre	Par gallon	0 5 0
	Vin, en fûts ou en bouteilles, contenant moins de 23 pour cent d'alcool d'une densité de .825 à la température de 60 degrés du thermomètre de Fahrenheit, le gallon, ou pour six bouteilles censées d'une pinte ou douze bouteilles censées d'une chopine	do	0 0 6
	Vin d'Australie ne contenant pas plus de 35 degrés de spiritueux force de preuve, vérifiés avec l'hydromètre de Sykes, le gallon, ou pour six bouteilles censées d'une pinte ou douze bouteilles censées d'une chopine	do	0 4 0 / 0 2 0
	Vin mousseux	do	0 6 0
	Moût—solide	Par lb	0 0 6
24	Peignes	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Gélatine	do	do
	Cuir, taillé en formes	do	do
	do à semelles	Par lb	0 0 0½
	do à empeignes et devants pour bottes et souliers	*Ad valorem*	10 pour cent.
	do d'autres sortes	Par lb	0 0 1
	Cuir-toile	*Ad valorem*	10 pour cent.
	do sacs	do	do
	do portemanteaux	do	do
	do articles fabriqués en cuir, non énumérés ailleurs	do	do
	Savon—commun	Par quintal	0 3 6
	co parfumé et de toilette	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Poudre de savon et poudre à laver	do	do
25	Bleu	Par lb	0 0 1
	Seaux de bois	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Chandelles de suif	Par lb	0 0 0½
	do autres que de suif	do	0 0 1
	Pupitres	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Formes et chevilles pour cordonniers	do	do
	Papier d'emballage, brun	Par quintal	0 2 0
	do do d'autres sortes	do	0 2 6
	do à écrire, non mentionné ailleurs	*Ad valorem*	10 pour cent.
	do sacs de	Par quintal	0 5 0
	do peint	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Articles de papier mâché	do	do
	Semences—carvi	do	do
	Empois	Par quintal	0 3 0
	Malles	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Cuves de bois	do	do
	Vernis	Par gallon	0 0 6
	Articles de bois non mentionnés ailleurs	*Ad valorem*	10 pour cent.
26	Huile, minérale	Par gallon	0 0 6
	do végétale, en vrac (sauf l'huile d'olive et de palmier)	do	0 0 6
	do do ou autre, en bouteille	*Ad valorem*	10 pour cent.
	do non mentionnée ailleurs	Par gallon	0 0 6
29	Craie	Par quintal	0 1 0
	Porcelaine et biscuit	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Poterie	do	do
	Verre blanc et à vitres	100 pds. sup	0 1 0
	do à glaces	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Verrerie	do	do
	Miroirs	do	do
	Manteaux de cheminée	do	do
	Plâtre de Paris	Par baril	0 1 0
	Blanc de céruse	Par quintal	0 1 0

Tarif de la Nouvelle-Zélande—Droits d'importation—*Suite.*

Nº d'ordre.	Articles.	—	Droits.
			£ s. d.
31	Bijouterie	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Vaisselle d'or et d'argent	do	do
32	Articles de cuivre jaune non énumérés ailleurs	do	do
	do rouge do	do	do
	Fers à cheval	do	do
	Seaux et cuves en fer	do	do
	Tôle galvanisée, tuiles, faîtages, gouttières, rondelles, vis, clous et tissu de fil de fer	Par quintal	0 1 0
	Barrières et poteaux de barrières en fer	do	0 4 0
	Crampes, montants, entraits et appareils en fer	do	0 1 0
	Tuyaux de plomb et de composition	do	0 2 6
	Articles fabriqués en plomb, non énumérés ailleurs	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Articles en métal, vernis et laqués	do	do
	Clous	Par quintal	0 2 0
	Plaqués	*Ad valorem*	10 pour cent.
	Fers à repasser	do	do
	Coffres-forts en fer	do	do
	Broquettes	do	do
	Articles en ferblanc	do	do
	Zinc en feuilles	do	do
	Tuiles, faîtages, gouttières et tuyaux en zinc	Par quintal	0 1 0
	Articles en zinc, non énumérés ailleurs	*Ad valorem*	10 pour cent.
35	Brosses, non énumérées ailleurs, et balais	do	do
	Presses à copier	do	do
	Articles de fantaisie (*voir* nº d'ordre 5).		
	Meules à aiguiser	do	do
	Quincaillerie et ferronnerie	do	do
	Chaudronnerie	do	do

EXEMPTIONS.

Nº d'ordre.	Articles.	Nº d'ordre.	Articles.
1	Livres—imprimés, papier et musique.	9	Machines pour imprimeries.
	Cartes géographiques et marines.		do pour bateaux à vapeur.
	Livres, ardoises et appareils d'écoles.		do à presser le foin et le bois.
2	Cloches, harmoniums et orgues, spécialement importés pour églises et chapelles.		do à coudre.
			do à fabriquer l'eau de seltz.
5	Pièces d'artifice.		Scies mécaniques.
8	Accoutrements.		Pompes et autres appareils pour élever l'eau.
	Poudre à miner.		Charrues et herses.
	Epées.		Machines à vapeur et parties de.
9	Enclumes.		Outils d'artificiers.
	Soufflets.		Cabestans.
	do de forge.	10	Tourillons, fusées et boîtes d'essieux.
	Manivelles.		Flèches, raies, jantes et moyeux, non finis, pour voitures et charrettes.
	Grues.		
	Pompes à incendie et boyaux.		Ressorts, montures et garnitures de voitures.
	Forges.		Peaux de cochons.
	Instruments aratoires.		Voitures d'enfants.
	Machines à forer, pour la fabrication de briques et tuiles, à planer, poinçonneuses, scies, tondeuses, tours et bocards.		Bois de selles.
		11	Ancres.
			Cabestans.
	do pour moulins et métiers.		Chaînes et manilles de plus d'un demi pouce de diamètre.

11—8½**

TARIF de la Nouvelle-Zélande—Exemptions—*Fin.*

Nº d'ordre.	Articles.	Nº d'ordre.	Articles.
11	Approvisionnements de navires, non énumérés ailleurs.	25	Articles de gutta-percha, autres que vêtements, et non énumérés ailleurs.
	Poulies de navires.		Papier d'imprimerie.
12	Matériaux de construction, non énumérés ailleurs.		do à écrire, de dimensions non moindres que le papier "coquille," lorsqu'il est emballé et non coupé comme à la sortie de la fabrique.
13	Mobiliers de cabine et effets qui ont servi et ne sont pas importés pour la vente.		Poix et goudron.
	Mobiliers importés spécialement pour des lieux destinés au culte public.		Résine.
	Crin frisé.		Bois—pieux.
	do pour siéges.		do poteaux et barres.
	Sangles et ressorts métalliques pour meubles.		do scié.
14	Alcali—soude.		do bardeaux.
	do do caustique.	26	Huile de noix-chandelle.
	Arsenic.		do de poisson en vrac.
	Encre d'imprimerie.		do d'olive en vrac.
	Peintures, sèches ou délayées, autres que les peintures prêtes à poser.		co de palmier.
	Esprit de goudron.	27	Machines à broyer le quartz.
16	Soie, pour tamis.	29	Bouteilles de toutes sortes (vides).
17	Déchets de coton.		Tuyaux de drainage.
19	Socques.		Filtres.
	Semelles de liége.		Tuiles.
	Peluche de chapelier, capelines de feutre, laque en écailles.	32	Cuivre jaune, rouge, en gueuse, barre et feuille.
20	Sacs et poches pour blé et farine.		Tiges, boulons, doublage et clous de cuivre et de composition.
	Feutre pour doublage.		Cribles à grain.
	Toile à voile.		Tamis.
	do goudronnée.		Tuyaux et appareils à gaz, et tous matériaux qui pourront être spécialement importés pour la construction d'usines à gaz.
21	Lard et jambons.		Fer—commun ou tôle noire.
	Bœuf salé.		do chaînes.
	Beurre.		do poteaux pour gaz.
	Fromage.		do plaques, rivets, boulons, écrous, vis et articles en fonte pour navires.
	Porc salé.		da tiges, boulons, barres, cercles et en gueuse.
22	Arrowroot.		do réservoirs.
	Farine de maïs.		do bascules pour charrettes.
	Grain—moulu.		do fil de.
	do non mentionné ailleurs.		Plomb, en gueuse, barre ou feuille.
	do gruau, préparé.		Acier.
	Pois fendus.		Etain—en gueuse.
	Macaroni.		do barre.
	Maizena et farine de maïs.		Ferblanc.
	Provisions, conserves, non énumérées ailleurs.	35	Ponts de fer, et tous matériaux qui pourront être spécialement importés pour la construction de ponts, quais, jetées ou cales brévetées.
	Sagou.		Articles pour photographes.
	Tapioca.		Presses, caractères et matériel d'imprimerie.
	Mélasse et sirop mêlés au noir animal dans les proportions et conformément aux règles prescrites par le commissaires des douanes à cet égard.		Outillage de chemin de fer et tous matériaux qui pourront être spécialement importés pour la construction de chemins de fer et tramways.
	Légumes secs.		Tuyaux d'eau non énumérés ailleurs, et tous matériaux importés pour la construction d'aqueducs.
	Vermicelle.	36	Bagages de voyageurs.
23	Salpêtre.		Tous articles non énumérés ailleurs.
24	Colle forte.		
	Crin pour siéges et crin frisé.		
25	Paniers et articles en osier.		
	Percaline pour relieurs.		
	Elastiques pour chaussures.		
	Carton fin et de moulage.		
	Barattes.		

ANNEXE C.

TARIF DU ROYAUME-UNI.

Articles.	——	Droits.
(a.) Droits ordinaires d'importation.		£ s. d.
Cacao	Par lb	0 0 1
do en gousses et coques	Par qtl	0 2 0
do pâte de, ou chocolat	Par lb	0 0 2
Café vert	Par qtl	0 14 0
do séché au four, grillé ou moulu	Par lb	0 0 2
Chicorée et autres substituts du café—		
Verte ou séchée au four	Par qtl	0 13 3
Grillée ou moulue	Par lb	0 0 2
Fruits secs—groseilles, figues, tourteaux de figues, prunes non conservées dans le sucre, pruneaux et raisins	Par qtl	0 7 0
Thé	Par lb	0 0 6
Tabac—		
Non manufacturé, avec ou sans nervures, contenant 10 lbs. ou plus d'humidité par 100 lbs	do	0 3 6
do avec nervures, contenant moins de 10 lbs. d'humidité	do	0 3 10
Manufacturé—		0 5 6
Cigares	do	0 4 10
Cavendish dit *tête de nègre*	do	0 4 1
Tabac à priser contenant *plus* de 13 lbs. d'humidité par 100 lbs	do	
do ne contenant *pas plus* de 13 lbs. d'humidité par 100 lbs.	do	0 4 10
Autre tabac manufacturé et Cavendish dit *tête de nègre*, fabriqué en entrepôt avec du tabac non manufacturé	do	0 4 4
Vin—		
Contenant moins de 26 degrés de spiritueux force de preuve	Par gallon	0 1 0
Contenant 26 et moins de 42 degrés de spiritueux force de preuve	do	0 2 6
Plus un droit additionnel de 3d. par gallon pour chaque degré dépassant le maximum ci-dessus spécifié.		
(b.) Droits d'importation correspondant aux droits d'accise sur le malt anglais.		
Bière et ale dont les moûts étaient, avant la fermentation, d'une densité—		
N'excédant pas 1·065 degrés	Brl. de 36 gals.	0 8 0
Excédant 1·65 degrés, mais moindre que 1·90 degrés	do	0 11 0
Excédant 1·90 degrés	do	0 16 0
Bière—		
Mum (bière de froment)	do	1 1 0
Bière d'épinette dont le moût, avant la fermentation, était d'une densité—		
N'excédant pas 1·190 degrés	do	1 1 0
Excédant 1·190 degrés	do	1 4 0
Essence d'épinette	*Ad valorem*	10 pour cent.
Malt	Par quartaut	1 4 0
Vinaigre	Par gallon	0 0 3
Conserves au vinaigre	do	0 0 1
(c.) Droits d'importation correspondant aux droits d'accise sur les spiritueux anglais.		
Spiritueux—		
Non édulcorés ou mélangés—		
Eau-de-vie, genièvre et autres spiritueux non énumérés	Gal.f. d.preuve	0 10 5
Rhum et tafia venant du pays étranger où ils ont été fabriqués	do	0 10 2
do venant d'un pays étranger où ils n'ont pas été fabriqués.	do	0 10 5
Esprit de rhum venant d'une possession anglaise	do	0 10 2

ANNEXE C.—Tarif du Royaume-Uni—*Fin.*

Articles.	——	Droits.
(*c.*) *Droits d'importation correspondant aux droits d'accise sur les spiritueux anglais*—Suite.		£ s. d.
Spiritueux—		
Non édulcorés ou mélangés—		
Rhum, grog au rhum, liqueurs et cordiaux venant d'une possession anglaise	Par gallon......	0 10 2
Spiritueux aromatisés et eau de Cologne	do	0 16 6
Non énumérés	do	0 14 0
Chloroforme	Par lb............	0 3 0
Chloral hydraté	do	0 1 3
Collodion	Par gallon......	1 4 0
Ether sulfurique	do	1 5 0
Iodure d'éthyle	do	0 13 0
Naphthe ou alcool méthylique, purifié	Gal f.d.preuve	0 10 5
Vernis contenant de l'alcool	Par gallon......	0 12 0
(*d.*) *Droits d'importation correspondant aux droits de timbre sur les articles de fabrique anglaise.*		
Vaisselle d'or	Par oz. troy...	0 17 0
do d'argent	do	0 1 6
Cartes à jouer	Douz. de jeux.	0 3 9

Note.—Dans ce tableau, les subdivisions d'articles de même nature et sujets aux mêmes droits, sont classés sous le même titre. Dans le tarif anglais des droits d'importation, le nombre total d'articles et de subdivisions d'articles était de 53 au mois de mai 1875, contre 397 en 1859 et 1046 en 1840.

RAPPORT DE LA COMMISSION CANADIENNE

À

L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE SYDNEY

1879

AVEC FAITS ET CHIFFRES RELATIFS À L'EXPOSITION, DÉCISIONS ET RAPPORTS DES JUGES SUR LES PRODUITS CANADIENS, ET OBSERVATIONS SUR LA PERSPECTIVE DU COMMERCE ENTRE LE CANADA ET LA NOUVELLE-GALLES DU SUD.

Avec vue des édifices et plans des sections.

COMMISSAIRES HONORAIRES POUR LE CANADA :

Dans la ville de New-York :—M. RODERICK W. CAMERON, 23 South William Street.

A Sydney, Nouvelle-Galles du Sud :—L'hon. Sir JOHN HAY, C.C.M.G., Président du Conseil Législatif; M. ROBERT L. TOOTH.

(Ce rapport de la Commission Canadienne à Sydney, N.-G. du Sud, est arrivé en Canada trop tard pour être publié en même temps que le rapport du ministre de l'Agriculture pour l'année 1880.)

TABLE DES MATIÈRES

COMMISSION, EXPOSITION INTERNATIONALE DE SYDNEY, 1879.

PRÉSIDENT :

Son Excellence le très-honorable Lord Augustus W. F. S. Loftus, P.C., G.C.B.

VICE-PRÉSIDENTS :

L'honorable sir James Martin, chevalier, juge en chef.
L'honorable sir Alfred Stephen, C.B., C.C.M.G., M.L.C , lieutenant-gouverneur.
L'honorable sir John Hay, C.C.M.G., président du conseil législatif.
L'honorable sir George Wigram Allen, chevalier, orateur de l'assemblée législative.

COMMISSAIRE ACTIF :

M. Patrick Alfred Jennings, C.M.G.

MEMBRES :

M. John Alger.
M. W. A. Brodribb, F.R.G.S.
M. Edward Combes, C.M.G., M P.
L'hon. George H. Cox, M.C.L.
M. John Davies, M.P.
M. William Davies, M.P.
L'hon. Edward Flood, M.C.L.
M. Andrew Garran, LL. D.
M. Henry Halloran, C.M.G.
M. Patrick Higgins, J.P.
M. Richard Hill.
Sir Joseph George Long Innes, M C.L.
M. Richard Lewis Jenkins, M R.C.S.L.
M. Samuel A. Joseph.
M. Philip Gidley King.
L'hon. William Macleay, M.C.L.
M. James Merriman, M.P.
M. Henry Mort.
M. W. H. Palmer.
L'hon. W. R. Piddington, M.C.L.
M. C. J. Roberts.
L'hon. Saul Samuel, C.M.G., M.L.C.
L'hon. John Smith, M.D., LL.D., C.M.G., M.C.L.
M. Robert Burdett Smith, M.P.
M. William H. Suttor, M.P.
M. S. H. Terry, M.P.
L'hon. George Thornton, M.C.L.
M. Prosper Nicholas Trebeck.
M. Edmund Webb, M. P.

SECRÉTAIRE :

M. Augustus Morris.

COMMISSION ROYALE D'ANGLETERRE.

(Liste officielle, 4 avril 1879.)

Son Altesse Royale le prince de Galles, C.J., président.
Le duc de Richmond et Gordon, lord président du conseil.
Le duc de Manchester, C. P.
Le marquis de Salisbury, L.S., secrétaire d'Etat, affaires étrangères.
Le comte de Carnarvon.
Le comte de Cadogan, sous-secrétaire d'Etat pour les colonies.
Le comte de Belmore, C.C.M.G.
Le comte de Granville, C.J.
Le comte de Kimberley.
Le très honorable sir M. Hicks-Beach, bart., secrétaire d'Etat pour les colonies.
Le très honorable Hugh C. E. Childers, M. P.
Sir Daniel Cooper, bart.
Sir Joseph Dalton Hooker, K.C.S.L., C.B.
Sir Frederick Leighton, P.R A.
M. le professeur Owen, C.B., M.S R.
M. Samuel Morley, M.P.
M. Warring W. Smyth, F.R.C.

SECRÉTAIRE :

M. J. A. Wright.

COMMISSION DE LONDRES.*

(Liste officielle de Sydney, 24 janvier 1879.)

PRÉSIDENT :

Le très-honorable comte de Belmore, P.C., C.C.M.G.

VICE-PRÉSIDENT :

Sir Daniel Cooper, Baronnet.

MEMBRES :

M. William Forster.
L'hon. John Frazer, M.C.L.
M. Edward Knox.
Le très-hon. Robert Lowe, M.P.
M. Edward Abraham Levy.
M. Jacob Levi Montefiore.
M. William Anderson Ogg.
Sir Philip Cunliffe Owen, C.C.M.G.
Sir Henry Watson Parker, C.C.M.G.
M. Peter Nicol Russell.
Sir Francis Turville, C.C.M.G.
M. Alexander McArthur, M.P.,

SECRÉTAIRE :

M. Francis Fladgate.

COMMISSAIRES POUR LES ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

(Nommés par le gouvernement de la N.-G. du S.)

M. R. W. Cameron, New-York. M. H. W. Peabody, Boston.

COMMISSAIRES DE PAYS ÉTRANGERS ET DE LEURS COLONIES, PRÉSENTS A SYDNEY PENDANT L'EXPOSITION.

AUTRICHE :

Le consul Victor Schönberger, commissaire actif.
Le lieut. Pinschof, le lieut. Wilhelm, et M. H. L. Neumann, commissaires.

BELGIQUE :

M. Albert Van Schelle, commissaire actif.
MM. O. Montefiore, E. Montefiore, S. A. Joseph et T. Huylebroeck, commissaires.
John Lodwidge, secrétaire.

COLONIES ANGLAISES :

Canada :

L'hon. sir John Hay, C.C.M.G., MM. Robert L. Tooth et R. W. Cameron, commissaires.

Ceylan :

M. le Dr. Bennett, commissaire. M. Chas. Moore, F.L.S., commissaire.

Iles Fiji :

M. E. Vickery, commissaire actif.
M. G. J. Waterhouse, secrétaire.

* Outre les listes de commissaires ici données, il est bon de dire qu'un comité de riches marchands, etc., de la Nouvelle-Galles du Sud, résidant à Londres, fut constitué le 26 septembre 1878 ; mais ses fonctions furent ensuite transférées à la commission de Londres.

Indes :

Le major M. Clementi, commissaire actif.

Nouvelle-Zélande :

Le Dr. Hector, C.M.G., F.R.S., commissaire actif. M. A. S. Webster, ex-commissaire intérimaire. M. Chas. Callis, secrétaire.

Queensland :

Gresley Lukin, écr., commissaire actif.
MM. Hamon Massie, E. L. Montefiore, H. G. Morris Simpson, M.P., l'hon. F. W. Lambert, M. L. C., MM. Henry Mort, C. T. Gedye, et Robert George Massie, commissaires. M. G. E. Layton, secrétaire.

Australie Méridionale :

M. Saml. Davenport, commissaire actif.
MM. J. A. Holden, J. P., Charles Bonney, J. P., et J. W. Colton, commissaires. M. R. F. N. Twopeny, secrétaire.

Colonie du Détroit :

Le major Clementi, commissaire actif.

Tasmanie :

M. P. A. Jennings, C.M.G., commissaire actif honoraire.

Victoria :

L'hon. J. J. Casey, C. M. G., commissaire actif.
M. R. D. Bannister, J.P., secrétaire.

FRANCE :

Le capitaine A. F. Mathieu, commissaire général.
MM. Soudry, de Savignon et Ménard, commissaires.
M. le comte de Zamoïsky, attaché à la Commission.

Nouvelle-Calédonie :

M. Jules Joubert, commissaire actif.

ALLEMAGNE :

M. le professeur Reuleaux et le Dr. Kraull, commissaires pour l'Empire allemand. M. J. W. Debn, secrétaire.

ITALIE :

Signor Oscar Meyer, représentant.

JAPON :

Haruo Sakata, commissaire impérial japonais.
Yoshin Murukami, et J. Watanabe, secrétaires.

PAYS-BAS :

Mynheer J. de Groot Pzn, représentant.

SUISSE :

Monsieur E. Eugster, représentant.

ÉTATS-UNIS.

O. M. Spencer, président.

MM. S. P. Lord, E. C. Williams, et Augustus Morris, commissaires. MM. Gregory P. Harte, et Donald Manson, officiers honoraires.

DEDICACE

A Son Excellence le très noble marquis de Lorne, Gouverneur général du Canada, etc., etc.

Nous, commissaires honoraires nommés représentants du Canada à l'Exposition Internationale de Sydney, en 1879, avons préparé, pour l'information générale, un rapport de la part prise à cette exposition par les fabricants canadiens. A ce rapport, qui, nous l'espérons, méritera l'approbation de Votre Excellence, nous avons joint une esquisse historique de l'Exposition et un chapitre sur les relations commerciales entre le Canada et la Nouvelle-Galles du Sud, ainsi que des statistiques relatives à cette dernière colonie.

Considérant le succès obtenu par les articles comparativement peu nombreux exposés à Sydney, il y a lieu de croire que, si ses principales industries y eussent été plus largement représentées, le Canada aurait rivalisé avec les autres pays qui ont pris part à l'Exposition, si l'on en juge par le nombre et la valeur des prix qui ont été adjugés à ses exposants.

Ce rapport indique les raisons pour lesquelles les produits canadiens n'ont pas été suffisamment représentés.

Nous avons l'honneur d'être, de Votre Excellence, les très obéissants serviteurs,

JOHN HAY,
ROBERT C. TOOTH,
RODERICK W. CAMERON.

COURT HISTORIQUE DE L'EXPOSITION.

En 1877, à la grande satisfaction des colons de la Nouvelle-Galles du Sud, le Canada prit part à la première exposition tenue sous les auspices de la Société d'Agriculture de la Nouvelle-Galles du Sud, et à laquelle on avait donné des proportions suffisantes pour y admettre non-seulement les colonies australiennes, mais aussi les autres colonies anglaises. Les Etats-Unis d'Amérique y prirent part également. Sous l'habile surintendance de l'honorable John Young, qui occupait la position importante de commissaire représentant, les industries canadiennes étaient représentées par de nombreux échantillons de produits du meilleur choix. Comme à l'exposition de *Sydney Garden Palace*, les articles exposés par le département canadien de l'Education furent spécialement remarqués pour leur utilité et l'excellence de leur fabrication.

Le cadre du présent rapport ne permet de donner qu'un précis historique de la première exposition internationale tenue en Australie. L'histoire de ces expositions —n'importe où elles se tiennent—intéresse au plus haut point toutes les nations civilisées; mais cet intérêt s'accroît encore lorsqu'il s'agit d'une exposition industrielle dans un pays qui, naguère encore, était plongé dans la barbarie.

La part que le Canada a prise à l'Exposition Universelle de Sydney a une grande importance. Les produits canadiens n'étaient pas nombreux; mais, à en juger par les décisions des juges, ils se distinguaient par leur excellence.

Plusieurs raisons ont empêché que les principales industries du Canada fussent représentées à Sydney. La première Exposition Internationale d'Australie a suivi de très près le grand Centenaire de Philadelphie où le Canada était largement représenté. L'Exposition Universelle de Paris, à laquelle le Canada occupait une place distinguée, était encore plus récente. Enfin, l'Exposition de Sydney a eu lieu quelques mois seulement après que le gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud en eût pris la direction, et les fabricants des pays éloignés, malgré les facilités que leur offraient la télégraphie et les communications rapides par bateaux à vapeur, n'ont eu que peu de temps pour décider s'ils y prendraient part ou s'abstiendraient. Les expositions internationales antérieures avaient toujours été annoncées au monde entier des années à l'avance, de manière à laisser aux exposants tout le temps nécessaire pour préparer et expédier leurs produits.

L'Exposition Internationale de Sydney a réellement eu pour origine un désir général d'agrandir le cadre des expositions annuelles tenues au Prince Alfred Park, sous les auspices de la Société d'Agriculture de la Nouvelle-Galles du Sud, et la louable émulation de suivre l'exemple des pays du vieux continent. (On a vu que les premières démarches dans ce sens furent faites en 1877.) Au commencement de janvier 1878, le secrétaire colonial de la Nouvelle-Galles du Sud, alors M. Fitzpatrick, soumit au Conseil Exécutif une minute recommandant qu'une Exposition Internationale fût tenue à Sydney au mois d'août 1879, sous les auspices de la Société d'Agriculture et aux frais de cette société. Cette proposition fut approuvée et l'exposition officiellement annoncée. Les fonds à la disposition de la Société d'Agriculture, qui avait beaucoup fait pour développer les industries manufacturières et agricoles, ainsi que l'élève du bétail, se trouvèrent insuffisants pour couvrir les dépenses comparativement faibles que l'on avait à faire. L'entreprise gagna la faveur du public, et les premiers citoyens de la colonie souscrivirent largement, quelques-uns jusqu'à plusieurs centaines de livres. Mais on s'aperçut bientôt que, malgré toute leur générosité, les particuliers ne pourraient mener l'entreprise à bonne fin, si l'on ne venait à leur aide. Par bonheur pour l'entreprise, le gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud s'en chargea au moment où on allait l'abandonner. Pendant ce temps, l'année 1878 tirait à sa fin. M. James Barnet, architecte de la colonie, dressa immédiatement des plans, et, après une discussion à laquelle le public prit un vif intérêt, il fut décidé que l'édifice que l'on appela plus tard et fort à propos *Garden Palace*, serait érigé dans le *Inner Domain*, près de l'hôtel du gouvernement, sur un emplacement qui domine le beau havre de Port-Jackson. L'édifice, construit en bois, fer et verre, fut commencé au milieu de janvier 1879, et s'éleva avec une rapidité extraordinaire, les ouvriers travaillant tout le jour, et la nuit à la lumière électrique. Les Canadiens ont pu admirer les belles proportions de *Garden Palace* en examinant les médailles et diplômes, sur lesquels une gravure représente cet édifice.

L'intérieur de l'édifice était encore plus remarquable que l'extérieur. La nef et le transept, avec leur toit et leur dôme élevés, avaient surtout un aspect imposant. Pour l'intérieur, l'harmonie et l'élégance des couleurs étaient remarquables. Au milieu de la grande fontaine centrale, au-dessous du dôme, se trouvait la statue en bronze de Sa Majesté, par Marshall Wood, statue dont l'inauguration fut une des cérémonies les plus intéressantes du jour d'ouverture. Sur le dôme, à une hauteur de 210 pieds, on pouvait apercevoir le couronnement en dorure. Les quatre tours principales sont en briques, et, par suite d'une dépression du terrain, celle de l'est a près de 150 pieds de hauteur ; on a employé 3,000,000 de briques à la construction de ces tours. Dans la tour du nord-ouest, tout le temps que l'exposition a été ouverte au public, un ascenseur Whittier était à la disposition des milliers de visiteurs qui, du sommet de la tour, pouvaient jouir du magnifique panorama du havre, avec le Jardin Botanique de Sydney comme fond de tableau.

A un certain moment, 2,000 hommes étaient employés pour hâter l'achèvement du palais.

Les chiffres suivants donnent une idée de la superficie des différentes parties de l'édifice principal :—

	Pieds carrés.	Acres.
Rez-de-chaussée	215,000	$4\frac{7}{8}$
Soubassement	72,500	$1\frac{1}{2}$
Galeries	51,250	$1\frac{1}{4}$
		$7\frac{5}{8}$

Outre cette superficie, les tours, chacune de 50 pieds carrés et à trois étages, offraient un espace considérable pour l'étalage des produits.

ÉDIFICES EXTÉRIEURS.

Au sud-est du palais, sur le terrain extérieur, se trouvaient les annexes des machines, chacune offrant un espace de 50,000 pieds carrés ; le Canada y exposait plusieurs articles importants ; on y voyait aussi une grande annexe où l'on tenait

périodiquement des expositions d'agriculture et d'horticulture, ainsi qu'une exposition de laines à laquelle prirent part toutes les colonies voisines et plusieurs pays étrangers. Entre le palais et les annexes, se trouvaient une foule de kiosques et de pavillons-restaurants (parmi lesquels deux de grandes dimensions et d'une belle architecture), ainsi que des trophées de différentes sortes élevés par les exposants. Le plus remarquable de ces trophées extérieurs était un haut obélisque doré sur lequel étaient représentées les dimensions cubiques des quantités d'or produites par les diverses colonies australiennes, depuis les premières découvertes du précieux métal. Le bas se composait de piles de houille des mines de la Nouvelle-Galles du Sud, représentant l'épaisseur des veines, 18 pieds dans certains cas.

Pendant que *Garden Palace* était en voie de construction, le commissaire actif, M. P. A. Jennings, C. M. G., et le secrétaire de la commission, M. Augustus Morris—ce dernier ayant représenté la Nouvelle-Galles du Sud au Centenaire de Philadelphie—prenaient des mesures pour faire venir des produits qui, à leur arrivée à Sydney, étaient placés dans les sections, suivant la nationalité des exposants.

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

Grâce aux efforts les plus persévérants, la commission put mettre à effet l'intention publiquement annoncée, plusieurs mois auparavant, d'ouvrir l'Exposition le 17 septembre 1879. Tout se passa à merveille : le temps était magnifique et on comptait environ 20,000 spectateurs, comprenant l'élite de la ville et de toute la colonie qui avait répondu aux invitations des commissaires. Après un discours de circonstance, Son Excellence Lord Augustus Loftus déclara l'exposition formellement ouverte. Parmi les invités, on remarquait Leurs Excellences les gouverneurs de Victoria, de l'Australie Méridionale et de la Tasmanie. Une cantate, dont les paroles et la musique avaient été composées pour l'occasion, fut exécutée par 800 voix et instruments, en outre d'un accompagnement joué sur l'orgue de l'Exposition acheté par la commission à Londres.

Au moment de l'ouverture, plusieurs des sections étaient incomplètes, mais les commissaires eurent bientôt établi les dispositions et l'ordre les plus parfaits.

TRAVAUX DES JUGES.

Les juges ne commencèrent leurs travaux qu'après le Jour de l'An, et comme tous les exposants sont intéressés à cette question, il convient de donner quelques détails sous ce titre.

En tête de la liste des récompenses accordées aux exposants canadiens, est une classification des produits, faite d'après celle que l'on avait adoptée à Philadelphie en 1876.

Comme on devait s'y attendre dans un pays dont le chiffre de la population est peu élevé, la Commission de l'Exposition Internationale de Sydney eut quelque difficulté à trouver un nombre suffisant de personnes ayant les connaissances requises pour agir comme juges dans les différentes sections. On mit un temps assez considérable à choisir les juges ; mais lorsque les 200 juges choisis eurent commencé leurs travaux avec l'aide de M. F. A. Franklin, I.C., comme secrétaire, tout marcha avec régularité et promptitude. Malheureusement, en se hâtant un peu trop, les juges ne purent donner que dans les cas spéciaux les raisons pour lesquelles ils adjugeaient les différents prix. Ils pensaient probablement que le prix accordé à chaque article en indiquait suffisamment les mérites. Ainsi, chaque article qui obtint un premier prix valut à l'exposant un " premier degré de mérite " dans *cette spécialité.* De même, pour les seconds prix accompagnés d'un certificat de " haute recommandation," ce certificat indiquait le second degré de mérite, dans chaque spécialité. Mais on trouvera plus loin des explications à ce sujet, lorsqu'il sera question des instructions données aux juges.

La commission du Sydney dut se contenter du nombre limité de juges qui résidaient dans la colonie, tandis qu'aux grandes expositions européennes et américaines, on s'était assuré les services des meilleurs spécialistes du monde entier; en outre, les

juges de Sydney n'étaient pas à beaucoup près assez nombreux pour le travail qu'ils avaient à faire; tout cela considéré, on doit être parfaitement satisfait des résultats obtenus.

CÉRÉMONIE DE CLOTURE.

Le programme officiel, publié dans tous les pays du monde, annonçait que l'exposition durerait six mois. La clôture se trouvait ainsi fixée au 17 mars. Mais pour répondre au vœu général, elle fut retardée jusqu'au 20 avril. La cérémonie fut aussi brillante que celle d'ouverture. Il plut dans la matinée, mais le temps était devenu beau à l'heure de la cérémonie. Parmi les porteurs d'invitations officielles, se trouvaient présents vos commissaires locaux, dont la nomination avait été annoncée à la Commission de l'Exposition Internationale de Sydney, à sa réunion du 3 octobre 1879, à laquelle le Commissaire actif donna lecture de l'avis officiel contenu dans la lettre-télégramme, en date du 29 août, de M. John Lowe, secrétaire du département de l'Agriculture à Ottawa.

La partie principale de la cérémonie fut la lecture de l'adresse de la Commission et la réponse qu'y fit Son Excellence. Les adresses lues le jour de l'ouverture n'ont pas été reproduites dans ce rapport, parce qu'elles ne contenaient qu'un exposé par anticipation des faits accomplis subséquemment et mentionnés dans les adresses de clôture.

L'adresse suivante des commissaires fut lue à Son Excellence :—

" MILORD,—Nous, commissaires nommés pour organiser et diriger l'Exposition Internationale de Sydney, 1879, avons l'honneur de soumettre à Votre Excellence la liste des récompenses accordées par les juges, en priant Votre Excellence de les proclamer en ce jour de clôture de l'Exposition. Pour la nomination des juges et la classification des récompenses, nous avons suivi d'aussi près que possible le système adopté à Philadelphie, en le modifiant suivant les circonstances et l'améliorant d'après ce qu'a pu nous suggérer l'expérience acquise.

" Les juges internationaux ont été nommés, les uns par la commission, et un nombre égal par les commissaires des pays étrangers et des autres colonies, dans des proportions équitables pour tous. Ce système de nomination, bien que d'une application plus difficile que celle qui est ordinairement suivie pour former les jurys aux expositions internationales, offrait une garantie à tous les pays étrangers et à toutes les autres colonies qui ont pris part à l'exposition, que les jugements seraient rendus de la manière la plus impartiale, et, de plus, la mère-patrie et la Nouvelle-Galles du Sud avaient ainsi, dans la commission, une juste part d'influence, proportionnée au nombre, à la valeur et à la variété des produits qu'elles exposaient.

" Les messieurs qui ont rempli les fonctions de juges seront aujourd'hui présentés à Votre Excellence, et l'intelligence et l'activité consciencieuse qu'ils ont mises à remplir leurs fonctions, leur ont mérité la gratitude du public. Il faut dire aussi qu'ils ont donné leurs services gratuitement et consacré un temps précieux au succès de cette grande entreprise nationale, à laquelle tous les colons se sont si vivement intéressés.

" On a éprouvé beaucoup de difficultés et de retards à trouver des hommes compétents pour agir comme juges, et les préparatifs de l'ouverture de l'exposition ont empêché les juges de commencer leurs travaux d'aussi bonne heure qu'ils l'auraient désiré.

" Toutefois, on a fait tous les efforts pour surmonter ces obstacles, et les juges n'ont laissé échapper aucun article à leur examen patient et impartial.

" Le nombre des articles examinés dans *Garden Palace* s'élève à près de 14,000, à part ceux des annexes de l'exposition d'agriculture. Les juges ont été priés d'établir quatre ordres de mérite (*).

" Dans certains cas, les juges ont recommandé spécialement certains articles ou collections d'articles qui auront droit à des récompenses spéciales ; dans d'autres cas,

*** Il est bon de dire ici que, depuis la lecture de cette adresse, il a été décidé d'adopter la classification suivante : " Premier degré de mérite," " Haute recommandation," " Recommandation," " Mention honorable."**

où l'ordre de mérite n'est pas fixé, un diplôme indique le mérite reconnu dans le rapport.

" Les juges de l'Exposition Internationale étaient au nombre de 204, plus 100 juges pour les expositions de bestiaux, de laine et de produits végétaux ; les produits étaient fort nombreux dans cette dernière catégorie.

" Voici une liste des récompenses accordées par les juges :—

1ers prix spéciaux et	1ers prix	....	2,753
2mes "	2mes "	....	2,082
3mes "	3mes "	....	1,277
4mes "	4mes "	....	958
	Total	....	7,070

" Les rapports des juges, qui formeront peut-être la partie la plus intéressante et la plus instructive de l'Exposition, ne sont pas encore rédigés dans la forme officielle sous laquelle ils seront publiés plus tard ; on se propose de soigner la publication de ce volume, qui aura une valeur particulière pour le public, en ce qu'il perpétuera les enseignements que l'on peut retirer de cette grande entreprise et restera comme une page historique que nous pourrons montrer avec orgueil.

" Nous sommes heureux de constater que le nombre des visiteurs a dépassé toutes nos espérances et s'est élevé à 1,117,616, y compris ceux d'aujourd'hui. La moyenne de chaque jour a été de 6,000 pendant sept mois.

" Si l'on considère combien la population de cette vaste colonie est éparse et les grandes distances qu'ont dû parcourir les visiteurs étrangers ou des autres colonies, ce chiffre est sans précédent et dépasse de beaucoup en proportion celui des visiteurs à aucune autre grande exposition internationale.

" Toutefois, le montant reçu pour les admissions n'atteint pas la somme de £50,000 que l'on s'attendait à réaliser; au 19 courant la somme totale ne s'élevait qu'à £45,000.

" On calcule que ce montant couvrira les frais de l'Exposition pendant sa durée, et—proportionnellement à notre population—elle est la plus considérable que l'on ait jamais réalisée dans pareille entreprise. Les sommes considérables dépensées pour les beaux-arts—peinture, sculpture et musique—ainsi que pour les collections scientifiques et ethnologiques, ne manqueront pas d'avoir les meilleurs résultats au point de vue de l'éducation, et ont beaucoup ajouté au charme des sections où étaient exposés les produits industriels, les minéraux, les produits naturels, ceux des fabriques et les machines.

" L'affluence continue du public, pendant toute l'exposition, prouve combien elle a été appréciée par toutes les classes de visiteurs, et on espère que la génération naissante profitera des avantages que le gouvernement de la colonie lui a offerts pour visiter l'Exposition.

" Vos commissaires sont fiers de signaler le bon ordre qui a régné pendant toute l'Exposition et de dire que la tenue parfaite des visiteurs de tous rangs a rendu facile la tâche de maintenir l'ordre. Pendant les jours où la foule était la plus nombreuse, tout s'est passé de manière à faire honneur à la population de la colonie.

" La médaille d'or que j'ai l'honneur de présenter à Votre Excellence, au nom du gouvernement et des commissaires, et l'épreuve des diplômes, qui constitue en elle-même une œuvre d'art remarquable, peuvent avantageusement supporter la comparaison avec les prix du même genre accordés dans d'autres pays, soit pour services rendus, soit pour le mérite des articles exposés.

" S. M. la Reine et S. A. R. le Prince de Galles ont gracieusement accepté la première épreuve de ces médailles, et c'est une grande satisfaction de savoir qu'en acceptant la médaille, notre Souveraine a gracieusement exprimé le plaisir avec lequel elle a appris le succès de l'Exposition. Nous sommes également heureux d'avoir à dire que S. A. R. le Prince de Galles, qui remplit les fonctions de président de la commission Royale à Londres, continue à porter le plus vif intérêt à une entreprise à

laquelle son nom sera désormais associé, ce dont nous lui devrons une éternelle reconnaissance.

"Toutefois, les travaux de vos commissaires et des personnes distinguées qui leur ont prêté leur bienveillante assistance, n'auraient pas suffi sans la coopération active et zélée des exposants, dont les travaux ont surtout contribué à assurer le succès de l'Exposition.

"Les produits variés et nombreux de la mère-patrie et de ses colonies formaient naturellement la partie la plus importante de l'Exposition, et la commission s'est constamment efforcée d'agir, avec les exposants de la colonie et les exposants anglais, de manière à ce qu'ils fussent sur un pied d'égalité avec les pays étrangers et les colonies anglaises d'Australie et d'ailleurs.

"Un hommage spécial est dû à la République Française, qui a été la première des nations étrangères à prendre part à l'Exposition; l'empire Allemand, l'empire d'Autriche, la Hongrie, la Belgique, l'Empire du Japon, les royaumes d'Italie et des Pays-Bas, ainsi que la Confédération Suisse, ont aussi contribué beaucoup à maintenir le caractère international qui devait distinguer l'entreprise.

"En terminant, nous devons exprimer l'espoir que les résultats de l'Exposition auront un effet utile et durable, non-seulement pour l'Australie proprement dite, m is pour toute les colonies du groupe Australasien.

"La Nouvelle-Galles du Sud est maintenant connue dans tout le monde civilisé, et les vastes ressources de cette importante colonie sont devenues suffisamment manifestes par sa belle exposition de minéraux, de produits des manufactures, des arts et des sciences, de bestiaux de toutes sortes, de laines, et l'infinie variété de son exposition de grains, fruits et légumes.

"Nous avons invité toutes les nations à envoyer des délégués vers notre pays, dont le climat, le sol, les richesses naturelles de toutes sortes n'ont rien qui les surpasse dans le monde entier, et dont l'avenir justifie les plus belles et les plus grandes espérances.

"Cette grande entreprise dont nous célébrons en ce moment la clôture, marquera peut-être l'époque la plus importante de notre histoire. Cette Exposition nous fait entrer dans l'arène du progrès avec toutes les nations du monde, et nous met en concurrence pacifique avec les Etats les plus anciens du nouveau et de l'ancien continent. Il nous reste à prouver, par notre énergie et notre patriotisme, que nous sommes dignes de nos grandes destinées, et qu'au premier rang des grandes colonies fondées par la race anglo-saxonne dans toutes les parties habitables du globe, on trouvera notre colonie de la Nouvelle-Galles du Sud.

"J'ai maintenant l'honneur de demander à Votre Excellence de déclarer, au nom de Sa Majesté la Reine, que cette Exposition sera close à partir de la fin des cérémonies de ce jour."

Dans le cours de sa réponse, Son Excellence prononça les paroles suivantes:—

"J'éprouve, en votre présence, des sentiments d'orgueil et de satisfaction auxquels viennent se mêler, malgré moi, de vifs regrets. Je suis fier, comme chacun de vous, du généreux esprit d'entreprise dont a fait preuve la Nouvelle-Galles du Sud à toutes les phases de cette grande entreprise; je suis on ne peut plus heureux que la mère-patrie et les autres colonies anglaises, ainsi que les nations étrangères les plus puissantes, aient si généreusement répondu à son invitation. L'échange de relations amicales, résultat de cette magnifique exposition cosmopolite des produits de l'art et de l'industrie, dans ce splendide édifice, doit être regardé comme un événement de haute importance nationale pour toute l'Australie; mais en venant aujourd'hui clore l'Exposition, je ne saurais bannir un sentiment de regret: c'est qu'elle ne puisse durer plus longtemps pour le plaisir et l'instruction des nombreuses personnes qui l'ont visitée; je regrette aussi que tant de colons, dispersés à l'intérieur de notre vaste pays, n'aient pu venir admirer les merveilles de l'art et de l'industrie, accumulés ici grâces aux efforts d'exposants venus de tous les points du globle pour leur offrir tant de satisfaction et tant d'enseignements utiles.

"Hélas! les plus belles existences aboutissent au repos de la tombe, et les groupes merveilleusement agencés de *Garden Palace* vont devenir des choses du passé. Il nous reste à profiter des leçons que nous offre tout ce que nous y avons

vu et entendu, et des avantages durables que doit nous laisser la contemplation du Beau sous tant de formes diverses.

* * * * * * * * *

" Non-seulement la population de la Nouvelle-Galles du Sud et des colonies voisines a pu profiter de l'étude des trésors d'industrie que les grandes manufactures de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique ont entassés sur nos rives, mais les représentants de ces grandes manufactures ne manqueront pas de faire connaître les merveilleuses richesses naturelles de notre pays. Nos variétés de laines, notre magnifique collection de minéraux, notre or et, ce qui est plus précieux que l'or, notre houille et notre fer, nos pierres et notre marbre, nos manufactures naissantes et déjà prospères, ne seront plus inconnus désormais et nous feront apprécier dans des pays où nous serions restés inconnus encore à plusieurs générations, si le temple de la Paix et de la Bonne Volonté n'eût pas été construit.

" Que personne ne quitte cette assemblée sans emporter chez lui d'utiles leçons. Que ceux qui se livrent à l'agriculture et aux arts mécaniques observent bien et appliquent, chacun dans sa sphère, les améliorations et les découvertes qu'il a pu examiner. Appliquons mieux désormais, dans nos produits industriels, les lois des proportions et du dessin. Que les jeunes gens qui aspirent à devenir artistes s'inspirent des combinaisons de formes et de couleurs qu'ils ont pu contempler ici. Cette étude persévérante nous assurera tous les fruits d'une semence abondante dans le domaine des arts et de l'industrie."

Le succès des cérémonies de l'Exposition Internationale est grandement dû à l'excellence des dispositions prises par le commissaire actif et le secrétaire de la commission, M. Augustus Morris.

LISTE DES RÉCOMPENSES CANADIENNES, AVEC RAPPORTS DES JUGES, PRÉCÉDÉS D'UN TABLEAU SYNOPTIQUE DE LA CLASSIFICATION DES PRODUITS ET DES RÈGLEMENTS POUR LA GOUVERNE DES JUGES.

TABLEAU SYNOPTIQUE DE LA CLASSIFICATION.

Sections.	Classes.	Groupes.
I. Mines	100—107 110—114 120—122	Minéraux, minerais, pierre, produits des mines. Produits métallurgiques. Machines pour l'exploitation des mines.
II. Manufactures	200—205 206—216 217—227 228—234 235—241 242—249 250—257 258—264 265—270 272—278 279—283 284—290 291—291	Produits chimiques. Céramique, poterie, porcelaine, verre, etc. Meubles, etc. Fils et tissus végétaux ou minéraux. Tissus et feutres de laine, etc. Soie et tissus de soie. Vêtements, bijouterie, etc. Papier, livres blancs papeterie. Armes, etc. Médecine, chirurgie, prothèse. Quincaillerie, outils tranchants, coutellerie et produits métalliques. Tissus végétaux, animaux ou minéraux. Carrosses, voitures et accessoires.
III. Education et Science....	300—306 307—313 314—319 320—329	Systèmes, méthodes et bibliothèques d'éducation. Instruments et méthodes scientifiques et philosophiques. Génie civil, architecture, cartes, etc. Condition physique, sociale et morale de l'homme.

TABLEAU SYNOPTIQUE DE LA CLASSIFICATION—*Fin.*

Sections.	Classes.	Groupes.
IV. Beaux-Arts	400—405	Sculpture.
	406—409	Peinture.
	410—414	Gravure et lithographie.
	415—418	Photographie.
	419—422	Dessins industriels et agricoles, etc.
	423—427	Décors céramiques, mosaïques, etc.
V. Machines	500—509	Machines, outils, etc., des mines, chimie, etc.
	510—519	Machines et outils, pour travailler les métaux, le bois et la pierre.
	520—528	Machines et appareils pour filer, tisser, etc.
	529—537	Machines, etc., à coudre, à fabriquer des vêtements, etc.
	538—545	Machines à imprimer, relier, fabriquer le papier, etc.
	546—551	Moteurs, générateurs de force, etc.
	552—560	Machines hydrauliques et pneumatiques.
	561—568	Outillage, matériel roulant, etc., de chemins de fer.
	569—576	Machines employées pour préparer les produits agricoles.
	577—584	Locomotion, au moyen de l'air et de l'eau, etc.
	585	Machines et appareils pour usage spécial pendant l'Exposition.
VI. Agriculture	600—603	Produits animaux, terre et mer (alimentation).
	604—610	Produits animaux, terre et mer (matières premières).
	611—612	Pisciculture et appareils de pêche.
	613—620	Arboriculture et produits de la forêt.
	621—622	Pomologie.
	623—627	Produits agricoles.
	629—634	Produits végétaux (alimentation et matières premières).
	635—638	Vins—Spiritueux, boissons fermentées et autres.
	639—644	Substances textiles d'origine végétale ou animale.
	645—652	Animaux terrestres.
	653—658	Machines, instruments et procédés de fabrique.
	659—662	Administration agricole et instruments aratoires.
	663—666	Labourage et gestion générale.
VII. Horticulture	700—709	Arbres d'ornementation, plants et fleurs.
	710—716	Serres chaudes, vignes.
	717—719	Outils et accessoires de jardinage.
	720—724	Dessin, instruction et entretien des jardins.

RÈGLEMENTS POUR LA GOUVERNE DES JUGES.

1. Les décisions seront basées sur des rapports signés par leurs auteurs.

2. Les rapports et les décisions seront basés sur le mérite intrinsèque et le mérite comparatif. Les éléments du mérite seront censés comprendre des considérations relatives à l'originalité, l'invention, la découverte, l'utilité, la qualité, l'habileté, la fabrication, l'adaptation à l'usage proposé et aux besoins publics, l'économie et le prix.

3. La commission de l'Exposition Internationale de Sydney a nommé un nombre suffisant de juges pour chaque groupe de classes.

4. Les juges nommés pour chaque groupe de classes pourront choisir l'un d'eux pour président, et il est désirable qu'ils tiennent procès-verbal de leurs délibérations. Ils devront faire des rapports recommandant les récompenses, indiquant les considérants de leur décision, et lorsque ces rapports auront été adoptés par la majorité des juges de ce groupe, ils seront signés par le président, et cette signature confirmera la décision.

5. Les juges fixeront eux-mêmes leur mode de procéder. On espère que les juges expliqueront la nature des produits, les éléments de leurs mérites, et, autant que

possible, leur degré de mérite. On demande cette précision pour que non-seulement le rapport explique la récompense, mais en forme la partie la plus importante. S'il arrivait que la majorité des juges d'un groupe ne s'accordât pas pour faire rapport, ce fait devra faire l'objet d'un rapport au comité des jugements et récompenses.

6. Les rapports des juges recommandant des récompenses devront être renvoyés au comité des jugements et récompenses, pour qu'ils les transmetent à la commission de l'Exposition Internationale de Sydney.

7. Les décisions seront finalement confirmées par la commission de l'Exposition Internationale de Sydney.

8. Les vacances qui pourront survenir parmi les juges seront remplies par l'autorité qui les a nommés.

9. Ni l'exposant, ni son agent ne pourront être juges dans la classe où ils exposent des produits ou dans une classe de la même section.

10. La commission décernera des récompenses aux gouvernements, aux corporations, etc., et nommera des juges des collections de produits.

11. La commission nommera un comité d'appel qui s'occupera de tous les protêts, appels et communications des exposants qui représenteront qu'une injustice leur a été faite dans l'examen de leurs produits et dans les rapports des juges recommandant des récompenses.

12. Les blancs, avis, etc., requis par ces règlements, seront fournis par la commission de l'Exposition Internationale de Sydney.

13. Les juges sont requis de répartir en quatre classes tous les produits dignes de recommandation:—

1ère classe.—Tous les produits du premier degré de mérite, dans leur espèce.

2ème classe.—Tous les produits du second degré de mérite, dans leur espèce.

3me classe.—Tous les produits du troisième degré de mérite, dans leur espèce.

4me classe.—Tous les produits du quatrième degré de mérite, dans leur espèce.

Les produits n'ayant pas de mérite spécial ne seront pas classifiés.

RÉCOMPENSES CANADIENNES.

Classe 222.—"McClary Manufacturing Company," London, Ontario, Canada. (Agent: M. W. Fleming, Sydney, N.G.S.) Poêles de cuisine.

Récompense: premier degré de mérite.

Classes 217—227.—James Brown, Toronto, Ontario, Canada. (Agent à Sydney: M. H. T. Smith.) Monture de cartes géographiques et autres.

Premier degré de mérite, spécial.

Cet appareil convient surtout aux bibliothèques, écoles, salles de lecture, etc. Elle contient plusieurs cartes et diagrammes. Le mécanisme en est simple et élégant.

Classe 291.—John Campbell, London, Ontario, Canada. (Agent: M. W. Fleming, Sydney.) Obligeante (voiture).

Recommandée.

Classe 291.—Robert Scott, Galt, Ontario, Canada. (Agent: M. W. Fleming, Sydney, N.G.S.) Jantes, raies et moyeux de noyer dur.

Premier degré de mérite.

Classe 293.—Peter Adams, Paris, Ontario, Canada. (Agent: M. W. Fleming, Sydney, N.G.S.) Exprès et voitures de messagerie.

Classe 293.—Peter Adams, Paris, Ontario, Canada. (Agent: M. W. Fleming, Sydney, N.G.S.) (Fortes charrettes de fermiers.)

Premier degré de mérite.

Classes 300 et 306.—Département de l'Education d'Ontario, Canada. Modèles anatomiques et autres, globes, planisphères, diagrammes, etc.

Premier degré de mérite.

Ce département a beaucoup exposé, et tout ce qu'il a exposé était intéressant. Médaille d'or accordée au gouvernement d'Ontario.

Classe 313.—W. Bell et Cie., Guelph, Ontario, Canada. (Agent: M. W. Fleming, Sydney, N.G.S.) Orgues.

Premier degré de mérite, spécial.

Rapport des juges: "Mention spéciale pour jeu de tuyaux perfectionnés."

Classes 500 à 509.—W. T. Smith, Toronto, Ontario, Canada (maintenant de Sydney, N.G.S.) Machine à fabriquer le gaz.

Premier degré de mérite.

Classe. 511.—"Waterous Engine Works Company, Brantford, Ontario, Canada." (Agent: M. W. Fleming, Sydney, N.G S.) Scierie portative, machine à tailler et raboter le bardeau.

Premier degré de mérite.

Rapport des juges: "Scierie portative, à action directe (prix £120), comprenant une scie de 48 pouces et une machine à tailler et raboter le bardeau. Cette machine est peu coûteuse et très commode dans la forêt; les parties qui composent le mécanisme sont peu nombreuses et simples, et nous la recommandons pour un premier prix, à cause de son bon marché et de sa convenance à l'objet auquel elle est destinée."

Classes 529 à 537.—"Wanzer Sewing Machine Company, Hamilton, Ontario, Canada." (Agents: MM. Gibbs, Shallard et Cie., Sydney, N.G.S.) Machines à coudre.

Hautement recommandées.

Rapport des juges: "La machine Wanzer, exposée par les agents, MM. Gibbs, Shallard et Cie. est une machine simple et utile dans une famille. Elle est de construction nouvelle et coud également bien en avançant ou en reculant, de sorte qu'elle convient bien pour faire les piqûres et les coutures doubles. C'est une machine forte et bien faite dont les parties principales sont enfermées dans une boîte."

Classes 546 à 560.—"Waterous Engine Works Company, Brantford, Ontario, Canada." (Agent: M. W. Fleming, Sydney, N.G.S.) Machine verticale de la force de 4 chevaux, avec chaudière.

Recommandée.

Rapport des juges:—"Présente plusieurs combinaisons nouvelles."

Classes 546 à 560.—"Waterous Engine Works Company, Brantford, Ontario, Canada." (Agent: M. W. Fleming, Sydney, N.G.S.) Machine portative de la force de 8 chevaux, avec chaudière verticale et arrête-étincelles.

Hautement recommandée.

Rapport des juges: "Cette machine est recommandée aux cultivateurs."

Classe 557.—H. T. Smith, Toronto, Ontario, Canada (maintenant de Sydney, N.G.S.) Machine et fontaine à eau de seltz.

Premier degré de mérite.

Classes 557 à 560.—H. T. Smith, Toronto, Ontario, Canada (maintenant de Sydney, N.G.S.) Machine à fabriquer et embouteiller les vins gazeux.

Hautement recommandée.

Classes 569 à 576.—"Waterous Engine Works Company, Brantford, Ontario, Canada." (Agent: M. W. Fleming, Sydney, N.G.S.) Moulin à farine portatif.

Premier degré de mérite, spécial.

Rapport des juges: "Moulin à farine complet, sous un petit volume, et très ingénieux; il est composé d'une paire de meules verticales de 20 pouces, fonctionnant à grande vitesse, un sas, un tamis en soie et un conduit et ascenseur pour la farine, le tout fonctionnant au moyen d'une machine portative de la force de 8 chevaux, et pouvant donner, à l'heure, de 7 à 8 boisseaux de belle farine. Hautement recommandé pour toutes les localités où la population est peu nombreuse: le tout très bon marché et sous un petit volume."

Classes 653 à 658.—L. D. Sawyer et Cie., Hamilton, Ontario, Canada. (Agent: M. W. Fleming, Sydney, N.G.S.)

Premier degré de mérite.

Classes 653 à 658.—Crawford et Cie., London, Ontario, Canada. (Agent: M. W. Fleming, Sydney, N.G.S.) Moissonneuse et faucheuse combinées.

Hautement recommandée.

Classes 653 à 658.—John Elliott et Fils, London, Ontario, Canada. (Agent: M. W. Fleming, Sydney, N.G.S.) Moissonneuse et faucheuse combinées.

Premier degré de mérite.

De construction simple et très bien finie.

Classes 653 à 658.—John Watson, Ayr, Ontario, Canada. (Agent: M. W. Fleming, Sydney, N.G.S.) Hache-paille mû par un cheval et par la vapeur.

Hautement recommandé.

Classes 653 à 658.—J. O. Wisner et fils, Brantford, Ontario, Canada. (Agent: M. W. Fleming, Sydney, N.G.S) Semoir à grain, dit "Empire."

Recommandé.

Classe 657.—David Maxwell, Paris, Ontario, Canada. (Agent: M. W. Fleming, Sydney, N.G.S.) Hache-paille à vapeur.

Hautement recommandé.

Rapport des juges: "Hache-paille à vapeur, de grande capacité, de construction simple et bien fini."

LE CERTIFICAT ET LA MÉDAILLE.

Les dessins du certificat de récompense et de la médaille ont été exécutés dans la colonie et ont bien le cachet australien. Cela est surtout vrai du certificat, dont la plaque d'acier a été gravée dans les ateliers de "l'American Bank Note Company," New-York. Le dessin représente fort bien les industries australiennes, et on y remarque des vignettes de *Garden Palace* et de Port-Jackson. Les matrices de la médaille ont été gravées par MM. W. et S. Wigon, de Londres.

RELATIONS COMMERCIALES ENTRE LE CANADA ET LA NOUVELLE-GALLES DU SUD, ET STATISTIQUES RELATIVES A CETTE DERNIÈRE COLONIE.

Le but des exposants, à toutes les expositions internationales, est non-seulement d'obtenir des récompenses, mais de faire voir des produits pour lesquels il y aura probablement demande dans le pays où ils sont exposés. C'est sans doute dans ce but, jusqu'à un certain point, que les fabricants canadiens ont exposé des produits à Sydney; et si tel était leur but, ils l'ont atteint, parce que plusieurs exposants, ou leurs agents, ont reçu des commandes importantes pour leurs produits, ce qui prouve que ces produits répondaient ainsi à un besoin. Par exemple, M. T. H. Smith, précédemment d'Ontario, Canada, a reçu plusieurs commandes pour son appareil perfectionné pour la fabrication du gaz, appareil qui, bien que tout récemment connu, est déjà en usage dans plusieurs cantons ruraux et dans les maisons de plusieurs des principaux squatters australiens.

Il importe donc d'indiquer, autant que possible, quels sont les produits exposés par le Canada qui se vendront probablement à Sydney; quels sont ceux qui se vendront le moins, et dans quelles circonstances les produits convenables pour le marché trouveront des acheteurs. Les produits canadiens n'étaient pas très nombreux à l'Exposition Internationale, mais se trouvaient répartis dans plusieurs catégories ou groupes et peuvent être considérés comme représentant les principaux produits canadiens qui trouveront vraisemblablement un marché aux antipodes.

La quincaillerie et la chaudronnerie (mais non pas les ustensiles en ferblanc, à moins qu'ils ne soient plus ornementés qu'à l'ordinaire ou en ferblanc battu), les vaisseaux et autres menus articles de ménage, trouveront sûrement un marché à Sydney, s'ils peuvent se vendre à des prix assez modiques, parce que ces articles ne se fabriquent pas à la Nouvelle-Galles du Sud, où l'industrie a pris une autre direction. Ce marché est donc ouvert aux étrangers et est actuellement approvisionné par les fabricants de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis. Les articles de ménage fabriqués dans ce dernier pays sont très recherchés. Reste donc à savoir si les batteries de cuisine—bien que ce détail semble trivial—dont l'usage est indispensable et général, peuvent, comme article d'exportation, être fabriquées en Canada à des prix suffisamment bas pour faire concurrence aux Etats-Unis sur le marché de Sydney. Ces articles n'étant pas généralement d'un fort volume, il pourrait devenir difficile d'en faire des chargements entiers pour les expédier des bords du Saint-Laurent à Sydney. Dans ce cas, on pourrait charger une partie des cargaisons dans les ports canadiens et se rendre à New-York ou à Liver-

pool pour y compléter celles qui seraient destinées à la Nouvelle-Galles du Sud. Mais c'est là une question que les marchands auront à décider eux-mêmes après avoir étudié les besoins du marché australien. Il est bon d'ajouter qu'on ne fabrique pas, dans la colonie, de chaises légères et convenant au climat, et que les cargaisons de ces articles se vendent promptement.

Parmi les produits exposés à Sydney, il y avait d'excellents échantillons d'instruments aratoires, comprenant charrues et moissonneuses. Les plus vastes districts de la colonie étant habités par des squatters qui s'occupent de la production de la laine, il n'y a pas encore de grandes étendues où les charrues perfectionnées et les moissonneuses soient indispensables. Mais, dans la colonie voisine, l'Australie Méridionale, il y a de grandes terres à blé dont les produits peuvent rivaliser avec ceux de la Californie ou de toute autre partie du monde. En outre, grâce à sa position centrale, Sydney pourrait très-bien devenir un dépôt où les autres colonies pourraient se procurer des instruments aratoires de fabrique canadienne, en supposant que ces instruments obtiennent la préférence sur les produits anglais du même genre, soit par leur qualité supérieure, soit parce qu'ils se vendraient à meilleur marché.

A ce propos, nous observons que la compagnie dite "Waterous Engine Works Co.," de Brantford, Ontario, a exposé une machine à vapeur portative, munie d'un "garde-étincelle," ce pourquoi les juges en ont spécialement recommandé l'usage sur les fermes. Cet appareil donne une valeur spéciale à la machine dans un pays où, pendant les chaleurs de l'été, tout devient inflammable et où la chute d'une étincelle peut produire la dévastation, non-seulement des récoltes, mais de toute la végétation dans un circuit énorme.

A l'intérieur de la Nouvelle-Galles du Sud, le commerce de bois ne se fait pas d'une manière aussi systématique que dans les forêts du Canada. Mais c'est néanmoins une importante industrie dans laquelle nombre d'hommes trouvent un emploi rémunérateur, et les scies et les scieries sont constamment en demande.

Si, dans quelques années, les intérêts du commerce permettaient l'établissement de relations directes entre le Canada et la Nouvelle-Galles du Sud, pareil événement serait un grand bienfait pour les colons de la Nouvelle-Galles du Sud. Jusqu'à un certain point, la colonie a déjà des relations de ce genre avec le Canada. Mais elles sont limitées à la côte du Pacifique, au lieu de s'étendre à celle de l'Atlantique, comme la chose pourra avoir lieu plus tard. Tout récemment, deux navires à voiles arrivaient le même jour à Port-Jackson, venant de Burrard-Inlet. Les Autraliens ne peuvent pas aisément se passer du pin des forêts canadiennes. Plusieurs bois de la Nouvelle Galles du Sud sont excellents, mais les bois durs prédominent. Il y a ce qu'on appelle le "pin" de Queensland et le *kauri* de la Nouvelle-Zélande, qui sont l'un et l'autre en grand usage, mais, dans bien des travaux, le charpentier et le constructeur s'en tiennent aux bois de l'Amérique du Nord.

Le saumon en boîtes, importé de la Colombie-Britannique,est un plat recherché dans les familles australiennes ; mais, par malheur, il est souvent bien difficile de distinguer son origine, parce que les boîtes portent les étiquettes des maisons de San Francisco qui expédient le produit en Australie. Comment se fait-il que les pêcheurs de saumon de la Colombie Britannique ne mettent pas en boîtes et n'étiquètent pas ce poisson dans les endroits mêmes où ils le prennent ? Et pourquoi ne s'efforcent-ils pas de sécher ou fumer le "roi des poissons" et de l'expédier entier en Australie—ce que l'on ne voit presque jamais dans ces colonies? Aujourd'hui que les vapeurs font des traversées si rapides, les difficultés de pareil projet semblent réduites à leur minimum. En Tasmanie, à une latitude (sud) plus élevée, on a essayé, d'acclimater certaines variétés de *salmonides*, mais avec peu de succès, parce que l'eau se maintient à une température trop élevée pour que la propagation du saumon réussisse.

Le Canada exposait des boghés, des voitures à deux sièges et des charrettes de fermiers. Nous devons franchement dire que l'on fabrique à Sydney des voitures de route très bien faites et très peu coûteuses. Mais on y pourrait vendre des charrettes légères pour les cultivateurs.

Le matériel d'écoles, exposé par le Bureau des écoles d'Ontario, et pour lequel le gouvernement de cette province a mérité une médaille d'or, la plus haute récom-

pense à la disposition des commissaires, a été fort remarqué, et tous les visiteurs ont reconnu l'excellence de tous les accessoires de ce genre en usage dans les écoles canadiennes. Le gouvernement de la colonie comprendra de quelle valeur sont les appareils améliorés, pour les écoles, que le gouvernement d'Ontario lui a présentés. Ces appareils, ainsi que la série allemande de *Kinder garten*, exposée dans la section allemande de *Garden Palace*, ont pour objet d'utiliser l'œil comme moyen de faire parvenir au cerveau et d'y fixer les relations entre les mots et les choses. La série de *Kinder garten* et les modèles pour expliquer les lectures techniques sont devenus la propriété des commissaires de l'École des Arts mécaniques, qui en ont fait l'achat. Il convient de dire, en passant, que depuis la clôture de l'Exposition, le département de l'Instruction Publique de la Nouvelle-Galles du Sud a été placé sous la direction d'un ministre responsable de la Couronne. Jusqu'alors l'instruction publique était sous la direction d'un conseil nommé par le gouvernement.

Voici, relativement à la Nouvelle-Galles du Sud, quelques faits et chiffres qui intéresseront probablement les Canadiens. La population de la colonie (dont le recensement donnera, dans quelques mois, les chiffres précis,) est, en chiffres ronds, de 750,000, dont un tiers, ou 250,000, représente les habitants de la ville de Sydney et de ses faubourgs. Pour faciliter le commerce et les communications dans la colonie, 734 milles de chemins de fer ont été construits, 291 milles sont en voie de construction, et la construction de 614 autres milles a été autorisée par le gouvernement. La colonie possède un réseau de fils télégraphiques représentant 12,426 milles. En 1878, les exportations de la colonie représentaient une valeur de £12,965,879, dont £5,723,316 de laine ; bétail, £734,979 ; monnaie d'or, £1,653,911 ; et houille, £708,406. La plus grande partie de ces produits a été expédiée en Angleterre et dans ses colonies ; les Etats-Unis en ont reçu pour une valeur de £128,805 (principalement du charbon à destination de San Francisco). En 1878, les importations étaient évaluées à £14,768,873, dont les Etats-Unis avaient expédié pour £622,621 (*), soit une augmentation de près de 50 pour cent sur les importations des Etats-Unis l'année précédente. Les importations de bois de la colonie qui, en 1872, étaient de 4,687,697 pieds, s'étaient élevées, en 1877, à 11,898,390 pieds, ou plus du double. † En 1877, le poisson (salé, séché et en conserves), à part le saumon en boîtes, représentait 69,294 livres venant du Canada, et 1,746,737 livres venant des Etats-Unis.

L'obélisque construit sur le terrain de *Garden Palace* et dont il est fait mention ailleurs, indique le rendement total de l'or dans les colonies australiennes, depuis l'époque des premières découvertes du précieux métal. Le total est évalué à un poids de 2,157 tonnes et 16 qtx., représentant une valeur de $274,466,310.

La colonie possède 24,000,000 de moutons, 2,800,000 têtes de bétail et près de 350,000 chevaux.

Les Canadiens prenant un intérêt spécial à l'instruction publique, il convient de mentionner les chiffres suivants pour 1878. Cette année-là, on comptait 620 écoles publiques, fréquentées par 81,239 élèves ; 167 écoles séparées, 35,028 élèves ; 285 écoles provisoires, 9,351 élèves, et 115 écoles ouvertes la moitié du temps, 2,337 élèves, soit un total de 1,187 écoles fréquentées par 128,125 élèves, ce qui représente 20 pour cent de la population et 5 pour cent de plus qu'en 1867. Cette proportion augmentera lorsque la loi rendant l'instruction obligatoire sera mise en vigueur.

(*) Il est probable qu'une partie de ces marchandises venaient du Canada, mais comme elles ont été expédiées à Sydney des ports des Etats-Unis, elles sont classées parmi les importations venant des Etats-Unis.

(†) Sur ce total, 3,250,000 pieds venaient du Canada.

Voici le tarif douanier en vigueur à la Nouvelle-Galles du Sud :—

TARIF DOUANIER DE LA NOUVELLE-GALLES DU SUD.

Articles.	Tité.	Droits s.	Droits d.
Lard fumé	Par lb	0	2
Sacs et poches	Par douz.	1	0
Sacs de toile à cabas	do	0	6
Bière, ale, porter, bière d'épinette ou autre bière, en fûts ou en jarres	Par gall.	0	6
Bière, ale, porter, bière d'épinette ou autre bière, en bout.	do	0	9
Biscuits	Par lb	0	1
Bleu	do	0	1
Chandelles	do	0	1
Ciment	Par baril.	2	0
Fromage	Par lb	0	2
Chicorée	do	0	3
Chocolat	do	0	3
Cigares	do	5	0
Cacao	do	0	3
Café	do	0	3
Fruits confits	do	0	1½
Pâtisserie	do	0	1½
Cordage	Par tonne.	40	0
Farine de blé d'Inde	Par lb	0	1
Dates	do	0	1
Portes	Chaque	1	0
Poisson—sec, en boîtes ou salé	Par lb	0	1
Fruits—en bouteilles, pintes	Par douz.	2	0
Fruits—en bouteilles, chopines et quantités moindres	do	1	0
Fruits—secs	Par lb	0	2
Gingembre	do	0	1
Jambons	do	0	2
Houblon	do	0	3
Fer—galvanisé, en barres, faisceaux ou feuilles, ou ridé.	Par tonne.	40	0
do articles en fer galvanisé	Par qtl.	3	0
Fil de fer	Par tonne.	20	0
Confitures	Par lb	0	1
Gelées	do	0	1
Maizena	do	0	1
Malt	Par boiss.	0	6
Moutarde	Par lb	0	1
Clous	Par tonne.	40	0
Noix de toutes sortes, sauf les noix de coco	Par lb	0	1
Comestibles—Sauces et conserves au vinaigre—pintes	Par douz.	1	0
Comestibles—Sauces et conserves au vinaigre—chopines et quantités moindres	do	0	6
Huiles, sauf l'huile animale, noire, de coco, et spermacetti.	Par all...	0	6
Opium, y compris tous articles et march. contenant de l'opium ou saturés de cette substance, ou mêlés à quelque prépar. ou solut. d'opium ou infusés dans ces préparations ou solutions	Par lb	10	0

Articles.	Quantité.	Droits s.	Droits d.
Peintures	Par tonne.	40	0
Papier à écrire et de luxe	Par lb	0	1
Papier brun et d'emballage	Par qtx.	3	4
Poivre	Par lb	0	2
Poudre—à mine	do	0	1
do de chasse	do	0	3
Conserves	do	0	1
Riz	Par tonne.	60	0
Corde	do	40	0
Sagou	Par lb	0	1
Sel et salpêtre	Par tonne.	20	0
Salsepareille ne contenant pas plus de vingt-cinq pour cent de spiritueux force de preuve	Par gallon liquide.	4	0
Châssis	Chaque	1	0
Plomb à tirer	Par qtx.	5	0
Volets	Chaque	1	0
Crystaux de soude	Par tonne.	20	0
Epices	Par lb	0	2
Spiritueux—Sur toute espèce de spiritueux importés dans la colonie et dont le degré peut être constaté avec l'hydromètre de Sykes	Par gal. f. de preuve.	12	0
Spiritueux—Sur tous les spiritueux et mélanges importés dans la colonie et dont le degré ne peut être constaté avec l'hydromètre de Sykes	Per gallon liquide.	12	0
Spiritueux—méthyliques	Par gall.	2	0
Empois	Par lb	0	1
Sucreries	do	0	1½
Sucre—raffiné	Par qtx.	6	8
do brut	do	5	0
do mélasse et sirop	do	3	4
Thé	Par lb	0	3
Bois—équarri	Par 100 pieds de superficie.	2	0
do brut et non-équarri	do	1	0
Tabac—manufacturé et à priser.	Par lb	2	0
do non manufacturé	do	1	0
do pour le lavage des laines	do	0	3
Térébenthine	Par gal.	1	0
Vernis	do	2	0
Vinaigre	do	0	6
Vins—mousseux	do	10	0
do autres sortes	do	5	0
Balles de laine	Chaque	0	3

Les commissaires honoraires expédieront bientôt des publications relatives à la Nouvelle Galles du Sud et qui pourront être utiles à consulter, ainsi que les "Statistiques de la Nouvelle-Galles du Sud pour 1879," aussitôt qu'elles seront imprimées.

COMMISSION DE L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE SYDNEY.

Une assemblée spéciale de la Commission de la récente Exposition de Sydney a été tenue à 3 hs. p.m., mardi dernier, dans la salle qui se trouve au-dessous de la bibliothèque publique de la rue Bent. Sir James Martin, juge de comté, vice-président de la Commission, présidait, et les messieurs dont les noms suivent étaient présents : sir Alfred Stephen, C.B., C.C.M.G., vice-président; sir John Hay, C.C.M.G., vice-président; sir Patrick A. Jennings, C.C.M.G., commissaire actif; John Alger; M.Wm. Brodribb, M.P.; M. Edward Combes, C.M.G., M.P.; John Davies, C.M.G., M.P.; M. Henry Halloran, C.M.G.; l'honorable Patrick Higgins, M.C.L.; l'honorable Richard Hill, M.C.L.; M. S. A. Joseph; M. P. G. King; M. James Merriman; M. Henry Mort; l'honorable W. R. Piddington, M.C.L.; M. R. Burdett Smith, M.P.; l'honorable George Thornton, M.C.L.; M. P. A. Trebeck; M. Edward Webb, M.P.; M. Augustus Morris, secrétaire.

Le secrétaire donne lecture des procès-verbaux de la dernière assemblée de la Commission, tenue le 23 juillet 1880, et de l'assemblée spéciale tenue le 2 septembre dernier, pour organiser la réception de sir Hercules Robinson, le premier président de la Commission, à son arrivée dans la colonie en route pour l'Angleterre.

M. Davies propose " que ces procès-verbaux soient confirmés."

Secondé et adopté.

CORRESPONDANCE.

Le secrétaire lit à l'assemblée des lettres expédiées par l'intermédiaire de M. Roderick W. Cameron, de New-York, accusant réception, aux Etats-Unis et en Canada, des diplômes et médailles envoyés dans ces pays par la Commission. Cette correspondance comprenait une lettre de l'honorable W. M. Evarts, Secrétaire d'Etat, Washington, D.C., dans laquelle on peut lire ce qui suit : " Le Président désire que je vous informe—et par votre intermédiaire que j'informe les autorités de l'Exposition Internationale de Sydney—que les médailles ont été reçues et seront distribuées conformément aux désirs des commissaires exprimés dans votre lettre (celle de M. Cameron). Le Président est très sensible à la bienveillante attention que la Commission a eue de lui envoyer, comme témoignage d'estime personnelle, une médaille qu'il conservera précieusement." L'honorable Adam Crooks, ministre de l'Education pour la province d'Ontario, écrit ce qui suit :—" Je suis heureux des compliments que les commissaires de l'Exposition Internationale de Sydney adressent au gouvernement d'Ontario relativement aux articles exposés par le département de l'Education. C'est la troisième fois que les efforts de ce département pour populariser les méthodes d'enseignement ont été couronnés de succès, et ce dernier témoignage est encore plus satisfaisant que ceux qu'il a obtenus à Philadelphie et à Paris, parce qu'il vient d'une province anglaise dont l'Exposition Internationale a pleinement réussi. Je ne puis m'empêcher de dire combien j'ai admiré l'exécution artistique des médailles et des diplômes." Dans une lettre subséquente adressée à M. Cameron, représentant à New-York la commission de l'Exposition Internationale, et par l'intermédiaire duquel les exposants des Etats-Unis et du Canada ont reçu leurs récompenses, M. Crooks s'exprime ainsi :—" Une des recommandations par moi soumises à sir Daniel Cooper était que si les articles exposés par le département canadien de l'Education étaient gardés à Sydney, on pourrait nous envoyer, en retour, ce que votre commission pourrait juger de plus propre à nous intéresser. Mais ce n'était pas là une des conditions auxquelles je consentais à l'envoi de nos articles à Sydney, et s'il pouvait en résulter quelques inconvénients, je consentirais au don pur et simple de nos articles à la Nouvelle-Galles du Sud."

RAPPORT DU COMMISSAIRE ACTIF.

Voici comment s'exprime le commissaire actif : " Depuis la dernière réunion des commissaires, en juillet dernier, ils ne se sont pas assemblés pour affaires générales. Au mois de septembre, lorsque Son Excellence sir Hercules Robinson, ex-

président, visita Sydney, en se rendant de la Nouvelle-Zélande au Cap de Bonne-Espérance, une assemblée spéciale eut lieu en vue de lui préparer une réception organisée aux frais des commissaires ; cette réception prit la forme d'un déjeûner à *Garden Palace ;* en cette occasion, fut présentée l'adresse adoptée avant le départ de sir Hercules de Sydney pour la Nouvelle Zélande. Les travaux du dernier semestre, comme on peut le voir par le rapport du secrétaire, ont été faits sous la surveillance immédiate de M. Morris et consistaient principalement à opérer la distribution des récompenses et des médailles aux exposants de la colonie, des colonies voisines et des pays étrangers qui ont pris part à l'Exposition. La commission de Londres a exprimé, par l'intermédiaire de sir Daniel Cooper, le désir que l'on fît graver les médailles de bronze destinées aux exposants anglais ; mais on lui a fait savoir qu'il était éminemment désirable de maintenir l'uniformité en pareilles matières, et de se conformer à la règle adoptée par la commission de suivre le système de Philadelphie, qui a présidé à la classification des produits, à la nomination des juges et à la distribution des récompenses. Comme il reste peu de choses à régler, il suffira peut-être d'une seule autre réunion des commissaires pour déterminer le mode de compilation et de publication du rapport officiel de l'Exposition, lequel comprendra les rapports des juges. La livraison de la collection anglaise des beaux-arts, collection dont la commission était responsable, a été l'objet d'une correspondance et de négociations très-longues avec les autorités de l'Exposition de Melbourne, et il a fallu beaucoup de temps et de travail pour en arriver au règlement final de nos réclamations. On prétendait que la collection devait être livrée à Melbourne; mais la commission de Londres ayant été consultée, recommanda que ces précieux articles, assurés pour plus de £10,000, devaient être recueillis à Sydney, où la commission de Melbourne envoya son agent, qui en reçut livraison et expédia toutes les caisses à Melbourne en payant tous les frais de transport entre Sydney et cette ville. La collection prêtée par la commission anglaise était assurée pour tout le voyage, avec l'entente qu'une remise d'un tiers serait accordée si les objets étaient remis à la commission de Melbourne. Les arrangements qui ont été pris mettent donc notre commission à même de réclamer une remise de près de £700 des compagnies d'assurance. Les collections belge et allemande des beaux arts, formées sous le contrôle de la commission de Londres, ont aussi été transférées à Melbourne, sans dégâts et sans que notre commission ait eu rien à payer pour pertes ou indemnité."

Le commissaire actif propose que le rapport soit reçu.

M. Davies seconde la proposition, et le rapport est adopté.

PRÉSENTATION DE M. CAMERON À LA COMMISSION.

M. Roderick W. Cameron, que le commissaire actif avait prié de se trouver présent, entre à ce moment, et sir James Martin, président, lui souhaite la bienvenue au nom de la commission.

En réponse aux paroles du président, M. Cameron s'exprime ainsi :—

" Depuis mon arrivée dans ces colonies, j'ai été si bien accueilli, surtout par mes amis de Sydney, que je ne songe réellement plus à les quitter."

M. Cameron raconte ensuite les démarches qu'il a faites pour induire le gouvernement des Etats-Unis à participer à l'Exposition Internationale de Sydney ; il a réussi, bien qu'un peu tard et après bien des démarches, à obtenir du Congrès, par l'intermédiaire de M. Evarts, Secrétaire d'Etat, un crédit pour couvrir les frais de la représentation des Etats Unis à Sydney.

" Sans ces retards, dit en terminant M. Cameron, retards qui sont dus à ce que la Nouvelle-Galles du Sud et le ministère des Affaires Etrangères n'ont pas donné à temps avis de l'Exposition, les Etats Unis auraient eu à Sydney une exposition beaucoup plus considérable et auraient bien mieux réussi." (Applaudissements.)

RAPPORT DU SECRÉTAIRE.

M. Morris s'exprime ainsi :—" Depuis la dernière assemblée de la commission, tous les certificats de récompenses pour tous les pays et colonies qui ont pris part à l'Exposition, ont été préparés et expédiés à leurs destinations diverses. Toutes les médailles

d'or et d'argent accordées par la commission ont été transmises aux pays et colonies qui y avaient droit, et toutes les médailles de bronze ont été également expédiées, sauf celles de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Belgique, des Pays-Bas et des Etats-Unis, qu'il a fallu faire frapper à Londres. Il est à espérer que tous les exposants anglais et étrangers ont aujourd'hui reçu leurs médailles de bronze, car les commissions anglaise et étrangères sont depuis plusieurs mois en possession de certificats et de listes soigneusement préparées pour les aider dans la destribution des diplômes et des médailles. Tous les exposants de la Nouvelle Galles du Sud ont reçu leurs récompenses, à l'exception d'environ 300, à chacun desquels, depuis Noël, pas moins de trois avis ont été adressés. La préparation du rapport officiel a été également activée. Plus de 1,200 feuillets des rapports des juges sont entre les mains de l'imprimeur du gouvernement, et 800 feuillets de plus sont copiés, mais il faudra quelques jours pour les collationner avec les registres et les rapports. Dans la révision et la compilation des rapports des juges, le plus grand soin a été nécessaire pour prévenir les erreurs. M. Combes a eu la bonté de se charger d'écrire une courte introduction sur l'exposition des beaux-arts, et M. Otley et moi-même nous nous occupons de préparer un mémoire sur les machines exposées, et pour nous mettre mieux à même de faire ce travail, M. Norman Selfe a bien voulu laisser à notre disposition ses précieuses notes. Il faudra un mois de plus, en employant le personnel actuel pendant une partie de ce temps, pour préparer pour l'imprimeur tous les matériaux du rapport officiel; mais, après cela, M. Alexander Cumming, premier commis, et moi-même, nous pourrions corriger les épreuves et régler définitivement toutes les affaires de l'Exposition Internationiale de Sydney. Pour régler tous les comptes avec l'auditeur général, les services du comptable seront requis pendant un mois encore, ou à peu près. Néanmoins, tous les membres du personnel ont été informés que leurs services ne seraient plus requis après cette date et qu'ils pouvaient se tenir prêts à quitter le bureau Je saisis cette occasion de rendre témoignage à la capacité, au zèle et à l'assiduité de M. Cumming et des autres employés placés sous mon contrôle. Ces messieurs ont toujours été ponctuels et prêts à travailler à toute heure — comme ils en ont souvent été requis—pour prévenir les retards. Au nom de la commission et pour leur rendre justice, le commissaire actif a eu la bonté de faire remettre un diplôme et une médaille de bronze à chacun des employés. Nous avons toujours eu pour règle de ne rien laisser en arrière un seul jour."—AUGUSTUS MORRIS, secrétaire.

M. Davies propose " que le rapport du secrétaire soit reçu. "—Adopté.

RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES (COMITÉ NO. 3.)

M. Thornton, président du comité des finances, lit à la commission l'état final des comptes et le bilan ci-joints.

" Sydney, le 28 févrer 1881. Comité n° 3.—Rapport des finances.—Le comité des finances a l'honneur de soumettre à la commission un état des sommes qu'il a eues en mains depuis sa nomination jusqu'au 31 janvier 1881; cet état montre que la trésorerie a avancé la somme de £54,001 8s. 1d., sur laquelle il a été dépensé £52,-468 13s. 3d., ce qui laisse au crédit de la commission une somme de £1,532 14s. 10d.; aussi, un compte subséquent des recettes et dépenses, du 1er au 28 courant, qui indique une balance de £1,573 18s. 3d. au crédit de la commission. Ci-jointe aussi une liste des réclamations non réglées et représentant un total de £907 5s. 8d.

COMPTE DU REVENU.

Jusqu'à la présente date, les recettes au compte du revenu sont comme suit:—

	£	s.	d.
Compte des billets	£40,432	9	6
Concessions et sources diverses	3,474	3	6
Soit un total de	£43,906	13	0

Les sommes suivantes seront payables à la commission lors du règlement final:—

Commission sur les ventes de tableaux	£354	13	0
Ventes de listes officielles des récompenses, catalogues et duplicata de diplômes	56	1	3
Total	£410	14	3

Après avoir payé les comptes non réglés et porté au crédit de la commission les montants payables plus tard, il restera, au crédit de la commission, une balance de £1,077, 6s. 10. Votre comité des finances fera observer qu'aucune partie du produit des ventes d'édifices ou de matériaux n'est entré dans les comptes de la commission, ces ventes ayant été faites par le gouvernement et non par la commission.—(Signé), George Thornton, président, 28 février 1881."

ETAT *indiquant les recettes de la Trésorerie. Dépenses totales et bilan à la Banque de la Nouvelle-Galles du Sud, au* 31 *janvier* 1881.

RECETTES.

Du 6 février 1879 au 31 janvier 1881— Réçu de la Trésorerie	£54,001	8	1

DÉPENSES.

Du 6 février 1879 au 31 janvier 1881—

Pour appointements payés au bureau principal, y compris les traitements des chefs des départements qui suivent: Intérieur (*Garden Palace*), sections des machines, de l'agriculture, des bestiaux, billets d'admission, juges, organisation musicale	£ 8,849	12	6
Pour impressions, papeterie, annonces, journaux,—y compris les programmes officiels, les catalogues de certains pays et colonies, circulaires de comités, registre officiel des récompenses, impression des registres et des livres des départements et annonces pour do	5,275	10	9
Pour frais des cérémonies d'ouverture et de clôture.	168	5	6
Pour certificats de mérite, insignes et médailles...	3,183	16	11
Pour assurance	69	5	8
Pour fourrage	580	16	0
Pour rafraîchissements pour les juges	589	13	10
Pour commission accordée aux sociétés de bienveillance	228	16	7
Pour frais de port	257	10	10
Pour charroyage	1,846	1	2
Pour le compte des objets d'art	277	17	6
Pour louage de voitures, département des billets.	40	0	0
Pour fret	122	19	9
Pour force motrice	£ 2,719	3	11
Pour le conseil municipal	293	2	9
Pour menues dépenses	470	10	7
Pour loyer et frais de bureau	1,138	9	6
Pour gages	16,009	15	3
Pour frais d'agents de douane	153	18	1
Pour rapport ethnologique	395	10	11
Pour remboursement aux porteurs de billets	210	0	0

Pour chauffage et éclairage	£1,043	14	0			
Pour mobilier et garnitures	1,787	2	9			
Pour outils	3,604	9	10			
Pour séances musicales, y compris l'Association Chorale de chants sacrés	2,413	6	2			
Pour la compagnie de télégraphe de Greville	101	13	10			
Pour débarquement, quaiage, etc.	368	17	6			
Pour le compte d'annonces du catalogue officiel, remboursement	268	11	2			
				52,468	13	3
AVOIR.—Balance du compte de menue monnaie £	38	6	7			
Balance, Banque de la Nouvelle-Galles du Sud	1,494	8	3			
				1,532	14	10
				£54,001	8	1

E. H. C. BRISTOWE, Comptable.

État indiquant les recettes et dépenses du 1er au 28 février 1881.

RECETTES.

25 février 1881—			
Balance du compte précédent £	1,532	14	10
De la Trésorerie, remboursé par la commission de Melbourne	125	0	0
	£1,657	14	10

DÉPENSES.

Du 1er au 28 février 1881—						
Pour salaires £	0	15	0			
Pour le compte des récompenses	17	16	0			
Pour assurance	30	1	3			
Pour impressions et annonces	0	16	0			
Pour loyer et frais de bureau	2	0	0			
Pour gages	0	13	0			
Pour frais de port	7	6	7			
Pour menues dépenses	3	14	3			
				63	2	1
AVOIR.—Balance, menue monnaie	20	14	6			
do Banque de la Nouvelle-Galles du Sud	1,573	18	3			
				1,594	12	9
				£1,657	14	10

E. H. C. BRISTOWE, Comptable.

Après avoir expliqué à l'assemblée les sommes les plus considérables qui figurent dans le bilan, et fait observer que les dépenses pour fourrage avaient été plus que remboursées, M. Thornton croit devoir dire que le comptable de la commission (E. H. C. Bristowe) avait toujours mis la plus grande régularité à remplir sa charge et que les comptes étaient tenus avec soin, méthode et la plus grande exactitude. Il a constamment fait preuve de zèle et d'habileté dans l'exercice de ses fonctions. (Très bien !) Les mêmes observations s'appliquent à M. Grierson, le collègue de M. Bristowe. Il propose que l'état de compte et le bilan soient reçus.—Adopté.

REMERCIEMENTS À SA MAJESTÉ.

Sir Alfred Stephen propose—" Que Son Excellence le président de la commission soit respectueusement prié de transmettre les chaleureux remerciements des commis-

saires de l'Exposition Internationale de Sydney à Sa Gracieuse Majesté la Reine, qui a bien voulu prêter une précieuse et intéressante collection de tableaux, laquelle a beaucoup contribué à rehausser l'éclat de l'Exposition, et qui a pris le plus bienveillant intérêt à toutes les démarches qui pouvaient contribuer à son succès." Sir Alfred dit que Sa Majesté a donné maintes preuves de l'intérêt qu'elle a pris aux affaires de l'Exposition de Sydney en général, ainsi qu'aux résultats d'une entreprise qu'il (sir Alfred) considère comme vraiment nationale, malgré l'opinion à ce contraire que l'on peut avoir dans certaines régions, parce que cette exposition a réuni les trésors de l'art et de l'industrie du monde entier. Cette exposition a une importance nationale pour tous les pays. (Très bien!) La commission et le public en général doivent remercier Sa Majesté de l'intérêt pratique qu'elle a pris au succès de l'Exposition de Sydney." (Très bien!)

M. Davies seconde la résolution, qui est adoptée à l'unanimité.

REMERCIEMENTS AU PRINCE DE GALLES.

Sir John Hay propose :—" Que les remerciements de la commission soient transmis à Son Altesse Royale le Prince de Galles, président de la commission royale de l'Exposition Australienne, qui a donné son précieux concours dans toutes les démarches propres à assurer le succès de l'Exposition et a contribué à faire prêter aux commissaires australiens des tableaux et objets précieux." Les commissaires de l'Exposition Internationale de Sydney, dit-il, savent parfaitement qu'une grande part du succès de cette importante entreprise est due au fait que S. A. R. a bien voulu accepter la présidence de la Commission Royale ; ils lui doivent aussi de la reconnaissance pour avoir à faire prêté certains objets à l'Exposition. (Très-bien!) Je suis très-heureux d'avoir à proposer cette résolution.

M. Webb seconde la résolution qui est adoptée, à l'unanimité.

REMERCIEMENTS AUX COMMISSAIRES AUX ÉTATS-UNIS.

Le Commissaire actif propose "Que les remerciements de la commission de Sydney sont dus et sont, par la présente résolution, offerts aux commissaires aux Etats-Unis—MM. Roderick W. Cameron, de New-York, et MM. Henry et W. Peabody, de Boston, qui ont tant contribué au succès de l'exposition Internationale de Sydney." Sir Patrick Jennings dit que tous les messieurs présents savent qu'une longue correspondanee a été échangée entre les Etats-Unis et la colonie au sujet de l'Exposition. Il est d'autant plus heureux de proposer cette résolution que, selon lui, c'est grâce aux efforts de M. Cameron et de M. Peabody que les Etats-Unis ont été si bien représentés, et il espère que ces messieurs montreront le même zèle dans d'autres circonstances du même genre. Plusieurs de nos concitoyens ont visité les Etats-Unis et se rappellent encore avec quelle hospitalité M. Cameron les a reçus et combien il les a aidés à parcourir le pays; et il est sûr que M. Cameron usera toujours de la même courtoisie envers les Australiens qui visiteront les Etats-Unis. (Très bien!) Il associe au nom de M. Cameron celui de son collègue, M. Peabody. (Très bien!)

M. S. A. Joseph seconde la résolution.

Sir John Hay dit qu'en qualité de collègue de M. Cameron pour la grande colonie du Canada, il avait eu connaissance des efforts de ce monsieur pour induire cette colonie à prendre part à l'Exposition; mais par suite de circonstances particulières à cette colonie, M. Cameron n'avait pas réussi aussi bien qu'il aurait voulu. Mais M. Cameron n'avait épargné aucun effort. (Très bien!) Il s'estime fort heureux d'appuyer la motion, qui est adoptée à l'unanimité.

M. Cameron, en son propre nom et au nom de M. Peabody, remercie la commission. A l'époque de l'Exposition Internationale de Sydney, le Canada venait d'encourir de grands frais pour exposer ses produits à Philadelphie et à Paris. Si l'Exposition Internationale de Sydney eût eu lieu deux ou trois ans plus tard, le Canada aurait pu y prendre une part plus active. Il annonce à l'assemblée que l'honorable Adam Crooks, ministre de l'éducation pour la province d'Ontario, voyant que le

Canada n'était pas représenté d'une manière générale, offrait de donner à la colonie le matériel d'école qui a été exposé ici.

Le commissaire actif dit que le gouvernement de la colonie accusera ans doute réception du cadeau de M. Crooks.

La séance est close.

RAPPORT

DU

MINISTRE DE LA JUSTICE

SUR LES

PÉNITENCIERS DU CANADA

POUR

L'EXERCICE EXPIRÉ LE 30 JUIN

1881

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE, RUE WELLINGTON
1882

A Son Excellence le très honorable sir John Douglass Sutherland Campbell, (communément appelé le marquis de Lorne), chevalier du très ancien et très noble ordre du Chardon, chevalier grand'croix de l'ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, gouverneur général du Canada et vice-amiral du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELDENCE :

J'ai l'honneur de présenter, pour l'instruction de Votre Excellence, le rapport annuel de l'inspecteur des pénitenciers, avec les comptes-rendus annuels des fonctionnaires de ces établissements et divers états financiers et statistiques, le tout pour l'exercice expiré le 30 juin 1881.

J'ai l'honneur d'être,
De Votre Excellence
Le très obéissant serviteur,

A. CAMPBELL,
Ministre de la justice.

DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE,
OTTAWA, 17 janvier 1882.

TABLE DES MATIÈRES.

RAPPORTS, ETATS FINANCIERS, TABLEAUX STATISTIQUES, Etc.

PAGE

SIXIEME RAPPORT ANNUEL

DE

L'INSPECTEUR DES PÉNITENCIERS

DU

CANADA

POUR L'EXERCICE EXPIRÉ LE 30 JUIN 1880.

DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE,
BUREAU DE L'INSPECTEUR DES PÉNITENCIERS,
OTTAWA, 20 décembre 1881.

A l'honorable Sir ALEXANDER CAMPBELL, C.C.M.G.,
Ministre de la justice.

MONSIEUR,—Conformément aux prescriptions de l'Acte 38e Vict., chap. 44, j'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur l'état des pénitenciers, pour l'exercice expiré le 30 juin 1881.

Le mouvement de la population des pénitenciers, entre le 30 juin 1880 et le 30 juin 1881, a été comme il suit:—

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

	Hommes.	Femmes.		Total.
Population au 30 juin, 1880	711	21	=	732
Entrés dans le cours de l'exercice	205	11	=	216
	916	32	=	948
Sortis par expiration de la peine, etc	235	8	=	243
Restant au 30 juin, 1881	681	24	=	705

ST-VINCENT DE PAUL.

Population au 30 juin, 1880	345	0	=	345
Entrés dans le cours de l'exercice	151	4	=	155
	496	4	=	500
Sortis par expiration de la peine, etc	178	4	=	182
Restant au 30 juin, 1881	318	0	=	318

DORCHESTER.

Reçus du pénitencier de Saint-Jean, N.-B., le 14 juillet, 1880	64	1	=	65
Reçus du pénitencier d'Halifax, N.-E., 16 juillet, 1880	61	2	=	63
Entrés dans le cours de l'exercice	55	1	=	56
	180	4	=	184
Sortis par expiration de la peine, etc	86	2	=	88
Restant au 30 juin, 1881	94	2	=	——

MANITOBA.

Population au 30 juin, 1880	38	4	=	42
Entrés dans le cours de l'exercice	24	1	=	25
	62	5	=	67
Sortis par expiration de la peine, etc	10	1	=	11
Restant au 30 juin, 1881	52	4	=	56

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Population au 30 juin, 1881	33	0	=	33
Entrés dans le cours de l'exercice	22	0	=	22
	55	0	=	55
Sortis par expiration de la peine, etc	12	0	=	12
Population au 30 juin, 1881	43	0	=	43

Le nombre total des détenus dans les pénitenciers du pays le 30 juin, 1880, était de	1,279
Le 30 juin, 1881, il était de	1,218
Soit une diminution totale de	61

Il est satisfaisant de voir cette diminution de notre population criminelle. C'est là sans doute un signe du retour de la prospérité publique : les classes industrielles ayant trouvé plus facilement de l'ouvrage, un plus grand nombre d'individus ont pu se préserver du crime.

La décroissance constatée par le tableau ci-dessus s'est entièrement produite en Ontario ; car il est à remarquer que, dans le cours de l'année, plus de soixante criminels ont été transférés des pénitenciers de Saint-Vincent-de-Paul et de Dorchester à l'établissement de Kingston.

Comme plusieurs personnes qui prennent intérêt à l'administration et à la discipline des prisons, ont témoigné le désir de connaître notre système pénitentiaire, et notamment des juges des cours supérieures, à qui cette connaissance peut être utile lorsqu'ils ont à punir une certaine catégorie de délinquants, il me semble opportun de présenter ici les parties les plus essentielles du régime qui se pratique dans les pénitenciers du Canada.

Le régime dit de réunion est celui qu'on suit actuellement.

Aucune classification, aucune séparation des détenus n'a encore été tentée, parce que les locaux ne conviennent pas à cette disposition.

Tout prisonnier valide est mis à quelque métier ou industrie, et on le stimule de diverses façons à s'y rendre habile, afin qu'à sa sortie de prison, il possède un moyen d'existence pour ne point retomber dans le crime.

A Kingston, à Saint-Vincent-de-Paul et à Dorchester, les détenus sont appliqués aux métiers de cordonnier, couturier, charpentier, ferblantier, forgeron, tonnelier, peintre, tailleur de pierres, maçon, briqueteur, plâtrier, boulanger, cuisinier, garçon d'écurie, conducteur d'attelage, et aux travaux de culture et de carrière. Il y en a un grand nombre qu'on emploie à faire le service quotidien de l'institution même.

Dans les pénitenciers du Manitoba et de la Colombie-Britannique, les industries ne sont pas aussi nombreuses que dans les établissements que je viens de mentionner ; toutefois, chaque prisonnier valide y est mis à un métier utile et profitable.

La nourriture est substantielle, suffisante et saine. Les aliments sont préparés avec le soin convenable, sous la surveillance de l'économe. Le préfet doit voir lui-même fréquemment, dans l'année, à cette partie du service. Le gouvernement exige que les vivres livrés par les fournisseurs soient, suivant les sortes spécifiées, de la meilleure qualité ; et les préfets s'assurent fort exactement de l'exécution des conditions imposées par le cahier des charges. Aussi ne m'a-t-il été présenté, autant que je me rappelle, que deux plaintes au sujet de la nourriture, depuis plus de neuf années, et toutes les deux à Saint-Vincent-de-Paul.

Les effets d'habillement et de couchage sont bons et appropriés à la température, en hiver et en été ; ils sont changés assez souvent pour satisfaire aux règles hygiéniques les plus strictes.

On a attention à tout ce qui intéresse la santé des détenus: alimentation, vêtement; propreté et ventilation des cellules, ateliers, etc.; usage régulier du bain; nature du travail auquel on applique le prisonnier. Le médecin fait sa visite tous les jours, et le règlement l'oblige à donner ses soins à qui en a besoin. Les médecins chargés de ce service s'en acquittent d'une manière très satisfaisante; leur empressement à assister les malades en toute occasion égale l'habileté et le tact qu'ils déploient dans le traitement des maladies.

On a établi, dans les murs du pénitencier de Kingston, un asile pour les criminels atteints de folie. Ces malheureux y reçoivent tous les soins que leur état réclame, tant de la part du médecin visiteur, que de celle du préfet et des gardiens. Les prisonniers qui deviennent fous à Saint-Vincent ou à Dorchester, sont transférés à cette maison.

A l'égard de la discipline, elle est ferme et néanmoins très humaine et douce. La plupart de ceux qui s'occupent de la discipline pénitentiaire et de la réforme des prisonniers, recommandent et louent l'emploi de la douceur. La civilisation emprunte, de nos jours, ses maximes à l'esprit d'humanité. Elle réprouve toute violence, toute sévérité inutile envers les criminels mêmes; elle prépare les voies de leur amendement moral, favorise en eux le développement des bonnes qualités et l'affaiblissement des mauvaises, veille sur leurs mœurs, en un mot se préoccupe de leurs intérêts les plus importants et les plus élevés.

Les préfets, d'après des renseignements que je puise aux sources à ma disposition, sont d'une grande prudence dans l'application des punitions. Ils n'agissent jamais en hâte ou de premier mouvement, sachant bien que les châtiments infligés par vengeance, soit publique ou personnelle, ont cet effet qu'ils dessèchent et endurcissent le cœur au lieu de l'amollir, et qu'ils aigrissent et corrompent, mais n'amendent pas. L'expérience enseigne qu'en fait de régime disciplinaire, dans les prisons, il n'y a pire erreur que d'imposer des peines dégradantes ; car elles tendent à détruire dans l'âme les bons instincts, à y étouffer les aspirations louables. Que le condamné doive subir la honte de son crime et de la condamnation, cela n'est pas douteux ; cette honte fait partie de son juste châtiment, par l'arrêt même du Créateur. Mais gardons-nous d'y ajouter rien qui avilisse la nature humaine ; il ne faut point ravaler imprudemment ce qu'elle a de digne encore de respect. Bien au contraire, on doit faire entendre à cet homme, dès son entrée dans la prison devenue sa demeure, qu'il a maintenant à racheter le passé et à se créer courageusement un avenir utile, honorable et vertueux ; on doit, enfin, mettre en usage tous les moyens propres à l'y exciter, et retrancher tout ce qui pourrait le détourner de ce dessein.

Les choses essentielles que nous introduisons lentement mais avec persévérance dans notre régime pénitentiaire sont, en peu de mots, la réforme du détenu comme objectif suprême ; l'emploi, pour agir sur son esprit, de l'espérance, le plus puissant

des moyens de régénération ; le travail industriel, autre force vitale appliquée au même objet ; l'instruction, l'éducation religieuse et scolaire, comme troisième moyen d'action dans cet ordre moral ; l'abréviation de la peine, l'usage de marques de bonne conduite, et certaines petites indulgences accordées à la discrétion des préfets, comme encouragements pour la diligence, la bonne conduite et les efforts individuels d'amélioration ; l'enrôlement de la volonté du prisonnier dans l'œuvre de sa régénération morale ; et l'enseignement de divers métiers et industries qui permettent aux libérés de gagner honnêtement leur vie dès leur sortie de prison. Bref nous copions—bien imparfaitement, je le dis à regret, mais autant qu'il nous est possible dans les circonstances actuelles,—le système inauguré en Irlande par sir Walter Crofton, et introduit, avec des modifications, dans les grandes prisons d'Angleterre, ainsi que dans celles de la plupart des pays de l'Europe continentale, des Etats-Unis et de l'Amérique du Sud. Le principe fondamental de ce système est la classification progressive d'après le mérite, jointe à la relaxation graduelle des peines et à une extension proportionnelle des privilèges, à mesure de la réformation du détenu, c'est-à-dire un retour graduel et presque imperceptible, durant la vie de prison, à la liberté de la société ordinaire, en passant par une sorte de stage ou de temps d'épreuve. Malheureusement, ce principe si efficace pour la moralisation des criminels, ce principe qui, tout en présentant de continuels encouragements, maintient les peines dans la mesure de la justice, nous n'avons pas encore pu l'incorporer entièrement, si je puis m'exprimer ainsi, dans notre système de réforme, faute des moyens nécessaires à cet effet.

Jusqu'à présent, comme je le disais dans un précédent rapport annuel, nos pénitenciers n'ont pas été aménagés de manière à permettre de classer convenablement les criminels. La crise financière qui a pesé sur ce pays durant plusieurs années, m'a empêché d'insister beaucoup sur l'importance de poursuivre l'application du système Crofton ; toutefois, je n'ai jamais cessé d'indiquer les avantages de son adoption. Mais maintenant que notre pays jouit d'une prospérité générale, et que l'argent abonde dans le trésor public, je manquerais à mon devoir si je ne profitais pas de circonstances aussi opportunes pour presser le gouvernement de prendre les moyens d'appliquer dans nos établissements pénitentiaires le régime de la classification et de la séparation des criminels. Aux congrès spéciaux tenus à Londres, à Baltimore et à Stockholm, où assistaient des hommes d'une très grande expérience, qui avaient consacré des années à l'étude de ces matières et à des observations de pratique, c'est sur la nécessité de la classification et de l'isolement que l'on a toujours le plus appuyé et dans les discours et dans les mémoires ou les rapports. D'ailleurs, partout où ce régime est usité, en Allemagne, en France, en Suisse, en Belgique, et notamment en Irlande, il a les résultats les plus heureux.

Comme le système irlandais ou système Crofton est universellement approuvé et qu'il sert de modèle dans les pays où l'on tend pratiquement à perfectionner la discipline des prisons et à améliorer la condition du criminel, je crois à propos d'en présenter ici succinctement les principaux caractères. Je le fais, monsieur le ministre,

(sachant quel intérêt vous prenez à ces graves questions de régime et de réforme pénitentiaires) avec l'espoir que vous estimerez sage et opportun de donner un degré de perfection de plus à notre système actuel en adoptant toutes les parties de celui de sir Walter Crofton que vous jugerez utiles et praticables.

J'extrais ce qui suit d'un écrit qui m'a été obligeamment envoyé, il y a quelques années, par le regretté révérend E. C. Wines, D.D., commissaire des Etats-Unis au congrès tenu à Londres en 1872, et le Howard de son temps.

Sir Walter Crofton pose en principe que, pour le succès de l'œuvre de la réforme, il faut obtenir la coopération des criminels; et que, pour avoir leur coopération, il les faut persuader que leur punition n'est pas seulement *rétributive*, mais qu'elle tend aussi à un but de bienfaisance, à leur amélioration morale. Si le prisonnier voit clairement ce but en commençant sa peine, il n'aura point de sentiments d'hostilité contre ceux qui le gardent, même dans les temps où sa détention est le plus dure; car il aura devant les yeux le terme de sa misère et dans l'âme l'espérance toujours présente, qui lui redonnera du courage.

La solution de ce problème, selon sir Walter, se trouve dans une classification telle qu'elle conduise par degrés le détenu d'un état de contrainte très étroite à une demi-liberté.

Pour parvenir à ce résultat, il est nécessaire de développer dans le sujet deux qualités, l'empire sur soi-même et l'abnégation; de convertir le paresseux et le réfractaire en homme de travail et d'ordre. On y arrive par la distribution de marques ou de points destinés à évaluer les efforts, et qu'on accorde tout à la fois pour l'intelligence, le travail et le zèle. On ne récompense jamais l'intelligence seule, car souvent les plus criminels sont les plus brillants au point de vue des dons intellectuels, et ils seraient alors les plus récompensés. Il s'agit tout d'abord d'amener le prisonnier à prendre goût au travail, puisque, pour l'ordinaire, c'est l'oisiveté qui l'a conduit au crime. Mais si le travail n'emportait avec soi sa rétribution, il n'y trouverait aucun plaisir. Règle générale, les classes criminelles répugnent à travailler. Mais si par l'inoccupation de la première période de la réclusion, le travail devient une sorte de privilège à mériter, et si l'on y joint d'autres avantages au fur et à mesure des progrès individuels, son habitude supplantera peu à peu et sûrement le goût de l'oisiveté chez la plupart des criminels.

En ce qui concerne le régime disciplinaire, nous avons donc:

I. La période de discipline pénale et rigoureuse, pendant laquelle les prisonniers sont renfermés solitairement dans des cellules, mis à une nourriture grossière et peu abondante, et occupés à une besogne désagréable et ennuyeuse, comme à faire de l'étoupe. Dans cette première période, on veut, *inter alia*, faire sentir au criminel que "la voie du méchant est rude." Sa durée maximum est de neuf mois; elle peut être réduite à huit mois pour bonne conduite. "Même là, dit sir Walter Crofton, l'espérance commence bientôt à pénétrer dans le cœur du prisonnier." On explique clairement à cet homme quel sera le cours de son emprisonnement, et les avantages qu'il peut obtenir, en accomplissant les différentes périodes de sa condamnation et en

passant d'une classe à une autre, par sa bonne volonté, son travail, son application à s'instruire et à s'améliorer. Non seulement toutes ces choses-là lui sont représentées dans sa cellule ; mais, une fois par semaine, on le questionne pour s'assurer s'il en a une idée bien nette et bien juste, et, selon ses réponses, l'on corrige ou l'on complète la notion qu'il a pu s'en former. Et c'est ainsi que, même dans cette période pénale, on lui inspire déjà l'espoir, le courage, la résignation, la volonté d'attendre patiemment les améliorations promises. Au témoignage du Dr Wines, "ses premiers mouvements vers le bien commencent en effet pendant l'isolement cellulaire, et de bonne heure." L'isolement est d'abord absolu. Après un certain temps, la cellule est ouverte une partie du jour, puis toute la journée. Ce faible rapprochement vers la société est un immense bienfait dont le prisonnier apprécie toute la valeur ; et dont il est privé du moment qu'il se conduit mal. Les détenus arrivés à cette période de leur peine, sont ensemble, à la chapelle, à l'école et au préau. Leur éducation et leur culture morale et religieuse sont l'objet de la plus grande attention.

II. La période d'amendement proprement dite. C'est celle où le principe de la classification progressive est mis en pratique et où il produit tous ses effets ; c'est celle du travail en commun. Dans cette période, le prisonnier a deux motifs pour l'animer à profiter de son apprentissage d'un art industriel et à se rendre maître de ses mauvais instincts : l'amélioration de son état présent et l'occasion d'obtenir une libération anticipée. On conçoit sans peine qu'il devienne ainsi, dans une certaine limite, l'arbitre de son propre sort ; et que le système Crofton, dépouillé de toute apparence de vengeance, puisse le gagner à coopérer à sa propre amélioration matérielle et moral

Il y a ici quatre classes, qui viennent dans cet ordre : troisième, seconde, première et classe avancée ou exemplaire. La promotion est déterminée par des marques ou points, dont le nombre maximum est de neuf par mois, savoir : trois pour la bonne conduite, trois pour le travail manuel, trois pour l'école, destinés à récompenser non pas les progrès effectifs, mais l'attention aux leçons et le désir d'en profiter.

Le détenu est d'abord placé dans la troisième classe, et il lui faut gagner dix-huit bons points pour aller dans la seconde, cinquante-quatre pour s'élever à la première et cent huit points pour entrer enfin dans la classe dite avancée ou exemplaire. De sorte que le temps à passer dans la troisième est au moins de deux mois ; de six au moins dans la deuxième et d'un an au moins dans la première. Il n'est pas fixé dans la classe avancée, où il est réglé sur la durée des condamnations. Lorsque la peine est de cinq ans, le prisonnier doit y rester quatorze mois ; si elle est de quinze ans, il y reste cinq ans et huit mois ; et dans les cas de condamnations entre ces deux termes, le temps qu'il y passe varie à proportion.

La première des deux périodes de la réformation, sous le régime Crofton, se passe à la prison de Mountjoy, Dublin ; la seconde, à l'île Spike, près de Cork.

Le Dr Wines écrit au sujet de cette dernière : " A l'époque de ma visite à

" l'île Spike, il y avait 705 prisonniers, à savoir 320 dans la classe avancée ; 200 dans " la première classe ; 101 dans la seconde ; 84 dans la troisième. La promotion est " un aiguillon constant, dont la puissance est chaque jour plus sensible. Hâter le " jour de la libération, voilà la grande cause motrice pour le prisonnier ; mais il y a " bien d'autres raisons qui le poussent à travailler à sa propre réformation, à se " soumettre, à se surmonter lui-même, à vaincre ses passions. A chaque progrès " qu'il fait, il sent un nouvel allégement à la contrainte où il est tenu ; il obtient une " extension de privilège, des gratifications plus fortes, des marques distinctives, une " meilleure nourriture, des vêtements moins grossiers, une plus grande liberté d'action. " Le difficile est d'induire le détenu à devenir lui-même le principal artisan de sa " régénération.

" Les autorités de l'institution paraissent croire que tant qu'on ne l'y a pas " amené, il n'y a rien de fait. Le résultat du système, comme je l'ai appris de la " bouche de plus d'un prisonnier avec qui j'ai conversé à part des officiers et seul à seul, " —c'est que tous ceux qui composent la population de la prison, à quelques exceptions " près, multiplient continuellement leurs efforts pour obtenir leurs promotions dans le " minimum du temps règlementaire."

Les punitions, dans la seconde période, sont pour la plupart d'une nature morale : perte de points, privation de gratifications, retrait de privilèges, changement d'insignes, renvoi à une classe inférieure ou à la prison cellulaire de Mountjoy ; à quoi on peut ajouter, comme moyens exceptionnels de soumission, la privation d'un repas, la réclusion au pain et à l'eau et même la peine du fouet dans des cas graves.

III. Lorsque les criminels ont fait ces deux périodes d'une manière satisfaisante ; autrement dit lorsqu'ils ont gagné le nombre requis de bons points et donné de suffisantes garanties de bonne conduite, ils passent à une prison intermédiaire, destinée à mettre à l'épreuve l'amélioration opérée, comme le creuset sert à éprouver l'or. La prison intermédiaire, où se passe la troisième période de la condamnation, produit d'excellents effets, au rapport du directeur des grandes prisons d'Irlande. Le détenu y jouit d'une demi-liberté qui l'éprouve et le prépare en même temps à son élargissement et à son retour aux occupations ordinaires de la vie, tout en ôtant peu à peu au public la répugnance qu'il pourrait avoir à l'employer. Comme ce régime est en usage depuis vingt-six ans et que le succès de cette longue expérimentation a dépassé les espérances de ses auteurs mêmes, on doit le juger excellent. Pendant ce quart de siècle, la conduite, l'industrie des prisonniers libérés, d'après le témoignage du directeur, le capitaine Barlow, ont égalé et même surpassé celles des travailleurs libres dans les mêmes conditions de tentation qu'eux.

A ce sujet, je citerai le Dr Wines. " J'attendais beaucoup de bien, dit-il, de ce " régime de demi-liberté ; mais il a fait plus que satisfaire mon attente. Je n'ai " jamais vu ailleurs de résultats pareils à ceux que je constate ici. La prison inter- " médiaire qu'il y avait à Smithfield, dans le faubourg de Dublin, a été fermée, et " tous les prisonniers rendus à la période intermédiaire sont envoyés maintenant à

"Lusk." La culture est la seule industrie qui donne un revenu. Le produit du travail de cinquante-sept prisonniers, le nombre moyen à Lusk, se monte en argent comptant, tous frais payés, à environ $10,000 par an, en sorte que l'établissement se soutient presque par lui-même. La ferme contient près de deux cents acres. Avant la création de la prison, c'était un terrain tout-à-fait inculte. Les travaux des prisonniers en ont augmenté la valeur de 10s. à £5 l'acre.

Le Dr. Wines ajoute: "C'est le 14 octobre que j'y fus: les prisonniers travail-"laient en différents endroits de la ferme * * * Ils étaient partout aussi actifs "que des abeilles, et, selon toute apparence, aussi heureux. Jamais je n'avais vu de "troupes de travailleurs mieux en train ni de meilleure humeur. Ces prisonniers "font rondement autant d'ouvrage qu'en pourraient exécuter un égal nombre de bras "libres. Le fait est que les cultivateurs du voisinage avouent qu'ils seraient bien "contents d'avoir des gens qui voulussent travailler comme ceux-là. Souvent les "prisonniers travaillent isolément, ou deux ou trois ensemble, sans surveillant, sur "les parties de la ferme les plus éloignées. Il n'y a ni murs, ni barres, ni verrous, "ni grilles, ni clôture quelconque. Les portes des loges qui leur servent de dortoir "sont fermées à clef la nuit comme le sont nos maisons aux heures du sommeil. La "seule différence que j'aie pu voir entre cette ferme et les autres grandes exploitations "rurales qui emploient beaucoup de monde, c'est qu'un gardien couche dans un petit "cabinet au bout du dortoir des prisonniers."

La prison intermédiaire de Lusk existe depuis 1854, et quoique depuis cette date les occasions d'évasion y aient été plus faciles qu'en aucune autre prison au monde, à peine y compte-t-on une douzaine de tentatives de fuite. Il n'y a point de peines disciplinaires à Lusk; on n'y châtie pas plus les détenus qu'on ne châtie au dehors, dans une culture ou une manufacture, des ouvriers libres.

Tel est le système irlandais, estimé par toutes les personnes en état d'en juger, le plus propre à préparer le criminel à sa rentrée dans la société. Il est si simple en ses principes que cette simplicité même a été d'abord la grande pierre d'achoppement; et si aisément praticable qu'il peut s'adapter à tous les lieux et s'appliquer à tout être humain.

Après ce résumé, on demandera jusqu'à quel point notre système pénitentiaire peut être assimilé au système Crofton? Je réponds: l'assimilation ne peut être poussée plus loin qu'elle l'a été jusqu'à présent, à moins de pourvoir aux moyens de copier ce système dans des conditions meilleures, et sur une plus grande échelle.

Quelque désirable et avantageux qu'il fût de l'adopter en entier, il est évident que la phase intermédiaire qui a lieu à Lusk n'est pas encore possible en Canada. Elle a eu d'heureux effets en Irlande, à raison de séjours préparatoires à Mountjoy et à l'île Spike, qui disposent admirablement les prisonniers à une augmentation de privilèges et à cette liberté relative qui leur est accordée sur la ferme de l'Etat; et à cause aussi de la surveillance exercée par la police. Cependant peut-être

avant longtemps, les circonstances permettront-elles d'appliquer ici jusqu'à ce régime intermédiaire.

Je ne vois point de grandes difficultés à l'adoption, plus ou moins absolue, du régime des deux périodes dites la période cellulaire, comme à Mountjoy, et la période réformatrice, comme à l'île Spike. Quand bien même les frais d'établissement seraient considérables, il me paraît que la société serait amplement dédommagée par l'excellent fruit qu'elle en recueillerait, je veux dire par la réforme réelle et durable des criminels sous l'influence d'un système amélioré.

Pour mettre en pratique la période cellulaire à Saint-Vincent-de-Paul, à Dorchester, au Manitoba et dans la Colombie-Britannique, on n'aurait qu'à construire dans les additions projetées des cellules plus grandes et mieux éclairées, où les condamnés à leur arrivée, ainsi que les incorrigibles et les méchants, seraient enfermés à part des autres prisonniers. Ne ferait-on que cela, ce serait déjà beaucoup. Les aumôniers et les préfets sont, comme moi, d'opinion qu'aucune moralisation appréciable ne sera possible tant que les criminels les plus dépravés seront mis avec les moins coupables.

Si l'on avait le moyen d'isoler ceux qui, par leur mauvaise conduite, mériteraient d'être séparés des autres, on pourrait établir des classifications progressives assez approchantes de celles en usage à l'île Pike pour être efficaces. A l'égard de l'institution de Kingston, deux plans s'offrent à l'attention. Le premier, c'est d'entourer, comme on en a le dessein depuis quelques années, le terrain d'un mur de clôture élevé, et d'y construire une prison nouvelle à une plus grande distance de la baie, sur la hauteur. Cela, d'ailleurs, est déjà bien nécessaire: les cellules actuelles sont condamnées par les officiers du pénitencier et tous les visiteurs, parce qu'elles sont trop petites et si obscures que le prisonnier n'y peut exécuter aucun travail, pas même faire de l'étoupe. Comme celles de Sing-Sing, vues aux lumières du progrès et de l'esprit d'humanité de notre époque, elles ne paraissent pas faites pour être habitées par des êtres intelligents. L'édifice actuel pourrait, alors, subir des transformations qui permissent d'avoir des cellules plus grandes, mieux aérées et mieux éclairées, où l'on placerait, si l'on désirait s'en servir à cet usage, les condamnés d'Ontario, de Québec et des provinces maritimes à leur première période de réformes et, en outre, les criminels qu'il serait opportun de séparer des prisonniers travaillant, en commun, à cause de leur indocilité, de l'influence funeste de leur association, etc.

Au cas où vous n'approuveriez point la construction d'une prison nouvelle, je recommanderais comme je l'ai fait l'an dernier—et c'est là le second plan—d'aménager une aile maintenant disponible pour la réclusion des arrivants, pendant la période de la cellulation, et pour la punition et la correction des détenus réfractaires ou endurcis du pénitencier même.

La construction d'une prison nouvelle ou la modification de l'ancienne comme je viens de le dire, coûteraient beaucoup moins cher à Kingston qu'à aucun autre péni-

tencier, vu que tous les travaux y pourraient être exécutés par les prisonniers eux-mêmes. En outre, on trouverait sur l'emplacement la pierre et la chaux. La dépense en argent consisterait en achats de matériaux tels que les bois, le fer, le ferblanc (pour la toiture), les vitres, les clous et quelques autres objets.

Il faudra nécessairement quelque temps pour accomplir les changements préliminaires à l'introduction, dans nos différents pénitenciers, d'un système efficace et pratique de réforme de leurs populations criminelles. La première chose à faire est de convaincre les autorités de l'opportunité et des avantages de l'amélioration de notre système pénitentiaire dans le sens que j'ai indiqué. Ensuite, il faudrait se mettre en devoir de la réaliser, ce qu'on ne saurait faire trop tôt. Personne, parmi ceux qui ont étudié cette matière, ne peut nier qu'il ne soit devenu absolument nécessaire d'améliorer notre système, d'après celui de Crofton. L'argent employé pour la régénération d'êtres déchus est bien employé : à la longue, elle tourne à économie.

Entre tous les moyens de réforme morale, la religion est celui qui agit le plus puissamment sur le cœur et sur l'esprit humain. Seule, en effet, la religion est capable de vaincre les passions violentes de ces hommes que l'oubli de ses enseignements a conduits au crime et à la honte.

Le personnel de chaque pénitencier comprend donc un aumônier catholique et un aumônier protestant. A Kingston et à Saint-Vincent-de-Paul, il y a des exercices religieux deux fois le dimanche, et au dîner le mercredi, pendant toute l'année. Les aumôniers, de plus, visitent fréquemment les prisonniers aux ateliers, aux cellules et à l'hôpital, dans le cours de la semaine.

A son entrée au pénitencier, le condamné est inscrit sur le registre comme protestant ou catholique, à son choix ; tous les détenus étant obligés par le règlement d'assister aux offices soit du culte catholique soit du culte protestant. Si, pendant son emprisonnement, un d'eux désire changer de religion, il peut le faire sous la sanction de l'inspecteur, qui, avant de répondre à sa requête, consulte l'aumônier et le préfet, et questionne avec soin le prisonnier lui-même, pour s'assurer s'il n'agit pas par pur caprice ou par quelque motif indigne.

L'aumônier protestant est libre d'inviter des *clergymen* d'autres communions que la sienne à visiter et à instruire les prisonniers. Avec son agrément, le préfet leur permet de faire des services pour les détenus de leurs sectes, aux jours et heures fixés. Mais ce privilège s'exerce rarement, sans doute parce que les heures assignées pour les offices religieux dans les pénitenciers coïncident avec celles où les ministres sont occupés ailleurs à remplir leurs fonctions ecclésiastiques.

Les aumôniers pourront faire et font beaucoup de bien au double point de vue de l'amélioration de la discipline et de la réforme des prisonniers. Quand ceux-ci sont visités par des hommes de savoir et de vertus ; quand ils se voient regardés avec des sentiments de compassion et d'intérêt par ces hommes qui les étudient, qui

descendent dans leur vie passée, qui découvrent les sources secrètes de leurs erreurs et de leurs crimes, qui enfin, par leur enseignement et leurs conseils, peuvent les arracher au mal et à la perdition, il n'y a que les plus endurcis, vraiment, qui n'en reçoivent pas quelque impression heureuse et salutaire.

L'éducation est un instrument essentiel de relèvement et d'amélioration morale ; aussi faut-il lui donner la plus large place possible dans le régime pénitentiaire. Elle réveille l'intelligence, la nourrit d'idées nouvelles, inspire le respect de soi-même, le bon orgueil du bien, excite l'ambition, ouvre des voies à l'activité de l'esprit, favorise le travail de la régénération intérieure et extérieure et procure des jouissances saines faites pour se substituer aux amusements bas et aux goûts vicieux. Aussi, dans chaque pénitencier, il existe une école où la lecture, l'écriture et l'arithmétique sont enseignées aux prisonniers qui n'ont pas cette instruction primaire ; et elle est placée sous la surveillance spéciale des aumôniers. Lorsque ces surveillants demeurent près de la prison, ils sont chargés de visiter l'école fréquemment, et ils remplissent ce devoir avec exactitude. On a fait de l'admission à l'école une récompense accordée pour la bonne conduite, et on trouve que c'est un utile aiguillon.

Autre encouragement au progrès moral et intellectuel : une bibliothèque. Chaque pénitencier possède le sienne, choisie avec soin par les aumôniers et à laquelle est préposée une personne convenable, qui distribue et change les livres. Le parlement vote pour ces bibliothèques un octroi annuel d'argent proportionnel à la population de chaque établissement. Le grand désir que les prisonniers témoignent d'avoir des livres, et leurs remercîments pleins de reconnaissance lorsqu'ils en reçoivent du bibliothécaire, montrent combien ils apprécient ce bien-là. J'estime que ces bibliothèques sont de très précieux moyens de réforme. Le prisonnier emploie ainsi utilement à l'étude d'une littérature solide bien des heures qu'il passerait sans cela à se forger des griefs imaginaires ou à méditer peut-être des projets de crimes.

A ce sujet, je dirai brièvement que la chapelle, l'école et la bibliothèque sont trois moyens de réforme d'une extrême importance. Non seulement elles aident puissamment le criminel à corriger sa vie et ses mœurs, comme à acquérir d'utiles connaissances dont il pourra profiter après sa sortie, mais elles servent aussi au maintien de cette discipline sans laquelle la vie de prison serait insupportable et tout à fait démoralisatrice, car elle ne ferait que rendre les méchants pires, et les plus vicieux plus abjects encore.

Je crois devoir vous informer ici, M. le ministre, que les préfets et d'autres fonctionnaires estiment que les grâces ont, sous le rapport de la discipline, de déplorables résultats. Obtenir des lettres de grâce est la grande préoccupation on peut presque dire de tous les prisonniers. C'est le sujet ordinaire de leurs lettres à leurs amis du dehors : s'ils avaient le pardon, tout le monde serait heureux. D'un autre côté, les amis du prisonnier prétendent, la plupart du temps, qu'il est innocent, qu'il a été victime d'un noir complot, que le vrai coupable est libre, etc., et souvent ils écrivent tout

cela lorsque le condamné a déjà fait l'aveu de sa culpabilité et qu'il témoigne du regret de son crime et de la honte qui en est retombée sur lui et sur sa famille; si bien que le condamné se montre là le plus honorable d'entre eux. Toujours est-il, je le répète, qu'il lui faut son pardon, et qu'il n'a guère autre chose en tête. Cette pensée l'agite, elle le rend irritable, indifférent au travail, incommode aux autres; et quelquefois aussi elle est cause qu'il s'attire des punitions par mauvaise conduite ou indiscipline. Tel est le fâcheux effet des grâces sur l'esprit des prisonniers. Effet doublement funeste, car en même temps qu'il nuit à cette réforme générale si essentielle pour la sécurité de la société et le bonheur du libéré, il ajoute à la difficulté des fonctions du préfet et même des aumôniers, la plupart des prisonniers se persuadant qu'une simple recommandation d'eux suffirait pour leur obtenir leur mise en liberté; d'où il résulte que ces personnes n'ont pas sur leur esprit tout le pouvoir, toute l'influence qu'elles devraient avoir et qu'elles auraient sans la continuelle et obsédante préoccupation dont je parle. Aussi, pas un de ceux qui ont de l'expérience en fait de discipline pénitentiaire, n'hésitera à admettre, j'ose le dire, que, règle générale, les pardons produisent plus de mal que de bien: pour un heureux que fait l'acte de clémence, il rend plus malheureux des centaines de prisonniers qui croient, qui souvent savent avoir autant de droit au pardon que celui qui l'a reçu. Sans doute qu'il y a des cas exceptionnels où il est juste de remettre une partie de la peine; mais ils sont beaucoup plus rares qu'on ne pense—à moins de faire grâce à tout le monde.

Ils se commet toujours quelques infractions au règlement de prison d'une manière ou d'une autre ; les punitions sont infligées par le préfet ou, en son absence, par son adjoint.

Les punitions ordinaires sont l'isolement cellulaire, la réduction de nourriture, la perte de points ou de remises de temps, et la réclusion solitaire dans le cachot, laquelle cesse dès que le contrevenant se soumet et déclare regretter sa faute. Comme moyen extrême de discipline, en cas de voies de fait, ou d'outrage commis d'une manière délibérée, on a encore le fouet en réserve, quoique l'usage en paraisse rarement nécessaire. Aujourd'hui, l'application des châtiments personnels est très généralement abandonnée dans les prisons. Que leur abolition soit judicieuse ou non, c'est une question débattue. Certaines personnes soutiennent qu'ils ne sont propres qu'à abrutir le criminel, et qu'ainsi ils neutralisent les influences moralisantes qu'on a le devoir d'employer; que l'expérience enseigne que l'on peut fort bien maintenir une bonne discipline sans recourir souvent aux punitions; que beaucoup de prisonniers sont ramenés à l'obéissance par la modération et la justice avec lesquelles on les traite; et que l'opinion que ces hommes ne peuvent être gouvernés qu'avec sévérité procède de la fausse idée que leur régénération est à tout jamais impossible. D'autres prétendent qu'il faut que la discipline réduise le prisonnier, le range au devoir; qu'on ne pourrait maintenir l'ordre ni protéger les officiers—une poignée d'hommes au milieu d'un nombreux assemblage de détenus, plusieurs d'un caractère violent—sans la crainte des châtiments corporels; que des prisonniers eux-mêmes ont avoué qu'ils

ne seraient jamais devenus traitables ni ne se seraient amendés s'ils n'avaient pas subi la peine du fouet; enfin qu'il y a de ces natures insensibles à la honte, qui ne sont émues que des coups du chat à neuf queues. Pour moi, je ne suis point partisan du châtiment corporel. Mais je sais, par l'expérience que j'ai acquise dans ma fonction, que tous les prisonniers ne peuvent être également gouvernés par le moyen de la persuasion, sous notre système actuel, et qu'on est bien obligé quelquefois d'user de rigueur. Le système Crofton n'inflige aucune peine corporelle; et ne ferions-nous qu'en prendre les deux périodes que j'ai recommandées, je suis sûr que nous pourrions supprimer tout châtiment de cette nature dans nos pénitenciers. Dans la situation présente des choses, ces établissements, je l'avoue, ne peuvent être dirigés avec sécurité et efficacité qu'autant que les chefs possèdent le pouvoir d'appliquer des peines spéciales d'une manière prompte et sommaire, et, s'il y a nécessité, des peines sévères. La vérité est que si les prisonniers comprennent bien qu'il y a au-dessus d'eux une autorité toujours présente et vigilante, qui punit l'indiscipline, comme elle approuve et récompense la bonne conduite, ils donneront peu sujet de recourir aux châtiments cruels. La pensée que cette autorité existe, toute prête à agir s'il y avait lieu, suffit par elle-même pour les maintenir sous la règle de l'obéissance.

L'exemption des punitions, l'application des règles de discipline, le succès général du régime pénitentiaire dépendent principalement, sinon uniquement du personnel. Il se présente relativement peu de cas où il faille sévir, lorsque l'officier en fonction a bien les qualités nécessaires pour exécuter le service confié à sa responsabilité. Il faut qu'il sache se commander en toute occasion, qu'il évite les manières trop familières, et qu'il s'acquitte de son devoir fidèlement, avec fermeté et sans ostentation. S'il était irritable, irrésolu ou faible, on verrait le désordre, la confusion régner dans son service, et se multiplier les punitions. Les officiers qui traitent les prisonniers comme des êtres humains, avec bonté et une juste indulgence, afin de leur rendre le sentiment de leur caractère d'homme, font plus pour leur réforme morale que jamais n'ont pu faire ceux qui employaient pour cela les tortures et les terreurs en vogue il y a un siècle. La force brutale seule ne suffit pas; et la vigueur musculaire n'est qu'une des qualités que doit posséder un bon gardien. Il lui faut avoir de plus l'esprit net et le jugement sain pour pouvoir agir promptement et à propos. Mais il est rare que des hommes de cette sorte se présentent pour le service des pénitenciers: ils trouvent plus d'avantages ailleurs.

Le jour de Noël et le jour de la Confédération, les détenus ont un dîner *extra*, et on relâche un peu de la sévérité de la règle afin de leur permettre quelques récréations inoffensives. Ces faveurs, toutes petites qu'elles sont, adoucissent cependant beaucoup l'amertume, et rompent la monotonie de leur vie, sans aucunement affaiblir la discipline ou provoquer l'insubordination. Au contraire, elles ont une influence salutaire, la reconnaissance étant un frein plus fort que la crainte. L'exercice en plein air paraît être très essentiel non seulement à la santé, mais aussi au bon état moral de ceux qui sont en prison. Chaque jour, s'il y avait possibilité, ou tout au moins deux

fois par semaine, un certain temps devrait leur être accordé pour prendre un exercice corporel, par exemple une demi-heure de promenade dans le préau. Si on pouvait leur procurer de plus fréquentes occasions et de plus grandes facilités d'exercice de ce enre, je crois que nos institutions pénales n'auraient qu'à s'en féliciter.

Pour me résumer, les juges et les autres personnes intéressées à connaître notre système pénitentiaire peuvent être assurés que les détenus sont traités comme des êtres humains qui méritent la pitié, et non comme des criminels endurcis, insensibles à tout témoignage de bonté ou de sympathie. Il n'est permis à personne de leur parler rudement, ni de faire aucune allusion, même la plus vague, au crime dont ils ont été trouvés coupables. Nul prisonnier n'est puni à sa première contravention au règlement, mais il reçoit alors une admonition exprimée sans dureté. On ne lui inflige une punition qu'après lui avoir expliqué que son propre intérêt autant que l'intérêt de l'institution, l'exige. Personne ne souffre jamais par manque de vêtements appropriés aux saisons ou de bonne et saine nourriture. Les malades sont bien soignés. On encourage, en toute occasion, les détenus à cultiver leurs facultés morales, intellectuelles ou physiques, et à s'amender avant de rentrer dans la société.

Quoique notre système soit privé de certaines parties caractéristiques et tout à fait désirables du système Crofton, il est certain, cependant, qu'à tout prendre, en tenant compte de ses désavantages, il a eu un succès remarquable. Les échecs qu'on a pu constater de temps à autre doivent être attribués plutôt à la négligence ou à l'impéritie de quelques employés qu'à des vices inhérents au régime, tel qu'il a été approuvé par le département de la justice.

Permettez-moi, M. le ministre, de vous soumettre ici trois ou quatre suggestions tendant à améliorer davantage notre plan d'administration au double point de vue de l'économie et de la discipline.

I. Dans mes précédents rapports annuels, j'ai déjà indiqué toute l'utilité que pourraient avoir des visites faites de fois à autres par l'inspecteur et les préfets de nos principaux pénitenciers à quelques-unes des prisons les mieux administrées des Etats-Unis. Je remarque que les directeurs, inspecteurs, commissaires, surintendants, gouverneurs, préfets, etc., de plusieurs grandes prisons chez nos voisins sont dans l'usage de se visiter. Tout récemment les journaux de Toronto annonçaient le retour du secrétaire provincial et de l'inspecteur des prisons d'Ontario d'un voyage dans lequel ils avaient été examiner *de visu* les institutions pénales ou charitables de la République. Il n'est pas besoin d'appuyer sur la nécessité de fournir aux personnes chargées de la responsabilité d'une administration pénitentiaire des occasions d'augmenter leur expérience et leurs lumières par la vue, par l'examen des modes de gestion appliqués dans les établissements étrangers. En effet, c'est le meilleur moyen d'acquérir des idées nouvelles et de plus amples connaissances pratiques sur ces matières qui occupent si fortement l'attention dans les pays civilisés,—la discipline des prisons et la réforme morale des prisonniers.

II. Une autre chose très propre à améliorer notre système serait la tenue d'une conférence entre les préfets, les aumôniers et l'inspecteur, tous les ans ou tous les deux ans, tantôt dans un pénitencier tantôt dans un autre, où il fût possible de se rendre sans trop de frais. A ces réunions, chacun communiquerait ses observations ; on aurait ainsi un fonds commun de renseignements exacts sur le *modus operandi* suivi dans les différents pénitenciers ; et l'on pourrait adopter de part et d'autre, après d'intelligentes discussions, des suggestions infiniment utiles.

III. Il est probable qu'il y aura bientôt un nouveau congrès international des prisons ; en vue d'un pareil événement je prends, une fois encore, la liberté de demander que le gouvernement nomme une personne compétente pour y représenter le Canada. L'absence d'un délégué canadien aux congrès qui se sont tenus jusqu'ici, et notamment à ceux de Londres et de Stockholm—où même les petites républiques de l'Amérique du Sud avaient des représentants—pouvait donner lieu à des commentaires peu favorables. C'eût été, assurément, calomnier l'esprit public de notre pays, ce serait méconnaître la part que nous avons prise au progrès, à l'avancement général de notre temps, que d'attribuer à une indigne parcimonie ou à l'indifférence notre défaut de participation à ces assemblées internationales périodiques des premiers philanthropes et spécialistes du jour. Peut-être n'avais-je pas présenté ma recommandation dans une forme convenable pour en assurer l'adoption. Quoi qu'il en soit, le Canada, dans ces occasions, a manqué à l'appel.—*Càret !*

IV. Soit que vous preniez ou non en favorable considération ma proposition d'adopter les deux premières parties du système irlandais, je crois qu'il serait extrêmement avantageux pour le service d'envoyer un fonctionnaire expérimenté étudier sur lieu dans tous ses détails le plan Crofton. Aux congrès de Londres, de Cincinnati et de Stockholm, la plupart des délégués étaient en état de parler de ce système irlandais par en avoir vu eux-mêmes le fonctionnement.

L'argent bien employé à procurer aux chefs des pénitenciers le moyen d'accroître leur fonds de connaissances et d'expérience—ce qui leur permettrait de remplir d'une manière encore plus satisfaisante leur devoir envers la société et envers les criminels dont ils ont charge—ne serait certes pas sans profit, et le public ne plaindrait point cette dépense. Je recommande donc, avec l'espoir d'obtenir votre approbation, qu'une somme soit inscrite au budget, chaque année, pour les deux premiers objets que j'indique, et qu'il soit ouvert un crédit, au besoin, pour les deux autres.

Il est à propos, je crois, de vous rapporter que les grands jurys, en plus d'une occasion, ont prétendu avoir *virtute officii* le droit de visiter toutes les parties du pénitencier, et de lier conversation avec les détenus, même avec les femmes. Si les jurés voulaient observer les règles prescrites aux visiteurs ordinaires, on n'aurait pas lieu de s'opposer à leur désir de parcourir tout l'établissement. Mais comme ils ne sont pas compris parmi les visiteurs privilégiés que mentionne la loi sur les pénitenciers ; comme leurs paroles et leurs agissements, au milieu des prisonniers, quand on leur a

permis d'inspecter la prison, ont été fort nuisibles, m'a-t-on dit, à la bonne discipline, et qu'au surplus le gouvernement fait faire une inspection convenable et intelligente de ses institutions pénales par un fonctionnaire commis à ce soin, je demande qu'à l'avenir les grands jurys qui seront admis comme tels à visiter un pénitencier, aient à se conformer au règlement rendu par le Conseil privé.

Le passage suivant d'une lettre en date de Hamilton, publiée dans le *Globe* de Toronto du 8 décembre dernier, montre le peu d'importance que le conseil de comté de Wentworth attache à leur visite aux institutions publiques soumises à l'inspection du gouvernement.

" A la session du conseil de comté, hier, la résolution a été prise à l'unanimité " des voix de cesser désormais de fournir des voitures au grand jury pour ses visites " annuelles aux édifices et aux établissements publics du comté. La résolution porte " que l'excellente inspection que le gouvernement en fait faire rend inutiles ces " visites, et que, d'ailleurs, l'invasion de l'asile des aliénés par le corps des jurés a un " malheureux effet sur les infortunés recueillis dans cette maison."

Voulant savoir quel est l'usage à cet égard dans les grandes prisons d'Irlande, j'ai écrit au capitaine Barlow, le directeur, pour lui demander si les grands jurys avaient le droit *ex officio* d'inspecter les institutions sous sa surveillance. Il m'a répondu que non. En même temps il m'a informé que, par un acte du parlement, il y a des inspecteurs non salariés qui sont nommés pour visiter les prisons dans la Grande-Bretagne et en Irlande.

Leurs instructions déterminent leurs fonctions en ces termes :—

" Vous aurez, en conséquence, le devoir de visiter la prison de temps en temps, " comme vous l'estimerez opportun, et de vous enquérir de l'état des prisonniers, de la " discipline et de la condition des lieux ; mais vous vous abstiendrez de donner aucun " ordre ou de vous immiscer dans l'administration de la prison, cette administration " étant exclusivement attribuée par la loi aux directeurs des prisons, sous le haut contrôle du secrétaire d'Etat."

Dans la réponse à un ordre de la Chambre des Communes d'Angleterre, en date du 22 juillet 1880, je trouve la liste de ces visiteurs non salariés ; j'en citerai ici quelques noms pour montrer la condition des personnes qui ont été choisies par le *Home Office* :—

Prison.	Nom.
Dartmoor	Sir John T. B. Duckworth, baronnet.
"	Sir Colman Rasleigh, baronnet, M.P.
Pontonville........................	Hon. F. Leveson Gower, M.P.
"	R. Pryor, esquire.
"	R. B. H. Rodwell, esq. M.P., C.R.

Prison.	Nom.
Millbank............................	Capitaine Morley.
"	Lord Henniker.
"	P. O. Papillon, esquire.
Mountjoy	Très hon. lord Monck.
"	Dr Lyons, M.P.
"	Très hon. W. Cogan.
Ile Spike............................	R. Meade, esquire, J. P.
"	N. S. Murphy, J. P.
"	Capitaine R. W. Pearsse Fitzgerald.

Si l'on pensait trouver en Canada des personnes marquantes prêtes à faire gratuitement les fonctions qu'exercent en Angleterre et en Irlande les " visiteurs non payés", je crois qu'il serait avantageux de suivre l'exemple du gouvernement impérial, en les nommant pour remplir des instructions semblables à celles que je viens de reproduire.

Je prends la liberté, monsieur le ministre, de vous renvoyer pour les détails du service, aux rapports des préfets, aumôniers, médecins et autres officiers des différents pénitenciers, ainsi qu'aux états financiers et aux tableaux statistiques qui sont annexés au présent rapport.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

Le préfet dit qu'il n'y a pas eu de changements notables dans le système d'administration qu'il applique. Il déclare, toutefois, qu'il n'est pas pleinement satisfait des résultats. M. Creighton est convaincu depuis plusieurs années que son succès serait beaucoup plus grand, en ce qui concerne la réforme des prisonniers et l'amélioration de la discipline, s'il avait les facilités de service que j'indique dans ce rapport. Il est désappointé de ce que le travail des détenus sous sa surveillance, ne rapporte pas davantage au trésor public. Si l'on ne tire pas un meilleur parti de leurs bras, ce n'est assurément ni sa faute ni la mienne. Comme dit le proverbe anglais : on ne fait pas de briques sans paille ; et il faut bien que le revenu d'un pénitencier soit en proportion du travail qui se paie en argent. Le préfet et moi nous avons souvent sollicité de ces ouvrages nécessités par les services de l'Etat, qui pouvaient s'exécuter à ce pénitencier, comme ils s'exécutent dans les grandes prisons en Angleterre. Quelquefois on nous a accordé nos demandes, et c'est ainsi que le pénitencier a obtenu la confection des effets d'habillement destinés pour la police à cheval du Nord Ouest et pour les sauvages, et la taille des pierres, etc., employées à la construction du Collège militaire ; mais je regrette d'avoir à dire que nous n'avons pas toujours été aussi heureux. Le pénitencier a été privé d'autres ouvrages publics, sans doute pour des raisons majeures.

L'adjudication du travail des détenus à un entrepreneur serait de nature à soulever de fortes objections, parce qu'elle est nuisible à la discipline ; mais, le gouvernement eût-il voulu consentir à ce genre d'entreprise, il n'est venu

aucune soumission recevable. De sorte que l'établissement de Kingston n'a d'autre revenu que celui que lui donnent un petit nombre de prisonniers employés à faire de la serrurerie, ou qu'il retire de ses entreprises de fournitures à l'Etat, d'ailleurs rares et très peu lucratives.

Je vois avec peine que le préfet se plaint dans son rapport " de critiques malignes " et dénigrantes qui s'exercent dans le pénitencier et au dehors," ajoutant que : " Le " préfet a à porter le blâme de tout ce qui arrive de fâcheux, encore que les individus " qui critiquent et censurent, dans l'enceinte des murs du moins, soient eux-mêmes " souvent les auteurs de tout le mal."

Personne, si irrépréhensibles que puissent être sa vie et ses actions, n'est à couvert des traits des esprits dénigrants et sans scrupules. Si le censeur fait partie du personnel du pénitencier, on peut l'obliger à justifier ses critiques.

Je prends sur moi de déclarer, avant toute enquête, que M. Creighton remplit ses fonctions d'une manière irréprochable, et que seule la malignité ou la malveillance a pu lui susciter les ennuis qu'il se donne la peine de mentionner. J'ajoute, sans crainte de me tromper, que l'opinion que j'exprime est aussi celle de quiconque est capable de se former une juste idée du caractère du préfet de ce pénitencier.

Quant aux individus qui trouvent à redire "dans l'enceinte des murs" et qui sont " eux-mêmes souvent les auteurs de tout le mal," le moyen d'en user avec eux est facile et expéditif, et M. Creighton se doit de l'exercer sans hésitation et à toute rigueur. Je sais qu'il est bon et indulgent, surtout quand c'est lui qui a à souffrir des fautes d'autrui ; mais ces nobles qualités, il ne faut pas les outrer au point qu'elles deviennent funestes au service. Je conseillerais donc au préfet de traiter ses détracteurs et ses censeurs domestiques comme ils le méritent.

Je suis tout à fait de son sentiment, à savoir que la bonne conduite et les progrès du prisonnier dépendent de qui le dirige. Il faut qu'il y ait accord de volontés entre lui et son gardien, qu'il accepte le genre de travail que l'on choisit pour lui et que cette règle se maintienne jusqu'à ce qu'il ait l'habitude de l'obéissance. Cette soumission, toutefois, n'est jamais possible qu'autant que le gardien consulte véritablement l'intérêt du prisonnier. Or, c'est aux préfets, lesquels ont le libre choix de leurs auxiliaires, d'avoir soin de ne garder que des personnes propres à leurs emplois.

On a continué d'appliquer les prisonniers aux différents ouvrages mentionnés dans les précédents rapports. J'ai reçu des témoignages favorables de leur conduite et de leur travail à mes visites au pénitencier.

Le préfet, avec raison, demande qu'on le place dans les mêmes conditions que celles où sont les gouverneurs de ces prisons des Etats-Unis qui se suffisent à elles-mêmes, avant de comparer sa situation financière à la leur.

M. Creighton traite ses prisonniers avec un grand jugement, sachant mêler à propos la douceur à la fermeté. Il ne pense pas déroger à son caractère en conver-

sant avec un détenu d'une manière amicale, en lui donnant des avis, des conseils ; ni manquer aux obligations de sa charge en n'infligeant pas une punition sévère, quand des mesures moins rigoureuses et plus salutaires peuvent réduire le coupable à la raison et l'amener à se soumettre de bon cœur à la règle et à la discipline. C'est ainsi qu'il gagne le respect et la confiance de ses prisonniers. L'effet est visible : à l'exception des endurcis, des incorrigibles et des imbéciles, tout le monde s'applique au travail et obéit au règlement. M. Creighton préfère le système des privilèges pour le gouvernement des prisonniers, à toute autre méthode. Quelque méchants que soient ceux-ci, il y en a bien peu qui n'apprécient point une faveur ; et toute marque de bienveillance, toute assurance de sympathie de la part de ceux qui ont autorité sur eux, n'est pas seulement propre à relever leur courage, à exciter leurs espérances ; c'est aussi un puissant moyen de prendre et de conserver de l'empire sur leur esprit.

D'après le rapport du médecin de l'institution, l'état sanitaire est très satisfaisant, " le percentage de maladies étant moindre qu'en aucune année précédente." Le médecin parle de la petitesse des cellules et de l'insuffisance de la canalisation d'égout. On ne peut remédier efficacement à ce dernier inconvénient, parce que le principal conduit est au-dessous du niveau de la baie où il se décharge. Le préfet et le médecin m'ont dit que c'est en ayant la précaution de faire vider les égouts, à des époques fixes, par les prisonniers, qu'on prévient les épidémies. Il n'y a eu que deux décès dans l'année—l'un par suicide, l'autre par accident. C'est une chose extraordinaire que sur une population quotidienne moyenne de 704 individus, on ne compte pas un seul décès dû à une cause naturelle.

L'asile destiné pour les criminels aliénés d'esprit est achevé. C'est un édifice splendide, bien approprié à son usage, et qui montre la variété et la perfection des travaux que les prisonniers peuvent exécuter.

Le médecin et le personnel de l'asile ont un grand soin des aliénés. Ceux-ci se montrent généralement tranquilles, obéissants, et sont rarement malades. On n'envoie dans leur quartier que ceux qui ont absolument besoin d'un traitement spécial. Ici comme à Saint-Vincent-de-Paul le nombre des idiots et des imbéciles est considérable. Beaucoup n'ont aucun empire sur eux-mêmes, et devraient être dans un hospice où ils recevaient le traitement particulier que nécessite leur état, plutôt que dans un pénitencier. La plupart de ces criminels sont des personnes nées avec une constitution débile, ou atteintes de maladies et d'infirmités contractées dans des circonstances indépendantes d'elles. Si je puis exprimer ici mon opinion, je dirai que je suis convaincu que le nombre des condamnés qu'une infirmité physique héréditaire ou un défaut héréditaire d'intelligence rendent incapables de gagner leur vie, est plus grand qu'on ne le suppose communément.

La directrice du quartier des femmes, au pénitencier, dit que la conduite des détenues a été très satisfaisante et qu'elles ont apporté au travail toute la bonne volonté désirable. Son rapport montre l'utilité de leurs travaux.

L'aumônier protestant parle favorablement de l'école et de la bibliothèque, qui, dit-il, "développent chez les détenus le sentiment de respect de soi-même" et combattent les influences dangereuses. Il montre les funestes effets de l'association, qui produit parmi eux "comme une opinion publique, et infiniment malheureuse, propageant sourdement la contagion du mal, détournant du bien et neutralisant en grande partie les efforts faits pour réformer ces criminels." Il ajoute : "J'estime que l'association ou la réunion des prisonniers est le plus grand obstacle à leur amélioration morale."

L'aumônier catholique me remercie d'avoir, dans mon précédent rapport annuel, appuyé sur la nécessité de séparer les criminels endurcis d'avec ceux qui sont moins dépravés ; et il dit : "J'ai toujours été d'opinion que cette séparation est nécessaire pour le succès réel de l'œuvre pénitentiaire."

L'école est bien dirigée et bien suivie. Il y a eu par jour, en moyenne, 120 individus présents aux leçons.

Je recommande de nouveau l'introductioon du gaz dans le pénitencier. Le préfet espère qu'il sera possible avant peu de substituer avantageusement l'éclairage électrique au mode actuel si imparfait d'éclairage à l'huile minérale.

La ferme devient une dépendance profitable, et les travaux de culture occupent très utilement un certain nombre de prisonniers.

Les différents départements sont bien tenus, et tous les ouvrages nécessités par les services s'exécutent dans l'établissement.

Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.

Le préfet, le Dr A. J.-Duchesneau, d'après l'avis de l'ancien ministre de la justice, se basant sur le résultat d'une enquête faite à la demande de l'honorable sénateur Bellerose, a été révoqué par un arrêté en conseil le 24 janvier 1881. Le sous-préfet, M. H.-B. Mackay, qui avec sa propre fonction remplissait celle de préfet depuis le 21 juin 1880, a reçu, le 25 janvier, l'ordre de continuer à exercer ce dernier emploi d'une manière provisoire ; en même temps, M. Télesphore Ouimet, commis des travaux, a été chargé de faireoffice de sous-préfet.

Dans mon rapport de l'an dernier, je montrais les conditions défavorables où M. Mackay se trouvait pour régir l'établissement, par son titre de préfet *pro tempore* seulement. J'indiquais les causes qui produiraient inévitablement un relâchement de la discipline à la fois dans la personnel et parmi les détenus. Il est inutile que je revienne là-dessus. Je me borne à dire que je ne compte pas voir les choses s'améliorer bien sensiblement avant qu'il y ait un préfet au titre permanent. Si l'on diffère de le nommer, c'est qu'il est difficile de trouver une personne capable de diriger les services avec succès. Votre prédécesseur m'a exprimé, comme vous-même, tout le désir qu'il avait de faire, et au plus tôt, un choix heureux,

A l'égard des efforts que certaines gens font pour décréditer l'administration de ce pénitencier, je déclare hautement ici qu'il y a dans leurs critiques beaucoup d'exagération. Comme je le marquais l'an dernier, la discipline a eu à souffrir en l'absence d'un préfet en titre, mais certainement pas autant qu'on a voulu le faire croire. Il est fâcheux que les employés et d'autres qu'eux soient si fort portés à discourir des affaires du pénitencier par le village. Tous ces rapports courent ensuite ; ils arrivent grossis à Montréal—*fama crescit eundo.* Quelque reporter se hâte de la recueillir, et les voilà dans les journaux, où ils continuent à se dénaturer. Dès qu'il y aura un préfet en titre, j'espère que la règle qui défend au personnel de parler des affaires du pénitencier hors de son enceinte, sera strictement observée. Si elle avait été mieux suivie, et si l'on s'était soucié davantage de la vérité en répandant ou accréditant les bruits dont je parle, l'institution n'aurait pas le fâcheux renom que tous ces bruits lui ont fait.

En février dernier, des détenus, venus des Etats-Unis, complotèrent ensemble une évasion. Mais leur dessein fut découvert et déjoué ; ils furent transférés à Kingston, où l'on est mieux assuré contre les évasions et où ils se trouvent séparés et absorbés par une population prisonnière plus nombreuse.

Je suis fâché d'avoir à ajouter qu'il a fallu chasser deux employés pour participation au complot. Le département, pour des raisons suffisamment fortes, n'a pas jugé à propos de les punir autrement, et comme ils le méritaient. Ils est rare, heureusement, qu'un employé commette une pareille faute.

Le 17 juin dernier, pendant qu'une troupe de condamnés se rendait de ce pénitencier à Kingston, sept d'entre eux sautèrent du wagon à terre dans un moment où le train était en marche et réussirent à s'échapper ; mais ensuite on finit par les reprendre. Cette évasion était due à ce que l'agent chargé de conduire la troupe s'était fait une fausse idée des dispositions de ses prisonniers, et avait trop compté sur son intelligence et sur sa force. Il avait passé près de quarante ans dans le service pénitentiaire, et s'était toujours fort bien acquitté de son devoir. En cette occasion, son âge avancé et une récente maladie qui l'avait affaibli ne lui permirent pas d'agir avec toute l'énergie et la promptitude nécessaires. Sa mise à la retraite vous a été proposée et a reçu votre approbation.

Une longue et minutieuse enquête sur les circonstances de cette évasion a eu lieu d'après vos ordres et n'a rien révélé qui pût être imputé à blâme contre le préfet provisoire. Il avait pris, pour le transfèrement des condamnés, les mêmes mesures de précaution et de sûreté qui avaient été employées déjà, en plusieurs occasions, avec succès.

Un affreux et déplorable événement—le meurtre du prisonnier Salter par le prisonnier Hayvern,—a marqué le 29 juin en lettres de sang dans les annales du pénitencier. Les détails du crime ont été relatés dans un rapport au Département,

et publiées dans la presse, en sorte que je n'ai pas besoin de les répéter ici. Ce meurtre, en apparence, sans motif, fut si inattendu, qu'aucun officier n'était en garde ou en défiance. Personne ne s'était aperçu du sentiment de haine sourde que Hayvern nourrissait contre sa victime. L'acte aurait pu se commettre dans une autre institution que celle ci, sans nuire à la réputation des chefs.

Tout ce que l'enquête a ensuite établi, à l'égard de la discipline, c'est qu'au lieu de retenir Hayvern au quartier des malades, pour attendre l'arrivée du médecin—car il était en traitement depuis plusieurs semaines—on lui avait permis de se tenir dans le corridor près de l'infirmerie ; et c'est là qu'il se rua sur Salter et lui porta dans l'instant le coup mortel. Après l'enquête, le meurtrier a été remis aux autorités civiles, et conduit à la prison de Montréal en attendant le procès.

Pendant l'année, quarante-quatre condamnés—y compris cinq aliénés, cinq prisonniers ayant fait complot de s'évader, et quatre femmes, qu'on ne pouvait garder faute d'installations convenables—ont été transférés au pénitencier de Kingston.

La seconde aile en construction est presque achevée. Lorsqu'elle sera occupée on aura 444 cellules, indépendamment des 47 en bois, qu'on regarde comme peu sûres, à cause du danger d'incendie.

Le nouveau réfectoire, devenu indispensable, est aussi en voie de se faire. On s'attend que, lorsque cette salle et l'aile nord seront prêtes, on n'aura plus à transférer à Kingston que les fous et les femmes.

Au rapport du médecin, la santé des prisonniers a été " remarquablement bonne." Il y a eu, dans le cours de l'année, deux décès par maladie et un (celui de Salter) par violence.

Deux détenus, entre plusieurs qui avaient formé le projet de rompre leur prison, comme je viens de le dire, ont pu s'évader.

Il a été nécessaire d'infliger, une fois, un châtiment corporel.

Le préfet provisoire écrit que la discipline a beaucoup souffert de la conduite des " prisonniers faibles d'intelligence." En examinant le registre, dans une de mes visites d'inspection, j'ai constaté qu'en effet la plupart des mauvaises notes, pour violation du règlement, mauvaise conduite, etc., regardaient un petit nombre de détenus, —presque tous de la catégorie de ces " faibles d'intelligence " dont parle M. Mackay. C'est une rude tâche que de manier de pareils sujets. Sans être assez dénués d'entendement pour qu'on doive les envoyer à l'asile des aliénés, ils n'ont cependant pas assez de raison pour qu'on puisse les plier strictement à la règle, ou les punir de leurs contraventions. Il serait à désirer qu'il y eût quelque maison affectée pour les imbéciles, autre que l'Asile ou le pénitencier, et dans laquelle seraient recueillis ces infortunés, que l'on force aujourd'hui à devenir les compagnons tantôt de fous furieux, tantôt de criminels endurcis et dépravés.

M. Mackay parle, dans son rapport, de la dépense, qui dépasse de beaucoup les exigences du service propre du pénitencier, à raison des travaux de construction que fait exécuter le Département des travaux publics. Sur le crédit affecté à cette institution, il a fallu acheter des matériaux, entretenir plus d'attelages et payer un personnel supplémentaire de surveillance sur la carrière et le lieu des constructions. Il conviendrait, je crois, d'inscrire soit dans le budget du service pénitentiaire, soit dans celui du Département des travaux publics, une somme d'argent pour toutes les dépenses nécessaires en fait de matériaux, outillages, chevaux de trait, etc., employés par les prisonniers sous la direction de l'architecte qui conduit la construction. Si le pénitencier doit continuer à subvenir à ces dépenses sur son fonds, je demande que les dépenses de ce chef, ainsi que le travail des détenus et les fournitures de pierre, de brique et de chaux, soient débités au Département des travaux publics. Si cela avait été fait depuis quatre ans, pour toutes les constructions, le pénitencier aurait tiré de son travail et de ses fournitures un revenu considérable.

On alimente maintenant d'eau les maisons appartenant au gouvernement ou tenues en location par les employés, et les locaux occupés par l'ingénieur et le gardien-chef.

Je ne puis appuyer la proposition du préfet provisoire—de nommer le personnel pénitentiaire, non plus pour tel ou tel établissement particulier, mais pour tout le Canada. Ces employés ne sont pas comme des soldats qui vivent en casernes, n'ayant que quelques effets et quelques meubles, qui se portent de garnison en garnison, à des distances relativement courtes, à peu de frais. La plupart ont femme et enfants ; et puis les pénitenciers sont fort éloignés les uns des autres. Je doute beaucoup que les avantages de ce perpétuel roulement d'employés répondissent aux frais, inconvénients et ennuis qu'il entraînerait infailliblement.

Le mal dont M. Mackay se plaint, produit par "les animosités politiques, les picoteries et les petites jalousies locales," n'existe encore, grâce à Dieu, qu'à cet établissement. Je souhaite vivement qu'à l'aide d'une sage administration jointe à l'application stricte du règlement, on l'extirpe bientôt et pour toujours.

Les aumôniers se sont acquittés très fidèlement de leur ministère, et avec d'excellents résultats. Tout leur temps se consume dans l'intérieur du pénitencier, car ils n'ont pas de fonctions ecclésiastiques à remplir au dehors. Ils sont toujours à leur œuvre, se mêlant aux prisonniers, les encourageant par de bonnes paroles aux heures de travail, puis allant les consoler ensuite et les instruire dans leurs cellules, partout leur inspirant de meilleures pensées, des sentiments plus soumis et de plus énergiques résolutions de bien faire. Lorsque les condamnés nouveau arrivés ont pris leur vêtement de prison, et avant qu'on leur assigne leur travail, les aumôniers, d'un ton plein de bonté, d'une manière à faire impression sur leurs esprits, les instruisent du règlement et les exhortent à se bien conduire. L'effet de leurs paroles est visible chez beaucoup de prisonniers, et s'observe aussi dans la discipline générale. Tous les ans,

combien, sous l'influence de ces conseillers, reviennent de leurs erreurs, se défont de leurs inclinations au mal, et deviennent des hommes nouveaux, régénérés par le repentir de leur vie passée !

L'école et la bibliothèque contribuent à ces heureux changements.

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

Ce pénitencier a été régulièrement ouvert le 14 juillet 1880. Il reçut, ce jour-là, 64 détenus (hommes) de Saint-Jean, N.-B., et 61 d'Halifax, deux jours après.

La translation de ces prisonniers, exécutée sous la direction de l'inspecteur, qui surveillait en personne l'opération, s'est faite—comme celle de 39 forçats de la pire catégorie de l'Ile du Prince-Edouard et d'Halifax à Kingston au mois de décembre précédent,—sans difficulté et sans incident fâcheux.

J'ai fait confectionner les ustensiles et meubles nécessaires pour les cellules, les chapelles et le réfectoire par les détenus, au pénitencier de Saint-Jean, avec les restes de bois propres à cet usage, ce qui a sauvé au gouvernement plusieurs mille piastres : toute la dépeuse s'est réduite à l'achat du fer et de la grosse toile qui sont entrés dans la confection des lits.

Depuis le commencement de son administration, le préfet a déployé beaucoup d'énergie, de zèle et de jugement.

En très peu de temps, le terrain autour des édifices a été égalisé et amélioré, un espace de dix-huit acres fermé d'une clôture de pieux, et l'aqueduc achevé,—le tout presque exclusivement par les détenus.

On a commencé une autre aile et des bâtiments extérieurs : ateliers, hôpital, boulangerie, buanderie, bâtiment pour la machine, et on compte les finir avant l'hiver. On construit aussi des maisons aux employés ; mais l'emplacement en a été très mal choisi ; elles devraient se trouver au-dessus et non au-dessous du chemin, pour être confortables, solides et en situation commode. En outre, elles n'ont ni caves ni greniers ; et c'est un inconvénient grave ; mais le Département des travaux publics va, sans doute, y remédier.

Le Ministre des travaux publics a accordé une petite somme pour la recherche d'une carrière sur les terres du pénitencier.

Les opérations d'examen ne sont pas encore assez avancées pour que l'on puisse dire s'il s'y trouve de la pierre et quantités exploitables. Le préfet, jusqu'à présent, assure que les indices sont encourageants.

Une partie du terrain est cultivée, et tout le voisinage immédiat du pénitencier

pourrait se mettre aussi en rapport s'il y avait assez d'engrais pour les amendements nécessaires. Je recommande d'affecter l'argent qu'il faut à cet objet.

En janvier dernier, comme il n'y avait déjà plus assez de cellules et qu'on attendait encore d'autres condamnés, il a fallu transférer trente prisonniers à Kingston. Ils y furent conduits par M. J.-B. Forster, sous-préfet, qui a fort bien rempli sa tâche.

Avant leur départ, la rougeole s'était déclarée dans le pénitencier, et avait atteint un grand nombre de détenus. Grâce aux soins assidus et à l'habileté du médecin, le Dr Mitchell—qui interrompit alors sa pratique du dehors pour se consacrer tout entier au traitement des prisonniers—l'épidémie s'éteignit sans avoir eu de suites malheureuses. Depuis lors, l'état sanitaire a toujours été bon. Un détenu, dont la constitution, avant son emprisonnement, était déjà gravement altérée, est mort de phthisie pulmonaire.

Le préfet explique pourquoi le personnel est relativement si considérable : c'est que les postes où travaillent les prisonniers sont nombreux et éloignés les uns des autres. Cette raison a été donnée au Parlement par le Ministre de la justice, lorsque les salaires ont été soumis au vote de la Chambre des Communes.

L'école et la bibliothèque sont bien dirigées.

Le préfet se loue, dans son rapport, de ses auxiliaires, et de la conduite des détenus. J'ai le plaisir de joindre mon témoignage au sien. J'ai été agréablement surpris, en effet, de trouver dans un établissement nouveau, une discipline, un ordre, une mise en train, un fonctionnement administratif, qui feraient honneur aux anciennes institutions.

Les aumôniers n'épargnent point leur peine pour dispenser, en toute occasion, les bienfaits spirituels aux prisonniers confiés à leur soin. L'aumônier catholique, vu la distance où il demeure de Dorchester, ne peut faire qu'une visite par semaine pour l'ordinaire. Mais en cas de maladie, l'un comme l'autre accourt au premier appel.

La prison des femmes n'existe guère que de nom, la moyenne absolue des détentions ne dépassant point 2½.

Les installations, à cette prison, ne sont pas telles qu'on pourrait les souhaiter ; toutefois, je ne conseille pas d'y faire d'autres dépenses, maintenant que l'on possède un établissement aussi grand que commode, à Kingston.

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

J'ai fait ici l'inspection annuelle, en mars dernier. Mon séjour a duré plus d'un mois, parce que j'ai eu à faire une longue et fatigante enquête sur des accusations

portées contre le préfet par le gardien-chef, M. Edward Armstrong. Quoique ses accusations fussent nombreuses et quelques-unes graves, celui-ci ne put offrir l'ombre d'une preuve.

D'autre part, il ressortit de sa conduite qu'il était impropre à remplir l'emploi responsable dont il était chargé; et cela ayant paru évident au ministre, M. Armstrong a été révoqué.

Sur la recommandation du préfet et de l'inspecteur, le ministre a nommé M. Æneas D. McDonell gardien-chef.

La discipline est aussi près de la perfection qu'elle peut l'être, et excite l''admiration de tous les visiteurs.

Bien que le préfet, sans être un porte-martinet, soit extrêmement strict en ce qui est de l'observation étroite du règlement, il agit cependant tout à la fois avec justice et avec bonté envers ses employés et les détenus. Je n'ai entendu aucune plainte raisonnable de leur part. De fait, la seule qui a été proférée contre lui était une plainte frivole d'un prisonnier, qui paraissait être à moitié fou ou d'une humeur ingouvernable.

Le principal corps de bâtiment—celui où sont les quartiers du préfet et du comptable, et les différentes bureaux de la régie de l'institution—est maintenant chauffé à la vapeur.

Les travaux se font pour chauffer de la même manière l'aile qui sert de prison. C'est là une amélioration marquée et fort nécessaire de l'avis de quiconque a connu la froidure d'un hiver des prairies, au Manitoba.

Les cottages destinés aux employés et que construisent les détenus, avançaient rapidement ; quelques-unes étaient même habités. Ils sont de pierre, et bien bâtis.

Quelques dépendances du pénitencier étaient aussi en construction.

Les bras disponibles étant appliqués à ces travaux, on n'a pas encore commencé la clôture, si nécessaire pourtant, et quoique le Département des travaux publics soit prêt à fournir tout l'outillage. J'espère qu'on va bientôt se mettre à la faire.

Le système d'égoût est toujours défectueux, et met en danger la santé du personnel et des prisonniers. Le drainage a été, dès l'origine, fort mal exécuté par l'entrepreneur.

Depuis deux ans, le Département des travaux publics a cherché plusieurs fois à l'améliorer, mais jusqu'à présent sans succès. Pour y réussir, il faudra beaucoup de travail et d'argent, car il sera nécessaire de pratiquer des tranchées dans le roc vif.

Des remercîments sont dus au Ministre des travaux publics, pour la prompte

attention prêtée par lui aux besoins de ce pénitencier et des autres établissements. De là le progrès satisfaisant des ouvrages durant l'année dernière.

En vue du rapide accroissement de la population dans le Manitoba, et dans le Territoire du Nord-Ouest,—dont les *convicts* sont envoyés aussi au pénitencier de la Montagne-de-pierre—et de l'augmentation de population criminelle qui en sera la conséquence, je trouve prudent de recommander la construction d'une seconde aile en cellules. Le projet est, comme moi, d'avis que cette addition est nécessaire.

J'ai déjà, dans plusieurs rapports, représenté l'avantage qu'on aurait à agrandir le terrain du pénitencier, pour élever des bestiaux et cultiver. L'industrie agricole, du reste, serait des plus utiles aux détenus de ce pénitencier. Le plus tôt on achètera des terres à cet usage, sera le mieux, sous le rapport du prix ; car la valeur du terrain monte sensiblement d'une année à l'autre.

PENITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Comme je n'ai pas visité cet établissement, depuis qu'il a été ouvert (en octobre 1878) et que l'aide-inspecteur a été révoqué en janvier dernier, je ne puis faire ici que quelques observations, basées sur le rapport du préfet.

Suivant cet officier, la conduite générale des détenus a été bien meilleure que l'année précédente.

Il n'a pas, une seule fois dans l'année, parlé des employés sous lui; je dois conclure de là qu'il a été content d'eux, sans exception.

Il ne trouve pas que l'école soit conduite d'une manière satisfaisante, sans dire où et à qui est la faute.

L'aumônier protestant se plaint que le crédit affecté pour l'école et pour la bibliothèque protestante est " beaucoup trop minime."

L'aumônier catholique représente, de son côté, qu'il n'y a pas du tout de livres à l'usage des catholiques, l'aumônier protestant ayant choisi jusqu'à présent tous les livres sans jamais le consulter.

Je recommande fortement d'affecter une somme suffisante pour l'école et les deux bibliothèques, et spécialement pour la bibliothèque catholique, encore vide.

Les deux aumôniers se plaignent l'un et l'autre que les chapelles sont froides et qu'on n'y peut demeurer commodément. J'apprends qu'elles sont, comme à l'époque où j'ai ouvert l'institution, dépourvues de tout moyen de chauffage. S'il en est ainsi, je puis assurer que la température, en hiver, est assurément capable de glacer la dévotion d'un anachorète, à plus forte raison celle d'un prisonnier.

Le médecin condamne à bon droit le mode de chauffage usité dans l'établissement, et qui est tout aussi défectueux là qu'il l'était au pénitencier du Manitoba. On devrait se hâter d'introduire dans les édifices un chauffage artificiel.

Le médecin demande un hôpital isolé ; ce qui est d'autant plus nécessaire que la classe des condamnés d'ici, composée en grande majorité de sauvages, de métis et de Chinois, est rarement saine, et qu'une maladie contagieuse peut éclater d'un moment à l'autre.

Je recommande donc d'inscrire au prochain budget la somme nécessaire pour installer des appareils de chauffage convenables et construire un hôpital.

Je me plais, en terminant, à reconnaître de nouveau le très bienveillant et utile concours que le sous-ministre de la justice a bien voulu me prêter en toute occasion.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. G. MOYLAN,

Inspecteur des pénitenciers du Canada.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

RAPPORT DU PRÉFET POUR L'EXERCICE EXPIRÉ LE 30 JUIN 1881.

PÉNITENCIER DE KINGSTON, juillet 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon onzième rapport, avec les états ordinaires, pour l'exercice qui a pris fin le 30 juin 1881.

Pendant cet exercice, j'ai suivi à peu près le même système d'administration que les années précédentes. Les résultats ne sont pas pleinement satisfaisants, à mon sens; mais, comme je fais du mieux que je puis, je dois, je suppose, en être content.

Gouverner 700 à 800 détenus et les quelque soixante et dix employés, qui d'ordinaire composent la population de ce pénitencier, c'est une tâche absorbante, une anxiété continuelle, une fatigue inexprimable. Et quelque consciencieux et fidèle qu'il soit à remplir son devoir, le préfet n'en est guère mieux considéré; ses services lui attirent plutôt des critiques malignes et dénigrantes que des éloges tant dans le pénitencier qu'au dehors. Il a à porter le blâme de tout ce qui arrive de fâcheux, encore que les individus qui critiquent et censurent, dans l'enceinte des murs du moins, soient eux-mêmes souvent les auteurs de tout le mal,—qui se trouvent bien habiles d'embarrasser ainsi le chef.

Les détenus, règle générale, travaillent aussi bien qu'on peut l'attendre d'eux; et plusieurs, sous la direction d'officiers zélés et entendus, font de très bonnes journées. Quant à l'ouvrage, la valeur en dépend beaucoup de ceux qui leur enseigne et qui les dirigent, de même que leur conduite dépend beaucoup aussi de l'officier qui, tout en les traitant avec justice et bonté, sait les tenir strictement dans le devoir.

Les prisonniers ont été principalement appliqués, l'an dernier, à la confection de serrures de portes, d'effets d'habillement et de chaussures soit pour le gouvernement fédéral, soit pour cet établissement et d'autres pénitenciers; à l'extraction, taille et expédition de pierres, particulièrement pour les Etats-Unis; à la construction et au remplage d'un quai sur le front sud de notre terrain, et à la construction, dans la cour de la prison, d'un grand bâtiment, où seront installées toutes les chaudières nécessaires pour le chauffage à la vapeur et l'actionnement des machines, ainsi qu'une pompe Worthington à vapeur, destinée à éteindre les incendies et à fournir de l'eau à l'institution. Ce bâtiment sera très utile de plusieurs manières, que je décrirai en détail plus tard.

Le nouvel asile des aliénés est achevé, et sera occupé sous peu: je le crois admirablement adapté à l'usage auquel on le destine. Cet édifice a un calorifère à eau chaude, qui fonctionne bien. Nous nous préparons maintenant à en placer un dans l'hôpital, et j'espère qu'avant longtemps tout l'établissement sera chauffé avec l'eau chaude et la vapeur. Par là le danger d'incendie sera beaucoup diminué, et la température plus égale et plus saine. Quand nous aurons exécuté cette amélioration, l'éclairage électrique sera sans doute devenu assez praticable et économique pour que nous puissions le substituer au mode actuel et imparfait d'éclairage au pétrole.

La ferme s'exploite avec succès et profit. Elle était, lorsqu'on l'a achetée, en bien mauvais état, sans clôture et d'un maigre rapport. Elle change graduellement d'aspect, et la voilà devenue déjà une acquisition précieuse, non seulement comme champ de travail pour les prisonniers, mais aussi par ce qu'elle produit.

Les différents départements sont bien tenus, en somme; et tous les ouvrages nécessités par les services, se font dans l'établissement.

On compare quelquefois ce pénitencier avec les grandes prisons de l'Etat de New-York, en ce qui est du revenu. Avant de mettre leurs revenus dans la balance, et de trouver le nôtre trop faible, il ne serait que juste, ce me semble, de me placer dans les

mêmes conditions que celles où sont les directeurs de ces institutions étrangères, et de me donner tous les pouvoirs qu'ils ont. Mais ni le gouvernement, ni les citoyens de de ce pays, je pense, ne voudraient consentir à cette chose-là, que, du reste, je ne désire pas.

Le 30 juin 1880, il restait dans le pénitencier de Kingston 711 hommes et 21 femmes,—total, 732 détenus. Reçus depuis cette date des prisons communes 131 hommes et 7 femmes, total 138; du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, 37 hommes et 4 femmes, total 41; du pénitencier de Dorchester, 30 hommes; repris, 4 hommes; reçus de la maison de réforme de Pénétangouchine, 2 hommes; réintégré par ordre de la cour, 1 homme. Résumé des entrées, dans le cours de l'exercice: 205 hommes et 11 femmes, en tout 216 individus. Ce qui, ajouté au nombre ci-dessus de 732, porte pour l'exercice le grand total des détenus à 948.

Sortis dans le cours de l'exercice—par expiration ou réduction de la peine, 190 hommes et 6 femmes; par lettres de pardon, 34 hommes et 2 femmes; par translation à l'asile des aliénés de Rockwood à l'expiration de leur condamnation, 2 hommes; suicide, 1 homme; noyé, 1 homme; évadés, 6 hommes; extrait par ordre de cour, 1 homme—total, 235 hommes et 8 femmes, en tout 243. Ce nombre étant déduit de celui de 948 ci-dessus, il reste dans ce pénitencier, le 30 juin 1881, 681 hommes et 24 femmes, soit 705 détenus.

Moyenne quotidienne de la population, 704½.

Coût par tête des détenus pendant l'exercice expiré le 30 juin 1881: personnel $59.36; rations $43.30½; habillement $13.06½; effets d'habillement pour les libérés et argent de sortie, $9.70¾; chauffage $8.86; éclairage $2.08½; literie $1.82¾; divers $3.71¾; réparations aux bâtiments $12.28½:—total $154.21¼. On peut déduire de la dépense $17,695.68, revenu en argent versé à la caisse du Receveur-général—soit $25 par détenu—ce qui réduit le coût par tête à $129.21¼.

L'augmentation des dépenses de l'exercice qui vient d'expirer sur celui de l'année précédente se décompose ainsi: personnel $3.37; rations $8.57; habillement 93 cents; effets d'habillement et argent de sortie pour libérés 43 cents; éclairage 15½ cents; literie 34 cents; divers $1.94; réparation aux bâtiments $3.80½. Le chauffage présente une diminution de 55 cents.

Les principales causes de ces augmentations sont l'impossibilité, quoique le nombre des prisonniers ait été moindre que l'année précédente, de diminuer le personnel en proportion; et surtout le grand renchérissement des denrées. Les frais d'entretien des bâtiments sont aussi accrus; mais c'est encore là un item qu'il n'est pas toujours possible de contrôler. Les autres augmentations sont peu considérables. Malgré tout nous sommes restés de $8,000 en deçà de nos estimations budgétaires.

Je vous envoie les rapports et états annuels ordinaires.

Je suis, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

JOHN CREIGHTON,

Préfet.

M. J.-G. Moylan,
Inspecteur des pénitenciers.

Liste des états et rapports joints au rapport du préfet du pénitencier de Kingston.

1. Compte annuel du revenu.
2. do de la dépense.
3. do des dettes actives du pénitencier.
4. do des dettes passives do
5. Liste du personnel du pénitencier
6. Compte de la ferme.
7. Répartition des détenus.
8. Liste des graciés.
9. do décédés.
10. do des réincarcérés (récidivistes.)
11. Tableau des réductions de peines gagnées par les détenus.
12. Etat général et succinct du travail.
13. Mouvement d'entrée et de sortie des condamnés.
14. Mouvement comparé de la population du pénitencier pendant les 10½ dernières années.
15. Statistique criminelle.
16. Punitions, département des hommes.
17. do do femmes.
18. Liste des détenus transférés à l'asile de Rockwood.
19. Rapport du médecin avec divers états.
20. Rapport de la directrice du quartier des femmes.
21. do l'aumônier protestant.
22. do do catholique.
23. do du maître d'école.

N° 1.

Dr. REVENU du pénitencier de Kingston—exercice 1880-1881. Av.

1880.	—	$ cts.	1881.	—	$ cts.
24 juillet....	Traite nᵒ 219, adressée à l'hon ministre des finances...	840 69	30 juin......	Travail des prisonniers	14,663 51
16 août....	do 332 do do	1,365 00	30 do	Pierre et chaux........	2,505 11
23 do	do 353 do do	121 57	30 do	Ouvrages de forge........	101 19
22 sept....	do 502 do do	837 45	30 do	Confections d'effets d'habillement........	90 67
30 do	do 545 do do	2,663 98	30 do	Menuiserie........	35 70
14 oct....	do 814 do do	874 30	30 do	Atelier des femmes........	62 50
24 nov....	do 972 do do	137 62	30 do	Recettes à la loge d'entrée........	158 50
27 déc....	do 1079 do do	141 30	30 do	Huile, barils à l'huile........	75 50
1881.			30 do	Ferme........	3 00
21 janv....	do 1177 do do	1,534 25			
21 fév....	do 1283 do do	1,435 19			
23 mars....	do 1404 do do	102 79			
25 avril....	do 1524 do do	1,440 50			
26 mai....	do 79 do do	726 50			
26 do	do 80 do do	1,326 00			
28 juin....	do 190 do do	258 65			
20 juillet....	do 284 do do	3,888 96			
		17,695 68			17,695 68

No 2.

DÉPENSE du pénitencier de Kingston, même exercice.

Dт. 1881.		$ cts.	Av. 1880.		$ cts.
30 juin	Appointements	41,820 16	23 juillet......	Mandat	600 00
30 do	Gratifications de retraite	531 25	31 do	Feuille mensuelle des salaires	3,510 69
30 do	Uniformes	1,280 43	18 août......	Mandat, compte de juillet	4,396 44
30 do	Rations	30,505 15	31 do	Feuille mensuelle des salaires	3,510 69
30 do	Vêtements des détenus	9,204 17	25 sept......	Mandat, compte d'août	6,222 73
30 do	do do libérés	3,936 89	30 do	Feuille mensuelle des salaires	3,503 19
30 do	Allocations de sortie	2,903 00	20 oct......	Mandat, compte de septembre	7,064 17
30 do	Compte du capital	10,659 61	31 do	Feuille mensuelle des salaires	3,510 69
30 do	Matériaux de construction, réparations, etc	8,655 38	22 nov......	Mandat, compte d'octobre	7,270 81
30 do	Chauffage (charbon et bois)	6,662 52	30 do	Feuille mensuelle des salaires	3,488 19
30 do	Entretien des machines	765 16	16 déc......	Mandat, compte de novembre	4,995 45
30 do	Imprévus	1,095 01	31 do	Feuille mensuelle des salaires	3,506 32
30 do	Industries	2,695 43			
30 do	Divers	2,618 27	1881.		
30 do	Eclairage (pétrole, etc.)	1,468 91			
30 do	Hôpital	962 15	17 janv......	Mandat, compte de décembre	6,437 50
30 do	Literie	1,288 00	31 do	Feuille mensuelle des salaires	3,506 42
30 do	Chapelles	92 45	15 fév......	Mandat, compte de janvier	5,190 57
30 do	Bibliothèque	295 12	28 do	Feuille mensuelle des salaires	3,508 92
30 do	Ecole	74 41	16 mars......	Mandat, compte de février	4.943 34
30 do	Evasions	100 00	31 do	Feuille mensuelle des salaires	3,252 04
30 do	Cuisine	80 50	21 avril......	Mandat, compte de mars	5.921 42
30 do	Papeterie	18 95	30 do	Feuille mensuelle des salaires	3,503 92
30 do	Dépôt d'armes	47 83	19 mai......	Mandat, compte d'avril	4,430 05
30 do	Enterrements	22 00	......	Chèque officiel pour paiement de gratifications	531 25
30 do	Traite sur banque n° 216, balance non dépensée d'un mandat	140 98	31 do	Feuille mensuelle des salaires	3,502 67
			16 juin......	Mandat, compte de mai	6,206 54
			30 do	Feuille mensuelle des salaires	3,505 17
			22 juillet......	Mandat, compte de juin	21,904 55
		127,392 48			127,392 48

No 3.

CRÉANCES du pénitencier de Kingston au 30 juin 1881.

Bonnes	$1,190 40
Mauvaises, vieilles ou douteuses	42 93
	$1,233 33

No 4.

DETTE du pénitencier.

Au 30 juin 1881	$21,904 55
Payé depuis	21,904 55

No 5.

LISTE des officiers et employés du pénitencier de Kingston, au 30 juin 1881, avec indication de leurs appointements et salaires, de leur âge et de la date de leur nomination.

Nom.	Fonction.	Appointements.	Age	Date de la nomination.	Observations.
		$ cts.			
John Creighton	Préfet	2,600 00	64	1er janvier 1871	
John Flanigan	Sous-préfet	1,400 00	66	1er janvier 1866	
Michael Lavell	Médecin	1,200 00	56	1er octobre 1872.	
S. H. Scobell	Comptable	1,000 00	57	Avril 1858	
Rév. C. E. Cartwright	Aumônier protestant	1,200 00	44	25 octobre 1875	
Abbé P. A. Twohey	do catholique	1,200 00	32	18 décembre 1875	
Henry A. Jones	Commis	700 00	52	20 mai 1869	
P. O. Donnell	Garde-magasin	700 00	45	19 juin 1857	
J. B. Mathewson	Instituteur	600 00	45	1er sept. 1859	
Thomas McCarthy	Gardien-chef	800 00	45	1er déc. 1856	
William Sullivan	Econome	650 00	45	Février 1860	
Mary Leahy	Directrice	500 00	43	15 janvier 1861	
Mary Bostridge	Sous-directrice	300 00	55	1er février 1870	
Margaret O'Loane	Aide-sous-directrice	250 00	38	3 mars 1880	
James Adams	Instructeur en chef	1,000 00	48	1er mars 1869	
William Gemmill	Instructeur de métier	700 00	65	19 janvier 1880	
James Halliday	Gardien de l'hôpital	700 00	54	29 janvier 1867	
Michael Leahy	Instructeur de 2e classe	560 00	50	1er nov. 1859	
John Burgess	Gardien	500 00	55	Juin 1862	
James B. Mathewson	do	500 00	45	6 septembre 1859	
Alexander Elsmere	do	500 00	52	1er do 1859	
Thomas Davidson	do	500 00	48	Novembre 1857	
Thomas Carter	do	500 00	54	26 juillet 1854	
William Coward	Boulanger	560 00	26	1er juin 1878	
John Swift	Messager	560 00	67	1er juin 1835	
William McConnell	Cultivateur et jardinier	560 00	44	16 avril 1863	
Charles McManus	Garde	450 00	58	Juillet 1853	
William Crawford	do	450 00	65	Octobre 1846	
Allan McDonald	do	450 00	54	24 avril 1855	
Richard Holland	do	450 00	50	Mai 1858	
Bernard McGeein	do	450 00	44	Mars 1859	
John Kennedy	do	450 00	28	1er janvier 1877	
Edward Mooney	do	450 00	38	27 sept. 1864	
Nicholas Hugo	do	450 00	58	Mars 1865	
George Holland	do	450 00	61	Avril 1866	
Michael Brennan	do	450 00	38	3 octobre 1865	
Robert Priestly	do	450 00	57	4 juin 1855	

LISTE des officiers, etc., du pénitencier de Kingston—*Fin.*

Nom.	Fonction.	Appointements.	Age	Date de la nomination.	Observations.
		$ cts.			
James Lindsay	Garde	450 00	58	Février 1866	
James Bryson	do	450 00	41	Juin 1866.	
Jeremiah O'Driscoll	do	450 00	50	10 octobre 1866	
Thomas Payne	do	450 00	58	13 décembre 1866	
Daniel Fitzgibbon	do	450 00	53	1er janvier 1868	
Thomas Smith	do	450 00	45	19 mars 1860	
John Regan	do	450 00	52	18 octobre 1859	
Charles McNeil	do	450 00	61	18 août 1859	
James Evans	do	450 00	45	18 janvier 1868	
James Doyle	do	450 00	42	18 août 1868	
John Scally	do	450 00	44	1er mars 1870	
Thomas Moore	do	450 00	37	9 mai 1870	
John Morton	do	450 00	38	Août 1877	
Jeremiah Dillon	do	450 00	44	1er janvier 1871	
James N. Morton	do	450 00	29	1er janvier 1880	
Edward Burke, sen	do	450 00	63	20 juin 1868	
John Mills	do	450 00	30	17 octobre 1875	
Robert McCauley	do	450 00	39	31 janvier 1868	
George McCauley	do	450 00	42	2 octobre 1876	
James Weir	do	450 00	32	31 octobre 1876	
James Mills	do	450 00	41	2 octobre 1876	
Lawrence Walsh	do	450 00	38	18 décembre 1876	
William Hurst	do	450 00	42	Mars 1877	
Charles McConville	do	450 00	35	Août 1877	
Alexander Atkins	do	450 00	24	Juin 1878	
Edwin J. Adams	do	450 00	22	Juillet 1878	
James Mills, jun	do	450 00	30	Février 1879	
Andrew Jamieson	do	450 00	31	2 août 1879	
Robert Weir	do	450 00	34	13 octobre 1879	
John Donnelly	do	450 00	27	7 novembre 1879	
Robert Appleton	do	450 00	38	1er juillet 1880	
Robert Hewton	do	450 00	38	1er avril 1881	
Henry Woodhouse	Conducteur d'attelage.	350 00	45	1er septemb. 1871	
William C. Bell	do do	350 00	38	Avril 1877	
Michael Kennedy	do do	350 00	25	Avril 1872	
Edward Burke, jun	do do	350 00	21	1er juin 1881	

No 6.

COMPTE de la ferme du pénitencier de Kingston, pour l'exercice expiré le 30 juin 1881.

DT.	$ cts.	$ cts.	AV.	$ cts.	$ cts.
Semences et fumiers	478 71		1,240 boiss. d'avoine à 40c	496 00	
Travail de deux paires de chevaux et 2 conducteurs	1,032 90		220½ do de pois à 97½c	214 98	
Cochons nourris des déchets du réfectoire	150 00		66 do de fèves blanches à $1.50	99 00	
Salaire du farmier-jardinier	560 00		1 acre de vesces	10 00	
Sal. de 2 gardes, pen. une année	900 00		37½ tonnes de foin à $10	372 50	
Travail de 16 détenus pendant 3,781 jours à 40c	1,512 40		45 do paille d'avoine à $6	270 00	
5 tonnes de son	110 00		3 do do de pois à $4	12 00	
100 livres de vert de Paris	24 00		125 boiss. de navets à 60c	75 00	
6 barils de plâtre p. engrais	7 20		207 do de panais à 50c	103 50	
2 boisseaux de vesces	3 50		1,400 do de carottes à 40c	560 00	
Instruments aratoires et dépenses diverses pend. l'année	46 35		324 do de betteraves à 50c	162 00	
Blé d'Inde pour animaux	449 35		150 do de tomates à 70c	105 00	
		5,274 41	13,000 choux à 8c	1,040 00	
Balance	1,276 67	1,276 67	2,000 pieds de céleri, à 5c	100 00	
			300 douz. maïs de table à 15c	45 00	
			60 paniers de laitue à 50c	30 00	
			100 paquets de sarriette à 5c	5 00	
			Sauge	1 00	
			Persil	2 00	
			250 boiss. d'oignons à $1	250 00	
			2,000 do de patates à 50c	1,000 00	
			10 do de prunes à 60c	6 00	
			60 pintes de cassis à 10c	6 00	
			30 pintes de gadelles rouges à 7c	2 10	
			3 barils de pommes à $2	6 00	
			21,000 livres de lard à 7½c	1,575 00	
			1 petit cochon vendu	3 00	
		6,551 08			6,551 08

No 7.

RÉPARTITION des détenus au pénitencier de Kingston le 30 juin 1881.

Ateliers ou services.	Nombre.	Ateliers ou services.	Nombre.
Atelier de menuiserie	50	Sècherie	26
Forge	45	Réfectoire et cuisine	17
Ouvrages de maçons	30	Ailes	14
Escouade n° 1 de la carrière	29	Boulangerie	9
do n° 2 do	12	Hôpital, malades, 7 ; de service, 5	12
do n° 3 do	14	Loge du nord, messager	1
Ouvrages de manœuvres	11	La Pointe, où se prépare l'engrais	1
Chemin de fer	2	Ferme et jardins	31
Etables, terrains, etc	43	Asile des aliénés	28
Atelier des tailleurs de pierre	60	Cellules solitaires	6
Fonderie, atelier de serrurerie, etc	88	Réfectoire du personnel	3
Buanderie	12	Département des femmes	21
Atel. de conf. de vêtements et de chaussures	140		
		Total	705

No 8.

Liste des détenus du pénitencier de Kingston qui ont été graciés dans le cours de l'exercice expiré le 30 juin 1881, avec indication de leur crime et du lieu de leur condamnation.

No.	Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
1	George Smith	Meurtre	Québec.
2	George Nobles	Vol de moutons	Prince-Edouard.
3	James A. Perry	Larcin	Brant.
4	James Green	do	Carleton.
5	William Lee	do	Wentworth.
6	Frederick J. Coleman.	Vol de cheval	Welland.
7	Alexander Byers	Vol de grand chemin	Halifax, N.E.
8	Thomas Brackett	do	do
9	Francis Shears	do	do
10	William Slade	do	do
11	George Thompson	Décharge criminelle d'arme à feu.	Essex.
12	Charles Patton	do do do	do
13	Richard Ferguson	Vol de bestiaux	Norfolk.
14	Walter Gow	Effraction de nuit	Welland.
15	John Doyle	do do	Lincoln.
16	G. P. McDermott	Vol d'un cheval et d'une vache	York.
17	Alice Davis	Meurtre	do
18	Neil McArthur	Soustraction de lettres du B.P	Hastings.
19	Frank Mills	Homicide	York.
20	John Henson	Incendie	Northumberland.
21	Andrew Walsh	Vol de moutons	Prince-Edouard.
22	Mathew Mangan	Blessures	Renfrew.
23	Edward Walsh	Vol de moutons	Prince-Edouard.
24	John Halliday	Homicide	Lanark.
25	Lydia A. Collins	Avortement	Elgin.
26	Michael Brennan	Assaut avec int. de blesser gravem.	Leeds et Grenville.
27	John McPherson	Meurtre	Ontario.
28	Thomas Burk	do	do
29	George Connors	Larcin et recel	Norfolk.
30	Gustave Berriault	Effraction nocturne et larcin	Montréal.
31	William Henry	Effraction nocturne	York.
32	John Leary	Incendie	Montréal.
33	William Cassaday	Détournement	Wellington.
34	John Best	Effraction nocturne	Bruce.
35	Richard Currie	Meurtre	Wentworth.
36	C. Aylsworth	Vol d'arg. cont. dans des let. du B.P	Frontenac.

No 9.

Liste des détenus décédés au pénitencier de Kingston dans le cours de l'exercice expiré le 30 juin 1881, avec indication de leur crime et du lieu de leur condamnation.

No.	Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
* 1	William Dempsey	Larcin	Wentworth.
† 2	James Mallory	Félonie et vol à main armée	Pénitencier de Saint-Jean.

* Suicide. † Noyé en se baignant.

No 10.

Liste des condamnés qui ont été réincarcérés au pénitencier de Kingston dans le cours de l'exercice expiré le 30 juin 1881.

Nombre.	Nom.	1ère réincarcération.	2ème réincarcération.	Nombre.	Nom.	1ère réincarcération.	2ème réincarcération.
1	Thomas Evans	....	1	13	Peter Cavanagh	1	....
2	Burwell Stephenson	....	1	14	Annie Walker	1	....
3	Patrick Kelly	1	....	15	Alexander Dumoulin	....	1
4	Douglas Cook	1	....	16	Patrick Murphy	1	....
5	Robert J. Gilmour	1	....	17	Henry Thompson	1	....
6	Henry Burtch	1	....	18	Stanley McFarlane	....	1
7	John Donaghue	1	....	19	John McQuim	....	1
8	John Oliver	....	1	20	Daniel Kidney	....	1
9	John Rumford	1	....	21	James Campbell	1	....
10	Wellington Young	1	....	22	Ralph Newton	1	....
11	Michael Purcell	1	....	23	George Bigelow	1	....
12	John Gohien	1	....	24	Richard Harris	1	....

No 11.

Etat des réductions de peine gagnées par les détenus qui sont sortis du pénitencier de Kingston pendant l'exercice expiré le 30 juin 1881.

Nombre.	Jours.	Nombre.	Jours.	Nombre.	Jours.	Nombre.	Jours.
1	Aucun.	24	79	2	132	1	215
2	16	2	83	2	134	2	220
1	24	3	85	1	136	1	222
1	27	1	87	2	140	4	226
2	34	1	91	2	143	7	231
1	37	1	92	1	146	1	236
1	41	2	98	1	149	1	238
1	49	2	100	2	152	1	262
1	52	4	105	1	154	1	269
1	57	4	108	1	156	1	275
2	63	4	113	1	158	1	283
2	66	6	117	1	165	1	289
4	69	2	119	1	167	2	312
1	70	6	121	3	171	1	315
5	72	6	125	1	173	1	331
6	74	2	127	3	180	1	435
1	76	34	128	1	193	1	570
1	78	4	129				
						196	

No 12.

ETAT GÉNÉRAL de la valeur du travail fait dans le pénitencier de Kingston, pendant l'exercice expiré le 30 juin 1881.

Département.	Sur commandes.	Pour employés.	Fournitures au gouvernement.	Pour autres pénitenciers.	Pour le pénitencier de Kingston.	Totaux.
	$ cts.	$ cts	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Des maçons	1,842 02				26,492 72	28,334 74
" menuisiers	138 87		250 50		8 006 32	8,395 69
" forgerons	4 12		99 75		6,819 50	6,923 37
" tailleurs	139 80	342 30	3,825 63	1,073 86	3,192 27	8,573 86
" cordonniers		95 25	795 65	65 10	2,105 55	3,061 55
Ferme					1,276 67	1,276 67
Départem. des femmes.	60 00		310 55		1,531 60	1,902 15
	2,184 81	437 55	5,282 08	1,138 96	49,424 63	58,468 03

—	Nombre de jours.	Valeur de la journée.	Montant.	
		Cts.	$ cts.	
Boulangerie	2,160	75	1,620 00	
Département de l'économe	5,504	40	2,201 60	
Ailes	4,980	40	1,992 00	
Buanderie	3,674	40	1,469 60	
Sécherie	5,246	40	2,098 40	
Infirmerie	1,625	40	650 00	
Fonderie	26,210	40	10,484 00	
Chapelles, service du réfectoire du personnel	1,095	40	438 00	
Loge du nord, messagers, etc	310	40	124 00	
A la Pointe, préparation d'engrais	310	40	124 00	
Gardiens	930	40	372 00	
Femmes : ménage, soin des malades, etc	3,100	40	1,240 00	
				22,813 60
				81,281 63

No 13.

Mouvement d'entrée et de sortie des condamnés, au pénitencier de Kingston, du 30 juin 1880 à minuit, au 30 juin 1881, à minuit.

Désignation.	Hommes.	Femmes.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Totaux.
Population au 30 juin 1880	....	....	....	711	21	732
Entrés depuis :—						
Venant des prisons communes	131	7	138			
" d'autres pénitenciers	67	4	71			
Repris	4	0	4			
Venant de la maison de réforme	2	0	2			
Réintégré par ordonnance de cour	1	0	1			
				205	11	216
				916	32	948
Sortis depuis :—						
Par expiration de la condamnation	190	6	196			
Graciés	34	2	36			
Transferés à l'asile à l'expiration de la peine	2	0	2			
Mort par suicide	1	0	1			
Evadés	6	0	6			
Noyé (en se baignant)	1	0	1			
Extrait par ordre de cour	1	0	1			
				235	8	243
Population au 30 juin 1881	....	....	....	681	24	705

No 14.

Etat comparatif du mouvement du pénitencier de Kingston pendant les dix années et demie qui ont précédé le 30 juillet 1881.

Années.	Entrées.															Sorties.																			Nombre restant à la fin de l'exercice.			Moyenne quotidienne.
	De prisons communes.		D'asiles d'aliénés.		De la maison de réforme.		D'autres pénitenciers.		Repris.		Réintégré par ordonnance de cour.		Totaux.			Par expiration de la peine.		Graciés.		Transf. à l'asile des aliénés.		Suicide.		Décédés.		Evadés.		Extrait par ordonnance de cour.		Transférés à d'autres pénitenciers.		Totaux.						
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	T	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	T	M	F	T	
1871	216	10	5	...	...	...	.....	...	...	...	.....	...	221	10	231	177	18	66	1	10	1	1	...	10	...	5	...	.....	...	.....	...	269	20	289	590	38	628	645⅜
1872	147	8	7	...	...	...	.....	...	1	...	.....	...	155	8	163	151	13	60	2	6	2	...	...	6	1	1	...	.....	...	.....	...	224	18	242	521	28	549	578⅓
1873	141	3	...	...	3	...	1	...	1	...	.....	...	146	3	149	143	15	26	1	4	...	...	...	6	...	...	...	.....	...	119	...	298	16	314	369	15	384	432⅛
1874	145	12	5	...	...	...	.....	2	...	...	.....	...	150	14	164	111	6	18	...	1	...	...	...	4	...	...	...	.....	...	.....	...	134	6	140	385	23	408	390½
1885	187	6	...	...	...	...	158	...	1	...	.....	...	346	6	352	115	6	30	1	6	...	...	...	5	1	3	...	.....	...	.....	...	159	8	167	572	21	593	509⅜
1876	216	7	...	...	...	...	62	1	1	...	.....	...	279	8	287	114	10	19	...	10	1	...	...	7	...	3	...	.....	...	13	...	166	11	177	685	18	703	617⅙
1877	69	7	23	1	...	...	2	...	...	...	.....	...	94	8	102	79	3	18	1	3	...	...	...	6	...	...	...	.....	...	.....	...	106	4	110	673	22	695	683⅕
1877-78	215	9	...	...	...	...	64	2	...	...	.....	...	279	11	290	208	6	40	1	2	...	...	...	1	...	1	...	.....	...	.....	...	252	7	259	700	26	726	692⅓
1878-79	202	9	...	...	...	...	68	1	...	...	.....	...	270	10	280	182	6	48	3	...	1	...	...	7	...	...	...	.....	...	.....	...	237	10	247	733	26	759	746⅛
1879-80	180	8	...	...	3	...	42	2	1	...	.....	...	226	10	236	203	10	35	2	1	1	...	...	9	2	...	...	.....	...	.....	...	248	15	263	711	21	732	737⅔
1880-81	131	7	...	...	2	...	67	4	4	...	1	...	205	11	216	190	6	34	2	2	...	1	...	*1	...	6	...	1	...	.....	...	235	8	243	681	24	705	704½
Totaux	1849	86	40	1	8	...	464	12	9	...	1	...	2371	99	2470	1673	99	394	14	45	6	2	...	62	4	19	...	1	...	132	...	2328	123	2451	......	......	......	....

* Noyé en se baignant.

No. 15.

STATISTIQUES criminelles, pénitencier de Kingston, pour l'ex. expirée le 30 juin 1881.

—	Catégories.	Hommes.	Femmes.	Total.
Race	Blancs	196	11	207
	Noirs ou de couleur	3	......	3
	Sauvages	1	......	1
		200	11	211
Etat civil	Non mariés	152	3	155
	Mariés	42	5	47
	Veufs	6	3	9
		200	11	211
Age	Au dessous de 20 ans	30	......	30
	De 20 à 30 ans	97	3	100
	De 30 à 40 ans	37	3	40
	De 40 à 50 ans	23	2	25
	De 50 à 60 ans	7	2	9
	Au dessus de 60 ans	6	1	7
		200	11	211
Instruction	Ne sachant pas lire	67	5	72
	Sachant lire seulement	13	2	15
	Sachant lire et écrire	120	4	124
		200	11	211
Hab. moral	Abstinents	50	4	54
	Tempérants	77	6	83
	Intempérants	73	1	74
		200	11	211
Pays	Angleterre	20	......	20
	Irlande	18	4	22
	Ecosse	5	......	5
	Ontario	76	1	77
	Québec	33	3	36
	Nouveau-Brunswick	13	......	13
	Nouvelle-Ecosse	8	......	8
	Ile du Prince-Edouard	3	......	3
	Etats-Unis	23	3	26
	Norvège	1	......	1
		200	11	211
Religion	Anglicans	72	......	72
	Catholiques	76	7	83
	Méthodists	24	3	27
	Presbytériens	22	......	22
	Baptistes	5	1	6
	Sans religion	1	......	1
		200	11	211

—	Catégories.	Hommes.	Femmes.	Total.
Etat ou profession.	Maîtres d'auberges ou restaurants	2	......	2
	Soldats	2	......	2
	Tourneur	1	......	1
	Marchand	1	......	1
	Charpent. et menuisiers	6	......	6
	Plombiers	1	......	1
	Journaliers	113	......	113
	Sellier	1	......	1
	Tonnelier	1	......	1
	Ajusteur	1	......	1
	Cigariers	3	......	3
	Mouleur	1	......	1
	Femmes	......	11	11
	Tailleurs	14	......	14
	Fabricant de couseuses	1	......	1
	Teneurs de livres	2	......	2
	Cultivateurs	6	......	6
	Cordonniers	7	......	7
	Imprimeur	1	......	1
	Mécanicien	1	......	1
	Jardinier	1	......	1
	Commis	6	......	6
	Barbiers	2	......	2
	Télégraphistes	2	......	2
	Tailleurs de pierres	7	......	7
	Matelots	4	......	4
	Charretiers	2	......	2
	Voilier	1	......	1
	Maçon	1	......	1
	Peintres en bâtiments	2	......	2
	Ferblantier	1	......	1
	Meublier	1	......	1
	Forgerons	3	......	3
	Bouchers	2	......	2
		200	11	211
Crimes	Mise en circulation de billets contrefaits	1	......	1
	Détournement	1	......	1
	Effraction de nuit	16	......	16
	Larcin	70	6	76
	Vol de chevaux et larcin	8	......	8
	Assaut avec intent. de faire des bless. graves	1	......	1
	Vol de moutons	2	......	2
	Effraction de magasin	1	......	1
	Effract. noct. et larcin	29	......	29
	Tentative de viol	1	......	1
	Homicide	4	1	5
	Vol de bestiaux	4	......	4
	Faux prétexte	2	......	2
	Incendie	6	1	7
	Décharge sur une personne d'une arme à feu	2	......	2
	Blessures	10	......	10
	Parjure	1	......	1
	Faux en écriture	8	......	8
	Damage malicieux à la propriété	3	......	3
	Viol	2	......	2
	Vol de cheval et incend.	1	......	1

Statistiques criminelles, pénitencier de Kingston.—*Fin.*

—	Catégories.	Hommes.	Femmes.	Totaux.
Crimes	Vol de chevaux	4	......	4
	Vol de lettre du B.P.	1	......	1
	Recel	6	......	6
	Larcin et recel	3	1	4
	Bigamie	1	......	1
	Assaut	1	......	1
	Tentative de bestialité.	1	......	1
	Evasion et larcin	1	......	1
	Fél. et vol à main arm.	2	......	2
	Contrefaçon	3	......	3
	Vol à main armée,	3	......	3
	Complicité de meurtre.	......	1	1
	Avortement	......	1	1
	Crime contre nature	1	......	1
		200	11	211
Comtés	York	34	2	36
	Ontario	4	......	4
	Lambton	4	......	4
	Waterloo	2	......	2
	Simcoe	6	......	6
	Wentworth	4	1	5
	Lincoln	7	......	7
	Elgin	12	3	15
	Perth	3	......	3
	Halton	1	......	1
	Middlesex	4	......	4
	Stormont, Dundas et Glengarry	3	......	3
	Lanark	1	1	2
	Wellington	4	......	4
	Welland	9	......	9
	Leeds et Grenville	4	......	4
	Grey	3	......	3
	Northumberland et Durham	3	......	3
	Brant	3	......	3

—	Catégories.	Hommes.	Femmes.	Totaux.
Comtés	Oxford	2	......	2
	Essex	4	......	4
	Lennox et Addington	1	......	1
	Pén. St-Vincent de Paul	38	4	42
	Kent	3	......	3
	Carleton	4	......	4
	Bruce	1	......	1
	Haldimand	1	......	1
	Pénitenc. de Dorchester	30	......	30
	Huron	2	......	2
	Réf. Pénétancouchine.	2	......	2
	Renfrew	1	......	1
		200	11	211
Condamnations	2 ans	37	3	40
	2 do et 1 mois	2	......	2
	2 do et 6 mois	6	......	6
	3 do	43	2	45
	3 do et 6 mois	13	2	25
	4 do	21	1	22
	4 do et 6 mois	1	......	1
	5 do	42	1	43
	5 do et 6 mois	1	......	1
	6 do	7	......	7
	7 do	11	......	11
	8 do	2	......	2
	10 do	5	......	5
	12 do	1	......	1
	13 do	1	......	1
	14 do	2	......	2
	15 do	1	......	1
	18 do	1	......	1
	20 do	1	......	1
	A perpétuité	2	2	4
		200	11	211

N° 16.

PUNITIONS infligées dans le pénitencier de Kingston pendant l'exercice expiré le 30 juin 1881.

Mois.	Nombre mis au cachot.	Mis en cellule solitaire.	Fouettés.	Nombre de coups de fouet.	Réprimandés.	Privés de partie des remises de peine.	Privés de l'école.	Privés de lumière.	Observations.
1880.									
Juillet	29	2	....	....	3	45	....	21	
Août	33	2	....	....	....	42	....	12	
Septembre	21	2	....	....	1	16	1	4	
Octobre	19	3	....	....	....	19	....	2	
Novembre	20	4	....	....	4	32	....	2	
Décembre	16	4	....	....	6	21	....	2	
1881.									
Janvier	20	4	....	....	4	26	....	4	
Février	14	....	....	....	1	14	....	....	
Mars	30	....	....	....	5	24	....	1	
Avril	16	....	1	36	3	15	....	1	
Mai	15	....	....	....	....	13	....	8	
juin	39	....	....	....	....	14	....	8	
Total	272	21	1	36	27	281	1	65	

N° 17.

PUNITIONS infligées dans le département des femmes au pénitencier de Kingston, pendant l'exercice expiré le 30 juin 1881.

—	Total.	Observations.
Rapports de mauvaise conduite, 4 en juillet et 3 en septembre	7	
do do 3 en octobre et 4 en décembre	7	
do do 1 en janvier et 1 en février	2	
Cellule solitaire et perte de rémissions en juillet, 4	4	
Rapports en septembre, non suivis de punition, 3	3	
do octobre 3	3	
Cellule solitaire, en décembre, 2	2	
do et perte de remission en décembre, 1	1	
do en janvier, 1	1	
Rapports non suivis de punition en février, 1	1	

N° 18.

Liste des détenus transférés du pénitencier de Kingston à l'asile des aliénés à l'expiration de leur peine, dans le cours de l'exercice expiré le 30 juin 1881, avec indication de leur crime et du lieu de leur condamnation.

Nombre.	Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
1	James Johnson	Meurtre	Bruce.
2	James Harris	Vol à main armée	Frontenac.

N° 19.

Pénitencier de Kingston, 2 juillet 1881.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec les statistiques ordinaires, pour l'exercice expiré le 30 juin 1881.

Ce pénitencier pourrait difficilement être dans un état plus satisfaisant au point de vue hygiénique, et malgré la prostration physique d'un grand nombre de condamnés à leur entrée, le percentage des maladies n'est pas supérieur ici à ce qu'il est au milieu de populations plus privilégiées.

Mais il n'est pas aisé de maintenir cet état de choses: l'exiguité des cellules, l'imperfection de la canalisation d'égoût, jointes à d'autres défauts de l'emplacement ou du plan des édifices, font que cet établissement n'est pas aussi sain qu'il le serait s'il était de construction plus nouvelle. Une trop grande agglomération, en outre, d'individus, la plupart d'une nature dégradée, dépourvus du sens de la propreté, faibles de constitution par hérédité ou par suite d'excès, est singulièrement favorable à la naissance des maladies, qu'on ne prévient ici qu'à force de vigilance et de soins. Le préfet, qui a un exact sentiment des choses, ne cesse de faire tous ses efforts pour le bien physique et moral de ceux dont il a charge.

Le percentage des maladies a été bien moindre qu'en aucune année antérieure; et elles ont eu aussi, dans leur variété, un caractère plus bénin. Il n'y a pas eu un seul décès par maladie dans le cours de l'exercice.

Comparativement à certaines années passées, on a moins de malingres, moins d'individus qui désirent être exemptés du travail pour cause de mauvaise santé. Sans doute qu'il y a des grogneurs, qui se pensent sévèrement traités par le préfet et le médecin; mais ceux-ci ont ensuite la satisfaction de voir que le temps et l'observation justifient leur manière d'agir.

Il n'est pas étonnant que le confort de salles d'infirmerie bien installées soit recherché par d'autres que par les vrais malades. Le travail n'a rien d'alléchant pour ceux dont la vie a jusque-là été un continuel effort pour l'éviter; et le médecin ayant à décider la question de l'aptitude physique au travail, ne peut faire autrement que de s'attirer l'animadversion de beaucoup d'entre eux.

Dans l'exercice de mes devoirs, j'ai toujours eu l'appui du préfet, qui prend un invariable intérêt au service de l'hôpital et des malades.

Les ordonnances quotidiennes, indépendamment des traitements à l'infirmerie, se sont élevés au nombre de 1,760.

QUARTIER DES ALIÉNÉS.

Il n'y a rien de particulier à dire au sujet des aliénés. On a bien soin d'eux, et en général leur conduite est satisfaisante; rarement malades, la médication pour eux

se réduit à peu de chose. On ne reçoit dans le quartier aucun détenu de ce pénitencier qui ne soit absolument impropre à travailler avec les autres. Il est, en effet, très désirable de tenir autant que possible ceux dont le cerveau se trouble, occupés à quelque travail, et cela ne peut se faire ici qu'en les mêlant aux autres travailleurs.

Comme le nombre en augmente, il est important que l'admission au quartier ne soit pas trop facile. Combien de ces criminels regardés comme faibles d'esprit ou imbéciles et qui se laissent volontiers passer pour tels, joueraient un autre rôle hors de la prison ! C'est de leur part une ruse pour éviter la punition rigoureuse de leurs crimes. Il y en a beaucoup de cette sorte dans tous les pénitenciers, et assurément dans celui-ci; et à moins qu'on n'ait une grande attention aux admissions dans le quartier des aliénés, ils ne se compteront bientôt plus par dizaines, mais par centaines. Je connais de ces faibles d'esprit assez adroits pour se rendre incommodes au point qu'on les juge dignes du confort et du bien-être relatif de ce quartier. Quelquefois aussi, des officiers qui veulent se débarrasser de ces détenus incommodes, en prendront ce moyen facile de les envoyer à l'asile ouvert ici ; tandis qu'ils devraient plutôt les plier à la discipline et les punir. C'est une classe de prisonniers fort rusée, et il faut être au fait de leurs feintes pour ne pas y être trompé. Je demande donc respectueusement que le médecin de ce pénitencier, lequel a aussi les aliénés sous ses soins et qui est supposé avoir une certaine connaissance de cette classe-là, soit consulté désormais sur les admissions au quartier des aliénés de détenus venant d'autres pénitenciers.

J'ai en M. Halliday, et c'est avec plaisir que je le mentionne ici, un excellent aide; il remplit ses fonctions de chef d'infirmerie, depuis plusieurs années, de la manière la plus satisfaisante.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

M. LAVELL, M.D.,

Médecin du pénitencier de Kingston.

M. J.-G. Moylan,
Inspecteur des pénitenciers.

PENITENCIER DE KINGSTON.

ÉTAT numérique des malades qui ont été en traitement à l'infirmerie, du 1er juillet 1880, au 30 juin 1881.

Maladies.	En traitement au 1er juillet 1880.	Admis depuis.	Total.	Décédé.	Renvoyés.	Restant au 30 juin 1881	Observations.
Abcès	1	5	6	....	5	1	
Asthme	....	3	3	....	2	1	
Ascite	....	1	1	....	1	....	
Furoncles	....	8	8	....	8	....	
Bronchite	....	11	11	....	11	....	
Brûlures	....	2	2	....	2	....	
Céphalée	....	1	1	....	1	....	
Cholérine	....	7	7	....	7	....	
Colique	....	3	3	....	3	....	
Contusion	....	19	19	....	18	1	
Débilité	....	3	3	....	3	....	
Démence	....	2	2	....	2	....	
Dyspepsie	....	5	5	....	5	....	
Dyssenterie	....	5	5	....	5	....	
Epilepsie	....	1	1	....	1	....	
Erysipèle	....	1	1	....	1	....	
Fébricule	....	21	21	....	18	3	
Fièvre intermittente	1	2	3	....	3	....	
Fièvre typhoïde	....	8	8	....	8	....	
Fistule à l'anus	....	2	2	....	2	....	
Engelures	....	2	2	....	2	....	
Hémoptysie	....	2	2	....	2	....	
Hémorrhoïdes	....		2	....	2	....	
Affection cardiaque	....	1	1	....	....	1	
Hépatite	....	1	1	....	1	....	
Lumbago	....	5	5	....	5	....	
Langueur	1	9	10	....	10	....	
Névralgie	....	3	3	....	3	....	
Ophthalmie	....	4	4	....	4	....	
Phthisie	....	2	2	....	2	....	
Pneumonie	....	1	1	....	1	....	
Rhumatisme	....	8	8	....	7	1	
Sciatique	....	1	1	....	1	....	
Scrofule	....	2	2	....	2	....	
Entorse	....	2	2	....	2	....	
Stricture	....	1	1	....	1	....	
Ulcère	....	4	4	....	4	....	
Blessures	....	15	15	....	15	....	
Diarrhée	....	9	9	....	9	....	
Hydrocèle	....	1	1	....	1	....	
Submersio	....	....	....	1	....	....	
Total	3	185	188	....	180	8	

M. LAVELL, M.D.,
Médecin du pénitencier de Kingston.

ETAT annuel des décès survenus à l'infirmerie du pénitencier de Kingston, du 1er juillet 1880 au 30 juin 1881

Nombre.	Nom.	Age	Maladie.	Date de l'entrée.	Décédé.	Pays d'origine.	Jours à l'infirmerie.	Observations.
......	James Mallory..............	21	Noyé en se baignant	....	15 juin 1881.........	Canada	....	

ETAT des accidents arrivés aux détenus du pénitencier de Kingston, du 1er juillet 1880 au 30 juin 1881.

Date.	Nom.	A quoi employé.	Nature de l'accident.	Cause de l'accident.	Jours à l'infirmerie.	Observations.
1881. 5 avril........	George Westlake	Aux travaux de maçonnerie.	Frappé au bras par une planche, dont le bout avait déchiré les chairs.	Chute d'une planche de la bâtisse.	37	

M. LAVELL, M.D.,
Médecin du pénitencier de Kingston.

MOUVEMENT du quartier des aliénés du 1er juillet 1880 au 30 juin 1881.

Distribution.	Hommes.	Femmes.	Total.
En traitement le 30 juin 1880	24	1	25
Reçus depuis du pénitencier de Kingston	11	....	11
do do Saint-Vincent-de-Paul	3	1	4
do des provinces maritimes	1	....	1
Nombre total des traités au 30 juin 1881	39	2	41
Sortis :—			
Guéris	5	....	5
Suffisamment rétablis pour se remettre au travail	4	....	4
Transféré à un asile provincial à l'expiration de la peine	1	....	1
Décédé	1	....	1
Restant en traitement le 30 juin 1881	28	2	30

TABLEAU DES DÉCÈS.

Nombre.	N° du règ.	Age	Date du décès.	Durée de la folie.	Cause immédiate du décès.	Observations.
1	50	21	21 octobre 1880..	2 ans et 5 mois.........	Suicide par insertion d'un morceau de fil métallique à balai entre deux côtes jusqu'au cœur........	

M. LAVELL, M.D.,

Médecin du pénitencier de Kingston.

No 20.

DÉPARTEMENT DES FEMMES,
PÉNITENCIER DE KINGSTON, 30 juin 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur le département des femmes au pénitencier de Kingston pour l'exercice qui expire aujourd'hui.

Le 1er juillet 1880, il restait 21 détenues. Dans le cours de l'année, 4 autres femmes ont été reçues du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul et 7 des prisons communes. Total 32.

Pendant la même période, 6 de ces détenues ont été mises en liberté à la suite de l'expiration de leurs condamnations, et 2 graciées. En sorte qu'il reste aujourd'hui 24 détenues au département des femmes de ce pénitencier. Je suis heureux d'avoir à dire que la conduite des prisonnières en général a été très bonne.

Leur activité a été telle qu'on pouvait la souhaiter ; elles se sont montrées obéissantes à mes instructions, et diligentes au travail, comme en fait foi l'état ci-annexé.

A part les travaux de blanchissage, de cuisine et de nettoyage et autres soins nécessaires de leur propre département, voici quelques-uns des principaux articles

d'habillement qu'elles ont confectionnés pour le département des hommes. Je donne dans l'annexe à ce rapport la liste complète des ouvrages. Elles ont tricoté à la main 1700 paires de chaussettes de laine, et confectionné 450 caleçons de laine, 376 pantalons de toile, 758 chemises de flannelle blanche; pour le département des sauvages, 113 chemises de flannelle grise, et pour la police à cheval du Nord-Ouest, 1,084 chemises de flannelle gri e. J'ai raison, comme vous voyez, d'être satisfaite de la diligence et de la bonne conduite des femmes relativement peu nombreuses que renferme cette prison.

Je suis, monsieur,

Votre humble servante,

MARY LEAHY,

Directrice.

M. J.-G. Moylan,
Inspecteur des pénitenciers.

Ouvrage fait dans la prison des femmes pendant l'exercice terminé le 30 juin 1881.

Nombre d'articles.	Ouvrage fait.	Journées.	Valeur de la journée.	Montant.	Total.
	Pour la prison des hommes.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
634	Mouchoirs—pour les prisonniers et les libérés	63	0 40	25 20	
1,208	Essuie-mains simples	121	0 40	48 40	
12	do pour rouleaux	2	0 40	0 80	
171	Taies d'oreillers en coutil	28	0 40	11 20	
1,692	Paires de chaussettes	1,692	0 40	676 80	
451	do caleçons	338	0 40	135 20	
376	Pantalons	376	0 40	150 40	
42	Paires de bretelles	80	0 40	32 00	
37	do mitaines	37	0 40	14 80	
48	Bandages pour l'infirmerie	4	0 40	1 60	
139	Draps	69	0 40	27 60	
758	Chemises de flannelle blanche	758	0 40	303 20	
628	Cravates	52	0 40	20 80	
150	Chemises de nuit	150	0 40	60 00	
12	Tabliers de boulangers	4	0 40	1 60	
333	Dessus d'oreillers	55	0 40	22 00	
					1,531 60
	Pour la prison des femmes.				
....	Couture et tricotage	350	0 40	140 00	
....	Ménage, cuisine, etc	2,750	0 40	1,100 00	
					1,240 00
....	Ouvrage de commande	....	....	....	60 00
	Pour le gouvernement.				
113	Chemises de flannelle grise pour le département des sauvages	....	0 25	28 25	
113	Cravates, pour le département des sauvages	....	0 10	11 30	
1,084	Chemises de flannelle grise, pour la police à cheval du Nord-Ouest	....	0 25	271 00	
					310 55
					3,142 15

No 21.

RAPPORT DE L'AUMONIER PROTESTANT.

PÉNITENCIER DE KINGSTON,
1er juillet 1881.

MONSIEUR,—En vous présentant mon rapport pour l'année qui vient de se terminer, je n'ai rien de bien particulier à porter à votre connaissance. La visite des malades, les classes de bible, l'école et la bibliothèque ont une influence bienfaisante sur la discipline et l'esprit des prisonniers, et neutralisent, en grande partie, les funestes effets de l'association.

L'école est dirigée par six employés sous la surveillance de M. Matthewson; beaucoup de détenus y apprennent à lire, à écrire et à compter; quelques-uns font des progrès étonnants; la plupart des autres en font de satisfaisants. En développant chez eux le sentiment du respect de soi-même et en les mettant en état de se servir de la bibliothèque, l'école produit un bien très sensible.

La bibliothèque, si elle est choisie pour leurs degrés d'instruction, les détourne du mal et du désir de lier communication avec leurs voisins, après la rentrée dans les cellules pour la nuit; car le prisonnier pourvu d'un livre qui lui plaît n'aime point à être interrompu dans sa lecture, ni ne pense à déranger les autres.

Mais tant que les détenus seront mis ensemble, il y aura parmi eux comme une opinion publique, et infiniment malheureuse, qui propagera sourdement la contagion du mal, détournera du bien et neutralisera en grande partie les efforts faits pour réformer ces criminels. J'ai reçu dernièrement plusieurs brochures de la *Howard Association* sur la nécessité de la séparation individuelle. Je veux en citer un ou deux courts passages.

"C'est, y est-il dit, une loi sociale incontestable que le commerce des méchants corrompt les mœurs; et c'est encore une loi divine qu'il n'est pas bon que l'homme demeure seul. Ces deux lois de l'Ecriture nous indiquent les conditions essentielles d'un bon système pénitentiaire, à savoir, séparation qui garantisse des influences dangereuses, et communication avec des personnes capables d'en exercer une salutaire. Or, un bon régime cellulaire aurait ce double résultat."

Je remarque aussi que des aumôniers se plaignent que leur labeur est, dans une grande mesure, privé de fruit par la communication des détenus entre eux. "La contagion mutuelle qu'elle produit est incalculable......" En ce qui est des jeunes criminels, avec combien plus de raison pourrait on espérer de ne plus les revoir sous l'habit du prisonnier s'ils avaient été séparés des vieux délinquants durant leur prison!"

Mon expérience confirme ces observations, et j'estime que l'association ou la réunion des détenus est le plus grand obstacle à leur amélioration morale. Les prisons belges offrent, dit-on, le meilleur exemple de la séparation dont je parle; ne pourrait-on expérimenter ici, sur une petite échelle, quelque régime de ce genre choisi entre les plus recommandés?

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre respectueux serviteur,
C. E. CARTWRIGHT,
Aumônier protestant.

M. J.-G. MOYLAN,
Inspecteur des pénitenciers.

N° 22.

RAPPORT DE L'AUMONIER CATHOLIQUE.

PÉNITENCIER DE KINGSTON,
1er juillet 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon septième rapport annuel. Veuillez tout d'abord recevoir mes sincères remerciements pour les observations que votre dernier rapport contenait sur la nécessité de séparer les criminels endurcis

d'avec ceux qui sont moins dépravés. J'ai toujours été d'opinion que cette séparation est nécessaire pour le succès réel de l'œuvre pénitentiaire. Si j'ai encore à vous faire le rapport l'an prochain, je m'étendrai sur ce sujet important.

On exécute en ce moment à notre chapelle des améliorations bien nécessaires, et dont je vous rendrai compte lorsqu'elle seront achevées. Par suite du dérangement qu'elles causent, il m'est impossible de vous fournir des renseignements détaillés sur notre bibliothèque et sur le mouvement de l'exercice qui vient de prendre fin.

Je suis, etc.,

P. A. TWOHEY, prêtre,
Aumônier catholique.

M. J.-G. MOYLAN,
Inspecteur des pénitenciers.

N° 23.

RAPPORT SUR L'ECOLE.

PÉNITENCIER DE KINGSTON, 1er juillet 1881.

MONSIEUR,—Au nom de mes cinq aides et en mon propre nom, j'ai l'honneur de vous faire rapport que le nombre moyen des détenus présents aux leçons a été de 120 par jour dans le cours de l'exercice; la salle d'école n'en pouvant point contenir davantage.

Les matières enseignées sont l'épellation, la lecture, l'écriture et l'arithmétique.

A quelques exceptions près, tous les détenus regardent le privilège de l'admission à l'école comme une grande faveur, et vraiment, à en juger par leur application manifeste à l'étude, nous pouvons espérer que le temps qu'ils passent à l'école sera, un jour, salutaire et profitable pour beaucoup d'entre eux. L'ordre règne dans la salle, pendant les leçons. Chose à remarquer, il y a là des élèves de tout âge, depuis seize ans jusqu'à cinquante-cinq. Il est triste de voir, dans un pays tel que le nôtre, possédant les plus amples moyens d'instruction, tant d'hommes sans aucune étude même élémentaire.

Mille remerciements aux fonctionnaires qui veulent bien nous aider et nous encourager dans l'œuvre régénératrice.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. B. P. MATHEWSON,
Chef de l'école.

M. J.-G. MOYLAN,
Inspecteur des pénitenciers.

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

1er juillet 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre, avec les annexes ordinaires (comptes-rendus des aumôniers, médecin, directeur de l'école, et états financiers et statistiques), mon rapport sur l'administration et l'état du pénitencier de Saint-Vincent-de Paul pendant l'exercice qui s'est terminé le 30 juin 1881.

En mai 1880, vous avez ouvert une enquête sur certaines accusations portées contre le préfet alors en fonctions le Dr J.-A. Duchesneau, qui, le 21 juin suivant, eut un congé; à cette occasion, je fus chargé par le ministre de la justice de remplir provisoirement l'emploi de préfet, en même temps que le mien—celui de sous-préfet. Le 24 janvier dernier, le Dr Duchesneau ayant été remercié, j'ai eu instruction de continuer à régir le pénitencier jusqu'à nouvel ordre. Vers le même temps, M. Télesphore Ouimet, alors commis des travaux, a été chargé de faire l'office d'adjoint; et M. Luc Lévesque, autrefois commis des travaux, a repris son ancienne fonction à titre temporaire.

Il y a maintenant plus d'un an que j'ai le gouvernement de ce pénitencier, et dans cette période j'ai fait tous mes efforts pour améliorer l'institution et pour y maintenir une discipline convenable ; mais j'étais dans des conditions fort défavorables en ma qualité de préfet *pro tempore* seulement. Un chef, exposé à tout moment à redescendre au second rang, ne peut guère se flatter d'obtenir de ses subalternes un concours aussi empressé que s'il était préfet à titre permanent. Lorsque la régie du pénitencier m'a été confiée, le personnel était divisé en deux factions, l'une qui avait épousé les intérêts du Dr Duchesneau, l'autre qui lui était contraire. Après la révocation de l'ex-préfet, les deux partis ont continué à exister. Or, il suffit d'avoir quelque idée des difficultés qu'on éprouve à maintenir la discipline dans une institution pénale, pour concevoir combien il est indispensable qu'il n'y ait point de sentiments discordants entre les officiers, afin que ceux-ci soient toujours prêts à agir de concert et à obéir promptement aux ordres. Quand il n'y a point unité d'action, la vigilance et la discipline se relâchent vite. Alors naissent les complots d'évasions et même de mutineries, car les détenus sont prompts à s'apercevoir des débats entre les personnes chargées de les garder, et ne sont pas lents à profiter de leurs querelles. Dès les premiers jours j'ai mis mon attention à extirper ce mal ; mais il est si fort enraciné et si susceptible de se développer sous certaines influences s'exerçant hors du pénitencier, que l'état des choses ne s'est pas beaucoup amélioré depuis. Je vous dois, monsieur, ce témoignage que j'ai reçu de vous une assistance aussi éclairée qu'utile pendant la durée de votre séjour à Saint-Vincent-de-Paul et après l'enquête dont je parlais tout-à-l'heure.

Dans le cours de l'exercice, il a été nécessaire, en différents temps, de transférer quarante-quatre de nos prisonniers à Kingston—parmi lesquels, cinq aliénés et quatre femmes, qui ne pouvaient être gardés ici faute d'installations spéciales. Cinq autres criminels ont été extraits pour des causes particulières, et le reste (au nombre de 30) parce que le dortoir n'avait pas assez de cellules et que le réfectoire était trop petit.

Nous comptions pouvoir finir l'aile nord en septembre, mais elle ne sera complètement achevée qu'en mars; la cause du retard vous est connue. Quand cette aile sera occupée, on aura 444 cellules au lieu de 312 comme aujourd'hui, soit 132 de plus, outre les anciennes cellules en bois (au nombre de 47), que je regarde comme peu sûres, étant faites d'une matière combustible qu'une lampe en tombant pourrait mettre en flammes.

Le réfectoire nouveau, dont les fondations sont creusées et qui se construira vraisemblablement en trois ans, sera beaucoup plus spacieux que la salle actuelle.

Lorsque ces locaux seront prêts, on n'aura plus à transférer de simples prisonniers à Kingston.

Un jeune garçon a été extrait du pénitencier et conduit à la maison de réforme de Montréal, en vertu d'un mandat de Son Excellence le Gouverneur-Général. A l'égard d'un autre condamné, la Cour du Banc de la Reine, siégeant à Québec, après avoir accordé un writ d'*habeas corpus*, a donné un ordre d'élargissement, ayant décidé que cet homme avait été emprisonné à tort.

Il y a eu vingt détenus de graciés, et plusieurs autres, qui, par leur bonne conduite, avaient mérité d'être recommandés à l'attention du ministre de la justice, ont obtenu la remise de six à douze mois de leur peine. Comme tous ces cas ont fait le sujet de mémoires particuliers, il est inutile que j'entre dans les détails.

La santé des prisonniers durant l'année a été remarquablement bonne. Très peu de maladies; cas sans importance presque tous.

Deux hommes (un catholique et un protestant) sont morts de causes naturelles, après avoir été quelque temps en traitement à l'hôpital. Au sujet de l'un deux, il a couru dans le public des bruits absurdes, à savoir que sa maladie et sa mort avaient été causées par des souffrances endurées dans le cachot, où il avait été tenu, disait-on, enchaîné à la muraille. Or, cet homme, qui était inoffensif et tranquille, avait passé plusieurs semaines à l'hôpital et n'avait jamais, du reste, été enfermé dans les cellules de punition. Vous avez reçu un rapport circonstancié, peu après son décès.

Dans les derniers jours de l'exercice, un détenu a été frappé mortellement avec un couteau par un autre prisonnier. Il ne convient pas que j'examine dans mon rapport les circonstances de cet événement, puisque l'accusé sera, selon toute probabilité, jugé bientôt par la Cour du Banc de la Reine sur l'inculpation de meurtre.

Malgré la nature des travaux qui s'exécutent ici, l'année a été remarquablement exempte d'accidents. Le seul digne de mention est arrivé à un prisonnier employé à la carrière, et qui, n'ayant pas écouté les avertissements du gardien, s'était approché d'une mine qui tardait à faire explosion. Elle sauta comme il était auprès, et il y perdit un œil.

Le 31 mars dernier, deux prisonniers ont réussi à s'évader. Quelque temps auparavant, un complot formé par plusieurs détenus avait été découvert; les faits qui se sont révélés alors ont nécessité le renvoi de deux employés du pénitencier, et le transfèrement à Kingston des cinq prisonniers que j'ai mentionnés ci-dessus comme ayant été extraits d'ici pour des causes spéciales.

Ces malheureux événements, ainsi que l'évasion de sept condamnés pendant leur transfèrement à Kingston par le chemin de fer, sont en ce moment le sujet d'une enquête officielle présidée par vous; c'est pourquoi je ne ferai aucune observation, laissant entièrement à votre prudence à prononcer contre les coupables la censure méritée. Mais je désire témoigner ici ma gratitude envers M. Creighton, préfet du pénitencier de Kingston; sans les promptes et énergiques mesures qu'il prit pour retrouver les fugitifs et les réintégrer en prison, ceux-ci seraient encore en liberté.

Jusqu'à cette évasion, la discipline dans ce pénitencier était aussi bonne qu'elle l'avait jamais été; mais la fuite de ces sept détenus a eu et continue d'avoir le plus fâcheux effet sur la disposition des esprits. Une stricte attention au devoir de la part des officiers ramènera, je l'espère, l'ancien état de choses.

Le nombre des punitions, eu égard à la population, n'a pas excédé celui des années antérieures. Vous verrez, en vous reportant aux annexes, qu'on n'a infligé qu'une seule fois un châtiment corporel. Mon expérience me porte à croire que le fouet dégrade l'homme moralement et physiquement; aussi je répugne à l'employer, hors du cas où le prisonnier serait tellement dépourvu de tous bons sentiments qu'on ne pourrait plus le gouverner que par la peur de la souffrance physique. Il y a ici plusieurs détenus faibles d'intelligence, que l'on ne doit pas punir, pour leur mauvaise conduite, comme ceux qui ont toute leur raison. En certains cas, une légère punition est possible; dans d'autres, toute punition serait inhumaine. Mais la discipline en souffre.

Depuis quelques années, il s'est formé une sorte de préjugé public contre cette institution, parce que les personnes étrangères à sa régie comprennent mal, ce me semble, sa situation générale. Cette opinion défavorable naît d'une fausse idée de la dépense que nécessite son entretien, dépense réputée excessive bien à tort. Il importe de corriger de pareilles impressions, et pour cela je dois présenter des explications devenues indispensables à mes yeux; car je suis persuadé que l'appui de l'opinion publique, les encouragements du dehors sont non seulement désirables, mais nécessaires, pour le bon fonctionnement d'une institution de ce genre.

Le crédit annuel affecté par la législature fédérale aux services pénitentiaires ne s'applique pas qu'aux frais d'entretien d'une institution ordinaire bien aménagée; elle doit suffire aussi aux achats de matériaux et d'outillages de construction, aux travaux d'extraction et taille des pierres, aux approvisionnements de briques et de chaux, et à l'entretien d'attelages pour les charriages qu'exige l'édification des immenses bâtiments qui se construisent ici actuellement. Ces grands travaux, en outre, entraînent d'autres dépenses. Ainsi, les détenus étant divisés en un grand nombre d'escouades à cause de la variété des ouvrages, il faut un plus fort personnel de surveillance qu'en temps ordinaire. Quelque petite que soit l'escouade, il faut toujours un gardien. A l'atelier des machines, par exemple, où se font les serrures Maréchal de sûreté destinées pour les ailes, et où l'ingénieur-mécanicien ne vient passer que quelques instants, le nombre des détenus n'est presque jamais de plus de cinq, et néanmoins il faut y mettre un gardien.

On suppose que le travail des détenus ne rapporte rien, parce que l'institution ne paraît pas en retirer un revenu palpable. Or, cela est très inexact. Est-ce que ces hommes, tout en faisant la peine du travail forcé auquel ils ont été condamnés, ne construisent pas pour le pays, moyennant une dépense relativement petite, de vastes et solides bâtiments qui seront toujours utiles? Leur main-d'œuvre ne figure pas au

chapitre des profits, mais c'est bien là un profit réel; car les constructions sont mieux exécutées, et coûtent au moins la moitié moins cher que si elles se faisaient par adjudication.

Les cottages des gardiens, situés à une courte distance du pénitencier, sont maintenant alimentés d'eau par l'aqueduc du pénitencier au moyen de tuyaux de branchements. Pour la pose de ces conduits, on a eu à pratiquer des tranchées dans un roc solide, en se servant de la poudre. Les excavations ont été faites par des détenus. Les maisons du gardien-chef et du mécanicien sont approvisionnées d'eau de la même manière; on en a établi la canalisation après en avoir obtenu la permission de la municipalité. Au pénitencier, on a renouvelé les tuyaux qui portent l'eau chaude aux réservoirs des bains.

Les opérations à la carrière ont été très actives pendant toute l'année. On extrait et taille maintenant par avance la pierre pour la maçonnerie du réfectoire nouveau. Les transports de la carrière au pénitencier se font très facilement par le tramway, qu'on a complété l'année dernière.

L'exploitation de la ferme continue d'avoir les résultats ordinaires. Les porcs nourris avec les déchets du réfectoire, ont donné une abondante et excellente provision de lard.

Au sujet de cette institution pénitentiaire, il y a trois suggestions qu'il est de mon devoir de vous soumettre et que je crois dignes de l'attention du département.

Il arrive souvent—comme l'an dernier par exemple,—qu'à la suite de condamnations au travail forcé, des invalides, souffrant de maladies devenues à peu près chroniques, et des imbéciles, à peine capables de distinguer le bien et le mal, sont envoyés à cette institution pour y être soignés et traités comme si elle était un hôpital ou un asile d'aliénés. Je propose donc que la cour, avant de condamner au pénitencier un criminel, fasse constater s'il est physiquement et intellectuellement en état de subir la peine méritée. Des médecins étant attachés à toutes les prisons de la province, cette constatation peut se faire facilement par eux.

En second lieu, il me semble que le personnel devrait être nommé, non pour un établissement particulier, mais pour les pénitenciers du Canada indistinctement. Par ce système, un employé pourrait toujours être envoyé d'un pénitencier à un autre pour y exercer sa fonction. Il se produit—cela est de notoriété—des jalousies et des picoteries, inspirées assez souvent par l'animosité politique, entre les employés d'un pénitencier, surtout quand ces employés ont d'abord vécu dans le voisinage de l'établissement. Le tort que leurs querelles font au service serait, en partie du moins, prévenu par le système que je propose.

Enfin, à l'égard des adjudications annuelles de fournitures, je pense qu'on ne devrait pas se borner à dresser la liste des articles à fournir par le soumissionnaire: il serait opportun, de plus, de choisir et mettre sous cachet des échantillons de ces objets, et d'exiger que les soumissionnaires fassent leurs soumissions, non d'après des échantillons présentés par eux-mêmes, mais d'après ceux que le département aurait choisis de la sorte. Il serait ensuite facile de décider sur les soumissions; on n'aurait en effet aucune peine à trouver la plus basse, s'il n'y avait qu'une seule et même série d'échantillons.

Je ne puis terminer ce rapport sans vous remercier de l'aide et des conseils que j'ai reçus de vous en votre qualité officielle; ils m'ont encouragé dans l'accomplissement des devoirs ardus que j'ai eu à remplir dans des circonstances qui demandaient à la fois du courage, de la prudence et de la discrétion.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

HUNTLY B. MACKAY,

Faisant fonctions de préfet.

M. J.-G. MOYLAN,
Inspecteur des pénitenciers.

RAPPORT DE L'AUMONIER CATHOLIQUE ROMAIN.

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL,
Août 1881.

MONSIEUR,—L'état de transition dans lequel se trouve le pénitencier, ne permet guère de faire une appréciation impartiale de la manière dont il est gouverné. Tout le monde connaît les difficultés des interrègnes. Tant qu'un homme n'occupe pas de fait et de droit la position qu'il devrait occuper, il est difficile de passer un jugement impartial sur son administration. Or, dans le courant de l'année dernière, les officiers supérieurs étaient tous placés dans des positions exceptionnelles, ne leur laissant guère cette liberté d'action et ce contrôle absolu si nécessaires dans l'administration d'un pénitencier. Je suis donc d'opinion que le plus tôt les choses seront remises dans leur condition normale, le mieux ce sera pour tout le monde.

J'ajouterai, toutefois, qu'en dépit des difficultés qu'ont eu à rencontrer ceux qui étaient chargés de l'administration, la discipline, en général, a été maintenue, et les attaques auxquelles a été soumis le pénitencier, ont été, pour la plupart, injustes et mal fondées.

Je n'ajouterai rien pour cette année, attendant que le gouvernement nous ait placés dans une position qui me permette de dire toute ma pensée, sans courir le risque d'être injuste envers qui que ce soit.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JOS. U. LECLERC, ptre,
Aumônier catholique.

M J.-G. MOYLAN,
Inspecteur des pénitenciers.

Etat pour 1880-81.

1. Liste des officiers du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.
2. " des détenus, avec indication des travaux auxquels ils sont appliqués.
3. " " graciés.
4. " " récidivistes.
5. Etat des remises partielles de peine.
6. Mouvement du pénitencier.
7. Etat comparatif du mouvement.
8. Tableau du nombre des détenus pendant l'exercice, et de la moyenne mensuelle.
9. Statistique criminelle.
10. Relevé des punitions sommaires.
11. Dépense.
12. Recette.
13. Etat comparatif des dépenses.
14. " " des recettes.
15. " " du travail.
16. Etat général et succinct de la valeur du travail des détenus.
17. Etat du travail non rémunéré.
18. Compte des frais d'entretien.
19. Valeur du travail des détenus et des matériaux employés.
20. Liste des immeubles.
21. " du matériel des ateliers, etc.
22. " des dettes actives du pénitencier.
23. " des dettes passives du pénitencier.
24. Compte de la ferme.
25. " des remises et étables.
26. Etat relatif au département de la cordonnerie.
27. " " des tailleurs.
28. " " des charpentiers et menuisiers.
29. " " des forgerons.
30. " " des ferblantiers.
31. " à la boulangerie.
32. " au département des tailleurs de pierre.
33. Rapport du médecin.
34. " du maître d'école.
35. " de l'aumônier protestant.
36. " du préfet provisoire.

No 1.

LISTE des officiers et employés du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, au 30 juin 1881, avec indication de leurs appointements ou salaires, de leur âge et de la date de leurs nominations.

Noms	Fonction.	Salaire.	Age	Date de la nomination.	Observations—Date de la nomination à la maison de réforme.
		$			
H. B. MacKay.............	Préfet provisoire	2,600	59	21 juin 1880....	
J. U. Leclerc..............	Aumônier catholique.	1,200	43	20 mai 1873. ...	1er janvier 1865.
John Allan	do protestant.	1,200	68	do	11 novembre 1858.
Télesphore Ouimet......	Sous-préfet provis....	1,400	37	20 février 1881.	Février 1870.
Désiré Beaudry...........	Comptable........	1,000	32	do 1880	
J. T. Pominville	Médécin..	1,200	56	20 mai 1873....	1re, 9 janv. 1862 (en fonction 18 mois); 2e, 4 déc. 1868.
Hyp. Lanctôt.......	Commis.........	700	65	15 déc. 1875 ...	
John Cooper...............	Gardien-chef...........	800	66	20 mai 1873....	
George B. Lamarche ...	Garde-magasin	700	39	1er février 1880	
Léandre Mazuret.........	Econome.	650	5?	20 mai 1873. ..	1er septembre 1861.
Henry Harnett............	Infirmier.	600	36	6 mai 1881....	
Luc Levesque..............	Inst. en chef d. métiers et com. des travaux	1,000	63	1er février 1881	
James Devlin..............	Mécanicien......	780	31	1er déc. 1874...	
Edward Kenny...........	Cultivateur..............	580	31	1er janv. 1876.	
Procope Dumas	Instructeur de métier	560	43	20 mai 1873....	
Jean Vaudry...............	do ...	700	54	do	24 novembre 1863.
Auguste Leduc...........	do ...	560	43	do	4 septembre 1862.
J. B. D. Guilbault.......	do ...	600	48	15 juin 1881....	
Joseph Desautels.........	do ...	700	32	9 juin 1876....	
Noël Beauparlant.	do ...	500	48	15 avril 1877...	
David Léonard..	Messager..........	450	50	1er déc. 1877...	
John Lynch................	Gardien.........	500	43	20 mai 1873....	21 octobre 1858.
Onésime Sigouin.........	do	500	46	19 do	26 janvier 1864.
F. P. McIlwaine..........	do	500	41	20 do	
Jean Bte Désormeau...	do	500	44	1er juillet 1873	2 mai 1862.
Michael Kerrigan........	do	500	52	20 mai 1873....	
James Blain................	do	500	48	do	24 novembre 1863.
Joseph Demers............	do	500	35	do	
Romuald Gadbois.......	do	500	34	do	
Alphonse Dequoy........	do	500	43	19 do	1er mai 1868.
John Brière................	Garde..........	450	40	do	do 1865.
Zéphirin Lacasse.........	do	450	52	14 juillet 1873.	
Jean Bte. Gauthier......	do	450	39	1er do .	
Nap. Charbonneau......	do	450	32	7 do .	
Adolphe Lefebvre.	do	450	41	13 juillet 1874.	
Magloire Bélanger.	do	450	54	1er janv. 1876.	
Louis Isaïe Gibeau......	do	450	39	1er juin 1876...	
Nap. Mallette...............	do	450	38	do ...	
Gilbert Chartrand.......	do	450	40	1er juillet 1876	
James Carty................	do	450	54	7 déc. 1876....	
Alfred Pudney............	do	450	43	19 déc. 1876....	
Nap. St. Germain.	do	450	35	1er février 1877	
Alphonse Reid............	do	450	35	1er mars 1877.	
Joseph Lauzon............	do	450	42	23 avril 1877...	
Nap. Trépanier.	do	450	36	25 do ...	
Dolphus O'Borne.........	do	450	38	1er juin 1877...	
John Eward......	do	450	43	12 nov. 1877....	
Ubald Chartrand.........	do	450	37	1er janv. 1878.	
Romuald Lacasse	do	450	36	1er juillet 1878	
Jean Bte. Lemay.........	do	450	44	1er juin 1879...	
Octave Beausoleil.	do	450	27	1er sept. 1879 .	
Isidore Thérien.	do	450	45	12 janv. 1880...	
Charles Taillon.	do	450	43	1er mai 1880 ...	
Moise Roger.........	do	450	39	do ...	
Fabien Hogue.............	do	450	46	1er juillet 1880	
François Couvrette.....	do	350	42	12 mai 1881. ...	
Maxime Durocher.	do	350	48	1er juin 1881...	
Pierre DeMontigny......	Instituteur	600	47	1er mai 1881 ...	
Ferdinand Chartrand..	Conduct. d'attelage.	250	46	9 déc. 1876....	
Edouard Prévost.........	do ...	250	31	15 do	

N° 2.

ETAT de la répartition des détenus dans le pénitencier de Saint-Vincent de Paul—au 30 juin 1881.

Répartition.	Nombre d'hommes.	Répartition.	Nombre d'hommes.
Boulangerie	4	Casseurs de pierres	22
Atelier de forge	9	Atelier des tailleurs	20
" de menuiserie	20	Atelier des plombiers et ferblantiers	7
Travaux d'excavation	9	Tramway	5
" de ferme	32	Atelier des machines	4
Atelier des maçons	24	Malades en cellules	9
Carrière	24	En état de punition	16
Atelier des cordonniers	17		
Service de l'économe	51	Total	318
Atelier des tailleurs de pierres	45		

N° 3.

LISTE des détenus du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul qui ont été graciés dans le cours de l'exercice expiré le 30 juin 1881, avec indication du crime et du lieu de la condamnation de chacun d'eux.

Nombre.	Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
1	Peter Mulligan	Vol commis hors du territoire canadien	Montréal.
2	Joseph Therrien	Larcin	Sainte-Scholastique.
3	Jean James Beyriés	do et faux	Montréal.
4	Wm. M. J. Smith	Refus de pourvoir aux besoins de sa femme	do
5	Telford Curry	Larcin	do
6	Hermidas Brunet	Vol d'une jument	do
7	Charles Taylor	Vol sur la personne	do
8	Wm. Arthur Osborne	Détournement	do
9	Alfred Ducharme	Assaut avec circonstances aggravantes	do
10	John Aug. Strinholm	Présence sur un navire sans permission	Québec.
11	Peter Reynolds	Larcin	Montréal.
12	Philippe Pinsonnault	Vol d'argent dans une lettre	do
13	John England	Assaut	Aylmer.
14	Xavier Clément	Larcin	do
15	Jean Cayen *alias* Daigle	do	Québec.
16	William Blaney	Tentative de bestialité	do
17	Charles Beaudin	Assaut avec circonstances aggravantes	Montréal.
18	Frédéric Seymour	do do do	Québec.
19	William Reardon	Effraction nocturne et larcin	Montréal.
20	Anselme Hardy	Vol sur une rivière navigable	do

No 4.

Liste des individus réincarcérés au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, pendant l'exercice expiré le 30 juin 1881.

Nombre.	Nom.	1ère réincarcération.	2e réincarcération.	3e réincarcération.	Nombre.	Nom.	1ère réincarcération.	2e réincarcération.	3e réincarcération.
1	Napoléon Déry	1	......	......	21	Narcisse Blondin	1	......	......
2	Henri Landry	......	......	1	22	Jean Baptiste Déragon	1	......	......
3	Jean Baptiste Bienvenu	1	......	......	23	Michael Kilgallen	1	......	......
4	James Mullin	......	1	......	24	J. W. Blanchard	1	......	......
5	Auguste Christin	1	......	......	25	James Tansay	1	......	......
6	Charles Ready	......	1	......	26	George Nugent	1	......	......
7	Edward Costigan	1	......	......	27	Herménégilde Paquette	......	1	......
8	Jean Baptiste Richard	......	1	......	28	Edouard Parent	1	......	......
9	Charles Mercier	1	......	......	29	Alfred Deshamaux	1	......	......
10	Achille Sentenne	1	......	......	30	Edmond Côté	1	......	......
11	Hermidas Viger	1	......	......	31	Charles Corriveau	1	......	......
12	Osmer Pigeon *alias* Archambault	......	1	......	32	Charles Coulombe	1	......	......
13	William Gravel	1	......	......	33	Jean Giroux	1	......	......
14	Edward Jackson	......	1	......	34	John McGrath	......	1	......
15	François Provost	1	......	......	35	Michael Norman	1	......	......
16	Thomas Sherry	1	......	......	36	Charles Adams	......	1	......
17	Edouard Cyr	1	......	......					
18	Charles Busseau	1	......	......			27	8	1
19	Alfred Tessier	1	......	......					
20	Patrick Smith	1	......	......		Total	......	......	36

No 5.

Etat des remises de peine gagnées par des détenus du pénitencier de Saint-Vincent de-Paul, sortis dans le cours de l'exercice expiré le 30 juin 1881.

Nombre.	—	Jours.	Nombre.	—	Jours.
1	A gagné	52	2	Ont gagné	123
1	do	63	4	do	127
1	do	64	30	do	130
4	Ont gagné	70	1	A gagné	144
2	do	71	1	do	177
2	do	72	2	Ont gagné	179
4	do	73	2	do	180
5	do	75	2	do	190
4	do	76	2	do	218
32	do	77	3	do	221
1	A gagné	115	2	do	240
1	do	116	1	A gagné	337
1	do	118			
1	do	120	112		

N° 6.

MOUVEMENT du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, entre le 30 juin 1880, à minuit, et le 30 juin 1881 à la même heure.

Détails.	Hommes	Femmes	Totaux.	Hommes	Femmes	Totaux.
Population, à minuit le 30 juin	....	....	....	345	....	345
Entrés depuis :—						
Venant des prisons communes	....	....	....	151	4	155
				496	4	500
Sortis depuis :—						
Par expiration de la condamnation	112	....	112			
Graciés	20	....	20			
Transférés au pénitencier de Kingston	40	4	44			
do à l'école de réforme	1	....	1			
Décédés	3	....	3			
Evadés	2	....	2			
				178	4	182
Population, à minuit, le 30 juin 1881	....	....	....	318	....	318

N° 7.

MOUVEMENT comparé d'entrée et de sortie au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, pendant les huit années qui ont pris fin le 30 juin 1881.

Exercice.	Population, au 30 juin à minuit.	Entrés.									Sortis.																	Population au 30 juin à minuit.			Moyenne mensuelle.	Moyenne quotidienne.
		Venant de prisons communes.		Venant de l'école de réforme.		Repris après évasion.		Totaux.			Expiration de la peine.		Graciés.		Envoyés à l'asile des aliénés.		Evadés.		Décédés.		Transférés à d'autres pénitenciers.		Totaux.							
		Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Totaux.		
1873-74....	122	74	1	......	......	......	......	74	1	75	45	......	5	......	1	......	3	...	......	...	......	1	55	1	56	141	...	141	124½	120½
1874-75....	141	126	1	......	......	......	......	126	1	127	31	......	9	......	1	......	......	...	......	...	19	1	160	1	161	117	...	117	142⅓	143⅙
1875-76....	117	168	1	......	......	......	......	168	1	169	58	......	8	......	1	......	......	...	1	...	53	1	121	1	122	161	...	161	130¼	131⅚
1876-77....	161	163	......	......	......	2	......	165	...	165	22	......	14	......	......	......	3	...	......	...	62	......	101	...	101	225	...	225	202⅔	200¼
1877-78....	225	184	2	......	......	......	......	184	2	186	64	......	20	......	2	......	......	...	2	...	62	2	150	2	152	259	...	259	250⅙	254⅔
1878-79....	259	196	1	1	......	1	......	198	1	199	69	......	12	......	1	......	......	...	1	...	67	1	150	1	151	307	...	307	283 1/12	283 1/16
1879-80....	307	153	2	4	......	1	......	158	2	160	105	......	10	......	4	......	1	...	......	...	......	2	120	2	122	345	...	345	325 17/24	327
1880-81....	345	151	4	......	......	......	......	151	4	155	112	......	20	......	......	......	2	...	3	...	41	4	178	4	182	318	...	318	346	346
	1,677	1,215	12	5	......	4	......	1,224	12	1,236	506	......	98	......	10	......	9	...	7	...	304	12	1,025	12	1,037	1,873	...	......	....	....

No 8.

Population du pénitencier durant l'exercice expiré le 30 juin 1881 :

Le plus haut chiffre atteint a été de 364; et le plus bas de 318; moyenne quotidienne 346. Moyennes mensuelles :—

Juillet	1880.............	341	Janvier	1881...........	348
Août	"	334	Février	"	351
Septembre	"	329	Mars	"	348
Octobre	"	343	Avril	"	346
Novembre	"	350	Mai	"	359
Décembre	"	360	Juin	"	341

No 9.

STATISTIQUE criminelle, pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, pour l'exercice expiré le 30 juin 1881.

—	Catégories.	Hommes.	Femmes.	Total.
Race	Blancs	149	4	153
	Noirs ou de couleur.....	2	......	2
		151	4	155
Etat civil....	Non-mariés.	114	......	114
	Mariés.......................	37	4	41
		151	4	155
Age	Au-dessous de 20 ans...	31	......	31
	De 20 à 30 ans	72	......	72
	" 30 à 40 "	34	1	35
	" 40 à 50 "	6	1	7
	" 50 à 60 "	5	1	6
	Au-dessus de 60 ans....	3	1	4
		151	4	155
Education...	Sachant lire seulement.	25	......	25
	Ne sachant pas lire.....	44	3	47
	Sach. lire et écr. un peu	69	1	70
	" bien lire et écrire	13	......	13
		151	4	155
Habitudes morales ...	Tempérants	93	4	97
	Intempérants..............	58	......	58
		151	4	155
Pays...........	Québec	121	3	124
	Angleterre..................	8	......	8
	Irlande	6	1	7
	Ecosse........................	2	......	2
	Etats-Unis..................	5	......	5
	Ontario.......................	2	......	2
	France........................	5	......	5
	Suède.........................	1	......	1
	Indes..........................	1	......	1
		151	4	155

—	Catégories.	Hommes.	Femmes.	Total.
Culte	Catholiques	125	4	129
	Anglicans....................	5	......	5
	Méthodistes	10	......	10
	Baptistes	3	......	3
	Luthérien....................	1	......	1
	Presbytériens	5	......	5
	Congrégationaliste......	1	......	1
	Calviniste...................	1	......	1
		151	4	155
Occupation .	Journaliers.	60	4	64
	Cordonniers................	16	......	16
	Charretiers.................	10	......	10
	Charpentiers...............	7	......	7
	Menuisiers..................	6	......	6
	Tailleurs.....................	6	......	6
	Tailleurs de pierre.......	4	......	4
	Commis.......................	4	......	4
	Commerçants..............	4	......	4
	Barbiers......................	4	......	4
	Forgerons...................	3	......	3
	Jardiniers	3	......	3
	Boulangers..................	3	......	3
	Peintres......................	3	......	3
	Graveurs.....................	2	......	2
	Bouchers	2	......	2
	Machinistes	2	......	2
	Cuisiniers...................	2	......	2
	Tabacconistes	2	......	2
	Gardiens de magasin...	2	......	2
	Meuniers	2	......	2
	Horloger	1	......	1
	Etudiant en médecine..	1	......	1
	Ferblantier..................	1	......	1
	Architecte...................	1	......	1
		151	4	155
Crime	Larcin..........................	54	1	55
	Larc. av. circonst. agg	28	......	28
	Recel...........................	16	......	16
	Vol de chevaux et bestiaux........................	15	......	15

STATISTIQUE criminelle. pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul—*Fin.*

—	Catégories.	Hommes.	Femmes.	Total.
Crimes	Vol sur la personne	9	......	9
	Incendie	4	2	6
	Fausse monnaie, etc	4	......	4
	Blessure avec intention de tuer	3	......	3
	Larcin et effraction	2	......	2
	Détournement	2	......	2
	Assaut grave	2	......	2
	Homicide	2	1	3
	Introduction en Canada d'objets volés dans un autre pays	2	......	2
	Vol à main armée	2	......	2
	A été à bord d'un navire sans permission	1	......	1
	Fausses représentations	2	......	2
	Tentative de viol	1	......	1
	Faux en écriture	1	......	1
	A tué une vache	1	......	1
		151	4	155
District	Montréal	99	1	100

—	Catégories.	Hommes.	Femmes.	Total.
District	Québec	18	2	20
	Terrebonne	5	1	6
	Saint-François	5	......	5
	Rimouski	5	......	5
	Saint-Hyacinthe	4	......	4
	Ottawa	3	......	3
	Bedford	3	......	3
	Beauce	2	......	2
	Arthabaska	2	......	2
	Richelieu	2	......	2
	Trois-Rivières	1	......	1
	Beauharnois	1	......	1
	Gaspé	1	......	1
		151	4	155
Condamnation	2 ans	46	......	46
	2 ans et demi	1	......	1
	3 "	54	3	57
	4 "	22	......	22
	5 "	22	......	22
	7 "	4	......	4
	A perpétuité	2	1	3
		151	4	155

No 10.

RELEVÉ des punitions infligées dans le pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, pendant l'exercice expiré au 30 juin 1881.

Mois.	Mis aux cellules disciplinaires et au cachot.	Fouettés.	Nombre de coups de fouet.	Mis au pain et à l'eau.	Au lit dur.	Privés de l'école.	Privés de partie de leurs réductions de peine.	Privés de lumière.	Réprimandés.	Enchaîné.	Observations.
1880.											
Juillet	62	....	....	....	21	....	71	1	64	....	
Août	54	....	....	3	26	....	67	....	97	....	
Septembre	53	1	24	2	19	....	76	....	75	....	
Octobre	60	....	....	3	36	....	81	....	81	....	
Novembre	32	....	....	....	25	....	93	1	54	....	
Décembre	45	....	....	....	19	1	89	....	59	1	
1881.											
Janvier	60	....	....	....	38	....	78	2	57	....	
Février	47	....	....	....	31	....	80	....	69	....	
Mars	86	....	....	....	39	....	75	....	77	....	
Avril	58	....	....	2	35	....	70	....	50	....	
Mai	80	....	....	4	45	2	67	....	56	....	
Juin	63	....	....	....	53	....	77	....	57	....	
	700	1	24	14	387	3	924	4	796	1	

No 11.—DÉPENSE.

LE GOUVERNEMENT DU CANADA en compte avec le pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, pour l'exercice expiré le 30 juin 1881.

1881.	Dr.	$ cts.	$ cts.	1880.	Av.	$ cts.	$ cts.
30 juin....	Personnel :—			20 juillet..	Chèque officiel, fonds du contingent	400 00	
	Appointements et salaires................	35,072 00		31 do .	Feuille des salaires..........................	2,945 33	
	Uniformes	1,233 28		16 août...	Mandat	3,802 86	
			36,305 28	31 do ..	Feuille des salaires..........................	2,970 35	
	Entretien :—			22 sept....	Mandat	4,984 20	
	Rations..	14,947 38		30 do ..	Feuille des salaires..........................	2,970 35	
	Habillement...	7,199 05		10 oct. ..	Mandat	4,604 71	
	Allocations de voyage et gratifications	1,298 80		31 do ..	Feuille des salaires..........................	2,978 69	
	Vêtements aux libérés......................	1,919 63		20 nov. ..	Mandat	6,899 62	
	Literie...	524 62		30 do ..	Feuille des salaires..........................	2,978 69	
	Enterrements.....................................	8 10		18 déc....	Mandat	3,298 10	
	Chapelles	226 85		31 do	Feuille des salaires..........................	2,978 69	
	Bibliothèques.....................................	156 72					
	Ecoles	35 17		1881.			
	Evasions	106 30					
	Hôpital..	566 48		20 janvier.	Mandat	3 028 82	
	Dépenses contingentes......................	571 00		31 do .	Feuille des salaires..........................	2,950 38	
	Transfèrements..................................	464 50		22 février.	Mandat	2,103 46	
			28,024 60	do 28.	Feuille des salaires..........................	2,883 02	
	Dépenses d'exploitation :—			16 mars...	Mandat	2,876 04	
	Chauffage...	4,762 49		31 do ..	Feuille des salaires..........................	2,883 02	
	Eclairage	910 07		18 avril...	Mandat	2,391 50	
	Réparations aux bâtiments................	4,134 06		30 do ...	Feuille des salaires..........................	2,815 91	
	Entretien des machines.....................	97 97		19 mai	Mandat	2,634 27	
	Dépôt d'armes.....................................	51 25		31 do	Feuille des salaires..........................	2,847 89	
	Cuisine	93 38		19 juin	Mandat	2,659 55	
	Dépenses diverses	941 85		30 do ...	Feuille des salaires..........................	2,869 68	
	Ferme et étables.................................	1,961 43		28 juillet..	Mandat	2,667 40	
			12,952 50				
			77,282 38				
8 juillet..	Traite de banque remise à l'honorable receveur-général, balance du fonds contingent	....	140 15				
			$77,422 53				$77,422 53

L. J. DÉZÉRY BEAUDRY,
Comptable.

No 12—REVENU.

Le gouvernement du Canada en compte avec le pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, pour l'exercice expiré le 30 juin 1881.

1880.	Dt.	$ cts.	1880.	Av.	$ cts.
12 août....	Traite remise à l'honorable receveur-général.....	60 70	30 juin.....	Loyer........................	431 63
7 sept	do	91 69		Approvisionnements......	412 44
20 oct.......	do	63 11		Atelier des taill. de pierre	284 11
8 nov.....	do	76 50		Ferme	96 54
10 déc......	do	342 49		Atelier des menuisiers....	96 35
				do des cordonniers .	72 82
				do des tailleurs.......	56 50
1881.				Fonds des visiteurs	48 50
				Briqueterie..................	39 40
12 janvier.	do	195 37		Four à chaux................	30 00
16 février .	do	105 84		Boulangerie	25 00
24 mars ...	do	160 60		Atelier des ferblantiers..	19 20
19 avril ...	do	60 58		Forge...........................	9 19
21 mai......	do	237 62		Carrière	6 44
18 juin.....	do	96 52		Amendes.......................	1 00
8 juillet .	do	138 30		Travail des détenus.......	0 20
		1,629 32			1,629 32

No 13.

Etat comparatif de la dépense du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, pendant les années 1880-81.

——	1880.	1881.
	$ cts.	$ cts.
Dépôt d'armes	50 00	51 25
Literie	471 25	524 62
Chapelles	42 25	226 85
Dépenses imprévues	471 25	571 00
Habillement des détenus	3,826 70	7,199 05
Vêtements aux libérés	1,632 00	1,919 63
Allocation de voyage et gratifications aux libérés	1,600 00	1,298 80
Evasions	42 25	106 30
Ferme et étables	....	1,961 43
Gratifications de retraite	927 10	....
Hôpital	448 50	566 48
Chauffage	5,000 00	4,762 49
Enterrements	....	8 10
Cuisine	100 00	93 38
Eclairage	800 00	910 07
Bibliothèques	130 00	156 72
Entretien des machines	81 25	97 97
Uniforme du personnel	1,124 00	1,233 28
Réparations aux bâtiments	3,848 00	4,134 06
Rations	15,580 71	14,947 38
Ecoles	32 50	35 17
Appointements et salaires	33,790 23	35,072 00
Divers	585 00	941 85
Fournitures de bureau	211 25	....
Tramway	45 00	....
Transfèrement des détenus	200 00	464 50
Total	71,039 24	77,281 38

No 14.

ETAT comparatif du revenu du pénitencier de St-Vincent-de-Paul pendant les années 1880-81.

—	1880.	1881.
	$ cts.	$ cts.
Boulangerie	....	25 00
Briqueterie	....	39 40
Forge	34 94	9 19
Atelier des menusiers	130 71	96 35
Travail de détenu	....	0 20
Ferme	79 15	96 54
Amendes	5 00	1 00
Fourneau à chaux	....	30 00
Carrière	....	6 44
Loyer	388 64	431 63
Magasin	1,039 95	412 44
Atelier des tailleurs de pierre	61 12	284 11
" cordonniers	234 53	72 82
" tailleurs	30 24	56 50
" ferblantiers	19 48	19 20
Fonds des visiteurs	79 25	48 50
Totaux	2,103 01	1,629 32

No 15.

ETAT comparatif de la valeur du travail des détenus du pénitencier de St-Vincent-de-Paul, pendant les années 1880-81.

Département.	1880.			1881.		
	Journées.	Vale'r	Montant.	Journées.	Vale'r	Montant.
	No.	cts.	$ cts.	No.	cts.	$ cts.
Bureau du comptable	204	50	102 00	297	50	148 50
Boulangerie	1,112	50	556 00	1,203½	50	601 75
Forge	4,506½	50	2,253 13	4,169	50	2,084 50
Briqueterie	341	50	170 50	....	....	....
Atelier des menuisiers	8,252	50	4,126 00	8,495	50	4,247 50
Chapelle et bibliothèque catholique	845	50	422 50	1,389	50	694 50
" " protestante	297	50	148 50	346	50	173 00
Excavations	4,668½	50	2,334 25	3,676	50	1,838 00
Ferme, jardin et étables	8,342	50	4,171 00	7,059	50	3,529 50
Fourneau à chaux	594	50	297 00	60	50	30 00
Infirmerie (Service de l')	337	50	168 50	688	50	344 00
Travaux de maçonnerie	9,311	50	4,655 50	10,495½	50	5,247 75
Carrière et tramway	5,922½	50	2,961 25	8,713	50	4,356 50
Atelier de cordonnerie	4,751	50	2,375 50	5,816½	50	2,908 25
Département de l'économe	10,179	50	5,089 50	12,889	50	6,444 50
Atelier des tailleurs de pierres	17,373	50	8,686 50	14,511½	50	7,255 75
Cour à bois, chant. des cass. de pierres, etc.	4,188½	50	2,094 25	6,480½	50	3,240 25
Magasin	297	50	148 50	297	50	148 50
Atelier des tailleurs	6,701	50	3,350 50	8,110	50	4,055 00
" ferblantiers	2,052½	50	1,026 13	2,112½	50	1,056 25
Service du mécanicien	....	....	....	630	50	315 00
Totaux	90,274	....	45,137 00	97,438	....	48,719 00

No 16.

ETAT sommaire de la valeur du travail exécuté par les détenus du pénitencier de St-Vincent-de-Paul, pendant l'exercice expiré le 30 juin 1881

Département.	Journées.	Vale'r	Montant.
	No.	cts.	$ cts.
Bureau du comptable	297	50	148 50
Boulangerie	1,203½	50	601 75
Forge	4,169	50	2,084 50
Atelier des menuisiers	8,495	50	4,247 50
Chapelle et bibliothèque catholique	1,389	50	694 50
" " protestante	346	50	173 00
Excavations	3,676	50	1,838 00
Ferme, jardin et étables	7,059	50	3,529 50
Fourneau à chaux	60	50	30 00
Infirmerie, (Service de l')	688	50	344 00
Travaux de maçonnerie	10,495½	50	5,247 75
Carrière et tramway	8,713	50	4,356 50
Atelier de cordonnerie	5,816½	50	2,908 25
Département de l'économe	12,889	50	6,444 50
Atelier des tailleurs de pierres	14,511½	50	7,255 75
Cour à bois, chantier des casseurs de pierres, etc	6,480½	50	3,240 25
Magasin	297	50	148 50
Atelier des tailleurs	8,110	50	4,055 00
" ferblantiers	2,112½	50	1,056 25
Service du mécanicien	630	50	315 00
Totaux	97,438	....	48,719 00

No 17.

ETAT du travail non rémunéré des détenus du pénitencier de St-Vincent-de-Paul, avec indication du nombre moyen de détenus employés dans chaque département, et du nombre des journées de travail, pour l'exercice expiré le 30 juin 1881.

Département.	Moyenne.	Journées.
Bureau du comptable	1	297
Boulangerie	4	1,203½
Forge	15	4,169
Atelier des menuisiers	29 5/12	8,495
Chapelle et bibliothèque catholique	4	1,389
" " protestante	1	346
Excavations	17 2/3	3,676
Ferme, jardin et étables	25 1/6	7,059
Fourneau à chaux	1	60
Infirmerie (Service de l')	2	688
Travaux de maçonnerie	37 11/12	10,495½
Carrière et tramway	31 11/12	8,713
Atelier de cordonnerie	21½	5,816½
Département de l'économe	40½	12,889
Atelier des tailleurs de pierres	55 5/12	14,511½
Cour à bois, chantier des casseurs de pierres, etc	31¼	6,480½
Magasin	1	297
Atelier des tailleurs	29 7/12	8,110
" ferblantiers	7 7/12	2,112½
Service du mécanicien	2 1/12	630
Total	....	97,438

No. 18.

COMPTE des frais d'entretien du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, pendant l'exercice expiré le 30 juin 1881.

	$ cts.	$ cts.
Dépense de l'exercice qui a fini le 30 juin 1881	....	77,282 38
Av. Revenu de l'exercice :—		
Boulangerie	25 00	
Briqueterie	39 40	
Forge	9 19	
Ateliers des menuisiers	96 35	
Travail par détenu	0 20	
Ferme	96 54	
Amendes	1 00	
Fourneau à chaux	30 00	
Carrière	6 44	
Loyer	431 63	
Magasin	412 44	
Tailleurs de pierres	284 11	
Ateliers des cordonniers	72 82	
" tailleurs	56 50	
" ferblantiers	19 20	
Fonds des visiteurs	48 50	
		1,629 32
		75,653 06
Allocation de sortie aux libérés	1,298 80	
" vêtements pour les libérés	1,919 63	
Transfèrement de détenus	464 50	
Entretien des machines	97 97	
Réparations aux bâtiments	4,134 06	
		7,914 96
		67,738 10
Valeur du travail des détenus :—		
Bureau du comptable	148 50	
Boulangerie	601 75	
Forge	2,084 50	
Atelier des menuisiers	4,247 50	
Chapelle et bibliothèque, etc., catholiques	694 50	
" " protestantes	173 00	
Excavations	1,838 00	
Ferme, jardin et étables	3,529 50	
Fourneau à chaux	30 00	
Infirmerie (Service de l')	344 00	
Travaux de maçonnerie	5,247 75	
Carrière et tramway	4,356 50	
Atelier de cordonnerie	2,908 25	
Département de l'économe	6,444 50	
Ateliers des tailleurs de pierres	7,255 75	
Cour à bois, chantier des casseurs de pierres	3,240 25	
Magasin	148 50	
Atelier des tailleurs	4,055 00	
" ferblantiers	1,056 25	
Service des mécaniciens	315 00	
		48,719 00
		19,019 10

Nombre moyen des détenus........ 346
Coût moyen de l'entretien *per capita*........ $195.77
" de chaque détenu, déduction faite de la valeur de son travail........ 54.96

L. J. DÉZÉRY BEAUDRY,
Comptable.

No 19.

Etat sommaire général de la valeur du travail et des matériaux employés dans les différents départements du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, pendant l'exercice expiré le 30 juin 1881.

Département.	Pénitencier.		Travaux publics.		Commandes.		Totaux.
	Matériaux.	Travail.	Matériaux.	Travail.	Matériaux.	Travail.	
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Boulangerie	6,230 19	601 75					6,831 94
Forgerons	553 10	3,884 77	227 80	3,332 34	2 26	13 04	8,013 31
Menuisiers	230 51	1,047 50		1,132 17	55 88	105 74	2,571 80
Ferme	619 80	3,029 50					3,649 30
Atel. des cordonniers	2,386 60	1,731 19			10 30	12 93	4,141 02
Etables	2,125 50	500 00					2,625 50
Tailleurs de pierre		126 92		11,889 65		215 37	12,231 94
Ferblantiers	331 10	940 73	40 87	247 78	11 96	19 65	1,592 09
Tailleurs	8,572 13	2,368 15			10 00	18 00	10,968 28
	21,048 93	14,230 51	268 67	16,601 94	90 40	384 73	52,625 18

No 20.

Liste des immeubles du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, le 30 juin 1881.

	$ cts.		$ cts.
Maison du préfet et dépendances	10,700 00	Report	316,649 00
Carrière et 96 acres de terre	18,000 00		
Maison de brique et dépendances	3,000 00	Bâtiments sur le terrain en dernier lieu mentionné—	
Aqueduc, égouts et accessoires	10,500 00		
Quai	1,000 00	Latrines	24 00
62 acres et demi de terrain	1,875 00	Glacière	175 00
		Grange et caves à légumes	3,000 00
Bâtiments sur le terrain en dernier lieu mentionné—		Murs et tours de la prison	7,500 00
		Murs et clôture de la ferme	2,000 00
Maison de pierre et dépendances	1,000 00	Pont	600 00
Hangar des tailleurs de pierre	800 00	1 rangée de 8 maisons, avec étab., etc.	10,000 00
Atel. des forgerons et hang. à charb.	500 00	2 remises p. les mach. emp. à la carr.	75 00
Ateliers des charpentiers, des ferblantiers et bâtiment de la machine	2,500 00	1 cabane	50 00
		5 guérites	50 00
Edifice du pénitencier	265,000 00	Hangar pour le fer	30 00
Etables	500 00	Remise à brique et guérites	4,000 00
Remise des voitures, hangar aux harnais et à grains	300 00	2 fourneaux à chaux	600 00
		Porcherie	60 00
2 abris de boyaux à incendie, $75	150 00	Tramway et matériel roulant	10,050 00
Atelier des cordonniers et des taill.	800 00	1 fontaine	400 00
Boulangerie	24 00	1 poteau	30 00
A reporter	316,649 00	Total	355,293 00

N° 21.

VALEUR du matériel et des immeubles des différents départements du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, le 30 juin 1881.

Département.	Montant.	Département.	Montant.
	$ cts.		$ cts.
Bureau du comptable	153 60	Report	20,321 20
Dépôt d'armes	2,491 36		
Boulangerie	497 86	Bibliothèque, catholique	289 50
Atelier des forgerons	2,128 24	do protestante	151 42
Atelier de reliure	9 74	Carrière	1,239 35
Briqueterie	1,720 83	Tailleurs de pierre	3,201 98
Chapelle catholique	1,093 70	Atelier des cordonniers	251 69
do protestante	288 70	Ecole	115 20
Atelier des menuisiers	2,802 56	Département de l'économe	18,395 88
Bureau du gardien-chef	151 87	do du garde-magasin	5,881 95
do du commis des travaux	18 60	Immeubles, etc	355,293 00
do du sous-préfet	26 00	Atelier des tailleurs	906 73
Maison do	59 62	do des ferblantiers	338 12
Département du mécanicien	2,603 44	Tramway	495 50
Ferme et étables	5,576 85	Bureau du préfet et de l'inspecteur	282 55
Infirmerie	698 23	Maison du préfet	136 78
A reporter	20,321 20	Total	407,300 85

L. J. DÉZÉRY BEAUDRY, }
G. B. LAMARCHE, } *Evaluateurs.*

N° 22.

DETTES actives du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul au 30 juin 1881 :—

Bonnes créances	$1,496 12	
Créances mauvaises ou douteuses	124 00	
	1,620 12	
Payé depuis	124 91	
Balance due		$1,495 21

1er août 1881.

N° 23.

ETAT des dettes passives du pénitencier de Saint-Vincent de Paul, au 30 juin 1881 :—

30 juin 1881	$5,796 93
Payé depuis	5,796 93

N° 24.

LES ÉTABLES en compte avec le pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul pendant l'exercice expiré le 30 juin 1881.

DT. AV.

Détails.	Prix.	Montant.	Détails.	Prix.	Montant.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Fourrage et divers	....	2,125 50	5,000 journées de trav. des chev.	0 60	3,000 00
Salaire de 2 cond. d'attelage.	....	500 00	Balance	....	125 50
1,000 journées de trav. des dét.	0 50	500 00			
Total	....	3,125 50	Total	....	3,125 50

N° 25.

LA FERME en compte avec le pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, pendant l'exercice expiré le 30 juin 1881.

DT. AV.

Détails.	Prix.	Montant.	Détails.	Prix.	Montant.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Semences, outils, engrais, etc.	....	619 80	4,150 boiss. de pommes de terre	0 50	2,075 00
6,059 journées de trav. des dét.	0 50	3,029 50	1,500 do de navets	0 40	600 00
1,000 journées de travail des chevaux	0 60	600 00	300 do de panais	0 50	150 00
Salaire du fermier-jardinier	....	560 00	900 do de carottes	0 40	360 00
Deux gardes, salaire, $450	....	900 00	400 do de betteraves	0 40	160 00
Balance	....	1,015 34	1,500 do de mangold-wurzels	0 30	450 00
			700 do de grain	0 50	350 00
			30 do de fèves	1 50	45 00
			17,000 choux	0 04	680 00
			3,000 têtes de céleri	0 03	90 00
			4,000 bottes de paille	0 03	120 00
			1,000 do de foin	0 10	100 00
			15,008 lbs. de lard	0 08	1,200 64
			200 gallons de lait	0 20	40 00
			Légumes hâtifs	....	250 00
			Légumes vendus	....	54 00
Total	....	6,724 64	Total	....	6,724 64

EDWARD KENNY,
Fermier.

N° 26.

TRAVAIL fait au département de la cordonnerie pendant l'exercice terminé le 30 juin 1881.

Quantité.	Nature.	Matériaux.	Main-d'œuvre.	Total.
	Institution.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
128	Paires de souliers pour les détenus	214 68	169 12	383 80
106	do longues bottes	165 78	153 22	319 00
391	do brogans	405 91	377 84	783 75
29	do do en drap	37 75	30 50	68 25
250	do souliers bas	305 82	136 37	442 19
7	do do en drap	8 56	4 94	13 50
15	do do en toile	17 10	8 40	25 50
40	do bottes réglementaires	148 70	51 30	200 00
3	do bottines d'hommes	6 05	2 95	9 00
32	do pantoufles en cuir	22 51	9 49	32 00
11	do do en drap	2 65	1 00	3 65
271	d0 do en toile	122 27	81 99	204 26
1,632	do bottes et souliers raccommodées	580 92	446 96	1,027 88
350	do paumelles	28 75	11 50	40 25
457	do mitaines en cuir	94 02	76 06	170 08
34	do do do racommodés	1 80	1 45	3 25
13	Grosses de lacets à souliers	19 35	9 05	28 40
12	Douzaines de lacets à ceinture	5 18	3 39	8 57
11	do doigtiers	1 90	0 95	2 85
85	Ceintures de cuir	24 15	13 30	37 45
9	Cuirs à rasoir	1 30	0 40	1 70
1	Tablier de cuir	0 93	0 32	1 25
1	Saccoche de plombier	1 98	1 02	3 00
1	Coussin	1 70	0 80	2 50
1	Couverture à tabouret	0 40	0 10	0 50
1	do à chaise	2 25	1 00	3 25
1	Sac de cuir	2 50	1 00	3 50
4	Sachettes à clous	0 50	0 30	0 80
3	Ceintures de gardes	1 37	0 55	1 92
1	Valise couverte	0 80	0 20	1 00
1	Courroie de machine raccommodée	0 50	0 25	0 75
60	Hamacs raccommodés	13 20	12 15	25 35
1	Tuyau de cuir raccommodé	0 90	0 60	1 50
12	Boucles	0 23	....	0 23
	Total	2,242 41	1,608 47	3,850 88
	Compte des officiers.			
3	Paires bottines pour hommes	5 50	2 50	8 00
2	do souliers bas do	3 40	1 60	5 00
1	do bottines pour garçons	2 10	0 90	3 00
1	do balmorales ds	1 90	0 85	2 75
6	do pantoufles	2 68	1 30	3 98
11	do bottes et souliers raccommodés	15 80	11 40	27 20
4	Paillasses	2 00	1 00	3 00
2	Coussins bourrés	1 55	0 70	2 25
1	Valise raccommodée	0 60	0 40	1 00
1	Sofa do	0 15	0 50	0 65
1	Chaise do	0 90	0 60	1 50
	Total	36 58	21 75	58 33

ETAT de l'ouvrage fait dans le département de la cordonnerie, etc.—*Fin.*

Quantité.	Nature.	Matières.	Travaux.	Totaux.
	Compte de la ferme.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
6½	Paires rênes	5 60	2 40	8 00
1	do traits	4 50	1 50	6 00
1	Collier	3 80	1 70	5 50
2	Martingales	1 75	1 25	3 00
7	Dossières	9 45	2 55	12 00
27	Courroies	2 15	1 80	3 95
47	Harnais raccommodés	74 16	86 22	160 38
3	Boyaux de cuir	5 25	3 00	8 25
2	de de toile	0 95	0 55	1 50
	Total	107 61	100 97	208 58
	Commandes.			
52	Paires brogans	5 73	6 50	12 23
20	do souliers bas	1 39	2 10	3 49
15	do pantoufles	2 18	2 72	4 90
23½	do bottes et souliers raccommodés	1 00	1 61	2 61
	Total	10 30	12 93	23 23

RÉCAPITULATION.

	Matières.	Travaux.	Totaux.
Institution	2,242 41	1,608 47	3,850 88
Officiers	36 58	21 75	58 33
Ferme	107 61	100 97	208 58
Commandes	10 30	12 93	23 23
Total	2,396 90	1,744 12	4,141 02

NOMBRE d'hommes employés au département de la cordonnerie et nombre de leurs journées de travail, exercice expiré le 30 juin 1881.

Mois.	Nombre d'hommes.	Journées.	Valeur de la journée.	Montant.
			cts.	$ cts.
1880—Juillet	19	427	50	213 50
Août	21	486	50	243 00
Septembre	23	502	50	251 00
Octobre	21	535	50	267 50
Novembre	23	543	50	271 50
Décembre	22	518	50	259 00
1881—Janvier	23	478	50	239 00
Février	22	479	50	239 50
Mars	21	485	50	242 50
Avril	21	487½	50	243 75
Mai	21	444	50	222 00
Juin	21	432	50	216 00
Total	258	5,816½	....	2,908 25

Moyenne du nombre d'hommes, 21½.

NOEL BEAUPARLANT, *Instructeur.*

No 27.

TRAVAIL fait dans l'atelier des tailleurs pendant l'exercice expiré le 30 juin 1881.

Détails.	Quantité.	Matières.	Main-d'œuvre.	Total.
Vêtements pour le pénitencier.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
Blouses d'été	373	338 00	211 50	549 50
Pantalons d'été	566	594 80	330 47	925 27
Gilets d'été	2	1 70	0 30	2 00
Habits d'hiver	264	832 25	193 75	1,026 00
Pantalons d'hiver	412	894 95	55 70	950 65
Gilets d'hiver	221	195 40	74 40	269 80
Vestes	11	20 17	6 33	26 50
Casquettes de toile	8	1 17	1 61	2 78
Bretelles	150	7 50	15 00	22 50
Overalls	6	6 82	3 08	9 90
Chemises de travail	2	1 41	0 77	2 18
Coutils d'oreillers	269	32 70	8 25	40 95
Taies "	100	15 85	6 00	21 85
Caleçons de flannelle	517	697 70	200 35	898 05
Chemises "	514	649 20	364 50	1,013 70
Mitaines "	100	12 00	3 00	15 00
" de drap	365	148 50	30 50	179 00
Coutils de lits	142	150 05	10 53	160 58
Draps de lits	355	184 44	23 37	207 81
Serviettes écrues	1,000	114 00	45 96	159 96
" blanches	42	8 25	1 75	10 00
Casquettes de drap	301	179 94	66 91	246 85
Pantoufles "	25	4 20	2 42	6 62
Tabliers	114	15 30	21 84	37 14
Chemises de coton	354	177 91	106 01	283 92
Mouchoirs	504	31 46	26 22	57 68
Raccommodages	10,681	660 83	90 86	751 69
Divers	52	26 20	3 90	30 10
Total	....	6,002 70	1,905 28	7,907 98
Vêtements de sortie des libérés.				
Pardessus d'hiver	42	375 04	44 96	420 00
Vestons	88	462 00	38 00	500 00
Pantalons de tweed	130	397 20	48 80	446 00
Gilets "	130	246 50	55 30	301 80
Casquettes "	1	0 25	0 25	0 50
Caleçons de flanelle	140	109 25	42 75	152 00
Chemises "	260	467 00	53 04	520 04
Total	....	2,057 24	283 10	2,340 34
Uniformes des officiers.				
Habits	6	47 94	14 56	62 50
Vestons	21	119 26	38 22	157 50
Ulsters	15	127 48	61 02	188 50
Pantalons	26	106 24	34 49	140 73
Gilets	26	111 27	31 46	142 73
Total	....	512 19	179 77	691 96
Ouvrage de commande	12	10 00	18 00	28 00

RÉCAPITULATION.

Vêtements pour le pénitencier	6,002 70	1,905 28	7,907 98
" de sortie	2,057 24	283 10	2,340 34
Uniformes des officiers	512 19	179 77	691 96
Ouvrages de commande	10 00	18 00	28 00
Total	8,582 13	2,386 15	10,968 28

NOMBRE d'hommes employés au département des tailleurs et nombre de leurs journées de travail durant l'exercice expiré le 30 juin 1881.

Mois.	Nombre d'hommes.	Journées.	Valeur de la journée.	Montant.
			cts.	$ cts.
1880—Juillet	27	668	50	334 00
Août	29	641	50	320 50
Septembre	29	646	50	323 00
Octobre	29	647	50	323 5C
Novembre	32	711	50	355 50
Décembre	29	753	50	376 50
1881—Janvier	30	696	50	348 00
Février	31	685	50	342 50
Mars	30	713	50	356 50
Avril	30	682	50	341 00
Mai	31	675	50	337 50
Juin	28	593	50	296 50
Total	355	8,110	....	4,055 00

Moyenne du nombre d'hommes, $29\frac{7}{12}$.

B. D. GUILBAULT,
Instructeur.

No 28.

ETAT mensuel du travail et des matières employées dans l'atelier des menuisiers, durant l'exercice expiré le 30 juin 1881.

	Matières.	Main-d'œuvre.	Total.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1880—Juillet	20 15	279 12	299 27
Août	14 99	257 83	272 82
Septembre	27 34	278 74	306 08
Octobre	25 55	391 54	417 09
Novembre	24 30	277 30	301 60
Décembre	11 79	242 11	253 90
1881—Janvier	16 50	63 55	80 05
Février	21 95	89 82	111 77
Mars	29 01	104 28	133 29
Avril	7 39	53 49	60 88
Mai	36 13	76 82	112 95
Juin	51 29	170 81	222 10
Total	286 39	2,285 41	2,571 80

OUVRAGES faits dans l'atelier des menuisiers, durant l'exercice expiré le 30 juin 1881.

Pour le compte de qui.	Matières.	Main-d'œuvre.	Total.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Département des travaux publics	......	1,132 17	1,132 17
Institution	153 30	860 27	1,013 57
Service de l'économe	77 21	187 23	264 44
Ouvrages de commande	55 88	105 74	161 62
Total	286 39	2,285 41	2,571 80

NOMBRE d'hommes employés dans l'atelier des menuisiers, et nombre de leurs journées de travail, durant l'exercice terminé le 30 juin 1881.

Mois.	Hommes.	Journées.	Valeur de la journée.	Montant.
			$ cts.	$ cts.
1880—Juillet	25	611	0 50	305 50
Août	32	776	0 50	388 00
Septembre	30	768	0 50	384 00
Octobre	32	780	0 50	390 00
Novembre	34	827	0 50	413 50
Décembre	33	803	0 50	401 50
1881—Janvier	33	779	0 50	389 50
Février	32	712	0 50	356 00
Mars	26	667	0 50	333 50
Avril	26	634	0 50	317 00
Mai	26	614	0 50	307 00
Juin	24	524	0 50	262 00
Total	353	8,495	....	4,247 50

Moyenne des hommes employés, $25\frac{5}{12}$.

PROCOPE DUMAS,
Instructeur.

No 29.

ETAT de la valeur de l'ouvrage fait et des matières employées à la forge durant l'exercice terminé le 30 juin 1881.

Destination.	Matières.	Main-d'œuvre.	Montant.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Département des travaux publics	227 80	3,332 34	3,560 14
Atelier des tailleurs de pierre	181 96	1,681 83	1,863 79
Etables	38 21	211 78	249 99
Institution	11 89	102 19	114 08
Charpentiers et menuisiers	47 25	677 26	724 51
Ferme	22 93	115 07	138 00
Forgerons	127 97	498 16	626 13
Service de l'économe	12 64	120 28	132 92
Excavations	42 86	186 69	229 55
Carrière	27 82	121 29	149 11
Tramway	16 01	58 31	74 32
Maçons	1 05	7 33	8 38
Atelier des machines	10 86	46 14	57 00
Mécaniciens	4 54	18 90	23 44
Ferblantiers	1 42	6 05	7 47
Tailleurs	0 23	3 00	3 23
Aqueduc	0 25	14 50	14 75
Fourneau à chaux	3 86	0 95	4 81
Briqueterie	0 06	0 50	0 56
Hangar à bois		0 75	0 75
Pile de pierre		1 00	1 00
Boulangerie	0 06	0 60	0 66
Garde-magasin	0 09	0 66	0 75
do (outils pour libérés)		5 00	5 00
Atelier des cordonniers		1 50	1 50
Chapelle protestante		0 50	0 50
do résidence de l'aumônier		0 10	0 10
Chapelle catholique romaine	0 67	1 50	2 17
Hôpital		0 25	0 25
Bureau de l'officier faisant fonctions de préfet	0 07	0 93	1 00
do do sous-préfet	0 15	1 10	1 25
do do préfet	0 25	0 65	0 90
Commandes	2 26	13 04	15 30
Total	783 16	7,230 15	8,013 31

RÉCAPITULATION.

Département des travaux publics	227 80	3,332 34	3,560 14
Institution	553 10	3,884 77	4,437 87
Commandes	2 26	13 04	15 30
Total	783 16	7,230 15	8,013 31

Nombre d'hommes employés dans l'atelier des forgerons, et nombre de leurs journées de travail, durant l'exercice terminé le 30 juin 1881.

Mois.	Hommes.	Journées.	Valeur de la journée.	Montant.
			cts.	$ cts.
1880—Juillet	15	395	50	197 50
Août	17	357½	50	178 75
Septembre	15	390	50	195 00
Octobre	15	373	50	186 50
Novembre	14	347	50	173 50
Décembre	17	377	50	188 50
1881—Janvier	17	380	50	190 00
Février	21	438	50	219 00
Mars	15	404½	50	202 25
Avril	15	270	50	135 00
Mai	10	241	50	120 50
Juin	9	196	50	98 00
Total	180	4,169	....	2,084 50

Moyenne du nombre d'hommes, 15¼.

A. LEDUC,
Instructeur.

No 30.

Valeur du travail fait et des matières employées dans l'atelier des ferblantiers, durant l'exercice expiré le 30 juin 1881.

Destination.	Matériaux.	Main-d'œuvre.	Total.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Econome	173 48	419 65	593 13
Tailleurs de pierres	3 36	22 81	26 17
Résidence du préfet	3 38	22 86	26 24
" du sous-préfet	8 84	16 56	25 40
" du gardien-chef	....	3 00	3 00
" de l'aumônier protestant	1 13	5 87	7 00
" des gardes	0 84	3 66	4 50
Chapelle catholique	0 08	1 82	1 90
" protestante	1 43	3 57	5 00
Cordonniers	1 60	4 70	6 30
Tailleurs	5 39	10 96	16 35
Forgerons	15 79	28 05	43 8[illegible]
Menuisiers	3 47	7 94	11 41
Institution	7 96	179 44	187 40
Atelier de reliure	0 32	0 43	0 75
Excavations	0 64	1 86	2 50
Ferblantiers	25 13	4 12	29 25
Ferme	28 93	53 52	82 45
Carrière	4 31	10 19	14 50
Briqueterie	0 22	1 21	1 43
Boulangerie	2 27	1 65	3 92
Infirmerie	3 43	10 43	13 86
Magasin	27 47	96 96	124 43
Mécaniciens	9 77	22 73	32 50
Bureau du sous-préfet	1 33	4 77	6 10
Ecole	0 53	1 97	2 50
Travaux publics	40 87	247 78	288 65
Commandes	11 96	19 65	31 61
Total	383 93	1,208 16	1,592 09

TRAVAIL fait dans l'atelier des ferblantiers, etc.—*Fin.*

RÉCAPITULATION.

Destination.	Matériaux.	Travail.	Total.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Institution	331 10	940 73	1,271 83
Travaux publics	40 87	247 78	288 65
Commandes	11 96	19 65	31 61
Totaux	383 93	1,208 16	1,592 09

NOMBRE d'hommes employés dans l'atelier des ferblantiers, et nombre de leurs journées de travail, durant l'exercice terminé le 30 juin 1881.

Mois.	Nombre d'hommes.	Nombre de journées	Valeur de la journée.	Montant.
			cts.	$ cts
1880—Juillet	8	215½	50	107 75
Août	8	199	50	99 50
Septembre	8	205	50	102 50
Octobre	8	189½	50	94 75
Novembre	9	212½	50	106 25
Décembre	10	204½	50	102 25
1881—Janvier	8	174	50	87 00
Février	7	126½	50	63 25
Mars	6	150	50	75 00
Avril	6	140	50	70 00
Mai	6	140	50	70 00
Juin	7	156	50	78 00
Totaux	91	2,112½	....	1,056 2[illegible]

Moyenne du nombre d'hommes, $7\frac{7}{12}$.

MAXIME DUROCHER,

Garde de service.

No 31.

La boulangerie en compte avec le pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, pour l'exercice expiré le 30 juin 1881.

Dr.	Valeur.	Montant.	Av.	Valeur.	Montant.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
879½ bls farine	6 75	5,934 94	241,194 lbs de pain	0 03½	8,441 79
9 do (Graham)	6 50	58 50	4¼ bls farine	6 75	28 69
203½ boiss. pommes de terre	0 50	101 75	268 barils vides	0 12½	33 50
25 cordes de bois de chauff	3 15	78 75			
41¾ lbs houblon	0 15	6 26			
292½ lbs malt	0 12	35 10			
1,834 lbs sel	0 00½	9 17			
52 lbs saindoux	0 11	5 72			
1,203½ jours de trav. des détenus	0 50	601 75			
Profits et pertes		1,672 04			
		8,503 98			8,503 98

Nombre d'hommes employés à la boulangerie, et nombre de leurs journées de travail, exercice expiré le 30 juin 1881.

Mois.	Hommes.	Journées.	Valeur de la journée.	Montant.
			cts.	$ cts.
1880—Juillet	4	104	50	52 00
Août	4	104	50	52 00
Septembre	4	104	50	52 00
Octobre	4	104	50	52 00
Novembre	4	100	50	50 00
Décembre	4	100	50	50 00
1881—Janvier	4	96	50	48 00
Février	4	95½	50	47 75
Mars	4	104	50	52 00
Avril	4	100	50	50 00
Mai	4	97	50	48 50
Juin	4	95	50	47 50
Total	48	1,203½		601 75

J. VAUDRY,
Instructeur.

No 32.

TRAVAIL fait dans les départements des tailleurs de pierre et des maçons, pendant l'exercice expiré le 30 juin 1881.

Quantité.	Détails.	Prix.	Montant.
	Pour le département des travaux publics.	$ cts.	$ cts.
450	Barils de chaux	1 50	675 00
116	Pieds corniche, (7½ pouces) pour l'aile droite	1 00	116 00
114	do (14 do) do	2 50	360 00
23	Crochets	1 50	34 50
43	do avec panneaux	4 00	172 00
1,082	Pieds voussoirs pour cellules	0 40	432 80
19	Jambages intérieurs de fenêtres	1 00	19 00
57	do extérieurs do	1 50	85 50
184	do intérieurs do	2 00	368 00
1,566	Pieds pierres de taille	0 35	548 10
322	do do	0 50	161 00
1,280	do do	0 40	512 00
53	do do	0 45	23 85
1,816	do moellons bruts	0 30	544 80
270	do frise sous grande corniche	0 70	189 00
4	Cheminées	132 00	528 00
2	Pièces courbes pour cheminées	20 00	40 00
147	do voussoirs pour cellules	1 25	183 75
34	Pieds corniche	1 50	51 00
645	do blocs pour cellules	2 00	1,290 00
18	Jambages de fenêtres		15 00
1	do do		25 00
232	Clefs de cintre et seuils pour cellules	2 00	464 00
46	Sous-seuils	1 75	80 50
9	Pierres d'attente pour galerie de l'aile droite	1 50	13 50
142	Pieds de dallage	0 20	28 40
84	Jours de travail pour la pose du tuyau de l'aqueduc	0 50	42 00
62	Toises de hourdage entre maçonnerie	3 00	186 00
14	do de maçonnerie	5 00	70 00
91½	do do	6 00	549 00
14,427	Pierres de taille posées	0 05	721 35
4,171	do do	0 20	834 20
1,100	do do	0 15	165 00
278,000	Briques posées	2 00	557 20
14	Coins pour cellules	1 60	78 40
131	Demi-blocs	1 50	196 50
702	Verges de remplage en pierres (fondation)	0 10	70 20
	Pierre de taille pour grand drain		30 00
2	Cheminées pour la forge	7 50	15 00
413	Jours de travail, excavation pour fondations du réfectoire	0 50	206 50
48	Coins pour le réfectoire	4 35	208 80
662	Pieds moellons bruts pour le réfectoire	0 40	264 80
8	Coins do	2 00	16 00
4	Seuils do	6 25	25 00
7	Clefs de fenêtres do	5 14	36 00
1,314	Journées d'excavation pour pose des conduites d'eau au bloc des gardes, à la maison du gardien-chef, à la chapelle catholique, etc	0 50	657 00
	Total		11,889 65
	Pour l'établissement.		
1	Fourneau à faire du savon		15 00
20	Journées, peinturage des joints	0 50	10 00
6	do réparations aux supports de lits	0 50	3 00
1	Cheminée réparée		4 00
1	Water-closet		50 00
32	Trous forés dans les degrés de pierre sur le devant de l'édifice		2 00

Travail fait dans les départements des tailleurs de pierre et des maçons, etc.—*Fin*.

Quantité.	Détails.	Prix.	Montant.
	Institution—Fin.	$ cts.	$ cts.
3	Journées, pose de fils de fer	0 50	1 50
1	Chaudière de fourneau réparée	....	1 00
4	Journées, réparation de pièces de lampes	0 50	2 00
40	do à passer des pierrailles à la claie	0 50	20 00
1	Pierre de taille, pour drain	....	2 00
1	Fontaine réparée	....	3 25
	Réparation des parquets de ciment et plâtrage	....	10 65
	Divers	....	2 52
	Total	....	126 92
	Pour le public.		
½	Toise macadam	2 66	1 33
47½	do do	2 75	130 63
12	Voyages pierrailles passées à la claie	0 50	6 00
58	do décombres	0 05	2 90
31	do do	0 03¾	1 16
37¼	do do (toise)	0 60	22 35
1	Cheminée réparée	....	3 00
3	Pierres tumulaires	12 00	24 00
16	Toises pierres de remplage	1 00	16 00
236	Jambages de fenêtres et 2 couronnements de cheminées	....	8 00
	Total	....	215 37

RÉCAPITULATION.

Pour le département des travaux publics	11,889 65
Pour l'établissement	126 92
Par commandes	215 37
Total	12,231 94

Nombre des journées de travail et nombre d'hommes employés au département des tailleurs de pierres, pendant l'exercice expiré le 30 juin 1881.

Mois.	Nombre d'hommes.	Nombre de jours.	Prix.	Montant.
			cts.	$ cts.
1880—Juillet	161	3,723½	50	1,861 75
Août	154	3,326½	50	1,663 25
Septembre	142	3,220	50	1,610 00
Octobre	136	3,054½	50	1,527 25
Novembre	138	2,973½	50	1,486 75
Décembre	130	2,751½	50	1,375 75
1881—Janvier	124	2,668	50	1,334 00
Février	130	2,724½	50	1,362 25
Mars	136	3,011	50	1,505 50
Avril	131	2,913½	50	1,456 75
Mai	139	2,959½	50	1,479 75
Juin	130	2,639	50	1,319 50
Total	1,651	35,965	....	17,982 50

Moyenne du nombre d'hommes, 137 7/12.

JOS DESAUTELS,
Instructeur de métier.

No 33.

SAINT-VINCENT-DE-PAUL, 1er juillet 1881.

MONSIEUR,—L'état sanitaire de ce pénitencier a été très satisfaisant pendant l'année qui vient de se terminer au trente du mois de juin dernier.

Je suis heureux de vous informer qu'il y a eu dans ce pénitencier moins de maladies graves pendant l'année dernière que pendant les années précédentes, comme le démontrent les statistiques ci-annexées, quoique le nombre des criminels ait été plus grand.

Tous les jours de 20 à 30 détenus viennent demander des prescriptions pour de légères indispositions, telles que rhumes, maux de gorge, douleurs rhumatismales, qu'ils ne feraient certainement pas traiter s'ils étaient en liberté. Il y a eu dans l'institution dans le courant de l'année trois décès. L'un a été causé par une bronchite aiguë, le deuxième par la phthisie pulmonaire, et le troisième par une blesseure faite par un autre prisonnier avec un instrument tranchant qui a pénétré jusque dans le ventricule droit du cœur.

Dans le courant de l'année trois détenus ont été atteints d'aliénation mentale. Deux ont attenté à leurs jours. L'un en se fesant avec un couteau deux larges blessures à la gorge. Heureusement aucune artère principale n'avait été atteinte. L'autre s'est tellement mutilé avec un morceau de verre qu'il a été nécessaire de lui faire l'opération de la castration. Ce dernier est sorti de l'institution parfaitement bien, tandis que les deux autres ont été transférés à Kingston par un ordre du gouvernement, avec deux imbeciles qui avaient été condamnés l'un à trois ans et l'autre à deux.

Dans le mois de mars dernier un détenu, qui n'avait plus que quelques semaines pour finir le temps de sa sentence, a eu le malheur de se faire brûler la figure par l'explosion d'une mine. Il lui a fallu rester à l'infirmerie plusieurs semaines après l'expiration de sa sentence. Il était guéri lorsqu'il est sorti du pénitencier. Mais cet accident a été la cause qu'il a perdu l'œil gauche. Sur le nombre des officiers du pénitencier 30 ont manqué à leur devoir par maladie, ce qui a causé une absence de 410 jours. Ils ont été visités à leur domicile chaque fois qu'il a été nécessaire.

Je crois devoir rendre au nouveau gardien de l'hôpital (M. Harnett) les éloges qu'il mérite pour son attention, sa bonté et de plus pour les soins qu'il donne aux malades qui sont admis à l'infirmerie.

En terminant ce rapport je dois aussi offrir mes remercîments à M. Mackay, préfet intérimaire, pour son exactitude à me procurer tout ce dont j'ai pu avoir besoin et aussi pour sa courtoisie dans les rapports officiels que j'ai eus avec lui. Les autres officiers m'ont aussi secondé chaque fois qu'il s'est agi de me rendre faciles les devoirs de ma charge.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

G. T. POMINVILLE, M.D.

M J.-G. MOYLAN,
Inspecteur des pénitenciers.

ETAT ANNUEL des décès arrivés à l'infirmerie du pénitencier de St-Vincent-de-Paul, exercice 1881.

No.	Noms.	Age.	Maladie.	Entrée à l'infirmerie.	Date du décès.	Pays.	Nombre de jours à l'infirmerie.	Observations.
1	D. Charbonneau	36	Bronchite	29 juill. 1880	9 août 1880	Canada	11½	
2	E. Morgan	28	Phthisie pulmonaire	29 juin 1880	12 fév. 1881	do	53	
3	T. Salter	42	Blessure	29 déc. 1881	29 juin 1881	do	Nil.	A succombé 10 minutes après l'accident.

LISTE des accidents survenus aux détenus du pénitencier de St-Vincent-de-Paul pendant l'exercice 1881.

Date.	Noms.	Où le détenu était employé.	Nature de l'accident.	Cause de l'accident.	Nombre de jours à l'infirmerie.	Observations.
1880.						
17 août	J. O'Connel	Buanderie	Ebouillanté	Par le renvt. d'une chaud. de lessive.	56	
16 nov.	P. Dallaire	Excavations	Castration	S'est fait lui-même une blessure qui a nécessité la castration	66	Dans un moment de folie.
25 nov.	E. Cherrier	Atelier de menuiserie	Blessure à un doigt	Sur la scie circulaire	33	
7 déc.	H. Agnew	Ferme	Blessure à la gorge	Par le détenu lui-même dans un moment de folie	58	Envoyé à l'asile d'aliénés de Kingston.
1881.						
3 mars	P. O'Connell	Excavations	Blessures au visage	Explosion d'une mine	51	
29 juin	T. Salter	Aile	Blessure à la poitrine pénétrant jusqu'au cœur	Frappé d'un coup de couteau par un autre détenu	Nil.	Mort 10 minutes après l'accident.

Relevé annuel des malades traités à l'infirmerie et dans les cellules du pénitencier de St-Vincent-de-Paul pendant l'exercice expiré le 30 juin 1881.

Maladies.	En trait. comm. de l'exercice.	Entrés.	Sortis.	Décédé.	Restant.	Maladies.	En trait., comm. de l'exercice.	Entrés.	Sortis.	Décédé.	Restant.
Abscès	......	4	4	......	......	Hydrocèle	......	1	1	......	......
Asthme	......	1	1	......	......	Aliénation mentale	......	4	4	......	......
Blépharite	......	3	3	......	......	Lumbago	......	4	4	......	......
Furoncles	......	12	12	......	......	Névralgie	......	3	3	......	......
Bronchite	......	5	4	1	......	Ophthalmie	......	12	12	......	......
Bubons	......	9	9	......	......	Plymosis	......	2	2	......	......
Brûlures	......	11	11	......	......	Pleurodynie	......	8	8	......	......
Cardialgie	......	8	8	......	......	Paraphymosis	......	1	1	......	......
Cancer (testicules)	......	1	1	......	......	Phthisie (pulmonaire)	......	4	2	1	1
Choléra sporadique	......	1	1	......	......	Impétigo	......	2	2	......	......
Contusion	......	10	10	......	......	Scrofule	......	3	3	......	......
Diarrhée	......	50	50	......	......	Entorse	......	17	17	......	......
Diphthérie	......	2	2	......	......	Stricture de l'urètre	......	4	4	......	......
Dyspepsie	......	8	8	......	......	Syphilis secondaire	......	5	5	......	......
Dyssenterie	......	12	12	......	......	Syphilis (chancres)	......	6	6	......	......
Entérite	......	1	1	......	......	Stomatite	......	1	1	......	......
Epilepsie	......	4	4	......	......	Tonsilitis	......	7	7	......	......
Erysipèle	......	1	1	......	......	Tic-douloureux	......	2	2	......	......
Fistule à l'anus	......	2	2	......	......	Ulcère	......	5	5	......	......
Gonorrhée	......	7	7	......	......	Blessures	......	5	5	......	......
Maladie du cœur	......	8	8	......	......						
Hémoptysie	......	2	2	......	......	Total	......	270	267	2	1
Hémorrhoïdes	......	12	12	......	......						

J. T. POMINVILLE, M.D.,
Médecin du pénitencier.

N° 34.

RAPPORT ANNUEL DE L'INSTITUTEUR.

Pénitencier de St-Vincent-de-Paul, 1er juillet 1881.

Monsieur,—En vous présentant mon quatrième rapport annuel relatif à l'école du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, je suis heureux de dire que les progrès faits durant l'exercice qui vient d'expirer (au 30 juin 1881) ont été satisfaisants.

Sur un total de 141 prisonniers sortis par libération de cet établissement dans le cours de l'année, 54 ont appris à lire, à écrire et à calculer pendant leur prison; 22 d'entre eux, à leur entrée, ne savaient pas l'alphabet et les 32 autres savaient épeler ou un peu lire. De pareils chiffres, qui reviennent d'année en année dans nos rapports depuis l'ouverture de l'école, prouvent assez que celle-ci n'a pas été créée en vain, mais que son succès, au contraire, a dépassé toutes les espérances.

Comme j'ai donné ma démission le 1er avril dernier, ceci est le dernier rapport que j'aurai l'honneur de vous faire sur l'école. Qu'il me soit permis d'offrir mes sincères remerciements aux aumôniers pour leur constante obligeance envers moi et pour le précieux concours qu'ils m'ont prêté pendant toute la durée de mon emploi; je puis leur assurer que, de mon côté, j'ai fait tout mes efforts pour que cette école fût

telle qu'ils la désiraient si ardemment, c'est-à-dire une école réelle et toujours en progrès. Jusqu'à quel point j'ai réussi, je leur laisse à le décider.

Je remercie pareillement le préfet temporaire, qui s'est toujours montré plein de complaisance pour moi.

Je joins à ce rapport les états ordinaires, avec la feuille de classification, etc.

Bibliothèques.

Je suis heureux aussi de pouvoir faire un bon rapport de nos bibliothèques.

Les prisonniers continuent de les apprécier beaucoup, et prennent bien soin des livres qui leur sont prêtés.

Vous trouverez ci-annexés des états relatifs aux deux bibliothèques.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

HENRY HARNETT,

Ex-instituteur.

M. J.-G. Moylan,
Inspecteur des pénitenciers.

Etat indiquant le nombre de détenus suivant l'école, les heures de classe et les matières enseignées.

Heures de classes.	Nombre de détenus.	Lecture et épellation.	Epellation seulement.	Ecriture.	Grammaire.	Arithmétique. Règles. Simples.	Arithmétique. Règles. Composées.	Arithmétique. Leçons de chiffres.
9 a.m.—Classe française	11	11	...	11	...	11	...	...
do anglaise	14	14	...	14	14	8	6	...
10 a.m.— do française	12	12	...	12	...	12	...	...
do anglaise	13	13	...	13	...	13	...	...
Midi.— do française	25	8	17	25	...	...	...	25
do anglaise	20	9	11	20	...	...	...	20
2 p.m.— do française	13	...	13	13	...	...	...	13
do anglaise	14	...	14	14	...	...	...	14
3 p.m.— do française	28	20	8	28	17	12	16	...
do anglaise	...	...	...	...	...	...	...	...
	150	87	63	150	31	56	22	72
Total, classes françaises	89	51	38	89	17	35	16	38
do do anglaises	61	36	25	61	14	21	6	34

TABLEAU de classification indiquant le nombre d'hommes de chaque département ayant suivi l'école et leurs heures de classes.

Département.	9 a.m.	10 a.m.	Noon.	2 p.m.	3 p.m.	Total.
Département des maçons	5	5	5	4	2	21
do des tailleurs de pierre	6	6	12	6	6	36
do de l'économe	2	5	6	3	4	20
do des tailleurs	5	3	4	4	3	19
do des cordonniers	4	3	2	4	2	15
Boulangerie	......	......	......	1	2	3
Forge	1	1	......	......	4	6
Département des menuisiers	1	1	......	3	3	8
do des ferblantiers	1	1	......	2	2	6
Ferme	......	......	10	......	......	10
Tramway	......	......	6	......	......	6
Total	25	25	45	27	28	150

ETAT relatif aux bibliothèques du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, 30 mars 1881.

BIBLIOTHÈQUE CATHOLIQUE.

Nombre de volumes—francais	572
do do —anglais	320
Nombre d'officiers ou employés qui reçoivent des livres de la bibliothèque, suivant le registre.	46
Nombre de prisonniers qui en reçoivent, suivant le registre	204
Nombre moyen, par semaine, de livres prêtés au personnel	20
do do do aux prisonniers	200
Nombre de volumes sortis de la bibliothèque pendant l'exercice	12,480

BIBLIOTHÈQUE PROTESTANTE.

Nombre de volumes contenus dans la bibliothèque	465
Nombre d'officiers ou employés qui reçoivent des livres de la biblioth., suivant le registre...	4
Nombre de prisonniers qui en reçoivent, suivant le registre	53
Nombre moyen, par semaine, de livres prêtés au personnel	4
do do aux prisonniers	34
Nombre total des volumes contenus dans les bibliothèques	1,357
do do sortis des bibliothèques pendant l'exercice	14,456

HENRY HARNETT,
Ex-instituteur.

N° 35.

RAPPORT DE L'AUMONIER PROTESTANT POUR L'EXERCICE EXPIRÉ LE 30 JUIN 1881.

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL, 1er juillet 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'exercice qui a pris fin le 30 juin :—

Détenus protestants, au 1er juillet 1880	54	
Entrés dans le cours de l'exercice	28	
		82
Sortis par suite de l'expiration de leur peine	15	
Graciés	5	

Transférés au pénitencier de Kingston	7
" à l'asile de Rockwood	2
Evadé	1
Décédé	1
Assassiné	1
	— 32
Restant inscrits sur le registre	50

Communions religieuses des condamnés qui sont entrés au pénitencier dans le cours de l'exercice:

Eglise anglicane	6
" presbytérienne	5
" méthodiste	12
" baptiste	3
" congrégationaliste	1
" luthérienne	1
	— 28

Sur ces vingt-huit prisonniers nouveaux, seize ont reconnu la justice de leurs condamnations respectives.

Il est mort un détenu, après une longue maladie, qui n'a pas duré moins de dix semaines. Le Dr Pominville et ses aides à l'infirmerie, prisonniers comme le malade, ont fait tout ce qu'il était possible de faire pour le ramener à la santé ou lui procurer du soulagement. Plus d'une famille d'employé lui envoyait les petites délicatesses qu'elle pouvait avoir, et des dames charitables venaient le consoler par des paroles encourageantes.

Le 29 du mois dernier, un détenu a été tué par un autre prisonnier. La victime n'a vécu que quelques minutes après avoir reçu le coup fatal, ce qui est arrivé au moment où je finissais la prière. En cette occasion encore, le Dr Pominville a donné tous ses soins au mourant. Une enquête a été ouverte hier, et se continue aujourd'hui.

La conduite de la plupart des détenus à la prière du matin, à l'office et aux instructions religieuses, a été très satisfaisante. J'ai dû combattre parmi eux cette fois plus encore que par le passé les tendances à l'athéisme ou à l'infidélité. J'ai visité assidûment les malades et les prisonniers frappés de punitions ; et j'ai suivi avec attention le progrès de ceux qui fréquentaient l'école, dont le maître mérite des éloges de ma part.

Le système cellulaire, si vanté aujourd'hui, semble bien propre à remédier aux maux que produit une trop fréquente et trop longue association des prisonniers. Si on l'adoptait ici, on n'aurait plus guère besoin du cachot. Les prisonniers, de chaque côté de ce cachot, où les cellules sont contiguës, peuvent aujourd'hui converser ensemble, et le font sans doute, mais rarement, je le crains, pour leur édification mutuelle. En outre, la réclusion temporaire des prisonniers dans leurs propres cellules en punition de fautes légères, ne serait plus nécessaire. En attendant que l'on ait quelque moyen efficace de corriger les prisonniers réfractaires, ne peuvent-ils pas dans la cellule ou dans le cachot, au lieu de manger le pain de l'oisiveté, être appliqués à des travaux dont ils soient capables et qui puisse s'y pratiquer ? Il me semble aussi qu'un exercice quotidien au grand air et de fréquentes ablutions sont absolument nécessaires à la santé des détenus sous le présent régime de réclusion, comme au reste sous tout autre système.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

JOHN ALLAN,

Aumônier protestant.

M. J. G.-MOYLAN,

Inspecteur des pénitenciers.

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

RAPPORT DU PRÉFET POUR L'EXERCICE EXPIRÉ LE 30 JUIN 1881.

PÉNITENCIER DE DORCHESTER, 1er juillet 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon premier rapport annuel sur la régie de ce pénitencier avec les états ordinaires pour l'exercice qui vient de prendre fin.

Mon administration a encore trop peu duré pour que je me permette d'aborder ici cette question importante: quel est le meilleur régime pénitentiaire ? Je laisse la discussion de ce point et de celui du gouvernement général des pénitenciers aux personnes plus expérimentées que moi en ces choses-là, et je borne mes observations à ce qui est tombé sous ma connaissance dans cette prison.

A l'ouverture du pénitencier, en juillet 1880, je me traçai un plan de conduite; et dans cette occasion j'adressai la parole aux détenus, en présence du personnel. J'expliquai au long ce que j'espérais ou croyais être le meilleur *modus operandi* à suivre dans l'établissement pour l'intérêt de tout le monde, et que je voulais expérimenter le régime de la fermeté tempérée de douceur; comptant bien qu'ils sauraient reconnaître les bons traitements. Ensuite j'eus soin d'ajouter que si après un raisonnable essai, il me fallait reconnaître que ce régime ne convenait point pour les détenus, je serais obligé d'user envers les indisciplinés d'un traitement sévère. Je suis heureux de pouvoir vous dire que les indisciplinés ont été très peu nombreux; et le traitement qu'ils ont subi a pu les convaincre; ainsi que tous les autres prisonniers, de ma résolution à tenir les promesses que j'ai faites. Si le mode de gouvernement que j'applique continue d'avoir des résultats aussi satisfaisants, j'aurai vraiment sujet de m'en féliciter.

Le sous-préfet et les autres membres du personnel m'ont secondé avec beaucoup de zèle ; je n'ai eu qu'à me louer de la conduite de tous, à une seule exception près, sur laquelle je vous ai fait dans le temps un rapport circonstancié.

La dépense totale pendant l'exercice a été de $49,956.51. Une partie de cette somme—$9,651.19—a été appliquée au paiement des dettes des pénitenciers de Saint-Jean et d'Halifax, aux frais du transfèrement des détenus à cet établissement-ci et à celui de Kingston, et à l'achat d'objets nécessaires pour le service pénitentiaire. De sorte que les dépenses d'entretien proprement dites ne se sont montées qu'à $40,330.32.

La valeur totale du travail des détenus du 14 juillet 1880 à la fin de l'exercice (30 juin 1881), s'élève à $9,259.03. Je puis dire que la plupart des ouvrages ont été exécutés pour le département des travaux publics: ainsi les détenus ont construit un aqueduc, fait une palissade qui enferme un espace de dix-huit acres, autour de la prison, aplani les terrains, etc., bâti une grange avec étable (de 30 pieds sur 60), dans l'enceinte de l'établissement, ainsi que des ateliers provisoires, fait quantité de clôtures sur la ferme, outre les travaux de culture, coupé environ 3,000 perches à clôture et assez de *billots* pour fabriquer 50,000 pieds de sciages et 130,000 bardeaux,—le tout indépendamment du travail exécuté dans les forges, le bâtiment des machines et dans les ateliers de menuiserie, couture et cordonnerie, et indépendamment aussi du service ordinaire de la prison.

Comme l'arrivée des prisonniers n'a eu lieu qu'en juillet (1880), la récolte de notre ferme, l'automne dernier, n'a pas été considérable; mais nous avons fait de grands travaux pour préparer la récolte prochaine. Ce qui nous manque, c'est l'engrais. Nous avons utilisé tout ce que nous en avions; seulement le mauvais état de la terre et cette pénurie de fumier dont je parle empêcheront de quelque temps encore que nos opérations agricoles ne soient aussi fructueuses et profitables que je le désirerais. J'ai inscrit dans mes estimations pour l'an prochain une petite somme à dépenser en achats d'engrais artificiels. Le produit de la ferme, cette année, est le résultat du travail que j'ai fait, d'après vos instructions, dans le printemps de 1880, et quelque temps avant le transfèrement des détenus.

Vu l'encombrement extrême de notre prison l'hiver dernier, trente condamnés ont été conduits au pénitencier de Kingston par M. Forster, le sous-préfet, accompagné d'une garde suffisante choisie dans notre personnel. Le transfèrement s'est fait heureusement ; et comme dans ces déplacements les risques d'évasions sont toujours très grands, c'est avec plaisir que j'ajoute qu'il s'est accompli sans aucune difficulté et sans frais plus qu'ordinaires. J'espère que notre aile nouvelle en construction sera achevée assez tôt pour qu'il ne soit plus nécessaire d'envoyer d'autres de nos détenus à Kingston.

Vous verrez par le mouvement de ce pénitencier, aux annexes du présent rapport, que nous avons reçu en tout 184 condamnés et que nous en avons remis 88 en liberté, en sorte que la population de l'établissement, à minuit, le 30 juin, était de 96 prisonniers.

La santé générale, au témoignage du médecin, a été bonne. Il y a eu un décès—celui du prisonnier George V. Smith,—mort de consomption le 27 juin dernier.

Vous vous rappelez qu'au cours d'un débat sur le service des pénitenciers, dans le Parlement fédéral, l'hiver dernier, il a été fait une allusion défavorable à cette prison au sujet du nombre de ses employés que l'on comparaît au chiffre du personnel du pénitencier de Kingston. A cette époque, nous n'avions qu'environ 149 détenus avec 18 gardes, tandis qu'à Kingston il y avait plus de 700 détenus avec 42 gardes. Cet état de choses en effet, s'il n'est pas expliqué, peut bien produire dans les esprits une fausse impression et du régime économique et de l'administration de cet établissement. Il n'est pas besoin de vous fournir à ce sujet des explications à vous, monsieur, si familier avec toutes les matières qui touchent au gouvernement des pénitenciers ; mais je crois à propos de présenter ici quelques courts éclaircissements afin que ceux qui s'intéressent au succès de la prison et le public en général ne se forment ou ne gardent point une opinion malheureuse de sa régie. Peu de mots suffiront. Nous avons en moyenne 18 escouades de prisonniers appliqués aux divers travaux de l'établissement ; et quoique chacune d'elles soit peu nombreuse, ces escouades exigent autant et quelquefois plus de gardes que celles qui travaillent à Kingston, dont quelques-unes comprennent jusqu'à 120 prisonniers : à raison des moyens que l'on possède à Kingston pour se garantir des évasions, une troupe de 120 hommes y exige moins de gardes qu'ici une troupe de 8 ou 10 hommes employés aux mêmes travaux et occupée quelquefois dans des bois ou tout près d'un bois. Or, comme on en peut dire autant—avec justice—de toutes nos escouades, la grande différence qui apparaît d'abord entre le personnel de Kingston et le nôtre sous le rapport du nombre s'explique ainsi d'une manière bien satisfaisante. Je me permets d'ajouter qu'à cause de la situation des travaux en lieux exposés, il faut que non seulement les gardes, mais aussi tous les autres employés exercent la plus attentive vigilance pour prévenir les évasions.

Je suis fort aise que vous ayez été présent, lors de l'ouverture de cet établissement, à l'entrée des prisonniers. Pendant les quelques jours que vous avez passés alors avec nous, vous avez pu voir ou prévoir toutes les difficultés des commencements de mon service ; si bien que vous êtes en mesure d'en parler dans votre rapport annuel sans que j'aie autrement à vous éclairer là-dessus. Lorsque je repasse dans mon esprit toutes mes anxiétés des six premiers mois et les soucis que m'a causés la multiplicité de mes devoirs, il m'est, certes, permis de former le souhait de ne plus jamais être soumis, aussi longtemps, à une telle responsabilité mêlée de pareilles inquiétudes. Le fait est qu'avant et pendant ces six mois je ne rencontrai personne qui ne me prédît des évasions ou des désagréments de toutes sortes ; et souvent mon interlocuteur était un homme entendu dont l'opinion avait beaucoup de valeur à mes yeux. Vous vous rappelez qu'à l'époque du transfèrement et durant les six mois suivants, il n'y avait point de palissade autour de la prison ; par conséquent, aux heures de travail—et presque tous les travaux se faisaient hors de l'édifice—les risques d'évasions étaient continuels. Cependant je n'ai point laissé les détenus dans l'oisiveté par crainte de ce danger, comme vous le montre l'état du travail qu'ils ont exécuté dans les différents départements du pénitencier. Dans ces circonstances, n'ai-je pas raison de me réjouir d'avoir à vous dire que nous n'avons perdu aucun prisonnier, encore qu'il y ait eu deux ten-

tatives d'évasion. Cela est dû au zèle, à l'énergie et à l'étroite attention au service de tout le personnel de l'établissement.

Permettez-moi, en terminant ce rapport, de vous exprimer mes sincères remerciements pour les bons offices que vous m'avez rendus pendant l'année que j'ai régi ce pénitencier.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

BLAIR BOTSFORD,

Préfet.

M. J.-G. Moylan,
Inspecteur des pénitenciers.

Pénitencier de Dorchester,
Département médical, 30 juin 1881.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous présenter mon premier rapport annuel sur le service médical de cet établissement. Depuis l'ouverture en juillet dernier l'état sanitaire a été excellent, ce que j'attribue en très-grande partie à la situation de la prison sur un terrain élevé et salubre, et aussi à ce que l'édifice est bien éclairé et ventilé, convenablement chauffé et tenu dans une propreté parfaite ; depuis l'achèvement de notre aqueduc, nous avons de l'eau abondamment, que des conduites amènent à tous les points commodes de la prison ; cette eau est propre à tous les usages.

Les cellules sont suffisamment grandes, et pourvues de ventilateurs tels qu'on les peut désirer.

Les prisonniers sont tenus avec propreté ; ils ont de bons vêtements, et leur nourriture est saine et bien préparée. Enfin la régularité d'habitudes qui résulte d'une discipline sévère jointe au travail quotidien, aide aussi à la conservation de la santé.

Aussi n'avons-nous eu qu'un seul décès. Le nombre total des consultations et des demandes de traitement jusqu'à ce jour, a été de 557 ; celui des envois à l'hôpital, de 19, et celui des jours d'hôpital de 225.

Au mois de janvier, nous avons eu une épidémie de rougeole, qui a nécessité l'envoi de 14 malades à l'infirmerie.

J'ai vacciné tous les prisonniers qui n'avaient pas encore été vaccinés ou qui ne portaient pas de cicatrices assez fraîches : il y en avait 82 ; et dans 90 cas pour 100 le vaccin a produit sa pustule.

Au sujet des demandes d'avis et d'ordonnances, je puis dire que le plus souvent ceux qui les font ou ne sont pas du tout malades, ou n'ont besoin que du plus simple traitement.

ROBERT MITCHELL, M.D.,

Médecin du pénitencier de Dorchester.

M. J.-G. Moylan,
Inspecteur des pénitenciers.

CAS traités à l'hôpital.

Maladies.	En trait. au commencement de l'exercice.	Entrés depuis.	Sortis.	Décédé.	En traitement, fin de l'exercice.
Blessure (coup de feu)	....	1	1	....	....
Paralysie	....	1	1	....	....
Phthisie	....	2	1	1	....
Fébricule	... .	1	1	....	....
Rougeole	....	14	14	....	....
Total	....	19	18	1	....

LISTE des maladies traitées à l'hôpital et dans les cellules du pénitencier de Dorchester, pendant l'exercice expiré le 30 juin 1881.

Maladies.	En trait. au commencement de l'exercice.	Entrés depuis.	Sortis.	Décédé.	En traitement, fin de l'exercice.
Abscès	....	1	....	....	1
Asthme	....	3	1	....	2
Bronchite	....	18	18	....	....
Furoncles	....	2	2	....	....
Constipation	....	138	126	....	12
Conjonctivite	....	1	1	....	....
Cystite	....	2	2	....	....
Débilité	....	15	13	....	2
Dyspepsie	....	9	9	.. ..	....
Diarrhée	....	13	13	....	....
Dents (Mal de)	....	6	6	....	....
Excéma	....	2	1	....	1
Erysipèle	....	1	1	....	....
Fébricule	....	1	1	....	....
Gravelle	....	1	1	....	....
Gonorrhée	....	3	3	....	....
Maladie du cœur	....	7	7	....	....
Hæmoptysis	....	1	1	....	....
Hémorroïdes	....	3	3	....	....
Insomnie	....	2	2	....	....
Lumbago	....	11	11	....	....
Névralgie	....	2	2	....	....
Ophthalmie	....	1	1	....	....
Oschitis	....	1	1	....	....
Ostitis	....	1	1	....	....
Paralysie	....	1	1	....	....
Pleurodynie	....	5	5	....	....
Pyrosis	....	1	1	....	....
Phthisie	....	3	1	1	1
Rhumatisme	....	3	3	....	....
Rougeole	....	14	14	....	....
Syphilis	... .	1	1	....	....
Entorse	....	2	2	....	....
Scrofule	....	2	....	....	2
Synovitis	....	1	1	....	....
Stricture	....	1	1	....	....
Spermatorrhée	....	3	2	....	1
Tonsilite	....	25	25	....	....
Tænia Solium	....	1	1	....	....
Urticaire	....	1	1	....	....
Blessures	....	13	13	....	....
	....	322	299	1	22

R. MITCHELL, M.D., *Médecin du pénitencier.*

RAPPORT DE L'AUMONIER CATHOLIQUE.

PÉNITENCIER DE DORCHESTER, 17 août 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin 1881.

Le nombre des prisonniers dont j'ai eu charge a varié entre 33 et 49.

Les devoirs de l'aumônier catholique envers eux ont été ponctuellement remplis soit par moi soit par mon assistant. La conduite des prisonniers pendant les offices religieux—je suis heureux de le dire—a toujours été excellente; ils me paraissent fort désireux d'entendre la parole de Dieu; tous, un seul excepté, ont fait leurs pâques. Leur soumission à la discipline prouve que nos instructions ne sont pas sans fruit.

Comme il y a des prisonniers français qui ne peuvent lire l'anglais, il conviendrait d'ajouter quelques bons livres français à notre bibliothèque.

Je dois des remerciements à tous les officiers, depuis notre digne préfet jusqu'au dernier employé, pour la bonté et la courtoisie qu'ils ne cessent de me témoigner dans les fréquents rapports que nous avons ensemble.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ED. E. LABBÉ,

Aumônier catholique.

M. J.-G. MOYLAN,
Inspecteur des pénitenciers.

RAPPORT DE L'AUMONIER PROTESTANT.

PÉNITENCIER DE DORCHESTER, 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon premier rapport comme aumônier protestant du pénitencier de Dorchester. Immédiatement après l'ouverture de cette prison en juillet 1880, je commençai l'exercice de mon ministère, par tenir un service, l'après-midi, dans la salle des gardes, pendant quelques dimanches jusqu'à ce que la chapelle fut prête.

Les offices ont continué d'avoir lieu régulièrement chaque dimanche durant l'année, sans une seule omission.

Les prisonniers se sont conduits en général très convenablement aux offices; l'ordre qui y règne est dû, sans doute, en partie, à la présence soit du préfet soit de son adjoint.

Je crois que plusieurs détenus prennent un intérêt réel aux services religieux; leurs livres de prières à la main, ils suivent les psaumes et répondent à leur tour.

Grâce à la complaisance d'abord de mademoiselle Botsford, fille du préfet, et dernièrement de mademoiselle Chipman, fille de la directrice du quartier des femmes, on a pu chanter des hymnes à tous les offices, et je ne doute pas que ce chant ne rende toute la cérémonie plus attrayante pour les prisonniers.

Ces dames ont poussé la bonté jusqu'à exercer les chanteurs pendant la semaine pour le dimanche, si bien que le chœur a généralement exécuté sa partie d'une fort bonne façon. Mais je doute que le chant puisse se continuer ainsi sans un instrument de musique, et jusqu'à présent on s'est servi à la chapelle d'un mélodéon prêté par moi. Le nombre total de prisonniers protestants qui ont eu mon ministère pendant l'année s'est élevé à 119. La plus nombreuse assistance aux exercices a été de 80 à 90 détenus.

J'ai régulièrement visité les malades dans les cellules ou dans l'hôpital provisoire, et invariablement ils s'en sont montrés reconnaissants. J'ai visité aussi, de temps en temps, l'école, où M. Short fait un travail utile et fructueux.

Il m'est permis d'espérer que les moyens mis en usage par le département pour l'amélioration spirituelle, morale et mentale des détenus, ainsi que la judicieuse bonté avec laquelle tous les employés de l'institution traitent leurs prisonniers, auront les plus heureux résultats.

Respectueusement soumis,

RICHARD SIMONDS,

Aumônier protestant.

M. J.-G. Moylan,
Inspecteur des pénitenciers.

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTRICE DU QUARTIER DES FEMMES.

Pénitencier de Dorchester, 6 juillet 1881.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous présenter mon premier rapport annuel sur le département des femmes au pénitencier de Dorchester pour l'exercice qui s'est terminé le 30 juin 1881. Entrée en fonctions le 13 juillet 1880, je n'ai rien à rapporter jusqu'au 13 octobre. Ce jour-là on m'amena une détenue du pénitencier de Saint-Jean, et le lendemain, il en vint une autre, avec une prisonnière condamnée à une courte détention, du pénitencier d'Halifax. Ces deux dernières ont été mises ensuite en liberté à l'expiration de leur peine.

Le 14 janvier 1881, est arrivée de Saint-Jean une nouvelle détenue. En sorte que le 30 juin, il restait au quartier deux prisonnières. La conduite de toutes ces femmes a été exceptionnellement bonne. Elles ont été employées aux travaux d'intérieur de la prison et à des ouvrages de tricotage pour le département des hommes. Les femmes ont part à l'instruction religieuse qui se donne dans cette institution.

Avec l'espoir que ce rapport vous paraîtra satisfaisant,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissante servante,

A. CHIPMAN,

Directrice.

M. J.-G. Moylan,
Inspecteur des pénitenciers.

RAPPORT ANNUEL DU MAITRE D'ÉCOLE.

Pénitencier de Dorchester, 11 août 1881.

Monsieur,—En vous soumettant mon premier rapport, j'ai l'honneur de vous rappeler que, par suite des nombreuses difficultés que présente l'ouverture d'un pénitencier nouveau, l'école n'a pu commencer qu'au mois de janvier. Et encore n'a-t-elle pu être régulièrement constituée qu'après les transfèrements à Kingston, attendu que plusieurs des détenus qu'on y a conduits assistaient aux leçons. Ces mouvements empêchaient alors d'adopter un système particulier de classes et de la suivre. Depuis l'école a fait des progrès réels, et a maintenant une organisation satisfaisante.

Les hommes—à une ou deux exceptions près—se sont fort bien tenus et conduits, écoutant avec attention ceux que je choisissais parmi eux pour m'aider dans les différentes classes. Ils montrent un vif désir de s'instruire autant qu'il leur est possible, c'est-à-dire de profiter de l'occasion qui leur en est offerte ; et je crois qu'ils comprennent parfaitement tout le prix de l'instruction primaire. Lorsque j'ai ouvert l'école, beaucoup ne savaient ni lire ni écrire ; plusieurs même ne connaissaient pas leurs lettres. Aujourd'hui ils lisent déjà très-bien, et écrivent passablement.

L'école est convenablement située : elle se trouve derrière les cellules, c'est-à dire en un lieu retiré, où rien ne peut distraire les élèves ; seulement le local n'est pas bien commode ; il est assez long mais trop étroit ; et en cas d'affluence, ce qui arrive à midi, il faut ou faire revenir les prisonniers par sections à des heures différentes, ou les placer dans les corridors devant les cellules. Dans le premier cas, on les dérange du travail manuel auxquels ils sont appliqués, et dans le second, il est plus difficile de les surveiller, outre qu'ils ont aussi moins d'attention à leurs leçons.

Les matières enseignées sont la lecture, l'écriture et l'arithmétique.

Nombre total des élèves, 43.

Moyenne de l'assistance quotidienne, 32.

BIBLIOTHÈQUES.

La bibliothèque générale de ce pénitencier, formée des bibliothèques qu'il y avait aux établissements de Saint-Jean et d'Halifax, se compose de près de 700 volumes. Les livres, dont un grand nombre étaient en très-mauvais état, ont été visités, raccommodés, recouverts et numérotés ; ils sont maintenant fort propres avec leur couvertures rafraîchies et uniformes.

Nombre moyen des livres sortis à la fois, 73.

Les livres de la bibliothèque catholique ont été remis en bon état comme ceux de la bibliothèque générale. Cette section renferme en tout 229 volumes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOMAS SHORT,

Instituteur.

M. J.-G. MOYLAN,
Inspecteur des pénitenciers.

REVENU.

Dt. Le gouvernement du Canada en compte avec le pénitencier de Dorchester, pendant l'année expirée le 30 juin 1881. Av.

1880.		$ cts.	$ cts.	1881.		$ cts.	$ cts.
31 août...	Dépôt au crédit de l'honorable receveur général	8 15		30 juin.....	Atelier des cordonniers........	202 89	
30 sept. ...	do do ...	10 95			do maçons	4 85	
31 oct	do do ...	12 90			do menuisiers	2 25	
30 nov.	do do ...	21 95			do forges........	1 75	
31 déc......	do do ...	124 15			do machines........	1 00	
					Ferme........	611 69	
					Garde-magasin	12 74	
1881.					Département de l'économe	3 48	
					Travail des détenus........	40 75	
31 janvier.	do do ...	38 38			Sorgho à balais vendu........	759 96	
28 février.	do do ...	131 75			Manches à balais vendus	37 45	
31 mars ...	do do ...	59 48					
4 avril ...	do do ...	759 96					
30 do ...	do do ...	45 15					
14 mai	do do ...	37 45					
31 do	do do ...	178 94					
30 juin	do do ...	249 60					
			1,678 81				1,678 81

69

JOHN A. GRAY,
Comptable.

Blair Botsford,
Préfet.

DÉPENSE.

Dr. Le gouvernement du Canada en compte avec le pénitencier de Dorchester, pendant l'année expirée le 30 juin 1881. Av.

1881.		$ cts.	$ cts.	1880.		$ cts.	$ cts.
30 juin....	Pessonnel—Salaires	24,084 89		29 juillet...	En caisse pour les imprévus	400 00	
	Uniformes	2,883 50		18 août...	Feuille offic. des salaires (juillet) No. 1..	1,956 25	
			26,968 39	30 do ...	do do No. 35	1,956 25	
	Entretien—			3 sept....	Mandats de paiement, comptes de juillet.	3,898 67	
	Rations	6,149 88		28 do ...	do do d'août	1,353 20	
	Habillement des détenus	1,775 48		30 do ...	Feuille officielle des salaires No. 37	1,992 25	
	Allocations de voyage	516 50		20 oct....	Mandats, comptes de septembre	1,074 14	
	Vêtements aux libérés	811 41		31 do ...	Feuille officielle des salaires No. 82	1,995 48	
	Enterrements	5 08		17 nov....	Mandats, comptes d'octobre	3,356 60	
	Chapelles	182 07		30 do ...	Feuille officielle des salaires No 128	2,017 25	
	Bibliothèque	29 85		22 déc....	Mandats, comptes de novembre	3,926 93	
	Ecole	54 46		24 do ...	Feuille officielle des salaires No. 151	2,017 25	
	Evasions	46 89					
	Hôpital	360 66		1881.			
	Imprévus	378 24					
			10,310 52	17 janv...	Mandats, comptes de décembre	2,134 34	
	Exploitations—			31 do ...	Feuille officielle des salaires No 181	2,017 25	
	Chauffage	1,276 30		19 fév....	Mandats, comptes de janvier	1,216 90	
	Eclairage	477 37		28 do ...	Feuille officielle des salaires No. 195	2,017 25	
	Réparations	271 46		18 mars...	Mandats, comptes de février	1,496 91	
	Entretien des machines	275 42		31 do ...	Feuille officielle des salaires No. 212	2,017 25	
	Dépôt d'armes	631 72		13 avril...	Mandats, comptes de mars	1,727 44	
	Cuisine	329 76		30 do ...	Feuille officielle des salaires No. 232	2,017 25	
	Fournitures de bureau	54 03		18 mai....	Mandats, comptes d'avril	1,238 50	
	Divers	486 51		31 do ...	Feuille officielle des salaires No. 245	2,017 25	
			3,802 57	27 juin....	Mandats, comptes de mai	2,597 87	
	Compte du capital—Moulin à scie		1,430 60	30 do ...	Feuille officielle des salaires No. 266	2,063 91	
	Industries		3,139 78	29 juillet...	Mandats, comptes de juin	1,503 94	
	Transfèrements de détenus		2,329 10				
	Ferme: bestiaux, ustensiles, etc	1,022 85					
	Comptes du pénitencier de St-Jean, soldés.	630 11					
	do do d'Halifax do .	320 59					
			1,973 55				
	Dépôt de remboursement, No. 35		55 82				
			50,010 33				50,010 33

Blair Botsford,
Préfet.

JOHN A. GRAY,
Comptable.

PERSONNEL du pénitencier de Dorchester, au 30 juin 1881, avec indication des appointements, âge, etc., de chaque employé.

Nom.	Emploi.	Salaire.	Age	Date de la nomination.	Observations.
Blair Botsford	Préfet	2,000 00	60	22 juin 1879	
John B. Forster	Sous-préfet	1,200 00	38	22 do 1879	
Robert Mitchell	Médecin	1,200 00	46	1er juil. 1880	
John A. Gray	Comptable	900 00	28	1er sept. 1880	
Rév. Richard Simonds	Aumônier protestant	500 00	58	1er juil. 1880	
Rév. E. E. Labbé	do catholique	500 00	38	1er do 1880	
George Keeffe	Gardien-chef	800 00	58	1er déc. 1861	
John Fraser	Garde-magasin	700 00	44	1er juil. 1880	
Charles Ross	Econome	650 00	46	1er nov. 1867	
Mme Chipman	Directrice des femmes.	500 00	59	1er juill. 1880	
Mme Keeffe	Sous-directrice	300 00	51	1er janv. 1865	
Patrick McGowan	Infirmier-chef	560 00	39	1er juill. 1880	
Thomas Short	Instituteur	600 00	26	1er do 1880	
Robert J. Cooke	Ingénieur-mécanicien	780 00	30	1er do 1880	
Wm. Fegan	Gardien et maçon-instructeur	700 00	47	1er mai 1876	
John Downey	Gardien et forgeron-instructeur	700 00	42	1er mai 1868	
Charles Miller	Gardien et menuisier-instructeur	700 00	33	1er mars 1868	
Wm. Hogan	Gardien	500 00	41	1er janv. 1869	
Henry Godsoe	do	500 00	48	1er août 1869	
John Johnston	do	500 00	40	20 mars 1871	
Herbert S. Pipes	Fermier	560 00	26	1er juin. 1881	
James McDougald	Garde	450 00	40	1er janv. 1873	
Richard Umlah	do	450 00	64	1er mai 1872	
Robert Earle	do	450 00	41	3 oct. 1872	
Samuel Barnes	do	450 00	44	1er janv. 1874	
John C. Beatteay	do	450 00	40	1er avril 1875	
H. Naufits	do	450 00	28	1er do 1878	
Charles N. Derrah	do	450 00	35	1er juill. 1878	
Wm. Alexander	do	450 00	35	1er do 1880	
Robt. V. Greenwood	do	450 00	43	1er do 1880	
James McCarthy	do	450 00	54	1er do 1880	
Nathan Tattrie	do	450 00	38	1er sept. 1877	
James Godwin	do	450 00	32	1er juill. 1880	
Robt. F. Lowden	do	450 00	30	1er do 1880	
Vital Legere	do	450 00	36	1er do 1880	
Patrick Shea	do	450 00	32	1er do 1880	
John Corcoran	do	450 00	33	1er do 1880	
George A. Hughes	do	450 00	47	1er do 1880	
John Taylor	do	450 00	45	18 oct. 1880	
O. M. Cormier	do	450 00	21	16 do 1880	
John Curley	Messager	450 00	38	1er mai 1871	
Patrick Connell	Conducteur d'attelage.	250 00	30	1er juill. 1880	
James A. Lane	do	250 00	34	1er do 1880	

MOUVEMENT du pénitencier de Dorchester, du 14 juillet 1880 au 30 juin 1881.

—	Hommes	Femmes	Total.	Hommes	Femmes	Total.
Reçus du pénitencier de Saint-Jean	64	1	65			
do do d'Halifax	61	2	63			
do do des prisons communes	55	1	56	180	4	184
Remis en liberté par l'expiration de leur peine	42	2	44			
Graciés	13	......	13			
Décédés	1	......	1			
Transférés au pénitencier de Kingston	30	......	30	86	2	88
Restant à minuit, le 30 juin 1881	......	......	......	94	2	96

STATISTIQUES criminelles du penitencier de Dorchester, pour l'exercice expiré le 30 juin 1881.

—	Catégorie.	Hommes.	Femmes.	Total.
Race	Blancs	158	4	162
	Noirs ou de couleur	18	......	18
	Sauvages	4	......	4
		180	4	184
Etat civil	Non-mariés	136	......	136
	Mariés	42	2	44
	Veufs	2	2	4
		180	4	184
Age	Au-dessous de 20 ans	32	......	32
	De 20 à 30 ans	100	......	100
	De 30 à 40 do	16	1	17
	De 40 à 50 do	19	3	22
	De 50 à 60 do	8	......	8
	Au-dessus de 60 ans	5	......	5
		180	4	184
Pays	Angleterre	10	1	11
	Irlande	7	......	7
	Ecosse	4	......	4
	Québec	5	......	5
	Nouveau-Brunswick	60	2	62
	Nouvelle-Ecosse	71	1	72
	Ile du Prince-Edouard	9	......	9
	Antilles	3	......	3
	Terreneuve	1	......	1
	Etats-Unis	10	......	10
		180	4	184
Culte	Catholiques	61	3	64
	Anglicans	51	1	52

—	Catégorie.	Hommes.	Femmes.	Total.
Culte	Presbytériens	20	......	20
	Méthodistes	17	......	17
	Baptistes	30	......	30
	Sans religion	1	......	1
		180	4	184
Crime	Meurtre	2	1	[illegible]
	Homicide	5	......	5
	Viol	2	......	2
	Faux en écriture	2	......	2
	Crime d'incendie	6	......	6
	Larcin	67	3	70
	Effraction	20	......	20
	Recel d'objets volés	8	......	8
	Vol à main armée	4	......	4
	Effraction de magasin	7	......	7
	Voies de fait	3	......	3
	Effraction de nuit	5	......	5
	Bless. à un agent de pol.	1	......	1
	Inc.. d'une mais. d'écol.	1	......	1
	Félonie et larcin	4	......	4
	Vol à m. armée et larcin	4	......	4
	Vol de mouton	4	......	4
	do bestiaux	2	......	2
	Vagabondage	3	......	3
	Crime contre nature	2	......	2
	Déch. d'une arme à feu avec int. d'estropier.	3	......	3
	Déch. d'une arme à feu avec intent. de tuer.	2	......	2
	Contref. et mise en circ. de faux bill. de banq.	1	......	1
	Obtent. d'argent sous de faux prétextes	3	......	3
	Complicité de viol	1	......	1
	Larcin et tué une vache	1	......	1
	Coups de couteau	1	......	1
	Contrefaçon	2	......	2

STATISTIQUE criminelle du pénitencier de Dorchester—*Fin.*

—	Catégories.	Hommes.	Femmes.	Total.
Crime	Délit.....	1	......	1
	Evasion du pénitencier.	1	......	1
	" d'une prison...	2	......	2
	Dommage malicieux à un immeuble..........	2	......	2
	Larcin et tentative d'incendier une prison....	1	......	1
	Effraction et tentative de félonie.............	1	......	1
	Larc. et effract. de mag.	2	......	2
	Tentative de blessures....................	3	......	3
	Effraction, vol et bris de prison.......	1	......	1
		180	4	184
Etat ou profession.....	Charpentiers.	5	......	5
	Médecin vétérinaire. ...	1	......	1
	Forgerons.........	5	.....	5
	Peintre.....................	1	......	1
	Bouchers..........	2	......	2
	Maçon-briqueteur........	5	......	5
	Briquetier..................	1	......	1
	Jardinier..........	1	......	1
	Matelots....................	8	......	8
	Poseur d'appar. à gaz..	1	......	1
	Cultivateurs..	4	......	4
	Ferblantiers......	2	......	2
	Commis................	2	.....	2
	Cordonniers.........	2	......	2
	Boulangers.	3	......	3
	Meubliers.....................	3	......	3
	Ouvrier de navire.......	1	......	1
	Fabricant de chaudières	1	......	1
	Télégraphiste.............	1	......	1
	Barbier..........	1	......	1
	Carrossier.........	1	......	1
	Marchand....................	1	......	1
	Fabricant de balais......	1	......	1
	Journaliers.	127	......	127
	Femmes.........	......	4	4
		180	4	184
Province.	*Comté.*			
N.-Ecosse....	Halifax........................	17	.....	17
	Annapolis	15	......	15
	Colchester...................	14	......	14
	Du Roi.........................	9	......	9
	De la Reine..................	5	......	5
	Yarmouth	4	......	4
	Cap-Breton.............	4	......	4
	Cumberland	2	2	4
	Shelburne....................	3	......	3
	Pictou.........................	3	......	3

—	Catégories.	Hommes.	Femmes.	Total.
Province.	*Comté.*			
N.-Ecosse....	Inverness.....................	2	......	2
	Digby...........................	2	......	2
	Antigonish....................	2	.....	2
	Hants	2	......	2
	Guysboro'	1	......	1
	Richmond	1	......	1
		86	2	88
Nouv.-Brunswick........	Saint-Jean..	39	1	40
	Westmoreland	17	......	17
	Carleton......................	9	......	9
	York	8	......	8
	Gloucester..................	4	1	5
	Du Roi.........	4	......	4
	Madawaska.................	3	......	3
	Northumberland	2	......	2
	Albert.........................	1	......	1
	Ristigouche.................	1	......	1
		88	2	90
Ile du P.-E..	De la Reine.................	6	......	6
Condamnations........	De moins de 2 années (venus des pénitenc. d'Halifax et St-Jean.	9	1	10
	2 ans	61	1	62
	2¼ do	1	......	1
	2½ do	8	......	8
	3 do	31	1	32
	3½ do	2	......	2
	4 do	12	......	12
	5 do	24	......	24
	6 do	7	......	7
	7 do	5	......	5
	7½ do	1	......	1
	8 do	3	......	3
	9 do	1	......	1
	10 do	4	......	4
	12 do	1	.....	1
	15 do	2	......	2
	18 do	1	......	1
	20 do	3	......	3
	A perpétuité...............	4	1	5
		180	4	184
Cours.	Cour Suprême............	130	3	133
	do de comté............	45	1	46
	do de police...........	5	......	5
		180	4	184

RÉPARTITION des détenus du pénitencier de Dorchester, le 30 juin 1881.

Emploi.	Hommes.	Emploi.	Hommes.
Atelier des charpentiers et menuisiers	8	Nettoyage de la prison	4
do cordonniers	5	Ferme	7
do forgerons	2	Etables	2
do tailleurs	4	Cuisine et réfectoire	10
Excavations pour le bâtiment des chaudières.	7	Malades	2
Terrassements autour des édifices	25	Admis	3
Couverture d'une grange neuve	4		
Buanderie	5	Total	94
Essouchages	6		

LISTE des détenus du pénitencier de Dorchester qui ont été graciés dans le cours de de l'exercice expiré le 30 juin 1881.

No.	Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
1	Lemuel McNutt	Faux prétextes	Cap-Breton.
2	James Gee.	Larcin et effraction de magasin	Carleton.
3	Charles King	Vol dans une maison avec effraction	Saint-Jean.
4	William Boyd	Larcin	do
5	John Ogden	do et effraction	Comté du Roi.
6	Peter Hachey	do	Gloucester.
7	Thomas Chambers	do et effraction	Carleton.
8	William Thornton	Recel d'effets volés	Saint-Jean.
9	John Kelly	Effraction	do
10	Daniel McKenzie	Incendie	Pictou.
11	John Amos	do	Frédéricton.
12	Arnold Brown	do	do
13	John Francis	Viol	Yarmouth.

LISTE des détenus réincarcérés au pénitencier de Dorchester, pendant l'exercice expiré le 30 juin 1881.

No.	Nom.	Réincarcération.
1	Peter Hachey	1ère réincarcération.

RELEVÉ sommaire des punitions infligées dans le pénitencier de Dorchester, pendant l'exercice expiré le 30 juin 1881.

Mois.	Mis au cachot.	Fouetté.	Nombre de coups de fouet.	Mis au pain et à l'eau.	Privés de l'école.	Privés de lumière.	Privés de l'usage de la bibliothèque.	Privés de tabac.	Réprimandés ou admonestés.	Observations.
1880.										
Juillet	2	....	....	2	....	....	....	....	....	
Août	....	....	....	....	....	....	....	....	2	
Septembre	1	....	....	1	....	2	2	1	3	
Octobre	1	....	....	1	....	1	....	....	5	
Novembre	13	....	....	13	....	....	....	....	....	
Décembre	9	....	....	9	....	1	....	....	....	
1881.										
Janvier	....	....	....	....	....	4	....	....	3	
Février	5	....	....	5	1	....	....	1	7	
Mars	1	....	....	1	2	2	....	....	....	
Avril	8	1	24	8	4	4	....	4	2	
Mai	2	....	....	2	....	....	....	....	....	
Juin	....	....	....	....	....	....	....	....	4	
Total	42	1	24	42	7	14	2	6	26	

LISTE des prisonniers décédés au pénitencier de Dorchester, pendant l'exercice expiré le 30 juin 1881.

Nombre.	Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
1	George V. Smith	Décharge d'arme avec l'intention de tuer	Dorchester, N.-B.

ETAT des rémissions de peine gagnées par les détenus du pénitencier de Dorchester qui ont été libérés pendant l'exercice expiré le 30 juin 1881, y compris les détenus venus des pénitenciers d'Halifax et de Saint-Jean.

Nombre.	—	Jours.	Nombre.	—	Jours.
1	A gagné	35	11	Ont gagné en moyenne	128
8	Ont gagné en moyenne	30	1	A gagné	173
5	" "	46	1	"	182
2	" "	60	1	"	193
1	A gagné	62	6	Ont gagné en moyenne	234
21	Ont gagné en moyenne	77	1	A gagné	239
1	A gagné	86	1	"	283
3	Ont gagné en moyenne	97	1	"	313
3	" "	106	1	"	337
1	A gagné	119	1	"	368

TABLEAU de la valeur du travail exécuté dans le pénitencier de Dorchester, pendant l'exercice expiré le 30 juin 1881.

Département.	Commandes du dehors.	Officiers.	Pour le département des travaux publics.	Pour le pénitencier de Dorchester.	Total.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Départ. des cordonniers	72 46	42 25	....	187 81	302 52
" charpentiers et menuisiers	2 25	20 16	131 00	400 50	553 91
" forgerons	4 25	....	155 39	255 36	415 00
" tailleurs	....	....	....	479 80	479 80
" maçons	4 85	....	57 70	276 00	338 55
" du mécanicien	1 00	....	127 00	31 00	159 00
Aqueduc, palissade, etc	....	....	2,171 85	....	2,171 85
Total	84 81	62 41	2,642 94	1,630 47	4,420 63

——	Journées.	Valeur de la journée.	Montant.	
		cts.	$ cts.	
Ferme	1,686	40	674 40	
Etables	707	40	282 80	
Confection d'un chemin	324	40	129 60	
Construction de la charpente d'une grange	292	40	116 80	
Coupe de bois en forêt	180	40	72 00	
Sciage de bois de construction	223	40	89 20	
Confection de bardeaux	532	40	212 80	
Clôturage	75	40	30 00	
Creusement d'un puisard	43	40	17 20	
Cuisine, etc	2,730	40	1,092 00	
Buanderie	1,376	40	550 40	
Badigeonnage à la chaux	424	40	169 60	
Chambre de la chaudière, etc	415	40	166 00	
Travaux de la cour, etc	1,586	40	634 40	
Nettoyage des cellules	121	40	48 40	
Excavations pour aile nouvelle et bâtiment des chaudières	170	40	68 00	
Lavoir	620	40	248 00	
Département du garde-magasin	296	40	118 40	
" de l'économe	296	40	118 40	
				4,838 40
Total	....	....	....	9,259 03

PRODUITS de la ferme du pénitencier de Dorchester, exercice expiré le 30 juin 1881.

Quantité.	——	Valeur.	Montant.
		$ cts.	cts.
40	Tonnes de foin anglais	10 00	400 00
20	do *broadleaf*	4 00	80 00
202	Boisseaux pommes de terre	0 32	64 64
53	do do	0 10	5 30
105$\frac{3}{4}$	do navets	0 25	26 44
103	do carrottes	0 40	41 20
90	do do	0 10	9 00
1	do fèves		1 80
1,610	Livres lard	0 08	128 80
200	do	0 06	12 00
24,500	Pieds madriers d'épinette n° 1	8 00	196 00
11,000	do do qualité inférieure	5 00	55 00
3,000	do madriers d'épinette rouge	7 00	21 00
6,000	do sciages de bois dur	10 00	60 00
3,795	do poteaux de clôture	6 00	22 77
83	Caisses bardeaux	2 25	186 75
44	do	2 00	88 00
	Total		1,398 70

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

RAPPORT ANNUEL DU PRÉFET.

MONTAGNE-DE-PIERRE, 20 décembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'exercice qui a pris fin le 30 juin 1881.

Il ne s'est passé, dans cette période de temps, rien d'extraordinaire, ou rien qui mérite une mention spéciale.

Les fréquentes communications périodiques qui vous sont faites vous tiennent au courant du progrès de cet établissement, comme des circonstances dans lesquelles il s'accomplit. Qu'il n'y ait lieu à aucune observation particulière de ma part, n'est-ce pas la preuve d'une situation générale très satisfaisante ?

Je désire attirer votre attention sur les obstacles qui s'opposent aujourd'hui à ce que les ouvrages qui dépendent du département des travaux publics, s'exécutent comme on pourrait le souhaiter. Pour mettre fin aux embarras et aux délais actuels qui dureront jusqu'à ce qu'un système nouveau soit établi, je suggère qu'à l'avenir matériaux et main-d'œuvre soient appliqués sous le contrôle immédiat du département de la justice, à la confection des différents genres de travaux afin d'éviter les retards qu'entraîne l'obligation de s'adresser à un autre département.

Il faudra avoir de nouveaux outillages pour les carrières et la briqueterie, en vue des additions à faire à la prison et de la construction de murs d'enceinte. L'agrandissement de l'édifice est d'une nécessité déjà impérieuse, et, quant à la clôture en maçonnerie, il importe de l'élever au plus tôt.

Je joins à ce rapport les statistiques accoutumées.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. BEDSON,
Préfet.

M. J.-G. MOYLAN,
Inspecteur des pénitenciers.

RAPPORT DE L'AUMONIER CATHOLIQUE.

SAINTE-MARIE, WINNIPEG, 18 décembre 1881.

CHER MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'exercice 1881.

Le 10 décembre dernier, j'ai reçu une lettre officielle du département de la justice, division des pénitenciers, m'informant que, par ordre en conseil, j'avais été nommé aumônier catholique du pénitencier de la province du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, en remplacement du révérend père Lacombe, qui, à la suite du changement de sa position dans le diocèse, ne pouvant plus continuer sa fonction d'aumônier, avait donné sa démission.

Le dévouement bien connu et le zèle inexprimable avec lesquels le révérend père a constamment rempli ses fonctions pastorales pendant toute la durée de son ministère, ne seront jamais oubliés. Son départ a causé de grands et sincères regrets ; car tout le monde admet qu'il était vraiment "*the right man in the right place.*"

Monsieur l'inspecteur, j'ai beaucoup de plaisir à vous dire que, depuis mon entrée en fonctions, la conduite générale des détenus catholiques a été de nature à me convaincre de leur désir de profiter de l'instruction religieuse qui leur était donnée. Il est, en vérité, consolant de voir l'ardeur avec laquelle ces infortunés s'efforcent d'apprendre et de pratiquer leurs devoirs de chrétien.

Les détenus parlant, pour la plupart, soit le français soit l'anglais, les sermons et les autres instructions sont toujours donnés dans ces deux langues.

J'ai souvent remarqué, avec satisfaction, que les prisonniers, en général, aiment beaucoup à lire. La lecture de bons livres est certainement un moyen très efficace de moralisation, et le plus agréable passe-temps durant les longues heures de réclusion passées dans une cellule. Livrés alors à eux-mêmes, comment supporteraient-ils la monotonie d'une pareille vie, s'ils n'avaient du moins liberté entière de lire.

Il y a bien une bibliothèque à la disposition des détenus; mais, malheureusement, je suis fâché d'avoir à ajouter qu'elle est si petite et si maigre sous tous les rapports qu'elle est tout-à-fait insuffisante. C'est pourquoi je prends la liberté d'appeler votre attention sur ce sujet digne de considération ; on voudra sans aucun doute voter, à la première occasion, une nouvelle somme d'argent pour l'augmentation de notre collection de livres.

Avant de terminer ce rapport, permettez-moi, M. l'inspecteur, de rendre hommage devant vous à l'extrême bonté comme à l'aimable politesse du préfet et de son estimable épouse Mme Bedson. Je suis heureux aussi de témoigner que les gardes, catholiques ou protestants, se sont montrés pleins d'obligeance; et, enfin, que j'ai toujours admiré le bon ordre et la discipline qui règnent dans l'établissement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. B. BAUDIN, O.M.I.,
Aumônier catholique.

M. J.-G. MOYLAN,
Inspecteur des pénitenciers.

RAPPORT DE L'AUMONIER PROTESTANT.

ST-JOHN'S COLLEGE, 5 octobre 1881.

CHER MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel comme aumônier protestant du pénitencier du Manitoba.

Dans un établissement comme celui-ci, il est difficile d'avoir du nouveau à vous dire d'un exercice à l'autre. Lorsque c'est le même système parfait de discipline qui règne du commencement à la fin de l'année, il survient peu d'incidents pour rompre le cours réglé et égal des choses, peu de faits particuliers que je puisse vous relater.

Rien ne peut surpasser les attentions du préfet et des autres officiers et leurs prévenances pour les deux aumôniers.

Je suis heureux aussi de vous dire que l'intérêt que mon travail excite parmi les détenus augmente visiblement. Ils sont toujours aises de me voir dans leurs cellules, et paraissent fort reconnaissants des services de la chapelle. Tout cela, certes, n'est pas sans fruit : l'amélioration morale et spirituelle est sensible chez un bon nombre. Je trouve, en outre, dans la conduite de quelques-uns qui ont été mis en liberté les plus grands motifs d'encouragement. Il y en a un entre autres, qui me donne bien du contentement. Depuis sa sortie, il se comporte vraiment d'une manière qui lui fait honneur, ainsi qu'aux influences bienfaisantes qui ont agi sur son esprit. Fort maintenant, avec l'aide de Dieu, contre le vice dont la tentation l'obsédait autrefois, il satisfait entièrement tous ceux qui l'emploient et est un sujet de joie pour les personnes qui s'intéressent à lui. J'espère que d'autres prisonniers, à leur libération, seront fortifiés dans leurs bonnes résolutions par son exemple.

J'ai l'honneur d'être, cher monsieur,

Votre fidèle serviteur,

S.-P. MATHESON,

Aumônier protestant.

M. J.-G. Moylan,
Inspecteur des pénitenciers.

No 1.

Statistique criminelle du pénitencier de Manitoba, pour l'exercice expiré le 30 juin 1881.

Catégories.	Hommes.	Femmes.	Total.	Catégories.	Hommes.	Femmes.	Total.
Race.				*Etat ou profession.*			
Blancs	10	....		Boulanger	1	....	
Métis	5	....		Barbiers	2	....	
Sauvages	2	....		Boucher	1	....	
			17	Journaliers	11	....	
				Mécanicien	1	....	
Pays.				Maître d'école	1	....	
							17
Angleterre	1	....					
Ecosse	1	....		*Crimes.*			
Irlande	1	....					
Canada	13	....		Complot et larcin	1	....	
Etats-Unis	1	....		Altération d'un billet prom.			
			17	avec dessein de frauder	1	....	
				Félonie	1	....	
Culte.				Homicide félonieux	1	....	
				Larcin	5	....	
Episcopaliens	3	....		Vol de chevaux	3	....	
Presbytériens	2	....		Avoir causé une blessure cor-			
Catholiques romains	12	....		porelle	1	....	
			17	Vol de bœufs	3	....	
				Vol à main armée	1	....	
Instruction.							17
Sachant lire et écrire	8	....		*Peines.*			
do seulement	2	....					
Ne sachant ni lire ni écrire	7	....		2 ans	7	....	
				3 do	2	....	
				5 do	7	....	
				7 do	1	....	
			17				17

Montagne-de-Pierre,
30 juillet 1881.

J.-L. BEDSON,
Préfet.

No 2.

Mouvement de la population du pénitencier de Manitoba, entre le 1er juillet 1880 et le 30 juin 1881.

Détail.	Prisonniers.			Observations.
	Hommes	Femmes	Total.	
Population le 30 juin 1880	38	*4	42	* Aliénés.
Entrés dans le cours de l'exercice	24	*1	25	
Total	62	5	67	
Sortis par l'expiration de leur peine	7	......	7	
Evadés	2	......	2	
Décédé	*1	*1	2	
Population le 30 juin 1881	52	4	56	

Montagne-de-pierre, 30 juillet 1881.

J. L. BEDSON,
Préfet.

No 3.

Infractions commises par les détenus du pénitencier de Manitoba pendant la période écoulée entre le 1er juillet 1880 et le 30 juin 1881.

Mois.	Insubordination.	Conversation avec d'autres détenus.	Tentative d'évasion.	Assaut commis sur des officiers.	Manque de respect à des officiers.	Communication par signes entre détenus.	Inattention au travail.	Dommages à la propriété.	Petits larcins.	Menaces à des officiers.	Assaut commis sur des détenus.	Légères contraventions.	Hésitation à obéir aux ordres.	Evasion.	Désobéissance aux ordres.	Total de chaque mois.	Observations.
1880.																	
Juillet	5	4	......	2	6	......	......	......	......	1	......	2	......	......	4	24	
Août	1	4	......	......	7	......	......	......	2	......	......	3	......	......	7	24	
Septembre	4	2	......	......	4	......	......	1	......	......	2	2	......	......	2	17	
Octobre	......	3	......	......	11	......	......	3	......	......	......	1	3	......	4	25	
Novembre	1	1	......	......	5	......	......	1	......	......	......	3	......	......	1	12	
Décembre	1	7	......	......	9	......	......	......	......	......	......	6	1	......	12	36	
1881.																	
Janvier	2	3	......	......	10	......	......	3	......	......	......	8	......	......	12	38	
Février	......	4	......	......	3	......	......	1	1	......	......	7	......	......	4	20	
Mars	......	3	......	......	3	......	......	2	2	......	1	2	......	......	11	24	
Avril	1	......	......	......	4	......	......	......	1	......	......	1	......	......	4	11	
Mai	1	5	......	......	1	......	2	......	......	......	......	7	......	......	5	21	
Juin	......	3	......	......	6	......	......	......	......	......	......	4	......	1	10	24	
	16	39	......	2	69	......	2	11	6	1	3	46	4	1	76	276	

J. L. BEDSON,
Préfet.

Montagne-de-pierre, 30 juillet 1881.

No 4.

PUNITIONS infligées aux détenus dans le pénitencier du Manitoba pendant la période écoulée entre le 1er juillet 1880 et le 30 juin 1881.

Admonestés.	Réprimandés.	Privés de souper.	Mis au pain et à l'eau.	Mis au cachot.	Privés de réductions de peine.	Descendus de classe.	Mis au boulet et à la chaîne.	Privés de lit.	Châtiments corporels.		Coups de fouets sur les mains.	Observations.
									Nombre de coups prononcé.	Nombre de coups infligé.		
64	....	12	19	5	13	9	7	6	104	31	48	

J.-L. BEDSON,
Préfet.

MONTAGNE-DE-PIERRE,
30 juillet 1881.

No 5.

RÉDUCTIONS de peine gagnées par les détenus du pénitencier du Manitoba, pendant la période écoulée entre le 1er juillet 1880 et le 30 juin 1881.

Exercice.	Nombre de jours gagnés.	Nombre de jours perdus par mauvaise conduite.	Observations.
Du 1er juillet 1880 au 30 juin 1881.......	909	301½	

J.-L. BEDSON,
Préfet.

MONTAGNE-DE-PIERRE,
30 juillet 1881.

No 6.

TABLEAU de la valeur du travail non rémunéré des détenus du pénitencier du Manitoba, pour l'exercice commencé le 1er juillet 1880 et terminé le 30 juin 1881.

—	Journée.	Valeur.	Montant.	Observations.
		$ cts.	$ cts.	
Services des étables	257	0 50	128 50	
do du fourneau à chaux	70	0 50	35 00	
do des poêles	30	0 50	15 00	
Construction de maisons	1,431	0 75	1,073 25	
do d'un garde-manger	23	0 75	17 25	
do d'une école	169	0 75	126 75	
Cuisine, boulangerie, etc	729	0 50	364 50	
Ouvrages de forgeron	52	0 50	26 00	
Sciage du bois	545	0 50	272 50	
Nettoyage des lampes	133	0 50	66 50	
do des latrines	6	0 50	3 00	
do des égouts	6	0 50	3 00	
do des terrains	63	0 50	31 50	
Charpenterie	273	0 75	204 75	
Faucher et ameulonner 50 tonnes de foin	....	8 00	400 00	
Chevaux employés au transport du sable, de la chaux et de la pierre	90	3 00	270 00	
Chevaux employés sur la ferme	170	3 00	510 00	
Mise en place d'une chaudière	67	0 50	33 50	
do d'un calorifère	180	0 50	90 00	
Travaux agricoles	980	0 50	490 00	
Jardinage	517	0 50	258 50	
Confection et racommodage d'habillements—atelier des tailleurs	....	....	155 70	Voir détail n° 8.
do do atelier des cordonniers	....	....	306 16	do do
Transport de charbon et de bois à la chambre de la pompe	118	0 50	59 00	
Bœufs empl. au transp. de la pierre, sable et eau.	580	1 50	870 00	
do do au fourneau à chaux	138	1 50	207 00	
Pomper l'eau	720	0 50	360 00	
Labourage autour des meules de foin	3	3 00	9 00	Pour les garantir des feux de prairie.
Plâtrage de cottages	40	0 75	30 00	
Enlèvement des eaux sales, cendres, etc	180	0 50	90 00	
Aide-économe	367	0 55	183 50	
Abattage d'animaux	40	0 50	20 00	
Aides de l'infirmier	785	0 50	392 50	
Blanchissage des habillements et literie, etc.	181	0 50	90 50	
50 tonneaux de glace	....	7 00	350 00	
2,025 boisseaux de chaux	....	0 20	405 00	
701 lbs de savon mou	....	0 05	35 05	
			7,982 91	

J.-L. BEDSON,
Préfet.

MONTAGNE-DE-PIERRE,
30 juillet 1881.

N° 7.

Bilan du pénitencier du Manitoba, indiquant les dépenses et les produits de la ferme et du jardin, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881.

Dépense.	Montant.	Produits.	Quantités.		Valeur.	Montant.
					$ cts	$ cts.
1,497 journées de travail à 50	748 50	Asperges	24	bottes	0 10	2 40
Battage du grain	37 21	Fèves, de semence	58	pintes	0 05	2 90
Semences	58 75	do grosses	22	do	0 05	1 10
Instruments aratoires	266 70	Betteraves	9	bottes	0 05	0 45
		Choux	108		0 10	10 80
		Choux-fleurs	37		0 15	5 55
		Carottes	282	bottes	0 05	14 10
		do	36	boiss.	0 40	14 40
		Céleri	92	pieds	0 05	4 60
		Cresson	55	bottes	0 05	2 75
		Concombres	23	paniers	0 05	1 15
		Gadelles	3	pintes	0 25	0 75
		Foin	50	ton'x	8 00	400 00
		Petits choux	4	do	0 05	0 20
		Laitue	187	bottes	0 05	9 35
		Poireaux	15	do	0 02	0 30
		Menthe	7	do	0 10	0 70
		Mouton	72	lbs	0 15	10 80
		Avoine	827	boiss.	0 50	413 50
		Oignons	259	bottes	0 05	12 95
		do	22·40	boiss.	1 00	22 66
		Panais	53	bottes	0 05	2 65
		do	28·13	boiss.	0 40	11 24
		Pois	116	pintes	0 05	5 80
		Lard	722	lbs	0 12½	90 25
		Pommes de terre	285·5	boiss.	0 80	226 06
		Radis	252	bottes	0 05	12 60
		Rabioles	15	pieds	0 05	0 75
		Rhubarbe	56	bottes	0 10	5 60
		Sauge	1	do	0 10	0 10
		Salsifis	71	do	0 05	3 55
		do	20·33	boiss.	0 60	12 33
		Epinards	111	bottes	0 05	5 55
		Courges	35		0 05	1 75
		Navets	162	boiss.	0 05	8 10
		do	25·05	boiss.	0 40	18 03
Balance au crédit	259 66	Savon	701	lbs	0 05	35 05
	1,370 82					1,370 82

GEO. E. ADSHEAD,
Garde-magasin.

W. Bedson,
Préfet.

N° 8.

La cordonnerie du pénitencier du Manitoba en compte avec le Canada, exercice commencé le 1er juillet 1880, et terminé le 30 juin 1881.

Dt	Montant.	Av.	Montant.
	$ cts.		$ cts.
Prix des matières premières.	242 30	Ouvrages pour le pénitencier............	279 27
		do de commande....................	26 89
Solde à l'avoir..............................	104 32	Matières prem. et outill. à l'atelier....	40 46
	346 62		346 62

Chaussures dont il n'avait pas été disposé le 30 juin 1881:—

2 paires de bottes à la Wellington........................ $6 00
1 paire de souliers.. 2 50

$8 50

GEO. E. ADSHEAD,
Comptable.

J.-L. Bedson,
Préfet.

Montagne-de-pierre,
30 juin 1881.

N° 9.

Revenu du pénitencier du Manitoba, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881.

Dt	Montant.	Av.	Amount.
	$ cts.		$ cts.
Déposé à la Banque des Marchands, à Winnipeg, au crédit de l'honorable receveur général................	158 00	Ventes de vieux effets, etc.................	158 00
Remboursé par le gouvernement fédéral pour l'entretien des aliénés	3,874 77	Montants dus par les gouvernements du Manitoba, du Kéwatin et des Territoires du Nord-Ouest, pour l'entretien des aliénés................	3,874 77
	4,032 77		4,032 77

GEO. E. ADSHEAD,
Comptable.

J.-L. Bedson,
Préfet.

Montagne-de-pierre,
30 juillet 1881.

N° 10.

DÉTAIL de l'ouvrage fait dans le département de la cordonnerie et dans celui de tailleurs, au pénitencier de Manitoba, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1881.

Boutiques.	Détail.	Nombre.	Valeur.	Montant.	Total.	Observations.
			$ cts.	$ cts.	cts.	
Cordonniers.	Bottes ressemellées.........	68½	0 75	51 38		
	do retalonnées.	36½	0 40	14 60		
	do rapiécées	56½	0 25	14 12		
	do empeignes neuves..	14	1 50	21 00		
	do confectionnées.......	55	2 50	137 50		
	do bouts neufs...........	3	0 25	0 75		
	Pantoufles confectionnées.	21	1 00	21 00		
	Mitaines confectionnées...	15	1 00	15 00		
	do raccommodées ...	25	0 10	2 50		
	Mocassins ressemellés......	10	0 25	2 50		
	do raccommodés...	83	0 10	8 30		
	Courroies(triangle straps)	8	0 15	1 20		
	Manche pour tonneau à eau	1	1 50	1 50		
	Avaloire pour bœuf de trait	1	0 50	0 50		
	Sangle do	1	0 50	0 50		
	Traits do	1	0 25	0 25		
	Collier de chien	1	0 50	0 50		
	Courroies de cuir	11	0 15	1 65		
	Harnais raccommodé.......	....	....	11 41		
					306 16	
Tailleurs	Blouses d'été confectionn.	5	0 20	1 00		
	Pantalons do	15	0 20	3 00		
	Casquettes do	9	0 10	0 90		
	Chemises do	18	0 15	2 70		
	Blouses d'hiver......	21	0 75	15 75		
	Pantalons do	36	0 50	18 00		
	Gilets do	21	0 25	5 25		
	Casques do	22	0 20	4 40		
	Chemises do	68	0 15	10 20		
	Gilets de laine................	23	0 15	3 45		
	Caleçons	25	0 20	5 00		
	Gilets en molleton..........	20	0 10	2 00		
	Mitaines	22	0 10	2 20		
	Paletots.......	6	0 75	4 50		
	Essuie-mains.....................	42	0 10	4 20		
	Paillasses	13	0 25	3 25		
	Oreillers...........................	14	0 10	1 40		
	Vêtements en toile cirée..	2	0 25	0 50		
	Habits d'unifor. d'officiers.	1	4 00	4 00		
	Gilet do	1	1 00	1 00		
	Pantalons do	1	1 00	1 00		
	Raccommodage de bas et de lingerie pour détenus.	104 jours	0 50	52 00		
	Divers..............................	....	....	10 00		
					155 70	
					461 86	

GEO. E. ADSHEAD,
Comptable.

J.-L. BEDSON,
Gardien.

MONTAGNE-DE-PIERRE,
30 juillet 1881.

N° 11.

Le gouvernement du Canada en compte avec le pénitencier du Manitoba, exercice terminé le 30 juin 1881.

Dt. Av.

Dt.	$ cts.	Av.	$ cts.
Salaires	10,679 54	Salaires, feuille n° 1	720 12
Gratifications	315 00	Mandats de paiement, comptes spéciaux de juillet	3,675 00
Uniformes	227 96	Mandats de paiement, comptes de juil't	2,077 30
Habillements	670 44	Feuille officielle de salaires n° 21	720 12
Rations	3,519 28	Mandats de paiement, compt. d'août.	835 08
Allocat. de voyages et grat. aux libérés.	98 08	Feuille officielle de salaires n°s 33 et 34	1,154 64
Vêtements aux libérés	84 93	Mandats de paiement, comptes de septembre	920 87
Literie	141 86	Feuille officielle de salaires n° 48	864 96
Chapelles	24 40	Mandats de paiement, comptes d'oct.	689 82
Bibliothèque	100 00	Feuille officielle de salaires n° 58	864 96
Ecole	20 00	Mandats de paiement, comptes de novembre	1,708 22
Evasions	100 00	Feuille officielle de salaires n° 72	864 96
Hôpital	209 96	Mandats de paiement, comptes de décembre	1,700 17
Imprévus	499 04	Feuille officielle de salairas n° 83	864 96
Chauffage	4,549 56	Mandats de paiement, comptes de janvier	1,052 25
Eclairage	742 38	Feuille officielle de salaires n° 96	864 96
Réparations aux bâtiments	703 97	Mandats de paiement, comptes de février	696 32
Dépôt d'armes	49 68	Feuille officielle de salaires n° 115	864 96
Cuisine	27 15	Mandats de paiement, comptes spéciaux de mars	844 38
Fournitures de bureau	84 76	Mandats de paiement, compt. de mars	1,291 00
Divers	808 61	Feuille officielle de salaires n° 126	864 96
Entretien des machines	4 70	Mandats de paiement, comptes d'av.	162 00
Compte du capital	1,993 25	Feuille officielle de sal. n°s 133 et 134.	1,104 97
Boutiq. des cordonniers et des tailleurs.	79 78	Mandats de paiement, compt. de mai.	1,073 86
Rembonrsement, entretien des aliénés.	3,824 30	Feuille officielle de salaires n° 143	924 97
		Mandats de paiement, compt. de juin.	2,152 82
Total	29,558 63	Total	29,558 63

GEO. E. ADSHEAD,
Comptable.

J.-L. Bedson,
Gardien.

Nº 12.

LISTE des officiers et employés du pénitencier du Manitoba, 30 juin 1881.

Fonction.	Nom.	Age.	Lieu de naissance.		Religion.	Date de la nomination.	Traitements, appointements et salaires.
			Ville.	Pays.			$ cts.
Préfet	J. L. Bedson	39	Betley	Angleterre	Anglican	23 mai 1871	2,000 00
Chirurgien	Roderick Macdonald, M.D	29	Cornwall	Canada	Catholique romain	1er sept. 1871	800 00
Gardien-chef	Æneas O. McDonell	34	Point Fortune.	do	do	17 janv. 1881	800 00
Comptable, garde-magasin et instituteur	Geo. E. Adshead	43	Macclesfield	Angleterre	Anglican	14 mai 1874	1,150 00
Aumônier protestant	Samuel P. Matheson	29	Rivière-Rouge.	Manitoba	do	30 juin 1877	300 00
Aumônier catholique romain	Father Baudin	45	Ottawa	Canada	Catholique romain	1er janv. 1881	300 00
Econome	Davis Little	41	Marchfield	Angleterre	do	8 juin 1875	650 00
Instructeur de métiers et garde	Alexander Garven	42	Wellington	Canada	Presbytérien	1er avril 1878	820 00
Mécanicien et garde	Alfred Trudel	46	St-Jérôme	do	Catholique romain	15 do 1881	720 00
Garde	William Abbott	29	Montréal	do	Anglican	14 juill. 1877	600 00
do	William Mulvaney	31	Dublin	Irelande	Catholique romain	2 déc. 1877	600 00
do	Henry Hall	46	Elm	Angleterre	Anglicain	29 janv. 1880	600 00
do	John B. Laurie	50	Edimbourg	Ecosse	Presbytérien	19 avril. 1881	600 00
do	John Abbott	41	Leeds	Angleterre	Anglican	22 do 1881	600 00
Messager et garde	Samuel McCormick	28	London	Canada	Wesléyen	1er oct. 1880	600 00

J.-L. BEDSON,
Préfet.

MONTAGNE-DE-PIERRE,
30 juin 1881.

N° 13.—PÉNITENCIER DU MANITOBA.

TABLEAU des observations météorologiques faites pendant l'exercice de 1880-81.

Mois.	Baromètre.	Thermomètre.					Temps.				Vents.										Pluie.	Neige.		Nombre de jours de chem. d'hiver.		Nombre de jours de chem. d'été.	
	Hauteur moyenne	Hauteur moyenne. 7 a.m.	2 p.m	9 p m	Hauteur maxima.	Hauteur minima.	Belles journées.	Journ en partie humid. et brum.	Journées de pluie.	Journées de neige.	Nord.	Nord-est.	Nord-ouest.	Ouest.	Sud-ouest.	Sud.	Sud-est.	Est.	Rapidité moyenne.	Rapidité maxima.	Quantité.	Epaisseur en pouces.	Jours où des feux de prairie ont été vus.	Bons.	Mauvais.	Bons.	Mauvais.
1880.																											
Juillet	29·134	65	73	62	88	45	22	9	.....	.....	4	4	8	2	1	3	4	5	7	25	1·62	.....	.....	.....	.....	Les chemins d'été conduisant à Winnipeg sont très-mauvais à cause des marais.	
Août	29·163	60	70	62	84	39	17	14	.....	.....	2	3	7	5	2	4	6	2	10	30	5·01	.....	.....	.....	.....		
Septembre	29·055	47	58	50	76	27	22	7	1	.....	3	2	7	5	5	4	1	3	10	25	2·84	.....	.....	.....	.....		
Octobre	29·075	34	40	38	74	11	18	9	1	3	7	.....	8	4	4	4	3	1	7	22½	·73	.....	4	.....	.....		
Novembre	29·026	15	18	16	52	—16	25	4	.....	1	6	1	10	3	4	3	3	.....	6	35	·24	1	.....	.....	.....		
Décembre	29·280	—2	3	.....	37	—26	25	3	.....	3	5	1	9	4	3	3	4	2	7	25	.....	6	.....	16	14		
1881.																											
Janvier	29·305	—15	—2	—10	32	—41	27	.....	.....	4	7	2	9	2	2	6	1	2	7	22½	.....	7	.....	16	15		
Février	29·269	—3	12	5	33	—32	15	4	.....	9	4	1	5	3	4	4	6	1	9	25	.....	23⅛	.....	.....	28		
Mars	29.252	13	29	22	46	—7	19	5	.....	7	11	1	5	.....	1	7	3	3	7	30	.....	6	.....	15	16		
Avril	29·229	21	41	29	70	—10	20	8	1	1	8	1	4	2	7	5	2	1	5	20	·35	2	6	9	.....		
Mai	29·193	51	64	57	80	28	17	13	1	.....	2	2	3	3	2	12	5	2	5	25	1·71	.....	2	.....	.....		
Juin	29·147	51	66	61	76	42	15	13	2	.....	5	5	2	3	4	3	4	4	5	32½	2·25	.....	.....	.....	.....		
	29·175	28	39	33	88	—41	242	89	6	28	64	23	77	36	39	58	42	26	7	35	14·75	45⅜	12	56	73		

MONTAGNE-DE-PIERRE,
30 juin 1881.

J.-L. BEDSON,
Préfet.

No 14.

COMPTE des bas tricotés au pénitencier du Manitoba, pendant l'exercice expiré le 30 juin 1881.

Bas.	Nombre de paires.	Observations.
Bas de laine	107 douz.	

J.-L. BEDSON,
Préfet.

GEO. E. ADSHEAD,
Garde-magasin.

MONTAGNE-DE-PIERRE,
30 juillet 1881.

PENITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

RAPPORT DE PRÉFET.

NEW-WESTMINSTER, 2 juillet 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon troisième rapport annuel sur l'administration du pénitencier de la Colombie-Britannique, avec les états ordinaires, pour l'année expirée le 30 juin 1881.

Il restait à ce pénitencier le 30 juin 1880, 33 détenus; depuis il en a été reçu 22 des prisons communes. Total, 55. Sortis dans le cours de l'exercice par l'expiration de leur peine, 8; gracié, 1; sorti par proclamation de la Cour Suprême, 1; décédé, 1; évadé, 1. Restaient donc au pénitencier à minuit le 30 juin 1881, 43 détenus.

Il n'y a pas eu de changement dans l'emploi des prisonniers, et la nécessité d'un grand atelier de travail se fait toujours sentir. Rendre compte en détail de leur vie et de leurs occupations journalières, ce serait répéter, pour ce qui les concerne, ce que disait mon rapport de l'an dernier. La seule différence est que leur conduite générale, et je suis heureux de le déclarer ici, a été bien meilleure qu'elle ne l'avait été pendant le précédent exercice.

Je voudrais sincèrement pouvoir vous écrire, comme le faisait le préfet du pénitencier du Manitoba dans son dernier rapport, que la construction de maisons d'habitation pour les gardes est commencée. Aucune amélioration n'a été faite aux vieilles maisons où demeurent nos gardes, et qui ne tarderont guère à devenir inhabitables. Je vous prie de prendre en sympathique considération ce sujet, sur lequel il m'est impossible de ne pas revenir.

Permettez-moi aussi de vous rappeler l'état où sont les chapelles. Il faudrait assurément trouver moyen de les chauffer durant la saison du froid. Quoique nos hivers ne soient pas aussi durs que ceux des provinces de l'Est, nous avons cependant tant de pluies qu'ici la température, humide et froide, surtout dans les chambres qu'on tient fermées durant la semaine, devient très désagréable et doit être contraire à la santé.

Comme tous les autres besoins de l'établissement vous ont été tour à tour représentés pendant l'exercice qui vient de s'écouler, à mesure qu'ils se produisaient, et que d'ailleurs le département y a promptement pourvu, il n'est pas nécessaire que j'en dise plus long.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ARTHUR F. McBRIDE,
Préfet.

M. J.-G. MOYLAN,
Inspecteur des pénitenciers.

Liste des annexes au rapport du préfet pour l'exercice 1880-81.

---

1. Rapport de l'aumônier protestant.
2. " " catholique.
3. " de l'instituteur.
4. " du médecin.
5. Compte de la dépense.
6. " de la recette.
7. Rapport de l'hôpital.
8. Liste du personnel.
9. Mouvement d'entrée et de sortie des détenus.
10. Relevé de punitions.
11. " des évasions.
12. " des décès.
13. Statistique criminelle.
14. Relevé des rémissions gagnées par les détenus.
15. Compte de la ferme.
16. Valeur du travail des détenus.

No 1.

RAPPORT DE L'AUMONIER PROTESTANT.

NEW-WESTMINSTER, 1er juillet 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'exercice expiré le 30 juin 1881. J'ai régulièrement et ponctuellement rempli mes fonctions d'aumônier. J'ai conduit le service divin tous les dimanches et mercredis, et fait entre temps des visites à l'infirmerie et à l'école. Les détenus confiés à mes soins ont été très respectueux envers moi, et très attentifs à mes instructions. Il est excessivement difficile, dans ma position, d'exprimer une opinion nette sur les résultats d'un labeur tel que le mien; mais j'ai quelque raison d'espérer qu'il n'est pas sans utilité. J'ai reçu un nouvel approvisionnement de bibles, qui a coûté $12.50. L'école a tout le succès peut-être qu'on pouvait en attendre. Il n'est pas facile de faire faire des progrès encourageants en une demi-heure par jour à des sauvages et à des Chinois, qui à leur arrivée ici ne savent pas un mot d'anglais. Malgré tout, il y a progrès, et avec l'expérience acquise cela ira encore mieux l'année prochaine. Si ceux qui sont en état de lire avaient à leur disposition une meilleure bibliothèque, ils en pourraient tirer beaucoup de profit. Les livres achetés par mon prédécesseur leur conviennent assez peu, et la collection n'a rien reçu depuis. L'aumônier catholique ne tient nullement à ce qu'il y ait une bibliothèque générale, d'autant qu'il n'a pas été consulté sur le choix des livres, mais préférerait que chaque aumônier eût le soin et la respon-

sabilité de la formation de la bibliothèque des prisonniers dont il a charge. A cela, certes, je n'ai aucune objection. Je prendrai seulement la liberté de vous dire que les sommes d'argent accordées jusqu'à présent et pour l'école et pour la bibliothèque, ont été beaucoup trop minimes, et par conséquent à peu près inutiles. Ce qu'avec quelques dollars, on peut acheter des livres au détail dans ce pays-ci, n'est pas lourd à porter; et c'est là une chose qu'on oublie trop dans la fixation des allocations ou des salaires pour ce qui concerne ce pénitencier. Une résidence continuelle de tout près de vingt années dans cette province me donne quelque droit, sans doute, d'exprimer mon opinion là-dessus. Je regrette d'avoir à dire que la chapelle a été entièrement inconfortable pendant l'hiver tant il y faisait froid. J'espère que, s'il n'était pas possible de la chauffer d'une manière ou d'une autre l'hiver prochain, on voudra me fournir une autre chambre où le service divin puisse se faire sans que personne coure risque de perdre la santé.

Il y a aujourd'hui (1er juillet) dix-sept prisonniers sous mes soins.

C'est un devoir, bien agréable pour moi, que de rendre hommage de nouveau à la courtoisie du préfet et de tous les employés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JAMES JAMIESON,
Aumônier protestant.

M. J.-G. Moylan,
Inspecteur des pénitenciers.

N° 2.

RAPPORT DE L'AUMONIER CATHOLIQUE.

New-Westminster, C.-B., 1er août 1881.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous présenter mon troisième rapport annuel sur le pénitencier de New-Westminster.

Pendant tout l'exercice, l'état sanitaire a été bon; il n'y a eu qu'un décès parmi les prisonniers catholiques.

J'ai de nouveau à rendre témoignage du bon ordre, de la discipline et de l'extrême propreté de l'établissement. C'est avec plaisir aussi que je mentionne les améliorations remarquables faites dans le soin des terrains autour de l'édifice et la préparation et mise en culture des terres arables, sous l'habile direction de l'infatigable sous-préfet.

Je prends respectueusement la liberté d'attirer votre attention sur ce fait important, que les prisonniers catholiques manquent de livres qu'ils puissent lire pendant les heures réservées pour la lecture par le règlement de la maison.

Je sais qu'une somme d'argent considérable a été affectée et employée à l'achat de livres pour le pénitencier; mais ceux-ci ont été choisis par l'aumônier protestant sans nul égard aux besoins des prisonniers catholiques, à qui je me vois obligé de recommander une extrême attention sur leurs lectures afin qu'ils ne lisent pas d'ouvrages que ne peut approuver l'aumônier catholique.

Ce n'est point une grosse bibliothèque qu'il nous faut—car les prisonniers sachant lire et écrire ne sont pas nombreux—mais un petit fonds de livres convenables et instructifs. Je prie donc que l'on m'autorise à en acheter de tels pour l'usage des catholiques, et à les tenir dans une armoire où ils soient en sûreté et à part des autres. L'aumônier devrait être chargé, en outre, de nommer un employé de son choix pour en prendre soin.

On m'a dit que ce système est suivi, avec les plus satisfaisants résultats, dans beaucoup d'institutions de ce genre.

En terminant je demande aussi que l'on pourvoie au moyen de chauffer les deux chapelles protestante et catholique dans les mois d'hiver.

Relevé concernant les détenus catholiques :—

Nombre de détenus au pénitencier le 30 juin 1880........	20	
" " entrés dans le cours de l'exercice..........	14	
Total.................		34
Sortis par l'expiration de leurs condamnations..........	6	
" par ordonnance de la cour suprême.........................	1	
Décédé pendant l'exercice..	1	
		8
Restant au 30 juin 1881.................		26

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

EDWARD M. I. HARRIS, O.M.I.,
Aumônier catholique.

M. J.-G. MOYLAN,
Inspecteur des pénitenciers.

No 3.

RAPPORT DE L'INTITUTEUR.

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.
1er juillet 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire mon rapport sur l'école pour le dernier exercice.

L'assistance moyenne par jour a été de 20 prisonniers. Les matières enseignées sont l'épellation, la lecture, l'écriture, l'arithmétique et la géographie ; mais c'est à la lecture que l'on donne le plus d'attention.

Les progrès des élèves ont été satisfaisants, et leur conduite aux heures de classe, excellente.

M. Jamieson a pris beaucoup d'intérêt à l'école—ce qu'il a marqué en venant la visiter souvent, et en me donnant une aide et des conseils infiniment utiles.

La bibliothèque a grand besoin de nouveaux livres. Plusieurs prisonniers ont lu ceux qui pouvaient leur plaire dans notre petite collection. Tout le monde prend beaucoup de soin des volumes prêtés; mais, malgré tout, ils finissent par se gâter et il faudra bientôt en renouveler un certain nombre. Il y a eu, pendant l'année, 680 changements de livres par les détenus.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. HENRY FALDING,
Instituteur.

M. J.-G. MOYLAN,
Inspecteur des pénitenciers.

No 4.

RAPPORT DU MÉDECIN.

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE,
NEW-WESTMINSTER, 1er juillet 1881.

MONSIEUR,—Je vous envoie avec mon présent rapport les statistiques médicales pour l'exercice fini le 30 juin 1881.

La dépense d'achat de médicaments a été plus forte que les années précédentes; mais aussi la valeur de la pharmacie en est plus grande; celle-ci n'a été garnie des bouteilles, drogues et appareils qui doivent s'y trouver, que dans les derniers jours de l'exercice. J'apprends qu'il y a eu une commande d'instruments de chirurgie, etc.; lorsqu'ils seront arrivés, la pharmacie sera en état de suffire à tous es besoins.

Vous remarquerez une légère augmentation dans le nombre des cas d'infirmerie. Elle est due au caractère plus malin des maladies chroniques qui se produisent parmi les prisonniers sauvages, qui, apparemment, sont moins capables de résister aux effets énervants de la réclusion que les blancs ou les Chinois.

Le chauffage et la ventilation de la prison seraient grandement améliorés si on y avait un calorifère soit à l'air chaud soit à la vapeur. Le mode actuel de chauffage au moyen de poêles à charbon placés dans les ailes, etc., est insuffisant, la distribution de la chaleur étant fort inégale entre tous les rangs de cellules, et entre les cellules de chaque rangée; tandis que le système de ventilation actuel est aussi peu efficace que possible.

Il me faut revenir sur la nécessité d'une aile exclusivement affectée pour les usages d'infirmerie. En ce moment, trois prisonniers—des sauvages—sont atteints de scrofules ou de consomption; et leurs chances de guérison se trouvent bien diminuées par leur constante réclusion dans des cellules ordinaires et dans le quartier commun des prisonniers. Outre cette raison, il serait facile d'en donner de bonnes en faveur de la séparation des malades d'avec les prisonniers sains. L'augmentation naturelle de la population criminelle de cette province montre qu'avant peu la construction d'une aile à la prison va devenir une nécessité. Les plans devraient, comprendre aussi une aile pour l'infirmerie et la pharmacie; mais, s'il y a possibilité on ferait bien de construire celle-ci tout de suite, et, en ce cas, la chambre occupée à présent par la pharmacie pourrait servir à quelque autre objet. Je suis heureux de vous dire qu'aucune maladie d'une nature épidémique ne nous a visitée; s'il en survenait jamais de cette sorte, sans quartier séparé pour le traitement des malades, je suis sûr que les conséquences seraient des plus graves.

Il me reste à remercier le préfet et ses officiers de l'aide qu'ils me prêtent avec beaucoup d'obligeance. L'économe, M. Howard, a notamment fait le service d'infirmier d'une manière très habile et très attentive.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. NEWLAND TREW, M.D.,

Médecin du pénitencier.

M. J.-G. Moylan,
Inspecteur des pénitenciers.

No 5.—DÉPENSE.

Le gouvernement du Canada en compte avec le pénitencier de la Colombie-Britannique.

1881.	Dt.	Montant.	1880.	Av.	Montant.
30 juin.	Salaires	8,841 36	24 sept.	Crédit pour payer les comptes par Banque de la Colombie-Britannique	1,400 00
	Uniformes	127 50	8 oct.	do do	2,500 00
	Rations	2,922 84	2 nov.	do do	1,300 00
	Habillement	285 15	16 do	do do	1,300 00
	Allocation de voyage	90 00	28 déc.	do do	1,400 00
	Vêtements aux libérés	179 25	1881.		
	Hôpital	357 23	26 jan.	do do	1,500 00
	Chauffage	992 22	18 fév.	do do	1,665 00
	Eclairage	279 58	29 mars	do do	1,500 00
	Fournitures de bureau	80 97	19 avril.	do do	1,500 00
	Divers	103 86	4 juin.	do do	1,500 00
	Chapelle	4 50			
	Enterrements	2 00			
	Cuisine	43 00			
	Industries	31 50			
	Imprévus	66 19			
	Réparations aux bâtiments	89 69			
	Organisation	159 15			
	Salle des armes	47 25			
	Literie	44 52			
	Balance portée au compte du receveur-général	817 24			
		15,565 00			15,565 00

No 6.—REVENU.

2 juillet.	Déposé au crédit de l'honorable receveur-général, à la Banque de la Colombie-Britannique	109 00	9 mars.	Ferme	109 00

W. HENRY FALDING,
Comptable

Arthur H. McBride,
Préfet.

N° 7.

Liste des cas traités à l'infirmerie du pénitencier de la Colombie-Britannique pendant l'exercice expiré le 30 juin 1881.

Maladies.	A l'infirmerie, comm. de l'exerc.	Admis depuis.	Décédés.	Sortis.	Restant.	Observations.
Accidents—						
Blessure à la tête	....	1	1	....	....	Nombre des cas de traitement :—
do main	....	1	1	....	....	
Pouce échaudé	....	1	1	....	....	
Abcès, *psoas*	....	1	....	....	1	Moyenne quotidienne, 2·6.
Bronchite	....	1	1	....	....	
Constipation	....	2	2	....	....	Percentage équivalent, ·06.
Cynauche tonsilloris	....	1	1	....	....	
Fébricule simple	....	2	2	....	....	
do intermittentes	....	1	1	....	....	
Fébricule simple	....	2	2	....	....	
Influenza	....	7	7	....	....	
Lumbago	....	1	1	....	....	
Débilité mentale	....	2	2	....	....	
Névralgie	....	1	1	....	....	
Néphritique	....	2	2	....	....	
Orchitis	....	1	1	....	....	
Pleurésie	....	1	1	....	....	
Phthisie	....	1	....	....	1	
Rhumatisme	....	1	1	....	....	
Ulcères (sur le pied)	....	1	1	....	....	
Vertige	1	1	2	....	....	
Scrofules	1	1	....	1	1	

C. NEWLAND TREW, M.D.,
Médecin du pénitencier.

New-Westminster, 1er juillet 1881.

N° 8.

Liste du personnel du pénitencier de la Colombie-Britannique, au 30 juin 1881, avec indication de la fonction, du chiffre des appointements, de l'âge et de la date de la nomination de chaque employé.

Nom.	Fonctions.	Salaire.	Age.	Date de la nomination.	
		$ cts.			
Arthur H. McBride	Préfet	1,200 00	46	16 mai	1878.
James Fitzsimmons	Sous-préfet	800 00	41	12 août	1878.
W. H. Falding	Comptable et garde-magasin	800 00	23	9 do	1878.
do	Instituteur	200 00	23	9 do	1878.
Charles N. Trew	Médecin	500 00	42	9 do	1878.
Rév. R. Jamieson	Aumônier protestant	300 00	50	4 janvier	1879.
Rév. E. M I. Horris	do catholique	300 00	50	27 septembre	1878.
Wm. Howay	Econome	650 00	42	19 avril	1880.
James Fitzgerald	Garde	600 00	40	15 do	1879.
Henry Kehoe	do	600 00	40	27 septembre	1878.
John Devoy	do	600 00	45	27 do	1878.
Isaac Lawrence	do	600 00	29	6 do	1880.
John Buie	do	600 00	37	1er octobre	1880.
Jonathan Morey	Garde et messager	600 00	57	3 septembre	1878.
Patrick Smyth	Conducteur d'attelage	600 00	40	21 février	1879.

N° 9.

MOUVEMENT de la population du pénitencier de la Colombie-Britannique, du 1er juillet 1880 au 30 juin 1881.

Distribution.	Prisonniers. Hommes.	Prisonniers. Femmes.	Prisonniers. Total.	Observations.
Restant à minuit le 30 juin	33	....	33	
Admis pendant l'exercice	22	....	22	
Total	55	....	55	
Libérés par expiration de la peine	8	....	8	
Libéré par proclamation de la Cour Suprême	1	....	1	
Grâcié	1	....	1	
Evadé	1	....	1	
Décédé	1	....	1	
Total	12	....	12	
Restant, le 30 juin 1881	43	....	43	

N° 10.

RELEVÉ sommaire des punitions infligées aux détenus dans le pénitencier de la Colombie-Britannique, entre le 1er juillet 1880 et le 30 juin 1881.

Admonestés.	Privés de lit.	Mis en cellule solitaire.	Mis au pain et à l'eau.	Privés de partie des rémissions gagnées.	Privés de lampes.	Enchaînés.	Châtiment corporel. Nombre de coups de fouet prononcé.	Châtiment corporel. Coups infligés.
13	12	8	17	15	5	6	24	24

N° 11.

ETAT indiquant le nombre des évasions et des réintégrations pendant l'exercice expiré le 30 juin 1881.

Date.	Evadé.	Repris.	Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.	Observations.
23 mai	1	....	James N. Brown	Homicide	New-Westminster	

No 12.

LISTE des détenus décédés au pénitencier de la Colombie-Britannique dans le cours de l'exercice expiré le 30 juin 1881, avec mention de leurs crimes et du lieu de condamnation.

No.	Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
1	Jim (Sauvage)........................	Assaut...	New-Westminster.

No 13.

STATISTIQUE criminelle du pénitencier de la Colombie-Britannique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1881.

Catégories.	Nombre.	Total.
Race.		
Blancs	7	
Sauvages	4	
Métis.............................	1	
Chinois	10	
		22
Etat civil.		
Non mariés.......................	16	
Mariés............................	6	
		22
Age.		
Au-dessous de 20 ans......	1	
De 20 à 30 ans	12	
De 30 à 40 ans	3	
De 40 à 50 ans	3	
50 ans et au-dessus.........	3	
		22
Habitudes morales.		
Tempérants	....	22
Pays.		
Angleterre	1	
Irlande...........................	2	
Pologne	1	
Allemagne.......................	1	
Colombie-Britannique.....	6	
Pérou	1	
Chine	9	
Né en mer.......................	1	
		22
Religion.		
Catholiques	14	
Protestants......................	6	
Juifs	1	
Sans religion...................	1	
		22

Catégories.	Nombre.	Total.
Etat ou profession.		
Charpentiers	2	
Cordonnier...	1	
Poseur d'appareils à gaz	1	
Mineurs....	2	
Cultivateur..	1	
Matelot...	1	
Garde-magasin	1	
Cuisinier	1	
Sans etat..	12	
		22
Crime.		
Effraction de magasin.....	3	
do maison	3	
Larcin	8	
Blessure volontaire......................................	1	
Assaut avec intention...................................	1	
Détournement...	1	
Avoir tué des bestiaux	1	
Recel d'objets volés.....................................	2	
Coups de couteau	1	
Complicité de délits......................................	1	
		22
Peine.		
2 ans..	3	
2¼ do	2	
2¾ do	1	
3 do	7	
4 do	2	
5 do	4	
7 do	1	
10 do	2	
		22
Cour où les prisonniers ont subi leurs procès.		
Assises générales	....	22

No 14.

RÉDUCTIONS de peine gagnées par les détenus du pénitencier de la Colombie-Britannique libérés pendant l'exercice expiré le 30 juin 1881.

Nombre.	——	Nombre de jours.	Observations.
2	Ont gagné	64	
1	A do	82	
1	do	93	
1	do	104	
2	Ont do	130	
1	A do	283	
8			

No 15.

LA FERME en compte avec le pénitencier de la Colombie-Britannique pendant l'exercice terminé le 30 juin 1881.

Dт. Av.

Détails.	Montant.	Détails et quantités.	Valeur.	Montant.
	$ cts.		$ cts.	$ cts.
878½ journées de travail de détenus, à 50 cts	439 25	Pommes de terre, 43,944 lbs	0 01½	659 16
65 journées de travail de chevaux à $1.50	97 50	Navets 16,618 "	0 02	332 36
Semences et instruments aratoires	29 86	Betteraves 850 "	0 02	17 00
Salaire d'un garde pendant 6 mois	300 00	Carottes 3,824 "	0 02	76 48
Total	866 61	Oignons 631 "	0 03	18 93
Balance	697 44	Pois 575 "	0 02½	14 37
		Avoine 10,410 "	0 01¼	130 00
		Lard 250 "	0 12½	31 25
		Choux 1,440	0 10	144 00
		Paille d'avoine 7 tonnes	10 00	70 00
		do de pois ¾ tonne	10 00	7 50
		Engrais 210 voyages	0 30	63 00
Total	1,564 05	Total		1,564 05

No 16.

Valeur du travail exécuté par les détenus du pénitencier de la Colombie-Britannique, depuis le 1er juillet 1880 jusqu'au 30 juin 1881.

Travaux.	Nombre de journées.	Valeur de la journée.	Montant total.	Observations.
		$ cts.	$ cts.	
Travaux de ferme	878½	0 50	439 25	
Défrichement	3,877¾	0 50	1,938 87	
Ouvrage de charpenterie et menuiserie	322	0 50	161 00	
do de forge	42½	0 50	21 25	
Travaux domestiques	1,172	0 50	586 00	
Confections et raccomodages	68½	0 50	34 25	
Badigeonnage à la chaux	72½	0 50	36 25	
Blanchissage	329	0 50	164 60	
Raccommodage de linge	178	0 50	89 00	
Drainage	422	0 50	211 00	
Confection de chemins	97	0 50	48 50	
do de bardeaux	22	0 50	11 00	
Travaux de clôture	60½	0 50	30 25	
Fabrication de savon	7	0 50	3 50	
do de paniers	8	0 50	4 00	
Conduite d'attelage	281	0 50	140 50	
Cuisine	939	0 50	469 50	
Service d'aide de cuisine	194½	0 50	97 25	
Service d'aide d'infirmerie	306	0 50	153 00	
Plâtrage	2	0 50	1 00	
Minage	67	0 50	33 50	
Confection de chaussures	37	0 50	18 50	
Battage du grain	24	0 50	12 00	
Réparation du fourneau de cuisine	5½	0 50	2 75	
Valeur totale du travail des détenus	....	....	4,706 62	
Chevaux employés sur la ferme	65	1 50	97 50	
do à charrier du charbon	28	1 50	42 00	
do do de l'engrais	99	1 50	148 50	
do do des billots	16	1 50	24 00	
do do des pierres	84	1 50	126 00	
do do du gravier	16	1 50	24 00	
do do de la terre	46	1 50	69 00	
do do des racines	7	1 50	10 50	
do do du bois	3	1 50	4 50	
do do du fret	2	1 50	3 00	
Val. totale du trav. fait par les chev.	....	....	549 00	

A. H. McBRIDE,
Préfet.

RAPPORT DU BIBLIOTHÉCAIRE

SUR

L'ÉTAT DE LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Aux honorables membres de la Chambre des communes du Canada, réunis en Parlement :

Le rapport du bibliothécaire sur l'état de la bibliothèque expose respectueusement :

Que pour les raisons mentionnées dans le dernier rapport annuel, la somme disponible pour achat de livres pendant l'année écoulée, n'a été que la moitié du montant ordinaire. En conséquence, les volumes nouveaux ajoutés à la bibliothèque générale, ont été relativement peu nombreux. Le bibliothécaire s'est cependant efforcé de rendre aussi complètes que possible, les sections consultées par les membres pendant les sessions du Parlement.

L'acquisition et la reliure des principaux journaux publiés dans les différentes provinces de notre vaste pays—tout en étant une affaire d'une nécessité indubitable et d'une valeur de plus en plus considérable pour l'avenir—constitue cependant une dépense sérieuse. Mais considérant le caractère exceptionnel de cette dépense, le bibliothécaire a demandé au Trésor d'augmenter le fonds du contingent de la bibliothèque pour faire face aux frais de reliure encourus au Canada.

L'achat de rapports judiciaires du Canada, pour nos échanges avec les bibliothèques à l'étranger a aussi, dernièrement, entraîné des dépenses considérables. Cependant à la demande du comité mixte de la bibliothèque, le gouvernement a consenti à porter le prix de ces rapports au compte auquel il est d'usage d'imputer les achats de livres canadiens choisis ou approuvés par le gouvernement pour les mêmes fins.

Il est à espérer que grâce à ces arrangements, le crédit voté par le Parlement pour la bibliothèque n'aura plus à supporter des dépenses qui, bien qu'elles doivent être faites, diminuent, cependant, sérieusement les ressources disponibles pour l'achat de livres en Europe et aux Etats-Unis.

Les progrès rapides que fait maintenant le Canada en population et dans la voie de la prospérité matérielle impriment naturellement un essor à l'activité intellectuelle et aux études littéraires dans les rangs de notre peuple. Afin de marcher de front avec ce progrès et dans le but d'encourager parmi nous le développement de la science et l'avancement intellectuel en général, il est indispensable que cette bibliothèque, la seule qui soit publique dans notre pays, ne reste pas en arrière. Pour éviter un tel malheur, le bibliothécaire s'adresse avec instances à la générosité du Parlement. Déjà les littérateurs et les amis de la science, de tous les points du pays, ont recours à la bibliothèque. La science ainsi mise à la portée des personnes studieuses a déjà produit de grands avantages qui augmenteront de plus en plus, à mesure que notre collection deviendra plus complète dans ses différentes sections de sciences, d'arts et de littérature.

Le bibliothécaire a remarqué avec regret et désappointement, que lorsque l'on a transporté la cour suprême dans un local plus commode, il n'a pas été jugé à propos de rendre l'appartement qu'elle a quitté à sa destination primitive et à son ancien occupant, pour les fins de la bibliothèque. En vue de cet évènement, il avait fait voir à maintes reprises, dans ses rapports précédents, les avantages qu'on

retirerait en rendant cet appartement à la bibliothèque. Il sait bien cependant qu'en ce moment les besoins de la Chambre des communes semblent exiger l'utilisation de ces chambres pour d'autres fins plus urgentes à l'heure actuelle. Mais il ose demander respectueusement permission d'enregistrer son opinion, que dans un avenir rapproché, lorsque la bibliothèque exigera nécessairement plus d'espace, il sera impossible de répondre plus convenablement à ce besoin qu'en incorporant à la bibliothèque l'appartement quitté par la cour suprême ; tandis qu'en ajoutant une aile peu considérable au corps principal de l'édifice du Parlement, on obtiendrait un local bien supérieur pour les besoins de la Chambre des communes et ce tout près de la Chambre même.

Les dons reçus et les ouvrages déposés en vertu de l'acte de la propriété littéraire, pendant l'année écoulée, ont été exceptionnellement nombreux, comme il appert de la liste ci-annexée.

Le nombre des volumes de la bibliothèque était l'an dernier de 98,196 ; depuis, ce nombre a été porté à environ 100,800.

Le tout respectueusement soumis.

ALPHEUS TODD,
Bibliothécaire.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT,
9 février 1882.

DONS FAITS A LA BILIOTHÈQUE DU PARLEMENT, DEPUIS LE 9 DÉCEMBRE, 1880.

Du gouvernement de Sa Majesté :
- Lords Journals. Vol. 109.
- Commons Journals. Vols. 124 et 129.
- British and Foreign State Papers. Vols. 63 et 64.
- Colonial Office List for 1881.
- Imperial Statutes, passed in 1880 and in 1881.
- Index to the Imperial Statutes, Edition of 1881.
- Hansard's Parliamentary Debates. Vol. 256 à 265.

Du secretaire d'Etat pour les Indes :
- Vol. 6, of the Trigonometrical Survey of India.

De l'astronome royal, Greenwich :
- Greenwich Observations, Astronomical results, Magnetical and Meteorological results, for 1879.
- Greenwich Spectroscopic and Photographic results, 1880.
- Greenwich Time Signals, 1879.
- Cape of Good Hope Star Catalogue, 1840.

Du ministre de l'agriculture et du commerce, France :
- Annales du Commerce extérieur, année 1881.

Du gouvernement du Canada :
- Report of Committee to Distribute Canadian Grant in 1880, for Relief of Irish Distress. (Six exemplaires.)
- Procès Verbaux de la monetaire internationale tenue à Paris en 1881.

Du département de la marine et des pêcheries, Ottawa :
- Statistical Reports of Trade and Shipping of Hamburg, and of Sweden and Norway, in various years.

Du département de la milice, Ottawa:
Military Manuals, issued from the Horse Guards, on Cavalry, Infantry, Artillery and Field Engineering Instruction, 1871 to 1881.
Monthly Military Budget, No. 1, for November, 1881.
Queen's Regulations and Orders for the Army, 1881.

Du congrès des Etats-Unis:
Congressional Journals, Debates, Reports and other official documents: issued in 1880. 50 vols. Issued in 1881. 40 vols.

Du departement de la trésorerie, Washington:
Annual Reports of the Commissioner of Internal Revenue for the years 1863 to 1881. 19 vols.
Finance Report of United States, for 1880. (Deux exemplaires.)
Monthly Statements, Quarterly Reports and Yearly Abstracts, of Commercia and other Statistics of the United States, for 1879, 1880 and 1881.
Report of the Comptroller of the Currency, in 1881.
Annual Reports on Foreign and Internal Commerce and Immigration, for 1879, and for 1880. 4 vols.

Du département de l'agriculture, Washington:
Annual Reports for the years 1877 to 1880. 4 vols.
Special Reports, 1877-1880. Nos. 1 à 30.
Special Report on Diseases of Animals, 1880-81. 2 vols.
Report on Forestry, 1878-79. Vol. 2.

Du bureau de l'éducation, Washington:
Reports of the Commissioner of Education, for the years 1876 to 1879. 4 vols.
Bureau Circulars of Information, 1880, Nos. 5, 6, 7; 1881, Nos. 1 to 4, and extra papers.

Du bureau du recensement, Washington:
All the Reports and Papers yet issued on the Census of 1880.

Du United States Coast Survey Office:
Coast Survey Reports, for 1876 and 1877.

Du chef du corps du génie, armée des Etats-Unis:
Annual Report for 1880. 3 parties.
U. S. Geographical Surveys, west of the 100th meridian. Vol. 7.
U. S. Geological Exploration of the fortieth parallel. Vol. 7.
Index to Reports and Surveys on Rivers and Harbors, 1866, 1879.

Du Nautical Almanac Office, Washington:
American Nautical Almanac for 1881.

Du Smithsonian Institution, Washington:
Annual Report for 1879.
Contributions to Knowledge. Vol. 23.
Miscellaneous Collections. Vols. 18 à 21.

Du département des postes, Washington:
Report of the Postmaster-General for 1881.

De l'État du Connecticut:
Acts, Journals of both Houses, and Legislative Documents of the State, for 1881. 4 vols.
Colonial Records. Vol. 12, for 1762 to 1767.
State Law Reports. Vol. 47.
Report on Agriculture for 1880.

De l'État de la Pennsylvanie:
State Law Reports. Vols. 90, 91, 92.
Executive Documents for 1879-80, and for 1880-81. 4 vols.
Legislative Documents for 1879-80, and for 1880-81. 7 vols.
Laws passed in 1881.
Senate and House Journals for 1881. 2 vols.
Legislative Hand-book for 1881.

De l'État du Michigan :
Public Acts, 1881.
Joint Documents, 1879. 3 vols.
Legislative Manual, 1881.
Supreme Court Reports. Vols. 42, 43, 44.
Railroad Commissioner's Report, 1879.
Auditor General's Report, 1880.
State Prison Report, 1880.
Library Catalogue, 1881-82.
Pomological Report, 1880.
Vol. 4, State Geological Survey.
State Insurance Report, 1881. 2 vols.
Michigan in the War, 1861-1865.
Michigan University Book, 1844-1880.
et quelques brochures.

De l'État du Minnesota:
State Law Reports. Vols. 24, 25, 26.
Laws passed in 1879 and in 1881.
Executive Documents, 1879.
Senate and House Journals, 1879 and 1881.
State Statistics for 1878 and 1880.
Trial of Judge S. Page. 3 vols.
et quelques brochures.

De l'État du Kansas:
State Law Reports. Vols. 21 à 25.
Laws passed in 1881.

De l'État du Massachusetts :
Public Documents for 1879. 4 vols.
Supreme Court Reports. Vols. 128, 129, 130.

De l'État de l'Iowa:
Supreme Court Reports, vols. 52, 53.

De l'État de New York:
State Law Reports. Vols. 78 to 83.
Hun's Supreme Court Reports. Vols. 21 à 24.
Senate and Assembly Journals, 1880, 3 vols.
Assembly Documents, 1880. Vols. 1, 2, 5, 6, 7, 9, 10.
——————— 1881. Vols. 1, 2, 3.
Senate Documents, 1880. Vol. 1.
Laws, passed in 1880, 2 vols. En 1881, 3 vols.

De l'État de l'Ohio:
Senate and House Journals, and Laws, for 1880. 3 vols.
Executive Documents, 1879. 3 vols.
State Agricultural Report, 1879.
School Reports and Laws, 1879 and 1880. 3 vols.

Ohio Statistics, 1879.
State Auditor's Reports for 1879 and 1880. 2 vols.
Report on Railways and Telegraphs for 1878 and 1879. 2 vols.
Adjutant General's Report for 1879.

De l'État du Vermont:
State Law Reports. Vol. 52.
Proceedings of Governor and Council to 1836. Vol. 8.
Laws, Legislative Documents and Directory, for 1880, 3 vols.
Revised Laws, 1880.
School Report, 1880.
Agricultural Report, 1880.
Registration Reports for 1877-78.
et quelques brochures.

De l'État de la Virginie:
Grattan's Law Reports. Vols. 30 à 33.

De S. C. Perkins, écr., président:
Pamphlets issued by the Commission for Public Buildings in Philadelphia, describing the work done thereon, up to January 1, 1881.

De la American Meteorological Society:
Proceedings of the Society. Vols. 1 et 2.

Du Royal Colonial Institute:
Proceedings of the Institute. Vol. 12, for 1880-81.

Des gouverneurs du Dulwich College:
Catalogue of the Manuscripts and Muniments of Dulwich College, England, 1881.

De la corporation de Londres:
A Bronze Medal (in a case) commemorating the visit of His Majesty the King of the Hellenes to the City of London, on June 16th, 1880.

Du British Museum:
Catalogue of Manuscripts added to the Museum Library, between 1854 and 1875.

Du Cobden Club, London:
England under Free Trade. By G. W. Medley.
Financial Reform Almanac for 1882.

De la chambre de commerce de l'État de New York:
Annual Report for the year 1880-81.

De la English Marriage Law Reform Association:
Pamphlets issued by the Society Advocating the Repeal of the Law which Forbids Marriage with a Deceased Wife's Sister.

De l'Ordre des Odd Fellows d'Ontario:
History of Odd Fellowship in Canada, 1843 to 1855; with reprint of Grand Lodge Journals, from 1855 to 1875. 1 vol., Brantford, 1879.

De la société des hommes de lois du Haut-Canada:
Catalogue of the Society's Library. Compiled by G. M. Adam, Toronto, 1880. (Trois exemplaires.)

De la société d'horticulture de Montréal:
Fifth Annual Report for 1879.

De l'Université de Toronto:
Examination Papers for 1880 and for 1881.

Du Queen's College University, Kingston:
Queen's College Journal. New series. Vols. 2, 3 and 4, for 1879 to 1882.
Calendar for the year 1881-82.

De la Nouvelle-Zélande:
New Zealand Parliamentary Debates. Vols. 38, 39 et 40.

De la société royale d'agriculture et d'horticulture de l'Australie du sud:
Proceedings for the year 1880-81.

De la bibliothèque publique du Détroit:
Library Catalogue, 1877.
Proceedings of the Detroit Board of Education, in 1878 to 1880.

Du greffier de la cité, Montréal:
Annual Reports from the City Officers for 1880.
Charte de la cité de Montréal avec les différent actes de la législature, concernant la cité. Compilés par C. Glackmeyer, 1865.
Appendice à la charte, etc., 1870.
Réglements de la cité de Montréal, 1865.
Rapport annuels de la corporation de Montréal. 2 vols., 1879 et 1880.

De la Fletcher Free Library, Vermont:
Library Catalogue, 1877, with additions to 1881. 1 vol.
Second to seventh Annual Reports on the Library, for 1876 to 1881.

Du commissaire de l'agriculture d'Ontario:
Report of the Ontario Agricultural Commission, with Appendices B to S. 5 vols. (Quatre copies.)

De sir A. T. Galt, haut commissaire:
Wardle's Hand-book on the Wild Silks of India.

Du général sir W. T. Williams, bart.
Redhouse's translation of the First Book of the Mesnevi.
Persian poems, written about A.D. 1260, with illustrative anecdotes. London, 1881.

De sir W. B. Richards, Ottawa:
Photograph of the sepulchral monument of Lieutenant-General J. G. Simcoe, First Governor of Upper Canada, in Exeter Cathedral.

De la compagnie d'imprimerie de la *Gazette*, Montréal:
The Three Great Cities of Canada: Montreal, Toronto and Hamilton, in 1881.

De E. B. Reed, écr., London, Ont.:
Reports of Church Society, Journals of the Synod, and Episcopal Addresses, in the Diocese of Huron, up to 1881.

De H. B. May, écr.:
The Works of Flavius Josephus. Folio edition, 1754.

De W. M. Notman, écr., Montréal:
Sketch of the life and death of T. D'Arcy McGee, M.P., by Fennings Taylor, Esq. (Deux copies.)

De R. G. Haliburton, écr., C.R.:
Jamblicus de Mysteriis, &c. Editio princeps; printed in 1497. Very rare. Priced in a sale catalogue at five guineas.

De L. P. Fairbanks, écr., de la Nouvelle-Ecosse :
Mr. Fairbanks' Memorial against the Crown, respecting the property and works of the Shubénacadie Canal, 1880.
The Nova Scotia Justice of the Peace. By J. G. Marshall, Halifax, 1837.
Revised Statutes of Nova Scotia. Edition of 1851.
Nova Scotia Statutes, passed in 1854.
"The Lone House": a poem. By Cassie Fairbanks.

De J. A. Gemmill, Esq., Ottawa:
Two pamphlets, on Foreign Phosphates, and on South Carolina Phosphates. By Dr. C. U. Shepard, Charleston, 1879, 1880.
Other pamphlets, descriptive of Phosphates in South Carolina, the Pacific Ocean and Canada.

Du Dr. S. A. Green, Boston:
Early Records of Groton, Massachusetts, 1662–1707. Edited by Dr. S. A. Green, 1880.
Memoir of Jacob Bigelow, M.D., LL.D. By G. E. Ellis, Cambridge, 1880.
Suffolk Deeds, Liber 1, Boston, 1880.

De l'auteur:
Lectures and Essays, printed for private circulation. By Goldwin Smith, Toronto, 1881.
Sketch of the Hon. John Howe Peyton· By Colonel J. T. L. Preston, Boston, 1881.
The Thousand Islands of the River St. Lawrence. By F. B. Hough, Syracuse, 1880.
Minnesota Explorers and Pioneers, from A.D. 1659 to 1858. By Rev. E. D. Niell, Minneapolis, 1881.
Centennial Address, on June 7th, 1881, before the Massachusetts Medical Society, By Dr. S. A. Green, Groton, 1881.
Inaugural Address, as Mayor of Boston. January 2nd, 1882. By Dr. S. A. Green.
The Classification of Statistics and its Results. By Patrick Geddes, Edinburgh 1881.
Remarks suggested by President Garfield's death. By N. Flood Davin, Ottawa, 1881.
Notes on Free Libraries and Books, with a plea for the establishment of rate-supported Libraries in Ontario. By John Hallam, Toronto, 1882.
Drinks, Drinkers and Drinking; or, the Law and History of Intoxicating Liquors. By R. Vashan Rogers, jun., Albany, 1881.

OUVRAGES DÉPOSÉS A LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT DEPUIS LE 9 DÉCEMBRE 1880.

1540. Set of (3) Christmas and New Year's Cards, mounted with Pansies and Ferns. W. G. Atkinson, 1880.
1541. Dunn, Oscar. Glossaire Franco-Canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada, Quebec. A. Coté et Cie, 1880, Bro.
1542. K. O. T. M. Cash and Receipt Book. W. D. McGloghlan, London, Ont., 1880. (An oblong book of forms.)
1543. Exercices orthographiques: cours de deuxième et troisième années. Livre de l'élève, Montréal. J. Chapleau et Fils, 1880.
1544. Select Reading Lessons in Prose and Verse, Fourth Book. Montréal, J. Chapleau & Son, 1880. P.
1545. Tennyson, Alfred. Ballads and other poems. Canadian edition. Montreal, Dawson Bros., publishers, 1880.
1546. "The Pirates of Penzance, or the Slave of Duty." Written by W. S. Gilbert, composed by Arthur Sullivan. Published by A. & S. Nordheimer, Toronto and Montreal, 1880.

1547. The Descriptive Chart of Victor B. Hall's system of Vital Botany. Toronto, 1880. P.
1548. Photograph of a Child stepping out of a Cot. Notman & Fraser, Toronto, 1880. (Cabinet size.)
1549. Tables of the estimated results of Endowment Policies on the Reserve Fund Plan. Home Office, Hamilton, Ont. P.
1550. Dent, John Charles. The Canadian Portrait Gallery. Vols. 1 and 2. Published by John B. Magurn, Toronto, 1880.
1551. Withrow, William H. A Canadian in Europe. Sketches of travel in France, Italy, &c. Toronto. Rose, Belford Publishing Company, 1881.
1552. "The Bystander," a monthly Review of current events, Canadian and general. Vol. I., January to December, 1880. Toronto. Hunter, Rose & Co., 1880.
1553. Beaudry, L. N. Spiritual Struggles of a Roman Catholic: an autobiographical sketch, with an introduction by the Rev. B. Hamley, D.D. Toronto. Methodist Book and Publishing House, 1880.
1554. A chromo-lithograph of the late Hon. George Brown. Entered by Grant, Barfoot & Co., Toronto, 1881.
1555. Toronto Directory for 1881, containing an Alphabetical Directory of the citizens and a street and classified Business Directory. Toronto, M. Wright & Co. publishers, 1881.
1556. Foley & Co., M. S. Table showing highest and lowest quotations of stock in the Montreal Stock Exchange from 1867 to December, 1880. (One sheet.)
1557. Photograph of Hon. George Brown. Notman & Fraser, Toronto. (Cabinet size.)
1558. Le Propagation de la dévotion à Ste. Philomène au Canada, sous la direction de l'Abbé A. C. H. Pâquet, octobre, 1880. Québec, typographie de C. Darveau. (Bro.)
1559. Laperrière, Augustin. Une partie de plaisir à la caverne de Wakefield: comédie en deux actes. Ottawa, 1881. (Bro.)
1560. Robinson (C.) & Joseph F. J. A Digest of the reported cases determined in the Courts of Common Law and Equity in the new Province of Ontario. In two volumes. Toronto. Rowsell & Hutchison, 1880.
1561. Doyle, Andrew. Trisection of any rectilineal angle by elementary geometry. Ottawa. C. W. Mitchell, 1881. P.
1562. "The Pirates of Penzance," by W. S. Gilbert and Arthur Sullivan, arranged for the pianoforte. Published by A. & S. Nordheimer, Toronto and Montreal, 1881.
1563. Bust of late Hon. George Brown. (No deposit.)
1564. Jones, Major Douglas. Notes on military administration, for the use of the Cadets of the Royal Military College of Canada, Kingston. "Daily News" Printing Office, 1880.
1565. "Isabel Waltzes," by W. B. Bayley. Suckling & Sons, publishers, Toronto, 1881. (Four sheets of music.)
1566. "Pioneers' Grand March," composed by John Post. Toronto, Suckling & Sons, publishers, 1881. (Two sheets music.)
1567. Grant, Alex. Reports of cases adjudged in the Court of Chancery of Ontario, Vol. 27. Toronto. Rowsell & Hutchinson, 1880.
1568. Griffin, J. K. System of through tickets. (One printed sheet.)
1569. Bray, Rev. A. J. England and Ireland: a lecture delivered at Montreal. Montreal. John Lovell & Son, 1881.
1570. A crayon lithograph of Rev. John L. O'Connor, D.D. By A. Guignard. A. Mortimer, lithographer, Ottawa, 1881.
1571. Temporary copyright. (No deposit.)
1572 and 1573. Photographs of the late Lieutenant-Governor Letellier. A—full size. B—Vignette, cabinet size. By H. D. Topley, Ottawa, 1881.
1574. Cluthe, Charles. On rupture and the human frame. Toronto. Bingham & Taylor, 1881. P.

1575. "Sighing for Rest," a song. Music by Edwin Gledhill; words by F. W. Shaw. Toronto, 1881. (Two sheets.)
1576. De Cazes, Paul. Notes sur le Canada. Nouvelle édition. Québec. C. Darveau, imprimeur, 1880.
1577. Insurance plan of the City of Montreal. Third part. By Charles E. Goad, C.E. Montreal, 1881. (Folio.)
1578. Spence, Thomas. Hints for the settler on Canadian prairie lands, and for emigrants to Manitoba and the North-West of Canada. *Gazette* Printing Co., Montreal, 1881. P.
1579. Reid, Robert. Description of monument to Thos. L. Hackett, in Mount Royal Cemetery. Montreal, 1881. (On linen.)
1580. "Et la lampe ne brulait plus." Paroles de M. le baron Gaston de Flottes; musique de Ernest Lavigne. Montréal. E. Lavigne, editeur, 1881.
1581. "The Pirates of Penzance." Opera in two acts. Words by W. S. Gilbert; music by Arthur Sullivan. Toronto, A. & S. Nordheimer. (Acting copy.)
1582. Robert, E. Clerc de St. Viateur. Exercices français mis en rapport avec la Grammaire française. 9me édition, 1879.
1583 ———— ———————— Méthode pratique et raisonnée de style et de composition. Première année. 4me édition. Livre de l'élève, 1880. Imprimerie de l'Institut des Sourds-muets.
1584. Wilson, A. L. Index Minute Book. A blank book of account, 1881.
1585. Chromo-lithograph of late Hon. Geo. Brown. By M. S. Richmond, publisher. Toronto.
1586. The life of "Doc" Sheppard, or the adventures of a push-cart. By Tamen Reysh. Toronto, 1881.
1587. Premiers exercices de Plain Chant. Québec, L. E. Lepine, 1880. Bro.
1588. Griffith, Capt. W. H. The nature and management of the horse. London, Ont. Southam & Brierley, 1881. P.
1589. Collins, Wilkie. The Black Robe: a novel. Canadian edition. Toronto, Rose, Belford Publishing Co., 1881.
1590. Kehoe, James. Treatise on the Law of Choses in Action; together with an appendix of Forms and Statutes. Toronto. Carswell & Co., 1881.
1591. Photograph of Archbishop Bourget by Notman & Sandham. Montreal, 1881. (Cabinet size.)
1592. Robert, E. Clerc de St. Viateur. Syllabaire ou premier livre de lecture, illustré. Mile End Imprimerie de l'Institut des Sourds-muets. Bro.
1593. Dominion Watch Repairing and Manufacturing House. G. F. Rice, Toronto. (Advertising prospectus.)
1594. "Laissez moi dormir!" Dernières paroles de Mme. Jéhin-Prume. Paroles de Louis Fréchette. D. Olivier, éditeur, Montréal. (Une feuille.)
1595. Photograph of a painting of the Indian battle of Burlington Beach, near Hamilton, Ont. W. B. Bruce, photograper.
1596. The Dominion Manufacturers' Directory, published by L. I. Boivin. Montréal, 1881.
1597. "Si vous étiez," Chansonnette. Paroles de Victor Wilder; musique de Ernest Lavigne. Montréal, 1881. (Une feuille.)
1598. Lacombe, Alb. (Prêtre). Livres de prières, etc., en Sauteux. Beauchemin et Valois. Montréal, 1880. Bro.
1599. Memorials of Acadia College and Horton Academy for the half century, 1828—1878. Montreal. Dawson Bros., 1881.
1600. The Canadian Economist: a book of tried and tested receipts compiled by the Ladies of Bank Street Church, Ottawa. Alexander Mortimer, publisher Ottawa, 1881.
1601. Sutherland, Rev. A. Notes of a tour through the North-West Territory. Toronto, 1881.
1602. Laroque, Dr. G. Culture et préparation du tabac—nouveau traité. Lévis. Mercier et Cie., imprimeurs, 1881. Bro.

1603. "The Contrite Heart"—Sacred Song. Music by R. S. Ambrose. Toronto. I. Suckling & Sons, 1881.
1604. "Seaforth Schottische," for the pianoforte, by Mrs. C. M. Dunlop. Toronto. I. Suckling & Sons, 1881.
1605. "Ton Souvenir"—romance. Musique de E. Lavigne, éditeur. Montréal, 1881.
1606. Prospectus of the Dominion Safety Fund Life Association. St. John, N.B. (One sheet)
1607. Artotypie de la statue en bronze de l'hon. Lieut.-Col. Charles Michel de Salaberry, C.B. (le héros de Chateauguay.) L. P. Hébert, sculpteur; L. J. Hérard, fondeur. J. O. Dion. 1881.
1608. "Nor'-West Mounted Police" Waltzes for the pianoforte, by St. George B. Crozier. Toronto. J. Suckling & Sons, 1881.
1609. "Belle of the Rink" Rockaway, for the pianoforte. By J. Davenport Kerrison. Toronto, I. Suckling & Sons.
1610. "The Q. O. R." Rockaway. By W. Fred. Wilson. Pianoforte music. Toronto. I. Suckling & Sons, 1881.
1611. Lemoine, J. M. The Scot in New France: an ethnological study. Montreal. Dawson Bros., publishers, 1881.
1612. Prières et Cantiques. L'Abbé Apollinaire Gingras, 1881. (Une feuille.)
1613. The "Military Rockaway" arranged for the pianoforte by W. Fred. Wilson. Toronto. I. Suckling & Sons, 1881.
1614. The Canadian Time-table and Tourist's Companion. Vol. 3, No. 10. J. P. Claugher. P.
1615. Slack's A. B. C. of Domestic Homœopathy. Thomas Slack, Waterloo, P.Q
1616. Set of Christmas, New Year's, Birthday, Wedding and Condolence Cards, consisting of hand painting on Satin, natural flowers and photographic views. Atkinson Bros.
1617. The Practical Speller. (Gage & Co's. Educational Series.) Toronto. W. J. Gage & Co., 1881.
1618. Routhier, A. B. En canot; petit voyage au lac St.-Jean. Québec. O. Fréchette, éditeur, 1881. Bro.
1619. The "Regimental March" as played by the Band of the Queen's Own Rifles, by Wm. Carey. Toronto. Thomas Claxton, 1881.
1620. Map of Muskoka and Parry Sound Districts. Compiled by John Rogers; drawn by S. Penson. Toronto. Copp, Clark & Co., lithographers.
1621. Syllabaire gradué et récréatif des Petits Enfants, par Mme. Emma, H. G. Québec. C. Darveau, 1881. Bro.
1622. "Vera Valse," by G. Bonnard, for the pianoforte. Toronto. I. Suckling & Sons, 1881.
1623. Jones, Rev. Cynddylan. Studies in the Gospel according to St. Matthew. Second edition. Toronto. Wm. Briggs, 1881.
1624. Lacasse, R. P. Zach. Une mine de pierres détachées à l'usage des cultivateurs. Québec, Demers et Frère, 1881.
1625. "Call of the Angels"—Sacred Song. Words by Adelaide Proctor; music by E. F. Paull. Published by Thomas Claxton. Toronto, 1881.
1626. Cutter's Measure Book. Prepared by Wyld, Brock & Darling. Toronto, 1881.
1627. Advertising Chart. (A colored sheet.) 1881.
1628. Cornish, Rev. Geo. H. Cyclopedia of Methodism in Canada: with introduction by the Rev. John Carroll. Toronto. Methodist Book and Publishing House, 1881.
1629. Carter, J. B. Maps of the World. Toronto, 1881. (On rollers).
1630. Nairn, Thomas. Essays on shirt cutting with lessons on shirt making. Toronto. Bengough, Moore & Co., 1881.
1631. Photograph in Memoriam of the wreck of the steamer "Victoria," on the Thames, May 24th, A.D. 1881. Frank G. Westlake, Photographer.
1632. "Sous les Tilleuls," romance. Paroles de P. Dupont; musique de Ernest Lavigne. Publiée par Lavigne et Lajoie, Montréal, 1881.

1633. "Heart and Hand." Waltz for young players, composed by John Post. Toronto. I. Suckling & Sons, 1881.
1634. "Abide with Me," sacred song. Music by F. H. Torrington. Toronto. I. Suckling & Sons, 1881.
1635. Roberts, Alexander. Companion to the Revised version of the New Testament. Authorized edition. Toronto. Wm. Biggs, 1881.
1636. Wesley's Doctrinal Standards. Part I. The sermons with introductions and notes. By Rev. N. Burwash, S.T.D. Toronto. Methodist Book and Publishing House, 1881.
1637. Elliot, Rev. Jos. Walks about Zion. Toronto. C. B. Robinson, 1881.
1638. Tiffany, Edward Herbert. The Law of Registration of Titles in Ontario, being an annotation of the "Registry Act," &c. Carswell & Co., Law Publishers, Toronto and Edinburgh, 1881.
1639. Gingras, l'Abbé Apollinaire. "Chant populaire." (Sur une carte.) 1881.
1640. Chromo-lithograph of the murder of Thos. L. Hackett. By Chas. Allen, Montreal, 1881.
1641. The wreck of the steamer "Victoria," on the River Thames, at London, Ontario, May 24th, 1881. "Night scene." Photograph by Hugh Johnston, Toronto, 1881.
1642. Seath (John) & Henderson, John. Exercises in Latin Prose: a companion to Harkness's Latin Grammar. Toronto. Copp, Clark, & Co., 1881.
1643. Maclennan, Jas. The Ontario Judicature Act, 1881, with the orders of the Court of Appeal, &c. Toronto. Copp, Clark & Co., 1881.
1644. Robertson, Henry. A Digest of Masonic Jurisprudence. Toronto. Hunter, Rose & Co., 1881.
1645. The Scott Act. Debate in the Senate upon Temperance by Act of Parliament. For circulation, 1881. C. E. Clarke, publisher.
1646. Goad, Chas. E. Insurance Plans of Suburbs of Montreal City, and of Alymer, Quebec, Beauharnois, Bedford, Nicolet, Lachute, &c. Montreal, 1881.
1647. Stephens, Charles H. The law and practice of Joint Stock Companies under the Canadian Acts. Toronto. Carswell & Co., 1881.
1648. Notions sur la Géographie physique. Par les Religieuses de Jésus et Marie. Hochelaga, 1881. Bro.
1649. Map of the Island and City of Montreal, compiled from the latest surveys; drawn by J. Johnston. Published by Dawson Bros. Montreal, 1881. (Book form.)
1650. Mailloux, Ab. (Prêtre) Essai sur le luxe et la vanité des parures. Ste. Anne de la Pocatière. F. H. Proulx, imprimeur, 1867.
1651. Temporary copyright. (No deposit.)
1652. Manuel de Zoologie à l'usage des religieuses des S.S. Noms de Jésus et de Marie. Couvent d'Hochelaga, 1881.
1653. Hughes, Jas. L. Canadian History. W. J. Gage & Co., 1881. P.
1654. "Canadian Camping Song." Words by J. D. Edgar; music by G. H. Howard. A. & S. Nordheimer, Toronto.
1655. Witmer, Tobias. Phonetic thought-writing. Welland, Ont., 1881. (One printed sheet.)
1656. Gingras, l'Abbé Apoll. Au foyer de mon presbytère: poêmes et chansons. Québec. A. Coté et Cie, imprimeurs, 1881.
1857. "The Song of Hope." Music for the Piano, by Aug. M. Read, Toronto. J. Suckling & Sons, 1881.
1658. The Tabulated Phonetic Alphabet. 2nd edition, improved, by C. P. Simpson, Ridgetown, Ont., 1881.
1659. Photographie de l'ancienne chapelle de N. D. de Bonsecours, Joliette, Qué. Sœurs de la Providence, Montréal.
1660. "The Premier's N. P. Galop." Music for the Pianoforte, by A. Koerber. Toronto. Lithog. Co., 1881. (2 sheets.)
1661. Photograph of the "last trip of the 'Victoria,'" 24th May, 1881. J. L. Barron, Photographer, London, 1881. (Carte de visite.)

1662. Chouinard, H. J. J. B. Fête nationale des Canadiens Français, célebrée à Québec en 1881. Québec. A. Coté et Cie, Edition 1881.
1663. Adam, Prof. J. W. The Bible, Astronomy and the Pyramid. The Toronto News Co. Toronto, 1881. P.
1664. Photographs of Flowers, by J. G. Parks, Photographer. Montreal, 1881.
1665. Manseau, J. A. Dictionnaire des locutions vicieuses du Canada. Québec, J. A. Langlois, 1881. (1re livraison.)
1666. W. C. Advertising Chart and Protector. (One blank sheet.)
1667. Bonnechose, E. de, Lazare Hoche, &c. Translated into English, by Emile Parnet. Toronto. Willing & Williamson, 1881.
1668. Canadian Collegiate Classics. P. Ovidii, Nasonis Heroides. Epist. V-XIII, with introduction and notes. Toronto. Willing & Williamson, 1881.
1669. White, J. Harrison. City of London and County of Middlesex Directory for 1881-82. London Publishing Co., 1881.
1670. New Years and Christmas Cards, by Atkinson, Bros., Photographers, 1881.
1671. Chromo lithograph of Rt. Hon. Sir J. A. Macdonald. By James H. Bradbury.
1672. Map of the City of Montreal and vicinity, by Fudger & Co., Draughtsmen and Publishers. Montreal, 1881. (On rollers.)
1673. Lithographic Map of the Public Buildings of Winnipeg.
1674. New Form of Total Abstinence Pledge, by Geo. Livock. Printed by George E. Desbarats. Montreal, 1881.
1675. Photograph of the original Banner of Jehovah, by G. C. Arless. Montreal, 1881. (Cabinet size.)
1676. Silver Star Emblem, (Medal) of Temperance Alliance. Deposited by George Livock. Montreal, 1881.
1677. Map of the Dominion of Canada, Newfoundland, Labrador, for the Public Schools of Ontario. The Burland Lithographic Co. Montreal, 1881.
1678. Lithographic views of Fort Garry, by Rolph, Smith & Co., lithographers. Toronto, 1881. (Two sizes.)
1679. Selections for Autograph Albums from poets of the past and present age. Toronto. Wm. Warwick & Son, 1881.
1680. Paquin, Dr. Elzéar. La cité du Mal contre la cité du Bien. Montréal, 1881. B.
1681. Harman (G. F.) & Robinson, Christ. Reports of cases decided in the Court of Common Pleas. Vol. 31. Toronto. Rowsell & Hutchison, 1881.
1682. The Abraham's Railway Ticket, by Jacob Abraham. (A card.)
1683. McHenry, D. C. Cicero. Pro Archia, with explanatory notes, vocabulary, etc. Toronto. W. J. Gage & Co., 1881.
1684. Millar, John. The Deserted Village, the Task, and Sir Roger de Coverly, with annotations. Toronto. W. J. Gage & Co., 1881.
1685. St. Thomas City Directory for 1881-82. Compiled by J. Harrison White. Vol. I. London Publishing Co. London, 1881.
1686. Newell, J. R. The Times and other Poems. Toronto. Hunter, Rose & Co., 1881.
1687. Hamilton, William. A Compendium of Baptism. Toronto, Hunter, Rose & Co., 1881.
1688. Glass, Chester. The World: round it and o'er it; with 96 illustrations. 2nd edition. Toronto. Rose, Belford & Co., 1881.
1689. Lithographie de N. D. de Liesse. Enregistrée par le R. P. François Cazeau.
1690. Allen, Capt. C. W.. The Land Prospector's Manual and Field book. Printed by C. W. Mitchell. Ottawa, 1881.
1691. Canadian Christmas and New Year's Cards. Published by Rolph, Smith & Co. Toronto, 1881. (Coloured pictures.)
1692. "Sighing for Rest:" transcription for the Pianoforte by Edwin Gledhill. Published by Thomas Claxton. Toronto, 1881. (Two sheets.)
1693. Temporary Copyright. (No deposit.)
1694. "The Exhibition Lancers;" arranged for the Pianoforte by Miss Porter. Geo. Furnival, publisher. Toronto, 1881.

1695. Leçons de Lexicologie et de style, par les Frères des Ecoles Chrétiennes. Livre de l'élève. Québec. Elzéar Vincent, imprimeur, 1881, B.
1696. Russell's national emblems of Canada. Toronto, 1881. (Advertising card.)
1697. Photographie de sa Grandeur Mgr. Ignace Bourget, archévêque de Marianopolis, quêtant pour la dette episcopale, par L. E. Desmarais et Cie. Montréal, 1881. (En pied.)
1698. Gee, Jeff. A sketch of both sides of Manitoba. Nelsonville, 1881. P.
1699. Holmested, G. S. Manual of practice of the High Court of Justice for Ontario, under the Judicature Act of 1881. Toronto. Rowsell & Hutchison, 1881.
1700, 1701, 1702. Leçons de Lexicologie et de style par les Frères des écoles chrétiennes. Livre de l'élève. Québec. E. Vincent, 1881, Bro. (Cours préparatoire, élémentaire et moyen.)
1703. Calendrier du diocèse de Québec pour 1882. Publié par J. O. Coté, Québec, 1882. (Une feuille.)
1704. "The Blue Ontario Rockaway" for the pianoforte, by Carl Martens. Strange & Billings, publishers, Toronto, 1882. (2 sheets.)
1705. Moir, George. Canadian history notes for junior pupils. Published by H. Fred Sharp, St. Mary's, Ont., 1880. P.
1706. "Flowers of May," Valse for the pianoforte. By C. J. Keller, 1881. (2 sheets.)
1707. Goad, Chas. E. Atlas of the City of Montreal. Montreal, 1881. (Folio.)
1708. Methodist Tune Book. Compiled by a Committee. Toronto, 1881.
1709. Bender, P. Literary sheaves: or, la littérature au Canada français, Montréal, Dawson Bros., 1881.
1710. Leçons de style par L. F. E. C., Livre du maître. Montréal. J. Chapleau et Fils, 1881. B.
1711. Photograph of late Col. F. W. Cumberland. By Notman & Fraser. Toronto, 1881.
1712. "Chicora" Waltz for the pianoforte. By Edwin Gledhill. Published by T. Claxton, Toronto. (One sheet of music.)
1713. The Metric system of Weights and Measures. (Small P.)
1714. Elementary Arithmetic, by W. R. Mulholland. Revised edition, with Metric system of Weights and Measures. Halifax. A. W. McKinley, 1881.
1715. Insurance Plans of Guelph, London, Ont., Winnipeg; Emerson and Portage la Prairie, Manitoba. Published by Chas. E. Goad. Montreal, 1881. (Folio.)
1716. "Gertrude" Chansonnette par Ernest Lavigne. Montréal. Lavigne et Lajoie, éditeurs, 1881.
1717. The Monthly Diary, November, 1881. By Jas. H. Evans. Toronto, 1881. (Blank sheets.)
1718. Hull, Elizabeth M. The Lost Document. Toronto News Co. Toronto, 1881. P.
1719. Chauveau, P. J. O. Charles Guérin: roman de mœurs canadiennes. Publié par John Lovell. Montréal, 1853. (Renouvellement.)
1720. The Statuette: a photograph. By Notman & Fraser. Toronto. (Cabinet size.)
1721. "The National Lancers." By G. W. Strathy, Mus. Doc. Toronto. T. Claxton, 1881. (2 sheets of pianoforte music.)
1722. Vennor's Almanac and Weather Record for 1882. By Henry G. Vennor. Montreal Printing Co. P.
1723. Temporary Copyright. (No deposit.)
1724. Führer, Ch. The Mysteries of Montreal. John Lovell & Son, Montreal, 1881.
1725. Leprohon, Mrs. Poetical Works. John Lovell & Son, Montreal, 1881.
1726. Three Months among the Moose; a winter's tale of the Northern Wilds of Canada. By a Military Chaplain. Montreal. John Lovell & Son, 1881.
1727. Lovell's Gazetteer of British North America. Edited by P. A. Crosby. Montreal, John Lovell & Son, 1881.
1728. Thibault, Chs. Panégyrique du Rev. Edouard Crevier, V. G. Montréal. 1881. B.

1729. Larue, Hubert. Mélanges historiques, littéraries et d'économie politique. Vol. 2. Québec. P. G. Delisle, 1881.
1730. Fleuves et villes remarquables. Par les Clercs de Saint Viateur. Joliette, 1881. Bro.
1731. "La légende du Grand Etang:" romance. Musique arrangée par Ernest Lavigne. Montréal. Lavigne et Lajoie, 1881.
1732. The St. Lawrence Traveler: a guide to northern summer resorts. Edited by Phelan Bros. Montreal. Lovell Printing and Publishing Co., 1879.
1733. "Rosette," waltz quadrille for the pianoforte, by Annie Bell. Toronto. Strange & Billing, 1881.
1734. Mercantile Register of the City of Toronto, for 1882. By Winters, Cross & Co., Toronto.
1735. "Un philosophe sous les toits," with notes for the use of English students by Léonce Stiévenard. New edition. W. J. Gage & Co., Toronto, 1881. P.
1736. Temporary copyright of Picturesque Canada. (No deposit.)
1737. All Round Route and Panoramic Guide of the St. Lawrence and Western Tourists' Guide. Published by C. R. Chisholm & Co. Montreal, 1881.
1738. McMullen, J. Mercier. Every man his own lawyer, and general legal Form Book. Published by McMullen & Co., Brockville, Ont., 1881.
1739. Brunet, L. Alex. La Famille et ses traditions. Montréal. E. Sénecal, imprimeur éditeur, 1881.
1740. "Oh! papa, don't go to the bar-room to-night." Words and music by Robert Joyce. Toronto, 1881.
1741. Meiklejohn, J. M. D. The problem of teaching to read restated and attempted to be solved. Toronto. W. J. Gage & Co., 1881. P.
1742. Canada School Journal. Half yearly vol. July to December, 1881. Published by W. J. Gage & Co., Toronto, 1881.
1743. "Chicora Rockaway." By Edwin Gledhill. Published by T. Claxton, Toronto, 1881.
1744. "2.10¼ Galop." Music for the pianoforte, by C. B. Toronto. T. Claxton, publisher, 1881.
1745. "Belphegor March," arranged by J. W. Holland. Toronto. T. Claxton, publisher, 1881.
1746. English Readers, Book IV., edited by J. M. D. Meiklejohn. Toronto. W. J. Gage & Co., 1881. P.
1747. English Readers, Book V., edited by J. M. D. Meiklejohn. Toronto. W. J. Gage & Co., 1881. P.
1748. Johnston, Hugh. Toward the Sunrise; being sketches of travel in Europe and the East. Toronto. Wm. Briggs, 1881.
1749. Dent, John C. The Canadian Portrait Gallery. Vols. 3 and 4. John B. Magurn, publisher, Toronto, 1881.
1750. Longworth, Israel. Life of S. G. W. Archibald. Halifax, N.S., 1881.
1751. President Garfield: How the son of a backwoodsman became President of the United States. A poem. Guelph, 1881. P.
1752. Meiklejohn, J. M. D. The First Primer. Page & Co.'s Educational Series. Toronto, 1681. P.
1753. }
1754. } English Readers, Books II. and III. Edited by J. M. D. Meiklejohn. Toronto, 1881. P.
1755. Williams, Joshua. Principles of the Law of Real Property, adapted to the laws in force in the Province of Ontario, by Alexander Leith. Toronto. Rowsell & Hutchinson, 1881.
1756. Bell, Geo. The Assessor's Guide: a manual of the duties of Assessors, with amendments and notes. Toronto. N. Ure & Co., publishers, 1882. P.
1757. Practical Guide to housekeeping in all its departments. Compiled by R. A. H. Morrow, publisher, St. John, N.B., 1882.
1758. Carroll, Rev. John. My Boy Life, presented in a succession of true stories. And Ben Owen, by Jennie Perrett. Toronto. Wm. Briggs, publisher, 1881.

1759. Deane, Aubrey. The River Street Tragedy : a story. Lancefield Bros., Hamilton, 1881. P.
1760. Toronto Directory for 1882 ; to which are added the directories of villages in the vicinity. Toronto. Might & Co., publishers, 1882.
1761. The Canadian Law Times. Edited by E. Douglas Armour. Vol. 1. Toronto. Carswell & Co., law publishers, 1882.
1762. Temporary copyright. (No deposit.)
1763. Map of the City of Winnipeg and parts of parishes of St. Boniface and St. John, in the Province of Manitoba, by G. McPhillip, jun. Winnipeg, 1881. (On rollers.
1764. City of Halifax Calendar for 1881. Published by E. Kelly & Co. Halifax, N.S. (One sheet.)
1765. Reckoner "Ribbon List." Published by A. A. Murphy. (One sheet.)
1766. Smith, Rev. Wm. The Rise and Fall of the Irish Nation: a poem. 16mo. Owen Sound, Ont., 1882. P.
1767. "The Bay of Quinte Galop," for the pianoforte, by Mary T. Rogers. Toronto. Strange & Co., publishers, 1882.
1768. "Galop of Fortune," for the pianoforte, by Wm. Booth. Toronto. Strange & Co., publishers, 1882.
1769. Gospel Hymns, No. 4, by Ira D. Sankey, Jas. McGranahan and Geo. C. Stebbins. Authorized edition. Toronto. Copp, Clark & Co, 1882. P.
1770. "Mon Cœur est apaisé," mélodie. Musique de Ernest Lavigne. Publié par Lavigne et Lajoie. Montréal, 1882.
1771. Map of the City of Winnipeg and parts of the parishes of St. Boniface and St. John, in the Province of Manitoba, by G. McPhillips, jun., Winnipeg, 1881. (Reduced size of No. 1763.)
1772. Photographic views of the Lehigh Valley Railway. By Jas. Esson.
1773. Dawson, Rev. Æneas McD. The North-West Territories and British Columbia. Ottawa. C. W. Mitchell, 1881.
1774. Monseigneur de Saint-Vallier et l'Hôpital Général de Québec. Québec. C. Darveau, éditeur, 1882.
1775. Le Moine, J. M. Picturesque Quebec : a sequel to "Quebec, Past and Present." Montreal. Dawson Bros., publishers, 1882.

